ÉCHOS

LE SEUL LANGAGE QUE L'ALLEMAGNE PUISSE COMPRENDRE

M. R. G. Casey, [illegible] du Ravitaillement, [illegible] par en Australie [illegible] mois à Londres, a déclaré l'autre jour à la radio : « [illegible] le privilège de voir au sujet des préparatifs de défense, [illegible]. D'immenses ressources en hommes, en argent, en matériel de guerre, un travail ininterrompu de jour et de nuit. La puissance militaire, navale et aérienne et toutes les munitions nécessaires pour la soutenir permettront aux Alliés de s'exprimer dans le seul langage que l'Allemagne, apparemment, puisse comprendre. »

UN OBUS PARACHUTE

Selon un reportage publié à Washington, les Alliés disposeraient aujourd'hui d'un obus parachute d'invention américaine qui joue le rôle d'une sorte de barrage avec une efficacité infiniment plus grande. Cet obus, explosant à n'importe quelle altitude désirable au-dessus de 8.000 mètres libère des centaines de mètres de rubans d'acier attachés à un parachute qui est lui-même entraîné par le poids de la coiffe de l'obus. Aucun avion ne peut traverser ce barrage de rubans sans être précipité à terre. Cet obus d'un calibre d'environ six pouces est tiré par des canons ordinaires.

LE SERGENT EST MORT, VIVE LE SERGENT !

L'armée anglaise a bien changé depuis 25 ans et les recrues à l'entraînement sont affaire à un type de sergent bien différent de l'ancien.

Au temps où les sous-officiers les plus rapidement promus [illegible] possédaient le plus beau [illegible] les humoristes [illegible] cette phrase typique d'un sergent instructeur [illegible] le modèle de votre adjudant Fix : un commandement « Formez les faisceaux », les deuxièmes [illegible] les premiers [illegible]

[illegible] quand il s'aperçut [illegible] les fusils au faisceau [illegible] et il vous n'avez pas compris, c'était la même chose.

Aujourd'hui, le [illegible] parle comme tout le monde et chaque fois qu'il le faut il a recours à des dictionnaires pour illustrer ses commandements. Le sergent ne s'en trouve qu'[illegible]

LE CASSE-CROUTE INTERROMPU

Un pilote de la R.A.F. [illegible] « Nous venions de rencontrer une éclaircie après avoir volé pendant des kilomètres dans la pluie et le brouillard. J'étais en train de casser la croûte quand mon camarade passa la tête par le hublot d'observation : « Regarde ! », s'écria-t-il tout à coup en désignant l'horizon où j'aperçus quelque chose qui ressemblait de loin à un espèce de sillage d'écume.

Au bout de quelques secondes, je fus certain que c'était un sous-marin et je faillis m'étouffer en avalant tout rond le reste de mon sandwich tandis que je [illegible] ma bouteille de café dans un coin. Je donnai aussitôt pleins gaz. Le sous-marin plongea en toute hâte et en quelques secondes il avait disparu, mais nous piquions déjà sur lui à toute vitesse. Nos bombes tombèrent droit sur la cible, soulevant une terrifiante colonne d'eau. Quand le tumulte des vagues fut apaisé, une couche d'huile d'un brun verdâtre s'étendit lentement à la surface, entourée par des masses de bulles d'air. Nous croisâmes un long moment au-dessus de la mer, mais le sous-marin ne donna plus signe de vie. »

LES SECRETS DE L'ENNEMI

Le public anglais aurait souhaité que l'on organisât à Londres l'exposition d'un avion pris à l'ennemi, comme celle qui a lieu en ce moment aux Champs-Elysées. Il est peu probable que ce voeu soit exaucé car tous les avions allemands abattus ont été démontés par les experts. Cet examen leur a beaucoup appris encore qu'ils aient d'accord [illegible] déclarer que ces machines paraissent offrir une moins grande résistance que les appareils anglais.

GLISSEZ, MORTELS...

Il est désormais interdit en Allemagne de jeter du sable ou des cendres sur les pavés pour prévenir les effets du verglas. La justification officielle de cet arrêté, c'est que le frottement de ces matières rugueuses use inutilement les chaussures. Il est certain qu'une jambe cassée ne coûte rien au Fuhrer.

UN EFFET INATTENDU DU CAMOUFLAGE

L'autre jour, un aviateur anglais, victime d'une panne, atterrit à l'improviste dans un ancien aérodrome civil, quelque part en Angleterre. « A quoi l'avez-vous reconnu ? » lui demanda-t-on. — A son camouflage...

AVIS

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE

Boulevard de Cardo, Bastia

Le dispensaire antituberculeux (poumons et radioscopie) sera ouvert au public le lundi et jeudi de chaque semaine de deux heures à quatre heures de l'après-midi.

Revue de la Presse

HITLER ET LE COMMANDEMENT DE L'ARMEE ALLEMANDE

Du général Serrigny à la « Revue des Deux-Mondes » :

Un chef ne vaut pas tant par ses galons que par sa formation intrinsèque. Combien d'officiers improvisés n'avons-nous pas connus aux heures tragiques de notre histoire qui, faute de savoir, ne possédaient aucune autorité ! Le nombre est une chose, la science en est une autre, et c'est elle, heureusement pour nous, que le Fuhrer semble avoir négligée.

Il a décidé dès 1935 que le recrutement de ses officiers serait assuré par trois voies différentes : des jeunes gens possédant une certaine formation générale, incorporés directement comme candidats officiers ; d'autres accomplissant leur service légal et pouvant, après neuf mois de service, devenir élèves-officiers ; les officiers de réserve, enfin, admis eux aussi sous certaines conditions dans les écoles.

Le principe était bon ; malheureusement, tout le système va chanceler dans l'application.

Il aurait semblé logique, en effet, puisqu'on voulait obtenir un grand résultat dans un minimum de temps, de tout axer à la formation technique.. Or, c'est exactement le contraire que le chancelier semble se proposer. Tous les candidats, sauf ceux de la dernière catégorie, sont astreints d'abord à six mois ou un an de service du Travail, où ils n'apprennent rien, puis à un an de présence comme soldat ou sous-officier dans un corps de troupe où leur esprit ne se forme guère. C'est seulement après ces dix-huit à vingt-quatre mois à peu près perdus qu'ils entrent dans les nouvelles écoles militaires installées à Dresde, Munich, Postdam, Hanovre, où ils ne séjournent que neuf mois. Ils vont ensuite passer deux mois à l'école d'application de leur arme et entrent au régiment comme stagiaires. Ainsi, leur instruction réelle ne dépasse pas onze mois, alors que nous estimons en France, quatre ans d'études nécessaires à la formation d'un officier d'artillerie ou de chars.

Si nous ne possédions comme base de comparaison les mesures prises ailleurs pour l'instruction des cadres civils de la nation, nous serions tenté de croire que le Fuhrer ne pouvant, faute d'instructeurs en nombre suffisant, conserver longtemps ses jeunes gens dans les grandes écoles, aurait voulu tout au moins, grâce à deux ans de plein air, leur donner une instruction physique et réglementaire très poussée. Mais nous savons d'autre part combien il s'était plu à abaisser les cadres civils en les astreignant aux travaux manuels les plus durs, sans aucun profit pour leur formation intellectuelle ; nous retrouvons ici la même méthode : ce qui nous permet de conclure qu'elles procèdent du même désir de nivellement par la base. Les résultats, qui se montrent déjà regrettables dans l'industrie, ne seront probablement pas meilleurs sur le champ de bataille.

Sans mésestimer l'adversaire, on est donc en droit de souligner que :

1. L'Allemagne possède un effectif de gradés de toutes catégories suffisamment étoffé pour encadrer ses multiples unités. Le corps des sous-officiers, fruit de l'armée de métier, paraît excellent ; celui des officiers hâtivement formé, mal instruit, doit être inférieur à celui de 1914 ;

2. Les cadres de réserve ont aussi, eux aussi, une préparation hâtive, et les gradés, quels qu'ils soient, n'ont pas une culture technique suffisante ;

3. Les élites de l'industrie nationale, tout en conservant par atavisme leurs qualités passées, ont souffert de la diminution de la durée de leurs études au profit du service du Travail, de l'abaissement du niveau intellectuel de leurs professeurs, de la hâte enfin que l'on a mise, pour faire face à des besoins pressants, à parfaire leur instruction technique.

La France possède à ce triple point de vue une supériorité manifeste.

BOURSE de PARIS

MARDI 30 JANVIER 1940

3 %	74,25	... Liquide	1474
4 % 1917	77,80	...	748
4 % 1918	76,80	Union Européenne	615
5 % 1920	112,65	La Lucette	»
4 % 1925	187,40	Banque Mexique	275
4 1/2 % 1932 A	83,45	Banque Ottomane	615
4 1/2 % 1932 B	580	Fonc. Egyptien	2750
Oblig. Trésor 4 % 1934	»	Wagons-Lits	44
Oblig. Algérie 5 % 1934	570	Central Mining	2930
Emprunt Young	122	Rio	2830
Crédit National 1919	534	De Beers Ord.	1150
Crédit National 1920	508	Goldfields	481
Crédit National 1923	522	Huanchaca	45
Crédit National 1924	545	Malacca Ord.	182,50
Obligations P. T. T.	506	1/5 Monaco	203
Ville de Paris 1871	377	Randmines	1490
Ville de Paris 1928	732	Banque Indochine	6350
Ville de Paris 1930	817	Tanganyika	49
Foncières 1930	718	Tram. Shanghai	950
Comm. 1932	780	Lyonnaise Eaux	1107
Banque de France	7880	Elect. Paris	846
Banque de Paris	931	Radio Elect.	187
Crédit Foncier	2080	Sor. Ord.	1408
Crédit Lyonnais	1635	Huta Bankowa	89
Société Générale	736	Saint-Gobain	2387
Suez Cap.	16010	Dist. Indochine	434
Suez part.	13225	Cusenier Jce	»
Est	683	Royal Dutch	63.300
Lyon	869	Chem. Fer département	272
Midi	706	Saint-Raphaël	4860
Nord	860	CHANGES	
Orléans	»	Londres	176,75
Santa-Fé	669	New-York	43,60
Energie Litt. Méditerr.	823	Allemagne	»
Lens	739	Belgique	743
Kuhlmann	776	Espagne	2322
Penarroya	443	Hollande	»
Oafsa	960	Italie	
Schneider	1700	Suisse	988

BULLETIN DE CLOTURE DE LA BOURSE DE PARIS

Paris, 30 janvier. — On n'a de nouveau traité que peu d'affaires aujourd'hui et la tendance est restée irrégulière comme précédemment.

Au marché officiel, nos rentes, un peu tassées au début, ont été mieux tenues par la suite.

Quant aux valeurs françaises à revenu variable, elles ont fait montre en général, d'une assez bonne orientation.

On a enregistré, en particulier, quelques gains sur divers titres de métallurgie et de produits chimiques.

Aux internationales, les trusts aurifères ont été à peu près les seuls à manifester quelque fermeté.

La Royal Dutch elle-même qui avait débuté dans de bonnes conditions, s'est montrée quelconque par la suite, sous l'effet de l'ambiance.

En coulisse, le volume des échanges a été plus restreint encore qu'au Parquet : tendance indécise.

On a noté de bons achats sur quelques valeurs de caoutchouc.

EN VENTE AU « PETIT BASTIAIS »

PASCAL PAOLI

Agostino-Orso Pietri
Giuseppe-Maria Pietri
Jean-François Galeazzi
par Antoine NICOLAI
Préface de Paul Arrighi

Prix : 5 francs.

CONSTIPÉS prenez chaque & soir un JUBOL laxatif végétal le plus économique. 4 f. 90 la boîte. Toutes pharmacies ou Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. Échantillon gratuit Entre Service.

R. D

Salon Recamier
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
Téléphone : 223
COIFFEUR POUR DAMES
TETE ENTIERE
Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure.

ABONNEZ-VOUS AU PETIT BASTIAIS
le seul relié par fil direct avec Paris

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 32, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -20

Le Gérant : Henri POLI
Imprimerie du « Petit Bastiais »

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

DEUXIEME PARTIE
L'OEUVRE DE BONTE
I

— Ce qui ne prouve pas du tout que [illegible] Alexandre Beaumesnil, fit vivement la mère Grogne et je vous assure que vous êtes dans l'erreur la plus complète quant [illegible] que la jeunesse en question est la fille du ménage [illegible] que le chauffeur venait d'aider à [illegible] le domicile paternel. C'est elle et lui, que je suivis, afin de pouvoir renseigner les parents et leur permettre de retrouver leur enfant.

— [illegible] que vous leur avez immédiatement [illegible] et que vous êtes fait payer par eux, [illegible] demanda Dercourt, [illegible] par ce qu'il venait d'entendre.

— Vous l'avez dit.

— Décidément, mère Grogne, ricana l'administrateur colonial, vous savez mentir à merveille.

Et lentement, il expliqua :

— J'étais ce matin même chez les Pommier, les parents en question, à qui je dois une partie de mes renseignements, et je n'ai pas eu de peine à leur faire dire qu'ils ne vous avaient pas vu depuis hier soir et ne tenaient par conséquent de vous aucun renseignement. Tout au vrai, sur le domicile de leur fille.

En dépit, la vieille mendiante se mordit les lèvres.

Son interlocuteur n'allait pas lui donner le temps de se ressaisir.

— Voyons, fit-il avec brusquerie, il est inutile de chercher à finasser avec moi. Je suis fixé sur votre conduite. Vous êtes attachée à Beaumesnil, je vous le répète, comme son ombre, cela crève les yeux, et ce ne peut être dans une intention amicale. Eh bien ! c'était intention qu'il faut me faire connaître à moi, qui ai résolu d'entrer en lutte contre cet homme, assez insensé pour s'imaginer qu'il va faire régner la paix et l'amour universels parmi l'humanité. Qui sait si, tout en me servant de vous dans l'exécution de mes propres projets, je ne vais pas vous aider à réaliser un dessein que j'ignore encore.

Et, pour vous prouver toute la confiance que vous pouvez avoir en moi... avant même que vous m'ayez dit quoi que ce soit... à vous remettre si vous me seconder bien.

Ce disant, il tirait vivement de sa poche un billet de mille francs, et l'ayant placé un instant sous les yeux de la vieille mendiante, il le lui glissait entre les mains.

Le précieux papier n'avait pas plus tôt frappé le regard de la mère Grogne qu'elle tressaillait de la tête aux pieds.

Et quand le billet se trouva dans ses doigts, ceux-ci se crispèrent un moment sur lui avec une sorte de frénésie fiévreuse.

— Ah ! ah ! mère Grogne ! observa André Dercourt, ces hommes étaient vrai tout à l'heure : vous êtes une avare. C'était d'ailleurs bien l'opinion que je me faisais de vous. Parfait ! Si vous aimez l'argent, je n'aurai plus aucune peine à m'entendre avec vous car, je vous le répète, je paierai royalement vos services.

Montrant un coin du billet demeuré entre ses doigts serrés, la mère Grogne interrogea d'une voix rauque :

— En avez-vous encore beaucoup comme celui-là à me donner ?

— Oui... assez pour faire en tout la dizaine.

— Dix mille francs ! fit la mendiante d'une voix haletante.

— Davantage peut-être... tout dépendra du résultat final de mon opération.

La mère Grogne comme éblouie par un trop beau rêve se renversa sur le dossier de sa chaise.

— Eh là ! plaisanta l'administrateur colonial vous n'allez pas vous trouver mal par excès de contentement. D'ailleurs vous ne tenez pas encore les mille autres francs. Vous n'avez même pas répondu à ma question... je la répète : quel intérêt particulier vous lie aux moindres faits et gestes d'Alexandre Beaumesnil ?...

La mère Grogne, maintenant visiblement décidée à parler ouvrait la bouche pour répondre.

Mais à cet instant, la serveuse surprise sans doute de ce que les deux clients de l'arrière boutique ne l'eussent pas réclamée assez longtemps, pénétrait dans la salle...

— Vous tombez à pic ! s'écria joviallement André Dercourt. J'allais vous appeler. Servez-nous deux cafés et deux fines, que vous porterez sur mon addition. Je régale la mère Grogne. La pauvre vieille ne prend pas tous les jours de ces bonnes choses-là.

Pendant que la fille de salle, après avoir approuvé d'un sourire cette belle générosité s'empressait d'aller transmettre la commande au patron, puis rapportait les consommations demandées, la mère Grogne, était demeurée muette, le regard lointain, songeant sans doute à ce qu'elle allait apprendre tout à l'heure à son compagnon de rencontre.

Et ce fut seulement quelques secondes après la sortie définitive de la serveuse que sur un « eh bien ! » un peu impatient d'André Dercourt, elle se décidait à parler.

— Il faut que vous m'inspiriez bien confiance, attaqua-t-elle, pour que je vous révèle une chose que je m'étais juré de ne jamais dire à qui que ce soit, de ne même pas laisser soupçonner. Mais vous avez des arguments irrésistibles... Et puis, comme vous me l'avez fait entendre, si je vous aide dans je ne sais quel projet... vous pourrez ainsi me seconder dans le mien.

— Comment donc ! approuva Dercourt.

— Eh bien... voici l'histoire, mon histoire. Je vous disais tout à l'heure que j'avais connu la bonne vie et qu'il m'était passé beaucoup d'or entre les mains. Vous n'en douterez plus quand je vous révélerai qu'à vingt ans... j'en ai aujourd'hui soixante et j'en parais quatre vingts... j'étais une jolie demi-mondaine, on disait alors une cocotte, très courtisée, très adulée [illegible] les amoureux à la [illegible], et très connue dans le monde de la galanterie sous un surnom, qui d'ailleurs ne vous dira évidemment rien, celui de « Ninon-la-Blonde ».

— Ninon-la-Blonde ! s'exclama André Dercourt, ne pouvant réprimer sa stupeur... Ah ! par exemple, pour une rencontre, c'en est une.

— Comment, vous avez entendu parler de moi.

— Oui plutôt ! fit l'administrateur en riant. Mais continuez ; je vous apprendrai tout à l'heure ce qu'il y a de merveilleux, ceci... qui commence à m'expliquer bien des choses. Voyons, parlez, parlez.

Après avoir considéré un instant son interlocuteur d'un oeil stupéfait, la mère Grogne poursuivait :

(A suivre)

ABONNEMENTS
CORSE — .. — — 25 46 90
Cont. et COL. 26 48 94
ETRANGER Coût de l'affranchissement en sus
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.
Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse.
C/C Postaux . AJACCIO . 139

64ème ANNEE — N. 282

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

000051

JEUDI 1er FEVRIER 1940

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

40 CENTIMES

ADMINISTRATION
DIRECTION et REDACTION
8, Boulevard du Palais, et
7, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone [illegible]

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 18, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 55-82 et 55-83

40 CENTIMES

Adresse télég. : Bastiais-Bastia
R. C. N° 2832

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

La légende de Don-Juan à Calvi

Don-Juan, le véritable Don-Juan qui a tant alimenté la littérature, de Byron à Mérimée, est du dix-septième siècle. Il mourut le 19 mai 1679. Son nom était Miguel de Manara, et l'on n'ignore plus qu'il était d'origine corse, côté paternel et côté maternel.

Colonna de Cesari-Rocca, qui a définitivement établi cette origine, dans une étude du « Mercure de France » du 16 janvier 1917, y rapporte que la Corse possède aussi sa légende de Don-Juan : « Don-Juan vint en Corse afin d'y rechercher, dans une incestueuse étreinte, la volupté nouvelle. A Montemaggiore, près de Calvi, son père avait jadis épousé une de ses parentes au degré prohibé par l'Eglise, et de cette union, que l'Evêque de Sagone avait refusé de sanctionner, était née une fille dont la fatale beauté avait déjà causé maints désespoirs. Dès que Don-Juan connut l'existence de sa soeur, il ne rêva plus que de posséder en elle son propre sang. Il s'embarqua pour Calvi et, sous un nom supposé se présenta dans la maison de Sciò Anfrino, son parent, où habitait la jeune fille.. Son odieux triomphe eût été complet si, dans l'excès de sa perversité, il n'avait voulu que sa soeur participât de l'âme autant que du corps au crime qu'il avait conçu.. La jeune fille fut saisie alors d'une horreur et d'une crainte telles que les gens d'Anfrino accoururent à ses cris. Don-Juan, à demi-vêtu, dut se faire jour à la pointe de l'épée et frappa mortellement son hôte. S'il parvint sain et sauf à la forteresse de Calvi, il le dut à la vitesse de son cheval... »

Continuant à examiner cette tradition curieuse, le savant historien rapporte que le fait, d'après cette même tradition, se serait passé au 15me siècle et aurait provoqué la révolte des habitants de Calvi contre les Aragonais qui occupaient la ville (1421). Le capitaine espagnol qui y commandait s'appelait Don-Juan de Linan. Il dut s'enfuir avec sa garnison à Bonifacio. Or, Giovanni della Grossa, qui raconte les circonstances de la révolte des Calvais et de l'abandon de la place par les Aragonais, ne fait aucune allusion à l'épisode initial de Don-Juan.

Ce qu'il peut y avoir de vrai dans la légende calvaise de Don-Juan, c'est une tentative de subornation incestueuse ou non commise à Montemaggiore, et qui dut faire grande sensation dans la région à l'époque, une sensation susceptible de faire travailler les imaginations amplifiant sans doute quelque fait brutal de la nature indiquée. De quelle époque peut-il s'agir ? On ne le saura sans doute jamais. Mais il faut exclure le quinzième siècle car il est vrai qu'un épisode aussi accusé mis au compte du commandant espagnol de la place de Calvi n'aurait pas échappé à Giovanni della Grossa, qui en aurait été exactement le contemporain, et qui en rapporte de même nature accomplis plusieurs siècles auparavant (droit de jambage d'Orso Alamanno).

L'épisode est donc lieu bien après, et sans doute après Don-Juan, c'est-à-dire à la fin du dix-septième ou au commencement du dix-huitième. Alors, la réputation d'abord fâcheuse, puis teinte de sainteté, de Don-Juan, s'était étendue, et plus particulièrement à Calvi, en raison des relations que cette ville avait avec l'Espagne, relations parentales nombreuses et étroites, comme l'on sait, et relations intéressant les familles calvaises et espagnoles de Don-Juan en personne.

Un épisode initial ne se transmet pas à cette époque sans amplification qui lui donnent son aspect légendaire. Celui d'Orso Alamanno est véridique, en tant qu'existence du personnage pour le droit de jambage qu'il évoque, pour la réaction violente du fiancé ou de l'époux ; mais l'imagination populaire, sur des données ordinaires (une épidémie) l'amplifie au point de créer la mouche homicide aussi grasse qu'un boeuf.

Nous nous trouvons, pour la légende de Don-Juan à Calvi-Montemaggiore, en présence sinon d'une amplification, du moins d'une déformation de même nature. Le fait initial de l'inceste ou de la tentative d'inceste est sans doute exact, en vertu du dicton qu'il n'y a pas de fumée sans feu, et peut-être faut-il en accuser un espagnol. On le met à l'actif de Don-Juan, ou d'un Don-Juan, ce qui évoque l'idée du Don-Juan classique, balanin d'origine, descendant des Anfriani. L'imagination populaire, dédaigneuse de toute chronologie même sommaire, accroche alors le Don-Juan classique et authentique, qui est du dix-septième siècle, à l'épisode de la révolte des Calvais contre les Aragonais, qui est du quinzième siècle, et cet accrochage est d'autant plus opéré que le commandant aragonais de la place s'appelle Don-Juan de Linan.

On n'oserait dire après tout cela que tout est simple, mais ce qui est naturel, c'est que la plupart des légendes ont une origine dans la réalité, comme la fiction souvent repose sur elle ; et ce qui est vrai, c'est que le respect qu'il faut éprouver pour les traditions orales, même légendaires, ne s'inspire pas uniquement de leur signification folklorique, par exemple, mais aussi et quelquefois surtout du fait historique qu'elles expriment sous la déformation que lui impose le populaire, amateur de merveilleux et de mystérieux.

P B

Le Pape souligne la Mission civilisatrice de la France

..Le pape Pie XII a adressé la lettre suivante au cardinal Verdier :

Notre cher fils, salut et bénédiction apostolique. C'est d'un coeur véritablement ému que Nous avons reçu l'hommage filial du vénéré Pasteur du diocèse de Paris et de son cher et grand troupeau. Nous gardons en effet, un trop doux souvenir de Notre passage dans la capitale de la France, Nous y avons reçu un accueil trop empressé, Nous y avons vu des spectacles trop édifiants, pour n'être pas particulièrement touché des témoignages d'affection filiale et de religieux dévouement, que vous Nous adressez à l'occasion des fêtes de Noël et du nouvel an.

Vous savez quels voeux Nous formons en retour pour votre bonheur et votre prospérité. Il serait superflu de redire ici la place de choix que vous et votre cher pays tenez dans le coeur du Père commun. Nous désirons ardemment que la France catholique, surmontant les difficultés de l'heure présente, réalise de plus en plus la noble vocation d'apostolat et de civilisation que la divine Providence lui a assignée dans le concert des nations.

Nous n'ignorons pas avec quel zèle et quel bonheur vous vous y employez vous-même. Ces jours derniers ont, de fait, marqué le dixième anniversaire de votre élévation à l'épiscopat, en même temps qu'à la pourpre romaine. Aussi Nous est-il très agréable de contempler les oeuvres de bien que vous avez multipliées au cours de cette floraison de nouvelles églises qui ont surgi comme par miracle, soit dans le champ social où ces opportunes initiatives ont produit des fruits de concorde et de progrès soit dans le champ de la formation du clergé que votre longue expérience en la matière devait avantageusement féconder, soit dans les nombreuses légations pontificales dont votre éloquence et votre prestige ont rehaussé encore l'éclat. Comment ne vous en féliciterions-Nous pas chaleureusement en rendant d'infinies actions de grâces au divin Maître, auteur de tout don parfait et de tout bien ?

C'est dire également, Cher Fils, que nos voeux prendront cette année, à votre endroit, un tour encore plus affectueux et fervent. Nous les déposons aux pieds de l'Enfant-Dieu, en Le priant de vous combler de grâces nouvelles, pour l'édification et la consolation même du grand et bon peuple confié à vos soins. Notre paternelle pensée veut aussi se tourner particulièrement vers votre clergé, et surtout vers ceux de ses membres dont la gravité de l'heure requiert de plus grands sacrifices, mais leur vaut aussi de plus grands mérites. Et comme gage de toutes ces faveurs célestes, c'est très cordialement que Nous vous donnons dans le Seigneur la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 2 janvier de l'année 1940, de Notre Pontificat la première.

Pius P. P. XII

FRONT FRANÇAIS

Toutes les attaques allemandes ont été aisément repoussées

Paris, 31 janvier. — **Communiqué numéro 299 du 31 janvier 1940 au matin : Rien à signaler.**

Paris, 31 janvier. — **Communiqué numéro 300 du 31 janvier 1940 au soir : Nos patrouilles ont pénétré chez l'ennemi sur plusieurs points et ont rempli leurs missions avec succès.**

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 30 janvier. — Dans la matinée et dans le début de l'après-midi, nous avons effectué un certain nombre de tirs d'artillerie dans la région des Basses-Vosges et sur le bord du Rhin.

Ces tirs avaient pour but de disperser des travailleurs allemands et quelques convois de ravitaillement.

Il s'en est suivi de la part des ennemis des tirs contre nos batteries, mais sans grande importance.

Le temps s'étant montré un peu moins bouché, une certaine activité aérienne a été enregistrée.

Les allemands ont survolé la région à l'est des Basses-Vosges, du côté de la Blies, et ont effectué, en direction de l'Angleterre, des bombardements sur des navires britanniques, mais surtout sur un bateau de pêche.

De son côté, l'aviation britannique de chasse est intervenue pour intercepter les appareils allemands.

Enfin, notre aviation a effectué de nombreuses [illegible] photographiques, protégée par les avions de chasse.

On ne signale durant tous ces vols aucun combat aérien.

Au point de vue des opérations maritimes, on ne signale rien de particulier.

Paris, 31 janvier. — L'activité terrestre a été durant toute la journée de mardi beaucoup plus active que les jours précédents.

Malgré la pluie, toujours très vive à l'ouest de la Sarre, les allemands ont lancé deux coups de main très mordants.

L'un, avec un détachement de 50 à 60 hommes, l'autre avec l'effectif d'une section.

Ces attaques ont été menées avec l'appui de l'artillerie qui a tiré non seulement sur nos postes, mais aussi sur les crêtes d'où nous aurions pu tirer sur les assaillants.

Notre artillerie a riposté avec la même vigueur.

Il en est résulté des tirs de contre-batterie assez nourris.

Toute cette activité a ainsi duré jusqu'à la fin de l'après-midi.

Au total, toutes ces attaques ont été aisément repoussées les détachements ayant été rapidement dispersés.

En raison des conditions atmosphériques particulièrement mauvaises, l'activité aérienne a été pour ainsi dire pratiquement nulle.

L'aviation allemande a de nouveau bombardé dans la Mer du Nord un certain nombre de bateaux de pêche et de bateaux-phares.

(LIRE LA SUITE EN 3me PAGE)

A l'OFFICIEL

Paris, 30 janvier. — A compter du 1er février, la nomenclature des **PRIX DE VENTE AUX CONSOMMATEURS EN CORSE DES PRODUITS FABRIQUES PAR LES MANUFACTURES NATIONALES** est fixé par décret paru ce matin à l'« Officiel ».

Paris, 31 janvier. — Le « Journal Officiel » [illegible] termes duquel la prochaine fraction du contingent appelée sous les drapeaux en 1940 dans les formations de l'armée de terre et de l'armée de l'air comprendra les six derniers mois de la classe 39 et sera composée des jeunes gens nés du 1er juillet 1919 au 31 décembre 1919, ces dates incluses.

Conseil des Ministres

Paris, 31 janvier. — **Les ministres se réuniront demain à 10 heures 30 en Conseil de Cabinet, au ministère de la Guerre, sous la présidence de M. Edouard Daladier.**

Les Responsabilités devant le Conflit actuel

C'est presque à une conférence contradictoire que par le miracle des ondes vient d'assister l'opinion publique mondiale, conférence au cours de laquelle ont pris successivement la parole M. Daladier, Herr Hitler et M. Chamberlain : cadre infini devant un auditoire non moins infini puisque le monde entier pouvait être à l'écoute : les orateurs ont parlé à 24 heures d'intervalle.

Le ton comme le fond de leurs allocutions respectives contribuent, d'après nous, à situer les responsabilités dans le déclenchement des hostilités actuelles.

Nos lecteurs se rappellent les propos empreints de gravité tenus lundi soir par notre président du Conseil à l'intention des non combattants français : il ne semble pas résulter de ce discours que la France ait eu besoin d'une guerre même victorieuse pour connaître les joies morales et matérielles de ce monde : La France se bat dans le but de défendre son indépendance et la civilisation : la victoire ne lui apportera pas d'autres satisfactions, c'est dire qu'elle n'avait aucun intérêt immédiat à prendre les armes, la menace hitlérienne seule l'ayant poussée à faire ce geste défensif.

Herr Hitler par contre, d'après les dépêches de notre agence, a expliqué que le national-socialisme avait doté l'Allemagne d'une armée et d'armements redoutables pour permettre à celle-ci d'occuper le premier rang en Europe : il s'agissait tout d'abord de réparer l'injustice, l'affront de Versailles : c'est pour cela qu'il a [illegible] s'était déjà emparé de l'Autriche, que lui avaient enlevée aussi sans doute les vainqueurs de 1914-18.

L'Allemagne a fait de gros sacrifices pour se préparer à la guerre : cette guerre est la sienne : et le Reich a l'espoir d'en tirer de grands profits : Hitler l'a dit avant-hier : il ne saurait y avoir désormais plus de doute sur la volonté belliqueuse de l'Allemagne.

M. Chamberlain de son côté a dressé un bilan très satisfaisant de la situation : il a annoncé, par exemple, que l'Angleterre possède un effectif sur le pied de guerre de plus d'un million d'hommes : ce chiffre est atteint après cinq mois d'hostilités : or, si la Grande-Bretagne avait nourri le projet de partir en guerre en septembre dernier, elle aurait tenté, bien à l'avance, l'effort d'armement qu'elle est en train aujourd'hui d'achever, de réaliser.

Le pacifisme d'hier de la France et de la Grande-Bretagne est incontestable, patent : il ne saurait être plus contesté par les gens de bonne foi après les récentes déclarations hitlériennes tendant apparemment à démontrer que l'Allemagne se trouvait dans l'obligation de courir le risque d'une aventure même dangereuse.

Tel n'était pas le cas de la France ni de l'Angleterre : les deux démocraties [illegible] ne songeaient qu'à pratiquer une politique libérale de bien-être social : l'ennemi avait l'impression que ces deux pays s'enlisaient dans une torpeur de décadence, faite de confort et de [illegible] : l'outrecuidance cynique de l'Allemagne les a rappelés au sentiment du danger et du devoir...

En résumé, Herr Hitler a voulu la guerre : il l'a proclamé : mais il n'aura pas la victoire, ont déclaré MM. Daladier et Chamberlain, car leurs pays sont décidés [illegible] aux sacrifices pour désarmer, anéantir à jamais l'agresseur, et assurer ainsi à l'Europe, au monde, une longue période de paix.

ANASTASE

Au Nord-Est de Pitkaranta les russes ont essuyé de lourdes pertes

21 avions rouges ont été abattus

Paris, 30 janvier. — **En Finlande, les opérations se sont poursuivies avec une certaine violence.**

Dans l'isthme de Carélie, les russes ont essayé d'attaquer plusieurs villes.

Au nord-est de Pitkaranta, ils ont essuyé de lourdes pertes.

C'est la première fois, depuis le début des hostilités, qu'une attaque a été menée sur la glace, avec l'appui des chars.

Paris, 31 janvier. — En Carélie, on n'enregistre qu'une certaine activité d'artillerie.

L'aviation soviétique a continué ses bombardements.

On a enregistré le passage d'environ 200 avions sur tout le territoire finlandais et notamment sur Tylls, Jargos et Abo.

Au cours de ces raids, 21 avions russes ont été abattus.

Helsinki, 31 janvier. — Le représentant du haut commandement finlandais donne les chiffres suivants constituant en quelque sorte le bilan du bombardement des villes ouvertes finlandaises effectué avec acharnement par l'aviation soviétique.

Depuis le début de décembre, le nombre total de bombes lancées par les appareils rouges a été de 21.000.

407 civils ont été tués au cours des 650 raids qui ont eu lieu.

Jusqu'ici, le nombre d'avions soviétiques abattus est estimé à 300.

Stockholm, 31 janvier. — Des nouvelles du front reçues par le « Swenska Dagbladet » indiquent que la 9me division rouge sur le front de Kuhmo livre assauts sur assauts avec frénésie, afin d'éviter l'encerclement.

La manoeuvre de Sommusalmi paraît avoir été menée avec succès contre cette autre division.

Le même journal signale qu'un grand nombre de troupes russes engagées sur ce front reviennent de Pologne et qu'elles y en ont ramené du matériel qui appartenait aux polonais.

Par ailleurs, elles sont largement pourvues de marks et de roubles.

Une somme de 700.000 marks finlandais a été trouvé sur un espion.

L'Affaire d'Espionnage

Genève, 31 janvier. — La Police Suisse de contre-espionnage vient de faire procéder à une nouvelle arrestation qui est en corrélation avec l'affaire de l'ex-colonel Arthur Ronjallaz, récemment incarcéré à Bâle pour espionnage en faveur de l'Allemagne.

Cette arrestation a causé une pénible impression à Genève, où la famille de M. Mor[illegible] est très honorablement connue.

Frontière suisse, 31 janvier. — On annonce ici que le gouvernement général des provinces polonaises occupées par les allemands a ordonné la réquisition de tous les produits agricoles.

LES MORTS DU JOUR

La Roche-sur-Yon, 31 janvier. — On annonce la mort de Mgr Gustave Lazare, évêque de Luçon.

Le défunt était âgé de 82 ans.

LE PRINCE PIERRE D'ORLEANS-BRAGANCE

Rio de Janeiro, 30 janvier. — Alors qu'il assistait à une séance cinématographique, le prince Pierre d'Orléans-Bragance, prétendant au trône du Brésil, a été pris d'une indisposition et est décédé alors qu'on le transportait à son domicile.

Le prince d'Orléans-Bragance était le fils de l'empereur Pedro II.

L'Amiral Bird a découvert une île et des terres inexplorées

Washington, 31 janvier. — L'on vient d'annoncer que l'amiral Byrd au cours de son voyage d'exploration dans l'Antarctique, a découvert une île et des terres inexplorées.

Londres, 31 janvier. — A la suite de la déclaration faite hier aux Communes par Lord Stanley, Secrétaire d'Etat au War Office, le chiffre précis des pertes britanniques depuis le début de la guerre et jusqu'à la fin du quatrième mois des hostilités a atteint 4 tués ou blessés en action, 719 morts en service actif, à la suite d'accidents ou de maladies, soit en Angleterre soit à l'étranger.

La Conférence Balkanique

Ankara, 31 janvier. — F. Saradjoglou, Ministre des Affaires Etrangères de Turquie, qui doit assister à la conférence des Etats Balkaniques, a quitté Ankara hier soir pour Belgrade.

ECHOS

LA LOYAUTE DE L'INDE [illegible]

En dépit des efforts frénétiques de la propagande hitlérienne pour faire croire à l'univers que l'Inde [illegible] tiennent la domination [illegible] faits nous prouvent chaque jour le contraire.

La contribution spontanée de l'Inde à l'effort de l'Empire est un témoignage des liens étroits qui unissent le peuple indien à la Grande-Bretagne et à l'empire tout entier.

Le dernier discours du Vice-roi a été favorablement accueilli par Gandhi et le parti congressiste et l'on escompte une prochaine entrevue entre le grand leader hindou et Lord Linlithgow.

LA DESORGANISATION DES CHEMINS DE FER DU REICH

L'Allemagne toute entière souffre des conséquences de la désorganisation de ses chemins de fer. Bien que l'on ait réduit non seulement les trains de voyageurs, mais aussi, en dernière nouvelle, les trains de permissionnaires, il n'y a pas assez de wagons pour transporter le charbon et les pommes de terre. Pour tâcher de remédier à la déficience du matériel, l'Allemagne utilisent les wagons de marchandises belges. Elle a également confisqué le matériel polonais. Ils sont en échange d'excellents wagons Pullman de vieux wagons allemands complètement hors d'usage.

UNE VIE BIEN REMPLIE

On annonce la publication, au printemps prochain, d'une biographie de Lord Halifax.

L'auteur de cet ouvrage, M. Campbell Johnson, a déjà écrit une vie de M. Eden. Sa situation de secrétaire politique d'un leader de l'opposition lui permet de se documenter directement. En ce qui concerne Lord Halifax, la matière ne lui manquera pas. Peu d'hommes d'Etat ont eu, à 58 ans, une carrière politique aussi riche et aussi variée ; membre du Cabinet à 41 ans, Vice-Roi des Indes à 45, Chancelier de l'Université d'Oxford à 52, Lord Halifax détient depuis deux ans le portefeuille des Affaires étrangères.

(LIRE LA SUITE EN 4me PAGE)

Ciné-Chronique

AU « PARIS »

PIEGES

C'est encore à un programme hors de pair que nous convie l'aimable et avisée direction du Paris.

A son programme de ce soir est épinglée une production toute récente ; Pièges, qui bénéficie d'une distribution éclatante avec Maurice Chevalier, Pierre Renoir, Eric Von Stroheim, Marie Déa, Jacques Varennes, Temerson, Millie Mathis.

Dans ce film, Maurice Chevalier — notre Maurice national — se présente au public sous un jour nouveau, démontrant ainsi une fois de plus sa grande classe.

Le scénario nous fait vivre une aventure policière, pittoresque, fertile en rebondissements imprévus, qui l'on suit du début à la fin avec un intérêt, une émotion sans cesse accrus.

Les Pirates de l'Air, qui passe en première partie, [illegible] perspectives [illegible].

[illegible] de semaine en perspective pour le « Paris » qui mérite et justifie de plus en plus son qualificatif de « Salle des Succès ».

A l'"Officiel"

DEFENSE NATIONALE ET GUERRE

Service de l'Intendance

Liste, par ordre de mérite, des militaires des sections de commis et ouvriers d'administration [illegible] de groupement spécial [illegible] septembre-décembre 1939, [illegible] de service de l'Intendance [illegible].

[illegible]

PENSIONS CIVILES

Sur le rapport du ministre des Finances, la pension civile ci-après a été approuvée :

Giorgi Pierre Dominique [illegible] principal [illegible] 28 ans, 11 mois, 21 jours [illegible] 25 ans, 12 jours. Pension avec jouissance du 22 février 1939 : 7.740 fr.

A TRAVERS LA CORSE

AJACCIO

CONTRAVENTIONS. — Dominesco Marie Giordan Nénette et Antonelli Marie, pensionnaires de maison de tolérance à Ajaccio, pour infraction à l'arrêté municipal du 1er août 1923 ;

Marfoni Madeleine, journalière à Ajaccio, pour vente de vin à militaire indigène ;

Ancel Baptiste, demeurant à Ajaccio, pour audition d'émissions radiophoniques étrangères en langue française dans un lieu public ;

Carcia Joseph, négociant en bois à Ajaccio et Faubert Bernard, charcutier à Ajaccio, pour tromperie sur la quantité de la chose vendue ;

Lanfranchi Rose et Veuve Coggia, épiciers, demeurant à Ajaccio, pour vente de denrées au dessus de la taxe.

Giovanardi Jeannette, épicière, demeurant à Ajaccio, pour vente de denrée à un prix supérieur à celui habituellement pratiqué.

Mosetti, épicier, demeurant à Ajaccio, pour vente de denrée à un prix supérieur à celui affiché.

Tarre, marchand de bois à Ajaccio, pour tromperie sur la quantité de la chose vendue.

Brunelli Dominique, boucher à Ajaccio, pour vente de viande sans délivrance de bulletin de pesée.

Mattei Noël, demeurant à Bologna, pour stationnement sans nécessité, défaut de plaques d'identité et d'immatriculation et de dispositif lumineux rouge.

Casanatta Antoine, demeurant à Guitera les-Bains pour stationnement sans nécessité et défaut d'appareil avertisseur et d'essuie-glaces.

Murelli Joseph, chauffeur-propriétaire, demeurant Claricie de la Vanna à Ajaccio, pour embarras de la voie publique et défaut de plaque d'identité à véhicule auto.

ETAT CIVIL DE LA SEMAINE. — *Naissances*. — Giabotti Marie Rose ; Rossi Nicot Pierre ; Acconi Madeleine Marie José phine ; Camdini Michelle ; Romero Suarez Manué ; Peri André ; Antoinette Baptistine ; Lucchini Blanche ; Peretti Nelly Marie.

Mariages. — Wingert François et Serchi Antoinette ; Martini Ange et Chiaroni [illegible].

Décès. — Rocchiolelli Jean Dominique ; Giovanti Ange Antoine ; Casalta Pascal ; Veuve Paoletti ; Colonna de Leca Pierre Fortuné ; Batteni Marie Xavière, Veuve Antonini ; Dubois Jean Eugène ; Bartoli Marie, Veuve Renucci.

LA CARTE D'ALIMENTATION. — Les travaux préparatoires pour établir la carte d'alimentation suivent leur cours à la Mairie. La population demande impatiemment cette carte pour plusieurs raisons.

D'abord à cause des faux bruits de disette que l'on a fait courir ; les femmes, au lieu d'acheter un litre d'huile, cherchent à en acquérir un bidon ; elles ont peur du lendemain.

Ensuite à cause du renchérissement des denrées ; la semaine dernière, il n'y avait pas une pomme de terre vieille au marché ; aussitôt les pommes de terre nouvelles de monter de deux à quatre francs le kilo.

Mon Dieu, que la carte d'alimentation vienne vite !

CALVI

DECES. — Notre ami, M. Nardini Louis, secrétaire général honoraire de l'administration préfectorale, juge résident au Tribunal Civil de Calvi, nous communique par [illegible] avec Mme, née Crudelli Antonia, a rendu sa belle âme à Dieu, tout récemment à Bastia, à la suite d'une courte maladie, à l'âge de 72 ans.

Ce fut avec émotion et surprise que la triste nouvelle a été acquise à Calvi. A ses obsèques se pressaient une multitude d'amis et de parents.

Nous prenons largement part au malheur qui frappe Mme Nardini Antonia, son fils Nardini [illegible], son gendre Mme et M. Crudelli Joseph, beau-frère, Officier de la Légion d'Honneur, Médecin Principal honoraire de l'Assistance médicale indigène de la A. T., Conseiller Municipal de Calvi, et les prions de vouloir bien agréer ainsi que tous leurs parents, l'expression de notre profonde et douloureuse sympathie.

— Nous avons eu également à enregistrer le décès survenu à Calvi de notre concitoyen M. Rocle Bovi, jardinier, âgé de 73 ans.

A ses enfants et à tous les parents atteints par ce deuil, nous adressons nos condoléances les plus attristées.

MARIAGE. — Tout récemment a été célébré à Calvi, dans la plus stricte intimité à cause des circonstances actuelles, le mariage de M. Dady Dominique, caporal aux armées, avec Mlle Stéphanie Rocca ; ont signé comme témoins : MM. Millie Lienne, [illegible] de l'enregistrement à Calvi, et Co[illegible] ciale, François, directeur de l'Ecole de garçons de Calvi.

Aux époux nos souhaits de bonheur, et aux deux familles nos compliments.

LA NEIGE. — Elle est tombée en abondance en ville et sur nos montagnes. Ces dernières gardent encore leur manteau blanc. Dans le golfe de Calvi, la mer est démontée.

PROBITE. — Dernièrement un soldat de passage à Calvi, a oublié après avoir fait des emplettes un porte-monnaie contenant une petite somme d'argent, un dixième de billet de la Loterie Nationale ainsi qu'une adresse ainsi libellée : M. Grimaldi, Bar du Vallon, 95, rue d'Endoume — Marseille. Ce porte-monnaie qui a été trouvé dans l'établissement de M. Kralian, Photographe à Calvi, a été remis à la Mairie de Calvi, pour le remettre à son propriétaire.

Toutes nos félicitations à M. Kralian.

OCTROI. — Relevé des versements effectués pendant le mois de janvier 1940 pour le compte de la commune de Calvi : 279 fr. 45.

PEAGES. — Droits de péage pendant le mois de janvier 1940, versés à la recette municipale pour le compte de la commune de Calvi : 2.331 fr. 20.

CORSCIA

CARNET MONDAIN. — Mercredi 24 janvier a été célébré à Corscia le mariage de Mlle Réparate Albertini avec M. Pierre Jean Albertini, caporal-chef aux armées.

Resplendissante de beauté et de jeunesse la mariée a été conduite à l'autel par son cousin, Jean Santoni, adjudant.

Malgré l'épaisse couche de neige qui recouvrait le sol un grand nombre d'invités ont accompagné à la mairie et à l'église les jeunes époux.

Après la cérémonie nuptiale, tous se rendirent au domicile de la mariée où les attendaient un lunch et un repas au menu soigné.

Un bal des plus animés se prolongea très tard dans la soirée tandis que les jeunes époux s'éclipsaient pour cacher leur bonheur vers un éden inconnu.

Au sympathique couple, nos voeux de bonheur et toutes nos félicitations à leurs heureux parents.

MONTICELLO

POUR LA CARTE D'ALIMENTATION

Si ce qui s'est produit dernièrement à Ile-Rousse pour la distribution ou la vente du café — on en avait, paraît-il, reçu 6 balles — devait se reproduire, il y aurait tout intérêt à réclamer la carte d'alimentation qui aurait pour objet principal de régulariser la distribution des denrées... Aucune quantité de café n'ayant été réservée aux épiciers des villages — nous pouvons le certifier en ce qui concerne le nôtre — il y a lieu de croire que, seuls, les habitants de cette ville ont ainsi été servis. Or, nous estimons que si nos soldats sont, face à l'ennemi, égaux devant l'impôt du sang qu'ils sont prêts à verser pour nous défendre, il serait souverainement injuste que leurs familles fussent l'objet de traitements différents en matière d'alimentation.

Nous soumettons ces quelques réflexions à l'examen des autorités responsables.

CARNET ROSE. — Nous annonçons avec plaisir l'heureuse délivrance de Mme Marie Orsini, née Frattacci, qui a mis au monde une poupée prénommée Jeannine Anastasie. La mère et la fille vont bien. Félicitations aux heureux parents et souhaits de longue vie pour la fillette.

AU DEPART. — M. Bobiliani Benjamin, commissaire principal de la marine, est parti pour rejoindre son poste, après quelques jours passés parmi nous.

LA NEIGE. — Elle est tombée en abondance sur la région et si elle a disparu du village et de nos champs, elle recouvre encore les montagnes qui surplombent la vallée du Regino. Le froid a été, les jours derniers, particulièrement vif.

A L'ARRIVEE. — Mme Guerassigh, institutrice intérimaire dans la commune, en remplacement de Mme Bonavita, en congé pour raison de santé. Souhaits de bienvenue.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
22, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone : 2-22
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

Deuil

Mme J.-M. GHERARDI

Mme Jean-Michel Gherardi a rendu sa belle âme à Dieu le 26 janvier, dans sa [illegible] année.

Les obsèques de la vénérée disparue en qui se trouvaient réunies toutes les qualités toutes les vertus de notre Corse, ont été célébrées en l'Eglise paroissiale de Loreto di Casinca, en présence d'une énorme affluence.

Mme. Jean-Michel Gherardi laisse ici-bas le plus vivant, le plus durable souvenir.

Le « Petit Bastiais » présente à M. l'Intendant Général et Madame Joseph Gherardi ; à Mlle Marie Gherardi ; M. et Mme Antoine Gherardi ; le lieutenant et Madame Félix Poli ; Mlles Annette Gherardi et Colette Poli, l'expression de sa respectueuse et douloureuse sympathie.

M. RENE TILLOU

Nous apprenons avec très vif regret le décès, à Amboise, de M. René Tillou, une des personnalités les plus distinguées et les plus sympathiques d'Indre-et-Loire.

En cette cruelle circonstance le « Petit Bastiais » prie les enfants du regretté disparu, M. le Capitaine et Mme André Tillou, et leurs familles de bien vouloir agréer l'expression de ses condoléances émues.

LETTERA DA AJACCIU

Tempu lli caristia ! e donne mancanu di caffè e sta castiga è più seriu che a guerra ; eppo vene scarsu l'oliu e u savone senza cuntà u zuccaru e u sale.

Infine chi so andatu a vede u prefettu per dumandà spiegazione ; u prefettu Petitjean è un brav'omu, ma un n'è micca u padrone di u guvernu.

Pe u caffè, prima c'è vulutu a fa pruvisione per l'armata ; dopu, i battelli hanu caricatu materiale di guerra ; e prestu ci sarà u caffè.

Ma e donne si so impaurite ; avà, invece di cumprà una libra di caffè, elle cercanu a cumpranne dece ; i cumercianti stessi piattanu a marcanzia e tir'e tocca ; una pesta ! è u ciarbellu ch'è culpitu.

C'è dui battelli chì sbarcanu in Corsica ; unu in Bastia un porta che marcanzia ; Bastiacci hanu avutu quaranta [illegible] ; l'altru battellu vene in Ajacciu carcu di suldati senza marcanzia. Beatu a ch'è natu in Bastia.

A parte da u 1 ferragliu, ci sarà un terzu battellu, allora forse andarà meglio l'affare.

A e porte d'i magazzini, c'è centu donne innaltariate ; una s'ha pescatu una buttecchetta in capu ; una vecchia ha avutu un colpu in corpu, anc'un pocu eppo face un figliolu maschiu morta.

Aghi dumandatu ch'elli mettinu a carta d'alimentazione ; s'averà allora poca roba, ma s'averà qualcosa.

A caria è una misura naziunale ; u guvernu un la vole mette per un passà per un povera locu i nemici ; avemu sempre predicatu chì noi eramu troppu ricchi e chì a magnustula ci avemava ; ci semu vantati troppu.

A u mercatu, manc'un pomu vecchiu ! subitamente u pomu novu da 25 soldi, è saltatu a 40 soldi a libra ; protestazione, arrestazione e pesta ; avà i pomi hanu disertatu u marcatu.

Intondu a i macellari, regimenti di donne ; tutte ritte cume figatelli ; parlanu e gridunu ; una ha minatu di cutelletta in d'un occhiu a l'altra ; so arrivata prima ; ma un n'è bera ; o maccuiò ! e tu a furbiaccia d'arrubà stracci ! teni e para.

A sorte d'i mariti è bella trista ; quandu a donna ritorna in casa senza caffè, fate contu di sente u diavule scatinatu ; patinostri di biastemi, rosariu d'insulti, minacce e, quantu volte, colpi ; un inferno, vi dicu.

MAISTRALE

ABONNEZ-VOUS,
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

L'UTILITE DU CONTROLE POSTAL

On sait que le Comité Britannique de la Contrebande exerce son contrôle sur le courrier transporté par les bateaux neutres à destination de l'Allemagne. Cette pratique fut établie durant la dernière guerre et admise en principe par les non-belligérants.

Les chiffres publiés aujourd'hui à Londres prouvent son utilité. Durant la dernière semaine, 86 % des paquets provenant d'un seul pays neutre contenaient des marchandises de contrebande. En un autre cas, 229 paquets qui été sélectionnés au hasard : tous contenaient de la contrebande.

Informations Locales

MEMENTO

1er FEVRIER 1940 : St-Ignace.

1er février 1888. — Ouverture de la ligne de chemin de fer Bastia-Corte.

1er Février 1911. — « Le Petit Bastiais » publie un carnet mondain dont nous reproduisons les premières lignes :

« Samedi soir, la rue Colopella, si peu habituée aux distractions, fut soudain éveillée par les accents redoublés de la musique. Les notes gaies de la « Caroline » frappèrent toutes les oreilles. »

Vous souvenez-vous :

Caroline en bois,
Caroline en fer,
Caroline en fil de fer ?

IL Y A 25 ANS...

Paris, 1er février 1915 (7 heures). — Aucun incident notable n'est à signaler.

Les Tribunaux

PRESTATION DE SERMENT

A l'audience d'hier du Tribunal Civil, présidée par M. Félicien Guidicelli, Président, Me Rinieri, Avoué, a prêté le serment professionnel, en qualité de juge suppléant du 2me Canton de Bastia.

Toutes nos félicitations.

Mlle ROCCABIANCA
Sage-femme de 1re Classe
Ex Sage-femme interne de Maternité
A OUVERT SON CABINET
Boulevard Auguste-Gaudin — BASTIA

Faits Divers

AMPOULE GRILLEE

L'ampoule du réverbère de la rampe qui de la place d'Armes conduit à la rue Campanari est grillée depuis quelques jours.

L. MERCIER
Chirurgien-Dentiste D. F. M. P.
11 bis, Bd Auguste-Gaudin
Téléphone : 4-50
Consultations tous les jours
sauf Samedis après-midi
et Dimanches et fêtes

Réouverture de Cabinet Médical

Le Docteur Joseph ZUCCARELLI a repris ses consultations.

Communications

SYNDICAT AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Réunion générale Dimanche 4 courant à 9 heures 30 dans une des salles de l'école pratique : Questions diverses très importantes.

SYNDICAT OUVRIERS GAZ ET ELECTRICITE ET SERVICE CONCEDE DE BASTIA

Les camarades des syndicats sont priés de se réunir ce soir à 18 heures à la Bourse du Travail : distribution de la carte confédérale 1940, compte rendu financier, questions très importantes à traiter.

Prière d'être exacts.

Pour le Syndicat
S. SARI

CABINET
A L'ART DENTAIRE
16, Boulevard Auguste-Gaudin, 16
BASTIA — Tél. : 472
GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRATIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi.
SAINT-FLORENT : dimanche matin.
Les autres jours à Bastia
NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 16, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

LIRE EN 4me PAGE :
NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

AVIS DE DÉCÈS

Mme Vve Andreani, née Mariotti ; Mme et M. Joseph Mariotti ; MM. Martin et Pascal Mariotti ; Mme et M. Louis Mariotti et leur fils ; Mme et M. Ulysse Andreani ; Mme Vve Agostini, née Andreani ; Mme et M. Guérin Andreani ; Mme Vve Martin Andreani et sa fille ; Mme et le Docteur David Andreani ; Mme Vve Jean-Benoît Orsini, ses enfants et petits-enfants ;

Ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mademoiselle MADELEINE ANDREANI

leur fille, petite-fille, nièce et cousine chérie, décédée le 31 janvier, munie des Saints Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu vendredi à 1 heure 30.

Maison mortuaire : 1, rue Miot.

P. P. F.

La famille ne reçoit pas.

OLMO - TOULON - TOMINO

Mme Vve Nicolas Orlandi ; Mme Vve Antoine Orlandi ; Mme Vve Lambert ; M. J. Vabre et son fils ; Mme et M. Marius Martin et leurs enfants ;

Les familles Orlandi, Paoli, de Bastia ; Orlandi, Paoli de Tomino ; Mariotti, Giafferi, Giudicelli, Vallicioni, Agostini, Andreani, Falcucci d'Olmo, Ottaviani, Rossi de Toulon ;

Ont la profonde douleur de faire part du décès, survenu à Toulon le 24 janvier, à l'âge de 62 ans, de

Monsieur NICOLAS ORLANDI
Agent technique principal en retraite de la pyrotechnie de Toulon

leur époux, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié.

La levée du corps aura lieu à Bastia le samedi 3 février à 8 h. 30, à la paroisse de N. D. de Lourdes.

Les obsèques auront lieu le même jour à Olmo.

Le Capitaine et Madame André Tillou et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part de la mort de leur père

Monsieur RENE TILLOU

décédé à Amboise (I. et L.) le 21 janvier 1940.

REMERCIEMENTS

MORSIGLIA

Mme Veuve Agostini et ses filles, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Monsieur CYPRIEN AGOSTINI
Pharmacien

prient leurs parents, amis et connaissances de trouver ici l'expression de leurs remerciements attristés.

Nouvelles Religieuses

EGLISE DU SACRE COEUR

Ce jeudi soir à 20 h. 30 Veillée Sainte pour les Messieurs et Jeunes Gens, à laquelle sont cordialement invités les Militaires qui pourraient disposer. (Thème de l'Heure Sainte) : « L'inévitable guerre spirituelle et son formidable enjeu ».

Demain, 1er vendredi du mois et Fête de la Purification de la T. S. V., messe de communion générale à 6 h. 30 (pour les Associés de l'Apostolat) et à 8 h. (pour les Dames de la Congrégation).

PAROISSE NOTRE DAME DE LOURDES

Aujourd'hui 1er février, à 16 heures, une Heure Sainte aura lieu afin de hâter la fin de la guerre et la conclusion d'une paix juste et honorable qui suivra la victoire de nos armes.

Neuvaine de N.-D. de Lourdes

La Neuvaine préparatoire à la fête de Notre-Dame de Lourdes commencera demain 2 février.

Les exercices en auront lieu le matin à 7 heures et le soir à 16 heures 30.

Les personnes pieuses sont invitées à faire la Sainte Communion tous les jours de la Neuvaine.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

La Situation

(SUITE DE LA 1re PAGE)

Paris, 31 Janvier. — La Commission Sénatoriale de l'Agriculture M. Queille, Ministre de l'Agriculture, a fait connaître les mesures arrêtées par le gouvernement pour le développement de l'Agriculture :

Libération anticipée des agriculteurs des classes 1912, 1913, 1914 et 1915.

Les chefs d'exploitation appartenant à ces classes seront renvoyés sur leurs terres en congé de deux mois renouvelables.

Les ouvriers agricoles de ces mêmes classes seront mis à la disposition des comités départementaux de la production agricole qui les enverront aux lieux [illegible] trouve en chargement de leur [illegible] maires dans les communes.

Les libérations auront lieu aux dates ci-après :

Classe 1912, 10 février,
Classe 1913, 20 février,
Classe 1914, 25 février,
Classe 1915, 1er mars.

Les artisans des mêmes classes seront placés en affectation spéciale.

Les agriculteurs des classes 1916, 1917, 1918 et 1919 continueront à bénéficier des permissions agricoles et du détachement à la terre dans les conditions précédemment fixées.

LE DISCOURS D'HITLER

(Télégramme transmis en retard)

Au Sportspalast, pour le 7me anniversaire de l'avènement au pouvoir du national socialiste, Hitler a prononcé une harangue.

Dans la première partie de celle-ci, il a dénoncé comme à l'ordinaire, mais avec plus de violence, les injustices du diktat de Versailles qui a morcelé l'Allemagne et l'a réduite à la misère ;

— Les puissances occidentales pensaient pouvoir exploiter le Reich.

« Alors, le national-socialisme est venu qui n'a demandé l'appui de personne, puisqu'on avait toujours tout refusé à l'Allemagne, mais qui a refait une Allemagne forte en ne comptant que sur le travail des allemands, le national-socialisme a refait l'Allemagne et, a dit l'orateur, j'ai dû lui donner une grande armée, afin de la protéger contre l'envie des autres peuples ».

Hitler s'en prend à l'Angleterre et particulièrement à M. Chamberlain qui parle de justice et de religion.

Il rappelle l'étendue des territoires de la Grande-Bretagne et de la France en comparaison de la superficie de l'Allemagne.

Il faudra bien, dit-il, régler cela une fois pour toutes.

Dans la dernière partie de son discours, il a annoncé que le Reich a tout prêt son plan de guerre et il a ajouté que le Reich ne capitulera pas comme en 1918.

DISCOURS DE M. CHAMBERLAIN

Londres, 31 janvier. — M. Neville Chamberlain a prononcé aujourd'hui, comme prévu, au cours d'un déjeuner, un discours [illegible] ments des hostilités.

Parlant de l'armée, le premier ministre a indiqué que l'Angleterre a, actuellement, environ 1.250.000 hommes sous les drapeaux répartis dans les îles Britanniques, en France, aux Indes et dans d'autres territoires d'outre-mer.

Traitant des prétentions de la propagande nazie, déclarant que l'Allemagne contrôle les mers, M. Chamberlain a déclaré qu'il s'agit là de la plus audacieuse affirmation, parmi beaucoup d'autres assertions audacieuses.

Poursuivant son exposé, M. Chamberlain annonce qu'un sous-marin allemand qui s'était livré hier à une attaque contre un convoi a été coulé par les forces navales et aériennes britanniques.

Il s'agissait de la première attaque contre un convoi enregistrée depuis un certain temps.

Contrairement à la tactique appliquée par les allemands, la marine britannique a sauvé la majeure partie de l'équipage de ce submersible.

Le système des convois alliés est utilisé sur une échelle croissante par les pays neutres.

Le Premier a exposé ensuite les progrès immenses réalisés dans le domaine des armements.

M. Chamberlain a mis ensuite en relief que les mesures prises par l'Angleterre ne constituent nullement une menace pour les pays neutres.

De toutes façons, a constaté le Premier, l'Angleterre n'a jamais coulé des navires neutres et n'a jamais sacrifié [illegible] des villes neutres.

SUR MER

Londres, 31 Janvier. — Le vapeur « Giralda », de 2.178 tonnes a coulé hier.

L'équipage est perdu.

Londres, 31 janvier. — Le vapeur britannique « Barrett », de 4450 tonnes, a lancé un S. O. S. indiquant qu'il était en détresse au large de la côte nord de l'Ecosse.

Plusieurs bateaux sont partis à son secours.

Belgrade, 31 janvier. — La délégation économique yougoslave qui a pour mission de mettre au point l'exécution de la commande passée par la Yougoslavie à l'Italie est partie aujourd'hui pour Rome et Milan.

Londres, 30 janvier. — Les statistiques qui englobent le mois de janvier et qui sont publiées aujourd'hui ici, constituent une nouvelle preuve de l'efficacité avec laquelle les convois de navires marchands sont effectués par les flottes alliées.

Jusqu'à ce jour, un seul navire neutre, parmi ceux qui ont participé aux convois alliés, a été perdu.

En regard, les pertes totales de navires subies par les pays neutres atteignent 140 unités.

On sait que les navires marchands anglais et français sont également protégés de façon remarquable.

Dans les convois, les pertes n'atteignent qu'un demi pour 1000.

LES SOUS-MARINS CHASSES DES MERS

On apprend de source autorisée, que pendant ces dernières semaines il n'y aurait eu en mer que deux sous-marins allemands. La vigilance de la Royal Air Force et l'audace des destroyers britanniques ont balayé les mers des pirates. Le mois dernier, deux navires seulement ont été coulés par des sous-marins. On croit cependant que quelques sous-marins sont encore utilisés pour la pose des mines, à la place des hydravions que les attaques de la Royal Air Force ont réduit à l'impuissance.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

[illegible], 31 Janvier. — Un porte-parole du Ministère des Affaires Etrangères a confirmé [illegible] délibérations de la Commission mixte soviéto-mongole et Mandchou-Nippone pour la délimitation de la frontière entre la Mongolie Extérieure et le Mandchoukouo avaient échoué.

Les membres de cette commission ont déclaré qu'ils abandonnaient leurs travaux, étant donné l'impossibilité d'arriver à un accord.

La Commission est donc dissoute.

Buenos-Aires, 31 Janvier. — Deux secousses sismiques ont été enregistrées au cours de la nuit dans la région de Mendoza. On ignore encore l'étendue des dégâts.

Bâle, 30 janvier. — Les « Basler Nachrichten » annoncent qu'un très violent incendie s'est déclaré dans l'ancienne usine métallurgique Arkona, à Dieschau. Les dégâts seraient extrêmement importants.

Washington, 31 janvier. — A l'occasion de son 60me anniversaire, le Président Roosevelt a prononcé un discours.

Washington, 31 janvier. — Le discours prononcé par le Chancelier Hitler à l'occasion du 7me anniversaire de l'avènement du national-socialisme en Allemagne est considéré dans les milieux politiques comme ne présentant aucun intérêt.

Rome, 31 Janvier. — La goélette italienne « Maria », au large de Crete, a été gravement endommagée par suite d'une collision avec le vapeur japonais « Asama Maru ».

« DEVOIR ET PATRIE »

Lettre de M. le Maréchal Pétain à l'auteur

Français !

« Devoir et Patrie », c'est le beau nom d'un livre qui vient pour vous de paraître.

Son titre, son but sont certainement gravés dans vos cœurs.

Il est dédié à M. Edouard Daladier, à M. le Maréchal Pétain qui sont bien, à vos yeux, la personnification la plus émouvante du Devoir et de la Patrie.

Aucun livre n'a plus courageusement et plus clairement démontré les causes réelles des graves ennuis qui troublent notre vie nationale.

Aucun livre n'a mis en relief, avec plus de force de persuasion et de cœur, au moyen de preuves plus saisissantes, les qualités supérieures de la race française.

Aucun livre n'a mieux enseigné le sentiment du Devoir et l'amour de la Patrie, et n'a donné aux Français une telle certitude, si on l'écoute, du retour de notre grande Nation à la prospérité matérielle, à la grandeur morale.

Et surtout sachez bien qu'il n'est pas la voix d'un parti ni d'un homme : c'est la voix de la France qui parle à des hommes libres, dignes et forts.

Dans votre propre intérêt, dans l'intérêt de tous ceux qui vous sont chers dans l'intérêt de votre généreux Pays, il faut donc que vous lisiez et que vous méditiez cet ouvrage présenté, avec intention, sous une forme particulière.

La France vous le demande parce que l'apaisement et la fraternité, les vertus qui rapprochent les hommes comme les peuples imprègnent toutes ses pages.

Les plus éminentes Personnalités ont déjà apporté à l'auteur leur entière approbation.

Texte de la lettre de M. le Maréchal Pétain à l'auteur (reproduite en fac-similé en tête du livre).

« Mon cher Douillet

« Je viens de parcourir pour la deuxième fois votre beau livre sur le « Devoir et la Patrie ». Les citations sont particulièrement bien choisies et donnent à votre thèse une grande force ; mais que de recherches elles représentent !

« L'ouvrage n'a aucun besoin d'une préface, il se suffit à lui-même, d'ailleurs quelles idées autres que celles émises par M. Daladier pourrait contenir une préface ? Je ne me sens pas capable de dire mieux et les répétitions sont plus nuisibles qu'utiles ».

« Donc, restons-en là, car, à mon avis, votre livre est complet, il faut vous garder d'y ajouter quoi que ce soit ».

« Agréez, mon cher Douillet, avec mes sincères compliments, l'expression de mes meilleurs sentiments. »

Signé : Ph. PETAIN

N. B. — Le bénéfice résultant de la vente de : « Devoir et Patrie » est versé, intégralement, pendant la guerre, aux œuvres de secours à nos Soldats et aux Blessés militaires ; ensuite, à des œuvres de bienfaisance. Le répandre, c'est donc faire, à la fois, deux bonnes actions.

En raison des circonstances actuelles, l'auteur a dû éditer lui-même ce livre. Il est ainsi plus près de ses lecteurs : c'est un bonheur pour lui.

En annexe : « Réponse d'un FRANÇAIS à celui qui a écrit « Mein Kampf ».

L'auteur : Compte chèques postaux : Paris N° 247 189.

Chez tous les libraires. Dépôt général : « Maison du Livre Français » 4, rue Félibien, Paris (6ème).

Prix : 18 francs. Par poste : 20 francs.

Voulez-vous des nouvelles du jour
achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
le plus fort tirage
des journaux insulaires
Relié par fil direct avec Paris

La Salle **Le Paris** des Succès

Vous présente ce soir à 21 heures : Le plus grand film policier de l'année : MAURICE CHEVALIER, PIERRE RENOIR, MARIE DEA, E. VON STROHEIM dans

PIÈGES

EN PREMIERE PARTIE : Un film d'aventures :
LES PIRATES DU CIEL
Aujourd'hui, matinée à 15 heures : DEUX GRANDS FILMS :
A VENISE UNE NUIT
avec Elvire Popesco et Albert Préjean
En première partie : L'HOMME AUX CENT VOIX
Et toujours les dernières actualités parues.

Revue de la Presse

INTENTIONS ALLEMANDE ET RUSSE DANS LES BALKANS ?

De la « Libera Stampa » :

Une des intentions de Staline est d'occuper la Bessarabie. La violente guerre déchaînée en Finlande démontre la volonté des Russes d'en finir le plus vite possible dans la région balte pour commencer une campagne contre la Roumanie.

Staline a déjà entrepris des démarches auprès du roi Carol pour la cession « amicale » de la Bessarabie. Aucune conclusion n'est intervenue. C'est ainsi que, sur la demande de Moscou, la diplomatie allemande est en train d'accomplir des efforts à Bucarest pour satisfaire les exigences soviétiques. Le gouvernement nazi, qui n'aime pas trop le roi Carol, serait bien content de faire, aux frais de la Roumanie, un si beau cadeau à Staline, dans le but de renforcer la solidarité entre Berlin et Moscou.

Aucun doute n'existe plus sur la présence de techniciens et de militaires allemands dans les territoires de la Galicie occupés par les Russes. Il reste à préciser le sens de cette occupation. En effet, on se demande si tout cela représente un simple contrôle du chemin de fer qui va en Roumanie ou bien s'il s'agit d'un premier pas vers l'exploitation des puits de pétrole à l'avantage exclusif de l'Allemagne. Une autre hypothèse laisserait entrevoir la cession à l'Allemagne d'un corridor qui permettrait à celle-ci d'assurer ses communications avec la Roumanie et d'exercer une pression directe sur ce pays.

LE DISCOURS DE M. VAN KLEFFEN

De M. Pierre Bernus aux « Débats » :

Dans le discours qu'il a prononcé hier, le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, M. van Kleffen, a dit que, si quelque pays neutre était attaqué, il appellerait le monde entier à la résistance contre une telle action, et il a ajouté qu'on ne peut pas imposer silence à la conscience humaine. Il a certainement raison. Mais la conscience humaine ne doit pas s'émouvoir et s'indigner seulement au sujet des crimes qui pourraient être commis contre des Etats jusqu'ici épargnés. La conscience est une, ou elle n'existe pas. Or, on est choqué par le fait que, dans divers pays, par souci de neutralité, on ne publie pas des informations relatives aux violences allemandes [illegible] gne, même quand elles sont dénoncées par le Saint-Siège. Un tel silence n'est pas défendable ; la neutralité n'a jamais consisté à dissimuler la vérité. Au surplus, quiconque peut être dans la nécessité de faire un jour appel à la conscience humaine doit savoir qu'il la touchera d'autant plus qu'il n'aura pas fermé son cœur aux souffrances des autres. La Pologne, qui a été sauvagement attaquée, sans qu'elle ait rien fait pour cela, a autant de droit à la sympathie de tous les humains, et en particulier, de tous les chrétiens, que les peuples qui seraient à leur tour l'objet d'une agression.

NOUVELLE NON CONFIRMEE

Du correspondant du « Daily Mail » à Stockholm :

Le ministre des Etats-Unis à Stockholm, M. Frédéric Sterling, a envoyé une circulaire à tous les Américains habitants en Suède pour leur demander instamment de retourner aux Etats-Unis. On croit que cette décision a été provoquée par les bruits de concentration de troupes dans le nord de l'Allemagne et par les préparatifs de défense de la Suède.

La lettre ajoute qu'il est particulièrement désirable que les femmes et les enfants quittent le pays. Et elle conclut : « Bien que la situation ne soit pas immédiatement dangereuse, on ne peut rien prévoir de l'avenir. »

A cet égard, il faut mentionner qu'il s'agit des moyens de transport très limités entre la Scandinavie et les Etats-Unis en ce moment. Le prochain navire partant de Bergen, qui est en dehors de la zone de combat, doit lever l'ancre le premier mars.

Eden Cinéma

PRESENTE

Tous les soirs à 21 heures.
Le jeudi matinée à 15 heures
Le samedi matinée à 16 heures.
Le dimanche, deux matinées permanentes :
TINO ROSSI et Conchita MONTENEGRO dans
Les Lumières de Paris
et
Fernandel et Josette Fernandel dans
Josette
Les dernières actualités « ECLAIR-JOURNAL »

000052

RÉGENT CINÉMA cette semaine

PRESENTE

En matinée à 15 heures :
Un film formidable !
avec
John Garfield
dans
JE SUIS UN CRIMINEL
ET
(Les Six Gosses de l'Ecole du Crime)
Au même programme :
Un film poignant !
Kay Francis
dans
SA VIE SECRETE

EN SOIREE A 21 HEURES :
Changement complet de programme :
Un grand film à la Gloire de la Croix-Rouge : [illegible]
Kay Francis
dans
L'ANGE BLANC
Au même programme :
Un film d'aventures et d'espionnage !
avec
Ronald Reagan
dans
SERVICE SECRET DE L'AIR

LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE.

Bibliographie

PIERRE BERNUS

LE DOSSIER DE L'AGRESSION ALLEMANDE

Les prédécesseurs de Hitler. — Les étapes de la destruction du traité de Versailles — De Munich à l'offensive contre la Pologne — Négociation finale : Livre Bleu Anglais, Livre Blanc Allemand, Livre Jaune Français

Un vol. in-8 de la *Collection de Mémoires, Etudes et Documents pour servir à l'Histoire militaire*. Prix : 22 francs

PAYOT, 106, Bd Saint-Germain, PARIS

Dans la « Collection de Mémoires, Etudes et Documents pour servir à l'Histoire Militaire » vient de paraître un ouvrage que le public attendait : « Le Dossier de l'Agression allemande », par Pierre Bernus.

Le but de ce livre, dont l'auteur est à la fois un chartiste et un spécialiste des questions de politique extérieure, est de donner, en un ensemble à la fois clair et aussi complet que possible, tout ce qui est essentiel pour la connaissance des événements qui, après l'accord de Munich, par la destruction de la Tchécoslovaquie et l'agression montée contre la Pologne, ont conduit à la guerre. A cet effet une très abondante documentation a été utilisée. On trouvera en particulier ici les textes capitaux des divers recueils diplomatiques officiels : Livre bleu anglais, Livres blancs allemands, Livre jaune français. Les pièces les plus importantes ont été intégralement reproduites. Elles sont accompagnées des éclaircissements nécessaires pour en rendre la lecture aisée et pour en faire ressortir la signification.

C'est à cette période finale d'octobre 1938 à septembre 1939 que la partie principale de l'ouvrage a été consacrée. A mesure qu'on approche du dénouement, l'exposé devient plus détaillé et la documentation plus développée. En particulier les dix journées décisives, celles qui vont du 23 août 1939 (date de la signature de l'accord germano-soviétique) au 3 septembre (déclaration de guerre franco-anglaise à l'Allemagne) sont étudiées d'une manière minutieuse.

Mais pour faire comprendre les causes réelles et profondes de la guerre, il ne fallait pas se borner à cela. Il était indispensable non seulement de préciser les buts et les méthodes de Hitler et de montrer comment il a procédé à la destruction méthodique du traité de Versailles, mais encore de remonter plus haut et de faire voir comment ses prédécesseurs, dès le lendemain de la paix, ont commencé la besogne et lui ont ouvert la voie. Tel est le but de la première partie du livre. On a pensé que la documentation relative aux événements d'où est sortie immédiatement la guerre pourrait être utilisée avec beaucoup plus de fruit si, sans avoir à se reporter à d'autres ouvrages ou à se livrer à des recherches pénibles on avait sous la main et sous les yeux de quoi s'expliquer non seulement l'évolution de la politique hitlérienne, mais aussi son origine, de façon que fût bien comprise l'unité foncière de l'action allemande. C'est bien le dossier total de l'agression sous une forme à la fois succincte et pourtant complète qui se trouve ainsi constitué.

AU RÉGENT :

L'ANGE BLANC

C'est une noble figure de l'histoire anglaise du siècle dernier que fait revivre le film consacré par William Dieterle à Florence Nightingale, fondatrice de la Croix Rouge pendant la guerre de Crimée.

C'est une poignante odyssée que celle de Florence Nightingale, incarnée par la belle américaine Kay Francis. Florence appartenant à la haute société londonienne lorsqu'elle fut animée du désir de réformer le lamentable système sanitaire des hôpitaux. On la tourna en dérision, mais elle tenait bon. Vint la guerre de Crimée. Avec quelques compagnes de choix, elle suit l'armée anglaise. Il fallut bien céder devant sa courageuse insistance. Elle sauva tant de blessés que les soldats la surnommèrent « L'Ange Blanc ». Ce furent les débuts de la Croix Rouge. Ce film en retrace très humainement l'histoire et jamais Kay Francis ne fut plus émouvante ni plus belle que dans ce film où elle a pour partenaire Ian Hunter et Donald Woods.

Au même programme : Service Secret de l'Air.

Le sujet est neuf. La lutte de la police secrète des U. S. A. et de ces contrebandiers volants a fourni le prétexte de belles scènes d'aviation, de poursuites d'avion à tombeau ouvert et d'effarantes bagarres.

L'Ange Blanc et Service Secret de l'Air un programme de choix que vous ne manquerez pas d'aller voir à partir de ce soir au Régent-Cinéma. — Pellicule.

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

1er FEVRIER 1940

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

J. CATANI
PHOTOGRAPHE
27, Boulevard Paoli — BASTIA
PORTRAITS
MARIES
GROUPES DE NOCE
CARTES POSTALES
PHOTOS D'IDENTITES
AGRANDISSEMENTS
CADRES TOU STYLES
Vente d'appareils et pellicules
Les meilleures Marques
LIVRAISON RAPIDE
D'AMATEURS EN 24 HEURES
OUVERT TOUTE LA SEMAINE

ÉCHOS

SUITE DE LA 2me PAGE

HUMOUR ANGLAIS

Vu sur la vitrine d'une petite poissonnerie, dans une rue de Londres :

« Le commerce continue pendant le remaniement de l'Allemagne »

LES DEUX AJAX

Si l'on pouvait encore douter que la bataille navale de Montevideo fut une victoire éclatante pour le « Graf Spee » (sabordé depuis par un simple effet de sa malchance) il n'y aurait pour s'en convaincre, qu'à regarder un photomontage publié par le « 12 Uhr Blatt » de Berlin.

On y voit le « Graf Spee » suivi des trois « vaincus », l'Exeter, l'Achilles et l'Ajax. Malheureusement, le journal berlinois s'est trompé d'Ajax. Celui qui figure sur la photo est un croiseur de 25.000 tonnes, armé de dix canons de 13,5 pouces. Quelle victoire, en effet, pour le cuirassé allemand s'il avait triomphé de ce puissant navire au lieu d'être battu par un petit Ajax de 6.800 tonnes, armé seulement de huit canons de six pouces !

Une seule difficulté : le grand Ajax fut mis à la ferraille en 1926.

LA CHASSE AUX POULETS

Le Ministère de l'Education Britannique a commencé à recueillir toutes sortes de documents authentiques concernant l'évacuation des enfants et les réactions des petits évacués. Un des plus amusants est une brochure de 20 pages entièrement écrite, illustrée et imprimée par les jeunes garçons de deux écoles.

Des anecdotes prises sur le vif dépeignent les surprises des petits citadins découvrant la campagne. L'un d'eux, par exemple, ayant entendu dire à son hôtesse qu'elle n'avait pas les moyens de manger de la volaille, disparut et revint un moment après, tenant sous le bras deux poulets piaillants. « Où as-tu pris ça ? » — « Tiens, dans le champ à côté. C'est plein de poulets sauvages ! »

LA « MAISON DU CASTOR »

Ce n'est pas le titre d'un roman de Jacques London, mais le nom du club d'accueil qui sera ouvert, à Londres, dès février prochain, pour les soldats canadiens.

Construite sur les plans d'un architecte de Montréal établi à Londres depuis 15 ans, M. Harvey Dowsen, la « Maison du Castor » comprendra une immense salle de réunion, la « Chambre du Conseil », où l'on trouvera livres, journaux, cafés, boissons, « pick-up » pour la danse et toutes les distractions imaginables. Il y aura aussi des salles de bains, un dortoir de secours, de nombreux salons de lecture et de jeux et des bureaux d'information.

Le service sera assuré par un personnel de volontaires féminins avec la direction de Mrs Vincent Massey, la femme du Haut-Commissaire canadien à Londres.

EN VENTE AU « PETIT BASTIAIS »

PASCAL PAOLI
Agostino-Orso Pietri
Giuseppe-Maria Pietri
Jean-François Galeazzi
par Antoine NICOLAI
Préface de Paul Arrighi
Prix : 5 francs.

BOURSE de PARIS

MERCREDI 31 JANVIER 1940

VALEURS	C. J.	VALEURS	C. J.
4 %	74	Air Liquide	1487
4 % 1915	75	Say	739
5 % 1918	76.90	Union Européenne	»
5 % 1920	111.45	La Lucette	»
4 % 1925	102.20	Banque Mexique	266
4 1/2 % 1932 A	83.20	Banque Ottomane	616
4 1/2 % 1932 B	84.20	Fonc. Egyptien	2700
Oblig. Trésor 4 % 1934	835	Wagons-Lits	43
Oblig. Algérie 5 % 1934	878	Central Mining	2756
Emprunt Young	119	Rio	2800
Crédit National 1919	[illegible]	De Beers Ord.	1150
Crédit National 1920	586	Goldfields	480
Crédit National 1923	»	Huanchaca	42.50
Crédit National 1924	»	Malacca Ord.	174
Obligations P. T. T.	505	1/5 Monaco	202.50
Ville de Paris 1871	377	Randmines	1499
Ville de Paris 1928	750	Banque Indochine	6700
Ville de Paris 1930	817	Tanganyika	47.50
Foncières 1930	714	Tram. Shanghai	955
Comm. 1932	784	Lyonnaise Eaux	1095
Banque de France	7830	Elect. Paris	642
Banque de Paris	923	Radio Elect.	190
Crédit Foncier	2625	Bor. Ord.	1360
Crédit Lyonnais	1820	Huta Bankowa	80
Société Générale	735	Saint-Gobain	2390
Suez Cap.	16920	Dist. Indochine	432.50
Suez part.	13175	Cusenier Jne.	»
Est	690	Royal Dutch	64350
Lyon	»	Chem. Fer département.	[illegible]
Midi	702	Saint-Raphaël	4390
Nord	862	**CHANGES**	
Orléans	874	Londres	176,75
Santa-Fé	648	New-York	43,90
Energie Litt. Méditerr.	420	Allemagne	»
Lens	289	Belgique	743
Kuhlmann	776	Espagne	2322
Penarroya	429	Hollande	»
[illegible]	972	Italie	
Schneider	1750	Suisse	989

BULLETIN DE CLOTURE DE LA BOURSE DE PARIS

TENDANCE IRREGULIERE

Paris, 31 janvier. — Cette séance de liquidation a été un peu plus animée que la précédente, mais la tendance est restée irrégulière.

Au marché officiel, nos rentes se sont traitées aux environs des cours précédents.

Par ailleurs, les valeurs bancaires n'ont pas accusé de grand changement.

Dans les groupes industriels, les Electriques ont été quelconques.

Titres de métallurgie et de produits chimiques assez bien orientés.

Internationales diversement traitées.

Le Rio Tinto s'est montré relativement soutenu, mais la Royal Dutch a faibli, de même que les trusts aurifères.

En coulisse, l'activité a été restreinte.

On a noté comme précédemment quelques bons achats en titres de caoutchouc.

La liquidation de fin de mois s'est effectuée très aisément.

Elle a donné lieu à d'assez nombreuses levées de titres.

Le taux des reports s'est établi à un demi pour cent contre 7/8 % au 15 janvier, au marché officiel, et à 5 % contre 5 et demi pour cent, au marché en banque.

ABONNEZ-VOUS AU **PETIT BASTIAIS**
Le seul relié par fil direct avec Paris

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

UN PRECEDENT

La propagande directe qui consiste à jeter des tracts du haut du ciel en territoire ennemi a été inaugurée durant la dernière guerre par l'aviation italienne. En 1917 dix avions italiens franchirent les Alpes — un exploit remarquable avec les appareils du temps — et survolèrent Vienne pour lancer des bulletins où les Viennois étaient invités à constater que la victoire décisive sans cesse promise par les généraux prussiens ressemblait au pain de l'Ukraine : elle n'arrivait jamais.

Les mêmes mots pourraient revenir aujourd'hui à peu de chose près, pour les malheureux Viennois courbés sous le joug hitlérien. De nouveau, on leur a promis la victoire de la plus Grande Allemagne et le pain de l'Ukraine qui doit leur être envoyé par les Russes...

UN PAIR HINDOU A LA CHAMBRE DES LORDS

Le mois prochain, la Chambre des Lords verra siéger parmi ses membres un Hindou, Lord Sinha. Le pair hindou s'est embarqué pour l'Angleterre, où il contribuera à organiser une unité de Croix-Rouge pour les troupes de l'Inde sur le front allié. Sa présence à la Chambre des Lords sera un signe manifeste de la solidarité de l'Inde et de la Grande-Bretagne dans la guerre contre l'hitlérisme.

Salon Recamier
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
Téléphone : 323
COIFFEUR POUR DAMES
TETE ENTIERE
Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure.

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 22, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -20

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 49

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

DEUXIEME PARTIE
L'OEUVRE DE BONTE
I

— On ne se lasse des meilleures choses. Cinq années de la vie que vous supposez m'avaient finalement dégoûtée de la noce... et des amours faciles. Je rêvais de devenir une honnête femme, d'avoir un mari, un foyer, un intérieur et du bien, mais il fallait, n'est-ce pas, mettre la main sur un garçon assez généreux pour oublier le passé... ou mieux encore, assez aveugle pour l'ignorer. Je crus l'avoir rencontré dans ce certain...

— ...Léon Beaumesnil, le frère aîné du chanteur, acheva brièvement André Dercourt.

— Comment ! s'écria la mère Grogne, mais vous savez...

— Bien des choses je vous l'ai annoncé ; mais continuez, continuez.

De plus en plus abasourdie, l'ancienne demi-mondaine, docilement, reprenait :

— Léon Beaumesnil, follement amoureux de moi, et ne connaissant rien de mon passé, allait m'épouser... Il était actif, intelligent... et à défaut de fortune possédait toutes les qualités de ceux qui savent s'enrichir par le travail... Bref mon rêve allait se réaliser... quand la vérité lui fut révélée à mon insu par une de mes anciennes compagnes de plaisir, avec qui j'avais eu des démêlés au cours de ma vie galante... Une rapide enquête permit à Léon Beaumesnil de vérifier les assertions de cette coquine... je l'ai appris bien plus tard... Il ne m'en a rien dit... Je ne devais plus le revoir... pour m'éviter de répondre sa conduite, car, comme un lâche, il quitta Paris et la France pour aller chercher l'oubli au loin... Mais, quelque temps après, je lisais son nom sur les journaux, parmi ceux des passagers engloutis au cours du naufrage du navire qui l'emportait... Toute possibilité m'échappait de le retrouver et de le reconquérir... ce que j'étais bien décidée à faire... Il ne me restait plus qu'à reprendre ma vie de fille galante... en attendant une meilleure occasion qui ne devait jamais se représenter, de sorte que, de déchéance en déchéance, j'allais finir dans la peau de la miséreuse que vous voyez aujourd'hui... Mais, au moment où j'achevais de rouler à l'abîme m'arrivait la nouvelle la plus stupéfiante que je pouvais imaginer : Léon Beaumesnil n'était pas mort... La même femme qui lui avait jadis révélé mon passé l'avait vu, au cours d'un voyage outre-mer, sous d'autres cieux. L'existence d'un homme certainement très riche. Mais, par un raffinement de méchanceté, elle se refusait à me dire en quel pays il vivait et de quel nom il se faisait appeler... pour que je ne puisse pas tenter d'aller réveiller en lui le souvenir d'un amour qui pouvait être demeuré vivace, et en tirer tout le profit que vous pouvez imaginer... Et depuis lors... j'allais vivre avec la déception de ce rêve manqué jusqu'au moment où, dans le chanteur populaire Alexandre Beaumesnil, je découvrais le frère de Léon... Il y a de cela un mois... Je n'étais plus de celles, hélas qui peuvent inspirer de l'amour... Mais Léon était de son côté à l'âge où l'on a cessé d'aimer... Il pouvait revenir en France... et ce jour-là, je pouvais, moi, obtenir qu'il assure une vieillesse heureuse à la femme Beaumesnil, qui le reverrait peut-être un jour. Je tenais un bout du fil bien mince qui m'attachait encore à Léon... Il fallait à tout prix éviter de perdre ce fil... et, pour cela, vivre constamment près du chanteur... connaître les moindres détails de son existence... entendre ce qu'il dirait... lire les lettres qu'il recevrait, que sais-je encore ? C'est ce programme que j'ai rempli, que je remplis toujours à l'heure actuelle... pour un résultat nul peut-être, mais avec un espoir qui me soutient et me donne le courage de vivre encore.

La mère Grogne s'était singulièrement exaltée à mesure qu'elle parlait et André Dercourt qui, sans cesser de sourire d'un air mystérieux, l'avait écoutée avec une profonde attention, la considérait curieusement.

Fallait-il que l'amour de l'argent fût puissant pour avoir donné à cette femme une telle patience, une telle foi en un rêve lointain...

D'une créature aussi cupide on pouvait tout attendre.

Alors, résolu à ne rien lui cacher de ce qu'il savait au sujet de Léon Beaumesnil, il lui apprenait sa mort récente, puis son testament en faveur de son frère, sans même prendre la peine de lui dissimuler l'importance de ce testament.

La mère Grogne avait écouté ce récit avec une déception et une fureur croissantes...

Les paroles de son interlocuteur ne lui apportaient-elles pas l'anéantissement définitif de son beau rêve...

Mais Dercourt concluait en découvrant visible :

— Evidemment vous perdez gros... mais grâce à moi, vous ne perdrez pas tout... Mon plan consiste à intervenir dans les projets stupidement généreux de Beaumesnil avec assez d'adresse pour que j'en profite. Grâce à ce que vous avez pu apprendre déjà... à ce que vous apprendrez encore en continuant votre discret espionnage... la plus part de ces projets ne seront exécutés. Ce sera l'essentiel... J'agirai ensuite en conséquence...

— Oui... mais ça vaut plus de dix mille francs, imagina la mère Grogne, qui venait de contenir sa rage pour songer un peu à son intérêt...

— Diable, vous êtes gourmande !

— Autant que vous, mon petit... Voyons, si je vous indiquais tout de suite le moyen de soutirer avant peu à Beaumesnil, non pas quelques centaines de mille francs par-ci par-là... mais tout ce qu'il tient de son frère... est-ce que vous ne m'en donneriez pas la moitié...

André Dercourt sursauta :

— Vous n'y allez pas avec le dos de la cuiller !

— Vingt millions ! s'écria-t-il, vous n'allez...

— Et il faudra tout donc aussi quelque chose pour les Pommier qui, après ce qui s'est passé hier, pourraient bien nous donner un sérieux coup de main à l'occasion. Mais que vous importe ! puisque vous aurez au moins vos vingt millions et cela avant qu'il soit longtemps... vous ne le regretterez pas... mon idée vaut la vôtre...

L'administrateur colonial eut une petite hésitation.

Enfin, se décidant :

— C'est entendu, accepta-t-il.

Mais en même temps il songeait « la petite » :

(à suivre)

ABONNEMENTS
CORSE .. .. .. — 23 45 49
CONT. et COL. 26 48 94
ETRANGER .. .. .. Coût de l'affranchissement en sus
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.
Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse.
C/C Postaux : AJACCIO : 159

[illegible] ANNEE — N. 202
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
VENDREDI 2 FEVRIER 1940

000053

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI
40 CENTIMES
40 CENTIMES

ADMINISTRATION
DIRECTION ET REDACTION
4, Boulevard du Palais et 1, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 5-28
PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 18, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 52-82 et 52-83
Adresse télég. : Bastiais-Bastia
R. C. N° 2833

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

La Dévolution des Cures

L'évocation récente du conflit politico-religieux surgi en 1759 entre d'une part le gouvernement national et Pascal Paoli, d'autre part l'évêque d'Aléria, Mgr de Angelis et la République de Gênes, conflit confinant au schisme mais heureusement aplani par la prudence temporisatrice du Saint-Siège, a mis en évidence un des motifs, ou, mieux, un des prétextes du conflit : la nomination aux cures en ce temps-là.

D'une manière principale, les cures étaient attribuées, en cas de vacance, au concours. Mgr de Angelis ne se croyant pas en sûreté à Cervione, chef-lieu de son diocèse, résidait à Bastia où il voulait obliger les postulants ecclésiastiques aux cures, à passer le concours. Paoli ne l'entendait pas ainsi : l'Evêque d'Aléria ayant quitté son diocèse administré en son absence voulue et prolongée par un vicaire apostolique, c'est à Cervione et sous le contrôle de ce vicaire que devaient avoir lieu les concours, où les prêtres partisans de l'Evêque et de Gênes ne voulaient pas se rendre, pas plus que les prêtres partisans de Paoli ne voulaient se rendre à Bastia, pour cause, de part et d'autre, d'insécurité présumée et de suspicion légitime quant au résultat de l'examen.

Car ce concours était un véritable examen, ou conditionné par un examen passé devant trois juges synodiaux : un cas de conscience à élucider, un sermon à rédiger, etc. Le plus digne, autrement dit le plus capable, obtenait la cure, qui constituait un bénéfice dans la plupart des cas inamovibles.

Le mot bénéfice ici est pris dans son sens littéral. Si l'on connaît de nos jours quelles paroisses, en dépit de leur importance démographique, sont bonnes, moins bonnes ou médiocres du point de vue temporel, à plus forte raison au dix-huitième siècle où tout un système de redevances, de dîmes, de cens, etc., précisait la valeur de la paroisse postulée. Plus encore que de l'église ou de la paroisse, on parlait du « bénéfice » de cette paroisse, ou de cette église, ou de telle chapelle ou de tel oratoire. Du temps beaucoup plus lointain de Pietro Cirneo, ce chroniqueur nous renseigne sur les luttes, ses propres luttes et déboires, relatifs à l'attribution de certains « bénéfices » de sa région, qui était également celle du Campoloro-Alesani. Filippini n'est pas pareillement muet sur ces histoires de « bénéfices », c'est-à-dire d'attribution de paroisses ou de chapelles pourvues, qui donnèrent lieu à des abus et à des conflits dangereux.

De cette manière principale d'attribuer les cures au 17me siècle, on a de nombreux exemples cités par Mgr Marliani dans la relation de sa première visite pastorale d'évêque de Mariana et d'Accia, faite en 1646, et publiée au Bulletin de la S. S. H. N. de 1890, par les soins du grand érudit V. de Caraffa. Pour chaque paroisse visitée, il indique, entre autres choses, le nom du curé, et la manière par laquelle il a accédé à la cure. Dans la majeure partie des cas, comme il a été dit, c'est par voie de concours, après décès ou démission ou abandon du précédent titulaire.

Mais dans de nombreux autres cas, le titulaire du bénéfice ne se résigne pas à attendre son propre décès ou une obligation quelconque de quitter son poste, et s'arrange pour l'attribuer ou le faire attribuer à un ecclésiastique de son choix, qui, très rarement n'est pas son neveu ou un membre de sa famille. La permutation était autorisée, mais aussi la renonciation du titulaire au profit d'un autre prêtre avec qui il s'était entendu pour lui céder sa place moyennant certains avantages tenant lieu en quelque sorte de pension ou de compensation. Cela était parfaitement toléré. Bien entendu dans ce dernier cas, il fallait que la cure eut un bénéfice assez sérieux.

Le fait était rare car les paroisses, églises ou chapelles pourvues de bénéfices étaient alors particulièrement nombreuses, et, à ce point de dispersion, fort pauvres. L'appel au concours se révélait vain pour ces paroisses trop maigres. L'évêque y nommait directement, s'il trouvait amateur.

On se rend compte qu'en réalité l'Evêque ne disposait pas de droits excessifs ou larges pour les nominations, surtout pour les cures importantes. Il fallait le concours ou bien la cure était dévolue par entente entre le prédécesseur et le successeur. Les bulles étaient envoyées à Rome, qui avait évidemment pouvoir de décision, et l'Evêque pouvait donner son avis à Rome, qui était généralement fort prudent car le Vatican ne récusait pas les dévolutions suggérées. Le clergé était ainsi assez indépendant. Abusa-t-il ou non de cette indépendance, c'est une autre histoire.

L'Evêque préparant et contrôlant le concours, avait par là un moyen d'action, mais dont il se servait également avec beaucoup de discrétion étant donné les réactions dans un pays où elles ont toujours été faciles, et où, par contre au dépit du recours aux puissances partisanes on s'incline avec assez de grâce devant le vrai mérite.

P B

NOTES EN MARGE

JEAN JACQUES ROUSSEAU ET LA CORSE

Votre article fait la somme de ce qu'on doit savoir sur l'intérêt que Jean Jacques Rousseau, à la sollicitation de Buttafoco, et un peu de Paoli lui-même, voulut bien porter à la Corse. On ne saurait être plus complet à la fois et plus précis sur la correspondance échangée à cette occasion. Mais sait-on que le Genevois ne se tint pas quitte envers notre pays avec son projet manqué de Constitution. Celui-ci une fois abandonné, il offrit à Buttafoco d'écrire l'histoire de la Corse ou comme on disait alors de ses Révolutions. Cela résulte expressément d'une de ses dernières lettres que je regrette de n'avoir pas sous les yeux. Qui donc cette lamentable histoire n'aura-t-elle pas attiré : Rousseau, Vigny, Napoléon...

DON JUAN CORSE

Un auteur dramatique italien : Ettore Moschino a porté ce sujet au théâtre en 1911. Sa pièce s'intitulait : Il demone. L'auteur suppose que Don Juan s'est déjà converti. Il vient fuir dans l'île de ses ancêtres les tentations des belles sévillanes. Mais, ô horreur ! Dans son château de Cinarca, au sein de la plus parfaite solitude, son cœur est mis à mal par deux vierges du maquis : On le prend pour le diable. Il est obligé d'aller chercher ailleurs le repos : Le drame, écrit en beaux vers, obtint le plus grand succès sur les principales scènes de la péninsule.

On parle d'une visite de M. Saradjoglou à Paris

Istamboul, 1er février. — On annonce officiellement que les journalistes turcs qui accompagnent M. Saradjoglou à Belgrade, quitteront cette ville le 5 février pour se rendre à Paris.

Sur l'invitation du gouvernement français, les journalistes turcs visiteront notamment la ligne Maginot.

Dans les milieux bien informés, on croit savoir également que, après la conférence balkanique, M. Saradjoglou viendrait à Paris.

FRONT FRANÇAIS

Activité terrestre assez intense surtout de notre côté

Paris, 1er février. — Communiqué numéro 301 du 1er février 1940 au matin : Rien à signaler.

Paris, 1er février. — Communiqué numéro 302 du 1er février au soir : Journée calme dans l'ensemble. Tirs des casemates de part et d'autre sur le Rhin.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 1er février. — Sur l'ensemble du front, la nuit de mercredi à jeudi a été extrêmement calme.

Par contre, durant une grande partie de la journée, l'activité terrestre a été assez intense, surtout de notre côté, puisque nous avons lancé 4 patrouilles qui avaient pour mission de reconnaître certaines positions ennemies dont l'emplacement et l'importance exactes intéressaient particulièrement notre commandement.

Deux de ces patrouilles ont opéré à l'ouest de la Sarre et ont réussi à pénétrer environ à 4 kilomètres à l'intérieur du dispositif adverse en territoire allemand.

Une troisième patrouille a effectué u- Basses-Vosges et a tendu une embuscade reconnaissance dans la région de de dans cette dernière région.

Elle a ramené un certain nombre de prisonniers.

Nous n'avons eu aucune perte.

Aucune activité aérienne.

Luxembourg, 1er février. — L'« Escher Tageblatt » annonce qu'un incident de frontière s'est produit lundi sur la rive droite de la Moselle.

Une mitrailleuse allemande aurait tiré plusieurs balles, en territoire luxembourgeois.

Toujours d'après le même journal, le gouvernement allemand aurait présenté des excuses.

Les aviateurs Russes ont bombardé ...par erreur... leurs propres positions...

La D.C.A. Finlandaise a abattu 5 avions ennemis

Paris, 1er février. — En Finlande, on ne signale pas d'événements bien marqués.

En Carélie, l'artillerie russe a poursuivi ses tirs qui n'ont d'ailleurs été suivis d'aucune attaque contre les îles situées sur le lac Ladoga, mais n'ont eu que des échecs.

Plus au nord, dans la région de Salla, après plusieurs jours d'accalmie, on signale la reprise de violents combats dont l'issue est encore imprécise actuellement.

Tout à fait au nord, dans le secteur de Petsamo, 8 avions russes ont bombardé certains objectifs militaires.

Les aviateurs soviétiques se sont trompés et ont bombardé leurs propres positions.

La D. C. A. finlandaise a abattu cinq avions ennemis.

Oslo, 1er février. — D'après des dépêches d'Helsinki, les bombardements d'hier sur Rovaniemi ont fait quinze victimes, dont deux infirmières.

Une véritable pluie de bombes est tombée sur l'hôpital.

Moscou, 1er février. — Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Leningrad pour le 31 janvier :

L'activité aérienne s'est limitée à des vols de reconnaissance.

VOROCHILOV DANS DE BEAUX DRAPS

Rome, 1er février. — D'après une dépêche d'Helsinki publiée à Rome, le maréchal Vorochilov, commissaire du peuple pour la Défense Nationale, serait tombé en disgrâce, étant donné les résultats désastreux de la campagne finlandaise, dont il est rendu directement coupable.

Staline aurait pris la décision de le destituer de son poste.

LES MORTS DU JOUR

LE GENERAL VINOGRADOV

Copenhague, 1er février. — D'après le correspondant berlinois du « Tidende », le général Vinogradov qui commandait la 44ème division soviétique et dont on avait annoncé la mort, aurait été en réalité exécuté.

« SE TAIRE, C'EST SERVIR.

« TRAVAILLER, C'EST AUSSI SERVIR ».

En Suisse

L'Affaire d'espionnage

Lausanne, 1er février. — De nouvelles arrestations ont été opérées hier soir dans l'affaire d'espionnage dans laquelle est inculpé l'ex-colonel Fonjallaz.

Parmi les personnes arrêtées se trouve notamment René Fonjallaz, âgé de 33 ans, homme de lettres, fils de l'ex-colonel.

On annonce qu'un communiqué officiel sera publié aussitôt que l'enquête le permettra.

Genève, 1er février. — Dans l'affaire d'espionnage allemand, on précise de bonne source que la police s'apprête à incarcérer d'autres personnes.

On ne dissimule pas qu'à Lausanne et à Genève même, cette affaire pourrait bien réserver de nouvelles surprises.

Voulez-vous des nouvelles du jour
achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
le plus fort tirage
des journaux insulaires
Relié par fil direct avec Paris

A propos de Sucre et de Café

On se rappelle qu'il y a quelques semaines des ménagères affolées se répandaient en lamentations par suite de la pénurie de sucre : elles n'hésitaient pas à rafler dans les épiceries tout ce qui leur était offert de cette précieuse denrée : elles en ont acheté à plus de 7 frs le kilog des quantités importantes et elles avaient soin d'en renouveler l'approvisionnement au fur et à mesure de la consommation ; et les marchands ne cessaient pas de fournir ; et puis la justice immanente s'en est mêlée en baissant le prix du sucre : car le sucre a tout de même baissé : on peut s'en procurer à 6 frs 75 et 6 fr. 80 : il est bon de le souligner : les maniaques du stockage outrancier ont été victimes de leur excès de prévoyance ou plutôt de méfiance, de pusillanimité civique ; on nous permettra de ne pas les plaindre.

Pareille mésaventure risque de survenir aux intoxiqués et aux intoxiquées du café lorsque l'Intendance sera en mesure d'en distribuer la part revenant aux éléments civils de l'île : cette conjoncture ne saurait tarder : nous attendons l'événement sans impatience et sans appréhension bien que nous soyons amateur d'un excellent moka ; la privation éventuelle ne nous attristerait pas, car le café ne constitue pas une denrée de première nécessité, pour les personnes qui ont l'habitude de se nourrir, non pas de sorbets, mais d'aliments substantiels : des goûts et des couleurs, il ne faut pas discuter en période de paix naturellement ; en temps de guerre cependant, il y a lieu de s'adapter aux circonstances : cet effort n'est pas considérable, n'est pas bien pénible pour les privilégiés de l'arrière qui, aussi bien ravitaillés que possible, sont à l'abri du danger et même des intempéries.

Il est dans nos habitudes d'exprimer franchement notre pensée, toute notre pensée dans la mesure où nous le permet dame Censure : eh bien, nous sommes au regret de constater — nous n'hésitons pas à le déclarer — que beaucoup de nos concitoyens ne paraissent pas réaliser les difficultés tragiques de l'heure présente si l'on tient compte de la nature de leurs doléances qui sont généralement d'une pitoyable inconsistance ou d'une inconsistante futilité. Manquer de café par exemple — et la chose est moins que certaine — est-ce bien catastrophique, au moment où des millions d'êtres humains, éloignés de leurs foyers sont soumis à des régimes durs, cruels ? Nous avons quelque honte à penser que des français relativement repus nous mettent dans l'obligation de poser une pareille question.

Actuellement, « **SE TAIRE C'EST SERVIR** », avons-nous lu dans le bulletin de la Presse Libre : nous reproduisons volontiers ce slogan à l'intention des concitoyens de bonne foi qui par des paroles imprudentes et acerbes, par des jérémiades intempestives, se font les complices involontaires des techniciens patentés et infâmes du défaitisme et de la trahison.

ANASTASE

La Répartition des Sacrifices dans la Nation en guerre

Par Jean PERROT, Député du Finistère.

Lorsque le 13 courant, M. Hippolyte Ducos, sous-secrétaire d'Etat à la Défense Nationale, me fit part de la bonne nouvelle : « Vous avez satisfaction pour les orphelins de guerre, le décret paraît aujourd'hui à l'**Officiel** », je demeurai sceptique.

Je pensais qu'il ne s'agissait que de la codification de l'instruction ministérielle, datant déjà de quelques jours, et que certains journaux avaient reproduite la veille. Cette instruction concernait l'affectation des hommes de troupes des réserves ayant perdu au cours de précédentes opérations de guerre soit un père et un frère, soit deux ou plusieurs frères. Elle indiquait que « les militaires rentrant dans l'une ou l'autre de ces catégories seraient affectés s'ils appartiennent à la 2me réserve, à une formation du territoire, stationnée dans la zône de l'intérieur, et s'ils appartiennent à la 1re réserve aux emplois les moins exposés des unités dont ils font partie. »

Comme bien l'on pense, ces dispositions ne pouvaient intéresser que des cas extrêmement rares, dont les bénéficiaires éventuels appartenaient déjà, de par leur âge, à la deuxième réserve, et que le reclassement général, actuellement en cours, devait ramener normalement dans les formations de l'intérieur.

Dès lors, ce ne pouvait être qu'une mesure à faible portée, quasi illusoire.

Mais, en lisant le texte paru au **Journal Officiel**, je me rendis compte que, cette fois, les dispositions prévues se révélaient plus efficaces. Le décret du 13 janvier concernant l'aménagement des effectifs stipule, en effet : « Les militaires qui ont perdu au cours de la guerre 1914-1918, d'une campagne sur un théâtre extérieur ou de la guerre actuelle, soit leur père, soit deux ou plusieurs frères, seront, pour leur affectation et leur tour de départ, l'objet de mesures spéciales qui seront précisées dans une instruction ministérielle ».

Nous obtenons donc satisfaction, quant au principe, puisque dans la proposition de loi que j'ai eu l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre, le 30 novembre 1939, je préconisais des mesures particulières en faveur des mobilisés ayant perdu soit leur père, soit deux frères, ou plus, au cours de la précédente guerre. Je faisais remarquer qu'il fallait modifier en ce sens la loi sur le recrutement du 31 mars 1928, « qu'il ne fallait pas perdre de vue que toutes les blessures de l'autre guerre n'étaient pas encore cicatrisées ; que le législateur d'alors n'y avait pas songé puisqu'il ne pouvait supposer que la France aurait à supporter le poids d'une nouvelle guerre à 20 ans d'intervalle ».

En ce qui concerne les modalités d'application qui, d'après le décret feront l'objet d'une instruction ministérielle, nous espérons qu'elles seront imprégnées du même esprit de justice et d'humanité qui a présidé à l'élaboration du décret lui-même, et dont le haut commandement aura certainement à cœur de s'inspirer en ordonnant leur exécution.

A vrai dire, à la suite de l'audience que M. le Président Daladier avait bien voulu m'accorder à ce sujet, le 27 décembre, je pouvais espérer des mesures imminentes en faveur des orphelins de guerre.

Aujourd'hui, elles se réalisent et apportent une lueur d'espoir, un rayon de joie au cœur d'une multitude de mères, tremblantes et éplorées, pour qui, un fils mobilisé dans les unités combattantes, était trop souvent l'unique raison de vivre.

LIRE LA SUITE EN 3me PAGE

LIRE EN 4me PAGE :
NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

UN GESTE BIEN FRANÇAIS

M. Camille Picard, ancien député, conseiller général des Vosges, maire de Lamarche, a adressé au Président Daladier la lettre suivante :

Lamarche, le 31 décembre 1939.

Monsieur le Président,

Ma petite ville de Lamarche, qui a toujours été ardemment patriote, a créé, fin août dernier, un Comité d'Œuvres de guerre (entr'aide aux réfugiés d'Alsace, envois de lainages à nos mobilisés, etc.) que j'ai l'honneur de présider.

Estimant qu'il importe, en même temps de participer directement aux charges de la Défense Nationale, nous venons de décider d'affecter aux bons d'armement, à titre de don définitif à l'Etat (capital et intérêts), la plus grande partie de nos modestes ressources actuelles. A cet effet, j'ai le grand plaisir de vous remettre sous ce pli la somme de dix mille francs.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec l'hommage de la profonde gratitude de nos cœurs lorrains, l'expression de mes bien affectueux sentiments.

Le Maire de Lamarche :
Camille PICARD.

Voici la réponse de M. Edouard Daladier :

Paris, le 12 janvier 1940.
A Monsieur Camille Picard,
Ancien député, Maire de Lamarche.
Cher Ami,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre que vous m'avez adressée contenant une somme de dix mille francs (10.000 Frs) que le Comité d'Œuvres de Guerre de la commune de Lamarche a décidé d'abandonner au profit de la Défense Nationale. J'éprouve une satisfaction profonde à remercier et à féliciter en votre personne tous les membres du comité de ce geste bien français. La confiante approbation des hommes qui par leur dévouement patriotique, contribuent si efficacement à la défense du Pays, m'est particulièrement sensible.

J'ai fait transmettre cette somme à la Caisse Autonome de la Défense Nationale.

Veuillez agréer, cher ami, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Edouard DALADIER.

BOURSE DE PARIS

SEANCE MEDIOCRE

Paris, 1er février. — Le marché s'est montré de nouveau médiocrement animé.

La cote s'est maintenue dans l'ensemble assez près de son niveau précédent.

Au marché officiel, nos rentes sont demeurées calmes, et le seul événement saillant du jour dans le compartiment a été la reprise appréciable de l'emprunt 4 % 1925.

Parmi les valeurs françaises à revenu variable, les banques ont été quelconques et les titres industriels se sont un peu tassés.

Internationales irrégulières.

A noter la reprise du Rio Tinto qui, assez substantielle au début de la séance s'est atténuée vers la clôture.

En coulisse, la dispersion des compartiments continue à nuire à l'activité.

Les dispositions dans l'ensemble ont été assez indécises.

LE BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Paris 1er février. — Au bilan de la Banque de France pour la semaine du 18 au 25 janvier, l'encaisse-or s'élève à 97.267.812.011 francs contre 97.266.717.848 francs.

La proportion de l'encaisse-or aux engagements à vue s'établit à 57.71 % contre 58.23 %.

PERDU

M. Catta Pierre déclare que sa bicyclette qu'il avait laissée devant son magasin, rue Saint-François, a disparu.

Mme Santi, demeurant rue Saint-François, 8, déclare avoir perdu un petit mouchoir en nansouk. Une récompense est offerte à la personne qui le retrouvera.

Paoli Jeannot, employé des Postes, déclare avoir perdu la somme de 200 frs.

M. Gaspari Joseph, demeurant Rond-Point de Ville, déclare avoir perdu la somme de 100 francs.

ECHOS

UN BILAN ELOQUENT

Après cinq mois de guerre navale, voici le bilan respectif de l'Allemagne et des Alliés :

Du côté des alliés, un demi-million de tonnes de marine marchande ont été coulées sur un tonnage total de 24 millions, soit une proportion de 2.08 %.

Rappelons en passant, qu'en l'espace d'un an, la Grande-Bretagne seule peut construire aisément deux million et demi de tonnes marchandes.

Du côté de l'Allemagne, les 4 millions et demi de tonnes navigantes qu'elle possédait en septembre ont été amputées de 140.000 tonnes prises ou coulées et d'au moins 450.000 tonnes embouteillées dans les ports neutres. Soit une perte totale de 600.000 tonnes, représentant 13,3 % du tonnage.

En 1938, les chantiers allemands n'ont construit que 400.000 tonnes en l'espace d'un an.

LA GUERRE ET LA PAIX VUES PAR LORD HALIFAX

Lord Halifax a prononcé récemment à Leeds un important discours, où il définit très clairement et avec une grande fermeté la signification de la politique hitlérienne.

Parlant du développement de la guerre, Lord Halifax fit remarquer que la seule chance de victoire de l'Allemagne résidait dans une guerre rapide dont elle avait déjà laissé passer l'occasion. « Si les nazis ont hésité, ce n'est pas par sentiment mais pour la simple raison qui fait hésiter un travache lorsqu'il a en face de lui quelqu'un qui peut lui rendre coup pour coup. »

Actuellement, son infériorité sur mer, et l'échec de la campagne sous-marine ont conduit l'Allemagne à user de cette arme perfide, la mine magnétique. Mais des contre-mesures sont aussitôt entrées en action et pendant ce temps, la maîtrise des mers britanniques resserre inexorablement son étreinte tandis que l'armée française forme un bastion inexpugnable.

Parlant ensuite de la paix, le Ministre déclara : « La seule raison pour laquelle nous ne pouvons signer la paix demain c'est que jusqu'à présent le gouvernement allemand n'a fourni aucune preuve de sa bonne volonté à réparer les dommages qu'il a fait subir à ses voisins et qu'il n'a pas non plus réussi à convaincre le monde que sa garantie ait plus de valeur que le papier qui la consacre ».

BOURSE de PARIS

JEUDI 1er FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.	VALEURS	C. J.
3 %	73.96	Air Liquide	1494
4 % 1917	77.90	Say	735
4 % 1918	112	Union Européenne	»
5 % 1920	163.40	La Lucette	»
4 % 1925	89	Banque Mexique	275
4 1/2 % 1932 A	83.90	Banque Ottomane	612
4 1/2 % 1932 B	88	Fonc. Egyptien	3798
Oblig. Trésor 4 % 1934	678	Wagons-Lits	43
Oblig. Algérie 5 % 1934	119	Central Mining	2770
Emprunt Young	53	Rio	2835
Crédit National 1919	568	De Beers Ord.	1129
Crédit National 1920	522	Goldfields	473
Crédit National 1923	550	Huanchaca	42.50
Crédit National 1924	384	Malacca Ord.	179
Obligations P. T. T.	506	1/5 Monaco	209
Ville de Paris 1871	377	Randmines	1460
Ville de Paris 1929	755	Banque Indochine	6950
Ville de Paris 1930	817	Tanganyika	47.50
Foncières 1930	714	Tram. Shanghai	965
Comm. 1922	760	Lyonnaise Eaux	1165
Banque de France	7790	Elect. Paris	645
Banque de Paris	910	Radio Elect.	180
Crédit Foncier	3640	Bor. Ord.	1382
Crédit Lyonnais	1690	Huta Bankowa	80
Société Générale	738	Saint-Gobain	2390
Suez Cap.	17135	Dist. Indochine	454
Suez part.	13400	Cusenier Jne.	1790
Est	615	Royal Dutch	64600
Lyon	907	Chem. Fer département	274
Midi	795	Saint-Raphaël	4665
Nord	862	CHANGES	
Orléans	874	Londres	176,75
Santa-Fé	660	New-York	43,90
Energie Litt. Méditerr.	618	Allemagne	»
Lens	294	Belgique	743
Khulmann	787	Espagne	2336
Penarroya	426	Hollande	»
Gafsa	948	Italie	»
Schneider	1765	Suisse	990

RHUMATISMES NEVRALGIES-MIGRAINES
sont calmés immédiatement par le
REXYROL
Les cachets de Rexyrol Chatelain facilitent la diurèse et le fonctionnement des reins, et l'Urodonal dissout définitivement l'acide urique. Tes pharm. ou Ets Chatelain, 2, Rue de Valenciennes, Paris.
CHATELAIN, la marque de confiance
R. D

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

1er FEVRIER 1940

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE
STROMBONI
Opticien-Spécialiste
Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

Salon Récamier
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
Téléphone : 223
COIFFEUR POUR DAMES
TETE ENTIERE
Peintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure.

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 32, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -20

AVIS

NOUVEAU REGLEMENT de la

LOTERIE NATIONALE

A dater de la 18e Tranche et pendant le cours de l'année 1940

A CHAQUE TRANCHE :

1 Lot de	5.000.000 de Frs
2 Lots de	1.000.000 de Frs
4 Lots de	500.000 Frs
10 Lots de	100.000 Frs
20 Lots de	50.000 Frs
100 Lots de	10.000 Frs

et plus de 210.000 autres lots

1.000.000 SEULEMENT DE BILLETS AU LIEU DE 1.500.000

DONC

Toujours 1 chance sur 5 de gagner et

50 % DE CHANCES SUPPLEMENTAIRES DE GAGNER

UN DES GROS LOTS

ET LE PRODUIT NET DE LA LOTERIE NATIONALE EST TOUJOURS AFFECTE AU FONDS DE SOLIDARITE NATIONALE

BULLETIN D'ABONNEMENT AU

PETIT BASTIAIS

Chèque Postal — AJACCIO : 152

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal LE PETIT BASTIAIS à partir du 193 (2)

Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3) ....

en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms ....

Profession ....

Adresse ....

(1) Biffer les formules inutiles ;
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;
(3) Corse : Un an, 90 fr. ; Six mois, 46 fr. ; Trois mois, 25 fr. ; Continent et Colonies : Un an, 94 fr. ; Six mois, 48 fr. ; Trois mois 26 francs.
(4) Biffer la formule inutile.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « Refusé ».

En vente à la librairie du PETIT BASTIAIS

PASCAL PAOLI

Agostino-Otto Pietri
Giuseppe-Maria Pietri
Jean-François Galeazzi
par Antoine NICOLAI
Préface de Paul Arrighi
Prix : 5 francs.

A CORSICA

PAESE PER PAESE
par MAISTRALE
Prezzu : 10 franchi.

Toute la correspondance concernant le Journal et l'Imprimerie doit être adressée impersonnellement à M. le Directeur du :

PETIT BASTIAIS

Le Gérant : Henri POLI
Imprimerie du « Petit Bastiais »

ABONNEZ-VOUS,

DONNEZ VOTRE PUBLICITE

COMMANDEZ VOS IMPRIMES AU

PETIT BASTIAIS

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 50

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

DEUXIEME PARTIE
L'OEUVRE DE BONTE
I

— Gosse... tout ce que je donnai à son avoir de ton esprit... J'ai bien des chances de le retrouver le jour où je n'aurai à délivrer ton billard... ce qui, ne traîne pas, je te le garantis.

Puis, tout souriant, il demanda :

— Eh bien, cette idée, mère Grégoire ?

— La voici...

Et la vieille ouvreuse, toujours d'ailleurs plus étouffée que jamais, se mettait à dire des choses sans doute fort intéressantes car, à mesure qu'elle parlait, André Dernont devenait de plus en plus sérieux...

II. — Gabrielle Croizy

L'entrée des artistes de la Comédie-Française, un soir de représentation, est loin d'être aussi défendue que celle de la plupart des théâtres parisiens où, d'ordinaire, un cerbère peu accueillant répond aux gens inconnus de lui qui manifestent le désir de se rendre auprès d'un comédien ou d'une comédienne, que l'accès des coulisses est rigoureusement interdit aux personnes étrangères à l'administration du théâtre.

Dans la maison de Molière, il est loin d'en être ainsi, à telles enseignes que l'on dispose, pour pénétrer dans le sanctuaire de Thespis, de deux entrées au lieu d'une, celle qui donne sur la place du Palais-Royal et celle qui fait communiquer le premier étage du théâtre avec le foyer des artistes.

Que l'on s'adresse au concierge de l'une ou à l'huissier de l'autre, il suffit de prononcer le nom d'un des comédiens de la maison pour que, devant ce nouveau « sésame », la porte s'ouvre toute grande, accompagnée quelquefois — oh ! pas toujours — du sourire dudit concierge ou dudit huissier.

L'inconvénient de cette trop grande facilité d'accès dans les locaux avoisinant la scène est qu'ils sont souvent envahis par une foule de gens que la seule curiosité y attire, et aussi que les comédiens sont maintes fois dérangés en des moments où ils aimeraient infiniment mieux qu'on leur laissât la paix.

Qu'on veuille bien se mettre un instant à la place de l'artiste qui, incarnant un personnage de premier plan, a besoin, durant toute une soirée, de concentrer sa pensée sur son rôle, parfois même d'en repasser le texte, et qui voit soudain sa loge forcée par un visiteur, souvent indifférent, venu le « taper » de places pour une prochaine représentation, ou seulement attiré par le délicieux mystère entourant les coulisses d'un grand théâtre...

Il y a de quoi surexciter les nerfs des gens les plus calmes, et Dieu sait si les comédiens sont des êtres nerveux, du moins dans l'exercice de leur art.

Tel était l'état d'esprit de la belle Gabrielle Croizy, à qui, au cours d'une représentation du « Misanthrope », où elle faisait Célimène, on remettait, pendant le premier entr'acte de l'immortel chef-d'œuvre de Molière, une superbe corbeille accompagnée d'une carte de visite ainsi libellée :

Jules LESTAMPOIS
négociant

et sur laquelle, après ces trois mots, étaient tracées ces quelques lignes : « Présente ses respectueux hommages à Mlle Gabrielle Croizy et la prie de vouloir bien le recevoir quelques instants. Il attend sa réponse au foyer des artistes. »

Aussi, après avoir lu cette demande, au demeurant fort correcte, la jolie comédienne occupée à remettre un peu de fard sur ses joues, criait-elle sans la moindre aménité à son habilleuse, qui avait cru pouvoir se faire la messagère du dénommé Jules Lestampois :

— Ah ça ! Aglaé ! vous vous fichez de moi, ma fille ! Vous savez bien que je n'aime pas recevoir pendant les représentations. Seul le comte de Vernières a cette permission, et encore à condition de ne pas en abuser, et vous avez le culot de m'apporter une demande d'audience immédiate.

— Mais, mademoiselle, répliqua l'habilleuse, mentant effrontément, je ne savais pas qu'il s'agissait d'une visite. Je n'ai pas lu ce qu'il y avait sur la carte de ce monsieur. Je n'ai accepté que de vous remettre des fleurs, ce qui m'arrive fréquemment, et c'est tout.

— Vous avez sans doute accepté aussi le billet de 20 francs qui sert en ce moment de la poche de votre tablier ? ricana ironiquement Gabrielle Croizy.

— Oh ! madame.

— Et vous voudriez me faire croire que vous n'êtes au courant de rien ! continua la comédienne en s'emportant tout à fait. Vous me prenez donc pour une tourte, Aglaé quoi qu'il en soit, allez dire à ce monsieur que je ne serai pas visible avant le prochain entr'acte. Et encore je ne sais pas ce qui me retient de vous envoyer promener tous les trois, vous, lui et ses fleurs.

— Oh ! de si belles azalées ! minauda Aglaé, qui connaissait à fond le caractère de Gabrielle Croizy et savait parfaitement que sous des dehors parfois vulgaires elle cachait un cœur d'or et savait à l'occasion se montrer fort aimable avec ses admirateurs les plus inconnus.

— Oui elles sont belles, c'est vrai, et ce monsieur Lestampois a dû s'en coller la pour cinquante louis, sans compter la corbeille... qui en vaut autant. Il y a des gens qui ne savent que faire de leur argent. Enfin j'en suis pour ce que j'ai dit. Au prochain entr'acte je le recevrai, non pas au foyer, mais ici. J'ai dit... sauvez-vous.

L'habilleuse ne se le fit pas dire deux fois et dégringolant quatre à quatre l'escalier des loges, elle s'en fut retrouver au foyer des artistes un assez gros monsieur, au visage bien plein, orné d'une paire d'énormes moustaches trop noires et d'une large barbiche de la même teinte... nous devrions dire de la même teinture. Ce monsieur était sanglé dans un habit noir sortant évidemment d'une des premières maisons de Paris et au revers de soie duquel était épinglée une azalée exactement semblable à celles de la corbeille offerte par lui à Gabrielle Croizy.

En voyant venir à lui l'habilleuse, il chaussa vivement dans son œil droit un monocle à bordure d'écaille comme un homme qui se donne une contenance.

Il le fit d'ailleurs avec une gaucherie et une maladresse telles que le monocle retomba presque aussitôt sur son gilet.

En somme le personnage donnait tout l'impression de l'être balourd et épais qui joue au monsieur chic et arrive tout juste à n'être pas grotesque.

— Eh bien ! fit-il vivement à l'habilleuse avec un petit accent fleurant bon les bords de la Garonne.

ABONNEMENTS
CORSE ... 20 45 82
CONT. et COL. ... 26 49 94
ETRANGER ... Coût de l'affranchissement en sus
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.
Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse.
C/C Postaux AJACCIO : 152
40 CENTIMES

62ème ANNEE — N° 284
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
SAMEDI 3 FEVRIER 1940
000055

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI
40 CENTIMES

ADMINISTRATION
DIRECTION ET REDACTION
8, Boulevard du Palais, et
1, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 2-23
PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 18, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 52-82 et 52-83
Adresse télég. : Bastiais-Bastia
R. C. N° 2032

BIBLIOTHEQUE BASTIA

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Les Fregoso

Les Doges perpétuels apparaissent dans l'histoire de Gênes avec Simon Boccanegra, en 1339. Les factions principales, Popolani et Nobles, Guelfes et Gibelins avaient mis en vue quatre familles, les Fieschi et les Grimaldi, Guelfes, les Spinola et les Doria, Gibelins, les uns et les autres, à la tête de la noblesse ou du peuple, suivant leur intérêt. Le peuple semblait aller aux Spinola, qui savaient le flatter le mieux. Les nobles gardaient ainsi la réalité du pouvoir quand le peuple s'empara du gouvernement sous un chef. Guillaume Boccanegra, tenu en échec par les capitaines de la ville, Doria et Spinola. Une élection eut lieu qui nomma Simon Boccanegra, non Abbé du Peuple, mais Doge, avec l'appui de la faction gibeline.

Il dut bientôt céder le pouvoir à deux successeurs dont le dernier se démit en faveur du duc de Milan, représenté par le marquis Pallavicini. Boccanegra, réélu doge, fut empoisonné dans un festin et un marchand gibelin, Gabriele Adorno, fut nommé à sa place, remplacé (1370) par un gibelin, Dominique Fregoso, le premier d'une série de treize doges de la même famille, qui se succédèrent, alternant, le plus souvent avec des Adorno, pendant près de 150 ans.

Le premier Campo Fregoso qui devait entrer en relations directes avec les Cor[...] le plus grand personnage de cette famille ; il fut élu en 1415 et resta six ans en charge. Tomaso, affectant le plus grand dédain des honneurs, se fit porter au pouvoir par une manifestation populaire, unissant à ses partisans ceux des Adorno. Aussi attentif à faire apprécier son administration qu'il avait montré peu de scrupules à s'élever, il fit oublier, dit l'historien, « par les services qu'il rendit à l'Etat les moyens par lesquels il était parvenu à le gouverner ». Il reprit divers territoires dont les états voisins, profitant des troubles s'étaient emparés, réduisit les impôts, amortit les dettes publiques. Il en paya, dit-on, de ses propres deniers, soixante mille écus (ce qui représenterait pour nous, au taux actuel, une vingtaine de millions), preuve à la fois de sa grande générosité et de sa grosse fortune. Ses ennemis, que les Adorno allèrent rejoindre après avoir facilité son élection, se liguèrent avec le duc de Milan qui, aidé du marquis de Montferrat, marcha contre Gênes. Fregoso leur fit face et ils n'aboutirent qu'à occuper quelques places lointaines et secondaires.

Quand Alphonse V d'Aragon tenta de faire valoir ses droits sur la Corse, s'emparant de Calvi, assiégeant Bonifacio, il emprunta à Lucques sur sa vaisselle et ses pierreries, équipa une flotte sous les ordres de son frère Battista et fit lever le siège.

Le duc de Milan et ses alliés étaient plus dangereux ; vainqueurs dans un combat naval devant Gênes, ils rendirent la position de Tomaso intenable. Il sut se soumettre avec dignité et se retira dans la principauté de Sarzana qui lui était offerte, pour y attendre patiemment l'heure favorable d'un retour.

Il avait trouvé en Corse un homme dont il apprécia la tournure d'esprit et les moyens, Ambroise d'Omessa, évêque d'Aléria depuis 1412, et de leur rencontre datent des relations et une véritable collaboration. Elles comportent une étude dont nous avons aujourd'hui les éléments.

Entre temps, Othon Colonna, Martin V, devenait Pape le 6 janvier 1425, et six ans après Eugène IV lui succédait. Originaire de Sarzana, très dévoué à Campo Fregoso, ce pape facilita sa politique que l'évêque Ambroise représentait en Corse. En 1436, Tomaso Fregoso revenait à Gênes où il eut vite fait de s'installer au palais ducal. Cinq ans après, une sédition lui faisait céder le pouvoir à huit capitaines de la Liberté, nobles et Popolani par moitié, ne pouvant s'entendre, ils firent abroger leurs pouvoirs. Quatre ans après, Jano Campo Fregoso, neveu de Thomas, gouverneur de la Corse de 1438 à 1443, était élu doge. Ses frères Ludovico, puis Pietro, lui succédèrent pendant dix ans, jusqu'à la venue de Charles VII. A son départ, Ludovico est réinstallé dans sa fonction ou Paolo Fregoso, archevêque de Gênes, lui succède.

François Sforza, duc de Milan, reprit de 1464 à 1477 la souveraineté de Gênes qu'avaient eue ses prédécesseurs, les Visconti. Deux ans après Battista Fregoso était doge remplacé en 1483 par son frère Paolo. Après lui, c'est Giovanni qui avait épousé, en 1480, Alda, fille et seule survivante des enfants de Jean-Paul de Leca, et après Giovanni est doge son frère Ottaviano.

De telle sorte que cette famille avait dirigé Gênes pendant plus d'un siècle, interrompue seulement par la venue d'un roi de France et de deux ducs de Milan. On ne retrouve plus ce nom illustre sur la longue liste des doges désormais biennaux, qui se succèdent de 1528 à 1814. Un Doria l'était en 1793. Ils ne furent du reste que cinq ou six de cette famille et à de grands intervalles, et ils ne gouvernèrent pas l'Etat avec une autorité comparable à celle des Campo Fregoso.

des points de vue différents, tenu les premières places à Gênes, eurent toutes deux des alliances avec les seigneurs de Leca, en Corse, les Doria, par un double mariage dont on retrouve la trace sous le manteau d'hermine des princes de Melfi, où figurent les armoiries des feudataires de Leca.

P B

« SE TAIRE, C'EST SERVIR.
« TRAVAILLER, C'EST AUSSI SERVIR ».

Allemagne

Violentes Explosions dans des dépôts de munitions

Bâle, 2 février. — On a perçu cette nuit de violentes explosions venant de quelque 15 kilomètres en territoire allemand.

On suppose que des sinistres ont éclaté dans des dépôts de munitions.

Les explosions ont été suivies d'un immense incendie et de fusées lumineuses.

On a alerté les pompiers.

27 exécutions capitales

Frontière allemande, 2 février. — 27 exécutions capitales ont eu lieu durant le mois de janvier en Allemagne.

Le nombre total des condamnations à la peine de mort a atteint 41.

A LA PRESIDENCE DU CONSEIL

Paris, 2 février. — M. Daladier a conféré successivement cet après-midi avec MM. Charles Pomaret et Alphonse Rio.

Paris, 2 février. — M. Edouard Daladier, Président du Conseil, a reçu à la fin de l'après-midi le Général Nollet, Grand Chancelier de la Légion d'honneur.

FRONT FRANÇAIS

Rien n'annonce des opérations de grande envergure

Paris, 2 février. — Communiqué numéro 303 du 2 février 1940 au matin :

Rien à signaler.

Paris, 2 février. — Communiqué numéro 304 du 2 février au soir :

Rien à signaler.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 2 février. — L'activité terrestre a été assez réduite durant les dernières 24 heures sur toute l'étendue du front.

Du côté français comme du côté allemand, on consolide les positions.

Le dispositif général de l'ennemi reste le même et les mouvements de troupes, d'ailleurs peu importants signalés ici et là, ne permettent pas d'affirmer que des opérations immédiates de grande envergure vont se déclencher.

SUR MER

Londres, 2 février. — On annonce que le vapeur norvégien Fingal, de 1600 tonnes, a coulé au large de la côte d'Ecosse, à la suite d'une explosion.

L'équipage a été sauvé.

Le vapeur danois Fidar a heurté une mine hier et a coulé.

Huit hommes ont été sauvés.

Il y a quinze manquants.

La résistance victorieuse des Finlandais s'affirme de toutes parts

Paris, 2 février. — En Finlande, les opérations militaires se poursuivent à un rythme très inégal.

Dans l'isthme de Carélie, les Soviets ont lancé quelques tirs d'artillerie sans dégâts importants.

Au nord du Lac Ladoga, il se confirme que les troupes russes sont toujours encerclées, bien qu'elles se défendent très courageusement.

Dans le secteur de Kymoniomi, les finlandais ont remporté des succès en dispersant un bataillon de skieurs sibériens.

L'activité aérienne a été très faible.

L'aviation soviétique a bombardé violemment la ville de Romaniemi.

En Laponie, deux avions ennemis ont été abattus.

Moscou, 2 février. — Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Leningrad pour la journée du 1er février :

Rien d'important à signaler sur le front.

L'aviation a effectué des vols de reconnaissance et attaqué des objectifs militaires.

Le communiqué affirme en conclusion que trois avions finlandais ont été abattus au cours de ces attaques.

Helsinki, 2 février. — Après une préparation de 6 heures par l'artillerie, les russes ont violemment attaqué hier en plusieurs points du front de Carélie.

Toute la nuit, les troupes rouges ont essayé d'avancer, soutenues par leur artillerie, mais elles ont pu être repoussées.

Paris, 2 février. — L'œuvre française des sections sanitaires automobiles du front a remis aujourd'hui à M. Holma, ministre de Finlande, une automobile sanitaire destinée à la Finlande.

M. Pierre Dailly, vice-président du Conseil Municipal, assurant l'intérim de la Présidence, représentait la ville de Paris à la cérémonie.

Helsinki, 2 février. — L'aviation soviétique a repris aujourd'hui ses bombardements massifs des villes ouvertes.

Les agglomérations de la Finlande méridionale ont été, une fois de plus, particulièrement visées.

Vingt villes, dont Abo, et des villages, ont été bombardés.

A Helsinki, une deuxième alerte a été donnée dans l'après-midi.

Les avions soviétiques ont survolé la banlieue, mais ils ont été chassés par l'aviation finlandaise.

Helsinki, 2 février. — La délégation travailliste anglaise, présidée par Sir Walter Citrine, a quitté aujourd'hui Helsinki pour Stockholm.

LIRE EN 4me PAGE :

NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

Dans les Commissions Parlementaires

Paris, 2 février. — M. Edouard Daladier a reçu ce matin la sous-commission de l'armement.

M. Paul Bernier, président de la Sous-Commission, a exposé les raisons et le but de l'audience qu'il avait sollicitée au nom de la sous-commission.

Dans une longue et loyale conversation, les membres de la sous-commission ont fait le tour des questions techniques les plus urgentes.

Les membres de la Commission se sont engagés à garder le secret le plus absolu sur le caractère et les résultats de cette conversation, ainsi que de celles qui suivront.

Le Président Daladier a promis à la sous-commission de se mettre à sa disposition tous les mois pour les échanges d'idées dont il admettait à tous les points de vue l'utilité et l'importance.

Les atrocités nazies en Pologne

Rome, 2 février. — L'ambassadeur de Pologne à Rome a remis au ministre des Affaires étrangères d'Italie un rapport officiel sur l'état de choses existant dans la partie de la Pologne occupée par les allemands.

Ce rapport estime à 15.000 le nombre des dirigeants polonais exécutés par les allemands.

La Famille et non l'Ecole contre le travail manuel en Corse

Nous voudrions être d'accord avec notre confrère « La Dépêche de la Corse » en ce qui concerne l'Ecole et ses répercussions sociales, car la thèse qu'il soutient à ce sujet dispense de tout effort de réflexion dans l'examen des causes éventuelles de la crise de production laborieuse : l'Ecole, d'après lui, serait à l'origine de la désorganisation économique ; il s'agit là d'une exécution par trop sommaire, ou plutôt d'une solution de paresse adoptée en vue de résoudre un problème relativement complexe.

L'école d'aujourd'hui accomplit, d'après nous, de façon satisfaisante la mission assez restreinte qui lui est dévolue, celle d'instruire, et d'enseigner les méthodes de travail intellectuel : lui est-il possible de déborder le cadre à elle imparti, en s'occupant par exemple de l'éducation morale des enfants ?

Nous ne le croyons pas étant donné l'importance et la délicatesse d'une tâche incombant à des éducateurs attitrés, autorisés, parmi lesquels il convient de placer au premier rang les chefs de famille : le père et la mère de famille ont le devoir entr'autres de guider, de diriger leurs enfants vers la carrière appropriée à leurs aptitudes physiques et même intellectuelles et de nature à leur assurer le lendemain, à les protéger contre l'emploient, au prix des plus durs sacrifices, à mettre leur progéniture à même de soutenir avec succès la lutte pour la vie.

Comment s'exerce l'influence familiale ? Elle ne s'exerce pas généralement dans le sens souhaité par notre confrère ajaccien : le chef de famille (agriculteur, viticulteur artisan, berger) n'a qu'une crainte, celle de voir ses fils suivre la voie, pénible, dure, énervante souvent qu'il lui-même s'est engagé, croit-il, pour son plus grand malheur : et il le répète et il le proclame à tous propos, à tout venant ; dans son esprit simpliste s'ouvrent les perspectives mirifiques de fonctions largement rétribuées et bien cotées, de retraites bienfaisantes et tutélaires : « oui, mon fils aura tout cela avec en plus la considération déférente de ses compatriotes : oui, mon fils sera ce que je n'ai pas été » ; et si ce dernier encore enfant, élève, me dire parfois en rentrant de l'école que le maître a parlé, au cours d'une de ses leçons, au cours d'une explication de texte, du charme, de la grandeur, de la noblesse de la vie champêtre ou du travail manuel, il est brusquement interrompu par des sarcasmes paternels : « il en a de bonnes ton instituteur, ton professeur : pourquoi a-t-il lui-même déserté la terre, l'atelier ? Il a eu raison d'ailleurs ; car la terre, fils, est non pas une mère nourricière mais une marâtre par trop parcimonieuse, avare ; et l'artisan de son côté, est aussi un damné de la terre, condamné sans aucune satisfaction aux travaux forcés à perpétuité ».

L'enfant devenu jeune homme suivra d'autant plus volontiers les conseils paternels que ceux-ci lui permettront de visiter des pays lointains, des milieux plus faciles et plus fortunés que l'humble région rurale où l'existence est âpre, difficultueuse, et les moyens d'arriver très limités.

L'Ecole en Corse, même l'école pratique, même l'école d'agriculture qui forment les artisans et les agriculteurs, ne saurait endiguer ce débordement de fonctionnarisme et d'arrivisme que l'on voit sourdre violemment au foyer familial.

ANASTASE

HORRIBLE DÉCOUVERTE dans un appartement bastiais

Mme Marie Mary, âgée de 44 ans et son fils Pierrot, âgé de 9 ans, ont été trouvés morts à leur domicile, 2, rue N.-D. de Lourdes.

Le décès remonte à une dizaine de jours.

Le Parquet, le médecin-légiste et la police se sont transportés sur les lieux pour procéder aux constatations légales.

On n'est pas encore fixé sur les causes de cet étrange et double décès.

Nous nous empressons d'ajouter qu'il s'agit, non pas d'un drame, mais d'un épouvantable accident, attribué à des émanations de gaz délétère ou à une intoxication alimentaire.

On se perd en conjectures à ce sujet : l'autopsie révélera probablement la troublante réalité.

On connaît déjà la raison pour laquelle les voisins ne s'étaient pas inquiétés de la disparition de Mme Mary et de son enfant : celle-ci leur avait annoncé qu'elle se proposait de partir le lendemain avec son fils à Ajaccio où M. Mary se trouve en garnison.

Mais, l'infortuné mari privé depuis plus d'une semaine des nouvelles de sa famille, a chargé un de ses camarades de porter une lettre à son domicile : ayant trouvé porte close et ne recevant aucune réponse, le permissionnaire eut l'idée d'aller voir la sœur de Mme Mary, laquelle avait été mise au courant aussi du projet de départ pour Ajaccio : après explications, on se décida à forcer la porte de l'appartement Mary : et l'on fit l'horrible découverte.

Nous nous inclinons avec émotion devant les malheureuses victimes et présentons à M. Mary et à sa famille nos vives condoléances.

En Suisse

L'Affaire d'espionnage

Arrestation d'un allemand

Genève, 2 février. — Le sujet allemand qui a été arrêté en même temps que l'ex-colonel Fonjallaz, accusé d'espionnage, est un nommé Steinweg, fils du propriétaire d'une fabrique de tissage de Stühlingen, dans le Duché de Bade.

Il était marié à une Suisse et demeurait en territoire helvétique.

En ce qui concerne l'ex-colonel, il faut rappeler qu'il était en relations suivies avec la Heimwehr, dont le dirigeant Holner habitait le canton de Berne.

Il était également lié avec le front national du nommé Holner.

Plus tard, Fonjallaz entra en relations plus étroites avec le parti national socialiste allemand, organisation à laquelle il était affilié.

LES MORTS DU JOUR

LE SENATEUR COURTIER

Chaumont, 2 février. — M. Joseph Courtier, ancien sénateur de la Haute-Marne, est décédé cette nuit à son domicile, à Chaumont.

Il était né en 1874.

000056

Une manœuvre allemande qui doit être déjouée

Contrairement aux bruits que répand actuellement la diplomatie hitlérienne c'est bien le Reich qui a violé la déclaration franco-allemande du 6 décembre 1938.

prit des accords de Munich et de la Après avoir sans succès. — car c'était vraiment trop gros — tenté de prouver que l'Angleterre et la France étaient responsables de l'agression du Reich contre la Pologne et par suite, de la guerre, la propagande allemande a adopté, depuis quelque temps, un nouveau thème dont elle attend sans doute de meilleurs résultats.

Pour être plus insidieuse, cette nouvelle manœuvre devra cependant échouer comme la première.

Toutefois, étant donnée la subtilité dont elle s'inspire, les artifices auxquels elle a recours méritent toute notre attention. Ils doivent être déjoués, même si les réfutations de ce genre paraissent à la longue fastidieuses, surtout dans des milieux et des cercles d'opinion où l'on est absolument sûr du bon droit des Alliés et où, par contre, la mauvaise foi allemande passe pour bien établie.

Si, en effet, abandonnant momentanément du moins l'exégèse des dernières phrases de la tension polono-allemande, la propagande du Reich remonte à présent plus haut, c'est qu'elle espère par ce moyen réussir plus facilement à se décharger de la responsabilité de la guerre ou, au minimum, à semer le doute à ce sujet dans l'opinion internationale.

Malheureusement pour la thèse allemande c'est sur des interprétations arbitraires qu'elle s'appuie pour prétendre qu'à Munich et ensuite le Reich aurait obtenu de notre pays « les mains libres à l'Est ». En refusant plus tard ce que nous aurions accordé précédemment nous aurions provoqué la guerre. Or les textes comme les actes et les démarches diplomatiques c'est-à-dire les faits infirment, sans contestation possible, la Wilhelmstrasse.

Nous écrivons bien : les faits... Et nous spécifions : les faits de la période invoquée précisément par la thèse du Reich.

L'Allemagne remonte à l'accord de Munich (29 septembre 1938) ? Eh bien ! soit.

L'accord de Munich signé par MM. Hitler, Chamberlain, Daladier et Mussolini, comporte plusieurs annexes dont l'une, — la première, — signée, comme l'accord lui-même, par les quatre chefs de gouvernement, dont le Führer allemand, consistait en la promesse d'une garantie au nouvel Etat tchécoslovaque, dont les territoires habités par les Allemands des Sudètes étaient transférés au Reich.

Et d'une !

Mais l'Allemagne invoque, à l'appui de sa thèse, l'un des principaux actes diplomatiques qui suivirent l'accord de Munich ? Berlin s'appuie sur la déclaration franco-allemande du 6 décembre 1938 ?

Une fois de plus, recourons au texte... Qu'y trouvons-nous ?

Un article troisième et dernier qui déclare : « Les deux gouvernements sont résolus, sous réserve de leurs relations particulières avec des puissances tierces, à demeurer en contact sur toutes les questions intéressant leur deux pays et à se consulter mutuellement au cas où l'évolution ultérieure de ces questions risquerait de conduire à des difficultés internationales. »

Qu'est-ce à dire, sinon que :

Primo. La France réservait notamment ses accords avec la Pologne, avec la Russie et avec la Tchécoslovaquie.

Secundo. Une procédure juridique de consultation était prévue entre Berlin et Paris dans le cas de difficultés intéressant les deux pays et, par conséquent, entre autres cas, pour les différends éventuels au sujet des Etats de l'Est européen avec lesquels la France restait liée.

Et de deux !

Ainsi il apparaît bien que les accords de Munich et de Paris ne comportaient aucunement, de la part de la France, la promesse de laisser l'Allemagne se livrer à n'importe quelle opération de force en Europe orientale.

Mais l'Allemagne invoque-t-elle un malentendu du fait de notre pays qui l'aurait laissée interpréter dans ce sens notre attitude ? Encore une fois, il se trouve que cette argumentation se heurte aux faits et documents enregistrés.

En voici quelques exemples extraits d'un plus grand nombre :

Dès le 21 novembre, la Pologne est mise au courant du projet de déclaration franco-allemande qui ne portera pas atteinte aux engagements franco-polonais.

A la même date même chose pour l'U. R. S. S.

Quelques jours après la signature de la déclaration franco-allemande, M. Bonnet, résumant pour les ambassadeurs les conversations à laquelle elle avait donné lieu, notait que M. von Ribbentrop devait traiter « dès son retour à Berlin la question de l'aménagement de la garantie internationale » pour la Tchécoslovaquie.

Le 22 décembre 1938, notre ambassadeur à Berlin rappelle cette promesse au secrétaire d'Etat allemand.

Le 4 février 1939, le même ambassadeur est invité par M. Bonnet à faire à ce sujet une nouvelle démarche.

Le 6 février, il déclarait à M. von Ribbentrop lui-même que « la France n'entendait pas plus renoncer à ses amitiés qu'à ses intérêts dans aucune région du continent : grande puissance européenne, elle demeurait présente en Europe ».

Le 8 février la France adressait à Berlin une note verbale rappelant de façon formelle la promesse faite à Munich.

Le 22 février, M. Bonnet pressait M. Coulondre d'obtenir une réponse, qui ne parvenait finalement à Paris que le 2 mars et équivalait à éluder l'exécution de la promesse faite en indiquant au surplus qu'il s'agissait là d'affaires spécifiquement allemandes.

Le 14 mars, à la veille de l'occupation de Prague, M. Bonnet adressait au Reich un dernier rappel des engagements contractés et un avertissement très clair.

Quand l'Allemagne accomplit son coup de force de Prague, elle savait donc parfaitement que c'était elle qui rompait et renversait le cours de la politique de Munich.

A l'OFFICIEL

PENSIONS CIVILES

Sur le rapport du ministre des Finances, les pensions civiles ci-après ont [illegible] vices militaires 9 ans 3 mois, 13 jours ; services civils et bonifications, 28 ans, 10 mois 2 jours, campagnes 4 ans, 2 mois. Pension avec jouissance du 3 juillet 1939 : 10.764 francs.

De Buttafoco Marie Ursule Faustine, Vve Albertini. Le mari juge de paix : 6 ans, 8 mois de services et bonifications. Pension avec jouissance du 5 janvier 1939 : 2.893 francs, avec une indemnité pour charges de famille.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Bénéficie de la première majoration de traitement de 2.000 francs :

Cour d'Appel de Paris :

M. Parodi, Substitut de 1ère classe à Versailles, à partir du 17 octobre 1938.

Bénéficie cumulativement des deux majorations de traitement de 2.000 frs le magistrat dont le nom suit :

Cour d'Appel de Paris :

M. Tommasi, Président à Troyes, à partir du 27 mai 1938.

Bénéficient de la première majoration de traitement de 2.000 francs, les juges de paix dont les noms suivent :

Cour d'Appel de Nancy :

M. Gavini, 2me classe à Saint Dié, à partir du 17 mai 1939.

Cour d'Appel de Paris :

M. Carolucci, à Dammartin-en-Goële, à partir du 1er mars 1939.

DEFENSE NATIONALE ET GUERRE

Infanterie Coloniale

A été admis à l'honorariat à compter du jour de sa radiation des cadres, l'ancien officier de réserve d'infanterie coloniale dont le nom suit :

Avec le grade de lieutenant :

Giovannelli François.

Justice Militaire
(Réserve)

Est nommé dans le cadre des assimilés spéciaux du service de la justice militaire :

Au grade d'officier assimilé de justice militaire adjoint :

Pour prendre rang du 16 février 1940 :

M. Grimaldi Félix Thomas Léon, officier défenseur (15ème région).

MINISTERE DE LA MARINE

Tableau d'avancement pour 1940
(Réserve)

Sont inscrits au tableau d'avancement :

Corps des officiers de marine :

Pour le grade de lieutenant de vaisseau :

Les enseignes de vaisseau de 1re classe : Savelli (H.), Franceschi (E.).

Corps des ingénieurs mécaniciens :

Sont inscrits au tableau d'avancement :

Pour le grade d'ingénieur mécanicien principal :

L'ingénieur mécanicien de 1ère classe : Martinetti (D.).

Pour le grade d'ingénieur mécanicien de 1re classe :

L'ingénieur mécanicien de 2me classe : Carli F. M.

A Travers la Corse

REZZA

NECROLOGIE

Le 22 janvier est décédé à Rezza, notre excellent ami Antoine Mathieu Capoluti, ancien adjoint de la commune, Officier du Mérite Agricole. Cet homme de bien qui jouissait de l'estime générale, sera vivement regretté de tous ceux qui l'ont connu.

Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une très nombreuse assistance accourue de toutes les communes limitrophes pour accompagner à sa dernière demeure celui qui fut non seulement un excellent père, mais aussi le modèle des citoyens.

Nous adressons à sa veuve et à ses enfants, et particulièrement à son gendre notre ami Achille Villanova, maire de Rezza, officier de la Légion d'Honneur, actuellement sous les drapeaux, nos plus affectueuses condoléances.

ST ANDRE DE COTONE

FIANÇAILLES

Nous sommes heureux d'annoncer les fiançailles de Mlle Francine Domarchi, fille de M. Dominique Domarchi, ancien officier, Chevalier de la Légion d'Honneur, ancien maire de Saint André de Cotone et de Mme, née [illegible], avec M. Raphaël Ottomani, sous-officier aux armées, fils de M. J. J. Ottomani, maire de San Giuliano et de Mme, née Domarchi ainsi que les fiançailles de Mlle Mathilde Tristani, fille de M. Charles Tristani, décédé et de Mme, propriétaire à Saint André de Cotone, avec M. Marc Domarchi et de Madame.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux pour les futurs époux.

ÉCHOS

TACITE AVAIT RAISON

L'Allemagne jette son dévolu sur la Roumanie, terre de blé et de pétrole. Voici près de deux mille ans que Tacite écrivait :

« Vous les persuaderiez bien moins de labourer la terre que d'assaillir l'ennemi et de courir aux blessures. Ils croiraient lâche et bas d'amasser par la sueur ce qu'on peut conquérir par le sang ».

Et plus loin :

« C'est par eux que commencent tous les combats : ce sont eux qui donnent son farouche aspect au front de bataille. La Paix même n'adoucit pas leur figure ».

LA SIXIEME ARME : L'OBJECTIF

Le Ministère de l'Air Britannique vient de publier quelques-unes des photographies prises en territoire allemand par la Royal Air Force. La plupart ont été prises à très basse altitude et sont d'une précision de détails remarquable. On voit par exemple un aérodrome du Hanovre où le photographe a surpris une trentaine d'avions de bombardement sur le point de s'envoler. L'image est si nette que l'on voit même les tâches d'huile sur le terrain. Une autre représente la base d'hydravions de Sylt. On voit les avions près des hangars et des groupes d'hommes sur la piste. La base navale de Wilhemshaven, photographiée de plus haut, a été prise au complet. L'image à vol d'oiseau permet de voir très nettement les travaux en cours.

LA PEUR, CET IMPONDERABLE

On sait maintenant comment le Capitaine Langsdorff fut amené à croire que toute une flotte britannique attendait le « Graf Spee » à sa sortie du port de Montevideo. L'officier avait capté des messages du « Renown », de l'« Ark Royal » et du « Dunkerque » [illegible] leur action avec les croiseurs et toute une escadrille de bombardiers. En fait, les trois grosses unités étaient encore fort loin des lieux et il n'y avait pas l'ombre d'un avion.

Deuil

Mlle MADELEINE ANDREANI

Une fée avait présidé à la naissance de Mlle Andreani, fille de Mme et du bien regretté Colonel d'Intendance de Première classe. Toutes les promesses de bonheur paraissaient lui avoir été accordées. Adorée des siens, chérie de ses amies, entourée de la sympathie et de l'estime de tous, « elle avait l'air d'une Princesse », selon le mot du Poète.

Tout en elle était beauté, cœur et esprit.

Le fil d'un destin si beau a été coupé, le 31 janvier, par un mauvais génie... Et la rayonnante jeune fille a été ravie à toutes les tendresses humaines.

Où sont-elles celles qui, comme Mlle Madeleine Andreani, étaient trop belles pour ce bas monde ?

Elles sont près des anges,
Dans le fond du ciel bleu,
Et chantent les louanges
De la mère de Dieu.

Et ceci doit être la consolation de ceux qui l'aimaient et qui en garderont toujours la pure image.

Les obsèques ont eu lieu hier après-midi en présence d'une énorme affluence émue et recueillie.

Le deuil était conduit par ses oncles, MM. Pascal et Martin Mariotti, et par M. Cannoni, du Trésor, allié.

Sept magnifiques couronnes et gerbes ont été offertes par la famille et par les amies.

Les cordons du poêle étaient tenus par ses chères compagnes : Miles Anny Canazzi, Lily Franceschi, Germaine Canazzi et Angèle Costa.

On notait aux premiers rangs de l'affluence : Me Hyacinthe de Montera, Maire et Conseiller Général et M. le Procureur Fernand de Montera, M. Mascarini, Adjoint au Maire, Conseiller d'Arrondissement, M. Casamatta, Conservateur des Hypothèques, M. Joseph Canazzi, Industriel ; MM. Giambelli et Rocchesani, conseillers municipaux ; M. Quilici, Docteur en Pharmacie, maire de Soveria ; Me Jean Zuccarelli, Avocat, Maire de Sainte Lucie de Mercurio ; M. Olivier, Chef de Service à la Société Générale ; M. le Commandant Baldassari ; Seassary, Président de la Fédération Musicale de la Corse ; MMes Vannier de Morelli et Campana, Avoués ; M. Franceschi, Capitaine Pilote ; M. Franceschi, ancien commissaire central ; M. Giudicelli, maréchal des logis de Gendarmerie ; M. Guasco ; M. l'Ingénieur Georges Flach ; MM. Mathieu et Emmanuel Orenga, industriels ; MM. Biancarelli, Emmanuelli, Balbi, Giannardi, Martel, F...cardini, Filippi, Pozzo di Borgo, Pietri, Simonpaoli, Angeli, Constant, Casanova et Santandrea, négociants ou industriels ; M. Chiesa, ancien conseiller municipal ; M. le Dr Muselli ; M. Croce, Mutilé de Guerre ; M Samani, Président des Retraités Civils et Militaires ; M. Graziani, Commis des Douanes ; M. Pasquinelli, Chef de la Lyre Bastiaise ; M. Maccari, Rentier ; M. Arrighi, Facteur-Chef, M. Cresci, Artiste-Peintre ; M. Franzini, Receveur de l'Enregistrement ; M. Jacques Valery, Chef de Bureau à l'Hôtel de Ville ; M. Jules Michelangeli, Industriel, ancien conseiller général ; MM. Jobin, Macstracci, Fulli, Ventura, Campocasso et Sabiani, Industriels ; M. Poggi, Directeur de l'Hôpital Civil ; Me Giannucci, Notaire ; M. Cioni, Retraité des Douanes ; M. Vincentelli, Percepteur ; M. le Lieutenant Verdoni ; M. D. Dominici ; MM. Leandri, Luciani, Vittoriani, Terramorsi, et diverses notabilités.

Après l'absoute, donnée en grande pompe en l'église Saint-Jean, sous la présidence de Mgr Mezzanotti, Protonotaire Apostolique, entouré d'un nombreux clergé séculier et régulier, de religieuses et d'orphelines du Bon Pasteur, l'inhumation a eu lieu dans le tombeau de la famille, au cimetière de la ville.

En cette cruelle circonstance, Le Petit Bastiais prie l'infortunée maman, Mme Vve Andreani, née Mariotti, Mme et M. Joseph Mariotti, MM. Martin et Pascal Mariotti, Mme et M. Louis Mariotti et leur fils, ainsi que toutes les personnes que ce deuil consterne, de vouloir bien agréer l'expression de sa profonde et douloureuse sympathie.

Communication

TIERS ORDRE FRANCISCAIN

Messieurs les membres du Tiers Ordre sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui se tiendra dimanche 4 février à 10 heures 30 en l'Oratoire de la Miséricorde.

Au cours de la réunion sera désigné le nouveau Discrétoire.

Informations Locales

MEMENTO

3 FEVRIER 1940. — St Blaise.

3 février 1911 : Température minima + 3.

3 février 1926. — Mort, à Paris, d'Adolphe Willette, Président d'Honneur de la République de Montmartre.

Le père de l'illustre artiste-peintre, Lieutenant-Colonel, aide de camp de Bazaine, était né à Bastia.

3 février 1929. — Assemblée générale des Combattants du Nord de l'Ile.

IL Y A 25 ANS...

Paris, le 3 février 1915. — De la mer à la Lys, l'artillerie allemande a essayé sans succès, de contrebattre la nôtre.

Faits Divers

HYGIENE

Il est signalé que la cour et le vestibule du N° 5 de la rue de la Gare sont malpropres.

Il est signalé, également, que le service de balayage n'enlève pas régulièrement les ordures au fond du Boulevard Paoli prolongé où que des ménagères, peu respectueuses des règlements, déposeraient ces ordures après le passage des tombereaux.

La rue Colonella est très sale et on y trouve, de part et d'autre, des masses de pierres et de terre.

PHARMACIE DE GARDE

Pharmacie Gentili-Tavera, 30, Boulevard Paoli.

Mlle ROCCABIANCA
Sage-femme de 1re Classe
Ex Sage-femme interne de Maternité
A OUVERT SON CABINET
Boulevard Auguste-Gandin — BASTIA

Réouverture de Cabinet Médical

Le Docteur PACALIN a repris ses con[sultations] [illegible]

CABINET
A L'ART DENTAIRE
10, Boulevard Auguste-Gandin, 10
BASTIA — Tél. : 472
GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRATIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi.
SAINT-FLORENT : dimanche matin.
Les autres jours à Bastia
NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gandin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

MAIRIE DE BASTIA

Sont priés de se présenter au bureau militaire :

Santelli Paul, Belgodere Louis, Rinaldi, Medori Roch, Marinetti Jean, Ferrari Angèle, Marazzi Ange.

Sont priés de se présenter au secrétariat général :

Mme Vve Lebras, M. Donati Fredien rue du Lycée, 7, Mme Sandri Angèle, 3, route du Cap.

LE COLLEGE D'ETON FETE SON 500ème ANNIVERSAIRE

Fondé par Henri VI en 1440, le collège d'Eton fêtera cette année son 500ème anniversaire. Il n'est pourtant pas le doyen des collèges anglais. Celui de Westminster fut fondé en 1130 et celui de Winchester en 1382. L'Ecole de St Albans, dans le Hertfordshire, remonte à 948, cent ans avant Abélard, mais elle doit encore céder le pas à l'ancêtre des ancêtres, St Peter dans le Yorkshire, qui remonte à l'an 627, avant Charlemagne et King's School Canterbury, fondé par St Augustin.

Mais le collège d'Eton a d'autres titres de gloire : il a eu le privilège de former à peu près toutes les célébrités de la vie publique anglaise et la renommée de cette pépinière d'hommes d'Etat s'étend aux quatre coins du monde.

AVIS DE DÉCÈS

La Supérieure et les religieuses de Saint-Joseph de l'Hôpital Civil ;

Le Maire Président et la Commission Administrative de l'Hôpital Civil ;

Le Directeur et son personnel ;

Les Chirurgiens et Médecins de l'Hôpital Civil ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

SŒUR PACIFIQUE
Née Marie Louise Bessières

décédée le 1er février 1940 dans la cinquantième année de son âge et la vingt-troisième de sa profession religieuse, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le samedi 3 février à 8 heures 45.

On se réunira à la Chapelle de l'Hôpital Civil.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

M. et Mme Quilici Louis et leurs enfants ; M. et Mme Quilici J. B. et leurs filles ; M. et Mme Ignace Mori, née Quilici, et leurs enfants ; M. et Mme Andreotti Louis de Berre, leurs enfants et petits-enfants ; M. et Mme Ogliastro Joseph ; M. et Mme Ogliastro Ange, de Nice, leurs enfants, et petits-enfants ; M. et Mme Ogliastro Sébastien de Marseille ; M. et Mme Agostini Dominique, née Ogliastro, et leurs enfants ; M. et Mme Ogliastro Vincent, et leurs enfants ; Mme Vve Pierre H... et sa fille ; M. et Mme Ogliastro Ange et leurs enfants ; M. et Mme Ogliastro Louis et leurs enfants de Nice ; M. et Mme Ogliastro Augustin et leurs enfants ; M. Ferreri Augustin et ses enfants ;

Les familles Ogliastro François, Angeli Etienne, Louis Lusinchi, Mari de Marseille, Lucarelli, Biancarelli Antoine, Benetti, Vincenti de Nice ; M. Giudicelli [illegible] François, Sanguinetti de Venzolasca, Hyères et Toulon ; Ottavi et Franceschetti de Ghisonaccia ; Tamagna et Matteucci ;

Ont l'immense douleur de faire part du décès de

Monsieur NOEL QUILICI
Patron Charron

leur père, beau-père, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé le 2 février 1940 dans sa 85me année.

Les obsèques auront lieu le 3 février 1940, à 13 heures 30.

Maison mortuaire : 25, rue Saint-Joseph.

P. F. L.

M. et Mme Mazzoni François, instituteur à Saint-Florent, et leurs enfants ; M. et Mme Mazzoni Antoine, retraité de la Marine ; M. et Mme Acquatella Ours-François ; Mlle Acquatella Angèle ; M. et Mme Dongradi Michel, sous-officier, et leurs enfants, de Vignale ; M. le chanoine Finocchi, de San Martino di Lota ; les familles Acquatella P.-F., et Dongradi F.-A. de Vignale ; Albertini C., de Rutali ; Fericelli D., de Scolca ; Finocchi P. M., de Bastia ; Lucciani P.-P., d'Olmo ; Mazzoni C., Mazzoni M. et Mazzoni R. de Toulon, et leurs enfants ; Nouguès, de Toulouse et Le Gers (H.-G.) ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en

MIMI MAZZONI

leur fille, sœur, petite-fille, nièce, petite-nièce et cousine chérie, enlevée à leur affection à l'âge de 2 ans, le 2 février 1940, à Vignale.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
22, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone 2-62
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

Toute la correspondance concernant le Journal et l'Imprimerie doit être adressée impersonnellement à M. le Directeur du : PETIT BASTIAIS

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

A la Chambre

Paris, 2 février. — M. Lucien Lamoureux, dont ce sont les débuts au fauteuil présidentiel, ouvre la séance à 15 heures.

La Chambre est saisie d'une proposition invitant le gouvernement à relever de 2 francs par jour le montant de l'allocation servie par l'Etat aux bénéficiaires de l'assistance obligatoire, puis la proposition est adoptée à main levée et à l'unanimité.

Sans discussion est ensuite adoptée une proposition de résolution de M. Prosper Blanc, invitant le gouvernement à prendre toutes mesures utiles en vue d'obtenir le maximum de rendement au point de vue de la production des denrées alimentaires et de l'élevage.

La Chambre repousse ensuite, par 424 voix contre 5, le projet abrogeant le décret du 31 août 1937 et le règlement d'installation dans les lieux publics des appareils distributeurs fonctionnant au moyen d'un jeton.

A 16 heures 20, la séance est levée.

Prochaine séance mardi, pour la discussion du projet portant suppression de la patente.

Eden Cinéma
PRESENTE
Tous les soirs à 21 heures.
Le jeudi matinée à 15 heures
Le samedi matinée à 16 heures.
Le dimanche, deux matinées permanentes :
TINO ROSSI et Conchita MONTENEGRO
dans
Les Lumières de Paris
et
Fernandel et Josette Fernandel
dans
Josette
Les dernières actualités « ECLAIR JOURNAL »
Au prochain programme :
Jean Murat, Jules Berry et Viviane Romance, dans :
L'HOMME A ABATTRE

210 FOIS LE TOUR DE LA TERRE

« J'ai fait trois fois le tour du monde... » Ce refrain bien connu est tout à fait dévalué par les dernières statistiques de la Royal Air Force. Les chiffres prouvent en effet que depuis le début de la guerre, les avions de la défense côtière ont parcouru 7.500.000 kilomètres soit une distance égale à 210 circuits complets de la terre. Avec le printemps qui augmentera la durée quotidienne des heures de vol, un pilote accomplissant sa patrouille ordinaire tiendra l'air pendant plus de temps que les pionniers naguère acclamés, des traversées de l'Atlantique.

PARLEZ-VOUS FRANÇAIS ?

Le soldat anglais, c'est un fait, a le don des langues. Aux Indes, par exemple, il parvient en peu de semaines à baragouiner assez d'urdu pour se faire comprendre et les Français n'ont pas oublié les dialogues typiques et comiques de l'autre guerre. Jusqu'à présent, les Tommies étaient abandonnés sous ce rapport à leur initiative privée. Désormais, ils pourront dans les camps d'entraînement des leçons de français radiodiffusées par les soins de la B. B. C. et des P. T. T.

La Conférence Balkanique

Belgrade, 2 février. — La conférence balkanique s'ouvre aujourd'hui à 10 h. 30.

Les ministres de Turquie et de Grèce sont arrivés par le Simplon-Express.

M. Gafenco, ministre des Affaires étrangères de Roumanie, est attendu ce matin.

Son train ne doit arriver qu'une heure avant l'ouverture de la première séance.

Cette première séance se terminera avant midi, une réception étant organisée à midi en l'honneur des quatre ministres par le Prince Régent Paul.

Après la séance de l'après-midi, les délégués seront reçus à l'ambassade d'Italie.

Belgrade, 2 février. — Entre Sofia et Belgrade, M. Saradjoglou, ministre des Affaires étrangères de Turquie, a voyagé avec M. Kiosseivanov, président du Conseil de Bulgarie, avec qui il a eu un long échange de vues.

Belgrade, 2 février. — Les premiers entretiens des hommes d'Etat balkaniques ont été en grande partie consacrés au problème des relations avec la Bulgarie.

Dans l'entourage des différentes délégations, on se montre optimiste à cet égard et l'on indique que le général Metaxas et M. Saradjoglou sont très satisfaits des entretiens qu'ils viennent d'avoir avec M. Kiosseivanov, président du Conseil bulgare.

Au cours de ces entrevues, M. Kiosseivanov aurait confirmé le désir de la Bulgarie de voir la paix maintenue dans les Balkans et de renforcer la politique de collaboration avec les voisins.

LA GUERRE ECONOMIQUE ET SES RESULTATS

[illegible] a exposé [illegible] à la radio [illegible] et les effets du blocus exercé par les Alliés. « Notre action, dit-il, a presque entièrement détruit le commerce allemand d'outre-mer et rend son commerce avec ses voisins neutres plus difficile chaque jour. Si vous comparez l'immense volume de marchandises qui s'acheminait en temps de paix des pays d'outre-mer vers l'Allemagne et vice-versa, avec le volume de son commerce actuel, vous pourrez vous rendre compte de l'efficacité de notre contrôle de la contrebande ».

Le ministre ne pense pas que l'on puisse escompter un effondrement économique de l'Allemagne à bref délai. Néanmoins, il y a de très sérieux indices que l'Allemagne se sent prise à la gorge. Citons les restrictions dans l'emploi des lubrifiants, la diminution des heures de travail dans les usines textiles, la fermeture d'autres usines, le retrait de la monnaie de nickel ; et puis ce décret du Maréchal Gœring qui ordonne aux ingénieurs de modifier leurs plans et projets afin d'économiser le plus possible l'acier. Le décret recommande l'emploi du bois toutes les fois que faire se pourra.

DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

La Salle Le Paris des Succès
Vous présente ce soir à 21 heures : Le plus grand film policier de l'année :
MAURICE CHEVALIER, PIERRE RENOIR, MARIE DEA, E. VON STROHEIM dans
PIÈGES
EN PREMIERE PARTIE : Un film d'aventures :
LES PIRATES DU CIEL
Et toujours les dernières actualités parues.
Aujourd'hui à 15 h. 30, Matinée à Prix réduits : Balcons 7 frs ; Orchestre, 4 frs.
2 GRANDS FILMS
En première partie : L'HOMME AUX CENT VOIX
ET
A VENISE UNE NUIT

Epilogue de l'Affaire Nathan

Paris, 2 février. — La 4me Chambre de la Cour d'Appel a rendu son arrêt dans l'affaire Nathan.

A cette époque, un ingénieur grec, Alexandre Johannides avait avoué devant un juge d'instruction du Parquet de la Seine qu'avec la connivence de deux personnes, il avait constitué une société fictive d'exploitation de brevets, à seule fin d'escroquer plusieurs millions à la firme Pathé-Cinéma.

Quelques jours plus tard, la police arrêtait Nathaniel Tanenzaft, dit Bernard Nathan, et Simon Jean Cerf.

La 1ère Chambre Correctionnelle avait condamné Nathan à 4 ans de prison, Cerf à 3 ans, Johannidès à 2 ans, condamnant en outre chacun d'eux à 3.000 francs d'amende.

Aujourd'hui, la Cour a rendu son arrêt, confirmant les peines prononcées.

Toutefois, la peine d'emprisonnement de Nathan est portée à 5 ans.

QUI ENTRE DANS LA MARINE Y RESTE

La guerre a prouvé la vérité du dicton populaire en Angleterre : « Qui entre dans la marine y reste ». La mobilisation appela sous les armes, pratiquement tous les officiers et hommes au-dessous de 60 ans. Depuis, de nombreux officiers de réserve de 60 ans et au-dessous ont repris volontairement du service. Des amiraux en retraite dont beaucoup avaient été commandants d'escadre ont demandé à rétrograder pour servir comme capitaines de convoi dans la Royal Naval Réserve. On cite un vaisseau où la moitié de l'équipage était composée de réservistes. Parmi les cuisiniers, se trouvaient le chef d'un hôtel de Canterbury celui d'un hôpital et celui d'un mess d'officiers aviateurs. Un des Stewards était postier dans le civil ; d'autres, conducteurs d'autobus ou employés de banque. En temps ordinaire, la moyenne d'âge dans la marine anglaise est d'environ 25 ans : mais les réservistes ont été enchantés de prouver, comme le disait l'un d'eux, vieux médaillé de guerre, « que la vieille classe n'est pas si mangée aux mites qu'elle en a l'air ».

UN TRUC DE GOEBBELS

Les agences de tourisme et les hôtels canadiens notaient depuis quelque temps une sérieuse diminution du trafic automobile venant des Etats-Unis. On en comprit la cause lorsque le Gouvernement Canadien reçut de nombreuses lettres d'américains lui demandant : « Pourquoi le gouvernement canadien a-t-il décidé de réquisitionner les automobiles des touristes étrangers pour ses buts de guerre ? »

Le truc de Gœbbels a fait long feu.

ECHOS

L'AFRIQUE DU SUD AIDERA PUISSAMMENT LES ALLIES EN GUERRE

On sait que les speakers et traîtres au service de Gœbbels essaient de corrompre les Sud-Africains, loyaux sujets de Sa Majesté britannique

Mais des hommes comme le Général Smuts et le Colonel Denis Reitz qui représente l'Union Sud-Africaine à la conférence des Dominions à Londres savent que si Hitler était victorieux les horreurs nazistes s'abattraient plus particulièrement sur l'Afrique que convoite Berlin, aussi ont-ils donné à l'industrie de guerre de leur Dominion une vigoureuse impulsion.

Les problèmes auxquels doit faire face l'Union Sud-Africaine sont, en effet, d'une nature particulière. En Nouvelle-Zélande ou en Australie nous avons affaire à une population anglaise homogène, ayant une communauté de langage et de traditions. Or, on ne doit pas perdre de vue que la majorité de la population de l'Union est d'origine hollandaise, que l'Afrikander y est reconnu comme langue officielle au même titre que l'Anglais. Deux siècles d'histoire ont opposé les intérêts des premiers conquérants boers à ceux des nouveaux colons britanniques et ce n'est qu'après la victoire de ces derniers que, par l'acte de l'Union de 1910, fut constitué définitivement le nouvel Etat.

Il ne faut pas s'étonner si deux partis co-existent encore au Parlement : d'un côté les modérés, partisans d'une étroite fidélité à la communauté impériale, de l'autre, les nationalistes qui réclament une autonomie de plus en plus large vis-à-vis de la Métropole.

L'entente précaire entre ces deux partis semblait menacée par la chute du Ministère Hertzog et l'on a pu craindre une activité de l'opposition qui, pour n'avoir pas l'ampleur de la révolte de 1914, n'en eut pas moins menacé la fusion des races qui est à la base de la politique intérieure sud-africaine.

Mais les événements ont évolué dans un tout autre sens. Dans un centre minier comme Brakpan, [illegible] républicain s'est toujours montré particulièrement actif, les récentes élections ont donné une écrasante majorité au Gouvernement. La découverte d'une entreprise de sabotage industriel et d'un plan secret de mobilisation de groupes de Chemises Noires pour s'emparer en premier lieu de Johannesburg et Pretoria — complot où étaient impliqués plusieurs membres de l'ambassade d'Allemagne — ont sapé les dernières illusions que les partisans de la neutralité pouvaient encore conserver quant à la bonne foi germanique.

« Aujourd'hui affirme le Colonel Reitz non seulement l'ensemble de la population de langue anglaise s'est prononcée en faveur d'une action commune avec les puissances alliées mais une bonne moitié des Afrikanders est à leurs côtés ; les autres tiennent encore pour la non-participation, mais il n'est certainement plus d'élément germanophile parmi eux. »

Désormais l'avenir de l'Afrique Australe est lié au succès des armes franco-britanniques. Il n'est pas douteux que si, contre toute attente, le Reich émergeait victorieux du conflit, il revendiquerait en premier lieu la restitution des territoires annexés et l'Union ne tarderait pas à devenir la proie de ses convoitises séculaires.

Pleinement conscient de ce péril, le Dominion est prêt à lui faire face et à prendre sa part du devoir commun. Le rôle qu'il est appelé à jouer dans les circonstances actuelles est important à plus d'un titre.

Des méthodes perfectionnées lui permettent d'exploiter avec plein rendement les richesses prodigieuses de son sous-sol : mines de diamants du Cap, gisements de cuivre, de fer, d'étain, de manganèse, mines d'or du Transvaal dont le rapport atteint 50 p. 100 de la production mondiale actuelle.

Sa position stratégique est incomparable « à mi-chemin entre deux mondes ». Le Cap, gigantesque entrepôt du trafic anglo-sud-africain, est à quinze jours à peine de Southampton par mer, à cinq jours de Londres par avion. Simonstown, premier port militaire des mers australes, chien de garde de l'Océan Indien, constitue le point d'intersection de la plupart des grandes lignes maritimes entre l'Orient et l'Occident. On n'a rien épargné pour renforcer les défenses de cette base qui est pour l'Angleterre un « Gibraltar du Sud ». Comme il n'existe pas à proprement parler de marine sud-africaine, un corps local de défense navale a été constitué.

Ce ne sont pas les seules mesures qui aient été prises pour rendre efficace la contribution économique et militaire de l'Afrique Australe à la cause des Alliés. Des écoles ont été ouvertes dans différents centres pour former des techniciens de l'armement ; artilleurs, signaleurs, radio-télégraphistes. L'Aéro-Club a entrepris de former un millier de pilotes aviateurs. Le Général Smuts a réorganisé l'Union Defence Force et modifié certains articles de la Constitution ; il a rappelé à l'activité plusieurs officiers en retraite de grande valeur dont le Colonel sir Theodore Truter. La garde civile a été réformée par son fondateur Sir Lewelyn Anderson.

Quatre semaines après qu'il eut été ouvert, soixante-dix mille citoyens s'étaient fait inscrire sur le registre des engagés volontaires nationaux. Oubliant ses dissensions et ses querelles, le pays tout entier collabore dans la fièvre à l'œuvre de réorganisation à laquelle ses chefs se sont dévoués. Désormais il luttera sans défaillance aux côtés de la Métropole et de la France pour abattre l'hitlérisme et le pangermanisme renaissant.

RÉGENT CINÉMA cette semaine
PRESENTE
Aujourd'hui samedi : Matinée à 16 h. 30 : Prix réduits : Balcons : 7 frs : Orchestre : 4 frs : Enfants : 3 frs. :
Au programme : Les Actualités : JE SUIS UN CRIMINEL
En soirée à 21 heures :
Un grand film à la Gloire de la Croix Rouge :
Kay Francis
dans
L'ANGE BLANC
Au même programme :
Un film d'aventures et d'espionnage !
Ronald Reagan
dans
SERVICE SECRET DE L'AIR
LUNDI :
Un grand film en couleurs !
Shirley Temple
dans son premier grand rôle
PETITE PRINCESSE
Au même programme :
Un drame policier :
Peter Lorre
dans
M. MOTO SUR LE RING
LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE.

Revue de la Presse

NE COUPONS PAS LES LIENS INTELLECTUELS AVEC AUTRUI

De M. Jean Schlumberger au Figaro :

Exemple caractéristique : pour ménager nos devises, nous avons à peu près fermé nos frontières à l'introduction des livres étrangers. Les hommes qui ont pris cette décision étaient sans doute de ceux qui pensent : « Nous avons assez de nos auteurs. Quel besoin de lire ce qui s'écrit à Amsterdam, à Zurich ou à Buenos-Aires ? » Mais ce n'est pas du tout l'avis des Hollandais, des Suisses ou des Argentins. Ils estiment que notre pensée est intéressante et désirent fort qu'on s'y intéresse. Au reste, ils nous achètent beaucoup plus de livres français qu'ils ne nous en vendent, d'imprimés chez eux, de sorte que s'ils usaient de représailles, la perte commerciale serait pour nous. Et que dire de la perte morale !

Il y a des nations dont le monde ne peut se passer, parce qu'elles lui apportent quelque chose d'irremplaçable. Il lui faut les Anglais pour leur discipline politique et leur éducation du caractère. Il tient aux Scandinaves à cause de leur sens civique et social. Et ainsi de suite. Ce qu'il attend de nous, c'est une certaine liberté de l'esprit, une ouverture, un accueil aux idées, un certain rayonnement de culture. La France est condamnée à être rayonnante, sinon elle perd ses titres dans l'Olympe des nations. Sitôt qu'elle se ferme, elle s'éteint pour le monde.

Qu'on ne dise pas : « Nous y aviserons une fois la guerre gagnée. » Nous croyons c'est une de nos forces pour gagner la guerre.

LES POINTS DE VUE DIVERS DES PUISSANCES BALKANIQUES

De M. Pierre Bernus aux Débats :

La position des signataires du pacte de l'Entente balkanique n'est pas tout à fait la même à l'égard de la situation enchevêtrée créée par les événements, du fait même de leurs conditions géographiques différentes et aussi des accords particuliers qui lient certains d'entre eux. La Turquie, par exemple, n'est pas essentiellement balkanique ; elle a d'immenses intérêts asiatiques. En outre, elle a conclu avec la France et la Grande-Bretagne des accords auxquels ne participe aucun des trois autres pays. La Grèce se trouve dans une position en quelque sorte intermédiaire en raison de ses intérêts avec la Turquie. En outre, de même que la Roumanie elle jouit d'une garantie que lui ont donnée les deux puissances occidentales à la suite des événements du printemps dernier.

La Yougoslavie, enfin, qui touche directement à l'Europe centrale et qui est la plus engagée territorialement, si l'on peut dire, dans le continent, a des soucis spéciaux. Les relations avec l'Italie ont pour elle une importance particulière. Elle se préoccupe énormément [illegible] rapprochement avec la Hongrie et la Bulgarie.

Ces deux dernières puissances, qui ne sont pas membres de l'Entente n'envoient pas, croit-on, d'observateurs [illegible] elles se tiendront au courant par leur ministre à Belgrade. Comme il sera certainement beaucoup question d'elles elles sauront, sans aucun doute très près ce qui se passera à la conférence. Un télégramme Havas de Belgrade indique bien ce que, dans les milieux gouvernementaux yougoslaves, on voudrait obtenir à leur sujet. « Pratiquement, dit cette dépêche, la conférence devra se donner deux objectifs : le premier serait d'aplanir les différends interdanubiens ou interbalkaniques, et demander aux uns, Hongrie et Bulgarie, de mettre leur revisionnisme territorial en veilleuse ; aux autres, à la Roumanie surtout, de faire à leurs voisins toutes les concessions compatibles avec leur propre intégrité territoriale. On permettra ainsi à la Hongrie et à la Bulgarie de se rapprocher progressivement de l'Entente balkanique et même, le cas échéant, de joindre leurs efforts parfois aux siens. » On sait qu'à cet égard on constate en Italie une préoccupation du même genre, qui s'est manifestée récemment lors de la visite que le comte Csaky a faite à Rome.

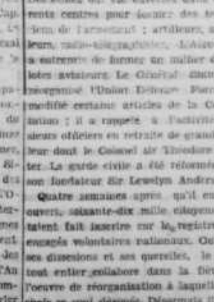

Pour nos enfants

« J'ai fait un essai avec votre Quintonine et j'ai obtenu un résultat surprenant — nous dit Mme Moller, avenue du Général-Aumeyer, Saint-Avold (Moselle). Je me fais un devoir de la recommander aux mères de famille pour la santé de leurs enfants. La Quintonine leur donnera du sang, de l'appétit et des forces. » Elle coûte seulement 5 fr. 85 le flacon. Toutes Pharm.

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

1er FEVRIER 1940

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

Pour quelques jours seulement, toute personne qui en fera la demande aux Services de Publicité du Ministère des Finances, 184, rue de Rivoli, Paris, recevra cette magnifique affiche (60x80). Joindre 2 fr. en timbres pour couvrir les frais d'envoi.

LES PREMIERS RESULTATS ACQUIS et les promesses de résultats prochains de la récupération des ferrailles.

Tous les Français ont compris l'utilité de l'action entreprise par M. Raoul Dautry, ministre de l'Armement, pour la récupération des ferrailles. Et, dès maintenant, l'appel aux initiatives lancé par le ministre a suscité des plus intéressantes réalisations.

La S.N.C.F. poursuit l'organisation de centres de ramassage des gares et tous ses agents sollicités de collaborer à cette tâche, s'y sont attachés et s'y attachent avec le plus grand dévouement.

La Chambre de Commerce de Paris, la municipalité et les autorités administratives de Paris et de la Seine ont installé à Paris et en banlieue, des centres de ramassage où une abondante récolte est déjà recueillie.

Le Préfet de Saône-et-Loire a réuni les Présidents des Chambres de Commerce de son ressort, les inspecteurs et directeurs des chemins de fer et des transports régionaux et l'Inspecteur d'Académie de son département pour mettre au point les moyens de coordination des efforts les plus efficaces, et les plus rapides, moyens qui ont été portés par la presse locale à la connaissance du public.

La Chambre de Commerce de Lyon, avec l'appui de la municipalité de cette ville et des autorités militaires, administratives et diverses du Département, a étudié, arrêté et mis en vigueur une organisation pratique du ramassage des ferrailles dans sa région.

La Chambre de Commerce de Grenoble, avec des concours similaires, a organisé également des chantiers de ramassage, une propagande régionale et une récolte à domicile.

Le Député-Maire du Havre, M. Léon Meyer, a organisé dans cette ville une « Semaine de la ferraille » durant laquelle le ramassage sera effectué, quartier par quartier, pour les ferrailles « données » tandis que des chantiers ont été ouverts pour la remise des ferrailles vendues.

Le Ministre de l'Education Nationale a tracé, par une circulaire au personnel enseignant, les modalités de la collaboration généreuse qu'il pourra apporter à l'organisation et à la propagande de la récupération des ferrailles et **les enfants des écoles,** de toutes parts, répondent avec empressement aux appels qui leur sont adressés.

« Le Secours National », avec la collaboration active de toutes les **organisations de scoutisme,** met au point la récolte à domicile des ferrailles données par leurs détenteurs. Une expérience témoin, faite le jeudi 25 courant, a permis à deux équipes de scouts de ramasser en une heure 1.200 kgs de ferrailles.

Enfin, **la presse,** dans son ensemble, a répondu avec patriotisme à l'appel qui lui était adressé par le ministre pour faire connaître, dans tout le pays, les raisons qui militent d'une façon pressante en faveur de la récupération générale des ferrailles.

Dès maintenant le Ministre de l'Armement exprime sa satisfaction devant ces encourageants résultats et remercie tous les Français qui ont concouru à leur obtention. Il est persuadé que les bons exemples déjà donnés seront partout suivis avec ingéniosité et initiative.

Revue de la Presse

QUE SONT DEVENUS LES ANCIENS CHEFS POLITIQUES ALLEMANDS ?

De M. Amédée Dunois au **Populaire** :

Voici aujourd'hui des nouvelles des chefs des anciens partis politiques allemands à l'activité desquels le triomphe du nazisme a brusquement mis fin.

La plupart, après des détentions plus ou moins prolongées dans les camps de Dachau, Buckenwald et autres lieux de délices, ont été rendus à leurs familles. Ils sont politiquement morts, sous la surveillance de la police brune.

Paul Loebe, qui, presque sans interruption, présida le Reichstag de 1920 à 1932, exerce obscurément un emploi dans une maison américaine de Berlin.

Karl Severing, qui, comme ministre prussien de l'intérieur, fut si longtemps la bête noire des nazis, s'est retiré à Bielefeld, sa ville natale. Y a-t-il repris son ancien métier d'ouvrier métallurgiste ? On ne le dit pas.

Le **Telegraaf** d'Amsterdam publiait ces jours derniers un reportage sur les anciens chefs du **Zentrum**, c'est-à-dire du parti catholique. Ces hommes qui, pendant des années, après la guerre, présidèrent aux destinées du Reich weimarien, se retrouvent dans une petite brasserie de Tempelhof où, autour de quelques chopes de bière, ils évoquent les fastes du passé. On cite parmi eux Bernard Koelher, ex-ministre des Finances, l'ancien chef des syndicats ouvriers catholiques Stegerwald, qui fut ministre du Travail ; Hans Bell, l'un des signataires du traité de Versailles.

L'ancien chancelier Marx, qui faillit présider la République (c'est Hindenburg qui fut élu, les communistes aidant), habite à Cologne. L'ancien ministre de la Guerre et chef de la Reichswehr Gessler, vivent cachés, sinon heureux, au fond de la Bavière, en pleine campagne.

Et les communistes ?

Torgler, l'ancien chef de la fraction communiste du Reichstag, au palais duquel il fut accusé d'avoir mis le feu et qui fut acquitté en même temps que Dimitrov, a quitté le camp de concentration et, depuis quatre ans, vit dans un village des environs de Heidelberg.

Quant à Thaelmann, contrairement au bruit que firent courir les communistes de tous les pays, au lendemain du pacte hitléro-stalinien, il est toujours en prison : nul ne sait exactement où.

LE RHUM SAINT-JAMES
VAINQUEUR DE LA GRIPPE

Le RHUM SAINT-JAMES d'un goût agréable et d'une efficacité certaine est le remède classique dans tous les cas de
RHUMES
GRIPPES ou
REFROIDISSEMENT

Le flask SAINT-JAMES ... toute indiquée ...

BOURSE de PARIS

VENDREDI 2 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.
3 %	73,50
4 % 1917	77,50
4 % 1918	111,70
5 % 1920	180,40
4 % 1925	82,50
4 1/2 % 1932 A	83,50
4 1/2 % 1932 B	»
Oblig. Trésor 4 % 1934	880
Oblig. Algérie 5 % 1934	898
Emprunt Young	119
Crédit National 1919	898
Crédit National 1920	522
Crédit National 1923	550
Crédit National 1924	547
Obligations P. T. T.	506
Ville de Paris 1871	382
Ville de Paris 1929	755
Ville de Paris 1930	817
Foncières 1930	718
Comm. 1932	773
Banque de France	7845
Banque de Paris	911
Crédit Foncier	2635
Crédit Lyonnais	1617
Société Générale	739
Suez Cap.	16050
Suez part.	13375
Est	605
Lyon	919
Midi	710
Nord	862
Orléans	877
Santa-Fé	604
Energie Litt. Méditerr.	615
Lens	590
Kuhlmann	773
Penarroya	452
Jafsa	965
Schneider	1710

VALEURS	
Air Liquide	1485
Gay	739
Union Européenne	643
La Lucette	»
Banque Mexique	270
Banque Ottomane	619
Fonc. Egyptien	2775
Wagons-Lits	41,25
Central Mining	2720
Rio	2826
De Beers Ord.	1133
Goldfields	473
Huanchaca	41,75
Malacca Ord.	170
1/5 Monaco	196
Randmines	1451
Banque Indochine	6800
Tanganyika	47,50
Tram. Changhai	955
Lyonnaise Eaux	1110
Elect. Paris	642
Radio Elect	189
Bor. Ord.	1381
Huta Bankowa	75
Saint-Gobain	2366
Dist. Indochine	445
Cusenier Jne	
Royal Dutch	64709
Chem. Fer départements	272
Saint-Raphaël	4725
CHANGES	
Londres	176,75
New-York	43,90
Allemagne	»
Belgique	743
Espagne	2336
Hollande	»
Italie	
Suisse	989

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU PETIT BASTIAIS

LES FABLES DE LA FONTAINE
Traduction en vers Corses
par
LOUIS ORSINI
Instituteur
Prix : 5 francs.

EQUITATION
Vue par un Beauchesniste
par
MAX DE PERCIN DE SEILH
ancien capitaine de Cavalerie
Prix : 5 francs.

ARISTIDE BRIAND
L'Homme, l'Orateur, l'Homme d'Etat
par
JOSEPH SISCO
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Prix : 10 francs.

CORSICA
PAESE PER PAESE
par
MAISTRALE
SERIA I
Prix : 10 francs.

AVIS

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE
Boulevard de Cardo, Bastia

Le dispensaire antituberculeux (poumon et radioscopie) sera ouvert au public le lundi et jeudi de chaque semaine de deux heures à quatre heures de l'après-midi.

BULLETIN DE CLOTURE DE LA BOURSE DE PARIS

Paris, 2 février. — Le marché a présenté peu d'intérêt au cours de cette dernière séance de la semaine.

On avait cependant constaté un léger regain d'animation au début, mais il n'a pas persisté et la clôture est intervenue dans des dispositions hésitantes.

Au marché officiel, nos rentes ont subi un léger glissement.

Quant aux valeurs françaises à revenu variable, d'abord soutenues, elles se sont effritées par la suite.

Néanmoins, quelques titres industriels ont parvenu à rester en faible avance aux derniers cours.

Aux internationales, l'avance dont le Rio Tinto avait bénéficié la veille a entraîné des prises de bénéfice, sous l'effet desquels cette valeur est revenue en arrière.

D'autre part, la lourdeur a prédominé sur les valeurs hollandaises, ainsi que sur les trusts aurifères.

La coulisse a réintégré le péristyle, mais ses dispositions n'en ont pas moins été hésitantes, avec un volume d'affaires restreint.

Voulez-vous des nouvelles du jour
achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
le plus fort tirage
des journaux insulaires
Relié par fil direct avec Paris

Chambre de Commerce DE BASTIA

RECUPERATION DES FERRAILLES

En exécution des circulaires de M. le Ministre de l'Armement et de M. le Préfet de la Corse, un centre de récupération de ferrailles a été créé par la Chambre de Commerce de Bastia.

Ce centre est établi sur le terre-plein du quai du large (2me alignement).

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de l'Outillage du Port, Hangar N° 4. Téléphone : 663.

En vente à la librairie du PETIT BASTIAIS
A CORSICA
PAESE PER PAESE
par MAISTRALE
Prezzu : 10 franchi

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

STROMBONI
Opticien-Spécialiste
... du Palais, BASTIA

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

Salon Récamier
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
Téléphone : 223
COIFFEUR POUR DAMES
TETE ENTIERE
Teintures - Décolorations - Mises en plis - Manucure - Pédicure

Lissac
Ne portez jamais une lunette de fortune. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 12, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : 26

Le Gérant : Henri POLI
Imprimerie du « Petit Bastiais »

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 31

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

DEUXIEME PARTIE

L'OEUVRE DE BONTE

I

— Eh bien, monsieur, cette mademoiselle Croisy... mais seulement au prochain entr'acte et dans sa loge.

— Oh ! parfait ! parfait ! déclara Jules Lestampois tout épanoui. Je ne tenais pas spécialement à une « entr'acte » plutôt qu'à « une autre ». Et pourvu que je la voie... que je « lui cause », ne fût-ce qu'un instant. Merci, madame. Vous m'avez rendu un grand service, et je m'en rappellerai.

Dans ces quelques mots, le visiteur de la comédienne avait prononcé, comme à plaisir, toutes les incorrections de langage pouvant le cataloguer parmi les gens communs, et deux comédiens de la maison, qui bavardaient dans un coin du foyer, ne purent s'empêcher, en entendant ces paroles, d'ailleurs prononcées à très haute voix, de jeter sur le gros homme un regard légèrement moqueur.

Il ne paraissait pas s'en être aperçu et, ayant pivoté sur ses talons, il se dirigea allègrement vers la porte de communication donnant dans la salle, où, un instant après, il s'épanouissait sur le velours d'un fauteuil de balcon du premier rang.

Quand le rideau retomba enfin, après deux actes joués coup sur coup, ainsi que cela a souvent lieu au cours d'une représentation de pièce classique, Jules Lestampois se précipita vers les coulisses de la scène... et s'étant enquis de l'étage où se trouvait la loge de Gabrielle Croisy, gravit l'escalier aussi rapidement que le lui permettait son obésité vraiment prononcée.

Ainsi avait eu l'aimable attention de le guider sur le palier de cet étage afin de lui indiquer l'endroit exact où il devait se rendre et poussa la complaisance jusqu'à le conduire à la porte de la comédienne.

— Il y a de la lumière au petit carreau de la loge, observa-t-elle ; mademoiselle Croisy est certainement déjà remontée, bien que je ne l'aie pas vue passer. Elle aura pris l'ascenseur. Mais je vous laisse, monsieur, mon service m'appelle auprès d'une autre de ces dames.

Tandis que l'habilleuse disparaissait, Jules Lestampois, d'un doigt timide, cogna à deux reprises contre l'huis fermé.

— Entrez ! lui fut-il répondu.

Mais comme c'était une voix d'homme qui s'était fait entendre, le visiteur marqua une légère hésitation avant d'obéir à l'invitation le temps de lire la plaque gravée dont la porte était munie et sur laquelle figuraient le nom et le prénom de la comédienne.

Dans la clarté blanche inondant la loge de l'artiste, Jules Lestampois vit tout de suite un monsieur, en habit noir comme lui, qui était penché sur sa corbeille d'azalées, non pour en respirer le parfum — on sait que ces merveilleuses fleurs ne sentent rien — mais pour lire la carte épinglée au galant envoi.

Sans se tourner vers le nouveau venu ce monsieur prononçait alors :

— Jules Lestampois ! Qu'est-ce que c'est que ce Jules Lestampois ?

Ces mots avaient été articulés à mi-voix.

Cependant le visiteur les entendit.

Et, saisissant la balle au bond pour se présenter, il déclarait, la bouche en coeur, l'oeil souriant :

— C'est moi, monsieur.

L'occupant de la loge, se redressant, tourna légèrement la tête du côté du négociant, lui montrant ainsi un visage d'homme âgé, mais d'une suprême distinction et au regard demeuré très jeune.

Ce regard toisa un instant Jules Lestampois des pieds à la tête.

Puis ayant sans doute immédiatement jaugé le visiteur, il le salua d'une brève inclinaison de la tête en murmurant froidement :

— Enchanté, monsieur.

Il n'y avait rien là qui pût encourager le négociant à lier conversation.

Il n'en reprenait pas moins, d'un ton plein de suffisance :

— N'est-ce pas que ces fleurs sont de toute beauté, monsieur ? Elles sortent d'ailleurs de la première maison de Paris et je sais ce qu'elles m'ont coûté. Mais que ne ferait-on pour témoigner à Mlle Gabrielle Croisy toute l'admiration que provoquent son incomparable beauté.

Le monsieur hocha de nouveau la tête, cette fois en guise d'acquiescement.

Puis, tournant résolument le dos à Lestampois, il se mit à considérer quelques estampes galantes, délicieusement encadrées, qui ornaient le mur de la loge.

La situation risquait de devenir gênante pour le nouveau venu.

Fort heureusement pour lui, la porte de la loge s'ouvrant à cet instant, livrait passage à Gabrielle Croisy en personne, dont les premiers mots furent pour s'écrier :

— Tiens ! vous êtes là, mon cher comte...

L'interpellé, pivotant de nouveau sur ses talons, revint face en avant et s'en fut baiser galamment la main que tout de suite lui tendait la comédienne avec une langueur peut-être légèrement étudiée...

— Vous êtes contente ? demanda-t-il ensuite, et pas trop fatiguée, j'espère.

— Nullement fatiguée... et ravie ! Le public est délicieux ce soir. Il m'a gâtée de ses bravos.

— Comment pourrait-il en être autrement ?

— Toujours aussi galant ! Mais comme vous paraissez soucieux, mon cher comte. Je n'avais pas remarqué dans le premier moment... quel front morose ! quel regard triste ! Des ennuis ?

— Non, non, rien.

Jules Lestampois, durant cet échange de paroles, semblait avoir été complètement oublié.

Alors, comme pour rappeler sa présence aux deux interlocuteurs, il se mit à toussoter légèrement.

Ce qu'entendant, Gabrielle Croisy se tourna vers lui.

— Au fait ! j'oubliais déjà fit-elle. Vous êtes monsieur Lest... Lestain... comment donc ?

— Lestampois Jules, précisa notre homme.

— Négociant ?

— Négociant... et qui vous remercie de vouloir bien lui accorder les quelques instants d'entretien qu'il a eu l'audace de vous demander par le canal de ces quelques fleurs.

Le « canal » était là un mot si bizarrement employé que la comédienne se mit à rire... exemple que Lestampois suivit immédiatement. Seul le troisième personnage de cette scène demeura de glace.

(à suivre)

ABONNEMENTS
CORSE ... 20 40 80
CONT. et COL. ... 20 43 84
ETRANGER ... Coût de l'affranchissement en sus
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.
Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse.
C/C Postaux AJACCIO : 159

64ème ANNEE — N. 223
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
DIMANCHE 4 FEVRIER 1940

000057

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI
40 CENTIMES
40 CENTIMES

ADMINISTRATION
DIRECTION ET REDACTION
8, Boulevard du Palais, et
1, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 5-03

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 18, Rue Grange-Batelière, Paris (9me)
Tél. : Taitbout 02-52 et 52-53
Adresse télég. : Bastiais-Bastia
R. C. N° 2012

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Processus Linguistique Corse

Un article où il était question des anciens dialectes corses Ibéro-Ligures, avant l'introduction du bas-latin par les premiers évangélisateurs, nous conduit à essayer de fixer au moins sommairement le processus linguistique de la Corse.

1.) Le premier fonds est donc constitué par les dialectes Ibères, Ligures, Celtes et Etrusques, peu connus (surtout l'Etrusque). Des expressions celtiques nombreuses dans le dialecte actuel sont observées, notamment par Mérimée. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que tous ces anciens dialectes s'étaient déjà un peu fondus les uns dans les autres, car le monde ne s'est pas fait en un jour. Ibères, Ligures, Etrusques étaient fortement mâtinés de Celtes, — race et langue. Ces dialectes se fondent également peu à peu dans l'enclave insulaire, avec quelques différences régionales, et ainsi se crée cette langue corse barbare et incompréhensible aux Romains dont parle Strabon. Il en reste de nombreux vestiges notamment dans les noms de lieux dont l'étymologie philologique est difficile ou impossible.

2.) Cela nous mène aux Romains, sans influence même linguistique car le bas latin est introduit, comme on l'a dit, par les premiers évangélisateurs. Il se produit une nouvelle fusion entre les dialectes plus ou moins unifiés dont on a parlé, et le latin, cette fusion étant perceptible dans les étymologies de quelques noms propres. A ce propos, on a cru remarquer que certains îlots cantonaux sont encore sous l'influence latine, d'autres, tout à côté, sous l'influence dialectale.

3.) On vit ainsi plus de mille ans sur ce dialecte particulier. Les actes notariés ou publics se font en latin, mais, chez les notaires locaux, avec des décompositions dialectales nettement observées, qui durent jusqu'à la fin du moyen-âge.

4.) La toscanisation linguistique commence en Corse un peu avant Pise et s'observe surtout dans les suffixes. La pénétration du toscan littéraire suit, avec un peu de retard, naturellement, l'évolution en Italie du Toscan officiel, cette évolution ne se complétant dans la péninsule que vers la fin du moyen-âge, également. Alors, le toscan remplace le latin. Les suffixes dialectaux, les consonances, se toscanisent rapidement.

5.) Au seizième siècle, la toscanisation linguistique dans l'île n'est cependant point acquise, et l'on s'en rend compte aux documents d'époque. Il n'y a pas encore, d'usage courant, de patronymiques, mais des prénoms dont on change facilement, et les noms de lieux sont également un peu soumis aux influences changeantes d'époque. Les Français de Henri II intervenant, il se produit même un arrêt apparent dans la toscanisation non encore définitivement acquise. En Corse même on commence à écrire Sanpètre pour Sampiero, Ornany pour Ornano, Gasparin pour Gaspari, Cazenove pour Casanova, etc. Cette tendance commençante est arrêtée par le traité de Cateau-Cambrésis.

6.) L'amplification du toscan est alors reprise d'une double manière : dans l'usage public, officiel, littéraire et dans la fixation des suffixes et des consonances dialectaux, et sous cette forme le dialecte se maintenant, fortement enraciné dans l'usage courant et vulgaire.

7.) On arrive à la seconde moitié du dix-huitième siècle. La toscanisation des noms propres, des patronymiques a eu largement le temps de se faire, d'autant plus que la fixation des patronymiques s'est opérée sur un siècle et demi ou deux siècles d'influence linguistique toscane immobile. Les Français, en imposant, dès leur arrivée, des règles impérieuses d'enregistrements officiels et d'état-civil consacrent eux-mêmes les consonances et les suffixes toscanisés si le français devient langue officielle, littéraire et même d'usage courant, de même que le dialecte issu des vieux parlers, Ibères, ligures, celtes et étrusques, s'était maintenu en marge du toscan lorsqu'il était dans l'île langue officielle et littéraire, et il le fut du onzième ou douzième au dix-huitième siècle. L'influence du français sur le dialecte s'est exercée simplement par la « gallicisation » de nombreux termes dialectaux, non par la consonance ou les suffixes, mais par la déformation énoncée des mots usuels, résultat inévitable, quoique l'on fasse, du contrat constant entre un dialecte et une langue nationale, c'est-à-dire administrative, commerciale, utilitaire.

P B

A l'OFFICIEL

PRIX DE VENTE aux Consommateurs par kilogramme P. V. (CORSE)

A. — **Produits supérieurs**

1.) **Cigares :**

Patriotas	600 »
Diplomates	550 »
Entr'actes	275 »
Voltigeurs (dénicotinisés)	250 »
Voltigeurs extra	250 »
2.) **Cigarillos :**	
Ninas extra (comprimées)	350 »
3.) **Cigarettes :**	
Gitanes Vizir	237 50
Week-end	212 50
Balto	175 »
High Life	130 »
Gitanes Maryland	125 »
Boyards caporal ordinaire	125 »
Salambo	120 »
Anic	115 »
Celtiques caporal doux	115 »
Gitanes caporal doux	110 »
Naja	110 »
Celtiques caporal ordinaire	100 »
Gitanes caporal ordinaire	90 »
4.) **Scaferlatis :**	
Virginie	80 »
Levant	75 »
Saint-Claude	60 »
B. — **Produits courants**	
1.) **Cigares :**	
Voltigeurs	200 »
Chasseurs	200 »
Picaduros	150 »
2.) **Cigarillos :**	
Ninas rondes	200 »
3.) **Cigarettes :**	
Gauloises Maryland	105 »
Gauloises caporal doux	90 »
Elégantes Maryland	90 »
Gauloises caporal ordinaire	80 »
Elégantes caporal ordinaire	65 »
4.) **Scaferlatis :**	
Maryland	60 »
Supérieur	52 »
Caporal doux	45 »
Chebli	45 »
Caporal ordinaire (coupe normale)	30 »

NOTA. — Pour connaître le prix :

1° d'un cigare, il n'y a qu'à diviser par 250 la valeur totale du kg dans chaque catégorie ;

2° d'un paquet de cigarettes, il n'y a qu'à diviser par 50 la valeur totale du kg dans chaque catégorie.

Après l'échec de la Conférence Sovieto-Mandchoue

Shanghaï, 3 février. — A la suite de l'échec de la conférence soviéto-mandchoue relative à la démarcation de la frontière, on s'attend à Kharbine à de nouveaux incidents de frontière.

Toutefois, on ne croit pas au recommencement d'hostilités de grande envergure.

FRONT FRANÇAIS

Sur le Front Français activité nulle

Les avions de la R. A. F. ont abattu 2 Heinkel au large des côtes du Yorkshire

Paris, 3 février. — Communiqué numéro 305 du 3 février 1940 au matin :

Rien à signaler.

Paris, 3 février. — Communiqué numéro 306 du 3 février au soir :

Journée calme.

Feux d'infanterie le long du Rhin en Haute-Alsace.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 3 février. — En raison des conditions atmosphériques tout à fait défavorables, l'activité terrestre et aérienne a été pratiquement nulle, aussi bien du côté français que du côté allemand.

Londres, 3 février. — Le ministère de l'Air communique qu'un certain nombre d'appareils ennemis ont attaqué des navires marchands au large des côtes d'Angleterre.

Un Heinkel a été abattu au large des côtes du Yorkshire par les avions de la R. A. F.

Un autre Heinkel a été sérieusement endommagé au large des côtes du Northumberland.

Londres, 3 février. — Dans un deuxième communiqué, le ministère de l'Air britannique a donné confirmation qu'un deuxième avion allemand a été abattu ce matin dans le Lancashire.

Quatre membres de l'équipage ont été tués.

Un cinquième est grièvement blessé

Le ministère de l'Air annonce en outre dans un troisième communiqué qu'au cours d'engagements aériens deux appareils allemands ont été abattus et qu'il y a lieu de croire qu'un troisième Heinkel, grièvement endommagé, est tombé à la mer.

D'un autre côté, le communiqué britannique déclare que des avions allemands ont attaqué cet après-midi un navire anglais au large d'un port.

Six bombes ont été lancées.

On ne signale aucun dommage.

DISCOURS DE M. STANLEY

Londres, 3 février. — Prononçant cet après-midi, un discours à l'Hôtel de Ville de Newcastle, M. Stanley a rappelé que ce n'est pas seulement l'invasion de la Pologne qui amena la guerre, mais encore la doctrine nazie du Lebensraum.

L'orateur a déclaré ensuite :

— Nous sommes résolus à mettre fin à l'exploitation de cette doctrine.

Poursuivant, M. Stanley a déclaré :

— Quelles que soient les raisons pour lesquelles on est entré en guerre nous nous battons maintenant, non seulement pour nos idéaux et nos idées, mais pour nos vies.

« Il n'y a pas de choix entre la paix et la victoire.

« Nous nous battons contre un ennemi qui a appris à nous haïr.

(LIRE LA SUITE EN 3me PAGE)

Toutes les attaques russes ont été repoussées

La Ligne Mannerheim paraît imprenable

Paris, 3 février. — En Finlande, les offensives semblent avoir depuis deux jours une intensité plus marquée.

Dans la région de Kumoniemi, au sud de la Laponie, de violents combats se poursuivent sans arrêt, dont l'issue demeure imprécise.

Au nord du lac Ladoga, dans l'isthme de Carélie, les combats ont été plus acharnés.

L'infanterie russe, qui comportait l'effectif d'une division, a attaqué avec une extrême violence, dans le secteur de Summa.

Le résultat de l'engagement a été que les Russes sont parvenus à pénétrer dans les positions finnoises.

Dans l'après-midi du même jour, les finlandais ont contre-attaqué et refoulé complètement l'adversaire.

Le 2 février, au début de la matinée, les Soviets ont renouvelé leurs attaques de la veille, sans le moindre succès et ont finalement réintégré leurs lignes.

Helsinki, 3 février. — Après l'échec d'hier l'armée rouge a pris de nouvelles positions.

Elle a reçu des renforts.

L'échec d'hier est considéré en Finlande comme une nouvelle preuve de la solidité des fortifications de la ligne Mannerheim qui réaffirme ainsi sa réputation d'être imprenable.

Helsinki, 3 février. — Sur terre dans l'isthme de Carélie, l'ennemi a lancé une attaque cette fois encore dans la direction de Summa.

Après une préparation d'artillerie, l'infanterie a commencé ses attaques à midi.

Le soir, l'attaque était repoussée.

Au nord-est du lac Ladoga, les troupes finlandaises ont conquis un certain nombre de points d'appui.

L'ennemi a eu 200 tués.

70 prisonniers ont été faits.

Les finlandais ont pris 25 chars d'assaut, dont un certain nombre avaient été détruits auparavant, trois canons, plusieurs mitrailleuses et du matériel.

Au cours du combat dans l'archipel du lac Ladoga, les Russes ont eu 150 tués.

Les finlandais ont détruit 11 chars d'assaut et trois canons.

Les colonnes de transport finlandaises ont pris un important matériel de guerre.

Dans la direction de Salla, les finnois ont repoussé les attaques soviétiques.

L'ennemi a laissé sur le terrain 200 morts.

Dans la zone des opérations, activité très vive de l'aviation soviétique.

Mazagan, 3 février. — Le vapeur espagnol « Teresa », de 500 tonnes, s'est échoué à la pointe d'Azamour.

L'équipage est sauf

Un Elément de Coopération Nationale

La Carte d'Alimentation

Nous avons depuis plusieurs semaines préconisé, réclamé l'institution de la carte d'alimentation obligatoire.

Nous ne reprendrons pas l'argumentation d'ordre pratique que nous avons déjà développée pour justifier, appuyer notre requête : d'ailleurs tout le monde est d'accord pour reconnaître que cette réforme contribuerait à instaurer un système équitable de répartition des denrées : aussi voulons-nous espérer que le gouvernement ne restera pas longtemps sourd aux revendications légitimes d'un peuple imbu des principes d'égalité et de justice : aux heures graves que nous vivons et que nous allons vivre, il ne saurait être question d'invoquer des raisons de faux amour-propre international : le pays est en guerre : il est naturel que ses chefs prennent des mesures rigoureuses de conservation propres à en maintenir intactes et même à en développer les forces de résistance et de coercition : car il faut durer, il faut tenir le plus longtemps possible pour réussir à écraser, à anéantir la puissance redoutable de barbarie hitlérienne : et ce là vaut de suivre, de respecter des consignes de discipline économique et d'accepter volontiers, s'il y a lieu, même des restrictions alimentaires.

Nous estimons en outre que la carte d'alimentation s'impose en dehors de toute considération pratique d'équité, comme un symbole de pénitence nationale.

L'arrière, à notre avis, doit être à l'image du front, c'est-à-dire, astreint à un régime sévère afin de démontrer par là que les membres de la grande famille française prennent indistinctement leur part aux obligations morales et matérielles, résultant de l'état de guerre.

On répète volontiers que le moral du combattant est soutenu par l'assurance d'un bien-être relatif réservé à ses parents : c'est incontestable et nul ne songe à priver qui que ce soit du nécessaire ; mais le poilu apprendra aussi avec une réelle satisfaction que l'arrière est soumis de son côté à une règle commune d'économie et de travail et qu'il n'y est plus toléré que les privilégiés de la fortune se livrent impunément à une vie de gaspillage et de ripaille.

Loin de nous la pensée de vouloir paralyser l'activité économique de la nation : il convient au contraire d'en accélérer le rythme par l'intensification de la production et le développement des échanges.

Il s'agirait simplement de restreindre des besoins pour d'une part diminuer des importations onéreuses et pour d'autre part augmenter de façon massive l'exportation des produits nationaux.

L'équilibre relatif de la balance commerciale constituerait un record économique prodigieux, de nature à rendre inexpugnable, redoutable, la position militaire et financière de la France : ne faut-il pas dans ces conditions tenter un gros effort pour le réaliser dans la mesure du possible ?

Aucun des facteurs, si modestes soient-ils, capables de concourir à l'oeuvre de redressement moral et matériel du pays n'est à négliger, n'est négligeable : en l'occurrence, la carte d'alimentation peut être considérée comme un élément précieux de coopération nationale.

ANASTASE

La Conférence Balkanique

Belgrade, 3 février. — M. Gafenco, Président de la Conférence, s'est déclaré convaincu que la conférence aboutirait à un accord complet sur tous les points et qu'ainsi l'entière collaboration des quatre états se trouverait réaffirmée.

M. Saradjoglou, ministre des Affaires étrangères de Turquie, a déclaré que la conférence donnerait les résultats les plus réconfortants pour l'entente et que l'unité de vues serait confirmée de la manière la plus complète.

M. Markovitch, délégué de la Yougoslavie, a indiqué que les délibérations qui ont eu lieu jusqu'à présent laissent l'impression d'une amitié entre les quatre peuples que rien ne saurait ébranler.

En ce qui concerne la Bulgarie, M. Saradjoglou et le général Metaxas ont annoncé qu'elle collaborerait pleinement avec l'entente, malgré ses revendications territoriales.

Aucun communiqué officiel ne sera publié avant la conclusion des travaux de la conférence, prévue pour dimanche soir.

Belgrade, 3 février. — La réunion de l'entente balkanique a permis jusqu'à présent de constater une identité de vues parfaite entre les membres, et leur décision ferme de veiller au maintien de l'indépendance et de la neutralité des Balkans.

Ce soir, après un banquet qui réunira les délégués, MM. Markovitch et Gafenco feront des déclarations sur les travaux de l'entente, mais un communiqué officiel ne sera publié que dimanche soir.

Londres, 3 février. — La légation roumaine à Londres, en vertu d'instructions reçues de Belgrade, dément énergiquement que la Roumanie ait formulé à la conférence une menace devant amener la rupture de l'harmonie de cette conférence.

Condamnation à mort d'un espion allemand

Paris, 3 février. — La présidence du Conseil communique :

Le nommé Arnheim Hans, sujet allemand, reconnu coupable d'espionnage, a été condamné à Tunis, le 23 janvier dernier, à la peine de mort.

Loterie Nationale

Paris, 3 février. — Le Secrétariat Général de la Loterie Nationale annonce que l'émission de la 5me tranche de la Loterie Nationale s'ouvrira le 5 février courant.

NOUVELLES DIVERSES

Londres, 3 février. — Parallèlement à l'accord signé à Paris, un nouvel accord commercial et financier anglo-turc a été signé aujourd'hui à Londres.

Londres, 3 février. — Un accord complémentaire de clearing anglo-turc a été signé aujourd'hui entre Lord Halifax et M. Tefik Rustu Aras, ambassadeur de Turquie.

Londres, 2 février. — Des bombes incendiaires ont été trouvées ce matin, cachées à l'intérieur d'un autobus, dans les garages de Birmingham, après qu'une d'elles eut fait explosion.

Londres, 3 février. — La réponse japonaise à la note britannique a été reçue favorablement.

Un communiqué sera publié très prochainement.

VISAGES DE BASTIA

St-Charles

Par Claire-Mary.

La Place des Trois-Fontaines ? le centre le plus caractéristique, le plus pittoresque de la ville. C'est là que viennent se rejoindre la rue Droite et la rue du Lycée, deux ruelles étroites et dallées, bordées de vieilles maisons, nous rappelant Naples et Séville. Un grand escalier vous conduit au parvis de l'église des Jésuites, l'église des Lycéens, dont la façade a été récemment restaurée.

Voilà St-Charles ! autrefois St-Ignace de Loyola et qui porte ce nom depuis l'expulsion des frères chrétiens.

Le 19 juin 1612, dans les jardins de la Segneria, occupés de nos jours par le petit Lycée, on jeta les bases d'un grand Monastère avec chapelle, sur l'intervention de Mgr Geronimo del Pozzo, évêque de Mariana et Accia.

Cet édifice serait le premier qui s'éleva dans toute la chrétienté, en l'honneur du fondateur de la Compagnie de Jésus, événement d'importance pour la Corse et notre ville.

Comme toutes les églises des Jésuites, St-Charles a une façade à deux plans surmontés par un fronton triangulaire avec au sommet une horloge. Dans les deux niches latérales, statues en marbre blanc de St-Ignace et de St-François-Xavier.

Dans l'intérieur, on remarque la nef spacieuse et haute avec quatre chapelles. Les orgues en bois sculpté et doré sont les anciennes orgues de St-Jean. Le Maître-autel est en beau marbre et au-dessus une reproduction du tableau de Notre-Dame de Lavasina. Tous les ans, on y célèbre la neuvaine de la Vierge miraculeuse. A la fin de ces pieux offices on organise le pèlerinage au Sanctuaire de Lavasina, sur la route du Cap.

Les principaux bienfaiteurs de la Confrérie St-Charles, parmi lesquels nous citerons l'ancien procureur Uberlin et son frère, l'avocat renommé, ont leur plaque sur les parois latérales où figurent aussi celles de grandes dames bienfaitrices.

Cette église, jadis florissante, est médiocrement fréquentée de nos jours. Peu de tableaux, peu de dorures et de peintures, sauf au milieu de la voûte une fresque d'un éclatant coloris représentant St-Charles en gloire. Plusieurs évêques y ont leur sépulture.

Ce monastère d'une puissante suggestion auquel se rattachent tant de souvenirs, fut le théâtre de nombreux et importants événements historiques.

En 1770, le Conseil Supérieur de la Corse vint s'y établir. Fermé pendant la Révolution, il rouvrit ses portes en 1793 aux Commissaires du département qui l'habitèrent. En 1793, après l'occupation anglaise, c'est le Général Stuart qui en fait sa résidence.

La procession du Vendredi-Saint chaque année partait de cette église pour faire le tour de la ville. Elle est restée célèbre dans nos annales religieuses.

Toute la population y prenait part avec des torches allumées. Le Maire marchait en tête, vêtu de noir ; un petit pieds nus avec une corde au cou, le suivait portant une énorme croix blanche [illegible] par de nombreux pénitents [illegible] et les étoiles aux pieds. L'infanterie, la gendarmerie et les officiers en deuil fermaient le cortège. Les membres de la confrérie chantaient les psaumes, tandis que la musique militaire jouait des marches funèbres.

Cette émouvante tradition s'est perdue chez nous. Ce n'est plus qu'à Séville qu'elle se conserve, que je l'ai vue. Elle attire, tous les ans, une foule énorme, venue des quatre coins du monde.

A la suite de l'effondrement du toit du Palais de Justice qui endeuilla notre ville, il n'y a guère, le Tribunal rendit ses sentences dans les salles du Théâtre. Nous avons trouvé [illegible] un fait extraordinaire et [illegible] des annales judiciaires [illegible] un procès retentissant [illegible] l'église Saint-Charles.

Quatre personnes [illegible] accusées d'avoir [illegible] et de [illegible] le nommé Barthélemy [illegible] du Maréchal Horace Sebastiani.

Nous [illegible] un journal de l'époque : « le [illegible] des audiences avait trop étroite pour contenir [illegible] avait [illegible] et [illegible] auditoire nombreux [illegible] de l'autel [illegible] église de Saint-Charles. Dans la nef près de la balustrade [illegible] estrade pour la Cour, Président [illegible] Conseiller Jourdan, [illegible] substitut Girardy. Défenseurs : Mes [illegible]

Le Grain de Vals

A Travers la Corse

ILE-ROUSSE

ACCIDENT D'AUTO

Un terrible accident d'auto s'est produit ces jours derniers à Losari, à 8 km de l'Ile-Rousse ; deux voitures d'une se dirigeant vers Bastia et l'autre vers Ile-Rousse sont entrées en collision ; il y a eu trois blessés, qui ont été transportés à l'hôpital ; leur état n'est pas trop grave ; nous formons des vœux pour le prompt et complet rétablissement des blessés.

OLMO

Une foule émue et recueillie accompagnait hier à sa dernière demeure M. Nicolas Orlandi, agent technique principal en retraite de la Marine, récemment décédé à Toulon des suites d'une opération chirurgicale des plus graves.

Avec lui disparaît le meilleur des époux et le plus sympathique des amis. D'un caractère affable, plein de bonhomie souriante et de douce indulgence, il n'avait pas tardé à conquérir tous les cœurs dans la petite localité où il s'était fixé quand l'heure de la retraite avait sonné pour lui.

A Olmo, il ne comptait que des amis aujourd'hui désolés de voir disparaître si brutalement un homme dont la vie fut toute de bonté et de dévouement.

Ses obsèques ont été célébrées à Olmo où le corps a été transporté dans la matinée.

Le deuil était conduit par les cousins du défunt, M. François Orlandi, maire de Tomino et M. Raphaël Villoresi.

Un de ses amis les plus chers, M. Vittini, adjudant-chef de gendarmerie en retraite, en quelques paroles émues, a retracé la carrière du défunt et lui a adressé un suprême adieu.

A sa veuve si douloureusement éprouvée et à sa famille nous offrons nos plus sincères condoléances.

" Devoir et Patrie "

C'est le beau titre d'un livre qui vient pour vous de paraître. Les personnalités les plus respectées de France vous le recommandent. Voyez la lettre de M. le Maréchal Pétain. Lisez « DEVOIR ET PATRIE », vendu au profit de nos Soldats et des Blessés. Prix : 18 francs chez tous les Libraires.

Mlle ROCCABIANCA

Sage-femme de 1re Classe

Ex Sage-femme interne de Maternité

A OUVERT SON CABINET

Boulevard Auguste-Gaudin — BASTIA

L. MERCIER

Chirurgien-Dentiste D. F. M. P.

11 bis, Bd Auguste-Gaudin

Téléphone : 4-50

Consultations tous les jours sauf Samedis après-midi et Dimanches et fêtes

AVIS

ROUTE NATIONALE 193

Pont du Serinco

Les Ponts et Chaussées procèdent actuellement à la rectification et à l'élargissement du Pont du Serinco.

Les travaux de pilotage cylindrage commenceront le lundi 5 courant.

Nous recommandons aux usagers de la Route, automobilistes principalement, de ralentir et suivre les indications de manière à éviter les accidents et embouteillages.

[illegible] Philippe de Caraffa, Xavier de Cabianca de futur ministre, Pierre Bonelli, Buonasi et Giordani.

Les quatre accusés furent acquittés.

Sous la Restauration et le Second Empire, dans l'église St-Charles avaient lieu les distributions de prix de fin d'année.

Elle a été depuis la chapelle où nos Lycéens se préparaient à la première Communion, sous la direction d'un aumônier. Quelle belle jeunesse j'ai vu défiler devant la Sainte table et quelles touchantes cérémonies ont fait palpiter mon cœur de tendresse et d'espérance.

[illegible] jours heureux où mon cousin le [illegible] me récitait après vêpres des poèmes de Lamartine et de Musset :

Poète prends ton luth et me donne un baiser.

CLAIRE-MARY.

Informations Locales

MEMENTO

Paris, 4 février, 7 heures. — Rien à signaler, sinon, en Champagne, trois attaques allemandes, toutes repoussées, à l'ouest de Perthes, au nord du Mesnil-les-Hurlus et au nord de Massiges.

IL Y A 25 ANS...

4 FEVRIER 1940 — Quinquagésime.

4 février 1911. — Naufrage de deux barques italiennes au nouveau-port de Bastia. 2 hommes n'ont pu être retrouvés.

— Marcinaggio : le brick goélette « Charles », capitaine Franceschi, s'échoue à 10 mètres du brise-lames.

Deuil

SŒUR PACIFIQUE

En la personne de Sœur Pacifique, née Marie Louise Bossières, notre ville en général, notre grand établissement hospitalier en particulier, viennent de perdre une de leurs plus belles, de leurs plus pures figures.

Sœur Pacifique a été brusquement rappelée à Dieu, le 1er février, dans la cinquantième année de son âge et la vingt-troisième de sa profession religieuse.

Idolâtrée des malades, aimée de tous, elle laissera parmi nous le souvenir d'une véritable sainte.

Le service funèbre a été célébré hier matin en la chapelle de l'Hôpital Civil, sous la présidence du R. P. Lera, aumônier, assisté de R. P., de MM. les Chanoines Archiprêtres de Ste Marie et de Notre Dame de Lourdes.

La chapelle était toute tendue de blanc.

Le deuil était représenté par Mme la Supérieure et les Religieuses de l'Hôpital, les délégations des religieuses de la Crèche Municipale, du Bon Pasteur, de l'Asile des Vieillards et de Saint-Hyacinthe, MM. Jacques Olivari, 1er Adjoint, Ordonnateur de l'Hôpital, Antoine Mascarini, Adjoint, Conseiller d'Arrondissement, la Commission de l'Hospice ; M. Poggi, Directeur et le Personnel de l'Hôpital ; MM. les Drs Poscal et Charles Zuccarelli et Dufour ; M. Bonavita, Directeur-Ingénieur des Travaux de la Ville, etc.

L'assistance, fort nombreuse était profondément émue.

Après l'absoute, devant l'hôpital, M. de Montera, en une émouvante improvisation, a apporté — au nom de la Commission de l'Hospice, du Directeur et du Personnel de cet établissement — à la Sœur Pacifique l'hommage respectueux de la reconnaissance publique et exalté le sacrifice sublime des saintes filles qui, chaque jour, prodiguent autour d'elles leur renoncement inlassable...

Ce discours a fait verser bien des larmes.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la ville, dans le tombeau des religieuses de Saint Joseph.

Le Petit Bastiais s'incline devant cette tombe prématurément ouverte et prie toutes les personnes que ce deuil afflige de vouloir bien trouver ici l'expression de sa respectueuse et douloureuse sympathie.

M. NOEL QUILICI

Hier après-midi ont eu lieu, en la paroisse de Sainte-Marie, les obsèques de notre vénéré concitoyen et ami M. Noël Quilici, Patron Charton, une des figures les plus populaires de la Haute Ville.

Le deuil était conduit par son fils, M. Louis Quilici, son gendre M. J. B. Quilici, son beau-frère, M. Joseph Ogliastro, son petit-fils, M. Joseph Quilici, entourés de parents et d'intimes.

Deux magnifiques couronnes ont été offertes par la famille.

On notait dans la grande affluence : Me Hyacinthe de Montera, maire et conseiller général ; M. Rodaro, conseiller d'arrondissement ; M. Quilici, Docteur en Pharmacie ; MM. Emanuelli, Constans, J. B. Lota, de Zerbi et Cinquini, conseillers municipaux ; MM. Biancarelli, négociants ; MM. Jobin et Emanuelli, industriels ; M. Agussi, Président de l'Union des Limonadiers ; MM. Gregori et Ottavi, de Ghisonaccia ; M. Charli, Ingénieur ; M. Antommarchi ; M. Ristori, charron ; MM. Raffalli, Orlandi, Gandolfi, Lanfranchi, de Venzolasca ; MM. Donati, Pellicci, tailleur ; MM. Antoine et Jean de Zerbi, propriétaires ; MM. André et Jean Lota ; M. Battaglini, gendarme ; MM. Campocasso, Orsini, Giudicelli, Sanguinetti, Graziani et Gin-dicelli, de Venzolasca et diverses notabilités.

Après l'absoute, donnée avec pompe en l'antique cathédrale, sous la présidence de M. le Chanoine Cabri, Curé-Archiprêtre, entouré de son clergé, de Pères Franciscains de Casamozza, de religieuses et d'orphelines du Bon Pasteur, l'inhumation a eu lieu dans le tombeau familial, au cimetière de la ville.

Le Petit Bastiais prie M. et Mme Louis Quilici et leurs enfants, M. et Mme J. B. Quilici et leurs filles, M. et Mme Ignace Mori, née Quilici, et leurs enfants, ainsi que toutes les personnes atteintes, de vouloir bien agréer ses condoléances les plus vives, les plus affectueuses.

Faits Divers

ARRESTATION

La police municipale a procédé à l'arrestation du nommé Montella Lucien, surpris en flagrant délit de tentative de vol avec effraction.

CONTRE LA VIE CHERE

Le Commissaire Central est informé que certains marchands de bois de chauffage persistent à tromper leur clientèle sur le poids.

Les clients lésés doivent se plaindre au Commissariat de Police pour mettre un terme à ces agissements.

Les pommes de terre ont subi une nouvelle hausse. Cependant, les détaillants ne doivent pas les vendre plus de 1 fr. 80 le kilo.

ED. NICOT

Chirurgien-Dentiste

de la Faculté de Médecine de Paris

22, Boulevard Paoli — BASTIA

Téléphone : 2-62

CABINET OUVERT

de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

AVIS DE TIR

La Batterie de Toga exécutera un tir d'exercice, mardi 6 février 1940, de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Il est interdit à tous bâtiments et embarcations de circuler entre les limites du champ de tir, compris entre les parallèles du Cap Sagro et du feu vert de la Jetée, jusqu'à une distance de 6 milles au large.

Pour le Capitaine de Corvette Keller, Commandant le Front de mer de Bastia, l'Officier Adjoint :

M. BRAMMA.

CABINET

A L'ART DENTAIRE

10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10

BASTIA — Tél. : 472

GEORGES RAPAIRE

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

D. D. S. de l'Université Américaine de Washington

EXTRATIONS SANS DOULEURS

REPARATIONS EN 2 HEURES

GRANDES FACILITES

GARANTIE ECRITE

Succursales :

CERVIONE : samedi après-midi.

SAINT-FLORENT : dimanche matin

Les autres jours à Bastia

NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

1er FEVRIER 1940

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

PHARMACIE DE GARDE

Pharmacie Gentil-Tavera, 30, Boulevard Paoli

Avis de Décès

Mme Vve Allegrini Michel et ses enfants ; Mme Vve Catta, née Allegrini, et ses enfants ; M. et Mme Ciccheri, née Allegrini, et leur fille ; M. et Mme Biaggini et leurs enfants, du Creusot ; Mme Vve Spaccesi Erminie ; M. et Mme Dias, de Rio de Janeiro ; Mme Vve Anelli, de Nice, ses enfants et petits-enfants ; M. et Mme Dominique Anelli, de Marseille ; M. Zattera Jean et son fils ; M. et Mme Cinti Dominique et leurs enfants ; M. et Mme Medori et leurs enfants, de Marseille ; M. et Mme Moretti et leur fille ; M. et Mme Ordioni et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Michel Colombo et leur fils ;

Les familles Allegrini, Zattera, Ordioni, Catta, Ciccheri ;

Ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur MICHEL ALLEGRINI

Ancien Combattant

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié pieusement décédé à l'âge de 64 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu lundi 5 février, à 10 heures.

Maison mortuaire : 2, rue Porta-Vecchia.

Mme Trivero Marie et son fils ; M. Benigni Jean et son fils de Marseille ; Mme Serra Marie, en Religion Saint Antoine de Padoue ; M. Serra Victor, de Toulon ; M. et Mme Vaisse Armand, de Saint Antioi ; M. et Mme Devoti François, leurs enfants et petits enfants de Marseille ; M. et Mme Degiovanni Louis, leurs enfants et petits-enfants de Sfax ; M. et Mme Damiani Henri, de Marseille ; M. et Mme Benigni François de Marseille ; M. et Mme Schwob Charles de Toulon ; M. et Mme Vaisse Henri, de Montpellier ; M. et Mme Damiani Vincent, de Sisco ; M. et Mme Barthelet, leurs enfants et petits-enfants ; M. et Mme Gueguenau Louis, leurs enfants et petits-enfants de Nantes ; M. et Mme Doddoli Livio, leurs enfants et petits-enfants d'Ajaccio ; M. et Mme Doddoli Joseph, leurs enfants et petits-enfants, d'Ajaccio ; M. et Mme Gasperini César et leurs enfants ; M. et Mme Taquet Roger ; Mlle Gasperini Catherine, d'Ajaccio ;

Les familles Fabiani, Cascinelli, Contresti, Devoti, Poggioli ;

Ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve GASPERINI LIBERATE

Née DEGIOVANNI

pieusement décédée à l'âge de 96 ans et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu le lundi 5 courant, à 13 h. 30.

Maison mortuaire : 3 Route du Cap.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

M. Petroni Louis ; M. et Mme Malenfant, née Petroni ; M. et Mme Petroni Philippe et leurs enfants ; M. et Mme Santelli François, née Petroni ; M. et Mme Petroni Antoine et leurs enfants ; Mme Vve Petroni Marie et ses enfants ; M. et Mme Petroni Vincent, et leurs enfants ; M. et Mme Valle Charles, née Petroni, et leurs enfants ; M. et Mme Ferrari Dominique, née Petroni, et leurs enfants ; M. et Mme Mariani François, née Petroni ; M. et Mme Gauthier et leurs enfants ; M. et Mme Ensol et leur fils ; Mlles Louise et Jacqueline Ensol ; Mme Vve Latzagne, née Maggi ; M. et Mme Maggi Philippe ;

Les familles Mihière, Latzagne, Leydet, Maggi, Varèse, Favale, Guasconi, Catta, Petroni, Baronti, Agostini, Cuguron, Stagnara, Fornelli, Casaroli, Santelli, Ferrandini, Bartoli, Ferrari, Valle ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame PETRONI ANTOINETTE

Née MAGGI

leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère, arrière grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Bastia le 3 février 1940 à l'âge de 66 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui dimanche à 14 heures.

Maison mortuaire : Rue du Môle, 12.

P. P. L.

M. Corazzi François, Secrétaire, Mairie de Bastia ; Mme et M. Noël Cesari, Enseigne de Vaisseau de 1re classe, et leur fille Jeanne Marie ; Mlle Marie Corazzi ; M. et Mme Joseph Caffagnoli, née Corazzi, et leur fils Paul ; M. Gaspari Dominique et ses enfants ; Mme Vve Pierre Siragusa, née Gaspari, ses enfants et petits-enfants ; M. et Mme François Marinetti, née Gaspari, leurs enfants et petits-enfants ;

Les familles de feu Antoine Corazzi, Albertucci Joseph, Franceschi Jh Antoine, Augustin Corazzi de Bastia, de feu Noël et Etienne Corazzi, Chiaroni Félix Antoine de Murato ; Benigni, Pruneta et Chiaroni de Vallecalle ; Nouza Dominique, Santo Pietro ; Gaspari Constantin, de Sisco ; Vallecalle et Marcelli de Bastia ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve CORAZZI JEANNE MARIE

née GASPARI

leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, cousine, tante et alliée, décédée le 3 février, munie des Sacrements de l'Eglise, à l'âge de 73 ans, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche 4 février, à 15 heures 30.

On se réunira à la maison mortuaire : 2, rue du Cloître (Citadelle).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme Vve Colombani Mathieu, née Cinquini ; M. et Mme Colombani Joseph et leurs enfants ; M. et Mme Colombani Jules et leurs enfants ; M. et Mme Colombani François et leurs enfants ; M. et Mme Piaggi et leurs enfants ; M. et Mme Caselli Barthélemy et leurs enfants ; M. et Mme Caselli Laurent et leurs enfants ; M. et Mme Caselli Noël et leurs enfants ; M. et Mme Caselli François et leurs enfants ; M. et Mme Caselli Jacques ; M. et Mme Caselli Mathieu ; M. et Mme Bonavita et leurs enfants ; M. et Mme Barrieux de Toulon ;

Les familles Ciccha, Patti de Marseille, Patti d'Ajaccio, Sigurani, Bonfanti, Tomasi, Santucci, Sanguinetti, Garsi, Biagini, Nicchesi et Cocha ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très regretté

Monsieur COLOMBANI MATHIEU

Retraité

décédé le 3 janvier 1940 dans sa 60me année.

La levée du corps aura lieu le 4 février, à 10 heures 30.

Maison mortuaire : 4, Rue du Marché.

SAN GAVINO DI TENDA

Mme Vve Dominique Mattei ; M. Jacques Mattei ; M. Gabriel Mattei ; M. Marc Mattei ; Mlle Benoite Mattei ; Mlle Antoinette Mattei ; M. Gabriel Mattei ; M. et Mme Marc Mattei, de Lyon ; M. et Mme Gabriel Mattei, de Paris ; Mme Vve Martinoe, née Mattei, de Marseille ; M. François Petrelli ; Mme Antoinette Marchetti et ses enfants de Bianchi ;

Les familles Pasqualini, de Campile ; Bertoncini, de Bianchi ; Pucci, de Saint Florent ; Chiarelli de Monaco ; Paris José de Bastia ; Marasani, de Paris ; ainsi que de nombreux amis de San Gavino, Sorio et Pieve ;

Ont l'immense douleur de faire part du décès de

Monsieur DOMINIQUE MATTEI

leur époux, père, oncle, cousin et allié, décédé le 30 janvier 1940 à l'âge de 85 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu le 1er février 1940, à San Gavino di Tenda.

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Les familles Cheli, Falconetti et Pieraldi, dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient leurs parents, amis et connaissances, le Syndicat des Douanes actives, des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur regrettée

Madame MARIE-MADELEINE CHELI

Née PENCO

et les informent que la messe de sortie de deuil sera dite en l'église Saint Jean-Baptiste, le lundi 5 février, à 8 heures.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

LA SITUATION

(SUITE DE LA 1re PAGE)

« Quelle paix offrirait l'Allemagne victorieuse à la Grande-Bretagne battue ?

« Notre île surpeuplée ne s'en remettrait jamais.

« Personne ne peut prédire, déclara en conclusion M. Stanley, quels coups nous seront portés et quels sacrifices nous devrons subir ; mais ce que nous pouvons dire, d'ores et déjà, c'est que nous recevrons ces coups avec courage et nous subirons ces sacrifices avec ténacité.

« Marchons donc sur notre route dure, jusqu'à ce que nous ayons atteint le but de notre voyage : la victoire et après la paix ».

Stockholm, 3 février. — La presse suédoise établit le bilan des pertes de la marine marchande suédoise depuis le début des hostilités :

61 unités ont été coulées, représentant un total de 60.000 tonnes.

Quant aux pertes en vies humaines, elles ont été de 395.

Londres, 3 février. — L'Amirauté britannique annonce qu'au cours de la semaine se terminant le 29 janvier, un seul navire anglais a été coulé, ce qui n'empêche pas la propagande allemande d'évaluer les pertes britanniques à 50.000 tonnes.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

ALLEMAGNE

Frontière allemande, 3 février. — L'agence officielle allemande croit devoir donner un démenti aux informations relatives aux explosions qui ont été entendues hier de Bâle et attribuées à des dépôts de munitions sur la ligne Siegfried.

D'après l'organe allemand, ce ne serait pas des dépôts de munitions qui ont explosé, mais des dépôts d'essence, à la suite d'un incendie qui a éclaté à Heitinghen.

ITALIE

Rome, 3 février. — On donne les premières informations suivantes sur les accords que le Docteur Clodius aurait signé à Rome :

Indépendamment de l'accord déjà annoncé sur le règlement financier relatif au transfert des allemands du Haut-Adige, le Dr Clodius aurait également signé un accord concernant le règlement du clearing germano-italien, un accord sur le tourisme et enfin un accord ferroviaire.

On ne sait pas encore si M. Clodius a obtenu de l'Italie la cession des wagons qu'il avait demandé.

CANADA

Ottawa, 3 février. — Le gouvernement canadien a décidé d'instituer le contrôle de la marine marchande du pays.

Une déclaration officielle indique que la mesure a été jugée nécessaire du fait que le sort du Canada est en jeu dans cette guerre.

COLLISION EN MER

Oslo, 2 février. — Le bateau finlandais « Vittonen » et le bateau norvégien « Pallas » sont entrés en collision.

Le vapeur norvégien a coulé, mais son équipage a été sauvé.

Bucarest, 3 février. — Répondant à l'invitation du secrétaire du parti fasciste, le chef de l'organisation roumaine des « Sentinelles du Roi » se rendra le 9 février à Rome.

Frontière allemande, 3 février. — Le nouveau représentant diplomatique des Soviets en Slovaquie, M. Pouchkine, vient d'arriver à Bratislava.

Eden Cinéma

PRESENTE

Aujourd'hui en matinée à 13 heures 30 : Spectacle permanent jusqu'à 19 heures 30 ; en soirée à 21 heures :

DEUX GRANDS FILMS

Fernandel et Josette Fernandel dans

Josette

et

TINO ROSSI et Conchita MONTENEGRO dans

Les Lumières de Paris

Les dernières actualités « ECLAIR-JOURNAL »

Au prochain programme :

Jean Murat, Jules Berry et Viviane Romance, dans :

L'HOMME A ABATTRE

(Ceux du 2me Bureau)

ABONNEZ-VOUS,

DONNEZ VOTRE PUBLICITE

COMMANDEZ VOS IMPRIMES

AU

PETIT BASTIAIS

COIFFEUR Jacques

22, Rue Napoléon, 20

Le meilleur spécialiste pour ses teintures, mise en plis, décoloration, coiffures modes et permanentes indéfrisables avec et sans électricité, depuis .... 55 francs.

SALON DE MASSAGE

MANUCURE - PEDICURE

Produits de beautés parfumés

Téléphone : 406

30 ans de sa vie dans un marécage

Et pourtant exempt de rhumatismes

Ce douanier garde-côte a vécu pendant trente ans dans des marécages passant la nuit à la belle étoile, exposé à toutes les intempéries. Perclus de rhumatismes, il avait dû prendre sa retraite prématurément. Un jour, il essaya les Sels Kruschen. Quelle bonne idée ! « Au troisième flacon, écrit-il, mes douleurs avaient complètement disparu. » M. E. D... à Couëron (Loire-Inférieure)

Kruschen triomphe des rhumatismes en supprimant la « paresse organique ». Quand votre foie, vos reins, votre intestin cessent d'être paresseux, l'acide urique est évacué de vos muscles et de vos articulations. Et il ne peut plus se reformer si vous continuez à prendre régulièrement, chaque matin, votre « petite dose ». Kruschen, le fameux remède anglais, est en vente dans toutes les pharmacies : flacons à 6 fr. 35, 12 fr. 50 et 20 fr. 40.

La Salle **Le Paris** des Succès

vous présente aujourd'hui deux matinées 13 h. 30, 16 h. 30, soirée à 21 heures :

MAURICE CHEVALIER, PIERRE RENOIR, MARIE DEA, E. VON STROHEIM dans

PIÈGES

EN PREMIERE PARTIE : Un film d'aventures :

LES PIRATES DU CIEL

Et toujours les dernières actualités parues.

LUNDI, A 21 HEURES : 2 GRANDS FILMS

LES AVENTURES DE TOM SAWYER, en couleurs naturelles ;

ET

LES HORIZONS PERDUS

ECHOS

L'ANGLETERRE EN TEMPS DE GUERRE

S'il fallait trouver un côté aimable de la guerre, ce serait peut-être celui d'avoir amené en Angleterre des milliers de gens à mieux connaître la nature, à mieux en apprécier la beauté. Les jardins, les parcs, l'aménagement de la banlieue des grandes villes démontrent déjà combien l'Anglais moyen aime la nature, mais, depuis les premiers jours de la guerre, ce sentiment s'est accru d'une façon telle, que probablement il demeurera comme une suite ineffaçable de la grande crise.

Cela commença avec l'évacuation ; cette émigration massive, sans doute unique dans l'histoire, d'un nombre immense de gens, sortant des grandes villes pour gagner la campagne, a été souvent critiquée, parfois non sans raison. Mais de toute façon elle a amené au cœur même de la campagne des milliers d'enfants et d'adultes, qui jusqu'à présent n'en avaient goûté le charme que pendant les trop brèves périodes de vacances.

Cette évacuation pour la première fois a donné à ces gens l'occasion de vivre réellement à la campagne, de faire l'expérience de cette vie plus simple, plus calme et plus saine, de voir pour la première fois combien elle est belle, cette campagne anglaise, généralement mieux comprise des étrangers que des Anglais eux-mêmes. Or, ce brusque arrachement à la vie des villes, laissera son empreinte chez les évacués et plus particulièrement dans l'esprit des enfants. La guerre depuis longtemps appartiendra à l'histoire, que survivra encore dans leur mémoire, la découverte de la beauté.

Cependant ce n'est pas la seule campagne dont beaucoup de gens se souviendront ; le « black-out », l'obscurcissement total des villes, ne sera pas oublié. Il apparaîtra comme un des aspects extérieurs essentiels de cette seconde guerre européenne. Si le conflit par miracle prenait fin demain, il est probable que le « black-out » resterait pour ceux qui demeurèrent dans leurs foyers, le souvenir le plus frappant.

Les premières semaines surtout ont laissé une impression inoubliable. Londres, se recouvrant tous les soirs d'un voile d'ombre ce fut une chose étrange et presque surnaturelle. L'obscurité était à ce point profonde qu'elle paraissait avoir trois dimensions. Dans les rues les plus fréquentées il était impossible de reconnaître la figure de l'ami auquel on donnait le bras. Et pourtant cette obscurité n'avait pas la douceur de celle qui règne au cœur des forêts estivales. Elle est aussi artificielle, aussi irréelle que les lumières brutales qui naguère poignardaient le ciel. Elle n'évoque pas des idées de paix ou de tendresse, elle est brutale et méchante comme les hommes qui l'ont imposée.

Lumières bleues des autobus qui passent, scintillement vert et rouge des signaux de circulation, tout cela rend plus lourde l'ombre qui vous enveloppe. Je le répète, les gens ne l'oublieront pas si courte que pourra être leur existence.

Et pourtant dans certains cas, le « black-out » lui-même a sa propre beauté. Car il n'est déprimant que dans le cœur des villes. Dès que l'on abandonne les quartiers de la City et du West-End et qu'on laisse derrière soi les hauts immeubles et les rues étroites, dès que l'on aborde les faubourgs, la scène change entièrement d'aspect. Quand la lune est au ciel, une lumière nouvelle, douce et forte à la fois, se répand sur la grande ville. Jamais nos contemporains ne l'avaient remarquée, jamais ils n'en avaient compris la merveilleuse beauté. Les faubourgs ressemblent, dans ces nuits de lune, à d'immenses villages au temps des moissons. La puissante lumière blanche semble couler par les rues tranquilles comme autant de ruisseaux d'argent, et fait surgir un paysage de rêve.

Les gens, d'ailleurs, s'émerveillent de la puissance de cette lumière et des sentiments oubliés que le clair de lune réveille dans leur cœur. « Cela me ramène aux soirs de jadis, où l'on me faisait la cour ». Une simple femme dans la cinquantaine, me le murmura en regardant le décor miraculeux. Elle avait raison ; ces nuits ravivent chez beaucoup de gens des souvenirs charmants que la vie artificielle des villes leur avait fait oublier.

Mais quand les étoiles sont seules au ciel, le spectacle est peut-être plus admirable. Dans les villes on se rend moins compte encore de leur surnaturelle beauté que de celle du clair de lune. L'obscurité est de velours, douce, silencieuse et apaisante. Maintenant, que dans un rayon de plusieurs kilomètres l'on n'aperçoit plus une seule lumière artificielle, le charme de ces nuits est indicible.

(LIRE LA SUITE EN 4me PAGE)

Les Tribunaux

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 1er février 1940

Présidence de M. Giudicelli, assisté de M. Siedel, juge, M. Peretti, avoué, puis Me de Montera, avocat. Ministère public : M. Marcantoni. Greffier : M. Mulsde.

Plusieurs affaires de blessures par imprudence ont été jugées à cette audience.

— Vallecalle Paul Jérôme, représenté par MMes Pietri et Tomasi a été condamné à 16 francs d'amende avec sursis : le tribunal a imputé les 3-4 de la responsabilité au prévenu et 1-4 à la victime.

— Mais Gavino, au nom duquel Me Raffalli s'est constitué partie civile. Le Tribunal a en outre alloué à la victime une indemnité provisionnelle de 500 frs et désigné un expert.

— Desideri Jean Baptiste et N. P... comparaissent devant le tribunal qui condamne Desideri à 50 frs d'amende avec sursis et N... à 16 francs d'amende avec sursis. Le tribunal impute les 3-4 de la responsabilité à Desideri et un quart à N... ordonne la nomination d'un expert (M. Pancrazi) et retient G... civilement responsable pour N. P. Me Raffalli et Me Tomasi assuraient la défense des deux prévenus.

Me de Corsi s'était constitué partie civile au nom de la victime Lia contre Desideri.

— Casaroli Louis est condamné par défaut à 16 francs d'amende avec sursis et 5 frs de la même peine au code de la route. La mère Casaroli Elisabeth civilement responsable. Dans cette même affaire, le tribunal a acquitté Varesi Félix, défendu par Me Raffalli.

— Pour homicide involontaire, Julien Antoine, défenseur Me de Montera, est condamné à 15 jours de prison avec sursis et 100 francs d'amende. La responsabilité a été ainsi partagée : 3-4 à Julien et 1-4 à la victime Sanna.

Le tribunal a en outre retenu Jacques [illegible] comme civilement responsable. Jérôme était représenté par Me Tomasi.

— Pour le même délit, Leccia Jean Dominique a été condamné à 100 francs d'amende avec sursis. Défenseur : Me Giacobbi. Me de Corsi s'était constitué partie civile au nom de Pallastrini, père de la victime.

Le tribunal a imputé à cette dernière les 4-5 de la responsabilité et 1-5 à Leccia et a condamné cette dernière à payer 6.000 francs de dommages-intérêts à la partie civile Cardi Marc, représentée par Me de Montera.

— Pour blessures involontaires, Léger Judith a été condamnée à 16 francs d'amende ainsi qu'à 5 francs de la même peine pour contravention connexe.

— Ambrosi Pierre Antoine, Ambrosi Etienne, Dominici César et Rosi Laurent sont inculpés d'avoir à Ortiporio porté des coups et fait des blessures au nommé Signorini Franceschino. Ambrosi Pierre Antoine ne comparaît pas à l'audience mais est représenté par Me de Corsi, avocat.

Le tribunal renvoie des fins de poursuite Rosi Laurent, Ambrosi Etienne et Pierre Antoine ; retient le délit reproché à l'encontre de Dominici César et le condamne à 15 jours de prison.

— Eggenberger Henri est prévenu d'outrage à une personne chargée d'un ministère public. Le prévenu ne comparaît pas. Le tribunal le condamne par défaut à 20 jours de prison et 100 francs d'amende.

— Pour infraction à la législation aux assurances sociales, Scheller Paul est condamné à 20 jours de prison avec sursis et 100 frs d'amende.

— Pour hausse illicite des prix, Guerrini Antoine, Geronimi Pasquin et Domestici Dominique sont condamnés à 5 francs d'amende ; dans une autre affaire de hausse illicite, le tribunal acquitte Domestici Dominique, vu le cas de force majeure.

— Pour excès de vitesse et refus de s'arrêter, Rinaldi Pierre est condamné à 100 francs d'amende pour le délit et 5 frs d'amende pour la contravention.

— Avaz Joseph est prévenu de défaut de carte d'identité et vagabondage : 1 mois de prison et 100 frs d'amende. Défenseur : Me Orsoni.

— Stefani Pasquin, défendu par Me Orsoni est condamné à 1 mois de prison pour vagabondage.

000058

RÉGENT CINÉMA

cette Semaine

PRESENTE

Attention ! Aujourd'hui dimanche 4 février 1940 :

SPECTACLE PERMANENT DE 13 HEURES 15 A 19 HEURES 15 ; SOIREE A 21 HEURES

Le programme complet :

Un grand film à la Gloire de la Croix-Rouge :

Kay Francis dans

L'ANGE BLANC

Au même programme :

Un film d'aventures et d'espionnage !

Ronald Reagan dans

— SERVICE SECRET DE L'AIR —

Horaire du Permanent : Les actualités passent à 13 h. 15 et 16 h. 30 ; Service Secret passe à 13 h. 30 et 16 h. 45 ; L'Ange Blanc passe à 14 h. 45 et 18 heures.

DEMAIN LUNDI :

Un grand film en couleurs !

Shirley Temple

dans son premier grand rôle

PETITE PRINCESSE

Au même programme :

Un drame policier :

Peter Lorre

dans

M. MOTO SUR LE RING

LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE ; LA GUERRE FILMEE.

« LA TRACOR »

Société Anonyme d'Exploitation de l'Entreprise de Travaux Publics Emile CANAET

au Capital de 280.000 francs

Messieurs les Actionnaires de la Société « TRACOR » sont informés qu'ils sont convoqués en assemblée générale extraordinaire à Ajaccio, 15, Boulevard du Roi-Jérôme, le 21 février 1940, à 15 heures.

Ordre du jour :

Modification avec date de commencement et de fin de l'exercice social.

Suivant l'article 30 des statuts, pour avoir le droit d'assister à cette assemblée, il faut être propriétaire d'au moins 5 actions ou représenter au moins 5 actions en déposant les pouvoirs reçus au Siège Social, quinze jours avant la date de l'assemblée générale.

Assemblée générale ordinaire du 21 février 1940

Messieurs les Actionnaires de la Société « TRACOR » sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée générale ordinaire à Ajaccio, 15, Boulevard du Roi-Jérôme, le 21 février 1940, à 15 heures 30.

Ordre du jour

Rapport du Conseil d'administration ;

Rapport du Commissaire aux Comptes ;

Approbation des comptes de l'exercice du 1er avril 1938 au 31 août 1939 sous conditions suspensives de ratifications de ces dates par l'assemblée générale extraordinaire convoquée le même jour ;

Ratification de nominations d'administrateurs ;

Nomination de Commissaire aux Comptes-adjoint ;

Autorisation à donner aux Administrateurs en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Le Conseil d'Administration.

Ciné-Chronique

AU REGENT — — 2 GRANDS FILMS Shirley Temple en couleurs

Demain lundi, les amateurs de belles productions cinématographiques, et ils sont nombreux, vont pouvoir se réjouir en assistant à la projection de la meilleure réalisation de l'année. Il s'agit du premier film en technicolor de Shirley Temple « Petite Princesse », magistralement mis en scène par Walter Lang. Une nouvelle Shirley est née. Une grande artiste prend dès à présent possession des écrans du monde entier pour plus grande joie d'un public innombrable. Tous les enfants, tous les « grands » verront Shirley dans son nouveau film « Petite Princesse ».

Au même programme : « M. Moto au ring ». Peter Lorre dont le personnage de M. Moto est déjà célèbre nous arrive cette fois dans « M. Moto sur le ring » avec une extraordinaire et complexe histoire policière.

PELLICULE

Voulez-vous des nouvelles du jour achetez le « PETIT BASTIAIS »

le mieux informé

le plus fort tirage

des journaux insulaires

Relié par fil direct avec Paris

En 1914 le bon de la Défense Nationale

EN 1939

LE BON D'ARMEMENT

Gagnez 7,52% en 2 ans

Tout en conservant votre argent liquide

J. CATANI

PHOTOGRAPHE

27, Boulevard Paoli — BASTIA

PORTRAITS

MARIES

GROUPES DE NOCE

CARTES POSTALES

PHOTOS D'IDENTITES

AGRANDISSEMENTS

CADRES TOUS STYLES

Vente d'appareils et pellicules

Les meilleures Marques

LIVRAISON RAPIDE

D'AMATEURS EN 24 HEURES

OUVERT TOUTE LA SEMAINE

Revue de la Presse

UN IMPORTANT ARTICLE DE MILIOUKOFF SUR L'ORIENTATION DE LA POLITIQUE SOVIETIQUE

De M. Emile Bure à l'Ordre :

L'impérialisme de Staline est-il de nature nationale ou sociale ? Vise-t-il à étendre la Russie ou à répandre le communisme ? Le premier article de Paul Milioukoff ne permet pas encore de répondre nettement à cette double question. Mais, nationaliste russe résolu, le grand historien se refuse, en dépit de son antibolchevisme, à condamner absolument la politique du gouvernement de Moscou qui se propose de remettre la Russie dans ses frontières de 1914.

« Peu de gens vraisemblablement connaissent l'histoire de Pierre et de Catherine, écrit-il ; mais tous ont le souvenir des faits de la dernière guerre, cette guerre où la Russie, déclarée vaincue, se vit enlever les frontières que la diplomatie de l'U.R.S.S. a pour objectif aujourd'hui de récupérer. De ces changements territoriaux, on peut juger diversement. Mais — la presse européenne l'a déjà abondamment souligné — la politique de Staline dans ce domaine est dirigée contre son propre allié, contre Hitler. Qu'on se rappelle seulement que c'est justement la paix de Brest-Litovsk qui ôta à la Russie la possession des rives de la Baltique, que c'est justement dans cette même Baltique que Hitler poursuivait — et avait fini par obtenir, à la suite de concessions anglaises récentes — une prédominance totale. Hitler ne pouvait agir dans son intérêt en cédant à l'U.R.S.S. sur ces côtes, les ports les plus importants et les points stratégiques. Et en bénéficiant de ce retrait comme contrepartie de sa neutralité bienveillante, la diplomatie de l'U.R.S.S. n'a absolument pas pu penser qu'elle servait les intérêts de Hitler.

A de pareilles concessions, évidemment, l'Allemagne n'a pu venir que forcée, et dans certaines éventualités elles ne seraient que temporaires. Eventualités bien claires, qui se résument d'un mot : le succès de Hitler à l'Ouest.

« Plus que complexe est la question que constitue l'occupation des territoires blancs-russiens et ukrainiens de Pologne. Sur ce point, la politique soviétique s'est montrée d'une certaine habileté, par le refus de garder la partie proprement polonaise de la Pologne et par le repli derrière la ligne stratégique du Boug : là il s'agissait d'une population slavo-orientale, qui avait reçu les soldats soviétiques comme des compatriotes et avait pu se laisser séduire par le leurre communiste. Tout ce qu'on peut dire à l'heure actuelle, c'est que là encore il y a eu de la part de l'Allemagne une concession provisoire liée à la marche et à l'issue de la guerre. Non seulement, la politique de l'U.R.S.S. est opposée à celle de son allié, mais elle a un intérêt vital à ce que cet allié succombe en fin de compte. La victoire de Hitler à l'Ouest l'amènerait en effet nécessairement à prendre comme objectif complémentaire de tomber, avec toutes ses forces, sur l'Est. La réunion, maintenant effectuée, de la Russie Blanche et de l'Ukraine, dont rêvaient depuis longtemps les séparatistes de l'une et l'autre nationalités, pourrait même rendre plus facile pour Hitler la réalisation du projet tant caressé de Mein Kampf : pénétrer dans les parties les plus fertiles de la Russie, derrière l'étendard des séparatistes ukrainiens. Quelle que soit leur myopie, les politiciens de Moscou ne peuvent pas ne pas apercevoir cette perspective. Il leur faut souhaiter la défaite de leur allié, et, dans l'avenir il leur faudra peut-être y contribuer. »

Pour M. Milioukoff comme pour moi-même, l'alliance germano-russe est une alliance contre nature, grosse d'une guerre germano-russe...

Frossard ne partage pas notre opinion. Pour lui, Staline n'a d'autre but que de révolutionner le monde. Il est de nouveau pour « la Révolution permanente ». M. Milioukoff, lui, objecte comme moi-même que le gouvernement de Moscou en s'alliant avec celui d'Hitler a perdu son âme.

« Les forces matérielles sont énormes, mais le souffle est à bout. L'idée est éteinte, elle ne contient plus le « dynamisme » d'autrefois. L'expérience de Moscou l'a privée de sa force attractive. Cela est bien mis en lumière par une indication qui figure dans l'autobiographie de Trotsky. Comme on lui demandait pourquoi il avait, alors qu'il était à l'apogée de sa puissance et à la tête de l'armée rouge, abandonné volontairement ses fonctions au lieu d'entamer la lutte pour réaliser son programme, il répondit à peu près (je ne cite pas textuellement) : « Tout simplement parce que je n'avais plus derrière moi les hommes avec qui nous avions réussi la révolution. Une nouvelle génération a grandi, qui ne connaît plus l'enthousiasme pour l'action révolutionnaire, qui estime que la révolution est faite et qu'il n'y a plus qu'à jouir de ses résultats en vivant à l'aise ». Voilà une remarque très juste et très exacte.

Le Komintern, le Komintern de Dimitrof, change ses mots d'ordres, et de façon bien significative :

« Particulièrement frappante est la modification des mots d'ordre lors de la dernière commémoration de la révolution de novembre 1917. Tout d'abord a disparu des bannières de fête un mot d'ordre aussi essentiel que : « Vive la Révolution prolétarienne dans le monde entier. » Le « monde entier » n'intéresse plus. L'internationale communiste, qui auparavant se dénommait sur les bannières « guide dans la lutte contre la guerre, le fascisme et le capitalisme » n'a gardé à présent que les premiers mots : « guide dans la lutte ». La lutte contre qui, mystère ; sans quoi il aurait fallu tirer au clair devant le public la notion « d'agresseur », l'ancienne et la nouvelle. Les « héroïques Espagnols et Chinois » ont cette fois également disparu. Le principal mot d'ordre du moment est : « Vive la sage politique extérieure de Staline, qui assure la paix et la sécurité de notre patrie ! » Et si les bannières mentionnent « la collaboration fraternelle des ouvriers et des paysans », il ne s'agit nullement d'une collaboration avec le « prolétariat mondial », mais bien toujours à l'intérieur de « notre pays ».

Un gouvernement sans âme est un gouvernement perdu. Staline a voulu « avoir » Hitler et il doit craindre maintenant qu'Hitler ne « l'ait ».

ABONNEZ-VOUS AU
PETIT BASTIAIS
Le seul relié par fil direct avec Paris

VISITEZ LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

M. Chamberlain a fait savoir à la Chambre des Communes que le gouvernement britannique était vivement désireux d'aplanir toutes les difficultés pour les sujets britanniques qui désiraient se rendre France.

Les restrictions imposées jusqu'à présent étaient dues entièrement aux conditions de guerre et aux nécessités de la sécurité nationale. Des arrangements ont été établis pour la délivrance des permis et des visas et les visiteurs qui désirent passer la Manche auront toute facilité de se procurer de la monnaie française.

M. Chamberlain a ajouté que le gouvernement britannique accueillerait avec le même empressement les visiteurs français.

VOLONTAIRES DE TERRE-NEUVE

170 marins de Terre-Neuve sont arrivés dans un port britannique, pour se joindre aux équipages des dragueurs de mines. Entraînés à la rude école des pêcheries de Terre-Neuve, ces garçons sont des marins splendides et l'officier chargé de commander le contingent a déclaré que c'était une troupe de jeunes gens la plus hardie qu'il ait jamais vue.

ÉCHOS

SUITE DE LA 2me PAGE

Même quand le ciel est couvert, quand la lune et les étoiles sont obscurcies là-bas, dans les campagnes, une lumière grise et diffuse comme si elle coulait d'une lampe voilée derrière le rideau des nuages, répand sur toute chose une faible luminosité.

Parfois l'on voudrait pouvoir utiliser le « black-out » et faire comprendre aux gens de la ville combien plus fortes, plus variées et plus belles sont les lumières de la nature que celles que les hommes font jaillir dans les villes. Peut être jamais plus l'on ne voudra retourner à cette débauche de brutales clartés qui rompent le calme de la nuit et en obscurcissent la beauté.

Sera-ce là un des effets de la guerre ? De toutes façons, il est certain que les changements purement physiques qu'elle apporte avec elle tendent à simplifier l'existence des citadins, à supprimer beaucoup de ce qu'elle a d'artificiel, à tourner l'esprit et l'âme des anglais vers la nature, dans une compréhension bien plus profonde de son immortelle beauté...

GYRALDOSE
pour l'hygiène intime
DE LA FEMME
CHEZ VOTRE PHARMACIEN

DE L'OR, DES PERLES... ET MEME DU SAVON

A-t-on quelque idée du trafic de contrebande qui s'exerce par les courriers provenant de firmes allemandes aux Etats-Unis ou dans les pays neutres ? En voici quelques exemples, d'après les statistiques officielles. Du 2 septembre au 12 janvier, 25.000 paquets provenant du continent américain ont été saisis. La plupart contenaient des vêtements ou des vivres. Dans la même période, on a saisi à peu près la même quantité d' « échantillons » contenant du savon, des graisses, des films, des cartes et des bijoux. Des diamants industriels d'une valeur globale de 2.000.000 et des chèques, représentant 5.000.000 de marks, ont été saisis dans les lettres.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU PETIT BASTIAIS

LES FABLES DE LA FONTAINE
Traduction en vers Corses
par
LOUIS ORSINI
Instituteur
Prix : 5 francs.

EQUITATION
Vue par un Beauchesoiste
par
MAX DE PERCIN DE SEILH
ancien capitaine de Cavalerie
Prix : 5 francs.

ARISTIDE BRIAND
L'Homme l'Orateur,
l'Homme d'Etat
par
JOSEPH SISCO
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Prix : 10 francs.

CORSICA
PAESE PER PAESE
per
MAISTRALE
SERIA I
Prix : 10 francs.

AVIS

NOUVEAU REGLEMENT de la

LOTERIE NATIONALE

A dater de la 18e Tranche et pendant le cours de l'année 1940

A CHAQUE TRANCHE :

1 Lot de	5.000.000 de Frs
2 Lots de	1.000.000 de Frs
4 Lots de	500.000 Frs
10 Lots de	100.000 Frs
20 Lots de	50.000 Frs
100 Lots de	10.000 Frs

et plus de 210.000 autres lots

1.000.000 SEULEMENT DE BILLETS AU LIEU DE 1.500.000

DONC

Toujours 1 chance sur 5 de gagner et

50 % DE CHANCES SUPPLEMENTAIRES DE GAGNER

UN DES GROS LOTS

Chambre de Commerce DE BASTIA

RECUPERATION DES FERRAILLES

En exécution des circulaires de M. le Ministre de l'Armement et de M. le Préfet de la Corse, un centre de récupération de ferrailles a été créé par la Chambre de Commerce de Bastia.

Ce centre est établi sur le terre-plein du quai du large (2me alignement).

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de l'Outillage du Port, Hangar N° 4. Téléphone : 663.

En vente à la librairie du PETIT BASTIAIS
A CORSICA
PAESE PER PAESE
par MAISTRALE
Prezzu : 10 franchi.

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

Salon Recamier
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
Téléphone : 323
COIFFEUR POUR DAMES
TETE ENTIERE
Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 33, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -20

Le Gérant : Henri POLI
Imprimerie du « Petit Bastiais »

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 52

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

DEUXIEME PARTIE

L'OEUVRE DE BONTE

— Décidément vous avez quelque chose ce soir, ami, observa Gabrielle devant cette attitude. Mais vous allez assister à notre entretien. Monsieur Lestampois paraît d'humeur enjouée. Il vous déridera certainement. Au fait, je ne sais si pas présentés l'un à l'autre.

— Monsieur s'est acquitté de ce soin en ce qui le concerne, répondit le comte.

— Oui, fit Lestampois vivement, mais j'ignore, moi, à qui j'ai l'honneur.

— M. le comte de Vernières, formula la comédienne.

Lestampois se courba jusqu'à terre, en murmurant :

— Très honoré, monsieur le comte.

Le père de Claude mit à profit le temps que dura le grotesque salut du visiteur pour souffler à l'oreille de Gabrielle :

— Finissez-en vite avec cet imbécile. J'ai à vous parler.

— Vous aussi ! s'étonna Gabrielle Croizy sur le même ton.

Cependant Jules Lestampois s'était redressé et, d'un air dégagé, exposait :

— Mademoiselle, je n'abuserai pas de vos instants, et je viendrai tout de suite au but de ma démarche qui est de vous prier à venir dans quelques jours à une soirée qui aura lieu très prochainement dans un château que je viens d'acheter, aux environs de Tours. Vous le voyez, il s'agit d'une chose très simple et...

— Pas si simple que cela ! s'écria la comédienne dont le visage s'était renfrogné. Une sociétaire du Théâtre-Français ne se déplace pas aussi facilement qu'un colis postal, mon cher monsieur. Il faut un congé en règle, une autorisation de l'administrateur général. Et puis, aller se geler, au mois de mars, dans les vastes et froides salles d'une vieille demeure de campagne... brrr... ça ne me dit rien, je vous l'avoue... quoique désir que j'aie d'être agréable à l'homme qui m'a si aimablement fleurie.

C'était la première allusion que la comédienne se décidait à faire à l'envoi des azalées du négociant et, comme ses paroles constituaient en somme un remerciement, Jules Lestampois crut devoir faire un plongeon, tout en déclarant :

— Oh ! bien peu de chose, vraiment, bien peu de chose ; mais, mademoiselle, permettez-moi de vous faire observer que mon château est chauffé, très bien chauffé même. Enfin, comment dirai-je, Dieu que c'est difficile à sortir, ces choses-là... Vous m'excuserez si je manque de formes pour m'exprimer...

— Allez, allez, invita la sociétaire.

— Eh bien, ce n'est pas un concours gracieux que j'attends de vous. Il y aura...

— Un cachet ! acheva Gabrielle Croizy. Je l'espère bien. De quoi vivrions-nous, pauvres comédiens, de la troisième république, si parfois de généreux mécènes ne nous gratifiaient d'une exceptionnelle rémunération.

— Je vous prie de fixer vous-même votre chiffre, fit vivement Lestampois.

— Diable, voilà qui pourrait bien me décider. Mais vous me donnez une autorisation dont je suis femme à abuser.

— Abusez ! autorisa le négociant.

— Eh bien, fit avec hésitation Gabrielle Croizy, pour vous, ce sera cinq mille francs... sans compter le voyage.

— Dont je me charge, bien entendu ! acquiesça le singulier personnage. Cinq mille francs... C'est une bagatelle, et vous me permettrez d'y ajouter un cadeau, j'espère.

— Vous êtes magnifique, cher monsieur, vous allez me faire regretter de n'avoir pas exigé d'avantage.

— Exigez ! exigez !

— Non... il faut être raisonnable, et vous me trouveriez d'une bien grande fatuité si je prisais mon talent plus de cinq mille francs... pour quelques malheureux vers à dire.

— Pas si malheureux que cela ! s'écria le négociant.

— Je ne comprends pas.

— N'auront-ils pas le bonheur d'être dits par vous... roucoula le gros homme.

— Voilà qui est du dernier galant ! observa Gabrielle Croizy en réprimant avec peine un grand éclat de rire, tandis que le comte de Vernières avait une crispation amère et presque douloureuse des lèvres.

La sociétaire reprenait :

— Eh bien ! nous sommes d'accord... à condition toutefois que la date de votre soirée s'accorde avec un de mes jours de liberté.

— Nous les accorderons : ma date dépendra de la vôtre, et pourvu que ce soit d'ici huit jours.

— Alors... mettons d'aujourd'hui en huit, voulez-vous ?

— C'est accepté.

En même temps le négociant tirait un petit agenda de sa poche et rapidement y notait la date ainsi arrêtée.

Puis il déclarait :

— Ce jour-là, à une heure de l'après-midi mon auto viendra vous prendre à votre domicile pour vous emmener jusqu'à mon château.

— Votre auto ! Pourquoi ne pas me faire prendre le train ?

— Pour que vous considériez ce déplacement non comme une corvée mais comme une promenade.

— Vous êtes décidément un homme délicieux cher monsieur Lestampois, formula Gabrielle Croizy qui, devant tant de prévenances et d'amabilité, s'humanisait de plus en plus.

Et se tournant vers le comte de Vernières :

— N'est-ce pas votre avis cher ami ? interrogea-t-elle.

— Tout à fait, répliqua froidement Gaston.

— Oh ! mais, encore une fois, quel air maussade vous avez ce soir ! s'écria la comédienne. Vraiment je ne vous ai jamais vu ainsi... seriez-vous souffrant ?

— Eh bien ! oui, précisément, fit vivement le comte, et vous m'excuserez si je prends congé de vous. Je ne me sens pas bien... et je rentre chez moi.

— Quoi déjà ! Et ce que vous aviez à me dire ?

— Cela ne presse pas ; ce sera pour une autre fois. A mon retour.

— A votre retour ! s'étonna la comédienne. Vous partez donc ?

— Oui demain matin. Un voyage d'affaires qui me tiendra peut-être quelques jours éloigné de Paris ; mais je reviendrai.

— Je l'espère bien !

Et avec une expression de regret, la jolie artiste exprima :

— Ah ! quel ennui ! Quelques jours sans vous voir... et au moment où vous êtes souffrant. Une indisposition qui tombe bien mal d'ailleurs ! La veille d'un départ ! Ne pouvez-vous remettre celui-ci ?

— C'est impossible !

(A suivre).

ADMINISTRATION
DIRECTION et REDACTION
8, Boulevard du Palais, et
1, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 6-23

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 18, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 62-82 et 62-83
Adresse télég. Bastiais-Bastia
R. C. N° 2633

64ème ANNEE — N. 286

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

LUNDI 5 ET MARDI 6 FEVRIER 1940

000059

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN SIABUGNI

40 CENTIMES

40 CENTIMES

ABONNEMENTS
CORSE — .. — — 25 46 85
CONT. et COL. — — 28 48 94
ETRANGER — ... — Coût de l'affranchissement en sus

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.
Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse.
C/C Postaux : AJACCIO : 183

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

La Corse surgie des flots

Un homme savant, très savant, pour ne pas dire trop, comme on en a eu l'intention malicieuse, le professeur Raffaele Bendanti, de Londres, a calculé, par des procédés à lui, l'astronomie appliquée non au futur, mais au passé, que la légendaire île de l'Atlantide existait à l'ouest des colonnes d'Hercule et qu'elle fut engloutie, à la suite d'un tremblement de terre, exactement en l'automne de l'année 10.000 avant Jésus-Christ.

Sans le secours d'un savant si subtil une pareille précision ne pourrait être apportée à la date de la formation géologique de la Corse. Les vrais initiés se contentent, par l'étude des terrains, des couches, d'indiquer les successions de formations, et nous avons quelques indications à ce sujet, que la Société des Sciences Historiques et Naturelles, dès son début, qui date déjà de soixante ans, s'empressa à recueillir et, par la suite, à développer, donnant à la géologie de l'île plus d'enrichissement qu'à sa botanique, soit dit en passant.

A l'époque du premier soulèvement connu, dit le premier géologue de cette série, un Corse et un Bastiais, M. J. M. Bonavita, lorsque l'Europe entière se réduisait à quelques îles, à la place actuelle de l'Angleterre, de l'Ecosse, de la Suède, de la Bretagne, du Limousin, du Poitou, etc., la partie de la Corse hors de l'eau était formée des arrondissement de Sartène, d'Ajaccio et de Calvi, granitiques. Entendons que cette première formation fut la conséquence de ce premier soulèvement.

« A l'époque houillère, toute la Corse était émergée ». Entre temps, en effet, les soulèvements s'étaient succédé. Après l'époque indiquée plus haut, il y a une période dite dévonienne, celle des porphyres, et l'on comprend bien, où apparaissent les massifs de Paglia-Orba, Cinto, Pertusato, comblant un immense golfe à Galéria.

La Corse était formée, mais se trouva déformée à la suite du soulèvement qualifié de triasique, qui bouleversa de nouveau l'Europe. On a des raisons de croire que l'île se trouva reliée aux Continent français par le relèvement parties affaissées. Quoiqu'il en soit, affirme M. Bonavita, qui a étudié étroitement tous ces phénomènes connus ou soupçonnés, une fois de plus la Corse, lors du soulèvement des Pyrénées, se trouva reliée au Continent, en même temps que se soulevèrent les Appenins, les Balkans, le Caucase.

« Le système de la Corse, dirigé du nord au sud, s'est soulevé à la suite de la formation des dépôts parisiens... En Corse, le système N. S. a effacé au sud de l'île les traces du premier soulèvement N.N.O. Il a formé les crêtes du Cap-Corse et de la partie orientale de l'île ; un affaissement s'est produit à Bonifacio et à Santa-Manza, un autre dans la plaine d'Aléria, un troisième à St-Florent ».

Il n'est pas nécessaire d'être versé dans cette science pour comprendre que l'étude des couches conduits à celle des époques et même à leur succession. On arrive ainsi à l'époque quartenaire, celle du soulèvement des Alpes, qui provoque quelques mouvements en Corse, sans affecter sérieusement son relief précédent, et plus du tout son relief actuel.

Il y a quelques années, M. Termier, directeur de l'Ecole des Mines, excursionnant en Corse avec des Collègues allemands et suisses, procéda avec eux à des études qui leur permirent de conclure à la formation définitive de la Corse à l'époque tertiaire : le plissement commence aux Pyrénées, continue par les Alpes de Provence, s'infléchit vers les Alpes actuelles fait s'effondrer la vieille Tyrrhénide, soulève la Corse encore rattachée à l'Esterel par une presqu'île.

Si quelques contradictions apparaissent dans les opinions des géologues relatives, soit dans la chronologie des soulèvements ou des affaissements, soit dans la direction des rattachements de la Corse au Continent : Alpes, Esterel, Appenins, les savants eux-mêmes seront les derniers à s'en étonner, car, tant qu'à parler de chronologie, celle qui nous occupe, s'étend sur des millions d'années ! Même, séparée du Continent européen, la Corse en formation a pu être à un moment — un moment composé de centaines ou de milliers de siècles — rattachée au Continent africain. Pour un savant, tout a de l'intérêt dans son rayon, et il a bien raison de serrer les choses d'aussi près que possible. Mais il fait toujours des réserves. Le vrai savant indique les hypothèses, et n'y insiste pas. Plus il pénètre sa science, plus il incline à la modestie.

On sait donc quelque chose d'approximatif du surgissement de la Corse, mais on connaît mieux la contexture de ses éléments géologiques. Le grand savant D. Hollande, sans appuyer sur les prémices, a défini ces éléments, les a analysés à fond dans un ouvrage de près de 500 pages qui est l'un des orgueils de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse. Il est permis de ne pas s'en tenir à ces études pratiques ; la curiosité autorise à jeter un coup d'œil sur les possibilités des vieilles formations, dont elle peut se nourrir, comme de s'intéresser, en manière d'occasion, aux spéculations du professeur Bendanti, basant la géologie sur l'astronomie, ou l'astrologie...

P B

L'Activité de nos Parlementaires

M. Queuille, ministre de l'Agriculture, a adressé à M. Campinchi, ministre de la Marine, Député de Bastia, la lettre suivante :

Paris, le 26 janvier 1940.

Mon Cher Ministre et Ami,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la lettre de M. le Préfet de la Corse, rendant compte qu'en raison de nouvelles réquisitions de bétail bovin, effectuées par l'autorité militaire, le troupeau corse se trouvait considérablement réduit. Il envisageait la possibilité de faire joindre chaque semaine, aux expéditions faites pour les besoins de l'Intendance, du bétail à livrer au ravitaillement civil.

Dans un télégramme ultérieur, il demandait si la viande nécessaire à la population civile devait être cédée par l'Intendance, ou si cette population devait vivre sur le pays.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les expéditions de bétail métropolitain à faire en janvier pour les troupes stationnées en Corse ont considérablement augmenté. J'estime que cette solution permet d'éviter les expéditions au titre du ravitaillement civil qui soulèvent de nombreuses difficultés.

Les besoins militaires étant servis par priorité au moyen des contingents de bétail métropolitain, la population civile doit pouvoir vivre sur le pays.

Veuillez agréer, Mon Cher Ministre et Ami, l'assurance de ma haute considération.

Amitiés

Signé : QUEUILLE.

Nous avons des raisons de penser que sur l'insistance de M. Campinchi auprès de son collègue de l'Agriculture, l'Intendance fera le nécessaire en cas de besoin.

Le bombardement du chemin de fer d'Yunnan

110 morts, 124 blessés

Paris, 5 février. — Le nombre des victimes du bombardement du chemin de fer de l'Yunnan se monte à 235, dont 101 morts et 124 blessés.

Parmi les morts se trouvent vingt de nos compatriotes, dont 2 hommes, 2 femmes et un enfant, 16 agents indigènes et 80 voyageurs de race jaune.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital de Lao Kay.

M. Arsène Henry, ambassadeur de France à Tokio, a fait le 4 février, auprès du ministère nippon des Affaires étrangères, une énergique protestation au sujet de ce bombardement.

LES MORTS DU JOUR

LE SENATEUR STOURM

Paris, 5 février. — On annonce la mort du sénateur d'Ille-et-Vilaine M. Stourm.

LE GENERAL NAKAMURA

Tokio, 5 février. — Les journaux japonais annoncent que le général Nakamura, ancien attaché militaire à l'ambassade du Japon à Paris, a été tué en action près de Chiotang, le 13 décembre dernier.

“Quand on se bat sur Mer”

Conférence de M. CAMPINCHI

Ministre de la Marine

Paris, 5 février. — M. Campinchi, ministre de la Marine, a fait hier aux « Annales » une conférence sous le titre : « Quand on se bat sur mer ».

Après une rapide description de notre flotte, M. Campinchi a parlé de la vie de nos marins dans la guerre actuelle :

Ce que pourrait être demain une bataille navale si la flotte allemande sortait de ses bases ?

L'orateur en fait une brève préfiguration :

« Renseignée par les hydravions, l'armée navale se dirigerait vers la flotte adverse, éclairée par les contre-torpilleurs et les croiseurs, et protégée par les sous-marins. mais ce sont les navires de ligne qui auraient à dire le dernier mot :

« Ils frappent fort et encaissent dur !

« Nul bâtiment ne peut leur résister, hormi les navires similaires ennemis.

« Au sommet de la tour, à trente mètres au-dessus de l'eau, dans la tourelle de télépointage, l'officier de tir peut seul voir le but et observer les gerbes d'eau que soulèvent les projectiles tombés à trente mille mètres.

« Au pied de la tour, dans le blockhaus de manœuvre, le commandant envoie des ordres aux machines, aux postes centraux de sécurité, de transmission et d'artillerie.

« Tout bateau qui vient à sa portée est frappé à mort.

« Quant aux sous-marins, à leur bord — en dehors du ronflement monotone des ventilateurs — aucun bruit.

« Chacun est attentif à la manœuvre, et, lorsque le commandant verra l'étrave ennemie dans l'oculaire du périscope, sur le seul mot : « Feu ! », les torpilles partiront à 80 kilomètres à l'heure.

« Une minute d'attente.

« Le bruit sourd d'une explosion.

« Le bateau ennemi a sauté dans un épouvantable fracas.

« Devant la puissance des escadres alliées, a dit M. Campinchi en terminant, la flotte allemande reste à l'abri de ses bases.

« Elle fait la guerre de course, non pas comme la firent Jean Bart ou Surcouf, à un contre dix, mais en mouillant des mines et en coulant des bateaux marchands, sans avoir au préalable mis les passagers à l'abri. »

LE VIEUX BASTIA

Monseigneur SANTINI

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport », disait Napoléon ». On pourrait ajouter : une image m'en dit plus long qu'une longue étude...

Grâce au Dr Antoine Mattei, de Cagnano, jadis, et au Bibliothécaire de Bastia, actuellement, notre cité des livres possède la plus importante collection iconographique de la Corse, collection précieuse et qui ne cesse de s'enrichir.

Ainsi ces jours derniers, « **DOMENICO SANTINI, CONTE, VESCOVO DI NEBBIO** » a fait son entrée dans le « Panthéon » bastiais, grâce à M. Etienne Périer, Caissier honoraire de la Caisse d'Epargne, bibliophile et collectionneur passionné.

Notre très distingué concitoyen et ami possède, entre autres (1), un superbe portrait en couleurs de ce vénéré prélat, par Lièvre. Le grand photographe J. Catani vient d'en faire une reproduction artistique pour la Bibliothèque Municipale.

On ne saurait trop louer et M. Périer et J. Catani qui a déjà exécuté pour la Ville de Bastia plusieurs travaux impeccables, à titre gracieux.

Rappelons que Mgr Santini, né à Bastia le 27 août 1727, fut nommé évêque de Nebbio le 15 juillet 1776, qu'il présida plusieurs fois les Etats Généraux de la Corse, qu'en 1777 et en 1785 il fut député à la Cour et qu'en 1790 il fut nommé Commissaire du Roi pour les élections.

Paoliste et bon français, il s'était rallié aux idées nouvelles au début de la Révolution, mais il fut contraint d'émigrer et se fixa en Italie.

Lors de l'occupation anglaise, il rentra dans son diocèse et en repartit à la fin de 1796.

Il mourut le 5 décembre 1814 à Villa Granioza de Calci.

En toutes choses Mgr Santini, dit Renucci, fit preuve de zèle, de fermeté et de vraie religion, dont sa belle âme était pleine.

(1) M. Périer possède également, ayant appartenu à Mgr Santini, un Christ en ivoire de toute beauté (le pareil se trouve à Florence, dans la Chapelle Savonarole), une jolie carafe en ivoire ; enfin, une aiguière et une cuvette en argent (don de la reine Marie-Antoinette).

Bientôt...

LES AVEUX D'UN ESPION NAZI

Un document vrai... d'une saisissante actualité !

Hollande

« Ce ne sont pas des corsaires, mais des pirates.

« L'Allemagne sera vaincue, et son orgueil, sa cruauté, son mépris des valeurs morales seront châtiés ».

La Haye, 5 février. — On annonce la démission du général Renders, commandant en chef des forces armées des Pays-Bas.

Cette démission est due à des divergences de vues sur des questions techniques qui se seraient produites entre le général et le gouvernement.

Les milieux politiques déclarent que le départ du général Renders n'a aucun rapport avec le récent changement intervenu dans l'état-major belge.

La Haye, 5 Février. — Dans les milieux gouvernementaux, on précise que le général Renders, commandant en chef les forces armées néerlandaises, avait demandé qu'un plus grand nombre d'hommes fussent mis à sa disposition.

D'autres divergences d'ordre politique et économique étaient apparues entre lui et le gouvernement.

Aussi a-t-il demandé à être relevé de ses fonctions.

Son successeur est le général Winkelmann commandant actuel de la région militaire d'Utrecht.

Le général Winkelmann est l'ancien chef d'Etat-Major général. Il avait pris sa retraite en 1934.

Il avait été rappelé en activité lors de la mobilisation générale.

La Conférence Balkanique

ET L'ALLEMAGNE

La conférence de l'Entente balkanique, réunie en session ordinaire à Belgrade, s'est déroulée et a été clôturée dans une atmosphère d'union et de cordialité ; c'est ce qui résulte du communiqué officiel lu à la fin des débats par le président Gafenco, c'est ce qu'ont confirmé tour à tour dans des allocutions en français les représentants de la Turquie, de la Grèce, de la Yougoslavie.

Il semble qu'on ait évité les sujets de discorde pour examiner seulement les problèmes du jour, posés par la situation internationale, par la guerre européenne en particulier.

Après avoir envisagé l'éventualité, la possibilité de développer les échanges entre les sociétaires, la Conférence a proclamé la volonté de se tenir à l'écart du conflit et de défendre l'indépendance nationale contre les atteintes du dehors : elle a spécifié que tous les membres se proposaient de maintenir avec les belligérants les relations économiques d'avant-guerre, se refusant à faire un effort supplémentaire en faveur de l'un d'eux.

Les prétentions allemandes sur les pétroles roumains n'ont donc pas de chance d'être encouragées : comme d'autre part, la Russie ne paraît pas être en mesure de donner à son alliée le complément indispensable dont celle-ci est privée par suite du resserrement progressif du blocus, il y a lieu de croire que l'hitlérisme se trouvera prochainement dans une impasse : se décidera-t-il alors à entreprendre un grand coup dans l'espoir et de se débarrasser de l'étreinte franco-britannique et de retrouver ainsi une liberté d'action relative en vue de compléter son ravitaillement en matières premières et principalement en pétrole.

Une pareille perspective est difficilement réalisable car les démocraties occidentales ont eu le temps de renforcer leur position terrestre et aérienne en intensifiant de jour en jour leur production en matériel de guerre laquelle est d'ailleurs largement soutenue par les industries américaines : l'Allemagne de son côté ne reste pas inactive : elle produit sans doute à plein rendement ; mais quoi qu'elle fasse, il ne lui sera pas possible de mener longtemps le train : elle ne tardera pas, si elle ne l'est pas déjà, à être dépassée par la coalition économique franco-anglo-américaine.

Les tentatives de pression, d'intimidation au Nord, au Nord-Ouest comme dans le Sud-Est de l'Europe en vue d'obtenir des concours matériels, risquent d'échouer lamentablement : le contrôle vigilant effectif des flottes franco-britanniques sur le trafic maritime des neutres, la décision de ceux-ci de défendre par tous les moyens leur indépendance s'opposent, s'opposeront efficacement au succès des manœuvres désespérées de l'Allemagne.

ANASTASE

La destruction et la profanation des églises en Pologne

Nous lisons dans le journal **La Croix** :

Les nouvelles provenant de Pologne abondent en nombreux détails sur les dévastations des églises en Pologne, bombardées sciemment et avec préméditation par les aviateurs allemands et l'artillerie lourde.

C'est **VARSOVIE**, l'héroïque capitale, bombardée sans pitié par les Allemands trois semaines durant, qui, sous ce rapport, a le plus souffert.

Deux églises, celle de la Toussaint, place Crzybowski, et celle des Saints-Pierre et Paul, à Koszykit, ont été complètement détruites par les bombes explosives et incendiaires.

Ont été de même très sérieusement endommagées toutes les églises qui se trouvent dans une des artères principales de Varsovie Krakowskie Przedmiescie. Cette rue a été transformée en un amoncellement de décombres, avec tous ses beaux et anciens palais : l'Université, le musée de l'Industrie et de l'Agriculture, ainsi que d'autres édifices publics.

Dans cette rue, l'église Sainte-Anne des Bernardins, une des plus anciennes de Varsovie, est celle qui a été le plus endommagée ; puis la très belle église des Carmélites, de style baroque, et qui date du 18me siècle.

Egalement dans la rue Krakowskie-Przedmiescie, se trouve l'église Sainte-Croix. Des grenades en ont percé la voûte et, faisant explosion à l'intérieur, ont tué plusieurs personnes. Dans la même église ont été détruits : le maître-autel, le tabernacle, quatre autres autels et, en partie, la chapelle de Notre-Dame de Czestochowa, ainsi que les orgues et la chaire.

La cathédrale gothique Saint-Jean a été très gravement endommagée, les toits et la voûte ont été brûlés : il y a aussi de sérieuses destructions à l'intérieur.

A la suite d'un incendie, le toit et une des tours de l'église du Saint-Sauveur, qui se trouve sur la place du même nom ont été détruits par les flammes.

Par suite de l'explosion des projectiles, l'église de la banlieue de Solec, ainsi que la chapelle des comtes Przedlecki, ont été détruites.

A été également détruite la chapelle qui se trouvait dans la maison des écrivains jésuites, où étaient gardées les reliques de Saint-André Bobola. Le verre du reliquaire a été brisé. Actuellement, ces reliques se trouvent dans la résidence des révérends pères Jésuites, sur rue Swietojanska, qui a beaucoup souffert des bombardements.

La belle église Saint-Alexandre, sur la place des Trois-Croix, a été également endommagée.

On observe de nombreuses destructions au cimetière catholique, très ancien, de Powazki, qui contient de nombreux monuments d'un prix inestimable, ainsi que des œuvres d'art. Les bombes et les grenades allemandes ont incendié les Catacombes, qui ont été complètement brûlées. Des emplacements entiers de tombes ont été bouleversés par les bombes ; des cercueils, certains intacts, d'autres fracassés, ont été projetés hors des sépultures, de même que des cadavres dont on a pu voir certains suspendus aux arbres.

A Varsovie, de même, le Séminaire a été détruit par les bombes. Sous ses décombres, ont péri six séminaristes, ainsi que le diacre Koza. Ce dernier s'était distingué par son profond senti-

Les opérations terrestres évoluent favorablement pour les Finlandais

Une vingtaine d'appareils ennemis ont été abattus

Paris, 5 février. — En Finlande, c'est l'activité habituelle des quatre jours précédents.

En Carélie, dans le secteur de Summa, les Russes ont de nouveau attaqué à quatre reprises différentes après une violente préparation d'artillerie.

Ils ont été complètement repoussés.

Toujours en Carélie, à l'est de Moolajarvi, les Soviets ont poussé une forte attaque dont l'issue demeure imprécise.

Au nord-est du Lac Ladoga, dans le secteur de Kitela, les Finlandais poursuivent leur avance en direction de la frontière.

Les opérations semblent évoluer de façon favorable pour les troupes finnoises qui ont réussi à encercler plusieurs colonnes russes.

Les finlandais ont fait de nombreux prisonniers et capturé un matériel considérable qui n'est pas encore dénombré.

Dans le nord, on ne note rien de nouveau.

L'activité aérienne demeure assez accentuée.

L'aviation soviétique a bombardé notamment les arrières-positions finnoises en Carélie.

Plus de 500 appareils ennemis ont participé à ce raid.

Un grand nombre de bombes ont été lancés en outre sur la ville de Viborg, dans le golfe de Finlande, et sur Pori, dans le golfe de Botnie.

Au cours de ces raids, une vingtaine d'appareils soviétiques ont été abattus.

Moscou, 5 février. — Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Leningrad par la journée du 4 février :

L'activité sur le front s'est limitée essentiellement à des reconnaissances.

Au nord du lac Ladoga, combats entre unités d'infanterie.

L'aviation a effectué des vols de reconnaissance et a été engagée dans des combats.

Helsinki, 5 février. — Plusieurs villes, en particulier Rovaniemi, ont été de nouveau bombardées aujourd'hui par les appareils russes.

Les avions soviétiques ont également mitraillé une ambulance suédoise.

ment chrétien et un [illegible] me, en administrant aux blessés, au milieu de l'explosion des projectiles, les sacrements et en ensevelissant les morts autour de l'hôpital organisé dans l'enceinte de l'Université. Plusieurs autres séminaristes, ainsi que deux professeurs avaient été également ensevelis sous les décombres du séminaire, mais heureusement ceux-là purent être sauvés.

A Lwow, l'église des Pères Jésuites, bombardée par les Allemands a été en partie brûlée. Les bombes ont démoli en partie l'église des Bernardins et ont complètement détruit l'église et le couvent des Sœurs de Saint-Basile, ainsi que l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, où il est désormais impossible de célébrer les services divins.

A CRACOVIE, la cathédrale de Wawel a été fermée et demeure sous la surveillance d'un homme de confiance des Allemands. Le métropolitain, Mgr Sapieha, y a accès uniquement deux fois par semaine.

Dernièrement, les Allemands ont emporté d'une des tours du château de Wawel le gros bourdon, le fameux « Zygmunt », chef-d'œuvre de l'art de la fonderie du 16me siècle. Depuis des siècles, cette cloche ne résonnait qu'à de rares occasions pour de grandes fêtes religieuses et nationales. Il paraît que les barbares nazis auraient l'intention de procéder à la fonte du fameux bourdon.

A POZNAN, après avoir détruit le monument du Cœur de Jésus, les Allemands traînèrent la statue du Sauveur à travers les rues de la ville et la jetèrent sur un tas de fumier.

A BYDGOSZCZ, dans le courant de septembre, les fonctionnaires de la Gestapo se livrèrent à des orgies dans l'église des RR. Pères missionnaires, après quoi ils annoncèrent que l'église ne pouvait plus être utilisée [illegible].

A KOLIBKI, à proximité de Gdynia, les Allemands ont démoli, pierre à pierre, la vieille église, classée monument historique, [illegible] ont détruit toutes les croix sur le bord des chemins.

A WLOCLAVEK, les Allemands ont fait fermer toutes les églises, à l'exception de celle des RR. Pères [illegible]. Le lendemain, après que fut publiée l'Encyclique, ils démolirent le buste de Pie XI qui ornait un des murs de la cathédrale.

En plus de la destruction et de la fermeture des temples, les Allemands se sont livrés au pillage des biens de l'Eglise. Entre autres, ils se sont appropriés le trésor de l'archevêché de Gniezno, conservé au couvent des RR. Pères Capucins à Lubartow. Une partie du trésor du diocèse de Chelmno a subi le même sort. Les Allemands ont enlevé, de même, de la magnifique église Sainte-Marie à Cracovie, le célèbre retable gothique de Wit Stwosz, un des artistes les plus renommés du 15me siècle.

Dernièrement, le général gouverneur de la Pologne occupée, Frank, a ordonné le séquestre de toutes les œuvres d'art des églises, couvents et chapelles.

C'est là une nouvelle odieuse spoliation qui vient s'ajouter à la lamentable série d'effroyables persécutions qu'endure la Pologne catholique.

Déclaration de l'ambassadeur de Pologne à Londres

Le comte Raczynski, ambassadeur de Pologne à Londres dans un appel en faveur des réfugiés polonais, a déclaré :

— Jamais une nation n'a été écrasée avec une brutalité [illegible] et presque scientifique comme l'est aujourd'hui la Pologne sous l'occupation allemande.

Certaines personnes ont tendance à croire que si l'agression allemande doit être repoussée de manière définitive nous devons acquiescer à ce qu'a fait la Russie. En ma qualité de représentant du gouvernement polonais, je ne saurais admettre ce point de vue. La Russie a violé le pacte de non-agression qu'elle a conclu librement avec nous. Elle a simplement suivi les traces de l'Allemagne.

Les exécutions de juifs dans les territoires polonais occupés par les Allemands

Les exécutions en masse des juifs polonais sont avouées par les Allemands eux-mêmes.

L'organe nazi de Breslau, « Schlesische Zeitung », cité par le journal socialiste de Berne, le « Tagwacht », écrit en effet, que « dans certaines villes de la Pologne, les autorités ont été obligées de procéder à des exécutions collectives. »

A Lissa, d'après le journal allemand, on a fusillé 120 juifs qui avaient résisté aux soldats allemands procédant à une perquisition dans leur maison.

A Sieradz, 38 juifs ont été fusillés pour avoir attaqué des soldats allemands.

A Paplanice, 9 juifs et une femme juive ont été « fusillés » [illegible] n'avaient pas salué le drapeau à croix gammée.

D'autre part, la déportation des juifs n'est pas moins [illegible]. De Chelm, le journal allemand [illegible] des autorités est [illegible] que de nombreux juifs se sont [illegible] la déportation. [illegible] Allemands avec des [illegible] de fer [illegible] sur la chaussée [illegible]

« LA CROIX ».

SAGE-FEMME

Madame VESPERINI

Sage-Femme de 1ère classe

8, Rue de la Gare, [illegible]

a repris ses consultations tous les jours de 14 à 16 heures. [illegible] consultations gratuites.

A Travers la Corse

AJACCIO

DE PASSAGE

M. Olivari, [illegible] de Bastia.

Mme et M. Pedrito Maestracci-Pietri, ancien conseiller général, viticulteur.

LEGION D'HONNEUR

Dans la dernière promotion de la Légion d'honneur, nous relevons avec grand plaisir le nom de notre ami M. Don Joseph Quastri, propriétaire à Piana.

M. Quastri, titulaire de la Croix de Guerre (deux citations) et de la Médaille Militaire, est un grand mutilé à 100 p. 100.

Ajoutons que, malgré ses infirmités, le nouveau promu a créé à Piana une petite ferme modèle où il donne le bon exemple de l'activité agricole principalement en apiculture où ses résultats sont merveilleux ; le gouvernement l'avait d'ailleurs nommé Chevalier du Mérite Agricole depuis longtemps.

Nos sincères félicitations.

NECROLOGIE

Mercredi dernier, une foule considérable de parents et amis assistaient aux obsèques de Mme Cécile Pasquier, née Sorba, la veuve du toujours regretté M. Pasquier, mère du lieutenant Alexandre Pasquier et de Mlles Jeanne et Hélène Pasquier.

C'était une femme au cœur noble et généreux qui se penchait volontiers sur les familles nécessiteuses.

Nous prions les parents d'agréer les condoléances de tout le quartier Bonaparte.

CONTRAVENTIONS

Fiori Mathilde et Argenio Antoinette, demeurant à Ajaccio, pour défaut de certificat de bonne vie et mœurs.

Crespin Marie Jeanne, tenancière d'un débit de boissons à Ajaccio, pour défaut de récépissé de déclaration d'ouverture d'un débit de boissons.

Nocci Marie, Cruciani Jean-Paul, Tramoni Joséphine, Pedinielli, Cristofari Félix et Bonlin Marie, charcutiers à Ajaccio, pour vente de viande sans délivrance de bulletin de pesée.

Dasso François, négociant à Ajaccio pour défaut d'affichage des prix.

Kernaudy Louis, demeurant à Ajaccio pour ivresse publique et manifeste.

La police municipale a mis en état d'arrestation le nommé Gaudens Auguste Napoléon, demeurant à Ajaccio pour tentative de meurtre ; menaces de mort verbales ; rébellion à agents de la force publique ; outrages à agents de la force publique ; port d'armes prohibées ; défaut de déclaration d'armes ; non remise d'armes à feu à autorité militaire.

Le dénommé Gaudens n'est autre que ce cordonnier dont nous avons parlé dernièrement pour avoir traduit en correctionnelle une vieille de 75 ans qui l'avait, soi-disant, mordu ; la vieille qui n'avait pas une dent, avait été condamnée à 300 francs de dommages-intérêts montant de la note du docteur qui avait soigné l'athlète.

— Chì tu sia imbuffatu ! avait crié la vieille.

En flagrant délit, le tribunal correctionnel a condamné Gaudens à 13 mois de prison avec sursis et 100 d'amende.

OLCANI

Mme ACHILLE GIORGETTI

Notre village est en deuil ! Le jeudi 1er février, la veille de la Chandeleur, nous avions la grande douleur de voir disparaître une femme de bien, dans toute l'acception du mot, en la personne de Mme Achille Giorgetti, la compagne adorée de M. Achille Giorgetti, propriétaire et ancien maire de notre localité.

Sa disparition laissera un vide dans notre village. [illegible]

Mme Giorgetti était la sœur de M. Louis Giorgetti, notre distingué maire actuel, et de Mme Victoire Giorgetti, veuve de l'ancien maire. Elle laisse d'unanimes regrets.

Ses obsèques ont eu lieu le 2 février. Tout le village s'est recueilli [illegible]

Le deuil était conduit par MM. Achille Giorgetti, son époux, Pierre-Louis Giorgetti, son fils, Louis Giorgetti, Maire d'Olcani, [illegible] Son autre fils François et son petit-fils Laurent, actuellement aux armées, n'ont pu y assister [illegible]

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale par M. l'abbé Cerole, curé-doyen de Nonza [illegible]

Nous prions M. Achille Giorgetti, ses enfants et petits-enfants, Mme et M. Louis Giorgetti, maire et ses enfants, Mme Vve Giorgetti Victoire et ses enfants, de vouloir bien agréer l'hommage ému de notre douloureuse sympathie.

E. O.

(LIRE LA SUITE EN 2me PAGE)

Deuil

M. MICHEL ALLEGRINI

En la personne de M. Michel Allegrini notre ville vient de perdre un de ses meilleurs enfants.

Ancien combattant, ancien employé au Centre de Réforme, père de famille admirable, ami sûr, citoyen d'élite, M. Michel Allegrini ne comptait que des amis.

Le cher défunt a été ravi à l'affection des siens à l'âge de 64 ans.

Ses obsèques qui ont été célébrées avec pompe hier matin, en l'Eglise St-Jean, ont donné lieu à une imposante et émouvante manifestation de sympathie.

Le deuil était conduit par ses fils, MM. Lucien et François Allegrini, par son beau-frère M. Jean Zattara, par ses neveux et cousins MM. Dominique Ciatti, Conseiller Municipal, Joseph Moretti et Catta, industriel, par M. Petroni et Luciani, alliés et par les intimes : MM. J.-M. Ciatti, marbrier, Jean Emmanuelli, industriel ; Noël Marinacce et Jean Sanguinetti.

On notait aux premiers rangs de l'affluence M. le Maire de Montera et ses adjoints MM. Olivari et Antoine Mascarini et tous les élus présents à Bastia : M. Bianconi, Directeur du « Petit Bastiais », M. Jules Michelangeli industriel, ancien Conseiller général ; une imposante délégation des Combattants ; la délégation du Centre de Réforme composée de MM. Gardelli, gestionnaire et André, Albertucci, Bozzano, Feraldi et Luca ; M. Nicolaï Président de la Société Sainte-Dévote, M. Agassi, Président de l'Union des Limonadiers, MM. Biancarelli, Jobin, Fano di Borgo, Graziani, Morell, Marini, Monaïa et Angeli, négociants ; M. Simoni, Président des Retraités Civils et Militaires, M. Guidice, Payeur honoraire de l'Algérie et des Colonies, M. Mibelli, Commissaire de Police en retraite, M. Pomereu, retraité, M. Casanova, Fonctionnaire Municipal et une foule de notabilités, accourues de tous les points de la ville.

L'absoute a été donnée en grande pompe sous la présidence de Mgr Morazzani, Protonotaire Apostolique.

L'inhumation a eu lieu dans le tombeau de la famille Squarcel, en présence de M. l'Abbé Contresti, Chapelain de Saint-Roch, des parents et des intimes.

A l'heure de la séparation définitive, nous adressons un suprême adieu à l'ami de toujours dont le souvenir vivra longtemps dans le cœur et l'esprit des bastiais.

A la veuve éplorée, à ses enfants, à toutes les personnes que ce deuil consterne vont nos regrets émus et l'expression de notre profonde sympathie.

Mme Vve CORAZZI

Le Petit Bastiais adresse ses condoléances les plus vives à M. François Corazzi, Secrétaire à la Mairie de Bastia, à Mme et M. Noël Corazzi, Enseigne de Vaisseau de 1re classe et leur fille Jeanne Marie, à M. et Mme Joseph Gaffayoli, née Corazzi, et leur fils Paul, ainsi qu'aux familles Gaspari, Sbraggia et Marinetti, si cruellement frappés en la personne de Mme Jeanne Marie Corazzi, la vie entière fut consacrée à Dieu, aux siens et au Bien et qui jouissait de la vénération de ceux qui l'ayant approchés, l'ont aimée.

Mme PETRONI

Mme Petroni, une sainte femme, si connue et aimée dans la ville entière a rendu sa belle âme à Dieu le 2 courant, à l'âge de 66 ans.

Ses obsèques ont été célébrées en la paroisse de St-Jean dimanche après-midi.

Trois magnifiques couronnes ont été offertes par la famille.

Le deuil était conduit par ses fils : MM. Petroni Antoine et Vincent ; ses petits-enfants MM. Louis, Antoine et Louis Petroni; ses gendres MM. Santelli François, Ferrari Dominique ; ses neveux MM. Fucale Augustin, Guasgni Vincent, Lucien Petroni ; ses cousins Catta, Stagnara et Luciani, qui remplaçaient les frères Catta, Marcari François, Contonacci Ange et par les alliés MM. Pascal Salvatori, Lorenzi Antoine et François, Peretti Barthélemy.

On notait dans la grande affluence : M. H. de Montera, Maire et Conseiller Général ; MM. Sauvarin, Constans et Lota, Conseillers Municipaux, Gandolfi Paul, fonctionnaire municipal, le Directeur de l'Usine à Gaz Adriani, Sumano, Canale, receveur central d'octroi, Massoni, douanier, Franceschi ancien commissaire central, Max [illegible], patron des douanes, Franceschi, capitaine pilote, Salvarelli pilote, Laurent Madar, Antoine Mattei, Mariotti, patron boulanger, Pierre d'Alessio ; Dalessio Eugène Ange Lorenzi ; M. Armand, Négociant ; Ferrandini chef de gare de Bastia ; Antoine Pasquinelli ; Père Pascal ; capucine Paroisi ; Albert Toussaint ; Bartoli Augustin ; Raffalli Jean-Baptiste, entrepreneur ; Saggi Sauveur et Antoine ; Mancuni, boulanger ; Ambrosi, instituteur; Joseph Bertocchi, mécanicien ; Dominici Dominique d'Erza ; Esposito Jean ; Arrighi ; Nicolas Savona, retraité de la Cie Fraissinet; Coll-Jean Thomas, contremaître à l'usine à Gaz ; Raffali, contremaître à l'usine électrique ; Guagnus, contremaître aux travaux, service électrique ; M. Guillou, contremaître à l'usine à Gaz ; Armand Patrone ; Ambrosi Augustin et Dominique ; Gandolfi Ange ; Ceccaldi Joseph et Mathieu ; Biaggi Noël ; Jobin Louis ; Biancarelli ; Guerri, instituteur ; Simon Sauveur, patron pêcheur ; Medina Joseph ; les frères Costa ; Bastiani et Peretti, ingénieur des T. E. Mattei Paul, commerçant; Sari Simon, employé à l'Usine à Gaz ; les frères Vincenza, Esposito Lucien ; Patasti; Maggioni Thomas, Cristaud Roch ; Albert [illegible] ; Sartori Jean, douanier, Chiarelli Joseph ; le personnel de l'Usine des [illegible] etc. etc...

Après l'absoute donnée avec pompe sous la présidence de Mgr Morazzani, Protonotaire Apostolique, l'inhumation a eu lieu dans le tombeau familial, au cimetière de la ville.

A M. Louis Petroni, à ses enfants, à toute leur famille, le « Petit Bastiais » adresse ses condoléances les plus attristées.

Nos condoléances vont également à toutes les personnes endeuillées par le décès de Mme Vve GASPERINI LIBERATE née DEGIOVANNI, une sainte et digne femme et celui de M. MATHIEU COLOMBANI retraité, si affectueux et aimé dans notre ville.

Aux obsèques de Mme Corazzi et de M. Mathieu Colombani, l'Assistance Publique était représentée par une délégation avec drapeau.

La récupération des ferrailles

LE BEL EXEMPLE DE LA VILLE DE NICE

Le Ministre de l'Armement communique :

L'Administration de la ville de Nice, sur l'initiative de M. Jean Médecin, sénateur-maire, a organisé d'une façon tout à fait remarquable la récupération des ferrailles et obtenu des résultats excellents.

Le Service municipal du Nettoiement a préparé par quartiers l'enlèvement des ferrailles, qui a été annoncé par la presse et par une distribution de prospectus faite par les Scouts.

Les convois comprenaient une benne-automobile et un détachement de quelques hommes.

Partout le public a fait au ramassage l'accueil le plus empressé. Pendant les cinq premiers jours plus de 66 tonnes ont été recueillies dans un quartier seulement. Le produit de la vente sera versé aux œuvres de solidarité sociale créées par la Municipalité depuis la guerre.

Le Ministre de l'Armement est heureux de citer parmi tant d'autres l'exemple de la ville de Nice.

AVIS DES P. T. T.

La Direction des Postes et Télégraphes de la Corse informe que les correspondances par avions à destination des secteurs postaux fonctionnant hors de la Métropole ont été admises à la date du 22 janvier, au transport par voie aérienne.

Les surtaxes en question varient suivant le secteur. Le public pourra prendre connaissance des taux aux bureaux intéressés.

L. MERCIER

Chirurgien-Dentiste D. F. M. P.

21 bis, Bd Auguste-Gaudin

Téléphone : 4-50

Consultations tous les jours sauf Samedis après-midi et Dimanches et fêtes

Adjudications des coupes de bois

Le Conservateur des Eaux et Forêts communique :

Les adjudications de coupes de bois devant avoir lieu très prochainement, les acquéreurs éventuels sont invités à se présenter dans le plus bref délai aux bureaux des Inspecteurs, Chefs de Service pour prendre connaissance des clauses particulières relatives à ces adjudications.

ED. NICOT

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

22, Boulevard Paoli — BASTIA

Téléphone : 2-82

CABINET OUVERT de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

AVIS

L[illegible]ement des allocations militaires aura lieu dans la Salle d'Audiences de la Justice de Paix, Rue St-Angelo, aux jours et heures ci-après :

Le Mardi 6 février 1940 de 2 h. à 4 h. carte n° 1 à 75.

Le Mercredi 7 de 2 h. à 4 h. carte n° 76 à 150.

Le Jeudi 8 de 9 h. à midi et de 2 h. à 4 h. carte n° 151 à 300.

Le Vendredi 9 de 2 h. à 4 h. carte n° 301 à 375.

Le Samedi 10 de 9 h. à midi carte n° 376 à 450.

Le Lundi 12 de 2h. à 4 h. carte n° 451 à 525.

Le Mardi 13 de 2 h. à 4 h. carte n° 526 à 600.

Le Mercredi 14 de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures carte n° 601 à 750.

Le Jeudi 15 de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures carte n° 751 à 900.

Le Vendredi 16 de 9 heures à midi et de 2 h. à 4 h. carte n° 901 à 1050.

Le Samedi 17 de 9 heures à midi carte n° 1051 à 1125.

Le Lundi 19 de 2 heures à 4 heures carte n° 1126 à 1200.

Le Mardi 20 de 2 heures à 4 heures carte n° 1201 à 1275.

Le Mercredi 21 de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures carte n° 1276 à 1350.

Le Jeudi 22 de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures carte n° 1350 à 1500.

Le Vendredi 23 de 9 heures à midi et de 2 heures à 4 heures carte n° 1501 à 1648.

Les pères de 4 et 5 enfants doivent fournir un certificat attestant qu'ils sont toujours présents sous les drapeaux.

Bientôt...

LES AVEUX D'UN ESPION NAZI

Un document vrai... d'une saisissante actualité !

Informations Locales

MEMENTO

5 FÉVRIER 1940 : Ste Agathe.

5 février 1911. — Monaco : La nomination de M. Emile Flach comme ministre d'Etat de la Principauté de Monaco a été accueillie avec une bien grande satisfaction.

5 février 1929. — Installation de M. Loison, Président de Chambre.

6 FÉVRIER 1940 : Mardi-Gras.

6 février 1911. — Le colonel Brudaux, commandant le 173me R. I. part en tournée d'inspection des détachements.

6 février 1929. — Mort, à Bastia, du Général Maurel, ancien Gouverneur de la Corse, Commandeur de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre.

IL Y A 25 ANS...

Paris, le 5 février, 7 heures. — Combats d'artillerie en Belgique et au nord d'Arras, à l'ouest de la route de Lille-Arras ; nous avons enlevé de 200 à 300 mètres de tranchées ennemies.

En Alsace, une attaque allemande, près d'Uffholz, a complètement échoué.

Paris, 6 février, 7 heures. — Dans la nuit du 4 au 5, des fractions allemandes ont essayé, sans succès, de déboucher de leurs tranchées devant N.-D. de Lorette.

MONDANITES

C'est en l'Eglise Saint-Jean-Baptiste, et dans la plus stricte intimité qu'a été bénie, hier, par Monsieur le Curé-Archiprêtre Leschi, de Notre-Dame de Lourdes, l'union de Mademoiselle Geneviève Suzoni, avec Monsieur Julien Pergola.

Ont signé comme témoins : pour la mariée, Monsieur Joseph Suzoni, Contrôleur aux Assurances Sociales, son oncle, et pour le marié, sa tante, Madame Dominique de Nouili.

Le « Petit Bastiais » est heureux de renouveler aux jeunes époux et à leur famille, ses vives félicitations et ses vœux les meilleurs.

Avis de Décès

Mme Vve Bastiani Marie Françoise, née Castori ; M. et Mme Bastiani Joseph et leurs enfants ; M. et Mme Bastiani Bernard et leurs enfants ; M. et Mme Gabrielli Françoise née Bastiani, de Calvi ; Mme Vve Venazzi Anna, née Bastiani, de Toulon ; M. et Mme Mattei Jancelme ; Mme Vve Castori Marie et son fils, de Valence ; M. et Mme Ristori André et leurs enfants de Marseille ; M. Toso Jean ; M. et Mme Ristori Joseph et leurs enfants ; M. et Mme Bastiani Nicolas et leurs enfants ; M. et Mme Carboni Dominique et leurs enfants ; M. et Mme Toso Joseph et leur fille ;

Les familles Puccinelli, Bastiani, Grivelli, de Marseille, Saliceti de Marseille, Marini, Parlenani, Orabona ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur BASTIANI ANGE
Chevalier du Mérite Social
Employé Municipal
Membre du Conseil d'Administration de l'Assistance Publique

leur époux, père, frère, neveu, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé à Bastia le 5 février 1940 à l'âge de 72 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui 6 février, à 14 heures de relevée.

Maison mortuaire : 8, Rue du Môle.

Mme Vve Antoine Battesti, née Blondeau et son enfant d'Oran ; M. Battesti Paul de Bastia ; Mlle Battesti Antoinette ; Mme et M. Emmanuel Battesti et leur fils de Paris ; Mlle Battesti Marie ; Mme et M. Battesti Pierre, aux Armées, et leurs enfants ; M. Battesti Jean aux Armées ; M. Battesti Joseph Antoine ;

Les familles Battesti, Bianchi, Martini, Peloni, Casanova, Luccioni, Poli, Natali, de Poggio di Nazza ; Battesti, Santoni, Dominici de Paris ; Blondeau, d'Oran ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur BATTESTI ANTOINE
Adjudant-chef en retraite
Ancien Combattant, Médaillé militaire

leur époux, père, fils, frère, neveu, cousin et allié, décédé à Oran le 4 février 1940 à l'âge de 52 ans.

Ce présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.

REMERCIEMENTS

Les familles Giambelli, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur regretté père

ANGE GIAMBELLI
Industriel

prient leurs parents, amis et connaissances de trouver ici l'expression de leurs remerciements attristés, et les informent que la messe de sortie de deuil a eu lieu le samedi 3 février dans l'église de Notre Dame de Lourdes, dans la plus stricte intimité.

LIRE EN 4me PAGE : NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

Bientôt...

LES AVEUX D'UN ESPION NAZI

Un document vrai... d'une saisissante actualité !

Mme Veuve Louis Nardini, née Crudeli ; M. Raphaël Nardini ; Mme et M. Dominique Paoli ; Mme et M. le Docteur Joseph Crudeli ; Mme et M. de Rocca-Serra et leur fils ; Mme Marie Andreani, née Ettori ; Mlle Camille Ettori ; M. Richard Ettori ; Mme et M. Poli Raphaël et leur fils ; Mlle Nana Marini ; dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Monsieur LOUIS NARDINI
Secrétaire Général Honoraire de Préfecture
Juge résident à Calvi

prient leurs parents, amis et connaissances de trouver ici l'expression de leurs remerciements attristés.

Très profondément touchées des si nombreuses marques de sympathie que leur apportent les condoléances au sujet de leur chère et regrettée

SŒUR PACIFIQUE

La Supérieure des Religieuses de l'Hôpital Civil et sa Communauté, dans l'impuissance de répondre à chacune comme elles le voudraient, prient toutes les personnes qui s'unissent à leur deuil de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue et très sincère.

CABINET

A L'ART DENTAIRE

10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10

BASTIA — Tél. : 472

GEORGES RAPAIRE

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

D. D. S. de l'Université Américaine de Washington

EXTRATIONS SANS DOULEURS

REPARATIONS EN 2 HEURES

GRANDES FACILITES

GARANTIE ECRITE

Succursales :

CERVIONE : samedi après-midi.

SAINT-FLORENT : dimanche matin.

Les autres jours à Bastia

NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

Si vous souffrez de Rhumatismes, de la Sciatique, d'une Courbature, d'une Entorse, d'une Contusion, de Rhumes de Poitrine ou Grippe, voyez l'annonce du Liniment Sloan qui se trouve à la page 3 de ce journal. Elle vous indiquera comment vous débarrasser de vos maux en suivant la méthode la plus sûre et la plus efficace, sans vous droguer l'organisme.

CHASSE

Une déclaration de Monsieur le Ministre de l'Agriculture dispense du permis de chasse les permissionnaires de la zone des armées participant aux destructions réglées des animaux nuisibles.

Il faut entendre par là que seuls les militaires appartenant à des formations placées sous l'autorité du Général Commandant en Chef, c'est-à-dire ceux bénéficiant d'une permission de 10 jours, sont dispensés de l'obligation du permis de chasse.

Les militaires ne bénéficiant que d'une permission de huit jours du fait qu'ils appartiennent à des formations du territoire, sont tenus de posséder un permis.

Il y a lieu, d'autre part, de considérer que les uns et les autres ne peuvent participer à la destruction des animaux nuisibles qu'à la condition d'être :

Titulaires d'une permission régulière,

Propriétaires, locataires ou fermiers d'un droit de chasse, ou invités par un propriétaire, locataire ou fermier de ce droit.

000060

FRONT FRANÇAIS

Le calme persiste sur le front français

Paris 4 février. — Communiqué 391 du 4 février au matin : Activité de patrouilles sur le versant ouest des Vosges.

Au début de la matinée, un vif engagement avec reconnaissance ennemie a tourné à notre avantage.

Paris, 5 février. — Communiqué numéro 309 du 5 février 1940 au matin : Rien à signaler.

Paris, 5 février. — Communiqué numéro 310 du 5 février au soir : Rien à signaler.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 5 février. — Dans la journée de dimanche, l'activité terrestre a conservé le calme des jours précédents.

On ne signale qu'un léger incident qui s'est traduit par une reconnaissance poussée par les allemands dans la région à l'est de la Blies.

Cette patrouille s'est heurtée à l'un de nos avants-postes.

Elle a été aussitôt dispersée et est rentrée rapidement dans ses lignes en laissant quelques prisonniers entre nos mains.

En raison des conditions atmosphériques mauvaises, les aviations française, britannique et allemande n'ont guère quitté leurs bases.

SUR MER

Stockholm, 5 février. — On a tout lieu de craindre que le vapeur Adalaria, de 1.500 tonnes, de Goteborg, ne soit perdu corps et biens.

Il avait quitté Bordeaux pour son port d'attache le 17 janvier.

Il avait 21 hommes à bord.

Oslo, 5 février. — On est très inquiet sur le sort du vapeur Segovia, de 1307 tonnes, immatriculé à Oslo, qui se rendait du Portugal en Norvège.

Il y avait 25 hommes d'équipage et un passager.

AVIATION

Wellington, 5 février. — Un avion de bombardement néo-zélandais est tombé au large de la côte de Canterbury.

L'équipage, trois hommes, est perdu.

MAIRIE DE BASTIA

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter au bureau de l'assistance :

Oliva Elise, Route de l'Usine à Gaz ;
Viale Annonciade, rue de l'Opéra n° 21 ;
Sassary Alexandre, rue du Guadello, 3;
Ipiga Marie, rue du Dragon, 9;
Angelini Joséphine, rue de la Paroisse n° 4 ;
Bastiani Louis, rue Colonnella n° 6 ;
Calisti Ange-Antoine, ruelle du Dragon n° 2 ;
Pasqualini Véronique, Bd Auguste-Gaudin n° 7 ;
Giannetti Lucie, route de l'Annonciade, (maison Palacci) ;
Morganti Antoinette, rue Colonella, 8 ;
Pasqualini Stéfanine, rue Droite, 1 ;
Agostini Marie, route de Ville ;
Bonci Toussainte, Place Fontaine Neuve, 11 ;
Castelli Marie, Bd Auguste-Gaudin, 9 ;
Cohen Amélie, rue Droite, 3 ;
Innocenzi Louise, rue du Lazaret, 18 ;
Giannelli Assomption ruelle de la Conception ;
Salge Elisabeth, née Pasqual.

Réunion du Conseil Suprême Franco-Britannique

Paris, 5 Février. — Une cinquième réunion du Conseil suprême s'est tenue aujourd'hui à Paris.

Le Conseil s'est réuni ce matin et une seconde réunion a eu lieu plus tard dans la journée.

La Grande-Bretagne était représentée par M. Chamberlain, le Vicomte Halifax, M. Winston Churchill, sir Kingsley Wood et M. Oliver Stanley, accompagnés de sir Ronald Campbell, de sir Alexander Cadogan, de sir Dudley Pound, de sir Edmund Ironside, du maréchal de l'air Peirse et du Major Général Ismay.

La France était représentée par MM. Daladier, CAMPINCHI, Guy La Chambre, Champetier de Ribes, accompagnés de M. Alexis Léger, du général Gamelin, de l'amiral Darlan, du général Vuillemin et du général Decamp.

Les délégués britanniques ont été salués par M. Daladier qui a marqué ses regrets de n'avoir pu, en raison de son récent accident, se rendre en Angleterre pour la réunion du Conseil dans ce pays.

M. Chamberlain a exprimé la sympathie des représentants britanniques pour M. Daladier et leur satisfaction de constater la rapide convalescence.

Le Conseil suprême a examiné sous tous les aspects les divers éléments de la situation actuelle intéressant la conduite générale de la guerre dans l'esprit d'étroite coopération qui inspire l'action des deux gouvernements.

Certaines questions ont été plus particulièrement étudiées en vue d'assurer une efficacité toujours plus grande à la collaboration franco-britannique.

Les questions de ravitaillement notamment ont été étudiées : un accord complet a été réalisé sur tous les points examinés.

Paris, 5 Février. — A l'issue des délibérations du Conseil Suprême M. Edouard Daladier a offert, au Ministère des Affaires Etrangères, un dîner en l'honneur de M. Chamberlain, auquel avaient été conviés les membres de la délégation britannique.

D'autre part, assistaient également à ce dîner MM. Campinchi, Ministre de la Marine, Guy La Chambre, Ministre de l'Air, Champetier de Ribes, Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, le général Gamelin, l'Amiral Darlan, le général Vuillemin, MM. Clapier, directeur du Cabinet du Président du Conseil, Léger, Secrétaire général du Ministère des Affaires Etrangères et Coulondre, directeur du Cabinet du Ministère des Affaires Etrangères, ainsi que divers collaborateurs des personnalités invitées.

Eden Cinéma

Tous les soirs à 21 heures,

Le jeudi matinée à 15 heures

Le samedi matinée à 16 heures,

Le dimanche, deux matinées permanentes :

Après « Deuxième Bureau » !

Après « Les Loups entre Eux » ! :

L'Homme à abattre

avec

Jean Murat, Jules Berry, Roger Karl et Viviane Romance

En première partie :

L'Usine à Scandales

Les dernières actualités « ECLAIR-JOURNAL »

Revue de la Presse

SUR LES PROPOS INDESIRABLES REFLEXIONS PHILOSOPHIQUES

De M. Pierre Bénard au « Canard enchaîné » :

Le gouvernement vient de prendre un nouveau décret tendant à punir les auteurs de propos écrits ou oraux susceptibles de porter atteinte au moral de la nation.

Ce qui fait l'intérêt de cette décision c'est qu'elle apporte une interprétation nouvelle de la notion de responsabilité.

Jusqu'ici on considérait comme coupable quelqu'un qui, sciemment, propageait des fausses nouvelles.

Il est maintenant décrété qu'il peut être encore plus grave de répandre une nouvelle vraie.

Car, comme on le sait, toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire.

Il suffit de savoir dans quelle intention on les a rapportées.

Beaucoup se sont élevés contre une telle conception de la Justice. Elle rejoint pourtant la pure sagesse.

A la vérité, on comprend mal que les hommes raisonnables s'élèvent contre un décret qui émane de la civilité puérile et honnête.

Pourquoi s'indigner de ce que des parents sérieux exigent de leurs enfants ?

Tante Zoé a l'haleine un peu forte. C'est un fait.

Mais cela n'enlève rien au respect qu'on a pour la tante Zoé, puisque son infirmité ne fait l'objet de propos joyeux que dans l'intimité.

Au contraire, si le jour de l'An, devant la famille rassemblée, le jeune Toto crie à sa cousine Jeannine :

— T'as senti comme la tante Zoé repue de gueule ?

C'est tout de suite une catastrophe.

Toto reçoit une paire de gifles et va coucher sans dîner.

Ainsi le nouveau décret-loi que certains directement du code de la famille.

Un fait scandaleux n'est pas répréhensible en soi.

Ce qui appelle la condamnation, c'est de le révéler.

POUR LE REARMEMENT MORAL

De M. Billy (André) à « Marianne » :

Quand la France aura gagné la guerre qu'elle fait, avec son amie l'Angleterre, au catastrophisme germano-russe, de quelle excellence intime se réclamera-t-elle pour imposer aux autres nations une constitution nouvelle ? Elle invoquera la paix, la liberté, la fraternité. Hélas, ces grands mots font sourire depuis que les notions qu'ils désignent se sont révélées vides de toute expérience vécue.

Fraternité, amour, honnêteté, si ces vocables continuent à n'avoir dans notre vie qu'une valeur d'allusion à ce que cette vie pourrait être, mais qu'elle ne sera jamais parce que nous n'aurons jamais le courage de faire en sorte qu'elle le soit ou que, du moins, elle tende à l'être, pourquoi lutter ? Pourquoi nous battre ? Pourquoi nous sacrifier à une victoire qui nous laissera faibles, insatisfaits, dégoûtés de nous-mêmes et des autres ? A quoi bon verser le sang des Français si les survivants continuent à être indignes de l'holocauste ?

Les apôtres du Réarmement moral placent la solution du problème en nous. C'est par la transformation intime de chacun de nous enfin rentré en possession de son âme que la France retrouvera la sienne.

Le Réarmement moral nous invite donc à nous placer devant notre misère et nos mensonges, et à nous demander sérieusement si cela peut continuer longtemps ainsi. Toujours mentir, toujours ruser, toujours jouer avec le prochain la comédie d'un faux désintéressement, d'une fausse probité et d'un faux honneur ? Eh bien, non ! Ou le monde civilisé périra, et il n'aura que ce qu'il aura mérité, ou les meilleurs feront la preuve que la civilisation est pour eux tout autre chose que la peur du gendarme agrémentée d'un certain nombre de clichés de réunion électorale.

Le Réarmement moral était avant septembre dernier tout entier orienté vers le maintien de la paix. Il est aujourd'hui puissamment axé sur la nécessité de détruire l'hitlérisme et le stalinisme. Les Allemands et les Russes, qui ont gardé la fibre chrétienne, sont avec lui dans le secret de leur cœur, prêts à prendre, le jour venu leurs responsabilités dans la régénération de leur pays et de l'Europe.

AVIS DE TIR

La Batterie de Toga exécutera un tir d'exercice, ce matin 6 février 1940, de 9 h. 30 à 10 h. 30.

Il est interdit à tous bâtiments et embarcations de circuler entre les limites du champ de tir, compris entre les parallèles du Cap Sagro et du feu vert de la jetée, jusqu'à une distance de 6 milles au large.

Le Lieutenant de Vaisseau GUIRE,
Commandant le Front de Mer p. i.

8.200 FRANCS REUNIS EN QUELQUES HEURES POUR LE CENTRE D'ACCUEIL MILITAIRE

Sur les instances de Monsieur le Colonel Mondielli, Commandant la subdivision militaire de Bastia, porte parole en l'occasion, de notre éminent Président du Conseil Ministre de la Guerre, M. Daladier, ainsi que sur la demande de Madame la Générale Lingon, Commissaire de propagande de la S. S. B. M., Monsieur le Chanoine Rosari, Curé Archiprêtre de Calvi, acceptait avec cet empressement qu'on lui connaît lorsqu'il s'agit d'œuvres philanthropiques ou de solidarité nationale, de prendre l'initiative de créer dans notre ville, à l'instar de ce qui existe dans les ports et les gares des chemins de fer du Continent « un Centre d'accueil Militaire ».

Dans une conférence organisée à la Mairie sur l'initiative et la Présidence de notre sympathique adjoint municipal, M. Luchetti, faisant fonctions de maire, assisté de M. Colonna, chef de bataillon, commandant d'armes, M. le Chanoine Rosari n'eut pas de peine à convaincre son brillant auditoire composé presque exclusivement de dames appartenant à toutes les classes de la société de l'utilité au point de vue national, voire même de la nécessité au point de vue moral et patriotique d'une pareille œuvre de guerre.

Soutenir le moral de nos vaillants soldats qui défendent la Patrie au prix des plus lourds sacrifices, leur témoigner toute notre gratitude et notre affectueuse sollicitude lorsqu'ils rentrent en permission, les accueillir dès qu'ils débarquent dans notre port avec le sourire et la tendresse d'une mère, les réconforter en leur offrant gracieusement des boissons chaudes, café ou lait avec croissants, vin chaud et cigarettes, tel sera le rôle de notre œuvre parmi tant d'autres, et elle sera notre façon à nous gens de l'arrière de coopérer efficacement dans notre sphère au salut de la France en soutenant le bon moral de nos combattants.

Séance tenante, à la fin de cette causerie, un comité fut constitué. Furent désignés comme :

Présidents d'Honneur :

MM. Luchetti, adjoint Municipal, faisant fonctions de Maire ;

Guerini, 1er adjoint municipal, Officier de la Légion d'Honneur ;

Colonna, Chef de Bataillon, Commandant d'Armes.

Présidente du Comité :

Madame Marini Xavier, Infirmière diplômée de la S.S.B.M.

Vice-Présidente :

Mlle Rossi J., Infirmière diplômée de la S.S.B.M.

Trésorière :

Mme Raffalli, Percepteur.

Secrétaires :

Mesdames Rossi, Capinan [illegible] propriétaires.

Avec un zèle admirable les distinguées dames sus-indiquées, membres du bureau, n'hésitèrent pas pour recueillir les fonds nécessaires au fonctionnement de l'œuvre, à aller de porte en porte solliciter la générosité des habitants de la Ville — Partout chez les riches comme chez les pauvres, elles reçurent l'accueil le plus touchant, et en quelques heures, elles réalisèrent l'importante somme de 8.200 francs.

Calvi est généreux. Calvi a le sentiment de la compréhension des heures tragiques que nous vivons — Bravo Calvi !

L'autorité militaire a fait construire sur le quai un bâtiment en bois, spacieux et coquet et c'est là dans une atmosphère réconfortante et familiale que le Centre d'Accueil a ouvert ses portes dimanche dernier aux 80 soldats permissionnaires qui débarquèrent dans la matinée à Calvi. C'est là que nos soldats venant presque tous de la ligne Maginot, ont été accueillis maternellement par Madame la Présidente du Comité assistée des membres du Bureau et d'autres dames et demoiselles de la Ville, ainsi que d'un magistrat en retraite qui se faisait un plaisir et un honneur de servir les soldats et que nous ne nommerons pas pour ne pas blesser sa modestie.

Les braves permissionnaires émus de cet accueil si chaleureux ne cessaient de répéter : « C'est vraiment gentil ! Calvi, sait bien faire les choses.

Faits Divers

TROUVE

Une certaine somme d'argent a été trouvée par le jeune Paoli, demeurant Boulevard de Toga.

Vincent Grégoire, demeurant Boulevard Paoli, a déposé au poste de police une somme d'argent qu'il déclare avoir trouvée.

Compliments au jeune Paoli et à M. Vincent Grégoire.

CONTRAVENTIONS

1 pour infraction au décret du 8 août 1935 ;

1 pour défaut d'inscription du prix et du poids de la viande vendue.

6 pour défaut de visa de carte d'identité et défaut de sauf-conduit ;

1 pour abandon de son charriot.

A Travers la Corse

(SUITE DE LA 2me PAGE)

CORTE

DÉCÈS. — Ces jours derniers ont eu lieu les obsèques du regretté Rullet Marius François Joseph, brutalement enlevé à l'affection des siens, à l'âge de 65 ans, sans que rien put laisser prévoir sa brusque disparition, puisqu'on le voyait la veille même du jour de sa mort vaquer à ses affaires comme de coutume.

Aussi sa fin aussi soudaine qu'inattendue a-t-elle plongé dans la stupeur et l'affliction ses nombreux parents et amis.

Devenu notre concitoyen par alliance, Rullet Marius, Marius, comme on l'appelait familièrement par sympathie, laisse un grand vide dans notre cité.

Appartenant par sa mère à la famille Orsini du Niolo et par son père à la famille de Moratti, ainsi apparenté aux plus grandes familles de la Corse, fils d'officier, Marius Rullet avait terminé ses études secondaires dans les lycées du continent. Engagé volontaire, il aurait donc pu lui aussi aspirer à l'épaulette, mais sa modestie lui faisait limiter son ambition.

Il se contenta donc de prendre sa retraite proportionnelle comme adjudant et de rentrer dans la vie civile.

Cette pause ne devait pas le laisser longtemps dans ses foyers, comme on dit si bien en termes militaires. La mobilisation. L'autre mobilisation, le rappela à l'activité, et il fit la campagne, avec son grade. Evacué du front, il fut affecté à la surveillance des prisonniers de guerre, jusqu'à la démobilisation.

Ayant ainsi accompli son devoir, décoré de la médaille militaire, il rentra alors définitivement dans la vie civile, mais non pour se reposer, car l'oisiveté lui pesait. C'est pour cela qu'il choisit la profession de représentant de commerce, à laquelle il s'adonnait peut-être plus par goût, que par esprit de lucre.

Il était ainsi arrivé à une belle situation et continuait de s'occuper de ses affaires, lorsque la mort est venue le surprendre, en pleine activité, à la fin d'une journée bien remplie, comme de coutume. En laissant un grand vide dans notre cité, il emporte avec lui les regrets unanimes de tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par sa veuve Madame Catherine Rullet, née Martinetti, par M. Martinetti Laurent, négociant, M. Martinetti Antoine Dominique, contrôleur des P. T. T. et M. Arrighi Antoine, employé à la Banque de France.

En cette triste circonstance, nous adressons à toute la famille, et particulièrement à sa veuve, Madame Catherine Rullet, née Martinetti, à Corte, à sa mère, Madame Veuve Rullet à sa sœur et à son beau-frère, Madame et Monsieur Besson, à Hyères, ancien receveur des Postes à Bastia, nos condoléances douloureusement émues.

SANTO PIETRO DI TENDA

SOUS COMITE DE SECOURS AUX SOLDATS ET A LEURS ENFANTS

Première liste

Abdolini Antoine 20 ; Benvenuti Joseph 20 ; Rossi Thérèse 10 ; Piana Gelormini [illegible] ; Jacques-Antoine 50 ; Saletti Antoine 10 ; Mostali Jérôme 10 ; Piselli Antoine 10 ; Biaggi Xavier 20 ; Mostali Jean-Thomas 10 ; Rossi François 10 ; Piselli Jeanne 10 ; Casalta Jérôme 5 ; Mattei Andrée 5 ; Morelli Pierre-Joseph 5 ; Bonelli Noël 10 ; Biadelli Marie-Dominique 1 ; Mariani Dominique 5 ; Saletti Ursule 5 ; Querci Pierre Jean 10 ; Rossi Dominique 5 ; Costa Jean-Laurent 20 ; Rossi Catherine 5 ; Mariani Françoise 2 ; Albertini Sauveur 5 ; Saletti Jérôme 5 ; Marinacce François 11 ; Valelli Rose 5 ; Venturini J.B. 20 ; Ferrari Marie 20 ; Pasolelli Marie 15 ; Castelletti Rose 5 ; Valelli Paul 2 ; Vitali Jacqueline 5 ; Napoleoni Catherine 1 ; Biaggi Antoinette 5 ; Paoletti Marie-Dominique 20 ; Paoletti Françoise 10 ; Pietrera Marie-Thérèse 10 ; Castellini Angèle 10 ; Rossi Antoine-Marie 10 ; Montalti, grand mutilé, médaille militaire 20 ; [illegible] Pauline 2 ; Mariotti Marianne 5 ; Piras Elisabeth 10 ; Pasqualini Marie Angèle 5 ; Querci Dominique 5 ; Cristofini César 20 ; Agostini Nicodème 5 ; Pandolfi P.-Louis 50 ; Anonyme de Casta 20 ; Cristofini F.A. 20 ; Piselli Thérèse 10 ; Cesarini, cantonnier 10 ; Bonelli Paulette 4 ; Morachini Anne-Marie 5 ; Lotti, institutrice 30 ; Pietrera Angèle 5 ; Querci Antoinette 10 ; Astornachi Cécile, institutrice 10 ; Calendini André 2 ; Anonyme 5 ; Biadelli Gracieuse 5 ; Navarre Catherine 5 ; Chiaramonti Noël 5 ; Chiaramonti Marie-Angèle 10 ; Marcelli Charles-Jean 5 ; Mattei Nobilias 20 ; Pianelli Pierre 20 ; Morati Julie 5 ; Costantini Toussainte 6 ; Costantini Fleur d'Epine 5 ; Chiaramonti Valentin 10 ; Tomi Paul Pierre 6 ; Cristofini Ange Louis 10 ; Pianelli J.-B. 5 ; Luccisrdi Marie-Lucie 5 ; Colombani Ange Jean 10 ; Santi Anna 10 ; Pietrello Memetra 10 ; Vitali Ch. 10 ; Chiaramonti Augustine 10 ; Galletti Angèle Marie 5 ; Chiaramonti Jeannette 10 ; Cristofini Dominique 5 ; Paderani Paul Scipion 30 ; Pinelli Joseph 10 ; Anonyme 1 ; Campretti Ange-Toussaint 20 ; Costa Jean 10 ; Rossi F. 5 ; Mariani Dominique 5 ; Paglioni Robert 10 ; Costa Antoine 5 ; Lotti Barthélemy 10 ; Marinacce J.-F. 10 ; Morachini J.-M. 5 ; Pianazzi Louis 10 ; Mariani Michel 10 ; Pierrotti Vincent 10 ; Pierrotti Laurent 20 ; Morachini François 10 ; Pinelli Charles 10 ; Morachini Louis 20 ; Rezali 10 ; Piana J.B. 10 ; Lorenzi Dominique 10 ; Sevati Michel 30.

Total de la première liste : [illegible] 1157 fr.

PRESENTE

TOUS LES SOIRS A 21 HEURES :

Jeudi : En matinée à 15 heures ;
Dimanche : Permanent de 13 h. 15 à 19 h. 15 ;

2 GRANDS FILMS

Au même programme :
Un drame policier :

M. MOTO SUR LE RING

avec

Peter Lorre

LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE.

SAN GAVINO DI TENDA

Jeudi matin à 11 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Mattei Dominique âgé de 85 ans, au milieu d'un grand concours de population.

Homme d'un caractère parfaitement honorable appartenant à une ancienne famille.

L'inhumation a eu lieu dans le tombeau de la famille.

Le deuil était conduit par ses trois fils Jacques-Toussaint, Gabriel et Saint-Marc, ses deux neveux germains Mattei Gabriel et Petreli.

On notait dans l'assistance : MM Chiarelli, Maire, Mori, ancien maire, Brul Emile, Tramini, Mori, Casta, conseillers municipaux ; Rinaldi, notaire de Petriconi Jean-Laurent, ancien maire de Santo Pietro, Cristofini, conseiller d'arrondissement, Faccini, ébéniste ; Galletti, entrepreneur de travaux publics ; Marinacci, retraité des Douanes ; Ristorcelli, ancien maire de Sorio, percepteur en retraite ; J. B. Panovani, ancien maire ; Poletti, conseiller municipal, Abatti Nicolas, maire de Pieve ; J. M. Orsini Antoine [illegible]

L'absoute a été donnée avec pompe sous la présidence de M. Dominique Rotali, Curé-Doyen de Santo Pietro, assisté de M. Simeoni, curé de Pieve, de M. Alzaro, curé de Sorio.

Nous prions la famille Mattei d'agréer l'hommage de nos respectueuses condoléances. — J. P.

Après la Conférence Balkanique

Belgrade, 5 février. — M. Gafenco, ministre des Affaires étrangères de Roumanie, a quitté Belgrade à 23 heures par train spécial.

M. Metaxas, président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères de Turquie ont quitté à leur tour la capitale yougoslave à 23 h. 10.

Ils se rendent à Nich, où ils seront les hôtes de M. Tsvetkovitch, président du Conseil yougoslave.

MM. Saradjoglou et Metaxas quittèrent Nich ce soir.

Quant à M. Gafenco, il se rend directement à Bucarest.

Rome, 5 février. — Les milieux politiques italiens expriment leur satisfaction de voir le pacte balkanique conserver sa forme actuelle et ne pas se transformer en un bloc balkano-danubien, dont la constitution, selon eux, aurait compromis la neutralité des Balkans.

La Salle des Succès

Le Paris

VOUS PRESENTE CE SOIR : DEUX GRANDS FILMS SENSATIONNELS :

Les Aventures de Tom Sawyer

EN COULEURS NATURELLES

avec Tommy Kelly, Ann Gillis, May Robson.

En première partie :

LES HORIZONS PERDUS

avec Ronald Colman, Jane Wyatt et Margo.

ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES.

Gandhi se rend en Angleterre

Londres, 5 février. — M. Gandhi, qui doit conférer avec le vice-roi des Indes, le marquis de Linlithgow sur l'avenir de la constitution de l'Inde, est arrivé hier soir à la Nouvelle-Delhi.

Dans les milieux intéressés, on attache une très grande importance aux conversations qui vont se dérouler.

Bientôt...
LES AVEUX D'UN ESPION NAZI
Un document vrai... d'une saisissante actualité !

A l'"Officiel"

DEFENSE NATIONALE ET GUERRE

Légion d'Honneur

Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur les militaires de réserve [illegible] d'honneur des militaires de réserve dont les noms suivent :

Pour Officier — Génie :

Bernardini Etienne François, capitaine, 25 ans de services, 10 campagnes. A été blessé et cité. Chevalier du 7 janvier 1920.

Martinenghi Mario Eugène Léopold, adjudant, 25 ans de services, 1 campagne. A été blessé et cité.

NOMINATION ET PROMOTIONS A TITRE TEMPORAIRE

Par application du décret du 4 octobre 1939 relatif aux nominations et promotions à titre temporaire pendant la durée de la guerre, ont été promus, pour prendre rang du 1er février 1940 :

Armée Active — Infanterie :

Au grade de sous-lieutenant à titre temporaire :

M. Filippi Joseph Antoine.

Artillerie :

Au grade de lieutenant-colonel à titre temporaire :

M. Bartoli François-Honoré-Marius.

Au grade de sous-lieutenant à titre temporaire :

M. Cesarini Jean.

Troupes Coloniales — Infanterie.

Au grade de capitaine à titre temporaire :

Mattei Marcel Gabriel, lieutenant.

Au grade de sous-lieutenant à titre temporaire :

Tedeschi Edouard, adjudant-chef.

Vincenti Lucien, adjudant-chef.

Génie :

Au grade de capitaine à titre temporaire :

Alberini Jean-Marc-Marie.

Artillerie :

Au grade de capitaine à titre temporaire :

Angelini Charles Louis.

DEFENSE NATIONALE ET GUERRE
Artillerie — Réserve :

Les militaires désignés ayant suivi les cours du groupement spécial d'instruction de l'Ecole Militaire d'Artillerie et ayant satisfait aux examens de sortie, sont admis à la date du 7 janvier 1940, aux cours du centre d'instruction d'aspirants d'artillerie de la dite école (catégorie C).

[illegible] le grade de maréchal des logis de réserve :

Casanova Marc Léon ; Zermati Jacques Marcel ; Spada Marie Félicien Francis ; Costantini Jean Antoine ; Cipriani Dominique Antoine ; Costantini Charles Martial ; Poggi François ; Leonetti Paul Louis Santus ; Carelli Georges.

Avec le grade d'officier de réserve :

Rang du 7 janvier 1940 :

Paoli Marcel Jean Marius ; Codaccioni Sylvain ; Vacca Jean Richard ; Medi Pierre Olivier ; Carani Joseph Vincent ; Franchini ; Mattei Luigi ; Pancrazi Xavier François ; Marie Paul François Joseph Marie.

A PROPOS DES CONGES DES FONCTIONNAIRES QUI N'ONT PAS ETE PRIS EN 1939

L'ouverture des hostilités a conduit les Pouvoirs Publics à suspendre les congés de tous les personnels civils de l'Etat. En attendant que le régime des congés applicables en temps de guerre soit définitivement fixé, il est apparu nécessaire de régler dès maintenant :

1° La question des congés non pris en 1939 par un certain nombre d'employés et d'ouvriers ;

2° La question des congés à accorder dans certaines circonstances exceptionnelles.

Ces deux questions seront réglées par les dispositions ci-après :

A. — Congés pris avant la fin de 1939

1° Personnels civils extérieurs

Il n'est pas possible d'accorder les congés non pris aux mobilisés ou aux mobilisés en usine ; il n'y a pas lieu de les reporter sur 1940 puisqu'un régime nouveau sera établi.

Il en est de même pour les mobilisés dans une formation militaire.

Afin d'éviter les inégalités entre ceux qui ont pu bénéficier de tout ou partie de leur congé et les autres, il y a lieu de payer aux intéressés mobilisés ou non dans les conditions fixées par l'article 19 du décret du 14 novembre 1939, relatif au régime du travail pendant la durée des hostilités, une indemnité correspondant au nombre de jours de congé qu'il aurait fallu leur accorder pour qu'ils aient bénéficié en 1939 de la durée légale des congés payés, soit 12 jours ouvrables.

2° Administrations centrales

Il pourra être accordé avant le 29 février 1940 aux fonctionnaires et auxiliaires des Administrations centrales qui n'ont pu bénéficier en 1939 d'au moins 10 jours de congé, un congé ne dépassant pas 10 jours au maximum destiné à leur permettre de compléter autant que possible cette durée.

B. — Congés exceptionnels de courte durée

Des congés exceptionnels dont la durée ne devra pas excéder 2 jours, pourront être accordés aux personnels civils de l'Etat dans les cas suivants :

a) A l'occasion du décès, de la maladie ou de l'accident mettant les jours en danger du père, de la mère, de l'époux, de l'épouse ou de l'enfant.

b) A l'occasion du décès d'un frère mort pour la France ou pour aller voir à l'hôpital un frère en danger de mort par suite de blessures reçues ou de maladie contractée aux armées.

c) En vue de contracter mariage.

d) A l'occasion de la naissance d'un enfant.

(Le Journal des Retraités).

POSTES ET TELEGRAPHES

Admission au transport par la voie aérienne des correspondances-avion à destination des secteurs postaux fonctionnant hors de la Métropole.

La Direction des Postes et des Télégraphes de la Corse informe que les correspondances par avion à destination des secteurs postaux fonctionnant hors de la Métropole ont été admises, à la date du 22 janvier au transport par la voie aérienne.

Les taux des surtaxes à appliquer sont fixés comme suit :

Numéros des secteurs postaux : 600 à 699.

Taux de la surtaxe : 2 fr. par 10 gr.

Numéros des secteurs postaux : 501, 503, 504, 505, 506, 508, 509, 512, 514, 550, 551, 552, 553, 554, 555.

Taux de la surtaxe : 1 fr. par 10 gr.

B. I. T.

Genève, 5 février. — Devant le Bureau International du Travail, M. Godard a déclaré qu'en raison de la guerre, la France se voit dans l'obligation de suspendre les applications de certaines conventions du travail.

M. Jouhaux, intervenant a déclaré :

— La classe ouvrière est consentante à ces mesures.

Revue de la Presse

COMMENT L'ALLEMAGNE POURRA-T-ELLE SE PROCURER DU PETROLE ?

Du général de Cugnac à « Choc » :

Si nous poussons plus loin ces considérations sur le pétrole nécessaire à l'Allemagne il faut noter que les territoires russes et roumains ne peuvent pas lui fournir les quantités qu'elle désire. Ils ne lui donneront même pas la moitié de ses besoins. L'Allemagne, bloquée par les flottes franco-anglaises, ne recevra de pétrole ni des Etats-Unis, ni du Mexique, ni des Indes néerlandaises, qui sont les plus gros producteurs. Elle doit donc en chercher dans les régions qu'elle peut atteindre par le continent.

Par son alliance avec la Russie soviétique, l'Allemagne peut atteindre l'Asie antérieure. Par le Caucase, elle est en contact avec l'Irak et l'Iran. L'Irak, c'est le pétrole de Mossoul qui, par les pipe-lines français et anglais, vient à la Méditerranée, à Tripoli et à Jaffa. L'Iran est, dans tout le globe, le troisième pays producteur de pétrole, après les Etats-Unis et la Russie. Il n'est pas interdit de penser que l'Allemagne soit capable de faire le projet fabuleux d'aller chercher du pétrole entre la Mer Caspienne et le golfe Persique. Il y a vingt ans, Ludendorf y avait déjà songé. Les journaux ont publié, ces jours-ci, un télégramme que l'on a à peine lu, qui parlait de troupes allemandes traversant la Galicie et marchant à l'Est par l'Ukraine, vers le Caucase.

Les conditions existent. Le besoin de pétrole est une nécessité impérieuse. Les projets allemands de conquête sont faits. Mais la parade est déjà en place ou près de s'y mettre. Si Hitler n'a pas le « cran » voulu pour venir se mesurer avec nous à l'Ouest, s'il veut porter la guerre en Europe orientale ou en Asie, en attaquant de nouveau des pays neutres, il trouvera des bataillons alliés sur sa route. Le carburant tant désiré n'est pas près d'arriver à Berlin. La France et l'Angleterre gagneront la guerre du pétrole.

HERNIE

LES ETABLISSEMENTS CLAVERIE DE PARIS

12, bis Avenue Félix Faure, NICE

La Maison universellement connue du corset, de la ceinture et du bandage

Préviennent leur fidèle clientèle qu'ils reprennent régulièrement leurs visites de prospection et prises de commandes à domicile. Deux spécialistes (homme et dame) se tiendront à la disposition de toutes personnes pour présenter et faire essayer gratuitement les derniers modèles.

Traitement pour toute affection nécessitant un appareil ordonné par MM. les Docteurs.

Ile-Rousse : Hôtel Splendid, 31 janvier, 1er et 2 février.
Calvi : Grand Hôtel de Calvi, 3, 4 et 5 février.
Piana : Hôtel Continental, 6, 7, et 8 février.
Ajaccio : Hôtel Solferino, 9, 10, 11 et 12 février.
Propriano : Hôtel Dupont, 13, 14 et 15 février.
Sartène : Hôtel César, 1, 17, 18 février.
Bonifacio : Hôtel de France, 19, 20, 21 février.
Porto-Vecchio : Hôtel Moderne, 22, 23, 24 février.
Corte : Hôtel du Nord, 25, 26, 27 fév.
Bastia : Hôtel de France, 28, 29 février, 1er et 2 mars.
Ile-Rousse : Hôtel Splendid, 3, 4 mars.

Les personnes ne pouvant se déplacer sont priées d'écrire à l'avance à l'un des hôtels ci-dessus.

Notre spécialiste se rendra chez eux. Fournisseur des Assurances Sociales.

BOURSE de PARIS

LUNDI 5 FEVRIER 1940

VALEURS	C.	VALEURS	C.
3 %	73,50	Air Liquide	1470
4 % 1917	77,40	Coy	722
4 % 1918	76,25	Union Européenne	671
5 % 1920	111,70	La Lucette	339
4 % 1925	100,50	Banque Mexique	265
4 1/2 % 1932 A	82,25	Banque Ottomane	615
4 1/2 % 1932 B	85,40	Fonc. Egyptien	3725
Oblig. Trésor 4 % 1934	890	Wagons-Lits	41,20
Oblig. Algérie 5 % 1934	854	Central Mining	2685
Emprunt Young	119	Rio	2755
Crédit National 1919	508	De Beers Ord.	1108
Crédit National 1920	522	Goldfields	465
Crédit National 1923	560	Huanchaca	42,50
Crédit National 1924	547	Malacca Ord.	
Obligations P. T. T.	506	1/5 Monaco	172
Ville de Paris 1871	383	Randmines	194
Ville de Paris 1928	755	Banque Indochine	1465
Ville de Paris 1930	817	Tanganyika	6630
Foncières 1930	718	Tram Changhai	»
Comm. 1932	773	Lyonnaise Eaux	963
Banque de France	7501	Elect. Paris	1105
Banque de Paris	909	Radio Elect	640
Crédit Foncier	2625	Bor. Ord.	168
Crédit Lyonnais	1609	Huta Bankowa	1365
Société Générale	728	Saint-Gobain	2345
Suez Cap.	16960	Dist. Indochine	433
Suez part.	13350	Cusenier Jne	
Est	604	Royal Dutch	63900
Lyon	910	Chem. Fer départements	
Midi	710	Saint-Raphaël	4520
Nord	893	CHANGES	
Orléans	877	Londres	176,75
Santa-Fé	[illegible]	New-York	43,90
Energie Litt. Méditerr.	677	Allemagne	»
Lens	790	Belgique	743
Kuhlmann	774	Espagne	2235
Penarroya	425	Hollande	»
Gafsa	950	Italie	
Schneider	1700	Suisse	985

Voulez-vous des nouvelles du jour achetez le « PETIT BASTIAIS » le mieux informé le plus fort tirage des journaux insulaires Relié par fil direct avec Paris

Vos douleurs vont revenir.
Vous trouverez maintenant dans les cachets de REXYROL CHATELAIN le calmant immédiat à vos souffrances. Vous pouvez les employer en toute confiance dans tous les cas de migraines, névralgies, élancements nerveux ou musculaires, sciatique, goutte. Ils n'ont aucune contre-indication et ne fatiguent ni le cœur ni l'estomac.
Mais, pour prévenir toutes les manifestations douloureuses de l'arthritisme, ne manquez pas de faire des cures régulières d'URODONAL le grand remède anti-arthritique.
AVEC URODONAL, IL N'Y A JAMAIS DE SURPRODUCTION D'ACIDE URIQUE DANS L'ORGANISME.
Toutes pharmacies ou Ets CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris.
Chatelain, la marque de confiance.

ABONNEZ-VOUS AU PETIT BASTIAIS
Le seul relié par fil direct avec Paris

BULLETIN DE CLOTURE DE LA BOURSE DE PARIS

Paris, 5 février. — Cette première séance de la semaine n'a présenté que peu d'intérêt.

Le volume des échanges est resté en effet médiocre dans tous les groupes.

Au marché officiel, cependant, nos rentes ont fait bonne contenance et quelques-unes d'entre elles sont même parvenues à réaliser de légers gains.

Les valeurs françaises à revenu variable ont laissé à désirer et, dans l'ensemble, après avoir débuté aux environs des cours de vendredi, elles ont marqué un léger repli.

Aux Internationales, la lourdeur a également prédominé.

Elle a été assez sensible sur les titres de premier plan comme la Royal Dutch et le Rio Tinto.

Certains trusts aurifères avaient montré de la fermeté au début, mais ils ont fléchi ensuite sous l'effet de l'ambiance.

En coulisse, la tendance n'a pas été plus ferme qu'au Parquet.

Volume des échanges fort limité.

ANNONCES ECONOMIQUES

DEMANDE D'EMPLOIS

Chauffeur tout transport 15 ans de permis de conduire cherche place; sérieuse, faire offre. S'adresser à la Cave Moderne, Rue Salvatore Viale.

Toute la correspondance concernant le Journal et l'Imprimerie doit être adressée impersonnellement à M. le Directeur du : PETIT BASTIAIS

Chambre de Commerce DE BASTIA

RECUPERATION DES FERRAILLES

En exécution des circulaires de M. le Ministre de l'Armement et de M. le Préfet de la Corse, un centre de récupération de ferrailles a été créé par la Chambre de Commerce de Bastia.

Ce centre est établi sur le terre-plein du quai du large (2me alignement).

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de l'Outillage du Port, Hangar N° 4. Téléphone : 663.

En vente à la librairie du PETIT BASTIAIS
A CORSICA
PAESE PEN PAESE
par MAISTRALE
Prezzu : 10 franchi.

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

Contre le soleil portez des FILTRAYS
Verres Français de réputation mondiale

Salon Récamier
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
Téléphone : 229
COIFFEUR POUR DAMES
TETE ENTIERE
Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 22, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -20

Le Gérant : Henri FOLI
Imprimerie du « Petit Bastiais »

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 23

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

— Alors, comment aurai-je de vos nouvelles ?

— Je vous écrirai...

— Non, télégraphiez-moi... je le veux, et tous les jours. C'est promis ?

— Je ferai tout ce que vous voudrez... murmura le comte.

Et assez pour n'être pas entendu de Lestampois, il ajouta :

— Comment ne pas obéir à celle qu'on aime ?

— ...et dont on est aimé, acheva Gabrielle sur le même ton.

Puis une nuance de soupçon dans le regard, elle demandait, toujours à voix basse :

— Ce n'est pas, j'imagine, mon acceptation d'aller dire des vers chez ce gros bonhomme qui vous contrarie ?

— Mais non... mais non ! Je suis trop heureux au contraire de voir le prix qu'on attache à votre concours. Et je ne renie pas avant ce déplacement. Je vous souhaite dès à présent tout le succès que vous méritez.

— Vous êtes un ange.

Elle avait, en disant ces mots, tendu la main au comte qui y déposait un long baiser, plus prolongé cette fois [illegible] en présence d'un tiers.

Gabrielle Croisy ne prit pas garde [illegible] que Jules Lestampois, qui suivait cependant avec un vif intérêt un colloque dont il ne pouvait d'ailleurs entendre le moindre mot...

Comme, au moment de se retirer, le comte le saluait légèrement, il fit un troisième plongeon vers le tapis de la loge.

Quand il se redressa, le comte avait déjà disparu.

— Quel charmant homme, ce monsieur le comte !... apprécia-t-il avec candeur.

— Oui... bien charmant ! murmura le sociétaire... toute [illegible]

L'entretien de Jules Lestampois et de Gabrielle Croisy allait prendre fin peu après, lorsque la comédienne eut indiqué son adresse au négociant qui lui confirmait qu'elle serait prête, au jour dit et à l'heure indiquée, à partir dans son auto...

Pendant ce temps le comte de Vernières, sorti du théâtre, s'éloignait dans la direction des Champs-Elysées.

Et tout en marchant sous les arcades de la rue de Rivoli, il prononçait à mi-voix ces paroles qui, si la comédienne avait pu les entendre, lui eussent expliqué son étrange attitude de tout à l'heure.

— Lâche ! lâche que je suis ! Pourquoi n'ai-je pas parlé comme je me l'étais promis ! Pourquoi, en prétextant un malaise, puis un voyage imaginaire, me suis-je accordé ce délai de quelques jours qui doit, dans ma pensée, me permettre de réfléchir encore ? N'était-ce pas déjà tout réfléchi depuis mon entrevue d'hier avec Claude. Mon pauvre enfant que j'ai ruiné, et qu'il ne me reste plus qu'à déshonorer ! Ne dois-je pas mettre à tout jamais fin à cette liaison exquise, charmante, mais qui m'a jeté au fond de l'abîme de honte et de remords dont il faut sortir... sortir à tout prix. En aurai-je le courage ? Ah ! que l'amour a donc de puissance dans les cœurs qui ne savent pas cesser d'aimer.

Et dans le regard désespéré que le père de Claude jetait alors vers le ciel, une larme apparut.

III. — Une bonne aubaine

Le lendemain de ce jour, vers sept heures du soir, un taxi déposait Jules Lestampois devant l'hôtel garni de la rue des Rigoles où nous savons que demeurent plusieurs des principaux personnages de notre récit et, après avoir dit au wattman de l'attendre, pénétrait dans le bureau de la logeuse.

Sous l'ample et chaud pardessus qui le recouvrait, le gros homme avait le même aspect lourdaud et inélégant que la veille, sous son habit noir.

Mais, comme tout est relatif, dans le décor misérable de la maison meublée, il donnait, par la majesté de son attitude et l'opulence de sa tenue, l'impression d'un personnage très distingué.

Aussi fit-il une vive impression sur la logeuse qui ne l'eût pas plutôt considéré qu'elle se levait avec empressement du fauteuil où elle s'abandonnait aux douceurs du farniente pour lui demander :

— Monsieur désire ?

De sa voix chantonnante de Bordelais, Jules Lestampois répondit :

— C'est bien ici, n'est-ce pas, que restent M. et Mme Pommier ?

— Parfaitement, monsieur, répliqua son interlocutrice.

— Voulez-vous m'indiquer leur étage et leur porte ?

Toute stupéfaite de la demande de l'important visiteur, à qui elle n'eût certes pas soupçonné des relations aussi peu reluisantes, la logeuse s'empressa de déférer au désir de Jules Lestampois qui se mettait alors à gravir lentement l'escalier de la maison.

Quand il fut arrivé, légèrement essoufflé, au palier indiqué, il s'arrêta un instant pour reprendre haleine, tout en jetant sournoisement les yeux vers les quatre portes s'ouvrant sur le palier.

Enfin il s'approchait de celle des époux Pommier, la main prête à y frapper.

A ce moment la porte s'ouvrit comme d'elle-même et Anatole Pommier, en manches de chemise parut, un litre vide à la main.

A la vue de l'individu arrêté sur le seuil de son logis, le père de Louise fronça les sourcils.

Il paraissait d'ailleurs être dans l'état d'ébriété qui lui était habituel vers la fin de la journée et ce fut d'une voix pâteuse qu'il demanda sans la moindre aménité :

— Qu'est-ce que vous voulez, vous ?

— Vous parler, monsieur Pommier, répondit vivement le négociant, car c'est bien vous, je pense ?

— Bien sûr que c'est moi.

Cependant l'ivrogne ne paraissait pas disposé à livrer passage au visiteur qui pourtant faisait mine de pénétrer chez lui sans tarder.

De l'intérieur de la chambre, la voix éraillée de Mme Pommier criait à ce moment :

— Eh bien ! Anatole, qu'est-ce que t'attends pour faire entrer ce monsieur, puisqu'il te dit qu'il voudrait bien te parler.

— Ainsi qu'à vous, madame, ajouta Lestampois en haussant le ton et tout heureux du secours qui lui arrivait ainsi de l'intérieur.

Ayant formulé d'inintelligibles paroles, Anatole Pommier se décidait enfin à rebrousser chemin et, derrière lui, le négociant entra dans la chambre tout autour de laquelle il promena un instant son regard, ainsi qu'il l'avait fait sur le palier, ce qui permit aux époux de l'examiner de leur côté avec toute l'attention que commandait ce visiteur si bien mis.

(à suivre).

ADMINISTRATION
DIRECTION et REDACTION
8, Boulevard du Palais, et 1, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 6-03

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 18, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 03-82 et 83-83
Adresse télég. : Bastiais-Bastia
R. C. N° 2033

64ème ANNEE — N. 207

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

MERCREDI 7 FEVRIER 1940

000061

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

40 CENTIMES

40 CENTIMES

ABONNEMENTS
CORSE ... 20 40 78
CONT. et COL. ... 25 48 94
ETRANGER ... Coût de l'affranchissement en sus.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.
Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse.

C/C Postaux : AJACCIO : 193

BIBLIOTHEQUE BASTIA

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Autour de " Balio "

On ne jugera peut-être pas inutile, ni trop prétentieuse, malgré son apparent caractère aride, une petite dissertation sur le mot « Balio », employé à propos de l'origine de la maison d'Omessa reconduite à Vescovato et dans le nord de l'arrondissement d'Ajaccio, et dont il a été question ici-même, assez largement, ces derniers temps. Nous avons indiqué que dans les circonstances familiales évoquées, et cela d'accord avec le général Asserето, balio voulait dire bailli, non père nourricier.

Bajulo est un verbe transitif latin, d'origine incertaine, que quelques-uns rattachent au sanscrit Bhiri, d'où Bharus, charge, à rapprocher du francique barone, ayant donné en français baron.

De ce verbe dérive le substantif Bajulus ou Bajolus, porteur, (nourricier, charger de bajulare, porter les enfants), d'où proviennent en italien Bali, Balivo, Bailo, Balio. A leur début, ces mots avaient le sens de porteur, puis ensuite d'éducateur, gouverneur, et plus tard bailo indique une dignité dans les ordres de chevalerie, d'où bailli de Malte. Balio, au 15me siècle, voulait dire bailli, au sens de lieutenant, mais aussi dans le sens de bailli, officier de justice.

A la même époque, il conservait dans l'usage le plus courant le sens de père nourricier et correspondant à son féminin Balia, nourrice. En provençal, Baile a le sens de chef d'un exploitation agricole, de chargé d'affaires.

C'est avec ce sens que jusque vers 1642 l'ambassadeur de Venise à Constantinople était appelé Bailo. En français ancien, bail signifiait pouvoir, tutelle, et Bailly gouverneur, lieutenant, puis l'officier installé par les comtes au 10me siècle dans l'emploi de sénéchal, les uns et les autres devenant bientôt plus particulièrement des officiers de justice.

Bajulo eut aussi en Italie le même sens que Protector en Angleterre où il fut le titre que porta Cromwell pour indiquer qu'il était le Régent du royaume après la mort du roi.

On voit par là avec quelle prudence on doit traduire le mot balio de l'italien du 15me siècle. Voulait-il dire père nourricier, ce qui serait probable s'il s'agissait de circonstances de la vie courante, ou bailli au sens premier de lieutenant ou, mieux, de fondé de pouvoirs qui semble plus probable dans notre cas.

A cette époque, en Corse comme en Sardaigne, le mot Giudice avait un sort analogue et se précisait dans le sens de lieutenant d'un suzerain, exerçant avec plus de discrétion une fonction de Vice-Roi. C'est dans ce sens que Sinucello de Cinarca prenait le titre de Giudice sous lequel l'histoire nous le fait connaître pendant toute sa vie, et cela fut cause de l'erreur de ceux qui le prenaient pour un prénom. Le Templier de Tyr qui raconte sa fin tragique l'appelle très correctement : « Le Juge de Chinerc » (Cinarca).

C'est ainsi que nous connaissons en Sardaigne le Juge de Gallura dont Arrigo fils d'Andrea de Cinarca épousa la fille, et ceux d'autres provinces, puissants d'une indépendance plus grande et d'une autorité plus étendue que les gouverneurs.

Cela nous montre toujours avec quelle circonspection doit être traduit et interprété le mot Balio. Le rendre par : père nourricier au 15me siècle est bien audacieux quand il s'agit d'un gentilhomme de Cortoli-Ferrajola qui aurait fait élever ses enfants chez le berger Peloso ! Le général Asserето du reste, comme on l'a dit, a relevé l'erreur.

Le texte, à son sens, qui est évidemment le vrai, dit balio pour bailli, et cela nous explique la conclusion. Le bailli marie son fils à la fille du seigneur et prépare ainsi une nouvelle dynastie légitime par les droits successoraux de l'épouse et assise sur l'autorité du bailli fondée par le long exercice de sa fonction.

Toutes choses égales d'ailleurs et en comparant le plus petit au plus grand, quand les circonstances seules étaient analogues n'est-ce pas ainsi que commence, avec plus d'éclat et de renom, la dynastie des carolingiens, issus des maires du Palais qui marièrent leur fils à une Mérovingienne pour qu'il succédât aux droits de l'épouse avec l'exercice du pouvoir et l'expérience qu'il tenait de son père. Les Carolingiens ont parfaitement justifié par leurs mariages avec des princesses mérovingiennes leur accession au trône.

Nous trouvons dans l'histoire de la Corse un cas analogue à celui de Cortoli-Ferrajola, avec Orso, Juge de Freto, succédant au comte Arrigo ; Orso Alamanno ne justifie-t-il pas sa seigneurie de Freto-Figari par l'accession de son aïeul, Orso, Juge de Freto, c'est-à-dire Balio di Freto, qui avait, dans des conditions incertaines, succédé au comte Arrigo ?

Dans la traduction, toujours pas très facile, de termes italiens, d'autres erreurs se produisent ; en corrélation avec Balio, on a traduit Arcavolo par « un de mes ancêtres », quand Arcavolo (padre del bisavolo) veut dire : trisaïeul.

Cette démonstration peut, d'ailleurs, aider à expliquer l'évolution des seigneuries des piéves de Giovellina-Omessa-Vallerustie, et peut-être d'autres, la succession des couches féodales en Corse. La première est composée de chefs étrangers italiens, provençaux, peut-être allemands, venus vers le 10me siècle ou 11me, doù les Amondaschi dans le bassin du Golo. Par leurs excès, ils créent la seconde couche composée de chefs de villages issus sans doute de vieilles races autochtones, qui les supplantent, d'où les seigneurs de Cortoli. Au 14me siècle, avec les mouvements populaires, la terre du commun, apparaît la troisième couche, avec les Caporali ; d'ailleurs, des chefs de la seconde couche, surtout lorsqu'ils sont dirigés par un politique comme l'évêque Ambroise, s'empressent à se confondre avec la troisième couche et se transforment en caporali. Jusqu'au sens bien discerné du mot balio nous aide à comprendre ces évolutions sociales et historiques.

P B

LES MORTS DU JOUR

M. le Recteur PAYOT

C'est avec une profonde douleur, que beaucoup de ses anciens élèves ressentiront à Bastia et en Corse, que nous apprenons la mort survenue à Marseille, à la suite d'une intervention chirurgicale, de M. Jules Payot, ancien Recteur de l'Académie de Chambéry et de l'Académie d'Aix-Marseille.

Originaire de Chamonix (Haute-Savoie), dont il avait été le Conseiller Général, le regretté défunt était âgé de 81 ans ; il a eu une remarquable vieillesse ; son dernier ouvrage est de l'année dernière.

M. Payot fut professeur de Philosophie au Lycée de Bastia de 1889 à 1891. Quelques années plus tard, il était Vice-Recteur de la Corse, qu'il connaissait à fond et qu'il aimait profondément.

Docteur ès lettres, il laisse une haute réputation de moraliste et de pédagogue. Parmi ses nombreuses œuvres, l'« Education de la Volonté » avait eu un large succès des plus justifiés ; il a été traduit en treize langues étrangères.

Le « Petit Bastiais », interprète de ses anciens élèves, qui lui seront demeurés fidèles, prie la famille de l'éminent Universitaire, doublé d'un grand cœur, de recevoir l'hommage de ses condoléances les plus émues.

Dès que la mort de M. Payot a été connue à Bastia, un donateur à offert à la Bibliothèque Municipale un exemplaire du chef-d'œuvre du Maître : « L'Education de la Volonté », pour honorer sa mémoire et servir la jeunesse studieuse.

Bientôt...
LES AVEUX D'UN ESPION NAZI
Un document vrai... d'une saisissante actualité !

LIRE EN 4me PAGE :
NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

FRONT FRANÇAIS

Sur le front français chacun reste sur ses positions

Paris, 6 février. — Communiqué numéro 311 du 6 février 1940 au matin :

Rien à signaler.

Paris, 6 février. — Communiqué numéro 312 du 6 février au soir :

Activité locale de nos patrouilles dans la région à l'ouest de la Sarre.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 6 février. — Les dernières 24 heures n'ont été marquées par aucun incident.

La température étant toujours très défavorable, chacun reste sur ses positions et se contente de tenir en alerte les avants-postes de la ligne de surveillance.

Aucun engagement ne s'est produit.

L'activité aérienne, par suite du ciel complètement bouché, a été réduite à zéro, tant du côté français que du côté allemand.

Dans la Mer du Nord, la tempête et la brume, gênent considérablement toute activité maritime.

On ne signale en conséquence aucune action en mer.

Un dragueur de mines anglais a été coulé.

SUR MER

Londres, 6 février. — On ne donne ce matin aucune précision sur les circonstances de la perte annoncée hier officiellement du cargo mixte de 10.000 tonnes « Beaverburn », de la Canadian Pacific.

On indique seulement que, d'après les premiers renseignements obtenus, le « Beaverburn » a été torpillé dans l'Atlantique par un sous-marin.

L'équipage de ce cargo mixte se composait d'une centaine de personnes.

Il n'y avait à bord aucun passager.

Londres, 6 février. — L'Amirauté publie la statistique habituelle pour la semaine du 28 janvier au 4 février :

Nombre global de navires perdus : 14, jaugeant 42.600 tonnes, dont 8 bateaux anglais jaugeant 25.000 tonnes.

Les pertes globales des navires alliés et neutres atteignent, pour la dernière quinzaine, 72.000 tonnes.

Londres, 6 février. — L'Amirauté annonce la perte du dragueur de mines le « Sphynx », de 735 tonnes.

Le capitaine et quatre matelots sont morts.

4 officiers et 45 matelots sont portés manquants.

Le reste de l'équipage a été sauvé.

Le Cap, 6 février — Un vaisseau de guerre britannique a débarqué et remis aux autorités militaires, six allemands qu'il avait arrêtés près des côtes sud-africaines à bord d'un bateau portugais.

Londres, 6 février. — L'Amirauté britannique a officiellement annoncé que le paquebot américain **Manhattan** (United States Lines) a été retenu les 3 et 4 février à Gibraltar par le contrôle de contrebande anglais, le paquebot ayant omis de présenter ses papiers de garantie.

L'INCIDENT DE L'« ASAMA MARU »

Tokio, 6 février. — Dans une déclaration faite aujourd'hui à la Chambre Haute, M. Arita a indiqué, au sujet de l'incident de l'« Asama Maru », que l'Angleterre, tout en réservant ses droits, était prête à relâcher neuf des 21 allemands arrêtés à bord du paquebot.

En revanche, le gouvernement japonais a donné des instructions aux compagnies de navigation pour ne plus accepter le transport des ressortissants de pays belligérants, en âge de porter les armes.

En Finlande, 9 avions rouges ont été abattus

Paris, 6 février. — Par suite de la tempête en Finlande, tous les fronts sont restés relativement calmes.

L'activité aérienne a été assez marquée, notamment au-dessus de Pitkaranta, où les Soviets s'efforçaient de soutenir leur contre-attaque d'infanterie.

Dans la journée de lundi, neuf appareils ennemis ont été abattus.

Moscou, 6 février. — Communiqué de l'état-major de la région de Leningrad pour la journée du 5 février :

Activité d'éclaireurs et, en divers endroits, faible tir d'artillerie.

Au nord du Lac Ladoga, nouvelles escarmouches entre unités d'infanterie.

L'aviation a effectué des vols de reconnaissance.

LES FOUDRES DE GUERRE

Helsinki, 6 février. — D'après certaines informations recueillies dans les milieux militaires, le maréchal Vorochilov dirigerait personnellement les opérations sur l'isthme de Carélie, cette position étant considérée comme l'enjeu de la campagne finlandaise :

Ainsi s'expliquerait l'acharnement furieux des Soviets contre la ligne Mannerheim, malgré les pertes élevées que ces offensives coûtent aux russes.

On dit encore que Staline aurait placé aux côtés de Vorochilov le chef des commissaires politiques de l'armée, Mekhlis, pour le surveiller.

UNE NOUVELLE TENTATIVE DE MEDIATION DU REICH ?

Stockholm, 6 février. — Le bruit court dans les milieux politiques scandinaves que le Reich ferait bientôt une nouvelle tentative de médiation, tentative qui, paraît-il, doit être plus énergique que la précédente, étant donné la conjoncture politique qui se dessinerait dans la capitale soviétique en ce moment.

Par ailleurs, dans les milieux diplomatiques d'Helsinki, on se demande quelle attitude va prendre maintenant M. von Blucher, ministre du Reich en Finlande, qui vient de rentrer dans la capitale finlandaise, après son voyage à Berlin où il a eu de longs entretiens avec M. Von Ribbentrop et avec M. Von Schulenburg, ambassadeur d'Allemagne à Moscou.

Deux nouveaux évêques français

Cité du Vatican, 6 février. — Le Saint-Père a nommé aujourd'hui deux nouveaux membres de l'épiscopat français.

Il s'agit de Mgr Joseph François Martin, actuellement vicaire général à Bordeaux, qui est nommé évêque du Puy, et de Mgr Amable Chassaigne, vicaire général de Clermont-Ferrand, nommé vicaire de Tulle.

Divergences Germano-Soviétiques ?

On dirait que l'Allemagne fait machine en arrière dans le conflit russo-finlandais : car la presse nazie n'hésite plus à parler de la résistance victorieuse finnoise comme de l'importance des pertes soviétiques : elle affirme même que l'U. R. S. S. n'aurait jamais raison des forces militaires de la petite Finlande.

Il y a lieu de se demander, avant d'examiner l'objectivité de ces appréciations flatteuses à l'adresse du peuple martyr, il y a lieu de se demander avant tout à quels mobiles obéit l'hitlérisme en adoptant une attitude nouvelle devant l'opération criminelle soviétique qu'il a sinon déclenchée mais du moins encouragée.

Diverses hypothèses sont à envisager. On serait tenté de croire que Herr Hitler songe à dénigrer la puissance soviétique pour mieux la dominer et avoir de cette façon la possibilité de l'utiliser au seul profit de l'hégémonie allemande en Europe.

« Vous ne réussirez pas, semble-t-il dire au rival moscovite, à vous tirer honorablement de l'aventure finlandaise par vos propres moyens : faites donc des offres de paix que je m'engage à présenter à l'intéressé : ou bien, si vous voulez la victoire, résignez-vous à suivre les directives de Berlin. »

« La paix ou la vassalité ».

D'aussi honteuses propositions, qui ne sauraient être suggérées par la préoccupation ni du sort de la Finlande ni de la sauvegarde du prestige russe, tendraient à démontrer que les soviets n'apportent pas ou refusent d'apporter au nazisme le complément de ressources en matières premières dont le prive le blocus franco-britannique.

A la suite de la dérobade balkanique dont nous avons parlé hier, Herr Hitler, aux abois, se tournant vers son complice Staline, se livre au chantage pour obtenir satisfaction : il est pressant, menaçant dans la mesure où s'aggrave la situation intérieure, sur le plan économique, en Allemagne.

L'éloge de la Finlande par la presse nazie est symptomatique d'une divergence réelle germano-soviétique comme aussi du désarroi moral et matériel où un isolement de plus en plus dangereux plonge Hitler et son état-major.

Cela est de nature à nous rassurer, à nous donner de grands espoirs sur l'imminence d'une échéance, d'une issue heureuse, d'autant qu'étroitement unies et farouchement décidées à consentir les plus gros sacrifices pour remporter la victoire, la France et la Grande-Bretagne poursuivent avec méthode et aisance la mobilisation, la cohésion de leurs forces de combat ; elles sont d'ailleurs encouragées dans cet effort surhumain de solidarité internationale par les puissances spirituelles les plus honorées du monde entier et par les manifestations de sympathie et d'estime de l'immense majorité des pays neutres.

ANASTASE

L'Armée de Choc de l'Air

PAR HERBERT DAWSON

« Quelque part en France », cantonnée dans un petit village, à une soixantaine de kilomètres derrière la ligne de feu, se trouve une « escadrille de combat avancée » de la Royal Air Force. Ce n'est là, bien entendu, qu'une escadrille parmi beaucoup d'autres du même genre, ce qu'elle fait toutes le font. Elle est à l'avant-poste de toutes les batailles aériennes. Les chasseurs Hurricane y huit mitrailleuses prennent l'air avant même que l'ennemi ait pu traverser la frontière, et le mess de l'escadrille s'orne déjà d'insignes et de mitrailleuses tordues enlevées aux avions allemands abattus.

Toutefois, ces trophées ne sont pas aussi nombreux que le voudraient les jeunes pilotes anglais, mais ce n'est pas de leur faute. « Voyez-vous », m'expliquait l'un d'eux, « nous avons notre espace réservé et si « Jerry » ne vient pas, là-haut nous n'y pouvons rien. » Je viens de passer une semaine en France avec la R. A. F. et durant cette période aucun avion allemand ne franchit leur zone. La semaine précédente, ils étaient venus et en un seul jour sept bombardiers allemands Dornier — les fameux « crayons volants » de Goering — furent descendus. Sept sur huit qui étaient venus !

La vie au front varie d'un jour à l'autre, mais depuis que s'abimèrent au sol les fameux Dornier jusqu'à mon départ, « l'escadrille avancée », mena au dire de son chef, « une existence pastorale ».

Comment qualifier de « pastorale » la vie sous la tente, au bord d'un plateau balayé par les vents ! Toujours « en consigne de vol », les hommes montent la garde à côté de leurs machines toujours prêtes — une garde qui jamais ne se relâche. Le reste de l'escadrille se distrait de son mieux dans le petit village qu'ils ont baptisé leur « home » dès le premier jour de la guerre. Et c'est si bien le « home » en effet, que l'officier de santé de l'escadrille a organisé des cliniques infantiles pour tous les environs et que la renommée du « petit médecin anglais » s'est répandue dans plus de vingt villages à la ronde.

Dans ce genre de poste l'emploi du temps varie avec les conditions atmosphériques. Fait-il beau, il y a toujours une patrouille dans le ciel ; mais, quel que soit le temps, les autres machines sont alignées, avec leur plein d'essence et leur charge de munitions prêtes à décoller. Autour d'elles s'empressent mécaniciens, monteurs, ajusteurs et deux fois l'heure, le ronflement des puissants moteurs fracasse le silence : on « réchauffe » les machines. En service commandé sur le terrain, les pilotes ne quittent jamais leur tenue de vol et l'on voit en général deux ou trois jeunes hommes qui inspectent avidement le ciel, cherchant dans les nuages les lointains

Grande disette d'aliments en Allemagne

Terrible répression de la fraude sur les cartes d'alimentation

Frontière allemande, 6 février. — En raison de la grande disette d'aliments, le système des cartes de rationnements s'avère de plus en plus défectueux et donne lieu à de nombreuses fraudes de la part du public agissant parfois de connivence avec les fonctionnaires nazis.

Les jugements prononcés contre ces fraudes sont durs.

Un fonctionnaire a été condamné à mort et 27 autres accusés à des travaux forcés pour des durées allant jusqu'à 15 ans.

points noirs dont l'approche annoncerait l'action.

Les appareils sont des Hurricane à huit mitrailleuses, monoplans à ailes basses et un seul siège, avec une vitesse « officielle » de 565 kms à l'heure. Depuis le premier jour de la guerre, ils sont stationnés en France, en pleine air, et l'escadrille n'a pas enregistré une seule panne de moteur, ce qui fait honneur non seulement à ceux qui ont conçu et construit l'appareil, mais aussi aux chefs monteurs qui les entretiennent.

Bien qu'ils ne soient plus les meilleurs appareils de chasse anglais, les Hurricane sont bien supérieurs à tous les appareils que l'Allemagne a mis en œuvre sur le front ouest. Ils peuvent surclasser n'importe quel chasseur allemand aussi bien dans la manœuvre que dans le combat et aucun bombardier ennemi — étant donné la limitation de son champ de tir — ne peut soutenir avantageusement leur attaque.

J'ai vu les restes de bombardiers allemands qui avaient été littéralement mis en pièces par le feu des mitrailleuses britanniques. A l'exception de la pointe avant du fuselage, protégée par un canon fixe, il était impossible de placer un journal plié sur n'importe quel endroit de l'appareil sans recouvrir des trous faits par les balles. Le fait qu'un Hurricane perd 15 kms de sa vitesse horaire quand ses mitrailleuses entrent en action donne une idée de la terrifiante puissance d'attaque de l'armement : 8 huit mitrailleuses.

Jusqu'ici la guerre aérienne a démontré que l'aviation allemande est beaucoup plus redoutable sur le papier que dans les airs ; et que les avions anglais sont encore meilleurs que l'armée de l'air ne l'avait cru. Avant la guerre, pas un officier supérieur de l'aviation anglaise ne se rendait compte des stupéfiantes acrobaties dont sont capables les avions de chasse rapides. Ce n'est que lorsque les pilotes de combat passèrent à l'action — toutes règles de sécurité de vol jetées au vent — qu'ils découvrirent qu'ils pouvaient « faire valoir » leurs appareils comme ils le font. A la suite de cette découverte, les pilotes allemands qui se sont risqués au-dessus du territoire français ont été [illegible] d'un déploiement d'acrobaties, tel qu'ils n'en avaient jamais rêvé de semblable — un déploiement accompagné d'une grêle de [illegible] à la minute.

Voilà pour les machines — mais ce sont les hommes qui comptent. Les pilotes de l' « escadrille avancée » viennent de tous les coins de l'Empire et leur moyenne d'âge se situe entre 20 et 21. Il y a là des gars du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Rhodésie : Un jeune Anglais me dit un jour : « Par moments, je me sens presque dépaysé ». « Oisons », tel est le seul mot qui convienne pour désigner ces jeunes gens, bien qu'ils fassent un travail d'hommes, plus même, un travail qui n'est plus à la portée des hommes faits. Un commandant d'escadrille, vétéran de l'autre guerre, m'avoua qu'il était « un vieux de quarante ans » et qu'il « donnerait tout ce », désignant ses nombreuses décorations et vingt ans de sa vie aussi, pour pouvoir piloter de nouveau un avion de combat.

L'escadrille, je l'ai dit, se trouve dans un petit village — une vingtaine de fermes autour d'un clocher de pierre grise, et ce n'est pas le moins étonnant de l'entente [illegible] les villageois français ont pris ces garçons en affection.

Ce tout achève l'esprit [illegible] par cette [illegible] d'aviateurs anglais. En quatre mois à peine, ils ont mené à bien [illegible] des choses par-dessus le marché. Arrivés dans un pays étranger au milieu d'une population étrangère, ils ont en raison du réconfortement [illegible] français. Ils ont tiré d'un pays de labour un terrain d'aviation de premier ordre. Ils ont bâti des hangars, des baraques, des abris pour les équipages de service. Ils ont construit des emplacements pour la D. C. A. et des magasins pour [illegible] munitions. Ils ont expérimenté [illegible] de nouvelles tactiques et affirmé une nette supériorité sur tous les appareils que les ennemis ont envoyés au-dessus de leur territoire. Leur [illegible] n'est pas d'expédier des [illegible] qui taque au-dessus de l'Allemagne [illegible] consiste simplement à repousser les Allemands de détourner les bombardiers [illegible] qui se trouvent « derrière les lignes en France ». Cette tâche, ils l'ont à bien par bon comme par mauvais temps et quand viendra la « guerre-éclair » dont on nous menace depuis si longtemps l'armée [illegible] de Göring pourrait bien rencontrer une surprise dans ces français [illegible] vêtus du costume bleu de la Royal Air Force.

A Travers la Corse

MONTICELLO

POUR RECUPERER LA FERRAILLE
Simple suggestion

Le Gouvernement ayant fait appel au sentiment patriotique du Pays pour élargir ce qu'on a [illegible] appelé la « Ferraille », dont l'emploi a été [illegible] défini par les instructions ministérielles, il conviendrait, afin que tout le monde puisse répondre utilement à cet appel de prescrire les maires de l'arrière dans les communes d'une récolte militaire à une date qui serait fixée quelques jours à l'avance.

La population, ainsi prévenue se ferait un devoir de préparer, en temps utile, tout ce qu'elle serait en mesure de donner pour la Défense Nationale en apportant dans un endroit désigné par l'autorité municipale les objets en fer ou en zinc qui, depuis longtemps, sont remisés dans les greniers ou dans les caves. Du moment que le gouvernement a lancé un appel de cette nature, il est de toute nécessité que nos concitoyens soient mis en mesure de répondre efficacement à cet appel qui serait pour tous une occasion de faire preuve de patriotisme.

NOTRE OUVROIR

C'est avec un plaisir tout particulier que nous signalons une fois de plus, le zèle et l'empressement avec lesquels les membres du Comité chargé de l'Ouvroir, dans notre commune ont œuvré pour nos soldats. Des colis ont déjà été expédiés à des militaires nécessiteux, orphelins pour la plupart, et dont les adresses avaient été données soit par leurs chefs soit par leurs propres camarades. D'autres colis vont être préparés bientôt et envoyés sur le front à des soldats dont le Comité possède les adresses.

NOS PERMISSIONNAIRES

Parmi nos permissionnaires, arrivés tout récemment, il nous est agréable de signaler la venue d'un secteur des Vosges, de M. Orsini Ange, le jeune mari de Mme née Fratacci qui a tout dernièrement mis au monde une fillette prénommée Jeanne Anastasie Aurélie.

PATRIMONIO

Répondant à l'appel lancé par le Ministre de l'Armement, le Haut-Commissaire à l'Economie Nationale et le Ministre de l'Education Nationale, les élèves de Patrimonio sous la direction de leur institutrice, ont déjà récupéré près d'une tonne de ferraille et plus de cent kilos de vieux papiers.

Le ramassage continue. Les gens de Patrimonio qui ont de la ferraille, des vieux papiers ou des vieux chiffons propres à donner sont priés d'en informer M. Morenas qui les fera prendre par ses élèves.

Toutes nos félicitations aux écoliers de Patrimonio.

OGLIASTRO

POUR NOS SOLDATS

Une fois de plus la population de notre commune a répondu avec empressement et générosité à l'appel qui lui a été fait, en faveur des soldats Corses nécessiteux. La somme recueillie a été employée à l'achat de passe-montagnes, chaussettes et gants destinés à nos compatriotes du front.

Nous félicitons vivement les donateurs qui ont témoigné leur sollicitude et leur reconnaissance à nos chers soldats ; en leurs noms, nous adressons à tous nos chaleureux remerciements.

LE COMITE.

Billet — Parisien

Les coiffeurs mobilisés se débrouillent en général assez bien et sans être « affectés spécial », il peut à ses heures exercer son art au profit de ses camarades. Le tarif minimum est de rigueur aux armées, de même que le pourboire y est interdit. Mais comme le barbier n'a ni loyer, ni impôts à payer, son industrie lui laisse des bénéfices très appréciables qui le console d'avoir abandonné sa boutique.

Les coiffeurs civils ne sont pas toujours aussi bien partagés. Combien de salons ont dû fermer leurs portes devant l'insuffisance des affaires. Non seulement l'élément masculin est aujourd'hui considérablement clairsemé, mais les pratiques féminines, soucieuses avant tout d'économiser ont le souci de se passer le peu [illegible] du nécessaire, soit recourir le moins souvent possible à leurs bons soins.

Il n'est guère que les coiffeurs attachés à quelques grands hôtels réquisitionnés par l'autorité militaire, qui aient pu trouver sur place une bonne clientèle de remplacement. A l'hôtel George V, par exemple, qui abrite une partie du ministère de l'Air, le coiffeur, abandonnant son installation luxueuse du rez-de-chaussée, a transporté ses rasoirs et ses blaireaux dans une petite chambre du [illegible] étage où, dit-on, il ne chôme pas une heure. Son confrère du Claridge s'est également adapté aux circonstances, et le personnel du ministère de l'Air se trouve littéralement débordé son activité, car il n'a pas moins de quatorze cents têtes à servir.

Enfin, au Continental, occupé par les services de la censure, le coiffeur taille et rase sans merci. C'est l'habitude de la maison. Et cela nous a permis de constater que tous les favoris d'Anastasie, militaires et civils, du plus grand au plus petit, connaissent à leur tour les ciseaux redoutables d'un artisan plein de zèle qui les traite à leur façon et qui ne les lâche que lorsqu'ils sont complètement « caviardés ».

Gabriel BAUGE.

PREFECTURE DE LA CORSE

Comité Départemental de Surveillance des Prix

Au cours de sa réunion du 1er février courant, le Comité Départemental de Surveillance des Prix, siégeant à la Préfecture a examiné 21 dossiers relatifs à des infractions relevées contre des commerçants ayant pratiqué une hausse injustifiée sur le prix de diverses denrées.

Le Comité a proposé des poursuites contre 11 commerçants dont les dossiers ont été transmis aux Parquets intéressés par application du décret du 9 septembre 1939.

L'examen de 2 dossiers nécessitant un complément d'enquête a été renvoyé à une prochaine séance.

Des réprimandes ont été adressées à 3 négociants qui feront l'objet de poursuites judiciaires en cas de récidive.

5 dossiers ont été classés sans suite, aucune infraction n'étant retenue.

SOUS-PREFECTURE DE BASTIA

Un beau geste

M. Capitali Sous-Préfet de Bastia a reçu de M. Léon Agnus, Président de l'Union Syndicale des Débitants Limonadiers de Bastia, la somme de 500 francs, destinée à nos braves poilus.

Toutes nos félicitations à l'Union Syndicale des Débitants Limonadiers de Bastia, en particulier à son sympathique et si actif Président.

COMMUNIQUE DE LA SOUS-PREFECTURE DE BASTIA

Le décret du 30 janvier 1940 paru au « Journal Officiel » du 31 du même mois dont nous reproduisons ci-après un extrait apporte quelques modifications au décret du 9 septembre 1939 portant réglementation des prix en temps de guerre.

Article 3. — Il est interdit à tout commerçant industriel ou artisan :

1° De conserver à des fins spéculatives les produits, matières ou denrées destinés à la vente et de refuser de satisfaire, dans la mesure de ses disponibilités, aux demandes de sa clientèle dès lors que ces demandes ne présentent aucun caractère anormal ;

2° De subordonner la vente d'un produit, d'une matière ou d'une denrée quelconque soit à l'achat concomitant par le client d'autres matières, produits ou denrées, soit à l'achat par le client d'une quantité imposée ;

3° De limiter la vente de certains produits, matières ou denrées à certaines heures de la journée, alors que les entreprises ou les magasins intéressés restent ouverts pour la vente des autres marchandises, sous réserve, toutefois, que la vente de ces produits, matières ou denrées ne soit pas soumise à une réglementation spéciale.

Art. 4. — Les infractions aux dispositions de l'article 3 ci-dessus sont constatées, poursuivies et punies dans les conditions prévues par les articles 8 à 13 du décret du 9 septembre 1939.

En cas d'infraction aux dispositions tant du décret susvisé du 9 septembre 1939 que du présent décret, le comité national de surveillance des prix ou, suivant le cas, le ministère responsable peut saisir directement le tribunal compétent.

Art. 5. — En cas de fermeture temporaire du commerce par le préfet ou d'interdiction d'exercer la profession prononcée par le tribunal pour contravention aux dispositions soit du décret du 9 septembre 1939 soit du présent décret, et pendant le premier mois de cette fermeture ou de cette interdiction le délinquant devra continuer à payer à son personnel les salaires, indemnités et rémunérations de toutes natures auxquels il avait droit jusqu'alors.

Art. 6. — Les dispositions du décret du 9 septembre 1939 ainsi que celles du présent décret sont applicables aux opérations d'exportation de la métropole et de l'Algérie vers les colonies, les pays de protectorat et les territoires sous mandat.

Le Prix de l'Huile

Par décision de M. le Préfet de la Corse en date du 6 février le prix de l'huile est fixé ainsi qu'il suit :

Vente en gros : 851 francs les 100 kilos.
Vente au détail à Bastia : 8 fr. 45 le litre.

Ce prix pourra être majoré pour les frais de transport de 0 fr. 05 par litre et par 15 kilomètres parcourus.

Deuil

M. ANGE BASTIANI

Notre excellent ami M. Ange Bastiani, Chevalier du Mérite Social, Employé municipal, membre du Conseil d'Administration de l'Assistance Publique, a été brutalement ravi à l'adoration des siens et à l'affection de tous ses concitoyens, à l'âge de 72 ans.

En lui disparaît une belle et bonne figure de vieux bastiais.

Ses obsèques, qui ont été célébrées avec pompe hier après-midi en la paroisse de Saint-Jean, ont donné lieu à une imposante et émouvante manifestation de sympathie.

Trois magnifiques couronnes ont été offertes par la famille, les amis du Grand Café Andreani et un groupe d'amis.

Le deuil était conduit par MM. Bastiani, son fils et son frère, par MM. Joseph Ristori et Jean Tose, ses beaux-frères, entourés de parents et d'alliés, et par une nombreuse délégation de l'Assistance Publique avec drapeau.

On notait derrière la famille : MM. Hyacinthe de Montera, Maire et Conseiller Général, Jacques Olivari, 1er Adjoint, Antoine Mascarini, Adjoint, conseiller d'arrondissement, Vincent Rodalo, conseiller d'arrondissement, MM. Campana, Emanuelli, Constans, Lota, Buzzarini et de Zerbi, conseillers municipaux ; Martin Bianconi, Directeur du « Petit Bastiais », la grande famille municipale, M. Natali, Commissaire Central ; les propriétaires et les amis du Grand Café Andreani ; M. Colombani, Greffier en chef du Tribunal Civil ; M. Mongiconacci, Pharmacien ; MM. de Zerbi, propriétaires ; MM. Jean Emanuelli, Guatella, Biancarelli, Locci et Cinquini, négociants ; M. Poggi, Directeur de l'Hôpital Civil ; M. Corazzi, Enseigne de Vaisseau ; MM. Cuneo, Benetti, Colombani, Albertini, Gallicani, Petroni, Gaffeyoli, Guagnini, Parodi, Planet et Vannucci, M. Guidice, Payeur honoraire de l'Algérie et des Colonies ; M. Raffalli, entrepreneur ; MM. Guagnini, Leandri, Tomasini ; M. Alessi, agent général d'assurances ; M. Nicolas Souvi, Président du Comité d'Intérêts du Quartier de l'Hôtel de Ville ; M. Jacques Rocchesani, Président Honoraire des Combattants, et une foule de notabilités et d'amis accourus de tous les points de la ville.

Après l'absoute, donnée sous la présidence de Mgr Morazzani, Protonotaire Apostolique, entouré d'un nombreux clergé, de religieuses et d'orphelines du Bd Pasteur, l'inhumation a eu lieu dans le tombeau familial.

En cette cruelle circonstance, Le Petit Bastiais offre à la veuve éplorée, Mme Marie-Françoise Bastiani, née Castori, à Mme et M. Joseph Bastiani et leurs enfants à Mme et M. Bernard Bastiani et leurs enfants ; à M. et Mme Gabrielli, née Bastiani, de Calvi, à Mme Vve Anna Venazzi, née Bastiani, de Toulon, à toutes les personnes endeuillées, l'expression de sa profonde et douloureuse sympathie.

CABINET
A L'ART DENTAIRE
10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10
BASTIA — Tél. : 472

GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington

EXTRATIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE

Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi.
SAINT-FLORENT : dimanche matin.
Les autres jours à Bastia

NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE NOTRE DAME DE LOURDES

Jeudi soir, 8 février, pendant le salut, une quête au profit de l'œuvre des dames de las hariti, sera faite par Mesdames Antoine Biancarelli, Jean Zuccarelli, Jean Lanquet, Mlle Louise Jubin.

La caisse des pauvres étant vide, on compte, pour la remplir, sur la générosité de tous. Merci.

Informations Locales

MEMENTO

7 FEVRIER 1940 : Ste-Irina.

7 Février 1911. — M. Buellet, Préfet de la Corse, a été reçu par M. Briand, président du conseil.

IL Y A 25 ANS...

Paris, 7 février 1915 (7 heures). — Les seuls faits notables qui aient été signalés sont : le tir très efficace de notre artillerie en Belgique et dans la vallée de l'Aisne, et une légère progression de nos troupes en Champagne au nord de Massiges.

Etat-Civil

NAISSANCES :

Lorenzi Yvonne ; Bernardini Josette ; Agostini Pierre ; Esposito Lucie ; Orenga Joseph Noel.

DECES :

Michelini Pierre, 30 ans, célibataire.

COMITE DEPARTEMENTAL D'E. P. ET DE P. M.

Les élèves inscrits sont informés que les cours théoriques, et les leçons d'Education Physique commenceront jeudi prochain, et qu'ils auront lieu jusqu'à nouvel ordre le jeudi et le dimanche à 8 heures au terrain du C. A. B. (près du champ de manœuvres).

Les élèves devront se rendre au terrain par leurs propres moyens et emporter le nécessaire pour l'éducation physique.

Le Secrétaire Général

MAIRIE DE BASTIA

Le Maire de Bastia invite les personnes qui détiennent des reçus pour fournitures réquisitionnées par l'armée de vouloir bien les déposer au Secrétariat de la Mairie aux fins de règlement.

AVIS

Sont priés de se présenter à la Mairie, bureau du secrétariat général les personnes dont les noms suivent :

Mme Chiosi Jeanne Lupino ; Polidori Louis 2, rue des Jardins ; Guarelli Dolinde rue du Lycée 34 ; Mme Martini Bd Letteron ; Canarelli Antoine 4 rue de l'Opéra ; Bottoni Sauveur rue de la Marine ; Costa Pierre Bd Paoli ; Franconi Bd Auguste-Gaudin ; Cristofari Jean rue Neuve ; Rasori François Bd Paoli ; Camugliani Pierre rue Droite ; Poggi Frère Bd Auguste-Gaudin ; Duné Antoine rue Opéra ; Rapaire Bd Auguste-Gaudin ; Docteur Pacalin Bd de Cardo ; Gandolfi Ange rue St-Joseph ; Cristiani Christophe rue Opéra ; Maraccini Antoine ; Nicolas Receveur des Postes ; Terriaga rue Opéra ; Guidi Noël rue Notre-Dame de Lourdes ; Santi Antoine ; Lanfranchi Vve Cosimi Bd Auguste-Gaudin ; Merlinghi Sauveur rue Pino 8 ; Raibaldi Pierre rue des Zéphirs 5 ; Guglielmi Bd du Palais 1 ; Orlanducci rue Campanari Saladini Femme Franchi rue Gare 3.

BUREAU MILITAIRE

Rondieri Jacqueline 1, rue Notre-Dame de Lourdes ; Paoloni Jeannette 3, rue Notre-Dame de Lourdes ; Negroni Vierge-Marie 53, Bd Paoli.

AVIS

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE
Boulevard de Cardo, Bastia

Le dispensaire antituberculeux (poumon et radioscopie) sera ouvert au public le lundi et jeudi de chaque semaine de deux heures à quatre heures de l'après-midi.

VACCINATION ANTIDIPHTERIQUE

Jeudi 8 février courant, de neuf heures à onze heures du matin, au Dispensaire, séance gratuite de vaccination et revaccination.

REOUVERTURE de Cabinet Médical

Le Docteur PACALIN a repris ses consultations.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
22, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone : 2-82
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

Bientôt...
LES AVEUX D'UN ESPION NAZI
Un document vrai... d'une saisissante actualité !

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve Michelini Angèle et ses enfants ; M. et Mme Michelini Eugène et leurs enfants ; M. et Mme Fabiani Philippe et leurs enfants ; M. et Mme Mariani et leurs enfants ;

Les familles Michelini, Fabiani et Mariani ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur MICHELINI NOEL

leur fils, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à l'âge de 42 ans.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui à 13 heures 15.

On se réunira à l'hôpital civil.

M. Mattei François André, Directeur de l'Ecole de Commerce, et ses enfants Philippe, René, Henri Robert, Joseph, Paul Mathieu, Claire Marie, Raymond, Albert, Yves, Gustave ; Mme Vve Irène Bonnel et ses enfants Gaston et Albert de Marseille ; M. et Mme Mattei Jules Mathieu et leurs enfants de Carticasi ; M. et Mme Torre Marie Dominique et leurs enfants de Carticasi ; M. et Mme Vegni Adolphe de Marseille ; Mme Gauthier et ses enfants de Lyon ; M. et Mme Mattei Pierre Toussaint et leurs enfants de Pancheraccia ; M. Mattei Louis et M. Mattei Mathieu de Pancheraccia, Mme et M. Massoni, née Mattei, et leurs enfants de Pancheraccia ; M. Graini Charles Mathieu et ses enfants Rose et Pierre de Carticasi ;

Les familles Serpentini, Terramorsi, Bonavita, et Bariani de Carticasi ; les familles Vincensini, Poggi, Emanuelli, de Cambia ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Madame ISABELLE MATTEI

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, nièce, tante et cousine, pieusement décédée à Bastia le 6 février 1940 à l'âge de 42 ans, et les prient de vouloir bien assister à la levée du corps qui aura lieu aujourd'hui à midi à la Chapelle de l'Immaculée Conception.

Les obsèques auront lieu à Carticasi le 8 courant, à 10 heures.

La famille ne reçoit pas.

P. F. B.

Mme et M. Dominique Santucci, Officier de l'Instruction Publique à Bastia ; Mme et M. le Proviseur Delahaye, Chevalier de la Légion d'Honneur, à Moulins-sur-Allier ; Mme et M. Louis Ercole, instituteur public à Marseille ; Mlles Marie et Françoise-Xavière Ercole, à Perelli (Corse) ; Mme et MM. Ignace et François Ercole, propriétaires à Burdeau (Algérie) ; Mme et M. Michel Zuccarelli, employé municipal en retraite à Bastia ; Mme Vve Poli Marie-Jeanne, née Emmanuelli, à Marseille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Mme Vve JEAN-BAPTISTE MORETTI
Née ERCOLE

leur sœur, belle-sœur et tante enlevée à leur affection le 5 février 1940 à l'âge de 80 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Cervione (Corse) le 6 février 1940.

Avis de Messe

Toutes les messes qui se célébreront le vendredi 9 février dans les paroisses de Sainte Marie, Saint Jean, Notre Dame de Lourdes seront pour le repos de l'âme de

Monsieur LOUIS NARDINI

Priez pour Lui !

ABONNEZ-VOUS,
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

DERNIÈRES INFORMATIONS

De nos rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

A la Chambre

SUPPRESSION DE LA PATENTE ET CREATION DE NOUVELLES RESSOURCES

Paris, 6 février. — La séance est ouverte à 15 heures 30, sous la présidence de M. Herriot.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet tendant à supprimer la patente et à créer des ressources nouvelles pour les départements et les communes.

M. Elmiger, député du Rhône, pose la question préalable et se livre à une critique du projet.

Il prétend que le texte gagnerait à être revu et corrigé.

M. Louis Rollin, député de Paris, lui succède ensuite :

Il parle au nom du petit commerce : Considérant que chaque système présente des inconvénients, il est persuadé qu'en votant le projet qui lui est soumis la Chambre évitera le pire.

Interrompant, M. Paul Reynaud estime que M. Rollin a fait preuve d'un réel courage en donnant le coup de grâce à la patente, depuis si longtemps condamnée.

Il estime que la réforme est à la fois urgente et opportune.

Elle permettra de réaliser le maximum d'équité, puisqu'une taxe de remplacement frappera désormais chacun selon ses possibilités.

M. Elmiger renonce alors à la question préalable, afin de permettre le débat.

La Chambre repousse ensuite, à main levée, la demande de renvoi à la Commission formulée par M. Tinguy du Pouet, et l'on passe à la discussion générale.

M. Jammy Schmidt, rapporteur général, analyse les divers articles du projet, après avoir rappelé les débats auxquels celui-ci donna lieu devant la Commission des Finances.

Le rapporteur rappelle à ce sujet que la Commission a limité à la durée de la guerre, le recouvrement de cette surtaxe et invite le gouvernement à déposer dans le délai de un an, un projet portant réorganisation des finances locales.

M. Jammy Schmidt indique encore comment la Commission a été amenée à augmenter le taux de la taxe payée par les banques et les compagnies d'assurances et comment, au contraire, elle a décidé d'exonérer les petits artisans et les coopératives.

M. Dommange apporte l'avis favorable de la Commission du Commerce, mais il s'est préoccupé de freiner la hausse possible des prix en instituant un contrôle sérieux destiné à protéger les consommateurs.

La Commission d'administration générale, par la voix de M. Fringolliet, fait savoir qu'elle présente un avis favorable [illegible] à une double condition : 1° maintien de la stabilité des ressources des budgets des collectivités locales ; 2° sauvegarde de l'autonomie financière contrôlée dont jouissent actuellement les départements et communes.

Puis, c'est le défilé des orateurs inscrits dans la discussion générale.

Il commence par M. Sousvé, député démocrate de la Sarthe, qui se montre hostile au projet qui frappera le petit commerce des campagnes, tandis qu'il épargnera les grosses entreprises et les professions libérales.

M. Bonneray, député du Rhône, est également hostile au projet supplémentaire à la taxe d'armement, décime qui aurait été attribué aux communes frappées par la guerre.

Quelques voix crient :

— A jeudi !

M. Bonneray a terminé au milieu des applaudissements de la Chambre.

Il en est ainsi décidé et la séance est levée à 18 heures.

Eden Cinéma

Tous les soirs à 21 heures,
Le jeudi matinée à 15 heures
Le samedi matinée à 16 heures,
Le dimanche, deux matinées permanentes :
Après « Deuxième Bureau » !
Après « Les Loups entre Eux » ! :

L'Homme a abattre

avec
Jean Murat, Jules Berry, Roger Karl et Viviane Romance

En première partie :

L'Usine à Scandales

Les dernières actualités « ECLAIR-JOURNAL »

Nouvelles Parlementaires

GROUPE RADICAL-SOCIALISTE

Paris, 6 février. — Le groupe radical-socialiste, réuni sous la présidence de M. Chichery a poursuivi l'examen du projet de loi tendant à la suppression de la patente.

Le groupe a ensuite voté un ordre du jour de sympathie à la Finlande.

Bruxelles, 6 février. — Le nouveau ministre de Hongrie à Bruxelles a présenté ses lettres de créance au roi.

En 1914 le bon de la Défense Nationale
EN 1939
LE BON D'ARMEMENT
Gagnez en 2 ans 7,52%
Tout en conservant votre argent liquide

Vous payez 930 francs un bon d'armement de 1.000 francs à deux ans. Ce bon d'armement rapporte 7,52 % effectivement. Mais l'intérêt des deux années est payé au moment de l'achat [illegible]

La Salle **Le Paris** des Succès

VOUS PRESENTE CE SOIR : DEUX GRANDS FILMS SENSATIONNELS :

Les Aventures de Tom Sawyer

EN COULEURS NATURELLES
avec Tommy Kelly, Ann Gillis, May Robson.

En première partie :

LES HORIZONS PERDUS
avec Ronald Colman, Jane Wyatt et Margo.

ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES

L'Homme qui a mesuré le troupeau des étoiles

COPERNIC
savant polonais

Avec une véritable inconscience la science allemande revendique aujourd'hui, le grand savant polonais Copernic, dont les découvertes jadis ont transformé tout le développement de la pensée humaine. Dans cet intéressant article Mme Annie de Montfort met au point cette invraisemblable prétention.

Sans craindre de tomber dans le lieu commun, il ne faut pas se lasser de dénoncer les procédés allemands sur le plan intellectuel et moral autant que sur le plan matériel. Il ne faut pas être dupe en effet, de la prétendue supériorité de la pensée allemande qui veut faire du germanisme l'expression la plus parfaite de la civilisation : « Nous sommes le sel de la terre » disait jadis Guillaume II, prétention qu'il faut rapprocher de cette déclaration d'un chimiste allemand, Wilhelm Ostwald (prix Nobel !) qui, le 15 août 1914, ne craignait pas d'affirmer dans la *Monistische Sonntagspredigt* : « La lutte qui commence n'est que la lutte de la barbarie contre la culture, la lutte des instincts bestiaux et rétrogrades de la nature humaine contre son élément supérieur ». Ainsi, sur le plan spirituel, était exécutée la nation française qui osait résister à l'invasion allemande...

C'est pourquoi les « Kulturträger » germaniques ont toujours affiché un grand mépris pour les autres peuples. Ce qui ne les empêche pas de s'annexer parfois un génie universellement reconnu, qu'un sort malencontreux n'a pas fait naître allemand.

Tel est le cas du célèbre savant polonais Nicolas Copernic, un des maîtres de la pensée humaine, revendiqué par l'Allemagne dans les conditions que voici.

Nicolas Copernic est né en 1473 à Torun, chef-lieu de la province polonaise de de Poméranie et de tout temps particulièrement polonaise de cœur. C'est elle, qui prit la tête, en 1440, d'une vaste confédération des villes et de la noblesse de la Poméranie et de la Prusse pour résister aux Chevaliers Teutoniques qui dominaient alors toute cette région. Le pays tout entier se souleva, tandis que le chef de la confédération, Jean de Baysen, accourait à Cracovie offrir au roi de Pologne, Casimir IV, l'hommage de la Prusse. Casimir ayant répondu à cet appel entra en guerre contre l'Ordre Teutonique. Après douze années de luttes, celui-ci vaincu, demanda la paix, qui fut signée le 19 octobre 1466. C'est la célèbre paix de Torun par laquelle la Pologne récupéra sa province de Poméranie et sa souveraineté pour le reste de ses possessions de Prusse.

C'est sept ans après cet événement que naquit Nicolas Copernic dans une maison qui existe toujours à Torun. Il était donc incontestablement citoyen polonais. Il étudia d'abord à Wloclawek, ville de Poméranie aujourd'hui encore assez importante, puis s'inscrivit à la célèbre Université de Cracovie.

Fort docte et savant déjà, Copernic voulut se perfectionner encore : il fit un studieux séjour à l'Université de Bologne, en profita pour visiter Florence, Sienne, s'arrêter longuement à Rome. Ces contacts avec les grands esprits italiens de la Renaissance contribuèrent au développement de sa puissante pensée créatrice. De retour en Pologne comme il était neveu de l'évêque de Warmie (possession polonaise en Prusse orientale, reste aujourd'hui l'Ermeland), il fut, grâce à sa parenté avec ce puissant personnage choisi comme administrateur des biens de l'évêché, à Olsztynek. Au bout de quelque temps il fut nommé chanoine à Frombork (Frauenburg) sur la côte même de la Baltique, et là dans un observatoire la « Curia Copernica », propice au recueillement, Nicolas Copernic mit au point son ouvrage fondamental, « De Revolutionibus Orbium Celestium ».

Copernic mourut en 1543, au moment où selon la tradition il recevait par les soins de son ami, Georges — Joachim Rethicus, professeur d'astronomie à Wittemberg le premier exemplaire de l'ouvrage qui devait faire de lui un savant de réputation mondiale.

Sait-on qu'à Strasbourg, au deuxième étage de la tour porteuse de la belle horloge astronomique, a été placé, en 1574 un tableau à l'huile du peintre Tobias Stimer représentant Copernic avec le corps à demi caché par un cartouche où figure cette inscription : Nicolai Copernici vera effigies ex ipsius autographo depicta.

La tête est celle d'un homme d'une cinquantaine d'années, au nez assez allongé, aux yeux petits, aux cheveux longs et couvrant une partie du front et des tempes. Il est vêtu d'un gilet rouge sans manches, bordé d'hermine aux emmanchures et au col. Le bras gauche est légèrement soulevé, appuyé sur le coude, il tient à la main un brin de muguet, tandis que la main droite les doigts écartés, semble retenir le cartouche porteur de l'inscription.

Tout permet de croire, avec Dasipodius, le chroniqueur du vieux Strasbourg, que Tobias Stimmer a exécuté son œuvre d'après un portrait envoyé de Dantzig par un certain Toleman Giese Or, ce portrait serait une copie d'un Copernic peint par lui-même à l'aide d'un miroir.

En 1793, lors du second partage de la Pologne la Prusse s'empara de Torun qu'elle appela Thorn. En 1772, elle avait déjà pris Frombork qu'elle nomme Frauenburg. Ainsi tenait-elle en sa possession la ville natale de Copernic comme celle où il mourut et où demeure sa tombe. D'autre part, la gloire du savant qui, selon la belle expression d'un poète polonais, M. Louis-Jérôme Morstin, « mit la terre en mouvement et arrêta le soleil au milieu du troupeau des étoiles » était mondiale. Et l'on se flattait d'avoir rayé pour toujours la Pologne de la carte de l'Europe. Après quelques tâtonnements et avoir émis de suggestives hypothèses on n'hésita point à affirmer que le grand savant polonais était un savant allemand.

En 1936 quand j'ai visité Frauenburg, tel était toujours l'enseignement officiel. Le gardien du musée Copernic s'y conformait scrupuleusement dans ses informations orales ; les [illegible] du [illegible] de même, les documents imprimés vendus là également. Sur le livre d'or, que signent les visiteurs je n'ai pu me retenir alors de rétablir en quelques lignes la vérité. Comme je rédigeai un texte en français, que personne là-bas ne comprenait je n'ai pu provoquer un scandale immédiat.

— Le mensonge de Copernic « savant allemand » montre combien les procédés allemands ne varient pas. Pour conquérir l'hégémonie intellectuelle comme l'hégémonie politique, on n'a recours qu'à l'annexion.

ANNIE DE MONTFORT.

Revue de la Presse

LE MECONTENTEMENT DES AMERICAINS
De « Matin » :

Ceux qui ont vécu l'année 1916 en Amérique disent que la présente explosion de mauvaise humeur contre l'Angleterre est parfaitement dans les règles. 1940, comme 1916, est une année électorale. 1940 comme 1916, marque le moment où les Américains commencent à ressentir les affres particulières aux neutres lorsqu'ils sont obligés de se rendre compte que ceux qui font la guerre la font sérieusement et que, décidément, il ne s'agit pas d'un pique-nique. Ajoutez à cela qu'il est impossible de dire des choses désagréables à ses cousins d'outre-Atlantique, pour la simple raison qu'ils sont ses cousins et que ces querelles de famille ne peuvent jamais mener loin.

A lire certains journaux américains, on croirait vraiment qu'il va se passer des choses graves entre Londres et Washington. Le major Fielding Elliot, expert militaire, écrivait gravement hier : « L'Angleterre ne doit pas oublier que la plus puissante flotte du monde, c'est nous qui la possédons maintenant. »

Pour comble de perfidie, les mêmes journaux américains chantent les louanges de la France.

Mais, dans tout cela, il n'y a pas de quoi fouetter un chat.

Les véritables raisons du mécontentement américain sont autres. La principale est que la décision des Alliés de réduire les achats en Amérique, comme conséquence inévitable de la clause « cash and carry », blesse l'infortuné Cordell Hull qui voit toute sa politique économique menacée d'effondrement.

Les planteurs de tabac de Virginie, qui vendent en Angleterre depuis cent cinquante ans, sont affolés. Les planteurs de coton sont menacés du même sort. Nous n'importons plus de fruits. Bref, du haut en bas de l'échelle, on coupe et on se restreint. Or, il est évident que l'Amérique se dirige vers une nouvelle dépression dont il est encore difficile de prédire l'intensité. Mais la crise va venir, et les restrictions des achats anglo-français ne vont pas arranger les choses.

Et puis, enfin, il y a cette sale affaire de Finlande et le spectacle, profondément humiliant pour tout Américain [illegible] de le Congrès paralysé par on ne sait quoi [illegible] de se compromettre. Personne ne sait pourquoi on devrait interdire aux Finlandais d'acheter les armes dont ils ont besoin ni pourquoi on insiste pour leur offrir du blé dont ils n'ont que faire, mais les congressmen sont incapables de prendre une décision nette. Alors, comme on n'est pas très fier de tout cela et que la conscience n'est pas très tenue, on déverse sa mauvaise humeur sur qui on peut et comme on peut. On est si fatigué de hurler contre ses ennemis, sans rien faire, qu'on hurle contre ses amis. Cela soulage un peu. Ce n'est pas dangereux du tout.

QUELLE TETE AVAIT LA JOSEPHINE DE NAPOLEON ?

De M. Jean-Jacques Brousson au « Nouvelles Littéraires » :

Ce ne sont pas des rapins inexpérimentés qui ont exécuté les portraits de Joséphine dont s'enorgueillissent le Louvre, la Malmaison : David, Gérard, Prud'hon... Et il y joint le dossier des témoins oculaires. Etait-elle grande, petite, moyenne, blonde, châtaine, auburn ? De quelle couleur ses yeux, bleus, gris, bruns ? Cela dépend de la palette du peintre et de la mémoire du déposant. Un seul portrait pourrait faire foi, mais dix ! La même mésaventure était arrivée aux érudits au sujet de la Staël. Pour elle, c'était une vierge, mais il y a, quel qu'on dise, des degrés du mécène ou pire !

Si l'on en croit Lucien Bonaparte, nous rappelle Charles Kunstler : « Sa belle-sœur avait fort peu d'esprit, point du tout ce que l'on pourrait appeler de la beauté mais certains mouvements créoles dans les souples ondulations de sa taille, plutôt petite que moyenne ; une figure sans fraîcheur naturelle, il est vrai, à laquelle les apprêts de la toilette remédiaient assez bien à la clarté des bougies. »

Chez Lavallette ! Joséphine était passable aux lumières... De son côté, cette vipère de Madame de Rémusat siffle « que sans être précisément jolie, toute la personne de Joséphine possédait un charme particulier. Il y avait de la finesse et de l'accord dans ses traits. Son regard était doux ; sa bouche, fort petite, cachait de mauvaises dents ». C'est elle, la Rémusat, qui a la dent bonne ! « Son teint un peu brun, pourvu qu'elle se dissimulait à l'aide du rouge et du blanc qu'elle employait habilement ».

On a pu établir un tableau des séductions de Joséphine. Edouard Driault fait éclore la blancheur du teint de la vicomtesse de Beauharnais au milieu des enclaves à peau noire et lustrée. Alors qu'aucun témoignage de Pichonia, elle n'est ni grande ni petite : son principal charme réside en ses beaux bleus à demi fermés par de longues paupières ; des cheveux blonds soyeux et longs encadrent harmonieusement un agréable figure. Aurait-elle tant changé que cela ? Arthur Lévy nous la peint [illegible] et de nonchalance. Ses cheveux, précise-t-il, sont d'un châtain douceâtre d'une sorte de nuance fulgurante. Ils sont châtain doré à en croire Joseph Turquan. Pour Frédéric Masson l'impératrice Joséphine a des yeux bruns, caressés et tendres. Pour les cheveux, c'est une affaire de teinture. Elle a pu les avoir de toutes les couleurs à la mode ! Mais les dents ? Le sien, c'est qu'elle savait se faire aimer. Cette voyageuse, cette nonchalante, possédait un charme suprême, une grâce racinienne, dit M. Kunstler.

Racinienne. Je le veux bien puisque l'on dit qui vient de mourir dans le sang l'Infant. Mais n'est-ce pas plutôt à Paris que fait penser Joséphine, qui ne s'est appelée Joséphine qu'après son second mariage. Jusque-là, c'était Marie-Rose. On pourrait se livrer au même jeu des témoignages contradictoires pour le général comme pour sa promise ! Et Dieu sait s'il a été portraituré ; et par les mêmes artistes que Joséphine... A en croire la Rémusat le futur Empereur était une sorte d'efflanqué aux cheveux gris-bleu, au teint jaune. Mais il y eut le miracle du sacre ! Et après l'apothéose, toujours d'après Madame de Rémusat, toutes ces imperfections, toutes ces pâleurs se précisèrent en style de médaille antique : les mains qui étaient sales après les onctions, sont aristocratiques. Au témoignage ! à 5 cette époque, même Napoléon était laid, son teint était jaune. Il se soignait si peu que ses cheveux, mal peignés, mal poudrés, lui donnaient un air désagréable. Ses petites mains alors, étaient maigres, longues, noires. Evidemment, le mitrailleur des muscadins n'avait rien d'un muscadin malgré ses oreilles de chien tombant sur le collet grisâtre de sa redingote d'uniforme, ses bottes mal faites, mal cirées. Michelet qui résume les portraits contemporains nous le montre « sans cils, ni sourcils, les yeux gris comme une vitre de verre où l'on ne voit rien ». Derrière cette vitre embuée il y avait beaucoup de choses.

LA REVISION DES AFFECTATIONS SPECIALES

Paris, 6 février. — Le sous-secrétariat d'Etat à la Défense nationale et à la Guerre communique :

A la suite de l'enquête effectuée par une des commissions régionales de contrôle qui sont actuellement chargées de réviser toutes les affectations spéciales prononcées à quelque titre que ce soit, il a été établi qu'un industriel de la Haute-Loire, travaillant pour la Défense nationale, avait obtenu, par des déclarations frauduleuses, la mise en affectation spéciale au titre de son usine de ses trois fils et de son gendre, ce dernier exerçant la profession de notaire.

Le ministre de la défense nationale et de la guerre a prescrit le renvoi immédiat sur leurs unités des réservistes incriminés, en même temps que l'ouverture d'une information contre l'industriel, ses trois fils et son gendre.

TERRIBLE ACCIDENT

Alger, 6 février. — Au passage à niveau de Maison Blanche, hier matin, l'express de Constantine a heurté une voiture à chevaux conduite par un indigène.

Quatre enfants ont été tués.

Le conducteur et un cinquième enfant ont été blessés.

INDOCHINE

Hanoi, 6 février. — C'est hier qu'ont eu lieu à Hanoi, en présence d'une foule considérable, les obsèques de cinq victimes françaises du bombardement de la ligne du Yunnan par les japonais.

Le général d'armée Catroux et toutes les autorités militaires et civiles assistaient au service religieux célébré à la cathédrale.

Régent cette semaine **CINEMA**

PRESENTE

TOUS LES SOIRS A 21 HEURES :
Jeudi : En matinée à 15 heures :
Dimanche : Permanent de 13 h. 15 à 19 h. 15 :

2 GRANDS FILMS

Au même programme :
Un drame policier :

M. MOTO SUR LE RING

avec
Peter Lorre

LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE.

Conseil Médical

Le Catarrhe bronchique se développe après plusieurs bronchites. Il est caractérisé par l'évacuation de liquide incolore, filant, transparent, écumeux en partie, semblable au blanc d'œuf délayé dans l'eau, avec ou sans crachats également colorés, expectoration et crises d'étouffement intermittentes, accès soir et matin. Comme pour l'asthme et l'emphysème, un seul remède calme instantanément et guérit progressivement : c'est la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Prix de la boîte : 6 fr. 25 dans toutes les pharmacies.

" Devoir et Patrie "

C'est le beau titre d'un livre qui vient pour vous de paraître. Les personnalités les plus respectées de France vous le recommandent. Voyez la lettre de M. le Maréchal Pétain. Lisez « DEVOIR ET PATRIE », vendu au profit de nos Soldats et des Blessés. Prix : 18 francs chez tous les Libraires.

COIFFEUR Jacques
20, Rue Napoléon, 20

Le meilleur spécialiste pour les teintures, mise en plis, décoloration, coiffures modes et permanentes inégalables avec et sans électricité, depuis ..... 50 francs.

SALON DE MASSAGE
MANUCURE - PEDICURE
Produits de beautés parfumés
Téléphone : 406

POUMONS ET DES BRONCHES

GOUDRON GUYOT

RHUMES-TOUX
CATARRHES
EMPHYSÈME

ÉCHOS

DANS LES COULOIRS
DU PARLEMENT
AVANT LA REPRISE DES DÉBATS

Il est question plus que jamais de la réunion du Parlement en comité secret. On sait [illegible] que l'interpellation de M. Léon Blum pourrait être jointe à celle [illegible] de M. Marquet sur la situation militaire et la conduite de la guerre [illegible] [illegible] qui ne peut être discutée en séance publique. Dans ce cas il est probable que M. Daladier pourrait s'en [illegible] [illegible] pour répondre plus [illegible] aux interrogations qui lui seraient posées. Mais le Président du Conseil acceptera-t-il la réunion d'un comité secret ?

Rien n'est moins sûr [illegible] que M. Daladier n'a pas l'habitude de céder par avance les décisions qu'il a prises ou qu'il est sur le point de prendre.

Jusqu'ici ceux qui ont eu à s'entretenir avec lui de cette question continuent à déclarer que le chef du Gouvernement demeure hostile à la réunion de la Chambre en comité secret.

LE SOURIRE DE M. DALADIER

On sait que M. Daladier est d'ordinaire plus absorbé que souriant. La matinée d'hier aura fait une heureuse diversion à cette règle [illegible].

Pendant les quelques instants qui ont précédé et suivi la réunion du Conseil de Cabinet qui s'est tenu rue Saint-Dominique, hier matin, le Président du Conseil s'est montré gai, souriant, disert.

C'est que le Président du Conseil est [illegible] à peu près remis de l'accident qui l'avait immobilisé pendant près de vingt jours à la chambre. Il était tout joyeux de montrer à ses collègues sa vaillance et de leur dire que la veille il avait pu se rendre [illegible] visite au Président Lebrun. [illegible] il n'a pas fait cette promenade à pied mais je suis tout heureux d'avoir pu sortir avant la date fixée par les médecins pour aller présenter mes hommages au Chef de l'Etat qui avait bien voulu venir ici [illegible] [illegible] présider le dernier Conseil des Ministres. A la Chambre, on disait que M. Daladier serait prêt, [illegible] pour répondre aux interpellations qui l'attendent, notamment à celle de M. Léon Blum, sur la [illegible] et la propagande, qu'elle [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] l'[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à la tribune de la Chambre.

MARSEILLAISE
ET GOD SAVE THE KING

Tous les soirs à minuit, la B.B.C. termine ses émissions par le « God Save the King », comme chez nous les postes [illegible] par « La Marseillaise ». Un membre de la Chambre des Communes a demandé à Sir Edward Grigg, secrétaire parlementaire au Ministère de l'Information, de prendre des mesures pour que l'hymne national français fût donné tous les soirs avec l'hymne anglais.

QUE DE BIEN PERDU !

Les officiers de la marine marchande anglaise qui étaient prisonniers à bord du « Graf Spee » sont de retour dans leur pays. Ils ont donné d'intéressants détails sur les conditions matérielles et morales des marins, à bord du cuirassé allemand. D'après eux, la plupart étaient jeunes et peu expérimentés. La nourriture n'était pas fameuse, et le moral de l'équipage, très au-dessous de celui de la vieille marine impériale. Les anglais furent témoins de plusieurs attaques de navires marchands au cours desquelles le « Graf Spee » montra une hâte singulière à couler sa proie. Un jour, l'officier d'une équipe de prise qui visitait un cargo se laissa duper par le commandant. Celui-ci prétendit que sa cargaison consistait en balles de laine et lui montra pour preuves un ballot ouvert. Sans aller plus loin, l'équipage de prise se retira, le cargo rendu... le navire, et torpilla 8.000 tonnes de viande, de beurre et de fromage qui coulèrent par le fond sous les yeux d'un équipage bien mal nourri.

BULLETIN DE CLOTURE DE LA BOURSE DE PARIS

Paris, 6 février. — Le marché s'est montré peu actif et hésitant à l'ouverture, mais il a paru s'animer quelque peu par la suite, sous l'effet de la bonne tenue du groupe des rentes, et, bien que la cote soit restée irrégulière en clôture, il semble néanmoins que celle-ci soit intervenue dans une ambiance un peu plus satisfaisante.

Par contre, les valeurs françaises à revenu variable ont encore laissé à désirer.

Signalons néanmoins de légers progrès sur quelques banques et sur quelques titres de produits chimiques.

Aux Internationales, le Rio Tinto a encore perdu du terrain, mais la Royal Dutch a fait montre d'une certaine résistance, et, de manière générale, les valeurs [illegible] sont restées relativement près de la clôture précédente.

Trusts aurifères diversement traités.

A noter la réaction assez sensible de la Central Mining.

En coulisse, la lourdeur a prévalu sur les valeurs françaises et sur les minimétalliques.

Parmi les valeurs qui ont fait assez bonne contenance, il faut citer la Rand Mines, la De Beers et l'Eagle.

A l'"Officiel"

PENSIONS CIVILES

Sur le rapport du Ministre des Finances les pensions civiles ci-après sont approuvées : Postes et Télégraphes :

Picranudi Antoine Pascal, facteur-chef. Services militaires 10 mois 4 jours, services civils et bonifications 38 ans 3 mois 2 jours. Pension avec jouissance du 4 juin 1938. Tunisie : 10.724 francs.

Luciani Marcel, facteur. Services militaires 2 ans. Services civils et bonifications 44 ans 7 mois 2 jours. Pension avec jouissance du 21 juin 1938. Tunisie : 10.570 fr.

Bientôt...
LES AVEUX D'UN ESPION NAZI
Un document vrai... d'une saisissante actualité !

« Tavula infondu »

Tavula infondu ! gridava zia Mariola. Tavula infondu !! Una sclamazione cusì curiosa, cusì superba un pudia indica che qualchi cerbonu oclittu.

Cosa era, cosa un c'era ? era chi zia Mariola avia mandatu a figliola a cumpra un quartu di café, e a mercante prufitendu di a ziteli li n'avia afulladu cinque chilo.

Cinque chilo ! U ne voglu che un quartu di libra ! cinque chilo di café ripremnta per me u beneficiu di a vendida di tre capretti ! Portali u so carbettu !

In fatti s'ella continua, scrèdenu cattigli! Eri una mamma avia mandatu a zitella a cumpra un pezzu di [illegible], u mercante li n'avia afulladu vinti pezzi ; un'altra avia mandatu a piglia un litru d'ogliu e li n'avianu afulladu un stagnonu.

Tavula infondu ! a ragio zia Mariola. Chi razza di cummerciu diventa ?

Ogni tre passi ce un mercante ; un si sente che chjame :

Ep ! cumpratemi almenu sti cinque chilo di café !

Ep ! apo, mi comprate sta meza cascia di savone ?

Ep ! allo, o gio Inio, fatevi culla sti dui stagnoni d'ogliu : pagherede l'annu chi vene.

A i magelli l'affare e più tragica.

Ep ! vendite chi si guasta : allo ! cumpratemi un copiu di chilo di polpa ; un vi fade primura, vi do un bellu brodu di vitellu in più.

E be ! u ne voglu più ! Manca pomi, une voglu più !

Tavula in foodu ! cuca per quelli chi un volenu capi chi un pogliu di cumcurrenza e un ragglu di sole pe i poveri cunsumatori.

Louis PASQUINELLI

BOURSE de PARIS

MARDI 6 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.	VALEURS	C. J.
4 %	73,50	Air Liquide	1470
4 % 1917	77,40	[illegible]	719
4 % 1918	76,40	Union Européenne	617
4 % 1920	111,50	La Lucette	534
4 % 1925	133,90	Banque Mexique	283
4 1/2 % 1932 A	82,30	Banque Ottomane	631
4 1/2 % 1932 B	85,25	Fonc. Egyptien	
Oblig. Trésor 4 % 1934	881	Wagons-Lits	2089
Oblig. Algérie 5 % 1934	850	Central Mining	2600
Emprunt Young	100	Rio	1600
Crédit National 1919	508	De Beers Ord.	447
Crédit National 1920	532	Goldfields	41,75
Crédit National 1923	563	Huanchaca	175,50
Crédit National 1924	847	Malacca Ord.	193
Obligations P. T. T.	506	1/5 Monaco	1485
Ville de Paris 1871	344	Randmines	6700
Ville de Paris 1929	736	Banque Indochine	46,25
Ville de Paris 1930	817	Tanganyika	993
Foncières 1930	711	Tram. Shanghai	1095
Comm. 1932	765	Lyonnaise Eaux	632
Banque de France	7425	Elect. Paris	193
Banque de Paris	990	Radio Elect.	1348
Crédit Foncier	2616	Bor. Ord.	75
Crédit Lyonnais	1576	Huta Bankowa	2820
Société Générale	723	Saint-Gobain	440
Suez Cap.	16175	Dist. Indochine	1720
Suez part.	13075	Cusenier Jne	63550
Est	600	Royal Dutch	273
Lyon	899	Chem. Fer départements	4935
Midi	692	Saint-Raphaël	
Nord	875	CHANGES	
Orléans	849	Londres	176,75
Santa-Fé	650	New-York	43,90
Energie Litt. M. [illegible]	605	Allemagne	»
Lens	266	Belgique	743
Kuhlmann	772	Espagne	2336
Penarroya	412	Hollande	»
Gafsa	953	Italie	
Schneider	1692	Suisse	989

Nouvelles de l'Etranger

GRANDE-BRETAGNE

Londres, 6 février. — Trois hommes ont été égèrement blessés aux yeux par des explosions en manipulant des sacs postaux.

Deux en gare d'Euston à Londres, où deux explosions se sont produites ; la troisième à la poste centrale de Birmingham.

Dans le premier cas, le courrier qui était chargé dans le train à destination de Birmingham a été en partie détruit.

Une quatrième explosion du même genre est signalée à Manchester.

EXPLOSION D'UNE POUDRIERE

Londres, 6 février. — Une explosion s'est produite dans une poudrière située dans le Kent.

Les dégâts seraient très importants mais il n'y aurait pas de victimes.

HOLLANDE

Amsterdam, 6 février. — Après la démission du commandant en chef de l'armée hollandaise, le général major Baron Vorst a été appelé à l'état-major général.

ESPAGNE

Séville, 6 février. — Par suite de violents courants, le vapeur espagnol Delphin, de 2.000 tonnes, a sombré à la hauteur de San Lucar Sarrameda qui se trouve sur la barre du Guadalquivir.

Tous les membres de l'équipage ont pu être sauvés.

LE TRAVAIL OBLIGATOIRE
EN POLOGNE OCCUPEE
PAR L'ALLEMAGNE

Frontière allemande, 6 février. — On annonce officiellement à Berlin aujourd'hui que le travail obligatoire a été institué dans la partie de la Pologne occupée par l'Allemagne.

Calculez ! à chaque tranche
316.713 LOTS
1.500.000 billets
sont
1 CHANCE SUR 5
de gagner à la
LOTERIE NATIONALE

DONNEZ VOTRE PUBLICITE

COMMANDEZ VOS IMPRIMES

AU

PETIT BASTIAIS

ANNONCES ECONOMIQUES

DEMANDE D'EMPLOIS

Chauffeur tout transport 15 ans de permis de conduire cherche place, sérieuse, faire offre. S'adresser à la Cave Moderne, Rue Salvatore Viale.

Chambre de Commerce DE BASTIA

RECUPERATION DES FERRAILLES

En exécution des circulaires de M. le Ministre de l'Armement et de M. le Préfet de la Corse, un centre de récupération de ferrailles a été créé par la Chambre de Commerce de Bastia.

Ce centre est établi sur le terre-plein du quai du large (2me alignement).

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de l'Outillage du Port, Hangar N° 4. Téléphone : 603.

En vente à la librairie du
PETIT BASTIAIS
A CORSICA
PAESE PER PAESE
par MAISTRALE
Prezzu : 10 franchi

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

STROMBONI
Opticien-Spécialiste

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

Salon Récamier
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
Téléphone : 327
COIFFEUR POUR DAMES
TETE ENTIERE
Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue
Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 32 Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -80

Le Gérant : Henri POLI
Imprimerie du « Petit Bastiais »

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 34

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

— Ah ! ah ! fit enfin Lestampois dans un gros rire, ce ne sont pas l'opulence, [illegible] heureusement que je vous l'apporte, mes braves gens.

— Hein ! quoi... qu'est-ce que vous nous apportez ? demanda Pommier, à qui le mot « opulence » ne disait pas grand'chose.

— Des rentes et une bonne petite existence dont vous me direz des nouvelles, précisa Jules Lestampois toujours aussi jovial ; mais permettez que je m'asseie, c'est lourd [illegible] et je n'ai pas l'habitude... eh !

Il s'était laissé tomber, comme [illegible] [illegible], sur le siège que tout de suite venait de lui approcher Ernestine Pommier et, [illegible] reprenait bruyamment son souffle avant de poursuivre un discours commencé de très alléchante façon.

Devant lui, Pommier et sa femme se tenaient immobiles, interdits et plutôt estomaqués par les premières paroles de ce monsieur totalement inconnu d'eux et qui, en guise de présentation, leur annonçait qu'ils allaient être rentiers... leur rêve comme celui de pas mal de gens.

Au bout de quelques instants Lestampois, complètement remis de sa pénible ascension, [illegible] à reprendre la parole en ces termes :

— Je vous [illegible] [illegible] gens, car [illegible] [illegible] m'avez encore jamais vu... et [illegible] [illegible] vous demandez [illegible] je ne [illegible] pas un de ces galopins habituelles aux [illegible] du Mis. [illegible] [illegible]. Je parle [illegible] sérieusement et il dépend de vous que ce qui vous paraît un beau rêve se réalise d'ici quelques [illegible] car il s'agit d'une chose immédiate. D'ailleurs moi je suis un homme d'exécution rapide. Quand j'ai une idée, il faut qu'elle se réalise tout de suite, sinon elle ne m'intéresse plus.

« Mais je m'écarte de mon sujet. Revenons-y.

Et, croisant, non sans quelque peine, ses jambes l'une sur l'autre, le négociant continua :

— Je m'appelle Jules Lestampois, et je connais assez intimement un de vos voisins, M. Alexandre Beaumesnil ; c'est lui qui vous a recommandés à moi.

Les deux époux, à ces derniers mots, s'entre-regardèrent, puis considérèrent leur visiteur d'un oeil ahuri :

— M'sieur Beaumesnil, commença l'homme.

— ... nous a recommandés à vous ! acheva la femme.

— Oui, oui. Je sais que je vous surprends, parce qu'il y a eu tout récemment une discussion assez sérieuse entre vous. L'ami Beaumesnil m'a tout raconté. Mais vous imaginez-vous que cela l'empêche de s'intéresser à vous, de vous estimer. D'ailleurs vous devez connaître son caractère aussi bien que moi. Ne rêvant que le bonheur d'autrui, il est incapable d'avoir la moindre rancune [illegible] il ne vous en veut pas de...

— Eh bien ! elle est raide, celle-là ! éclata soudain Anatole Pommier. C'est nous qui avons à nous plaindre de lui, vu qu'il a eu le culot d'aider notre fille à se séparer de nous, et c'est lui qui ne nous en veut pas du sale tour qu'il nous a joué alors !

— Allons, allons, Anatole, t'emballe pas comme ça, mon vieux, recommanda Mme Pommier, trouvant très maladroite cette sortie contre un homme dont leur visiteur se disait l'ami.

« Laisse plutôt finir monsieur, sa conversation est trop intéressante je te l'assure. »

— Et elle le sera encore davantage dans un instant, promit Jules Lestampois, que la véhémente sortie de Pommier ne paraissait pas avoir contrarié.

— Eh bien ! je la boucle promit Anatole ; mais ça ne m'empêchera pas de répéter que m'sieu Beaumesnil a du culot.

Ernestine Pommier haussa les épaules tandis que Jules Lestampois reprenait :

— M'entretenant hier avec cet excellent ami, je lui faisais part de l'embarras dans lequel je me trouve, et que je vais vous exposer. Figurez-vous que j'ai acheté tout récemment une grande propriété en Anjou dans un petit pays qui s'appelle Soucelles, et que cette propriété renferme plusieurs lots de vigne assez importants pour donner, bon an, mal an, quelques milliers d'hectolitres de vin.

— De vin, répéta machinalement Pommier en se léchant d'instinct les lèvres.

— Oui, et du fameux vin, je vous en réponds. Moi qui, en ma qualité de Bordelais, suis assez difficile sur ce chapitre, j'ai rarement goûté des crus aussi délicats et aussi savoureux que ceux de ma nouvelle propriété. Vous connaissez d'ailleurs, tout au moins de réputation, ce délicieux vin blanc d'Anjou, doré, capiteux et qui vous grise un homme en deux temps et trois mouvements. Le mien est certainement l'un des meilleurs de toute cette région, seulement jusqu'à ce jour, l'exploitation du chais de mon nouveau domaine a laissé à désirer ; l'ancien propriétaire vendait tout cela pêle-mêle, sans faire de distinction entre les crus de la plaine et les crus des coteaux... alors qu'ils présentent parfois, au point de vue de la saveur, des différences considérables.

« Moi, j'ai décidé de mettre ordre à cela. Mes vins seront désormais classés, triés par qualité et par goût... et j'en tirerai ainsi un bénéfice autrement appréciable que celui de mon prédécesseur.

« Seulement, pour faire cette distinction pour discerner un vin supérieur d'un vin de qualité moindre, il me fallait un homme compétent, un dégustateur au palais éprouvé, et je le cherche [illegible] depuis quelque temps.

« C'est alors... comme je faisais part de mon embarras à l'ami Beaumesnil... qu'il s'écria :

« — Un fin dégustateur... j'ai ton affaire !

« Et il vous nomma à moi, monsieur Pommier... en me disant que, sur cette question, vous êtes imbattable.

« Vous devinez à présent ce que je suis venu vous proposer. Voulez-vous entrer chez moi comme maître de chais, aux conditions suivantes : vous serez logé, chauffé, éclairé, abreuvé bien entendu et vous gagnerez deux mille francs par mois.

(à suivre)

ADMINISTRATION
DIRECTION :-: REDACTION
5, Boulevard du Palais, et
1, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 0-03

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 18, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 52-82 et 52-83

Adresse télég. : Bastiais-Bastia
R. C. N° 3033

40 CENTIMES

[illegible] ANNEE — N° [illegible]

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

JEUDI 8 FEVRIER 1940

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

40 CENTIMES

ABONNEMENTS

CORSE — .. — — 25 45 [illegible]
CONT. et COL. — 28 48 94
ETRANGER — .. — Coût de l'affranchissement en sus.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.

Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse.

C/C Postaux : AJACCIO : 119

000063
BIBLIOTHEQUE BASTIA

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

AUTOUR DE DON-JUAN

L'intéressante « note en marge » parue au « Petit Bastiais » du 2 février sur la chronique relative à « La légende de Don Juan à Calvi », indique qu'un auteur dramatique italien, Ettore Moschino, a porté le sujet de : Don Juan Corse, au théâtre, en 1911. Or, la révélation avec démonstration définitive, des origines corses, côté paternel et côté maternel, de Don Juan, a été faite dans une étude du « Mercure de France », en janvier 1917, par Colonna de Cesari Rocca. Il est donc remarquable que l'auteur dramatique Ettore Moschino ait connu cette origine avant qu'elle fut démontrée par un érudit et un historien.

Les prédécesseurs de Moschino sont nombreux, ayant traité, à la scène, du Don Juan légendaire — Tenorio — et du Don Juan authentique — Marana. Celui-ci a été découvert par Mérimée, visitant le tombeau du vrai Don Juan à Séville, et consacrant sa trouvaille dans « Les Ames du Purgatoire ». Le patronymique de Don Juan est par lui, et par d'autres, orthographié : Marana, sans doute jugé plus euphonique que : Manara. Le premier, Edmond Haraucourt, dans un drame de haute portée littéraire », rétablit le nom de : Manara.

Comme on le voit, le sujet de Don Juan est exploité jusqu'en ces derniers temps Haraucourt étant heureusement toujours vivant. Il serait trop long d'énumérer les auteurs, des plus effacés aux plus célèbres, qui le traitèrent, et les circonstances dans lesquelles ils le firent, et les variantes auxquelles ils se complurent : Molière, Byron, Alexandre Dumas, Mozart, etc... Les derniers en date, Haraucourt et Moschino, ne se laissent pas effrayer de ces précédents illustres, et l'expérience leur donne raison, car le sujet est vaste comme le monde, comme l'amour, inépuisable, accessible à toutes les formes du talent, du génie, de la fantaisie.

Mais enfin, les deux plus récents auteurs restituent à Don-Juan Tun son véritable nom : Edmond Haraucourt, qui ignorait l'origine Corse de Don Juan : l'autre, Moschino, cette même origine.

Il la connaissait donc, car il n'a pu l'imaginer et sans doute la connaissait-il par tradition recueillie. Et si Colonna de Cesari-Rocca a recueilli la tradition orale de Calvi et de Montemaggiore, Moschino a peut-être eu vent des travaux d'archives effectués en Corse et à Gênes mais restés assez confidentiels, ayant pour objet d'établir familialement l'origine cinarchese, noble de Don Juan lui-même pour qui son père ambitionnait l'habit de l'ordre de Calatrava. Ainsi Moschino fait fuir Don Juan au pays de ses ancêtres, la Corse, et le conduit dans son château de Cinarca. Bien entendu, au temps de Don Juan, moitié du dix-septième siècle, tous les châteaux cinarchèse étaient détruits, rasés, et Don Juan ne vint jamais en Corse. Mais il était permis à l'auteur de faire un peu de fiction, qui n'infirme pas sa connaissance de l'origine Corse de Don Juan, de Mighel Manara Vincentello de Leca, ses prénoms et noms véritables.

Cinarca n'est pas mis ici par Moschino de pure fantaisie. De l'enquête, résumée par l'historien corse, relative à l'ascendance noble de Don Juan, il résulte que le héros de Séville remontait, par son père, et son oncle Tomaso Manara, celui-ci résidant encore à Calvi, aux centres de Cinarca, et par sa mère, Geronima Anfriani, également aux centres de Cinarca, et cela seulement par les grands-pères du père et de la mère de Don Juan.

Ainsi est conduit vraisemblablement Ettore Moschino à faire du château de Cinarca le centre, en quelque sorte, de son drame en vers.

Il savait l'origine, sans doute circonstanciellement par pièces d'archives, et peut-être aussi par tradition orale recueillie, une tradition calvaise persistante bien que déformée, née des recherches généalogiques faites au dix-septième siècle à Calvi, à Montemaggiore, dans plusieurs centres de la province de Vico, à Ajaccio même, où vivait un parent de Don Juan, — née de ces recherches connues à l'instant, et enracinées plus tard par la renommée de Don Juan si bien pourvu de parents dans toute l'île, de parents qui s'ignoraient rien de l'Espagne en Corse. Et tout cela est fort plausible.

A ces relations hispano-corses on peut rattacher, bien qu'il ait été négligé dans presque toutes les parties de l'île, sauf le Sartenais, le prénom de : Don, qui, comme on le sait, est un mot espagnol, du latin « Dominus », maître, seigneur, et, à ce titre, fort prisé dans la région de la Corse où le sentiment nobiliaire s'est le plus attardé, en raison même de son long enracinement. Comme la tête de maure, le : Don est un souvenir des relations historiques ayant existé entre notre pays et l'Espagne, les aragonnais ayant trouvé dans les seigneurs du sud, dans Vincentello d'Istria notamment, leurs meilleurs partisans du début, au quatorzième siècle. Et peu à peu, le prénom, usuel et d'état-civil, encore porté, et par diffusion dans d'autres régions que le sud, s'est substitué à la qualification honorifique.

P B

Un attentat terroriste en Suisse

Genève, 7 février. — Un attentat terroriste attribué à l'espionnage s'est produit ce matin à Lausanne.

Un nommé Zuschnigg, tailleur allemand, placé sous la surveillance de la police de Lausanne, s'est présenté ce matin vers 11 heures à la police de cette ville, porteur d'un paquet qu'il venait de recevoir d'une ville suisse.

Ce personnage, qui avait reçu déjà de nombreuses lettres anonymes, considérait ce paquet comme dangereux et il venait exposer ses craintes au service de la Sûreté.

On a procédé alors avec précaution à l'ouverture du colis.

L'emballage enlevé apparut une petite caissette qui finalement fit explosion.

La déflagration fut considérable.

L'inspecteur Arnold Jacoud, 22 ans, a été tué sur le coup, tandis que son collègue Samuel Clot et le tailleur Zuschnigg étaient si grièvement blessés qu'ils ont été transportés à l'hôpital dans un état désespéré.

Toutes les polices cantonales suisses ont été alertées à la suite de cette affaire qui témoigne de l'activité des espions nazis.

On estime en effet que cet attentat a été commis pour punir le tailleur Zuschnigg qui se serait refusé à se prêter à des actes d'espionnage.

New-York, 7 février. — Par suite d'une voie d'eau, le cargo Nisha Maha, de 6.000 tonnes, appartenant à une compagnie américaine, se trouve en détresse dans l'Atlantique et a dû lancer un S. O. S.

Exécution de deux terroristes à Londres

Londres, 7 février. — Richards et Barnes, deux membres de l'I. R. A., accusés d'attentats terroristes, ont été exécutés ce matin à 9 heures.

Dublin, 7 février. — La nouvelle de l'exécution des deux terroristes irlandais Barnes et Richards qui a eu lieu ce matin à la prison de Birmingham a provoqué un profond sentiment de désappointement.

A Dublin, on a constaté une certaine tension et plusieurs réunions prévues pour aujourd'hui ont été ajournées.

FRONT FRANÇAIS

L'Activité terrestre du côté français a repris de façon plus accentuée

Paris, 7 février. — Communiqué numéro 313 du 7 février 1940 au matin :

Rien à signaler.

Paris, 7 février. — Communiqué numéro 314 du 7 février au soir :

Journée calme dans l'ensemble.

Quelques feux d'infanterie sur le Rhin.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 7 février. — Les conditions atmosphériques s'étant quelque peu améliorées, l'activité terrestre, surtout du côté français, a repris de façon plus accentuée.

C'est ainsi que nous avons lancé plusieurs patrouilles dans la région à l'ouest de la Sarre.

Elles ont effectué des reconnaissances assez profondes en territoire ennemi et ont réussi à rapporter des renseignements extrêmements intéressants concernant l'emplacement et l'importance de certaines positions adverses.

Malgré ce qu'indique le communiqué allemand, nos patrouilles ont réintégré au complet leurs positions et il n'y a eu aucun engagement ni combat.

L'activité, sur le front proprement dit, a été, de part et d'autre, pour ainsi dire insignifiante.

Au point de vue des opérations maritimes, il est confirmé que le cargo canadien « Beavertarn » a été coulé par un sous-marin ennemi au large de la côte sud-ouest de l'Angleterre.

Malgré l'arrivée de renforts russes, les Finlandais luttent toujours avec succès

Paris, 7 février. — En Finlande, on confirme que des renforts russes, dont on ignore l'importance exacte, sont arrivés dans l'isthme de Carélie.

Les Soviets ont recommencé leurs attaques dans la région de Summa avec des effectifs relativement nombreux et appuyés par des centaines de chars, dont 16 ont été détruits par les finlandais.

Ailleurs et un peu partout, les Russes ont lancé des patrouilles avec de faibles détachements, en vue d'effectuer des reconnaissances.

L'activité aérienne a été relativement calme.

Les Soviets ont effectué quelques bombardements au nord du lac Ladoga, dans la région de Pitkaranta, et ont laissé descendre plusieurs parachutistes du côté de Petsamo.

De leur côté, les finlandais ont bombardé avec succès les arrières russes, situés dans le sud de l'isthme de Carélie.

Moscou, 7 février. — Communiqué de l'état-major de la région de Leningrad pour la journée du 6 février :

Activité de patrouilles au nord du lac Ladoga.

Escarmouches entre de petites unités d'infanterie.

L'aviation a effectué des vols de reconnaissance.

Helsinki, 7 février. — Voici le communiqué officiel finlandais pour les opérations jusqu'au 7 février à midi (heure locale).

Sur terre :

Dans l'isthme de Carélie, l'ennemi a continué son offensive dans la région des lacs Hatjalati et Summa, mais il n'a obtenu aucun succès.

Quatre attaques dans la direction de Summa, soutenues par des chars d'assaut, ont été repoussées, et l'ennemi a subi de grandes pertes.

Les traîneaux blindés, poussés par les tanks, n'ont pas donné de résultats.

Vingt chars d'assaut soviétiques ont été détruits ou mis hors de combat.

A Cannusjok, l'ennemi a lancé deux attaques qui ont été repoussées.

Par ailleurs, dans l'isthme, activité d'artillerie.

Au nord-est du lac Ladoga, les troupes finlandaises ont complètement dispersé un bataillon ennemi de skieurs qui a laissé plus de trois cents tués et deux chars d'assaut.

Dans la direction de Kuhmo, combats continus.

Les pertes de l'ennemi, dans les derniers jours de ces combats atteignent plus de 1.500 morts.

Sur les autres points, rien de nouveau à signaler.

Sur mer :

Rien d'important à signaler.

Dans les airs :

Les forces aériennes finlandaises ont fait fait, le 6 février, des vols de défense et de reconnaissance.

Suivant des renseignements vérifiés, l'ennemi a perdu six avions et un ballon d'observation.

Dans les zones d'opération, l'activité aérienne ennemie a été très limitée.

Il n'y a eu que quelques raids sur les lignes finlandaises.

Dans l'intérieur du pays, quelques raids ont été effectués, mais les avions ennemis sont restés au-dessus des nuages.

Ces raids n'ont donné lieu à aucun bombardemnet important.

EXECUTION D'UN ESPION

Nancy, 7 février. — En vertu d'un jugement rendu le 26 octobre dernier par le tribunal militaire de la 20me région, Charles Roos, condamné à mort pour espionnage, a été exécuté ce matin à Toul.

Lobstein a été gracié et sa peine a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

La politique Hitlérienne d'indécision

La presse nazie dément la nouvelle qui a prêté au Reich l'intention d'intervenir dans le conflit russo-finlandais en vue de proposer une solution pacifique : elle ajoute que l'Allemagne garde en la circonstance une stricte neutralité tout en approuvant les revendications soviétiques : on s'explique d'autant moins la raison pour laquelle cette même presse a cru devoir étaler avec complaisance les succès militaires finnois.

En réalité, par cette activité diplomatique déployée au Nord comme au Sud-Est de l'Europe et entretenue d'une certaine incohérence, Herr Hitler veut masquer au regard de son peuple l'indécision assez étrange, troublante de ses directives guerrières : il a perdu et il perd un temps précieux dans l'expectative, puisque à la tête d'un peuple formidablement armé, il a permis à l'ennemi de se ressaisir, de prendre les dispositions voulues pour consolider ses positions.

On nous a assez rebattu les oreilles sur la puissance extraordinaire en nombre et en matériel des armées allemandes de terre, de l'air et même de mer : il était entendu que si la France, par exemple, commettait l'imprudence d'affronter les foudres de guerre hitlériens, elle aurait été immédiatement foudroyée : cette France prétendûment désarmée et indisciplinée aurait connu les plus cruels et terribles avatars sous les boulets irrésistibles des hordes germaniques.

La guerre a malheureusement éclaté : nous entrons dans le sixième mois de la période sanglante : et c'est une France intacte, au sol inviolé, c'est une France chauffée à bloc, parée de toutes parts, qui tient tête sur tous les terrains, au peuple sanguinaire, soumis depuis des années à de très dures disciplines pour forger l'instrument de la victoire, de la revanche.

On écrit que l'Allemagne possède deux centaines de divisions admirablement bien équipées, et soutenues par des milliers d'avions : or, l'armée allemande n'a pas bougé, ne bronche pas pendant que l'aviation allemande se contente d'exécuter des incursions pacifiques au-dessus du territoire français ou de bombarder des chalutiers inoffensifs ou de jeter des mines dans l'Océan.

Pourquoi cette prudente réserve ? pourquoi cette défensive assez anormale de la part d'une nation puissamment armée, dotée d'une organisation redoutable, et privée d'espace vital ?

Le bon sens indique que les prolongements étaient sans doute de taille à répliquer victorieusement : or, s'ils l'étaient déjà au début des hostilités malgré une impréparation notoire, reconnue du moins par les élégrammes hitlériens, ils doivent être aujourd'hui et mieux encore demain en mesure de faire face à toutes les éventualités.

Herr Hitler, le foudroyant, est certainement embarrassé pour justifier une tactique torturense d'attente, d'indécision : aussi s'entraîne-t-il au jeu facile des diversions diplomatiques : il ne le continuera probablement pas longtemps car la France et la Grande-Bretagne ne tarderont peut-être pas à interrompre sa carrière de malfaiteur international.

ANASTASE

LES MORTS DU JOUR

LE DUC ERNEST VON HOHENBERG

Frontière allemande, 7 février. — Le duc Ernest von Hohenberg, fils de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche, assassiné le 28 juin 1914 à Sarajevo, est mort hier au camp de concentration de Dachau.

M. IVAN BRKITCH

Zagreb, 7 février. — M. Ivan Brkitch, ancien président de la Jeune Yougoslavie, opposé à l'autonomie croate, a été assassiné par des inconnus, dans la nuit du 5 au 6 février.

Il a succombé à l'hôpital.

L'opinion Britannique et les buts de la Paix

D'APRES LA PRESSE ET LA RADIO D'OUTRE-MANCHE

Il n'est peut-être pas inutile d'étudier d'après les textes de la presse britannique la position des conservateurs, de l'Eglise anglicane et du groupe dit des réalistes pour achever ce tour d'horizon de l'opinion britannique (1).

c) L'ATTITUDE DES CONSERVATEURS

Le parti et les journaux conservateurs britanniques sont beaucoup moins orientés « à sens unique » que les libéraux ou les travaillistes. Les opinions varient sensiblement, sur les buts de paix. Le « Times » a publié, le 3 novembre 1939, une importante étude sur « l'organisation de la paix après la chute du nazisme ». On y retrouve l'idée du système fédéraliste, cher aux travaillistes et aux libéraux.

« Une Europe organisée sur une base de coopération étroite — écrit-il — pourrait offrir des occasions politiques et constructives aux divers éléments en Allemagne. » Cette entrée du Reich dans le système fédéraliste européen préconisé par le « Times » doit être toutefois entourée de certaines garanties. Il convient de faire l'équilibre entre le danger qui consisterait à laisser la porte ouverte à l'entrée d'un autre Hitler, en faisant preuve de bienveillance et celui qui consisterait à imposer un autre Hitler à l'Allemagne en faisant preuve d'un esprit trop rancunier. »

L'« Economist » est également partisan d'une plus étroite collaboration entre les peuples :

« Si vagues que soient nos buts, ils comprennent certainement une plus grande unité et une plus grande confiance entre les nations. » (24 novembre 1939).

En revanche, le « New Statesman » du 25 novembre 1939, voit de sérieux obstacles à la fédération européenne.

« Ce sont là — écrit-il — des spéculations lointaines et qui peuvent être dangereuses... Les Français et nous, nous pouvons faire une alliance coopérative intime et utile, mais nous n'avons pas encore le pouvoir d'y faire entrer les autres. »

Le « Daily Telegraph », sans être hostile aux projets de fédération européenne, les juge prématurés.

Il craint toutefois que « les discussions ne jettent des semences de discorde et de controverse qui ne peuvent qu'affaiblir l'effort de guerre des Alliés ». (7 novembre 1939).

Le 6 décembre 1939, commentant les déclarations de lord Halifax à la Chambre des lords, le « Daily Telegraph » écrit : « Notre seul but est de vaincre la politique de l'hitlérisme et de sauver la liberté contre son implacable iniquité. »

III. — LA POSITION DE L'EGLISE ANGLICANE

On sait que l'influence des chefs de l'Eglise anglicane est considérable sur l'opinion publique britannique. Quelle est son attitude au sujet des buts de paix ?

C'est surtout l'archevêque d'York — le docteur Temple — qui a exprimé son avis dans un article publié par le journal « Spectator », le 3 novembre 1939.

Il estime que les Alliés ne doivent surtout

pas songer à traiter le peuple allemand comme un coupable.

« L'humiliation de l'échec et de la défaite est en elle-même une grave punition pour tous ceux qui ont été possédés par le démon de l'agression [illegible] d'autres mesures de répression.

« ... Je pense qu'une discussion (une conférence à laquelle les nations neutres seraient conviées) est possible si l'Allemagne [illegible] le gouvernement qui l'a conduite à la guerre et si elle lui substitue un gouvernement prêt à reconnaître les Tchèques et les Polonais et à se joindre à eux, aux Français, aux Britanniques et aux autres nations neutres de l'Europe, pour négocier une paix nouvelle et un Covenant révisé introduisant l'ordre dans la vie de l'Europe ».

Cette idée, l'archevêque d'York l'avait déjà exposée dans un discours prononcé à Marlborough le 24 octobre 1939.

Le docteur Temple avait affirmé « qu'il fallait distinguer entre le peuple allemand et le gouvernement de bandits qui est à sa tête. Le peuple britannique traiterait volontiers avec le peuple allemand lorsqu'il aurait à sa tête un gouvernement en qui on peut avoir confiance. On pourrait ainsi espérer réorganiser l'Europe en un système d'Etats acceptant [illegible] entre eux le règne du droit ».

IV. — LES CRITIQUES DU GROUPE DES REALISTES

A la tendance assez générale de l'opinion britannique — travailliste, libérale ou conservatrice — en faveur d'une paix discutée et non dictée et d'une vaste fédération européenne, s'oppose le groupe qu'on pourrait appeler celui des réalistes. Il est surtout représenté par les écrivains de la « Nineteenth Century and After » et son directeur M. Voigt. Cependant, de-ci, de-là, des voix diverses se sont élevées pour critiquer les buts de paix des travaillistes et des libéraux.

Le « Daily Mail » du 10 décembre 1939 écrit : « Il faut que l'Allemagne soit battue. C'est en tant que nation et non pas seulement en tant que parti, qu'il faut battre l'Allemagne et la mettre à genoux sans merci et définitivement. » M. Voigt est encore plus explicite dans deux articles de la « Nineteenth Century », le premier à date de novembre 1939 et le second publié en janvier 1940.

En novembre 1939, M. Voigt écrivait :

« C'est parce qu'on a permis à l'Allemagne de réarmer, c'est parce qu'on a évacué prématurément la Rhénanie, et par ce qu'on a toléré la réoccupation de cette province, qu'on a rendu possible la seconde guerre mondiale. Une chose aujourd'hui est essentielle : qu'elles que soient les mesures que l'on prendra à l'égard de l'unité politique et économique des Allemands leur unité stratégique doit être brisée, dans l'intérêt de notre sécurité, de la sécurité de l'Europe et dans un intérêt de justice commune envers tous, pour les générations actuelles et pour les générations à venir.

« Le Rhin doit devenir pour toujours la frontière stratégique des puissances occidentales. » (Traduction du « Bulletin du Quai d'Orsay » n° 410.)

Dans le dernier numéro de la « Nineteenth Century » (traduction du « Bulletin du Quai d'Orsay » n° 7.336, du 11 janvier 1940), M. Voigt s'élève vivement contre la distinction établie par certains de ses compatriotes entre Hitler et l'Allemagne :

« Ce n'est pas Hitler qui a créé la « Nouvelle Allemagne » — écrit-il — qui n'est que l'ancienne Allemagne impériale, quoique plus barbare.

« C'est la « nouvelle Allemagne », qui a créé Hitler. Il est le symbole, le mythe [illegible], le point de cristallisation, le dénominateur commun...

« L'élimination d'Hitler et la destruction de l'hitlérisme sont donc entièrement inacceptables comme buts de guerre... S'il était vrai (et rien ne le prouve) que ce sont « les généraux » (dont on a tant parlé) et non Hitler qui sont les maîtres de l'Allemagne, vous n'y verriez aucune cause de satisfaction. En réalité, une Allemagne dirigée par ses généraux, serait peut-être plus dangereuse encore que l'Allemagne d'aujourd'hui, car tout en étant capable de plus de flexibilité et de modération politique, elle ne se montrerait pas moins résolue dans la poursuite de son objectif ultime, la domination impérialiste...

« Ce n'est donc pas Hitler, ni l'hitlérisme, mais la nation allemande, armée et unifiée, qui est l'ennemi.

« Nous ne devons jamais oublier que si Hitler est l'Allemagne, l'Allemagne n'est pas Hitler. Que celui-ci peut disparaître, mais que la question essentielle demeurera tant que subsistera l'unité armée de l'Allemagne. »

(1) Il est inutile de rappeler que la présente étude est purement documentaire et objective.

A Travers la Corse

AJACCIO

ETAT CIVIL DE LA SEMAINE

Naissances. — Simon Pierre Marie ; Pareni Louis ; Massa Pascal ; Sauli Antoine André ; Ferrucci Jacques François ; Giovannoni Jean Baptiste ; Casanova Jeannine ; Colombani Pauline ; Diana Catherine Marie ; Zaleschi(?) Baptistine Xavière ; Peretti Jean Baptiste Louis ; Brancardi Louis ; Salini Antoine ; Ziechina Félix Jean Arthur ; Viry Marie Louise.

Décès. — Luchesi Quilicus Ignace ; Luchini Simon ; Serba Cécile, Veuve Pasquier ; Fornini Jules ; Alessandri Marie, Veuve Amielli ; Battesti Ignace ; Diana Catherine Marie ; Pancrazi Françoise ; Guglielmi Félicité veuve Ziller ; Scapula Pauline veuve Pitiloni ; Fieschi Marie veuve Colonna ; Marchi Marie Angèle épouse Mandolini ; Battesti Marie Françoise veuve Marchetti ; Borrei Rose veuve Buseri ; Giovannili Marie épouse Carrolaggi.

Mariages. — Paravisini François et Mattei Joséphine ; Ciavarola Augustin et Meghetti Renée ; Amado Jean et Cesca Madeleine.

UNE AFFAIRE D'AVORTEMENT. — A la suite d'une enquête faite par la police mobile, la sage-femme Ascherti a été arrêtée et mise à la disposition du juge d'instruction.

VERS LA CARTE D'ALIMENTATION. Avis à la population. — En vue de répartir équitablement certaines denrées et pour éviter tout accaparement éventuel, un bon à livrer sera délivré lundi matin 5 février, à la Mairie, aux chefs de famille ayant déjà fait à ce jour leur déclaration au Bureau de l'Alimentation et rempli leur fiche de demande.

Ce bon est destiné à être présenté à l'épicier de leur choix.

Ajaccio, le 3 février 1940.

Le Maire : D. PAOLI

CONTRAVENTIONS. — Antonioli Jeanne, demeurant à Ajaccio, pour infraction à l'article 24 de l'arrêté municipal du 1er Août 1923 ;

Bartoli Paulin, demeurant à Ajaccio et Ucheronne(?) Gilette, demeurant à Ajaccio, pour infraction à l'arrêté préfectoral du 25 juin 1917 ;

Emmanuelli Xavière, boulangère à Ajaccio, pour tromperie sur la quantité de la chose vendue ;

Delangle Jean, demeurant à Ajaccio, pour infraction à l'article 31 du décret du 19 janvier 1933 (excès de vitesse) ;

Trombetta Thomas, patron-chauffeur, demeurant à Zigliara, pour embarras de la voie publique.

Nicoli Joseph, débitant à Ajaccio pour fermeture tardive et emploi de servante dépourvue de certificat de bonne vie et mœurs.

Di Bruoni(?) Virginia, demeurant à Ajaccio, pour défaut de certificat de bonne vie et mœurs ;

Lorenzi Lucien, demeurant à Ajaccio, pour vol d'essence et dommage à la propriété mobilière d'autrui.

Galeani Françoise, boulangère à Ajaccio pour embarras de la voie publique.

Marchi Grâcieuse, demeurant à Ajaccio, pour infraction à l'arrêté municipal du 5 juillet 1935 ;

Giacomoni Marie Dominique, bouchère à Ajaccio, pour non délivrance de bulletin de pesée, vente au dessus de la taxe.

Torre Antoine Baptiste, marchand de bois à Ajaccio, pour tromperie sur la quantité de la marchandise vendue.

CABINET
A L'ART DENTAIRE
10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10
BASTIA — Tél. : 472
GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRATIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi.
SAINT-FLORENT : dimanche matin.
Les autres jours à Bastia
NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

AVIS

Agents réceptionnaires très au courant du commerce et de l'industrie du bois sont demandés par le Service Militaire des Bois de Guerre.

Se présenter au bureau de la Conservation des Eaux et Forêts à Ajaccio, références exigées.

Les Tribunaux

Chambre Correctionnelle

AUDIENCE DU 7 FEVRIER

Présidence de M. Ghiloni(?). Ministère Public : M. l'Avocat Général Coubier. Greffier d'audience : M. Benelli.

Fraudes électorales — Le 14 août 1938, une élection au Conseil Général devait avoir lieu dans le canton de Lama ; deux candidats se trouvaient en présence, MM. Fabien Bertola et Alfonsi. Ce dernier bénéficiait de l'appui de la municipalité de Lama.

Dans la soirée du 10 août, l'électeur Beveraggi Ours-André, surveillant de prison à Tizi-Ouzou (Algérie), en congé à Lama, où il comptait prendre part au vote le dimanche suivant, était convoqué à la mairie d'urgence. Il s'y rendait aussitôt, et là, en présence de Massiani Benoît, secrétaire de mairie, l'adjoint au maire, Massiani Jean-Laurent lui donnait connaissance d'une lettre paraissant avoir un caractère officiel, (mais ce n'était là qu'une apparence) ; émanant, lui disait-on, du Ministère de la Justice, il lui était enjoint de rejoindre immédiatement son poste, « sous peine d'être considéré comme démissionnaire ».

Doutant de l'authenticité de ce document Beveraggi n'en tenait pas compte et achevait de bénéficier de son congé en Corse, où il prit part au scrutin le 14 août. On avait essayé, par ce stratagème, d'enlever un électeur à M. Bertola.

Sur la plainte de ce candidat, qui fut d'ailleurs élu, l'adjoint et le secrétaire de la mairie de Lama étaient déférés, pour cette tentative de fraude électorale, au Tribunal Correctionnel de Bastia : par jugement du 21 juillet 1939, Massiani Benoît, secrétaire de mairie, bénéficiait d'un acquittement ; quant à l'adjoint au maire Massiani Jean-Laurent, il était condamné à 25 francs d'amende.

Ce prévenu et le Parquet ont interjeté appel de cette décision.

Rapporteur devant la Cour : M. le Conseiller Trani.

Après le réquisitoire de M. l'Avocat Général et la plaidoirie de M. le Bâtonnier de Corsi, défenseur de Massiani Jean-Laurent, la Cour, infirmant le jugement, retient la culpabilité de l'adjoint et celle du secrétaire de mairie, condamne le premier à 30 francs d'amende, le second à 16 francs d'amende.

Hausse illicite sur le prix de vente du pain. — Un arrêté municipal du maire de Sainte-Marie-Poggio en date du 6 novembre 1939 fixait le prix de vente du pain de 800 grammes à 3 francs dans cette commune.

Marchi Paul, boulanger à Padulella, commune de San Nicolao, fournit du pain les habitants de la dite localité : le 12 novembre, il était signalé aux autorités compétentes qu'il vendait à Sainte-Marie-Poggio 3 fr. 25 le pain de 800 grammes. Marchi ne conteste pas le fait.

Traduit pour hausse illicite (décret-loi du 9 septembre 1939) devant le Tribunal Correctionnel de notre ville, il faisait valoir que les 25 centimes de majoration représentaient les frais de transport de Padulella à Sainte-Marie-Poggio, dont la distance est de 9 kilomètres environ.

Le Tribunal a accueilli cette justification : et, le 22 décembre 1939, il renvoyait indemne Marchi des fins de la poursuite.

M. le Procureur de la République a relevé appel de ce jugement de relaxe.

Rapporteur : M. le Conseiller Leonelli.

M. l'Avocat Général Coubier est entendu dans ses réquisitions.

M. le Bâtonnier de Corsi, avocat de Marchi, conclut à la confirmation de la décision des premiers juges.

La Cour, après en avoir délibéré, confirme le jugement du Tribunal de Bastia.

Comment se rendre utile ?

EN DEPENSANT MOINS, EN EPARGNANT ET EN SOUSCRIVANT AUX BONS D'ARMEMENT.

AVIS

Les imprimés de toute nature et notamment les journaux sont exclus du bénéfice de la franchise postale.

L'autorité militaire fait connaître que les journaux expédiés sans affranchissement à l'adresse des militaires ne seront plus transmis aux destinataires mais renvoyés aux expéditeurs s'ils sont connus, ou versés au rebut dans le cas contraire.

Mlle ROCCABIANCA
Sage-femme de 1re Classe
Ex Sage-Femme Interne de Maternité
A OUVERT SON CABINET
. Boulevard Auguste-Gaudin — BASTIA

Deuil

Mme ISABELLE MATTEI

Récemment, nous apprenions avec peine que l'état de santé de Mme Mattei inspirait des inquiétudes, mais nous étions loin de penser qu'une issue fatale ne tarderait pas à se produire...

L'irréparable s'est accompli dans l'après-midi de mardi.

Mme Isabelle Mattei a quitté ce bas monde, jeune encore, à l'heure où ses dix enfants avaient tant besoin d'elle !

Comment décrire la douleur de l'époux inconsolable, des êtres chéris qui pleurent à chaudes larmes ?

La terrible nouvelle s'est répandue en ville comme une traînée de poudre — et chacun de compatir à une si grande infortune.

Mère de famille digne d'admiration, épouse incomparable, Mme Mattei était une fervente chrétienne. Tous ceux qui avaient eu l'occasion de l'approcher l'aimaient car en elle étaient réunies toutes les qualités : Education, Activité, Serviabilité, Grâce et Vertu ; elle était, en un mot, la perfection. Mais le destin cruel se plaît à faire souffrir, à frapper avant l'heure, les êtres d'élection...

Une grande consolation pour M. Mattei, Directeur de l'Ecole de Commerce et ses enfants : celle d'avoir entouré de tendresse et de soins celle qui faisait leur orgueil.

L'amertume du sacrifice inutile, de la cruauté du sort, laisseraient à jamais [illegible] une telle plaie, si les catholiques ne savaient qu'aux grandes âmes, aux martyrs, le Paradis ouvre ses portes toutes grandes.

Ceux qui souffrent ne sont pas seuls à porter le deuil : Leur souffrance est partagée par les nombreux amis qu'ils comptent à Bastia, dans le canton de Saint-Laurent et dans la Corse entière.

La levée du corps a eu lieu hier à midi, en la Chapelle de la Conception, en présence d'une affluence des plus considérables, à la tête de laquelle on notait : Les élèves de l'Ecole de Commerce ; Mlle Bazin, Directrice, deux professeurs et les élèves du Pensionnat Jeanne d'Arc, presque toutes les autorités, de nombreuses notabilités et une foule d'amis.

Deux magnifiques couronnes ont été offertes par la famille et par les élèves de l'Ecole de Commerce.

Le deuil était représenté par M. André François Mattei, son époux, les jeunes Philippe, René, Henri, Robert, Joseph et Paul-Mathieu, ses fils ; M. Mattei, son beau-frère et par MM. Mattei et Orsoni ses neveux.

Les obsèques seront célébrées à Carticasi aujourd'hui à 10 heures.

A M. F. A. Mattei et ses enfants, à Mme Vve Irène Roussel et ses enfants, à M. et Mme Jules Mattei, à toutes les personnes que ce deuil consterne, vont nos condoléances profondément émues.

M. NOEL MICHELINI

Nous avons appris avec le plus vif regret le décès de M. Noël Michelini, emporté à l'âge de 49 ans.

M. Michelini jouissait de l'affectueuse estime de tous. Son souvenir vivra longtemps dans le cœur et l'esprit de ses amis.

Ses obsèques ont été célébrées hier après midi en présence d'une nombreuse affluence. La réunion a eu lieu à l'Hôpital Civil.

A la veuve éplorée, à ses enfants, à toutes les personnes atteintes vont nos condoléances les plus attristées.

Adjudications de coupes de bois

Le Conservateur des Eaux et Forêts communique :

Les adjudications de coupes de bois devant avoir lieu très prochainement, les acquéreurs éventuels sont invités à se présenter dans le plus bref délai aux bureaux des Inspecteurs, Chefs de Service pour prendre connaissance des classes particulières relatives à ces adjudications.

L. MERCIER
Chirurgien-Dentiste D. F. M. P.
11 bis, Bd Auguste-Gaudin
Téléphone : 4-50
Consultations tous les jours sauf Samedis après-midi et Dimanches et fêtes

Informations Locales

MEMENTO

ERRATUM. — 7 février : Cendres.

8 FEVRIER 1940. — Ste Irma.

8 février 1911. — Annonce parue dans un journal de Bastia :

Champagnes de marques « Bon Marché » :

Moët et Chandon, carte bleue, 5 fr. 20 la bouteille ; Louis Rœderer : 5.50 la bouteille, etc.

N. B. — Par panier de 12 bouteilles, on fera une réduction de prix.

IL Y A 25 ANS...

Paris, 8 février, 7 heures. — Dans la nuit du 6 au 7, l'ennemi a prononcé, dans la région de Nieuport, plusieurs petites attaques, toutes repoussées.

De Passage

M. le Docteur Casalta, Conseiller Général, Maire de Cervione, Officier de la Légion d'Honneur ;

Me Philippe Renucci, Maire de Lumio, Chevalier de la Légion d'Honneur ;

M. Jean-Pierre Franchi, ancien conseiller d'arrondissement.

Carnet Rose

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance d'une adorable poupée prénommée YVONNE, sixième enfant de notre excellent collaborateur et ami M. Ange Lucciani(?) et de Mme, née Moneglia.

Aux heureux parents et grands parents, nos plus cordiales félicitations, et tous nos vœux pour la nouveau-née.

MAIRIE DE BASTIA

Le Maire de Bastia invite les personnes qui détiennent des reçus pour fournitures réquisitionnées par l'armée de vouloir bien les déposer au Secrétariat de la Mairie aux fins de règlement.

Réouverture

Nous apprenons que la Boulangerie pâtisserie du Lycée ouvrira de nouveau ses portes aujourd'hui. C'est là une nouvelle qui remplira, nous en sommes certains, d'une grande satisfaction petits et grands ; car chacun sait à Bastia qu'il n'y a que cet établissement pour réussir à la perfection des croissants, des pains au chocolat, des gâteaux à la crème, etc.

Dorénavant, on saura donc dans notre ville comment se procurer des entremets et des desserts sains et délicieux, des friandises d'une saveur incomparable.

Pour une bonne nouvelle, c'est une bonne nouvelle !

Faits Divers

CONTRAVENTIONS

3 pour stationnement sens interdit.
3 pour fermeture tardive.
2 pour défaut d'affichage de prix.
1 pour vente du lard au-dessus de la taxe.
2 pour non affichage du prix des choux fleurs et réflexions désobligeantes.
1 pour échappement libre.
1 pour ivresse publique.
1 pour abus du klaxon.
1 pour jet d'immondices.
1 pour violences légères.

HYGIENE

L'égout situé au n° 18 de la rue Saint-Joseph déverse des matières fécales.

PERDU

M. Garelli Alexandre, demeurant Bd Lettenus(?), n° 2, déclare avoir perdu une pochette contenant un porte-monnaie, la somme de 72 francs, un stylo et trois clés.

LA FERMETURE DES DEBITS DE BOISSONS

Le Commissaire Central rappelle que l'heure de fermeture des établissements publics est fixée à 23 heures 30.

Certains débitants de boissons ne respectent pas ces prescriptions.

Les infractions constatées entraîneront la fermeture des établissements.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
22, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone : 2-88
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Mori, née Paoli, et ses enfants ; Mme et M. Paoli Antoine François et leur fils ; M. Sauveur Paoli ; Mme Veuve Santini, de Venzolasca ; M. et Mme Mori Antoine ; M. et Mme Mori Dominique et leur fils ;

Les familles Paoli, Petrignani, Desideri, de Venzolasca ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Veuve PAOLI MATTEA
Née PETRIGNANI

leur mère, sœur, belle-mère, grand-mère, tante, cousine et alliée, décédée à Bastia le 7 février 1940 à l'âge de 86 ans.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui à 15 heures.

Maison mortuaire : Rue des Zephyrs, n° 4.

LURI

Mme et M. Jean Strenna et leurs enfants ; Mme et M. Thomas de Mari et leurs enfants ; Mme Vve Jacques de Mari et ses enfants ; Les enfants de feu Jean de Mari ; MM. Michel et Georges Strenna ; Mme Vve Jacques Antoine Strenna et sa fille ;

Les familles de Mari et Strenna de Luri et Marseille ; Mattei-Leca et Altieri de Barrettali et Bastia ; Dompietrini de Paris ; Amadei, Pietri et Mattei de Conchiglio ; Giuliani de Cagnano ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve ANGE STRENNA
Née TOUSSAINTE MARIE DE MARI

leur mère grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Luri le 5 février 1940 dans la 78me année de son âge, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'inhumation a eu lieu à Luri le 7 février.

REMERCIEMENTS

Monsieur le Médecin-Capitaine Abbatucci et Madame, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les manifestations de sympathie dont ils sont l'objet à l'occasion du décès du

Médecin-Colonel SEVERIN ABBATUCCI

prient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil de vouloir agréer l'expression de leur profonde gratitude.

Etat-Civil

NAISSANCES

Tachini Antoine Philippe ;
Argenti Pierre ;
Marat Jean Loup ;
Pasqualini Marie Antoine.

MARIAGES

Ristorcelli Philippe Dominique, Docteur en Médecine et Franceschi Marie Catherine Pauline S. P.

DECES

Mattei Elisabeth Augustine Marie, 42 ans, mariée.

SAGE-FEMME

Madame VESPERINI
Sage-Femme de 1ère classe
8, Rue de la Gare,
a repris ses consultations : tous les jours de 14 à 16 heures. Le lundi, consultations gratuites.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE NOTRE DAME DE LOURDES

Jeudi soir, 8 février, pendant le salut, une quête au profit de l'Œuvre des [illegible] de la Charité, sera faite par Mesdames [illegible] Rinatarelli(?), Jean Zoccarelli, Jean Lançon, Mlle Louise Jobin.

La caisse des pauvres étant vide, on compte, pour la remplir, sur la générosité de tous. Merci.

DERNIÈRES INFORMATIONS

[illegible]

AU SENAT

Paris, 7 février. — La séance est ouverte à 15 h. 40, sous la présidence de M. Jeanneney qui, après avoir fait l'éloge funèbre de M. Stourm, député d'Ille-et-Vilaine, fait savoir qu'on va procéder au scrutin pour la désignation d'un vice-président chargé de présider la Cour de Justice en cas d'empêchement du Président.

A l'issue du scrutin, M. Jeanneney fait savoir que le quorum n'ayant pas été atteint, il y aura un deuxième tour au début de la prochaine séance qui est fixée à jeudi.

La séance est levée à 17 h. 25.

Nouvelles Parlementaires

Paris, 7 février. — Le groupe de l'Alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants, s'est réuni sous la présidence de M. Barety.

Après avoir discuté de la solde des sous-officiers, des indemnités de combat, du traitement des fonctionnaires mobilisés et d'une proposition de comité secret pour les questions actuelles touchant la guerre, le groupe a voté à l'unanimité une motion demandant au gouvernement d'aider la Finlande par tous les moyens propres à lui permettre de continuer sa lutte victorieuse.

Eden Cinéma
Tous les soirs à 21 heures
Le jeudi matinée à 15 heures
Le samedi matinée à 16 heures
Le dimanche deux matinées permanentes
Après « Deuxième Bureau » !
Après « Les Loups entre Eux » ! :
L'Homme a abattre
avec
Jean Murat, Jules Berry, Roger Karl et Viviane Romance
En première partie :
L'Usine à Scandales
Les dernières actualités « ECLAIR-JOURNAL »

Une nouvelle recette de vin chaud

Vous sentez-vous enrhumé, grippé et frissonnant ? Faites chauffer un grand verre de vin, sucrez-le bien ; ajoutez trois cuillerées à café de Quintonine et deux tranches de citron. Buvez très chaud en vous mettant au lit : C'est souverain. Les soldats, à qui l'on fait des distributions de vin chaud, peuvent le rendre plus efficace encore en y ajoutant un peu de Quintonine. N'oubliez pas de joindre, dans vos colis, un ou deux flacons de cet extrait fortifiant. Ttes Phies : 5 fr. 85 le flacon.

LIRE EN 4me PAGE :
NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

LA SITUATION

Un important discours du Sous-Secrétaire d'Etat Britannique à la Guerre

Londres, 7 février. — Le sous-secrétaire d'Etat à la Guerre a prononcé cet après-midi à la place de M. Stanley, qui était souffrant, un discours radiodiffusé sur l'effort militaire fourni actuellement par la Grande-Bretagne.

L'orateur, après avoir souligné le caractère essentiellement démocratique de l'armée britannique et avoir déclaré que le départ de M. Hore Belisha du War Office n'avait pas déterminé de changement dans la politique militaire, a souligné que la Grande-Bretagne élabore le plan nécessaire pour remporter la victoire et qu'elle ne laisse rien au hasard.

Il a énuméré ensuite la tâche énorme qui a déjà été accomplie :

L'orateur a notamment déclaré que si l'Angleterre a déjà un million 250.000 hommes sous les armes, il ne s'agit uniquement que de l'avant-garde d'une armée beaucoup plus forte et que les approvisionnements énormes qui sont constitués ne représentent qu'un acompte.

— Pendant la dernière guerre, dit-il, l'Angleterre avait appelé sous les armes 6 millions et demi d'hommes, soit environ 16 % de sa population.

« Sa contribution sera cette fois aussi grande, mais elle aura été fournie plus vite.

« Si les allemands croient que la Grande-Bretagne n'est pas préparée, ils peuvent toujours tenter l'expérience ».

Parlant ensuite de la contribution des Dominions et des Colonies, l'orateur a déclaré que ces contributions ne sont également que des avant-gardes.

En terminant, le sous-secrétaire d'Etat à la Guerre a déclaré :

— Si nous perdons cette guerre, et nous pourrions la perdre si nos efforts se relâchaient, nous deviendrions tous des réfugiés et il se pourrait que nous ne trouvions pas de coin dans le monde pour y chercher la sécurité.

« Nous sommes en face de l'Allemagne, qui s'est mise en mouvement pour opprimer les autres nations.

« En 1864, en 1866, en 1870, elle a attaqué successivement le Danemark, l'Autriche et la France.

« A cette époque, nous semblions nous trouver très loin de ces contrées.

« Maintenant, nous sommes affectés d'une façon vitale par tout ce qui se passe en Europe ».

SUR MER

Londres, 7 février. — Le ministère de la Guerre économique annonce que pour la semaine prenant fin le 4 février, le Comité a examiné les cargaisons de 114 navires arrivés pendant la semaine dans les bases et 22 autres arrivés la semaine précédente.

Il a été relâché 90 cargaisons totales.

Parmi les navires examinés se trouvaient 32 hollandais, 22 italiens, 8 américains.

A la date d'hier, 30 navires se trouvaient dans les trois bases de contrôle du Royaume-Uni ; 21 d'entre eux étaient détenus depuis au moins cent jours.

Londres, 7 février. — La mer a rejeté sur la côte anglaise l'épave du dragueur de mines « Sphinx », coulé en mer du Nord.

Londres, 7 février. — On annonce que le « Munster », cargo mixte de 4.300 tonnes, a coulé à la suite d'une explosion.

Tous les passagers et les membres de l'équipage, soit 200 personnes en tout, ont pu être sauvés.

UNE PATROUILLE HOLLANDAISE PENETRE PAR ERREUR EN TERRITOIRE ALLEMAND

La Haye, 7 février. — Selon des renseignements parvenus ici, une patrouille cycliste hollandaise, commandée par un lieutenant, a pénétré par erreur en territoire allemand, à quatre kilomètres de Roermont.

Sur ce point, la frontière est particulièrement sinueuse.

Aussitôt l'erreur constatée, le lieutenant a ramené ses troupes en territoire hollandais.

Le bombardement de la ligne du chemin de fer du Yunnan

Tokio, 7 février. — Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, dans des déclarations faites à la presse, a indiqué que le gouvernement japonais serait, le cas échéant, disposé à offrir certaines compensations pour les pertes subies du fait du bombardement de la ligne du Yunnan.

L'enquête se poursuit.

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

1er FEVRIER 1940

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

Chambre de Commerce DE BASTIA

RECUPERATION DES FERRAILLES

En exécution des circulaires de M. le Ministre de l'Armement et de M. le Préfet de la Corse, un centre de récupération de ferrailles a été créé par la Chambre de Commerce de Bastia.

Ce centre est établi sur le terre-plein du quai du large (2me alignement).

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de l'Outillage du Port, Hangar N° 4. Téléphone : 662.

" Devoir et Patrie "

C'est le beau titre d'un livre qui vient pour vous de paraître. Les personnalités les plus respectées de France vous le recommandent. Voyez la lettre de M. le Maréchal Pétain. Lisez « DEVOIR ET PATRIE », vendu au profit de nos Soldats et des Blessés. Prix : 18 francs chez tous les Libraires.

Après la Conférence Balkanique

DECLARATION DE M. GAFENCO

Rome, 7 février. — Dans la déclaration qu'il a faite à des correspondants de journaux italiens à son arrivée à Bucarest, M. Gafenco, ministre roumain des Affaires étrangères, a marqué sa satisfaction pour les résultats des conversations qui ont eu lieu à Belgrade :

Parlant plus spécialement de l'Italie, M. Gafenco a ajouté :

— L'hommage que j'ai rendu à l'Italie, non seulement en mon nom, mais aussi en celui de mes collègues, est venu, je puis vous l'assurer, du fond du cœur.

UN COMMUNIQUE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ROUMAIN

Bucarest, 7 février. — Le ministère des Affaires étrangères communique par l'intermédiaire de l'Agence Officielle.

« En dehors de courts messages qu'il a accordés à certaines agences de presse en sa qualité de président en exercice de l'entente balkanique, M. Gafenco, ministre des Affaires étrangères, n'a accordé aucune interview au cours de la conférence de Belgrade.

« Les interviews que lui attribuent certains journaux ne sont donc pas autorisées. »

TRAGIQUE EBOULEMENT EN ESPAGNE

Madrid, 7 février. — Un éboulement s'est produit dans le village de Fuente de Cesna, près de Grenade.

On compte 19 morts et 4 blessés.

Voulez-vous des nouvelles du jour
achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
le plus fort tirage
des journaux insulaires
Relié par fil direct avec Paris

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU PETIT BASTIAIS
LES FABLES DE LA FONTAINE
Traduction en vers Corses
par
LOUIS ORSINI
Instituteur
Prix : 5 francs.
EQUITATION
Vue par un [illegible]
par
MAX DE PERCIN DE SEILH
ancien capitaine de Cavalerie
Prix : 5 francs.
ARISTIDE BRIAND
L'Homme, l'Orateur, l'Homme d'Etat
par
JOSEPH SISCO
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Prix : 18 francs.
CORSICA
PAESE PER PAESE
per
MAISTRALE
SERIA I
Prix : 18 francs.

000064
RÉGENT CINÉMA cette semaine
PRESENTE
Aujourd'hui : jeudi, matinée à 15 h. ;
EN SOIREE A 21 HEURES :
2 GRANDS FILMS
Un Film inoubliable !
Mlle Shirley Temple
dans son
premier film en Technicolor
PETITE PRINCESSE
Au même programme :
Un drame policier :
M. MOTO SUR LE RING
avec
Peter Lorre
LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE.
LUNDI :
En soirée à 21 heures :
La Vérité...
...Toute la Vérité...
Rien que la Vérité !
LES AVEUX D'UN ESPION NAZI
Un document vrai...
d'une saisissante actualité !
avec
Edward G. Robinson

PRESSE ANGLAISE

La Marine Française

L'« Observer » (28-1) publie l'article suivant de son rédacteur naval.

Le peuple du Royaume-Uni a beaucoup entendu parler — quelque peu, peut-être, pas assez pour son goût — du travail accompli par sa marine : [illegible] Mais peut-être n'a-t-il pas entièrement compris à quel point est totale la collaboration en mer, dans chaque branche de l'action maritime, avec notre précieux allié.

Evidemment les informations navales sont toujours fragmentaires [illegible] la guerre sur mer, pour ceux qui possèdent et conservent la maîtrise des océans, consiste bien plus en longues croisières sans histoire qu'en batailles. Mais il n'y a pas d'autre moyen de conserver cette maîtrise — qui, dans cette guerre comme dans toutes celles du passé, sera décisive — que de continuer ces croisières éternelles, en étant toujours prêt à la bataille si l'occasion de l'engager se présentait.

« L'hiver et le gros temps » sont des ennemis contre lesquels les flottes livrent des combats ininterrompus en cette saison. Mais ces combats ne donnent pas matière à nouvelles, et ce n'est que lorsqu'un choc avec un ennemi humain se produit ou paraît imminent, que le public entend parler de ses « lointains navires battus par les tempêtes ».

Par exemple, le monde s'est douté un peu du genre de travail accompli par les grosses unités lors des nouvelles reçues en septembre, qui annonçaient que des unités de la Home Fleet avaient été attaquées par des bombardiers allemands dans la mer du Nord et en décembre, quand un croiseur de bataille britannique est allé en visite au Cap de Bonne Espérance et à Rio de Janeiro.

L'une ou l'autre de ces nouvelles aurait pu faire penser aux deux beaux croiseurs de bataille français, le « Dunkerque » et le « Strasbourg », dont les évolutions n'ont pas donné lieu à des nouvelles précises, mais qui, sans l'ombre d'un doute, ont été aussi désireux d'engager le combat avec les croiseurs de bataille allemands Scharnhorst et Gneisenau, au cas où ces derniers leur offriraient l'occasion.

La chance de la petite escadre de croiseurs du Commandant Harwood a voulu que ce fût elle qui découvrit le cuirassé allemand qui avait évolué pendant trois mois dans l'Atlantique Sud. Mais un tour de la roue de la Fortune aurait aussi bien pu donner cette chance à une escadre de croiseurs français [illegible] et bien certainement ils se seraient acquittés de la besogne avec une égale distinction.

Mais les actions d'éclat des unités plus petites de la marine française ne sont pas matière à conjonctures ; elles sont avérées par des faits précis. La marine française a coulé, dans les quatre premiers mois de la guerre, des sous-marins allemands sur les trente-cinq ou plus, qui ont été détruits. Chaque jour, on tient libres de mines les passes françaises.

Les torpilleurs, les sloops et l'aviation de la marine française, ont fait assidûment la chasse aux sous-marins ennemis ; ils ont escorté des convois et balayé la route de crainte de tout ennemi en embuscade ; ils ont travaillé sans interruption, dans la collaboration la plus étroite avec la marine britannique.

C'est à l'œuvre qu'on juge l'artisan. Les bateaux marchands des Alliés font des traversées régulières, apportant les ressources du monde à leur mère-patrie. Le pavillon allemand a disparu de la surface des mers.

De tous les points des vastes empires de la Grande-Bretagne et de la France, leurs

[illegible]

soldats sont venus pour se rassembler sur les champs d'Europe où se livrent les batailles décisives, sans qu'un seul homme jusqu'ici, ait été perdu au cours des traversées. Dans l'accomplissement de ces deux grandes tâches, la marine française a pris une large part, d'une importance primordiale.

PREFECTURE DE LA CORSE

Le Préfet de la Corse, officier de la Légion d'Honneur ;

Vu notre arrêté en date du 19 janvier 1940, réglementant l'exercice de la chasse dans le département ;

Vu la circulaire, en date du 3 janvier 1940, de M. le Président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre ;

ARRETE :

Article Unique. — Les dispositions du paragraphe [illegible] de notre arrêté précité du 19 janvier 1940 sont modifiées ainsi qu'il suit :

« La destruction au fusil et au poste de merles et des grives qui causeraient de dommages aux récoltes d'olives par suite de leur pullulement, pourra être effectuée dans et aux abords des olivaies par les propriétaires, possesseurs et fermiers ou leurs délégués, ainsi que par les détenteurs du droit de chasse ou leurs préposés, sous réserve expresse d'être munis du permis de chasse, à l'exception des militaires appartenant à des formations placées sous l'autorité du Général Commandant en Chef c'est-à-dire ceux bénéficiant d'une permission de 10 jours, sont dispensés de l'obligation du permis de chasse.

Les militaires ne bénéficiant que d'une permission de huit jours, du fait qu'ils appartiennent à des formations du territoire, sont tenus de posséder un permis.

Il y a lieu, d'autre part, de considérer que les uns et les autres ne peuvent participer à la destruction des animaux nuisibles qu'à la condition d'être :

Titulaires d'une permission régulière.

Propriétaires, locataires, ou fermiers d'un droit de chasse, ou invités par un propriétaire, locataire ou fermier de ce droit.

AJACCIO, le 2 Février 1940.

LE PREFET.

L'OPÉRATION de la PROSTATE

PEUT-ELLE ETRE EVITEE ?

Les envies fréquentes et les difficultés d'uriner, l'inflammation, les brûlures du canal, les élancements s'irradiant jusque dans le périnée, qui composent les misères du prostatique, sont rapidement atténués, puis supprimés par les Dragées de Magnogène aux sels halogénés de magnésium. Leur action décongestive et calmante est absolument surprenante. Les Dragées de Magnogène évitent les sondages et, dans bien des cas, le recours à l'opération.

Chez les opérés, elles procurent un rétablissement plus rapide avec un parfait fonctionnement de la vessie. Enfin, les Dragées de Magnogène possèdent aussi une action préventive, ce qui les rend précieuses pour tout homme voulant éviter les ennuis sans nombre réservés aux prostatiques.

[illegible] à l'Académie de Médecine décrivant les effets et les résultats de ce nouveau traitement sera envoyé gratuitement, sur demande, par les Laboratoires D. Ramon, 11 ter, Avenue de Ségur, Paris, à tous ceux que la question intéresse.

La Salle **Le Paris** des Succès
VOUS PRESENTE CE SOIR A 21 HEURES :
Un film de la jeunesse et de l'Amour :
Entrée des Artistes
avec Louis Jouvet, Claude Dauphin, Odette Joyeux, Janine Darcey, Dalio, André Brunot et Carette
En première partie : Kate de Nagy dans
SOURIRE DE VIENNE
Aujourd'hui, matinée à 15 heures : 2 GRANDS FILMS
Les Aventures de Tom Sawyer
EN COULEURS NATURELLES
En première partie
LES HORIZONS PERDUS
ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES.

J. CATANI
PHOTOGRAPHE
27, Boulevard Paoli — BASTIA
PORTRAITS
MARIES
GROUPES DE NOCE
CARTES POSTALES
PHOTOS D'IDENTITES
AGRANDISSEMENTS
CADRES TOUS STYLES
Vente d'appareils et pellicules
Les meilleures Marques
LIVRAISON RAPIDE
D'AMATEURS EN 24 HEURES
OUVERT TOUTE LA SEMAINE

BOURSE de PARIS

MERCREDI 7 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.	VALEURS	C. J.
3 %	73.80	Air Liquide	1403
4 % 1917	77.00	Bay	111
4 % 1918	[illegible]	Union Européenne	636
5 % 1920	112.35	La Lucette	390
4 % 1925	110.40	Banque Mexique	283
4 1/2 % 1932 A	82.40	Banque Ottomane	613
4 1/2 % 1932 B	88.80	Fonc. Egyptien	1705
Oblig. Trésor 4 % 1934	837	Wagons-Lits	42
Oblig. Algérie 5 % 1934	806	Central Mining	2395
Emprunt Young	110	Rio	2720
Crédit National 1919	330	De Beers Ord.	1100
Crédit National 1920	505	Goldfields	
Crédit National 1923	320	Huanchaca	41.75
Crédit National 1924	378	Malacca Ord.	172
Obligations P. T. T.	606	1/3 Monaco	195
Ville de Paris 1871	»	Randmines	1475
Ville de Paris 1929	763	Banque Indochine	6700
Ville de Paris 1930	817	Tanganyika	46.25
Foncières 1930	716	Tram. Shanghai	939
Comm. 1932	769	Lyonnaise Eaux	1069
Banque de France	7480	Elect. Paris	632
Banque de Paris	897	Radio Elect.	193
Crédit Foncier	2321	Bor. Ord.	1348
Crédit Lyonnais	1351	Huta Bankowa	78
Société Générale	730	Saint-Gobain	2325
Suez Cap.	18725	Dist. Indochine	445
Suez part.	13025	Cusenier Jne	1760
Est	306	Royal Dutch	63500
Lyon	900	Chem. Fer départements	
Midi	690	Saint-Raphaël	4500
Nord	208	**CHANGES**	
Orléans	727	Londres	176,75
Santa-Fé	600	New-York	43,90
Energie Litt. Méditerr.	817	Allemagne	»
Lens	298	Belgique	743
Kuhlmann	723	Espagne	2236
Penarroya	412	Hollande	»
Gafsa	990	Italie	
Schneider	1705	Suisse	989

I meriti d'Hitler

Ma cui l'avesi detta
Vinti cinqu'anni fà
Chi a guerra malaoetta
Avessi da ricuminçià !
Un pudia esse che un parru
Causa di stu strapparru.

E nata per castigu
Di tutt'a sta giuventù
In paese nemicu
Bugiardu e ancu più
Essere vile e indegnu
Ch'ella mosca nant'un legnu

L'hanu lasciatu corre
Bruzu metteli frenu,
Bu grand'impustore
E ladru di terrenu
Ma eghie, cunti chi rendi.
Ci vole a rumpeli le renti.

Ci vole à fà la ...
Ch'ell'un passa più
Ghitassi cu la morte
Di tanta giuventù.
E cirea d'arcegallu
E dopu furlialu.

Di metteli le mani
Prima guerra finita
Di perza l'Europa
Di cui tentta roba.
Arcu per l'ultimani
Garetta cuntraditta

Su gattier ...
Deve more ...
A Francia e l'Inghilterra
Averanà la gloria
Dopu vinta la guerra
E avvutu la vittoria.

I. O.

Le Gérant : Henri POLI
Imprimerie du « Petit Bastiais »

BULLETIN DE CLOTURE DE LA BOURSE DE PARIS

Paris, 7 février. — Après un début encore un peu hésitant, le marché a fait preuve par la suite de dispositions nettement plus favorables dans tous les compartiments, et la majorité des valeurs ont terminé en reprise.

Au Parquet, celle-ci a été particulièrement sensible dans le groupe de nos rentes.

En ce qui concerne les valeurs françaises à revenu variable, on a encore constaté un peu de flottement.

Les Internationales ont bénéficié elles aussi de l'ambiance plus favorable.

En conclusion, les mines d'or qui détachaient leurs coupons aujourd'hui, l'ont en majeure partie, sinon en totalité, regagné, et de manière générale, la fermeté a prévalu dans presque tous les groupes.

PAGÉOL
COMBAT LA BLENNORRAGIE
6 capsules par jour
Échant. gratuit. Ets Sarre, Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris

R. D.

QUE FERA L'ALLEMAGNE DE SES NAVIRES PORTE-AVIONS ?

Le Reich qui ne possédait jusqu'à présent aucun navire porte-avions aurait entrepris le lancement de plusieurs unités. Il est permis de se demander ce qu'il en fera. L'infériorité navale de l'Allemagne encore accrue par les pertes sévères qu'elle a subies depuis cinq mois lui interdit logiquement l'usage d'unités aussi encombrantes dans une action d'envergure. D'autre part, en supposant même qu'ils puissent se mesurer aux forces navales britanniques qui commandent la mer du Nord les navires porte-avions devraient faire face au difficile problème du ravitaillement en haute-mer.

LE SAUT DE L'ARCHIDIACRE

On sait que les aviateurs de la R. A. F. ont formé entre eux le club de la Chenille : pour en faire partie, il faut avoir au moins une fois, sauté en parachute du haut d'un avion désemparé. Ce club original possède un ecclésiastique parmi ses membres : c'est un archidiacre, aumônier d'une petite station de la R. A. F sur la côte Est de l'Angleterre. Il a gagné le droit de porter la chenille d'argent au-dessus du désert égyptien. A 600 mètres de haut, il lui fallut plonger dans le vide, tête la première, compter posément jusqu'à 10 et tirer sur la cordelette qui fait déployer le parachute.

De temps en temps, de jeunes pilotes essaient de taquiner l'archidiacre aviateur :

Eh bien padre, vous avez prié dur, à ce moment-là ?

Les yeux fermés, répond paisiblement l'aumônier.

UN FILET DE « SAUCISSES »

En dépit du froid intense et des tempêtes, qui ajoutent aux difficultés des observateurs placés dans les saucisses qui dominent la mer, la marine anglaise trouve plus de volontaires qu'elle n'en requiert pour ce poste dangereux. Cette semaine, il fallait 70 hommes pour un « job », on en trouva 360.

Aussi, l'extension du barrage de ballons qui défend la Grande-Bretagne se poursuit rapidement. Occupée ou non par les observateurs, les saucisses couvrent aujourd'hui plus de 1.000 kilomètres sur terre et sur mer.

A l'"Officiel"

MINISTERE DE L'AIR

Légion d'Honneur et Médaille Militaire

Sont inscrits aux tableaux de la Légion d'Honneur et de la Médaille Militaire les militaires de réserve dont les noms suivent :

Pour Chevalier — Corps des officiers de l'Air :

Clavaldini Lucien Louis Antoine, lieutenant : 19 ans de services, 5 campagnes. A été cité. 20 ans de bonifications pour services aériens. Médaille Militaire du 26 juin 1930. A accompli une période d'entraînement volontaire.

Médaille Militaire

Contingent spécial (avec traitement)

Simompietri Simon Jean Paul, caporal : 25 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité. A servi dans l'aéronautique pendant la guerre 1914-18 en qualité de pilote.

PENSIONS CIVILES

Sur le rapport du Ministre des Finances, les pensions civiles ci-après sont approuvées :

Negroni Angèle, femme Luciani, institutrice, 40 ans 11 mois 7 jours de services et bonifications. Pension avec jouissance du 5 juin 1939 : 14.250 francs. Avec majorations pour enfants et deux indemnités pour charges de famille.

Ferrari Séraphin, surveillant général de collège ; 41 ans de services et bonifications. Pension avec jouissance du 2 août 1939 : 18.999 francs. Avec majoration pour enfants.

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 32, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -20

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE
STROMBONI
Opticien Spécialiste
Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 55

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

— Deux mille francs, balbutia Pommier ébloui.

— Attendez... ce n'est pas tout. Vous aurez une participation de dix pour cent dans les bénéfices que me laissera la vente de mes vins, et si je suis content de vous, j'augmenterai vos appointements. Seulement, je ne veux pas que vous agissiez comme certains maîtres de chais qui ne goûtent jamais à leur production, sous prétexte qu'ils ont l'estomac délicat ou bien que le vin leur monte à la tête. Je veux que vous goûtiez au mien, au vôtre, si vous préférez.

— Ah ! monsieur, s'écria l'ivrogne avec élan, je vous jure, sur la tête de ma femme ici présente, d'y goûter plutôt deux fois qu'une.

— Je n'ai donc pas besoin de vous demander si vous acceptez ! Cette réponse implique votre consentement. Je vous remercie, et vous félicite d'une décision que vous n'aurez pas à regretter, vous verrez.

« Pour les détails de votre service, mon régisseur vous mettra au courant dès votre arrivée à Boncelles, ce que je ne peux faire moi-même aujourd'hui, étant un peu pressé par le temps.

« Donc, vous acceptez.

— Des deux mains, affirma Anatole Pommier, qui ne se tenait pas de joie.

— Eh bien, voilà qui est réglé ; vous recevrez dans quelques jours une lettre vous donnant des indications précises sur la date de votre départ et sur l'endroit exact où vous devez vous rendre. Je suis obligé de vous fixer un délai d'environ une semaine, parce qu'il faut qu'on prépare votre habitation. Je veux que vous vous plaisiez à Boncelles... et pour cela un cadre agréable est indispensable. Et puis vous n'aurez pas trop de ces huit jours pour faire vos préparatifs de départ. Quand on change de situation et de résidence, on a mille détails à régler.

« Ah ! j'allais oublier le principal. Une petite avance sur votre futur traitement et sur vos frais de route ne fera certainement pas mal dans le paysage.

Ce disant, l'intéressant visiteur tirait de sa poche un assez volumineux portefeuille, et de ce portefeuille deux billets de mille francs devant lesquels les époux Pommier écarquillèrent soudain de grands yeux lorsqu'ils virent Jules Lestampois les aligner sur la table de la chambre.

— Ce sera suffisant, je pense, pour vous permettre d'arriver à destination sans encombre et muni de tout ce qui est nécessaire à votre première installation. N'ayez pas peur de faire des frais pour votre toilette. Je tiens à ce que la tenue de mon personnel soit irréprochable, et le maître de chais de Jules Lestampois ne peut évidemment pas s'habiller comme le terrassier que vous êtes actuellement. Quant à vous, madame Pommier, ne craignez pas de sacrifier à la coquetterie naturelle de la femme. Là-bas, vous aurez des clients à recevoir. Il faut que votre aspect et votre accueil les séduisent. Vous n'y aurez aucune peine. »

Tout cela était dit avec une telle bonhomie, un tel air de « ne pas y toucher » qu'il aurait vraiment été difficile de prendre en mauvaise part une invitation pareille.

Au surplus, les parents de Louise n'y songeaient même pas.

Et ce fut avec un ensemble parfait qu'ils s'écrièrent alors en même temps, le mari :

— C'est entendu, monsieur.

Et la femme :

— On se fera belle, je vous le promets.

Jules Lestampois se levant alors, tendit les mains vers ses futurs employés en disant :

— A bientôt ! A très bientôt, et bon voyage.

Puis il sortit, accompagné jusqu'au palier par les deux époux qui se demandaient s'ils n'étaient pas en train de rêver... et avaient hâte de voir leur visiteur parti pour s'assurer avant toute chose qu'il ne leur avait pas remis des billets de banque de la Sainte-Farce.

Mais, quand la porte refermée, ils se furent précipités vers les bienheureuses coupures et eurent constaté, après les avoir examinées dans tous les sens, qu'elles avaient tous les caractères de la plus parfaite authenticité, leur joie ne connut plus de bornes.

Ils s'étaient pris par la taille et commençaient à se livrer aux ébats d'une chorégraphie de leur composition quand on frappa de nouveau à leur porte.

Interdits, ils s'arrêtèrent de danser... et se regardèrent avec inquiétude.

La même pensée leur était venue à l'un et à l'autre.

Le visiteur s'était-il soudain ravisé et venait-il reprendre et sa parole et ses avances ?

Supposition stupide et que rien ne justifiait.

Mais le cerveau des deux époux se trouvait, après la scène qu'on vient de lire, dans un état de surexcitation qui les empêchait de raisonner clairement.

Ayant, à tout hasard, fait disparaître prestement chacun un des deux billets de mille, le mari dans une poche de son pantalon, la femme dans son corsage, cette dernière se décidait enfin à aller ouvrir.

Elle eut un soupir de réel soulagement en voyant apparaître devant elle le visage grimaçant et disgracieux de la mère Grogne.

La vieille mendiante entretenait avec le ménage des relations d'excellent voisinage, et les époux Pommier étaient même les seuls habitants de la maison avec lesquels il lui arrivait de frayer.

Quand elle était bien lunée, elle frappait ainsi à la porte et passait en leur compagnie une heure ou deux à bavarder, profitant de ce que les ivrognes sont généralement généreux pour emporter quelques restes de leur dîner, ou de vieux vêtements de Mme Pommier.

Pour une avare comme la mère Grogne, c'était toujours cela de gagné.

Son apparition était si rassurante après la transe que venaient d'avoir les deux époux, qu'ils n'allaient pas manquer de lui faire un accueil des plus cordiaux.

— Eh bien ! la vieille ! s'exclamait l'ouvrier terrassier, on peut dire que vous tombez à pic ! on est dans la joie et le bonheur et, comme les bonnes aubaines, ça s'arrose ; vous allez arroser avec nous celle qui vient de nous tomber du ciel.

(A suivre).

ADMINISTRATION
DIRECTION et REDACTION
5, Boulevard du Palais, et
1, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 5-85

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 18, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 52-52 et 52-53

Adresse télég. : Bastiais-Bastia
R. C. N° 2033

64e ANNEE — N. 299

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

VENDREDI 9 FEVRIER 1940

000065

Le Petit Bastiais

40 CENTIMES

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

40 CENTIMES

ABONNEMENTS
CORSE ... 20 36 70
CONT. et COL. ... 26 48 94
ETRANGER ... Droit de l'affranchissement en sus.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.
Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse.

C/C Postaux : AJACCIO : 153

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Fesch, propriétaire terrien

On a dit beaucoup de mal et beaucoup de bien du cardinal Fesch. A côté du thuriféraire excessif, le critique intransigeant en tout. On oublie qu'avant de se devenir prêtre et de devenir un grand Prélat extrêmement pieux, fin, intelligent, très utile à l'Eglise dans ses intérêts matériels et sa cause morale, Fesch avait été pris dans un tourbillon politique sans précédent où de plus orthodoxes et de plus désintéressés que lui, de mieux pourvus de fortune que lui, à qui il ne restait plus rien, aucun moyen d'existence, sombrèrent, au sens où l'entendaient les détracteurs. Les trois quarts du clergé corse avaient prêté le serment constitutionnel, clergé séculier et clergé régulier, et dans le dernier quart, il y avait des résistants par esprit de partisanerie politique locale. Il faut aussi, humainement, un peu laisser à Dieu le soin d'opérer certaines discriminations de conscience...

Cela se dit également du goût qu'on a reconnu à Fesch pour l'argent et pour les terres, sur lequel a insisté M. André Latreille, éminent professeur à la Faculté de Poitiers, dont le vraiment magistral ouvrage : « Napoléon et le Saint-Siège, l'ambassade du cardinal Fesch à Rome » (Alcan, Paris) n'est pas assez connu même des historiens du Concordat et de Napoléon. M. Latreille, sans rien dissimuler de la formation de la fortune de Fesch, ne s'interdit cependant pas de marquer l'usage généreux qu'il en fit. Mais il faut insister davantage sur ce point. Fesch, ainsi que n'a pas manqué de le discerner M. André Latreille, était, en dépit de sa récente origine suisse, ou continentale, puisque fils d'un père né en Suisse, resté plus que les corses dans l'ambiance corse. Fesch d'Ajaccio, aimait-il qu'on dit de lui. Mais ce tempérament corse, si vite gagné dans l'île par ceux qui n'en sont pas originaires, explique précisément que le Corse aime la fortune pour l'usage qu'il en peut faire non pour thésauriser, et ce n'est pas ailleurs, dans les mêmes proportions, le cas général. Sauf dans la sainteté pure, la sainteté mystique, qui est si rare...

Rejeté dans la vie civile par les événements, dont l'aspect politique, en Corse surtout d'une manière en quelque sorte organique, domine l'aspect religieux, Fesch, s'il n'est pas commissaire des guerres en titre, comme l'a bien dégagé M. Latreille, est associé à des commissaires de guerre, ce qui est bien permis, et si ce civil, comme tous les civils de cet ordre, gagne rapidement une fortune, il ne peut que lui être beaucoup pardonné pour l'usage généreux et bienfaisant qu'il est dans sa pensée d'en faire sans tarder, et cela écarte à priori toute idée de lucre, de vanité reposant sur la possession d'une grande richesse.

Le fin mot du lucre est dans l'amas des dépôts monnayés, quitte, par caprice, à posséder quelques luxueux biens immobiliers, lorsque existe également dans ces cas le goût de l'apparence vaniteuse. Fesch n'exagère point la thésaurisation pour elle-même. Il dédaigne également de se rendre acquéreur, comme ses neveux, de grands domaines sur le continent, ou d'immeubles de rapport. Du fait qu'il concentre ses acquisitions terriennes dans son pays natal où il sait bien qu'elles lui rapporteront le moins, c'est qu'il obéit à un premier sentiment de fidélité à ce pays natal ; mais aussi, ces acquisitions sont destinées déjà dans son esprit au bien collectif qu'il veut faire.

Il commence, dans le même ordre affectif, par racheter ce qu'il peut des anciennes propriétés de sa famille ; il rachète ensuite les parts ayant revenu à ses neveux qui les eussent laissées se disperser en des mains étrangères. Quelques lots n'ayant pas appartenu à la famille sont achetés par lui, notamment la Confina del Principe, l'ancienne concession royale aux Stephanopoli, vendue comme bien national à Volney, revendue par celui-ci à un négociant de Paris, le citoyen Mithouard, qui la cède à Fesch pour 40.000 francs. Un autre bien national, la « Maison de l'Evêque », d'abord acquise par Joseph Buonaparte, Fesch la lui reprend (pour 4.000 frs, croyons-nous), mais c'est pour la rendre à sa destination première.

Pareillement, et devenu ainsi le plus riche ou l'un des plus riches propriétaires fonciers de la ville, Fesch envisage le cas public et bienfaisant qu'il fera non seulement de cette fortune terrienne, mais de toute sa fortune, sans plus. Il est dans ses desseins qu'il réalisera d'en enrichir sa ville natale en la dotant d'un immense domaine foncier, dont il reste encore de larges vestiges. S'il est riche, s'il s'est enrichi, c'est pour la collectivité qu'il aime naturellement le plus, et qu'il aime dans ses capacités d'avenir appliquées à la jeunesse studieuse puisqu'il fonde de ses deniers un établissement public d'enseignement secondaire. Ce bienfaiteur est éclairé dans tous les sens du mot puisqu'il réserve à cet établissement un enseignement artistique. On s'est demandé si le cardinal Fesch avait personnellement du goût en ce domaine ; il avait en tout cas celui de le répandre.

Non seulement il a tout donné, mais il avait pour dessein initial de tout donner, en achetant tant de choses. Si, ce faisant, même en le prenant à l'époque civile de sa vie, où il amassait une fortune rapide, il n'a qu'obéi à l'entraînement corse d'avoir une fortune pour la dépenser en générosités et en bienfaits, il ne mériterait que le reproche d'avoir manqué, on le répète, une sainteté mystique dont le sujet échappe aux hommes et même à l'historien.

F B

Loterie Nationale

Angers, 8 février. — Résultats du tirage de la 3me tranche de la Loterie Nationale :

Le numéro 865.539 gagne cinq millions ;

Les numéros 421.419 et 754.649 gagnent un million ;

Les numéros 685.805, 625.592, 749.616, 769.143 gagnent 500.000 francs ;

Les numéros 25.890 gagnent 100.000 frs ;

Les numéros 71.813 et 27.882 gagnent 5.000 francs ;

Les numéros 2.396 gagnent 10.000 frs ;

Les numéros 889 gagnent 5.000 frs ;

Les numéros 23 gagnent 1.000 frs ;

Les numéros 4 gagnent 220 francs ;

Les numéros 1 gagnent 110 francs.

LE BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 8 février. — Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 25 janvier au 1er février fait apparaître une encaisse-or de 97.255.573.587 francs contre 97.267.612.011 francs.

La proportion de l'encaisse-or aux engagements à vue s'établit à 57.62 % contre 57,71 %.

LIRE EN 4me PAGE :
NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

Sur le front français, activité en divers points

Le Général Weygand a inspecté près du Caire des unités motorisées anglaises, égyptiennes et hindoues — — —

Paris, 8 février. — Communiqué numéro 315 du 8 février au matin :

Activité de patrouilles en divers points du front à la fin de la journée d'hier et au cours de la nuit.

Paris, 8 février. — Communiqué numéro 316 du 8 février 1940 au soir :

Activité de nos patrouilles sur plusieurs parties du front.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 8 février. — La température s'étant montrée propice, nous avons maintenu notre activité terrestre en divers points du front, notamment dans le secteur compris entre la Moselle et la Sarre.

Dans la journée de mercredi, quelques feux de mousqueterie ont eu lieu entre les casemates situées sur les deux rives du Rhin, en Haute Alsace et au nord de Strasbourg.

Ces tirs n'ont pas de signification particulière.

Au point de vue aérien, l'activité franco-britannique a été extrêmement faible.

Du côté allemand, on enregistre une petite reconnaissance peu profonde, dans la région de la basse Alsace.

En ce qui concerne les opérations maritimes, on ne signale rien d'important.

Le Caire, 8 février. — Le général Weygand se trouve actuellement au Caire où il est l'hôte du Général Wavell, commandant supérieur des troupes britanniques du Proche-Orient.

Le Caire, 8 février. — Le général Weygand a passé en revue des unités anglaises, égyptiennes et hindoues.

Le conseil du Roi Farouk, Premier Ministre, et de nombreuses personnalités politiques et militaires ont assisté à cette parade.

Le général Weygand a exprimé, après la parade, sa vive satisfaction de la belle tenue des troupes et a ajouté qu'elles étaient le symbole de l'amitié entre l'Egypte et les alliés.

La presse égyptienne consacre de longs articles au voyage du général Weygand et réaffirme les sympathies chaleureuses du pays pour la cause des alliés.

EXPLOSIONS AU LARGE DE LA COTE ORIENTALE BRITANNIQUE

Londres, 8 février. — De nombreuses explosions au large de la côte orientale britannique ont été entendues hier, tard dans la nuit.

D'immenses lueurs d'un jaune vif ont embrasé le ciel.

On n'a encore aucune précision sur les causes de ces explosions.

Calme relatif en Finlande

Paris, 8 février. — En Finlande, les hostilités se maintiennent dans un calme relatif.

L'attaque russe du 6 février dans le secteur de Summa a repris le lendemain.

Elle a tourné à l'avantage des finlandais.

Vingt chars ennemis ont été détruits.

Au nord du lac Ladoga, des combats locaux se déroulent autour de Pitkaranta, et, plus au nord, dans la région de Kumoniemi.

Les résultats de ces différents engagements restent imprécis.

En raison du mauvais temps, l'activité aérienne a été très réduite.

Toutefois, l'aviation finnoise a réussi à abattre six appareils et un ballon d'observation ennemis.

Helsinki, 8 Février. — Les patrouilles finlandaises recherchent aujourd'hui sur le territoire finlandais, entre Rovaniemi et le golfe de Bothnie, les soldats parachutistes soviétiques.

60 ont atterri, mais ils n'ont pu être encore tous retrouvés.

Les parachutistes russes portent l'uniforme finlandais et sont chargés de couper les lignes téléphoniques.

Moscou, 8 Février. — Communiqué de l'Etat-Major du district militaire de Leningrad pour la journée du 7 février.

Rien d'important à signaler du front.

L'aviation a effectué des vols de reconnaissance et livré des combats.

Londres, 8 février. — Sir Walter Citrine et les autres membres de la délégation travailliste qui viennent de faire un voyage en Finlande sont rentrés aujourd'hui en Angleterre.

Paris, 8 février. — Le Prince Bernadotte, d'une part, 600 syndiqués danois, d'autre part, se sont engagés pour contribuer au salut de l'héroïque Finlande.

Londres, 8 Février. — M. Vereker, ex-conseiller de l'ambassade britannique à Moscou a été nommé ministre de Grande-Bretagne en Finlande.

LE MATERIEL ITALIEN POUR LA FINLANDE

Paris, 8 février. — Le matériel de guerre italien que le Reich a renvoyé en Italie sera expédié en Finlande en passant par la France.

NOUVELLES DIVERSES

DEJEUNER AU QUAI D'ORSAY

Paris, 8 février. — Un déjeuner a été offert aujourd'hui à 13 heures par le ministère des Affaires étrangères aux membres de la délégation de la presse en visite à Paris.

TRIBUNAL MILITAIRE

Paris, 8 février. — Le tribunal militaire de Cassation, présidé par M. Broussot, a rejeté aujourd'hui huit recours qui avaient été formés par des soldats ou même par des civils condamnés par les tribunaux militaires de province, notamment à Rouen et Amiens, pour informations tendancieuses ou distributions de tracts.

D'un autre côté, le tribunal a cassé six jugements.

L'IMPRESSIONNANT APPEL de M. C. CAMPINCHI en faveur des Bons d'Armement

Nous venions de recevoir hier une information particulièrement troublante, une nouvelle propre à bouleverser les cœurs les plus durs : il s'agissait d'exploits infamants dont s'est rendue coupable en Pologne la soldatesque germanique : l'exécution par les armes de plus de cent étudiants, et — raffinement dans la cruauté — des parents polonais contraints à infliger le supplice de la fustigation à leurs enfants, parce que les vitres d'un commissariat allemand avaient été cassées : détail horrifiant, les petits corps pantelants ont été exposés pendant 24 heures aux mortelles intempéries de la saison...

Nous frémissions d'indignation à la pensée de tant de criminelles horreurs recherchant vainement les mots assez sévères, assez méprisants pour stigmatiser de pareilles infamies...

Soudain, de la boîte mystérieuse de la Radio, s'éleva, suppléant à notre impuissance anxiète, la voix corse et bien française à la fois, de Campinchi, ministre de la Marine, pour dénoncer, pour condamner la barbarie immonde de l'hitlérisme : tranchante comme un couperet, elle s'est abattue sur les tristes héros d'une politique de haine et d'asservissement : et nous avons écouté avec une réconfortante satisfaction les accents vengeurs d'une éloquence nette, solide qui se faisait entendre surtout dans le noble dessein de rappeler aux français l'urgente nécessité de SOUSCRIRE AUX BONS D'ARMEMENT.

Nous avons écouté sans prendre de notes, puisque surpris et charmé de cette audition inattendue, et nous sommes au regret de ne pouvoir même pas reproduire les passages saillants de l'appel du ministre de la Marine : sobre et d'une précision mathématique, l'appel ministériel a exposé l'importance astronomique de la consommation constante en armement et en munitions, comme aussi l'imminence du danger épouvantable qui menace la liberté des citoyens et des peuples ainsi que le patrimoine précieux de nos traditions historiques.

Pour conjurer un fléau de cette nature, défini, décrit avec une objectivité impressionnante, il faut beaucoup d'argent, a déclaré le ministre ; et il l'a démontré chiffres à l'appui : aussi les français sont-ils invités non pas à se dépouiller de leurs disponibilités, mais à faire un placement très rémunérateur, A SOUSCRIRE AUX BONS D'ARMEMENT. Qui oserait hésiter, alors que pour défendre la Patrie, la fleur de la jeunesse française — celle que je connais en particulier, souligne le ministre — bourlingue durement aux prises à chaque instant avec la mort ; et la voix du ministre se teinta tour à tour d'émotion et de fierté pour évoquer, proclamer l'ardeur et le courage des marins de France : alors qu'officiers et marins se lancent aux abordages sans souci du danger sur les océans en furie, qui hésiterait encore à aller aux guichets de sa banque en vue d'opérer un placement fructueux ?

SOUSCRIVEZ, répétons-nous après le ministre de la Marine, auquel nous savons gré d'avoir fustigé aussi comme il convient les bourreaux d'enfants et d'idéaux les plus nobles, les plus purs, les plus humains.

ANASTASE

Perquisitions dans les locaux de la représentation soviétique à Paris — —

De nombreux documents ont été saisis

Paris, 8 février. — Le 5 février, une perquisition a été opérée dans les locaux de la représentation commerciale soviétique à Paris.

De nombreux documents ont été saisis.

M. Souritz, ambassadeur des Soviets a protesté verbalement auprès du ministre des Affaires étrangères.

Il a insisté sur la restitution des documents saisis.

Il y a lieu de souligner que le gouvernement français n'a jamais admis le principe de l'immunité diplomatique pour la représentation commerciale des Soviets.

La perquisition effectuée n'a aucun caractère anti-soviétique :

Elle tombe dans l'ensemble des mesures dirigées contre les menées communistes en France.

Un communiqué officiel de l'Agence Tass de Moscou annonce que le 5 février dernier cent agents en civil ont pénétré dans les locaux de la représentation commerciale de l'U. R. S. S. à Paris.

Ces agents ont coupé toutes les communications téléphoniques ; puis ils ont pénétré dans le bureau et dans l'appartement du représentant commercial.

Ils ont fait une perquisition et emporté des documents.

D'autres perquisitions ont eu lieu au domicile personnel de fonctionnaires de la représentation commerciale qui avaient au préalable été arrêtés et d'autres encore aux bureaux de la représentation parisienne de l'ancienne école soviétique à Paris et de l'Intourist.

Les fonctionnaires arrêtés ont été relâchés plus tard.

LES MORTS DU JOUR

Mgr CABANEL

Paris, 8 Février. — On annonce la mort de Mgr Benjamin Cabanel, prélat de sa Sainteté, curé-doyen de la basilique de Notre-Dame des Tables de Montpellier.

Il était âgé de 73 ans.

A la Chambre

LA SUPPRESSION DE LA PATENTE

Paris, 8 février. — Réunie à 15 h. 30, la Chambre poursuit la discussion générale du projet portant suppression de la patente.

M. Régis, député socialiste d'Alger, se déclare partisan de la suppression de la patente qui pèse si lourdement sur le petit commerce, mais où il se sépare du ministre des Finances, c'est lorsqu'il s'agit d'instituer une taxe de remplacement.

M. Paul Reynaud monte alors à la tribune.

Le ministre des Finances estime vaines les appréhensions qui viennent de se faire jour et qui, dans quelques mois, ne paraîtront guère, dit-il, que comme une manifestation de la guerre des nerfs :

— Depuis longtemps, rappelle M. Reynaud, la patente était considérée comme génératrice d'injustices.

Le ministre soutient que l'élévation du droit de la taxe d'armement représente une solution plus simple, plus logique.

Il déclare que le projet frappe les petits au bénéfice des grands.

Cette répartition fera l'objet d'un deuxième projet sur lequel les commissions compétentes de la Chambre et du Sénat, puis les assemblées elles-mêmes auront à se prononcer.

Les craintes qui se sont manifestées ne seraient d'ailleurs être retenues que si chaque village possédait une autonomie économique, s'il avait des barrières douanières et son contrôle d'échange.

LIRE LA SUITE EN 2me PAGE

Petits Bateaux d'une Grande Flotte

Par notre Correspondant spécial.

Il est assez difficile de se rendre compte à quel travail intense se livrent les petits bâtiments de la Marine Royale, dont un grand nombre appartenait avant la guerre à la Marine Marchande et aux flottilles de pêche. Quand, dernièrement, j'ai passé quelques heures à bord d'un contre-torpilleur, quelque part aux environs de l'embouchure de la Tamise, j'ai pu me rendre compte de ce qu'était exactement leur dure tâche quotidienne.

A côté des contre-torpilleurs, auxquels sont assignées les patrouilles régulières, voici les chalutiers de haute mer, armés de canons et de grenades dont les équipages sont surtout composés de pêcheurs, et auxquels incombent la chasse aux mines et l'incessante surveillance des [illegible].

Voici encore, sous leur [illegible] de peinture grise, les bateaux de plaisance, dont on se souvient avec étonnement qu'au cours des belles journées d'été, ils transportaient la foule pacifique des excursionnistes, mais auxquels leur peu de tirant d'eau a fait confier aujourd'hui une besogne autrement dangereuse.

Dès que vous allez au large, on voit de longs convois, autour desquels les petits bateaux tournent comme des chiens de bergers. A peine est-il atteint le port qu'il s'agit pour eux de faire leur plein de mazout. On les voit, amarrés au flanc des pétroliers, leurs cheminées blanches du sel des embruns, leur proue portant les signes évidents de leurs incessants voyages.

Au large, le brouillard joint le ciel à la mer. La zone qui s'étend devant la côte, est pleine de champs de mines, britanniques et ennemies. Les marées y sont violentes, la visibilité toujours faible ; récifs et bancs de sables ajoutent aux dangers de la navigation.

Dès que la nuit tombe, toutes les lumières s'éteignent. Plus de phares pour guider les navires. A peine, dans la Manche, subsiste-t-il quelques bouées lumineuses et les bateaux qui passent réduisent leurs feux au strict nécessaire.

Et quel temps il faisait ! Au travers du brouillard glacé l'on ne voyait guère plus loin qu'une centaine de mètres. Les tempêtes valent mieux encore, en dépit de ce que leur brusque déchaînement soulève ces courtes lames qui rendent violemment les bâtiments et rend la vie bien peu agréable, surtout à bord des contre-torpilleurs. Que dire des bateaux de pêche ! En vérité les hommes qui y vivent sont faits d'acier et de caoutchouc ! D'ailleurs connaissent-ils vraiment le repos ? A peine entrés au port voici que s'abattent sur eux les mille et une corvées qu'exige le maintien en état du bateau... sans compter bien entendu l'inévitable paperasse.

Voilà pourquoi c'est l'élément humain qui compte en première ligne. C'est son endurance et son courage qui, sur mer, nous donnera la victoire. Il est des ports peu protégés où le bateau à l'ancre n'est pas en terre ferme sont interdits à la côte, où les sécurité, où il faut maintenir la pression de peur d'être jeté à la [illegible] les communications avec la terre ferme [illegible] interrompues, et c'est dans ces conditions que [illegible] passe le [illegible].

Le contre-torpilleur où j'avais pris passage, sur 137 jours de guerre en avait passé 100 au large. Or, une grande partie de son équipage est composée de réservistes et de volontaires. Quand la guerre éclata, un grand nombre d'entre eux avaient quitté le service depuis 15 ou 18 ans ; ils étaient habitués à un confort tout autre que celui que peuvent offrir les navires de Sa Majesté.

Je les ai vus bien, je leur ai parlé à tous. Je n'ai jamais entendu un murmure. Les hommes étaient ardents, joyeux et satisfaits. Ils comprenaient qu'un travail s'imposait à eux, et qu'il fallait le faire, aussi désagréable qu'il pût parfois paraître. La vie est la même sur tous les petits bateaux de la marine... travail intéressant à la mer, quel que soit le temps, large part au danger, et pour ainsi dire nul repos.

Les petits bateaux font leur grand travail. Grâce à eux les unités de la marine marchande peuvent arriver à bon port, la Grande-Bretagne être ravitaillée en pourriture comme en matières premières. Sans cette « première maritime », sans ces petits bateaux et les hommes qui les montent, le pays en vérité connaîtrait de durs épreuves.

En vente à la librairie du PETIT BASTIAIS

A CORSICA
PAESE PER PAESE
par MAISTRALE
Prezzu : 10 francs

A Travers la Corse

Venzolasca

AVIS AUX ANCIENS COMBATTANTS

La Carte du Combattant

et le dégrèvement de la taxe de 15 %

Pour être admis à bénéficier du dégrèvement de la taxe du 15 % établie par le décret du 1er septembre 1939, complété lui-même par celui du 10 novembre 1939 (J. O. du 17 novembre) les camarades anciens combattants ont besoin de leur carte jaune (modèle déterminé par l'arrêté du 3 juillet 1935).

La validité de cette carte qui, en principe n'a qu'une durée de cinq ans à partir du jour de son établissement, a été exceptionnellement prorogée jusqu'au 31 juillet 1940 par l'arrêté du 24 mai 1939.

Toutes les cartes vertes sont périmées. Les camarades anciens combattants ont donc intérêt à les remplacer au plus tôt par des cartes jaunes. A cet effet, il leur appartient de se procurer une formule de renouvellement soit à leur section respective, soit à l'office départemental qui a délivré la carte verte, la remplir et l'adresser au dit office avec une photographie et l'ancienne carte.

Anciens combattants, en appelant votre attention sur ce qui précède et pour que vous soyez toujours au courant aussi bien de vos droits que de vos devoirs, il est nécessaire que vous adhériez à l'une des sections de l'union départementale des anciens combattants et victimes de la guerre, laquelle section vous abonnera au journal « Notre France » qui vous tiendra au courant de tout ce qui nous concerne.

Les sans-soucis se laissent aller et attendent que les autres travaillent pour eux.

Les malins se disent, s'ils réussissent à obtenir quelque chose : j'en profiterai aussi.

Donc, anciens combattants, ne soyez plus ni des embusqués ni des profiteurs et si vraiment vous avez souffert de l'autre guerre, vous ne devez pas tester sourds à cet appel et comme par le passé crions : Unis comme au front.

Mathieu CRISTINI
Président des Combattants de Venzolasca.

Luri

DEUIL. — Nous avons appris avec beaucoup de tristesse la mort de Madame Strenna.

Nous savions bien que depuis la disparition de son mari, fort cruelle, à la suite d'un accident pénible — Madame Strenna portait en elle une plaie mal fermée. Toutefois, entourée de l'affection des siens réconfortée chaque année par l'arrivée et le séjour à Ferignano de la belle et gracieuse famille de son cher Jean, nous pensions qu'elle allait pour de longues années encore jouir d'une heureuse vieillesse. Douée d'ailleurs d'une belle santé, elle portait certainement ses soixante et dix-huit ans.

Hélas — la sinistre visiteuse a bien des tours pour enlever sa proie ! Avec Madame Strenna disparaît une femme de bien, un exemple de vertu courageuse et tranquille.

Les obsèques ont eu lieu à Luri le 7 courant au milieu d'une nombreuse affluence.

L'absoute a été donnée en l'église St-Pierre par le Chanoine Morazzani-Pietri et l'inhumation a été faite dans le tombeau de la famille Strenna.

Nous présentons à Mme et M. Jean Strenna, ingénieur, et à ses enfants, aux familles de Mari et Strenna et à tous ceux que ce deuil afflige l'expression de nos condoléances émues.

A 7.000 METRES AU-DESSUS DE L'ALLEMAGNE

Pendant leurs derniers vols de reconnaissance au-dessus de l'Allemagne, les avions anglais ont constamment volé à une altitude de 6 ou 7.000 mètres, où le froid était un ennemi au moins aussi redoutable que la D. C. A. germanique. Aux temps héroïques des fuselages ouverts, les pilotes portaient des combinaisons chauffées électriquement. Aujourd'hui ce sont les cabines qui sont chauffées, mais malgré ces précautions, il arrive bien souvent durant les vols d'hiver à haute altitude, que les parois intérieures se recouvrent d'une couche de glace de plus d'un centimètre d'épaisseur.

Le Fanion des Combattants du Nord de l'Ile

Le public admire fort, dans une des vitrines de Pozzo-di-Borgo, rue Miot, le superbe fanion offert au [illegible] du 373me R. I. A. par les Anciens Combattants du Nord de l'Ile.

Bleu, à franges d'or, il s'orne de broderies d'or et d'argent : Soleil levant, aigle impressionnant, la Corse, R. F., ...me Bataillon de Fer.

Tant pis pour qui tombe
Vive la Tombe.

Oui, vive la tombe, la mort n'est rien quand le pays en sortira vivant.

Cette œuvre de Patrie et d'Art a été exécutée par des mains de fées : celles des dévouées Religieuses du Bon Pasteur à qui nous adressons, au nom de la population tout entière, les plus chaleureuses félicitations.

Le fanion des Combattants sera remis demain par une délégation conduite par l'infatigable Président Jean Fenucci.

Combattants d'hier et d'aujourd'hui sont unis dans la fraternité française qui nous a donné la victoire en 1918 et qui nous la donnera demain.

Puisse cette union sacrée dont les défenseurs de la France ne cessent de donner l'exemple, survivre aux heures héroïques, afin que la Patrie, dans la paix comme dans la guerre, poursuive ses glorieuses destinées à la tête des pays civilisés.

LETTERA DA AJACCIU

Rallegratevi, o donne ! u caffè tantu aspettatu è per sbarcà e ne avarete a vostra provisione.

Avà s'agisce di megliurà u vostru morale, di scaccià a vostra paura e di mette u vostru ciarbellu in equilibiu.

Stu povaru ciarbellu umanu - cume vulete ch'ellu sia in essere ? u mondu è sottu sopra ; quassù face un freddu, da more ; quallà, u caldu da crepà ; quaggiù, mondazione e terremoti da interrabi vi.

U ciarbellu di l'omi ha fattu bancarotta postu chì, per un ciarlatanu, si lascia bruglià u globu intieru. C'era u ciarbellu di e donne chì era a nostra speranza ; ma [illegible] a lìbra di caffè l'ha messu in rovina.

Una donna senza caffè ; fate contu di vede u diavule scatinatu, Satanassu lucu e so corne, san Roccu in la stagnone, l'inferna !

In città, si vidia cento e cento donne in lutta ; pesta in casa, rumore in le scale, gridi e biasteme in le strade ; vetri rotti, pugni e i gianderemi ; teni e para.

Cume fà, o Signore ? in Ajacciu, a meria ha avutu l'idea di dà un bonu d'una mezza libra di caffè a ogni famiglia ; e ogni famiglia era invitata a piglia u bonu. [illegible] ; or basta ! a [illegible] accampata a 15 di jornu da mille donne ch'un s'eranu mica pigliatu caffè ; a pulizza fu poca ; a gendarmaria vense a u galopu ; gridi, biasteme, arrestazione.

Guardendu stu spettaculu, pensu a la lunga [illegible] : [illegible] la [illegible] pure, si ne l'empite di caffè [illegible] e mattre donne, in vinti quattr'ore, in d'un annu, e pigliata e altre ch'e pigliata ; se ho vuluta [illegible] ?

Ma ricumenu a luni passatu ; e donne pe mattre erano falate in persona appressu a quella bona ; e verte avianu mandatu u maritu ; a [illegible] locu erano ricumandazione : arriva di prima, ma e chi ti premi ; grida più forte e, senza bonu, un ritornà più in casa.

Aghiu vistu rientre in casa nun di stu maritu disgraziati : senza bonu ; a moglie aspettava da finestra ; da luntanu, ella vide in la tristezza di l'andatura, chì un bonu un c'era.

— Ohimellu ? gridò a moglia mitrendu si u dito tra li denti ; sì tu l'omu ? mi l'avianu sempre detta che tu un n'eri bonu da nulla ; un n'aghiu manca più coraggiu a sorte fora.

Quellu maritu, chiassatu come una persa di Bon, un s'anciava manca per sotta ; eppuru c'era abituatu tutt'a mattinata locu centu serpenti di donne furiose ; in 14, ellu avia fattu a guerra, ma a guerra di caffè è più terribile ; un c'è paragone. Dio se ne scandi i cristiani !

MAISTRALE.

Deuil

Mme Vve MATTEA PAOLI

Mme Vve Mattea Paoli est entrée dans la paix du Seigneur, le 7 courant, après une longue existence toute de bonté, d'activité et d'honneur.

Les obsèques de la vénérée et bien regrettée disparue ont été célébrées avec pompe hier après-midi en la paroisse de [illegible], sous la présidence de Mgr Morazzani, Protonotaire, entouré d'un nombreux clergé, de religieuses et d'orphelines du Bon Pasteur.

Le deuil était conduit par ses fils MM. Antoine et Mimi Paoli ; ses petits-fils MM. Antoine et André Mori et par MM. Petrignani, ses cousins.

On notait dans l'affluence : MM. Georges de Zerbi et Dominique Arriva, conseillers municipaux ; Gregori, chef de poste principal des Douanes ; Colonna d'Istria ; Laventi, Castelli, Gasperi, Manicacci, Piccinini, Albertini de Venzolasca, Gualtella, Agostini, rentier ; Mathieu Orenga, industriel ; Alberti, patron-boucher, Bruno Gualtella père et fils ; Francesch Dominique et Joseph Sisco ; Filippi, bijoutier ; Quilici, Aliani, Sanguinetti J. B., Ferri, Jacques Bonnardi, Bombaglia, Marini Joseph, Giorgi Jean, Roch Pozzi, inspecteur de police ; Agostini, industriel ; Gennardi, Storai Alfred, etc.

L'inhumation a eu lieu dans le tombeau familial, au cimetière de la ville.

Le Petit Bastiais présente à Mme Veuve Mori, née Paoli, et ses enfants ; Mme et M. Paoli Antoine François et leur fils M. Sauveur Paoli ; Mme Veuve Santini, de Venzolasca ; M. et Mme Mori Antoine ; M. et Mme Mori Dominique et leur fils, à toutes les personnes atteintes, ses bien sincères condoléances.

AVIS DE CONCOURS A L'ECOLE NAVALE

Les jeunes gens candidats au concours d'admission à l'Ecole Navale, qui font leurs études dans le département de la Corse, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire du 10 mars au 1er avril à la Préfecture.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au Bureau Militaire — 1ère Division à Ajaccio.

AVIS

Agents réceptionnaires très au courant du commerce et de l'industrie du bois sont demandés par le Service Militaire des Bois de Guerre.

Se présenter au bureau de la Conservation des Eaux et Forêts à Ajaccio, références exigées.

Gendarmerie Nationale

Activité de la Gendarmerie de la Section de Bastia pendant le mois de Janvier 1940.

Arrestations	11
Délits	38
Contraventions	117
Enquêtes	466
TOTAL	633

BASTIA, le 8 février 1940.
Le Capitaine SILVANI,
Commandant la Section.

45 KILOMETRES EN PATINS A ROULETTES

Ronald Newman, 13 ans était évacué depuis le mois de septembre dans un petit village à 45 kms de Londres. L'autre soir, une envie irrésistible le saisit d'aller embrasser ses parents. Dès l'aube, il mit ses patins à roulettes et s'élança sur la route de la capitale. En 8 heures, ce jeune Achille avait franchi ses neuf lieues et se jetait au cou de sa mère. Le lendemain matin, il reprit sagement le train, un peu fatigué mais content.

LES ALLEMANDES IRONT NU-TETE

Les modistes du Reich devront se plier aux conditions de guerre. Le Gouvernement Hitlérien a fait savoir aux Allemandes qu'elles ne devaient pas singer les coutumes françaises et changer de chapeau à chaque saison. L'économie est un devoir sacré et s'il le faut, elles iront nu-tête.

Informations Locales

MEMENTO

9 FEVRIER 1940 : Ste Apolline.

9 février 1911. — Mgr Desanti, Evêque d'Ajaccio, restera quatre jours à Bastia.

IL Y A 25 ANS...

Paris, 9 février, 7 heures. — En Argonne, l'action d'infanterie s'est prolongée pendant toute la nuit du 7 au 8. Les Allemands, après avoir réussi à progresser, n'occupaient plus, le 8 au point du jour, que quelques rares éléments de notre ligne la plus en avant, autour de laquelle la lutte a continué dans la journée.

MAIRIE DE BASTIA

Le Maire de Bastia invite les personnes qui détiennent des reçus pour fournitures réquisitionnées par l'armée de vouloir bien les déposer au Secrétariat de la Mairie aux fins de règlement.

AVIS

Sont priés de se présenter au Bureau Militaire :

Cavaldini Angèle ; Cervoni Céline ; Vincensi Marguerite ; Maceti Eve ; Secchi Victorine ; Fantozzi Suzanne ; Canessa Marie-Mathée ; Cherchi Jeanne ; Barthelet Matthe ; Rogliano Antoine ; Giammari Marie ; Defendini Marie ; Dupont Gentille ; Jolain Catherine ; Guelfieri Aimable ; Pierreschi François ; Cini Rosalie ; Filippini Léopold.

La Mairie de la Ville de Bastia a l'honneur d'informer les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules de tout âge, ainsi que les propriétaires des véhicules hippomobiles et bâts, de se présenter à la Mairie pour y faire leur déclaration, dans un délai de 15 jours à dater d'aujourd'hui 9 février 1940.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
22, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone : 2-82
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

Communications

FOOTBALL

Les joueurs désirant prendre un galop d'entraînement dimanche matin sont priés de se rendre ce jour-là à 8 h. 15 au bas de la Place St-Nicolas.

Signé :
Le BENJAMIN DU SPORTING

Faits Divers

HYGIENE

Les égouts situés dans les cours n° 2 et 4 du Boulevard Auguste-Gaudin, ainsi que celui situé au n° 18 de la rue Saint-Joseph, dégagent des matières fécales.

CONTRAVENTIONS

1 pour jeu de ballon, sur la place du Marché.

2 pour musique au « Chat Noir » et au « Chabanais ».

1 pour vente de charbon au dessus de la taxe.

1 pour stationnement, sens interdit.

1 pour allure exagérée.

CABINET
A L'ART DENTAIRE
10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10
BASTIA — Tél. : 477
GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRATIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi.
SAINT-FLORENT : dimanche matin.
Les autres jours à Bastia
NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Dominique Suzzarini ; Mme et M. Joseph Suzzarini, Chef Mécanicien des Ponts et Chaussées et leurs enfants ; Mme et M. Albert Gillio, née Suzzarini, et leurs enfants ; Mlle Marie Suzzarini ; Mme et M. Pierre Suzzarini, Directeur d'école à Blida, et leurs enfants ; Mme et M. Don Jules Suzzarini, Contrôleur principal à Blida, et leurs enfants ; Mme Vve Andreani, ses enfants et petits-enfants ; Mme et M. Gozzani André, leurs enfants et petits-enfants ; Mme et M. Gozzani Ange-Louis, leurs enfants et petits-enfants ;

Les familles : Suzzarini, Petronelli, Giannini, Nicolini, Andreani, Gozzani, Bracconi, Raffalli, Mattei, Teisseire, Brignole, Valet, Pezzini, Padovani, Carrola, Salvadori, Rinieri, Giarobbi, Perfettini, Chiarelli, Gillio ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur DOMINIQUE SUZZARINI

leur époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé le 8 février, muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui vendredi 9 février, à 14 heures.

Maison mortuaire : 2, rue de la Gare.

Mme Veuve Jean Massiani-Peretti ; Mme et M. Armand Peretti et leurs enfants ; Mlles Peretti Assomption, Mélanie, Virginie et Marie ; Mme et M. André Ghilini, en Algérie ; Mme Veuve Adolphe Peretti, ses enfants et petits-fils ; Mme et M. Pierre Agostini, leurs enfants et petits-enfants ;

Les familles Giudicelli Adrien, Giudicelli Joseph, Mariani, Pernot et Michel de Marseille, Poggi Adolphe ;

Ont la douleur de faire part aux parents, amis et connaissances du décès de

Monsieur JEAN MASSIANI

leur époux, beau-frère, oncle, cousin, décédé le 8 février, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le samedi 10 février, à 10 heures.

Maison mortuaire : 5, rue Notre-Dame (Citadelle).

MONTE

Madame Veuve Félix Graziani ; Madame Veuve Ange Graziani ; M. Antoine Graziani ; M. et Mme Marceau Graziani ; Mme Vve Giafferi ; M. et Mme Philippe Arrighi et leurs enfants, de St-Varecchio ; Mme Vve Letizia Poggi ; M. Casanova ; Mme Vve Dominique Graziani et ses enfants, de Pietranera ; Mme Vve Annette Raffaelli et ses enfants ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du

Lieutenant FELIX GRAZIANI
Médaille Militaire, Croix de Guerre
Mort pour la France

leur époux, fils, frère, gendre, beau-frère, neveu et cousin, décédé le 4 février 1940, à l'Hôpital de Vitry-le-François, à l'âge de 41 ans.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour Lui

REMERCIEMENTS

Les familles Leblanc et Casanova, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur mère

Mme Vve ANGELE MARIE CASANOVA
Née MAESTRACCI

prient leurs parents, alliés, amis et connaissances de bien vouloir agréer par ces lignes tous leurs remerciements attristés et leur profonde reconnaissance.

DERNIÈRES INFORMATIONS

De notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

A la Chambre

(SUITE DE LA 1re PAGE)

Questionné par M. Régis, le ministre reconnaît que les prix maximum sont à peu près jusqu'en novembre montent depuis lors dangereusement, mais il compte sur la valeur du contrôle qui s'exercera avec efficacité, mais, jusqu'au moment où la situation normale sera rétablie, la seule chose qui compte, c'est de gagner la guerre :

— C'est notre incapacité de vouloir agir qui fait que, 20 ans après la victoire, nous nous trouvons où nous en sommes.

« Les méthodes qui nous ont fait perdre la paix ne sont pas les méthodes qui nous feront gagner la guerre.

M. Reynaud quitte la tribune en adjurant la Chambre de voter le projet, et la séance est suspendue à 17 heures 30.

La séance est reprise 20 minutes plus tard.

Divers orateurs interviennent.

M. Paulin fait adopter les propositions de la Conférence des Présidents et lève la séance.

Il est à ce moment 18 h. 35.

Mardi, la Chambre — qui a clos la discussion générale — abordera les articles du projet.

Eden Cinéma

Tous les soirs à 21 heures.
Le jeudi matinée à 15 heures
Le samedi matinée à 16 heures.
Le dimanche, deux matinées permanentes :
Après « Deuxième Bureau » !
Après « Les Loups entre Eux » ! :

L'Homme à abattre

avec
Jean Murat, Jules Berry, Roger Karl et Viviane Romance
En première partie :

L'Usine à Scandales

Les dernières actualités « ECLAIR-JOURNAL »

AU SENAT

Paris, 8 février. — La séance est ouverte sous la présidence de M. Jeanneney, à 15 h. 10.

Après demande de discussion, le Sénat adopte un projet de loi présenté par le gouvernement ayant pour objet de permettre, en temps de guerre, le mariage sans comparution personnelle de militaires et marins présents sous les drapeaux.

Puis, le Sénat procède au deuxième tour de l'élection du vice-président de la Cour de Justice en cas d'empêchement du président chargé de présider la Cour et la nomination des neuf membres de la Commission d'instruction de la Cour de Justice.

M. Jean Valadier, premier vice-président du Sénat, est désigné à l'unanimité des 154 votants comme vice-président de la Cour de Justice pour 1940.

La séance est levée à 17 h. 25.

Voulez-vous des nouvelles du jour achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
le plus fort tirage
des journaux insulaires
relié par fil direct avec Paris

LA SITUATION SUR MER

Londres, 8 février. — On mande de Las Palmas que l'équipage du cargo Armanistan a été débarqué dans ce port par un bateau espagnol.

Le cargo, qui jaugeait 6.800 tonnes, avait été torpillé près des côtes portugaises samedi dernier.

Santiago-du-Chili, 8 Février. — Le Gouvernement chilien n'achètera pas les navires allemands qui sont internés dans les ports du Chili, a déclaré à la presse le ministre des affaires étrangères.

UN SUJET DE MEDITATION

« Est-ce que les hommes politiques anglais, qui au cours du dix-neuvième siècle, aidèrent diplomatiquement, pour des fins qui leur étaient particulières, l'œuvre d'unification de l'Italie avaient une notion exacte des conséquences de cette attitude favorable à notre égard ?

« Se rendaient-ils compte, avec un sens réel et profond de la réalité et du dynamisme politique, de ce que pouvaient signifier pour l'Angleterre la constitution au centre de la Méditerranée d'une nation unie, avec un peuple fécond et ambitieux comme le nôtre, avec des souvenirs comme les nôtres, avec une capitale comme la nôtre ?

« Nous avons toujours été convaincus que non ».

(M. Giovanni Ansaldo, Gazzetta del Popolo, 14 janvier).

UNE LUTTE SANS MERCI

« Il faut que nous sachions que nous sommes engagés dans une lutte dans laquelle chacun doit servir, et que dans cette guerre personne ne peut espérer conserver tout le confort et les agréments dont il a joui suivant son droit, dans les jours de paix. Le résultat de la guerre va montrer si la discipline volontaire d'une démocratie libre, comme la nôtre, n'est pas un instrument plus puissant que l'entraînement mécanique d'un Etat totalitaire.

Nous servons la plus grande cause du monde : la Liberté ; et l'ensemble de la nation est prêt à la soutenir par tous les sacrifices nécessaires ».

(Sir John Simon, Glasgow, 13 janvier).

POURQUOI NOUS FAISONS LA GUERRE

« Hitler et ses partisans sont résolus à dominer l'Europe tout entière, exactement de la même façon que lui et son parti national-socialiste dominent l'Allemagne.

« La domination extérieure ne sera pas moins inhumaine que ne le fut la domination intérieure, peut-être le sera-t-elle même davantage, ainsi qu'en témoignent jusqu'à l'évidence les souffrances et les horreurs indescriptibles qui se sont abattues sur la Pologne et la Tchécoslovaquie.

« C'est pourquoi nous faisons la guerre non seulement afin d'abattre un tyran étranger et de survivre en tant que peuple indépendant, mais aussi pour nous préserver, nous et toute l'Europe de « l'abomination qui apporte la désolation ».

M. F. A. Voigt, « The Nineteenth Century and After », janvier 1940).

La Salle Le Paris des Succès

VOUS PRESENTE CE SOIR A 21 HEURES :
Un film de la jeunesse et de l'amour

Entrée des Artistes

avec Louis Jouvet, Claude Dauphin, Odette Joyeux, Janine Darcey, Dalio, André Brunot et Carette.
En première partie : Kate de Nagy
SOURIRE DE VIENNE
ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES.

Cour Régionale des Pensions

La Cour Régionale des Pensions a tenu hier jeudi son audience bi-mensuelle, sous la présidence de M. Ghilini, Président de Chambre, assisté de MM. les Conseillers Trani et Leonelli.

M. l'Intendant Militaire Domicent siégeait au Ministère Public en qualité de Commissaire du Gouvernement. — M. Félicien Pieraggi était Greffier d'audience.

Tout d'abord la Cour a prononcé 11 arrêts relatifs aux affaires plaidées à l'audience précédente du 25 janvier ; trois expertises médicales complémentaires ont été ordonnées, avant de statuer sur le fond.

13 affaires furent ensuite examinées ; 7 appels émanaient de M. le Ministre des Anciens Combattants et Pensionnés ; 6 appels avaient été interjetés par d'Anciens Combattants (soldats et marins) ou leurs veuves.

MMes de Montera, Costa-Marini, Venturini, Pietri et Orsini, avocats, ont prêté leur ministère aux parties intéressées.

M. l'Intendant a conclu au nom du Ministre.

La Cour Régionale statuait immédiatement sur 3 de ces affaires, venant après expertises médicales. Quatre autres affaires ont été mises en délibéré ; les arrêts seront rendus le 22 février ; 6 affaires renvoyées.

Ciné-Chronique

AU RÉGENT :

Mlle SHIRLEY TEMPLE

remporte une nouvelle victoire

Quel succès !

Jamais aucun film n'avait remporté un triomphe pareil dans notre ville.

Depuis lundi le public n'a cessé de l'acclamer, hier jeudi en matinée en particulier combien n'ont pu trouver de places tant l'assistance était nombreuse.

Dans cette production en technicolor de toute beauté, Mlle Shirly Temple trouve son premier « grand rôle ». Celle que l'on [illegible] l'habitude d'aimer simplement parce qu'elle était une adorable enfant a évolué.

Dans « Petite Princesse » Mlle Shirley Temple rentre dans la deuxième phase de sa carrière. Elle se révèle pour la première fois, comme une très grande artiste qui sait toujours charmer ses petits admirateurs mais dont l'extraordinaire tempérament artistique s'adresse aux grandes personnes.

Voici une réussite éclatante et complète.

Un film inoubliable que tous voudront voir et revoir.

PELLICULE

Billet — Parisien

Les rigueurs de cet hiver étaient prévues par beaucoup de gens pour lesquels les années bissextiles sont marquées de jours pénibles. Tous les grippés, bronchiteux et rhumatisants que les chutes de neige et la dégringolade du thermomètre au-dessous de zéro ont mis sur le flanc, seront peut-être de cet avis.

En Grèce, où l'on est encore aussi superstitieux qu'aux temps antiques, et même dans d'autres pays d'orient, on se garde d'entreprendre quoi que ce soit d'important au cours d'une année bissextile ; ce serait, d'après la tradition acceptée, courir un échec.

D'autres vous disent qu'une fois par siècle l'année dont le millésime se termine par 40 prend à son compte, par esprit de solidarité, une partie du mépris où les hommes ont toujours tenu la première année qui fut marquée par ce chiffre, et les frappe de quelques maux supplémentaires. S'est-on aperçu [illegible] de l'an 40. Eh bien, voilà ce que ça donne. Il est trop tard pour lui présenter des excuses, à la première occasion, à le traiter par dessous la jambe.

On me fait remarquer que l'année 1939 n'était pas bissextile et que, pourtant, elle a vu l'Allemagne mettre le feu à l'Europe. Sans doute, mais l'embrasement général n'est-il pas pour 1940 ?

Les esprits dégagés de certaines faiblesses considèrent que les années bissextiles sont des années comme les autres favorables pour ceux-ci, dures pour ceux-là. Mais elles ont la faveur de certains célibataires par trop durs à la desserre, qui profitent du 29 Février pour convoler en justes noces. De cette façon, l'anniversaire de ce beau jour ne revient que tous les quatre ans. Il n'y a pas de petites économies...

Gabriel BAUGE.

ECHOS

DOMINIONS VOLENT !...

L'aviation semble avoir un attrait particulier pour les jeunes hommes des Dominions, accoutumés à la vie de plein air. En ce moment, des fermiers de la Rhodésie, des forestiers canadiens, des étudiants australiens et des colons de l'Afrique du Sud se préparent à leur premier voyage en Europe. Mais il ne s'agit pas de sports d'hiver en Suisse, ou d'alpinisme dans les Dolomites : il s'agit de visiter l'Allemagne à vol d'oiseau.

Ces aviateurs dont la plupart n'avaient jamais piloté un appareil il y a trois mois, révèlent dans la pratique des dons remarquables et une fraîcheur d'imagination qui en fait des camarades charmants.

LE DEJEUNER DU LORD MAIRE

Le Lord Maire de Londres, Sir William Coxen, a donné un déjeuner de 300 couverts. Le Lord Maire est un bon amphitryon mais un citoyen scrupuleux. Le déjeuner ne comportait ni beurre ni viande. Potage, poisson, volaille et petits fours composaient malgré tout un menu fort présentable.

NOUVEAUX BLASONS

L'amour des titres, des insignes et des blasons n'est pas mort dans le Reich hitlérien, allié à l'U. R. S. S. Plusieurs des avions abattus par la R. A. F. portaient des armes ou une devise. L'un d'eux s'ornait d'un écusson portant un parapluie croisé avec un glaive, évidente allusion aux attitudes respectives de l'Angleterre et de l'Allemagne. Les pilotes anglais ont décidé en réponse de peindre sur leurs ailes... un lis.

CONSTRUCTION ACCELEREE

Depuis la guerre, les chantiers navals de Grande-Bretagne déploient une activité prodigieuse. Non seulement le nombre des navires en construction a beaucoup augmenté, mais la construction elle-même est accélérée. Pour en donner un exemple, le « Manchester », un nouveau croiseur fut mis à flot au bout de 29 mois alors qu'en temps normal la construction d'un croiseur de même tonnage demande 39 mois.

La construction navale n'est pas une affaire de série. Chaque nouveau bâtiment, d'une classe donnée, représente un progrès technique sur ses prédécesseurs. C'est ainsi que, durant la dernière guerre, les croiseurs légers britanniques évoluèrent du type de 3.750 tonnes armés de deux canons de 15 centimètres et de huit canons de 10 centimètres, au type de 4.150 tonnes armé de six canons de 15 centimètres.

LA FAILLITE DES SOUS-MARINS

D'après le correspondant à Berlin d'un très grand journal neutre, il ne resterait plus à l'Allemagne qu'une soixantaine de sous-marins. Sur ce nombre, un tiers est déjà en réparation et l'autre tiers est maintenu soit en réserve soit en route, de sorte que l'Allemagne ne disposerait que d'une vingtaine de sous-marins pour les actions urgentes, nombre insuffisant pour obtenir des résultats décisifs.

D'après ce journaliste, la raison de cette pénurie serait l'échec du plan de production massive et la mauvaise qualité des sous-marins livrés par la Russie. La presse allemande a proclamé que l'Allemagne pourrait fabriquer un sous-marin par jour, mais le maximum de sa production est estimé en réalité à 15 par mois.

L'ASSISTANCE AUX VIEILLARDS EN GRANDE-BRETAGNE

L'assistance aux vieillards a été organisée officiellement en Grande-Bretagne en 1909 et constamment améliorée depuis. Actuellement, tout homme ou femme dans le besoin et âgé de plus de 65 ans peut obtenir un secours allant jusqu'à 10 shil. (90 francs) par semaine. Le nombre des pensionnés dépasse 3 millions. Le gouvernement propose aujourd'hui d'accorder des pensions supplémentaires aux plus nécessiteux et d'abaisser à 60 ans l'âge d'assistance pour les femmes des pensionnés. Cette munificence a été rendue possible par la coopération des employeurs et des employés qui ont décidé d'augmenter leur contribution aux Fonds de Retraite des Vieillards.

L'Etat lui-même prendra une bonne part de cette nouvelle charge, que l'on estime à huit millions de livres sterling par an.

Le fait que la Grande-Bretagne puisse en temps de guerre augmenter ses charges sociales est un indice éloquent de la solidité de ses finances.

000066

RÉGENT CINÉMA

cette semaine
PRESENTE

EN SOIREE A 21 HEURES :

2 GRANDS FILMS
Un Film inoubliable !
Mlle Shirley Temple
dans son
premier film en Technicolor

PETITE PRINCESSE

Au même programme :
Un drame policier :

M. MOTO SUR LE RING

avec
Peter Lorre
LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE.

LUNDI :

En soirée à 21 heures :
La Vérité...
Toute la Vérité...
Rien que la Vérité !

LES AVEUX D'UN ESPION NAZI

Un document vrai...
d'une saisissante actualité !
avec
Edward G. Robinson

LES PRODUITS INSECTICIDES ET FONGICIDES NE MANQUENT PAS

Ainsi que nos lecteurs pourront en juger par les indications données ci-dessous, la production actuelle des produits insecticides et fongicides en France et l'importance des stocks doivent permettre de faire face aux besoins de la culture.

Sulfate de Cuivre. — L'approvisionnement est déjà assuré pour cette campagne, grâce aux stocks élevés dont nous disposons et aux achats de cuivre réalisés pour de nouvelles fabrications. Bien que les cours du cuivre soient très sensiblement en hausse, le prix de vente du sulfate de cuivre a pu être maintenu, pour toute la campagne, à 149 francs les 100 kgs, départ d'usine, en tenant compte du prix des stocks évalués aux anciens cours.

Soufre. — La situation est la même que pour le sulfate de cuivre. Les besoins sont couverts par les stocks et les achats de soufre brut réalisés en Sicile et aux Etats-Unis. Une majoration a dû être consentie par rapport aux prix de l'an dernier pour tenir compte de la hausse des changes et du prix des transports maritimes. Cette majoration atteint, pour 100 kgs : 30 fr. 30 pour le soufre sublimé ou en fleur et 31 frs pour le soufre trituré.

Chaux et soude. — Ils sont produits à profusion.

Nicotine. — La fabrication des manufactures françaises et algériennes de tabac, complétée par les stocks, permet de répondre à toutes les demandes. D'ailleurs, pour maintenir à la disposition des agriculteurs français toutes les quantités de nicotine qui pourraient leur être nécessaires, l'exportation de ce produit vient d'être prohibée.

Arséniate. — Bien qu'il manque quelques données statistiques pour en donner la certitude, il apparaît que la production française d'arséniate sera suffisante pour satisfaire à tous les besoins.

UNE PAIX SOLIDE...

— « A la lumière de toutes nos autres expériences, il nous faut réellement contribuer à obtenir une paix solide, cette fois-ci.

« C'est une besogne qui vaut la peine d'être accomplie. Même si c'est la dernière chose que nous faisions sur terre, c'est la meilleure que nous y puissions faire. Si je sais, et vous pouvez le sentir avec moi, que les [illegible] que nous prenons en ce moment apporteront le bonheur au monde, par un [illegible], avec gravité et sincérité, que, sachant cela, nous pourrons mourir heureux ».

(Sir John Simon, Glasgow, 13 Janvier)

Le plus grand des biens

Notre santé est surtout assurée par le bon fonctionnement du foie, des reins et de l'intestin. Vous ne sauriez trop les surveiller et aider à leur bon fonctionnement, ce qui vous sera facile si vous prenez après chaque repas une tasse de délicieuse tisane Vichyflore. Il ne s'agit pas ici d'une quelconque tisane de bonne mère mais d'une association de plantes médicinales telles que boldo, combretum, bourdaine, avec les sels des eaux du bassin de Vichy. Hépatique, décongestionnante, diurétique, laxative, elle assure le bon fonctionnement des organes et évite la constipation. Par son usage quotidien, vous éviterez les si désagréables effets de l'âcreté du sang : éruptions, urticaires, eczéma, acné, furoncles, qui proviennent du mauvais fonctionnement de l'estomac et de l'intestin. La Gde Bte : 8 fr. 90. Ttes Phies.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lisbonne, 8 février. — M. Carmona, Président de la République, a reçu des mains de l'ambassadeur de France au Portugal, les insignes et le diplôme de Grand-Croix de la Légion d'Honneur.

Londres, 8 février. — Pour protester contre l'exécution des terroristes irlandais Barnes et Richards, les habitants de Dublin ont passé toute la nuit dans la rue.

Il n'y a pas eu cependant d'incident notables, les manifestations revêtant un caractère paisible.

A Londres, ce matin, les mesures de précaution prises hier ont été maintenues de façon à parer à toute éventualité.

Bruxelles, 8 Février. — Dans les charbonnages de Monceau-Fontaine, à Marchienne-au-Pont, sur trente ouvriers qui travaillaient dans les puits à ce moment, quatre ont pu se sauver malgré les brûlures dont ils étaient atteints.

Les 26 autres, qui avaient tenté de gagner un étage supérieur ont été asphyxiés.

Jusqu'à présent on a pu dégager cinq cadavres.

Les pompiers luttent toujours contre l'incendie.

On précise que le feu n'a provoqué aucune explosion de grisou.

Le ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale s'est rendu ce matin sur les lieux.

Rome, 8 février. — M. Mussolini a présidé cet après-midi, au Palais de Venise, la réunion de la commission suprême de la défense.

D'après la loi qui l'institue, la Commission suprême pour la défense, créée deux mois après la marche sur Rome, le 11 janvier 1923, a pour but l'organisation des diverses activités nationales nécessaires à la guerre.

La séance d'aujourd'hui a inauguré la dix-septième session, à laquelle participent les ministres et secrétaires d'Etat, les membres du comité délibératif, le grand amiral, les maréchaux d'Italie de l'armée de terre et de l'armée de l'Air qui n'ont pas encore été atteints par la limite d'âge.

Dublin, 8 février. — L'enquête au sujet de l'explosion d'une bombe dans le bureau de la police a donné, explosion à la suite de laquelle deux arrestations avaient été opérées, a révélé qu'il ne s'agissait pas d'un attentat terroriste.

Des déclarations fournies par les inculpés, il ressort en effet que l'on se trouve en présence d'un règlement de compte entre individus appartenant à un milieu spécial.

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

1er FEVRIER 1940

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

BOURSE de PARIS

JEUDI 8 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.	VALEURS	C. J.
3 %	73.85	Air Liquide	1481
4 % 1917	77.[illegible]	Say	139
4 % 1918	76.15	Union Européenne	631
5 % 1920	102.15	La Lucette	356
4 % 1925	82.40	Banque Mexique	260
4 1/2 % 1932 A	112.80	Banque Ottomane	395
4 1/2 % 1932 B	83.40	Fonc. Egyptien	3526
Oblig. Trésor 4 % 1934	895	Wagons-Lits	
Oblig. Algérie 5 % 1934	894	Central Mining	2500
Emprunt Young	199.30	Rio	3965
Crédit National 1919	930	De Beers Ord.	1099
Crédit National 1920	803	Goldfieds	451
Crédit National 1923	920	Huanchaca	41.75
Crédit National 1924	376	Malacca Ord.	173.50
Obligations P. T. T.	506	1/5 Monaco	200
Ville de Paris 1871	»	Randmines	1460
Ville de Paris 1928	769	Banque Indochine	6750
Ville de Paris 1930	818	Tanganyika	46.25
Foncières 1930	712	Tram. Shanghai	939
Comm. 1932	730	Lyonnaise Eaux	1102
Banque de France	7150	Elect. Paris	632
Banque de Paris	933	Radio Elect.	193
Crédit Foncier	2016	Bor. Ord.	1311
Crédit Lyonnais	1700	Huta Bankowa	80.50
Société Générale	924	Saint-Gobain	2500
Suez Cap.	16295	Dist. Indochine	434
Suez part.	13225	Cusenier Jne.	
Est	900	Royal Dutch	83000
Lyon	960	Chem. Fer département.	272
Midi	490	Saint-Raphaël	4600
Nord	858	CHANGES	
Orléans	»	Londres	176,75
Santa-Fé		New-York	43,90
Energie Litt. Méditerr.	651	Allemagne	»
Lens	280	Belgique	740
Kuhlmann	782	Espagne	»
Penarroya	436	Hollande	2336
Gafsa	942	Italie	
Schneider	1700	Suisse	985

ANNONCES ECONOMIQUES

LE DIRECTEUR DE LA SCIERIE DE TOGA à Bastia, informe les Entrepreneurs et Exploitants Forestiers, qu'il est acheteur de rondins en pin maritime et laricio et châtaignier.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau, 2b Rue de l'Opéra.

LES NOUVEAUX « MEDECINS DE CAMPAGNE »

Les médecins militaires affectés aux stations de la R. A. F. en France sont très occupés. Non seulement ils ont à veiller sur la santé de leur personnel, mais ils voient grossir chaque jour le nombre des clients civils qui viennent réclamer leurs conseils et visites. Consulter le « major anglais » est devenu courant dans les villages ou bien souvent le médecin habituel est mobilisé et la station de la R. A. F. est la Providence de plus d'une jeune mère, alarmée par une attaque de coqueluche, de rougeole ou de scarlatine.

BULLETIN DE CLOTURE DE LA BOURSE DE PARIS

Paris, 8 février. — La Bourse a fait preuve de bonnes dispositions à l'ouverture du marché dans la plupart des compartiments, mais le volume des échanges étant demeuré restreint, ces bonnes tendances ne se sont pas complètement maintenues vers la fin de la séance, et la clôture s'est effectuée en tendance plus hésitante.

Au marché officiel, nos rentes ont finalement terminé aux environs des cours de la veille, parfois un peu au-dessus.

L'ardeur des emprunts à garantie de change s'est calmée.

Banques quelconques.

Parmi les valeurs industrielles, les écarts de cours ont été en général de mince importance.

Les internationales ne s'étaient pas pleinement associées au début de la séance à la fermeté de l'ensemble, et, vers la fin, quelques-unes d'entre elles ont manifesté une lourdeur qui a contribué au ralentissement général.

En coulisse, on a recherché quelques titres de caoutchoucs et quelques mines d'or, mais c'est surtout le manque d'affaires qui a caractérisé la journée.

Lissac

Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.

Opticien-Spécialiste

Rue Miot — 12, Boulevard Paoli

BASTIA (Corse)

Téléphone : -28

AVIS

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE

Boulevard de Cardo, Bastia

Le dispensaire antituberculeux (poumon et radioscopie) sera ouvert au public le lundi et jeudi de chaque semaine de deux heures à quatre heures de l'après-midi.

Salon Recamier

4, Bd Albert 1er (1er étage)

INDEFRISABLES

avec et sans électricité depuis

60 fr.

Téléphone : 233

COIFFEUR POUR DAMES

TETE ENTIERE

Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure.

LES BAUX RURAUX EN TEMPS DE GUERRE

Une circulaire a été adressée, le 15 janvier, par la Chancellerie, aux Procureurs Généraux au sujet de la situation des agriculteurs dont le bail vient à expiration et qui désirent se maintenir dans les lieux loués.

Le décret du 26 septembre 1939 réglant les rapports entre bailleurs et locataires en temps de guerre ne prévoit expressément la prorogation qu'au profit des occupants de bonne foi qui ont obtenu à l'amiable ou par décision de justice une réduction de leur loyer ou de leur fermage.

Mais la circulaire du 15 janvier rappelle que les dispositions de l'article 2 du décret du 1er septembre 1939, relatif aux actions en justice intéressant les mobilisés, permet aux magistrats de refuser l'expulsion des fermiers ou agriculteurs appelés sous les drapeaux.

La circulaire indique en outre que les cultivateurs non mobilisés, ainsi que les mobilisés qui n'auraient pu bénéficier des dispositions de l'article 2 du décret susvisé peuvent cependant obtenir du juge, par application de l'article 1244 du Code Civil des délais d'une année s'ils se trouvent, en raison des circonstances exceptionnelles de guerre dans l'impossibilité de s'acquitter de « l'obligation de faire », consistant à abandonner les lieux dont ils sont tenus en exécution de leur contrat de bail expiré.

Le délai d'un an peut être renouvelé pour une égale durée, conformément à l'article 4 du décret du 1er septembre 1939.

Tous les motifs résultant de circonstances nées de l'état de guerre peuvent, en principe, servir de base à une demande de délais et la circulaire précise que le fermier ayant loué une autre ferme et se trouvant dans l'impossibilité d'en prendre possession, par suite du maintien du fermier sortant mobilisé ou bénéficiaire d'une réduction de fermage, pourra solliciter une prorogation de jouissance malgré le congé donné ou reçu.

:::::

D'autre part, un arrêté du Ministre de l'Agriculture, en date du 17 janvier 1940, a institué une Commission des beaux ruraux qui est chargée d'étudier les modifications à apporter en ce qui concerne ces baux au décret-loi du 26 septembre 1939 réglant les rapports entre propriétaires et locataires en temps de guerre.

Toutes les mesures ont donc été prises pour que les agriculteurs puissent disposer des quantités de produits nécessaires pour se défendre avec succès contre les ennemis de leurs cultures. Nous croyons cependant devoir rappeler à nos lecteurs nos précédentes recommandations concernant la nécessité de procéder, dès maintenant, aux achats d'engrais nécessaires, la situation des transports pouvant devenir moins favorable si des opérations militaires venaient à s'engager.

Ce qui est vrai pour les engrais l'est aussi pour les produits anticryptogamiques et insecticides. Les agriculteurs auront donc intérêt à mettre à profit la période actuelle pour procéder aux achats de produits de traitement dont ils auront besoin cette année.

GRATUITEMENT

Pour quelques jours seulement, toute personne qui en fera la demande aux Services de Publicité du Ministère des Finances, 184, rue de Rivoli, Paris, recevra cette magnifique affiche (60x80) Joindre 2 fr. en timbres pour couvrir les frais d'envoi.

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »

Fournisseur des principales firmes insulaires et de toutes les grandes Administrations

Le client doit s'adresser sans hésiter à l'Imprimerie du PETIT BASTIAIS qui présente ses imprimés avec le plus d'élégance et de bon goût

8, Boulevard du Palais — BASTIA

Tous travaux typographiques pour le Commerce et l'Industrie Travaux de luxe

UN MATERIEL MODERNE AU SERVICE D'UN PERSONNEL SPECIALISE

ABONNEZ-VOUS, DONNEZ VOTRE PUBLICITE COMMANDEZ VOS IMPRIMES AU PETIT BASTIAIS

LUNETTERIE SOIGNEE BIEN AJUSTEE VERRES DE MARQUE PREMIERE QUALITE

Contre le soleil portez des FILTRAYS Verres Français de réputation mondiale

Le Gérant : Henri POLI

Imprimerie du « Petit Bastiais »

« SE TAIRE, C'EST SERVIR.

« TRAVAILLER, C'EST AUSSI SERVIR ».

Chambre de Commerce DE BASTIA

RECUPERATION DES FERRAILLES

En exécution des circulaires de M. le Ministre de l'Armement et de M. le Préfet de la Corse, un centre de récupération de ferrailles a été créé par la Chambre de Commerce de Bastia.

Ce centre est établi sur le terre-plein du quai du large (2me alignement).

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de l'Outillage du Port, Hangar N° 4. Téléphone : 663.

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 56

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

— Ramasse-lui la classe, invita Ernestine. Moi, pendant ce temps-là, je descends acheter de quoi corser le dîner. La mère Grogne mangera avec nous.

La mendiante, ayant acquiescé d'un simple hochement de tête, s'en fut s'asseoir sur la chaise qu'occupait un instant auparavant Jules Lestampein, attendant patiemment que Pommier fit le récit annoncé.

Sa femme disparue, le père de Louise entreprit de narrer dans tous ses détails la scène qui venait de se dérouler chez lui et, comme il enjolivait son exposé de réflexions et de parenthèses de son cru, il avait à peine terminé lorsque sa femme revint, les bras chargés de paquets de victuailles et de litres pleins.

La mère Grogne l'avait écouté avec une grande attention... d'ailleurs simulée de sa part, car aucune parole de l'entretien des deux époux avec le négociant ne lui avait échappé de sa chambre, où elle entendait ce qui se disait chez les Pommier aussi bien que ce qui se disait chez Alexandre Beaumesnil.

Nous ajouterons que sa visite, ce soir-là, était précisément provoquée par l'entretien en question et qui, comme on ne tardera pas à le voir, lui avait immédiatement suggéré une idée de nature à servir les mystérieux desseins qu'elle exposait, la veille de ce jour, à André Derozant...

— Eh bien ! s'écria Ernestine Pommier en se débarrassant de ses paquets... qu'est-ce que vous dites de ça, la mère Grogne ?

— Vous le saurez dans un instant, voisine, répliqua la mendiante. Laissez-moi réfléchir... et, tout à l'heure, en dînant, je vous ferai part de mes impressions...

— La vieille a une idée d'autant plus excellente... que je crève de faim, moi ! déclara Pommier... Avant tout, passons à la soupe, Ernestine... Veux-tu que je t'aide ?

— Cette question !... Tu n'aurais pas le cœur de rester les bras croisés pendant que je vais m'esquinter à préparer ton fricot... Mets le couvert, tiens... ça te fera prendre de l'exercice...

Comme « le couvert », chez les Pommier n'était pas bien compliqué... il se trouva vite mis... et comme, d'autre part, Ernestine avait eu la précaution de ne pas faire d'acquisitions d'aliments compliqués, dix minutes plus tard les trois convives prenaient place autour du hors-d'œuvre, constitué par un gros morceau de pâté de foie gras, encore garni du papier ayant servi à l'envelopper...

Après les premières bouchées et quand on les eut fait passer à l'aide d'un grand coup de vin rouge, Pommier interpellait la mère Grogne :

— Alors... la vieille... votre opinion ?

L'ancienne Ninon-la-Blonde eut un petit rire...

— Vous tenez bien à la connaître ? fit-elle ensuite.

— Parbleu ! sans ça... on ne vous aurait causé de rien.

— On sait que vous avez de la jugeote... appuya Ernestine... et que vous êtes quelquefois de bon conseil.

Baissant la voix, la mère Grogne demanda pour commencer :

— Vous m'avez bien dit, n'est-ce pas, que votre visiteur s'est déclaré envoyé à vous par votre voisin Alexandre Beaumesnil ?

— Parfaitement... M. Anatole Pommier, et même que j'en suis resté un moment comme deux ronds de flan... Après ce qui s'est passé ici l'autre jour, ça m'épatait que ce type-là nous veuille du bien.

— C'est justement ce que je pense moi-même.

— Oui... mais le monsieur m'a fait observer que Beaumesnil est un être sans rancune... qui ne se plaît qu'à rendre tout le monde heureux autour de lui...

— Des histoires !... En tout cas... s'il y a quelqu'un qu'il veut rendre heureux... ça n'est pas vous... et le fond de la chose... je vais vous le dire : Beaumesnil a trouvé là un truc épatant pour se débarrasser de vous...

— Comment ça ?

— Bien entendu... Il a peur de vous... de votre vengeance. Une fois que vous serez dans la propriété de votre patron... il ne craindra pas que vous retrouviez votre fille et surtout que vous vous mettiez en travers de ses projets...

— De ses projets !... Il a des projets à propos de notre fille...

— Parbleu !... sans cela, il n'aurait pas pris tant de précautions pour que vous ne sachiez pas où elle demeure... Vous ignorez cela... je le vois... Mais je suis renseignée, moi...

« Eh bien, en partant d'ici, le chauffeur et la petite se sont en allés dans un taxi en donnant au chauffeur une fausse adresse... et, en route, quand ils se sont crus bien à l'abri d'un espionnage, ils lui en ont donné une autre... la bonne...

— Et vous la connaissez, sans doute, cette bonne adresse ?

— Laissez-moi parler, continua la mère Grogne sans répondre à la question de Pommier...

— On vous écoute la vieille. Mais mangez donc... votre assiette est vide...

En même temps, le terrassier servait d'autorité un morceau de pâté à son invitée.

— Le projet de Beaumesnil... poursuivait alors celle-ci, j'ai pas besoin qu'il me l'ait avoué pour le connaître, c'est clair comme le jour : il sait que son cher nègre, son Pougnafon, est amoureux de la petite... et il veut la décider à se marier avec lui... et quand je dis se marier...

Mais Anatole donnait un furieux coup de poing sur la table, et, la bouche pleine, clamait :

— Louise mariée à ce nègre ; Non... mais des fois... Il est dingo, le Beaumesnil... E... tes-vous bien sûre de ce que vous dites mère Grogne...

— Sûre et certaine... D'abord l'amour du moricaud... ça ne fait pas de doute... Il n'y avait qu'à le regarder quand, par hasard, il se trouvait avec votre fille... et ça m'est arrivé souvent, sans même qu'ils s'en doutent... Beaumesnil qui aime le Pougnafon comme si que ce serait son fils... et qui sait à quoi s'en tenir, lui aussi, n'a plus que cette idée-là en tête... Alors, c'est bien simple... Il vous éloigne de Paris... pour n'avoir rien à craindre de vous d'aucune façon... et, un beau jour, vous apprendrez que vous êtes devenus les beaux-parents d'un nègre... et, peut-être, les grands-parents d'un autre nègre.

— Tonnerre ! rugit Pommier... qui, dans sa simplicité d'être fruste, acceptait cette invention stupide comme l'expression même de la vérité... Faudrait voir à voir...

— Mais alors... comment faire ? interrogea sa femme... Est-ce que vous nous conseillez de refuser cette place ?...

Et l'inquiétude qui se lisait dans son regard indiquait nettement combien cette éventualité lui était désagréable.

Tout de suite la mère Grogne la rassurait en disant :

(A suivre).

ADMINISTRATION DIRECTION ET REDACTION

8, Boulevard du Palais, et 8, Rue des Jardins — BASTIA

Téléphone : 8-09

PUBLICITE

La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 18, Rue Orange-Batelière, Paris (9me).

Tél. : Taitbout 52-82 et 52-83

Adresse télég. : Bastiais-Bastia

R. C. N° 2033

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

SAMEDI 10 FEVRIER 1940

000067

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS

DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

40 CENTIMES

ABONNEMENTS

CORSE — 75 45 25

CONT. et COL. — 95 48 24

ETRANGER — Coût de l'affranchissement en sus.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.

Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse.

C/C Postaux : AJACCIO : 233

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Pascal Paoli dans les Ordres

Pascal Paoli faillit-t-il entrer dans les ordres, et devenir ecclésiastique en quelque manière ? Voilà de sa puissante personnalité un aspect presque nouveau, et qui serait resté ignoré sans l'attention portée par le chanoine Letteron à tout ce qui se rapporte au général des Corses, comme à toute l'histoire de ce pays. A évoquer cet épisode curieux, on a été conduit par les lettres de Buttafoco à Jean-Jacques Rousseau, et les réponses de celui-ci. On sait que la plus ancienne lettre que l'on connaisse de Pascal Paoli, datée du 20 novembre 1749 il l'adresse à son parent et ami Antonio Buttafoco, le père du comte Mathieu de Buttafoco, le correspondant de Jean-Jacques Rousseau. Simple sous-lieutenant, ou primo alfiere, au bataillon corse à la solde du Roi des Deux-Siciles, en garnison à Syracuse, Pascal Paoli est fatigué de ce service et d'un avancement trop lent. Même pour son âge, 24 ans alors, Pascal Paoli n'avançait pas beaucoup, et l'absence de guerre — ou de mortalité subséquente — ne lui laissait pas grand espoir à ce point de vue. Il est ainsi conduit à demander à Buttafoco de lui faciliter son recrutement, avec un brevet de capitaine, au Royal-Corse, où les perspectives étaient meilleures, même comme solde. Buttafoco ne put réussir, Hyacinthe, le père de Pascal, ayant également insisté dans ce dessein, auprès du général de Cursay. On se pressait pour entrer au « Royal-Corse » et au service de S. M. le Roi de France.

Mais, observe justement M. le Chanoine Letteron, si Hyacinthe Paoli, soucieux de l'avenir de son fils, avait de son côté, fait tout son possible pour assurer l'entrée de Pascal dans le fameux régiment franco-corse, c'est sans plaisir qu'il l'avait vu embrasser, à Naples, la carrière militaire. Cela peut paraître d'autant plus étonnant qu'Hyacinthe avait révélé, à l'occasion de son généralat insulaire, de réelles et même brillantes qualités militaires. Ce médecin de qualité, doublé d'un humaniste et d'un esprit littéraire que les circonstances ne lui avaient pas permis de développer ou d'exprimer livresquement, doublé également d'un orateur émérite — éloquence agreste — s'était révélé tacticien supérieur en campagne. Mais le fait est là : il n'avait pas le goût de la chose militaire, qu'il paraissait dédaigner en raison directe de ses sentiments religieux, très sincères et profonds. Entre l'inclination à la dévotion et la vie des camps, il y a antithèse de principe. Si Pascal était entré dans les ordres au lieu de servir le Roi de Naples comme officier, Hyacinthe en aurait été infiniment heureux. Telle est la vérité.

Dans la voie religieuse, Hyacinthe poussa-t-il son fils ? cela est certain puisque l'ancien général des Corses manifeste dans ses lettres à Pascal le désir qu'il a de lui voir adopter la carrière religieuse, pour laquelle Pascal n'a aucune vocation, ce qu'il écrit à son père. La correspondance continue après 1749, après la tentative avortée d'entrée au service du Roi de France, et si Hyacinthe est toujours correspondant régulier, s'il ne manifeste plus une insistance à faire entrer son fils dans les ordres ses lettres deviennent « en revanche » beaucoup plus sèches ».

Pascal en fait l'observation dans une réponse du 2 septembre 1751 : « Votre lettre que je reçois par l'ordinaire de ce jour est beaucoup plus sèche qu'un cion (più secca di un chiodo). Vous vous êtes formalisé de la mienne ; eh bien ! vous avez eu tort, parce qu'enfin dire que l'état religieux sans une vocation particulière est trop périlleux, ce n'est pas là une maxime que l'on doive taxer d'hérétique. Dans tout état, les hommes en suivant leur vocation peuvent devenir des saints, et dans tout état, si l'on y entre sans vocation, on s'achemine au précipice. »

Pascal, évidemment, a raison. Là où il a tort, c'est lorsque, dans la même lettre, il illustre son cas en citant ces vers « d'une hardiesse rabelaisienne qui dut faire rougir le bon Hyacinthe et lui prouver que son fils était trop gaillard pour faire un bon moine, » C'est ici l'abbé Letteron qui commente. Mais au fond Pascal eut-il tort, par le simple rappel de l'ambiance rabelaisienne, d'en finir avec la pression paternelle, s'il n'avait pas d'autre moyen ? Il avait taquiné son père. Il le taquine encore pour un envoi d'argent qui ne vient pas : « Je ne sais comment vous avez eu la patience de noircir tant de papier pour me faire croire que vous n'avez pas d'argent à me donner ». Pascal avait 25 ans et une fort maigre solde. Il était excusable, et il aimait bien son père qui était un esprit supérieur, et son père, dans de nombreuses lettres, manifeste pour son fils une affection d'une intensité qui n'appartient qu'aux âmes pures. Et Hyacinthe, à ce point de vue mystique qui le tenait si fort, trouva chez son fils aîné, Clément, une compensation susceptible de le satisfaire au delà de qu'il avait espéré.

F B

LIRE EN 4me PAGE :

NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

FRONT FRANÇAIS

Il semble bien que nous avons l'initiative des reconnaissances, avec riposte peu mordante — de la part de l'ennemi —

Paris, 9 février. — Communiqué numéro 317 du 9 février au matin :

Rien à signaler.

Paris, 9 février. — Communiqué numéro 318 du 9 février au soir :

L'artillerie a été sensiblement plus active, de part et d'autre, entre la Moselle et la Sarre.

Un coup de main ennemi a été repoussé.

Au cours des missions de reconnaissances accomplies hier, un vif engagement a eu lieu, au cours duquel un détachement a subi quelques pertes, inférieures à celles infligées à l'ennemi.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 9 février. — La période du dégel permet d'accroître l'activité traditionnelle de patrouilles et d'embuscades sans qu'on puisse toutefois présager dans l'immédiat un développement quelconque des opérations militaires.

Il semble bien que nous avons depuis plusieurs jours l'initiative des reconnaissances, avec riposte peu mordante de la part de l'ennemi.

En ce qui concerne l'aviation, à part quelques missions photographiques, on ne signale qu'une activ'té très restreinte.

Au point de vue maritime, on n'enregistre absolument rien de nouveau.

SUR MER

Frontière allemande, 9 février. — D'après la statistique officielle allemande, les pertes subies par la flotte marchande du Reich depuis le début de la guerre jusqu'au 31 janvier atteindraient 42 navires, jaugeant au total 236.997 tonnes.

Cette statistique est évidemment sujette aux réserves d'usage, comme tous les autres chiffres publiés par les services de la propagande allemande.

Londres, 9 février. — L'Amirauté publie la liste des hommes tués ou disparus dans l'équipage du dragueur de mines **Sphynx**, coulé samedi dernier dans la mer du Nord.

La liste comporte 54 noms d'officiers et matelots.

LIRE LA SUITE EN 4me PAGE

LES MORTS DU JOUR

Lublin, 9 février. — On annonce le décès de Mgr Edward Byrn, archevêque de Dublin, primat d'Irlande.

Lire en 2me page :

A LA CHAMBRE

M. Campinchi parle de la Marine

Nous lisons dans le TEMPS :

M. Campinchi a fait hier, aux Annales, une conférence sous le titre : « Quand on se bat sur mer ».

Pour beaucoup de Français pressés d'en finir, c'est une déception qu'il n'y ait pas une bataille décisive. Certes, les marines alliées, qui ont une supériorité de forces incontestable, désirent ardemment cette bataille qui hâterait leur victoire. Mais elles ne peuvent pas la livrer parce que la flotte allemande, sachant qu'elle irait au-devant d'un désastre, se dérobe.

Une rapide description de notre flotte a suivi ce court préambule : « Il y a près de trois ans, dit M. Campinchi, que je vois travailler les marins, et je ne pourrais assez dire mon admiration pour notre marine, pour le matériel qui est peut-être sans rival dans le monde à tonnage égal, pour le personnel — état-major et équipages — qui, dans un effort quotidien, face aux hasards et aux périls de la mer, se montre si prodigue d'héroïsme. La marine française à tous les degrés est formée d'une élite qui fait le plus grand honneur à notre race. »

L'orateur a ensuite brièvement décrit les navires de ligne, ces rois de la mer, si puissamment armés contre tout ce qui flotte, plonge ou vole, les croiseurs, successeurs des frégates et comme elles élégants et rapides, les contre-torpilleurs, si précieux pour escorter les navires de commerce et attaquer le sous-marin, l'hydraviation et, enfin, ces sous-marins eux-mêmes, réalisation du génie français que n'eût pas osé espérer l'imagination la plus audacieuse. Le ministre de la marine fixera l'auditoire sur la valeur des ingénieurs de notre génie maritime en parlant de quelques-unes de leurs créations : le contre-torpilleur **Terrible** qui a battu tous les records de vitesse avec 45 nœuds, le **Dunkerque** qui fit, à la revue navale ayant suivi le couronnement du roi Georges VI, une profonde impression sur les experts maritimes étrangers, et enfin le **Surcouf**, réalisation vraiment extraordinaire, puisque ce sous-marin, porteur de deux canons de 203 et abritant un monoplan, est le seul bâtiment du monde où l'équipage ait le privilège de pouvoir évoluer entre 80 mètres sous l'eau et 3.000 mètres dans les airs.

M. Campinchi pouvait-il oublier de rappeler à quelle vie harassante et toujours en danger sont astreints nos marins, constamment aux postes de veille ?

« Cette tâche obscure et périlleuse, dit-il, marins anglais et français l'accomplissent magnifiquement : ils écoutent, ils draguent, ils grenadent. »

L'orateur a continué par une brève préfiguration de ce que pourrait être demain une bataille navale si la flotte allemande sortait de ses bases.

Cette description a permis à M. Campinchi de mettre en relief l'utilité des forces morales. « Sans la force morale, dit-il, l'arme la plus parfaite peut n'être que de la ferraille inefficace. Voyez ce qui se passe en Finlande, où une armée peu nombreuse, mais d'un moral magnifique, triomphe du matérialisme grossier appuyé sur l'armement le plus moderne. »

Il relate aussi l'occasion perdue aux Falkland, en décembre 1914, par l'amiral von Spee qui, ayant surpris à Port-Stanley une escadre anglaise en train de charbonner, immobile et sans pression, aurait pu la détruire, et qui, au contraire, gagne le large où il devait trouver la mort et la défaite parce qu'il avait été effrayé par les mâts tripodes, signes certains qu'il se trouvait en présence de croiseurs de bataille britanniques.

« Devant la puissance des escadres alliées, dit M. Campinchi en terminant, la flotte allemande reste à l'abri dans ses bases. Elle fait la guerre de course, non pas comme la firent Jean Bart ou Surcouf, à un contre dix, mais en mouillant les mines et en coulant des bateaux marchands sans avoir, au préalable, mis les passagers à l'abri. Ce ne sont pas des corsaires, mais des pirates.

» Tous ces efforts seront vains. Les mines sont draguées, les sous-marins sautent à leur tour, et sur les cinquante-cinq qui étaient en ligne au début de la guerre quarante au moins sont au fond des mers. Nous connaîtrons des heures pénibles, graves peut-être, mais l'issue de ce duel gigantesque dont dépend la civilisation occidentale n'est pas douteuse : l'Allemagne sera vaincue, et son orgueil, sa cruauté, son mépris des valeurs morales seront châtiés. »

A propos du Comité Secret

La Chambre a décidé hier de se réunir en Comité secret ; elle s'est empressée, à la demande de M. Daladier, d'ouvrir immédiatement les débats qui se dérouleront pour ainsi dire à huis clos.

Les députés ont estimé qu'il était utile de faire le point de la situation intérieure et extérieure après plus de 5 mois de guerre : nous sommes convaincus qu'en prenant une pareille initiative nos parlementaires ont obéi à des mobiles patriotiques, au désir de couper les ailes à de dangereux canards comme aussi d'apporter au gouvernement l'appoint de leurs suggestions sinon en ce qui concerne la direction des opérations militaires, en ce qui concerne du moins la politique à suivre à l'arrière dans tous les domaines de l'activité nationale.

Conscients de leurs responsabilités, les députés ne manqueront pas cependant d'observer le silence absolu sur les détails de la discussion poursuivie en séance secrète : rien ne devrait transpirer de tout ce qui a été dit par les interpellateurs ou par les membres du gouvernement intéressés ; c'est à cette condition seulement que les débats d'hier ou d'aujourd'hui pourront être efficaces : ils seraient de nature dans le cas contraire à constituer un danger public, une œuvre de trahison.

Certes, le parlement a le devoir de renseigner nos dirigeants sur l'état d'âme du pays, sur les répercussions pratiques de certaines réformes, sur les abus de pouvoir préjudiciables à la bonne marche des affaires ou contraires aux principes de liberté et de justice, sur tous les inconvénients en un mot résultant de l'organisation nouvelle et révélés à l'usage : il est bon en retour que le gouvernement ait l'occasion de justifier le bien fondé de ses initiatives et des sacrifices de toutes sortes imposés à la nation : une telle confrontation, sans doute indispensable, ne pouvait être effectuée au grand jour des séances publiques : on le comprend : mais cette confrontation deviendrait dangereuse dans la mesure précisément où elle a été complète, confiante, si l'espionnage allemand en était informé par d'imprudentes indiscrétions.

Il importe donc que nos représentants soient pénétrés de l'importance de ces débats ainsi que de la gravité de l'heure : qu'ils se rappellent les paroles de haute sagesse et de désintéressement patriotique prononcées par M. Daladier au début des hostilités : « La France, dans une pareille heure, a conscience de lutter pour sa vie, pour son indépendance. Messieurs, c'est la France qui commande ».

Oui, la France commande car son avenir est en jeu : voilà la seule préoccupation raisonnable à l'ordre du jour de la Chambre et du pays : les dosages parlementaires comme les intérêts de parti doivent être oubliés pour le moment : France d'abord et avant tout.

Il serait donc souhaitable que le comité secret s'inspirant de ces vérités élémentaires — discrétion absolue et effacement spontané des ambitions personnelles, si légitimes soient-elles — consentît à la fin de ses travaux à donner au peuple français le réconfort d'une union étroite, d'une cohésion agissante.

Le président du Conseil, qui dirige les destinées du pays, a déjà fait la preuve de sa science gouvernementale et de la fécondité de son action patriotique : on peut le suivre aveuglément.

« Cependant, ce chef, ainsi que l'écrivent les « Etudes » dans une esquisse magistrale de biographie de M. Daladier, ce chef qui s'est fait de l'autorité gouvernementale une conception austère, qui se confie si rarement, a besoin pour donner sa mesure d'une atmosphère de confiance, où il éprouve, à l'abri des embûches de la vie politique, un vrai sentiment de sécurité ».

Nous pensons que le parlement ne refusera pas cet appoint moral à l'homme d'Etat éminent qui bénéficie de la confiance et de l'estime unanime du pays.

ANASTASE

Explosions suivies d'incendie dans une usine américaine

New-York, 9 février. — Trois explosions suivies d'un incendie ont eu lieu à l'usine de feux d'artifice de Golden State qui appartient à une firme d'importance mondiale.

Le sinistre s'est propagé avec une grande rapidité et a atteint cinq maisons avoisinantes.

On ne signale que deux blessés.

« SE TAIRE, C'EST SERVIR.

« TRAVAILLER, C'EST AUSSI SERVIR ».

En dépit des violents assauts livrés par d'énormes forces rouges, la Ligne Mannerheim est inviolée

Paris, 9 février. — En Finlande, c'est toujours le calme relatif.

Dans la journée du 7 février, les russes ont lancé dans la région de Summa, en Carélie, plusieurs petites attaques, appuyées par des chars, mais sans aucune coordination.

Ces attaques ont été aisément repoussées.

Au nord du lac Ladoga, à Pitkaranta, activité aérienne plutôt faible.

Les Soviets ont repris leurs bombardements sur les principales villes de l'intérieur et ont mitraillé les troupes finnoises en ligne.

De son côté, l'aviation finlandaise a abattu quatre appareils ennemis.

Copenhague, 9 février. — Les nouvelles arrivées du front de Finlande ce soir confirment que la ligne Mannerheim résiste toujours fermement, en dépit des violents assauts livrés depuis onze jours par d'énormes forces soviétiques.

On dément que les Russes aient fait une brèche en un point quelconque de la ligne Mannerheim.

Bruxelles, 9 février. — Le général en retraite Badoux, qui collabora à la construction de la ligne Mannerheim, repartira incessamment pour la Finlande.

L'AIDE AMERICAINE A LA FINLANDE

Washington, 9 février. — Au cours de son exposé aux journalistes, M. Roosevelt a parlé de l'aide que les Etats-Unis peuvent apporter à la Finlande.

Le Président, faisant allusion sans doute aux restrictions de navigation qu'impose la loi de neutralité, s'est demandé s'il serait possible aux Etats-Unis d'expédier directement du matériel de guerre à la Finlande.

La question du surplus d'armes dont disposent actuellement les Etats-Unis se pose aussi.

Le président a ajouté qu'il avait consulté les autorités compétentes avant de faire cette déclaration.

CONSTIPATION - OBÉSITÉ
Le Soir UN GRAIN DE VALS LAXATIF AMAIGRISSANT

LA CORSE AGRICOLE

La consommation considérable de viande de bœuf, par les militaires dont la ration normale peut atteindre parfois 400 grammes par jour est de nature à diminner assez rapidement le nombre de nos animaux.

Les restrictions prévues : fermeture temporaire des boucheries et charcuteries journée sans viande, etc., n'ont d'autre but que de ménager notre troupeau.

Afin de soulager le bétail bovin, l'Intendance apprête des achats de viande de porcs.

La production du porc est celle qui permet d'obtenir dans un laps de temps le plus court et au meilleur compte, la plus grande masse de viande. Elle doit être poussée au maximum.

Le Gouvernement insiste pour que les agriculteurs, tous les habitants de la campagne et aussi des petites villes : artisans, employés, ouvriers, reprennent l'engraissement familial du porc, à l'aide des déchets trop souvent mal utilisés, sinon perdus. Il insiste pour que soient consommés par les porcs, tous les déchets de cuisine des établissements publics ou privés : pensionnats, casernes, hôpitaux, restaurants, etc... Il préconise la culture des plantes susceptibles de servir d'aliments aux porcs : topinambours, pommes de terre, maïs, etc... Dans notre département, inutile je crois de signaler l'intérêt du ramassage des châtaignes et du gland.

Des mesures d'encouragement sont prévues, certes, la meilleure méthode est celle du prix rémunérateur qui, tout en ne renchérissant pas trop la vie, laisse au producteur un bénéfice raisonnable, nous pensons que les achats pour le ravitaillement de l'armée ne pourront qu'agir dans c[e sens].

Les bonnes méthodes d'élevage réduisent le prix de revient et partant augmentent le bénéfice. Il est tout indiqué d'élever des sujets de race améliorée, précoces, c'est-à-dire susceptibles de s'engraisser très rapidement, bien conformés et alimentés rationnellement. A ce sujet, des indications complémentaires seront données ultérieurement.

En vue d'encourager la production des jeunes reproducteurs, le Ministère préconise la constitution de syndicats d'élevage porcins, auxquels, en plus de la subvention ordinaire, de fonctionnement normal il sera accordé des primes pour l'acquisition de verrats de race améliorée pouvant atteindre 300 francs par tête.

Nous estimons que les éleveurs du département, ont intérêt à constituer un syndicat d'élevage départemental. Ils sont priés de s'adresser à la Direction des Services Agricoles, pour tous renseignements.

ÉLEVAGES DES VOLAILLES ET LAPINS

Ce qui a été dit à propos du porc, souligne l'intérêt considérable des agriculteurs à produire de la volaille et du lapin.

Les animaux de basse-cour : lapins, poules, peuvent être élevés encore assez économiquement dans les fermes, par lots de faible importance.

Par sa prolificité et son rapide développement, le lapin est encore un animal très apte à produire rapidement une quantité respectable de viande. Conduit rationnellement, cet élevage reste économique et permet d'utiliser soit des déchets, soit des fourrages non consommés. En tous cas, poules et lapins peuvent être élevés convenablement par les personnes non mobilisées, femmes et enfants.

A rappeler que la loi sur la réglementation du commerce des oeufs qui prévoit la répression des fraudes sur la vente des oeufs frais, entrera en application le 1er février prochain.

Le Gouvernement s'intéresse à la constitution des groupements avicoles et à celle des coopératives de ramassage et de vente des oeufs, des volailles, des peaux de lapins, des couvoirs coopératifs et des stations coopératives de sélection.

De indications complémentaires sur les méthodes rationnelles d'élevage de ces animaux seront données plus tard.

Nous préconisons encore la constitution d'un groupement avicole surtout pour l'achat des reproducteurs des centres d'alimentation, la vente des produits, etc...

:::

SEMAILLES DE PRINTEMPS

CÉRÉALES

En dehors de l'intérêt économique de la production du blé, aussi bien pour la consommation familiale que pour la vente désormais rémunératrice, il est indispensable, pour le département, de produire sur place les céréales secondaires nécessaires à l'alimentation du bétail : orge, avoine, maïs, etc... Le prix que ces dernières céréales atteindront prochainement pourrait avoir une répercussion presque désastreuse sur l'entretien des bêtes de traits et d'élevage.

Il est indispensable que les agriculteurs mettent à profit toutes leurs possibilités et les permissions ou détachements temporaires accordés pour pousser au maximum leurs emblavures. En ce qui concerne le blé, ils pourraient recourir à des variétés très intéressantes dites « alternatives » c'est-à-dire susceptibles de produire comme variété d'automne et comme variété de printemps. Le Florence Aurore excellente variété, produisant de la farine dite « de force », de qualité supérieure à celle de la farine des blés tendres ordinaires est à recommander. Cette variété, a été essayée dans le département et depuis est cultivée en grand par des agriculteurs de la Côte Orientale. Il existe encore des semences dans cette région. Les semences pourront être demandées à M. Orsini Tullius, président de la Coopérative de producteurs de blé, d'Arena-Vescovato.

Quant aux autres céréales : orge et avoine, il faudrait faire l'impossible pour que chaque exploitation produise tout au moins la quantité nécessaire à l'alimentation de son propre bétail.

Les agriculteurs éprouvent peut-être des craintes au sujet des possibilités de la récolte. Or, de même que le Gouvernement a pris des mesures pour assurer la moisson de l'année dernière, malgré la période désorganisatrice de la mobilisation, de même qu'il a mis sur pied un système de détachement temporaire et de permissions en vue de la reprise des travaux agricoles, il ne pourra que s'intéresser à la future moisson. Elle sera réalisée, n'ayons pas de craintes à ce sujet.

Les rendements seront fortement augmentés si les agriculteurs recourent à l'emploi des engrais azotés : 100 kgs de nitrate de chaux dans les bonnes terres même alluvionnaires et 150 à 200 kilogrammes dans les terres de qualité inférieure, répandus au plus tôt après la levée.

Nous insistons d'une façon toute particulière, pour que les semailles soient entreprises avec le maximum d'activité possible.

:::

SUR LA PRODUCTION DU MULET

La réquisition a démontré aux producteurs l'utilité primordiale des bêtes de trait, mulets en particulier.

Il faudra, au printemps prochain, que toutes les juments s'acheminent vers la station de monte. Il conviendra également de bien soigner les jeunes et les juments d'élevage et pour cela il faut une alimentation abondante : du bon fourrage et des graines.

Raison de plus, pour fumer abondamment les prairies et de semer davantage de céréales secondaires.

Vous accroîtrez la production fourragère par l'épandage, sur vos prés, de 5 à 6 quintaux de scories de déphosphoration par hectare. Vous l'augmenterez davantage par l'apport de 100 à 200 kgs de nitrate de chaux, au printemps.

Tout en augmentant la récolte, les scories de déphosphoration amélioreront la qualité de votre bétail, accroissant sa stature et sa taille. Vous augmenterez la récolte de vos céréales par un apport de scories de déphosphoration et de nitrate de chaux et les graines récoltées dans un champ ainsi fumé, seront plus nutritives que les autres.

(A suivre).

COUR D'ASSISES DE LA CORSE

Affaire qui sera appelée à l'audience de la Cour d'assises, du lundi 12 février prochain, à 9 heures du matin, sous la présidence de M. le Conseiller de Mari, assisté de MM. les Conseillers Farinole et Trani, chevaliers de la Légion d'honneur :

Santoni François-Jean (tentative de meurtre et meurtre avec concomitance et port d'arme prohibée).

Ministère public : M. Goubier, avocat général ; défenseurs : Me de Montera et Me Mlle Lechevalier, avocats.

LISTE DES JURES

Jurés titulaires

Leoni Jules, officiers de paix en retraite, Ajaccio.

Lemeunier Bernard, retraité, Bonifacio.

Bouttaud Nestor, mécanicien, Ajaccio.

Casanova Jules-Paul, agent de lignes, Pietraserena.

De Peretti Vincent, juge en retraite, Ajaccio.

Santoni Lucien-Louis, préparateur en pharmacie à Bastia.

Simoni François, retraité, Castirla.

Cirelli Roland, retraité, Bastia.

Vescovali Antoine, employé de Commerce, Bastia.

Giusto Pierre-Marie, représentant de commerce, Bastia.

Arnes Antoine, propr., Castifao.

Giacomoni Jean-Baptiste, propriétaire à Sainte-Lucie de Tallano.

Marini Eugène, propr., Portovecchio.

Damiani Félix, retr., Pietracorbara.

Olivieri François-Bonaventure, rédacteur principal en retraite, Ajaccio.

Leoni Jules, officier de paix en retraite, Zevaco.

Martini Pierre, boulanger, Ajaccio.

Leoni Ange-Marie, horloger, Ajaccio.

Cerutti Paul-André, retraité, Bastia.

Cucchi Pasquin, retraité, Levie.

Grimaldi Jean-Jacques, retraité, Calacuccia.

Casanova Ch., nég. à Altiareccia.

Albertini Antoine-Fr., Riv[...]

Onorati Joseph, cueilleur en ret[raite], Ajaccio.

Angeli Antoine, retraité, Verdese.

Moucheux Henri, commerçant, Bastia.

Casamatta Pierre, conseiller municipal, Ghisoni.

Paoli Jean-Dominique, commis Assurances Sociales, retraité à Salice.

Tassistro Jean-Baptiste, retraité colonial, Bonifacio.

Oliva Charles-Baptiste, pilote, Ajaccio.

Parodi J.-B., comptable à Bastia.

Raffalli Pierre-André, ret. à Ortiporio.

Ristorcelli Pierre-Félix, propriétaire à Murato.

Retali Jean-Augustin, propriétaire à San-Martino di Lota.

Ettori Antoine-Jean, propr., Grossa.

Arrighi Georges, retr., Piedicorte.

Giraschi Pierre, sellier, Portovecchio.

Lucciani Luc-Antoine, propriétaire à Casamaccioli.

Massei Pascal, propriétaire à Corte.

Chabreffy Paul, retraité, Venzani.

Guillemotonia Alfred, comm., Bastia.

Marini Joseph, négociant, Calenzana.

Susini Lucein, ancien greffier, Sartène.

Luca Fr., capitaine en retr., Piana.

Renzi Martin, retraité, Santa-Reparata di Balagna.

Calendini François-Louis, suppléant juge de Paix, Pietra-di-Verde.

Jurés supplémentaire

Cunéo Charles-Albert, secrétaire de Police, Bastia.

Poggi Pierre, inspecteur C.F.D. en retraite, Bastia (Paratojo).

Timotei Jean, receveur des Postes en retraite, Bastia.

Moser Antoine, représentant de commerce, Bastia.

Gregori Léon-Vincent, commerçant à Bastia.

Clément Antoine-Joseph, prop., Bastia.

Morelli Antoine, commerçant, Bastia.

Biancardini Pierre, comm., Bastia.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —
Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".
Votre foie devrait verser, chaque jour, un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !
Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules, les Petites Pilules Carters pour le Foie ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les PETITES PILULES CARTERS. Toutes pharmacies : Frs. 11,75.

Deuil

M. DOMINIQUE SUZZARINI

Notre excellent ami M. Dominique Suzzarini a été ravi à l'adoration des siens et à l'affection de ses nombreux amis, le 8 courant, à l'âge de 76 ans.

En lui disparaît un homme d'honneur et de bonté qu'on ne pouvait connaître sans l'estimer et l'aimer.

Ses obsèques qui ont été célébrées hier en la paroisse de Saint Jean Baptiste, ont donné lieu à une imposante et touchante manifestation de sympathie.

On notait en tête de l'affluence, M. l'Ingénieur Alfieri et tous ses collaborateurs, M. Giambelli, Industriel, conseiller municipal, M. le Docteur Battaglini et une foule d'amis accourus de tous les points de la ville et de la Tavagna.

Trois magnifiques couronnes ont été offertes par la famille.

Le deuil était conduit par son fils, M. Joseph Suzzarini, Chef mécanicien des Ponts et Chaussées, son beau-fils M. Albert Gillio, Artiste-Peintre, ses petits fils MM. Romain Suzzarini et Jean Gillio, son beau-frère, M. Ange Gozzani, ses neveux, MM. Charles et Henri Salvadori et par M. J. P. Salvadori, allié.

Après l'absoute, donnée avec pompe, l'inhumation a eu lieu dans le tombeau familial, au cimetière de la ville.

Le Petit Bastiais présente à la veuve éplorée, à Mme et M. Joseph Suzzarini, Chef Mécanicien des Ponts et Chaussées et leurs enfants ; Mme et M. Albert Gillio, née Suzzarini, et leurs enfants ; Mlle Marie Suzzarini ; Mme et M. Pierre Suzzarini, Directeur d'école à Blida, et leurs enfants ; Mme et M. Don Jules Suzzarini, Contrôleur principal à Blida, et leurs enfants ; Mme Vve Andreani, ses enfants et petits-enfants ; Mme et M. Gozzani André, leurs enfants et petits-enfants ; Mme et M. Gozzani Ange-Louis, leurs enfants et petits-enfants, à toutes les personnes atteintes ses condoléances les plus attristées.

M. JEAN MASSIANI

Nous avons appris avec beaucoup de regret le décès de M. Jean Massiani, une des figures les plus sympathiques, les plus populai[res] de la Haute-Ville, à l'âge de 69 ans.

Ses obsèques ont eu lieu hier après-midi en l'antique cathédrale Sainte-Marie, en présence d'une énorme affluence.

Le Petit Bastiais offre à Mme Vve Jean Massiani-Peretti ; Mme et M. le Commandant Armand Peretti et leurs enfants ; Mlles Peretti Assomption, Mélanie, Virginie et Marie ; Mme et M. André Ghilini, en Algérie ; Mme Veuve Adolphe Peretti, ses enfants et petits-fils ; Mme et M. Pierre Agostini, leurs enfants et petits-enfants ; aux familles Giudicelli Adrien et Joseph, à toutes les personnes endeuillées l'expression de sa profonde et douloureuse sympathie.

AU RÉGENT :

Un grand événement cinématographique

LES AVEUX D'UN ESPION NAZI

Les œuvres d'imagination les plus poignantes sont dépassées par cette gigantesque histoire vraie...

Un grand pays prend soudain conscience d'un danger auquel il n'avait jamais cru... Il découvre à la lumière d'une audacieuse enquête, qu'un immense filet a été jeté sur lui, sous la forme d'un réseau d'espionnage qui constitue le cadre même d'une véritable pénétration pacifique. Il se sent prisonnier d'une organisation occulte qui surveille tout, veut tout savoir, tout soumettre à sa loi...

Et c'est avec angoisse qu'il suit les péripéties de la lutte entreprise par les G men dont Léon G. Turrou est l'animateur et le chef.

Dans « Les Aveux d'un Espion nazi », production Warner Bros, chaque scène est la reconstitution exacte de ce dur combat et c'est ce qui fait de ce film exceptionnel une page authentique et vivante de l'histoire du monde moderne.

Les Aveux d'un Espion Nazi, lundi au Régent-Ciné[ma].

Informations Locales

MEMENTO

10 FEVRIER 1940. — Sainte Scholastique.

10 février 1570. — Paul V nomme Alexandre Sauli évêque d'Ajaccio.

10 février 1911. — Théâtre des Variétés. Place du Marché (Bastia) : Les trois femmes d'Oscar.

IL Y A 25 ANS...

Paris, 10 février, 7 heures. — Aucun événement important n'a été signalé.

Dans l'après-midi du 8, nous avons fait sauter devant Fay (sud-ouest de Péronne) une galerie de mine où travaillaient des soldats ennemis.

MAIRIE DE BASTIA

Le Maire de Bastia invite les personnes qui détiennent des reçus pour fournitures réquisitionnées par l'armée de vouloir bien les déposer au Secrétariat de la Mairie aux fins de règlement.

Etat-Civil

MARIAGES :

Augustin Antoine Figarella, comptable et Antoinette Allegrini, s. p.

DECES :

Lusinchi Antoine Marie, 59 ans, marié ; Suzzarini Dominique François, 76 ans, marié ; Marini Pierre Prosper, 33 ans, célibataire ; Andrei Philippe Antoine, 69 ans, célibataire ; Massiani Jean Antoine, 69 ans, marié.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
22, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone 2-83
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

Faits Divers

HYGIENE

L'égout situé dans la cour du n° 2 de la Place de la Fontaine Neuve, déverse des matières fécales.

CONTRAVENTIONS

1 pour embarras de la voie publique ;
1 pour fermeture tardive ;
1 pour défaut d'affichage des prix ;
1 pour stationnement sens interdit ;
1 pour tapage sur la place du Marché.

PHARMACIE DE GARDE

Samedi après-midi et dimanche toute la journée :

Pharmacie Mozziconacci, Place Hôtel de Ville.

VICE-RECTORAT DE LA CORSE

M. le Ministre de l'Education Nationale fait savoir à la date du 30 janvier 1940 que les concours en vue du certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin (1er degré et degré supérieur) n'auront pas lieu en mai-juin 1940.

Mlle ROCCABIANCA
Sage-femme de 1re Classe
Ex Sage-femme interne de Maternité
A OUVERT SON CABINET
Boulevard Auguste-Gaudin — BASTIA

EGLISE REFORMEE DE BASTIA

Les personnes de religion protestante sont avisées qu'un culte réformé est célébré chaque dimanche à 10 heures au temple, Rue du Commandant Bonelli.

Elles sont priées d'y assister et de le faire connaître à l'issue du Culte.

Presbytère : 6, Boulevard du Palais.

Le Pasteur reçoit chaque vendredi de 14 à 18 heures.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Vve Lusinchi et ses enfants ; M. et Mme Panisi André, née Lusinchi, et leurs enfants ; M. Lusinchi Joseph ; Mlle Lusinchi Marie ; M. et Mme Lusinchi Ange et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Lusinchi Sauveur et leurs enfants, de Marseille ; Mme Vve Lusinchi Françoise, et ses enfants, de Marseille ; Mme Vve Lusinchi Louise et ses enfants de Marseille ; Mme Vve Damiani Antoinette, de Pietracorbara ; Mme Vve Bartolini et ses enfants ; Mme Vve Pasquini Annonciade ; M. et Mme Damiani et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Franchi et leurs enfants, de Marseille ; M. et Mme Damiani et leur fille, de Pietracorbara ; Mme Vve Mattei Marie, de Pietracorbara ; M. et Mme Damiani Mathieu de Pietracorbara, et leurs enfants ; M. et Mme Damiani Toussaint et leurs enfants, de Pietracorbara ; Mme Vve Rossi Madeleine, de Marseille ; M. et Mme Martin Jean et leurs enfants ;

Les familles Pasquini, Rovinaldi, Mariotti, Ferrarini, Bastelica, Devilains, Arigo, Truchi, Baudez, Damiani, Panisi, Castelli, Aguzzi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur ANTOINE LUSINCHI

leur époux, père, grand-père, beau-frère, beau-père, oncle, cousin et allié, décédé le 9 février 1940, à l'âge de 59 ans, muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui 10 février, à 15 heures 30.

Maison mortuaire : 13, Rue Colonella.

P. F. L.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE DE SAINTE MARIE

La prédication du Carême a été confiée cette année au R. P. Bastide S. J. de Castres.

L'éminent prédicateur n'est pas un inconnu pour la Corse, qu'il a visitée, qu'il aime et qu'il admire.

Ayant prêché il y a quelques années le Carême à la Cathédrale d'Ajaccio, il a laissé, dans la ville épiscopale, le souvenir d'un orateur et d'un érudit.

La foule qui se pressait autour de sa chaire n'a pas oublié ses sermons où la beauté de la forme le disputait à la solidité du fonds.

Les sujets qu'il compte traiter à Sainte Marie sont d'une actualité brûlante, et intéresseront au plus haut point. En voici le programme :

1. Le foyer qui s'enflamme ; 2. Au coin du foyer ; 3. La flamme qui tue ; 4. La flamme pure ; 5. Le foyer sans berceau ; 6. Le foyer qui s'éteint ; 7. La Résurrection et la Vie.

Les sermons auront lieu aux jours et heures suivants :

Le dimanche à l'issue des Vêpres qui commenceront à 16 heures ; le mardi à 18 h. 30 ; le vendredi après le Chemin de Croix qui se fera à 18 heures.

CABINET
A L'ART DENTAIRE
10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10
BASTIA — Tél. : 472
GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRATIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi
SAINT-FLORENT : dimanche matin
Les autres jours à Bastia
NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia. M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

DERNIÈRES INFORMATIONS

Par nos services télégraphiques et téléphoniques particuliers

A la Chambre

Après le débat sur la conduite de la guerre la Chambre s'est réunie en Comité secret

Paris, 9 février. — La séance est ouverte à 9 h. 30, en présence de M. Daladier.

La Chambre va être appelée à fixer la date de plusieurs interpellations concernant la conduite de la guerre et la politique d'armement.

Ces interpellations émanent de MM. Déat, Marquet et Babbe.

M. Daladier au nom du gouvernement, exprime le désir que la discussion de ces interpellations, commence immédiatement et se poursuive sans arrêt jusqu'au vote final.

M. Blum, auteur lui-même d'une interpellation sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour porter au plus haut degré la puissance militaire du pays, après avoir rappelé que l'après-midi devait s'ouvrir le débat sur la censure et les interpellations invoque l'éventualité d'une réunion de la Chambre en Comité Secret.

M. Herriot répond alors que ce ne sera peut-être qu'au moment où s'ouvrira le débat.

M. Marquet ayant suggéré que la Chambre pourrait fixer à lundi ou mardi l'ouverture du débat, M. Daladier insiste pour que le pays soit immédiatement renseigné.

Le Président ajoute ensuite qu'il n'est pas partisan du Comité Secret.

Après de nouvelles interventions de MM. Marquet, Vallat et Blum, l'assemblée décide, à mains levées, de discuter immédiatement les interpellations sur la conduite de la guerre.

REUNION DE LA CHAMBRE EN COMITE SECRET

Il reste à statuer sur la réunion de la Chambre en Comité secret, sollicitée par M. Blum.

Un vote intervient.

Il donne lieu à pointage.

La séance est suspendue à 10 h. 25.

A 11 heures 15, la séance est reprise.

Par 262 voix contre 227, la Chambre décide de siéger en Comité Secret.

Elle pourra être publiée ultérieurement.

Relégués dans la salle du public, les journalistes montent la garde.

Le Comité secret, en effet, peut, à tout moment, être interrompu pour céder la place à la séance publique.

Il est possible de faire alterner les deux procédures au cours d'un même débat.

L'hypothèse n'est pas exclue où M. Daladier demanderait à l'assemblée de faire entendre en séance publique les explications qu'il voudra fournir, de façon qu'elles soient également connues des opinions française et étrangère.

Paris, 9 février. — A midi 40, la séance de la Chambre en comité secret est suspendue jusqu'à 15 h. 30.

Paris, 9 février. — Dans les couloirs, entouré par quelques journalistes et pendant que s'effectuait le pointage des votes relatifs à la demande de comité secret, M. Daladier a fait ressortir que la décision de la Chambre, quelle qu'elle fut, ne pourrait pas gêner le gouvernement.

Après avoir indiqué que le gouvernement n'est pas inquiet sur l'issue de ces délibérations, le Président du Conseil s'est félicité que la Chambre ait pris ses responsabilités.

Paris, 9 février. — Voici le communiqué officiel rendant compte des débats qui se sont poursuivis devant la Chambre réunie en Comité Secret :

La Chambre, réunie en comité secret a tenu aujourd'hui deux séances.

Les débats consacrés à l'organisation de la défense nationale ont fait l'objet de discussions approfondies qui se sont poursuivies sans le moindre incident dans un sentiment unanime de patriotisme vigilant et de concorde française

Le comité secret sera repris demain samedi à 9 h. 30.

Paris, 9 février. — Les membres du groupe de l'Union populaire française : MM. Fourrier, Nicod, Crapon, Brou, Jardou, Fernand Velat, Declercq, Reud, Doues, Loubredou et Sauset, ont décidé de ne pas assister au comité secret en raison de la situation de certains de ses membres dont le sort n'a pas été encore fixé et pour ne pas avoir à supporter la responsabilité des indiscrétions qui pourraient être commises.

Paris, 9 février. — Réunie en comité secret, la Chambre entend les interpellateurs, MM. Robbe, Rives, Déat, Marquet, Ibos et Dorange.

Assistaient seuls à la séance, outre le Président, les membres du gouvernement, les députés, les secrétaires de la Présidence, les sténos — qui avaient auparavant prêté serment.

La sténographie des débats restera aux archives.

Voulez-vous des nouvelles du jour achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
le plus fort tirage
des journaux insulaires
Relié par fil direct avec Paris

Si vous avez eu la grippe

Si vous avez eu la grippe, craignez les suites de cette maladie, qui vous laisse sans appétit, sans forces et le sang anémié. Pour retrouver votre énergie, faites appel à la Quintonine. Un flacon de Quintonine, versé dans un litre de vin de table, donne instantanément un litre entier de délicieux vin fortifiant qui stimule l'appétit, enrichit le sang et, pour 5 fr. 85, vous remettra rapidement sur pied. Tles Phies.

La Salle Le Paris des Succès
VOUS PRESENTE CE SOIR A 21 HEURES :
Un film de la jeunesse et de l'amour :
Entrée des Artistes
avec Louis Jouvet, Claude Dauphin, Odet le Joyeux, Janine Darcey, Dalio, André Brunot et Carette
En première partie : Kate de Nagy dans
SOURIRE DE VIENNE
ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES
Aujourd'hui à 15 h. 30, Matinée à Prix réduits : Balcons 7 frs ; Orchestre, 4 frs :
2 GRANDS FILMS
LES AVENTURES DE TOM SAWYER
EN COULEURS NATURELLES
En première partie :
LES HORIZONS PERDUS

REVUE de la PRESSE

QUAND IL L'AURA REEDUQUEE, M. BLUM FERA DE SA CHAMBRE UN CABINET PARTICULIER

De M. Léon Blum au Populaire :

La semaine passée, je me suis permis d'inciter la Chambre — avec son plein assentiment — à prendre elle-même la direction du travail législatif, à en régler elle-même l'ordre, la marche et la méthode. Elle a fait un premier effort qu'il convient de marquer, et que d'autres suivront sans nul doute. Certes, après tant de mois de vacance ou d'immobilité, on ne reprend pas aussitôt l'habitude de la présence et de l'action. Toute rééducation demande toujours un peu de temps.

Jeudi et vendredi derniers, la discussion a porté sur un objet de première importance, je veux dire la lutte contre la misère qui menace d'atteindre et qui atteint déjà de pauvres foyers. Je ne dis pas qu'au point de vue de la pure procédure parlementaire le débat ait gardé un petit air d'improvisation : la rééducation encore incomplète se faisait sentir.

Demain mardi, l'ordre du jour appellera le projet Paul Reynaud sur la suppression de la patente. On ne parlera pas d'improvisation, cette fois, je suppose. Le projet a été assez longuement préparé et assez longtemps attendu. La gêne des rééduqués se traduit tantôt par la saccade et tantôt par la lenteur. Il faut prévoir que l'examen du projet Paul Reynaud sera reporté de mardi à jeudi. Vendredi, pour la première fois depuis de longs mois — et en accord avec le gouvernement — la Chambre rétablira l'exercice normal du droit d'interpellation, qui est à la fois la forme, le moyen et la sanction de son pouvoir de contrôle.

La plus ancienne de ces interpellations émane encore du groupe socialiste qui a fait connaître dès la première et n'a cessé de répéter depuis lors qu'il réclamerait pour ce débat capital la formation de la Chambre en comité secret.

LE CAUCHEMAR DES « CARTES » D'ALIMENTATION

De M. Léon Daudet, à l'Action Française :

Tous les Français de ma génération se rappellent les cartes d'alimentation qui firent le désespoir des maires, condamnés à une effroyable paperasserie, de toutes les ménagères de France, et déposaient, dans les coeurs les mieux disposés, des germes d'indiscipline. Ces menues tyranniques, et qui favorisaient naturellement sur une vaste échelle la fraude et le trafic des tickets, étaient, pendant l'épreuve, nécessitées par le fait que nous avions onze départements envahis, dont le Nord (sucre et betteraves) et que notre agriculture était alors si gravement estropiée. Dieu merci, à Maginot aussi merci, il n'en est pas de même aujourd'hui et le retour de ce fléau, la carte, serait au moins prématuré.

LA TACTIQUE RUSSE DES « SECTEURS D'USURE »

De M. Jean de Pierrefeu à l'Oeuvre :

Le fait que le commandement soviétique a fini par faire monter 25 divisions sur le front de bataille finlandais, plus une douzaine de brigades de chars d'assaut lourds et moyens, le tout réparti en quatre secteurs d'armée, indique malheureusement que la période chaotique du début a pris fin.

Au prix de cent échecs, les Rouges ont fini par poser quelques solides jalons sur le sol finlandais, qui seront pour eux autant de bases pour des opérations futures. A ce régime d'instabilité initiale a succédé un plan où la masse russe doit venir à bout du petit nombre.

Avec une ténacité qu'il faut bien reconnaître, le commandement soviétique s'efforce peu à peu d'obliger les Finlandais à abandonner l'ordre mobile et dispersé qui faisait leur force pour prendre en divers points la formation du front continu, qui nécessite la présence de troupes nombreuses sur de grands espaces.

D'après les récits des combats recueillis depuis trois semaines, depuis la rive nord du lac Ladoga jusqu'à la région de Salla, on est obligé de voir un changement marqué dans le dispositif des troupes.

C'est ainsi qu'au nord du lac Ladoga les attaques russes s'étendent sur un front de plus de cent kilomètres, depuis la région de Pitkaranta, qui borde le lac, jusqu'au nord de Lemolla. Tout cet espace s'est garni de retranchements que les Finlandais ne cessent de fortifier comme une autre ligne Mannerheim improvisée, en face de laquelle les Russes creusent des tranchées et massent des contingents, qui ne sont pas en décroissance. Les attaques repoussées ne donnent plus aux Finlandais ces larges dégagements qui ont pu leur faire croire, par moment, que sur ce point, du moins leur sol était libéré de l'ennemi.

La même situation se discerne parfaitement dans la région de Salla.

Une tactique pareille oblige les Finlandais à garnir fortement leurs secteurs. Je ne serais pas étonné que dans les trois secteurs dont je viens de parler, au nord du lac Ladoga, à Lemolla et sur la ligne des opérations de Salla, le commandement finlandais ait dû immobiliser un nombre de troupes moins considérable que sur le front de Carélie, mais important tout de même.

Rien ne prouve que les Russes ne chercheront pas à leur préparer d'autres secteurs d'usure. C'est le mot qui convient, étant donné que les attaques rouges persistent sans arrêt.

EST-CE UN ROMAN ?

M. Gilles Romilly mande de Stockholm au Daily Express :

Les troupes russes qui sont à Petsamo et à Mourmansk ont reçu, depuis un mois, des munitions et des armes allemandes, livrées par des bateaux allemands.

Deux autres bateaux all[emands] actuellement en route pour Petsamo, après avoir chargé, dans un port allemand de la Baltique, des caisses de munitions, d'artillerie et de mitrailleuses.

Ils ont embarqué des pilotes norvégiens, pour les diriger dans les eaux territoriales, au sud d'Oslo et suivent de près la côte norvégienne, jusqu'à l'Océan arctique. Une partie du matériel livré récemment de cette façon est tombé entre les mains des Finlandais.

ILLUSIONS SUR SOI-MEME

De M. Emile Buré à l'Ordre :

J'ai heureusement, dans mon pessimisme, la chance d'avoir un bon estomac. Ainsi, mes abattements ne sont-ils jamais de longue durée. Une bonne nouvelle succédant à une mauvaise, me voilà pour quelque temps en pleine euphorie. Pour quelque temps seulement car je ne me guérirai jamais complètement du mal d'inquiétude. « Il est gentil le petit Buré, disait naguère de moi Briand à mes amis, mais c'est un esprit tourmenté. »

Le petit Buré est devenu gros mais il ne s'est pas corrigé.

M. SUMNER WELLES DOIT PARTIR POUR L'EUROPE

Washington, 9 février. — La Maison Blanche communique :

A la demande du Président Roosevelt, le sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires étrangères, M. Sumner Welles, doit partir dans peu de temps pour l'Europe, afin de se rendre en Italie, en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne.

Cette visite a pour seul objet de renseigner le Président et le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères sur les conditions présentes de l'Europe.

M. Welles ne sera autorisé à faire aucune proposition ou prendre aucune responsabilité au nom du gouvernement des Etats-Unis.

De plus, toutes les déclarations qui pourront lui être faites par les personnages officiels des gouvernements étrangers ou les membres de ces gouvernements seront gardées strictement confidentielles.

Elles ne seront communiquées qu'au président des Etats-Unis et au secrétaire d'Etat.

000068
RÉGENT CINÉMA cette semaine
PRESENTE
Aujourd'hui samedi : Matinée à 16 h. 30 : Prix réduits : Balcons : 7 frs ; Orchestre : 4 frs ; Enfants : 2 frs. :
Au programme : Les Actualités : PETITE PRINCESSE
EN SOIREE A 21 HEURES :
2 GRANDS FILMS
Un Film inoubliable !
Mlle Shirley Temple
dans son
premier film en Technicolor
PETITE PRINCESSE
Au même programme :
Un drame policier :
M. MOTO SUR LE RING
avec
Peter Lorre
LUNDI :
En soirée à 21 heures :
La Vérité...
Toute la Vérité...
Rien que la Vérité !
LES AVEUX D'UN ESPION NAZI
Un document vrai...
d'une saisissante actualité !
avec
Edward G. Robinson
LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

L'ETAT DE SANTE DE LORD TWEEDSMUIR

Ottawa, 9 février. — L'état de lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, semble encore critique.

Aucun bulletin n'a été publié et le secrétaire de la Présidence a déclaré qu'aucun changement n'était encore intervenu dans l'état du malade.

DECLARATION DU GENERAL METAXAS

Athènes, 9 février. — De retour de son voyage à Belgrade, le général Metaxas, président du Conseil, a déclaré à Salonique que les travaux de la conférence balkanique avaient été couronnés de succès.

Les liens entre les états de l'entente balkanique se sont resserrés encore.

Emouvante Solidarité

Elle se manifeste journellement entre nos glorieuses troupes de l'avant et ceux qui à l'arrière, comprenant leur devoir, se dépensent dans l'ombre afin que se perpétue le trait d'union qui doit lier jusqu'au jour de la Victoire, tous les Français, épris de justice, de liberté et d'amour pour le Pays.

L'effort fourni par nos petites écolières, sous l'habile impulsion de leurs maîtres et maîtresses est au dessus de tout éloge et commence à porter ses fruits puisqu'il nous permet de publier aujourd'hui, une lettre émouvante dans sa simplicité d'un combattant corse à une gentille et studieuse élève du Collège de Jeunes filles de notre ville, la petite Gisèle Antonini.

C'est avec une satisfaction profonde que nous la livrons à nos lecteurs avec l'espoir qu'elle encouragera les bonnes volontés à persévérer dans cette voie et apporter ainsi à ceux qui ont tout sacrifié pour défendre le Pays la conviction que leur esprit de sacrifice est apprécié à sa juste valeur.

Voici cette lettre :

Aux Armées...

Mademoiselle,

C'est un de vos compatriotes qui prend la liberté de vous écrire. J'ai reçu un colis expédié par l'Office des Mutilés aux seuls combattants et parmi les lainages se trouvait un cache col en laine kaki portant la mention « Antonini Gisèle 6me B, Collège de Bastia ».

Je suis à la fois heureux et fier de voir mes petites compatriotes si dévouées envers leurs aînés. Ce que vous faites là est très bien et contribuera grandement à la victoire de nos armes.

Vous excuserez mon style qui n'est pas celui d'un intellectuel, mais d'un combattant corse sincère qui sera heureux à la première occasion de remercier de vive voix la petite Gisèle. Vos parents peuvent être fiers de vous, vous êtes sublime et gentille à la fois.

Recevez, Mademoiselle, avec tous mes remerciements, mes respects.

Soldat VERSINI ALEXANDRE,
37ème R. I. F... C. E. F. V. 3
Secteur Postal 81, Aux Armées.

:::::

Nous complimentons la petite Gisèle Antonini et souhaitons que son exemple soit suivi afin que subsiste cette solidarité étroite qui doit relier ceux de l'avant et ceux de l'arrière.

FARINA DI CASTAGNA

E castagne so in grate
Pocca vira jorn'e notte
Cu la pula riminate
Esce la seconda sorte,
Battute, cernigliate
Di la pula riticate.

A marsulla a lu forcu
Bulle mezza di castagne
Molta rasta, fama posu
Bene pià et le lasagne
A rods è sapurita
A castagna è candida.

A castagna affurnulata
Face strada di mulinu
Cula bella maginata
Si a rucca da bon vinu
Farina di Pinnaricela
Minuta di castagnicela.

Pinnaricela vi furnisce
Di farina tre qualità :
Per quella chi si capisce
Stufata ellu la dà.
Purcina, o cuncurrente
A prima, manca parente.

Orezza, 1er février 1940.
J. M. SANTINI,
Instituteur Honoraire.

Di pilluli parleremu
Quandu latte averemu

Eden Cinéma
PRESENTE
Aujourd'hui samedi à 16 h. 30, matinée à prix réduits.
En soirée à 21 heures :
Le dimanche, deux matinées permanentes :
Jean Murat, Jules Berry, Roger Karl et Viviane Romance
dans
L'Homme à abattre
ET
L'Usine à Scandales
Les dernières actualités « ECLAIR-JOURNAL
LUNDI PROCHAIN :
Changement complet de programme :
Jean Murat et Mireille Balin
dans
LE CAPITAINE BENOIT
ET
LE FILS DU SHERIFF

AVIS

La Mairie de la Ville de Bastia a l'honneur d'informer les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules de tout âge, ainsi que les propriétaires des véhicules hippomobiles et bâts, de se présenter à la Mairie pour y faire leur déclaration, dans un délai de 15 jours à dater d'aujourd'hui 9 février 1940.

LA SITUATION

AVIATION

Londres, 9 février. — Le ministère de l'Air annonce qu'un avion allemand qui avait été aperçu vers midi près de Firth of Forth a été abattu par les avions de chasse britanniques.

Il s'était livré à des attaques contre des navires marchands.

Un second avion allemand a été vu survolant la côte nord-orientale de l'Angleterre.

Il a été pris en chasse par les avions de la R. A. F.

D'autres appareils ont également bombardé et mitraillé des cargos et des chalutiers de pêche.

On déplore la mort de deux membres de l'équipage d'un petit bateau.

C'est la première fois, depuis le début de la semaine, qu'on a enregistré de nouveaux raids de ce genre.

En Finlande

Londres, 9 février. — Malgré les pertes énormes en hommes et en matériel subies au cours de l'offensive de 10 jours lancée par les russes dans l'isthme de Carélie, la ligne Mannerheim tient toujours fermement.

Dans le nord, les Finlandais ont refoulé un détachement russe qui avait essayé de traverser la frontière pour aller au secours d'une division rouge en difficulté près de Kuhmo.

ABONNEZ-VOUS,
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU PETIT BASTIAIS

LES FABLES DE LA FONTAINE
Traduction en vers Corses
par
LOUIS ORSINI
Instituteur
Prix : 5 francs.

EQUITATION
Vue par un [illegible]
par
MAX DE PERCIN DE SEILH
ancien capitaine de Cavalerie
Prix : 5 francs.

ARISTIDE BRIAND
L'Homme l'Orateur,
l'Homme d'Etat
par
JOSEPH SISCO
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Prix : 10 francs.

CORSICA
PAESE PER PAESE
per
MAISTRALE
SERIA I
Prix : 10 francs.

LE RHUM SAINT-JAMES
VAINQUEUR DE LA GRIPPE

Le RHUM SAINT-JAMES d'un goût agréable et d'une efficacité certaine est le remède classique dans tous les cas de
RHUMES
GRIPPES ou
REFROIDISSEMENT

Le flask SAINT-JAMES a sa place toute indiquée dans les colis que vous pouvez expédier à vos parents et amis.

NOTA. — Le nouveau flask SAINT JAMES [illegible]

A l'"Officiel"

DEFENSE NATIONALE ET GUERRE

LEGION D'HONNEUR

Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'Honneur, les militaires des réserves dont les noms suivent :

Pour Chevalier :

Cavalerie

Paoli Ange Toussaint, lieutenant 14me région : 33 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Artillerie

Ottavi Octave Pascal, capitaine 8me région : 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Au grade d'Officier :

Service vétérinaire

Grossetti Joseph Marie-Epiphanie, vétérinaire commandant hors cadres, affectation spéciale troupes du Maroc : 38 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1918.

Sous-officier dégagé de toute obligation militaire :

Stromboni Jean-Jacques, maréchal des logis, recrutement d'Ajaccio, 16 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

PENSIONS CIVILES

Sur le rapport du ministre des finances, les pensions civiles ci-après sont approuvées :

Battesti Louis Antoine Napoléon, inspecteur hors classe. Services militaires 16 ans 6 mois 20 jours (rémunérés). Services civils et bonifications, 28 ans 7 mois 3 jours. Pension avec jouissance du 3 février 1939 : 7.178 francs.

Ottavi Antoine Félix, contrôleur principal. Services militaires 19 ans 6 mois 24 jours rémunérés. Services civils et bonifications, 25 ans, 2 mois 22 jours. Pension avec jouissance du 28 novembre 1938 : 14.330 francs.

AVIS

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE
Boulevard de Cardo, Bastia

Le dispensaire antituberculeux (poumon et radioscopie) sera ouvert au public le lundi et jeudi de chaque semaine de deux heures à quatre heures de l'après-midi.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU

PETIT BASTIAIS

Chèque Postal — AJACCIO : 152

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal LE PETIT BASTIAIS à partir du 193 (2)

Je vous adresse en même temps que ce bulletin le montant de cet abonnement, soit la somme de (3) ....

en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms ....

Profession ....

Adresse ....

(1) Biffer les formules inutiles ;
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;
(3) Corse : Un an, 90 fr. ; Six mois, 46 fr. ; Trois mois, 25 fr. ; Continent et Colonies : Un an, 94 fr. ; Six mois, 43 fr. ; Trois mois 26 francs.
(4) Biffer la formule inutile.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « Refusé ».

BOURSE de PARIS

VENDREDI 9 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.
3 %	73.70
4 % 1917	77.25
4 % 1918	76.10
5 % 1920	112.20
4 % 1925	185.10
4 1/2 % 1932 A	82.10
4 1/2 % 1932 B	82.25
Oblig. Trésor 4 % 1934	855
Oblig. Algérie 5 % 1934	864
Emprunt Young	109.50
Crédit National 1919	534
Crédit National 1920	508
Crédit National 1923	535
Crédit National 1924	563
Obligations P. T. T.	806
Ville de Paris 1871	»
Ville de Paris 1929	760
Ville de Paris 1930	830
Foncières 1930	710
Comm. 1932	737
Banque de France	7400
Banque de Paris	889
Crédit Foncier	2601
Crédit Lyonnais	1600
Société Générale	734
Suez Cap.	16015
Suez part.	16800
Est	886
Lyon	895
Midi	862
Nord	
Orléans	658
Santa-Fé	
Energie Litt. Méditerr.	619
Lens	858
Kuhlmann	776
Penarroya	410
Gafsa	945
Schneider	1702

VALEURS	C. J
Air Liquide	1493
Say	716
Union Européenne	631
La Lucette	550
Banque Mexique	261
Banque Ottomane	587
Fonc. Egyptien	2370
Wagons-Lits	41
Central Mining	2600
Rio	2564
De Beers Ord.	1125
Goldfields	457
Huanchaca	41.25
Malacca Ord.	173.50
1/8 Monaco	196
Randmines	1457
Banque Indochine	6770
Tanganyika	
Tram. Shanghai	645
Lyonnaise Eaux	1700
Elect. Paris	426
Radio Elect.	194
Boc. Ord.	1806
Huta Bankowa	84,50
Saint-Gobain	2325
Dist. Indochine	450
Cusenier Jce.	1751
Royal Dutch	62900
Chem. Fer département.	272
Saint-Raphaël	4600
CHANGES	
Londres	176,75
New-York	43,90
Allemagne	»
Belgique	740
Espagne	»
Hollande	2336
Italie	
Suisse	989

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

1er FEVRIER 1940

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

LES RHUMATISMES empoisonnent la vie

On souffre, l'humeur s'assombrit, on se désintéresse de tout ! Il existe pourtant un remède qui libère votre organisme, c'est l'Urodonal.

Il élimine tous les déchets et les toxines, décongestionne le foie et les reins, désintoxique le sang, facilite la circulation, combat l'épuisement nerveux.

URODONAL
délivre des rhumatismes
Toutes pharmacies — Ets Chatelain, 2 Rue de Valenciennes, Paris

BULLETIN DE CLOTURE DE LA BOURSE DE PARIS

Paris, 9 février. — Le marché s'est montré indécis à l'ouverture et les premiers cours se sont souvent inscrits au-dessous des derniers de la veille.

Par la suite, une meilleure tendance a prévalu et un petit nombre de valeurs sont parvenues à réaliser de légers gains tandis que les autres sont restées en général assez près de leurs cotations précédentes.

Au marché officiel, les rentes françaises ont donné lieu à des écarts de cours très faibles.

Banques diversement traitées.

Progrès de la Banque de France et de la Banque de l'Union Parisienne.

Parmi les industrielles, les Electriques se sont distinguées par leur fermeté, et la plupart des groupes ont montré de la résistance.

Aux Internationales, le Rio Tinto et la Royal Dutch ont terminé presque sans changement.

Les trusts aurifères ont été indécis.

A noter la bonne reprise d'Amsterdam Rubber.

Coulisse, dans l'ensemble, un peu irrégulière.

Très bonnes demandes en valeurs de caoutchouc.

ABONNEZ-VOUS AU
PETIT BASTIAIS
Le seul relié par fil direct avec Paris

ANNONCES ECONOMIQUES

LE DIRECTEUR DE LA SCIERIE DE TOGA à Bastia, informe les Entrepreneurs et Exploitants Forestiers, qu'il est acheteur de rondins en pin maritime et laricio et châtaigne.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau, 26 Rue de l'Opéra.

Nous informons annonciers et lecteurs que les petites annonces doivent être soumises préalablement au visa du commissariat central.

Salon Recamier
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
Téléphone : 223
COIFFEUR POUR DAMES
TETE ENTIERE
Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure.

ABONNEZ-VOUS,
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

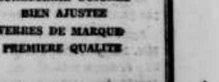

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
Rue Mist — 32, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -20

Le Gérant : Henri POLI
Imprimerie du « Petit Bastiais »

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 51

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

— Jamais de la vie. Il faut aller là-bas, au contraire ; vous installer tranquillement dans la maison qu'on vous estime, et ne pas vous en faire... [illegible] Il y a quelqu'un ici qui veillera pour vous.

— Qui ça ?

— Mais moi, parbleu ! Laissez-moi faire.

Et l'étrange vieille, sentant qu'elle n'avait aucune peine à convaincre ses interlocuteurs, ajoutait vivement :

— Et avant de partir, vous irez voir le comte comme si de rien n'était, remercier de sa gentillesse. Il ne faut pas qu'il se méfie, vous comprenez, sans quoi je ne pourrai plus rien empêcher.

— Je comprends, fit Pommier d'un air entendu. Ah ! vous êtes rudement [illegible]... Comment vous remercier ?

— Nous reparlerons de cela plus tard. Vous feriez mieux de manger... à votre tour.

— Au fait, c'est vrai. Mais vous m'avez fichu un tel coup avec l'histoire du marchand, que ça a failli m'ôter l'appétit.

— Oui, s'esclaffa la mère Grogne.

Et, non sans à propos, elle ajoutait :

— Ça vous avait donné des idées noires !

IV. — A Soucelles

— Ah ! ça... cher monsieur Lestampois ... vous m'emmenez donc ainsi ? Savez-vous que je ne suis pas rassurée du tout.

Et, dans la superbe limousine, conduite par un chauffeur vêtu d'une impeccable livrée, où elle était confortablement installée aux côtés de Jules Lestampois Gabrielle Croizy développa :

— Comment ! vous m'engagez, il y a huit jours, à venir dire des vers dans un château des environs de Tours. Pour m'y décider, vous m'offrez un cachet royal... et le voyage en automobile. J'accepte. Au jour et à l'heure fixée pour mon départ, une automobile vient me prendre chez moi. Mais alors les surprises commencent. Je m'attendais à voyager toute seule, et je constate que vous vous trouvez dans l'automobile en question et que avez l'intention de faire la route avec moi. Je ne proteste pas et nous partons ensemble.

M. Jules Lestampois, qui jusque-là avait fait de vains efforts pour placer un mot, réussit enfin à articuler :

— Avez-vous eu lieu de vous plaindre de ma société, mademoiselle ? N'ai-je pas été un compagnon de voyage empressé, aimable... et respectueux ?

— Oui, oui... vous avez été tout cela, et c'est bien pour cette raison que je ne vous ai fait entendre aucune protestation depuis notre départ de Paris jusqu'à présent. Mais, maintenant, il faut que vous me précisiez vos intentions à mon égard ; car elles ne me paraissent pas claires du tout. Vous m'avez annoncé que nous devions nous rendre dans un château des environs de Tours.

« Or, ajouta la charmante artiste, je connais assez la géographie de mon pays pour constater que lorsqu'on veut aller de Paris à Tours, il n'est pas nécessaire de passer par Le Mans... ce que nous venons de faire, et encore moins par Angers... Ville dans la direction de laquelle nous roulons en ce moment... Il y a là un mystère que je ne m'explique pas, et, depuis un quart d'heure que je réfléchis à ce mystère, je n'arrive pas à l'attribuer à une erreur de votre chauffeur, mais à une machination de votre part.

Un sourire, qui n'avait d'ailleurs rien de diabolique, apparut sur la bonne face réjouie du négociant.

Et d'un ton enjoué, il répliquait :

— Allons, il faut dire toute la vérité. Je le vois ; aussi bien le moment est venu où je comptais le faire, car nous approchons du but de notre voyage. Ce n'est effectivement pas aux environs de Tours que nous nous rendons ; mais aux environs d'Angers dans un petit pays qui s'appelle Soucelles, et où se trouve mon château... le château de Bernaulieu.

— Le château de Bernaulieu... répéta pensivement Gabrielle Croizy... c'est singulier, il me semble que je n'entends pas ce nom pour la première fois.

— M. le comte de Vernières l'aura sans doute prononcé devant vous, insinua doucement Lestampois.

— Oui, oui, c'est cela, si j'ai bonne mémoire. C'était une demeure de sa famille.

— De sa femme, plus exactement... et à ce titre, ce fut la sienne durant presque tout le temps que vécut la comtesse de Vernières.

— Peut-être. Mais cette circonstance, cher monsieur, ne s'explique pas pourquoi vous m'avez, l'autre jour, induite en erreur.

— Elle devrait vous l'expliquer, au contraire. Notre entretien a eu lieu en présence de M. le comte de Vernières, et je ne pouvais prononcer devant lui le nom de cette propriété qui fut en quelque sorte la sienne, sans risquer de lui être désagréable. C'est alors qu'au hasard j'ai parlé des environs de Tours. Etes-vous rassurée ?

— Un peu, oui. Mais tout de même, il y a encore dans votre explication quelque chose d'obscur. Je ne vois pas très bien en quoi il pouvait être si désagréable à M. de Vernières que vous m'invitiez à venir dire des vers au château de Bernaulieu.

— Vous le verrez avant peu, chère mademoiselle, et vous serez alors éclairée... illuminée.

« Mais, pendant que je suis entré dans la voie des aveux, comme disent les journalistes judiciaires, laissez-moi poursuivre. Contrairement à ce que vous supposez... parce que je vous l'ai fait croire... si vous allez au château de Bernaulieu, ce n'est nullement pour y dire des vers. »

— Hein ! s'exclama la comédienne ! Mais alors qu'y vais-je faire ?

Et s'énervant soudain, elle ajoutait :

— Monsieur, si c'est une plaisanterie, je vous assure qu'elle est de très mauvais goût, et...

— Là ! là ! fit Jules Lestampois avec une autorité dont on ne l'eût pas soupçonné capable. Ne vous emballez pas ainsi, et surtout ne me prêtez pas de mauvais desseins. Voyons, regardez-moi. Ai-je l'allure d'un brigand ou seulement celle d'un séducteur qui enlève les jolies femmes pour leur imposer son amour ?

(à suivre)

ADMINISTRATION
DIRECTION et REDACTION
8, Boulevard du Palais, et
5, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 2-23

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 18, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 82-82 et 82-83
Adresse télég. : Bastiais-Bastia
R. C. N° 2231

40 CENTIMES

[illegible] ANNEE — N° 201

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

000069

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

[illegible] FEVRIER [illegible]

40 CENTIMES

ABONNEMENTS
CORSE ... 25 45 80
CONT. et COL. ... 28 48 94
ETRANGER ... Coût de l'affranchissement en sus.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE. Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse.

C/C Postaux : AJACCIO : 152

La Chambre a adopté à l'unanimité des 534 votants l'Ordre du Jour de Confiance

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

LES DORIA

Parmi les familles génoises mêlées aux affaires de Corse, deux s'y distinguent d'une manière exceptionnelle, les Fregoso, dont on a parlé, et les Doria, et celle-ci la plus illustre, y joua le plus grand rôle.

Gênes détruite par les Carthaginois, rétablie par les Romains, subit les invasions des Barbares, puis, soumise à l'Empire, au gouvernement des ducs puis des comtes étrangers. Elle pouvait, toutefois, élire des capitaines dont cet Adhémar qui aurait organisé l'expédition au cours de laquelle il aurait été blessé, après avoir libéré la Corse des Sarrazins, d'où Gênes aurait tiré ses premières prétentions à la possession de l'île.

Gouvernée par des Podestà étrangers, puis par des capitaines du peuple élus, on y trouve, dès 1265, un Nicolò Doria avec un Spinola. Les Doria obtinrent en 1272 une concession sur le domaine des Evêques d'Ajaccio, dont un Benoit-André Doria devait être le [illegible] 1794, après avoir occupé le siège pendant trente-cinq ans.

En 1282, Oberi Doria reçut l'hommage des Cinarchesi et les 5 et 6 août 1282, par sa victoire de la Méloria, qu'il complète non par une conquête de la Corse, mais par la destruction du port de Pise, le plus sûr moyen d'occuper l'île à son heure en s'assurant la maîtrise de la mer. Pise ne devait plus retrouver la puissance maritime à laquelle la Corse avait dû deux siècles de paix et quelques beaux monuments. Deux ans après les Doria vendaient à la commune de Gênes le château de Calvi qu'ils avaient acquis de Giovanninello, qui l'avait construit.

En 1289, Gamba Doria succède à son frère Conrad. Les Vénitiens ayant armé une flotte de près de cent galères, il décida d'aller à leur devant et entra dans les eaux de Venise avec une flotte équivalente. Quinze galères que Doria avait mises en réserve loin de la vue de l'ennemi tombent sur le flanc de la flotte vénitienne, décidant la victoire. Soixante dix galères vénitiennes furent brûlées et dix-huit conduites à Gênes avec 7.000 prisonniers dont le brave amiral Dandolo qui pour ne pas parer le triomphe de son vainqueur se fracassa le crâne sur le bordage de son navire.

Luchetto Doria vient en Corse comme gouverneur en 1339, avec 200 cavaliers et 600 fantassins qui contiennent les progrès de Giudice de Cinarca, lequel, après son départ, reprend l'île. Jacopo Doria est l'annaliste qui rapporte l'histoire de cette période. En 1380, Barnabò Doria, qui avait marié sa fille au marquis de Saluces, vient gouverner la Corse avec Spinola. En 1321, Brancaleone Doria vient signer une convention avec les Anciens de Bonifacio, pendant que son parent Alaone ou Arione Doria y est vicaire, et sept ans après Altore ou Ottone Doria, amiral des Gibelins de Gênes, meurt glorieusement en chargeant à la bataille de Crécy. Sept ans après Raffaele Doria était encore capitaine du peuple avec Galeotto Spinola ; en juillet 1347, la ville étant dans l'embarras, Cassano Doria lui offre d'armer à ses frais une expédition pour la Corse.

En 1352, les Vénitiens décidés à mettre un terme à la domination de Gênes en Orient, dont les Empereurs eux-mêmes se lassaient, y expédient une flotte nombreuse, rejoignant celle des Catalans et de l'Empereur Jean Cantacuzène. Pagano Doria décide de les attendre, avec seulement 60 galères, dans le détroit, pour réduire l'avantage que le nombre pouvait donner à ses adversaires. Il peut leur résister toute la nuit malgré le vent contraire et la tempête ; il y perd trois galères mais est finalement vainqueur, capturant 30 galères vénitiennes et 16 catalanes ; les Grecs avaient fait retraite sur Constantinople dès le début de l'action. L'ennemi perdait 4.000 hommes tués, 1.800 prisonniers et les Génois n'eurent que 703 tués. Considérant cette perte, relativement considérable, Gênes ne fêta pas une victoire endeuillant tant de familles.

L'année suivante, une flotte équivalente commandée par Antoine Grimaldi était battue près de Cagliari par les Vénitiens et les Catalans. Cet échec soulignait la valeur du vainqueur des Détroits.

En 1379, Luciano Doria avec 22 galères bat une flotte vénitienne équivalente, prend 15 navires et 2.500 prisonniers ; mais au milieu de l'action, l'amiral relevant la visière de son casque est tué d'un coup de lance à la tête. Gênes dédommage les enfants de cet illustre marin qui sur les côtes d'Esclavonie partageait sa vaisselle d'argent à ses matelots et donnait à un rameur la boucle de sa ceinture, seule chose qui lui restât pour payer sa solde.

L'année suivante, Pierre Doria, autre amiral de valeur, mettait le siège devant Venise qui, effrayée, voulut négocier. Doria répondit qu'il accordait la vie aux habitants, rien de plus, et resserra le blocus. L'artillerie navale vénitienne, la première qui apparut en Italie, y mit fin ; un boulet emporta la tête de l'orgueilleux marin, et Venise, peu après, assiégeait dans Chioggia l'escadre génoise qui y perdit 4.000 hommes et 19 galères.

Ce n'est qu'en 1453, après trois Campo Fregoso, que la Corse voyait revenir un Doria comme gouverneur, avec Salvago Salvaghi, et l'année suivante Battistino Doria avec Luiggi Maruffo. Cinquante ans après Nicolò Doria y venait pour battre Rinuccio della Rocca, mais sa mauvaise foi et la cruauté de ses dévastations dans le Niolo allaient ternir sa victoire d'un bien triste renom. En 1516, un second Raffaele Doria devait être, à près de deux siècles d'intervalle, gouverneur de la Corse comme le premier.

C'est alors que devait apparaître dans l'île le plus grand de tous les Doria, l'illustre André, le plus célèbre marin de son siècle qui allait avec l'éclat de sa gloire clore la suite des grands Doria. Nous dirons bientôt ce qu'il fut, en Corse et ailleurs. Nous ajouterons ensuite quelques notes sur les Doria médiocres qui suivirent ; elles se termineront sur Camille Doria, colonel des armées impériales qui en 1733, se montra dans l'île aussi mauvais soldat qu'administrateur incapable, du reste rappelé au bout d'un an.

F B

La Chambre des Députés, à la fin de la réunion en comité secret, a voté à l'unanimité l'ordre du jour de confiance au gouvernement : manifestation imposante, manifestation grandiose qui ne nous a pas surpris, mais qui nous a vivement réjoui en raison des répercussions heureuses qu'elle aura par delà nos frontières : car au dehors, dès que la nouvelle s'était répandue de l'ouverture de débats à huis-clos, il a été question dans certains milieux de l'éclipse du prestige de M. Daladier, de malaise au sein du cabinet et du pays, de désappointement britannique ; et les commentaires laissaient entendre sans d'ailleurs apporter de précisions que les séances secrètes étaient de nature à provoquer un changement ministériel fatalement suivi d'un changement de politique internationale ; les bons apôtres espéraient, escomptaient un revirement complet avec pour conséquence, l'éventualité de désordres intérieurs.

A ces élucubrations fantaisistes, la Chambre française a opposé un démenti formel dans un texte net, clair, ferme que nous reproduisons plus loin : la chambre française s'est exprimée à la française, elle a su interpréter le sentiment de la France en une conjoncture particulièrement grave : pas d'équivoque : une seule résolution : gagner la guerre : une seule volonté : celle du pays qu'incarnent Daladier et son gouvernement.

La France unie à l'Empire, de son [illegible]lement, poursuivra courageusement, héroïquement la tâche entreprise pour écarter la menace terrible qui pèse sur ses destinées et sur son patrimoine moral et matériel.

Les explications gouvernementales ont été sans doute complètes, rassurantes puisqu'elles ont entraîné l'accord unanime de la Chambre.

Il s'agit donc maintenant pour chacun de nous d'adapter notre conduite aux circonstances qui déterminent, commandent, imposent des obligations impérieuses : les français sont tenus de s'en remplir scrupuleusement : toute dérobade serait criminelle : à l'arrière comme au front, il faut lutter, il faut consentir les sacrifices nécessaires, en vue de mettre la France en mesure de faire face victorieusement à l'agression des barbares.

Les barbares de leur côté ont été bien moins catégoriques par la voix d'un de leurs chefs : ayant besoin d'espace vital par suite de leur prolification extraordinaire, ils entendent se servir copieusement ainsi que l'a proclamé Herr Frick, ministre de l'intérieur allemand : la France ne serait pas épargnée : loin de là.

La Chambre française l'a compris et devant les assurances données par le gouvernement, elle n'a pas hésité à accorder à ce dernier toute sa confiance et à affirmer sa foi en la victoire de nos armes.

ANASTASE

Paris, 10 février. — La Chambre, siégeant en Comité secret qui avait suspendu sa séance hier soir à 19 heures 30, a repris ce matin à 9 heures 30 ses délibérations à huis-clos.

Paris, 10 février. — La séance de la Chambre, réunie ce matin en comité secret, a été suspendue à 12 h. 50 et a repris à 15 h. 30.

Paris, 10 février. — A 16 heures 30, la séance publique est reprise.

M. Edouard Herriot donne lecture de l'ordre du jour de confiance.

Le scrutin est ouvert.

L'ordre du jour de confiance est adopté, aux applaudissements de la Chambre à l'unanimité des 534 votants.

M. Herriot souligne la signification du vote qui vient d'être émis :

— Les débats qui se sont déroulés, dit-il, ont permis de dissiper certaines légendes, d'établir la vérité, la réconfortante vérité.

« Ils ont permis à M. le Président du Conseil de s'expliquer devant nous en toute confiance, sur un ton à la fois simple, familier, et, par cela même, infiniment émouvant.

« Ils ont permis enfin au Parlement de jouer tout son rôle d'assemblée représentant toutes les parties de la France.

« Ainsi, en ces deux jours, vient de se confirmer d'une façon décisive notre unanimité nationale imprescriptible, parce qu'elle est fondée sur la liberté et l'amour passionné de la patrie ».

L'assemblée applaudit à tout rompre et décide de discuter, vendredi après-midi, les interpellations sur la censure.

La séance est levée à 18 h. 45.

Paris, 10 février. — Voici le texte de l'ordre du jour de confiance voté à l'unanimité par la Chambre.

La Chambre, après avoir entendu le gouvernement dans les explications qu'il a été appelé à lui fournir au cours du comité secret, en conclusion d'un débat caractérisé par un haut sentiment de patriotisme, lui rend hommage pour les efforts qu'il n'a cessé d'accomplir en vue de porter nos forces matérielles et morales à la hauteur de l'héroïsme de nos armées, lui fait confiance pour poursuivre cet effort, avec la collaboration des assemblées, et conduire ainsi la guerre jusqu'à la victoire.

Cet ordre du jour portait la signature de MM. Chichery, Blum, Candace, Chiappe, Flandin, Frossard, Hartmann, Marcel Héraud, Marin, Mathé, Renaitour, Simon et Ybarnegaray.

Allemagne

Frontière allemande, 10 février. — Ayant réuni hier soir à Munich des fonctionnaires, M. Frick, ministre de l'intérieur du Reich, leur a fait une allocution dans laquelle il a déclaré qu'à l'avenir il ne sera plus fait de différence entre la France et la Grande-Bretagne, puisque la France s'est unie à l'Angleterre et a montré que sa haine pour le Reich n'est pas moins grande que celle qu'on ressent en Angleterre.

Amsterdam, 10 février. — On apprend que le Fuhrer a brusquement quitté la capitale du Reich.

On croit que Hitler aurait rallié Berchtesgaden.

L'AMERIQUE ET LA GUERRE

Paris, 10 février. — Il y a lieu de souligner dans la politique américaine à l'égard des problèmes de la guerre, deux initiatives bien distinctes :

Le voyage en Europe de M. Summer Wells et la consultation des neutres.

Le voyage de M. Summer Wells n'est qu'un voyage d'informations dans les trois pays belligérants sur la situation de la guerre actuelle qui a pour but un rapport détaillé au Président Roosevelt.

La consultation des neutres ne vise que l'après-guerre.

GRANDE-BRETAGNE

Londres, 10 février. — Le roi et la reine d'Angleterre ont visité hier le port de Cardiff.

Ils ont reçu de la population un accueil enthousiaste.

FRONT FRANÇAIS

L'Ennemi a tenté un coup de main dans la région de la Nied, mais il a dû se replier en désordre et avec pertes

Les forces allemandes dans la région d'Aix-la-Chapelle se se sont accrues considérablement

Paris, 10 février. — Communiqué numéro 319 du 10 février 1940 au matin : Rien à signaler.

Paris, 10 février. — Communiqué numéro 320 du 10 février au soir :

Journée calme dans l'ensemble.

Des coups de feu ont été échangés entre les casemates des bords du Rhin.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 10 février. — L'activité terrestre a été un peu moins accentuée dans la journée de vendredi.

Les [illegible] et ne se sont guère traduites que par l'incident suivant :

Dans la région de la Nied, les allemands ont lancé un coup de main avec l'effectif d'une section.

L'ennemi a dû se replier en désordre, en laissant quelques cadavres dans les fils de fer barbelés.

Le communiqué officiel fait allusion à un engagement qui s'est produit dans la journée du 8 février, entre un détachement français et un détachement allemand, dans le secteur situé à l'ouest de la Sarre, aux abords immédiats de Forbach.

La rencontre a eu lieu entre deux sections comportant une trentaine d'hommes chacune.

Le combat a été très vif.

Nous avons perdu une dizaine d'hommes, tués ou prisonniers, et les allemands une quinzaine.

Au point de vue maritime, il est confirmé que dans la journée de jeudi, les Anglais ont coulé deux sous-marins ennemis.

La R. A. F. a réussi à abattre deux avions ennemis, dont un seul a été officiellement homologué.

Bruxelles, 10 février. — Au cours des derniers temps, les forces allemandes [illegible] dans les environs d'Aix-la-Chapelle se seraient accrues dans des proportions appréciables.

Ces renforts allemands ne paraissent pas étonner outre mesure les milieux belges qui sont habitués aux déplacements fréquents des divisions du Reich.

AVIATION

Londres, 10 février. — Les bombardiers allemands ont exécutés un raid au nord de l'Ecosse à la pointe du comté d'Aberdeen, au large de Peter Head.

L'un d'eux a attaqué un pétrolier, mais la R. A. F. l'a immédiatement obligé à fuir.

(LIRE LA SUITE EN 2me PAGE)

Les rouges n'ont pas avancé d'un pouce dans l'Isthme de Carélie

Paris, 10 février. — En Finlande, on ne signale rien de particulièrement important.

Dans la journée du 2, les Russes ont lancé de nouvelles attaques un peu sur tous les fronts.

D'autres combats assez vifs ont eu lieu à Pitkaranta et à Kuosmi, mais l'issue en est incertaine.

L'activité aérienne a été très faible des deux côtés.

Helsinki, 10 février. — Le communiqué soviétique annonçant que les troupes rouges ont coupé plusieurs points de la ligne Mannerheim fait état de faits erronés.

Les troupes soviétiques n'ont pas avancé d'un seul mètre dans l'isthme de Carélie.

Helsinki, 10 février. — Une vingtaine d'avions de bombardement rouges ont effectué hier un raid sur le port de Hangoe.

On compte deux morts et un certain nombre de blessés.

Plusieurs maisons ont brûlé.

Moscou, 10 février. — Communiqué de l'état-major du district de Leningrad pour la journée du 9 février :

Rien d'important à signaler du front.

Les tentatives répétées de l'ennemi pour reprendre les positions perdues dans l'isthme de Carélie ont été repoussées.

L'aviation soviétique effectue avec succès des actions contre des objectifs militaires.

LES PERTES RUSSES

Stockholm, 10 février. — Depuis le commencement de la guerre, d'après les documents officiels, les finlandais ont détruit ou conquis 644 chars d'assaut et 331 avions.

Canons capturés : 306 ;

Trois bâtiments ont été coulés et un sous-marin a sauté sur une mine.

En outre, 1950 chevaux ont été capturés vivants.

En ce qui concerne les pertes humaines, les russes ont perdu 200.000 hommes, mais il est évidemment très difficile de donner sur ce point des renseignements exacts.

Stockholm, 10 février. — D'après les nouvelles venues du front finlandais, les russes ont perdu hier 2.000 hommes et 31 chars d'assaut.

Ils se sont acharnés sur Taipale, cherchant à prendre de flanc la ligne Mannerheim.

VISAGES DE BASTIA

Place Fontaine-Neuve

Par Claire-Mary

En quittant l'église St-Charles, j'ai prolongé ma douce flânerie à travers le quartier des Trois Fontaines, quartier d'ouvriers et de boutiquiers, quartier vieillot, chargé de tant de souvenirs. Sur le pas des portes vermoulues, surmontées souvent d'un écusson, aux fenêtres des maisons séparées par un pan de ciel, il me semblait voir surgir à chaque pas des fantômes de jadis, femmes élégantes et patriciens, toutes ces figures d'autrefois, la haute société de l'époque, dont les demeures seigneuriales se touchaient presque dans la rue Droite et la rue du Lycée, alors les deux grandes artères de la ville. N'était l'évocation du passé, ces deux artères me paraissaient bien tristes et lamentables à présent. En dévalant la rue du Lycée, étroite et dallée et presque propre, des relents de vinasse, de friture, de graillon et de linge sale, m'obligeaient à reprendre haleine devant les cantines où se trouvaient attablés paysans, revendeuses et militaires en détente. Soudainement le décor se transforma. J'étais devant une plaque qui me rappelait le passage du Prince Murat, roi de Naples en fuite, descendu chez la Comtesse Rivarola, où il trouva bon souper, bon gîte et les mauvaises langues ajoutent... le reste aussi, car la Comtesse était friande de tout. Mais cela n'a aucune importance, puisque le Roi trouva même une baignoire que l'on peut voir encore et l'on se demande par quel prodige ce colosse avait pu faire trempette dans pareille cuvette.

Entraînée par ma rêverie, j'arrive au carrefour de la Rue du Castagno, et de la rue des Terrasses. Devant moi, une ruelle à arcatelles, c'est Fontanicchia qui m'amène à la place du même nom, actuellement : Place Fontaine-Neuve, située à quelques pas de la Traverse en face de l'Hôtel de l'Ambassadeur Benedetti. Elle est petite, comprise entre un grand immeuble à six étages et de vieil[les] ... à l'autre des cordes sont tendues, pour le séchage des frusques de famille, frusques multicolores que le libeccio emporte souvent dans ses tourbillons.

Tout autour, des cantines, des bars, des dépôts de bois et de charbons et dans un coin du grand édifice, une magnifique fontaine en belles pierres, portant dans une niche un Dauphin rouge. Au-dessus cette inscription sur une plaque en marbre :

Fontaine Neuve de la Conception et du Dauphin, construite en l'an 1787, sous le règne de Louis XVI. Le Chevalier F.N. de la Guillaumye étant intendant de l'isle de Corse et M. E. F. Rigo, maire. Restaurée en 1904, par M. Gaudin, Maire.

Cette place bien que petite a été le théâtre de réunions civiques et militaires, le décor de belles et joyeuses frairies. Comme elle était centrale, on y accourait de toute la ville pour assister aux réjouissances populaires organisées avec succès par des Comités de quartier.

En 1862, l'Ambassadeur Benedetti, se trouvant en congé à Bastia, avec sa famille, une splendide manifestation fut célébrée en son honneur. La place pavoisée avec des guirlandes de fleurs, des bannières et des banderoles, présentait le plus bel aspect. Après les cérémonies religieuses à l'église de la Conception, l'Ambassadeur et sa suite, assistèrent dans une loge, à des courses de sac, à des jeux amusants comme le mât de cocagne, le tout couronné d'un bal populaire et d'une distribution de prix.

En 1848, quand on forma la Garde Nationale, la Conception avait deux Compagnies. La première Compagnie, Capitaine Casevecchie Philippe, lieutenant Vincent Gregory, sous-lieutenant Lota Sébastien.

La deuxième compagnie, capitaine Ignace Bonelli, avocat, futur maire de Bastia, lieutenants Decheneu Jean et Giacobbini Philippe.

Le 21 mai 1848, lors de la grande fête civique, où l'on planta l'arbre de la Liberté, place St-Nicolas, le défilé de toutes les gardes nationales avec les Bonelli et les Gregory en tête, partit de la Place Fontaine Neuve pour y revenir au milieu de réjouissances publiques dans l'enthousiasme de la population proclamant son loyalisme.

Un dicton curieux se rattache à l'histoire de ce coin pittoresque :

« I'u passa per a fontanicchia, u sole ci picchia ».

Ce qui semble une allusion à une des poésies Giocosa, du chanoine Straforelli mort presque centenaire en 1838.

Depuis on planta trois platanes que l'on voit encore.

Aux premières frondaisons nous viendrons nous asseoir à l'ombre heureuse de ces platanes pour écouter la chanson des cigales, le glouglou de la fraîche fontaine et la sérénade des amoureux aux jeunes filles d'alentour.

L'Enjeu de la Guerre Actuelle

Extrait de la Lettre Pastorale de S. E. Mgr Llosa évêque d'Ajaccio.

Après cinq mois d'une épreuve qui nous afflige déjà longue, il nous faut bien convenir que cette guerre ne ressemble à aucune autre. Toutes les nations qui s'y trouvent engagées aspirent à la paix, et pourtant il est de toute évidence, au point où en sont les choses, qu'il n'est possible à aucune force humaine d'arrêter le cours des événements : ils ont trompé tous les calculs et ils défient toutes les prévisions.

Sans doute, du point de vue strictement militaire, l'issue des hostilités ne paraît pas douteuse. La victoire de nos armes nous est assurée autant par l'incontestable supériorité morale et matérielle de nos armées que par la justice même de notre cause. Comme nous le redisent à l'envi les messages de nos hommes d'Etat, nous luttons uniquement pour l'indépendance et la sécurité de notre patrie, et pour en finir a... [dom]ination » de la barbarie moderne (1). Tôt ou tard la victoire est assurée à ceux qui luttent pour un tel idéal. Nos soldats le comprennent, et cette conviction n'est pas moins efficace que leur confiance dans la valeur de leurs chefs et la puissance de leur armement, pour les encourager à tenir sans défaillance.

Mais jamais peut-être un conflit international n'avait pris de si rapides et si vastes proportions. C'est donc que, bien au delà des raisons déjà très graves que nous avions de prendre les armes, il en était de plus importantes encore qui justifiaient notre attitude et commandaient nos sacrifices. Personne ne peut nier, en effet, que l'enjeu de cette lutte ne se borne pas à la sauvegarde de quelques intérêts matériels. La mentalité de nos ennemis, leurs procédés, leurs buts de guerre plus ou moins avoués, ont bien montré que ce sont les fondements même de la civilisation qui sont en péril, et que si la coalition germano-russe avait le dernier mot, l'humanité retournerait à une conception matérialiste de la cité qui anéantirait vingt siècles de civilisation chrétienne.

Aussi n'a-t-on pas hésité en haut lieu à prononcer le mot de **Croisade** pour caractériser cette guerre étrange. Ecoutez la voix de Sa Sainteté Pie XII dans son allocution pontificale de Noël : « S'il fût jamais un but digne du concours des esprits nobles et généreux, s'il surgit jamais un élan de croisade spirituelle où résonnât de nouveau en toute vérité le cri de **Dieu le veut**, c'est certainement ce but très élevé, cette croisade, cette lutte des coeurs magnanimes, pour détourner les peuples des eaux troubles des intérêts matériels et égoïstes, et les conduire aux sources vives du droit divin, lequel seul peut conférer cette moralité, cette noblesse, cette stabilité dont on a trop longtemps éprouvé l'absence et le besoin, au grand dommage des nations et de l'humanité. »

Du même coup ce jugement du Souverain Pontife laisse entendre les raisons profondes qui expliquent la gravité et l'étendue de ce conflit.

(1) Message du Président Daladier à la France, 21 septembre 1939.

Les Tribunaux

Tribunal Correctionnel

Audience publique du 9 février

Présidence de M. Giudicelli, assisté de M. Siedel, juge ; Me Raffalli, avocat, et M. Multedo, Greffier.

— Giacomoni Donat, pour infraction à la défense passive, 16 francs d'amende avec sursis.

— Vve Susoni Noémie, même délit, 16 francs d'amende avec sursis.

— Fagni Gino, défaut de visa, 1 franc d'amende.

— Sindi Marie, pour infraction à la défense passive, 16 frs d'amende avec sursis.

— Cuneo Etienne, pour infraction à la défense passive. Supplément d'information.

— Merlens Joseph, pour infraction à la défense passive, 16 frs avec sursis.

— Sisoni Jean Pierre, pour hausse des prix, 16 francs d'amende.

— Colombani Charles-Louis, 16 frs d'amende.

— Paganucci Jean, opposition au jugement qui le condamne à 25 francs pour hausse illicite : 10 francs d'amende.

— Senali Joseph, défenseur Me Raffalli, vente de liqueurs titrant plus de 25 degrés, 16 frs d'amende avec sursis.

— Pour blessures involontaires, le tribunal condamne le nommé Pollacci Nello, représenté par Me Raffalli à 50 frs d'amende et à payer 300 francs de dommages-intérêts à Giovinazzo, partie civile représentée par Me Pietri.

— Cellari Jean, Ottaviani, civilement responsable. Blessures involontaires. Renvoi contradictoire par l'inculpé au 1er mars.

— Giusti Louis, Mattei François, représenté par Me Raffalli. Intérêts. Affaire mise en délibéré pour jugement.

OFFICE DEPARTEMENTAL DES MUTILES, COMBATTANTS, VICTIMES DE LA GUERRE ET PUPILLES DE LA NATION DE LA CORSE

Les anciens combattants, invalides, veuves, pupilles de la Nation mineurs ou majeurs sont informés qu'en vue de la formation de la main d'oeuvre des industries de guerre et d'apprentis de la Défense Nationale, des cours spéciaux ont été ouverts dans les Ecoles Pratiques et Professionnelles relevant du Ministère de l'Education Nationale et dans les Ecoles d'apprentissage de la S. N. C. F. Des avantages spéciaux leur sont accordés. Pour tous renseignements, y compris la constitution des dossiers d'admission s'adresser à M. l'Inspecteur Divisionnaire du Travail à Marseille.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
32, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone : 2-32
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

Deuil

M. ANTOINE LUSINCHI

Notre cher concitoyen M. Antoine Lusinchi, si aimé et estimé dans la ville entière, a rendu sa belle âme à Dieu à l'âge de 59 ans.

Ses obsèques ont eu lieu hier après-midi en la paroisse de Sainte-Marie, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Trois magnifiques couronnes ont été offertes par la famille.

Le deuil était conduit par son fils : M. François Lusinchi, son gendre M. Franchi André, son beau-frère M. Damiani Sauveur, son neveu M. Pierrotti François, ses cousins MM. Pasquini Jean, François et Paul, Léon et Joseph Aguzzi, Damiani Antoine, Bernardini Alexandre, Oughiar, retraité, Santoni, Santucci, employé à l'hôpital militaire et Battesti, retraité.

On notait en tête de l'affluence : M. Georges de Zerbi, conseiller municipal ; MM. Luigi Jacques, Raffalli, entrepreneurs ; Sanguinetti Dominique, propriétaire ; Rocchesani Jacques, président honoraire des anciens combattants ; Morelli Antoine ; Parisi Sébastien ; Pascal Raffalli, Brunini Paul ; Giorgi, patron boucher ; M. Corazzi, de la Mairie ; M. Corazzi, enseigne de vaisseau ; MM. Quilici, patron charron ; Benetti Thomas, Louis et Nicolas ; Olivieri Antoine ; Lota André, maréchal ferrant ; Tomei Pierre, maréchal ferrant ; Lota Pierre ; Muglioni, Agent de police ; Guagnini Louis ; Chica, entrepreneur ; Joseph et Vincent Rovinaldi ; Albertini Joseph, boulanger ; Charles et Pascal Brunini ; Mattei Vincent ; Adolfini Marius ; Pozzo di Borgo ; Joseph Scaglia ; Bertoncini ; Poggi ; Tognetti, aux Armées ; Biasi ; Vendasi, entrepreneur ; Brunini, Bolghi Felicelli, etc., etc...

Après l'absoute donnée avec pompe sous la présidence de M. le Chanoine Cabri, Curé-Archiprêtre, entouré d'un nombreux clergé, de religieuses et d'orphelines du Bon Pasteur, l'inhumation a eu lieu au cimetière de la ville, dans le tombeau familial.

Le **Petit Bastiais** prie toutes les personnes que ce deuil consterne, de vouloir bien agréer l'expression de ses regrets les plus attristés.

Sous-Préfecture de Bastia

Le Sous-Préfet de Bastia a l'honneur de rappeler que quelle que soit l'autorité qui les délivre, les cartes d'identité sont assujetties à un droit de 13 francs dont l'acquittement est constaté par l'apposition et l'oblitération sur chaque carte de timbres mobiles d'un montant égal à la somme précitée.

Mlle ROCCABIANCA
Sage-femme de 1re Classe
Ex Sage-femme interne de Maternité
A OUVERT SON CABINET
Boulevard Auguste-Gaudin — BASTIA

LA SALLE **LE PARIS** DES SUCCES
VOUS PRESENTE JEUDI 15 EN EXCLUSIVITE :
UN DOCUMENT UNIQUE
De Lenine à Hitler
ET

Informations Locales

MEMENTO

11 FEVRIER 1940 : Quadragésime.

11 février 1911. — Corte : Violent incendie sur le cours Paoli. Deux magasins incendiés. Dégâts importants.

IL Y A 25 ANS...

Paris, 11 février, 7 heures. — Pendant la nuit du 9 au 10, nous avons fait sauter à La Boisselle, trois fourneaux de mines et nous avons réussi à occuper les entonnoirs, malgré une contre-attaque que nous avons repoussée à la baïonnette.

Carnet Rose

Nous apprenons l'heureuse délivrance de Mme Pinelli, née Pekle qui a mis au monde une superbe fillette prénommée Marie Madeleine.

Nos compliments les meilleurs à l'heureuse maman, à son mari actuellement mobilisé, notre ami Jean Pinelli, Directeur de la Société Tracor, entreprise de travaux publics et routiers Emile Canart, et aux grands-parents, Mme et M. Noël Pinelli, ingénieur des T. P. en retraite de Cervione, chevalier de la Légion d'Honneur, et Mme et M. Jean Mathieu Pekle, le grand sculpteur bastiais.

MAIRIE DE BASTIA

Il est rappelé aux bénéficiaires de l'allocation militaire dont les soutiens auraient été démobilisés de rapporter leur certificat d'admission à la Mairie de Bastia, en vue de leur mandater la somme exacte qui leur revient jusqu'au jour de la libération. Les allocataires qui ne se conformeraient pas à ces prescriptions seront passibles de poursuites correctionnelles et seront astreints à reverser au Trésor les sommes indûment perçues.

AVIS

DEFENSE PASSIVE

Les personnes détenant des masques à gaz confiés par le service de Défense Passive sont priés de passer à la Mairie, Bureau de l'Architecte, munies de leur masque, de 11 heures à 12 heures et de 16 à 18 heures.

Le Maire de Bastia invite les personnes qui détiennent des reçus pour fournitures réquisitionnées par l'armée de vouloir bien les déposer au Secrétariat de la Mairie aux fins de règlement.

Faits Divers

PERDU

La personne qui a trouvé une carte d'identité au nom de Mme Stangoni Filippa est priée de la remettre de toute urgence au Commissariat Central.

Chiaverini Rosalie, demeurant à Tasani, déclare avoir perdu un portefeuille contenant la somme de 2.000 frs.

Toti François s'est présenté au poste de police et a déclaré avoir perdu son portefeuille contenant sa carte d'identité et son permis de conduire.

ACTE DE PROBITE

Mme Serra, demeurant, 31, rue de l'Opéra, a remis au poste de police un mandat-poste de la somme de 2.219 frs 35 qu'elle a déclaré avoir trouvé.

CONTRAVENTIONS

1 pour jet d'eau sale.

Ne dites pas

MOI JE NE SAIS RIEN FAIRE ; VOUS POUVEZ TOUJOURS ETRE UTILE A VOTRE PAYS : IL VOUS SUFFIT DE SOUSCRIRE AUX BONS D'ARMEMENT.

PHARMACIE DE GARDE

Samedi après-midi et dimanche toute la journée :

Pharmacie Mouticonarci, Place Hôtel de Ville.

DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

M. Mattei et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été manifestés à l'occasion du décès de leur très regrettée épouse et mère

ISABELLE MATTEI

prient leurs parents, amis et connaissances de trouver ici l'expression de leurs remerciements attristés et les informent que la messe de sortie de deuil aura lieu mercredi 14 février dans l'Eglise Saint-Jean-Baptiste.

Avis de Messe

Toutes les messes qui seront célébrées en l'église Saint-Jean-Baptiste de mardi 13 courant le seront pour le repos de l'âme de

Monsieur BOURGEOIS LOETIZIO LOUIS
décédé le 13 février 1939.

Toutes les messes qui seront dites lundi matin en l'Eglise de Notre-Dame de Lourdes le seront pour le repos de l'âme de

Monsieur RENE TILLOU

La famille assistera à la messe de 8 heures.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE N. D. DE LOURDES

Aujourd'hui 11 février, fête patronale de N. D. de Lourdes, sous la présidence de Son Excellence Mgr Llosa, Evêque d'Ajaccio.

A cette occasion, les cérémonies se dérouleront dans l'ordre suivant :

A 6 heures : première messe ;

A 7 heures : Messe de communion générale ;

A 8 heures : 2me messe de communion pour les scouts et les enfants ;

A 9 heures : quatrième messe ;

A 10 heures : Messe Pontificale célébrée par Son Excellence Mgr Llosa.

A 11 heures : Dernière messe ;

A 15 h. 30 : Récitation d'un chapelet pour la paix ;

A 16 h. : Vêpres célébrées par Mgr Antonelli, vicaire général. Sermon par S. E. Mgr Llosa. Salut solennel du Très Saint Sacrement.

La Chorale chantera la messe à deux voix de Mgr Perruchot. M. Barboni exécutera l'« Ave Maria » de Cherubini et M. François Luccioni l'« Ecce Panis » de Noyon.

Le soir à Vêpres, exécution de la cantate à la Vierge de Gabriel Pierné et au Salut : « Ego flos campi » de Chérion et le « Tantum » de Tariot.

CABINET
A L'ART DENTAIRE
10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10
BASTIA — Tél. : 472
GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRATIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi.
SAINT-FLORENT : dimanche matin.
Les autres jours à Bastia
NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

LA SITUATION

(Suite de la 1re page)

DE L'AIR BRITANNIQUE

Londres, 10 février. — Le ministre de l'Air a prononcé cet après-midi à Bristol un discours qui entre dans la série des exposés hebdomadaires faits depuis le mois dernier par les principaux membres du cabinet anglais.

Sir Kingsley Wood a d'abord confirmé que la Grande-Bretagne a pu passer récemment des commandes de matériel d'une valeur d'environ six millions de livres aux usines d'aviation canadiennes.

Ces achats au Canada peuvent être effectués grâce aux mesures prises par la mission qui y avait été envoyée en 1938.

Parlant de la supériorité des appareils britanniques, Sir Kingsley Wood a rappelé que jusqu'ici le nombre des engagements aériens a été limité mais cette situation peut ne pas durer et il convient de ne pas oublier que la guerre réserve beaucoup de surprises :

— Beaucoup d'efforts, dit-il, ont été accomplis avant la guerre, en vue d'accroître la puissance et l'efficience des appareils Hurricane et les Spitfire sont pourvus de deux fois plus de mitrailleuses que les types précédents.

« Les bombardiers munis de tourelles ont été une révolution dans la technique de l'aviation militaire : cependant, il n'est pas possible de s'arrêter là.

« Chaque jour, de nouveaux progrès doivent être accomplis ».

Le ministre a souligné ensuite l'accroissement considérable des forces aériennes et l'amélioration de la défense antiaérienne enregistrées depuis le début de la guerre :

— De nouvelles escadrilles ont été formées ; celles qui existaient ont été amplifiées ; de plus, l'Angleterre a été en mesure d'accroître une assistance substantielle à ses amis d'outre-mer ».

Le ministre en vient alors à parler de l'importance du travail accompli à l'arrière, travail presqu'aussi vital que celui des aviateurs :

— La volonté de vaincre du peuple britannique, de notre nation, conclut le ministre de l'Air, est lente à se mettre en mouvement, mais, comme l'histoire le démontre, sa détermination ne se laisse pas décourager : elle est renforcée par les difficultés, les dangers rencontrés.

« Il en sera de même dans cette grande lutte.

« Allons, en avant, avec résolution, courage et confiance jusqu'à la victoire ».

LES SPORTS

BOXE

New-York, 10 février. — Joe Louis, champion du monde des poids lourds, a battu aux points Arturo Godoy.

Au début du combat on donnait Louis Gagnant à 10 contre 1 et k. o. par 4 contre 1.

Ce n'est que par une faible marge qu'il réussit à conserver son titre.

J. CATANI
PHOTOGRAPHE
27, Boulevard Paoli — BASTIA
PORTRAITS
MARIES
GROUPES DE NOCE
CARTES POSTALES
PHOTOS D'IDENTITES
AGRANDISSEMENTS
CADRES TOU STYLES
Vente d'appareils et pellicules
Les meilleures Marques
LIVRAISON RAPIDE
D'AMATEURS EN 24 HEURES
OUVERT TOUTE LA SEMAINE

PAROISSE DE SAINTE MARIE

La prédication du Carême a été confiée cette année au R. P. Bastide S. J. de Castres.

L'éminent prédicateur n'est pas un inconnu pour la Corse, qu'il a visitée, qu'il aime et qu'il admire.

Ayant prêché il y a quelques années le Carême à la Cathédrale d'Ajaccio, il a laissé, dans la ville épiscopale, le souvenir d'un orateur et d'un érudit.

La foule qui se pressait autour de sa chaire n'a pas oublié ses sermons où la beauté de la forme le disputait à la solidité du fonds.

Les sujets qu'il compte traiter à Sainte Marie sont d'une actualité brûlante et intéresseront au plus haut point. En voici le programme :

1. Le foyer qui s'enflamme ; 2. Au coin du foyer ; 3. La flamme qui tue ; 4. La flamme pure ; 5. Le foyer sans berceau ; 6. Le foyer qui s'éteint ; 7. La Résurrection et la Vie.

Les sermons auront lieu aux jours et heures suivants :

Le dimanche à l'issue des Vêpres qui commenceront à 16 heures ; le mardi à 16 h. 30 ; le vendredi après le Chemin de Croix qui se fera à 19 heures.

AVIS

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter au Bureau de l'Assistance :

Vincensini Marthe Clémence, Bd Paoli, 42 ; Bonsan Esther, née Lerner, rue du Môle, 6 ; Pierre Jeanne, née Picchioni, Quartier Giambelli ; Mme Vitali Jules, rue Napoléon, 7 ; Santini Marie, Bd du Palais (chez M. Carrega) ; Terrano Germaine, Bd Benoîte Danesi, chez Mlle Agostini, Villa « Les Bluets » ; Massari Angèle Marie, Bd Paoli, 57 ; Defendini Marie, rue de l'Evêché, 1 ; Guerrini Joséphine, rue Napoléon, 25 ; Dapelo Cécile, rue du Lycée ; Orsini Madeleine, 17, Bd Albert Ier ; Mariani Laurine ; Casta Joséphine, née Giorgi ; Vadella Marie.

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

1er FEVRIER 1940

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

La Salle **Le Paris** des Succès
AUJOURD'HUI, MATINEE A 13 H. 15, 16 H. 30, SOIREE A 21 HEURES ;
VOUS PRESENTE CE SOIR A 21 HEURES :
Un film de la jeunesse et de l'amour :
Entrée des Artistes
avec Louis Jouvet, Claude Dauphin, Odette Joyeux, Janine Darcey, Dalio, André Brunot et Carette
En première partie : Kate de Nagy dans
SOURIRE DE VIENNE
ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES

REVUE de la PRESSE

LA TECHNIQUE DE LA GUERRE DU TEMPS DES GAULOIS

Du général Duval aux **Débats** :

Il n'y a pas de combat possible entre deux duellistes armés l'un d'une épée, l'autre d'un revolver, lorsque le second se tient à quinze pas du premier. Il n'y en a pas davantage entre deux cavaliers montés, l'un sur un cheval pur sang, l'autre sur un cheval de labour. Le premier n'acceptera le combat que s'il le veut et dans la position qu'il voudra par rapport à son adversaire. Cette comparaison vaut pour deux avions quand l'un a cent kilomètres de plus de vitesse à l'heure par rapport à l'autre. Dans l'air, c'est bien simple : engager un avion de qualité très inférieure à ceux qu'il rencontrera, c'est inévitablement vouer son pilote à la mort, si habile soit-il. Et que penser d'un canon contre avion dont la portée verticale est de quatre à cinq mille mètres. Les avions ennemis voleront à six mille mètres et se moqueront de lui.

Ce ne sont d'ailleurs pas là des vérités nouvelles ; elles sont vieilles comme le monde. Polybe raconte que les Gaulois, ayant des épées mal trempées, se trouvèrent en état d'infériorité vis-à-vis des légionnaires romains, parce que ces épées se tordaient en heurtant le rebord supérieur du bouclier garni de fer ; le Gaulois devait, après chaque coup, redresser son épée sous on pied. Le légionnaire profitait de ces moment pour le frapper.

Cette question du secours à la Finlande mériterait un examen sérieux animé de la ferme volonté d'aboutir. On peut tout, à condition de vouloir sérieusement ; on ne peut rien si on se borne à en parler.

UNE FINE ANALYSE DES RESOLUTIONS DE BELGRADE

De M. Francisque Gay, à l'**Aube** :

Les quatre puissances ont fort justement estimé que déjà, dans une certaine mesure, leurs ressources économiques étaient complémentaires. La Grèce reçoit de la Roumanie et de la Yougoslavie une bonne part du blé et du bois qui lui manquent ; des oeufs de la Turquie ; du maïs de la Roumanie. La Roumanie achète à la Turquie une partie de son coton, mais en échange la Roumanie peut satisfaire un quart des besoins en pétrole de la Turquie. Il ne semble pas pourtant, qu'on ait épuisé toutes les possibilités d'échanges entre Balkaniques.

D'autre part, la Grèce offre à la Yougoslavie, par le chemin de fer de Devdjeli relié à Salonique, l'appoint de sa flotte commerciale et son meilleur débouché sur la mer Egée et peut-être même sur la Méditerranée.

De toute façon, il n'en resterait pas moins que, pour vendre leurs céréales, leur tabac ou leur bois, les Balkaniques ont un intérêt primordial à s'entendre s'ils ne veulent pas que leur principal client, l'Allemagne, leur impose toutes ses exigences en exaspérant entre eux la concurrence.

Ainsi, nous voilà donc ramenés à notre observation coutumière. Le meilleur moyen de faire face aux menaces de la force, c'est, là encore, la coopération, la coopération qui s'établit de plus en plus fortement sur tous les plans, la coopération qui s'ingénie à saisir toutes les occasions de multiplier les rapports et les services réciproques.

LONDRES APPRECIE LA PRUDENCE DE LA CONFERENCE DE BELGRADE

Dans un éditorial consacré à la conférence de Belgrade, le **Times** écrit :

Ses résolutions ne sont pas des platitudes. Bien que rédigées avec prudence, elles sont d'autant plus importantes qu'elles suivent une campagne de presse qui semblait indiquer que les gouvernements nazi et soviétique envisageaient tout rapprochement balkanique avec défaveur.

Il est clair que, quelles que soient les conséquences immédiates de la conférence de Belgrade une nouvelle tentative pour ébranler la solidarité de l'Entente balkanique n'est pas susceptible de réussir.

Il se peut fort bien que l'oeuvre du général Metaxas, de M. Gafenco, de M. Tsintsar Markowitch et surtout, de M. Saradjoglou ait d'importantes conséquences historiques. En France et en Grande-Bretagne, où l'on a garanti l'intégrité territoriale de trois des quatre Etats membres de l'Entente balkanique, l'unanimité manifestée à Belgrade et les décisions qui y ont été prises, seront chaleureusement appréciées.

LA GUERRE DE FINLANDE ET LE PRESTIGE SOVIETIQUE

De XXX, à **Paris-Soir** :

500.000 hommes au moins sont actuellement massés entre la Carélie orientale et Summa. On ne saurait en couvrir davantage. De là conclure que les Soviets, loin de songer à baisser pavillon et à se lancer dans des négociations préliminaires en vue d'un armistice ou d'une médiation, entendent, au contraire, poursuivre leur effort jusqu'au bout, il n'y a qu'un pas. « Nous » tiendrions les d'attendre et de lutter contre le vide, le franchissent avec résignation.

C'est alors que Ribbentrop interviendrait et ranimerait les « défaillants ». Pour lui, d'après certains renseignements, Staline n'aurait pas opposé un « non » catégorique et définitif à ceux qui lui représentaient les inconvénients et les dangers d'une prolongation excessive et vaine des hostilités.

« Puisque les Finlandais renouvellent fréquemment leurs offres de paix, pourquoi ne pas les prendre au mot, et pourquoi ne pas engager des pourparlers avant qu'il soit trop tard et que, pourvu par les Alliés du matériel et des munitions qui lui font défaut, le gouvernement d'Helsinki refuse demain, après-demain, un arrangement acceptable aujourd'hui.
jourd'hui ? »

Ce que Staline décidera à la fin du mois ou au début du printemps, nous ne le savons, c'est qu'il reçut un su... Oh ! il est possible qu'il ... latirement modeste. On nous assure, en effet, qu'une victoire partielle, limitée, lui suffirait. Toutefois, cette victoire, il la désire et la souhaite. N'oublions pas que, bientôt, le 23 février exactement, se déroulera dans la capitale soviétique, sur la place Rouge, la fête de l'armée rouge, c'est-à-dire la manifestation la plus imposante et la plus « retentissante » du régime, comment peut-on parler d'armistice et d'une paix sans gloire à la veille d'une telle cérémonie ?

COIFFEUR
Jacques
20, Rue Napoléon, 20
Le meilleur spécialiste pour les teintures, mise en plis, décoloration, coiffures modes et permanentes inégalables avec et sans électricité depuis ... 50 francs
SALON DE MASSAGE
MANUCURE - PEDICURE
Produits de beautés parfumés
Téléphone : 400

Port de Bastia

Objet : Allongement sur 15 m. 20 de la tête Nord du hangar du quai de Rive au port de Bastia.

Une enquête de 20 jours est ouverte à la Mairie de Bastia du vendredi 16 février au mercredi 6 mars 1940 inclus.

La Commission permanente d'enquête du port de Bastia est appelée à formuler son avis sur les résultats de cette enquête.

Sa réunion est fixée au vendredi 8 mars 1940 à 11 heures à l'Hôtel de Ville.

Ajaccio, le 8 février 1940.

P. LE PREFET,
Le Chef de division délégué :
Signé : ILLISIBLE

000070

RÉGENT CINÉMA *cette semaine*
PRESENTE
ATTENTION ! Aujourd'hui dimanche 11 Février 1940 :
SPECTACLE PERMANENT DE 13 HEURES 30 A 19 HEURES 30,
SOIREE A 21 HEURES
En matinée et en soirée :
Le programme complet !
2 GRANDS FILMS
Un Film inoubliable !
Mlle Shirley Temple
dans son
premier film en Technicolor
PETITE PRINCESSE
Au même programme :
Un drame policier :
M. MOTO SUR LE RING
avec
Peter Lorre
LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE.
Horaire du permanent : Les actualités passent à 13 h. 30, 16 h. 45 ; M. Moto passe à 13 h. 45 et 17 h. ; Petite Princesse passe à 15 h. 05 et 18 h. 20.
DEMAIN LUNDI : En soirée à 21 heures :
La Vérité...
Toute la Vérité...
Rien que la Vérité !
LES AVEUX D'UN ESPION NAZI
avec
Edward G. Robinson
Un document vrai...
d'une saisissante actualité !

La mort sublime d'un dominicain de Saint-Maximin

OFFICIER AVIATEUR IL DEMANDA A PRENDRE LA PLACE DE SON CAPITAINE MARIE ET PERE DE FAMILLE

Saint-Maximin, 10 février. — Samedi, à 9 h. 30, a été célébrée, en la chapelle du couvent des Dominicains, une messe solennelle à la mémoire du R. P. Bernard Geoffroy, religieux de ce couvent, professeur à l'Université Dominicaine de Rome, lieutenant aviateur, tué en territoire ennemi le 5 novembre 1939.

Une très nombreuse affluence y assistait parmi laquelle nous avons remarqué M. le Maire et d'autres élus, des anciens combattants de la dernière guerre, le médecin capitaine Verdet, représentant le médecin-chef de l'hôpital complémentaire de notre ville, les docteurs, infirmiers, infirmières et hospitaliers.

Le supérieur du couvent, actuellement mobilisé comme commandant une section de mitrailleurs, ne pouvant venir, c'est le sous-prieur qui a chanté le service funèbre et l'oraison funèbre donnée par le R. P. Lauziere.

Le R. P. Bernard Geoffroy était né à Rouen en 1901, d'une famille très honorable, dont le père était général de cavalerie en 1914-1918 ; il entra au couvent de Saint-Maximin le 2 janvier 1924 à l'âge de 23 ans ; il était alors lieutenant d'aviation.

Il suivit à Saint-Maximin ses études pendant trois ans, fut envoyé à Rome au Collège Angélique, où il se fit remarquer par son assiduité, passa très brillamment ses examens.

Le R. P. Gillet, maître général des Dominicains le désigna pour un poste de professeur qu'il occupa pendant sept ans.

La mobilisation le surprit dans cet état et il partit en septembre rejoindre son camp d'aviation.

Etant donné sa culture générale, ses nombreuses et éminentes qualités, on lui offrit un poste très en vue dans une de nos plus importantes ambassades. N'écoutant que sa générosité et son amour pour Dieu et la France, il refusa et resta au camp d'aviation. Vint le 5 novembre : une mission très périlleuse en terre allemande devait être tentée, mission pour laquelle il n'était pas désigné. C'est son capitaine, marié et père de famille, qui devait y aller. Il s'est offert, « presque imposé » pour le remplacer.

Et le voilà parti en survol de 8.000 mètres, avec le sergent X. L'avion n'a pas rejoint sa base.

Le Saint-Siège fit connaître après 2 mois et demi, que le R. P., lieutenant-aviateur Geoffroy était mort en terre allemande et enterré à Britten, à 25 kilomètres de Trèves.

Il reçut les honneurs militaires, son compagnon, le sergent X... est blessé et soigné dans un hôpital en Allemagne.

Le couvent de Saint-Maximin a perdu en lui un de ses meilleurs professeurs, et la France un courageux soldat.

(Le Petit Var).

COUR D'ASSISES DE LA CORSE

RECTIFICATIF

Affaire retenue à l'audience de la Cour d'Assises du lundi 12 février prochain à 9 heures du matin, présidée par M. le Conseiller de Mari, assisté de M. le Conseiller Trani, Chevalier de la Légion d'Honneur et de M. le Conseiller Leonelli.

Santoni François-Jean : tentative de meurtre et meurtre avec concomitance port d'arme prohibée.

Ministère Public : M. Goubier, avocat général.

Défenseurs : Me de Montera et Mlle Lechevalier, avocats.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen facile de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir longtemps souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un voeu. Ecrire au Lab. de M. Auguste VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui enverra gratis et franco les indications demandées.

Eden Cinéma
PRESENTE
Aujourd'hui samedi à 16 h. 30, matinée à prix réduits.
En soirée à 21 heures :
Le dimanche, deux matinées permanentes :
Jean Murat, Jules Berry, Roger Karl et Viviane Romance
dans
L'Homme a abattre
ET
L'Usine à Scandales
Les dernières actualités « ECLAIR-JOURNAL »
LUNDI PROCHAIN :
Changement complet de programme :
Jean Murat et Mireille Balin
dans
LE CAPITAINE BENOIT
ET
LE FILS DU SHERIFF

Nouvelles de l'Etranger

DISCOURS DE M. ROOSEVELT

Washington, 10 février. — Le Président Roosevelt a prononcé aujourd'hui un discours devant le congrès annuel de la jeunesse américaine, tenu à la Maison Blanche :

— Ainsi, à propos de l'aide que les Etats-Unis peuvent apporter à la Finlande certains se sont prononcés contre, a-t-il dit, non parce que l'argent pourrait être utilisé à l'amélioration des conditions d'existence aux Etats-Unis, mais sous prétexte que l'aide à la Finlande pourrait entraîner les Etats-Unis dans une guerre impérialiste (Rires).

« 90 pour cent de l'opinion publique américaine est aujourd'hui pour la Finlande (Applaudissements).

« L'idée que l'aide à la Finlande pourrait entraîner l'U.R.S.S. à faire la guerre aux Etats-Unis est l'idée la plus imbécile que j'aie entendue dans toute mon existence, dit le Président (Applaudissements).

« J'avais des sympathies très vives pour la Russie, dont le gouvernement laissait pour donner des conditions de vie meilleures que celles qui sévissaient en Russie impériale.

« Aujourd'hui ces espoirs sont détruits ou tout au moins ajournés à on ne sait quand.

« L'Union soviétique est aujourd'hui comme chacun sait, bien que certains n'aient pas le courage de l'avouer, une dictature aussi absolue que toutes les autres dictatures et d'ailleurs alliée à une dictature.

« Elle a envahi un voisin si petit qu'il ne pouvait présenter aucun danger pour elle, république démocratique avancée et qui veut exister comme telle

« Certains de vous se disent communistes : c'est votre droit.

« En vertu des droits qui appartiennent à tout américain, vous pouvez propager paisiblement vos idées.

« La constitution vous l'accorde, mais cette même constitution vous interdit d'agir contre ou à son insu ». (Applaudissements.)

CANADA

Toronto, 10 février. — La police canadienne vient de mettre un terme aux agissements d'une redoutable bande de faux monnayeurs, juste au moment d'ailleurs où elle s'apprêtait à s'enfuir avec la somme de 53.000 dollars de devises truquées.

Les policiers sont convaincus que ces individus travaillaient non pas pour leur compte, mais aux ordres de l'Allemagne.

EGYPTE

Suez, 10 février. — Le général Weygand a inspecté la région du Canal de Suez.

BELGIQUE

Bruxelles, 10 février. — Le Parquet de Mons a fait arrêter quatre autres communistes, dont un conseiller municipal de Hornu.

CITE DU VATICAN

Cité du Vatican, 10 février. — Des messes ont été célébrées à l'occasion du premier anniversaire de la mort de Pie XI

ITALIE

Rome, 10 février. — Le Conseil suprême de la Défense tiendra cet après-midi à 16 heures sa troisième réunion, sous la présidence de M. Mussolini.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU

PETIT BASTIAIS

Chèque Postal — AJACCIO : 152

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal LE PETIT BASTIAIS à partir du 193 (2)

Je vous adresse en même temps que ce bulletin le montant de cet abonnement, soit la somme de (3) ....

en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms ....

Profession ....

Adresse ....

(1) Biffer les formules inutiles ;

(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;

(3) Corse : Un an, 90 fr. ; Six mois, 46 fr. ; Trois mois, 25 fr. ; Continent et Colonies : Un an, 94 fr. ; Six mois, 48 fr. ; Trois mois 26 francs.

(4) Biffer la formule inutile.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « Refusé ».

PREFECTURE DE LA CORSE

Le Préfet de la Corse, officier de la Légion d'Honneur ;

Vu notre arrêté en date du 19 janvier 1940, réglementant l'exercice de la chasse dans le département ;

Vu la circulaire, en date du 3 janvier 1940, de M. le Président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre ;

ARRETE :

Article Unique. — Les dispositions du paragraphe 3 de notre arrêté précité du 19 janvier 1940, sont modifiées ainsi qu'il suit :

« La destruction au fusil et au poste des merles et des grives qui causeraient des dommages aux récoltes d'olives par suite de leur pullulement, pourra être effectuée dans et aux abords des oliveraies par les propriétaires, possesseurs et fermiers ou leurs délégués, ainsi que par les détenteurs du droit de chasse ou leurs préposés, sous réserve expresse d'être munis du permis de chasse, à l'exception des militaires appartenant à des formations placées sous l'autorité du Général Commandant en Chef c'est-à-dire ceux bénéficiant d'une permission de 10 jours, sont dispensés de l'obligation du permis de chasse.

Les militaires ne bénéficiant que d'une permission de huit jours, du fait qu'ils appartiennent à des formations du territoire, sont tenus de posséder un permis.

Il y a lieu, d'autre part, de considérer que les uns et les autres ne peuvent participer à la destruction des animaux nuisibles qu'à la condition d'être :

Titulaires d'une permission régulière.

Propriétaires, locataires, ou fermiers d'un droit de chasse, ou invités par un propriétaire, locataire ou fermier de ce droit.

AJACCIO, le 3 Février 1940.

LE PREFET.

AVIS

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE
Boulevard de Cardo, Bastia

Le dispensaire antituberculeux (poumon et radioscopie) sera ouvert au public le lundi et jeudi de chaque semaine de deux heures à quatre heures de l'après-midi.

ABONNEZ-VOUS AU
PETIT BASTIAIS
Le seul relié par fil direct avec Paris

Ciné-Chronique

AU PARIS

Aujourd'hui auront lieu les dernières représentations de **Entrée des Artistes**, la superbe production qui, depuis jeudi fait les délices des amateurs de beau cinéma. Les avis ont été unanimes : scénario excellent, distribution hors de pair.

C'est sans aucun doute devant des salles combles et enthousiastes que se terminera en notre ville la brillante carrière de « **Entrée des Artistes** ».

Demain lundi, nous aurons le plaisir d'applaudir la captivante Dolorès del Rio dans un film d'aventures et d'amour : **La Danseuse de San Diego**, dans lequel cette grande artiste déploye les infinies ressources de son grand talent.

Au même programme : **Le Mystère des Diamants**, un drame angoissant, qui met aux prises police et gangsters et qui saura intéresser le spectateur.

Régent-Cinéma — **Demain**
LES AVEUX D'UN ESPION NAZI

« Les aveux d'un espion nazi » que présentera demain le Régent est un film d'une irréfutable vérité.

Il dévoile les dessous de l'espionnage nazi aux Etats-Unis, organisé sous le couvert de ligues germano-américaines. On se souvient du retentissant procès qui révéla au monde les sombres desseins des conjurés et aboutit à la condamnation de quelques-uns seulement des espions, les principaux responsables ayant pris la fuite.

Ce film d'un intérêt dramatique intense a été réalisé d'après les documents et avec la collaboration de Léon G. Turrou, le policier chargé de l'enquête sur cette affaire et de l'arrestation des coupables.

Mis en scène de façon magistrale par Anatole Litvak, auquel nous devons « Mayerling », ce film est interprété par des artistes remarquables tels que Edward G. Robinson, Francis Lederer, Sanders et constitue un véritable chef-d'œuvre d'art cinématographique.

« Les aveux d'un espion nazi » est un spectacle à voir et à revoir pour apprécier sa sincérité, sa mesure et aussi sa valeur purement cinématographique.

Tous demain au Régent-Cinéma pour voir et entendre : **Les Aveux d'un Espion nazi.** »

ANNONCES ECONOMIQUES

LE DIRECTEUR DE LA SCIERIE DE TOGA à Bastia, informe les Entrepreneurs et Exploitants Forestiers, qu'il est acheteur de rondins en pin maritime et laricio et châtaigne.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau, 26 Rue de l'Opéra.

A VENDRE cinq mille pieds de vigne racinés rispetrix robustes prêts à être greffés sacrifiés à 50 francs le cent, rabais par milliers, Figues-Fleurs de 2 et 1 an à 6 et 4 frs pièce ; Grenadiers à 6 et 4 frs pièce ; Cyprès de deux ans sacrifiés à 5 frs pièce. S'adresser à M. Fedi, pépiniériste à Lupino, Bastia.

AVIS DE DETTES : Zara Antoine, demeurant à Bastia (Lupino) ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme Zara Jeanne, née Scanu, celle-ci ayant quitté le domicile conjugal.

A l'"Officiel"

PENSIONS CIVILES

Sur le rapport du Ministre des Finances, les pensions civiles ci-après sont approuvées :

Murati François-Marie, commis principal du Trésor ; 31 ans, 4 mois, 12 j. de services civils. Pension avec jouissance du 13 mai 1939 : 9.130 francs.

Avec majoration pour enfants et deux indemnités pour charges de famille.

Rocca-Serra François, agent militaire ; services militaires, 22 ans, 10 mois, 4 j. (rémunérés) ; services civils, 8 ans 10 mois, 6 jours. Pensions avec jouissance du 1er septembre 1939 : 2.255 francs.

Avec une indemnité pour charges de famille.

Santucci Philippe-Antoine, receveur buraliste fonctionnaire ; services militaires 17 ans, 11 mois, 17 jours (rémunérés) ; services civils et bonifications 26 ans, 11 mois, 19 jours. Pension avec jouissance du 1er octobre 1936 : 7.187 francs.

Avec majorations pour enfants.

Nous informons annonciers et lecteurs que les petites annonces doivent être soumises préalablement au visa du commissariat central.

AVIS

La Mairie de la Ville de Bastia a l'honneur d'informer les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules de tout âge, ainsi que les propriétaires des véhicules hippomobiles et bâts, de se présenter à la Mairie pour y faire leur déclaration, dans un délai de 15 jours à dater d'aujourd'hui 9 février 1940.

Salon Recamier
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
Téléphone : 223
COIFFEUR POUR DAMES
TETE ENTIERE
Peintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure

ABONNEZ-VOUS,
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

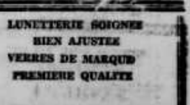

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 32, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -20

Le Gérant : Henri POLI
Imprimerie du « Petit Bastiais »

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 55

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

Avec sa barbe et ses moustaches trop noires, son teint trop coloré, et son obésité trop prononcée, Jules Lestampois était tellement l'antithèse des deux personnages dont il venait de parler que Gabrielle Croisy, désarmée, ne put retenir un grand éclat de rire.

— Allons, fit le négociant, vous voici raisonnable... et je vais enfin pouvoir m'expliquer en quelques mots.

Et devenant soudain grave et réfléchi, il prononça :

— Pour des raisons que vous devinerez bientôt, il fallait que je vous amène chez moi, où vous verrez un spectacle particulièrement émouvant — chose toujours intéressante pour une comédienne sans cesse à la recherche de ce qui peut l'instruire davantage et la perfectionner dans son art... Mais, pour que mon plan réussisse tout voir et tout entendre, il importe que votre véritable personnalité soit inconnue tout le temps que nous allons demeurer à Bernaulieu, et je vous demanderai de vouloir bien consentir à y passer pour...

— Pour... répéta Gabrielle Croisy, un sourire malicieux dans le regard, car elle avait déjà deviné la pensée du bonhomme.

— Pour Mme Jules Lestampois, acheva le négociant.

Et aussitôt il ajoutait allant au devant d'une objection possible :

— Vous ne commettrez ainsi aucune usurpation de titre. Je ne suis pas marié... et on pourra d'ailleurs supposer que nous le sommes seulement... de la main gauche. Evidemment ce ne sera pas très agréable pour vous... tout en étant flatteur pour moi ; mais c'est pour si peu de temps... une soirée seulement... et ce subterfuge vous permettra d'apprendre une chose si intéressante. Alors... c'est dit ? Décidez-vous car je vous préviens que nous approchons.

— Eh bien ! j'accepte, ca. j'adore le mystère... et j'avoue que vous avez réussi à m'intriguer au delà de toute expression. Mais pas de mauvaise plaisanterie, monsieur mon mari. Vous savez que, dans notre monde, les époux ont l'habitude d'avoir deux chambres séparées.

A cette réflexion, Jules Lestampois partit d'un grand et franc éclat de rire qui acheva de rassurer la comédienne — laquelle, soit dit en passant, n'avait jamais été bien sérieusement inquiète.

Et il déclarait alors :

— Pour peu que vous le désirez, mademoiselle, je vous abandonnerai le château... et j'irai passer la nuit à l'auberge.

— Je n'aurai pas cette exigence, assura Gabrielle Croisy. Vous avez de nouveau toute ma confiance.

Mais l'automobile venait de ralentir soudain pour s'engager dans une allée boisée... tout à l'extrémité de laquelle on apercevait la façade d'un ravissant château Renaissance.

— Il est très bien, mon château ! s'exclama à cette vue le négociant.

— On dirait que vous vous en apercevez seulement aujourd'hui, observa la sociétaire.

— Evidemment... c'est la première fois que j'y viens... avoua Lestampois ; mais que cela ne vous inquiète pas. Nous sommes attendus et nous trouverons ici de quoi dîner confortablement. Et maintenant une dernière recommandation : vous allez entendre des choses qui vous stupéfieront. Pour l'amour de Dieu, restez calme et ne manifestez pas trop votre surprise.

La voiture, après un dernier virage, stoppait devant un large perron de quelques marches, sur lequel apparaissait aussitôt une femme d'une soixantaine d'années, qui avait toute l'allure d'une fermière endimanchée.

Sautant à terre, le négociant disait à cette femme, tout en tendant la main à sa compagne de route pour l'aider à descendre :

— Madame Léonie... sans doute... la femme de mon métayer ?

— Pour servir monsieur, acheva la paysanne avec ce petit accent chantonnant, qui est particulier aux gens de l'Anjou. Monsieur et madame sont nos nouveaux maîtres ?

— Vous l'avez dit, ma brave femme.

— Vous excuserez mon homme s'il n'est pas là. La surveillance des labours l'oblige en ce moment à rentrer très tard le soir. Mais M. le vicomte vous attend, et je vais vous conduire jusqu'à lui.

— J'allais vous en prier...

— Je passe devant pour vous montrer le chemin.

Les deux voyageurs, guidés par la femme du métayer, traversèrent un vaste et clair vestibule, aux murs tendus d'étoffes anciennes, puis un petit salon au ravissant mobilier Louis XV pour pénétrer finalement dans un cabinet orné d'un ameublement plus sévère, à la porte duquel Léonie avait frappé discrètement avant de l'ouvrir.

A leur entrée, un jeune homme au visage grave et triste s'était vivement levé de derrière le large bureau de chêne où il travaillait et, très pâle, s'avançait de quelques pas vers les visiteurs, puis s'arrêtait pour les saluer d'une inclinaison de tête...

Mais le négociant lui saisissait alors la main et, la serrant avec force, s'exclamait :

— Enchanté de faire votre connaissance, mon jeune ami. Je suis, comme vous le savez M. Jules Lestampois, et voici ma femme.

Puis se tournant vers la comédienne qui, encore mal préparée au rôle que son compagnon lui faisait jouer, venait d'avoir, à ces derniers mots, un involontaire petit sursaut.

— Ma chère amie, fit-il, j'ai l'honneur de vous présenter M. le vicomte Claude de Vernières.

Il fallut que Gabrielle Croisy fit appel à toute son énergie, et surtout se rappelât la recommandation que son compagnon lui avait faite un instant auparavant de ne s'étonner de rien, pour ne pas pousser une exclamation de stupeur en entendant le nom que venait d'articuler Jules Lestampois.

Claude de Vernières ! Ce jeune homme était Claude de Vernières, le fils du galant gentilhomme auquel elle devait tout le luxe et tout le bien-être dont elle était entourée depuis plusieurs mois.

Jules Lestampois lui avait bien annoncé qu'elle allait être surprise mais elle ne supposait pas que ce serait d'une façon aussi impressionnante.

(à suivre.)

ADMINISTRATION
DIRECTION — REDACTION
6, Boulevard du Palais, et
Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 0-63

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 13, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 65-52 et 65-53

Adresse télég. : Servico-Bastia
R. C. N° 2023

54ème ANNEE — N. 292

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

LUNDI [illegible] 1940

000071

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

40 CENTIMES

40 CENTIMES

ABONNEMENTS
CORSE ... 25 45 90
CONT. et COL. ... 25 48 94
ETRANGER ... Coût de l'affranchissement en sus.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.

Joindre une bande et 3 francs à chaque changement d'adresse.

C/C Postaux : AJACCIO : 153

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Le cas de Mgr Santini

Des notes parues au « Petit Bastiais » du 4 février dernier sur Mgr Santini, évêque du Nebbio, né à Bastia en 1721, décédé à Calvi en 1814, précisaient ainsi sa personnalité : « Paoliste et bon Français, il s'était rallié aux idées nouvelles au début de la Révolution, mais il fut contraint d'émigrer et se fixa en Italie. Lors de l'occupation anglaise, il rentra dans son diocèse et en repartit à la fin de 1796 ».

Ces quelques lignes énoncent toute une variété d'attitudes, bien faite pour déconcerter le lecteur non initié aux aspects nécessairement mouvants de la politique d'un pays à une époque marquée par la succession rapide des événements historiques. C'est la succession même de ces troubles qui oblige les chefs à s'y adapter. L'erreur pour le lecteur est de croire à la versatilité, qui a pu exister, mais non en thèse générale, de ces chefs.

L'erreur, au vrai, est donc de croire à l'unité de vues et d'attitudes de ces chefs, et de la chercher pour l'admirer là où il peut la trouver. Elle n'existe pas. Elle ne pouvait pas exister.

L'unité, non de vues, mais d'attitudes, n'existe que chez les petites gens ou les petits chefs lorsqu'ils s'attachent les uns à un petit chef local, les autres à un grand chef régional ou insulaire. Cet attachement est personnel, et exclut, bien entendu, de la part de celui qui s'y livre, toute idée de vues politiques générales. Il suit le chef par fidélité intéressée ou désintéressée, mais en quelque sorte organiquement confiante.

Les desseins du chef varient selon des événements sur lesquels il n'a pas toujours, il a rarement une influence déterminante, qui échappent, insulairement parlant, à son contrôle et à sa décision, ne fut-ce que par l'intervention d'éléments extérieurs plus puissants que ceux qu'il pourrait créer.

Il n'y a pas d'unité de vie politique chez Pascal Paoli qui a voulu servir la France comme officier du Royal-Corse, qui a rêvé l'Etat corse indépendant, qui s'est rallié à l'Empire français, le servant comme commandant en chef des troupes françaises en Corse, qui a appelé les Anglais en Corse pour les combattre ensuite et s'en faire exiler à Londres.

Pascal Paoli cherchait le bonheur de la Corse à travers les vicissitudes de la politique insulaire et internationale ; à travers elles, il essayait d'adapter sa propre position et celle de son pays.

Il y a un peu plus d'unité de vie politique chez Sampiero.

L'unité parfaite de vues politiques touchant le sort de la Corse n'existe pas chez Napoléon Bonaparte, qui s'attache d'abord à Paoli puis le quitte, cet attachement étant alternativement ou simultanément de caractère personnel et politique, — et le détachement aussi.

Une certaine unité de vues et d'attitudes s'observe seulement chez Buttafoco ; mais lui aussi subit quelques-unes des fluctuations de l'époque, et en tout cas il n'y a aucune rigueur d'unité de vues ou de concordance d'attitudes chez les membres de sa famille et chez son beau-père François de Gaffori.

Mais il y a chez tous ces personnages et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, une unité de vie politique si elle concerne seulement leur désir sincère de donner à la Corse la paix et le bonheur qu'elle mérite. Quant aux moyens, ils sont subordonnés aux remous des puissances étrangères, visant la Corse, puis la délaissant pour des problèmes continentaux considérés en eux-mêmes ou dans leurs rapports avec la Corse.

C'est le cas de Mgr Santini, typique par l'extrême variété des attitudes politiques : paoliste, français, révolutionnaire, anti-révolutionnaire, anglo-corse jusqu'au bout, et par là devenu à la fois anti-paoliste et anti-français ! Il a dû se faire de curieuses réflexions vers la fin de sa vie, sur l'apparence de cette mobilité de conduite, mais ce n'était qu'une apparence, car il chercha toujours sous cette apparence le bien des âmes et des hommes, et il a pu se rendre justice, comme on la lui rend avec le recul du temps. Il n'était pas maître des événements qui dépassaient ses intentions qui étaient bonnes et pures. Il fit de son mieux, dans le tourbillon, pour se diriger et diriger. Il était désintéressé, c'est-à-dire qu'il n'essayait pas de détourner les événements, ou de les exploiter, au profit d'un bas intérêt personnel.

L'unité de vie et de conduite, dans le sens rigide et dogmatique, il ne faut pas la chercher dans la politique générale qui, trop mouvante, la défait, mais dans les intentions et les actes appliqués aux nécessités d'une partie où interviennent tant de facteurs.

Tel est le cas de Mgr Santini, pieux, honnête et intelligent, et de tant d'autres. Le pire est lorsqu'on croit discerner dans la variété des attitudes d'un chef le calcul personnel dominant, celui de l'intérêt personnel à sauvegarder ou celui de l'amour propre froissé. Mais même dans ce cas, le jugement hâtif doit être évité en étudiant bien les influences de milieu et d'époque qui sans justifier ces variations ou ces excès les excusent en les expliquant. On gagne à l'explication la compréhension philosophique et humaine de l'histoire, même pour le traitement des problèmes actuels qui ne sont en réalité que des problèmes permanents et éternels.

P B

Les batteries roumaines qui protègent les portes de fer sur le Danube ont sauté

L'attentat est attribué aux agents allemands

Bucarest, 12 février. — Une explosion a détruit les batteries roumaines qui protègent les portes de fer, sur le Danube.

Cette explosion s'est produite exactement à Orsova, à quelques kilomètres en amont des portes de fer où le Danube coule dans une gorge étroite.

Tous les canons ont été détruits et trois soldats roumains ont été tués.

Une sentinelle a pu abattre, quelques minutes après l'explosion, un individu qui prenait la fuite.

Cet individu était un allemand.

Londres, 12 février. — Le correspondant du **Daily Express** à Bucarest, après avoir annoncé l'explosion qui s'est produite en Roumanie, attribue cet attentat aux agents allemands.

Le même correspondant ajoute que, dans les milieux roumains, on se demande maintenant si parmi les plans de la Reichswehr, il ne s'en trouve pas un qui prévoit l'invasion de la Roumanie par le Danube.

Le journaliste anglais précise enfin que l'annonce de l'explosion a été rigoureusement interdite jusqu'à dimanche soir par les autorités roumaines.

Londres, 12 Février. — Le « Times » publie une dépêche de Belgrade confirmant que les faux billets de banque américains et britanniques, ainsi que les faux dinars qui circulent en ce moment dans les Balkans sont fabriqués en Allemagne.

En ce qui concerne les faux dinars, on évalue leur importance à environ 20 millions.

Le 34e record du monde

La nageuse Ranghild Hveger

Copenhague, 12 février. — La nageuse hollandaise Ranghild Hveger a battu le record du monde de 300 mètres crawl en 6' 27" 4-10.

Elle a établi ainsi son 34me record du monde.

A l'est de la Moselle les allemands reçus à coups de fusils et d'armes automatiques ont dû se replier sans avoir pu attaquer —

Paris, 11 février. — Communiqué 331, du 11 février (matin) : **Rien à signaler.**

Communiqué du soir : Activité locale des patrouilles et de l'artillerie.

Paris, 12 février. — Communiqué numéro 323 du 12 février 1940 :

Une attaque des ennemis contre l'un de nos postes a été repoussée.

Quelques tirs d'artillerie.

Paris, 12 février. — Communiqué numéro 324 du 12 février au soir :

Rien d'important à signaler.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 12 février. — A l'est de la Moselle, l'ennemi a tenté un coup de main.

On a noté à ce propos un changement de sa tactique :

Il s'est efforcé d'encercler la position avant de procéder à l'attaque, mais, découvert, il a été reçu à coups de fusil et d'armes automatiques et a dû se replier sans avoir pu attaquer.

Au nord de Bitche, l'artillerie allemande est devenue soudain très active.

Nous avons contre-battu ses tirs et bombardé en outre un rassemblement de travailleurs qui ont été dispersés par nos feux.

Dans le domaine de la guerre des nerfs, la propagande allemande poursuit sa série de contre-vérités :

Les dix divisions fantômes que les dépêches allemandes mentionnaient ces jours derniers dans la région d'Aix-la-Chapelle, sont aujourd'hui signalées par des dépêches allemandes en Slovaquie

Ses dépêches sembleraient donner à entendre qu'une action prochaine pourrait être déclenchée en Roumanie.

Il ne faut ajouter à ces bruits que la créance qu'ils méritent.

Le froid et la neige ont, sur notre front, réduit l'activité aérienne.

Paris, 12 Février. La propagande du Reich s'est assigné deux buts essentiels :

Celui de rompre l'union des français et celui de séparer la France de la Grande-Bretagne.

Du point de vue de la politique intérieure française, le vote de la Chambre après deux jours de séances secrètes que l'union des jours de séances secrètes prouve que l'union des français reste plus solide que jamais et que leur décision de conduire la lutte jusqu'à la victoire finale demeure inébranlable.

Quant aux relations franco-britanniques, le dernier conseil suprême a surabondamment prouvé que l'accord n'a jamais été plus entier entre les deux alliés.

Les paroles prononcées à ce sujet à la Chambre des Communes par M. Chamberlain se passent de tout commentaire.

Avec une rage non dissimulée le Dr Frick ministre de l'intérieur du Reich, l'admet lorsqu'il déclare qu'il est clair maintenant que la haine contre nous n'est pas moindre en France qu'en Angleterre.

Paris, 12 Février. — M. Daladier, accompagné de son chef de Cabinet militaire, s'est rendu dans la matinée au quartier général du général Gamelin et y a présidé une réunion à laquelle assistaient le général commandant les forces terrestres françaises sur le front du nord-est ; les généraux commandant de groupes d'armée et le général major, général des armées, auquel s'était joint le général d'Etat-Major et le général de l'armée de l'intérieure.

LES PREOCCUPATIONS D'HITLER

Zurich, 12 Février. — D'après les informations qui parviennent ici sur le retour précipité du chancelier Hitler à Berlin, le Fuhrer dès son retour dans la capitale Allemande, a reçu le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Weizsaecker, avec lequel il a conféré longuement, notamment au sujet de la mission confiée en Europe à M. Sumner Welles.

Le chancelier Hitler a ensuite reçu le Maréchal Goering.

SUR MER

Londres, 12 Février. — Le vapeur belge « Flandre », venant d'Anvers et se dirigeant vers Montevideo avec une cargaison de colle de poisson, a heurté, ce matin, un vapeur inconnu à deux milles au large de la côte sud-orientale de l'Angleterre.

Le « Flandre » s'est échoué.

L'équipage est indemne.

Le « Flandre » venait d'être autorisé à quitter la base de contrôle de contrebande.

Amsterdam, 12 Février. — Les propriétaires du paquebot hollandais « Bergedoeks » de 7.800 tonnes, ont été avisés qu'il a été torpillé par des sous-marins allemands samedi.

Le capitaine et l'équipage ont été sauvés par un autre paquebot hollandais.

LA SUEDE COMMENCE A LA TROUVER MAUVAISE

Stockholm, 12 février. — La presse de ce matin insiste auprès du gouvernement pour qu'il étudie d'urgence les moyens de mettre fin à la destruction de la marine marchande suédoise par les mines et les sous-marins allemands.

Elle rappelle que la Suède a perdu depuis le commencement de la guerre 5 % de la marine marchande.

AVIATION

Luxembourg, 12 Février. — Un avion a survolé le Luxembourg à deux reprises, à haute altitude, entre midi et treize heures.

Les observateurs assurent même avoir dénombré à l'aide de jumelles, treize avions qui se seraient succédé à court intervalle.

LIRE LA SUITE EN 2me PAGE

Violents combats en Carélie dans la région de Tainale et de Summa

Paris, 12 février. — Des précisions sont parvenues sur les événements militaires qui ont marqué en Finlande la journée et la nuit du 10 février.

Les russes ont engagé de nombreux combats très violents en Carélie, dans la région de Tainale et de Summa.

Quant à l'aviation soviétique, elle s'est bornée à bombarder Viborg et les lignes ennemies.

Au cours de ces opérations, deux avions russes ont été descendus.

Londres, 12 Février. — Un correspondant spécial du « Times » sur le front nord de la Finlande signale qu'un grand nombre de navires allemands ravitaillent les russes dans la région Arctique.

POUR LA FINLANDE

New-York, 12 février. — Plus de un million de bons d'un dollar chacun ont été souscrits dans le public au comité de secours de la Finlande.

Comment honorer le travail manuel ?

Notre confrère ajaccien « La Dépêche Corse » nous prête de bien noirs desseins, celui entr'autres de vouloir le représenter comme un ennemi de l'Ecole et du corps enseignant : il fait fausse route : une pareille idée n'a même pas traversé notre esprit : pourquoi d'ailleurs aurions-nous songé à suspecter la sincérité de ses sentiments à l'égard de l'école, le désir de réforme d'une institution ne revêtant pas fatalement un caractère d'hostilité ?

Nous avons combattu quant à nous une thèse, la sienne, qui tend à attribuer à l'Ecole la responsabilité d'un état de choses, certes, regrettable, déplorable, mais résultant uniquement, ainsi que nous l'avons démontré, de l'organisation économique et sociale en vigueur ou en honneur.

Des correctifs à ce sujet ont été apportés depuis peu de temps dont les effets pourront être ressentis dans un avenir prochain : les assurances sociales et le libéralisme progressif des allocations familiales constituent des facteurs importants d'une évolution souhaitable dans la mesure où ces deux réformes assurent aux assujettis manuels la sauvegarde du lendemain : l'agriculteur et l'artisan ayant désormais la possibilité de bénéficier d'avantages substantiels au cours de leur carrière, et d'une retraite relativement importante sur leurs vieux jours, ne seront plus tentés d'envisager pour eux ou pour leurs enfants l'éventualité d'un changement de profession ou de résidence, si d'autre part le nécessaire est fait en vue de répartir les bienfaits du progrès dans les plus modestes agglomérations rurales : adductions d'eau, électrification, entretien et développement des routes et des moyens de transports : il ne faut plus que le terrien ait l'impression d'être isolé, éprouvât de trop grosses difficultés à écouler, à diriger ses produits vers les centres de consommation.

Il y a lieu de signaler que dans les départements riches de France, où se trouvent des manufactures, des usines ou des industries agricoles prospères, l'habitant n'est attiré ni par le fonctionnarisme ni par les carrières libérales autres que celles d'ingénieur : le travail manuel y est en honneur bien que sévisse là comme ailleurs l'enseignement scolaire actuel, réprouvé par notre confrère : le travail manuel est apprécié quand il donne des satisfactions matérielles et morales : et cela est normal, humain.

On ne saurait compter sur les méthodes de contrainte pour, sous un régime démocratique, assigner aux citoyens un genre quelconque d'existence : et « La Dépêche Corse » commet une erreur d'optique en écrivant : « On voudrait bien voir comment s'y prendrait le chef de famille pour échapper à l'emprise d'une nouvelle conception de l'enseignement qu'on imposerait à ses fils, une conception dont, au reste, il saurait vite apprécier la profonde portée morale et sociale. »

En l'état actuel du libéralisme de nos institutions, on imagine difficilement un système d'enseignement tendant à dégager l'enfant ainsi de la tutelle du moins de l'influence paternelle ; il s'agirait en fait d'arracher l'enfant à la famille ?

Une pareille éventualité ne serait réalisable qu'à la suite d'une révolution profonde de notre régime politique et social, d'une révolution telle qu'elle s'est opérée dans d'autres pays. Faut-il le souhaiter ? Nous ne le croyons pas d'autant que la France n'a pas besoin de recourir à un extrémisme dangereux pour répandre chez elle à profusion les bienfaits de la civilisation.

ANASTASE

Cour d'Assises de la Corse

Le Drame de « Fontanelle »

Aujourd'hui 12 février s'est ouverte la première session de l'année 1940 de la Cour d'Assises de la Corse, sous la présidence de M. le Conseiller de Mari, Chevalier de la Légion d'Honneur, assisté de MM. les Conseillers Trani et Leonelli.

On procède à l'appel des jurés. Quelques-uns sont absents, fournissant des certificats médicaux ; ils sont excusés.

Une seule affaire est inscrite au rôle de la Cour d'Assises qui avait à juger Santoni François Jean prévenu de meurtre, tentative de meurtre et port d'arme prohibée.

M. l'Avocat Général Goubier est au banc du Ministère Public.

La défense est assurée par Mes Lechevalier et de Montera.

Me Giacobbi est au banc de la partie civile.

ACTE D'ACCUSATION

Les nommés Santoni François Jean et Chiari Antoine, cultivateurs à Isolaccio-di-Fiumorbo, qui habitaient au hameau d'Acciani des maisons contiguës, n'entretenaient pas de bonnes relations de voisinage. De fréquentes querelles s'étaient élevées entre les enfants des deux familles ; les parents, au lieu de corriger ces enfants, avaient pris fait et cause pour eux.

Le 5 juillet 1939, une première scène éclatait entre le fils de Santoni François Jean, le jeune Santoni Salomon, âgé de 15 ans, et la femme Chiari Antoine, Chiari Paladine.

Le 7 juillet, vers 15 heures, le beau-père de Chiari Antoine, le sieur Santoni Théodore, menaçait un fils de Santoni François Jean, le jeune Santoni Jean, âgé de 14 ans, qui, quelques instants auparavant, avait lui-même menacé la jeune Chiari Mimi, âgée de six ans.

A la suite de cette dernière scène, Santoni Théodore s'était rendu dans son jardin, au lieu dit « Fontanelle » qui borde la route d'Acciana à Prunelli, où il avait transporté une charge de fumier sur son âne. Pendant ce temps, Santoni François Jean était rentré chez lui et avait appris par sa femme la nouvelle scène qui venait de se produire. Santoni François Jean se rendait aussitôt au jardin de « Fontanelle » pour demander des explications à Santoni Théodore.

Des parents et des amis, pensant que quelque chose de grave pouvait se passer entre ces deux hommes, arrivaient sur les lieux et réussissaient à les calmer. Santoni Théodore rentrait chez lui avec un groupe de parents. Il était suivi d'un autre groupe de personnes dans lequel se trouvait Santoni François-Jean.

Le premier groupe avait à peine dépassé l'embranchement d'un sentier qui mène au bas du hameau d'Acciana, que survint Chiari Antoine, rentrant des champs.

Ce dernier interpella aussitôt Santoni François-Jean en lui demandant « s'il n'en avait pas encore fini avec toutes ces histoires ». La discussion reprit et s'envenima rapidement. Santoni François Jean invita Chiari Antoine à le suivre seul « d'homme en homme ». Chiari déposa alors, à terre, sa hâche, sa serpe et sa musette.

Les personnes présentes s'interposèrent pour retenir les deux antagonistes et réussirent à les dégager, mais subitement, Santoni François Jean sortit un pistolet automatique de sa ceinture et fit feu sur Chiari Antoine qui ne fut pas atteint ; Santoni François Jean dirigea aussitôt son arme sur Santoni Théodore qui, frappé de deux projectiles de 7 mm. 65, s'abattit mortellement blessé.

L'un des deux projectiles a pénétré à un travers de doigt en dehors de la commissure labiale droite, a traversé la bouche et est sorti à un travers de doigt en dehors du lobule de l'oreille gauche, suivant une direction horizontale, légèrement d'avant en arrière. Cette blessure n'étant pas de nature à entraîner une mort rapide a été certainement faite la première, alors que la victime ne faisait pas face au meurtrier, mais lui présentait le côté droit.

(LIRE LA SUITE EN 4me PAGE)

A TRAVERS LA CORSE

AJACCIO

A NOTRE TOUR DE MARCHE

Depuis quelques mois, on ne va plus seule au marché ; on se fait accompagner par une voisine : il y a trop de dangers ; les revendeuses sont en furie et elles me font peur ; on risque d'être dévorée.

Finis les appels gracieux, les détours de la politesse ; le sourire est mort et enterré ; c'est le règne du pauvre Cambronne ; on insulte à tour de bras ; le marché est une ménagerie ; prenons garde à droite, méfions-nous à gauche ; commençons par un signe de croix à la Madonnuccia.

Cherchons des pommes de terre ; on en a vu sur quai une centaine de sacs ; Quand les a entrées mais où diable les a-t-il cachées ? Cet Hermès est un vieux coriace, dur à cuire. Voilà un sac à la vente ; vingt femmes se disputent et les patates sont grises ; on enlève tout de même à 3 francs le kilo, quitte à tout jeter aux ordures en arrivant à l'huis. Les patates nouvelles sont à 3 fr. 50 le kilo, mais on n'en trouve pas.

Les fruits sont … aussi peu gracieux que possible ; 9 et 10 francs la livre ; c'est encore moins cher que le lapin à 14 francs la livre ou le poulet à 17. Ne nous approchons pas de la tente … : 12 francs le kilo ; les oeufs du Maroc à 22 sous pièce, ceux du jour à 30 sous ; le fromage de Gruyère à 36 francs le kilo ; et pas de réflexion s'il vous plaît.

Contentons-nous d'un chou-fleur à 4 francs et de prendre le chemin de la maison sans détours. En passant prenons garde au beurre à 38 francs le kilo, saluons-le de loin puisqu'on ne peut plus l'affronter. — Marinette.

VENZOLASCA

SOUS-COMITES DE SECOURS AUX SOLDATS NECESSITEUX ET A LEURS FAMILLES

Cipriani Antoine Marie 100; Cristini Mathieu 100 ; De Casablanca 100 ; Frédérici, capitaine 100 ; Cruciani Thomas 120 Congrégation des enfants de Marie : 100 Don de la Confrérie de Ste-Croix 200 ; Nicoli, directeur 50 ; Vallicelli François 50 Vve Vallicelli Mathilde 50 ; Albertini André 50 ; Guidicelli Jacques François 50 Sanguinetti 50 ; Filippi Antoine 50 ; Filippi Toussaint 50 ; Orlandi Jules 50 ; 30 ; Graziani Mathieu 30 ; Filippi Marie 30 ; A. M. D. 30 ; Gavini Mathieu 20 ; Calendini A.-P. 20 ; Caverini Thérèse 20; Antonetti Mathieu 20 ; Anonyme 20 ; Antonetti (doyen) 20 ; Mattei Laure 20 ; Landolfini François 20 ; D'Elire Jules 20 Vallicelli Augustin 20 ; Vallicelli Benoît 20 ; Vallicelli Étienne 20 ; Mattei Joseph 20 ; Albertini François 20 ; Tardi J.-B. 20 ; Antonetti Joseph 20 Filippi Étienne 20 ; Carli Simon Jean 20 ; Calisti Joseph 20 ; Albertini Jules 20 Gavelli Jérôme 20 ; Paterini Philippe 15 ; Chiusoni, sous lieutenant au 8me d'Art. 15 ; Albertini Louis 12; Antonetti Emmanuelle 10 ; Frédérici Balthazar 10 ; Vinci Jean 10 ; Poli Marie Angèle 10 ; Gavani Jean 10 Vincigurra Dominique 10 ; Vincigurra Jean 10 ; Vincigurra François 10 ; Cristini Paul 10 ; Raffaelli André 10 ; Cristini Angèle 10 ; Orlandi André 10 ; Poli Antoine Paul 10 ; Pieri Pierrette 10 ; Albertini J. B. 10 ; Angeli Philippe 10 ; Fantini François 10 ; Marcelly Antoine 10 ; Landrcells Joséphine 10 ; Albertini Raphaël 10 ; Guidicelli Pierre 10 ; Albertini Clément 10 ; … Joseph 10 Guidicelli F.-B. 10 ; Gavelli François 10 ; Fazzini D.-M. 10 ; Antonini François 10 ; Parsi Jean Toussaint 10 ; Marchiani J.-F. 10 Fazzini J.-A. 10 ; Albertini Jean 10 ; Antonetti Pierre 10 Guazzi 10 ; Paoli D. 10 ; Anonyme 10 ; Cieri J. A. 10 ; Paoli Jacques 5 ; Orlandi J. 5 ; Graziani L. 5 ; Bruni Benoît 5 ; Petrignani Mathilde 5 ; Albertini M. 5 ; Costosa Antoine 5 ; Albertini Étienne 5 ; Sabini A. 5 ; Antonetti P. P. 5 ; Poli Ossari Pierre 5 ; Mocatari J.-F. 5 ; Vitteri C. 5 ; Poli T. 5 ; Marcelly Xavier 5 ; Paoli Pauline 5 ; Luciani J. 5 ; Petrignani F. 5 ; Guidicelli A. L. 5 ; Petrignani Madeleine 5 ; Tardi Joseph 5 Guidicelli L. 5 ; Antonarchi St Petrignani Paul Marie 5 ; Santini Jacques 4 Landolfini Michel 3 ; Paterni C. 2 ; Antonarchi Jean 2 ; Donni J. F. 2.

Total : 2.385 fr.

Cette somme a été adressée à Monsieur le Préfet de la Corse, par chèque postal n° 338.

Le Sous-Comité remercie la population de Venzolasca, qui malgré les difficultés causées par la crise actuelle et différentes intempéries qui ont sévi au cours de ces dernières années, fait toujours preuve de générosité quand il s'agit de participer aux oeuvres de la Défense Nationale.

Il remercie également les dévoués quêteurs : Mlles Vallicelli Marie-Madeleine ; Gadani Lola, Guidicelli Madeleine, Balotti Pierretti, d'agréer ses chaleureux remerciements, avec l'expression de sa vive gratitude.

Signé : Cipriani, Carlotti, Cristini.
Le Trésorier : PARLOTTIE

CAMPILE

L'OUVROIR DU POILU DES TRANCHEES

Voici la liste des nouveaux dons reçus :

Mme Jacques Gavini : 500 ; Mme et M. François Pietri, ancien ministre (2me versement) : 500 ; M. Giacobetti Mathieu de Marignane (2me versement) : 20 ; Mme José Michell, P. T. T. de Luri : 20 ; M. Corallini Martin : 6.

Total	846
Liste précédente	4.000
Total général	4.846

CASTELLARE DI CASINCA

Quête faite par Mlles Sabine Bernardi, Catherine Biagetti, Claire Geri, Marie Biagetti, Polidori, Filippi et Albertini au profit des soldats nécessiteux et leurs familles.

Chiricola, maire 50 ; Antoni, Adjoint 20 ; Benigni D., ancien combattant 100 ; Famille Casanova 100 ; Mme Lalaone 50; Pasqualini-Dominici 50 ; Marchetti 30 ; Albertini 30 ; Gianoni, curé-doyen 25 ; Van-Brock 25 ; Colombini Pascal 20 ; Pisavanetti-Luigi 20 ; Santelli Antoine 25 ; Lucchetti-Luigi 20 ; Lucchetti P. 20 ; Mlle Rover 15 ; Famille Saladini 15 ; Poste Militaire 14.25 ; Polidori N. 10 ; Grimaldi F. 10 ; Nigaglioni 10 ; Cianfarani 10 ; Cierti J. 10 ; Neri Liberté 10 ; Scaniglia F. 10 ; Veuve Sirri 10 ; Santelli Claire 10 ; Santucci F. 10 ; Lesa Lucie 10 ; Albertini Étienne 10 ; Baldi Leandro 10 ; Belgiardelli J.B. 10 ; Scardigli A. 10 ; Colombini J. 10 ; Antonini Nicolette 10 ; Anonyme 10 ; Semidei, institutrice 10 ; Mariani Agathe 10 ; Famille Leoni 10 ; Mlles Sanguinetti 10 ; Sartucci, chef 7 ; Brechi Robert 5 ; Filippi, receveur P.T.T. 5 ; Pizzini Angèle 5 ; Vitali Blaise 5 ; Lucchetti Simonette 5 ; Gero Artemis 5 ; Spacreri Thérèse 5 ; Zerbi Lucie 5 ; Vitali J.-B. 5 ; Bartoloni Maurice 5 ; Biagetti Barberine 5 ; Colombani-Zerbi 5 ; Veuve Natanoli 5 ; Mme Antonini 5 ; Martini Mathieu 5 Lucchetti Étienne 5 ; Mlle Bianchi 5 Antoni Louis 5 ; Mme Bernardi 5 ; Veuve Paluggi 5 ; Baldi Livia 5 ; Veuve Martini 5 ; Damiani Lucie 5 ; Mariani Pauline 5 ; Speciani Émile 5 ; Zerbi Eugénie 5 ; Pruperi F. 5 ; Bastiani Nicolas 5 ; Filippi J.B. 5 ; Antolini 5 ; Vitali Antoine 5 ; Grimaldi J. 5 ; Dominici B. 5 ; Saladini M. 5 ; Vitali Sylvestre 5 ; Vincigurra 5 ; Bazoli J. 5 ; Mme Vitali (douanes) 4 ; Luigi Angèle 5 ; Silvagnoli Agathe 3 ; Podesta Angèle 5 ; Vivaldi F. 3 ; Bellini D. 3 ; Pinzi Antoine 5 ; Vincigurra 3 ; Antonini E. 3 ; Veuve Costa Rose 2.50 ; Vitali Michel 2 ; Orsi Marie 2 ; Prinni Marie 2 ; Olivieri J. 2 ; Bellini Jean 2 ; Botti J. 2 ; Carli Sébastien 2 ; Barbolini C. 2 ; Veuve Nodini 2 ; Novella Henriette 2 ; Anonyme 2 ; Anonyme 2 ; Bimacci Pascal 2 ; Mariani Dominique 2 ; Anonyme 2 ; Mme Mariani 2 ; Fratacci Catherine 1 ; Veuve Franceschi Fabre 1 ; Domini J. 1 ; Garreau, gendarme 1 ; Vincent, garde 1.

Total général : 1.105,75

Versé par M. le Maire à M. le Préfet de la Corse.

ROGLIANO

NECROLOGIES

Notre petit village vient d'être cruellement atteint, dans la personne de deux de ses enfants auxquels la population de Castellare témoignait une particulière estime.

FRANCESCHI AUGUSTIN

C'est aux premières heures de la matinée de lundi, que Franceschi succombait aux atteintes d'une grippe infectieuse :

C'était un robuste vieillard. Bien qu'âgé de près de 80 ans, il était resté solide, malgré les rudes épreuves d'une vie consacrée tout entière au travail et à l'éducation d'une nombreuse famille, élevée dans le respect des principes de l'honneur et de la probité.

Pieux d'un solide bon sens, Franceschi, aimait à se tenir au courant de tout ce qui se passait autour de lui. C'est aussi avec franchise qu'il exprimait son opinion toujours écoutée avec attention, car elle était exempte de passion et de critique déplacée.

C'était un démocrate, un excellent homme, au coeur généreux, que ses nombreux amis n'oublieront pas.

A sa veuve éplorée, et à tous ses enfants qui l'entouraient jusqu'au dernier moment de leurs soins affectueux et vigilants, nous adressons la sincère expression de nos condoléances attristées, et au cher disparu, le dernier adieu ému de la cordiale amitié.

MADELEINE CAMPANA

Madeleine Campana, notre si sympathique et si regrettée receveuse intérimaire des postes de Castellare, nous a quitté quelques heures seulement après Franceschi, mais à la suite d'une maladie longue et douloureuse. Ni les soins constants et affectueux de sa mère ni le secours de la science n'ont pu enrayer le mal.

Elle disparaît à la fleur de l'âge, alors que tout semblait lui sourire dans la vie, en laissant le souvenir d'une fonctionnaire accomplie et aimable. Son décès inattendu et prématuré creusera un vide profond dans le village, où elle rendait de précieux services.

La voilà maintenant endormie pour toujours dans la gloire de Dieu, à la place que lui réservent les vertus dont elle était parée.

En lui adressant notre adieu affectueux et ému, nous renouvelons à sa mère éplorée, à ses frères, nos condoléances émues et attristées.

La cérémonie religieuse a eu lieu en même temps pour les deux chers disparus sous la présidence du Curé-Doyen Antonetti, de Venzolasca, au milieu d'une grande affluence venue de tous les cantons environnants.

A la sortie de l'Eglise Mlle Louisette Giovannelli, a prononcé un discours, que nous reproduisons ultérieurement.

SOIGNEZ VOS ARBRES FRUITIERS

L'hiver, l'arbre doit être taillé. Même s'il est de plein vent, non soumis à une taille régulière, l'arbre doit subir un émondage soigné qui enlève les parties sèches, les branches en excès de l'intérieur, celles qui s'emmêlent par trop et qui enfin, raccourcit les extrémités dirigées vers le haut.

Le tout donne à l'arbre l'aspect d'une boule régulièrement évidée à l'intérieur.

L'arbre doit être traité contre ses divers ennemis. A l'aide d'un pulvérisateur spécial à pression préalable, pulvérisez sur les branches et le tronc, une bouillie contenant par 100 litres d'eau.

3 à 5 kgs de sulfate de cuivre.

et 2 à 3 kgs de chaux.

Diverses maladies du pêcher, spécialement celles qui entraînent le recroquevillement des feuilles sont évitées par la pulvérisation sur les branches et le tronc, peu de temps avant la floraison, d'une bouillie bordelaise contenant 1 kg et demi de sulfate de cuivre.

La Corse Agricole

Faits Divers

CONTRAVENTIONS

1 Pour avoir parcouru à bicyclette la rue Miot.

1 pour abandon de voiture automobile.

LES VITRINES, LA NUIT

Le Commissaire Central invite les commerçants à baisser les rideaux de leur vitrines, les vitres ne présentant aucune garantie de sécurité, la nuit.

PERDU

La nommée Sauza Rose, s'est présentée au poste de police et a déclaré avoir perdu, un billet de 100 francs, sur la place du Marché.

HYGIENE

L'impasse Bach, jadis fréquentée par tous les fins gourmets, ne peut plus l'être par personne : Elle est devenue un cataraphia, comme dirait le Chanoine Staforelli, auteur de si savoureuses poésies en dialecte Bastiais.

Les habitants du quartier ne sont pas contents de cet état de choses que nous signalons à qui de droit, avec la certitude que le parfum Coty remplacera la... rose.

PREFECTURE DE LA CORSE

COMITE DEPARTEMENTAL DE SURVEILLANCE DES PRIX

Au cours de sa réunion du 5 février courant, le Comité Départemental de Surveillance des Prix, siégeant à la Préfecture a examiné 8 dossiers relatifs à des infractions relevées contre des commerçants ayant pratiqué une hausse injustifiée sur le prix de diverses denrées.

Le Comité a proposé des poursuites contre 6 commerçants dont les dossiers ont été transmis aux Parquets intéressés par application du décret du 9 septembre 1939.

L'examen de 2 dossiers nécessitant un complément d'instruction a été renvoyé à une séance ultérieure.

M. le Préfet a ordonné, en outre, la fermeture pour une durée de 15 jours du fonds de commerce appartenant à un négociant de la ville de Bastia.

CARTE D'IDENTITE PROFESSIONNELLE à l'usage des voyageurs et représentants de commerce (Lois des 8 Octobre 1919 et 2 Août 1927).

Toute personne exerçant sur le territoire français la profession de représentant de commerce, dont l'occupation exclusive et constante est de servir d'intermédiaire pour la vente des marchandises entre producteurs industriels, commerçants et toutes autres personnes, lorsque ces marchandises sont nécessaires à l'exercice de la profession des acheteurs, est tenue de justifier de la possession d'une carte d'identité professionnelle délivrée par l'autorité préfectorale du domicile du requérant.

Les demandes de cartes doivent être adressées à la Préfecture de la Corse, première division. Elles indiqueront les nom, prénoms, lieu et date de naissance, la nationalité, le domicile ainsi que la résidence, et le signalement du requérant.

A ces demandes doivent être joints :

1°) 2 photographies de 4 cm 4 cm.

2°) Un extrait de naissance timbré à 6 francs.

3°) Un certificat de bonne vie et moeurs timbré à 9 francs.

4°) Les attestations des établissements représentés dûment visées par les Chambres de Commerce dans le ressort desquelles se trouvent les établissements employeurs.

5°) La somme de 20 francs.

Il est rappelé que les représentants qui ne seraient pas en possession de la carte d'identité seront punis d'une amende de 50 à 200 francs et en cas de récidive de 200 à 2.000 francs.

Les mêmes pénalités sont applicables aux personnes convaincues d'avoir délivré des attestations de complaisance.

Académie d'Aix

EXAMEN SPECIAL D'ETUDIANTS ETRANGERS

Par arrêté en date du 29 janvier 1940, M. le Ministre de l'Education Nationale a fixé au lundi 11 mars 1940 et au lundi 4 novembre 1940 les deux dates d'ouverture des sessions de l'Examen spécial aux étudiants étrangers qui sollicitent l'équivalence du baccalauréat de l'enseignement secondaire en vue des études universitaires.

Les dossiers complets devront être à l'Académie pour le 21 février 1940 (1ère session) et pour le 16 Octobre 1940 (2ème session, à 16 heures, délais de rigueur.

Les candidats ont intérêt à se faire connaître d'urgence car ils doivent, avant la clôture du registre d'inscription être reçus, sur convocation, par le Recteur.

LA SALLE **LE PARIS** DES SUCCES

VOUS PRESENTE JEUDI A 15 HEURES
UN DOCUMENT UNIQUE ET SENSATIONNEL

De Lenine à Hitler

ET

Informations Locales

MEMENTO

12 FEVRIER 1940 : Ste-Eulalie.

12 février 1911. — L'intrépide aviateur Bregi a déclaré à des journalistes parisiens qu'il tentera, dans le courant du mois d'avril prochain, la traversée aérienne de Nice en Corse.

12 février 1595. — Dans un moment critique du siège de Marseille par les Espagnols, ceux-ci conduits par Cazaux et Louis d'Aix, étaient maîtres de la ville, Pierre de Liberté (Pierre Bagliono Libertat, originaire de Calvi), poignarde Cazaux au milieu de ses gardes. Puis, s'élançant sur un frêle esquif, il va mettre le feu à un navire espagnol.

Louis d'Aix se sauve. L'armée espagnole effrayée, déconcertée, se retire.

Henri IV, enthousiasmé, s'écria :

— C'est maintenant que je suis Roi !

13 février 1940 : St-Grégoire.

13 février 1911. — Le « Petit Bastiais » publie une partie du Budget de 1911 de la ville de Bastia. Rapporteur : M. D.-F. Maestracci.

13 février 1936. — Au cours d'une prise d'armes, sur la place St-Nicolas, le général Rueff, gouverneur de la Corse, remet la Croix de la Légion d'honneur au lieutenant Gianviti et la Médaille Militaire au sergent Varesi.

MM. Marlier, préfet de la Corse, et Moser, procureur de la République à Ajaccio, sont promus officiers de l'Instruction Publique.

IL Y A 25 ANS...

Paris 12 février 1915 (7 heures). — L'ennemi a fortement bombardé Nieuport et les rives de l'Yser, mais il n'a causé que quelques dégâts matériels ; notre artillerie a efficacement répondu.

Dans les Vosges, au sud du château de Lusse (nord du col de Ste-Marie), nous avons par un coup de main, occupé une tranchée ennemie.

Paris, 13 février 1915 (7 heures). — Actions d'artillerie assez vives en Belgique et en Champagne.

En Lorraine, nous avons repoussé une attaque allemande vers Arracourt.

Dans les Vosges, nos chasseurs ont enlevé la côte 937.

AU PALAIS

Au début de l'audience d'hier de la Cour d'Appel, présidée par M. le Premier Président Dumoulin, assisté de M. André Ghilini, Président de Chambre et de M. le Conseiller Farinole, notre distingué compatriote M. François Natali a prêté serment, en qualité d'avocat.

Au jeune maître et à ses heureux parents Mme et M. Natali, Substitut du Procureur de la République à Ajaccio, vont nos meilleurs compliments.

A l'Arrivée

Le Médecin Sous-Lieutenant Angelini venant de la zone des armées, en permission de détente.

Légion d'Honneur

PROMOTIONS ET NOMINATIONS AU TITRE DES RESERVES

AU GRADE D'OFFICIER

Cavalerie

Bianchi Sylvain, ancien lieutenant.

Infanterie Coloniale

Castellani Simon, ancien lieutenant.
Castellani, lieutenant ;
Giacometti, médecin-lieutenant.

AU GRADE DE CHEVALIER

Infanterie

Galli ; Leonini.

A tous les promus, ainsi qu'à leurs familles, Le Petit Bastiais adresse ses plus chaleureuses félicitations, en particulier au dévoué Président de la Légion d'Honneur, M. Sylvain Bianchi, glorieux Lieutenant de Dragons, Directeur honoraire des Postes.

POUR CELUI QUI EST PARTI

Changez l'argent qui est mis de côté en bons d'armement. Voilà le moyen de faire revenir plus vite celui que vous aimez, le moyen de hâter la fin de la guerre.

COMMENT AIDER CEUX QUI SONT PARTIS ?

Le meilleur moyen c'est de les rendre les plus forts ; pour cela souscrivez aux Bons d'Armement.

L. MERCIER
Chirurgien-Dentiste D. F. M. P.
11 bis, Bd Auguste-Gaudin
Téléphone : 4-50
Consultations tous les jours sauf Samedis après-midi et Dimanches et fêtes

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Sylvestre Medori et leur fille Berthe ; M. Vital Alberti ; Mlles Assomption et Paulette Aliberti ; Mme Vve Vincente Medori et ses enfants ; Mme et M. Sauveur Campana et leurs enfants (Seine) ; M. et Mme Ernest Albertucci et leurs enfants ; M. et Mme Daniel Albericci et leurs enfants de Nice ; M. et Mme Joseph Marazzi et leurs enfants ; M. et Mme Vincent Piro et leur fille de Marseille ;

Les familles Vve Clément et ses enfants ; Vve Berti et ses enfants ; Vve Clément et ses enfants au Maroc ; Arrive, Patrigni, Vve Pietrucci de Lavasina, Pellegri de Moïta, Albericci de Tox ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur ange chéri

MEDORI PIERRETTE

leur fille, soeur, petite-fille, nièce et cousine, décédée le 12 courant, à l'âge de 4 ans, et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 13 courant, à 14 heures.

Maison mortuaire : 5, rue Baletta.

CARPINETO - BASTIA

M. François Deamanti ; M. et Mme Vincent Bruschini ; M. Gaston Bruschini et sa fille ; Mme Vve Thérèse Deamanti ; Mme et M. Laurent Alitti et leurs enfants ; M. et Mme Pierre Paul Bruschini ; M. et Mme Annibal Baschetti et leur fille ; Mme Vve Isaure Chipponi et ses enfants ; Mme Vve Catherine Serpentini et ses enfants ; Mme Vve Louis Alitti et ses enfants ; Mme Vve Marie Ventura et ses enfants ; Mme et M. Martin Stefani et leurs enfants ; Mlle Marie Mattei ;

Les familles Bocchetti, Bruschini, Champenois, Rogliano, Marcantetti, Pietrucci, Chipponi Titus, Campana Antoine Félix, Torre Horace ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame FRANÇOIS DEAMANTI
Née YVONNE BRUSCHINI
Institutrice

leur épouse, fille, soeur, tante, belle-fille, belle-soeur, nièce, cousine et alliée, décédée le 8 février 1940 à l'âge de 38 ans.

Les obsèques ont eu lieu à Carpineto-Orezza le 10 février.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
22, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone : 2-82
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

Un bon remède

Contre l'oppression, la toux spasmodique et invétérée des vieilles bronchites, contre les crises d'asthme, contre l'essoufflement, le catarrhe, l'emphysème, il faut employer la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est un remède infaillible. Le soulagement est instantané et la guérison s'établit progressivement. Prix de la boîte : 6 fr. 25, dans toutes les pharmacies.

CABINET
A L'ART DENTAIRE
10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10
BASTIA — Tél. : 472 .
GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRACTIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi.
SAINT-FLORENT : dimanche matin.
Les autres jours à Bastia

NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

DERNIERES INFORMATIONS

De notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

LA SITUATION

(SUITE DE LA 1re PAGE)

La Mission de M. Welles

Londres, 12 février. — Aucun journal allemand n'a publié la déclaration de M. Roosevelt sur la mission de M. Summer Wells :

La consigne est d'ignorer complètement, pour le moment, cette initiative du Président.

Les journaux de Moscou ont publié la nouvelle, mais sans aucun commentaire.

Londres, 12 Février. — Les troupes australiennes et le corps expéditionnaire néo-zélandais, annonce un communiqué du ministre de la guerre britannique, commencent à arriver dans le Moyen Orient.

Ces renforts qui viennent grossir l'armée française du Levant et du corps expéditionnaire britannique de Palestine ont gagné les zones qui leur sont affectées.

New-York, 12 février. — La presse reproduit ce matin une dépêche publiée par un journal brésilien, El Pais, d'après laquelle plusieurs officiers se seraient évadés de Buenos-Aires et de Montevideo et auraient gagné le Brésil par avion dans le but de s'embarquer à destination de l'Allemagne.

EN UKRAINE ET DANS LE CAUCASE

Londres, 12 Février. — Une dépêche de Belgrade publiée par le « Times » dit que les ingénieurs militaires allemands préparent en Ukraine des fortifications à Odessa, Mariopol et Novorossisk.

D'autres sont occupés au même objet, à Batoum et dans tout le Caucase.

On signale dans les mêmes conditions d'autres travaux de fortifications sur la rive du Dniester et à la frontière russo-roumaine.

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le 1er FEVRIER 1940 de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement et dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

Eden Cinéma

PRESENTE

Tous les soirs à 21 heures.
Le jeudi matinée à 15 heures
Le samedi matinée à 16 heures.
Le dimanche, deux matinées permanentes, à 13 h. 15 et 16 h. 20 :

Un programme exceptionnel :
2 GRANDS FILMS

Le Capitaine Benoît

d'après le héros populaire des oeuvres de Charles Robert Dumas
avec
Jean MURAT et Mireille BALIN
(Ceux du 2me Bureau)
et

et une formidable aventure au pays du Far-West ! Du drame ! de l'émotion ! Un film dynamique :

Le Fils du Schériff

Les dernières actualités Eclair-Journal : La Conférence balkanique.

La dépression qui suit la grippe

Voici ce qu'écrit Mme Capron, à Reims : « J'ai attrapé l'hiver dernier une grippe qui m'a obligée à garder le lit. Mais dès que je me suis remise à manger, j'ai pris de la Quintonine. Cela m'a fait tellement de bien qu'une semaine après, je ne me souvenais plus avoir été malade. » Un flacon de Quintonine, vendu 5 fr. 85 seulement vous permet de préparer un litre entier de délicieux vin fortifiant qui régénère le sang, augmente les forces et chasse toutes les dépressions. Ttes Phies.

En vente à la librairie du PETIT BASTIAIS
A CORSICA
PAESE PER PAESE
par MAESTRALE
Prezzu : 10 franchi.

ECHOS

MAIN-D'OEUVRE

Nous rappelons que les détachements temporaires de 10 à 60 jours en principe, limités pour l'instant, dans le département du moins, à 30 jours, sont accordés aux militaires de la 2me réserve appartenant à une formation du territoire, que des permissions agricoles de 14 jours peuvent être accordées aux militaires de la 1re réserve, appartenant à ces mêmes formations. Rien n'est … pour les militaires appartenant aux formations des armées.

Pour l'instant, la main-d'oeuvre complémentaire ne saurait être fournie que par les réfugiés espagnols. Ceux-ci peuvent être recrutés sur simple demande adressée à l'Office de Placement, qui la transmet à l'Inspecteur Régional à Marseille, et au Ministère du Travail. Ces réfugiés doivent être embauchés aux conditions ordinaires des ouvriers de la région. Leur transport est assuré par l'Etat et ils sont placés sous la surveillance constante des autorités.

Enfin des équipes doivent pouvoir être demandées par les maires à charge par eux d'assurer du travail aux ouvriers en les plaçant chez les divers agriculteurs de la commune. Ceux-ci peuvent avoir des ouvriers pour quelques jours ou pour une plus grande durée. Ces équipes seront placées sous la surveillance du Directeur des Services Agricoles.

Le contrat d'embauchage définitif n'est établi qu'après essai.

Nous sommes à la disposition des agriculteurs pour tous les renseignements complémentaires.

La Corse Agricole

COIFFEUR
Jacques
20, Rue Napoléon, 20
Le meilleur spécialiste pour les teintures, mise en plis, décoloration, coiffures modes et permanentes inégalables avec et sans électricité, depuis .... 50 francs.
SALON DE MASSAGE
MANUCURE - PEDICURE
Produits de beauté parfumés
Téléphone : 400

La Salle **Le Paris** des Succès

Vous présente ce soir à 21 heures : 2 grands films sensationnels :
RICHARD DIX et DOLORES DEL RIO dans

La Danseuse de San-Diego

En première partie :

Le Mystère des Diamants

ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES

Billet — Parisien

EXTRA-LUCIDES

En ce début d'année, elles ont parlé plus que de coutume, ces bonnes extra-lucides, sans doute pour tenter d'expliquer leur manque de flair et pour se faire pardonner de n'avoir pas prévu ce qui, hélas, était par trop prévisible.

Je ne leur reprocherai rien, sauf d'avoir laissé tomber leur « profession » dans le discrédit. Pas une d'entre nos pythonisses ne sort de l'ordinaire. Certes, il en est qui ne « travaillent » qu'avec les gens chic, et les autres se contentent du menu fretin. Mais laquelle peut dire qu'elle s'est fait un nom dans l'art d'arranger l'avenir, et laquelle oserait s'intituler la « Sibylle française », comme le fit Mlle Le Normand ?

Oui, nous avons eu, depuis, Mme de Thèbes, mais jamais cartomancienne ou chiromancienne n'égalera l'habileté de Marie-Anne Adélaïde Le Normand, née à Alençon en l'an 1772. La clientèle de la Cour fut pour beaucoup, il est vrai, dans sa réussite. Néanmoins, elle s'attacha à soutenir sa réputation en pratiquant les dix-huit manières de lire dans les grimoires du futur. L'évocation des ombres, l'interrogatoire muet des cadavres, l'eau réfléchie dans un miroir, les cendres jetées au vent du nord, la combustion des chandelles, les caprices de la fumée, l'examen du blanc d'oeuf, le langage des parfums, des ongles féminins et du feu, toutes ces choses lui étaient familières et elle en tirait le maximum d'effet.

A toutes ces qualités professionnelles Mlle Le Normand joignait celle plus précieuse encore pour une extra-lucide, de savoir mentir effrontément. Sur ce point, son assurance était remarquable. N'affirma-t-elle point, à la chute de l'Empire, avoir informé Joséphine de tout ce qui allait se produire en sa faveur, alors que la belle créole n'était encore que la veuve Beauharnais ? D'ailleurs, elle sut exploiter cette cliente et sollicita même auprès d'elle un petit emploi qu'elle était sûre d'obtenir et qui lui échappa cependant. Il arriva même ceci que l'habile femme n'avait pas prévu : Napoléon lui fit consigner la porte des Tuileries. Joséphine s'arrangea néanmoins pour consulter régulièrement sa pythonisse préférée et lui fit tenir, pour ses bons soins, des sommes importantes. Finalement, l'Empereur la fit arrêter. « Parce que je suis royaliste », disait-elle. En réalité, c'était que la dame se faisait une réclame de ses relations avec l'impératrice et que Napoléon, furieux de ce procédé, jugea prudent de la mettre à l'ombre.

Plus tard, si on l'en croit, Napoléon fit la paix avec elle et la manda à l'Elysée, pendant les Cent Jours, pour la consulter. Et c'est elle qui lui aurait indiqué comment il devait livrer et gagner la bataille de Waterloo. Hélas, l'Empereur ne l'écouta pas !...

Mlle Le Normand mourut à soixante et onze ans. Elle comptait dépasser le siècle. Encore une de ses prédictions qui fit faillite. Mais après avoir très largement vécu, elle laissa cinq cent mille francs-or à un de ses neveux. C'est la grâce que je souhaite à nos extra-lucides d'aujourd'hui, au petit comme au grand trépied...

Gabriel Baugé..

LES MORTS DU JOUR

Montréal, 12 Février. — Lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, qui est décédé hier soir, était âgé de 65 ans.

Des obsèques nationales lui seront faites mercredi.

Après quoi, la dépouille mortelle sera ramenée en Angleterre.

Paris, 12 Février. — Dès qu'il a appris la mort de Lord Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, le Président de la République a chargé l'ambassadeur de France à Londres de se faire auprès de S. M. le Roi George VI l'interprète de ses vives condoléances.

De son côté M. Daladier, Président du Conseil, Ministre des Affaires Etrangères et de la Guerre, a adressé à Lady Tweedsmuir le télégramme suivant :

« Très ému par la nouvelle de la mort de Lord Tweedsmuir, je vous prie de vouloir bien agréer avec mes vives condoléances l'expression de ma profonde et respectueuse sympathie dans ce deuil si douloureux qui vous frappe ».

Par ailleurs M. Daladier a chargé le ministre de France à Ottawa d'exprimer ses condoléances et celles du gouvernement de la République au Premier Ministre Fédéral.

Voulez-vous des nouvelles du jour
achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
le plus fort tirage
des journaux insulaires
Relié par fil direct avec Paris

BULLETIN DE CLOTURE DE LA BOURSE DE PARIS

Paris, 12 février. — La Bourse s'est montrée favorablement impressionnée par le succès du gouvernement à la Chambre, ainsi que par les informations qui nous sont parvenues d'Amérique, tant au sujet du voyage de M. Welles que de l'intention manifestée par M. Cordell Hull d'engager des conversations avec les états neutres au sujet des répercussions de la guerre européenne et les moyens d'établir une paix durable :

En conséquence, la séance s'est ouverte dans des dispositions assez favorables, mais celles-ci n'ont pu s'accentuer très nettement en raison de la pénurie persistante des échanges.

Néanmoins au marché officiel, nos rentes ont manifesté de bonnes tendances et il en a été de même des valeurs françaises à revenu variable.

Aux internationales, on a noté quelques achats en titres de matières premières, tandis que les trusts aurifères ont été soutenus.

En coulisse, comme les échanges n'ont pas empêché la séance de se dérouler dans une ambiance favorable, quelques valeurs industrielles françaises, ainsi que divers titres de pétrole et de caoutchouc, ont plus particulièrement retenu l'attention.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

...taires japonais déclarent avoir reçu du commandement japonais en Chine une information suivant laquelle les troupes japonaises auraient défait les forces chinoises au nord de Nan-ning qui est considérée comme la position clé de ravitaillement des troupes chinoises.

Tchoung-King, 12 février. — On annonce que les troupes chinoises ont remporté une grande victoire dans le secteur de Nan-Ning, sur le front de Kuang… et ont occupé deux importantes villes.

De source chinoise, on annonce également que de forts détachements chinois ont pris part à la contre-attaque dirigée en quatre directions … et que 16.000 japonais ont été mis en déroute.

Le reste des troupes japonaises bat en retraite.

La défense japonaise dans ce secteur se trouverait de ce fait dans une situation difficile.

Tokio, 12 Février. — Le traité d'arbitrage conclu par le Japon avec la Hollande vient d'être dénoncé par le Gouvernement de Tokio.

En annonçant cette nouvelle, le ministre des Affaires Etrangères nippon a ajouté que les deux gouvernements avaient décidé de négocier un nouveau traité avant le 11 août prochain.

Frontière allemande, 12 février. — Les milieux compétents de Berlin déclarent que, suivant un rapport de l'ambassadeur d'Allemagne en Turquie, on ignore tout dans ce pays des difficultés qui auraient surgi à propos de la participation allemande dans les chantiers Germania.

Après quoi, le communiqué précise que depuis quelque temps et d'un commun accord, il y avait eu entre le gouvernement turc et la firme allemande des négociations concernant la cession des chantiers et la liquidation des intérêts de la firme Krupp dans cette affaire.

Des explications fournies par les milieux compétents, il apparaît que les relations entre l'Allemagne et la Turquie continuent à être normales.

GRANDE-BRETAGNE

Londres, 12 février. — A la suite des manifestations de l'I. R. A., consécutives aux exécutions de Richards et Barnes, la police britannique a procédé à de nombreuses perquisitions.

13 arrestations ont été opérées.

SUEDE

Stockholm, 12 Février. — A Goeteborg les perquisitions ont permis de trouver des preuves écrites que les bolchevistes préparaient un coup d'Etat à main armée.

CHILI

Santiago-du-Chili, 12 Février. — Hier soir on a ressenti, à Coquimbo, un léger tremblement de terre.

Ni victimes ni dégâts.

000072

RÉGENT CINÉMA cette Semaine

PRESENTE

Tous les soirs à 21 heures. Jeudi en matinée à 15 heures :
UN GRAND EVENEMENT CINEMATOGRAPHIQUE
La Vérité... Rien que la Vérité... Toute la Vérité !

En première partie :

Un mal de chien, Attraction : Idylle en Musique, Attraction : Fleurissez-vous Madame, Dessin animé.

LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE.

L'Ajax rentre au port — La Conférence de l'Entente Balkanique.

Prix des places. — Balcons 12 fr. ; Réservées 8 fr. ; Fauteuils 6 fr. ; Militaire 6 francs. Toutes faveurs supprimées

GROUPEMENT DES PRODUCTEURS DES BOIS ET CHARBONS DE LA CORSE

Le 1er février 1940 se réunissait à Ajaccio, à la Chambre de Commerce, de nombreux producteurs de bois et charbons à l'effet de constituer un groupement professionnel. Une quarantaine de membres présents ont accepté les statuts présentés par M. Pierre Andreani, conseiller du commerce extérieur, à l'esprit d'initiative duquel nous devons l'avoir pu réaliser, bien que modifié, cette association, qui est appelée à rendre les plus grands services à l'économie du département.

Le Groupement fait partie de la 11me … Economique.

Après les judicieuses indications de M. Pierre Andreani, sur l'intérêt que comporte dans les circonstances actuelles la nécessité de se grouper, l'assemblée générale a constitué son bureau :

A l'unanimité, il a été ainsi constitué : Président : M. Dominique Peretti, conseiller général ; vice-présidents : MM. Ange Zanetti et Raphaël Paoli ; trésorier : M. Alphonse Acchetti ; secrétaire : M. Pierre Garcia fils, de la S.C.I.E.

Ont été désignés membres du bureau directeur : MM. Joseph Filippi, Antoine Santoni, Charles Poggi, Antoine Versini, François Serra, Dominique Mosconi et Jean Geronimi.

M. Alexandre Musso, ancien sénateur a été désigné comme président d'honneur.

Par ses applaudissements unanimes, l'assemblée a montré les espoirs qu'elle plaçait dans son bureau.

Nous ne voudrions pas oublier, en terminant, que nous devons ce résultat, le premier peut-être dans ce département de la Corse qui est d'un caractère si particulariste à M. le Conservateur des Eaux et Forêts qui aime son pays et ses compatriotes d'un profond et sincère amour. Ce que d'autres avaient essayé de faire avant lui, il l'a réussi pleinement. C'est qu'il a des forces insoumises de volonté, de talent et de foi.

Ciné-Chronique

Hier, au « Régent » on a acclamé :

« LES AVEUX D'UN ESPION NAZI une oeuvre forte, sincère, courageuse, qu'il faut avoir vue

Quel succès !

Jamais aucun film n'avait remporté un triomphe pareil dans notre ville.

Hier, au « Régent », le public a acclamé cette oeuvre qui constitue un extraordinaire et irréfutable réquisitoire contre l'espionnage nazi, un acte de courage et de liberté...

Mais tous ces applaudissements ont surtout prouvé qu'en plus de son caractère d'actualité, cette production Warner Bros, réalisée avec une rare maîtrise par Anatole Litvak, présente une valeur cinématographique exceptionnelle et un intérêt dramatique intense.

Edward G. Robinson, un des plus puissants acteurs de l'écran, nous est enfin revenu dans un rôle où il peut déployer ses étonnantes qualités. Son succès personnel a été éclatant. On sait qu'il personnifie Léon G. Turrou, le fameux policier qui fut chargé d'enquêter sur cette affaire et arrêta les espions.

« LES AVEUX D'UN ESPION NAZI » une oeuvre forte, sincère, courageuse que le « Régent » est fier de présenter au triomphe dont il s'honore.

Etat-Civil

NAISSANCES

Pinelli Marie Madeleine ; Foda Marie ; Nicolai Antoinette ; Guidici Noël.

DECES

Luca Joseph, 61 ans, marié ; Pieri Pierre-Paul, 44 jours ; Luciani Étienne, 78 ans, veuf ; Bastiani François, 82 ans, veuf.

Nous informons annonciers et lecteurs que les petites annonces doivent être soumises préalablement au visa du commissariat central.

COUR D'ASSISES DE LA CORSE

(Suite de la 1re page)

Le deuxième projectile a atteint la victime à la région antérieure de la poitrine au tiers interne de la clavicule gauche, et est sorti au niveau de la région supero-interne de l'omoplate gauche, suivant une direction horizontale d'avant en arrière. Ce projectile a déterminé une abondante hémorragie du poumon gauche, rapidement mortelle.

Elle parait avoir été faite alors que la victime atteinte par le premier projectile, s'est tournée vers le meurtrier.

Santoni François Jean soutient, contre toutes les données de l'information, que Santoni Théodore l'a menacé avec la hâche que Chiari avait abandonnée. Il prétend, d'autre part, qu'il n'a pas fait feu sur Chiari.

Il y a lieu de retenir que Santoni F.-J. est allé chercher querelle à la victime, qui travaillait paisiblement dans son jardin, et que dans la scène du crime, aussi bien qu'au cours des scènes qui l'ont immédiatement précédée, il a conservé une attitude nettement agressive et provocante.

Santoni François Jean, mutilé de guerre, avait un caractère irascible, s'adonnait à la boisson et portait toujours une arme sur lui.

Les meilleurs renseignements ont été recueillis sur la victime, Santoni Théodore, âgé de 66 ans, et père de quatre enfants.

INTERROGATOIRE

M. le Président de Mari procède avec beaucoup d'autorité à l'interrogatoire de l'accusé.

M. le Président : Vous êtes irascible, vous aimez boire, vous êtes fréquemment a...

M. le Président rappelle que les renseignements recueillis sur la victime sont bons. C'était un travailleur, plus occupé à ses affaires qu'à autre chose. La victime était estimée de tout le monde.

Après avoir exposé les circonstances qui ont précédé l'après-midi du 7 juillet, on en arrive aux faits mêmes du drame.

M. le Président : Quand vous avez revu la victime ne l'ai dit « Fontanelle... » vous lui avez dit en retournant vos poches : « Regarde, je n'ai pas d'arme ».

L'Accusé : Oui, Monsieur le Président.

M. le Président : Vous n'étiez pas sincère. Vous aviez un pistolet caché dans votre ceinture.

Avec habileté, M. le Président poursuit l'interrogatoire.

M. le Président : Vous avez dit : « Viens ici ».

L'Accusé : Non. J'ai dit : « Je suis ici ».

M. le Président rappelle que personne n'a vu la victime menacer l'accusé, que ce dernier a tiré d'abord sur Chiari, puis sur Santoni qu'il a abattu.

L'Accusé : Je n'ai pas voulu tirer sur Chiari. Si je l'avais visé, je ne l'aurais pas manqué.

TEMOINS

M. le Dr De Nobili : a procédé à l'autopsie de la victime. Il a constaté que la victime avait reçu deux coups d'arme à feu occasionnant 2 blessures, l'une dans la région faciale, l'autre au-dessous de la clavicule gauche entraînant la mort.

Chiari Antoine : Ce témoin affirme que l'accusé a tiré sur lui. D'ailleurs, sa casquette a été éraflée par une balle.

Chiari Paladina : est la fille de la victime. Elle s'est disputée avec Salomon Santoni, fils de l'accusé, qui lui a donné un coup de poing à la suite duquel elle s'est évanouie.

Me Giacobbi se constitue partie civile au nom de Mme Santoni Ruffine et de ses 4 enfants.

Maréchal des Logis Robin : a procédé à l'enquête. Le témoin a relevé des traces de sang sur le lieu du crime.

Gambulli François : Le témoin a vu la victime et l'accusé qui se disputaient. Il a réussi à les apaiser. Il a essayé d'entraîner l'accusé dans une direction opposée à celle que prenait la victime. Le témoin affirme qu'au moment du drame, la victime n'était pas menaçante. Chiari n'avait pas de hâche.

Emmini Jean André : est le cousin germain de l'accusé. Il a vu tirer l'accusé sur Théodore Santoni. Il n'a rien vu dans les mains de la victime.

Dominici Marie Herminie : est la sœur de l'accusé. Elle croit avoir vu tirer d'abord sur Chiari. Elle vivait en mésintelligence avec son frère.

Santelli Donia Marie : Ce témoin est arrivé sur le lieu du crime et a vu Santoni Théodore mort.

Bertoli Marie Antoinette : Après le drame, le témoin a vu la hâche de Chiari à trois mètres de l'endroit où est tombée la victime.

LA PARTIE CIVILE

C'est au nom d'une veuve et de ses quatre enfants que Me Giacobbi vient demander justice. Avec éloquence, Me Giacobbi dresse un tableau des deux personnages du drame : d'un côté la victime, honnête homme, travailleur, vivant en paix avec tout le monde ; de l'autre, l'accusé, enclin à la colère, s'adonnant à la boisson, très susceptible. Comment, poursuit Me Giacobbi, le drame est-il né ? Quel est le vrai motif ? Des querelles d'enfants ? Et après avoir examiné les différentes péripéties du drame, Me Giacobbi démontre que le système de légitime défense de l'accusé est insoutenable. L'accusé n'était pas menacé, pas provoqué, donc pas de légitime défense. Et Me Giacobbi, dans une belle péroraison, demande à MM. les Jurés de sanctionner ce crime.

LE REQUISITOIRE

Dès le début de son réquisitoire, M. l'Avocat Général Goubier demande une sanction énergique à ce crime. En examinant point par point, détail par détail, les faits mêmes du drame, M. l'Avocat Général Goubier fait ressortir la culpabilité de Santoni. L'éminent organe du ministère public poursuivant sa démonstration, prouve encore que le système de légitime défense soutenu par l'accusé doit être réfuté. Il n'a pas de valeur : il est démenti par les données, les faits, les résultats de l'instruction et les témoignages. Il ne repose que sur des allégations inexactes, tendancieuses, mensongères. Son attitude démontre qu'il était résolu à ce désir. En terminant son réquisitoire, M. l'Avocat Général demande un verdict sévère, un verdict de réclusion.

LES PLAIDOIRIES

Aujourd'hui débutait devant la grande juridiction qu'est la Cour d'Assises une jeune avocate dont le talent déjà consommé laisse augurer un brillant avenir : Me Lechevalier.

Me Lechevalier présente la première la défense de Santoni. Elle campe le portrait de celui-ci : honnête homme, travailleur, au passé irréprochable, dont la conduite pendant la dernière guerre a été héroïque. Si Santoni a tué, c'est parce que ses jours étaient en danger. Et dans une brillante péroraison, la jeune et éloquente avocate demande à Messieurs les jurés d'acquitter Santoni, bon citoyen, héroïque soldat.

Allocution de M. le Président De Mari

Maître Lechevalier,

Vous n'êtes plus une débutante en justice ; il n'est même pas sûr que vous débutiez aujourd'hui aux Assises, puisque vous me dîtes avoir plaidé déjà dix fois devant le Conseil de Guerre et que cette juridiction a presque complètement dépossédé la noire de ses justiciables habituels.

Laissez-moi, cependant, vous complimenter pour cette plaidoirie que nous attendions sans doute, fine et délicate, mais qui nous a surpris par ses qualités de dialectique serrée et solide, je dirai presque par sa mâle éloquence.

Fille d'un universitaire qui a dû, m'assure-t-on, comme tant d'autres, quitter sa toge pour les armes, vous vous drapez crânement dans la vôtre et c'est avec une remarquable décision que vous montiez tout à l'heure à l'assaut de l'accusation.

Cette jolie combativité, peut-être, la tenez-vous en partie du vieux sang corse qui coule dans vos veines, car vous appartenez par votre mère à de très anciennes familles insulaires et je me suis laissé dire que vous ne seriez même pas tout à fait étrangère à notre Cour.

Vous êtes, à ma connaissance, la deuxième femme avocate qui, à plus d'un quart de siècle de distance, se soit levée à cette barre.

Tout nous donne à penser qu'un aussi long intervalle ne sera plus nécessaire pour permettre à d'autres voix féminines de faire écho à la vôtre. Je n'en veux pour preuves que la présence dans cette salle de charmantes lauréates de la Faculté de Droit d'Aix que nous entendrons, le jour venu, avec un plaisir redoublé.

Les préventions de jadis se sont dissipées et l'on s'accorde maintenant à reconnaître, qu'au contact de la douceur de votre sexe, la vieille justice des hommes ne court d'autre risque que de s'attendrir et, dans les limites permises, de s'humaniser.

Mademoiselle, c'est au nom de la Cour comme en mon nom personnel, que je vous exprime les félicitations distinguées qui vous sont dues.

M. l'Avocat Général se lève ensuite et adresse de vives félicitations à Me Lechevalier.

Me de Montera prend à son tour la défense de Santoni François Jean.

Mais avant d'entamer l'étude de ce procès, il va présenter sa jeune et charmante confrère qui fait aujourd'hui ses débuts à la Cour d'Assises.

Il avait déjà maintes fois eu le plaisir, appelé à plaider avec elle au Conseil de Guerre, d'apprécier la chaleur et la pureté de son verbe, la force de son argumentation, qui laissaient présager un brillant avenir au barreau.

Le légitime succès qui couronne aujourd'hui sa plaidoirie, est une étape importante dans la réussite de la belle carrière qu'elle a choisi. Sa famille et elle ont droit d'en être fiers.

Puis, l'éminent maître évoque le passé glorieux de Jean François Santoni, mutilé de guerre, décoré de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre, conquises au prix de son sang sur le champ de bataille, marié et père de 8 enfants dont l'un a vu le jour durant sa captivité ; il mène une vie de labeur exempte de défaillance.

La famille de Théodore Santoni, sa voisine, convoitait l'appartement qu'il occupait, le poursuivait ainsi que tous les siens, de continuelles vexations pour le contraindre à y renoncer.

Le 7 juillet dernier, assailli à la fois par Théodore Santoni, armé d'une hâche, et le gendre de ce dernier Antoine Chiari, nanti d'une serpe, il fut contraint d'armer son bras pour se défendre.

Me de Montera adresse un pressant appel au jury en faveur de ce soldat couvert de blessures, de ce citoyen irréprochable, de ce père de 8 enfants.

Sur la demande de Me de Montera, M. le Président pose au Jury la question de provocation pour chacune des inculpations qui pèsent sur l'accusé.

LE VERDICT

Reconnu coupable de meurtre provoqué, de tentative de meurtre provoqué et de port d'arme prohibée, François Jean Santoni est condamné à 3 ans de prison.

BOURSE de PARIS

LUNDI 12 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.	VALEURS	C. J.
3 %	73,85	Air Liquide	1500
4 % 1917	77,70	Say	725
4 % 1918	76,20	Union Européenne	631
5 % 1920	112,50	La Lucette	354
4 % 1925	106,35	Banque Mexique	260,50
4 1/2 % 1932 A	82,10	Banque Ottomane	500
4 1/2 % 1932 B	83,40	Fonc. Egyptien	3565
Oblig. Trésor 4 % 1934	893	Wagons-Lits	42,25
Oblig. Algérie 5 % 1934	856	Central Mining	2020
Emprunt Young	113,50	Rio	2694
Crédit National 1919	531	De Beers Ord.	1136
Crédit National 1920	508	Goldfields	401
Crédit National 1933	528	Huanchaca	42
Crédit National 1924	668	Malacca Ord.	176
Obligations P. T. T.	506	1/6 Monaco	296
Ville de Paris 1871	780	Randmines	1470
Ile de Paris 1938	»	Banque Indochine	6925
Ville de Paris 1936	817	Tanganyika	46
Foncières 1930	711	Tram. Changhaï	941
Comm. 1932	709	Lyonnaise Eaux	1000
Banque de France	7500	Elect. Paris	193
Banque de Paris	900	Radio Elect.	621
Crédit Foncier	2029	Bor. Ord.	1329
Crédit Lyonnais	1630	Huta Bankowa	2350
Société Générale	740	Saint-Gobain	455
Suez Cap.	17050	Dist. Indochine	»
Suez part.	13400	Cusenier Jne	62600
Est	600	Royal Dutch	288
Lyon	883	Chem. Fer départements	4600
Midi	692	Saint-Raphaël	
Nord	862	CHANGES	
Orléans	»	Londres	176,75
Santa-Fé	635	New-York	43,70
Energie Litt. Méditerr.	618	Allemagne	»
Lens	290	Belgique	740
Kuhlmann	784	Espagne	
Penarroya	415	Hollande	2336
Gafsa	944	Italie	»
Schneider	1702	Suisse	989

JUBOL LAXATIF VÉGÉTAL
LIBÈRE L'INTESTIN

AVIS

La Mairie de la Ville de Bastia a l'honneur d'informer les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules de tout âge, ainsi que les propriétaires des véhicules hippomobiles et bâts, de se présenter à la Mairie pour y faire leur déclaration, dans un délai de 15 jours à dater d'aujourd'hui 9 février 1940.

Salon Récamier
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
Téléphone : 223
COIFFEUR POUR DAMES
TETE ENTIERE
Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure

ABONNEZ-VOUS.
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 32, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -30

Le Gérant : Henri POLI
Imprimerie du « Petit Bastiais »

ANNONCES ECONOMIQUES

LE DIRECTEUR DE LA SCIERIE DE TOGA à Bastia, informe les Entrepreneurs et Exploitants Forestiers, qu'il est acheteur de rondins en pin maritime et laricio et châtaigne.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau, 20 Rue de l'Opéra.

APPARTEMENT. — Cherche appartement vide de 5 pièces.

S'adresser au Bureau du Journal.

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 39

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

Et tout de suite, elle se demandait : — Quel but poursuit ce Lestampois ici, après m'avoir amenée jusqu'ici en ayant recours à un stratagème, m'y met-il enfin en présence du fils de mon amant. A qui en veut-il ? A ce jeune homme ? ou à moi... ou bien à tous les deux ? C'est singulier. Il n'a pourtant pas l'air méchant homme.

Pendant que ces réflexions se succédaient rapidement dans l'esprit de la comédienne, Jules Lestampois l'avait conduite vers un siège, où machinalement elle s'asseyait, tandis qu'il en faisait autant de son côté et qu'il invitait le vicomte de Vernières à suivre leur exemple.

Puis, le gros homme attaquait :

— En attendant que le dîner soit servi, ce qui sans doute ne saurait tarder, eh bien, pour nouer tout à fait connaissance, bavarder amicalement. Et pour commencer monsieur de Vernières, je tiens à vous dire combien vous m'avez fait plaisir en acceptant l'offre que Me Filleul, mon notaire, vous a transmise ces jours-ci. Entre vos mains, ce domaine, que vous connaissez merveilleusement puisqu'il était, hier encore le vôtre, ne peut que continuer à donner d'excellents résultats.

— Je ferai de mon mieux pour vous satisfaire, déclara Claude, sur le visage duquel venait de passer une légère rougeur. Mais, en faisant allusion à votre offre et à mon acceptation, vous m'avez devancé. Je voulais, en effet, vous exprimer toute ma gratitude, monsieur pour une proposition que je considère comme très généreuse... Déjà, d'ailleurs j'étais grandement votre obligé, puisque en votre qualité de légataire universel de la succession Marcel Rivière vous m'avez à deux reprises différentes avancé des sommes importantes.

— Dont vous vous trouvez libéré par la vente même de votre propriété... qui a non seulement couvert ses avances mais vous aura laissé entre, je l'espère, de quoi faire face à la dernière surprise, que vous ménages monsieur votre père.

— Effectivement, fit le jeune homme en rougissant de nouveau... et je vous remercie de...

— Vous n'avez pas à me remercier d'avoir fait des placements en somme avantageux et dans lesquels j'ai d'autant moins de mérite qu'ils furent effectués par Me Filleul, pour mon compte il est vrai, mais sans que j'en sache rien — puisqu'il n'avait pas encore retrouvé l'héritier de Marcel Rivière... et qu'il ne pouvait par conséquent le consulter avant d'agir...

— Oui... mais pour l'achat de Bernaulieu il vous a consulté... et c'est sans l'ombre de discussion, il me l'a dit, que vous avez accepté mon prix... en m'offrant alors la gérance du domaine à des conditions que je n'aurais pas osé espérer... et qui comportaient, chose inestimable pour moi, la libre disposition d'un logis où je suis né... où j'ai grandi... et où il m'est ainsi permis de garder, à la place qu'ils ont toujours occupée, les vieux meubles que je tiens de ma mère. Les chères reliques ! J'ai bien eu peur, un moment, d'être obligé de les vendre comme le reste.

La comédienne, qui avait suivi ce dernier échange de paroles, avec l'intérêt qu'on devine, demandait alors au vicomte :

— Excusez-moi, monsieur, si je me montre exagérément curieuse. Mais mon mari dont la générosité se double toujours d'une discrétion absolue, ne m'avait à peu près rien dit de votre histoire... que je suis en train d'apprendre à l'heure actuelle. Si j'ai bien compris, ce que je viens d'entendre, c'est pour faire face à des dettes de monsieur votre père que vous avez dû hypothéquer, puis vendre votre bien ?

— Hélas, oui, madame, avoua le vicomte. Mon père... qui n'est certes pas un méchant homme, et à qui je ne peux reprocher que d'être doué trop jeune caractère, et de cœur, a fait de folles prodigalités pour l'amour d'une reine de théâtre, une des plus jolies artistes de la Comédie Française, m'a-t-on dit. Et, se croyant plus riche qu'il ne l'était, il a dépensé pour elle, sans compter, un argent qu'il ne possédait pas... J'ai pris ses dettes à mon compte deux fois de suite et à son insu ; il n'a connu mon intervention que tout récemment... un jour où, le hasard m'ayant mis sur sa route, il voulut me faire admirer sa dernière générosité, un ravissant hôtel du boulevard Suchet, où la comédienne en question doit s'installer prochainement. C'est d'ailleurs l'achat de cet hôtel qui a provoqué la vente de la demeure où vous vous trouvez en ce moment... et qui est maintenant la propriété de M. Lestampois.

Et, baissant la tête avec tristesse, le jeune homme conclut :

— Voilà toute l'histoire, madame : c'est un secret pour tout le monde, bien entendu. Mais je ne pouvais refuser de le dévoiler à l'épouse de l'homme qui m'a traité... comme vous venez de l'apprendre.

Gabrielle Croizy avait écouté ce qui précède en dissimulant avec peine un trouble croissant... et ce fut d'une voix légèrement tremblante qu'elle demanda alors à Lestampois :

— Cette histoire, vous la connaissez, mon ami ?

— Evidemment, répondit le négociant en la regardant d'un air malicieux. Me Filleul était au courant, il m'a tout raconté.

Puis, se tournant vers le vicomte, il ajouta :

— Je suis sensible à la marque de confiance que vous venez de donner à Madame Lestampois. Vous pouvez être tranquille, elle gardera votre secret pour elle... et se contentera d'y puiser toute l'estime que vous méritez.

« Ce que vous avez fait pour monsieur votre père, est très beau, très noble. Je suis persuadé que, si la comédienne dont il est épris connaissait cette histoire, elle aurait le plus grand remords d'avoir été la cause indirecte de vos malheurs. »

— Elle aurait tort ! s'empressa d'exprimer le vicomte. Pour moi, je ne lui en veux pas un instant. Pouvait-elle soupçonner une chose pareille...

(à suivre)

ADMINISTRATION
DIRECTION — REDACTION
6, Boulevard du Palais, et
1, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 6-60

PUBLICITE
La publicité extra-locale
est aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 12, Rue Grange-Batelière, Paris (9me)
Tél. : Taitbout 85-82 et 85-83

Adresse télég. Bastiais-Bastia
R. C. N° 2233

60ème ANNEE — N. 299

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

MERCREDI 14 FEVRIER 1940

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

40 CENTIMES

ABONNEMENTS
CORSE — — — 25 40 45
— COL. — 25 40 64
ETRANGER — Coût de l'affranchissement en sus

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.

Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse.

C/C Postaux : AJACCIO : 183

000073
BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Sébastiani à Constantinople

Quoiqu'il fut très bon général, jamais inférieur sur le terrain militaire où il n'eut que des succès personnels de courage et de tactique, Horace Sébastiani avait, si l'on peut dire, la diplomatie dans le sang, souple, subtil, ferme et audacieux à l'occasion, en imposant par sa magnifique prestance comme par son intelligence des hommes, qu'il considérait sans préjugés de morgue, et des situations qu'il envisageait de la manière la plus strictement objective. En cela, il était bien corse. Son cousin Limperani, abandonnant plus tard la magistrature et la politique, se révéla pareillement fort bon dans la même voie, s'il ne passa le rang de consul général. Il avait cette qualité à Venise quand éclata la Révolution de Manin, et sa conduite à cette occasion et à l'égard du fameux tribun vénitien fut rapportée et illustrée par les historiens.

Napoléon n'est donc pas sans distinguer Sébastiani dans sa propension à l'intelligence diplomatique et une première fois l'envoie en mission à Constantinople, en 1802, par le plus long chemin qui passait par Tunis, Tripoli, l'Egypte. On comprend qu'il s'agissait d'attirer l'élément arabe et turc dans l'orbite des intérêts français, qui s'opposaient alors aux intérêts russes et anglais. Le résultat de cette première mission fut pour le colonel Sébastiani sa promotion comme général de brigade.

Quatre ans après, en 1806, Napoléon se rappelant le succès de Sébastiani marqué avant tout par l'automatisme — si difficile à réaliser avec des musulmans — qui s'était établi entre ceux-ci et son compatriote, le fait retourner, comme ambassadeur en titre cette fois, à Constantinople. Napoléon voulait encourager les Turcs à provoquer une guerre en Orient, contre les Russes, derrière lesquels se tenaient les Anglais, comme aujourd'hui les Allemands derrière Moscou... Une armée française, si elle est désirée par les Turcs, est à la disposition de Sébastiani : vingt-cinq mille hommes environ. A l'œuvre, et dans toutes les directions, se met Sébastiani, qui sait, avec un sens réaliste remarquable, considérer tous les aspects du problème pour le résoudre, y compris l'effort de propagande sur l'élite et sur la masse, par la création d'une imprimerie turque et arabe à Constantinople.

Il avait fort à faire avec la contre-offensive russe et anglaise esquissée sur tous les terrains, mais qui ne réussit pas suffisamment pour dispenser les deux coalisés ennemis d'attaquer la Turquie, une escadre anglaise étant prête à forcer le passage des Dardanelles et à bombarder Constantinople. Les Dardanelles, alors, étaient désarmées. Sébastiani décide d'abord le Sultan à ne pas s'effrayer, si l'escadre ennemie force le passage, et elle y réussit. En soulevant, ensuite, il dirige les négociations d'entente avec les Anglais pour les faire durer et en huit jours de temporisation, excitant à l'œuvre Turcs, Juifs, Grecs, il est parvenu à hérisser d'une redoutable artillerie les collines dominant le goulet et la mer de Marmara, et aussi le couloir des Dardanelles. Il ne reste plus aux Anglais surpris ou qu'à bombarder Constantinople sans résultat tactique, ou qu'à revenir dans l'Egée pour sauver l'escadre prise au piège. C'est à ce dernier parti qu'ils se résignent. Sébastiani avait trouvé le moyen d'improviser la mise en place de plus de 700 pièces de canon prêts à foudroyer la flotte adverse, si celle-ci, en revanche, pouvait pulvériser la ville de Constantinople.

Ce mois d'avril 1807 fut peut-être le plus névralgique que connut dans son existence Horace Sebastiani. Il tint vaillamment et victorieusement tête à tout un monde divers d'événements et d'intrigues, sur le plan militaire comme sur le plan des négociations ouvertes ou confidentielles ; il y livra le maximum de ses qualités supérieures, et y manifesta du génie, si le génie peut être divisé dans le temps et correspondre à des périodes déterminées.

A l'actif de Sébastiani, il faut également porter une conduite de générosité constant à décider les Turcs à modérer certaines de leurs habitudes un peu brutales à l'égard de leurs adversaires. L'amiral anglais, au courant, se conduisit lui-même, à cette occasion, en grand seigneur.

Si l'on voulait étudier les dessous politiques de l'affaire ainsi évoquée, combien de points de contact ne découvrirait-on pas avec les calculs du temps présent applicables à cette partie du monde ! C'est bien le cas de répéter qu'il n'y a pas de problèmes nouveaux.

Malgré tout, Sebastiani emporta un mauvais souvenir de son ambassade en Turquie, sa jeune femme, née de Coigny, qui l'avait tant aidé par sa bonne grâce, son intelligence et sa beauté, mourut à Constantinople le 8 mai 1807, en mettant au monde une enfant qui devait être la duchesse de Choiseul-Praslin.

P B

Calme sur le front français

Paris, 13 février. — Communiqué numéro 325 du 13 février 1940 au matin :

Rien à signaler.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 13 février. — Rien à signaler sur notre front où sévit une vague de froid.

Quelques opérations de nos patrouilles ont eu lieu.

LIRE LA SUITE EN 3me PAGE

En FINLANDE se sont déroulés des combats particulièrements sanglants

Paris, 13 février. — En Finlande, dans la nuit du 11 et la journée du 12, ont eu lieu les combats les plus sanglants qui se soient déroulés depuis le début de la campagne.

Au nord du lac Ladoga, des engagements violents se sont terminés à l'avantage des finlandais

En Carélie, les russes ont lancé des attaques extrêmement vives et bien organisées, avec de puissants renforts.

Ces attaques ont porté à la fois sur les ailes et sur le front russe.

Dans la région de Taipale, l'attaque a été précédée par une préparation d'artillerie qui n'a pas duré moins de 4 heures.

Ces attaques ont été repoussées et les pertes russes ont été considérables.

L'aviation soviétique n'a pas bombardé les villes de l'intérieur.

Elle a concentré son action sur les lignes de combat.

Six avions russes ont été abattus.

Le communiqué finlandais fait mention que toutes ces attaques ont été extrêmement dures et ne paraissent pas avoir abouti à des résultats définitifs.

Moscou, 13 février. — L'organe militaire russe de Moscou, les Krasnaïa Zvesda, publie un long article dans lequel elle met notamment en garde des soldats de l'armée rouge contre l'illusion qui consiste à croire que l'occupation d'avant-postes fortifiés finlandais constitue une victoire et le journal est obligé de reconnaître les circonstances de la défaite de Suomosalmi, exemple qui vient à l'appui de ses craintes.

Moscou, 13 février. — Communiqué de l'état-major de la circonscription de Leningrad pour la journée du 12 février :

Activité d'éclaireurs et en nombre d'endroits d'infanterie et tirs d'artillerie.

En raison du mauvais temps, l'activité de l'aviation s'est limitée à des vols de reconnaissance.

Le communiqué allègue d'autre part que les troupes soviétiques ont occupé, dans l'isthme de Carélie, 32 ouvrages défensifs, dont 12 forts d'artillerie bétonnés.

COMITÉ DU CONTROLE

des arrivages et des répartitions des marchandises

Les consommateurs se plaignent. Se plaignent-ils à bon escient ? Nous constatons en tout cas que leurs doléances plus ou moins légitimes et parfois mêmes aux représentants autorisés des pouvoirs publics : ils préfèrent de beaucoup nous en faire part comme si nous avions les moyens de peser sur les décisions des autorités ou de dicter, d'imposer la loi aux commerçants.

Notre porte-plume n'est tout de même pas une baguette magique propre à constituer des stocks de café, d'huile, à lancer sur nos routes des caravanes d'autos ou à opérer le miracle de la multiplication des trains rapides et confortables.

La puissance de ce qu'on veut bien appeler le quatrième pouvoir est depuis la guerre bien limitée même dans le domaine de la critique, à fortiori en matière pratique.

Nous nous contentons de prêcher la bonne parole.

Ah ! si les consommateurs avaient conscience de la portée de leur action individuelle, ils n'auraient besoin de personne pour défendre leurs droits, leurs prérogatives : il leur suffirait d'avoir la philosophie dédaigneuse du renard de la fable : ils ne tarderaient pas alors à tenir à leur merci messieurs les mercantis ; ces derniers, s'ils s'en trouvent, sont malheureusement assaillis par les demandes : et ils sont portés naturellement à abuser d'une situation privilégiée en ce qui les concerne, car en raison de la guerre, le ravitaillement est difficultueux et les marchandises sans faire défaut n'encombrent tout de même pas les marchés des échanges. Si le consommateur savait masquer certaines appréhensions, attendre patiemment les arrivages, il ne serait pas victime des exigences de certains commerçants.

Il ne faut pas oublier que tous les départements de France sont et seront méthodiquement approvisionnés : s'inquiéter du lendemain au point d'augmenter chaque jour le volume des réserves, c'est pousser le commerçant malhonnête à livrer les denrées au compte-goutte avec majoration frauduleuse des prix ; il arrive même qu'un accord tacite s'institue entre le voleur et sa victime au point que celle-ci a bouche cousue et se garde bien de dénoncer son fournisseur indélicat.

Il nous couperait les vivres, nous avouait un bon père de famille à qui nous recommandions de dénoncer les agissements d'un épicier fraudeur habitué à vendre au-dessus de la taxe.

« Il nous couperait les vivres ». L'argument est de qualité ; et nous le soumettons à l'examen de M. Qui de droit.

LES AUTORITES SE DOIVENT D'INTERVENIR UTILEMENT POUR FAIRE CESSER UN PAREIL SCANDALE.

Comment ?

Dans le cas où l'on n'aurait pas l'intention d'instituer la carte d'alimentation, il y aurait lieu d'organiser dans chaque port un comité de surveillance des arrivages et de leur destination, avec pouvoir de vérification des livres de vente : le commerçant serait tenu d'ouvrir un livre spécial des sorties des denrées alimentaires de première nécessité, seul document d'ailleurs qui serait obligatoirement présenté aux contrôleurs accrédités.

Nous ignorons s'il est dans les attributions de MM. les préfets de prendre une initiative de cette nature : celle-ci cependant s'impose de toute urgence pour faire disparaître le plus tôt possible des repaires de fraudeurs et des foyers de mécontentement.

Au ministre de l'Intérieur en tout cas d'agir avec la diligence voulue.

ANASTASE

Le Froid

Paris, 13 février. — Une nouvelle vague de froid s'est abattue sur l'Europe.

LIRE EN 4me PAGE :
NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

LES MORTS DU JOUR

LE VICE-AMIRAL LE BRIS

Paris, 13 février. — On apprend la mort, à Saint-Germain en Laye, du vice-amiral Le Bris, membre du Conseil de l'Ordre de la Légion d'Honneur, vice-président du Conseil de l'Ordre du Mérite Maritime, président de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Navale et Président de la Société d'entr'aide de la Légion d'Honneur.

L'Accord Rio-Campinchi

pour intensifier le trafic avec le Continent

Paris, le 7 février 1940.

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les difficultés qui se sont élevées entre la Cie Fraissinet, Armateur du paquebot « ... » — dont vous avez bien voulu autoriser la déréquisition en vue de son affectation au service des passagers entre le continent et la Corse — et les Services Locaux de la Marine à Marseille, au sujet de la remise en état de ce navire.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que mes Services se sont mis immédiatement en rapport à ce sujet avec la Cie Fraissinet ; à la suite des entretiens qui ont eu lieu, à ce propos, entre les représentants de nos services, une entente a pu être réalisée, et la Cie Fraissinet a été invitée, par télégramme, à faire exécuter à bord du navire les travaux nécessaires en vue de sa nouvelle affectation — conformément à l'accord intervenu récemment entre cette Société et nos services locaux.

J'ai demandé à être avisé de la date la plus proche à laquelle le navire sera disponible, afin que toutes mesures utiles puissent être prises pour sa mise en service immédiate sur la ligne Marseille-Bastia.

La décision que vous avez prise de remettre à la disposition de mon Département le paquebot « ... » permet de renforcer notablement les services entre le continent et la Corse. Je vous remercie de cette décision et vous donne l'assurance que le bon fonctionnement de cette ligne sera l'objet de l'attention particulière de mes services.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Signé : RIO.

Cette lettre fait allusion aux difficultés élevées par la Cie Fraissinet, qui a demandé que des travaux supplémentaires de réfection fussent effectués sur le paquebot « ... », remis à sa disposition par la Marine et qui avait alors une diminution de capacité de 15 %. Les travaux entrepris actuellement ont pour objet de remédier à cette diminution partielle, d'où un léger retard dans la remise en service, qui sera chose faite avant la fin du mois.

MESSAGE DE GEORGES VI AUX TROUPES AUSTRALIENNES ET NEO-ZELANDAISES

Londres, 13 février. — Voici le texte du message du roi Georges VI aux troupes australiennes et néo-zélandaises arrivées hier à Suez.

— Il y a 25 ans les premiers contingents des troupes australiennes traversaient les mers pour gagner une renommée immortelle partout où ils furent appelés à servir la cause de la liberté et de la justice.

« Aujourd'hui, vous êtes les premiers éléments d'une autre armée australienne qui a pris les armes pour défendre la même cause.

« De tout cœur, je vous souhaite, ainsi qu'à tous vos camarades, bienvenue et bonne chance ».

Ce message a été remis par M. Eden.

Neutres, que faites-vous ?

Député de Belfort,
Par Edmond MIELLET,
Président de la Commission de l'Armée.

Il n'est pas un homme d'Etat et même un citoyen convenablement renseigné, dans quelque pays que ce soit, qui puisse conserver le moindre doute sur notre résolution.

Nous sommes unanimement décidés à faire la guerre jusqu'au bout, jusqu'à la victoire décisive et totale.

Cette résolution implacable anime nos soldats aux avants-postes.

Elle anime aussi la France de l'intérieur tout entière au travail.

On la retrouve aussi farouche, d'un bout à l'autre de l'Empire britannique, riche de sa magnifique unité, de ses inépuisables ressources.

Tel est l'un des faits qui dominent la situation présente.

Il se trouve d'ailleurs en quelque sorte consolidé par cet autre fait : la guerre moderne sera plus aisément supportée par des hommes que des convictions généreuses, un noble idéal entraînent, que par des hommes contraints d'obéir aux ordres d'un dictateur dont ils sont les premières victimes.

Aussi bien cet idéal ne recoit-il pas sans cesse de nouvelles adhésions et ne voit-on pas des armées d'hommes libres venir du Canada, de l'Australie, des Indes, de l'Afrique du Sud pour prendre à nos côtés leur part de combat ?

Donc on ne peut garder nulle part l'illusion que la volonté des Alliés est susceptible de fléchir, d'accepter des compromis ou des transactions.

La France et l'Angleterre sont prêtes à toutes les restrictions, à tous les sacrifices pour le triomphe de leur juste cause.

Elles auront la victoire parce qu'elles sont les plus fortes, parce qu'elles veulent cette victoire. Et parce qu'il n'est plus possible que l'Allemagne échappe à sa défaite. Le matamore qui depuis sept ans fait régner la terreur dans son pays et la violence ou la menace sur le reste de l'Europe hésite à porter de nouveaux coups de peur que ceux-ci ne lui soient immédiatement rendus. Chassé des mers par la valeureuse marine anglo-française, le Reich est désormais réduit à vivre sur des réserves qu'il ne pourra pas renouveler.

Devant tout cela n'est-il pas permis de se demander ce que les neutres font ou attendent ?

Ils savent que nous voulons la victoire.

Que nous la voulons afin que la liberté, la sécurité soient rendues aux petites nations. « C'est, écrivait-on dernièrement, pour l'indépendance des petites nations que la France et la Grande-Bretagne se battent : elles ont droit à ce que leurs protégés ne se désintéressent pas avec un aussi tranquille égoïsme d'une cause qui est avant tout la leur ».

Les neutres savent aussi que les succès d'un drapeau exigent le don passionné de ceux qui croient passionnément en lui. Ils savent enfin que la liste ne serait pas close des agressions commises par les pirates associés, si les pirates n'étaient pas une fois pour toutes mis hors d'état de nuire.

A qui le tour, en effet ?

La Suède et la Norvège ? ou bien la Belgique et la Hollande, la Suisse ou la Roumanie ?

(LIRE LA SUITE EN 3me PAGE)

Parmi les Finlandais évacués

Otto Varhia, jeune poète et journaliste finlandais présente ci-dessous quelques petites scènes de la vie des évacués dans la Finlande en guerre.

A l'aube dans une petite gare quelque part en Finlande, février 1940.

Un petit groupe de gens sont assis dans la salle d'attente en bavardant.

— En 1918 (pendant la guerre d'indépendance) nous avons perdu tout ce que nous possédions, dit un employé de chemin de fer. Notre maison fut atteinte par une bombe et il n'en restait plus que nous portions sur le corps. Ce sera peut-être pareil cette fois aussi. On verra.

Il a un congé de quelques jours et il va aller voir sa femme et ses enfants qui sont à l'abri dans un village quelque part dans le pays. Il va prendre l'autobus à l'instant. En attendant il raconte comment les bombes tombaient sans cesse sur les maisons d'habitation de Viipuri, comment quelques-uns de ses camarades se sont sauvés au dernier moment — Il n'était question que des mètres et des secondes —. Quelqu'un a déjà été victime des bombardements. Il en parle tranquillement, en peu de mots, et sans montrer un signe de nervosité.

Puis l'autobus vient dans la matinée grise pour retourner bientôt. Autour de la voiture il y a un tas de femmes et d'enfants venus de l'isthme de Carélie et de Viipuri. Ces gens-là portent de gros paquets, parlant sans cesse leur vif patois carélien rarement entendu dans ces régions-ci. L'employé de chemin de fer monte dans l'autobus aussi, un sac à la main — dans la foule j'aperçois à peine la haute taille avec le visage blême. Il a déjà éprouvé beaucoup de choses pendant sa vie, je pense.

Un autre père de famille viipurien monteur électrique de son métier, a aussi eu un congé pour voir sa famille. Il est assis, au crépuscule, au coin du feu, dans une cabane de Hame (province de l'intérieur de la Finlande). Il a pris froid pendant le voyage, il a la voix enrouée ; c'est à peine qu'on comprend ce qu'il dit.

— Ils sont bien ici, dit-il. Ils sont suffisamment nourris et chauffés. Il ne peut être question de bombardements dans le village, il est trop petit pour ça. Et puis il est bon qu'ils peuvent tous être ensemble.

Dans la même maison sont logés encore sept autres habitants de Viipuri, un vieux ménage, une femme avec une fille adulte, une jeune mère avec un bébé de cinq mois et une femme seule. En outre les gens de la maison — des fermiers naturellement, le jeune père de famille ainsi que les ouvriers sont actuellement partis pour le front.

Bien qu'il y ait peu de place et que tout soit nouveau, la famille du monteur — femme et trois enfants — se sent presque comme chez elle. La femme est jeune, blonde, de haute taille. Elle fait l'impression d'un être qui est habitué aux souffrances sans s'en laisser abattre. Toute la journée, sur la place, elle a cuisiné la bouillie et maintenant elle s'occupe du ménage. Les deux fils, âgés de 10 et 13 ans, font compagnie au père. Il paraît que la guerre et les difficultés de l'évacuation n'ont pas laissé de traces dans leurs esprits. Il a été plutôt réconfortant pour eux d'échanger l'appartement de la ville à une cabane paysanne à la campagne, et la rue aux champs et aux forêts. La plus jeune de toute la famille, une petite fille de deux ans est déjà [illegible]. C'est une [illegible] de ce [illegible] — c'est une enfant joyeuse est vive qui n'a rien en commun avec les enfants cet temps de guerre mal nourris et souffrants dont on a vu un grand nombre de photographies, dessins et peintures. Cette enfant a tout de même passé des heures à côté de sa mère dans la boue dans les forêts de Viipuri, pendant que l'ennemi jetait ses bombes [illegible] la ville. Elle a aussi voyagé dans un [illegible]

A TRAVERS LA CORSE

AJACCIO

A LA MAISON DU COMBATTANT.

Pour la première fois, nous avons visité la Maison du Combattant ; ce n'est pas une maison, c'est plutôt un palais avec tout le confort moderne, une demeure perfectionnée où l'on a réuni tous les services de la dernière guerre.

Maintenant c'est une ruche, une ruche laborieuse au service de la philanthropie patriotique ; on expédie des colis aux hommes du front, à leurs enfants, à leurs familles qui sont dans le besoin.

C'est M. Petitjean, notre sympathique préfet, qui a eu l'idée de créer tout cela : d'abord la Maison, ensuite un comité de secours ; il a fait appel dans ce but à la générosité de la Corse et la Corse...

Un comité de dames patronnesses, composé des meilleures personnalités ajacciennes, a la gestion des colis ; chaque samedi, on fait une expédition de cent à cent cinquante envois : dans les colis au front, il y a un chandail, un passe-montagne, des chaussettes, des cigarettes, du chocolat ; à destination des familles de l'intérieur, des layettes, des manteaux, des robes ; les comités de tricotage reçoivent des ballots de laine.

M. Petitjean a eu aussi la bonne idée de ne pas laisser émietter les gestes patriotiques de la population ; toutes les quêtes sont concentrées ici ; rien ne se gaspille, tout collabore à la plus utile des œuvres.

M. Lantivy avait collaboré à l'édification de la préfecture ; après tant de préfets migrateurs, voici M. Petitjean qui a doté la Corse d'un immeuble plus cher encore ; c'est la meilleure illustration de l'amitié qu'il nous porte ; qu'il en soit publiquement remercié.

Après le palais Lantivy, on aura le square Petitjean.

ERRATA :

1° La souscription pour les soldats nécessiteux parue dans notre numéro d'hier a été faite à **ROGLIANO** et non à Castellare di Casinca.

2° Les nécrologies parues sous le titre général Rogliano concernent **Castellare di Casinca.**

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE
Boulevard de Cardo, Bastia

Le dispensaire antituberculeux (poumon et radioscopie) sera ouvert au public le lundi et jeudi de chaque semaine de deux heures à quatre heures de l'après-midi.

VACCINATION ANTIDIPHTERIQUE

Jeudi matin 15 février, de 9 heures à 11 heures, au Dispensaire, Boulevard de Cardo, séance gratuite de vaccination et revaccination.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Séance gratuite au dispensaire les mardi et vendredi de chaque semaine, de neuf heures à midi.

[illegible] d'évacuation accomplit en règle en général un sentiment d'insécurité en dépit du calme apparent des voyageurs.

Le moniteur poursuit son bavardage. Il ne s'est jamais beaucoup intéressé à la politique, dit-il, mais il comprend maintenant que c'est la liberté et l'indépendance de l'individu qui est en jeu. Chacun doit tranquillement supporter les difficultés de la guerre. Ensuite surtout il exprime sa joie de ce que sa famille a trouvé un abri où elle est bien. Après un repos de quelques jours il sera prêt à retourner à Viipuri pour continuer son travail dans cette ville toujours bombardée.

Le nombre des évacués en Finlande doit s'élever à environ un demi-million. Malgré le rude coup dont ceux-ci, comme le reste de la population, ont été frappés, leur force vitale paraît intarissable et leur attitude personnelle inspire de la confiance.

Il est évident qu'on n'a pas pu satisfaire à tous les besoins des évacués. Toutefois jusqu'ici ils n'ont pas trop souffert. Et la sympathie que ressent le monde entier pour la Finlande et qui a déjà abouti à une assistance de grande envergure, donne des garanties quant à l'avenir. Et y ont droit, ces gens-là, qui n'ont pas demandé mieux que d'avoir l'occasion de travailler en paix.

CASTELLARE DI CASINCA

LES OBSEQUES DE Mlle MADELEINE CAMPANA

Discours prononcé par Mlle Giovannetti

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Devant ce cercueil, si prématurément ouvert, j'aimerais pouvoir rester silencieuse, tout entière à mes tristes pensées et à ma douleur. Mais il m'est impossible de faire taire mon chagrin sans adresser à l'amie d'enfance, qu'était pour moi Madeleine Campana, un...

Elevées tout près l'une de l'autre, je l'ai suivie pas à pas depuis sa jeunesse, et son souvenir ne s'est jamais bien éloigné de mes pensées. C'est assez dire l'affection sincère que je nourrissais pour elle et le besoin que j'éprouve à lui manifester une dernière fois avant la séparation éternelle.

Madeleine disparaît à la fleur de l'âge, alors qu'un bel avenir s'ouvrait devant elle, et que tout semblait lui sourire.

Elle s'en va, au moment même où les premières fleurs s'ouvrent à la vie, après une courte mais douloureuse maladie. Tout cependant a été tenté pour la disputer à la mort, mais l'aile d'un noir destin l'avait touchée, et tous les efforts sont restés vains.

Madeleine Campana est une victime du devoir professionnel.

Désignée pour prendre la charge de la Recette Postale de Castellare, en remplacement du titulaire mobilisé, elle n'a pas craint, bien que se sentant fatiguée, de prendre possession de son poste, à l'heure même qui lui était indiquée ; donnant ainsi une preuve peu commune de sa vaillance.

Elle aimait son métier avec passion et le remplissait aussi à la perfection.

Voici bientôt 8 ans qu'elle avait débuté dans ce service difficile et compliqué.

Chargée de nombreux intérims dans les endroits les plus divers de la Corse, partout et toujours elle s'en est acquittée à la satisfaction générale, à la manière d'une employée modèle, aimée du public, car elle savait le servir avec une grâce toujours souriante et aimable.

Et voici que par un étrange destin, son périple postal se termine à Castellare, à l'endroit même où elle avait pris naissance. On croirait qu'elle y avait été attirée par ce parfum spécial, avant-coureur du mal qui l'attendait, et qu'elle a supporté avec tant de courage et d'énergie. Mais le sablier de la vie était déjà ainsi réglé et plus rien désormais n'en aurait pu modifier le cours.

Pourtant, n'est-il vraiment pas trop triste, que de si jeunes vies, si riches de promesses et d'espoirs, disparaissent aussi vite avec une telle soudaineté, bien faite pour égarer les esprits pour décevoir les cœurs les mieux trempés.

Vos larmes sont légitimes, ma chère Marie. Laissez-les couler en abondance, elles ne peuvent que soulager votre cœur de mère dont tout le monde [illegible] connaît la nature généreuse. Nous la pleurons d'ailleurs avec vous, avec tous ses frères dont elle était particulièrement aimée, avec moi-même et avec toute ma famille — son cher souvenir restera longtemps, très longtemps gravé dans notre mémoire — avec toute cette foule attristée et émue, qui témoigne par sa présence la haute estime en laquelle elle était tenue.

Et maintenant, chère Madeleine, dors en paix ton dernier sommeil.

Ton ombre habitera toujours les lieux qui t'ont vu naître, nous rappelant ta vie bien courte, mais si bien remplie. Et de là-haut, dans la gloire du Tout-Puissant, où ton âme ne mourra pas, veille sur tous ceux qui t'ont aimée et qui ne t'oublieront pas.

Adieu, Madeleine. Si ce que l'on dit est vrai, et il faut le croire, ta place est toute marquée, pour les élus de Dieu.

— I. G.

LE GRAIN DE VALS

UN CRIME de la vengeance

L'Italien Pedroli exécuté par trois de ses compatriotes

M. Falcucci, maire d'Olmo, inquiet de la disparition de son ouvrier Petroli Rocco, ressortissant italien de la province de Calabre, qu'on n'avait plus revu depuis le 15 octobre 1939, a informé le 5 courant la brigade de gendarmerie de Borgo.

Le capitaine Silvani prenait aussitôt et sans désemparer la direction des recherches ; celles-ci, après plusieurs jours d'une enquête difficile et grâce au dévouement remarquable des militaires des brigades de Bastia, Borgo et Rogliano, ont abouti, hier, à la découverte de la vérité et du cadavre du disparu.

Il s'agit d'un assassinat commis le 15 octobre, au lieu dit San Martino par Roveri Vincent, de complicité avec ses frères Jean Baptiste, Michel et Roch, tous natifs de Calabre et venus depuis septembre de Prunelli de Casacconi pour exploiter la propriété de M. Giovanangeli.

La victime a été tuée par cinq balles de pistolet et enterrée dans une planche de jardin, près d'un vieux moulin en ruines, et au lieu du crime.

Les frères Roveri ont supprimé Pricholi Rocco parce qu'il avait abusé de leur jeune sœur Carmella, âgée de 16 ans, laquelle est actuellement enceinte de six mois.

Precholi était d'ailleurs marié et père de plusieurs enfants ; sa famille est restée en Italie.

L. MERCIER
Chirurgien-Dentiste D. F. M. P.
11 bis, Bd Auguste-Gaudin
Téléphone : 4-50
Consultations tous les jours sauf Samedis après-midi et Dimanches et fêtes

AVIS

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter au Bureau de l'Assistance :

Porrancini Etiennette ; Oliva Elise, née Darnaud ; Ventura Emilie ; Mori Thérèse ; Rinaldi Antoinette ; Pelosci Joséphine ; Saco Assomption ; Polacci Marguerite ; Costa Madeleine ; Historelli Clara, née Constant ; Campiti Lucie ; Micheletti Mathilde ; Stefani Edith ; Pina Dolinde ; Brunini Marie Louise ; Nicoli Olga ; Maribi Marianne ; Franceschetti Annonciade ; Casanova Angèle ; Agostini Marie ; Marocelli Françoise ; Graziani Françoise ; Poita Marie Elisabeth ; Giacomoni Marie, née Biagini ; Valli Marie Françoise ; Leonardi Marie Jeanne ; Cimino Antoine ; Vannini Laura, née Capanni ; Vve Casaroli Elisabeth ; Guagnini Aldegonde ; Pelandri Angelina ; Becini Marie, née Tho ; Strabeni Françoise ; Gualtieri Marie, née Neri ; Rizzo Louise ; Giannoli Marguerite ; Vincenti Marie Louise.

Sont priés de se présenter à la Mairie, Bureau militaire :

Mme Amilliat Denise, rue du Colle, 9 ; Lota Vincent, 12, place d'Armes ; Baldi Aldo, 42, Bd Paoli ;

Sont priés de se présenter au Secrétariat général :

Cruciani M. ; Vve Marzani, Bd Auguste Gaudin, 33 ; Griva Laure, Vve Lucigianini, rue Droite ; Taddei Anne M., Vve Poggi, Bd Auguste Gaudin ; Giovanetti, Vve Piazzoli, rue Sainte Elisabeth, 16 ; Venturini, Bd Auguste Gaudin, 15 ; Archiapati, rue du Lycée, 19 ; Pellegri Ogue, Bd A. Gaudin ; Colombani A., Marché ; Gonaco Pierre, rue des Jardins ; Campi Ours, Rue Opéra, 28.

Allocations militaires. — Les titulaires des cartes N° 1638 à 1714 sont informés qu'ils peuvent se présenter pour encaisser à la Justice de Paix, Rue Saint-Angelo, tous les jours dans l'après-midi de 14 heures à 16 heures, sauf le samedi.

Informations Locales

MEMENTO

14 février 1911. — Mort, à Bastia, de M. Louis Giordani, ancien avocat, notaire, conseiller municipal.

14 février 1923. — Sont nommés officiers d'Académie :

MM. Maestracci, sculpteur à Occhiatana ; Pasquali, sous-directeur de société musicale à Bastia et E. Santi, directeur de « Bastia-Journal ».

IL Y A 25 ANS...

Paris, 14 février 1915 (7 heures). — En Belgique, quelques actions d'artillerie.

De Passage

M. Moracchini, conseiller d'arrondissement de Santo Pietro.

LEGION D'HONNEUR

Nous apprenons avec grand plaisir que M. J.-J. Stromboni, maréchal des logis d'artillerie, a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous avons également la joie de relever à l'Officiel le nom de notre vaillant compatriote, le Lieutenant Louis Tamburini, inscrit au tableau spécial de la Légion d'Honneur, pour prendre rang du 20 décembre 1939, avec la citation suivante :

« A brillamment conduit un groupement de trois unités temporaires, au cours d'une action qui a permis de faire prisonniers des officiers et sous-officiers. A ensuite donné le plus magnifique exemple en regroupant deux unités privées de leur chef et en les portant en avant pour une mission délicate ».

A ces braves, à leurs familles vont nos très chaleureuses félicitations.

Deuil

LA PETITE PIERRETTE MEDORI

Mme et M. Sylvestre Medori ont eu l'immense douleur de perdre, le 12 courant, leur fillette adorée, Pierrette, à l'âge de 4 ans.

La petite Pierrette faisait l'orgueil du quartier et de sa classe, tant il y avait en elle de grâce, de [illegible] et d'intelligence.

Hélas, les êtres trop beaux ne sont pas faits pour ce bas monde : Que les infortunés parents aient du courage et que la certitude que leur enfant est au Paradis, parmi la lumière et la blancheur soit pour eux une consolation.

L'enterrement a eu lieu hier après-midi en la paroisse de Saint Jean en présence d'une multitude de parents et d'amis aux premiers rangs desquels on notait :

M. Suzzarini, conseiller municipal ; M. Martin Rinieri, Brigadier de Police, M. le Dr Docati et les intimes : MM. Guaitella, Maestracci, Ottaviani, Cuneo et Franceschetti.

Le deuil était conduit par son père M. Medori Sylvestre ; M. Vital Alberti, son frère ; ses oncles MM. Alberici Ernest, Morazzi Joseph, Louis et Léon Medori ; Alberti Philippe ; ses cousins MM. Pierre et François Alberici, Padrigni, Arriva, Pietrucci et Clément.

Trois magnifiques couronnes ont été offertes par la famille et une quatrième par l'école que fréquentait la petite Pierrette.

La famille avait également offert quatre jolis bouquets.

Le service funèbre était présidé par Mgr Morazzani, Protonotaire Apostolique, entouré de son clergé, de religieuses et d'orphelines.

L'inhumation a eu lieu dans le tombeau familial, au cimetière de la ville.

Le Petit Bastiais présente ses condoléances émues à Mme et M. Sylvestre Medori et leur fille Berthe, ainsi qu'à toutes les personnes si cruellement atteintes.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
22, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone : 2-83
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve Joseph Oliva ; M. Ange Oliva, aux armées, et son fils Francis ; Mlle Adèle Oliva ; Mlle Mimy Oliva ;

Les familles Venturini, Marchelli, Donati, Baldocchi, Albertini, Poggi, Leandri, Pancrazi, Graziani, Maillefer, Mignoni, Alessandrini, Rotisnard, Zanuardi, Bagnoli, Ciavaldini, Giovannoni ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, et aux Membres de la Société « La Sainte Devote », de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur NOEL OLIVA
Commerçant

leur frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé à Bastia le mardi 13 février, muni des Saints Sacrements de l'Eglise, à l'âge de 74 ans, et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui 14 février, à 1 heure 30.

Maison mortuaire : 11, rue Droite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P. P. L.

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Madame Veuve Andreani ; Mme et M. Joseph Mariotti et leurs enfants ; Mme Veuve Agostini, née Andreani ; ne pouvant répondre à toutes les personnes qui ont pris part à leur immense douleur à l'occasion du décès de

Mademoiselle MADELEINE ANDREANI

leur fille, petite-fille et nièce, les prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus et attristés et les informent que toutes les messes qui seront dites le jeudi 15 février 1940 à Saint-Jean Baptiste seront pour le repos de son âme.

La famille assistera à la messe de 9 heures.

M. François Corazzi ; Mme et M. Noël Corazzi et leur fille ; Mlle Marie Corazzi ; M. et Mme Gaffayoli, née Corazzi, et leur enfant ;

Les familles Gaspari, Marinetti, Soraggia, ne pouvant répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées, expriment leurs plus vifs remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur pour la perte cruelle de leur chère et bien-aimée mère, belle-mère, grand-mère et sœur

CORAZZI JEANNE MARIE

et les informent que la messe de sortie de deuil aura lieu à Sainte Marie jeudi 15 courant, à 8 heures.

Toutes les autres messes seront dites le même jour dans cette Eglise pour le repos de son âme.

CABINET
A L'ART DENTAIRE
10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10
BASTIA — Tél. : 478
GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington

EXTRACTIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE

Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi.
SAINT-FLORENT : dimanche matin.
Les autres jours à Bastia

NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, **M. RAPAIRE**, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

DERNIÈRES INFORMATIONS

Toute reproduction partielle, des agences et de nos correspondants particuliers

LA SITUATION

(SUITE DE LA 1re PAGE)

SUR MER

Rio de Janeiro, 13 février. — Le cargo allemand « Wakama », de 3.700 tonnes, a été saborde par son équipage au moment d'être arraisonné par un bateau de guerre anglais.

Le cargo avait envoyé un S. O. S. capté par une station de T. S. F. brésilienne.

Oslo, 13 février. — Le bateau « Nidesholm », de 3.400 tonnes, a coulé hier après avoir heurté une mine ou une torpille, par un sous-marin.

L'équipage du bateau « Linda », de nationalité estonienne, a été débarqué par un bateau suédois qui l'avait recueilli en mer.

Un navire suédois lui-même, le « Brigitta » avait été attaqué par un avion allemand.

Londres, 13 février. — Une fois de plus, des marins en détresse sur mer ont pu être sauvés, grâce à la vigilance des avions de patrouilles côtiers de la R. A. F.

Un appareil du Coastal Command patrouillait dimanche près des côtes, lorsqu'il aperçut une petite embarcation allant à la dérive avec 19 hommes à bord.

Sur 16 occupants, huit se trouvaient dans un état d'épuisement complet.

Londres, 13 février. — On annonce le torpillage sans avertissement du bateau suédois Orania, de 3.830 tonnes.

Le navire a coulé en trois minutes.

Dix membres de l'équipage ont été recueillis.

Les autres, au nombre de 14, sont portés manquants.

ALLEMAGNE-RUSSIE

Frontière allemande, 13 février. — Le traité de commerce germano-soviétique ne semble pas devoir donner satisfaction complète à Berlin, où l'on se plaindrait, dit-on, de l'insuffisante quantité de vivres et de matières premières susceptibles d'être livrées par l'U. R. S. S. à l'Allemagne.

Toutefois, les dirigeants vont s'efforcer de faire de ce traité une sorte d'ébauche d'organisation de l'économie soviétique par la technique allemande, en insistant sur l'envoi massif de techniciens pour tirer un large parti des possibilités russes.

En somme, une traite tirée sur l'avenir trahissant le secret désir d'instaurer la tutelle allemande sur l'économie et la politique russe.

(LIRE LA SUITE EN 4me PAGE)

Eden Cinéma

PRESENTE

Tous les soirs à 21 heures
Le jeudi matinée à 15 heures
Le samedi matinée à 16 heures
Le dimanche, deux matinées permanentes, à 13 h. 15 et 16 h. 30 :

Un programme exceptionnel :

2 GRANDS FILMS

Le Capitaine Benoît
d'après le héros populaire des œuvres de Charles Robert Dumas

avec

Jean MURAT et Mireille BALIN
(Ceux du 2me Bureau)

et

et une formidable aventure au pays du Far-West ! Du drame ! de l'émotion ! Un film dynamique :

Le Fils du Schériff

Les dernières actualités Eclair-Journal : La Conférence balkanique.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE N. D. DE LOURDES

Station du Carême

La prédication du Carême commence ce soir à 16 heures 30.

Elle aura lieu, comme les années précédentes, le vendredi après le Chemin de la Croix qui commencera à 16 heures et le dimanche à l'issue des Vêpres qui commenceront à 16 heures.

C'est le R. P. Arthur Franciscain de l'Observance qui occupe cette année la Chaire de Notre Dame de Lourdes. Orateur sacré de doctrine profonde, le R. P. Arthur fera passer dans la prédication la sève des Saintes Ecritures et le plus pur enseignement de l'Eglise.

En vente à la librairie du PETIT BASTIAIS
A CORSICA
PAESE PER PAESE
par MAISTRALU
Prezzu : 10 franchi

La Salle **Le Paris** des Succès

Vous présente ce soir à 21 heures : 2 grands films sensationnels :
RICHARD DIX et DOLORES DEL RIO dans

La Danseuse de San-Diego

En première partie :

Le Mystère des Diamants

ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARTES

Faits Divers

PERDU

M. Agostini Charles, demeurant Boulevard Paoli, a déclaré au poste de police avoir perdu la somme de 1.120 francs.

CONTRAVENTIONS

2 pour stationnement sens interdit.

VOL

Un vol a été commis, au préjudice de M. Filippi, débitant de tabacs, 1, rue Miot.

Une enquête est ouverte.

COIFFEUR
Jacques
20, Rue Napoléon, 20

Le meilleur spécialiste pour les teintures, mise en plis, décoloration, coiffures modes et permanentes indéfrisables avec et sans électricité, depuis .... 50 francs.

SALON DE MASSAGE
MANUCURE - PEDICURE
Produits de [illegible] parfumés

Téléphone : 486

Billet — Parisien

Le sommeil profond chez les enfants est le privilège de l'innocence, et chez les adultes il est le signe d'une conscience tranquille et d'un estomac léger. Pour bien dormir, la condition première serait donc de manger très peu le soir et, au surplus, de n'avoir rien à se reprocher. Mais il paraît que le doux bénéfice du repos nocturne n'est pas toujours dispensé aux gens les plus sages et les plus bienfaisants. Il faut alors rechercher du côté des nerfs la cause d'une insomnie tenace ; c'est l'affaire du médecin et il est possible que, sur ses conseils, les nuits de l'agité redeviennent réparatrices.

Cependant, certaines choses échappent à l'entendement des hommes, si simples qu'elles soient en apparence. La poursuite du sommeil en est une, du sommeil naturel s'entend, et sans qu'on ait recours à une plus ou moins dangereuse pharmacopée.

Monsieur de Beaujon, fermier général, appelait à son chevet quelques jolies femmes qui lui chantaient de douces mélopées à mi-voix et lorsque le gros homme commençait de ronfler, ces « berceuses » se retiraient sur la pointe des pieds. Mais tout le monde ne peut employer ce moyen. Il était déjà assez dispendieux sous le règne de Louis XV. Que coûterait-il aujourd'hui ?

Voici une méthode qui nous vient d'Amérique et qu'il est possible d'expérimenter sans se ruiner. D'abord couchez-vous toutes fenêtres ouvertes et recouvrez vos yeux d'un masque qui vous garantisse une obscurité totale ; ensuite, ajustez autour de votre crâne une couronne de caoutchouc mousse dont l'intérieur est imbibé d'eau ; cet appareil entretient sur le front une fraîcheur salutaire et combat l'ébullition de l'esprit. Votre équipement se complète enfin de boules de cire que vous vous introduisez dans les oreilles et qui vous assurent un silence relatif.

Si tout cela ne vous réussit pas, vous enverrez le masque, la couronne de caoutchouc et les boules de cire par la fenêtre, et ce geste libérateur détendra votre nervosité. Vous pourrez alors vous plonger, sans doute, dans les bras de ce vieux Morphée et vous bénirez la technique américaine qui vous aura rendu le sommeil quand même, par un chemin détourné et sans doute prévu.

Gabriel Bauyé.

PRODUCTION DE LEGUMES

Les difficultés éprouvées pour assurer le ravitaillement du département, en certains légumes, spécialement en pommes de terre, devraient faire comprendre à la population, la nécessité d'accroître au possible notre production en denrées alimentaires. Il faudrait que tous les ménages ruraux et suburbains s'efforcent de mettre en culture au moins leur jardin et d'y cultiver les légumes les plus essentiels, principalement : pommes de terre et haricots.

Il conviendrait d'y adjoindre certains légumes qui pour être d'utilité secondaire, n'en sont pas moins indispensables : oignons, carottes, choux-fleurs, ails, etc... Et toujours nous signalons l'intérêt qu'il y a à planter une surface plutôt réduite à condition de la bien cultiver, bien fumer, bien soigner plutôt qu'une surface considérable que l'on ne saurait entretenir en bon état.

N'oublions pas les fumures abondantes au fumier de ferme et aux engrais chimiques, n'oublions pas non plus spécialement pour la pomme de terre l'emploi de semences appropriées.

J. CARLOTTI.

(La Corse Agricole)

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

1er FEVRIER 1940

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

Neutres, que faites-vous ?

(SUITE DE LA 1re PAGE)

Cependant, admirable parmi les neutres, l'héroïque Finlande montre ce que peuvent des hommes libres quand ils veulent rester libres. Elle montre comment une petite nation est capable de rendre service à l'humanité. Conduite par un splendide vieillard de 73 ans, le glorieux maréchal Mannerheim, l'armée finlandaise a mis en lumière l'incapacité de l'armée et de l'aviation russes. J'entends encore Mlle Mannerheim nous parler l'autre jour à Paris, avec quelle émotion, avec quelle piété filiale, avec quelle vénération de son illustre père : **« Cet homme, qui en est à sa quatrième guerre, est un glaive d'acier, mais aussi une flamme douce, il montre un combat la même ardeur qu'il y a vingt-deux ans ! »**

Et je l'entends nous demander, avec quelle patriotique ferveur, d'aider ses compatriotes « **à remporter la victoire qui doit sauver le monde.** »

Comme elle serait vite remportée, n'est-ce pas, si chacun faisait son devoir ! Si tous les pays soucieux de leur avenir et de l'avenir de la civilisation, se rangeaient aux côtés des Alliés.

Actuellement, on se complait dans l'humilité, la résignation passive, on sacrifie à la déesse « **neutralité** ». On s'accroche lamentablement à toutes les solutions de paresse. On ruse avec le devoir, peut-être avec l'honneur.

Oh ! Finlande, combien tu apparais grande, sublime dans cet univers dominé par la Peur et par le culte du moindre effort.

Tandis que nos soldats, nos marins, nos aviateurs et là-bas les chevaliers du ski de la noble Finlande risquent chaque jour leur vie, moins pour eux-mêmes que pour le salut de l'humanité, tandis que partout on pense, on est sûr que la France et l'Angleterre vaincront, tandis que même chez les neutres personne ne doute plus de notre victoire, chacun espère aussi [illegible] possible cette victoire.

Le calcul est mauvais car la tempête déferlera de tous côtés, rugira sur toute l'Europe. Car la guerre ne peut être courte que si chacun répond à l'appel du devoir qui se confond d'ailleurs avec l'appel de l'intérêt.

Que chacun apporte donc, sans plus attendre, sa pierre à l'édifice que nous voulons construire ensemble dans la justice, dans la liberté contre le bolchevisme et le nazisme.

Quant à nous, nous n'épargnerons aucun effort.

Dans cette bataille dure, sévère, terrible qui nous a été imposée, nous ne cèderons rien avant d'être vainqueurs.

Avant d'avoir libéré Prague, Varsovie et Vienne.

Alors les cloches d'allégresse retentiront à nouveau. Nos villes rallumeront toutes leurs lumières, nos cœurs toutes leurs espérances pour illuminer le monde entier, dans une nouvelle aurore de quiétude et de paix.

Et les temps reviendront qu'a prédit le poète « des Rayons et des Ombres » :

« Aujourd'hui dans ces champs, vaste [plaine muette,
Parfois le laboureur, sur le sillon courbé
Trouve un noir javelot qu'il croit des [cieux tombé,
Puis, heurte, pêle-mêle, au fond du sol [qu'il fouille
Casques vides, vieux dards qu'amalgame [la rouille

Les temps reviendront où :

« Les paysans, piquant les bœufs de l'ai- [guillon,
Ouvriront « un sépulcre en creusant un [sillon !... »

et s'étonneront de la grandeur des ossements retrouvés dans ce sépulcre.

Mais, pour que ces temps reviennent vite, je rappelle qu'il ne suffit plus d'admirer :

Il faut imiter !

Neutres, que faites-vous ?

Edmond MIELLET,
Député de Belfort,
Président de la Commission de l'Armée

Voulez-vous des nouvelles du jour
achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
le plus fort tirage
des journaux insulaires
Relié par fil direct avec Paris

000074

RÉGENT CINÉMA cette semaine

PRESENTE

Tous les soirs à 21 heures. Jeudi en matinée à 15 heures :
UN GRAND EVENEMENT CINEMATOGRAPHIQUE
La Vérité... Rien que la Vérité... Toute la Vérité !

En première partie :

Un mal de chien, Attraction ; Idylle en Masque, Attraction ; Fleurissez-vous Madame, Dessin animé.

LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE.

L'Ajax rentre au port — La Conférence de l'Entente Balkanique.

Prix des places. — Balcons 12 fr. ; Réservées 8 fr. ; Fauteuils 6 fr. ; Militaire 6 francs. Toutes faveurs supprimées.

Loterie Nationale

Paris, 13 février. — Le secrétaire général de la Loterie Nationale communique :

Sur l'autorisation spéciale du ministre des Finances, le tirage de la 4me tranche de la Loterie Nationale de 1940, dite « Tranche des mères françaises », primitivement envisagé pour le 22 février, sera assuré à Quimper (Finistère) le vendredi 23 février, à 14 h. 30, aux Halles Centrales.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

BELGIQUE

Bruxelles, 13 février. — Le roi a reçu deux généraux commandants de corps d'armée, ainsi que le général Michiels, chef d'état-major général de l'armée.

Le roi a ensuite reçu le premier ministre et le ministre de la Défense Nationale.

ROUMANIE

Bucarest, 13 février. — L'Agence officielle publie aujourd'hui un démenti aux informations parues dans la presse étrangère et annonçant que les batteries sur le Danube, près des portes de fer ont été détruites par une explosion.

ALLEMAGNE

Frontière allemande, 13 février. — La disette de charbon à Berlin se fait de nouveau fortement sentir, en raison du froid exceptionnel qui règne actuellement dans toute l'Allemagne.

Ainsi la librairie publique et un grand nombre de bureaux de poste ont dû être provisoirement fermés.

EGYPTE

Londres, 13 février. — On mande du Caire que M. Eden restera quelques jours en Egypte.

ETATS-UNIS

Londres, 13 février. — M. Kennedy, ambassadeur des Etats-Unis en Grande-Bretagne, vient de regagner Washington par avion, après un congé passé en Floride.

M. Kennedy aura plusieurs entretiens avec M. Roosevelt.

Il s'embarquera le 24 à Pernod, à destination de Gênes, d'où il se rendra à Londres, en passant par Paris.

Washington, 13 février. — Le Président Roosevelt a eu un long entretien avec M. Kennedy, ambassadeur des Etats-Unis auprès de la Cour de Saint-James qui doit incessamment retourner en Europe.

Le Président s'est entretenu également avec M. Bullitt, ambassadeur à Paris.

C'est sa femme qui lui mettait les chaussettes

Impossible de se courber

Ce vieil homme avait si mal aux reins qu'il ne pouvait se baisser. Il devait appeler sa femme pour lui mettre ou lui ôter ses chaussettes. Les épaules aussi étaient prises, et il ne pouvait endosser sa veste sans aide. Sa vie était un martyre perpétuel. C'est un voisin qui lui recommanda les Sels Kruschen. Il en prit un flacon, puis deux, puis trois. Miracle ! Plus de rhumatismes. Il est rajeuni de dix ans. « Je dois faire un effort pour me rappeler mes souffrances passées, écrit-il, tant mon soulagement est complet. »

M. L... à A... (Seine-et-Oise).

Kruschen chasse les rhumatismes et donne la santé parce qu'il supprime la « paresse organique ». Le foie, l'intestin, les reins recommencent à fonctionner normalement. L'acide urique, fauteur de rhumatismes, et tous les poisons du corps sont éliminés au jour le jour. Le sang est purifié. Les rhumatismes, maux de reins, sciatique, névralgies disparaissent. Vous rajeunissez, vous vous sentez revivre. Kruschen, le fameux remède anglais, est en vente dans toutes les pharmacies : flacons à 6 fr. 35, 12 fr. 50, 20 fr. 40.

La lutte contre le communisme

Paris, 13 février. — M. Bonnet, ministre de la Justice et M. Pomaret, ministre du Travail, ont soumis à la signature du Président de la République un premier décret relevant de leurs fonctions un certain nombre de prud'hommes appartenant à une des formations visées par le décret-loi du 26 septembre 1939 portant dissolution des organisations communistes.

Ce décret qui concerne 93 conseillers prud'hommes dans quinze départements, dont la Seine, sera incessamment suivi d'autres décrets.

LIRE EN 4me PAGE :
NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

LA MISSION DE M. SUMNER WELLES

Washington, 13 février. — M. Sumner Welles sera accompagné dans sa mission en Europe par M. Pierpont Moffatt, chef de division des Affaires d'Europe au département d'Etat, ancien conseiller de la délégation américaine à Genève et M. Lactus Johnson, secrétaire d'ambassade de Pologne.

La Situation

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Paris, 13 février. — Communiqué numéro 220 du 13 février au soir :

A l'est de la Moselle, un coup de main ennemi, préparé par l'artillerie et les Minenwerfer, a complètement échoué.

Tirs d'infanterie et d'artillerie sur le Rhin.

Activité d'aviation au milieu de la journée.

Londres, 13 février. — D'après les statistiques de l'Amirauté, trois bateaux neutres jaugeant 10.800 tonnes et trois britanniques d'un déplacement global de 10.376 tonnes ont été perdus pendant la semaine écoulée.

Depuis le début de la guerre, 8.284 bateaux ont été convoyés par les marines alliées.

Les pertes atteignent seulement 12 navires, dont 2 neutres, soit environ 1 pour cent.

L'ALLEMAGNE ET LES BALKANS

Frontière allemande, 13 février. — D'après les milieux généralement bien informés, l'Allemagne conseillerait à la Russie d'établir les meilleures relations possibles avec la Roumanie.

Cette politique tendrait à contrarier l'influence des puissances occidentales dans les Balkans.

LES ETATS-UNIS, LA FINLANDE ET LA CHINE

Washington, 13 février. — M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, aurait envoyé aujourd'hui une lettre à la Commission des Affaires étrangères du Sénat s'opposant à l'application de la loi de neutralité au conflit entre la Chine et le Japon et à celui entre la Russie et la Finlande.

Cette lettre, la première déclaration publique d'un ministre au sujet des sentiments du département d'Etat sur les conflits d'Extrême Orient et de la Baltique, démontrerait que les Etats-Unis désirent poursuivre leur effort pour aider la Finlande et la Chine.

Si le Sénat mettait en vigueur la loi de neutralité, l'exportation de tout matériel de guerre [illegible] serait interdite.

ARRIVEE EN PALESTINE DE SOLDATS AUSTRALIENS

Jérusalem, 12 février. — Un contingent de troupes australiennes faisant partie du corps expéditionnaire qui a débarqué hier à Suez est arrivé aujourd'hui en Palestine.

Il a été dirigé sur un camp préparé par les autorités anglaises.

Le voyage entre l'Egypte et la Palestine a été accompli, partie par chemin de fer et partie par autocars.

Dans les Commissions Parlementaires

Paris, 13 février. — Il se confirme que la Commission de l'Armée ne se réunira pas demain, se jugeant suffisamment éclairée par les déclarations très précises de M. Daladier devant la Chambre réunie en Comité secret.

Pour la même raison, la Commission des Affaires étrangères n'entendra pas jeudi le Président du Conseil.

Sa séance sera consacrée à un exposé de M. Grumbach sur l'information.

Paris, 13 février. — La Commission chargée d'examiner la lettre du gouvernement relative à l'application de la loi du 20 janvier 1940 s'est réunie aujourd'hui pour examiner les dossiers de Paul Pillot et Touchard qu'elle avait réservé.

Elle a décidé de demander à la Chambre de constater la déchéance de Paul Touchard et lui laisse le soin de statuer sur le cas Pillot.

AUX COMMUNES

Londres, 13 février. — Sir Andrew Duncan, le nouveau président du Board of Trade, a pris cet après-midi pour la première fois la parole à la Chambre des Communes pour répondre à des questions concernant l'évolution des échanges commerciaux entre l'Angleterre et l'Union soviétique.

Le président du Board of Trade a déclaré que l'accord de troc conclu en octobre dernier, qui avait prévu un échange de caoutchouc et d'étain contre du bois soviétique n'a pu être exécuté.

Interrogé sur le volume du commerce anglo-soviétique, il a rappelé que les statistiques des échanges par pays ne sont pas publiées depuis le début de la guerre.

A l'"Officiel"

LEGION D'HONNEUR

MINISTERE DE LA MARINE

Sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'Honneur les marins ci-après désignés :

Marin de direction de port :

Ravelli Louis, maître principal manœuvre, 39784-3.

Marin pompier :

Franceschi Jean, maître principal, 50566-6.

ECHOS

UNE VENGEANCE DU « MILIEU »

Une de ces dernières nuits sans clair de lune, la villa de Fernandel fut proprement mise à sac. Les cambrioleurs, après avoir fracturé la porte d'entrée, firent main-basse sur tous les objets de valeur, dont l'argenterie de notre célèbre comique.

N'est-ce pas ce qu'on appelle en terme de métier un « FRIC-FRAC ».

On sait que Fernandel vient de tourner dans « FRIC FRAC », le film de Maurice Lehmann, d'après la pièce célèbre d'Edouar Bourdet, — qui passera à partir de demain au « Paris » — dans laquelle il fit connaissance avec Loulou (Arletty), Michel Simon (Jo) et d'autres mauvais garçons, as de la pince-monseigneur ou ténors du chalumeau oxhydrique.

C'est pourquoi devant ce « FRIC FRAC » perpétré chez Fernandel, on peut se demander si on n'est pas en présence d'une « leçon » d'un professionnel du « milieu ».

BOURSE de PARIS

MARDI 13 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.	VALEURS	C.
3 %	73.56	Air Liquide	1510
4 % 1917	77.20	Say	730
5 % 1918	76.50	Union Européenne	630
5 % 1920	112	La Lucette	»
4 % 1925	186.60	Banque Mexique	263
4 1/2 % 1932 A	81.80	Banque Ottomane	602
4 1/2 % 1932 B	83.00	Fonc. Egyptien	3650
Oblig. Trésor 4 % 1934	533	Wagons-Lits	41
Oblig. Algérie 5 % 1934	556	Central Mining	2500
Emprunt Young	113	Rio	2092
Crédit National 1919	531	De Beers Ord.	1114
Crédit National 1920	506	Goldfields	453
Crédit National 1923	528	Huanchaca	42.25
Crédit National 1924	568	Malacca Ord	174.50
Obligations P. T. T.	536	1/5 Monaco	304
Ville de Paris 1871	350	Randmines	1410
Ville de Paris 1929	«	Banque Indochine	6940
Ville de Paris 1930	817	Tanganyika	47.75
Foncières 1930	711	Tram. Changhai	943
Comm. 1932	769	Lyonnaise Eaux	1100
Banque de France	7500	Elect. Paris	625
Banque de Paris	914	Radio Elect.	182
Crédit Foncier	8650	Soc. Ord.	1340
Crédit Lyonnais	1630	Huta Bankowa	79
Société Générale	737	Saint-Gobain	2375
Suez Cap.	17050	Dist. Indochine	456
Suez part.	13550	Cusenier Jce	1750
Est	600	Royal-Dutch	63000
Lyon	904	Chem. Fer département	
Midi	692	Saint-Raphaël	4521
Nord	862	CHANGES	
Orléans	»	Londres	176.75
Santa-Fé	650	New-York	44.70
Energie Litt. Méditerr.	618	Allemagne	»
Lens	290	Belgique	749
Kuhlmann	732	Espagne	
Penarroya	420	Hollande	2336
Gafsa	946	Italie	»
Schneider	1700	Suisse	989

ABONNEZ-VOUS,

DONNEZ VOTRE PUBLICITE

COMMANDEZ VOS IMPRIMES

AU

PETIT BASTIAIS

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU PETIT BASTIAIS

LES FABLES DE LA FONTAINE
Traduction en vers Corses
par
LOUIS ORSINI
Instituteur
Prix : 5 francs

EQUITATION
Vue par un Bastiaisniste
par
MAX DE PERUN DE SEILH
ancien capitaine de Cavalerie
Prix : 5 francs.

ARISTIDE BRIAND
L'Homme l'Orateur,
l'Homme d'Etat
par
JOSEPH SISCO
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Prix : 10 francs.

CORSICA
PAESE PER PAESE
per
MAISTRALE
SERIA I
Prix : 10 francs.

BULLETIN DE CLOTURE DE LA BOURSE DE PARIS

Paris, 13 février. — La séance s'est déroulée, comme la précédente, dans une ambiance assez favorable, mais le manque d'affaires a nui, malgré tout, à la bonne tenue de la cote qui s'est montrée dans l'ensemble un peu hésitante.

Au marché officiel, nos rentes ont été bien orientées, en particulier les emprunts 4 1/2 %.

Parmi les valeurs françaises à revenu variable, les Banques ont été bien tenues, ainsi que divers titres d'électricité et de métallurgie, tandis que les produits chimiques ont été parfois un peu hésitants.

Aux Internationales, le Rio Tinto a fait montre de bonnes dispositions, de même que les trusts aurifères.

Dans le groupe hollandais, la Royal Dutch a montré, au début, un peu d'incertitude, mais elle a été mieux tenue par la suite.

En coulisse, on a traité assez peu d'affaires, peut-être en raison de la rigueur de la température, mais de manière générale, les cours n'ont pas été très différents de ceux pratiqués la veille.

Voulez-vous des nouvelles du jour
achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
le plus fort tirage
des journaux insulaires
Relié par fil direct avec Paris

ANNONCES ECONOMIQUES

LE DIRECTEUR DE LA SCIERIE DE TOGA à Bastia, informe les Entrepreneurs et Exploitants Forestiers, qu'il est acheteur de rondins en pin maritime et laricio et châtaigne.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau, 26 Rue de l'Opéra.

APPARTEMENT. — Cherche appartement vide de 5 pièces.
S'adresser au Bureau du Journal.

Nous informons annonciers et lecteurs que les petites annonces doivent être soumises préalablement au visa du commissariat central.

Salon Recamier
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans electricité depuis
60 fr.
Téléphone : 223
COIFFEUR POUR DAMES
TETE ENTIERE
Peintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure

ABONNEZ-VOUS,
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

STROMBONI
Opticien Spécialiste

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 32, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -20

Le Gérant : Henri POLI
Imprimerie du « Petit Bastiais »

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 60

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

— Et si, par impossible, elle l'apprécait, murmura le négociant.

— A Dieu ne plaise ! Qu'elle jouisse en paix des libéralités de mon père. D'ailleurs je connais assez le goût délicat du comte pour être certain que son talent et sa beauté la rendent digne de tout ce qu'il a pu faire pour elle.

Mais, à cet instant, Léonie réapparaissait et, s'adressant à Gabrielle, lui dit :

— Madame est servie.

Le vicomte, s'avançant vers la comédienne pour lui offrir le bras, disait alors :

— Vous voudrez bien, madame, excuser la simplicité du service. La femme du métayer est seule à l'assurer... et il aura certainement pas toute la correction et toute la régularité désirables.

— C'est cela qui vous est égal s'écria Jules Lestampois. Si le dîner est bon, c'est le principal, et quelque chose me dit qu'il doit l'être.

Il avait prononcé ces derniers mots en regardant Léonie avec une souriante bonhomie.

— J'ai fait de mon mieux pour contenter ces messieurs, dame... prononça immédiatement la femme du métayer qui s'éclipsait aussitôt pour courir vers la cuisine.

Le repas qu'elle servit alors aux trois convives fut tel que l'avait escompté Lestampois... simple, mais exquis, et arrosé d'un vin doré et capiteux sur la saveur duquel le négociant ne cessait de s'extasier.

Et, à un moment donné, comme il venait une fois de plus d'apprécier à sa juste valeur la généreuse boisson, que le vicomte lui disait être un des produits du domaine, et non le moindre, il s'écriait :

— A propos, mon cher vicomte, j'allais oublier de vous faire part d'une initiative que j'ai prise l'autre jour au sujet de notre fabrication de vin. En examinant l'état du personnel que vous m'avez soumis, j'ai constaté que le domaine ne comportait pas de maître de chais. J'en ai trouvé un... et je l'ai arrêté.

— Ce n'est pas un rouage indispensable, ici, observa Claude de Vernières, et c'est pour cela qu'il n'existait pas.

— Je m'en suis bien douté ; mais j'ai des idées particulières là-dessus. Il y a bien dans la propriété, près des pressoirs, une maison pour loger ce chef de service.

— Certainement.

— Eh bien, vous me ferez plaisir de l'aménageant très convenablement, avec un mobilier tout neuf, quelque chose de coquet, de plaisant : vous voyez cela... D'ailleurs vous trouverez des indications précises au sujet de ce maître de chais et de son existence au château sur une note que je vous ai préparée. Tenez... mettez cela dans votre poche, vous en prendrez connaissance demain. Quand puis-je dire à cet homme et à sa femme de venir à Bernaulieu ?

— Je ferai le nécessaire aussitôt après votre départ. Tout sera vite prêt ; vous pouvez donc me les envoyer dès votre retour à Paris.

Le dîner terminé, on passa au salon pour prendre le café et des liqueurs.

Mais on n'allait pas s'y attarder bien longtemps.

La soi-disant Mme Lestampois se déclarait rompue de fatigue, et son pseudo mari paraissait lutter difficilement contre le sommeil, car il étouffait avec peine de grandes envies de bâiller.

Le vicomte conduisait alors ses hôtes jusqu'au premier étage du château où deux chambres séparées leur avaient été préparées, conformément à des instructions envoyées à l'avance par Jules Lestampois.

Mais... quand il eut pris congé d'eux et se fut retiré... comme le négociant s'apprêtait à souhaiter à son tour le bonsoir à sa compagne, celle-ci le saisissant brusquement par le bras, l'invitait d'un ton ironique :

— Entrez donc un instant chez moi, monsieur mon époux. Nous avons à causer tous les deux.

V. - Les conversations de J. Lestampois

Comme, tout en parlant, la comédienne tirait Jules Lestampois vers elle avec une vigueur que bien des hommes lui eussent enviée, le négociant se trouva en un clin d'œil comme transporté dans la chambre de Gabrielle Croby.

Il faut ajouter qu'il n'avait opposé au geste de sa compagne qu'un semblant de résistance ce qui nous permet de penser que le tête à tête auquel la jeune femme le conviait ne lui était nullement désagréable.

Il crut toutefois devoir lui faire remarquer d'un air faussement indigné :

— Vous êtes en train d'oublier nos conventions, madame mon épouse. C'est une trahison, je ne devais pas pénétrer chez vous.

— Oui... je vous engage à vous plaindre, aimable loustic, fit familièrement la comédienne. Une trahison ! Eh bien, que dirai-je, moi ? Comment qualifierais-je votre conduite à mon égard, après le tour abominable que vous venez de me jouer. Car vous ne saurez jamais quelle somme d'énergie il m'a fallu déployer pour demeurer calme en apparence, presque indifférente, durant le récit que nous faisait ce pauvre jeune homme des ennuis où l'ont jetés les turpitudes de son père. Dans le fond, j'étais bouleversée. Si c'est à ce but que tendait votre singulière machination... vous pouvez vous vanter d'avoir réussi.

« Mais... ne nous égarons pas dans les reproches. Aussi bien... ce n'est pas pour cela que j'ai tenu à avoir cet entretien avec vous.

« Ce qu'il m'importe de connaître... c'est le but que vous poursuivez ; car vous en poursuivez un. Aucun doute n'est possible sur ce point. Il suffit que je me rappelle les circonstances qui ont provoqué ma venue ici pour être fixée. Vous m'avez décidée à venir en faisant miroiter à mes yeux l'appât d'un gain professionnel... alors que vous ne comptiez nullement utiliser mes talents de comédienne.

(A suivre)

ABONNEZ-VOUS AU
PETIT BASTIAIS
Le seul relié par fil direct avec Paris

ADMINISTRATION
DIRECTION — REDACTION
3, Boulevard du Palais, et
4, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 6-03

PUBLICITE
La publicité extra-locale
est aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE » 18, Rue Grange Batelière, Paris (9me)
Tél. : Taitbout 83-83 et 83-83

Adresse télég. : Baptiste-Bastia
R. C. N° 2833

48me ANNEE — N. 294

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

JEUDI 15 FEVRIER 1940

000075

Le Petit Bastiais

40 CENTIMES

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

40 CENTIMES

ABONNEMENTS
CORSE — 25 46 88
CONT. et COL. — 26 48 94
ETRANGER — Droit de l'affranchissement en sus.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.

Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse.

C/C Postaux : AJACCIO : 193

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

L'Othello Corse

« Qui donc cette lamentable histoire (celle de la Corse, celle, notamment de la guerre de quarante ans au dix-huitième siècle) n'aura-t-elle point attiré : Rousseau, Vigny, Napoléon... », constatait une « Note en marge », au n° du 2 février dernier du « Petit Bastiais », relative à Jean-Jacques Rousseau et à la Corse. Comme Vigny, en effet, Rousseau avait été séduit à l'idée, personnelle ou suggérée, d'écrire un résumé des « Révolutions » de la Corse. Le projet identique de Vigny résulte d'une étude de « La Revue des Deux-Mondes » du 15 décembre 1935, ou plutôt de la publication par cette revue du « Journal d'un Poète ». Mais Vigny n'eut pas le temps ni le loisir de se rendre en Corse à cet effet. M. de Mari a signalé ces particularités dans un article de « La Revue de la Corse », de mai-juin 1921, et dans cette revue ou ailleurs, d'un autre projet de Flaubert, relaté dans sa correspondance, consistant à écrire l'histoire de l'Othello corse : Sampiero.

Sans revenir sur le détail du voyage dans l'île de Flaubert, alors jeune homme de 19 ans, mais déjà en possession de son talent, on rappellera que le drame de Sampiero, notamment dans son épisode pathétique du meurtre de sa femme, avait attiré l'attention et le désir de Flaubert en cours de voyage insulaire ; plus tard, il demanda à un ami qui à son tour visitait la Corse, de lui envoyer une documentation sur Sampiero, l'Othello corse.

Si elle lui fut envoyée, ce qu'on ignore, les éditions de la correspondance de Flaubert étant muettes à ce sujet, on peut supposer qu'ici encore Flaubert n'eut pas le loisir de donner suite à son projet très clairement exprimé, ayant eu fort à faire, car on connaît sa minutieuse conscience qui rendait très pénible et très long tout travail de cet ordre, avec une autre matière de haut-goût : Salammbô. Mais on peut supposer également que la documentation qui a pu lui être communiquée sur Sampiero et Vannina ne correspondait pas avec l'idée qu'il s'était peut-être faite de Sampiero : Sampiero n'est pas Othello.

Le type créé par Shakespeare est « l'incarnation la plus violente de l'amour le plus furieux et de la jalousie... capable, pour se venger de se livrer aux extrémités les plus terribles ». Cette seule définition, classiquement exacte, met Sampiero hors du sujet considéré et sans doute caressé par Flaubert, à qui on avait pu raconter qu'à l'origine de l'assassinat de Vannina il y avait surtout l'amour trahi de Sampiero.

Cette thèse a été portée au théâtre, exploitée, en conjecture, par quelques écrivains, maintenue par quelque tradition courte et suspecte. Elle est fausse. En présence d'un tel drame qui fit sensation à l'époque, et dans toutes les cours, son secret, son mobile, s'il avait été la vengeance de l'amour trahi, eût été largement connu, rapporté, établi. Ce qui a été établi, c'est la faiblesse de caractère de Vannina trahissant les intérêts politiques auxquels son mari avait tout sacrifié, y compris la vie de centaines et de milliers de ses partisans, de ses compatriotes, — et trahissant, par surcroît, même ses modestes intérêts matériels, car jusqu'à l'ameublement de la maison de Marseille était embarqué sur la tartane génoise. Et ce n'est que lorsqu'il a, de jour en jour, la connaissance distillée d'une trahison perpétrée et complète — mais excluant dans l'affaire tout aspect sentimental — que Sampiero tue.

Un Vigny n'aurait pas reculé devant la fiction amoureuse à accréditer dans un drame renouvelé de Shakespeare, un Vigny ou un Hugo. C'était leur métier. L'envolée lyrique eût tout fait passer. Le cas de Flaubert est tout autre. Sampiero n'était pas une fiction comme Salammbô, mais un personnage historique du seizième siècle, déjà connu, analysé, et qui déjà ne ressortait pas comme un Othello. La conscience de Flaubert ne pouvait s'accommoder d'une déformation flagrante du personnage et du fameux épisode. Sampiero relevait de l'analyse historique, non de l'exploitation romantique. Bien édifié, s'il l'a été, Flaubert ne pouvait insister au point de faire de Sampiero un homme fou d'amour.

D'autres l'ont fait, sans y réussir, mais aussi sans avoir une renommée nationale à maintenir. On peut être certain qu'un Mérimée a beaucoup réfléchi à Sampiero, pour se dire, finalement, que le sujet était trop historique pour subir la déformation romantique. Ainsi de Flaubert, qui préfère Salammbô, comme Mérimée préfère Don-Juan et même Colomba, sujets plus sûrs, n'exposant pas aux critiques sourcilleuses et justes de l'historien voire de l'historiographe, — et sujets neufs, ou presque, ou plus accessibles au développement romantique, et ne craignant pas même Don-Juan qui supportait toutes les variantes — le redoutable précédent de Shakespeare.

L'Othello corse n'est pas Sampiero, et il reste à découvrir, s'il a jamais existé en couleurs hautes. Par contre, il y a bien une Electre corse, et c'est Colomba, mais dont le sujet était bien épuisé et fort dangereux à reprendre après Mérimée.

P B

Propos Maritimes

La Marine était à l'honneur, hier, au Cercle Militaire de Paris. Devant le public d'élite que groupent les conférences de l'Université des Annales, M. César CAMPINCHI traitait ce vaste et passionnant sujet : « Quand on se bat en mer ».

Il le traitait, non seulement avec l'art, la fougue, la chaleur communicative qui ont fait sa grande réputation au Palais de Justice, mais avec la parfaite connaissance des questions maritimes, qui résulte d'un travail de plus de deux ans en collaboration continuelle avec les chefs de notre flotte. Encore n'est-il pas seulement l'avocat plaidant une cause gagnée d'avance, ni le Ministre parlant de son département, mais l'homme qui, à fréquenter quotidiennement les marins, a appris à les estimer et à les aimer.

On sentait que ses éloges du personnel de la Marine venaient du coeur autant que de l'esprit, et son auditoire est sorti de la salle, à la fois mieux renseigné sur ce qu'est réellement la guerre navale, et pénétré de sympathie, d'admiration même, pour ceux qui la font.

Pour expliquer comment on se bat sur mer, M. CAMPINCHI a d'abord décrit les différents types de navires, sans abuser des détails techniques, mais en citant les chiffres qui devaient frapper l'imagination et se graver dans les mémoires. Il a montré ce qu'est le rôle des croiseurs, des torpilleurs, des patrouilleurs des différents genres, des sous-marins, des hydravions, des navires de ligne, hauts barons de la mer, épine dorsale des flottes.

Il a mis en relief les exploits d'un « Sirocco », d'un « Adroit », d'un « Foncelet » et fait sentir qu'ils n'ont été possibles que grâce à une heureuse combinaison de force matérielle et de force morale, dirigées par un commandement éminent.

On ne peut pas, a dit le Ministre, s'imaginer la perfection, à tous les degrés de la Marine française. Paroles où l'on aurait tort de voir la moindre vanité ; celui qui les dit juge en connaissance de cause une œuvre commencée il y a 20 ans, dont il est le continuateur et dont le pays recueille les fruits.

Nul ne sait quelle forme prendra la guerre. Mais quelque soit cette forme, notre flotte y remplira la tâche qui lui revient, et contribuera puissamment à la victoire finale.

Et après cet acte de foi, profonde autant que raisonnée, M. CAMPINCHI est parti bien vite, sous les applaudissements, pour prendre part à une séance du Conseil Suprême interallié.

BRESSAC.

(La Dépêche de Brest), 6 février 1940.

FRONT FRANÇAIS

Les allemands ont tenté un coup de main à l'Est de la Moselle, mais ils n'ont pu parvenir jusqu'à nos lignes — — —

Paris, 14 février. — Communiqué numéro 227 du 14 février 1940 au matin : Actions locales d'artillerie.

Aujourd'hui jeudi en matinée à 15 heures, en soirée à 21 heures :

Paris, 14 février. — Communiqué numéro 228 du 14 février au soir :

Echec d'un coup de main ennemi à l'ouest de la Sarre.

..Un bâtiment de commerce allemand a été capturé et conduit dans un port français.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 14 février. — Sur notre front, en raison du froid extrêmement rigoureux — la température est de moins 20° — l'activité a été extrêmement réduite.

Dans le courant de la nuit, l'artillerie allemande a effectué des tirs au nord de Bitche.

L'ennemi a tenté un coup de main avec de faibles effectifs, à l'est de la Moselle.

Cette attaque, soigneusement préparée par l'artillerie et par un feu de Minenwerfer, a été arrêtée par notre tir d'infanterie et n'a pu parvenir jusqu'à nos lignes.

Au point de vue aviation, des reconnaissances ont été effectuées de part et d'autre.

Les avions allemands se sont avancés assez profondément dans l'est et le sud-est de la France.

SUR MER

Stockholm, 14 février. — On confirme officiellement qu'au treizième jour de l'offensive sur le front de Summa, les pertes russes s'élèvent à 14.000 hommes.

Londres, 14 février. — L'Amirauté annonce ce matin que le navire marchand anglais Browdall, de 3385 tonnes, a envoyé des signaux de détresse alors qu'il se trouvait dans les parages des Açores.

Londres, 14 février. — Les appels de volontaires pour le draguage des mines dont les allemands parsèment criminellement la mer ont reçu une réponse immédiate, foudroyante.

En 48 heures, certains offices avaient fait leur plein.

Plus de 10.000 volontaires sont déjà enrôlés et les hommes continuent à se présenter à la cadence de 300 par semaine.

Bruxelles, 14 février. — Le vapeur suédois Dalaro a été torpillé au large des côtes d'Irlande.

Les 31 membres de l'équipage ont pu être sauvés par des marins.

LIRE LA SUITE EN 2me PAGE

Malgré la violence des attaques russes la situation générale en Finlande ne paraît pas avoir été sensiblement modifiée

Paris, 14 février. — En Finlande, dès le début de la journée du 12, les russes ont recommencé leurs attaques sur le front de Carélie.

Les troupes rouges dans ce secteur sont estimées à 14 divisions, soit 350 à 400.000 hommes.

Ces effectifs représentent le maximum des hommes susceptibles d'être utilisés dans cette région.

Les attaques extrêmement violentes des russes ont été repoussées partout, sauf à Taipale, où les rouges ont réussi à prendre pied dans quelques ouvrages avancés.

Les russes ont également attaqué à Moolajardi et à Summa.

Les finlandais ont contre-attaqué et ont réussi à réoccuper leur première ligne à Summa et à Moolajardi.

Ils se sont emparés d'une centaine de chars d'assaut et ont réussi à abattre 4 avions.

Le 13, au lever du jour, les Finlandais ont rétabli leur situation, sauf à Taipale où les russes conservent quelques petits ouvrages qui n'ont que peu d'importance et ne mettent pas en danger la situation générale.

Par les dépêches parvenues cette nuit, il semble que les russes ont recommencé à attaquer violement la ligne finlandaise dans la journée du 13.

Les rouges auraient obtenu quelques avantages, mais des contre-attaques finlandaises sont en cours et la situation générale ne paraît pas avoir été sensiblement modifiée.

Helsinki, 14 février. — De nouvelles attaques sauvages sur des villages, principalement au sud de la Finlande, ont été exécutées hier par les aviateurs rouges.

Stockholm, 14 février. — Pour augmenter encore la pression sur l'isthme de Carélie, les russes ont rassemblé au nord de Leningrad un stock formidable de munitions et de matériel et de vastes renforts d'hommes.

Cinq nouvelles divisions, venant de Moscou et de Kiev, sont venues s'ajouter au 12 déjà envisagées, portant ainsi à 400.000 hommes les effectifs russes devant la ligne Mannerheim.

Au front de Summa, 300.000 bombes ont été lancées par plusieurs centaines d'avions.

L'AIDE ANGLAISE A LA FINLANDE

Londres, 14 février. — On s'attend à ce qu'une déclaration du gouvernement britannique soit faite aujourd'hui à la Chambre des Communes, permettant aux volontaires de Grande-Bretagne de se rendre en Finlande pour combattre dans les rangs de l'armée finnoise.

Washington, 14 février. — Le Sénat américain a voté, par 49 voix contre 27, le projet de loi autorisant l'ouverture de crédits à la Finlande et à la Chine.

Londres, 14 février. — Dans la réponse écrite à ne question posée aux Communes, le gouvernement indique, comme prévu, qu'une licence générale est accordée aux sujets britanniques désireux de s'enrôler dans l'armée finlandaise.

Une autre licence est donnée à l'office de recrutement établi à Londres.

La réponse déclare à ce sujet qu'il aurait été contraire à la résolution adoptée récemment par la S. D. N. d'appliquer la loi sur les engagements à l'étranger aux sujets britanniques désireux de servir dans l'armée finlandaise.

L'enrôlement en Finlande ne donnera donc pas lieu aux poursuites prévues par cet acte.

UNE MOTION ADOLPHE LANDRY en faveur de la Finlande

La Finlande continue d'opposer une résistance farouche et pour le moment victorieuse aux assauts répétés et de plus en plus massifs des troupes rouges.

Les pays libéraux tournent leurs regards admiratifs et émus vers le petit peuple héroïque qui défend vaillamment son indépendance et qui a démontré de façon éclatante que le courage supplée parfois au nombre et ; la violence quand il est animé par la force de la foi en la justice, en la sainteté d'une cause.

Les finlandais ont renouvelé le miracle de la Marne en arrêtant une première fois l'invasion ennemie ; ils sont en train de donner une réplique de la fameuse bataille de Verdun en soutenant le choc formidable des hordes innombrables soviétiques qui tentent des efforts désespérés pour reconquérir l'ancien duché des Tzars : pour cela d'ailleurs sont arrivés à pied d'œuvre en quantités extraordinaires des hommes et des armements : il y a lieu de se demander si les finlandais seront en mesure de tenir longtemps devant ces vagues redoutables de fer et de feu, déchaînées contre leurs ouvrages défensifs.

A ce sujet, M. Adolphe Landry, se préoccupant avec raison de l'issue de la bataille russo-finlandaise, a présenté le 6 février devant le groupe radical-socialiste une motion très objective qui a été votée à l'unanimité et que nous reproduisons ci-dessous :

« Le groupe radical-socialiste, s'associant aux manifestations d'ardente sympathie et aux hommages admiratifs que l'héroïsme de la Finlande a suscités, en France et dans tous les pays de liberté ;

« Considérant que l'échec définitif de l'agression soviétique contre la Finlande atteindrait profondément nos ennemis dans leur puissance militaire et dans leur prestige ;

« Que cet échec constituerait le plus efficace des encouragements aux Etats neutres, pour ne pas céder aux pressions et aux menaces dont ils sont l'objet ;

« Compte sur le gouvernement pour prendre toutes mesures nécessaires en vue de permettre à la Finlande de continuer la lutte et de triompher ».

M. Adolphe Landry avec ce sens profond des réalités même internationales qui le caractérise, a su exposer en un raccourci saisissant toute l'économie de la situation : il a dit en quelques mots tout ce qu'il fallait dire pour hâter, justifier l'aide à la Finlande.

Il a négligé, intentionnellement sans doute, le côté formaliste de la question ; celui-ci d'ailleurs n'était pas à souligner étant donné le mépris des usages diplomatiques professé, pratiqué par Moscou et Berlin, en toutes circonstances.

Herr Hitler a envahi l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Pologne sans leur avoir préalablement déclaré la guerre.

M. Staline de son côté a cru devoir attaquer la Finlande sous le fallacieux prétexte d'un appel lancé par un gouvernement fantôme finnois de formation communiste.

La France n'a pas donc à se gêner, d'autant que, comme l'a si bien exprimé M. Adolphe Landry, « l'échec définitif de l'agression soviétique contre la Finlande atteindrait profondément nos ennemis dans leur puissance militaire et dans leur prestige. »

Il importe donc d'agir au plus tôt et de façon concrète pour seconder les efforts héroïques de la Finlande : c'est aussi l'avis de la grande presse parisienne, résultant des commentaires particulièrement élogieux que celle-ci a consacrés à la motion (de M. Adolphe Landry) radicale-socialiste, et que nous publierons incessamment.

ANASTASE

L'Accord RIO-CAMPINCHI

POUR INTENSIFIER LE TRAFIC AVEC LE CONTINENT

Nous tenons à faire connaître que la lettre publiée hier sous ce titre et accueillie si favorablement par le public avait été adressée à M. Hyacinthe de Montera, Maire de Bastia.

M. Eden doit se rendre à Ankara

Le Caire, 14 février. — M. Eden, ministre britannique des Dominions, quittera Le Caire jeudi pour se rendre en Palestine.

De là, le ministre doit se rendre à Ankara pour visiter la capitale turque, afin de prendre contact avec les chefs ottomans.

LES MORTS DU JOUR

LES OBSEQUES DE LORD TWEEDSMUIR

Ottawa, 14 février. — Les funérailles de Lord Tweedsmuir ont eu lieu aujourd'hui en l'église presbytérienne de Saint Andrew.

En dépit du froid intense, une foule énorme a fait la queue pour défiler devant le cercueil du gouverneur général, exposé dans une chapelle aménagée dans l'édifice du Sénat.

Amiens, 14 février. — On procède actuellement à la dissolution du camp de réfugiés espagnols de la Chapelette, à Péronne.

Parmi les réfugiés qui appartiennent à ce camp, certains se sont engagés dans l'armée française et sont considérés, eux et leurs familles, comme français.

Ils recevront l'allocation militaire.

D'autre part, les travailleurs agricoles sont considérés comme les ouvriers agricoles français.

Par contre, tous les espagnols qui ne peuvent pas travailler, soit par manque de travail, soit par infirmité, seront renvoyés en Espagne.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

LE DERNIER VOTE DE LA CHAMBRE FRANÇAISE ET L'OPINION ITALIENNE

Belgrade, 14 février. — Le correspondant à Rome de la « Prada », de Belgrade, relate qu'en Italie l'opinion considère le vote unanime de la Chambre française en faveur du gouvernement Daladier comme un véritable plébiscite.

U. R. S. S.

Rome, 14 février. — Les journaux italiens reproduisent des dépêches de Riga qui annoncent l'accroissement sensible du malaise de la population russe et de son mécontentement à l'égard des chefs ouvriers des usines Molotov.

Ils ont tenu des meetings de protestation et des incidents semblables se sont produits dans d'autres usines métallurgiques.

ALLEMAGNE

Frontière allemande, 14 février. — A Hambourg, un incendie a détruit une grande usine.

Les dégâts sont considérables.

SEISME

Rome, 14 février. — A Florence et dans plusieurs villes de la Toscane, un violent séisme a été ressenti.

RENFORCEMENT DE LA GARNISON DE SINGAPOUR

Singapour, 14 février. — Les autorités britanniques locales ont annoncé aujourd'hui que plusieurs unités territoriales britanniques destinées à renforcer la garnison de Singapour sont arrivées depuis quelque temps.

Rome, 14 février. — Le journal Il Telegrafo souligne avec intérêt les nouvelles de Suède annonçant la répression des menées communistes qui visaient à faire la révolution bolcheviste dans le pays.

« Il faut tenir compte, dit ce journal, des conditions sociales de la Suède.

« Aucun pays en Europe n'a donné à la classe ouvrière un bien-être aussi grand, un standard de vie aussi élevé, une position morale aussi respectée que la Suède.

« Que peut donc offrir l'U. R. S. S. à la classe ouvrière d'un pays qui a réalisé autant de progrès sociaux ? »

Revue de la Presse

L'ETAT-MAJOR ALLEMAND EN FACE DE LA LIGNE MAGINOT

De M. Léon Daudet, à l'Action Française :

De cette ligne diabolique, des possibilités qu'elle lui laisse, des perspectives qu'elle lui bouche, le grand état-major allemand a fait, depuis septembre, vous le pensez bien, une étude serrée. Il l'aurait même refaite en miniature, pour voir en détail de quoi il retournerait et si une attaque de front était vraiment possible ou impraticable. Le résultat a, paraît-il, été négatif. Car une ligne peut être sapée, mais c'est la grosse cave-ènnalité à laquelle les constructeurs et inventeurs de la ligne ont pensé. Elle peut être bombardée par des escadrilles aériennes. Elle peut être attaquée de front et Hitler a juré qu'il aurait raison d'elle fût-ce sur des monceaux de cadavres.

Tout de même, si elle devait coûter à l'assaillant 500.000 hommes pour rien, ce serait bien le désastre dont je parle souvent ici, et il ne serait pas probable qu'il y eut une suite. Elle peut enfin être tournée et enveloppée par une attaque sur la Belgique, la Hollande, le Jura, etc. Mais avec quels aléas et dans quelle pagaille !

La preuve en est que cela n'a pas encore été tenté, et pour cause. Bref, ces grands stratèges de Berlin, si stupidement rossés et surrossés de 1914 à 1918 à la première Marne, à Verdun, à la seconde Marne, etc., se rendent vaguement compte que cette brave ligne Maginot est un premier pas, dont le second doit être nécessairement la culbute... une culbute dirigée par un déséquilibré. Je veux bien qu'il y ait un Reichenau, l'homme de confiance, mais il ne saurait parer à toutes les conséquences d'une imagination déréglée, ce brave Reichenau.

Ces conséquences, on les voit comme si on y était.

QU'EST-CE QU'UNE « POLITIQUE DE GUERRE AGISSANTE » ?

Du général Duval, aux Débats :

Il m'arrive encore des lettres de correspondants qui s'imaginent qu'en parlant d'une politique de guerre agissante j'envisage tout simplement l'attaque directe de la ligne Siegfried. Je suis surpris de ce défaut de bon sens et de cette absence d'imagination. Défaut de bon sens : comment croire qu'avec les éléments d'information dont nous disposons (je n'en ai pas plus qu'aucun de mes lecteurs), nous puissions avoir et exprimer une opinion sur un sujet pareil ? Absence d'imagination : pourquoi supposer qu'il n'y ait aucune autre manière d'agir que d'attaquer la ligne Siegfried ?

Une seule chose est certaine, c'est qu'à la guerre pas plus qu'ailleurs la victoire ne vient à celui qui se borne mollement à l'attendre sans rien dire.

Il n'y a, à pouvoir pratiquer une politique d'attente, que les forts dont la force ne cesse pas d'augmenter ; pour ceux-là il est exact de dire que le temps travaille. C'est à réaliser cette condition d'augmenter sans cesse sa force et à un rythme supérieur à celui de l'adversaire que s'efforcera, même dans l'attente, une politique de guerre agissante.

Le problème d'augmenter constamment sa force est à la fois quantitatif et qualitatif. On nous a dit récemment à la radio que nous avions mobilisé six millions d'hommes ; qu'on ne me fasse pas dire, parce que je parle de l'augmentation de nos forces que je réclame la mobilisation de toutes les femmes après tout les hommes. Il n'est pas certain que l'augmentation de la force française ne se réaliserait pas, au contraire, par un mouvement en sens inverse ; je n'en sais rien.

L'ARMEE COLONIALE PEPINIERE DE GRANDS CHEFS

De M. Philippe Roques à Notre Combat, sous le titre « l'Armée de l'Empire » :

Après le passage de Jules Ferry au pouvoir, notre Empire s'agrandit immensément. On crée en 1894 un sous-secrétariat d'Etat aux Colonies, puis bientôt un ministère qui vient s'installer rue Oudinot. Il devenait alors illogique que les colonies fussent administrées par un ministre et défendues par un autre, d'autant que dans nos territoires d'outre-mer la liaison entre les gouvernements généraux et l'armée était étroite.

La loi du 7 juillet 1900 mit un terme à cette anomalie en créant une direction des troupes coloniales, dépendant du ministre de la Guerre et en y rattachant l'infanterie et l'artillerie de marine qui devenaient ainsi l'infanterie et l'artillerie de marine qui devenaient ainsi l'infanterie et l'artillerie coloniales. La loi stipule que les troupes coloniales conservent leur autonomie et ont un budget distinct : destinées aux colonies, elles coopèrent le cas échéant à la défense de la métropole.

Ainsi le Parlement et le Gouvernement pouvaient-ils chiffrer avec plus d'exactitude les dépenses provoquées par la défense de nos colonies. Ainsi était créée une unité militaire qu'il sera impossible de dissocier. Ainsi naissait un esprit de corps particulier qui est un gage de succès.

Le rôle de l'officier colonial nécessite des qualités particulières. Ils remplissent dans les territoires d'outre-mer des fonctions qui n'ont rien de militaire. Il administre, il juge, il tranche et arbitre les conflits, construit des routes, étudie les coutumes et la langue, relève la topographie des lieux et le tracé des cours d'eau, étudie l'éventualité de la construction d'un chemin de fer, organise des travaux d'irrigation et d'aménagements fluviaux, équipe nos territoires en poste de T. S. F., etc...

Partout c'est le règne de l'initiative. Il faut savoir innover, créer, prendre ses responsabilités.

Comment s'étonner dès lors que les troupes coloniales aient devenues des pépinières de grands chefs : Joffre, Lyautey, Gouraud, Mangin, Marchand, Galliéni, qui prouvèrent lors de la grande guerre les dons splendides dont ils disposaient. Leur séjour dans les pays lointains et sauvages où tout était à faire, leur habitude de trancher rapidement les questions, sans attendre que la solution soit approuvée par tous les échelons hiérarchiques, cette soif du danger et de l'aventure qui leur avait fait choisir l'arme la plus exposée, tout cela les désignait et désigne encore leurs disciples pour les heures d'épreuve où il faut oser et savoir commander, pour les moments de la vie d'une nation où il faut affronter un risque pour triompher du danger.

A TRAVERS LA CORSE

AJACCIO

DEUIL

Les jours se suivent mais ils sont loin de se ressembler ; notre ami Jean Ferramosca, le populaire carryton ajaccien, vient d'en avoir une triste preuve.

Il venait de rentrer d'une tournée d'affaires, mercredi soir, en toute tranquillité, lorsque brusquement, sa digne et chère épouse rendait son âme à Dieu, au milieu de la stupéfaction générale.

Les obsèques ont eu lieu au milieu d'une foule considérable, manifestant ainsi en quelle haute estime est tenue la famille Ferramosca.

Nous y ajoutons sincèrement nos condoléances les plus émues.

ETAT-CIVIL DE LA SEMAINE

Naissances. — Sciarli Flora — Mangeri Monique — Susini François — Ortoli Jacques Albert — Batchi Roméo — Campana Angèle Marie — Curchi Jean Marie René — Garnier Claude Pierre — Maurizi Micheline — Risterucci Ange André — Tavera Dominique Ignace.

Décès. — Carlotti Mathieu — Leonardi Dominique — Lorenzelli Célestine, épouse Ferramosca — Ziller Joseph — Marti Marie, veuve Spaggiari — Nanni Antoine.

Mariages. — Costa Pierre Basile et Perfettini Andrée — Cillappe Charles et Patti Toussainte ; Farge Georges et Boccard Germaine — Cano Jean et Barges Rose Virginie.

MONTICELLO

A PROPOS D'UN MARIAGE

Nous avons appris avec un vif plaisir le mariage, célébré tout récemment à Haïphong, de Mlle Cruciani Lillette, employée de Banque à Hanoï, avec M. Durand Roger, employé des Douanes et de la Régie, à Hué.

Le père et la tante de la jeune mariée, M. Cruciani Joseph, retraité de la Marine, et Mme Cruciani Madeleine, qui se sont retirés parmi nous depuis plusieurs années ont, à cette occasion, prié leurs parents et amis d'assister, le jour même du mariage, à la célébration d'une messe dite à l'intention des jeunes époux.

Dans l'après-midi, un lunch délicieux a été offert aux nombreux invités qui ont fait honneur aux excellents gâteaux corses, abondamment servis, et sablé du champagne à la santé des jeunes mariés dont la radieuse image absente a présidé cette modeste fête de famille qui, du commencement à la fin, s'est déroulée dans une atmosphère de touchante cordialité et de vive sympathie.

Nous sommes heureux d'adresser à M. et Mme Durand ainsi qu'à leurs familles l'expression sincère de la part que nous prenons à leur joie et à leur futur bonheur. — M. R.

Mlle ROCCABIANCA
Sage-femme de 1re Classe
Ex Sage-femme interne de Maternité
A OUVERT SON CABINET
Boulevard Auguste-Gaudin — BASTIA

CANARI

NECROLOGIE

Le 29 janvier dernier, Mme Vve Alessandrini (Signora Elisabetta) est entrée dans la paix du Seigneur à l'âge de 89 ans.

Au cours de sa longue existence, la vénérée disparue ne cessa de donner l'exemple de la bonté. Elle jouissait de la déférente affection de toutes les personnes qui l'avaient approchée. Sa bonne grâce ne s'effacera jamais du cœur et de l'esprit des nombreux amis de la famille Alessandrini.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 30 janvier, à 9 heures, en la paroisse Saint-François en présence de presque toute la population.

Le deuil était conduit par M. Orsini André, son beau-fils, Mme Vve Alessandrini Blanche, sa belle-fille, M. Marcantetti, maire de Canari, conseiller général, entourés de parents et d'alliés.

Derrière la famille avaient pris place : M. le docteur Orsini, maire de Nonza, M. Lorenzi, directeur d'assurances à Bastia.

Après l'absoute, l'inhumation a eu lieu dans le tombeau de la famille.

Notre sympathie attristée va à Mme. M. Orsini André, à Mme Vve Alessandrini Blanche, à Mme et M. Marcantetti, à leurs enfants, ainsi qu'à toutes les personnes atteintes par ce deuil.

Vincent AMADEI

« COMMENT LES POPULATIONS CIVILES PEUVENT EFFICACEMENT CONTRIBUER A LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ».

Les populations civiles peuvent efficacement contribuer à la surveillance du territoire, en faisant rapidement connaître, **soit aux autorités militaires**, soit aux forces de **Gendarmerie ou de Police**, certains faits dont elles peuvent être éventuellement les témoins.

1. — **Chutes ou atterrissages d'avions ennemis** :

Les avions ennemis portent, en principe :

a) — **au milieu et de chaque côté du fuselage, ainsi que sur la surface supérieure des ailes** :

Une croix orthogonale (le signe arithmétique d'addition) peinte en noir et bordée d'un liseré blanc.

b) — **sur chaque face du gouvernail de direction**, à l'arrière de l'avion :

Une croix gammée, peinte en noir sur un cercle blanc et se détachant sur un fond rectangulaire rouge.

Toutefois, lors de missions particulières, les appareils ennemis peuvent fort bien avoir les marques d'identification ci-dessus décrites plus ou moins camouflées.

Les populations civiles sont instamment invitées lorsqu'elles assistent à la chute d'un avion ennemi désemparé :

— à tenter d'éteindre l'incendie de l'appareil, s'il s'en déclare un ;

— à ne prélever, en tous cas, aucun débris ou document se trouvant à bord ;

— enfin, à avertir, par les moyens les plus rapides, les autorités.

Si l'avion ennemi semble se poser normalement, en raison d'une panne ou pour toute autre raison, et que son équipage soit indemne, il est du devoir des populations civiles d'empêcher les occupants de l'avion d'incendier leur appareil ou de repartir. **Une attitude énergique, peut, comme le cas s'est déjà produit à plusieurs reprises, avoir raison d'un équipage placé alors en situation d'infériorité.**

En tout état de cause, il y a lieu de prévenir d'urgence les autorités.

2. — **Agissements suspects — Tentatives de sabotages.**

Des agents ennemis peuvent chercher à s'introduire en France pour découvrir les secrets de la Défense Nationale ou organiser des sabotages.

1. — Ils peuvent être lâchés en parachute, ordinairement de nuit et par avion isolé. Les civils témoins de l'atterrissage sont invités dans l'intérêt de tous :

— à tenter de les **réduire à l'impuissance** par la menace ;

— à prévenir d'urgence les autorités ;

— à remettre à celles-ci tout parachute ou morceau de parachute abandonné sur le sol (intact ou partiellement détruit).

2. — Les agents ennemis peuvent aussi se dissimuler dans la population civile.

Celle-ci est invitée à prêter attention — avec sang-froid pour ne pas tomber dans des exagérations fâcheuses — à toute personne dont l'activité paraîtrait suspecte, notamment à proximité d'établissements militaires, d'usines, de dépôts d'essence, d'écluses, de centrales électriques, d'embranchements de voies ferrées, de viaducs, etc...

Si le fait est bien constaté, la population civile doit informer **rapidement et discrètement**, une autorité militaire ou civile : brigade de gendarmerie, commissariat de police, bureau de place, poste de garde.

Elle contribuera ainsi à la surveillance et à la défense du Pays.

Les Tribunaux

CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Audience du 14 février

PRESIDENCE DE M. GHILINI

Ministère Public : M. l'Avocat Général Goubier.

Greffier d'audience : M. Bonelli.

Hausse illicite sur le prix de vente des marchandises. — 1ère affaire : A la suite d'un procès-verbal dressé le 21 octobre 1939 par la Gendarmerie de Borgo contre Ciavaldini Charles-Dominique, épicier dans cette commune, ce dernier avait été déféré au Tribunal Correctionnel de Bastia pour avoir pratiqué une hausse non autorisée sur le prix de vente de l'huile.

Cette infraction lui a valu, le 23 décembre, 25 francs d'amende. Rappelons pour préciser les idées, qu'une amende doit être multipliée par 11, ce qui fait 275 francs, plus les frais de justice. Ajoutons qu'en pareille matière, le bénéfice de la loi de sursis ne peut pas être accordé pour l'amende.

De ce jugement, Ciavaldini a interjeté appel, ainsi que M. le Procureur de la République.

Rapporteur : M. le Conseiller Fariacle.

Après le réquisitoire de M. l'Avocat Général et la plaidoirie de Me de Montera, avocat du prévenu, la Cour condamne Ciavaldini à 16 francs d'amende, soit, d'après le barème fiscal, à 176 francs d'amende.

— **2me affaire** : Hausse illicite sur le prix de vente des boîtes de lait concentré « Nestlé », reprochée à Spagnesi Ulysse, négociant à Bastia. Par jugement du 23 décembre 1939, le tribunal correctionnel condamnait pour cette infraction Spagnesi, à 16 francs d'amende.

Le prévenu et le ministère public ont relevé appel de cette décision.

Rapporteur : M. le Conseiller Leonelli.

M. l'Avocat Général requiert dans le sens d'une répression effective. Me Raffalli, avocat de Spagnesi, s'efforce de démontrer qu'il n'y a pas eu de majoration postérieurement au 1er septembre 1939.

La Cour met l'affaire en délibéré et renvoie au 21 février le prononcé de son arrêt.

— **Infraction à arrêté d'interdiction de séjour.** — Un arrêt de la Cour d'Appel du 23 février 1939 avait condamné Pulina Jeanne, demeurant à Bastia, actuellement détenue, à 1 an d'emprisonnement et 2 années d'interdiction de séjour pour excitation de mineures à la débauche et menaces verbales de mort.

La femme Pulina a subi sa peine de prison ; mais le séjour de la Corse lui est interdit durant 2 ans. Elle est revenue à Bastia, et, le 17 janvier, fut arrêtée par les agents de la Sûreté.

Le tribunal correctionnel de notre ville la condamnait, le 19 janvier, à 2 mois d'emprisonnement pour cette infraction. La prévenue et M. le Procureur de la République ont interjeté appel de ce jugement.

Rapporteur : M. le Conseiller Leonelli.

Après réquisitoire de M. l'Avocat Général concluant à la confirmation de la sentence des premiers juges, la Cour réduit la peine à 1 mois, la prévenue ayant pris l'engagement de quitter la Corse, dès l'expiration de sa peine.

Y AVEZ-VOUS PENSE ?

En cas de besoin vous pouvez vous procurer de l'argent liquide avant même le jour de l'échéance si vous avez souscrit aux **Bons d'Armement.**

Des pneus pour tout ce qui roule

La situation des industriels qui doivent, en temps de guerre, servir le pays d'abord et dispenser à leur clientèle civile les marchandises nécessaires, demande une mise au point de fabrication, de répartition et d'expédition.

L'organisation du temps de guerre n'est pas celle du temps de paix. DUNLOP l'a compris, et il s'est adapté aux circonstances.

Tous ceux qui connaissent la clairvoyance de son Administrateur-Délégué, M. Jean PETAVY, savent que cette organisation a été faite avec un soin de détail modèle.

Aucune solution précipitée, mais une réalisation à large vue, une centralisation de la production et des services immédiatement en contact avec cette production permettant d'atteindre sans heurt deux buts : réduire les frais, éviter toute perte de temps.

C'est ce que DUNLOP a réalisé.

Et ceci permet aux ateliers de tourner à plein.

Leur outillage moderne permet d'accroître la production dans toutes les branches — qu'il s'agisse de pneus Poids Lourds, de pneus Auto, de pneus moto, vélo, spéciaux, de bottes, de matériel sans compter bon nombre de nouveaux produits, nécessaires aux besoins de l'heure présente.

Mais tous les postes de l'Usine ont concerté leur activité et les services d'études et de recherches mettent au point et réalisent de nouvelles fabrications qui seront les besoins du marché de demain.

Informations Locales

MEMENTO

15 FEVRIER 1940. — Sainte Georgette.

15 février 1911. — Dans sa séance d'aujourd'hui, le Conseil municipal de Marseille a renvoyé à l'examen de la commission spéciale la proposition de M. le Dr Morucci tendant à ce que la ville prenne l'initiative de l'organisation, en 1912, d'une course d'aéroplanes : **Marseille-Hyères-Bastia.**

15 février 1929. — Mort, à Bastia, du Dr Fourteau, Président honoraire des Combattants.

IL Y A 25 ANS...

Paris, 15 février, 7 heures. — En Lorraine, dans la région de Pont-à-Mousson, nous avons contre-attaqué l'ennemi, qui avait occupé Norroy, et qui avait pris pied sur la hauteur voisine ; la lutte continue.

LEGION D'HONNEUR

Nous apprenons avec vif plaisir la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur de M. Bertinelemot E., capitaine honoraire du Génie, Ingénieur des Arts et Manufactures, Ingénieur à la Cie C. F. D.

Le nouveau Chevalier, qu'entoure la sympathie et la haute estime de tous les Bastiais, est prié, ainsi que sa famille, de vouloir bien agréer nos plus chaleureuses félicitations.

POUR LES POILUS

« La Maison des Arts » vient d'être officiellement autorisée à organiser, pendant toute la durée des hostilités, des fêtes au profit des Œuvres Nationales, dont la recette intégrale sera publiée et versée au compte-courant du « Comité du secours aux soldats et à leurs familles » présidé par M. le Préfet de la Corse. La première soirée du « Poilu » aura lieu au « Régent » le 28 février prochain. Dans la semaine nous donnerons les détails de cette organisation et le très intéressant programme qui, par la qualité des artistes, attirera ce soir-là un public très nombreux.

L. MERCIER
Chirurgien-Dentiste D. F. M. P.
11 bis, Bd Auguste-Gaudin
Téléphone : 4-50
Consultations tous les jours sauf Samedis après-midi et Dimanches et fêtes

Faits Divers

PERDU

M. Luciani, curé à Tomino, déclare avoir perdu un portefeuille contenant une certaine somme d'argent et divers papiers.

TROUVE

M. Nicolas Trani, canonnier en permission, a trouvé lundi dernier la somme de 300 francs qu'il s'est empressé de remettre au poste de police.

M. Nicolas Bastiani, employé à l'Usine à gaz, a déposé au poste de police un régime de bananes qu'il a trouvé.

Compliments à ces honnêtes citoyens.

CANARDS

On ne saurait trop mettre en garde les habitants contre les canards, stupides ou intéressés, qu'on ne cesse de lancer. Ne va-t-on pas jusqu'à dire que nous serons bientôt privés d'éclairage ? Et les ménagères crédules de s'affoler et de stocker pétrole et bougies. Prière de signaler à M. le Commissaire Central les colporteurs de canards.

Etat-Civil

NAISSANCES :
Orsini Jean Antoine Marie ;
Soldaini Daniel.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
22, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone : 2-82
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

Voulez-vous des nouvelles du jour achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
le plus fort tirage
des journaux insulaires
Relié par fil direct avec Paris

Deuil

M. NOEL OLIVA

C'est avec infiniment de regret que nous avons appris le décès de notre excellent concitoyen et ami M. Noël Oliva, des suites d'une fort courte maladie.

Notre ami est mort comme un saint, en pleine lucidité, muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

En M. Noël Oliva disparaît un vieux Bastiais connu et aimé de tous.

C'était un fort brave homme et un commerçant affable et scrupuleux.

Depuis plus d'un demi-siècle, il dirigeait un commerce de chaussures qui prospérait et qui lui avait permis de se créer une situation enviable.

M. Noël Oliva s'était associé dans son commerce avec son beau-frère, le bien regretté M. Joseph Oliva, ravi à l'affection des siens il y a neuf mois.

M. Oliva n'a cessé d'être entouré de tendresse par sa sœur Mme Vve Joseph Oliva, et ses neveux. C'est dans les bras des êtres chéris qui ne quittaient pas son chevet, qu'il a rendu sa belle âme à Dieu.

Le défunt emporte d'unanimes regrets. Son souvenir vivra longtemps, très longtemps, dans le cœur et l'esprit de tous ses concitoyens, car il ne comptait que des amis.

Ses obsèques ont été célébrées hier après-midi en l'antique cathédrale, en présence d'une affluence des plus considérables — et qui aurait été énorme si le temps avait été plus clément.

Une superbe couronne a été offerte par sa sœur et ses neveux.

Le deuil était conduit par M. Ange Oliva, son neveu, entouré de parents, d'alliés et d'intimes.

La Société Sainte Dévote était représentée par une importante délégation avec drapeau.

On notait aux premiers rangs de l'affluence : M. Vincent Rodaro, conseiller d'arrondissement ; MM. Arriva, Cinquini et Roccheseani, conseillers municipaux ; MM. Pascal Ferretti et Peciula, négociants ; Me Scampucci, ancien Bâtonnier ; M. Bronzini de Caraffa, Notaire ; M. Buzzano ; MM. Raffalli et Moscardini, Entrepreneurs ; M. Bobis, Contrôleur des P. T. T. ; M. Canioni, du Trésor ; M. Corti, de l'Hôpital Militaire ; M. Rumelli, industriel ; MM. Filippi et Colombani, retraités ; MM. Lusinchi, Troiani, Battesti, François Colombani, Pieve et Docatillon. MM. Gbio et Gillio, M. Gaubiac, administrateur des Médaillés Militaires ; M. Sébastien Luca, Propriétaire ; M. Morucci, Pharmacien ; M. J. Lota ; M. Pellicci, négociant, M. Cuneo, adjudant-chef, etc., etc...

Un grand catafalque avait été dressé au tiers supérieur de la nef.

Après l'absoute donnée en grande pompe sous la présidence de M. le Chanoine Cabri, Curé-Archiprêtre, entouré d'un nombreux clergé, de religieuses et d'orphelines du Bon Pasteur, l'inhumation a eu lieu dans le tombeau familial, au cimetière de la ville.

Les dernières prières ont été dites par M. l'Abbé Zuttera, grand ami de la famille.

A Mme Vve Joseph Oliva, à M. Ange Oliva et son fils Francis, à Mlle Mimi Oliva, à toute leur famille, si honorablement connue et déjà cruellement éprouvée en la personne bien-aimée de M. Joseph Oliva, vont nos regrets les plus attristés.

Vous êtes enrhumé prenez tout de suite le
SIROP VALDA
le meilleur de tous les sirops aux antiseptiques composés.
Toutes Pharmacies

Echantillon gratuit sur demande : aux Ets Pastival, 27, Bd Bourdon, Paris, (4ème).

CABINET
A L'ART DENTAIRE
10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10
BASTIA — Tél. : 472
GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRATIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi.
SAINT-FLORENT : dimanche matin.
Les autres jours à Bastia

NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

DERNIÈRES INFORMATIONS

Par nos rédactions parisiennes, des agences et de nos correspondants particuliers

LA SITUATION

(SUITE DE LA 1re PAGE)

Londres, 14 février. — On annonce que le bateau-citerne « Gretafield », de 10.191 tonnes, a été coulé ce matin par l'ennemi au large de la côte est de l'Ecosse.

28 hommes d'équipage ont été sauvés par un chalutier.

13 membres sont manquants.

Washington, 14 février. — On déclare dans les milieux officiels que si l'Allemagne coulait un navire américain, sous prétexte qu'il se serait soumis au contrôle britannique de contrebande, ce serait probablement considéré par les Etats-Unis comme un acte illégal.

Londres, 14 février. — Un cargo danois de 1.800 tonnes transportant des céréales marocains à destination du Danemark, a été bombardé et coulé par un sous-marin allemand, à 130 kilomètres des côtes norvégiennes.

L'équipage a été sauvé par un navire norvégien, grâce à l'intervention d'un avion qui avait signalé la position du navire sinistré.

Londres, 14 février. — On annonce que le pétrolier anglais British Triumph, de 8.500 tonnes, a chaviré dans la Mer du Nord, à la suite d'une explosion.

L'équipage entier (41 membres) a été sauvé.

AVIATION

Londres, 14 février. — Un bombardier Heinkel a été signalé hier soir à l'est de la Tamise.

L'appareil, pris en chasse, a disparu en direction de l'est.

INSPECTION DE TROUPES HINDOUES

Le Caire, 14 février. — Les détachements de troupes des Indes stationnés en Egypte ont été inspectés ce matin par M. Eden.

PEINTRES DE GUERRE AMATEURS

Le Ministère de l'Information britannique a décidé d'encourager les dispositions artistiques des militaires de la défense civile, parmi lesquels se trouvent des centaines de peintres amateurs. Ils appliqueront désormais leurs talents à prendre des croquis ou peindre des scènes représentant les divers aspects de leur travail. Un comité nommé par les soins du Ministère sera chargé de la sélection et les meilleures œuvres seront achetées par le gouvernement pour constituer le futur musée de la guerre.

Ciné-Chronique

Au Paris :

PROGRAMME SENSATIONNEL

La Direction du Paris nous offre à partir d'aujourd'hui un programme hors de pair. Que l'on en juge !

Tout d'abord : **De Lénine à Hitler.** D'après ce titre, on pourrait croire qu'il s'agit des relations germano-russes, mais il n'en est rien : on y fait une promenade en zigzag à travers le siècle. Devant nos yeux défilent des images qui furent en leur temps des actualités et qui prennent, avec le recul, un accent extraordinaire. Les images qui illustrent l'histoire de l'Allemagne de novembre 1918 à septembre 1939 sont saisissantes.

Ensuite, Fric-Frac, la célèbre pièce d'Edouard Bourdet, un des plus grands succès du théâtre contemporain, porté à l'écran par Maurice Lehmann, saura vous faire rire, vous amuser follement.

Et quel trio l'anime !

Fernandel reprend le rôle créé au théâtre par Victor Boucher. Il crée un nouveau personnage et son « Marcel » est marqué au sceau d'un immense talent.

Michel Simon est « Jo », c'est-à-dire un mauvais garçon qui baragouine de l'argot du matin au soir, un homme du « milieu » à l'allure douteuse. Il s'y montre tellement parfait, d'une originalité si puissante qu'on ne peut imaginer le rôle interprété par un autre que lui.

Arletty dont le vocabulaire est celui pittoresque du « titi » de Paris affirme définitivement dans « Fric-Frac » ce qu'elle est : une grande artiste.

— Et tous leurs partenaires : Hélène Robert, Marcel Vallée, R. Génin, Andrex, grâce au remarquable dialogue de Michel Duran, leur donnent magnifiquement la réplique.

« Fric-Frac » est un terme d'argot qui signifie cambriolage, mais en allant voir Fric-Frac au Paris, vous pouvez être certains que vous ne serez pas... volé !

COIFFEUR Jacques
20, Rue Napoléon, 20

Le meilleur spécialiste pour les teintures, mise en plis, décoloration, coiffures modes et permanentes inégalables avec et sans électricité, depuis .... 50 francs.

SALON DE MASSAGE
MANUCURE - PEDICURE
Produits de beauté parfumés
Téléphone : 486

ABONNEZ-VOUS AU PETIT BASTIAIS

La Salle Le Paris des Succès

Vous présente aujourd'hui en matinée à 15 heures, soirée à 21 heures : UN PROGRAMME FORMIDABLE

EN PREMIERE PARTIE :

De Lenine à Hitler

1918 - 1939

Un beau film dont la Documentation et les images ont un secret et une force extraordinaires. De l'Information et de l'Histoire qui, par le temps présent, ont pris une force et un relief poignants, émouvants.

ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES

A l'OFFICIEL

DEFENSE NATIONALE ET GUERRE

Artillerie métropolitaine et Artillerie Coloniale (Réserve)

Sont nommés dans l'arme de l'artillerie (métropolitaine ou coloniale), au grade de sous-lieutenant pour prendre rang du 20 janvier 1940 les élèves officiers de réserve désignés ci-après qui ont suivi du 25 septembre 1939 au 19 janvier 1940 le peloton des élèves officiers de réserve à l'école militaire d'artillerie :

Artillerie métropolitaine

MM. Agostini Jacques Guy ; Bianconi Jean Pierre ; Cruciani Charles Baptiste ; Martinelli Jean Marie ; Ricci Edmond ; Ricci André Libère Lucien François Xavier.

Au grade d'aspirant de réserve :

Rosetti Henri Michel ; Ceccaldi Dominique Aimé ; Grimaldi Jean Darius Louis Léon ; Santini Jacques Daniel Joseph ; Savelli François.

MARINS DE LA PRAIRIE

La marine royale canadienne a plus que doublé son personnel et largement augmenté le nombre de ses bateaux depuis le début de la guerre. Les recrues arrivent de tous les points du territoire, quelques-uns viennent des grands lacs et l'on a inscrit récemment un contingent de jeunes hommes de la prairie qui n'avaient jamais vu la mer.

LA MALAISIE, RICHESSE DE L'EMPIRE

Les statistiques commerciales pour 1939 qui viennent d'être publiées à Singapour montrent l'importance de la Malaisie dans l'Empire, comme source de crédits américains.

Depuis septembre dernier, les exportations aux Etats-Unis, consistant principalement en étain et caoutchouc, ont atteint le chiffre de dix-neuf millions de livres sterling, le total pour l'année étant de trente-huit millions. Si l'on songe que les importations de la même zone ne se comptent que pour deux millions, on voit que la Malaisie dispose d'un large excédent de monnaie américaine, qui peut être affecté à l'achat de matériel de guerre.

Eden Cinéma

PRESENTE

Tous les soirs à 21 heures,
Le jeudi matinée à 15 heures
Le samedi matinée à 16 heures,
Le dimanche, deux matinées permanentes, à 13 h. 15 et 16 h. 30 :

Un programme exceptionnel :

2 GRANDS FILMS

Le Capitaine Benoit

d'après le héros populaire des œuvres de Charles Robert Dumas

avec

Jean MURAT et Mireille BALIN (Cœur du 2me Bureau)

et

et une formidable aventure au pays du Far-West ! Du drame ! de l'émotion ! Un film dynamique :

Le Fils du Schériff

Les dernières actualités Eclair-Journal : La Conférence balkanique.

Pourquoi il faut boire la Tisane Vichyflore

... parce que votre foie est engorgé, parce que votre intestin est paresseux, parce que vos reins fonctionnent mal et n'éliminent pas les toxines qui vous empoisonnent et occasionnent fatalement la constipation, cause de tant de malaises... En prenant après votre repas du soir une tasse de Vichyflore vous verrez disparaître d'heureuse digestion, vous éviterez la constipation, vous faciliterez le bon fonctionnement de l'intestin, vous décongestionnerez votre foie et vos reins. La tisane Vichyflore, délicieuse au goût, se prépare comme une tasse de thé, elle associe les bienfaisants effets des plantes médicinales qui la composent, entre autres : combretum, boldo, cassia acutifolia, aux sels minéraux des eaux du bassin de Vichy, ce qui explique sa merveilleuse efficacité. La Cde Bte : 2 fr. 50. Ttes Phies.

ECHOS

JOUETS POUR TECHNICIENS

Les experts à qui Londres doit son admirable système de régulation lumineuse de la circulation usaient pour leurs expériences de jouets splendides reproduisant en modèle réduit tous les « points névralgiques » de la circulation : croisements, tournants dangereux, traversées des piétons, virages en épingles à cheveux, voies à sens unique, etc., plus un jeu complet d'automobiles, camions, autocars et poids lourds.

Ces jouets, qui auraient fait la joie de plus d'un adulte, sont maintenant utilisés par l'armée britannique. Les officiers chargés des transports étudient, grâce à eux, les problèmes routiers et les instructeurs les utilisent pour instruire les recrues et former les conducteurs et motocyclistes dont la maîtrise est un élément important de la stratégie.

LES PARLEMENTAIRES ONT DES AILES

Seize membres du Parlement britannique servent aujourd'hui dans la Royal Air Force. On cite un arrondissement de Londres, dont deux représentants sur trois se sont enrôlés comme aviateurs.

Parmi ces aviateurs parlementaires, le plus notable est le marquis de Clydesdale, qui accomplit le premier vol au-dessus du Mont-Everest. Le marquis, aujourd'hui commandant, fut un membre enthousiaste de l'Auxiliary Air Force depuis sa fondation. Une autre personnalité remarquable est l'expert des questions du proche Orient, Sir Arnold Wilson, un ancien lieutenant-colonel de l'armée régulière qui est en train d'achever à 55 ans, son entraînement de mitrailleur.

Notons à ce propos, que de nombreux pilotes de la dernière guerre ont repris du service comme mitrailleurs. Leur expérience leur confère un avantage marqué sur les novices. En dépit des années qui se sont écoulées depuis leur temps de service actif, ils ont conservé ce sixième sens du combattant — la faculté de prévoir la manœuvre de l'adversaire et le prompt réflexe qui permet d'ouvrir le feu une seconde avant lui.

LA MAITRISE DES MERS

L'équipage de l'Ajax est aujourd'hui « at home » où il jouit d'un repos bien gagné. Il y avait deux ans que l'Ajax croisait le long des côtes américaines et des Antilles. C'était là l'un des pions de cet immense échiquier des mers sur lequel la Grande-Bretagne joue une formidable partie. Durant la dernière guerre, la flotte britannique soutint simultanément des actions navales sur la côte du Chili, dans les mers antarctiques, dans le Pacifique Oriental et sur la côte Est de l'Afrique. Aujourd'hui, le jour où le Graf Spee prenait la fuite devant les croiseurs anglais, le sous-marin Salmon torpillait un croiseur allemand dans la baie d'Heligoland, des navires de guerre de l'Amirauté escortaient à travers l'Atlantique la première division canadienne et d'autres protégeaient les troupes hindoues, de Bombay jusqu'au port d'arrivée.

Le front naval de la Grande-Bretagne couvre les sept mers que chantait Kipling.

M. CHAMBERLAIN, « GRAND HOMME MOYEN »

Un des faits psychologiques qui s'offriront à l'observation des futurs historiens est l'émergence de M. Chamberlain au rang des personnalités de premier plan. Après 30 ans de vie politique, il était considéré comme un homme compétent, actif, digne de confiance en tous points, mais nullement comme une figure représentative.

Vint la crise de Munich, et cet homme de 71 ans, montant en avion pour la première fois de sa vie, avec son parapluie, son chapeau melon et son visage soucieux, en messager de la paix, devint tout-à-coup un symbole. Simplement, sans démonstration, sans fanfare, « le Premier » incarnait les aspirations de l'honnête citoyen moyen de tous les pays d'Europe.

Puis ce fut la guerre et le pacifique signataire du traité de Munich devint cet homme résolu dont la formidable puissance de travail, la solidité, la persévérance font l'admiration et des parlementaires et du public. Récemment, à la Chambre des Communes, M. Chamberlain prit la parole et l'un de ses meilleurs le décrit ainsi : « M. Chamberlain parle sans le moindre effort oratoire et presque sans trace d'émotion. Sa parole est lucide et cohérente, sa voix forte, bien timbrée et il ne consulte que rarement ses notes. Avec sa haute taille, droite, mince et presque ascétique, M. Chamberlain donne l'impression d'une force. »

000076

RÉGENT CINÉMA cette semaine

PRESENTE

Tous les soirs à 21 heures. Jeudi en matinée à 15 heures :
UN GRAND EVENEMENT CINEMATOGRAPHIQUE
La Vérité... Rien que la Vérité... Toute la Vérité !

En première partie :

Un mal de chien, Attractions, Music en Musique, Attractions ; Fleurissez-vous Madame, Dessin animé.

LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE.

L'Ajax rentre au port — La Conférence de l'Entente Balkanique.

Prix des places. — Balcons 12 fr. ; Réservées à fr. ; Fauteuils 6 fr. ; Militaire 6 francs. Toutes faveurs supprimées

BOURSE de PARIS

MERCREDI 14 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.	VALEURS	C. J.
4 %	73.70	Air Liquide	1480
4 % 1917	77.80	Gay	735
4 % 1918	76.50	Union Européenne	631
4 % 1920	112.10	La Lorette	
4 % 1925	[illegible]	Banque Mexique	254
4 1/2 % 1932 A	[illegible]	Banque Ottomane	588
4 1/2 % 1932 B	[illegible]	Fonc. Egyptien	2585
Oblig. Trésor 4 % 1934		Wagons-Lits	41
Oblig. Algérie 5 % 1934	[illegible]	Central Mining	2375
Emprunt Young	[illegible]	Rio	2692
Crédit National 1919	[illegible]	De Beers Ord.	1182
Crédit National 1920	[illegible]	Goldfields	650
Crédit National 1923	[illegible]	Wanderers	46.50
Crédit National 1924	[illegible]	Malacca Ord.	175
Obligations P. T. T.	[illegible]	Ste Monaco	
Ville de Paris 1871		Randmines	1403
Ville de Paris 1929		Banque Indochine	6053
Ville de Paris 1930		Tanganyika	65
Foncières 1930		Tram. Changhai	942
Comm. 1932	[illegible]	Lyonnaise Eaux	1115
Banque de France	[illegible]	Elect. Paris	639
Banque de Paris	[illegible]	Radio Elect.	192
Crédit Foncier	[illegible]	Str. Ord.	1311
Crédit Lyonnais	[illegible]	Tuta Rankova	79
Société Générale	[illegible]	Saint-Gobain	2370
Suez Cap.	[illegible]	Dist. Indochine	647
Suez part.	[illegible]	Chartered Joe.	1731
Est	[illegible]	Royal Dutch	42100
Lyon		Chem. Fer départements	271
Midi	[illegible]	Saint-Raphaël	4283
Nord	[illegible]	CHANGES	
Orléans	[illegible]	Londres	176.70
Santa-Fé	[illegible]	New-York	43.79
Energie Litt. Méditerr.	[illegible]	Allemagne	
Lens	[illegible]	Belgique	749
Khuhmann	[illegible]	Espagne	
Penarroya	[illegible]	Hollande	2330
Gafsa	[illegible]	Italie	
Schneider	[illegible]	Suisse	999

J. CATANI
PHOTOGRAPHE
27, Boulevard Paoli — BASTIA

PORTRAITS
MARIES
GROUPES DE NOCE
CARTES POSTALES
PHOTOS D'IDENTITES
AGRANDISSEMENTS
CADRES TOUS STYLES
Vente d'appareils et pellicules
Les meilleures Marques
LIVRAISON RAPIDE
D'AMATEURS EN 24 HEURES
OUVERT TOUTE LA SEMAINE

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU PETIT BASTIAIS

PASCAL PAOLI

Agostino-Orso Pietri
Giuseppe-Maria Pietri
Jean-François Galeazzi
par Antoine NICOLAI
Préface de Paul Arrighi

Prix : 3 francs.

BOURSE DE PARIS

MARCHE HESITANT

Paris, 14 février. — La séance n'a présenté que très peu d'intérêt, le volume des échanges ayant été extrêmement réduit.

La réponse des primes elle-même a passé à peu près inaperçue.

Quant à la tendance, il est superflu de dire qu'elle a été hésitante.

Cependant, au marché officiel, il faut noter la bonne tenue de nos fonds nationaux, en particulier l'emprunt 4 ½ 1932.

Quant aux valeurs françaises à revenu variable, après diverses fluctuations, elles ont souvent terminé au leur point de départ.

Il en a été de même des Internationales, qu'il s'agisse du Rio Tinto, de la Royal Dutch ou des trusts aurifères.

Au marché en banque les transactions ont également manqué d'animation et la tendance s'en est ressentie.

Comme précédemment, on s'est surtout intéressé à quelques titres de caoutchouc, mais ce compartiment a supporté, comme les autres, les effets du manque d'affaires.

LA PREMIERE INDUSTRIE ANGLAISE

On ne le sait peut-être pas assez : l'agriculture demeure la première industrie de la Grande-Bretagne. Une industrie qui occupe plus d'un million de travailleurs, hommes et femmes, et qui produit un revenu annuel de 225 millions de livres sterling. Malgré tout, cette production ne suffit guère qu'à la moitié des besoins de la population du Royaume-Uni et comme on sait, de vastes plans pour le développement de l'agriculture avaient été préparés par le gouvernement britannique dès avant la guerre. La première étape du plan comportait le défrichement de 800.000 hectares. Les deux tiers environ de cette étendue ont été labourés ou le seront prochainement et porteront fruit à la saison prochaine.

ENGRAIS COMPLETS — SUPERPHOSPHATES — DE LA —
Cie DE SAINT-GOBAIN
au Capital de : 300 Millions
Renseignements et Dépôt :
Paul LIBERATI, 77, Bd Paoli, BASTIA
Téléphone : 122

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE

Boulevard de Cardo, Bastia

Le dispensaire antituberculeux (poumon et radioscopie) sera ouvert au public le lundi et jeudi de chaque semaine de deux heures à quatre heures de l'après-midi.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Séance gratuite au dispensaire les mardi et vendredi de chaque semaine, de neuf heures à midi.

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le 15 FEVRIER 1940 de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE »

Vous qui restez...
VOICI VOTRE FAÇON DE FAIRE LA GUERRE

Unissez vos efforts à ceux des êtres chers qui sont partis pour vous défendre. Ils savent que vous pouvez tout pour eux puisque le produit intégral des Bons d'Armement est affecté aux dépenses militaires.

Souscrivez aux BONS D'ARMEMENT

Pour que la guerre épargne au maximum les vies françaises, il faut que l'Etat puisse produire au maximum les armements qui les protègent. C'est vous, en définitive, qui permettrez à la France de s'armer davantage.

Travaillez plus.

Dépensez moins.

Dites-vous, que chaque fois que vous remettez à plus tard un achat et que la somme réservée à cet achat, vous la consacrez à souscrire un bon d'Armement, c'est une arme nouvelle, c'est un équipement neuf que touchent nos soldats.

Ainsi vous ferez la guerre vous aussi et, dans la mesure de vos moyens, contribuerez à la Victoire.

Plus l'ennemi tendra ses muscles dans son effort pour la domination, plus nous devrons tendre les nôtres dans notre effort pour notre liberté. Nous devons puiser au fond de nous-mêmes, dans nos ressources d'énergie morale, la volonté de produire plus, la volonté de consommer moins, la volonté d'épargner davantage. Et parce que nous sommes les plus forts, nous vaincrons si nous savons d'abord nous vaincre nous-mêmes.

Il existe des BONS D'ARMEMENT de 500 frs, 1.000 frs, 10.000 frs, etc...

LES BONS D'ARMEMENT sont exempts de tout impôt y compris l'impôt général sur le revenu.

L'intérêt des BONS D'ARMEMENT est payé d'avance.

BONS à 6 mois, vous versez	987 fr. 50	vous touchez	1.000 fr.
— 1 an,	—	970 fr.	—	1.000 fr.
— 2 an.	—	930 fr.	—	1.000 fr.

Si vous avez besoin d'argent, vous pouvez, à tout moment, obtenir des avances ou faire escompter votre bon. Le solde est toujours remboursé à l'échéance.

LES BONS D'ARMEMENT sont vendus dans les bureaux de postes, les succursales de la Banque de France, les banques, les perceptions, les études de notaires, les bureaux d'enregistrement, des contributions indirectes et dans certaines recettes municipales.

Pour tous renseignements sur les Bons d'Armement, remplissez le coupon ci-dessous et envoyez-le au Ministère des Finances, 184 rue de Rivoli vous recevrez gratuitement et sans engagement de votre part une brochure explicative.

Ministère des Finances, 184, rue de Rivoli, service C².

Veuillez m'envoyer, gratuitement, sans engagement pour moi, votre brochure sur les Bons d'Armement.

NOM ____________

PROFESSION ____________ AGE ______

ADRESSE ____________

DEPT. ____________

ANNONCES ECONOMIQUES

LE DIRECTEUR DE LA SCIERIE DE TOGA à Bastia, informe les Entrepreneurs et Exploitants Forestiers, qu'il est acheteur de rondins en pin maritime et laricio et châtaigne.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau, 26 Rue de l'Opéra.

Nous informons annonciers et lecteurs que les petites annonces doivent être soumises préalablement au visa du commissariat central.

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

Salon Recamier
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
Téléphone : 223
COIFFEUR POUR DAMES
TETE ENTIERE
Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure.

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 32, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -20

A l'Officiel

LEGION D'HONNEUR

Sont nommés ou promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'Officier

(Infanterie Coloniale)

Castellani Simon, ancien lieutenant, 24 ans de services, 14 campagnes. A été cité.

Giacometti Jean Luc Orso Paul Sébastien, ancien médecin lieutenant, 9 ans de services, 5 campagnes. Non astreint aux obligations militaires, a contracté un engagement volontaire pour la durée de la guerre au cours de laquelle il s'est distingué par son courage et son dévouement. A été cité.

Au grade de Chevalier

Galli Humbert Laurent André, ancien caporal-chef du recrutement de Lyon ; 23 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Martini Arnold, soldat de réserve du 2me bureau de recrutement de la Seine ; 26 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Roccamora François, soldat de réserve du 6me bureau de recrutement de la Seine ; 23 ans de services, 2 campagnes. A été blessé et cité.

Le Gérant : Henri POLI
Imprimerie du « Petit Bastiais »

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 61

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

— Pour donner le change à mon ami le comte de Verrières... et sans doute aussi pour que je ne puisse moi-même rien soupçonner, vous avez situé en Touraine un château qui se trouvait en Anjou... accumulant ainsi un second mensonge sur un premier mensonge. Vous teniez, il est vrai, me faire des aveux complets sur ce point dès que je me serais aperçue de quelque chose... ce qui, reconnaissez-le, enlève beaucoup de mérite à une franchise que vous avez adoptée, lorsqu'il ne vous était plus possible de dissimuler la vérité.

« Tant de précautions relatives n'avaient qu'un but : me mettre face à face avec le vicomte de Verrières que je ne connaissais pas avant cette soirée... et lui faire raconter ses malheurs devant moi. Grâce à la précaution que vous avez eu de me faire passer pour votre femme, ce jeune homme a livré son secret sans méfiance... et j'ai tout reçu en pleine poitrine.

« Oh ! l'expression n'aurait jamais été mieux employée. A mesure que ce pauvre garçon disait ses malheurs, sans montrer la moindre haine pour les auteurs de ses maux... en les excusant au contraire, moi, je sentais mon cœur saigner douloureusement dans ma poitrine et j'aurais voulu me jeter à ses pieds... et m'écrier « Pardonnez-moi ».. Comment ai-je eu la force de résister... de ne pas faire ce geste ; je me le demande encore. Mais ce que je me demande aussi, et ce que vous allez me dire, c'est pourquoi vous avez agi ainsi...

— Tout simplement, fit Jules Lestampois d'un ton où n'existait plus trace d'aucun accent bordelais, tout simplement pour que vous éprouviez tout ce que vous venez de me dire. Vous l'avez éprouvé. Mon plan est couronné de succès, car vous devez savoir à présent ce qu'il vous reste à faire... et il devient inutile de vous jouer plus longtemps la comédie.

« Permettez-moi donc, chère amie, de vous présenter mon « alter ego », le célèbre chanteur populaire Alexandre Beaumesnil.

Et tirant avec vigueur sur sa large barbe et sur ses moustaches noires, le pseudo Jules Lestampois s'était bien vite débarrassé des postiches merveilleusement conditionnés sous lesquels se dissimulait la face rasée et joviale du chanteur-chansonnier.

En un tournemain il avait ensuite arraché sa perruque... et Gabrielle Croizy, qui le regardait avec stupeur, se demandait presque si elle n'était pas en train de faire un rêve.

Mais, par leur profession, les comédiens sont accoutumés à avoir de la présence d'esprit.

La sociétaire se ressaisit donc bien vite.

Elle disait alors vivement à son interlocuteur :

— Alexandre Beaumesnil... Vous êtes le fameux Beaumesnil, l'auteur de la chanson « Aimez-vous ! ».

— Je suis cet auteur, ma charmante camarade, en chair et en os, et très flatté de voir que mon nom est allé jusqu'à vous.

« Et maintenant si vous voulez bien m'accorder encore cinq minutes d'attention, je vais vous expliquer les raisons d'une foule de choses qui, j'en conviens, peuvent à bon droit vous sembler fort singulières... à commencer par mon travestissement en un riche négociant originaire de Bordeaux... ce brave Jules Lestampois, qui se dit le légataire universel d'un certain Marcel Rivière dont la fortune s'élevait à une quarantaine de millions.

« Eh bien... Marcel Rivière s'appelait en réalité Léon Beaumesnil. Il était mon frère, et c'est moi qui viens, à ma grande surprise, d'hériter des quarante millions en question.

— Mes compliments ! fit Gabrielle Croizy en riant.

— Evidemment, c'est quelque chose... reconnut Beaumesnil, mais dépenser une somme pareille, ce n'est pas une petite affaire non plus... j'entends la dépenser intelligemment. C'est pour y parvenir que j'ai caché à tout un chacun l'heureuse fortune qui vient de m'échoir. Vous êtes même la première personne à qui j'en fasse l'aveu.

— Je suis sensible à cette marque de confiance.

— Je vous la devais bien après la comédie que je vous ai jouée.

— Mais en quoi le soin que vous prenez de cacher votre enrichissement peut-il vous aider à dépenser une fortune à laquelle vous ne m'avez pas l'air de tenir outre mesure ?

— En quoi ? En ceci tout simplement, qu'il m'évite toute la cohorte des tapeurs et des mendigots professionnels, qui, nés avec une forêt de poils dans le creux de la main, trouvent beaucoup plus expédient de vivre aux crochets de leurs contemporains que de faire oeuvre utile de leurs dix doigts.

« J'ai résolu, je vous le confesse, de créer du bonheur autour de moi, grâce à cet argent qui, personnellement, ne m'intéresse pas, en effet. Mais j'entends judicieusement choisir ceux auxquels iront mes bienfaits, et avant toute chose, éviter d'être la dupe des quémandeurs.

« Et puis... le mystère dont j'entoure mon nouveau sort a quelque chose de particulièrement utile : il m'empêche d'en être grisé... et d'oublier le but que je poursuis. En effet, tout étant un jour le riche Jules Lestampois ou tel autre personnage qu'il me plaira d'incarner, je n'oublie pas qu'avant tout je suis Alexandre Beaumesnil... et vous auriez certainement bien ri, si, le lendemain de ma venue dans votre loge, vous aviez pu reconnaître votre galant visiteur de la veille dans le chanteur installé au coin de votre rue.

RECUPERATION DES FERRAILLES

En exécution des circulaires de M. le Ministre de l'Armement et de M. le Préfet de la Corse, un centre de récupération de ferrailles a été créé par la Chambre de Commerce de Bastia.

Ce centre est établi sur le terre-plein du quai du large (2me alignement)

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de l'Outillage du Port, Hangar N° 4. Téléphone : 1??.

ADMINISTRATION
DIRECTION — REDACTION
8, Boulevard du Palais et
1, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 0-88

PUBLICITE
La publicité extra-locale reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 15, Rue Grange-Batelière, Paris (9me)
Tél. : Taitbout 85-23 et 85-23
Adresse télég. Bastias-Bastia
R. C. N° 2023

64ème ANNEE — N. 285

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

VENDREDI 16 FEVRIER 1940

40 CENTIMES

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

40 CENTIMES

ABONNEMENTS
CORSE ... ... — 25 46 ..
... et COL. ... 25 42 84
ETRANGER ... Coût de l'affranchissement en sus

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.

Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse.

C/C Postaux AJACCIO 183

000077
BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Les Agents de Fesch

Avant qu'il le fut, et par la suite, le Cardinal Fesch eut, parmi ses compatriotes de manifeste préférence, de nombreux agents qu'il utilisait pour ses tractations, ses affaires, ses générosités. On ne peut les énumérer tous, mais les noms de quelques-uns d'entre eux nous sont plus particulièrement connus, ayant eu à s'occuper notamment de ses acquisitions immobilières en Corse, comme des travaux qu'il y faisait effectuer en son absence. Il est d'ailleurs à peine besoin de dire que ces compatriotes servaient le Cardinal comme agents bénévoles, avec le plus entier désintéressement, à moins qu'ils ne fussent spécialement attachés à sa maison. On a déjà parlé ici de Mgr Mario Peraldi, fils d'un des plus tenaces adversaires des Bonaparte ; mais Fesch oubliait ces contingences passées par esprit supérieur de concitoyenneté, qui était également la marque de sa soeur, Mme Mère. Mgr Peraldi surveillait les travaux du collège qu'avait fondé le Cardinal à Ajaccio.

L'homme d'affaires de la famille, même au temps trouble du royaume anglo-corse où tous les Bonaparte étaient exilés, était Braccini, qui avait les comptes, l'argent, les papiers les plus divers et les plus confidentiels ; il avait réussi à les dissimuler tout le long du régime anglo-corse. Il fut fait receveur des douanes à Ajaccio sous l'Empire, et son petit-fils fut maire d'Ajaccio de 1860 à 1867. Tout passait par les mains de Braccini, puisqu'il tenait les comptes.

Les matériaux, notamment, venaient déjà de Marseille. Là également, Joseph Fesch, avant le cardinalat, avait trouvé un agent précieux en la personne de M. Rollier, qu'un des biographes du Cardinal, M. Latreille, professeur de faculté, qualifie de demi-compatriote. Il était davantage, apparenté aux Bonaparte par le mariage de son père, entrepreneur des fortifications en Corse, où il était venu avec les troupes françaises. Il avait épousé une Benielli, cousine des Bonaparte : une fille issue de ce mariage épousa, par la vertu de Napoléon, le futur général Lefebvre-Desnouettes et le garçon, établi à Marseille, et s'entendant, comme son père, aux constructions, était dans la capitale phocéenne, le correspondant de Joseph Fesch qui, plus tard, le céda comme intendant à Madame-Mère.

Pratiquant le même métier que Rollier, Samuel-Etienne Meuron, à qui l'on a consacré récemment une étude dans ce journal, bâtissait pour le compte du Cardinal et de la famille, et ce fut lui qui agrandit et transforma la maison patrimoniale de 1797 à 1799. Tout était fini lorsque Napoléon débarqua d'Egypte, cette même année, avant d'aller tenter et réussir son Brumaire à Paris.

Si Braccini était gérant principal des biens, receveur et payeur, Rollier pourvoyeur des matériaux et des meubles qui dépendaient du Continent, Meuron constructeur, Jean-Jérôme Ramolino, l'ancien maire, doublait Braccini comme intermédiaire entre Fesch absent et les vendeurs de propriétés. Deux autres parents et amis, que cite M. Latreille d'après le livre de comptes du Cardinal, Costi et Uriani, mettent le futur Cardinal sur la voie des acquisitions possibles et convenables.

Sur place, Fesch avait un autre correspondant particulièrement vénéré, sorte de conseiller moral, Michel-Ange Cunéo d'Ornano, membre de la compagnie de Jésus, qui fut Principal du Collège Royal d'Ajaccio, et avait été le professeur de Joseph Fesch, l'ayant préparé aux humanités comme à la prêtrise, avant le Séminaire d'Aix. Il avait été professeur de Rhétorique au Collège de Milan, avant le principalat du Collège, et il fut le premier bibliothécaire d'Ajaccio, lorsque cet établissement fut créé par Lucien Bonaparte, en 1802.

Bien entendu, le terme : agent, ne peut s'appliquer au chanoine Michel-Ange Cunéo d'Ornano, pas plus qu'aux futurs évêques Colonna d'Istria, de Nice, et Sebastiani, d'Ajaccio, qui, également, furent des correspondants actifs, et en quelque sorte secrètement intimes, de Fesch, l'un et l'autre ses répondants lorsque Fesch reprit la soutane pour être nommé archevêque de Lyon, primat des Gaules, et qu'il fallut, à la suite du serment constitutionnel de 1791 le certifier de parfaite orthodoxie, sans rétractation publique. Fesch fut bien embarrassé quand il fallut choisir entre Colonna d'Istria et Sebastiani pour le siège d'Ajaccio : Napoléon donna la préférence à Sebastiani, mais Colonna d'Istria reçut le siège de Nice.

Il n'est question ici que d'agents ou correspondants en Corse pour les affaires particulières du Cardinal, ceux, de même origine, qui agissaient pour lui sur le Continent étant également nombreux. On citera Pierre-Paul Cunéo d'Ornano, consul général à Cagliari, pour des affaires de course ; le commissaire Pasqualini, de Bastelica, et un autre commissaire, puis consul de France à Ancone, Jean-Paul Meuron, fils du premier, qui faisaient pour le Cardinal, en Italie, des commandes considérables de tableaux, de meubles précieux, d'objets d'art, et en assurait l'expédition. Et l'on ne parle que des principaux, et des Corses. Il est vrai que Joseph Fesch, avant comme après le cardinalat, employait surtout des compatriotes qui, rarement, trompèrent sa confiance, s'il les protégea et récompensa.

P B

FRONT FRANÇAIS

A l'Ouest de la Sarre deux patrouilles ennemies ont été dispersées par nos feux — Un Heinkel a été abattu par les Anglais

La Marine Britannique a coulé 4 sous-marins depuis 15 jours

Paris, 15 février. — Communiqué numéro 329 du 15 février 1940 au matin :

Hier, à la tombée de la nuit, action locale des éléments de contact dans la région à l'est de la Sarre.

Paris, 15 février. — Communiqué numéro 330 du 15 février au soir :

Rien d'important à signaler.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 15 février. — Sur notre front, l'activité terrestre a été à peu près nulle.

Il y a juste deux incidents à signaler.

Deux patrouilles allemandes ont tenté un coup de main sur nos lignes à l'ouest de la Sarre, mais l'ennemi a été dispersé par nos feux, avant même d'avoir atteint nos avant-postes.

Un Heinkel a été abattu au-dessus de la mer du Nord par les Anglais.

Activité maritime plus intense.

Les Anglais ont, depuis le 9, réussi à couler deux sous-marins allemands, ce qui porte à 4 le nombre des submersibles coulés depuis quinze jours.

Dans l'Armée

Paris 15 février. — Par décret :

Le général de Corps d'Armée Orly a été nommé membre du Conseil supérieur et a reçu les prérogatives de général d'armée.

Le général de division Altmayer a reçu les prérogatives de général de corps d'armée.

SUR MER

Oslo, 15 février. — Le navire norvégien de 2.600 tonnes Ilex, dont on était sans nouvelles depuis le 29 janvier, a bien été torpillé.

Un sous-marin allemand vient d'arriver à Wilhelmshafen avec 2 survivants de ce vapeur.

Londres, 15 février. — L'Amirauté britannique a annoncé hier que 2 sous-marins qui ont pris part au torpillage de 2 bateaux-citernes et d'un vapeur marchand britannique ont été coulés.

Londres, 15 février. — Le croiseur Exeter, qui avait pris une part prédominante dans les batailles de Montevideo, est arrivé ce matin à Plymouth.

Une foule énorme a acclamé les courageux marins lorsqu'ils ont débarqué.

Londres, 15 février. — Selon des informations de source américaine, 36.000 tonnes de minerai de cuivre produit par une grande compagnie espagnole, dont le capital est anglais, sont expédiées mensuellement vers l'Allemagne, via l'Italie.

Les milieux bien informés croient savoir que les négociations anglo-espagnoles qui se poursuivent actuellement visent à mettre fin à cet état de choses.

LIRE LA SUITE EN 3me PAGE

Un Comité de Surveillance des Prix à Bastia?

En demandant l'institution d'un comité de contrôle des arrivages et des répartitions des marchandises, nous n'entendions nullement porter atteinte à la liberté du commerce et encore moins suspecter le patriotisme et l'honnêteté des commerçants insulaires qui se trouvent aux prises eux aussi avec de grosses difficultés : il s'agissait simplement de créer un organisme propre à faciliter la tâche de ces derniers en même temps qu'à garantir une distribution équitable des denrées ; il nous est revenu d'ailleurs qu'un organisme de ce genre fonctionnerait déjà à Bastia dans le dessein d'approvisionner en denrées de première nécessité au prorata du nombre des clients le commerce de gros et de demi-gros ; il suffirait d'étendre ses attributions au commerce de détail.

Nous tenons à proclamer d'autre part que les commerçants en général et les commerçants bastiais en particulier se soumettent de bon gré à toutes les obligations fiscales ou administratives imposées par les circonstances.

Nous en avons eu une preuve entr'autres au cours de l'enquête entreprise en vue de la création à Bastia d'un comité de contrôle des prix ayant les mêmes prérogatives que le comité départemental, siégeant à Ajaccio.

Il nous a été donné en effet de constater que les factures étaient immédiatement adressées au contrôle d'Ajaccio qui, paraît-il, dans les 48 heures les retournait aux envoyeurs avec les indications de prix, correspondant généralement à celles fixées par les intéressés : et cette concordance témoigne en outre de la bonne foi du commerce bastiais.

Ceci dit, il nous paraît utile de faire part de la suite de nos investigations en ce qui concerne l'organisation dans notre ville d'un comité du contrôle des prix analogue à celui d'Ajaccio.

Il nous avait été déclaré tout d'abord, ainsi que nous l'avons déjà écrit, que le décret du 9 septembre donnait au seul comité national l'autorisation de majorer les prix ; comme le comité départemental d'Ajaccio avait été investi du même pouvoir par faveur spéciale, il eût été téméraire de réclamer pareil privilège au profit d'un comité d'arrondissement en l'espèce celui de Bastia.

Or, il résulte d'après l'article 5 surtout du décret du 9 septembre que le comité départemental de surveillance jouit d'une autonomie de fait puisque ce dernier « a pour mission d'accorder les autorisations prévues à l'article 1er, en se conformant obligatoirement aux indications et directives fournies par le comité national »

Aucune opposition de principe ne pourrait plus être invoquée pour écarter la requête du commerce bastiais ; nous avons l'espoir que celle-ci sera prise en considération.

Il y a cependant une question de crédits qui se pose.

La surveillance des prix comporte un travail méticuleux et suivi : pour cela, il faut un personnel choisi et relativement nombreux, rompu aux affaires commerciales, comptables et administratives ; c'est ce qui a été fait à Ajaccio pour avoir un contrôle vigilant, propre à remplir efficacement la tâche dévolue.

Aura-t-on les moyens financiers à Bastia pour obtenir les mêmes résultats ?

Voilà le problème à résoudre.

Notre Chambre de Commerce est en mesure d'en trouver la solution escomptée.

ANASTASE

Les contre-attaques finlandaises ont délogé les russes de toutes les positions conquises, sauf deux, de peu d'importance

Paris, 15 février. — En Finlande, les russes ont continué à attaquer sans se soucier de leurs lourdes pertes en hommes et en matériel.

Un régiment russe qui tentait d'avancer sur la glace du golfe de Finlande, à l'ouest de la Ligne Mannerheim, appuyé par 16 chars de combat, a été dispersé par les finlandais.

Près de Summa, les chars ont pénétré dans les lignes finlandaises, mais l'infanterie n'ayant pas suivi, les chars soviétiques ont été obligés de se replier sur leur base de départ.

A Oinola, à 15 kilomètres au nord-est de Summa, combats extrêmement violents.

Les russes toutefois n'ont pu pénétrer profondément dans les lignes finnoises.

A Taipale, les attaques russes ont continué avec la même intensité pendant toute la journée du 13.

Ces attaques ont été repoussées.

Les finlandais ont tenté de reprendre sans succès les positions perdues par eux la veille.

Le front, sur ce point, paraît sans changement.

Nouvelles attaques russes sans résultats dans la région de Pitkaranta.

L'aviation russe a été très active :

Elle a bombardé Lahti, Borgo et Viborg.

17 avions rouges ont été abattus.

Le 13, l'aviation finlandaise a bombardé sans arrêt les colonnes en marche les convois de ravitaillement ou les troupes en bivouac

Un appareil finlandais a été abattu.

Moscou, 15 février. — Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de la région de Leningrad pour la journée du 14 :

Action d'éclaireurs, et, dans divers secteurs, vive action d'unités d'infanterie et d'artillerie.

Sur l'isthme de Carélie, l'action des troupes soviétiques se développe avec succès.

L'ennemi recule avec des pertes, ne pouvant résister aux coups portés par les troupes soviétiques.

Le 14 février, les troupes soviétiques ont réussi à occuper 16 fortifications ennemies, dont 8 forts d'artillerie bétonnés.

Helsinki, 15 février. — D'après les nouvelles reçues cette nuit du front de Summa, les contre-attaques finlandaises ont délogé les russes de la presque totalité des positions qu'ils avaient occupées, sauf deux dépourvues de toute importance stratégique.

Rome, 15 février. — Vaincre ou mourir, tel est le mot d'ordre dans l'armée rouge, car, en cas de défaite, on s'attend à une nouvelle épuration dans l'état-major rouge.

LIRE EN 4me PAGE :
NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

Un appel radiodiffusé de M. Campinchi

Nous lisons dans le journal « Le Temps » :

M. Campinchi, ministre de la marine, a lancé, hier soir, un appel radiodiffusé en faveur des bons d'armement.

Le ministre a rappelé que, pour vaincre, deux conditions étaient nécessaires : la volonté, les armes. Le matériel n'est rien si celui qui l'emploie n'a pas la volonté de la victoire, mais, d'autre part, sans les armes la force morale serait impuissante dans une guerre de matériel où il faut porter les coups loin, vite et fort.

Evoquant ce que serait pour les Français une victoire allemande, le ministre de la marine souligne la cruauté hitlérienne érigée en système politique chez les peuples qui ont été vaincus.

« Votre idéal politique, vos traditions historiques, vos conquêtes morales seraient voués à l'anéantissement si vous n'étiez pas prêts à donner tout ce que vous avez, votre travail comme vos économies.

« Dans cette guerre imposée, nous n'avons pas de revendications à présenter, pas de territoires à réclamer, de populations à annexer, poursuit M. Campinchi ; nous luttons seulement pour la morale, pour le respect de la parole, pour le salut des petites nations, pour éviter à l'Europe l'hégémonie de la bête. Hier, c'était l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Pologne qui étaient abattues et annexées. Demain, sera-ce la Hollande, la Belgique, la Roumanie ? Et ensuite ? l'Alsace, le Nord, l'Est de la France ?

« C'est tous ces périls qui vous menaceraient si les soldats de France, qui sont parmi les plus courageux du monde, ne disposaient pas des avions les plus rapides, des chars les plus lourds, des canons les plus puissants, de la flotte de combat la plus moderne ».

Et le ministre de chiffrer, en ce qui concerne la marine, les dépenses d'une simple action de guerre de quelques minutes. Une grenade de 270 kilos contre un sous-marin vaut 6.555 francs. Une mine coûte 75.000 francs, une torpille 330.000 francs. Pour couler un de ses sous-marins, le Sirocco a dû employer 9 grenades : coût 54.000 francs. Une minute de feu du croiseur Foch vaut 72.000 francs, du croiseur Marseillaise 351.000 francs, du Dunkerque 1.200.000 francs, du Richelieu 2.164.000 francs.

Le Dunkerque a coûté plus d'un milliard ; le Richelieu 2 milliards.

« Tout ce qui est indispensable au salut de notre pays, il n'y a qu'un moyen de le réaliser, ajoute M. Campinchi, c'est d'acheter les bons d'armement qui, de surcroît, représentent en ce moment le meilleur des placements financiers.

« La victoire est certaine. La victoire ne peut nous échapper, parce que nous sommes les plus riches, parce que nous sommes les plus forts, parce que nous sommes les plus honnêtes, et cela compte dans le monde, parce que nous nous battons pour que l'humanité soit plus libre, plus respectée et plus heureuse.

« Cette guerre, nous ne l'avons pas voulue, mais si nous ne l'avons pas commencée c'est nous qui la terminerons. Pour nous elle n'est pas seulement le choc de deux armées, elle est aussi la confrontation de deux philosophies de la vie, et la nôtre est que l'humanité ne peut progresser en étouffant la pensée libre, mais au contraire en appelant toujours un plus grand nombre d'hommes à la vie de l'esprit. »

Le ministre de la marine prie alors ses auditeurs de penser à cette admirable jeunesse de France qui risque sa vie à toute minute, à ces jeunes gens qui mènent la vie harassante de la mer, à ceux de l'Adroit, de la Railleuse, du Sirocco, à tous leurs camarades qui peinent à bord des croiseurs, des torpilleurs, des sous-marins, des patrouilleurs, des chalutiers.

Et il conclut en adressant à ses auditeurs cet appel émouvant pour les inviter à souscrire aux bons d'armement :

« Il y a, à la tête du gouvernement, un homme qui a fait ses preuves de sagesse, de patriotisme et de résolution. Sur ses épaules pèse une responsabilité écrasante. Lui aussi il faut l'aider, car il mérite votre confiance. Ainsi vous empêcherez le sang de la France de couler trop abondamment, vous rendrez la guerre plus courte et la victoire plus proche. »

L'Aviation Nippone aurait de nouveau bombardé le chemin de fer du Yunnan

Londres, 15 février. — D'après un câble de Hong-Kong, le chemin de fer du Yunnan aurait subi hier un nouveau bombardement violent.

60 avions japonais auraient pris part au raid.

L'un des appareils aurait été abattu.

Anciens et Nouveaux Combattants

Le 10 février, une délégation d'anciens combattants, comprenant : MM. Feracci, président ; Ladarelli, vice-président ; Maestracci, membre du Conseil d'administration ; Cordeviola, secrétaire général, s'est rendue quelque part en Corse pour remettre au ... me Bataillon de fer le fanion offert par le groupement régional des anciens combattants du Nord de l'Ile.

Arrivée au poste de commandement, la délégation est reçue avec empressement et cordialité par le chef de Bataillon C...l, entouré de ses officiers. Dès le premier contact une ambiance de chaude sympathie gagne tous les cœurs.

Le déjeuner à la popote est exquis, délicieux ; service irréprochable et réussi en tous points.

C'est ensuite la visite sommaire du cantonnement. Quelle satisfaction, quel réconfort ; pour nous vieux combattants de constater dans ce cadre presque désertique, avec quelle entente, quelle persévérance, Chefs et subordonnés travaillent avec succès pour le bien être de tout le personnel et la défense du Pays. C'est de bon augure pour toutes les missions que le bataillon de fer peut être appelé à assurer dans l'avenir.

A 16 heures, le fanion est présenté aux troupes par le Commandant C...l, ayant à ses côtés le Colonel R...e, commandant la région... et le président des A. C. : M. Feracci.

Cérémonie patriotique, qui par sa simplicité et le cadre où elle avait lieu était d'une poignante émotion.

Grâce au concours d'un sténographe nous avons pu nous procurer en entier les allocutions prononcées à cette occasion et que voici :

ALLOCUTION

DU PRESIDENT FERACCI

Mon Colonel,
Mon Commandant,
Messieurs,

Les Anciens Combattants du Nord de l'Ile sont fiers d'offrir ce fanion, signe de ralliement, au vaillant Commandant C...l, aux admirables officiers, sous-officiers, caporaux et soldats qui composent le ... me Bataillon de mitrailleurs, ... RIA.

De part vos sentiments d'un ardent patriotisme, votre formation a bien mérité le titre de « Bataillon de fer » et notre délégation se trouve privilégiée d'avoir été désignée pour venir vous saluer et vivre quelques heures parmi vous dans cette chaude atmosphère de préparation au combat.

Si votre Commandant nous le demandait, nous savons, nous les Anciens, que vous êtes toujours prêts à tous les sacrifices pour empêcher les barbares de souiller le sol sacré de la Patrie ou de porter atteinte à notre dignité d'hommes libres.

Dans la bataille et pour la victoire, votre devise est inscrite sur ce fanion : « Tant pis qui tombe ; vive la tombe » et l'aigle aux ailes déployées qui s'y trouve brodé, saura vous protéger tous, vous prévenir contre toute défaillance et vous rappeler pour votre fierté que vous êtes les fils du glorieux soldat du Monde.

ALLOCUTION

DU CHEF DE BATAILLON C...l

Monsieur le Président,
Chers Camarades,
Combattants et Mutilés,

Les remerciements ... avec les sentiments ... au nom ... à celle-ci le caractère de simplicité qui lui revient dans ce cadre désertique de Monte-Leone, situé au bout du monde européen.

Merci d'abord pour ce magnifique fanion offert si spontanément et si généreusement par les héros de la grande guerre.

Cet emblème sera à tour de rôle porté très haut par chaque compagnie du Bataillon de fer. Il rappellera à ceux qui étaient trop jeunes en 1914 qu'ils doivent en 1940 se montrer dignes de leurs aînés.

Vous, anciens guerriers, anciens chefs de 14-18, vous avez largement, généreusement, versé votre sang pour que cette catastrophe fut la dernière. Hélas ! Vingt ans après elle recommence. De nouveau il faut se préparer à ... sur les vrais champs de bataille ...

à vivre en esclaves sous les bottes russes ou allemandes.

Aucun Français, digne de ce nom, ne peut, je pense, se soumettre à la loi de la violence, dictée par les hordes teutonnes ou moscovites.

Notre conscience, notre civilisation, la morale, nos grands morts, nos grands mutilés de 14-18 nous commandent de barrer la route aux assassins, aux voleurs.

Certes la flamme patriotique est dans vos yeux et dans vos cœurs, mais vos graves, vos glorieuses blessures, vous empêchent de reprendre les armes ; consolez-vous, chers camarades, à la pensée que celle qui flambe dans les nôtres saura illuminer le chemin conduisant à la victoire finale à travers obstacles, périls, sacrifices.

Tous, du plus simple soldat au grand chef, nous comprenons que la menace permanente de l'Allemagne et de la Russie, contre le bien-être, la tranquillité, la paix de nos familles doit disparaître.

Il est donc d'un intérêt vital pour la France et l'Angleterre d'abattre les tortionnaires : de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne, enfin de cet héroïque petit peuple Finlandais, dont le monde entier admire le courage dans sa lutte titanesque contre le fameux rouleau compresseur.

La Finlande comme la France et l'Angleterre, comprennent qu'une vie sans honneur n'est pas souhaitable, n'est pas possible, ne serait pas supportable.

L'Allemagne et sa sinistre alliée doivent être châtiées. Elles le seront par tous les soldats des Empires de France et d'Angleterre.

Dans cet espoir, je clos cette modeste cérémonie en renouvelant à nos chers anciens combattants et mutilés l'assurance que leurs sentiments patriotiques brillent avec autant d'éclat que dans les cœurs des chefs et soldats du ... me Bataillon de fer.

Ce fut ensuite une petite excursion en ville et aux alentours, sous la conduite du Capitaine F...i, notre cher secrétaire général, mobilisé.

Ici l'homme reste émerveillé à la vue de tant de beautés grandioses, prodiguées par la nature dans cette région tourmentée. L'œil du visiteur ne se lasserait pas mais le temps presse et nous allons de retour à la popote où le Colonel ..., son capitaine et son lieutenant-adjoint, sont aussi les invités du Bataillon.

Salle décorée et fleurie avec goût par les mains d'artistes, menu soigné qui aurait fait les délices de fins gourmets. Le lieutenant-médecin C...a, officier directeur, le sergent-chef O..., gérant, le soldat B... chef-cuisinier et ses aides méritent des compliments et nos remerciements.

Au cours du repas, même cordialité, mêmes sentiments fraternels que le matin. Au champagne, c'est l'agréable surprise d'un jazz, aux notes entraînantes et harmonieuses qui envahit la salle.

Valses, rumbas, sérénades, mélodies, airs patriotiques, le tout joué avec un art parfait par des musiciens virtuoses, dignes de tous les éloges, avec une note particulière pour le sergent C...a.

Entre temps, danses et chants se succèdent. Les lieutenants, M. L. et C., le sergent-chef O. et le chef-cuisinier B. exécutent farandoles et ballets avec aisance et beaucoup de grâce. Le capitaine B... donne la note pour le chant des « Montagnards » et comme finale l'« Ajaccienne » et la « Marseillaise », jouées et chantées en chœur par toute l'assistance debout.

Soirée réconfortante et délicieuse où tout avait été prévu et organisé de main de maître sous l'inspiration et les directives du chef de Bataillon dont l'activité intelligente et réalisatrice s'exerce dans tous les domaines avec une autorité paternelle qui lui assure le dévouement et la déférente affection de tous ses subordonnés.

Le lendemain, courte visite au col de « Santa-Manza », puis retour au poste de commandement pour les adieux au Bataillon. Tous les officiers sont là, c'est un peu avec regret que nous prenons congé ; pas de discours de tranchées poignées de mains, à peine quelques mots de remerciements ; car comment traduire par la parole ce que l'on éprouve au fond du cœur en de telles circonstances ?

Merci de tout cœur, à vous, mon Commandant, à vous tous officiers, sous-officiers, caporaux et soldats. Vous avez donné, à vos anciens, ce vivre des héroïques inoubliables dans ce plateau presque désertique où les nécessités de l'heure vous ont placés. Quel exemple de bonne humeur, d'union, de discipline, de travail, de courage, de foi en la victoire vous nous donnez. Comme l'on comprend mieux à vos côtés combien la France est forte et belle par ses soldats, par leurs chefs qui n'ont qu'un seul cœur, d'une seule âme n'ont qu'une seule ambition : « Celle de vaincre à tout prix ».

A midi, la délégation quitte le plateau de M. L., sous la conduite du chef de Bataillon et le Capitaine B... pour se rendre au déjeuner offert par le Colonel ...

MARSEILLE

LA MAISON CORSE

UN CENTRE D'ACCUEIL DES SOLDATS CORSES

Communiqué :

Le Président et les membres du Conseil ont l'honneur de porter à la connaissance des Corses et Amis de la Corse de France et des Colonies, que « La Maison Corse » a installé dans le vaste local dont elle est propriétaire au Bd des Dames, n° 6, un centre d'accueil des soldats corses et que, pour venir en aide à ceux nécessiteux d'entr'eux et à leur famille, elle a constitué un Grand Comité de secours de France et des Colonies, placé sous la présidence d'honneur qu'ils ont déjà acceptée, des représentants de la Corse et des Bouches du Rhône, des députés et sénateurs originaires de la Corse des autres départements, ainsi que de l'Evêque d'Ajaccio, sous la présidence effective de l'Administrateur honoraire des Colonies Jean-Noël Paoli, président de « La Maison Corse » et sous la vice-présidence des présidents des groupements corses de France et des colonies, qui ont déjà adhéré et qui adhéreront au Comité.

Les soldats auront à leur disposition une bibliothèque, des jeux divers, du papier à lettres ; ils pourront aussi y consommer des aliments qu'ils apporteront de l'extérieur.

Ce Comité comprend trois sections :

La première est chargée de la propagande et de la réception des fonds ;

La deuxième, des enquêtes, de la distribution des secours ;

La troisième, composée de dames, de l'organisation de la confection des effets chauds, de la réception et de la distribution des dons en nature.

Pour atteindre le but qu'elle s'est proposée, « La Maison Corse » adresse un appel pressant à tous les groupements corses de France et des colonies et à tous les Corses et amis de la Corse désireux de soulager par des dons nos soldats et leur famille.

Comptant que tous les Corses et amis de la Corse feront leur devoir à l'arrière, nous les invitons cordialement à verser leurs dons au compte courant chèques postaux numéro 547-77, bureau Colbert, Marseille, du Comité de « La Maison Corse », ou au siège, 6, Bd des Dames.

P. le Conseil, le Président :
J. P. PAOLI.

NASO VALDA
Pommade antiseptique
DÉBOUCHE LE NEZ
des petits et des grands et ne coûte que frs 5.25 le tube

Echantillon gratuit sur demande aux Ets Pastival, 27, Bd Bourdon, Paris. (Seine).

L'Heure d'Eté

Paris, 15 février. — Le ministère des Travaux Publics communique :

L'heure d'été sera rétablie dans la nuit du 24 au 25 février.

Le changement de l'heure aura lieu à 2 heures du matin.

[redacted]

R... à l'Hôtel des Voyageurs où nous sommes reçus par le Capitaine et le Lieutenant-adjoint.

Pas de protocole et le repas est exquis, le service irréprochable. Le Colonel a le don de savoir mettre ses invités à l'aise. Il ne dissimule pas tout le plaisir qu'il éprouve à se retrouver avec les anciens camarades de combat. Sans rien compromettre des secrets dont il a la garde il s'emploie avec une fine intelligence à satisfaire notre avidité de savoir...

C'est vraiment l'homme qu'il faut à la place qu'il faut, nous sommes très rassurés.

L'heure du retour arrive, la délégation a terminé sa mission. Merci à tous. Merci, mon Colonel, de toutes vos délicates attentions. les anciens combattants vous gardent le meilleur souvenir.

Le Secrétaire Général :
C. CORDEVIOLA.

MAIRIE DE BASTIA

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter au Bureau de l'Assistance :

Albertini Ursule, Terramorsi Antoine Vve Clementi Joséphine, Marchetti Pierre, Salis Jeanne Marie, Magnavacca Marie, The Peppa, Novelli Anita, Bonavita Françoise Marie, Marinetti François, Cheli Madeleine, Beasari Paul, Pantani Estelle, Branchetti Virginie, Tellini Marie, Salvatelli Antoinette, Morelli Mathilde, Castello Annonciade, Fortunato Dominique, Mattei Pierre, Parisi Antoine, Casabianca Madeleine, Drago Félicité, Patroni Marie Dominique, Canti Dominique, Vve Grazzi Agathe, Fortunati Marie, Bergamo Madeleine, Fleurdépine Charles, Patrone Jérôme, Foggi Antoine Charles, Giglio Armidio, Vallicioni Eugénie, Carboni Léopold, Tomasi Sébastien, Chiavacci Antoinette et Dalessi Joséphine.

Billet — Parisien

Quelque part, en première ligne, deux soldats jouissent philosophiquement d'un court répit entre deux coups de main.

L'un se délecte dans la lecture d'une moitié de journal, l'autre moitié étant entre les mains des copains qui se la passent mutuellement.

— Dis donc, s'écrie-t-il soudain, paraît qu'on vient d'ouvrir une école de longévité, à Chicago.

— Hum ! fait l'autre sans s'épater. Et après ?

— Ben voilà. Ce sont des centenaires qui apprennent à des types un peu moins rassis l'art de vivre longtemps. Chaque macrobite raconte à son tour comment il a dépassé le siècle. Mais ce qu'il y a de plus rigolo, c'est ça. Ecoute...

Et le soldat lit à mi-voix, tandis que le camarade tire silencieusement sur sa bouffarde...

« Les maîtres ès-longue vie se contredisent à qui mieux mieux. Ainsi, quand un ascète combat l'alcool et le tabac, il est aussitôt moqué par un de ses contemporains qui a toujours bu ses deux apéritifs quotidiens et son pousse-café. Un autre prétend que le régime végétarien est le seul qui convienne à qui veut faire de vieux os, mais un bon vivant affirme par contre que la viande rouge est exclusivement désignée pour donner santé et vigueur. »

Ayant achevé de lire, le soldat dit au camarade qui restait silencieux :

— Et toi ? Si on te demandait de choisir, serais-tu végétarien, carnivore, buveur d'eau ou bon licheur de pinard ?

L'autre, sans sortir de son mutisme, haussa les épaules comme un qui s'en balance.

— Sans blague ! reprit le premier, t'as pas une opinion ?

— Eh ! si, fit-il enfin. Mais qu'est-ce que tu veux que ça nous fasse ? Mon pauvre frangin, devenir centenaire, c'est un rêve de civil !...

Gabriel Baugé

LES CAISSES D'EPARGNE ORDINAIRES EN 1939

310 millions d'excédent de dépôts

Les opérations des Caisses d'Epargne ordinaire pour l'année 1939 sont en progrès sensible sur celles de l'année 1938.

Alors que ce dernier exercice s'était traduit par un excédent de retraits de 87 millions, qui avait pour origine l'inquiétude suscitée par les événements de la politique extérieure survenus en septembre 1938, l'exercice 1939 accuse, malgré l'état de guerre, un excédent de dépôts de 310 millions.

Après les retraits inévitables, dans les premières semaines des hostilités (— 1654 millions en septembre) l'excédent des dépôts a repris, dès le mois d'octobre, sa marche ascendante (plus 77 millions en octobre, plus 307 millions en novembre) pour atteindre au cours du mois de décembre : 407 millions.

Ce résultat marque assez que l'épargne française dont le concours avait souligné le redressement économique de la dernière année de paix, témoigne d'une confiance raisonnée dans la politique financière adoptée pour le temps de guerre.

Informations Locales

MEMENTO

16 FEVRIER 1940. — Ste-Julienne. ... publiciste ajaccien des plus distingués est promu officier du Mérite Agricole.

16 février 1767. — L'expédition corse de Capraja, ayant pour chefs Ristori et Achille Murati, quitte Macinaggio.

16 février 1911. — M. Edouard Bloc...

IL Y A 25 ANS...

Paris, 16 février 1915 (7 heures). — A Beaurains, sud d'Arras, des tranchées allemandes ont été détruites.

Publications de Mariage

Devant être célébré à Bastia :

Casanova Jules Antoine, sergent au 28me R. C. C., en garnison à Bastia, et Giudicelli Emilienne, domiciliée à Bastia ;

— Giudicelli Jacques Antoine, soldat au 28me Génie, domicilié à Bastia, et Versara Marie Dominique, s. p., domiciliée à Bastia ;

— Simon François, retraité, et Battini Marie Xavière, s. p., domiciliée à St-André de Bozio ;

— Mariani Pierre Paul, cordonnier, domicilié à Bastia, et Rossi Angèle Marie, s. p., domiciliée à Bastia ;

— Petiot Constant Roger, manœuvre, actuellement mobilisé, domicilié à Bastia, et Pietri Marie Rose, s. p., domiciliée à Bastia.

AVIS

ALLOCATIONS MILITAIRES

Les titulaires des cartes Nos 1650 à 1776 sont informés qu'ils peuvent se présenter pour encaisser à la Justice de Paix Rue Saint Angelo, tous les jours dans l'après-midi, de 14 heures à 16 heures, sauf le samedi.

Faits Divers

CONTRAVENTIONS

1 pour défaut de fiche indiquant le prix, le poids et la qualité de la viande vendue ;

1 pour défaut de sauf-conduit et de visa à sa carte d'identité.

2 pour défaut de renouvellement de carte d'identité.

LA VENTE
DES POMMES DE TERRE

Les commerçants détaillants et les revendeurs sont informés que les pommes de terre doivent être vendues 1 fr 90 le kilogramme.

JET DE BOULES
DE NEIGE

La police a dressé de nombreux P. V. pour jet de boules de neige.

Nous la félicitons vivement.

Les garnements qui aiment ce genre de sport n'ont qu'à se donner rendez-vous au large, mais qu'ils fichent la paix aux passants.

LES OBSEQUES DE M. OLIVA

Dans le compte-rendu des obsèques de M. Noël Oliva, le nom de Mlle Adèle Oliva — qui avait pour le regretté disparu une affection filiale — a été involontairement omis. Nous prions Mlle Oliva d'agréer nos bien sincères condoléances.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
22, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone : 2-82
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

NE L'OUBLIEZ PAS

L'intérêt est payé d'avance et vous ne versez que 930 Francs pour un bon de 1.000 Francs, remboursable à 2 ans quand vous souscrivez aux BONS D'ARMEMENT.

[redacted]

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Gabriel Padovani, Premier Secrétaire d'Ambassade, Consul de France à Bâle, et Madame Padovani, née de Gaffory ;

Ont la douleur de faire part du décès de leur fille chérie

FELICIE PADOVANI

survenu le 14 février à Bâle (Suisse).

[redacted]

BORGO

M. Antoine Antoniotti et sa fille ; M. et Madame Simon Antoniotti et leurs enfants ; M. et Madame Dominique Antoniotti et leurs enfants ; Mlle Marina Mazzoni ; Mme Veuve Dominique Mazzoni et ses enfants ;

Font part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Mme Vve ANNE MARIE ANTONIOTTI

leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante, survenu à Borgo le 14 Février.

Les obsèques auront lieu à Borgo le vendredi 16 février, à 9 h. 30.

[redacted]

Nouvelles Religieuses

Mgr Chevrot prêche, pour la troisième fois cette année, le Carême dans la Chaire de Notre Dame. En raison des circonstances, ces conférences commencent à 17 heures et seront plus courtes que celles des années précédentes. Sans s'éloigner de l'Evangile, qui lui a fourni le thème de ses prédications des deux dernières années, le conférencier de Notre-Dame a choisi cette fois-ci son sujet en raison des événements actuels. Son titre général est en effet « Evangile et patriotisme ».

La première de ces conférences qui a eu lieu dimanche dernier avait pour sujet « L'amour de la Patrie ».

[redacted]

ASSEMBLEE DE CHARITE

Les fidèles bastiais sont conviés à assister dimanche prochain 18 février à une cérémonie de charité organisée au profit des pauvres secourus par la Conférence de Saint Vincent de Paul.

Cette cérémonie aura lieu en l'église Notre Dame de Lourdes à 4 heures.

Elle commencera par les vêpres qui seront suivies du Sermon prononcé par le R. P. Arthur Rappart, prédicateur du Carême.

A l'issue de ce sermon, une quête sera faite par Mmes Grimaldi-de Buzzi, Viale-Mariotti et Mlle Strenna.

Nous sommes persuadés que toutes les âmes charitables se donneront rendez-vous à cette cérémonie car il ne saurait être dans les heures pénibles que nous vivons une œuvre plus urgente que le secours aux pauvres et aux indigents.

CABINET
A L'ART DENTAIRE
19, Boulevard Auguste-Gaudin, 19
BASTIA — Tél. : 472
GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRACTIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi.
SAINT-FLORENT : dimanche matin.
Les autres jours à Bastia.

NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 19, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

DERNIÈRES INFORMATIONS

Toutes les dépêches ... des agences et de nos correspondants particuliers

Nouvelles de l'Etranger

Londres, 15 février. — Le chargé d'affaires de Lettonie à Londres a publié un communiqué affirmant que la Russie n'a formulé aucune nouvelle revendication à l'égard de la Lettonie.

Riga, 15 février. — La plupart des ports de Lettonie et de l'Esthonie, habituellement libres de glace, sont maintenant gelés.

LE VOYAGE DE M. EDEN

Le Caire, 15 février. — M. Eden est parti pour la Palestine, où il inspectera les troupes australiennes cantonnées dans ce pays.

Le Caire, 15 février. — M. Eden, ministre des Dominions, est arrivé ce matin en Palestine.

GRANDE-BRETAGNE

Londres, 15 février. — Une bombe a éclaté à Birmingham, faisant un blessé.

Il s'agit d'un nouvel attentat des terroristes irlandais.

ETATS-UNIS

New-York, 15 février. — La tempête de neige persiste sur toute la côte est des Etats-Unis.

A New-York même, le trafic est partiellement suspendu.

New-York, 15 février. — En raison de la violente tempête de neige qui sévit sur New York et les états du nord-est des Etats-Unis, le trafic ferroviaire et routier est très difficile.

Les dégâts sont considérables.

On compte 2 morts et 50 blessés.

ITALIE

Rome, 15 février. — M. William Phillips, ambassadeur des Etats-Unis à Rome, a été reçu par le Comte Ciano, avec lequel il a eu un long entretien.

HONGRIE, ROUMANIE

Budapest, 15 février — Le brouillard a provoqué une interruption partielle du trafic ferroviaire en Hongrie et en Roumanie.

En nombre d'endroits, les trains sont bloqués.

LES SPORTS

FOOTBALL

Reims, 15 février. — A Reims, en football association, l'armée britannique bat l'armée française par un but à zéro.

LA SITUATION

(SUITE DE LA 1re PAGE)

Amsterdam, 15 février. — Des renseignements recueillis dans les milieux officiels, il résulte que la Hollande présenterait une demande d'indemnités au Reich pour la perte du vapeur Burgerdijk, de la Holland Amerika Line, torpillé dimanche dernier en violation du droit international.

Frontière allemande, 15 février. — Le Maréchal Goering a prononcé cet après-midi un discours à l'intention des agriculteurs allemands auxquels il a donné son mot d'ordre pour la bataille de la production de 1940 :

Discours embarrassé, où l'orateur est revenu plusieurs fois sur la même idée et n'arrivant pas à dissimuler les graves ... des dirigeants nazis ... blocus des alliés.

Le mot d'ordre qu'il donne à l'agriculture est d'augmenter, coûte que coûte, la production de toutes les denrées agricoles.

Pour stimuler l'ardeur des fermiers allemands, le maréchal a annoncé qu'il leur sera ... des primes.

UN HOMME QUI VOIT CLAIR ET LOIN

Bucarest, 15 février. — M. Maniu, ancien chef du parti paysan roumain, a déclaré aujourd'hui aux journalistes que la Roumanie doit se ranger catégoriquement du côté des alliés, si elle veut avoir une chance de salut.

M. Maniu a dénoncé les dangers que faisait courir au pays la politique de faiblesse, sinon de complaisance, à l'égard de l'Allemagne, même dans le seul ... économique.

La Salle Le Paris des Sucrés

VOUS PRESENTE EN SOIREE A 21 HEURES :
UN PROGRAMME FORMIDABLE

EN PREMIERE PARTIE :

De Lenine à Hitler

1900 — 1940

Un beau film dont la Documentation et les images ont un accent et une force extraordinaires. De l'Information et de l'Histoire qui, par le temps présent, ont pris une force et un relief profondément émouvants.

ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES

Au Sénat

Paris, 15 février. — La séance est ouverte à 15 heures 10, sous la présidence de M. Jeanneney.

L'interpellation de M. Hachette a trait à l'organisation économique du pays en temps de guerre et à l'adaptation de la vie nationale dans les circonstances actuelles.

Celle de M. Cellier vise la sauvegarde des débouchés commerciaux extérieurs en temps de guerre.

La parole est à M. Hachette :

— Nous parlerons ici, dit-il, d'intérêts, de commerce et de notions du même ordre.

« Mais ce n'est pas à dire que nous oublierons ceux qui combattent à nos frontières et dont nous saluons tous le courage patriotique.

M. Hachette, après quelques observations, se plaint des formalités imposées aux importateurs, soulignant toutes les démarches auxquelles ceux-ci sont astreints.

— Les tribulations de l'importateur, ajoute l'interpellateur, ne s'arrêtent pas là.

« Bien d'autres difficultés d'ordre administratif se dressent encore devant lui.

« En réalité, les ministères refusent d'une main ce qu'ils accordent de l'autre.

« Encore n'ai-je parlé jusqu'ici que du cas des importateurs, dont le commerce ne touche pas à des produits qui intéressent la défense nationale où à des denrées particulières, telles que le café.

« La situation de ceux qui importent ces produits ou ces denrées est intenable.

« Aussi ne nous étonnons pas que le café ne nous ait jamais paru si précieux que depuis que l'intendance s'est ingéniée à nous en priver.

« A ce propos, je voudrais apprendre ce que sont les missions d'achat à l'étranger, qui a eu l'idée de la taxe spéciale qui frappe les sacs de café aux fins de compte de leur poids et où vont les trente millions du produit annuel de cette taxe ».

M. Hachette se plaint de l'insuffisance du tonnage français, de la lenteur de la rotation de nos bâtiments et des difficultés apportées au transport maritime par l'état de guerre et le blocus.

Le sénateur de l'Aisne montre, une fois de plus, la grande misère de l'exportation française.

Il supplie le gouvernement de résoudre le problème et de penser aussi à ce que sera l'après-guerre.

Il se demande qui sauvera notre économie :

— A qui devons-nous nous adresser ?

« Nul ne le sait.

« Tous les ministères ont une part dans l'organisation de la production.

« N'est-ce pas dire qu'il faudrait un grand ministère de la coordination économique, nanti du pouvoir de décision ».

Avec force, l'interpellateur affirme que le peuple, surtout le peuple en guerre, ne se gouverne pas avec des discours, mais avec des ordres.

C'est le tour de M. Cellier qui, après avoir félicité M. Hachette de son intervention, ajoute :

— La situation de notre balance commerciale était devenue telle, à la veille de la guerre, que nous étions tous prêts du quid point et que nous risquions, par conséquent, de porter atteinte à notre monnaie par l'exportation.

« L'exportation est la cinquième arme qu'il faut toujours forger et si le Français doit tirer de lui-même ses ressources, il doit les préparer non seulement dans sa terre, mais dans son génie ».

M. Cellier voudrait enfin la centralisation des services au ministère du Commerce pour faciliter les exportations :

— Le commerce international, affirme l'orateur, c'est l'adhésion de tous les efforts des exportateurs réunis, efforts qui doivent être orientés par la connaissance des marchés étrangers et dirigés par ce que l'on appelait sous l'ancien régime les grands commis.

« Trouver le grand commis n'est pas chose si difficile ; le conserver l'est davantage et M. Cellier dit, dans sa conclusion :

« Il faut que le gouvernement agisse et cela sans tarder, afin que la France ne désespère pas de son destin immortel ».

La suite de la discussion des interpellations sur l'organisation économique est renvoyée à jeudi prochain 22 février.

Le Sénat règle son ordre du jour.

Il fixe sa prochaine séance au mardi 20 février à 15 heures, pour la discussion de l'interpellation de M. Lefas sur le service de santé militaire.

La séance est levée à 18 heures.

Revue de la Presse

M. REYNAUD ET LA PATENTE

De M. Maurice Noël, à la *Justice* :

...La patente n'a pas besoin d'être fixe. Elle est morte du fait de la guerre. Les commerçants mobilisés ne la paieront pas et les entreprises devront faire face à des dépenses accrues. Vous ne voulez pas de nouveaux impôts ? Préférez-vous la planche à billets ?...

Ainsi pourrait être résumée l'argumentation de M. Paul Reynaud.

LA COLLABORATION DU GOUVERNEMENT ET DES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES.

De l'*Ordre*, par « un ancien député » :

La Chambre est-elle bien sûre, pourtant, quand elle se plaint de n'être pas assez entendue, d'avoir su manifester ses volontés et fait valoir ses droits au regard de l'Exécutif avec une énergie calme mais soutenue ?

Prenons un exemple récent.

On a vu que la sous-commission sénatoriale chargée de prononcer la déchéance de Marcel Cachin a demandé avant de se prononcer sur le cas du sénateur de la Seine, d'avoir le dossier complet de l'affaire en main.

Erigée en tribunal, elle voulait juger en conscience.

Elle a donc exprimé le désir d'un supplément d'information.

Qu'on nous en croie si nous ajoutons que les membres de cette commission portent, cependant, au communisme, fort peu de complaisance.

Seulement, en plein accord avec les traditions parlementaires les mieux établies, avec aussi la lettre et l'esprit de la Constitution, cette sous-commission ne veut remplir son devoir qu'après avoir usé pleinement son droit.

C'est la règle du jeu.

La collaboration ainsi comprise est réellement profitable.

C'est même la seule profitable.

LES VICTOIRES ET NON L'ORGANISATION FONT L'HISTOIRE

Du général Duval aux *Débats* :

On lit dans le « Telegrafo », journal dit-on, de la famille Ciano : « Il faut s'attendre à une guerre longue au delà de toutes les prévisions et à la victoire de celui qui aura ... possibilités économiques, non pas ... lui qui aura simplement triomphé dans une grande bataille du genre de celle de la Marne ou de Tannenberg. »

Cette opinion doit être mise au point. J'ai cent fois dit que les événements politiques et économiques dominent les événements militaires, parce qu'ils leur posent des conditions et des limites. Il ne faut pas néanmoins exagérer et prétendre, contre tout bon sens, que les événements militaires soient secondaires. C'est par eux, tout de même, que chaque guerre se décide et se termine. Prise dans l'absolu (et il est vraisemblable que l'absolu n'est pas dans la pensée de l'auteur) la thèse du « Telegrafo » ne serait juste que si nous considérions de très haut le cours du temps. Un peuple militairement vainqueur, qui ne saurait ensuite valoriser ni dans le domaine de la pensée, ni dans celui de l'économie, serait fatalement condamné à être, à son tour, vaincu tôt ou tard. Mais il y faudrait peut-être des dizaines d'années et même des siècles.

Chaque période aigue du drame doit être conçue autrement. Lorsque Alaric et tous les barbares qui l'ont suivi ont envahi l'Italie, lorsque les Musulmans se sont emparés de Byzance, lorsqu'à la fin du Moyen Age les Tartares ont submergé de vastes régions de l'Est de l'Europe, des peuples plus civilisés, ayant une organisation économique et politique supérieure, ont dû céder la place à des peuples moins civilisés et moins organisés politiquement et économiquement. C'est presque une loi de l'Histoire que les civilisations les plus affinées finissent tôt ou tard sous l'action de la force, et souvent de la force aveugle et sauvage.

Gardons-nous bien de croire que nous pourrons être vainqueurs sans l'être sur le champ de bataille.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU PETIT BASTIAIS
PASCAL PAOLI
Agostino-Orso Pietri
Giuseppe-Maria Pietri
Jean-François Galeazzi
par Antoine NICOLAI
Préface de Paul Arrighi
Prix : 5 francs.

000078

RÉGENT CINÉMA
cette semaine
PRESENTE
TOUS LES SOIRS A 21 HEURES
UN GRAND EVENEMENT CINEMATOGRAPHIQUE

La Vérité ... que la Vérité...
Toute la Vérité !
Un document d'une saisissante actualité.

Les aveux d'un Espion Nazi
avec
EDWARD G. ROBINSON

En première partie :
Un mal de chien, attraction ; Idylle en Musique, Attraction ; Fleurissons Madame, Dessin animé.
LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE.
Prix des places. — Balcons 12 fr. ; Réservées 8 fr. ; Fauteuils 6 fr. ; Militaires : 4 francs.

ATTENTION !! Ne soyez plus impatients :
LUNDI PROCHAIN : En soirée à 21 heures :
LA REVANCHE DE ZORRO

Démission du Cabinet Bulgare

Sofia, 15 février. — Le gouvernement a démissionné.

Le roi a accepté sa démission.

Sofia, 15 février. — Le souverain a chargé le ministre de l'Education Nationale, M. Filov, de la mission de former le nouveau cabinet.

Sofia, 15 février. — La démission du Cabinet Kiosseivanov a été un véritable coup de théâtre.

Toutefois, certains milieux politiques ... depuis une quinzaine de jours un lourd malaise.

En effet, un différend s'était élevé entre le Président du Conseil et le Ministre de l'Agriculture, M. Adrianoff, sur la question des conditions aux prochaines élections législatives, et, en dépit des efforts de conciliation tentés de part et d'autre ... dans l'entourage du roi, les positions étaient devenues irréductibles.

Toute initiative de médiation ayant ainsi échoué, il a été nécessaire de procéder à une réorganisation ministérielle.

On rapproche de cette crise le rappel télégraphique à Sofia de M. Ivan Popoff, ministre à Belgrade.

ECHOS

LES MARCHES ALLIES ET LA BELGIQUE

En dépit de la baisse de son commerce avec l'Allemagne, la Belgique a vu monter le total de ses importations depuis septembre. En décembre, celles-ci se montaient à 1.490 millions de francs belges, soit le chiffre le plus haut atteint depuis le mois d'août et supérieur de 8 % au chiffre de l'an dernier. Cette augmentation est due en grande partie à l'accord anglo-franco-belge stipulant l'échange du coke belge contre le minerai de fer français et un accroissement des fournitures de produits d'acier à la Grande-Bretagne. Ces chiffres donnent à penser que pour la Belgique, comme pour les autres pays neutres, les inconvénients de la guerre ne vont pas sans compensation.

UN NOUVEL AVION DE COMBAT

La suprématie incontestée montrée par l'aviation britannique dans tous les engagements aériens qui ont eu lieu jusqu'à présent est due en grande partie aux tourelles de tir mobiles qui permettent aux mitrailleurs de couvrir un large champ de tir sans être gênés par la résistance de l'air. La Royal Air Force fut la première à employer ce système et tous les bombardiers lourds de l'aviation anglaise sont équipés avec ce puissant armement.

Mais voici qu'un nouvel avion de combat, le « Défiant » à deux places inaugure une nouvelle technique. Le « Défiant » est équipé à la fois d'une tourelle mobile et de mitrailleuses fixes à l'avant. Le pilote pourra placer son appareil de telle sorte que les balles atteindront la cible selon l'angle le plus favorable à la pénétration des points vulnérables. Un « Défiant » volant le long d'une formation de bombardiers ennemis pourrait les abattre à la file comme un véritable jeu de massacre. Cet appareil entièrement métallique est un monoplan à ailes basses avec un moteur Rolls Royce Merlin de plus de 1000 C. V.

LA PUISSANCE MILITAIRE ANGLAISE

Ces quelques chiffres récemment publiés donnent une indication intéressante sur le développement de l'effort militaire anglais : Après cinq mois de guerre, l'armée britannique, sans compter les troupes de l'Inde, des Dominions ou des colonies compte plus de 1.250.000 hommes, complètement équipés et prêts à entrer en ligne, soit une force bien supérieure à celle qui existait en mars 1918. Quant au ravitaillement, la production des canons a plus que doublé depuis le commencement de la guerre et la fabrication des obus est dix fois supérieure au chiffre de mars 1918.

Eden Cinéma
PRESENTE
Tous les soirs à 21 heures.
Le jeudi matinée à 15 heures
Le samedi matinée à 16 heures.
Le dimanche, deux matinées permanentes, à 13 h. 15 et 16 h. 30 ;
Un programme exceptionnel :
2 GRANDS FILMS
Le Capitaine Benoît
d'après le héros populaire des œuvres de Charles Robert Dumas
avec
Jean MURAT et Mireille BALIN
(Deux du 2me Bureau)
et
une formidable aventure au pays du Far-West ! Du drame ! de l'émotion ! Du film dynamique
Le Fils du Schériff
Les dernières actualités Eclair-Journal : La Conférence balkanique.

AFFECTION DES

POUMONS ET DES BRONCHES

GOUDRON GUYOT

RHUMES-TOUX
CATARRHES
EMPHYSÈME

BOURSE de PARIS

JEUDI 15 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.	VALEURS	C. J.
3 %	73,60	Air Liquide	1602
4 % 1917	77,80	Say	732
4 % 1918	78,35	Union Européenne	631
5 % 1920	112,60	La Lucette	365
4 % 1925	186,75	Banque Mexique	251
4 1/2 % 1932 A	82,55	Banque Ottomane	595
4 1/2 % 1932 B	84,35	Fonc. Egyptien	2590
Oblig. Trésor 4 % 1934	»	Wagons-Lits	41
Oblig. Algérie 5 % 1934	860	Central Mining	2455
Emprunt Young	117	Rio	2650
Crédit National 1919	535	De Beers Ord.	1102
Crédit National 1920	502	Goldfields	450
Crédit National 1923	525	Huanchaca	42
Crédit National 1924	555	Malacca Ord.	179
Obligations P. T. T.	506	1/8 Monaco	105
Ville de Paris 1871	»	Randfontein	1545
Ville de Paris 1929	»	Banque Indochine	6800
Ville de Paris 1930	»	Tanganyika	46
Foncières 1930	»	Tram. Changhaï	950
Comm. 1932	753	Lyonnaise Eaux	1100
Banque de France	7300	Elect. Paris	650
Banque de Paris	908	Radio Elect.	192
Crédit Foncier	2625	Bor. Ord.	1305
Crédit Lyonnais	1639	Huta Bankowa	80
Société Générale	731	Saint-Gobain	2370
Suez Cap.	16685	Dist. Indochine	451
Suez part.	12910	Cusenier Jne	1751
Est	603	Royal Dutch	61000
Lyon	904	Chem. Fer départements	279
Midi	»	Saint-Raphaël	4700
Nord	802	CHANGES	
Orléans	935	Londres	176,75
Santa-Fé	649	New-York	43,70
Energie Litt. Méditerr.	612	Allemagne	»
Lens	289	Belgique	740
Kuhlmann	764	Espagne	
Penarroya	412	Hollande	2333
Gafsa	945	Italie	»
Schneider	1087	Suisse	989

ANNONCES ÉCONOMIQUES

LE DIRECTEUR DE LA SCIERIE DE TOGA à Bastia, informe les Entrepreneurs et Exploitants Forestiers, qu'il est acheteur de rondins en pin maritime et larixio et châtaigne.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau, 26 Rue de l'Opéra.

Nous informons annonciers et lecteurs que les petites annonces doivent être soumises préalablement au visa du commissariat central.

ENGRAIS COMPLETS — SUPERPHOSPHATES — DE LA

Cie DE SAINT-GOBAIN

au Capital de : 300 Millions
Renseignements et Dépôt :
Paul LIBERATI, 27, Bd Paoli, BASTIA
—: Téléphone : 122 :—

NOTE DE L'AMI DE L'ARBRE

Conseils pratiques concernant la plantation

L'avenir d'un arbre dépend des précautions prises au moment de la plantation. Il vaut mieux ne pas planter que ce planter mal. Voici, basés sur une longue expérience, quelques conseils pratiques.

1° Préparer les trous, le plus longtemps possible à l'avance ; 2° Les trous doivent avoir au moins un mètre de chaque côté et 0 m. 60 de profondeur ; 3° Des tuteurs solides de 2 mètres sont nécessaires ; 4° Au moment de planter couper les branches et l'extrémité des racines en biseau avec un instrument bien tranchant (pas avec le sécateur) ; ne pas hésiter à supprimer racines et radicelles flétries ou dépourvues d'écorce ; 5° Plonger les racines dans un baquet contenant de la bouse de vache delayée dans l'eau ; 6° faire de cette terre un petit monticule au fond du trou ; placer les racines sur ce monticule et les étaler latéralement avec précaution ; 7° Placer le tuteur à côté de l'arbre en évitant de briser les racines ; 8° Deux personnes sont nécessaires ; l'une tient, droits et réunis, arbre et tuteur ; l'autre comble lentement le trou. Ne pas tasser la terre avec le manche de l'outil ; c'est ainsi qu'on abîme les racines ; 9° Lorsque le trou est aux trois quarts comblé, attacher soudement l'arbre et le tuteur, après avoir mis entre eux une petite botte de fougère, de paille ou de fourrage ; 10° Jeter ensuite dans le trou deux ou trois seaux d'eau. L'eau seule supprime toutes les poches d'air qui empêchent l'adhérence de la terre aux racines ; 11° Continuer à combler le trou et tasser sérieusement la terre ; 12° Laisser un vide ou plutôt une cuvette autour de l'arbre et y mettre une botte de fougère si le terrain n'est pas arrosable. Ce système m'a donné d'excellents résultats.

13° Se rappeler qu'on a une tendance à planter trop profondément et les racines manquent alors d'air. En principe, il convient de planter plus profondément en terrain sec et plus superficiellement en terrain humide. Le meilleur moment de planter est un temps doux et sans vent. Ne pas planter quand il gèle. On peut planter de novembre à mars inclus. Les plantations de novembre sont préférables.

L'AMI DE L'ARBRE

A l'"Officiel"

LÉGION D'HONNEUR

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur, pour le grade de chevalier, pour prendre rang du 20 décembre 1939 :

Tamburini Louis, lieutenant, a brillamment conduit un groupe de trois unités temporaires au cours d'une action qui a permis de faire prisonnier des officiers et sous-officiers. A exécuté dans la plus magnifique exemple un groupe deux unités privées de leurs chefs et en les portant en avant pour une mission difficile.

TRAIN (RESERVE)

Sont nommés au grade de sous-lieutenant de réserve, pour prendre rang du 22 janvier 1940 :

Damiani Simon Eugène ; Chiappini Paul André Toussaint.

Au grade d'aspirant de réserve, pour prendre rang du 22 janvier 1940 :

Mariani Jacque Philippe ; Risterucci Jean Joseph Antoine ; Villa Laurent.

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

15 FEVRIER 1940

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

En vente à la librairie du PETIT BASTIAIS

LES FABLES DE LA FONTAINE
Traduction en vers Corses
par
LOUIS ORSINI
Instituteur
Prix : 5 francs.

EQUITATION
Vue par un Dauchemiste
par
MAX DE PERCIN DE SEILH
ancien capitaine de Cavalerie
Prix : 5 francs.

ARISTIDE BRIAND
L'Homme l'Orateur,
l'Homme d'Etat
par
JOSEPH SISCO
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Prix : 10 francs.

CORSICA
PAESE PER PAESE
per
MAISTRALE
SERIA I
Prix : 10 francs.

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

UN ALBUM DE MODES
avec les
Toutes Dernières Créations de Paris
sera envoyé GRATUITEMENT et FRANCO
à tous ceux qui en feront la demande
à
TOUTMAIN
le Grand Couturier des Champs-Elysées
26, AVENUE DES CHAMPS-ELYSÉES - PARIS

Confiez vos Commandes à Toutmain
Tous ses Services sont organisés pour les Exécuter

C'est tellement plus facile

de prendre le bon billet de la
LOTERIE NATIONALE

ABONNEZ-VOUS AU
PETIT BASTIAIS

BULLETIN DE CLOTURE DE LA BOURSE DE PARIS

Paris, 15 février. — Les dispositions du marché ont été les mêmes que les jours précédents.

On a traité peu d'affaires et la cote est restée hésitante.

La liquidation de quinzaine du parquet elle-même n'a pas autrement retenu l'attention.

Elle a souligné le ralentissement des échanges, car le taux des reports n'a pas dépassé 3/8, alors qu'il s'était établi à 1/2 % à fin janvier.

Au parquet, nos rentes ont, malgré tout, fait assez bonne contenance, et quelques-unes d'entre elles ont terminé en faible avance.

Banques irrégulières.

Bonne tenue de la Banque de France et du Crédit Lyonnais.

Dans les groupes industriels, les titres d'électricité sont restés soutenus.

Métallurgiques plutôt lourdes et produits chimiques irréguliers.

Parmi les internationales, la lourdeur a été générale et parfois assez accentuée, en particulier sur la Central Mining.

Rien de saillant en coulisse, où, dans un ensemble quelconque, les titres de caoutchouc, sont ceux qui ont paru retenir plus particulièrement l'attention.

Salon Récamier
4, Bd Albert Ier (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
Téléphone : 23
COIFFEUR POUR DAMES
TETE ENTIERE
Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue
Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 32, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -50

Le Gérant : Henri FOLI
Imprimerie du « Petit Bastiais »

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N° 62

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

« Oui... je mène ainsi une vie en partie double... qui n'est pas sans charmes je le confesse. Tout en facilitant la tâche que je me suis fixée, elle me permet de voir mille choses intéressantes... mais ... il y a un instant, celle-ci que vous ne m'en voudrez pas de vous citer : une créature faite pour la joie et pour l'amour désourvant ... que ce qui constitue son luxe et son bien-être actuels a été indignement construit au bonheur d'autrui... et, l'âme traversée d'un remords, cherchant déjà le moyen de réparer une faute dont elle n'est d'ailleurs nullement coupable. »

— Merci pour cette créature, fit la comédienne en riant.

— Ah quand vous me disiez tout à l'heure votre trouble et votre angoisse à la pensée que le vicomte de Vernières avait été ruiné pour vous, j'ai eu, je vous assure, un moment de belle et saine émotion, qui m'eût payé de ma peine, si c'était une peine que faire le bien. Et c'est à cause de cette minute inoubliable que je vous dois, que je me suis laissé aller à vous confier mon secret... Ne me trahissez pas surtout ! Je poursuis tant de buts pour lesquels mon incognito est nécessaire...

— Non seulement je ne vous trahirai pas, fit la comédienne avec élan, mais je vous demande de voir en moi une collaboratrice zélée et dévouée. Mettez-moi à contribution... que puis-je faire pour vous aider dans vos projets ?

— Un seul d'entre eux réclamera votre concours, ma charmante camarade : c'est celui que je suis venu mettre ici sur pied... je veux que le vicomte de Vernières rentre en possession de son bien... mais de façon telle que ni lui ni son père ne puissent se sentir atteints dans leur dignité. Certes, il me serait facile de dire à ce jeune homme. « J'ai racheté votre domaine, il est à moi, et ne doit rien à personne. Je vous le donne... » Comme il vous serait ... à vous, de vendre votre petit hôtel du boulevard Suchet avant même d'avoir pu l'habiter et de remettre le produit de cette vente au comte de Vernières... Seulement, dans un cas comme dans l'autre ni le père ni le fils n'accepteraient.

— Evidemment...

— Il faut donc trouver un moyen aussi élégant que possible de leur imposer notre générosité. C'est à quoi vous m'aiderez, car je vous avoue n'avoir encore aucune idée arrêtée là-dessus, comme sur bien d'autres projets que j'ai en tête. C'est une tâche si difficile que celle où je me suis lancé... avant d'être riche. Que de fois je me suis dit : « Si j'étais archi-millionnaire, je voudrais qu'il n'y ait plus de misère autour de moi... et je saurais bien alors propager la philosophie contenue dans ma chanson de prédilection rien qu'en prêchant d'exemple.

« Eh bien... à peine avais-je vu, par un coup de chance inespéré, ma supposition se réaliser... que j'apercevais pour la première fois toute l'utopie de mon trop beau rêve. Prêcher par la parole l'amour universel, la fraternité des hommes et des peuples, ... et la tâche n'était pas au-dessus de mes moyens de chanteur et chansonnier populaire. Mais croire qu'en semant l'or autour de soi fût-ce à pleines mains, on donnera aux heureux de ce monde un exemple qu'ils suivront aussitôt... quelle illusion ! Ce projet, un soir tout récent, je le lançai, en une minute de fiévreuse exaltation, vers la nue étoilée... quand, dans la nuit un rire, qui semblait celui du Satan, vint répondre à mon juvénile enthousiasme. Ce rire fut comme une lumière dans ma pensée. Il n'y avait rien à faire... la besogne était trop vaste... trop lourde... et c'était seulement dans un horizon très limité et tout proche de moi qu'il me fallait cantonner mon action. C'est ce que j'ai définitivement résolu de faire. Mon exemple sera ou ne sera pas suivi... mais je l'aurai donné... et de tout mon cœur, de toute mon ardeur. C'est encore un but assez digne d'être poursuivi, n'est-ce pas ?

Pour toute réponse, Gabrielle Croizy, qui venait d'écouter ce qui précède en gardant son regard attentivement fixé sur Alexandre Beaumesnil, lui saisit la main et la serra avec émotion.

Un grand temps s'écoula, sans que l'un et l'autre reprirent la parole.

Enfin la comédienne murmura :

— Je vais songer à ce que vous m'avez dit. Comptez sur moi pour vous aider à réparer le mal que j'ai involontairement fait. Je sens d'ailleurs que la première mesure qui s'impose est une rupture entre le comte et moi. Je ne serais du reste pas éloignée de croire que cette rupture se produira sans que je la provoque. Le départ soudain du comte, la rareté et la brièveté des nouvelles qu'il m'a adressées depuis huit jours, autant de symptômes qui me laissent croire à une intention déjà bien arrêtée chez lui de mettre fin à notre liaison. Qui sait si cette intention n'a pas eu pour point de départ la révélation que le vicomte nous disait lui avoir fait tout récemment de son intervention dans le règlement des dettes paternelles.

— Cela faciliterait notre tâche. Je vais y songer tout en allant prendre l'air dans le parc, tandis qu'en dormant du sommeil du juste, vous vous reposerez de la fatigue de notre rapide voyage. Bonne nuit, ma chère camarade et alliée, et à demain.

— A demain.

Un instant après, Alexandre Beaumesnil, ayant remis les postiches et la perruque du négociant Jules Lestampois, sortait du bâtiment principal du château.

Mais au lieu de se diriger vers le parc où il venait cependant de manifester l'intention de faire un tour, il s'acheminait, tout en bourrant paisiblement une élégante pipe de racine de bruyère, vers une aile du château dont les fenêtres étaient vivement éclairées. Il avait à cette lumière subsistant dans la demeure endormie, deviné la cuisine du château.

(A suivre)

ABONNEZ-VOUS,
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

ADMINISTRATION
DIRECTION — REDACTION
5, Boulevard du Palais, et
1, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone 1-29

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE » 13, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 33-83 et 33-93
R. C. N° 2813

52ème ANNEE — N. 296

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

SAMEDI 17 FEVRIER 1940

40 CENTIMES

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

40 CENTIMES

ABONNEMENTS
CORSE ... 30
... et COL. ... 35
ETRANGER ... Cont.
franchissement ...

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement à expiration, le journal ne revient pas avec la mention REFUSE.

Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse.

C/C Postaux : AJACCIO : 183

000079

BIBLIOTHEQUE BASTIA

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Les Mercenaires

Le métier de soldat mercenaire n'était pas pratiqué en Corse d'une manière aussi intensive qu'en Suisse qui y trouvait une de ses principales ressources ; mais, toutes proportions de population et de superficie gardées, c'est encore la Corse qui fournissait le plus de soldats de métier aux princes étrangers. Une autre différence à noter entre les Suisses et les Corses, c'est que ceux-ci se laissaient recruter pour une plus grande variété de princes étrangers que les Suisses, lesquels avaient une prédilection pour les régiment français : le service français, et même celui du roi en particulier, on entend sa garde personnelle, était presque traditionnel en Helvetie.

Les Corses allaient en Toscane, à Rome, à Naples, à Venise, en France et en Espagne, au gré de leurs chefs-recruteurs. Ce n'est qu'à partir de la fin du seizième siècle, après l'odyssée de Sampiero, qu'ils répondent plus massivement à l'appel, pour le service de la France, des Ornano, des Peri, des Casanova, et le mouvement s'accentue avant la fin de la première moitié du dix-huitième avec le Royal-Corse, très recherché par les officiers et les soldats pour leurs soldes relativement élevées.

Le mode de recrutement était uniforme pour tous les pays où il se faisait : un officier nommé levait la troupe qu'il devait commander. Sans doute, en France même, on mettait à l'oeuvre le sergent-recruteur qui obtenait une signature par des moyens plus ou moins audacieux, une signature ou une adhésion apparente ou réelle, qu'on regrettait aussitôt, à la suite de quoi d'assez nombreuses désertions se produisaient. Le même système était en usage, en Angleterre pour la marine. Mais il n'avait pas cours en Corse, où les engagements étaient parfaitement volontaires, comme en Suisse, ce qui n'a rien pour étonner, en raison des similitudes profondes d'orographie, donc d'existence, entre les deux pays.

Le recrutement en Corse n'était ainsi même pas unilatéral. Des régions, des centres y échappaient presque totalement, du moins en ce qui concerne la masse de troupe, non sollicitée par les officiers recruteurs qui opéraient naturellement dans les centres dont ils étaient originaires et où ils avaient une influence, et dont, à dire vrai, ils étaient les chefs feudataires ou terriens. Il n'est que de noter les noms des officiers pour discerner facilement les centres de recrutement les plus importants de l'île. Peu de recrutement en Balagne, dans le Cap-Corse, et dans la Castagniccia, pays serrés et d'activité économique assez fournie pour dispenser le petit peuple des aléas du service militaire étranger.

Peu de recrutement d'hommes de troupe dans les villes riveraines qui jouissent d'un statut particulier et où le populaire profitait du voisinage d'une certaine richesse. Par contre, Bastia et Ajaccio notamment fournissaient un nombre élevé d'officiers, issus de familles patriciennes, et qui cherchaient un supplément de fortune dans l'aventure, et, nombreux en famille, se faisaient soldats pour éviter la tradition de la prêtrise lorsque manquait la vocation. Mais ils étaient gênés pour lever des hommes, à moins qu'ils n'eussent une influence rurale, par eux-mêmes ou leurs alliances.

Les centres ruraux feudataires ou anciennement feudataires ont donc les principaux pourvoyeurs de soldats mercenaires : la Casinca, le Nebbio, Corte, l'Ornano, l'Istria, la Rocca. Le paysan, surtout s'il appartient à une famille nombreuse, se laisse entraîner par son chef local, sans pression excessive et parce qu'il a confiance en lui. La question de confiance est souveraine dans ce pays. Le chef l'a gagnée en ménageant des avantages terriens à la famille; sur cette base solide, toutes les conséquences de la fidélité s'ensuivent.

La plus grande marque de fidélité consistait à suivre le chef dans une expatriation dont on savait bien qu'elle pouvait être définitive. On ne s'expatriait donc pas volontiers, et l'appât de la solde ne pouvait suffire, mais l'idée de confiance dans la fidélité entraînait tout. Cela était si vrai qu'il était implicitement entendu que l'homme n'aurait pas d'autre chef que celui qu'il suivait dans l'embarquement. Le capitaine Xavier Poli, historien des formations corses en France, l'a fort bien dégagé. Les hommes pouvaient changer de formations, mais ils en changeaient au moins avec leurs chefs directs ; ils ne voulaient pas servir sous d'autres ordres directs qui les dépaysaient dans les formes ou dans l'ambiance. Lorsque cette règle était exceptionnellement rompue, les incidents se multipliaient. Peu accoutumé aux idées égalitaires, toujours pratiquées par le grand seigneur corse, l'officier continental ne trouvait plus que l'homme revêche et la troupe mal disposée.

P B

Les Finnois ont repoussé toutes les entreprises rouges

17 avions soviétiques ont été abattus

Paris, 16 février. — En Finlande, les russes ont recommencé hier à attaquer sur tout le front de Carélie, notamment à Muvrila, sur le golfe de Finlande, à 15 kilomètres de Koivisto, à Oinola, à 15 kilomètres de Summa, et, plus à l'est, dans la région du lac Kirko et de Punnus, entre M... et Taipale, et un peu plus au nord de Pitkaranta.

Ces attaques, toutefois, ont été menées avec moins de vigueur que les précédentes.

Il semble que les rouges vont bientôt éprouver le besoin de marquer un temps d'arrêt pour regrouper leurs forces.

En résumé, toutes les entreprises menées dans la journée du 14 ont été repoussées avec des pertes très sévères en hommes et en chars.

Pendant la même journée, la plus grande activité aérienne n'a cessé de régner de part et d'autre.

A part le nouveau et très violent bombardement de Viborg par les appareils soviétiques, cette activité s'est surtout concentrée dans la zone des opérations.

17 avions soviétiques ont été abattus dans la journée du 14.

Helsinki, 16 février. — L'offensive russe devient de plus en plus violente.

Dans le secteur de Summa, les finlandais ont repris un certain nombre de postes avancés qu'ils avaient dû abandonner.

Ils en ont évacués quelques autres.

Les russes ont eu 1.000 tués dans la région de Vuoksen et treize chars ont été détruits.

Paris, 16 février. — Il se confirme, d'après tous les renseignements qui parviennent au sujet de la bataille qui fait rage en Carélie que les pertes soviétiques en avions, tanks, etc., sont considérables.

Il semble que l'envergure de ces pertes ne serait pas étrangère à l'action du matériel de guerre : avions de chasse et canons antitanks, arrivés dernièrement sur le front finlandais et provenant des alliés en général, et des français en particulier.

Il y a lieu de remarquer par ailleurs qu'une légion étrangère, composée de volontaires autres que suédois, est en train de se former en Finlande.

LIRE EN 4me PAGE
NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

Le Sort Commun

Le Sénat vient d'entamer une large discussion sur l'organisation économique actuelle du pays : tandis que M. Hachette a fait entendre les doléances des importateurs, M. Cellier a énuméré les difficultés et exposé la nécessité de l'exportation.

Nos lecteurs sont déjà au courant de ces débats par le long compte-rendu que nous en avons donné hier : nous nous permettons de souligner le fait pour indiquer une fois de plus que l'économie de guerre pèse indistinctement sur tous les départements français : il faut que nos concitoyens ne perdent pas de vue cette incidente avant de récriminer à l'occasion de certaines insuffisances comme si celles-ci étaient spéciales à la Corse ; on nous a rapporté le propos d'un fumeur — propos assez étrange — au sujet du défaut de quelques variétés de tabac ou de cigarettes : « en manque de ceci, en manque de cela, aurait-il déclaré, comme si la Corse ne payait pas d'impôts ».

On dirait que cette personnalité avait fait le tour de tous les bureaux de tabacs de France pour oser énoncer une pareille affirmation.

Nous n'aurions pas retenu une telle niaiserie, si nous n'avions eu déjà l'occasion de relever cette tendance plus ou moins désintéressée chez quelques-uns de nos compatriotes — à répéter que la Corse était, est particulièrement délaissée : une opinion de cette nature, même injustifiée pouvait être tolérée en période de paix, sous notre régime démocratique de libre discussion : il n'est pas permis, aux heures graves que nous vivons, de se livrer à des commentaires aussi odieux, dont les auteurs mériteraient d'être pourchassés plus sévèrement même que les fraudeurs.

Nous subissons — et nous le proclamons, avec fierté — le sort commun.

« Tous les citoyens, écrit le journal Le Temps, sont en quelque sorte tenus d'établir sur les mêmes bases d'économie leur politique de guerre. Pas de ces stockages individuels, QUI SONT D'AILLEURS VAINS, et qui paralysent les efforts des pouvoirs publics ; une sérieuse discipline de restrictions qui permettra de supporter plus aisément, s'il le faut, les restrictions de l'avenir : ni gaspillages d'une part ni égoïsme de l'autre. Tels doivent être les mots d'ordre actuels »

Est-il des corses assez insensés parmi les non combattants, pour émettre la prétention d'échapper aux rigueurs du temps présent, alors que toute la nation est éprouvée ?

Il ne faut pas oublier que la guerre actuelle bouleverse la vie économique non seulement des belligérants, mais aussi des pays neutres.

Ainsi nous avons appris qu'en Italie de nombreux trains de voyageurs ont été supprimés depuis le 12 février en raison, précise un communiqué, des circonstances qui imposent des économies générales et, en particulier, des économies de charbons.

« On sait, lisons-nous dans le Temps que par suite de la guerre, le ravitaillement de l'Italie en charbon se heurte à des difficultés ; d'une part, les approvisionnements en provenance de l'Angleterre subissent des retards ; d'autre part, l'Allemagne, qui est le principal fournisseur de l'Italie, n'est plus en mesure, du fait du manque de wagons, de transporter les quantités achetées par l'Italie ».

De tels inconvénients — retards ou insuffisances qui se produisent en un pays non belligérant, doivent être inévitables là où sévit la guerre.

Il y a lieu de reconnaître que malgré le bouleversement général provoqué par la mobilisation et les hostilités dans tous les domaines de l'activité nationale, il y a lieu de reconnaître que la vie est encore relativement large dans la plupart des départements français ; et nous plaçons la Corse à ce sujet parmi les départements les plus privilégiés.

ANASTASE

Appel radiodiffusé de M. CAMPINCHI

Ministre de la Marine

en faveur des Bons d'Armement

(8 FEVRIER 1940)

Est-il un seul Français, ayant quelques économies qui pourrait hésiter à les confier à la Nation pour en faire l'arme nécessaire à la victoire ? Voilà la question que je pose ce soir à ceux qui m'écoutent.

Pour vaincre, deux conditions sont nécessaires : la volonté, les armes. Le matériel n'est rien si celui qui l'emploie n'a pas la volonté de la victoire, mais d'autre part sans les armes, la force morale serait impuissante dans une guerre de matériel où il faut porter les coups loin, vite et fort.

Vous hésiteriez à souscrire aux bons d'armement, vous qui m'écoutez en cet instant ? Ce serait alors vouloir que vos enfants aillent à la bataille poitrine découverte, cela signifierait que vous êtes indifférents à l'issue de ce conflit colossal où se joue le sort de votre Pays. Imaginez, par une hypothèse sacrilège, ce que serait pour vous la défaite ou même une paix de compromis qui ne pourrait que faire renaître le conflit quelques mois après. Les maîtres de l'Allemagne ont érigé la cruauté en système politique. Voyez ce qu'ils ont fait des peuples qu'ils ont vaincus : malheureux Autrichiens, Tchèques et Polonais, les voilà réduits en esclavage, jusqu'au jour où les soldats de France et d'Angleterre, remporteront la victoire libératrice.

Sur leurs territoires dévastés, il n'y a plus ni vie de famille, ni vie sociale, il n'y a plus d'art, plus de pensée. Le plus furtif regard est épié, le moindre propos devient criminel. On n'y peut ni parler, ni prier, ni agir, ni vouloir, car les nouveaux maîtres sont impitoyables. Est-ce cela que vous voulez, Français qui m'écoutez ?

Pour conquérir la liberté religieuse vos pères ont fait des efforts parfois sanglants ; mais en Allemagne, le catholique, le protestant, le juif sont traqués comme des parias. Pour la liberté politique, les Français se sont battus tout le long de leur Histoire et, il y a à peine un siècle, le peuple de Paris dressait les barricades de Juillet parce que le Gouvernement avait suspendu la liberté de la Presse. Mais en Allemagne il n'y a plus de liberté d'aucune sorte. Les camps de concentration regorgent d'hommes dont quelques-uns représentent de hautes valeurs morales. Est-ce cela que vous voulez ?

Non ! n'est-ce pas, mille fois non ! car ce ne serait plus vivre. Et pourtant c'est de cela qu'il s'agit et de rien d'autre. Votre idéal politique, vos traditions historiques, vos conquêtes morales, seraient vouées à l'anéantissement, si vous n'étiez pas prêts à donner tout ce que vous avez, votre travail comme vos économies.

Dans cette guerre imposée, nous n'avons pas de revendications à présenter, pas de territoires à réclamer, de populations à annexer. Nous luttons seulement pour la morale, pour le respect de la morale, pour le salut des petites nations, pour éviter à l'Europe l'hégémonie de la Bête. Hier, c'était l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Pologne qui étaient abattues et annexées. Et demain ? Sera-ce la Hollande, la Belgique, la Roumanie ? et ensuite ? l'Alsace, le Nord, l'Est de la France ?

C'est tous ces périls qui vous menaceraient si les soldats de la France, qui sont parmi les plus courageux du monde, ne disposaient pas des avions les plus rapides, des chars les plus lourds, des canons les plus puissants, de la flotte de combat la plus moderne.

Pour ne parler que de la Marine, savez-vous ce que coûte une grenade de 200 kg. contre sous-marins ? six mille francs. Et l'attaque d'un sous-marin à la grenade ? Les hommes du « Sirocco » ont envoyé trois sous-marins ennemis par le fond, et celui qui a été le plus rapidement coulé n'a reçu que neuf grenades : coût cinquante quatre mille francs. Une mine à mise de feu mécanique coûte soixante quinze mille francs, une torpille cinq cent trente mille. Imaginez-vous ce que coûte la minute de feu d'un croiseur comme le « Foch », soixante coups de canons à 1.200 fr., soit soixante douze mille francs, et celle d'un croiseur comme le « Montcalm » ou « La Marseillaise » ? cinquante quatre coups de canons à 6.500 francs pièces ... trois cent cinquante et un mille francs. Et la minute de feu du fameux « Dunkerque » ? Faites le compte : 24 coups à 50.000 francs ... 1 million deux cents mille francs.

Et la minute de feu du « Richelieu », notre prochain 35.000 tonnes, que représentera-t-elle ? Elle représentera 24 coups de canon à 90.000 francs l'un, soit la bagatelle, en soixante secondes, de 2 millions cent soixante mille francs. Et le « Dunkerque » lui-même, qu'a-t-il coûté ? Plus de un milliard. Quant au « Richelieu », la facture sera de plus de deux milliards.

Tout cela qui est indispensable au salut de votre Pays, il n'y a qu'un moyen de le réaliser, c'est d'acheter les bons d'armement, qui par surcroît, veuillez y réfléchir, représentent en ce moment le meilleur des placements financiers.

Si vous faites ce geste, pas ce soir il est trop tard, mais demain avant midi, à votre banque ou au prochain bureau de poste, la victoire est certaine. La victoire ne peut nous échapper, parce que nous sommes les plus riches, parce que nous sommes les plus forts, parce que nous sommes les plus honnêtes, et cela compte dans le monde, parce que nous nous battons pour que l'Humanité soit plus libre, plus respectée et plus heureuse !

Et si par impossible, quelque Allemand m'écoute en ce moment, au péril de sa vie, qu'il sache que c'est pour lui aussi que nous entendons lutter, pour le libérer de la plus abjecte tyrannie qu'ait connue l'Histoire, de la domination d'aventuriers politiques, qui pour la seconde fois en vingt-cinq ans, mènent un grand peuple à la banqueroute et à la défaite.

Cette guerre, nous ne l'avons pas voulue, mais si nous ne l'avons pas commencée, c'est nous qui la terminerons. Pour nous, elle n'est pas seulement le choc de deux armées, elle est aussi la confrontation de deux philosophies de la vie ; et la nôtre est que l'Humanité ne peut progresser en étouffant la pensée libre, mais au contraire, en appelant toujours un plus grand nombre d'hommes à la vie de l'esprit. C'était le rêve des Humanistes de la Renaissance et des promoteurs de la Réforme, celui des Jacobins qui ont proclamé les Droits de l'homme, et des penseurs libéraux du 19me siècle. Et la bassesse de l'hitlérisme sera d'avoir commis contre l'esprit humain, le crime inexpiable de mettre des chaînes à la Pensée, d'avoir arraché au peuple allemand cet idéal de Liberté qui vivra éternellement au cœur des hommes.

Voilà les réflexions que fait naître en nous, la guerre d'aujourd'hui, voilà pourquoi, Français, nous ne devons pas hésiter à acheter jusqu'à l'extrême limite de nos possibilités, ces bons d'armement qui feront demain des miracles.

Est-il encore quelqu'un pour hésiter ? Mais que ferait-il, de cet argent, si la France ne devait pas être victorieuse ! Ce seraient des économies soigneusement rangées pour un vainqueur impitoyable et qui saurait, lui, où trouver l'argent de ses victimes. A ce dernier hésitant, je demanderais, en finissant, de penser à cette admirable jeunesse qui risque sa vie à toute minute et, pour ne parler que de ceux que je connais bien, à ces jeunes gens qui mènent la vie harassante de la mer, à ceux de l'Adroit, de la Railleuse, du Sirocco, à tous leurs camarades qui peinent à bord des croiseurs, de torpilleurs, des sous-marins, des patrouilleurs, des chalutiers. Est-ce qu'ils hésitent ces jeunes Officiers, ces matelots de 20 ans, à risquer leur vie ?

C'est votre foyer qu'ils défendent, votre usine, votre magasin, votre maison, votre jardin, votre femme, vos enfants, et vous-même, assis pacifiquement à votre foyer.

Je suis sûr que nous nous sommes compris et que vous êtes en train de dire à ceux qui vous entourent : « Pourquoi se donne-t-il tant de peine ? « Nous sommes aussi convaincus que lui-même et nous savons bien que les Français devront périr ou se sauver ensemble ».

Voilà comme vous parlez et moi j'ajoute simplement ce dernier mot : Il y a, à la tête du Gouvernement, un homme qui a fait ses preuves de sagesse, de patriotisme et de résolution. Sur ses épaules pèse une responsabilité écrasante. Lui aussi il faut l'aider, car il mérite votre confiance. Ainsi vous empêcherez le sang de France de couler trop abondamment, vous rendrez la guerre plus courte et la victoire plus proche.

La Motion (A. Landry) radicale-socialiste pour la Finlande et la Presse

« La Justice », ... février : « Aidons la Finlande », par M. Frossard :

« Le vigoureux ordre du jour de sympathie à la Finlande, voté hier matin par le groupe radical de la Chambre, ne doit pas être traité comme un ordre du jour banal et sans portée pratique. Le groupe a bien précisé que « l'échec définitif de l'agression soviétique atteindrait profondément nos ennemis dans leur puissance militaire et dans leur prestige, « et qu'il encouragerait les neutres » à résister aux pressions et aux menaces dont ils sont l'objet. Que tout cela soit vrai, nous n'avons pas besoin de le répéter ici. Nous n'avons cessé de le penser et de le dire. C'est la première grande bataille de la guerre qui se livre sur les champs de glace de la Finlande. La défaite des héroïques soldats de Mannerheim serait notre défaite, leur victoire serait notre victoire, la victoire de la France et de la Grande-Bretagne, et leur victoire sur Hitler autant que sur Staline. Elle entraînerait d'énormes conséquences politiques. N'en doutons point : Staline battu, c'est le bolchevisme qui s'effondre en Russie. Rappelons-nous que les désastres de la guerre russo-japonaise ont eu pour contre-coup immédiat la révolution de 1905 et les durs sacrifices de la guerre de 1914, la révolution de 1917. Staline ne résisterait pas à la déroute de l'armée rouge, et c'est peut-être de cette armée elle-même que partiraient les mots d'ordre de la libération du malheureux peuple russe, indignement traité par la plus lourde, la plus odieuse, la plus tyrannique et la plus vile des bureaucraties. Certes, Staline renversé, il resterait Hitler. Nous ne l'oublions pas. Nous ne l'avons jamais oublié. Le péril qu'il représente, le mortel péril qu'il représente, nous ne l'écartions pas d'un revers de main, nous ne le négligeons pas, nous ne le sous-estimons pas. C'est contre lui que se porte notre principal effort militaire, politique et diplomatique.

... se voit que, la Russie intervi-
l'expiation, pour Hitler ...

groupe radical de la Chambre ...
... ut à la Finlande des armes et ...
tions, des canons, des avions ...
... mmes.
... endons pas qu'il ...
... emercions le groupe ...
... à point nommé, ...
... aide enfin efficace ».

Le Temps « (6 février) : « Un ordre du jour » :

« Il est évident, comme nous le disions dans notre bulletin de politique ..., que tout coup porté à l'agresseur de la Finlande, à l'alliée et à l'instrument de M. Hitler, atteint directement ce dernier. Il est clair désormais que les « manifestations d'ardente sympathie » et que les « hommages admiratifs » adressés à la Finlande ne suffisent pas. Une aide effective, complète, ... totale », puisque le mot est à la mode, devient indispensable.

« C'est l'avis du groupe radical de la Chambre, qui, après s'être associé à nos manifestations de sympathie et d'admiration, a, dans l'ordre du jour, voté hier jouté :

« Considérant...

« Le groupe radical approuve pu fait qu'exprimer l'opinion de tous les patriotes français. Il n'en est pas un seul qui puisse désormais avoir l'ombre d'une illusion. Dans son entreprise d'asservissement de l'Europe, contre laquelle la France et la Grande-Bretagne se sont dressées, l'Allemagne, notre ennemie, ... effectivement ... la Russie des Soviets. La Russie des Soviets s'est faite complice de cette tentative d'asservissement, et elle s'est engagée à fond dans cette voie en se jetant sur un peuple libre. Les deux forces d'oppression n'en font plus qu'une seule : il est impossible désormais de les séparer. Leurs destins sont unis. Mais le destin des peuples libres est uni lui aussi. »

Le « Journal des Débats » (8 février) : « **L'action pour la Finlande** », par M. Pierre Bernus :

« Après avoir cité la fin de l'article de M. Frossard : « ...Remercions le groupe radical de prendre à point nommé l'initiative d'une aide enfin efficace » M. Bernus ajoute :

« Cette dernière phrase fait allusion à la motion votée hier par le groupe radical socialiste de la Chambre, motion qu'on ne peut que louer aussi bien pour le fond que pour la forme. Les deux considérants suivants de cet ordre du jour soulignent très justement deux faits essentiels : « Considérant que l'échec... »

« Quant à la conclusion, elle ne saurait être plus nette ni meilleure : elle dit que le groupe « compte sur le gouvernement pour prendre toutes les mesures nécessaires en vue de permettre à la Finlande de continuer la lutte et de triompher ». Il n'y a rien à ajouter à cette ... : il n'y a qu'à ... »

RESPIRER par le NEZ
c'est la SANTÉ
NASO VALDA

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU
PETIT BASTIAIS

PASCAL PAOLI
Agostino-Otto Pietri
Giuseppe-Maria Pietri
Jean-François ...
par Antoine ...
Préface de Paul Arrighi
Prix : 5 francs

MAIRIE DE BASTIA

... bureau militaire :

... Auguste, Cours Jean ... Campanari, 6 ... Mercellini ..., Mattei Jean, Andreucetti Marie ...

... Sébastiani, Vve ..., Pellegri ... Dominici ... Giovanetti, Vve ... Vincietti, 18 ... Franceschi ... Paoli ... Bessi, 34 ... Donati ... Jean ... Gentili ... Bd du Palais 1 ... Bernardi ... Fils Vve Fil, rue de l'Opéra ... Ambroise Carnot, 4 ... Donati, Prosper rue du Lucet, 7 ... Mme Martini ... Leldrou ... Louis rue des Jardins, 2.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
22, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone : 2-83
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

A la Chambre

La Censure

Paris, 16 février. — La séance est ouverte à 15 heures 20, sous la présidence de M. Herriot.

Le premier interpellateur est **M. Blum.** Ses critiques s'adressent tout d'abord à la censure :

Il ne méconnait pas que celle-ci soit nécessaire militairement, diplomatiquement et même du point de vue de l'ordre intérieur, mais, selon lui, elle exerce son rôle avec incompétence et partialité.

M. Blum déclare qu'il serait intéressant de savoir comment a été recruté le personnel de ces services qui, ignorant les engagements auxquels un journal quotidien est tenu, a infligé de ce fait de lourdes pertes matérielles à la presse.

Selon l'orateur, les consignes sont appliquées avec un automatisme déconcertant.

Enfin, on paraît oublier que la France n'est pas isolée, que la radio existe et que les ondes passent partout.

Dans le domaine intérieur, M. Blum reproche à la censure de n'avoir rien laissé passer pendant des semaines sur la nécessité de convoquer le Parlement, et d'étouffer, maintenant encore, certaines campagnes concernant le coût de la vie, le problème des salaires, la défense de l'école publique.

— La censure, résume l'ancien Président du Conseil, doit être un instrument de défense nationale.

« Personne ne supporterait qu'elle devint un procédé de gouvernement ».

M. Blum passe ensuite au problème de la propagande et de l'information.

Selon lui, la propagande, l'information, la radiodiffusion forment un tout indissoluble, avec lequel la censure n'a absolument rien à voir.

M. Xavier Vallat, interpelle sur le fonctionnement de la censure, particulièrement sur les consignes qui interdisent à la presse française de parler des buts de guerre de la France.

... M. Blum, M. Vallat estime que la censure doit avoir pour but de préserver le moral de la nation :

Hors de là, elle dépasse son rôle.

Selon le député de l'Ardèche, le protectionnisme ministériel va un peu loin :

Les louanges seules passent ; les réserves ne sont pas admises :

— Entre le dénigrement et l'enthousiasme délirant, il y a tout de même un juste milieu.

« Par contre, les nouvelles fausses foisonnent : on laisse passer une dépêche de la radio, soit-disant datée de Milan et fabriquée avec un article de la « National Zeitung » de Bâle qui nous vaut les légitimes protestations de l'Italie.

« Tandis que l'on excite ainsi l'Italie, d'après M. Vallat, on ménage les Soviets.

« On va même jusqu'à caviarder tous les écrits, qu'ils soient de droite ou de gauche, réclamant l'aide à la Finlande. »

Dans un ordre d'idées différent, l'orateur s'étonne que l'on puisse parler de certains buts de paix et non de certains autres :

— On ne permet pas de dire qu'après la victoire, il faudra démembrer l'Allemagne.

Il est 19 heures 20, et la suite du débat est renvoyée au vendredi suivant.

Prochaine séance mardi matin, pour le collectif de février.

L'après-midi, la Chambre statuera sur le sort des députés communistes dont le cas est litigieux, pour revenir ensuite sur la patente.

La séance est levée à 19 h. 20.

Nouvelles de l'Etranger

New-York, 16 février. — L'institut Gallup poursuit ses sondages de l'opinion publique américaine.

La dernière statistique qu'il publie témoigne que la crainte de voir les Etats-Unis entraînés dans la guerre européenne, a sensiblement diminué depuis octobre dernier :

La proportion de ceux qui estimaient que leur pays resterait en dehors du conflit était alors de 46 % : elle est aujourd'hui de 54 %.

A l'encontre, 32 % seulement d'américains croient que les Etats-Unis seront entraînés dans le conflit contre ... % en octobre.

ITALIE

Rome, 16 février. — Les journaux italiens de ce matin donnent des extraits ... discours prononcé hier par le maréchal Goering ... mais ... tout ... commentaires.

Londres, 16 février. — Le « Daily Telegraph » annonce que M. Von Mackensen, ambassadeur à Rome, sera remplacé par M. Von Papen.

U. R. S. S.

Moscou, 16 février. — La délégation économique allemande qui avait signé le nouveau traité de commerce avec l'Union soviétique, a quitté Moscou pour Berlin.

DEUX REGIMENTS RUSSES SE SONT MUTINES EN POLOGNE

Frontière lithuanienne, 16 février. — Selon les nouvelles arrivées à Kaunas, deux régiments soviétiques se sont mutinés en Pologne au début de février.

Le correspondant de la Transcontinental Press signale que ces deux régiments se sont cachés dans les Carpathes orientales en emportant leurs armes.

ALLEMAGNE

Frontière allemande, 16 février. — L'agence officielle allemande annonce que Hitler a chargé le Dr Ley, chef du Front du Travail, de l'exécution d'un programme concernant les pensions de vieillesse.

Ciné-Chronique

On reverra « PETITE PRINCESSE ».

De nombreuses lettres sont parvenues à la direction du « Régent » afin de demander pour cet après-midi une nouvelle représentation de « Petite Princesse », le grand succès du film en couleurs avec Shirley Temple, plus charmante qu'elle n'a jamais été et bien secondée ... beaucoup.

Malheureusement, le film ayant été expédié, il n'est pas possible, pour le moment, à la direction du « Régent » de satisfaire sa clientèle.

Mais prenant bonne note de ces demandes, elle promet d'en donner une nouvelle vision avant la fin de la présente saison cinématographique.

Elle a d'ailleurs le plaisir d'annoncer que, dans un temps très prochain, le public bastiais reverra sa petite actrice préférée dans une nouvelle production sensationnelle qui pourra être mise sur le même plan que la célèbre « Petite Princesse ».

Mlle ROCCABIANCA
Sage-femme de 1re Classe
Ex Sage-femme interne de Maternité
A OUVERT SON CABINET
Boulevard Auguste-Gaudin — BASTIA

DEUX INTERETS SOLIDEMENT LIES

Le vôtre est celui de votre pays. En souscrivant aux Bons d'Armement, vous travaillez au but commun : la Victoire.

Communications

ASSOCIATION DES PERES DE FAMILLE CHRETIENS

Dimanche 18 courant, à 10 heures 30 du matin, réunion générale au local habituel, impasse Saint Jean.

Au cours de la séance, le R. P. Pennel, dominicain, le très éminent prédicateur du carême à Saint Jean, fera une conférence sur « Les artisans de la paix ».

Prière d'être exact.

Les sympathisants sont admis.

A Travers la Corse de Informations Locales

FEVRIER 1940

ROGLIANO

A propos du Service Médical

Fausse alerte, la communication que je fis, ces jours derniers, à mes concitoyens ?

Si l'on veut ; mais, alerte justifiée, toutefois par la notification officielle que je tiens à reproduire ci-après :

Paris, 15 janvier 1940

Le Ministre de la Santé publique à M. le Préfet de la Corse.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément au désir exprimé par M. Campinchi, Ministre de la Marine, j'invite M. le Préfet des Alpes-Maritimes, à délivrer dans les conditions prévues par le décret-loi du 11 septembre 1939, **un ordre de réquisition civile** à M. le Docteur Lucchetti, demeurant 4 bis, Bd Dubouchage à Nice, qui le mets à votre disposition pour assurer un service médical à Rogliano.

Je vous serai obligé de procurer un logement au Docteur Lucchetti et de me faire connaître la date à laquelle il aura rejoint son poste.

P. le Ministre,
LE DIRECTEUR DU CABINET

Copie conforme transmise à M. le Maire de Rogliano aux fins utiles.

Bastia, le 22 janvier 1940.
LE SOUS-PREFET.

En présence de la tournure que cette affaire vient de prendre, quelques explications sont nécessaires.

Pressenti, en septembre dernier, par mon ami le Dr Lucchetti, sur les possibilités d'une réquisition civile, en sa faveur, à Rogliano ; entrevoyant dans cet te combinaison l'unique moyen de tirer d'embarras mes concitoyens pour la durée des hostilités, j'entrepris aussitôt, des démarches pressantes et, comme on le voit, nous avions abouti.

M. le Dr Lucchetti vient de m'exposer les raisons qui le décident à renoncer à son projet ; elles ne sont pas sans valeur et je me garde... al de les commenter.

Quoi qu'il en soit, pour toute consolation, il me reste la satisfaction du devoir accompli, avec le mortel regret de voir déçu l'espoir depuis si longtemps entretenu par mes concitoyens et que j'avais lieu de croire, enfin, réalisé.

S. CHIARISOLO,
Maire de Rogliano.

CARDO

Joyau envié de la banlieue bastiaise Cardo a eu l'insigne honneur de recevoir, hier, l'auguste visite de Mgr Llosa, évêque d'Ajaccio. Dès l'abord, l'éminent prélat a séduit tous les paroissiens, assemblés sur la Place de l'Eglise et anxieux d'être en contact avec sa haute personnalité. Un peu après huit heures, l'auto épiscopale stoppe. Souriant, Mgr l'Evêque écoute les paroles de bienvenue prononcées, au nom de la population par M. Vincent Casanova, adjoint municipal. Sa réponse, pleine d'à propos, nous fait surtout espérer que Cardo ne sera pas oublié lorsque, au lendemain de la guerre, le moment sera venu de songer à lui donner un prêtre.

La messe de communion générale et la cérémonie de la Confirmation se déroulent ensuite selon la pompe liturgique. Par deux fois, Mgr l'Evêque prend la parole et se révèle l'orateur de grande classe comme quoi il s'est déjà classé depuis que le diocèse d'Ajaccio a l'insigne honneur de le compter à sa tête.

Rien, malheureusement, ne saurait durer. Si la vie a des exigences, la charge épiscopale en a aussi, et de rigoureuses. A 13 h. 30, et après avoir reçu à la maison Campana, la plus cordiale hospitalité, Monseigneur nous quitte avec sa suite, composée de Mgr Antonelli, Vicaire Général, de MM. les Abbés Martini et Giudicelli. Une dernière ovation lui est faite, discrète, mais qui lui est d'autant plus sensible.

Le souvenir d'une telle visite ne saurait s'effacer de longtemps du souvenir des paroissiens de Cardo. Quelqu'un aussi a droit à toute leur gratitude, c'est le R. P. Guillaume, Supérieur du Couvent de Saint Antoine, et à qui, depuis deux ans, sont confiés les intérêts spirituels de la paroisse. Il ... compte que des amis parmi nous tous qui admirons sa grande valeur morale autant que sa simplicité de ses manières. Qu'il daigne agréer, lui aussi, l'expression de nos remerciements sincères pour le grand succès que lui a valu sa peine. — X.

MEMENTO

17 février 1940 : Sainte Marianne.

17 février 1911. — La princesse de la Moskowa, fille du prince Charles Bonaparte, arrive à Bastia.

17 février 1848. — Loi réglant les conditions nécessaires pour être nommé Greffier à la Cour Civile et criminelle de la Corse.

IL Y A 25 ANS...

Paris, 17 janvier, 7 heures. — Sur tout le front, la journée nous a été favorable.

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE BASTIA

Les habitués de la Bibliothèque ont été ravis de voir du nouveau :

1° Un magnifique pastel du Maître Hector Brunini (le peintre par lui-même). La Bibliothèque possédait déjà trois tableautins du grand artiste.

2° 13 volumes classiques, 4 brochures, 2 cartes et 17 photographies, dont celle, parisienne, de l'Exécution des otages de la Commune. On reconnait, parmi les « assassins », le fameux Charles-Ernest Luillier, qui dirigea « La République » de Bastia. (Don de M. Alfred Romagnoli, le très distingué Conservateur du Musée Corse).

M. Romagnoli, depuis de longues années, fait des dons à la Bibliothèque : Il mérite le titre de « Bienfaiteur ».

3° Des œuvres de Maupassant, Edouard Estaunié, Th. Ribot, Bruant, l'abbé Moreux et Louis Cappatti ; et, dédicacées, de : Virginie Demont-Breton, Alice Héliodore, Pierre Valdelièvre.

4° **Reflets d'enfer**, par J.-F. Agostini (don de M. Joseph Chiesa, ancien conseiller municipal, administrateur de la Caisse d'Epargne).

5° **Gli animali parlanti**, de Giambattista Casti, 4 vol. Amsterdam, 1804 (don de M. Robert Chamonal, Rédacteur de l'Annuaire Général de la Corse).

6° Le **Livre Jaune**.

7° Photos des bien regrettés Proviseur Leschi et Commandant Scampucci.

Publications de Mariage

Devant être célébré à Bastia :

M. Casanova Jules Antoine, sous-officier au ...e R. T. T. en garnison à ... et Mlle Giudicelli Emilienne, s. p., domiciliée à Bastia.

COMITE DEPARTEMENTAL D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE PREPARATION MILITAIRE

Convocation : Tous les élèves inscrits à la P. M. sont informés qu'un cours théorique aura lieu ce soir samedi à 17 heures dans une salle du Lycée. Présence de tous indispensable. Il est rappelé aux élèves que les cours d'éducation physique ont lieu tous les jeudis et tous les dimanches au Stade du C. A. B. à 8 heures du matin (sauf en cas de mauvais temps).

LE SECRETAIRE.

PHARMACIE DE GARDE

Samedi 17 février et dimanche 18 février :

Pharmacie Morucci, 22, Bd Paoli

Faits Divers

PERDU

Mme Constant Catherine, demeurant 3, rue du Môle, a déclaré au poste de police, avoir perdu la somme de 100 francs.

JET DE BOULES DE NEIGE

De nombreux procès-verbaux ont été dressés pour jet de boules de neige.

TROUVE

M. Grazi Joseph, demeurant rue de l'Opéra, a déclaré au poste de police avoir trouvé une certaine somme d'argent qu'il garde à la disposition du propriétaire.

CONTRAVENTIONS

2 pour défaut de carte d'identité.

AVIS

Tout ce qui concerne le journal : Annonces, ..., avis de sociétés, etc., doit être remis aux bureaux du « Petit Bastiais ».

AVIS DE DÉCÈS

Mme Vve Pascal Cinelli ; Mme et M. le Docteur Cinelli aux armées ; Mlles Monique et Nicole Cinelli ; Mme et M. Louis Cinelli, aux armées ; Mlle Angèle Cinelli ; Mme et M. Louis Giorgi ; Mlle Marie Alberti ;

Les familles Alberti, Filippi, Lazzarini, Angelini, Marinetti, Mlle Chatillon ;

Les familles Simonpietri, Erminy, Palmieri, de Mari ;

Ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur PASCAL CINELLI
Directeur d'Ecole en retraite

leur époux, père, grand-père, frère, beau frère, cousin et allié, décédé le 16 février à l'âge de 60 ans.

Les obsèques auront lieu à Luri le 18 février à 10 heures 30.

La levée du corps aura lieu dimanche matin à 9 heures.

Maison mortuaire : 13, Avenue Carnot.

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Madame Trivero, son fils et sa famille, ne pouvant répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Madame Veuve GASPERINI LIBERATE

leur grand-mère, arrière-grand-mère, mère, sœur, tante bien aimée, vous prient de trouver ici l'expression de leur gratitude émue.

La messe de deuil a été dite dans la plus stricte intimité.

DUNLOP CONTINUE !

Malgré la tempête, le bateau s'est maintenu dans le vent. Oui, en dépit des vicissitudes creusées par la mobilisation dans ses ateliers, dans ses services, dans ses succursales, Dunlop s'est adapté aux circonstances nouvelles créées par la guerre.

Aujourd'hui, tout est au point : hommes et matériel.

Cette adaptation, effectuée sans heurt, sans flottement, permet aux Usines de Montluçon de pousser intensivement toutes les fabrications : pneumatiques, matelas Dunlopillo, bottes, etc...

Dunlop, grâce à un outillage extrêmement perfectionné, grâce à un personnel dévoué et compétent, assure, pour sa part, les besoins de la Défense Nationale, tout en continuant à alimenter les demandes de sa clientèle civile.

La centralisation à Montluçon de tous les services importants lui permet de gagner du temps et de serrer les prix de revient.

Si tous les ateliers travaillent au maximum, les bureaux d'études ne chôment pas non plus. Ils préparent le programme que la clairvoyance de M. Jean Pétavy, l'Administrateur-Délégué de Dunlop, leur a tracé pour les jours meilleurs.

Dunlop travaille pour l'armée française. Dunlop sert le pays. Dunlop prépare l'après-guerre.

CABINET
A L'ART DENTAIRE
10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10
BASTIA — Tél. : 472
GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRACTIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi.
SAINT-FLORENT : dimanche matin.
Les autres jours à Bastia
NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

DERNIERES INFORMATIONS

Télégrammes des agences parisiennes, des agences et de nos correspondants particuliers

Calme sur le Front Français

Paris, 16 février. — Communiqué numéro 331 du 16 février 1940 au matin :

Tirs d'artillerie de part et d'autre dans la région de la Blies.

Communiqué numéro 332 du 16 février **1940 au soir** :

Activité de nos reconnaissances.

L'une d'entre elles a subi quelques pertes en traversant un champ de mines ennemies.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 16 février. — Dans la journée du 15, d'abondantes chutes de neige ont rendu presque impossibles toutes opérations terrestres sur notre front.

Il faut signaler, de part et d'autre, une activité d'artillerie un peu plus grande que de coutume.

L'activité aérienne a été également nulle.

Un de nos navires de guerre a attaqué un sous-marin allemand dans l'océan.

On ignore encore les résultats de ce combat.

L'aviation britannique a effectué de nombreuses reconnaissances très profondes en Mer du Nord et des avions de chasse anglais ont assuré la protection des convois.

SUR MER

Londres, 16 février. — On annonce ici que les navires de guerre qui ont convoyé en Europe les bateaux de transport du second contingent de troupes canadiennes se trouvaient sous le commandement d'un amiral français.

Un croiseur français a également collaboré à la surveillance du convoi transportant le corps expéditionnaire australien et néo-zélandais.

Londres, 16 février. — L'Amirauté a relevé aujourd'hui que c'est le destroyer **Antilope**, commandé par le capitaine **Douglas**, qui a coulé vendredi dernier **deux sous-marins ennemis.**

On se rappellera que cet exploit brillant fut accompli tout de suite après l'attaque du convoi par deux submersibles

Londres, 16 février. — Le cargo norvégien **Bep**, qui était parti d'un port anglais pour la Norvège, n'est pas arrivé à destination et est présumé perdu.

Ce bateau jaugeait plus de 1.000 tonnes.

LA MISSION DE M. WELLES

Washington, 16 février. — Bien que M. Summer Welles soit encore obligé de garder la chambre, en raison d'un refroidissement, on ne pense pas que son départ qui doit avoir lieu à bord du **Rex**, s'en trouve retardé.

Par contre, une modification a été apportée à l'itinéraire de l'envoyé de M. Roosevelt :

Il devait prendre langue successivement avec Rome, Paris, Berlin et Londres.

On apprend maintenant que si Rome demeure l'objet de sa première visite, par contre il ira ensuite à Paris et à Londres et qu'il terminera ses entretiens à Berlin.

Exécution d'un Espion

Paris, 16 février. — Le luxembourgeois Kuhn, condamné à mort le 16 décembre 1939 par le tribunal militaire de la 6me région, a été passé par les armes ce matin, à Chalons-sur-Marne.

Son pourvoi avait été rejeté par le tribunal militaire de cassation de Paris et il s'était vu refuser sa grâce par le Président de la République.

NOUVEAU BOMBARDEMENT DU CHEMIN DE FER DU YUNNAN

Hanoï, 16 février. — L'aviation nippone a aujourd'hui bombardé à nouveau le chemin de fer du Yunnan dans le tronçon entre Nu Tan et la frontière de l'Indochine.

Les dégâts ne seraient pas importants

RECUPERATION DES FERRAILLES

En exécution des circulaires de M. le Ministre de l'Armement et de M. le Préfet de la Corse, un centre de récupération de ferrailles a été créé par la Chambre de Commerce de Bastia.

Ce centre est établi sur le terre-plein du quai du large (2me alignement).

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de l'Outillage du Port, Hangar N° 4. Téléphone : 663.

La Salle **Le Paris** des Succès

VOUS PRESENTE EN SOIREE A 21 HEURES :
UN PROGRAMME FORMIDABLE

EN PREMIERE PARTIE :

De Lenine à Hitler

1900 - 1940

Un beau film dont la Documentation et les images ont un accent et une force extraordinaires. De l'Information et de l'Histoire qui, par le temps présent, ont pris une force et un relief profondément émouvants.

ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES

Aujourd'hui à 15 h. 30, Matinée à Prix réduits : Balcons 7 frs ; Orchestre, 6 frs :

Dernières représentations du film

LA DANSEUS DE SAN DIEGO
LE MYSTERE DES DIAMANTS

La Guerre Totale commencerait au Printemps

Washington, 16 février. — On apprend dans les milieux diplomatiques et gouvernementaux que M. Kennedy, ambassadeur des Etats-Unis en Angleterre, aurait averti l'administration et le Président Roosevelt que la guerre totale commencerait au printemps et qu'elle serait sévère.

Cette guerre totale soulèverait des problèmes économiques très graves pour les Etats-Unis, en particulier sous l'aspect d'un excès d'or qui paraît inévitable.

Cette mise en garde a raffermi M. Cordell Hull dans ses projets d'expansion d'accords commerciaux bilatéraux et de stabilisation des monnaies mondiales après la guerre.

Elle a, d'autre part, eu son influence dans le déclenchement d'initiatives diplomatiques du Président et du Secrétaire d'Etat.

Le Nouveau Cabinet Bulgare

Sofia, 16 février. — Voici la liste des nouveaux ministres qui a été arrêtée ce matin :

Président du Conseil : M. Bogdan Filoff, qui demeure en outre à son poste de ministre de l'Instruction publique ;

Affaires étrangères : M. Ivan Popoff, qui était ministre à Belgrade.

Intérieur : M. Gabrovsky, ancien ministre des Communications.

Les autres ministres inchangés.

Sofia, 16 février. — Dans les milieux autorisés, on déclare que le nouveau ministère n'apportera aucun changement à la politique extérieure poursuivie par son prédécesseur.

Le Froid

Madrid, 16 février. — Un froid inaccoutumé règne dans presque toute la péninsule ibérique.

Dans diverses régions, la neige est tombée abondamment.

En certains endroits, on enregistre de ... 8 degrés au-dessous de zéro.

M. Eden va rentrer à Londres

Londres, 16 février. — M. Eden a quitté Le Caire ce matin, pour rentrer à Londres.

Il est, croit-on, porteur d'un message du roi Farouk au roi George VI.

En vente à la librairie du PETIT BASTIAIS

LES FABLES DE LA FONTAINE
Traduction en vers Corses
par
LOUIS ORSINI
Instituteur
Prix : 5 francs

EQUITATION
Vue par un Bonchobiste
par
MAX DE PERCIN DE SEILH
ancien capitaine de Cavalerie
Prix : 5 francs

ARISTIDE BRIAND
L'Homme l'Orateur,
l'Homme d'Etat
par
JOSEPH SISCO
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Prix : 10 francs.

CORSICA
PAESE PER PAESE
per
MAISTRALE
SERIA I
Prix : 10 francs.

LIRE EN 4me PAGE :
NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

Revue de la Presse

LENINGRAD NERVEUSE ?

De la Croix :

Les symptômes de fermentation parmi la population de Leningrad se multiplient, à la suite des récents échecs de l'armée rouge en Finlande, annonce la presse italienne, qui laisse même entrevoir la possibilité d'un mouvement insurrectionnel en Russie.

Ainsi, le « Lavoro Fascista » relate, d'après des informations recueillies dans les milieux informés de Stockholm, que la garnison de Leningrad a dû être renforcée avec des troupes plus sûres, venues de Moscou.

Déjà, écrit-il, une atmosphère semblable à celle de la révolution règne en ville.

Naturellement, il n'est pas possible de cacher à la population ce qui se passe en Finlande, car tous les trains de blessés passent par Leningrad, attestant le prix payé par les Russes, en dépit des barrages de troupes établis afin d'empêcher la population de prendre contact avec les blessés et les autres soldats retour du front.

La désorganisation des transports est telle que le ravitaillement des troupes et de la population civile souffre beaucoup.

A Leningrad, la pénurie de vivres a provoqué des désordres, suivis d'arrestations et d'exécutions, mais, malgré les mesures de répression prises par la Guépéou, des convois de vivres arrivés d'Estonie et destinés à l'armée ont été saccagés.

M. STALINE EMULE D'ALEXANDRE ?... HUM !

De M. Delebecque à l'Action Française :

Voici qu'on reparle avec insistance des grands projets germano-soviétiques sur le Moyen-Orient. La Perse et l'Afghanistan prendraient en hâte, dit une dépêche de Rome que nous avons publiée hier, des mesures de protection pour se prémunir contre un danger prochain, l'invasion de leur territoire par des troupes russes marchant d'une part sur les puits de pétrole de Mossoul et d'Abadan, d'autre part chez... par les communications terrestres de la Grande-Bretagne avec l'Inde et même à menacer l'Inde elle-même. Qu'y a-t-il de vrai dans ces nouvelles ? Quelles sont les intentions des complices de Berlin et de Moscou ? Nous ne nous chargeons pas de répondre.

L'entreprise, en théorie, est assurément possible. Nous croyons cependant que, dans la pratique, elle se heurterait à de sérieux obstacles.

La médaille de Staline héritier d'Alexandre n'est pas encore frappée. Avouerai-je que je ne suis pas très ému par les adjurations des commissaires politiques arrivés au quartier général de l'armée du Caucase ? Ces mêmes dominici auraient encouragé les soldats à déployer la même bravoure que les combattants de Pologne et de Finlande. Ces glorieux exemples ne sont peut-être pas très convaincants. Il est vrai que lorsqu'on n'a pas le choix... Quoi qu'il en soit, pour mener avec succès une campagne de grande envergure comme l'expédition rêvée, il faut, outre des troupes solides, un commandement instruit et une intendance à la hauteur de sa tâche. L'armée du Caucase et celle du Turkestan possèdent-elles ces atouts ? Jusqu'à preuve du contraire il sera permis d'en douter.

Enfin et surtout, même en admettant, ce qui reste à démontrer, que la machine militaire soviétique fonctionnerait mieux en Asie qu'en Finlande, les alliés ont de quoi s'opposer à tout ce que pourrait tenter dans le Moyen-Orient l'U.R.S.S. appuyée, épaulée par l'Allemagne. Ils ne seraient certainement pas pris au dépourvu.

Ce n'est pas pour rien que la France et l'Angleterre ont rassemblé en Syrie d'importants contingents. Ce n'est pas pour rien non plus que la Turquie est notre alliée.

ABONNEZ-VOUS AU
PETIT BASTIAIS
Le seul relié par fil direct avec Paris

000080

RÉGENT CINÉMA cette semaine

PRESENTE

Aujourd'hui samedi : Matinée à 15 h. 30 ; Prix réduits : Balcons : 7 frs ; Orchestre : 5 frs ; Enfants : 3 frs.

Au programme : Les Actualités ; LES AVEUX D'UN ESPION NAZI

En soirée à 21 heures :

La Vérité... Rien que la Vérité... Toute la Vérité !

LES AVEUX D'UN ESPION NAZI
avec
EDWARD G. ROBINSON

En première partie :

Un bal de chien, Attraction ; Idylle en Musique, Attraction ; Fleurissez vous Madame, Dessin animé

LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE

Prix des places : Balcons : 10 frs ; Réservées : 7 frs ; Fauteuils 5 frs ; Militaires, 5 frs.

ATTENTION !! Ne soyez plus impatients :

A partir de lundi :
ZORRO : le Héros légendaire !
ZORRO : l'Homme au Fouet !
ZORRO : le Justicier vivant !
ZORRO revient !

dans

LA REVANCHE DE ZORRO

Au même programme :

Loretta Young et Don Amèche
Le Couple Populaire
dans

AVENTURE EN ESPAGNE

EGLISE REFORMEE DE BASTIA

Les personnes de religion protestante sont avisées qu'un culte réformé est célébré chaque dimanche à 10 heures au temple. Rue du Commandant Bonelli.

Elles sont priées d'y assister et de se faire connaître à l'issue du Culte.

Presbytère : 6, Boulevard du Palais.

Le Pasteur reçoit chaque vendredi de 14 à 18 heures.

Avis en faveur des soldats du Front

Afin de répondre à l'appel lancé par l'Alliance Française du Livre, le Pasteur de l'Eglise Réformée de Bastia informe toutes les personnes généreuses de la ville qu'elles peuvent lui remettre les livres qu'elles aimeraient donner pour nos soldats et qu'il se chargera de les faire parvenir.

Les dons seront reçus avec reconnaissance au Presbytère, 6, Boulevard du Palais, chaque vendredi de 14 à 18 heures.

Merci pour nos chers soldats.

En réponse à cet appel, plus de 600 volumes et opuscules ont été remis. Le Pasteur remercie toutes les personnes charitables qui ont répondu à son appel et les prie de trouver ici la justification de l'envoi des livres dans la lettre ci-après :

... le 12 février

Monsieur Charles Magistrini,
Pasteur de l'Eglise Réformée, Bastia.
Monsieur

Nous nous empressons de répondre ... votre magnifique envoi de livres, ... nous avons eu tellement de demandes de soldats, que nous avons dû consacrer tout notre temps à envoyer le maximum de paquets au front.

Les ... que vous nous avez adressés ... distribués et vous pouvez être persuadé qu'ils feront de nombreux heureux.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos ... reconnaissants.

Signé : La Secrétaire Générale de l'Alliance Française du Livre
J. CHOUREAU

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

15 FEVRIER 1940

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement et dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

Voulez-vous des nouvelles du jour
achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
le plus fort tirage
des journaux insulaires
Relié par fil direct avec Paris

C'est tellement plus facile

de prendre le bon billet de la
LOTERIE NATIONALE

ABONNEZ-VOUS,
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

Pensez à demain...
Mettez votre argent en sécurité.

BONS D'ARMEMENT

Eden Cinéma

PRESENTE

Tous les soirs à 21 heures,
Le jeudi matinée à 15 heures
Le samedi matinée à 15 heures,
Le dimanche, deux matinées permanentes, à 13 h. 15 et 15 h. 30 :
Un programme exceptionnel :
2 GRANDS FILMS

Le Capitaine Benoit

d'après le héros populaire des romans de Charles Robert Dumas
avec
Jean MURAT et Mireille BALIN
(Croix du 2me Bureau)
et
et une formidable aventure au pays du Far-West ! Du drame ! de l'émotion !
Un film dynamique !

Le Fils du Shérif

Les dernières actualités Eclair-Journal ; La Conférence balkanique.

BOURSE de PARIS

VENDREDI 16 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.	VALEURS	C.
4 %	73,85	Air Liquide	1564
4 % 1917	76,90	Say	740
4 % 1918	76,55	Union Européenne	645
4 % 1920	113,30	La Lucette	395
4 % 1925	100,50	Banque Mexique	245
4 1/2 % 1932 A	89,30	Banque Ottomane	560
4 1/2 % 1932 B	89,80	Funn. Egyptien	3650
Oblig. Trésor 4 % 1934	854	Wagons-Lits	41
Oblig. Algérie 5 % 1934	—	Central Mining	2485
Emprunt Young	139,50	Rio	2697
Crédit National 1919	533	De Beers Ord.	1117
Crédit National 1920	566	Goldfields	450
Crédit National 1923	528	Huanchaca	41,75
Crédit National 1924	554	Malacca Ord.	176
Obligations P. T. T.	506	1/5 Monaco	200
Ville de Paris 1871	384	Randmines	1325
Ville de Paris 1929	761	Banque Indochine	6800
Ville de Paris 1930	317	Tanganyika	45,50
Foncières 1930	74	Tram. Shanghai	960
Comm. 1932	790	Lyonnaise Eaux	1110
Banque de France	770	Elect. Paris	629
Banque de Paris	908	Radio Elect.	180
Crédit Foncier	2645	Bor. Ord.	1384
Crédit Lyonnais	1725	Huta Bankowa	80
Société Générale	734	Saint-Gobain	2365
Suez Cap.	16770	Dist. Indochine	456
Suez part.	13000	Cusenier Jne.	[illegible]
Est	683	Royal Dutch	69750
Lyon	880	Chem. Fer départements	270
Midi	692	Saint-Raphaël	4900
Nord	880	**CHANGES**	
Orléans	[illegible]	Londres	[illegible]
Santa-Fé	694	New-York	[illegible]
Energie Litt. Méditerr.	611	Allemagne	[illegible]
Lens	302	Belgique	743
Kuhlmann	780	Espagne	[illegible]
Penarroya	438	Hollande	2330
Gafsa	964	Italie	[illegible]
Schneider	1685	Suisse	99

ECHOS

JAERVI, JOKI ET AUTRES NOMS FINNOIS

On a remarqué que dans les communiqués officiels de l'état-major finlandais les noms géographiques avaient souvent la même terminaison. On rencontre de nombreux « joki » et « jarvi ». C'est tout simplement parce que le premier signifie rivière et que le second signifie lac. A noter seulement qu'il faut les prononcer comme s'ils commençaient par un Y. A l'usage des lecteurs des communiqués, rappelons encore que « lahti » signifie golfe et que par conséquent « Summlahti » veut dire golfe de Finlande. Enfin, voici quelques traductions de noms finnois : « ranta », c'est rive ; « niemi », c'est cap ; « vaara », c'est montagne ; « koski », c'est rapide ; « saari », c'est île ; « tunturi » désigne des groupes dépourvus d'arbres, etc...

DE NOMBREUX AFFECTES SPECIAUX SONT RADIES OU POURSUIVIS

Le ministère de la défense nationale communique :

L'opinion publique s'était vivement émue des abus constatés un peu partout dans la désignation des affectés spéciaux.

En raison de l'urgence qu'il y avait à mettre le plus rapidement possible à la disposition du ministre de l'armement le personnel nécessaire pour accroître considérablement le rythme des fabrications de guerre, de nombreuses désignations avaient dû être faites dans un temps très court. Celles-ci comprenaient surtout des techniciens, des ouvriers parfaitement qualifiés pour tenir les emplois auxquels ils étaient désignés et qui sont légalement à leur place dans les établissements et usines travaillant pour la défense nationale.

Mais parmi ceux-ci des militaires non qualifiés par leur profession pour travailler en usines avaient réussi à se glisser irrégulièrement. La chasse à ces véritables « embusqués » dans l'affectation spéciale commença dès le début des [illegible] intérieurs.

Depuis le début des hostilités jusqu'au 1 janvier, plus de 13.000 radiations ont été prononcées, les unes directement à la diligence des commandants de région, les autres sur propositions des commissions de contrôle.

C'est un premier bilan qui comprend un nombre assez élevé de radiés par mesure de discipline.

En outre, une vingtaine de poursuites vont être engagées devant les tribunaux militaires contre les fraudeurs, soit employeurs, soit employés.

Le public de l'intérieur ainsi que les militaires des armées peuvent être assurés que la chasse aux embusqués va continuer sans défaillance, conformément à la volonté formelle du président du conseil, ministre de la défense nationale.

Les commandants des régions, les commissions de contrôle sauront accomplir leur devoir, tout leur devoir, et jusqu'au bout.

BULLETIN DE CLOTURE DE LA BOURSE DE PARIS

BONNE SEANCE

Paris, 16 février. — Après un début encore irrégulier, le marché est allé en s'améliorant jusqu'à la fin de la séance.

Bonne tenue des Rentes.

La fermeté de la Banque de Paris, de Rhône-Poulenc, de Quilmès et du Creusot, pour ne citer que quelques valeurs a fait bonne impression.

D'autre part, le comptant a été plus actif et plus ferme au parquet.

En coulisse, la clôture s'est effectuée en bonne tendance.

Avec la Banque de Paris au plus haut de la journée, dans la dernière partie de la séance, les échanges ont été plus actifs.

La coulisse a montré également une bonne résistance et une aptitude à se redresser sur les pétroles, les caoutchoucs et les valeurs françaises.

ANNONCES ECONOMIQUES

LE DIRECTEUR DE LA SCIERIE DE TOGA à Bastia, informe les Entrepreneurs et Exploitants Forestiers, qu'il est acheteur de rondins en pin maritime et laricio et châtaignier.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau, 26 Rue de l'Opéra.

La Maison Robiot, 28, Bd Paoli, Bastia, est acheteur de toutes quantités de planches en bois de châtaignier. Faire offres.

A LOUER : Appartement meublé de cinq pièces. S'adresser au journal.

Nous informons annonciers et lecteurs que les petites annonces doivent être soumises préalablement au visa du commissariat central.

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
le réputation mondiale

Salon R[illegible]
[illegible] Albert [illegible]

INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
Téléphone [illegible]
COIFFEUR POUR DAMES
TETE ANTIEMA
Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue
Opticien-Spécialiste
Rue Mot — 32, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone [illegible]

Le Gérant : Henri FOLI
Imprimerie du « Petit Bastiais »

CONTRIBUTIONS INDIRECTES
Recrutement de commis temporaires

Par décret en date du 29 janvier 1940 publié au « Journal Officiel » du 31 du même mois, il a été créé, dans les conditions prévues par le décret du premier septembre 1939, un cadre de Commis temporaires des Contributions Indirectes qui doit obligatoirement être dissous à la cessation des hostilités.

Aux termes de l'article 1er du décret précité peuvent être nommés aux dits emplois, par décision du Directeur Général des Contributions Indirectes, les candidates et candidats de nationalité française munis du certificat d'études primaires ou d'un diplôme équivalent ou supérieur, âgés de 18 ans au moins et de 30 ans au plus, reconnus par un médecin assermenté, être de bonne constitution, n'être atteints d'aucune infirmité incompatible avec le service, ni d'aucune maladie contagieuse susceptible de se transmettre aux personnes avec lesquelles ils peuvent se trouver en contact dans les bureaux ; les candidats doivent, en outre, être déclarés aptes à assurer un service actif. Les titulaires du brevet élémentaire ou de diplômes supérieurs ont, sur les autres candidats, un droit de priorité qui s'exerce selon l'ordre de valeur de ces diplômes.

L'Administration [illegible] de décider de [illegible] au [illegible] d'un [illegible] [illegible] de [illegible] avril [illegible].

Le salaire [illegible] temporaires [illegible] de l'article 11, paragraphe C, du décret du 1er septembre 1939 et d'une instruction ministérielle en date du 13 janvier 1940, est fixé au traitement est des commis de 4me classe (9.870 francs augmenté de l'indemnité spéciale temporaire correspondante (3.600) ainsi que de l'indemnité de résidence et de celle des charges de famille, s'il y a lieu.

Les dossiers de candidature devront être remis à la Direction des Douanes, 16, rue Napoléon à Bastia — le 24 février courant au plus tard, délai de rigueur. Ils comprendront les pièces suivantes :

1. — Une demande sur papier timbré, dans laquelle le candidat indiquera la région ou les régions où il désire, en cas d'agrément, être nommé ;

2. — Un extrait de naissance sur timbre ;

3. — Un certificat sur papier timbré, délivré depuis moins d'un mois par le Maire ou le Commissaire de Police de la résidence du candidat constatant qu'il jouit de la qualité de Français et qu'il est de bonne vie et moeurs ;

4. — L'original du diplôme (certificat d'études, brevet élémentaire ou autre) dont fait état le candidat ainsi qu'une copie de ce titre, l'original devant être restitué à l'intéressé, après visa de conformité ;

5. — A défaut de diplôme, un certificat du Proviseur, principal ou chef d'institution auprès duquel le candidat a fait ses études. (Ce certificat devra faire connaître à quelle classe les études du candidat ou de la candidate se sont arrêtées et énoncer, en même temps, quel [illegible] a été sa conduite pendant son séjour dans l'établissement. Il a été, en effet, [illegible] certains [illegible] de certificat d'études, mais ayant effectué des études secondaires impliquant un degré d'instruction suffisant) ;

6. — Si le candidat a déjà rendu des services dans une administration publique ou dans un établissement privé, un certificat de l'employeur quant à la manière de servir ;

7. — Pour les candidats du sexe masculin, une pièce officielle établissant de façon suffisamment précise la situation de l'intéressé au point de vue militaire ou une copie certifiée conforme de ce document.

8. — Un certificat de médecin assermenté attestant que le candidat jouit d'une bonne constitution, qu'il n'est affecté d'aucune infirmité ou difformité de nature à le rendre impropre au service actif des contributions indirectes ; qu'il ne présente aucun symptôme de maladie contagieuse pouvant constituer un danger dans le service des bureaux et enfin qu'il est apte à exercer ses fonctions dans quelque région et sous quelque climat que ce soit de la France continentale.

9. — Une déclaration relative à la situation de famille, appuyée — s'il y a lieu — des extraits d'acte de mariage ou des bulletins de naissance des enfants du candidat (il doit être tenu compte pour la fixation de l'âge limite, des dispositions de l'art. 162 du décret du 29 juillet 1939, modifié par le décret du 16 décembre 1939 — Code de la famille — qui prévoient le recul d'un an par enfant à charge.)

Ne seront admis à postuler que les candidats :

1.) qui atteindront l'âge de 18 ans révolus, le 1er juillet prochain au plus tard ;

2.) qui seront âgés de moins de 30 ans révolus à la date du 1er avril prochain (sauf le recul relatif aux enfants).

ABONNEZ-VOUS AU PETIT BASTIAIS

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 60

AIMEZ-VOUS

par JEAN [illegible]

Et, en effet, à peine avait-il franchi le seuil d'une porte basse dont le battant était seulement poussé qu'il se trouvait face à face avec la femme du métayer, la vieille Leonie, occupée à laver la vaisselle du dîner dans une grande bassine se trouvant sur le foyer d'un immense poêle-cuisinière, comme on n'en rencontre plus que dans les vieilles demeures et qui permettait de préparer les repas de tout un régiment.

— Ma foi, fit-il d'un air radieux, je suis bien aise de vous trouver encore là, ma bonne dame. J'ai justement quelque chose à vous dire.

— Je suis aux ordres de monsieur, fit Léonie avec déférence.

— Tout d'abord, ma brave femme, il faut que je vous complimente de votre dîner, il était délicieux... et je me suis particulièrement régalé...

— Monsieur est trop bon... ça n'était pas un dîner sérieux. J'aurais voulu servir à monsieur beaucoup mieux que cela... et à monsieur déjeune ici demain...

— Non, Léonie... malheureusement non. Madame et moi nous devons reprendre de bonne heure le chemin de Paris.

— Quel voyage... pour rester si peu de temps ! Monsieur et Madame auront à peine celui de visiter le château.

— Ce qui était d'ailleurs le but de notre déplacement. Il est très beau, le château de notre Bernaulieu... autant que j'ai pu juger par ce que j'ai vu ce soir.

« Mais... et c'est là ce que je voulais vous demander ; n'y a-t-il pas un autre château dans le pays ?

— Dame oui, monsieur. Il y a le château de Souceilles, fit la femme du métayer avec une sorte d'admiration instinctive.

— C'est ce qu'on m'avait dit, en effet, dit négligemment Jules Lestampois.

« Par qui est-il habité ? »

— Habité... Hélas, monsieur, il ne l'est plus, et depuis trois ans... Depuis autant de temps qu'il y en a que je suis entrée à Bernaulieu, vu que c'est au moment du départ de la famille d'Amfreville, à qui appartient le château de Souceilles que mon mari a cessé d'être leur métayer pour devenir celui de m'sieur le vicomte de Vernières.

— Tiens, tiens, s'exclama le négociant comme s'il était en train de faire une découverte. Vous avez été jadis au service du château de Souceilles... sans doute la vieille demeure de famille de ces Amfreville.

— Oh ! nullement ! s'exclama Léonie. Ils sont d'origine normande et s'ils se sont installés à Souceilles, il y a neuf ans de cela, c'est à la suite d'un grand malheur qui leur avait fait prendre en grippe leur propriété des environs de Caen, le berceau de leur famille, celle-là. Mais m'sieur le marquis d'Amfreville ne pouvait plus s'y sentir après ce qu'il était arrivé là-bas à sa seconde femme et à ses deux fils.

— Que leur est-il donc arrivé ?

— Un grand malheur, allez... monsieur. C'est la fille de m'sieu le marquis, mam'selle Renée, qui m'a tout appris un jour que je lui demandais la raison de la tristesse de son papa. Figurez-vous que la seconde femme de m'sieu le marquis... oui... il était marié deux fois, en seconde femme, une jolie personne à ce qu'il paraît, était partie avec son petit gâté, le dernier fils du marquis, se promener dans un canot que conduisait son fils aîné Michel d'Amfreville. Au cours de leur promenade, ils ont dû chavirer, car, on n'a plus jamais rien retrouvé que leur canot. Avec cela, l'étang où ils étaient partis se promener avait de grands fonds.

— Les pauvres gens ! s'exclama Lestampois, quelle histoire effroyable ils ont vécue !

— Oui... et qui a bien influé sur la santé de m'sieu le marquis. Le pauvre homme ! Je ne le voyais pas bien souvent. Il restait des journées entières enfermé dans sa chambre. Mais sa fille me donnait de ses nouvelles. Et elles n'étaient guère brillantes... et c'est pour qu'il finissait par aller de mal en pis que mademoiselle d'Amfreville a décidé de l'emmener à Paris. Elle pensait que les distractions de la grande ville lui feraient un bien. Il paraît que ça n'a rien fait... et que le pauvre monsieur ne va pas mieux... au contraire.

— Comment le savez-vous ?

— J'écris tous les ans, au premier janvier à Mlle d'Amfreville pour lui souhaiter la bonne année... et elle me répond toujours.

— Vous paraissez l'aimer beaucoup.

— Oui, beaucoup, en effet, parce que c'était une bonne personne pleine de dévouement pour son pauvre papa, ce qui ne l'empêchait pas de s'occuper aussi des malheureux du pays. Et là... elle avait quelqu'un de sûr pour la guider et la conseiller.

— Qui donc ?

— M. le vicomte de Vernières, parbleu. Il s'était bien vite pris d'amitié pour les gens du château de Souceilles. Dame... vous comprenez. Ce grand garçon qui vivait toujours tout seul dans cette demeure où il avait tant été choyé du temps de sa mère, ça lui faisait une compagnie, des voisins comme le marquis... et surtout comme mademoiselle Renée.

« Ah ! ils en ont fait des promenades ensemble... à pied et à cheval, mais surtout à cheval... dans le domaine de Bernaulieu. La jeune fille s'intéressait tant aux choses de la terre, que m'sieu le vicomte connaît si bien. Et ils se plaisaient sûrement ensemble. »

— Ça aurait pu finir par un mariage, plaisanta jovialement le nouveau maître de Bernaulieu.

— Eh bien, monsieur ne croit certainement pas si bien dire, fit Léonie d'un ton mystérieux. Moi, j'ai vu des choses... et j'en vois encore... qui me donnent à croire que c'était leur idée à tous deux... et en tous cas, que c'était sûrement celle de m'sieu le vicomte.

— Vraiment ! quelles choses ?

Mais la vieille Angevine, comme si elle s'avisait soudain qu'elle devenait trop bavarde, se récriait :

— Oh ! qu'est-ce que monsieur va penser de moi, que je m'occupe là de choses qui ne me regardent pas.

(A suivre)

ADMINISTRATION
DIRECTION — REDACTION
4, Boulevard du Palais, et Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone 3-89

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 12, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 65-80 et 65-89

Adresse télég. : Petit-Bastiais-Bastia
R. C. N° 2829

54ème ANNEE — N. 297

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

DIMANCHE 18 FEVRIER 1940

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

40 CENTIMES — 40 CENTIMES

ABONNEMENTS
CORSE — — — [illegible]
CONT. ET COL. — — [illegible]
ETRANGER — Coût de l'affranchissement en sus

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.

Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse.

C/C Postaux : AJACCIO : 389

000081
BIBLIOTHEQUE BASTIA

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

André Doria et la fin des Doria

André Doria naquit à Oneglia, où son père, d'une branche cadette de la famille, n'avait qu'une part réduite de la principauté, le 30 novembre 1468. Formé à la Cour des ducs d'Urbin, il servit à Naples sous Alphonse, duc de Calabre, puis défendit brillamment Rocca Guillelma, contre Consalve de Cordoue.

Retourné à Gênes, il y fut nommé général des Galères pour donner la chasse aux corsaires d'Afrique, mais indisposé par les troubles politiques incessants de Gênes, il s'en alla, avec ses douze galères, offrir ses services à François Ier, contre Charles Quint. Après Pavie, il accepta les offres du Pape Clément VII : trente mille écus de pension pour garder les côtes contre la flotte de l'Empereur.

Le Pape ne pouvant plus supporter cette charge, André Doria retourne au roi de France comme général des galères avec 36.000 écus d'appointement. Il rejoint à Marseille, avec 8 galères, les 6 que pouvait lui offrir François Ier et il va participer au siège de Gênes, que César Fregoso pressait par terre.

La paix revenue (1527), il déclare son mariage avec la fille de Uso di Mare et de la soeur du Pape Innocent III, veuve d'Alfonse del Carretto, marquis de Finale. Après de fastueuses noces, il prend la mer avec 36 galères, dont 8 lui appartenaient. Mécontent du traitement que François Ier préparait à sa patrie et le ses exigences au sujet de prisonniers lui appartenant, il quitte son service et assiège les Français dans Gênes, obligeant Trivulce à capituler devant Filippino Doria.

Gênes reconnaissante crée pour André une dignité nouvelle : il est nommé Censeur à vie et on lui érige une statue. Une nouvelle constitution est votée, assurant un équitable partage des fonctions publiques entre les divers partis, les pouvoirs des doges, les Adorno et les Fregoso exclus, étant limités à 2 ans. On était en 1528 ; Doria avait été l'artisan de cet ordre nouveau. Agé de 60 ans, l'amiral était revenu vivre dans sa patrie, entouré de l'admiration et de la reconnaissance de tous les partis.

Sa conduite paraît contradictoire, si on la juge avec nos idées modernes ; mais quand on sait à quelles extrémités les luttes des partis peuvent conduire les âmes passionnées, on s'en étonne moins. André Doria a servi la France, le Pape, l'Empereur qui reconnaissant ses éminents services le fit Prince de Melfi, mais toujours avec une indépendance qui le lui permettait. Doria était en réalité une sorte d'entrepreneur de guerres navales, qui traitait avec les souverains, apportant, en dehors de sa valeur personnelle, un matériel et des équipages qui étaient à lui et qu'il louait. Il avait en outre droit aux prises et aux rançons qu'il pouvait exiger de ses prisonniers, de telle sorte que dans leur conflit c'est lui qui avait raison, c'est François Ier qui abusait quand il voulait faire des générosités faciles avec ce qui ne lui appartenait pas.

L'amiral, du reste, faisait figure de petit souverain indépendant, parfois mieux fourni que les grands. Il envoyait à Charles Quint, qui n'avait pas la pareille, sa galère personnelle pour le mener à Gênes où il le reçut avec un faste pour le moins égal à celui auquel pouvait prétendre la Cour impériale.

Vieilli, goûtant enfin un peu de repos dans son luxe, l'amiral avait remis sa flotte à son neveu Giannettino qui s'en montra digne en capturant à Girolata, en 1541, le terrible Dragut qui dut s'éloigner des côtes ligures et se racheter. N'ayant pas d'enfant, son oncle l'adopta en 1546 pour qu'il pût lui succéder dans ses charges.

Six ans après, Lambo Doria était gouverneur de la Corse, et l'année suivante le maréchal de Thermes y arrivait avec 26 galères et près de 2.000 hommes qu'allaient rejoindre Sampiero avec ses effectifs insulaires et Dragut avec 60 galères turques. Gênes effrayée ne vit plus son salut que dans le vieil amiral qui, malgré ses 85 ans, ne le lui marchanda pas. Il équipe sa flotte qu'il ne quitte plus un jour, couchant par tous les temps sur sa galère.

Nous ne referons pas le long récit de cette campagne où les noms de Sampiero et de Doria éclipsent tous les autres. La guerre sur terre tourne en faveur des franco-corses. Sur mer, Doria n'a que des victoires ; il reprend St-Florent et Bastia, oblige Dragut à s'enfuir devant Calvi. Mais toute la valeur de Doria n'aurait pas sauvé la partie, déjà perdue, sans le traité de Cateau-Cambrésis qui, en 1559, terminait la guerre et restituait la Corse à Gênes. Le vieil amiral mourait l'année suivante, à 92 ans.

Giorgio Doria est Commissaire en Corse quand Stefano y vient commander l'armée contre les héroïques efforts de Sampiero, abandonné à ses seules forces, puis traîtreusement assassiné l'année suivante. Pendant ces campagnes douze Doria servirent en Corse, nombreux de la famille même de l'amiral, mais il y en eut aussi des 37 familles nobles qui, sans parenté, avaient dû substituer à leur nom celui de l'Albergo dans lequel ils avaient été où s'étaient classés.

Après eux, les Doria remplissent des fonctions mais aucun ne les illustre. Ce sont des fonctionnaires civils, religieux, militaires qui doivent leurs emplois à leur nom. En 1575, Jean-André, amiral en Espagne, vient défendre à Gênes les anciens nobles. Nicolò, gouverneur de la Corse en 1575, est élu doge en 1579. Agostino, gouverneur de l'île en 1590, est doge dix ans après, et Ambroggio en 1621. Quatre ans après, Jean-Jérôme et Charles sont choisis pour commander la ville, et en 1663 Gio. Stefano est aussi doge. Ce n'est que 160 ans plus tard qu'on reverra un dernier Doria dans cette haute charge. Les gouverneurs de la Corse de cette famille deviennent désormais rares. Camillo Doria formé dans l'armée impériale, fut envoyé en 1730 comme gouverneur de l'au-delà des monts.

C'est par erreur qu'on l'a fait combattre les Corses à Calenzana. Il n'y fut point. Les Nationaux eurent en face un adversaire plus digne d'eux, le colonel de Vins, du régiment hongrois Pallfy, qu'ils eurent vite fait de mettre en retraite. Camillo Doria n'a à son compte que les instances maladroites qui imposèrent au Colonel de Vins cette fâcheuse expédition. Jugé comme il le méritait, ce gouverneur fut rappelé à Gênes.

PB

FRONT FRANÇAIS

Les tempêtes de neige ont rendu presque impossible toutes opérations

Paris, 17 février. — Communiqué numéro 333 du 17 février 1940 au matin :

Rien à signaler.

Paris, 17 février. — Communiqué numéro 334 du 17 février 1940 au soir :

Au cours de la nuit dernière, des éléments ennemis de la valeur d'une compagnie ont attaqué sans succès deux de nos postes.

Pendant la journée, quelques tirs d'artillerie, notamment dans la région des Vosges.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 17 février. — Le temps sur le front est resté extrêmement mauvais et de violentes tempêtes de neige ont rendu presque impossibles toutes opérations.

Cependant, nous avons à déplorer un incident pénible : on sait que, depuis le début de la guerre, on emploie, de part et d'autre, pour gêner l'avance de l'adversaire, des champs de mines habilement dissimulées.

Dans la journée d'hier, une de nos reconnaissances qui s'était avancée, avec beaucoup de mordant, assez profondément dans les lignes ennemies, est tombée dans un de ces pièges.

Trois de nos hommes sont portés manquants ; l'un d'eux est certainement tué, et huit autres, grièvement blessés, ont pu être ramenés dans nos lignes.

L'activité aérienne a été nulle : les Allemands ont effectué quelques raids sur la côte est de l'Angleterre, probablement pour mouiller des mines.

Un sous-marin ennemi aurait été coulé par un chasseur britannique.

(LIRE LA SUITE EN 3me PAGE)

Le destroyer « Cossah » a arraisonné dans les eaux norvégiennes un bateau de guerre allemand à bord duquel se trouvaient — près de 300 prisonniers anglais —

Londres, 17 février. — Un engagement qui s'est déroulé, il y a deux jours dans les eaux norvégiennes et qui s'est terminé par la libération de 300 anglais détenus prisonniers à bord d'un bateau allemand l' « Altmark », est signalé aujourd'hui dans un communiqué que publie l'amirauté :

Il s'agit de marins qui appartenaient à des équipages de navires coulés par le « Graf Spee » que l' « Altmark » avait accompagné au cours de sa course de pirate.

Alors qu'il allait être intercepté par un destroyer près des côtes norvégiennes, l' « Altmark » se réfugia dans un fjord où le navire de guerre le suivit et entama des pourparlers avec les norvégiens.

Ceux-ci affirmaient que le navire avait été examiné la veille et qu'aucun prisonnier ne se trouvait à son bord.

Le navire de guerre britannique, le « Cossach » feignit alors de reprendre le large, mais il revenait un peu plus tard.

Ce que voyant et se jugeant perdu, l' « Altmark » a manoeuvré de façon à aborder de flanc le « Cossach ».

Il ne réussit qu'à s'échouer sur un rocher où le destroyer vint l'aborder.

Un combat s'engagea alors, au cours duquel quatre allemands furent tués et cinq autres blessés.

Finalement, l'avantage resta à l'anglais qui n'eut à déplorer que la perte d'un seul homme.

La visite des cales de l'allemand amena effectivement la découverte des prisonniers qui accueillirent avec une joie délirante leur libération.

On annonce que le ministre des Affaires étrangères norvégien publiera incessamment un communiqué sur cette affaire.

Londres, 17 février. — Les 400 marins anglais qui étaient prisonniers de l'Altmark ont été débarqués dans un port de l'Ecosse.

Londres, 17 février. — Un communiqué officiel publié à Oslo annonce que le ministre de Norvège à Londres a été chargé de faire une démarche auprès du gouvernement anglais en demandant le paiement d'une indemnité et la restitution des prisonniers de l'Altmark.

Frontière allemande, 17 février. — Le ministre d'Allemagne à Oslo a remis au ministre des Affaires étrangères norvégien une protestation à propos de la poursuite de l' « Altmark » :

Selon le gouvernement de Berlin, le vapeur allemand n'aurait pas reçu de la part des autorités navales norvégiennes le secours nécessaire.

Copenhague, 17 février. — Tant du côté finlandais que du côté russe, aucune confirmation n'est venue de la prise du village de Summa qui, d'ailleurs, n'est depuis plusieurs jours qu'un monceau de ruines et dans lequel la moindre opération stratégique est des plus difficiles.

Londres, 17 février. — Dans les milieux compétents, on déclare que l'action du destroyer anglais qui a abordé l'Altmark est entièrement justifiée.

En effet, s'il n'était pas intervenu, les eaux territoriales norvégiennes auraient servi au transport des prisonniers anglais vers l'Allemagne, ce qui est radicalement incompatible avec la neutralité du pays.

Londres, 17 février. — On apprend dans la soirée que le nombre exact des prisonniers qui se trouvaient dans les cales de l'Altmark se chiffre à 275 :

35 officiers et 220 matelots.

Le navire allemand, annonce-t-on d'autre part, avait un armement camouflé composé de trois canons de 180.

M. Sumner Welles se rend en Europe

New-York, 17 février. — M. Sumner Welles, secrétaire d'Etat, est arrivé à New-York d'où il s'embarquera aujourd'hui sur le paquebot Rex, à destination de l'Europe.

Le retour de M. Eden

Londres, 17 février. — M. Eden, venant d'Egypte, est arrivé hier soir à Malte.

Tribunal Militaire

Paris, 17 février. — Onze jeunes gens accusés d'avoir reconstitué le groupement des jeunesses communistes d'Argenteuil ont été condamnés par le deuxième tribunal militaire à des peines d'emprisonnement variant de six mois à trois ans.

L'Attachement des Dominions à la cause des Alliés

Wellington, 17 février. — M. Savage, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, a prononcé un discours au cours duquel il a souligné l'attachement des Dominions à la cause des alliés.

Le Premier a mis en relief que la Nouvelle-Zélande fournira des quantités très considérables de matières premières et d'aliments, tel que beurre, fromage et de la laine à l'Angleterre.

La Situation Intérieure et la Guerre

On semble nous reprocher de trouver que tout va bien dans le meilleur des mondes ; nous acceptons volontiers le reproche et nous n'hésiterons pas à récidiver à ce sujet tant que les exigences de la défense nationale n'imposeront pas à l'arrière de plus dures épreuves ; tout est relatif ici-bas : étant donné l'état de guerre, nous considérons que notre sort, c'est-à-dire le sort des non-combattants, est loin d'être malheureux malgré certaines restrictions : quelques peuples non belligérants — nous sommes en mesure de le prouver — seraient amplement satisfaits s'ils avaient la possibilité de s'offrir l'ordinaire actuel du plus modeste des français ; et c'est tout de même réconfortant de songer qu'après six mois de guerre employés à transporter, à équiper, à nourrir des millions d'hommes, à évacuer des régions entières, à mettre à l'abri des milliers d'enfants parisiens, il est réconfortant de songer que l'élément civil n'ait pas eu à souffrir davantage ; ont-ils réellement souffert, souffrent-ils réellement — cela reste du moins à établir — ceux qui ont eu ou ont la bonne fortune de n'être pas soumis aux terribles aléas des exodes massifs et aux angoissantes insomnies des alertes.

Il y a lieu de se demander si l'on pouvait faire mieux en faveur des non-combattants malgré la tâche gigantesque entreprise par les services publics en général et les transports maritimes en particulier, chargés d'assurer les convois en hommes, en matières premières venant de notre empire colonial et dirigés vers nos frontières, dans les usines et sur les marchés des échanges.

On est confondu devant l'importance impressionnante de l'effort accompli. Il faut reconnaître que cet entretoisement de matériels roulants, aiguillés vers tous les points cardinaux de l'immense territoire français s'est effectué et s'effectue dans les meilleures conditions de sécurité et d'ordre, apportant à la plus petite agglomération son contingent de fournitures : le ravitaillement n'a jamais laissé à désirer ; mais la distribution des denrées n'a pas dû être équitable, du moment qu'elle a permis des stockages individuels outranciers.

Le dernier numéro du « Canard Enchaîné » reproduit une scène bien caractéristique : Une ménagère ouvre la porte à son garçon qui rentre avec le filet à provision contenant des bouteilles : « Qu'est-ce qu'on t'a dit, s'informe-t-elle ». « Il y a l'épicier, répond l'enfant, qui m'a prié de lui apporter une demi-livre de café ». Derrière la ménagère, on aperçoit un placard entr'ouvert bourré de paquets de café et de diverses denrées alimentaires.

Il en est ainsi sans doute à Bastia et dans presque tous les intérieurs corses : les uns ont sans doute trop de café, de savon, les autres trop d'huile, de sucre ; on réussirait cependant à faire une bonne moyenne et à approvisionner chaque ménage en toutes choses, s'il était possible de rafler l'ensemble des marchandises entreposées dans les réserves familiales.

Manque-t-on réellement du nécessaire ? On a surtout peur, croyons-nous, d'en manquer : pour le moment, cette perspective n'est pas à redouter : s'il nous était donné en tout cas, de continuer le train train actuel pendant toute la durée des hostilités, nous n'aurions qu'à rendre grâce au Gouvernement qui n'a fait et ne fait que son devoir et à la Providence.

ANASTASE

Les FINNOIS poursuivent leur héroïque défense sur la deuxième ligne

6 autres lignes protègent la Finlande

8 avions rouges ont été abattus

Paris, 17 février. — En Finlande, d'après les renseignements parvenus pendant la journée du 15 et la nuit du 15 au 16, les attaques russes ont continué, très violentes, sur tout le front de Carélie.

A Murilla, sur le bord du golfe de Finlande, une très forte attaque soviétique a réussi à prendre pied dans les lignes finlandaises, mais une contre-attaque finlandaise a rejeté l'ennemi contre Muolajavi et le lac Buvoet.

Les russes ont attaqué énergiquement et réussi à pénétrer assez profondément dans les lignes finlandaises.

Les premières positions de défense seraient aux dernières nouvelles aux mains de l'ennemi.

Les finlandais résistent sur la deuxième ligne.

Il reste encore 6 à 7 lignes, espacées de 30 kilomètres l'une de l'autre.

A Taipale, ainsi qu'au nord du lac Ladoga, les attaques russes ont été repoussées.

Cependant, la petite ville de Summa serait tombée aux mains des russes.

L'activité aérienne a été considérable.

Les avions soviétiques ont à nouveau bombardé Viborg.

Huit avions soviétiques ont été abattus.

Helsinky, 17 février. — L'aviation finlandaise s'est appliquée à bombarder très énergiquement les voies ferrées entre Leningrad et l'isthme de Carélie.

Un certain nombre de stations ont été incendiées.

Stockholm, 17 février. — D'après les nouvelles du front finlandais, il est souligné que les positions ont souvent changé de mains depuis le début de l'offensive russe et que le succès local actuel n'a pas grande signification.

Moscou, 17 février. — Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Leningrad pour le 16 février :

Vendredi, dans l'isthme de Carélie, les opérations se sont poursuivies avec succès pour les troupes soviétiques.

L'adversaire a essayé d'entreprendre des contre-attaques, mais il a été repoussé dans tous les secteurs avec de grosses pertes.

Les troupes soviétiques occupèrent, après combats, les stations de Lalpassio et de Kaomaarne.

LIRE LA SUITE EN 3me PAGE

LES MORTS DU JOUR

J. H. ROSNY AINE

Paris, 17 février. — On annonce la mort de M. J.-H. Rosny aîné, Président de l'Académie Goncourt et des Peintres du Paris Moderne.

On doit à l'illustre disparu de nombreux ouvrages qui ont été traduits en toutes les langues : Nell Horn, L'Impérieuse Bonté, La Guerre du Feu, Vamireh, Eyrimah, Napoléon le Grand, ...

VISAGES DE BASTIA

Notre-Dame de Lourdes [1]

Par [illegible]

Le voyageur ou le touriste, au débarqué sur les quais du Nouveau-Port, est toujours heureux et surpris de trouver sur le rivage, au seuil même de la ville, tel un saint de mémoire, une croix sur un clocher, l'éternelle image de la foi.

Par ces temps tourmentés où est si ballotté sur mer et sur terre, la pauvre machine ronde est si démolie, qu'on éprouve le besoin impérieux de s'accrocher à quelque chose de réconfortant et de durable, et l'on est bien aise de croire en Dieu, en contemplant son aile de paix et d'espérance.

Aussi, est-ce avec une douce allégresse, que l'on salue, derrière le paravent de hangars neufs et gris-bleute, le clocheton gothique de Notre-Dame de Lourdes, dont la façade simple et moderne se dresse à côté.

De construction récente, cet édifice religieux, n'offre rien de particulier et n'a pour ainsi dire presque pas d'histoire, sauf qu'il est la suite d'un voeu que fit une des filles du Comte Sébastien Orégo au moment de prendre le voile.

La nouvelle église devint ainsi la paroisse du quartier des Capanelle, assidûment fréquentée par ses habitants, dont la dévotion s'est manifestée de plus en plus fervente.

Notre-Dame de Lourdes ! Ce nom auréolé d'une si poétique légende, rehaussé de tant de prestige, suffit à lui seul à lui attirer une affluence considérable de fidèles dans les cérémonies qu'on y célèbre à l'ordinaire et en des occasions solennelles.

Ainsi, dimanche dernier, la fête patronale, cette année particulièrement, a revêtu tous les caractères d'une grandiose manifestation catholique.

La nef centrale dont les richesses picturales et artistiques sont presque inexistantes, se parait néanmoins de toutes ses lumières, de ses guirlandes, de ses cierges flamboyants, pour encadrer au milieu d'oraisons et de cantiques, la plus touchante cérémonie de communication.

Mgr Llosa, évêque d'Ajaccio, dominait le programme. Sa présence a donné à l'acte virginal et sacramentel, un relief extraordinaire de grâce et de splendeur. Sa parole éloquente et pleine d'onction a contribué grandement à affermir la foi dans tant d'âmes inquiètes, bouleversées par les soucis et les malheurs des temps présents.

A toutes les messes, un public nombreux et recueilli est venu s'agenouiller devant le Saint-Sacrement.

Une foule énorme se pressait à la messe pontificale, où l'on remarquait la haute Société Bastiaise et notre jeunesse catholique [illegible] qu'à la Sainte Table.

Au chevet de [illegible], récité en choeur, par l'assistance, [illegible] se sont [illegible] de [illegible] paroles de chagrin, [illegible] pour demander, à la Vierge qui [illegible] d'éloigner à jamais [illegible] le spectre de la guerre, [illegible] qui [illegible]

Et dans le [illegible] des [illegible] par l'auteur [illegible] Victor Hugo :

Seigneur, protégez-moi,
Protégez ceux que j'aime :
Frères, parents, amis et mes ennemis
[illegible]
Dans le mal triomphant,
De [illegible]
La cage sans oiseaux,
La ruche sans abeilles,
La maison sans enfants.

Alors que des [illegible] en combats [illegible] que [illegible] les [illegible], ces enfants du ciel, dans la [illegible] les [illegible] quand [illegible] sont [illegible] et [illegible] enfin [illegible] enfants, [illegible] suprême et [illegible] [illegible] des [illegible] !

Quelle [illegible]

(1) Travaux commencés en 1911. Pose de la première pierre 13 mars 1914. Achevée 1er septembre 1916 ; livrée au Culte par M. [illegible], Evêque d'Ajaccio, qui en a fait la bénédiction le 1 décembre 1916 ; consacrée le 4 mars 1917 par le [illegible] Despos.

GRAIN DE VALS

A Travers la Corse

AJACCIO

MAIRIE D'AJACCIO
AVIS AU PUBLIC

Balayage — Nettoiement

Le Maire de la ville d'Ajaccio a l'honneur de rappeler à ses administrés les prescriptions de l'article 21 de l'arrêté du 3 juillet 1905, aux termes duquel le dépôt sur la voie publique des ordures d'ordures ménagères, le jet des épluchures.

Est également assimilé à un dépôt d'ordures ménagères, le jeu des épluchures d'oranges et de bananes. Ces dernières constituent un danger public en raison des chutes qu'elles provoquent.

Une surveillance très sévère sera exercée par la force publique. Les contrevenants s'exposeront aux poursuites et aux pénalités édictées par les articles 471 n° 15 et 474 du Code pénal (5 francs d'amende et, en cas de récidive, 5 francs d'amende et trois jours d'emprisonnement).

Ajaccio, le 13 février 1940

Le Maire : D. PAOLI.

NOTRE TOUR DE MARCHE

Avant d'entrer au marché, nous nous arrêtons le plus discrètement possible et sur la pointe des pieds à la porte de nos épicières habituelles. Avez-vous reçu de l'huile ? du café ? de la morue ?

A chaque question, on nous répond : non ! pour nous qui avons vu le jour quelque part en France, ce « non » nous était inconnu ; Larousse est bien incomplet ; car cet abréviatif est d'une éloquence incontestable : il veut dire : non ! bien ! pas encore ! vous me faites mal ! revenez !

Avec une collection de « non » dans notre sac, nous pénétrons dans le marché ; encore des rassemblements autour des patates gelées que M. Horary a fait venir de Tunisie. La radio nous informe qu'en Bochie elles sont gelées aussi ; avec cette satisfaction dans le sac, nous nous approchons de la brousse ; un essaim de ménagères bourdonnent et se bousculent ; la marchande pèse avec, comme tare, une grande et lourde feuille de chou ; le vérificateur a annoncé des amendes, mais la revendeuse doit être sourde.

La Corse était renommée pour sa morue ; hélas ! aujourd'hui, vendredi, rien à signaler comme dans la Sarre ; les boucheries sont fermées ; contentons-nous, ma chère, de quelques pois chiches et de quelques lentilles, trois pois chiches pour 25 sous.

N'oublions pas de commander le charbon de pierre ; les deux sacs de 43 fr. 50 en janvier sont à 50 maintenant ; le charbon a peut-être été gelé aussi, fermons-le et rentrons.

MARINETTE.

CONTRAVENTIONS

Bettioli Nino, demeurant à Vico et Ostuni Marc Désiré, commerçant à Ajaccio, pour embarras de la voie publique ;

Bartoloni Jeannette, demeurant à Ajaccio, pour bris d'immeubles ;

Battaglini Antoine, demeurant à Ajaccio, pour dépassement et défaut d'avertissement par véhicule auto ;

Peretti Joseph, demeurant à Ajaccio pour embarras de la voie publique ;

Onardo José, demeurant à Ajaccio, pour défaut de présentation de carte d'étranger ;

Delgrossi Louise, épouse Scala Etienne, pour tapage injurieux ;

Raviquet Alphonse, demeurant à Vico-Appriciani, pour emploi immodéré d'appareil avertisseur.

L. MERCIER
Chirurgien-Dentiste D. F. M. P.
11 bis, Bd Auguste-Gaudin
Téléphone : 4-30
Consultations tous les jours sauf Samedis après-midi et Dimanches et fêtes

Billet — Parisien

Elle est rentrée du travail plus lasse que d'habitude. La concierge lui a remis une lettre. Hélas ! elle n'est pas de lui ! Voilà deux jours qu'il n'a pas écrit. Sa fatigue lui paraît plus lourde. Elle est pourtant pleine de courage et de confiance, mais à certaines heures elle ne peut échapper à une morne tristesse. Ce soir, elle a le coeur serré davantage qu'hier, de se retrouver seule dans ce logis, si vide et si froid depuis qu'il est parti !

Machinalement, elle ouvre l'unique lettre du courrier adressée à l'absent. C'est un relevé de comptes de la banque du coin.

La dernière opération est du 15 septembre. Son mari lui avait signé un chèque pour liquider son avoir. Cent cinquante francs !... En relisant le relevé ligne par ligne, leur petite vie laborieuse et tranquille repasse devant ses yeux. Il faisait de toutes petites affaires, le pauvre chéri, mais il gagnait assez pour eux. Elle lui servait de secrétaire à temps perdu... Voilà cette fâcheuse traite de deux mille francs qu'un client avait refusé de payer, le malhonnête, ce qui les avait mis dans le plus cruel embarras. C'était au mois de juillet, avant les vacances. Le coup avait été dur, mais ils s'en étaient tirés, et vaillament ils avaient repris le collier.

Au prochain semestre, la banque du coin n'enverra pas de relevé, et pour cause ! Quand reviendra-t-il, l'heureux temps de cette bonne vie laborieuse à deux ? Elle y compte bien, cependant...

Elle en est là de ses pensées lorsqu'on frappe à la porte et la voix nasillarde de la concierge se fait entendre : « Eh ! ma petite dame, j'avais encore une lettre pour vous. Franchise militaire, c'est la bonne !... »

Elle court ouvrir avec un cri de joie. Cette fois, elle est bien sûre qu'il ne faut jamais désespérer.

Gabriel Baugé.

BACCALAUREAT

UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

Le Ministre de l'Education Nationale vient de décider que la session de juin 1940 des examens du Baccalauréat sera ouverte par anticipation au mois de mars et réservée aux jeunes gens qui seront incorporés avec le 2me contingent de la classe 1939 (jeunes gens nés entre le 1er juillet et le 31 décembre 1919, rappelés des classes de 1920 à 1932 inclusivement, engagés volontaires devant être incorporés avec le 2me contingent de la classe 1939).

Les candidats admissibles en 1938 et appelés sous les drapeaux avec le 2me contingent de la classe 1939 pourront, sur leur demande, conserver le bénéfice de leur admissibilité.

Les inscriptions seront reçues du 12 au 24 février inclus. Les épreuves commenceront le lundi 11 mars.

Pour l'Université d'Aix-Marseille, toutes les épreuves écrites et orales auront lieu à Marseille. Les candidats remplissant les conditions exigées doivent envoyer au Service des Examens du Baccalauréat, 40, Allées Léon-Gambetta à Marseille, leur dossier d'inscription comprenant les pièces suivantes :

Une demande d'inscription sur papier timbré ;

Une formule de renseignements (à défaut de cette formule, les renseignements nécessaires peuvent être portés dans la marge de la demande d'inscription).

Un acte de naissance de moins de trois mois de date, sur papier timbré, pour tous les candidats à la première partie.

[illegible] parée des hommes, au moment où des forces invisibles préparent sournoisement, secrètement, la naissance du Printemps, cette merveille de la nature, ce Prince charmant, couronné de myrtes et de roses, paré de tous les sortilèges du ciel et de la terre et dont les grâces souriantes font chanter tous les poètes du monde, comme un éternel miracle de jeunesse et d'amour ! C'est que la mort et la beauté sont deux choses profondes, si pleines de mystère et d'azur, qu'on [illegible]

Deux soeurs également terribles et fécondes,

Ayant la même énigme et le même secret.

CLAIRE-MARY.

Les Tribunaux

Tribunal Correctionnel

Audience publique du 16 février

Présidence de M. Giudicelli, assisté de M. Siedel, juge, Me [illegible] Corsi, avocat, puis Me Peraldi, avoué. Ministère Public : M. Marcantoni. Greffier : M. Mattedo.

— Raffalli Pierre. Hausse des prix. 10 francs d'amende.

— Poletti Justine, même délit, 16 frs d'amende.

— Scanu Irène. Défaut de visa de sa carte d'identité : 1 franc d'amende.

— Terrings Antoinette, infractions aux règlements sur la défense passive, 16 francs d'amende avec sursis.

— Mariotti Emile. Vente de liqueurs titrant plus de 23° et contravention. 15 frs pour le délit et 5 frs pour la contravention, par défaut.

— Giusti Louis, Mattei François civilement responsable, représentés par Me Raffalli. Me Pietri, partie civile au nom des héritiers Santoni.

Le Tribunal retient le délit d'homicide et blessures par imprudence à l'encontre du prévenu, le condamne à 2 mois d'emprisonnement avec sursis et 200 frs d'amende, le condamne en outre à verser aux parties civiles réunies, la somme de 8.000 francs à titre de dommages-intérêts.

— R., O. et G., les deux premiers pêcheurs, le troisième berger, tous demeurant à Calvi, sont prévenus de menaces, violences et outrages envers les agents de la force publique.

Le tribunal, après plaidoiries de MMes de Corsi et de Montera, acquitte R. du chef de violences envers les agents de la force publique, ne retient contre G. que la contravention de tapage nocturne.

Condamne R. et O. à douze jours d'emprisonnement pour ce délit et quinze francs d'amende pour la contravention et G. à quinze francs de la même peine.

Audience des flagrants délits du 17 février 1940

Simeone Adelchi, prévenu d'infraction au décret du 2 mai 1938.

Le tribunal ordonne un supplément d'information et la mise en liberté provisoire de Simeone.

CABINET
A L'ART DENTAIRE
10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10
BASTIA — Tél. : 477
GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRATIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 3 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi.
SAINT-FLORENT : dimanche matin.
Les autres jours à Bastia
NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

Une attestation d'études d'établissement scolaire ou certificat de résidence attestant que le candidat réside dans le ressort de l'Académie d'Aix.

Un certificat de l'autorité militaire constatant que le candidat a été déclaré « bon pour le service armé (ou auxiliaire) » et qu'il fait partie du deuxième contingent de la classe 1939 ou sera appelé avec ce contingent.

Les candidats à la seconde partie ayant été admis à la première partie dans une autre Université doivent joindre leur certificat d'admission et leur acte de naissance, ou demander d'urgence le transfert de ces pièces.

Etant donné les circonstances, les candidats à la première partie qui ne possèdent pas leur acte de naissance, doivent se le procurer d'urgence mais envoyer tout de même, dans le délai fixé, les autres pièces de leur dossier.

Aucune inscription ne sera acceptée après la date fixée.

Pour les examens qui doivent avoir lieu en juin, les inscriptions seront reçues du 4 au 16 mars. Les formules d'inscription seront remises prochainement aux élèves dans les établissements scolaires.

Informations Locales

MEMENTO

18 FEVRIER 1940 : Reminiscere.

18 février 1911. — M. Bossi conseiller de Préfecture de la Haute-Saône, est appelé aux mêmes fonctions à la Préfecture du Tarn-et-Garonne.

18 février 1926 : Le Dr Giogi de Venaco, est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, au titre du Ministère de la Guerre.

IL Y A 25 ANS...

Paris, 18 février, 7 heures. — Au nord d'Arras, nous avons enlevé deux lignes de tranchées et refoulé de violentes contre-attaques. Nous avons fait des prisonniers et infligé à l'ennemi de fortes pertes : de nombreux officiers allemands ont été tués.

VOUS L'A-T-ON DIT ?

Si vous avez besoin d'argent avant la date d'échéance de vos Bons d'Armement, vous pouvez toujours en obtenir une avance d'au moins 90 %.

Préfecture de la Corse

CHANGEMENT DE L'HEURE

Le Préfet de la Corse informe MM. les Maires que dans la nuit du 24 au 25 février 1940 à vingt-trois-heures, l'heure légale sera avancée de soixante minutes.

En conséquence, dans la nuit du 24 au 25 février 1940, à vingt trois heures toutes les horloges publiques (horloges de chemins de fer, des bureaux de poste, de tous les établissements relevant de l'Etat, du département et des communes) seront mises à 24 heures.

L'heure ainsi modifiée règlera tous les usages de la vie. En particulier les règlements de police concernant l'ouverture et la fermeture des établissements ouverts au public seront appliqués en se conformant à l'heure nouvelle.

AVIS

COLIS MILITAIRES GRATUITS

L'autorité militaire communique :

En raison des rigueurs exceptionnelles de la saison, la gratuité au transport des colis militaires d'un poids maximum de cinq kilos est accordée jusqu'au 31 mars 1940.

PHARMACIE DE GARDE

Samedi 17 février et dimanche 18 février :

Pharmacie Morucci, 22, Bd Paoli

Faits Divers

CONTRAVENTIONS

1 pour défaut de présentation de permis de conduire et de carte grise ;

PERDU

M. Quilici Antoine, demeurant Place de l'Hôtel de Ville, a déclaré au poste de police avoir perdu sa chevalière.

JET DE BOULES DE NEIGE

Des procès-verbaux ont été dressés pour jet de boules de neige.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
22, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone : 2-83
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

AVIS

Tout ce qui concerne le journal : Annonces, carnets mondains, roses ou bleus, avis de sociétés, etc. doit être remis aux bureaux du « Petit Bastiais ».

Mlle ROCCABIANCA
Sage-femme de 1re Classe
Ex-Sage-femme interne de Maternité
A OUVERT SON CABINET
Boulevard Auguste-Gaudin, — BASTIA

Deuil

On annonce la mort de

Monsieur GIUDICELLI CONSTANTIN

ancien agent d'assurances « Le Secours », Commis du Trésor en activité, survenue le 14 courant à Marseille.

Le défunt était le père de Mme et M. Vincent Giudicelli, aux armées, de Mlle Edith Giudicelli, étudiante, et le beau-père de Mme et M. Antoine Zuccarelli, rédacteur à la Préfecture, le frère de Mme et M. Antoine Giudicelli, Commandant de Marine, de Mme et M. le Commandant Tulli, et de Mlle Jéromine Giudicelli.

A la veuve éplorée, Mme Giudicelli, née Muracciole, à tous les parents qui cette mort, aussi brusque qu'inattendue consterne, vont nos sincères condoléances.

AVIS DE DÉCÈS

CARPINETO

Mme Veuve O. P. Santini, née Pietrucci, et ses enfants ; Mme et M. Paul Santini, employé à la Société Lyonnaise et leur fils, à Nice ; Mme et M. Santini Jules, aux armées ; MM. Dominique et Philippe Santini, aux armées ; M. Jean Santini, étudiant à Nice ; Mlle Mimy Santini, Institutrice à Nice ; Mlles Joséphine et Marie Santini, à Carpineto ; Mme et M. Santini, Instituteur honoraire à Carpineto ; M. Franklin Santini, chef du secteur scolaire à Bouaké (Côte d'Ivoire) ; Mme et M. Pietrucci, officier en retraite et leurs enfants ; M. Pietrucci Sébastien, trésorier payeur en retraite, et son fils ; Mme Vve Filippi, née Santini, à Carpineto ; Mme et M. Alliti Fratierlie et leurs enfants ; Mme et M. Pietri, maire de Carpineto, et leurs enfants ; Mme et M. Santini Don Philippe et leurs enfants, de Marseille ;

Les familles : Pelegatta, Decori, Chipponi, Suzzoni, Castelli, Torre, Poli, Luccioni, Deamanti de Carpineto ; Vincigerra, Alberti de Valle d'Orezza ; Chipponi de Poggio d'Ampugnani ; Guglielmi et Angeli d'Ortale ; Veuve Chipponi de Castro ; Calendini et Bartolomei de Carcheto ; Pietri, de Marseille ; Degiovanni de Stazzona ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très regretté

Monsieur O. P. SANTINI
Capitaine en retraite

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, cousin et allié, décédé à l'âge de 78 ans, à Carpineto, le 11 février 1940.

Les obsèques ont eu lieu le 13 à Carpineto.

P. P. L.

REMERCIEMENTS

Les familles Quilici, Mori, Andreotti, Ogliastro, ne pouvant répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Monsieur QUILICI NOEL
Patron Charron

leur père, beau-père, beau-frère, grand-père bien aimé, vous prient de trouver ici l'expression de leur gratitude émue.

La messe de deuil a été dite dans la plus stricte intimité.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE NOTRE-DAME DE LOURDES

Octave de Notre Dame de Lourdes

Ce soir, à l'occasion de l'octave de la fête de Notre Dame de Lourdes, on chantera les Vêpres de l'Apparition.

La cérémonie commencera à 16 heures. Après les Vêpres, sermon du Carême et quête au profit de l'Oeuvre de Saint François de Paule.

DERNIÈRES INFORMATIONS

Nos informations particulières, des agences et de nos correspondants particuliers

LA SITUATION

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Frontière allemande, 17 février. — On dément à Berlin les informations parues à l'étranger d'après lesquelles le haut commandement allemand aurait concentré des troupes à des points les plus rapprochés des côtes suédoises.

LA RECONSTITUTION EN FRANCE DES FORCES AERIENNES POLONAISES

Paris, 17 février. — Aujourd'hui, à 12 heures, à l'ambassade de Pologne, M. Guy La Chambre, ministre de l'Air, le général Sikorski, président du Conseil des ministres et des affaires militaires de la République de Pologne ont paraphé un accord relatif à la reconstitution en France des forces aériennes polonaises.

LE CONCOURS DE L'ILE DE CHYPRE

Londres, 17 février. — On annonce que l'île de Chypre a formé un régiment pour le service d'outre-mer.

DISCOURS DE M. SAMUEL HOARE

Londres, 17 février. — Sir Samuel Hoare, prononçant cet après-midi un discours consacré essentiellement au front intérieur du travail, a notamment déclaré qu'il estimait possible de porter la défense nationale à son maximum sans nuire au commerce d'exportation, à condition que l'on procède à deux économies :

1° Economie de la main-d'oeuvre ;

2° Economie dans l'emploi du travail

— L'économie de la main-d'oeuvre, se fera, a-t-il dit, d'une part, par la restriction des achats et par la réduction des importations de produits non essentiels en temps de guerre.

M. Samuel Hoare a souligné ensuite que l'économie de la main-d'oeuvre devra avoir pour corollaire une économie dans la consommation des produits alimentaires, notamment par l'élimination de tout gaspillage.

Enfin, parallèlement, la consommation d'aliments produits en Angleterre devra être intensifiée.

DISCOURS DE LORD CHATFIELD

Londres, 17 février. — Lord Chatfield ministre de la coordination de la défense, a prononcé aujourd'hui à Cardiff un discours sur la guerre navale ;

Il a affirmé notamment qu'en dépit des méthodes sauvages employées par le Reich, la Grande-Bretagne gardera la maîtrise de la mer.

SUR MER

Londres, 17 février. Le cargo « Langleeford » a coulé à la suite d'une explosion dans l'Atlantique.

L'équipage a été recueilli en partie et débarqué dans un port irlandais.

3 membres ont péri et plusieurs autres sont portés manquants.

Amsterdam, 17 février. — Après avoir heurté un récif dans le voisinage de Madère l'« Alkaar » est en voie de perdition.

L'équipage est sauvé.

Frontière allemande, 17 février. — Le gouvernement allemand a rejeté les protestations qui ont été faites ces jours derniers par le Danemark et la Norvège au sujet du torpillage illégal de bateaux portant pavillon de ces pays.

Londres, 17 février. — Le ministère de l'Air annonce qu'un avion Brist of Blenheim qui avait effectué un vol de patrouille dans la Mer du Nord n'a pas rejoint sa base.

Londres, 17 février. — Le « Baltor », pétrolier allemand, sur le point d'être intercepté par un navire de guerre anglais, a été saborde par son équipage près des côtes norvégiennes.

L'incident s'est produit peu de temps avant l'arraisonnement du bateau allemand « Altmark ».

LA MINE HOMICIDE

Bruxelles, 17 février. — Des éboulements ont eu lieu dans les charbonnages de Charleroi.

Il y a trois morts.

ABONNEZ-VOUS AU
PETIT BASTIAIS

EN FINLANDE

(SUITE DE LA 1re PAGE)

En outre, les troupes soviétiques occupèrent, au cours de la dernière journée, 32 positions fortifiées de l'ennemi, parmi lesquelles deux forts d'artillerie.

LA LUTTE CONTINUE

Helsinki, 17 février. — Dans une proclamation au peuple finlandais, le maréchal Mannerheim a annoncé que la Finlande n'était plus seule dans la lutte car d'importants secours étrangers étaient parvenus.

Il a ajouté que la Finlande pouvait continuer à mener le combat, confiante en Dieu et en ses chefs.

L'AIDE FRANÇAISE A LA FINLANDE

Paris, 17 février. — Nous pouvons donner quelques précisions sur l'aide fournie par la France à la Finlande :

Notre pays a envoyé depuis le début de janvier, une quantité importante de matériel à Helsinki, notamment des avions très robustes, sinon ultra-modernes, dans une artillerie lourde.

Nous avons également envoyé une grande quantité de pistolets, de grenades, de munitions de toute nature.

Enfin, la France a offert à la Finlande un crédit illimité pour l'achat d'armes robustes, sinon ultra-modernes dans nos arsenaux.

Les premiers matériels envoyés par la France ont pu être utilisés sur le front de bataille dès le 15 janvier.

L'ATTITUDE DE LA SUEDE

Paris, 17 février. — La décision du gouvernement suédois de s'abstenir de toute collaboration militaire avec la Finlande, pris à la suite de la demande qui lui avait été adressée par le gouvernement d'Helsinki, a provoqué une violente réaction dans les milieux politiques de Stockholm.

L'opinion publique et la presse suédoise n'acceptent pas ce point de vue.

Les journaux affirment que la Suède est placée dans le dilemme suivant : soit d'accepter la débâcle éventuelle de la Finlande, soit d'accepter toutes les conséquences de l'extension éventuelle du conflit, extension dont les résultats seraient susceptibles d'être plus graves encore pour les pays scandinaves en général que pour la Finlande en particulier.

ETUDE
de Me TOTTI
Avoué près le Tribunal de Bastia
Boulevard du Palais, 5

CERTIFICAT

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Bastia le sept avril mil neuf cent trente neuf, enregistré, et signifié au profit de M. Stefani Joseph François, fonctionnaire colonial, domicilié à Camlia,

Contre la dame Paoli Marie Claire, épouse Stefani, résidant à Beausoleil.

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Stefani à la requête et au profit du mari.

Pour extrait,
Signé : J. TOTTI

COIFFEUR
Jacques
20, Rue Napoléon, 20
Le meilleur spécialiste pour les teintures, mise en plis, décoloration, coiffures modes et permanentes inégalables avec et sans électricité, depuis .... 60 francs.
SALON DE MASSAGE
MANUCURE - PEDICURE
Produits de beautés parfumés
Téléphone : 406

Si vous souffrez de Rhumatismes, de la Sciatique, d'une Courbature, d'une Entorse, d'une Contusion, de Rhumes de Poitrine ou Grippe, voyez l'annonce du Liniment Sloan qui se trouve à la page 4 de ce journal. Elle vous indiquera comment vous débarrasser de vos maux en suivant la méthode la plus sûre et la plus efficace sans vous droguer l'organisme.

La Salle Le Paris des Succès

Vous présente : aujourd'hui deux matinées : 13 h. 15 et 16 h. 30, soirée à 21 heures

UN PROGRAMME FORMIDABLE :

EN PREMIERE PARTIE :

De Lenine à Hitler

1900 - 1940

Un beau film dont la Documentation et les images ont un accent et une force extraordinaires. De l'Information et de l'Histoire qui, par le temps présent, ont pris une force et un relief profondément émouvants.

ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES

LUNDI A 21 HEURES :

GRACE MOORE dans LE COEUR EN FETE
JAMES CAGNEY dans LE BRAVE JONNY
Deux grands films sensationnels

ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES.

Revue de la Presse

POURQUOI HITLER TIENT A L'UNITE ALLEMANDE ?

De M. André Fribourg, à Notre Combat :

« Et ici Hitler a l'imprudence de professer quelques phrases qui éclaireront bien des esprits. Son raisonnement est le suivant : tant que l'unité allemande n'existait pas, nous n'étions pas forts ; n'étant pas forts nous ne pouvions pas « revendiquer », attaquer ; nous n'étions pas dangereux.

Aujourd'hui, c'est parce que nous sommes unis que nous sommes forts ; c'est parce que nous sommes forts que nous pouvons revendiquer notre espace vital ; et c'est parce que nous avons revendiqué cet espace vital en Autriche, en Tchécoslovaquie, en Pologne, que les démocraties nous attaquent ; c'est parce qu'elles se rendent compte, trop tard d'ailleurs, que c'est notre unité qui fait notre force qu'elles veulent détruire cette unité... »

Aveu précieux ! « Pendant trois cents ans, dit Hitler, on nous a frustrés du droit de vivre. Et si on a pu ainsi nous en frustrer c'est parce que nous vivions dans un état de dislocation, de désunion, c'est parce que nous étions dans l'impossibilité de faire jouer le poids de notre nombre... Unis, les hommes d'Allemagne représentent une vraie force. Désunis, ils sont sans défense et impuissants... Quel droit fait-on aux protestations de 20, 30 ou 50 petits Etats, quel cas de leurs revendications vitales ? — On n'en tient aucun compte. — Mais à présent quand on a affaire à 80 millions d'hommes, c'est plus grave... »

C'est pourquoi, aujourd'hui, les « pays possédants » s'écrient : « Il faut dissoudre l'Allemagne... Il ne faut pas laisser vivre 80 millions d'hommes dans l'armature d'un Etat centralisé. De cette façon on leur enlèvera les moyens de faire prévaloir leurs revendications... »

Voilà donc qui est bien clair. Sans s'en rendre compte, dans le feu de son improvisation, Hitler nous a révélé le fonds de sa pensée. L'unité allemande n'est pas l'expression d'un [illegible] qui pousse un peuple dispersé à se réunir. Non, l'unité allemande, qui aboutit à la Grande Allemagne, est avant tout une gigantesque association de bandits qui se groupent pour mener à bien des rapines fructueuses. Plus ils seront nombreux, mieux ils seront armés ; plus ils seront unis, disciplinés, soumis à leurs chefs, et plus ils seront forts.

CE QUE SERA L'ATTAQUE

De M. Jean de Pierrefeu à l'Oeuvre :

La guerre ne connaît pas de palier, pas de préavis, ni de période préparatoire. Dans le quart d'heure qui suivra le signal de l'attaque déclenchée par l'ennemi sur le point du front choisi, les plus violentes manifestations de force brutale se déchaîneront pendant deux ou trois jours, sans une minute de répit, dans tous les domaines, non seulement sur toute la largeur du front d'attaque mais en profondeur sur les dizaines de kilomètres où nos moyens de résistance seront articulés.

Pendant cette période infernale, des centaines d'avions de bombardement déverseront des tonnes d'explosifs sur les terrains d'aviation, les hangars, les gares régulatrices, les voies ferrées, les croisements de routes, villes, villages, habitations, dépôts de munitions, tandis que des escadrilles volant à ras de terre mitrailleront tout ce qui sera vivant au sol, sous la protection d'une aviation de chasse qui s'efforcera de tenir la maîtrise du ciel.

Au même moment, sur tout l'ensemble du secteur fortifié, un pilonnage d'artillerie torrentiel tentera d'ouvrir la brèche à la ruée des divisions blindées qui se précipiteront pour tenter de tout per et de culbuter l'obstacle crachant le fer, la flamme, les gaz de leurs innombrables engins de mort.

Il ne faut pas espérer laisser passer cette première tempête pour se ressaisir ensuite.

Il n'en reste pas moins qu'au point de vue psychologique il y a dans l'incroyable intensité de l'attaque un rude choc mental auquel les troupes et le commandement auront à faire face sans qu'il des exercices préparatoires aient pu y accoutumer leurs nerfs.

C'est pourquoi il ne faut pas se lasser de prémunir les esprits contre le caractère d'incroyable brutalité et de rapidité de ce genre de guerre qui compte surtout l'effet de surprise pour tenir à merci l'ennemi.

NOS HAUT-PARLEURS SUR LE FRONT

De M. Charles Morice au Petit Parisien :

L'utilisation par les Français de haut-parleurs entre Seltz et Huningue a permis à nos combattants de se rendre compte du régime auquel sont soumis ceux de la rive droite. Notre propagande donne d'heureux résultats : le commandement allemand s'en émeut chaque jour davantage. Voici quelles ont été les réactions des voisins aux discours sur disques diffusés en allemand par les haut-parleurs à la tombée de la nuit, quand le calme règne dans la vallée du Rhin : première journée, les soldats allemands sont sortis en foule de leurs casemates et de leurs cantonnements ; deuxième journée même attitude des soldats, mais intervention brutale des officiers et des sous-officiers qui, ayant reçu des ordres, ont obligé les « auditeurs » à rentrer ; troisième journée, tirs d'infanterie déclenchés à l'heure des discours.

Bien entendu, notre propagande se poursuit et se continuera.

M. SUMNER WELLES, INSTRUMENT DE LA CURIOSITE AMERICAINE

De M. Stéphane Lauzanne au Matin :

Un Américain nous explique :

— La mission de M. Sumner Welles en Europe ? Elle est fort compréhensible. Elle provient de ce besoin qui, en Amérique domine tous les autres : deal with facts, connaître les faits, agir en tenant compte des faits. Certes, le président Roosevelt et son sagace secrétaire d'Etat Cordell Hull sont admirablement tenus au courant des faits de France par ce remarquable ambassadeur qui s'appelle William Bullitt et des faits d'Angleterre par cet autre éminent envoyé qui s'appelle Joseph Kennedy ; mais le champ de vision de Bullitt s'arrête à la France comme le champ de vision de Kennedy s'arrête aux Iles britanniques et, en Allemagne, nous n'avons, pour le moment, pas d'ambassadeur du tout. Il est donc prodigieusement intéressant que le même homme puisse embrasser du même regard la France, l'Angleterre l'Allemagne, pays en guerre, et l'Italie, pays neutre. Il est prodigieusement instructif que la même oreille puisse entendre tour à tour la voix de M. Daladier, celle de M. Chamberlain, celle de Hitler, celle de M. Mussolini — sans compter celle du Pape Pie XII, qui parle au nom de toute la chrétienté. Des comparaisons ne manqueront pas d'être faites qui auront d'autant plus de valeur qu'elles émaneront d'un seul et unique observateur ayant enquêté, au même moment, sur les terrains les plus divers.

J. CATANI
PHOTOGRAPHE
27, Boulevard Paoli — BASTIA
PORTRAITS
MARIES
GROUPES DE NOCE
CARTES POSTALES
PHOTOS D'IDENTITES
AGRANDISSEMENTS
CADRES TOU STYLES
Vente d'appareils et pellicules
Les meilleures Marques
LIVRAISON RAPIDE
D'AMATEURS EN 24 HEURES
OUVERT TOUTE LA SEMAINE

000082

RÉGENT CINÉMA cette semaine
PRESENTE

ATTENTION ! Tous les Dimanches :
SPECTACLE PERMANENT DE 13 HEURES 30 A 19 HEURES 30.
SOIREE A 21 HEURES

Le programme complet !
Dimanche 18 février 1940 :
La Vérité... Rien que la Vérité... Toute la Vérité !
LES AVEUX D'UN ESPION NAZI
avec
EDWARD G. ROBINSON
En première partie :
Un mal de chien. Attraction : Idylle en Musique. Attraction ; Fleurissez-vous Madame, Dessin animé
LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE.
Prix des places : Balcons : 10 frs ; Réservées : 7 frs ; Fauteuils, 5 frs ; Militaires, 3 frs.

ATTENTION !! Ne soyez plus impatients :
DEMAIN LUNDI :
ZORRO : le Héros légendaire ;
ZORRO : l'Homme au Fouet ;
ZORRO : le Justicier vengé !
ZORRO REVIENT !
dans
LA REVANCHE DE ZORRO
Au même programme :
Le Couple Populaire
Loretta Young et Don Ameche
dans
AVENTURE EN ESPAGNE

Pour soutenir — les évacués

Pour soutenir nos évacués et surtout pour maintenir leur santé un large usage devrait être fait de la Quintonine. Quand on prend, avant chaque repas, un verre à madère du délicieux fortifiant qu'on prépare soi-même en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table, on est réconforté, fortifié et on redoute moins les attaques de la maladie. La Quintonine est, notamment, un excellent préventif de la grippe. Elle ne coûte pas cher, 5 fr. 50 seulement le flacon. Ttes Phies.

Eden Cinéma

PRESENTE

Tous les soirs à 21 heures.
Le jeudi matinée à 15 heures
Le samedi matinée à 16 heures.
Le dimanche, deux matinées permanentes, à 13 h. 15 et 16 h. 30 :
Un programme exceptionnel :
2 GRANDS FILMS

Le Capitaine Benoît
d'après le héros populaire des oeuvres de Charles Robert Dumas
avec
Jean MURAT et Mireille BALIN
(Ceux du 2me Bureau)
et
et une formidable aventure au pays du Far-West ! Du drame ! de l'émotion ! Un film dynamique :

Le Fils du Schériff
Les dernières actualités Eclair-Journal : La Conférence balkanique.
Au prochain programme :
PORTE VEINE
avec Lucien Baroux
ET
L'ATLANTIDE
d'après le chef-d'oeuvre de Pierre Benoît
avec
Pierre Blanchar et Brigitte Helm

A l'"Officiel"

ARTILLERIE COLONIALE

Ont été promus dans la réserve de artillerie coloniale :

Au grade de lieutenant pour prendre rang du 12 septembre 1939 : Francesch... -Toussaint.

Pour prendre rang du 12 septembre 39 : Favu Jean Léonid Marcel.

TRAIN (RESERVE)

Est réintégré dans le cadre des Officiers de réserve du train, au grade de sous-lieutenant : Pasqualacqua Toussaint.

MINISTERE DE LA MARINE

Officiers de Marine

Ont été promus dans la réserve de armée de mer (corps des officiers de marine), au grade de lieutenant de vaisseau de réserve : Pesqui Paul Joseph, Toulon) ; Sevelli Henri (Toulon).

Ingénieurs Mécaniciens

Ont été promus dans la réserve de armée de mer (corps des ingénieurs-mécaniciens), au grade d'ingénieur-mécanicien principal de réserve, l'ingénieur mécanicien de 1re classe de réserve : [illegible] Daniel (Cherbourg).

Au grade d'ingénieur mécanicien de [illegible] classe de réserve, l'ingénieur-mécanicien de 2me classe de réserve : [illegible]ari François Marius (Bizerte).

PENSIONS CIVILES

Sur le rapport du Ministre des Finances, les pensions civiles ci-après sont approuvées :

Achilli Jean Marc, facteur. Services militaires, 9 ans, 1 mois, 17 jours ; services civils, 25 ans, 4 mois, 8 jours ; campagnes, 7 ans, 1 mois. Pension avec jouissance du 11 septembre 1939 : 10.416 fr.

Pietri Félix Antoine, directeur d'Ecole. Services militaires, 4 ans 6 mois 25 jours ; services civils, 29 ans 9 mois 23 jours ; bonifications spéciales, 2 ans 2 mois 9 jours ; campagnes, 7 ans 5 mois. Pension avec jouissance du 1er avril 1939 : 19.023 francs.

Ottavi Clément, contrôleur-adjoint des P.T.T. Services militaires, 2 ans 6 mois 19 jours ; services civils et bonifications, 42 ans 2 mois 26 jours ; campagnes, 1 an, 2 mois. Pensions avec jouissance du 4 juillet 1937 (Caisse des Retraites) : 7.727 francs ; du 4 juillet 1937 (Algérie R.R.) : 9.679 francs.

Guerrini Michel, facteur des P. T. T. Services militaires, 10 ans 7 mois 6 j. (rémunérés) ; services civils et bonifications, 24 ans 11 mois. Pension avec jouissance du 1er octobre 1937 (Algérie, Caisse des Retraites) : 349 francs, avec trois indemnités pour charges de famille ; du 1er octobre 1937 (Algérie R.R.) : [illegible]577 francs, avec trois indemnités pour charges de famille.

Martini Jean Toussaint, manutentionnaire. Services militaires, 4 ans ; services civils et bonifications, 40 ans 8 mois 29 jours. Pension avec jouissance du 1er juillet 1937 (Algérie - Caisse des Retraites) : 4.705 francs, avec majoration pour enfants ; du 1er juillet 1937 (Algérie R. R.) : 6.170 francs, avec majoration pour enfants.

Poli Françoise Charlotte, femme Le[illegible], dame commis ; 33 ans, 1 mois, 24 jours de services et bonifications. Pension avec jouissance du 6 octobre 1937 au 23 juillet 1938 (Algérie - Caisse des Retraites), jusqu'au décès : 788 fr. ; du [illegible] octobre 1937 au 23 juillet 1938 (Algérie R.R.), jusqu'au décès : 6.897 fr.

Guerrini Frédéric, brigadier des gardiens de la Paix. Services militaires, 3 ans ; services civils et bonifications, 31 ans, 20 jours. Pension avec jouissance du 21 juin 1939 : 11.320 francs.

Trojani Martin, brigadier-chef des gardiens de la Paix. Services militaires, 10 mois 5 jours ; services civils et bonifications, 30 ans 2 mois 11 jours. Pension avec jouissance du 1er novembre 1937 : 10.547 francs.

Chiappini Jacques André, employé de bureau principal. Services militaires, 20 ans, 2 mois, 28 jours (rémunérés); services civils et bonifications, 20 ans, 6 mois, 27 jours. Pension avec jouissance du 28 avril 1939 : 6.150 francs.

HERNIE

LES ETABLISSEMENTS CLAVERIE DE PARIS
12 bis, Avenue Félix-Faure à Nice

la maison universellement connue du Corset, de la Ceinture et du bandage préviennent leur fidèle clientèle qu'ils reprennent régulièrement leurs visites de prospection et prises de commandes à domicile. Deux Spécialistes (homme et dame) se tiendront à la disposition de toutes personnes pour présenter et faire essayer gratuitement les derniers modèles.

Traitement pour toute affection nécessitant un appareil [illegible] par MM. les Docteurs.

BONIFACIO : Hôtel de France, les 19, 20 et 21 février 1940.
PORTO-VECCHIO : Hôtel Moderne, les 22, 23 et 24 février.
CORTE : Hôtel du Nord, les 25, 26 et 27 février.
BASTIA : Hôtel de France, les 28, 29, 1er et 2 mars 1940.
ILE-ROUSSE : Hôtel Grillon, les 3 et 4 mars.

Les personnes ne pouvant se déplacer sont priées d'écrire à l'avance à l'un des hôtels ci-dessus. Notre spécialiste se rendra chez eux. Fournisseur des Assurances Sociales.

DOULEURS - SCIATIQUE
sont calmées par le
REXYROL
Présenté en cachets, le Rexyrol éteint immédiatement la souffrance. Toutefois, il est nécessaire de rechercher la cause de ces maux et de faire des cures d'Uradonal pour en éviter le retour. Toutes pharmacies ou Etablissements Chatelain, 2, Rue de Valenciennes, Paris.
Chatelain, la marque de confiance

POUR LES INFIRMIERES DE LA CROIX-ROUGE

A la suite de la demande de M. Pichon, député, qui a réclamé pour les infirmières de la Croix-Rouge certains avantages ferroviaires, le Ministre des Travaux Publics et des Transports vient de lui faire connaître, que les infirmières de la Croix-Rouge en service dans les formations du Service de Santé militaire du territoire et des armées, bénéficieront de la gratuité de transport en première classe, à l'occasion de leurs déplacements de service et de leurs permissions régulières de détente ou de permissions délivrées à titre exceptionnel.

ABONNEZ-VOUS,
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

ECHOS

L'ALLEMAGNE DU KAISER
L'ALLEMAGNE NAZIE

« J'hésite toujours à rien dire qui semble sous-estimer la puissance formidable de l'ennemi que nous avons à combattre. Je ne puis pourtant chasser de mon esprit le sentiment que l'Allemagne impériale de 1914 constituait une communauté plus forte que l'Allemagne nazie qui est à présent en face de nous.

« Le régime de parti, surmené et farouche que les nazis ont fait naître et ont développé au sein d'un peuple humilié et haineux, peut fonctionner pour un temps avec une précision terrible. Mais il reste à prouver qu'il ait la même stabilité et la même endurance dans les revers dont a fait preuve l'Allemagne du Kaiser ».

(Discours de M. CHURCHILL, Premier Lord de l'Amirauté, 27 janvier).

L'ENTENTE CORDIALE
L'UNION DES COEURS

« Se peut-il que, sous la transfiguration spirituelle d'une grande cause défendue en commun, nous approchions aujourd'hui d'un véritable mariage de peuples, non pas un mariage par rapt, comme celui qu'espérait le Roi Edouard mais une union des coeurs.

« Si un tel mariage n'est pas conclu seulement pour répondre aux nécessités présentes et durer autant qu'elles ; s'il doit se prolonger, « qu'on soit riche ou pauvre pour le meilleur et le pire » — la chose dépendra d'une combinaison de qualités non pas semblables mais complémentaires.

« Les méthodes et coutumes des Français ne sont pas les mêmes que les nôtres. Mais nous commençons à comprendre la puissance de la coopération entre ceux qui se dirigent vers un but identique par ces chemins différents ».

(« Les Lis et les Léopards », Editorial du « Times » 26 janvier).

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le 15 FEVRIER 1940 de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

ANNONCES ECONOMIQUES

LE DIRECTEUR DE LA SCIERIE DE TOGA à Bastia, informe les Entrepreneurs et Exploitants Forestiers, qu'il est acheteur de rondins en pin maritime [illegible] et châtaigne.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau, 26 Rue de l'Opéra.

La Maison Roblot, 26, Bd Paoli, Bastia, est acheteur de toutes quantités de planches en bois de châtaignier. Faire offres.

Nous informons annonciers et lecteurs que les petites annonces doivent être soumises préalablement au visa du commissariat central.

— Tu vois, je vais toucher mes 5 millions que j'ai gagné au dernier tirage.
— Et moi, je vais acheter mon billet AUJOURD'HUI MEME.

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

LE RHUM SAINT-JAMES
VAINQUEUR DE LA GRIPPE

Le RHUM SAINT-JAMES d'un goût agréable et d'une efficacité certaine est le remède classique dans tous les cas de
RHUMES
GRIPPES ou
REFROIDISSEMENT
Le flask SAINT-JAMES a sa place toute indiquée dans les colis que vous pouvez expédier à vos parents et amis.
NOTA. - Le nouveau flask SAINT JAMES [illegible]
Flask 1/4 de litre

RHUMATISMES
Attaquez la Douleur là où elle se fait sentir
sans avaler de drogues

Liniment SLOAN SUPPRIME LA DOULEUR

En vente à la librairie du PETIT BASTIAIS

LES FABLES DE LA FONTAINE
Traduction en vers Corses
par
LOUIS ORSINI
Instituteur
Prix : 5 francs

:::::

EQUITATION
Vue par un [illegible]
par
MAX DE PERCIN DE SEILH
ancien capitaine de Cavalerie
Prix : 5 francs

:::::

ARISTIDE BRIAND
L'Homme l'Orateur,
l'Homme d'Etat
par
JOSEPH SISCO
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Prix : 10 francs.

:::::

CORSICA
PAESE PER PAESE
per
MAISTRALE
SERIA I
Prix : 10 francs.

Salon Récamier
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
Téléphone : 2[illegible]
COIFFEUR POUR DAMES
TETE ENTIERE
[illegible]

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
Rue Miot - 22, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -29

Le Gérant : Henri POLI
Imprimerie du « Petit Bastiais ».

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 64

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

— Et moi aussi, parbleu, ajouta le pseudo négociant. Mais pourquoi nous en occupons-nous ? Parce que nous avons de la sympathie pour le vicomte parce que nous serions bien aises de le voir heureux, n'est-ce pas ?

— Ah ! ça... dame... pour sûr que oui.

— Alors, il n'est pas mauvais que nous en parlions, que je vous interroge, et que vous me disiez ce que vous pensez, savoir de précis. Qui sait si je ne pourrais faire quelque chose pour ces amoureux, puisque amoureux il y a...

— Oui, vous pouvez dire le mot, allez, fit la femme du métayer, décidée à lâcher tout ce qu'elle savait. Quand le vicomte venait au château de Bonneille, je voyais bien — surtout à partir du moment où mademoiselle a eu ses dix-sept ans — de quels yeux il la regardait et elle qui n'était plus la même quand il était là ! Ça aussi... c'était clair.

« Et quand elle est partie du pays... il vivait, le pauvre petit, comme un corps sans âme... tellement, que ça me fendait le coeur de le voir ainsi. Sûr que c'est à elle qu'il pensait. Et vous voyez le résultat, ça lui a porté sur le cerveau, car enfin, il n'avait aucune raison de vous vendre Bernaudière. Révérence parler, et soit dit sans vouloir vous offenser, bon maître que vous puissiez être pour nous, j'aime autant vous avouer qu'on aurait bien voulu le garder, lui. Il reste bien ici, c'est vrai... comme régisseur... mais enfin, ça n'est plus notre maître

Et la brave femme, en guise de conclusion, poussa un profond soupir.

— Allons, lui fit le négociant, ne vous désolez pas, ma bonne Léonie. Il y a un Dieu pour les honnêtes gens. Qui sait s'il ne rapprochera pas le vicomte de celle qu'il aime. Et alors... revenu à la raison, il me rachètera le château et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes.

— Ainsi soit-il... murmura Léonie, tandis que le faux Lestampois, sans ajouter un mot, sortait de la cuisine et se perdait bientôt dans les allées sombres du parc... où il se mettait à tirer pensivement de grosses bouffées de sa pipe.

VI. — Le professeur Stern Lanstedt

— Ainsi, vous êtes satisfaite ?

— Autant que je puisse l'être, étant donné les circonstances qui ont motivé mon entrée ici.

— Et vous ne regrettez rien ?

Le docteur Maurin-Deschamps, seul avec Renée d'Amfreville dans le cabinet directorial de la grande maison de santé qu'il avait créée quelques années auparavant au 134, du boulevard Suchet, avait, tout en articulant la question qui précède, fixé sur la jeune fille le regard pénétrant et profond de l'homme habitué à lire dans les coeurs, à sonder les âmes et les consciences.

Et voici que, sous ce regard, la jeune fille, devenant soudain toute rougissante, défaillait presque, en même temps qu'elle murmurait d'une voix étranglée:

— Que voulez-vous dire ?... Je ne comprends pas

Avec un sourire de profonde bonté, le maître psychiatre répliquait aussitôt :

— Vous me comprenez parfaitement, ma chère enfant, mais admettons qu'il en soit autrement. Voici ce que je veux dire : il y a un mois et demi, quand à la suite d'une crise plus violente que les autres, je vous ai conseillé de faire entrer votre père dans ma maison de santé... un événement très grave venait de se passer dans votre existence sentimentale. Vous aviez eu... avec un jeune homme qui vous aime et que vous aimez...

— Mon bon docteur, implora Renée d'une voix suppliante.

— ...et que vous aimez, répéta le médecin avec force, vous aviez eu, dis-je, un entretien qui s'est terminé par un renoncement absolu de votre part à tout bonheur. Malgré mes exhortations et mes conseils, vous n'avez pas voulu profiter de la liberté d'action que vous donnait l'internement inévitable de votre cher malade. Bien mieux, pour être encore plus certaine, sans doute, de ne succomber à aucune tentation de revenir sur ce que vous aviez décidé, vous sollicitiez de moi un emploi d'infirmière dans cette maison... en demandant d'être attachée spécialement à votre père. J'acquiesçai alors à votre désir... et, en tant que directeur d'une maison de santé, je n'ai vraiment qu'à me louer d'avoir agi ainsi. Je n'aurais pu donner au marquis une garde-malade plus dévouée ni plus sûre.

« Mais cette garde-malade ne jette-t-elle pas quelquefois un regard en arrière ? Ne songe-t-elle pas à tout ce qu'elle a volontairement sacrifié... pour se consacrer uniquement à un homme peut-être incurable ?

« C'est là ce que je voulais dire en vous demandant tout à l'heure si vous ne regrettiez rien. J'espère ma chère enfant, que vous m'aurez cette fois bien compris. »

Pendant que le docteur parlait, Renée d'Amfreville s'était un peu ressaisie.

Et ce fut d'une voix ferme, et en regardant à son tour son interlocuteur bien en face qu'elle lui répliquait :

— Oui, je vous ai compris, docteur... et je vous réponds nettement : je ne regrette rien, rien.

— Ah ! soupira l'aliéniste. Les gens qui paraissent sensés et raisonnables sont parfois de grands fous, eux aussi. Quand je pense à tout ce que votre famille a déjà enduré... et quand je vous vois, vous qui pourriez avoir un peu de bonheur... vous obstiner à le repousser.

— Quel bonheur serait celui qu'empoisonnerait à tout instant le souvenir de toutes mes misères passées... et surtout le remords d'être heureuse quand mon père souffre. Non, non, voyez-vous, il n'y avait pas d'autre parti à prendre que celui auquel je me suis arrêtée. Et qui sait, si en agissant ainsi, ce n'est pas à mon bonheur que je travaille... Supposez que mon père guérisse, ce qui est mon plus cher, et mon plus ardent désir. Plus rien ne s'opposerait alors à ce que je me marie, avec celui dont vous me rappeliez tout à l'heure l'amour. Eh bien, s'il guérit, ne sera-ce pas un peu mon oeuvre ?

— Vous voulez dire que ce sera entièrement votre oeuvre ! s'écria le docteur avec émotion. Ah ! devant ce mal terrible qu'est la folie, comme nous valons peu de chose, nous autres médecins... et combien parfois est plus puissante la tendresse d'un être aimé. Guérissez donc bien vite votre malade, ma chère petite, et qu'ainsi deux déments soient rendus à la raison... lui... et vous.

(A suivre)

ABONNEMENTS
CORSE ... 20 40 [illegible]
et COL. ... 25 45 [illegible]
ETRANGER ... Coût de l'affranchissement en sus
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.
Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse.
C/C Postaux AJACCIO : 163

56ème ANNEE — N. 29[illegible]
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
LUNDI 19 ET MARDI 20 FEVRIER 1940

000083

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN [illegible]
40 CENTIMES
40 CENTIMES

ADMINISTRATION
DIRECTION ET REDACTION
2, Boulevard du Palais, et
5, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 8-89

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE ET PUBLICITE », 18, Rue Grange-Batelière, Paris (9me)
Tél. : Taitbout 65-82 et 65-8[illegible]
Adresse télég. : [illegible]
R. C. N° 2033

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Calvais aux Indes

Les chroniqueurs font allusion aux grosses fortunes amassées par des Corses dans les pays étrangers, au service direct des Princes, mais souvent aussi par leur audace marchande dans des contrées exotiques dont l'exploration commençait à peine et qui étaient riches de métaux précieux, de pierreries, d'épices si recherchées. Les plus près de la péninsule ibérique, par la distance comme par l'intention d'émigration, étaient les Cap-Corsins et les Calvais, ceux-ci incontestablement attachés en une certaine proportion, à l'aventure merveilleuse de Christophe Colomb. On a vu dernièrement dans ces colonnes qu'un Costa, de Cognocoli, était revenu en Corse, d'une expédition colombienne, avec une petite esclave indoue. Il n'y a là peut-être qu'une sérieuse présomption. La tradition calvaise des compagnons de Colomb et des navigateurs de cette origine dans la direction des Indes orientales est très fondée, historique.

Par l'Espagne, aux Indes allaient les Calvais, par l'Espagne qui était dès le quinzième siècle leur pays d'exode préféré, où ils étaient reçus libéralement, non seulement pour former des équipages ou y faire carrière militaire subalterne, mais, s'agissant de familles de noble souche, pour y occuper des emplois éminents, presque considérés comme des compatriotes. Leur noblesse réelle, d'origine cinarchese leur ouvrait toutes les portes. C'étaient des Leca, portant ce nom ou d'autres : Vincentelli, Anfriani, Ceccaldi. Avant, pendant et surtout après Jean-Paul de Leca et la dispersion de sa famille nombreuse après son ultime défaite par les Génois, ces Cinarchese s'étaient établis à Calvi. Œuvre de paix après la tourmente, y avaient fait souche, s'étaient alliés aux principales familles de la ville et de la province. Colonna de Cesari-Rocca, qui a prouvé l'origine calvaise — côté paternel et côté maternel — de Don-Juan (Mercure de France du 16 janvier 1917), rapporte que Giovann'Antonio Vincentello Corso, dont les descendants, fiers de leur origine cinarchese, prirent le nom de Vincentello de Leca, dont le père était Vincentello Corso et la mère Bernardina Frati, de Calvi, fit aux Indes, après avoir été soldat d'aventure au service de Charles-Quint, « une fortune si considérable que, prêtant au roi cinq millions de livres, il lui demanda s'il voulait qu'ils lui fussent comptés en or ou en écus d'argent ». Il avait longtemps séjourné à Lima « où il reçut D Garcia de Mendoza, fils du vice-roi du Pérou avec une magnificence sans précédente ». On raconte de merveilleuses histoires sur ce soldat-négociant, dont descend Don-Miguel de Manara : Don-Juan.

Un parent, selon la coutume corse, entraîne l'autre dans le sillage fortuné. Filippini dit que son parent Alessandrino épousa une parente de ce fameux Giovann'Antonio de Calvi, d'où nouvel enrichissement. Il se forma ainsi, notamment à Séville, une colonie corse puissante moins par le nombre que par les moyens matériels amassés, car elle était assez fermée, composée de parents et d'alliés. Il s'agissait en réalité d'une colonie calvaise qui ne négligeait pas de se tenir en contact avec la petite cité natale, et de lui faire du bien. Dans ce patriciat calvais étaient impliqués des membres d'une famille Cinarchese qui avait pris le nom de Ceccaldi. Giovanni de Ciaccaldo, qui va à Calvi, a pour fils le capitaine Giuseppe Ciaccaldi et Michelangelo, et celui-ci également va aux Indes. Il y a une fille Luciana, née sans doute d'une mère indigène, à Camara, Indes Occidentales, épouse Gio. Filippo di Pasqualino, et, le 25 avril 1634, institue son oncle Giuseppe, son légataire universel, ainsi que cela a été indiqué dans des notes précédentes.

Il est maintenant devenu très difficile de compléter ces notes généalogiques sur les huit ou dix principales familles calvaises à partir du seizième siècle qui marque d'un côté l'arrivée dans cette ville de rameaux cinarchese vite alliés aux vieilles familles de la ville, d'autre part l'exode calvais vers l'Espagne et l'enrichissement de quelques privilégiés dans l'audacieux négoce indien, dont on a donné, parce qu'ils sont connus ou ont été relevés, deux exemples, celui de Giovann'Antonio Vincentello de Leca et celui de Michel-Angelo Ciaccaldi ; du premier, il existe encore des descendants en Espagne.

::::

A propos du second, et des notes qui ont paru précédemment à cette place un de nos bons lecteurs veut bien nous faire remarquer que s'il est difficile de rattacher exactement aux Ceccaldi d'Omessa ou de Vescovato le Giovanni di Ciaccaldi qui habitait Calvi vers le milieu du 16me siècle et dont le fils Michel-Angelo alla aux Indes Occidentales, d'où il revint avec une fille, Luciana, née à Camara, morte à Calvi sans descendants, d'autres Ceccaldi, venus d'Evisa, s'y établirent avant la fin du dix-septième siècle.

C'est d'eux qu'était issu le conseiller d'Etat Tiburce, comte Colonna-Ceccaldi. Ils furent suivis par un de leurs cousins, Saverio-Antone, juge au tribunal de Calvi, père et grand-père des notaires de cette ville, dont il y a des descendants.

Cette juste observation ne soulève aucune difficulté. Il serait ici facile de retrouver les documents nécessaires. Mais nous serions reconnaissant à notre correspondant s'il pouvait nous aider à la recherche des Calvais qui allèrent de bonne heure, sur les traces, pourrait-on dire, de C. Colomb, aux Indes Occidentales, comme ce Michel-Angelo Ceccaldi qui en revint avec une fille et une fortune comprenant la maison Calvo, rue del Pilo, laquelle, en 1660, était partagée entre les frères Varsi, héritiers du Cap. Giuseppe, oncle de Luciana dont il avait recueilli la succession.

PB

FRONT FRANÇAIS

Depuis trois jours l'ennemi manifeste une activité plus marquée que d'habitude

Paris, 18 février. — Communiqué 335 du 18 février au matin.— Rien d'important à signaler.

Communiqué numéro 337 du 19 février 1940. — Au matin, à l'est de la Nied, un de nos détachements est tombé dans une embuscade, au cours de la nuit et a subi des pertes.

Tirs de casemates de part et d'autre sur Rhin.

Communiqué numéro 338 du 19 février au soir. — A l'ouest de la Sarre un détachement ennemi a cherché à aborder un de nos postes.

Il a été repoussé avec pertes.

Nouveaux tirs de casemates sur les bords du Rhin.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 19 février. — Depuis trois jours, les Allemands manifestent une activité terrestre beaucoup plus marquée que d'habitude, sans toutefois qu'on puisse en conclure à l'imminence d'une opération de grande envergure.

(LIRE LA SUITE EN 2me PAGE)

Nouvelles Attaques Allemandes contre M. CAMPINCHI

La radio allemande ne dérage pas. Outre les attaques extrêmement violentes qui n'ont pas cessé contre M. Winston Churchill, premier lord de l'Amirauté, elle s'en prend maintenant à sir Kingsley Wood, ministre de l'Air anglais. A la suite du discours que celui-ci a prononcé la semaine dernière, la radio allemande injurie le ministre anglais, déclare qu'il n'y a là que des choses qui sont « une violation flagrante de la vérité, ou plutôt un de ces exemples classiques de l'hypocrisie anglaise ».

M. CAMPINCHI n'est pas épargné. A la suite du discours qu'il a fait à la demande du Comité National des Bons d'Armement, que préside le général Nollet, la radio allemande l'a pris à partie trois jours de suite. C'est ainsi qu'elle disait le 11 février :

« M. Campinchi a trouvé bon de prononcer un discours radiodiffusé dans le but de prouver sans doute combien il tient à poursuivre sa propagande insensée de haine contre l'Allemagne. Voilà le petit Campinchi qui imite le gros Churchill. Il débite de nouveau les mêmes phrases qui trahissent cette même mentalité que nous connaissons maintenant, après les publications convaincantes et irréfutables de source allemande, en réponse au Livre jaune français. Et c'est ce bonhomme-là qui a le toupet de parler d'une guerre à laquelle la France aurait été forcée. Il prétend que les Français sont partis en guerre pour défendre la cause et le bien-être des petits peuples. Disciple fidèle de la propagande anglaise, Campinchi ne manque pas de prétendre que l'Allemagne préparerait des plans dirigés sournoisement contre les états neutres. Une vieille ritournelle depuis longtemps réfutée par les faits ! Mais aujourd'hui, les Etats neutres se rendent au moins compte de quel côté des états belligérants il faut chercher ceux qui ont un intérêt véritable à une extension de la guerre, et ceci à n'importe quel prix. Les journaux français ne se lassent pas de répéter chaque jour, de manière différente à leurs lecteurs, que c'est l'Allemagne qui a voulu la guerre dans l'intention sournoise de mettre en danger l'existence de la France. On veut faire croire au peuple français que ce sont les Allemands qui prenaient tous les préparatifs nécessaires pour tomber sur le dos de la France à la première occasion favorable qui se présenterait. Leur système est aussi simple que naïf. Ils pensent qu'il suffit de répéter mille fois le même mensonge pour finir quand même par en faire croire quelque chose. »

Dans la même journée, la radio allemande disait encore :

« Le ministre de la Marine a prononcé un de ces discours qui doivent éveiller l'envie de M. Churchill. Le meneur belliqueux trop fameux qu'est M. Campinchi, dont les plans ont été dévoilés par le Livre jaune, a déclaré que les Alliés, dans cette guerre qui leur a été imposée, luttent pour le bien-être des petites nations. En même temps, il a accusé le gouvernement allemand de méditer des plans insensés contre les neutres. »

Le lendemain 12, sous le titre « Campinchi et Kingsley Wood », la radio disait :

« Campinchi et Kingsley Wood se sont dépassés dans leurs attaques pleines de haine contre l'Allemagne. Campinchi a parlé de la guerre qui a été imposée à la France, bien que le monde entier sache que ce n'est pas l'Allemagne, mais la France, qui a déclaré la guerre. »

Le Sort des Autres

Il n'est peut-être pas mauvais de rappeler — que l'Europe entière — bien que le malheur des uns ne fasse pas toujours le bonheur des autres — est soumise depuis la guerre à la portion congrue ; partout sévissent rationnement et restrictions ; les non belligérants, les pays neutres ne sont pas épargnés ; ainsi, en Italie, ont été édictées des dispositions très sévères pour la déclaration obligatoire de débris ou d'objets de cuivre détenus en quantité supérieure à deux kilogrammes, y compris les cuivres artistiques ou affectés à des usages industriels ou commerciaux ; les peines de six mois à trois ans de réclusion, des amendes d'un minimum de 2.000 lires, sont prévues contre ceux qui ne se conformeraient pas à ce décret.

Il y a été institué, d'autre part, un prix fixe pour un type populaire de chaussures, de vêtements et de linge.

En ce qui concerne l'alimentation, le rationnement s'affirme assez rigoureux « pour neuf produits, d'après le journal Sole du 7 janvier, dont trois à prélèvement mensuel et six avec possibilité de prélèvement quotidien, hebdomadaire ou bi-mensuel. »

La consommation du café a été reprise depuis le 1er février dans les bars ; à la date du 10 a été autorisée la vente de cette denrée aux particuliers à un prix cependant très élevé, 40 lires le kilogramme ; la ration mensuelle est de 50 (cinquante) grammes de café torréfié ; le sucre est réparti en raison de 500 grammes par personne et par mois ; enfin, limitation très accentuée de la consommation de la houille dans les usines à gaz. « Commentant ces décisions, lisons-nous dans un bulletin parisien, M. Giovanni Ansaldo, dans la **Gazzetta del Popolo** et le **Telegrafo** du 23 janvier, laisse prévoir pour le courant de l'hiver de dures restrictions, dont il rejette la responsabilité sur les Alliés. M. Ansaldo laisse entendre que la France est déjà au régime des cartes de rationnement.

« Les ouvriers et les employés anglais, écrit-il, ont depuis un bon moment dit adieu aux œufs au bacon qui ouvrait leur journée, et les ménagères françaises savent depuis bon nombre de semaines ce que signifie le livret de tickets quand elles vont au marché... Une grande vague de privations, de souffrances et de misère va s'abattre sur le monde.

« Les approvisionnements à l'étranger deviennent pour l'Italie de plus en plus difficiles, non seulement pour des raisons de devises, mais parce que les grands Etats conservateurs entendent conserver toujours davantage pour eux toutes leurs ressources.

....

« Un demi-kilo de sucre par mois, poursuit-il, c'est peu, surtout pour des enfants... En faisant bien attention de ne pas laisser de sucre au fond des tasses, 500 grammes peuvent suffire et, en tout cas, il y a d'ordinaire à côté de chaque enfant un adulte. Le remède est donc facile à trouver. L'adulte cède à l'enfant son demi-kilo ; l'enfant dispose ainsi d'un kilo ; l'adulte, lui, s'habitue à se passer de sucre. C'est simple. »

Après avoir justifié l'interdiction du combustible solide étranger, ainsi que toutes les autres restrictions, M. Ansaldo conclut en ces termes : « Chère Italie, tourment et orgueil de la vie. N'en doute pas : tu surmonteras cet hiver-ci et les hivers prochains plus terribles encore, et l'affreuse crise vers laquelle va le monde ; et tu les surmonteras mieux que les autres pays, avec un sens de la civilisation et de l'honneur supérieur au leur. Tu as ton blé sous la neige ; tu as tes armes sur tes frontières et tu as Lui. »

En présence d'un tableau aussi sombre de la vie actuelle en Italie, brossé d'ailleurs par un journaliste fasciste, il n'est pas téméraire d'affirmer que l'existence matérielle en Corse est presque fastueuse : il y aurait lieu de nous considérer comme d'heureux privilégiés sans l'angoisse qui étreint les coeurs à la pensée douloureuse des dangers menaçant nos chers combattants et les frontières du pays.

ANASTASE.

LES MORTS DU JOUR

L'AMIRAL DARTIGE DE FOURNET

Paris, 19 février. — On annonce la mort, à Périgueux, du vice-amiral en retraite Dartige de Fournet, ancien préfet maritime de Bizerte.

LES OBSEQUES DE J.-H. ROSNY AINE

Paris, 19 février. — Les obsèques de M. J. H. Rosny aîné, président de l'Académie Goncourt, ont eu lieu ce matin au cimetière de Bagneux, en présence d'une très nombreuse assistance.

M. Jean Vignaud, président de la Société des Gens de Lettres, a prononcé l'éloge funèbre du grand romancier.

La mer a rejeté le cadavre d'une jeune femme sur la Plage de Centuri

Le 18 courant, la mer a rejeté, sur la plage de Centuri, un cadavre nu.

M. Ceniti, juge de paix du canton de Rogliano, accompagné du docteur Mounier, médecin-légiste, et du capitaine de gendarmerie S[illegible], se rendit aussitôt sur les lieux pour les constatations d'usage.

::::::

Il s'agit du corps d'une jeune femme d'assez forte corpulence, ayant été immergé pendant un mois environ.

Il a été impossible de l'identifier.

Toutefois, le pied est très petit, 21 centimètres ; les mains sont petites et ne se sont livrées à aucun travail pénible ; le maxillaire inférieur porte un bridge de trois dents en or du côté droit.

Les personnes susceptibles d'orienter les recherches sont priées de communiquer tout renseignement utile au Capitaine Commandant la Section de Gendarmerie de Bastia ou à tout autre représentant de la Justice ou de la Police.

Les déclarations anonymes seront également reçues.

Un incendie a détruit les usines de Hammersfors

Stockholm, 19 février. — Un incendie dont on n'a pu déterminer l'exacte cause, a détruit une grande partie des usines d'armes et de munitions de Hammersfors.

En l'honneur des hommes de bonne volonté

A l'Ecole du Regino

L'article relatif à l'école de Marzeline m'a, dois-je l'avouer, valu de précieux témoignages de satisfaction et d'estime. J'y suis vraiment sensible, mais c'est à une méprise. C'est aux artisans mêmes de la tâche accomplie, je veux dire aux parents, qu'il faut réserver les hommages.

Mais voilà que l'exemple s'avère contagieux. D'autres ambitions naissent qu'il faudra satisfaire. Puis-je vraiment m'en plaindre ? Non, certes ! car j'y vois le moyen de parer à la désertion des campagnes et de garder intacte cette vie familiale si chère au peuple corse.

Je voudrais parler, aujourd'hui, d'une autre initiative : celle des riverains du Regino.

Quel touriste venant de Bastia par le col de San-Colombano n'a, celui-ci franchi, poussé un cri d'admiration ! A peine le Mont Negro dérobe-t-il à ses yeux le golfe d'Ostriconi qu'un grandiose panorama emplit soudain son horizon. C'est la plaine de la Balagne ou, mieux, le « jardin de la Corse ». Vallée immense et plantureuse où le vert pâle des oliviers tranche sur le gazon plus sombre des prairies. Ça et là des bouquets de pins, mais, plus souvent encore, des eucalyptus géants ombrageant des maisons de maîtres ou de simples toits de bergers. Et, en bordure, au flanc de la croupe rocheuse qui va du Sillajo au Capo d'Occi des villages à demi-enfouis dans le feuillage près des clochers en minarets...

Au creux de la vallée, le Regino s'ébroue en claires cascatelles avant d'aller mourir sinueux et assagi, sur la plage de Lozari. Il baigne, sur son parcours, le modeste village auquel il a prêté son nom.

Regino ne comprend, outre les bergeries disséminées dans la verdure, que cinq ou six maisons sises au long de la route qui le relie à Speloncato. Une laiterie y maintient un peu d'activité et justifie peut-être l'arrêt de la « Micheline » qui va d'Ile-Rousse à Ponte-Leccia.

Endroit fort peu connu, sauf des amateurs de truites, mais paradis pour les enfants qui grandissaient, oisifs, sous l'oeil attristé des parents. Car la scolarité y était, de toujours, une chose inconnue.

Et comment exiger que ces jeunes bambins fissent, matin et soir, dans la nuit ou la neige, sous l'averse ou dans le brouillard, par des chemins mauvais et parfois dangereux, les deux lieues qui les séparent de l'école ; celle du chef-lieu. Heureusement les familles qui avaient pu distraire de leurs maigres ressources le prix d'une pension ou qui gardaient encore au village natal quelque vieille grand'mère pour lui confier son petit-fils et lui assurer l'instruction.

C'est ainsi que cinq des enfants fréquentaient à Aco, que d'autres étaient inscrits à Ville-di-Paraso, à Costa et à Speloncato, voire à Olmi-Cappella. Solution imparfaite et qui ne profitait qu'au petit nombre.

Les habitants se consultèrent. Marzeline et Lozari avaient obtenu une école. Et pourquoi Regino n'aurait-il pas la sienne !

On écrivit à l'Inspecteur. Celui-ci débarqua bientôt à la station. En compagnie du Maire il visita les lieux. Un large bâtiment, situé face à la gare, avait dans son aile droite et à l'unique étage, des pièces vides. L'une abriterait la classe ; les autres, plus petites, seraient affectées au logement.

L'Inspecteur demanda quelques réparations. Il voulait une rampe à l'escalier d'accès, un mode de chauffage pour les élèves et la maîtresse, divers aménagements à l'intérieur et dans la cour. Et en outre, des tables, des cartes, des tableaux, un matériel d'enseignement.

(LIRE LA SUITE EN 2me PAGE)

REVUE de la PRESSE

LA TRADITION DE WALDECK-ROUSSEAU

De M. Octave Aubert, à l'*Ouest-Eclair* : M. Caillaux pendant la guerre a l'Union Française des Industries Exportatrices, a recommandé aux diverses Commissions économiques de la Chambre et du Sénat de s'entendre entre elles afin de remettre simultanément les mêmes recommandations aux ministères responsables et d'obtenir du Gouvernement les coordinations indispensables, en se gardant de l'éparpillement des efforts et de la peur des responsabilités.

Waldeck-Rousseau, jadis, souhaitait cette collaboration des Commissions de la Chambre et du Sénat pour étudier et résoudre les questions importantes et graves du temps de paix. C'est dans le même esprit d'ailleurs, que MM. Poincaré et Deschanel avaient demandé qu'une Commission élue dans les deux assemblées pût être consultée au cours des négociations engagées en vue de la paix. Mais nous n'en sommes pas encore là.

DE L'UTILISATION PROVINCIALE DES CRIMINELS

De M. Pierre Bénard à *Marianne* :

Car, la cour d'assises en province n'assure pas seulement une fonction de justice, elle participe à l'existence locale et aide au petit commerce.

En outre, et je l'écris sans aucune idée de paradoxe — elle fait partie des distractions régionales au même titre que les tournées Baret.

Au surplus, le hasard, ce grand organisateur, a présidé à une habile décentralisation.

Marseille, en temps ordinaire, est riche en plaisirs. Aussi, Aix-en-Provence bénéficie de la cour d'assises. Clermont-Ferrand est une ville animée. La cour d'assises ranime Riom qui s'endormirait. Saint-Etienne est actif. Tous les trimestres, la cour d'assises rend à Montbrison un report de vitalité. Et que serait Saint-Omer si on avait, persévérant dans une erreur, commise par M. Poincaré, ramené à Arras la cour d'assises.

Je sais fort bien que si le siège du jury n'est pas toujours fixé dans le milieu du département, ce n'est pas l'effet d'une sage administration, soucieuse d'assurer à chaque ville une raison de prospérité.

C'est la survivance d'une vieille tradition.

Mais la tradition a quelquefois du bon.

La cour d'assises est nécessaire à certaines villes, comme leur marché. C'est lorsque les jurés sont en session que les hôtels de Montbrison refusent du monde et que les cafés de Saint-Omer sont pleins.

Si, faute de bandits, la cour de Riom doit supprimer une de ses sessions, c'est à peu près comme si dans une autre région, la récolte avait été mauvaise.

C'est dans cette mesure qu'on peut prévoir que les criminels sont nécessaires à l'ordre social et ceux qui, dans leur for, s'inquiètent de la permanence du mal, sont rassurés en constatant qu'il est indispensable et que le Créateur dans ses créations les plus contestables, a tout de même raison.

Les petites villes entières sont plus fières de leur cours d'assises que de leur musée.

En temps de paix, l'hôtelier vous renseignait en vous glissant à l'oreille :

— Vous revenez à la prochaine session ? Nous avons un étrangleur.

L'esprit critique, d'ailleurs, n'était pas exclu de ces manifestations. On en jugeait comme d'une foire ou d'un concours agricole, selon le gain apporté.

— Cette affaire de satyre m'a bien déçu, me disait un restaurateur. J'ai fait quinze couverts de moins que pour l'infanticide.

C'est pourquoi, en apprenant que les cours d'assises ont repris le rythme normal de leur existence, on est rassuré.

Malgré la guerre, et tout ce qu'elle apporte de perturbation, même dans la criminalité, il reste de nombreux bandits à juger.

On reproche à la justice d'être lente. Elle est simplement prévoyante. Elle a aujourd'hui encore tout un stock de criminels en réserve, qui permettront d'alimenter les cours d'assises pendant de longs mois.

Elles ne risquent pas le plat unique.

Riom vient de juger une bande de romanichels. Caen savoure encore un bon drame passionnel.

Une femme a fait tuer son mari par son amant.

En suivant ce procès, malgré son horreur, on est saisi d'une étrange impression de quiétude.

Si odieuse qu'elle soit, c'est tout de même une histoire de temps de paix.

Douze honnêtes citoyens vont lui donner sa sanction.

Et puis, il n'y a qu'un mort.

A l'Ecole du Regino

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Les parents firent diligence. L'un, comme à Marseille, s'improvisa maçon, un autre menuisier, un troisième se fit fumiste. Le propriétaire eut alors un beau geste : il donna un fourneau économe — le sien — « se résignant à avoir froid ».

Alors, sur le village, souffla un vent d'émulation. Pour suppléer aux bancs qui tardaient à venir une femme apporta sa table de cuisine, une autre prêta celle de sa chambre à coucher. Il vint encore des chaises, des vases, des cépères et même une lampe électrique. En trois jours tout était prêt.

Lorsque l'institutrice, alertée d'urgence, pénétra dans la classe elle eut un instant d'émotion. Quinze paires d'yeux fixèrent la dévisageaient curieusement C'était leur salut muet à cette « demoiselle » depuis si longtemps attendue.

Les mamans, elles-mêmes, s'empressèrent. L'une d'elles s'engagea à la prendre en pension, une autre offrit un lit, une autre proposa de lui envoyer sa fille pour « lui tenir compagnie ». Quel accueil, jamais ... n'était sans si cordial ! L'Inspecteur ne pouvait ... montrer moins aimable : il retira de sa serviette les livres et documents qu'il avait apportés comme gracieuse avance de fonds. Il promit également des cartes, des gravures pour son prochain passage.

Une semaine après il revenait à Regino. Quels progrès déjà ! Sans doute l'installation restait encore sommaire. Mais quelle grâce charmante et quelle bonne humeur chez la maîtresse et les élèves. Et puis un clair soleil jouait dans les coins sombres. Par la fenêtre ouverte montaient de la vallée des bruits confus et familiers. Un merle sifflait sur le toit...

Allons ! tout allait bien : l'école était créée. Le temps ferait le reste.

Et l'Inspecteur, ému, reprit dans le soir calme le chemin du retour en murmurant tout bas la parole de l'Evangile : « Suffisit diei malitia sua » : « A chaque jour suffit sa peine ». Paix et prospérité aux « hommes de bonne volonté ».

Emile MARTIN.

De Passage

M. Grisoli, Maire de Gavignano ; M. Dieghi, Inspecteur des Assurances Sociales.

Vice-Rectorat de la Corse

Il est rappelé que l'épreuve écrite du Certificat d'Aptitude Pédagogique aura lieu le jeudi 29 février à l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Ajaccio, à partir de 8 heures.

[illegible]

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
32, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone : 2-85
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

L'AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

[illegible]

CABINET
A L'ART DENTAIRE
16, Boulevard Auguste-Gaudin, 16
BASTIA — Tél. : 4-72
GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRACTIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi
SAINT-FLORENT : dimanche matin
Les autres jours à Bastia
NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 16, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

Deuil

Pascal CINELLI

Il y a deux ans à peine que M. Cinelli, directeur de l'importante école de garçons du Centre, avait pris sa retraite. Ses collègues avaient le plaisir de le revoir de temps à autre, toujours vivant et alerte apparemment ! Mais le métier d'instituteur use. Brusquement on apprit que le camarade Cinelli était durement atteint et en quelques mois un mal impitoyable eut raison de son organisme.

Ses obsèques eurent lieu dimanche, à Bastia d'abord, où la levée du corps se fit en présence de la foule émue de tous les instituteurs et institutrices de la ville et des environs, de M. l'Inspecteur de l'Enseignement primaire et de nombreux amis ; à Luri ensuite, sa commune d'adoption, où une délégation composée de MM. Angeli et Martini, directeurs d'école à Bastia, Bernamonti, Grimaldi, Massiani, Moracchini, Morazzani, instituteurs, et Vittori, instituteur en retraite à Porri, avait tenu à accompagner la dépouille du camarade disparu.

Les discours ci-après furent prononcés à la sortie de l'église, par M. Bernamonti, au nom du Syndicat des instituteurs, et par M. Angeli, au nom de l'administration et des collègues de Bastia.

L'inhumation eut lieu ensuite au caveau de la famille, où les dernières prières furent dites par M. le chanoine Morazzani-Pietri, tandis que la population de la commune, consternée, se dispersait.

Nous renouvelons à Mme et à Mlles Cinelli, à MM. Joseph et Louis Cinelli et à toutes les familles atteintes par ce deuil cruel l'expression de nos sentiments attristés.

DISCOURS DE M. BERNAMONTI

Mesdames, messieurs,

Au nom de la Section syndicale de la Corse je voudrais saluer, avant qu'elle ne disparaisse à jamais, la dépouille de l'instituteur Cinelli.

C'est pour moi un devoir très douloureux et je ne suis pas assuré de dominer l'émotion qui m'étreint et de dire, comme il conviendrait, les mots qui, un instant, feraient revivre le syndicaliste qui s'en va.

J'ai trop souvent milité à ses côtés, trop souvent nous avons défendu les mêmes idées dans nos réunions corporatives, pour qu'il me soit possible de parler du syndicaliste, sans songer à l'ami et le pleurer.

Il est vrai que pour notre pauvre Cinelli, le syndicalisme était encore une forme de l'amitié. Il s'attachait aux causes comme il s'attachait aux hommes et il servait les hommes et les causes avec la même sincérité profonde, la même probité.

La probité — une probité absolue — était si bien le fond de son caractère, le trait dominant de sa nature, qu'il me semble au moment même où nous nous inclinons devant son cercueil, la retrouver dans la limpidité de son regard et dans le son clair et franc de sa voix.

Dans les discussions, au sein du Conseil syndical dont il a fait longtemps partie, comme au cours de nos réunions de pensée, toujours nette, trouvait aisément l'expression juste et heureuse.

Son esprit curieux, largement informé, souple, délié, était passionné de précision, et jamais, nul, parmi nous, ne savait aussi bien que lui délimiter les questions, « les serrer », se plaisait-il à dire, pour y voir clair.

Il apportait dans la défense de ses idées et dans la réfutation des thèses adverses, un souci scrupuleux de loyauté et de compréhension et en même temps une ardeur lucide que sa parfaite correction ne laissait jamais tourner à l'âpreté.

Il savait l'art de se détacher des querelles d'idées quand elles risquaient de se transformer en querelles de personnes comme il savait l'art du trait qui touche, mais ne blesse pas.

Un aimable scepticisme, celui de l'honnête homme trop discret pour essayer d'imposer ses opinions ou pour les croire seules raisonnables, lui faisait une douce philosophie qui s'exprimait en aménité souriante et conférait à la profondeur de ses sentiments et à la sûreté de son jugement une rare séduction.

Il était sincère et il était tolérant. Et il fut courageux dans toutes les circonstances de la vie syndicale, comme il a su être courageux durant sa longue maladie et comme il a su l'être à l'étape finale.

Alors que chacun autour de lui s'ingéniait à lui cacher la terrible vérité, lui qui n'ignorait pas la gravité de son mal, trouvait la force de sourire encore.

Et il s'en est allé sans drame, sans efforts...

Au nom de la Section syndicale des instituteurs de la Corse, je vous dis adieu, mon cher Cinelli.

Adieu, mon pauvre ami.

DISCOURS DE M. ANGELI

Vendredi matin, à Bastia, rapidement la triste nouvelle se répandait : Pascal Cinelli avait expiré. A la désolation de ces semaines de neige, de bise et de privations, qui sont pour notre humanité comme le décor obligatoire des tristes périodes de guerre, venait s'ajouter la douleur de l'ami emporté après des jours et des nuits atroces, d'une maladie qui tue après un long martyre.

A l'école du Centre, au cours de cette journée lugubre, ses collègues, ses anciens élèves se transmettaient la désolante vérité : Pascal Cinelli n'était plus. Et de tous côtés l'on me priait, sur la tombe du collègue, de l'ami, d'exprimer au nom de tous et au nom de l'administration académique, ce dernier adieu.

D'autres que moi, mon pauvre ami, auraient dû prendre la charge de ce triste devoir, car je t'aimais trop pour que des mots puissent traduire ma douleur et je n'ai aucune vocation pour les effusions extérieures de mes peines.

Certes, bien mieux que d'autres parmi les amis que ta mort a désolés, car nous avons labouré les mêmes champs côte-à-côte pendant de longues années, j'ai apprécié les qualités et les vertus du maître accompli, à l'intelligence aiguisée, au tempérament délicat, infatigable, donnant son métier d'enseignant et le pratiquant avec la foi d'un apôtre, attaché de toutes les fibres de son cœur à l'épanouissement des âmes enfantines et adolescentes, dépistant avec une intuition merveilleuse les facultés assoupies, les réveillant, les révélant à elles-mêmes avec une dextérité étonnante.

Au nom de M. l'Inspecteur, retenu à Bastia par des raisons indépendantes de sa volonté, je m'efforcerai de traduire l'œuvre d'éducation accomplie dans les différents postes que l'académie t'avait confiés : à Penta-di-Casinca, dans ton canton natal, où l'on regretta toujours ton départ, à Pino, à Luri, dont ce Cap Corse aimé dont tu fis ta patrie d'adoption et où tu as voulu dormir ton dernier sommeil, à Bastia, à la tête de l'école de la place Saint-Nicolas, où tant de familiers manifestaient ce matin, dans l'avenue Carnot, dans un immense cortège, leur amitié déférente et désolée, puis à la direction de notre Cours complémentaire qui te doit d'être maintenant un des plus importants centres d'éducation insulaire.

Des générations d'enfants, tous à peu près aujourd'hui des hommes, ont eu le bonheur de s'instruire, de s'éduquer, de meubler leur esprit et de fortifier leurs âmes sans efforts et sans peine, avec, au contraire, le plaisir d'entendre ta voix persuasive, tes phrases harmonieuses, de recueillir tes pensées profondément empreintes d'humanité, qu'une langue riche et fleurie exprimait avec un charme dont l'écho restera longtemps dans leur souvenir.

Tu te donnais tout entier à eux, car tu aimais la jeunesse. Même quand l'âge mûr vint courber légèrement ta silhouette et jeter un peu de neige sur ton large front. Tu vivais, le cœur jeune, avec les aspirations, l'idéalisme, le culte du beau et de la vie.

Tes collègues, tes amis, tous ceux qui eurent le privilège de ta confiance et de tes conversations expansives, garderont le souvenir du charme de tes entretiens et de la générosité de ton cœur fraternel et indulgent, de tes pensées d'un vif idéalisme de paix et de justice humaine.

Comme il faisait bon de s'attarder avec toi, d'éprouver les vertus contagieuses de tes espoirs et de tes rêves, au cours de ces promenades lentes et reposantes, aux soirs de printemps sous les palmiers de cette place Saint-Nicolas que tu aimais tant.

Hélas, le mal est venu, inexorable, et d'une cruauté injuste. Nous ne te voyions plus depuis des mois apparaître au fond d'une de nos allées familières. Tu souffrais atrocement, l'âme sereine cependant, dans l'attente de la mort qui aujourd'hui a bien voulu laisser aux humains cruels ton corps inerte, encore jeune, dans ce cercueil que recouvrira la terre fraîchement remuée.

« Les parfums ne font plus palpiter ta narine. »

Tu aimais la vie. Ta femme, tes enfants pleurent amèrement en songeant aux jours heureux que tu aurais pu vivre encore, dans un repos bien gagné, entouré de leur tendresse.

Tes amis sont désolés.

De l'au-delà tu nous dis comme le poète :

« Promenez l'adieu, que je sente couler sur le sol enfermant mes cendres engourdies
Des mots partis du cœur, et des larmes amères. »

Mais la « mort ne surprend pas le sage ». Nos larmes te sont chères. Le repos éternel est un bien dont tu jouis avec délices.

Dors, mon camarade, mon ami. Pour toi, peines, chagrins, rêves brisés, tout est accompli. Repose en paix.

Informations Locales

MEMENTO

19 FEVRIER 1940 : St Gabin.

19 février 1911. — La commission municipale des travaux de Nice vote une somme de 10.000 francs qui serait allouée à l'aviateur qui, le premier, accomplira le raid Nice-Corse.

19 février 1926. — Arrivée à Bastia, via Livourne, de Mlle Clélia Garibaldi, fille du général Joseph Garibaldi.

20 FEVRIER 1940 : St Sylvain.

Carnet Rose

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance d'une adorable poupée prénommée Elisabeth, fille de Mme et de notre excellent collaborateur et ami Lucien Cascinelli.

Pour la nouveau-née, mille vœux de bonheur ; aux heureux parents et à leurs familles nos bien cordiales félicitations.

IL Y A 25 ANS...

20 février 1379. — Tarif de Gênes sur les rétributions dues aux Greffiers, notaires, plaideurs, etc. de Corse.

20 février 1911 : Le Maire de la Ville de Bastia donne avis que la place de vétérinaire municipale est vacante et qu'un traitement de 1.500 francs est alloué au titulaire de cet emploi.

Paris, 19 février, 7 heures. — La journée du 18 ne nous a pas été moins favorable que les deux précédentes.

Paris, 20 février, 7 heures. — En Belgique, une attaque sur nos tranchées, à l'est d'Ypres, a été repoussée. L'ennemi avait déployé cinq compagnies en première ligne.

Près de Roclincourt (Nord d'Arras), une tentative d'attaque des allemands a été repoussée.

Bombardement de la cathédrale de Reims.

Avis de Décès

M. Emile Antoni ; M. et Mme Philippe Antoni ; M. et Mme Dominique Antoni et leurs filles ; M. et Mme André Antoni et leur fille ; Mlle Angèle Antoni ; M. et Mme Antoine Antoni et leur fille ; Mme Maurice Antoni en religion sœur Marie Elisabeth ;

Les familles Antoni et Damiani ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur le Curé ANTONI
Doyen Honoraire

leur frère, beau-frère, oncle, grand-oncle pieusement décédé le 19 février 1940 dans sa quatre-vingtième année, muni des Sacrements de sa Sainte Mère l'Eglise.

La levée du corps se fera le mercredi 21 février à 9 heures.

Les obsèques auront lieu le même jour à Pietracorbara.

Maison mortuaire : 4, Rue Notre-Dame de Lourdes.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour Lui

[redacted]

Mme Veuve Stefani Angèle, née Olivieri ; M. et Mme Stefani François-Marie et leurs enfants ; Mme Veuve Ferrari, née Marinacci ; Mme Veuve Olivieri Lucie ; Mme et M. Cesari Laurent et leurs enfants ; M. Antoine Olivieri ; M. et Mme Olivieri Xavier et leurs enfants ; Mme Vve Canepa et ses enfants ; M. et Mme Orsini Antoine et leur fils ; M. Vincent Orsini ; M. et Mme Jean Louis Alfonsi et leurs enfants ; M. et Mme Jean Philippe Alfonsi et leurs enfants ; Mme Veuve Giacottini et ses enfants de Vezzani ; Mme Vve Marie Ventura de Carchetto, Alitti de Carpineto et Stefani de Susmona ;

Les familles Stefani Martin et Loccioni Jean de Bastia, Ange Félix Stefani et ses enfants de Carchetto ;

Les familles Leone-Caporno, Canepa Jean, Mussi, Ogliastri, Orsini, Piergiovanni, Benigni et Bartoletti de Marseille ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur FRANÇOIS-LOUIS STEFANI
Lieutenant en retraite

leur époux, gendre, beau-frère, neveu et cousin regretté, décédé à Bastia le 19 février 1940 dans la 77ème année de son âge et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le 20 février 1940, à 13 heures 30.

Maison mortuaire : 8, Rue Campanari.

Priez pour Lui

SOCIETE DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS ET ASSIMILES DE LA CORSE N° 10 A BASTIA

Les membres de la société sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté Président

Monsieur STEFANI FRANÇOIS-LOUIS

qui auront lieu ce soir.

[redacted]

ILE-ROUSSE

M. et Mme Eugène Musio-Olivi et leurs enfants ; Mlle Rosalie Musio-Olivi ; M. et Mme Oliva Augustin et leurs enfants ; M. le notaire Lucciardi, ses enfants et ses petits-enfants ; Mme Vve Cristini Angeline ; M. et Mme Xavier Franceschini et leurs enfants ; Mme Vve Elie et ses enfants ; Famille Pierre Musio-Olivi ;

Les familles Zigliara, Ferrandi, Fieschi, Jean-Dominique et Georges Savelli, Villa, de Moratti, Rossoni, Lucciani, Chevrel, de Zerbi ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle LUCIENNE DAMIANI
Présidente du Tiers-Ordre Dominicain et de l'Amicale des anciennes élèves du Pensionnat de l'Ile-Rousse

décédée à Ile-Rousse le 18 février 1940 pieusement munie des Sacrements de l'Eglise.

Les Pères Dominicains du Couvent de Corbara, les membres du tiers-ordre dominicain de Corbara et de l'Ile-Rousse, ont la douleur de vous faire part du décès de

Mademoiselle LUCIENNE DAMIANI
Présidente ...-Ordre Dominicain de l'Ile-Rousse

[redacted]

CENTURI

Mme la Comtesse Michel de Mattei, née Livia de Sedilo ; Marquise de Suni de la Planargia et ses enfants ; Comte Antoine Leda d'Iteri, la comtesse et leurs enfants ; Comte Marius Leda d'Iteri, la Comtesse et leurs enfants ; Comte Louis Arborio Mella de Sant-Elia, Premier Maître de Cérémonies auprès de S. M. le Roi d'Italie et la Comtesse (Rome) ; Comte Charles Arborio Mella de Sant-Elia, Consul de France à Sassari, la Comtesse et leurs enfants ; Monseigneur Don Alberto Arborio Mella de Sant-Elia, Premier Maître Secret de Sa Sainteté Pie XII (Rome) ; M. René de Franceschi et Madame ; Mme et M. Yvan Calvet de Franceschi et leur fils (Rabat) ; Mme et M. Le Begue de Germiny et leurs enfants ; Le Baron, la Baronne Albert Cervoni et leurs enfants, petits-enfants ; Mme la Générale Maurel, née de Franceschi ; M. Joseph Blasini, Madame et leurs enfants ; M. Michel Blasini, Madame et leurs enfants ; M. Marc de Rocca-Serra, officier en retraite ; Mme Vve Pierre de Rocca-Serra ; Mme et M. Valli, née de Susini ; M. Mme Georges Stephanopoli de Comnène ; Mme Veuve Jean Lenzi, née Stephanopoli de Comnène ; Mme Vve Fournier de Piatti et sa fille ; Mlle Elsa Poli ; M. Viani François-Marie, notaire ;

Les familles Pes di San Vittorio, Guillaud d'Alghero (Sardaigne), Testa, Ferrata, Alesa de Malte ; Vincentelli, Flach ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

DON VILFREDO-DELITALA
Marchese di Sedilo e Canales, Conte e Barone di Burmedda, Narghido, Soddi, Zuri Tadasunu e Donnas-Nessas

leur frère, cousin, neveu, ami regretté, pieusement décédé à Centuri, dans son château de Merlacce « Tour » le 18 février 1940, à l'âge de 65 ans, muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour Lui !

[redacted]

UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS OUVRIERS CONFEDERES DE LA CORSE

Les membres de la Commission administrative de l'Union départementale sont invités à assister à la réunion qui aura lieu ce soir à 18 heures à la Bourse du Travail.

Présence de tous indispensable.

Le Secrétaire Général,
LEONI

L. MERCIER
Chirurgien-Dentiste D. F. M. P.
11 bis, Bd Auguste-Gaudin
Téléphone : 4-50
Consultations tous les jours sauf Samedis après-midi et Dimanches et fêtes

La Maison Agricole de la Corse

J. PATRIMONIO, Commandeur du Mérite Agricole.
8, Boulevard du Tage, 8, BASTIA

Service d'achat en commun. Bureau de renseignements agricoles. Analyse des terres. Expertises agricoles gratuites. Engrais chimiques pour toutes cultures. Produits anticryptogamiques. Soufres. Bouillies cupriques. Insecticides, etc., etc... Graines et semences diverses. Outillage horticole et agricole. *Représentation des Maisons Agricoles les plus réputées.*

OUVERTURE le 1er MARS

DERNIERES INFORMATIONS

Transmises par nos services spéciaux, de nos correspondants particuliers

LA SITUATION

(SUITE DE LA 1re PAGE)

Au cours des dernières 24 heures, cette activité s'est manifestée notamment sur trois points.

Immédiatement à l'est de la Moselle, l'ennemi, après grosse préparation de minenwfers a lancé un coup de main assez violent, mais qui a complètement échoué, ...

Un second coup de main a été effectué par l'ennemi à l'ouest de la Sarre.

Il ne s'est agi que d'une simple rencontre de patrouilles, qui n'a donné lieu à aucun incident sérieux.

Dans la nuit de dimanche à lundi vers trois heures du matin, les allemands ont tendu une embuscade qui s'est terminée par un combat violent.

Il nous faut malheureusement déplorer la perte d'une vingtaine d'hommes.

Au point de vue aérien, l'activité a été restreinte.

SUR MER

Londres, 18 févr. — On annonce officiellement que deux bateaux allemands ont été arraisonnés. Le premier, le « Morea », par la marine anglaise, le second, le « Rostock », par la marine française.

Le « Rostock » est un bateau de 25.421 tonnes qui, au moment où il a été arraisonné par la marine française, venait de quitter Vigo pour regagner l'Allemagne.

Londres, 19 février. — L'Amirauté annonce que le contre-torpilleur « Daring » a été torpillé ce matin.

Neuf officiers et 148 marins sont portés manquants.

Quatre marins et un officier auraient été recueillis.

Le « Daring » jaugeait 1.400 tonnes.

Paris, 19 février. — L'incident de l'« Altmark » continue à occuper la première place dans l'activité mondiale.

Il serait, semble-t-il, temps de préciser, ... l'intérêt même des neutres, la thèse anglaise relative à la neutralité.

Le neutre doit assurer sa propre sauvegarde et faire sa propre police.

Il n'est pas possible de prétendre être respecté si, par négligence ou impuissance, elle ne se fait pas respecter ;

La neutralité doit donc être active.

Il est évident que, dans le cas particulier de l'« Altmark », la Norvège n'a pas fait preuve de cette activité indispensable.

Elle n'a pas eu la volonté ou la possibilité ... la violation de sa neutralité par l'Allemagne.

Le gouvernement britannique l'a constaté et il en a tiré les conséquences logiques.

Londres, 19 février. — Le paquebot « Chaldine », de 4.000 tonnes, est entré en collision avec un autre navire au large des côtes sud-africaines.

Il a coulé.

Copenhague, 19 février. — Le territoire danois dans le Portland méridional a été survolé à 13 heures par un avion portant la marque allemande O.

Les batteries danoises ont ouvert le feu, mais sans atteindre l'avion.

Londres, 19 février. — Un second communiqué de l'Amirauté précise le nombre d'officiers et de marins qui ont péri à bord du « Daring ».

Il se chiffre au total à 152.

Londres, 19 février. — Dans les milieux bien informés, on prête à M. Chamberlain l'intention d'évoquer demain dans un discours aux Communes les affaires de l'« Altmark ».

Oslo, 19 février. — Le parlement norvégien est convoqué aujourd'hui à 17 heures (heure locale) aux fins d'entendre la communication officielle du Président de l'« Altmark ».

Rome, 19 février. — Au sujet de l'affaire de l'« Altmark », la presse italienne se borne à relater les faits sans les commenter.

Les opérations en Finlande paraissent marquer un point d'arrêt

L'Aviation Finnoise a abattu 17 appareils rouges

Paris, 19 février. — En Finlande, les opérations militaires paraissent dans l'ensemble marquer un point d'arrêt.

Dans l'isthme de Carélie, les Finlandais se sont repliés sur une nouvelle position située à environ deux kilomètres en arrière de celles qu'ils occupaient précédemment.

Les Russes n'ont pas poursuivi leurs attaques.

Par contre, à Kamara, au nord de Summa, les rouges ont tenté une attaque avec accompagnement d'une vingtaine de chars, qui a complètement échoué.

L'infanterie n'a pas suivi et une grande partie de chars a été détruite.

Au nord du lac Ladoga, les Russes paraissent avoir terminé leur résistance.

Ils ont laissé entre les mains des Finlandais 22 obusiers, 11 canons de campagne et 7 canons anti-chars.

L'aviation soviétique a été moins active dans la journée de vendredi.

Dans celle du 17, l'aviation finnoise a abattu 27 appareils ennemis.

Moscou, 19 février. — Le communiqué de l'état-major de la circonscription de Leningrad en date du 18 février indique que la station de Summa du chemin de fer maritime a dix kilomètres au sud de Viborg, ainsi que la ville de Juhannes et la station de Markaalathi, du chemin de fer maritime ont été atteintes, ainsi que le littoral occidental du golfe de Finlande au nord de l'île de Bjorke.

Les 17 et 18 février, 313 fortifications ennemies dont 41 forts d'artillerie bétonnés ont été occupés.

Du 11 au 18 février, 413 fortifications ennemies, dont 92 forts d'artillerie bétonnés, ont été pris.

Sur les autres secteurs du front, aucun changement important.

Helsinki, 19 février. — Cet après-midi, une alerte a été donnée dans la capitale.

Elle a duré de 14 h. 30 à 15 h. 58, mais aucun avion n'a été aperçu.

En ce qui concerne les raids à l'intérieur du pays, il est rapporté à nouveau que les aviateurs soviétiques ont mitraillé les populations civiles.

Helsinki, 19 février. — Le gouvernement annonce que les réservistes de toutes catégories doivent se présenter immédiatement à la visite médicale.

La Salle Le Paris des Succès

Vous présente ce soir à 21 heures : deux grands films sensationnels :

En première partie :

JAMES CAGNEY,

DANS

Le Brave — Jonny

Et toujours les actualités parues.

Eden Cinéma

PRESENTE

Tous les jours en soirée : 21 heures, le jeudi matinée à 15 heures, le samedi matinée à 16 h. 30, dimanche deux matinées permanentes à 13 h. 30 et 16 h. 30 ;

2 GRANDS FILMS

Pierre Blanchar et Brigitte Helm

dans

L'ATLANTIDE

d'après le chef-d'œuvre de Pierre Benoit

et

PORTE VEINE

avec

Lucien Baroux et Christiane Delyne

Les dernières actualités Eclair-Journal.

UNE PROVISION UTILE

Si vous habitez loin d'un grand centre, vous avez peut-être des difficultés à vous procurer votre indispensable Quintonine. Pensez donc, lorsque vous irez au bourg, le prochain jour de foire, par exemple, à en rapporter quelques flacons. Vous serez content d'en avoir sous la main lorsque vous vous sentirez fatigué ou sans appétit. Car, avec la Quintonine, n'est-ce pas, on est tout de suite « remonté ». 5 fr. 85 seulement le flacon. Ttes Phies.

L'AIDE A NOS SOLDATS PAR L'ECOLE PUBLIQUE

M. Morenas, instituteur à Patrimonio, vient de recevoir d'un pupille de la Nation aux Armées, dont le père est tombé glorieusement pour la France en 1914, la lettre suivante :

Secteur Postal 2050, le 4 février 1940.

Cher Monsieur Morenas,

J'ai reçu avec plaisir votre gentille lettre ainsi que le colis que les élèves de Patrimonio ont eu l'amabilité de m'envoyer. Inutile de vous dire que le colis est arrivé en bon état. Vous ne pouvez vous imaginer combien ce geste si humble et si gracieux a pu me procurer de la joie et de la fierté. Mes camarades d'infortune ont reconnu eux-mêmes ce geste plein de grâce et d'amabilité. Pour ma part, je ne connais pas de mots assez gentils pour vous remercier. En tout cas, je vous prie d'être mon intermédiaire auprès de ces généreux enfants pour leur faire comprendre combien leur obole a su me procurer de joie ainsi que le bon sentiment qu'elle a su inspirer à tous les copains du groupe.

Je termine ma petite lettre en vous remerciant de tout cœur une autre fois ainsi que tous les élèves qui ne sont autres que vos bons disciples.

Recevez, cher Monsieur Morenas, l'expression de ma profonde et vive gratitude. »

Jean MARFISI

TRANSPORT DES MILITAIRES ET MARINS PERMISSIONNAIRES

Il est rappelé aux entrepreneurs de transports publics de voyageurs qu'ils doivent accepter en paiement du prix de la place occupée par un militaire ou un marin permissionnaire, le coupon « ad hoc » détaché du titre régulier de permission de l'intéressé.

MAIRIE DE BASTIA

Sont priés de se présenter au Secrétariat Général les personnes dont les noms suivent :

MM. Luigi Frères, 5, Rue du Nouveau-Port ; Luigi Dominique Jean, rue Salvator Viale ; Mme Curtini Antoinette, Vve Sigaud, 5, rue Saint Roch ; Perfetti Marie Félicité Veuve Perfetti, Quartier Giamballi, Villa Giselle ; Vincentelli Jean P., 16, Bd Paoli.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Londres, 19 février. — A propos de la décision de réquisition prise par le gouvernement de Londres concernant les valeurs américaines en possession des ressortissants britanniques, les journaux américains révèlent qu'au début de la présente guerre, ces valeurs représentaient une somme de 200 millions de dollars.

Rien, ajoutent-ils, ne permet de supposer qu'elle soit moindre aujourd'hui.

LES NIPPONS BATTENT EN RETRAITE EN CHINE DU SUD

Chung King, 19 février. — Le communiqué chinois annonce la retraite de l'armée japonaise en Chine du Sud.

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —
Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

[illegible]

Requis civils à la terre

Par Emile BRACHARD, député de l'Aube.

Le Gouvernement vient de décider la libération provisoire des cultivateurs des classes 1912 à 1915.

A de nombreuses reprises, ici même, et par interventions directes auprès des membres qualifiés du Gouvernement, nous avons, sans nous lasser, répété que le service national qu'est l'Agriculture, ne pouvait pas se contenter des demi-mesures prises jusqu'à présent en sa faveur.

Lors de la discussion du budget de l'Agriculture, à la Chambre, j'ai très vivement insisté sur l'urgente nécessité de donner des permissions pour préparer la subsistance des armées et du pays.

Les militaires des formations de l'intérieur ont, pour achever les semailles, ne furent pas encore suffisantes. obtenu des permissions qui, pourtant,

Ceux de la zone des armées en furent généralement privés.

J'ai démontré, à ce moment, à la tribune de la Chambre, que pour essayer de compenser cette perte, il fallait faire un effort particulier sur les semailles de printemps qui n'avaient pas si mal réussi l'an dernier, mais qu'il fallait de toute évidence — et c'est au Président du Conseil personnellement que nous l'avons répété — décider des mesures qui donnent de meilleurs résultats.

M. Queuille, dont la vigilance et le dévouement ne sont jamais en défaut, vient de faire accepter par le Gouvernement la libération provisoire des cultivateurs qui deviennent de ce fait « requis civils à la terre » comme il existe « les requis civils à l'usine ».

C'est très bien ainsi.

C'est la première fois qu'une mesure efficiente est prise.

N'y laissons pas toucher.

Déjà, certains demandent : Pourquoi seulement les cultivateurs des dites classes ?

Parce que nous sommes au début de février et que — question de vie ou de mort — il faut produire la nourriture essentielle du pays.

Certes, il faut faire des armements et des munitions, condition de la victoire.

Nous permettra-t-on de dire, très simplement, que si le combattant n'avait, comme on dit chez nous, « rien dans le fusil », il serait en triste état pour mettre quelque chose dans les canons ?

D'abord vivre !

Produire le blé nécessaire, et nous le pouvons, sans recourir à des importations onéreuses ; car l'or qu'on dépenserait inutilement pour acheter du blé sera bien mieux employé à acheter des avions ; ou, comme vient de le suggérer M. Lucien Lamoureux devant le groupe radical, de la viande frigorifiée, pour épargner un peu notre malheureux cheptel.

Qu'on ne tarde pas à libérer, selon l'échelonnement prévu, les cultivateurs des vieilles classes ! Que personne ne les jalouse, car, là, comme ailleurs, ils sont présents au service de la nation !

Emile BRACHARD,
Député de l'Aube.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE DE SAINTE MARIE

Nous rappelons que la prédication a lieu les mardis et dimanches à 4 h. 30 et les vendredis à 7h. 30 après le chemin de Croix.

Le R. P. Bastide, S. J., a prononcé dimanche, en magistral discours sur la « Famille » qui a produit une profonde impression sur l'auditoire.

Au cours de cette semaine, il traitera les sujets suivants :

Ce soir, mardi : « Sur la grand' route : Jésus et le jeune homme ».

Vendredi : « Mon livre : l'Evangile ».

Dimanche : « La flamme qui tue : l'amour, ce qu'il n'est pas ».

Nul doute que ces sujets si intéressants et traités avec autant d'autorité n'attirent autour de la chaire du savant Jésuite, un nombreux auditoire.

000084

RÉGENT CINÉMA *cette semaine*

PRESENTE

CE SOIR A 21 HEURES :

UN GRAND FILM D'AVENTURES SENSATIONNELLES :

ZORRO : le Héros légendaire !
ZORRO : l'Homme au Fouet !
ZORRO : le Justicier vivant !
ZORRO REVIENT !

dans

LA REVANCHE DE ZORRO

Au même programme :
Le Couple Populaire
Loretta Young et Don Ameche

dans

AVENTURE EN ESPAGNE

LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE
Prix habituel des places

Billet — Parisien

Quand on voulait marier sa fille, on l'a dotait. C'était l'usage. Et plus la dot était ronde, plus vite la fille se casait. Nos aïeux avaient même établi un barème qui permettait à une demoiselle de limiter ses prétentions d'après la somme dont elle disposait. Cela s'appelait « l'évaluation des partis sortables pour faire fastement les mariages ».

Ainsi, une fille qui ne possédait que deux à six mille livres ne pouvait fixer ses vues plus haut qu'un marchand au Palais, ou un petit commis, sergent ou solliciteur de procès. Jusqu'à douze mille livres, elle pouvait être l'objet d'une attention flatteuse de la part du Châtelet, d'un maître d'hôtel ou du secrétaire d'un grand seigneur. Vingt mille livres conduisaient à un procureur au Parlement, huissier, notaire ou greffier. Un avocat, un conseiller du Trésor, un substitut du parquet se contentaient de trente mille livres, mais il était inutile de chercher à se faire remarquer d'un auditeur des comptes, d'un trésorier de France ou d'un payeur des Rentes à moins de quarante-cinq mille.

Le taux de soixante-quinze mille livres convenait à un conseiller à la cour des Aides, alors qu'un conseiller au Parlement s'estimait ... si sa femme ne lui apportait pas au moins cent cinquante mille livres ; enfin, il en fallait trois cent mille pour épouser un maître des Requêtes ou un intendant des finances, et avec six cent mille était acquise l'acceptation d'un président au Mortier ou d'un surintendant. A l'occasion même, un duc et pair n'exigeait pas davantage, mais à la condition que la fille eût quelques espérances.

Les moralistes de l'époque disaient avec regret que le mérite et la vertu ne comptaient pour rien et que la corruption générale tolérait que l'on mariât un sac d'argent avec un autre sac d'argent.

A cet égard, nos mœurs ont fait de sensibles progrès. La vénalité des épousailles est en recul marqué, et la coquette qui reluque une fille à marier ne se pose jamais plus cette question : « Quelle est sa dot ? »...

Gabriel Baugé.

Méfiez-vous du retour d'âge

C'est le moment critique de la vie et personne n'en est exempt. Il n'est pas nécessaire de vous droguer, mais surveillez votre état général. Que votre foie, vos reins, votre estomac, votre intestin fonctionnent bien, évitez la constipation et, votre sang circulant normalement, vous doublerez sans danger le cap difficile du retour d'âge. Assurez donc le bon fonctionnement de vos organes en prenant après votre repas du soir une tasse de la délicieuse tisane Vichyflore qui associe à des plantes médicinales qui ont fait leurs preuves, les sels des eaux du bassin de Vichy. Son action douce et bienfaisante vous émerveillera. Elle agit comme hépatique, décongestionnante, diurétique et laxative. La Cde Bte ; 5 fr. 50. Ttes Phies.

Front de Mer

par Albert LE BAIL,
Vice-Président de la Commission de la Marine Militaire

Parée en quelques heures, notre Marine est entrée dans la guerre sitôt ouvertes les hostilités et a aussitôt pris la mer pour accomplir sa mission. Cette mission est d'envergure et comporte d'ardues tâches. Mais fortes des enseignements de la dernière guerre, la flotte française a mené depuis le début de septembre 1939, une lutte inlassable et déployé sans dommages une activité qui a porté immédiatement ses fruits. Ce notre corps de bataille conçu en fonction de la configuration géographique de la France et de son Empire, heureusement parachevé par la clairvoyante politique navale de M. Campinchi, ministre de la Marine, constituera avec la mise en service des quatre bâtiments de ligne type « Richelieu » et des deux porte-avions « Joffre » et « Painlevé » un ensemble naval parfaitement mis au point, souple et fort.

Il n'apparaît pas que la Marine allemande veuille prochainement accepter le combat en haute mer avec nos bâtiments cuirassés et engager ainsi le gros de ses forces de surface dans une action qui ne manquerait pas de lui être funeste. C'est pourquoi nous avons assisté dès le début des opérations à la même tactique qu'elle avait adoptée en la précédente guerre : tâcher de briser le blocus des forces alliées par la guerre sous-marine et celle des mines. De plus, nous voyons cette fois les escadrilles aériennes ennemies attaquer à la mer les forces de patrouilles, mais l'emploi de l'arme aérienne contre l'élément marin, préparé d'ailleurs à faire face à ce danger, n'a donné dans toutes les attaques conduites jusqu'à ce jour qu'un résultat négatif.

Aussi la tâche de notre Marine consiste-t-elle à poursuivre un triple mission : maintenir la liberté des mers contre les forces aériennes, sous-marines et de surface ennemies, défendre la liberté de nos communications, intercepter le trafic destiné à l'ennemi. Pour ce faire, point n'est besoin de grosses unités appelées seulement à intervenir pour offrir le combat aux cuirassés de poche type « Deutschland » ou leur donner la chasse au cas où ils veulent mener la guerre de course comme l'a fait le Graf Von Spee. Mais c'est à nos escadres légères et d'éclairage : croiseurs, contre-torpilleurs et torpilleurs qu'incombe le rôle de mener à bien toutes ces opérations maritimes. Ce dur travail serait inutile s'il n'était suivi de l'active et obscure besogne de plus humbles et non moins utiles unités de notre marine : avisos, dragueurs et chalutiers armés qui coopèrent efficacement à libérer nos opérations navales. Il explique que sur mer le but à atteindre n'est acquis que par la stricte liaison de la totalité des moyens mis en action.

Revue de l'Empire Français
(Janvier 1940).

RHUMES · TOUX · POINTS DE COTÉ
= DOULEURS =
RHUMATISMES
= LUMBAGO =
AUTOPLASME
VAILLANT

Les Examens

Le Ministre de l'Education Nationale à Messieurs les Recteurs des Académies.

Comme suite à ma circulaire du 22 janvier 1940, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les différents examens réservés aux jeunes gens en cours régulier d'études qui seront appelés sous les drapeaux en avril 1940, doivent avoir lieu avant le 31 mars 1940. Je vous rappelle que ces examens ne constituent pas une session extraordinaire. Ils font partie de la session de juin 1940, avancée par anticipation au mois de mars et réservée aux jeunes gens de la classe 1939 nés entre le 1er juillet et le 31 décembre 1919 aux récupérés des classes de 1920 à 1932 incluses et aux engagés volontaires devant être incorporés avec le 2me contingent de la classe 1939, qui, tous doivent interrompre leur préparation du fait de leurs obligations militaires.

BACCALAUREAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les épreuves auront lieu du 11 au 16 mars.

Le registre des inscriptions sera ouvert du 12 au 21 février 1940.

EXAMENS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Dans toutes les Facultés et Ecoles, les examens qui, normalement, sont subis à la fin du premier semestre de l'année scolaire, auront lieu aux dates habituelles.

Pour les examens qui, en temps de paix, seraient subis à la fin de l'année scolaire 1939-1940, sanctionnant les études faites pendant le second semestre ou pendant toute l'année scolaire, il y a lieu d'organiser une série anticipée d'épreuves.

Dans chaque Faculté, on arrêtera avec M. le Doyen, vous fixerez les dates de ces épreuves, de manière qu'elles commencent au plus tôt le 11 mars et qu'elles soient achevées au plus tard le 30 mars. Vous fixerez aussi les dates d'inscription à ces divers examens.

Les candidats au Baccalauréat et aux examens de l'Enseignement supérieur devront fournir, au moment de leur inscription, un document établi par l'autorité militaire constatant qu'ils ont été déclarés « bons pour le service armé » ou pour le « service auxiliaire » et qu'ils font partie du deuxième contingent de la classe 1939 ou qu'ils seront appelés sous les drapeaux pour un contingent.

Ils devront acquitter les droits réglementaires d'examens.

Vous voudrez bien porter d'urgence ces instructions à la connaissance des Doyens, des Inspecteurs d'Académie et des Chefs d'établissement, leur prescrire, par la voie de la presse toute la publicité nécessaire et me rendre compte de leur exécution.

Signé : YVON DELBOS

Faits Divers

NAISSANCES :

Clément Vincent François Michel ; Il Marie Elisa ; Lorenzi Robert Jean Dominique ; Romagnoli Olivier ; Viale Christiane ; Casinelli Elisabeth Marie Laurence ; Marcantoni Pierre Jean ;

DECES :

Stefani François Louis, 77 ans, marié ; Albertini Marie, 74 ans, veuve ; Marra Joseph 37 ans célibataire.

CONTRAVENTIONS

1 pour défaut de fiche de police
1 pour sens interdit ;
2 pour défaut de sauf-conduit et de visa à carte d'identité ;
1 pour ivresse et violences légères ;
1 pour fermeture tardive.

VOLS

Il a été soustrait au préjudice de Mme Gianoily, une vingtaine de poules et quatre lapins.

Une enquête est ouverte.

M. Agostini François, demeurant, 4, rue Campanari, a déclaré au poste de police que sa bicyclette, qu'il avait laissée dans le vestibule de l'hôtel des Postes, a disparu.

HYGIENE

L'égout situé rue de l'Opéra, 13, déverse des matières fécales.

PERDU

M. Pieri François, déclare avoir perdu sa bracelet-montre en or.

INFORMATIONS

SUITE DE LA 3me PAGE

Oslo, 19 février. — Selon l' « Aftenposten », qui publie des précisions sur l'abordage de l' « Altmark », les allemands furent si effrayés de la soudaine apparition des marins anglais que certains se sauvèrent en chemise de nuit.

Ils furent retrouvés dans une ferme à 5 miles de la côte.

Londres, 19 février. — Selon les avis officiels de Berlin, le Reich a décidé de répudier la convention qui interdit aux sous-marins de torpiller les navires marchands avant que sauvetage de leurs voyageurs et équipage soit assuré.

Frontière allemande, 19 février. — Les journaux allemands de ce matin ne parlent que de l'affaire de l' « Altmark ».

Des menaces sont proférées à l'égard de l'Angleterre qui devra payer cher son exploit.

Londres, 19 février. — La radio officielle allemande répète une déclaration du capitaine de l' « Altmark », disant que seuls 33 prisonniers britanniques se trouvaient à bord.

On souligne à Londres que plus du double ont été recueillis par le « Cossak » et ramenés en Angleterre.

Au sujet des fusillades, alors que la radio allemande accuse les Anglais d'avoir assassiné des gens inoffensifs on tiendra à faire remarquer que ce n'est que lorsque le canonnier Smith eut été blessé d'une balle que le groupe d'abordage a ouvert le feu.

Un certain nombre de marins armés de l' « Altmark » venaient de l'équipage de l' « Amiral-Graaf-Spee ».

Ils étaient de garde.

C'est eux qui ont sauté par-dessus bord et gagné le rivage, d'où ils ont tiré sur les marins britanniques.

Ces hommes appartenaient à la marine de guerre, comme le prouve le béret rapporté par un des prisonniers délivrés.

Bibliographie

LA CORSE FRANÇAISE, par Antoine Campana. Broché 23 fr. Franco 24 fr. 50.

L'ouvrage est divisé en cinq parties : L'Ile de Beauté. — L'Histoire de la Corse. — Géographie de la Corse. — Panthéon Corse (Athénée des personnages de l'Ile). — Folklore Corse (Souvenirs, Contes, Anecdotes, Scènes et Récits de la Vie Corse).

Avec un guide aussi sûr et aussi averti que M. Antoine Campana, nous aurons l'inappréciable avantage de connaître et de parcourir l'Ile de Beauté ; nous pourrons avec lui en admirer les paysages, et nous l'aimerons parce que tout dans l'Ile est fait pour enchanter le coeur et l'imagination.

Les poètes, les littérateurs, les artistes ont célébré ses sites si pittoresques, ses maquis mystérieux, ses montagnes, ses plages, ses habitants si hospitaliers. Avec M. Antoine Campana, ce sont de belles légendes qui disparaissent et un hommage mérité rendu à un peuple si digne dans ses vieilles traditions et si français de coeur et de tempérament.

BOURSE de PARIS

LUNDI 19 FEVRIER 1940

VALEURS	C.	VALEURS	C.
3 %	73,05	Air Liquide	1552
4 % 1917	78,60	Say	717
4 % 1918	76,75	Union Européenne	654
5 % 1920	112,60	La Lucette	«
4 % 1925	107	Banque Mexique	547
4 1/2 % 1932 A	83,20	Banque Ottomane	651
4 1/2 % 1932 B	85,65	Fonc. Egyptien	2120
Oblig. Trésor 4 % 1934	«	Wagons-Lits	42
Oblig. Algérie 5 % 1934	132	Central Mining	2500
Emprunt Young	365	Rio	2742
Crédit National 1919	«	De Beers Ord.	1127
Crédit National 1920	817	Goldfields	452
Crédit National 1928	712	[illegible]	48
Crédit National 1924	769	Malacca Ord.	173
Obligations P. T. T.	770	1/6 Mosane	207
Ville de Paris 1871	532	Randmines	1389
Ville de Paris 1929	»	Banque Indochine	7165
Ville de Paris 1930	506	Tanganyika	40,50
Foncières 1930	528	Tram. Shanghaï	973
Comm. 1931	554	Lyonnaise Eaux	1120
B. que de France	506	Elect. Paris	637
Banque de Paris	952	Radio Elect.	180
Crédit Foncier	2749	Bon Ord.	1344
Crédit Lyonnais	1662	Huta Bankowa	76
Société Générale	739	Saint-Gobain	2425
Suez Cap	16090	Dist. Indochine	464
Suez part.	13025	Cusenier Jne	1755
Est	«	Royal Dutch	63130
Lyon	592	Chem. Fer département	270
Midi	600	Saint-Raphaël	4920
Nord	«	CHANGES	
Orléans	903	Londres	176 75
Santa-Fé	»	New-York	45,90
Energie Litt. Méditerr.	631	Allemagne	»
Lens	511	Belgique	749
Kuhlmann	794	Espagne	
Penarroya	437	Hollande	2336
Jafsa	965	Italie	»
Schneider	1705	Suisse	889

A Travers la Corse

CORTE

ETAT CIVIL
DU 1er AU 15 FEVRIER 1940

Naissances : Vannucci Baptiste ; Poiret Josette Huguette Bernadette Thérèse ; Lorenzi Roger Jacques Alphonse ; Mazza Angèle ; Rinaldi Gilberte ;

Décès : Mariani André 73 ans ; Giudicelli Julie Françoise, Vve Meneuzi, 72 ans ; Mariani Marie Jeanne, Vve Balesotti, 76 ans ; Marchiani Joseph 78 ans ; Robino Marguerite, Vve Belli, 76 ans ; Sabiani Antoine Dominique, 2 ans ; Santiaggi Antoine François, 32 ans ; Zaccarelli Antoine, 21 ans ; Haab Gracieuse Catherine, 64 ans.

Mariages : Lacombe Joseph avec Françoise Casanova ; Albertini André avec Marie Marie Alexandrine ; Lorenzi François Louis avec Manfredi Dérna ; Noël René avec Valentini Martine ; Franceschetti Raphaël avec Filippi Anna-Françoise.

Calculez ! 316-713 LOTS
1.500.000 Billets
SOIT 1 CHANCE SUR 5
LOTERIE NATIONALE

ABONNEZ-VOUS AU
PETIT BASTIAIS

BULLETIN DE CLOTURE DE LA BOURSE DE PARIS

Paris, 19 février. — Les bonnes dispositions déjà observées vendredi se sont accentuées très sensiblement aujourd'hui dans tous les compartiments, l'énergie manifestée par le gouvernement britannique dans l'affaire de l' « Altmark » ayant produit la meilleure impression.

Au marché officiel, nos rentes ont donné le signal de la fermeté.

Celle-ci a été plus marquée encore dans les banques. Les valeurs industrielles françaises ont suivi le mouvement avec plus de modération, toutefois.

Quant aux internationales, elles ont été un peu hésitantes, au début, mais elles se sont laissé entraîner par la suite par la fermeté générale.

En coulisse, la tendance a été à peu près aussi favorable qu'au parquet, bien que l'animation y soit restée plus limitée.

Les valeurs de pétrole et quelques mines en particulier ont fait l'objet de bons achats.

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

15 FEVRIER 1940

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera suspendu automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

MIGRAINEUX
BOLDARLEN
2 capsules à chaque repas

ANNONCES ECONOMIQUES

LE DIRECTEUR DE LA SCIERIE DE TOGA à Bastia, informe les Entrepreneurs et Exploitants Forestiers, qu'il est acheteur de rondins en pin maritime et laricio et châtaigne.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau, 26 Rue de l'Opéra.

La Maison Roblot, 28, Bd Paoli, Bastia, est acheteur de toutes quantités de planches en bois de châtaignier. Faire offres.

Nous informons annonciers et lecteurs que les petites annonces doivent être soumises préalablement au visa du commissariat central.

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE
STROMBONI
Opticien Spécialiste
Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

Salon Récamier
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
Téléphone : [illegible]
COIFFEUR POUR DAMES
TETE ENTIERE
Coiffures - Décolorations - Mises en plis - Manucure - Pédicure

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 32, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -30

Le Gérant : Henri POLI
Imprimerie du « Petit Bastiais »

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 65

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

Sur cette conclusion, qu'il ponctua d'une tape amicale sur la joue de Renée, le docteur accompagnait la jeune fille jusqu'à la porte de son cabinet qu'elle franchit lentement plus belle et plus angélique que jamais ous la robe blanche et la coiffe azurée et légère de sa tenue d'infirmière.

Comme elle venait de traverser ensuite le salon d'attente du docteur, elle se heurta presque, au seuil de celui-ci dans un monsieur mis avec une distinction pleine de sobre élégance dont le visage était encadré d'une longue barbe blonde, argentée par endroits, et qui portait une paire de lunettes à monture d'or.

L'inconnu, un chapeau haut de forme à la main, s'inclina légèrement devant Renée, et d'une voix nuancée d'un accent étranger assez prononcé, il lui demandait :

— Je vous demande beaucoup pardon, mademoiselle. Voulez-vous me dire où se trouve le cabinet du docteur Maurice-Deschamps ?

— Certainement, monsieur, fit la jeune fille en jetant un rapide regard dans le salon d'attente où d'ordinaire se tenait Urbain, l'ex-infirmier du marquis revenu à la maison de santé du boulevard Suchet, où il avait repris ses fonctions de surveillant-chef.

Mais le salon était vide.

Urbain devait être allé faire quelque course ou bien se trouvait dans la maison.

— Je vais vous annoncer, monsieur, dit aussitôt Renée, qui, en prenant la tenue d'infirmière, avait une fois pour toutes décidé de se plier aux exigences de sa condition, dussent-elles parfois lui faire accomplir des actes de pure domesticité.

Puis elle demandait :

— Voudriez-vous me dire votre nom ?

Pour toute réponse, l'étranger, sortant une carte de visite de sa poche, la remettait à la jeune fille qui, sans s'être permis d'y jeter les yeux, allait aussitôt frapper directement à la porte du docteur, puis pénétrait de nouveau dans le cabinet qu'elle venait à peine de quitter un instant auparavant.

L'aliéniste lui jeta un regard surpris.

Mais déjà elle lui tendait la carte du visiteur.

— Steen Lanstedt, de l'Académie royale de Stockholm, lut tout haut le médecin. Un confrère étranger, par conséquent doublement le bienvenu ici... encore que je lise son nom pour la première fois de ma vie. Puisque vous avez eu la gentillesse de m'annoncer ce visiteur, voulez-vous être assez aimable pour lui dire d'entrer. Je m'excuse, ma chère enfant.

Mais, en réponse à la réelle confusion que semblait éprouver le docteur, Renée avait un geste charmant de dénégation... et tout de suite revenue au seuil du cabinet, invitait de sa voix mélodieuse et doucement timbrée :

— Veuillez vous donner la peine d'entrer, monsieur.

Dès que l'étranger, s'étant de nouveau incliné devant elle en guise de remerciement, eut obéi à cette invitation, elle refermait avec soin derrière lui, la porte du cabinet directorial puis s'empressait de retourner auprès de son cher malade.

Depuis un mois et demi qu'il avait été amené à la maison de santé du boulevard Suchet, le marquis d'Amfreville n'avait presque plus eu de ces longues périodes de lucidité qui naguère faisaient qu'on pouvait le considérer comme étant seulement demi-fou.

Plongé dans un perpétuel délire, qui mettait sous ses yeux des scènes purement imaginaires et provoquaient souvent quelques-unes de ces crises violentes dont la répétition plus fréquente avait déterminé son internement, il ne paraissait nullement s'apercevoir de ce qui se passait réellement autour de lui.

C'était à p cmfhypsdrétuelaoicmfhyp

C'était à peine s'il se rendait compte de la présence à ses côtés du seul être cher qui demeurât dans sa vie, et bien souvent il lui arrivait de parler à Renée comme à une étrangère, parfois même de la rudoyer, ce qui n'était pas le moindre supplice du douloureux calvaire si vaillamment accepté par la jeune fille.

Mais elle aimait encore mieux les injures de son malade, que le profond et douloureux mutisme où elle le voyait par fois s'enfermer et dont elle s'efforçait de le tirer, sans avoir toujours la chance d'y parvenir.

Elle savait si bien quelles pensées atroces torturaient alors le marquis !

Or, en quittant le cabinet du docteur Maurin-Deschamps, c'était précisément dans une de ces périodes de concentration extrême sur lui-même qu'elle allait trouver le malade.

Elle entamait alors, doucement persuasive, un pénible entretien où, comme à l'ordinaire dans les mêmes circonstances, elle faisait seule, des heures durant, tous les frais.

Et il y avait déjà de longs instants qu'elle avait entrepris de tirer le marquis de son obsédante méditation et com plètement oublié son entretien de tout à l'heure, avec le docteur Maurin-Deschamps — et à plus forte raison le visiteur introduit par elle chez ce dernier — quand, la porte de la chambre s'étant soudain ouverte, elle vit apparaître l'un et l'autre devant elle.

Respectueusement, elle se leva alors, tandis que le marquis ne tournait même pas la tête vers la porte pour voir qui entrait ainsi chez lui.

Renée, tout en s'avançant vers les deux visiteurs, constatait alors que le docteur Maurin-Deschamps avait dans le regard une expression singulière, qu'elle ne lui connaissait pas encore.

C'était celle d'un homme qu'un grand contentement intérieur anime tout à coup et qui se contient pour ne pas laisser éclater sa joie autrement que dans l'expression de ses yeux.

Vivement, il disait à Renée, en lui montrant son compagnon :

— Ma chère enfant, le docteur Steen-Lanstedt, que je n'ai pas à vous présenter puisque c'est vous-même qui l'avez introduit chez moi il y a une heure, vient de m'entretenir très longuement de cures merveilleuses qu'il a faites dans son pays sur des sujets atteints du même mal que votre père.

(A suivre)

ABONNEMENTS
CORSE - 15 42 48
et COL. 18 45 94
ETRANGER Osti de l'af franchissement en sus
Les abonnements partent du 1er — du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement à leur expiration. le journal ne cessant pas avec la mention REFUSE.
Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse
C/C Postaux AJACCIO : 155

Sixième ANNEE — N. 593

40 CENTIMES

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

000085

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

MERCREDI 21 FEVRIER 1940

40 CENTIMES

ADMINISTRATION
DIRECTION ET REDACTION
8, Boulevard du Palais, et 4, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 5-38

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 18, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 82-82 et 82-83

Adresse télég. : Petit-Bastiais-Bastia
R. C. N° 2833

BIBLIOTHEQUE BASTIA

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Après le Drame de San Vincente

Des lecteurs que le récit, d'après la chronique écrite et d'après la tradition orale du drame de l'église de San Vincente, en 1556, a intéressé, nous demandent si les deux frères qui s'entre-tuèrent avec de nombreux partisans, ont laissé une descendance. Anton-Paolo et Anton-Guglielmo d'Ornano, comme il a été dit, étaient mariés, puisque la dispute orgueilleuse de leurs femmes en pleine église provoqua la terrible rixe où les deux frères trouvèrent la mort, et il a été précisé qu'elles avaient des enfants. La femme d'Anton-Guglielmo avait même six garçons, s'en étant si bien vantée pour humilier sa belle-soeur qui n'avait que des filles, ou plus de filles que de garçons.

Si l'on sait que l'épuisement meurtrier étant survenu, les enfants, où ce qui en restait, d'Anton-Guglielmo abandonnèrent le château de Calanche pour s'établirent à Sollacaro, et ceux d'Anton Paolo le château de Piazzile pour s'en aller, sur le territoire de la même commune, à Monticchi.

Tout ce que l'on sait de plus, d'après la généalogie de la famille d'Ornano établie par Colonna de Cesari-Rocca, c'est que d'Anton-Paolo et de sa femme dont le nom n'est pas parvenu, il y eut Giordano, qui eut Cesare et Camilio, et de celui-ci Vincenzo et à nouveau Giordano. La trace, ensuite, se perd, s'il n'y a pas eu extinction. Le généalogiste n'a pu la retrouver : en tenant compte du principe d'une génération par trente ans, elle se perd donc à la fin du dix-septième siècle.

D'Anton-Guglielmo et de sa femme également inconnue, il y a Bernardino qui eut Giulio : puis trace perdue vers la moitié du dix-septième siècle, en supposant une survivance.

Ces survivances sont probables, mais déjà le partage du fief entre l'auteur des deux fratricides, Bernardino, et son frère Francesco, le père de Vannina, l'avait un peu aminci. Puis, les fils de Bernardino n'étaient pas qu'Anton-Paolo et Anton-Guglielmo : il y avait également Orlando, Angelo-Santo et Pier-Giovanni, celui-ci beau-frère du fameux Giacomo-Santo da Mare et neveu par alliance du chroniqueur Marc-Antonio Ceccaldi. Ainsi, la part dans le fief attribuée à Bernardino d'Ornano s'était encore amenuisée par partage entre cinq fils, sinon plus.

Les conséquences du drame de l'église de San Vincente avaient dû alourdir davantage cette situation dans l'ordre matériel, et l'on connaît le principe admis en Corse à ce point de vue : la qualité seigneuriale doit s'accorder à l'existence d'un domaine assez vaste pour satisfaire une clientèle de partisans, à moins qu'un supplément de ressources ou d'autorité ne soit demandé aux faveurs et aux emplois du Prince. Si tel n'est pas le cas, la descendance en s'appauvrissant se disperse au point de ne même plus conserver le souvenir d'une belle et authentique souche seigneuriale, négligé par désenchantement, ce qui n'est pas un cas absolu, mais un cas fréquent. On ne songe même pas alors à maintenir un patronymique glorieux surtout à l'époque où les noms de famille fixés sont rares, à celle où l'on les adopte à peine pour les modifier sur un caprice ou un intérêt apparent et d'opportunité. Ainsi peut-on dire de centaines de familles corses d'origine seigneuriale certaine, mais qui ont perdu jusqu'au souvenir, ayant à plus forte raison égaré leur généalogie. On énonce d'ailleurs cette observation dans un sens général, non nécessairement par allusion au cas qui nous occupe.

Cette réserve s'impose d'autant plus pour le cas qui nous occupe, qu'une particularité curieuse se présente : les fameux prénoms d'Anton-Paolo et d'Anton-Guglielmo se retrouvent souvent dans deux familles qui se sont appelées par la suite Colonna d'Ornano et Colonna d'Istria, et dans les directions exactes que la tradition orale que nous avons rapportée du drame donne aux descendants des deux frères lorsqu'ils abandonnèrent leurs châteaux. Mais si cette analogie est sérieuse, on ne peut plus s'appuyer que sur elle.

Des indications de cette nature restent précieuses car elles contribuent à éclairer les points obscurs toujours si nombreux de la dévolution des anciens fiefs. Une tradition orale lorsqu'elle est d'accord avec la correspondance des générations (trois par siècle) conduit à trouver la date approximative des premiers et importants partages féodataires. Le drame de San Vincente pour le fief d'Ornano, un des plus vastes de la Corse, s'étalant en longueur sur près de trente kilomètres, permet d'en fixer le premier partage massif dans la première moitié du seizième siècle, et d'en préciser les lots régionaux. Cela est d'autant moins indifférent à la compréhension de l'histoire de la Corse que ces partages sont souvent à l'origine plus ou moins confidentielle des épisodes, considérés facilement comme de pur caractère politique, les plus importants de nos annales. Telle pourrait d'ailleurs être la véritable origine du drame de l'église de San Vincente, mais certains grands épisodes de l'histoire de France aux mêmes époques en eurent-ils une autre ?

PB

FRONT FRANÇAIS

Dans l'ensemble les secteurs sont demeurés assez calmes

Paris, 20 février. — Communiqué numéro 339 du 20 février 1940 au matin :

Echec d'un coup de main ennemi, à l'est de la Nied.

Faible activité sur le reste du front.

Paris, 20 février. — Communiqué numéro 340 du 20 février au soir :

Journée calme.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 20 février. — La période de grand dégel qui règne actuellement sur presque toute l'étendue du front a quelque peu ralenti l'activité terrestre, de sorte que les secteurs sont demeurés dans l'ensemble assez calmes.

C'est ainsi qu'on ne signale que deux petits coups de main lancés par les Allemands, l'un dans la journée du lundi, vers 9 heures du matin, à l'ouest de la Sarre ; l'autre, au cours de la nuit de lundi à mardi, dans la région à l'est de la Nied.

Ces deux attaques ont été repoussées sans aucune espèce de difficulté.

Elles n'avaient d'ailleurs été accompagnées d'aucune préparation d'artillerie, l'ennemi n'ayant eu vraisemblablement d'autre but que de ne pas perdre le contact avec nos premiers avant-postes.

Les tirs de mousqueterie de casemates à casemates sur les deux rives du Rhin ont continué sans qu'on puisse leur attribuer une signification particulière.

On a maintenant des précisions sur le pénible incident qui a causé, dans la nuit de dimanche à lundi, la mort d'une vingtaine d'hommes.

Il ne s'agissait pas d'une embuscade tendue par l'ennemi, mais d'une erreur commise par un jeune lieutenant chargé de conduire deux camions.

Il s'est trompé de direction et est arrivé soudain sur un poste allemand qui a mitraillé le convoi.

L'officier est d'ailleurs parmi les tués.

L'activité aérienne sur les lignes a pratiquement été nulle.

[illegible] s'est traduite par l'attaque de plusieurs sous-marins ennemis, attaque dont on ne connaît pas encore les résultats.

HOLLANDE

La Haye, 20 février. — Le gouvernement hollandais a obtenu un crédit supplémentaire de 40 millions de florins pour la défense nationale.

CONFERENCE MILITAIRE A BERLIN

Frontière allemande, 20 février. — On apprend que le Fuhrer a convoqué hier de toute urgence les chefs de l'armée de terre, de la marine et de l'aviation, avec lesquels il a eu un long entretien.

A la Chambre

Le Collectif de Février

Paris, 20 février. — La séance est ouverte à 9 heures 40.

M. Reynaud est au banc du gouvernement.

L'ordre du jour appelle la discussion d'un cahier collectif de crédits supplémentaires ou collectif de février.

Le projet prévoit une augmentation de charges de 184 millions.

M. Jammy Schmidt, au nom de la Commission des Finances, propose d'élever ce total à 264 millions : ainsi, la subvention attribuée à la caisse de solidarité contre les calamités agricoles se rait portée de 60 à 80 millions.

La principale dépense figurant dans les crédits demandés est entraînée par l'assistance aux réfugiés espagnols : coût : 155 millions.

Après deux interventions des députés [illegible] la discussion générale est close.

On passe alors aux articles.

On entend successivement M. Courrent, au chapitre de la Justice, puis M. Marin, qui déplore les lenteurs apportées dans le paiement des réquisitions.

Au chapitre des Affaires étrangères, après M. Marin, qui réclame une large diffusion du Livre Jaune à l'étranger, M. Joseph Denais souligne que depuis le début de la guerre civile espagnole, la France a décaissé un milliard pour les réfugiés ;

(LIRE LA SUITE EN 2me PAGE)

La Sauvegarde des Forces Nationales

Ceux qui n'avaient pas à la veille, au début des hostilités la responsabilité redoutable de faire face sur TOUS les fronts à des menaces éventuelles d'invasion sont aujourd'hui à l'aise pour critiquer l'opportunité de certaines mesures préventives prises aux points stratégiques de notre territoire : ce genre de perspicacité à retardement ne saurait être de nature à relever auprès de l'opinion publique la cote patriotique de ceux qui le pratiquent : car ces derniers devraient être en mesure de prouver : 1° que le danger de guerre ne pouvait se déclarer que là où il est actuellement localisé ; 2° que ce danger n'a pas été écarté, ailleurs, justement par l'ensemble des éléments de défense dressés le long de nos frontières terrestres et maritimes.

Il nous souvient qu'au cours de la session de novembre de notre assemblée départementale un conseiller général a répliqué avec beaucoup d'à-propos aux doléances sur les réquisitions prétendument abusives par la question suivante : « Messieurs, si la guerre avait éclaté dans notre département, serions-nous aujourd'hui en train de nous plaindre des prélèvements massifs de chevaux, mulets et voitures opérés chez nous ? »

On ne saurait poser le problème d'une autre façon, si l'on tient à rester objectif, impartial dans l'examen du système défensif adopté en Corse et autour de la Corse.

En tout cas, quel qu'ait été l'excès de prudence manifesté et sur terre et sur mer, il convient de proclamer pour rendre hommage à la vérité que nos populations dans l'ensemble n'ont jamais [illegible] parallèlement à l'effort soutenu pour répondre aux obligations militaires de la défense nationale.

Voilà pour le passé un bilan éclatant de réalisations fructueuses : à l'heure bénie des compétitions pacifiques, il sera facile même de démontrer qu'on ne pouvait faire mieux ou autrement en raison de l'incertitude terrible du lendemain.

Mais devant l'éclaircie qui paraît se préciser à l'horizon méditerranéen, il y a lieu de se demander s'il est possible et même raisonnable d'augmenter sensiblement le nombre des transports maritimes : il importe seulement et surtout d'obtenir la régularité d'un trafic relativement rapide.

N'oublions pas que la consigne actuelle est de se montrer ménager des forces de la nation, d'éviter autant que possible le recours onéreux à l'extérieur où les dépenses sont réglées en or : les combustibles en général, pétrole, essence, huiles lourdes, coke, etc., sont de provenance étrangère : c'est pour cela que les pouvoirs publics recommandent aux Français de consommer ces produits avec parcimonie afin de sauvegarder la puissance métallique du pays : le vieil adage est plus que jamais à l'ordre du jour qui dit que pour aller loin il faut savoir ménager sa monture.

Au moment où tout gaspillage doit être proscrit, on ne saurait songer à retrouver le confort, le luxe dispendieux de l'avant-guerre : il est criminel, dans ces conditions, de se livrer même de bonne foi à des manifestations démagogiques tendant à exiger l'impossible du libéralisme et de la sagesse du gouvernement.

La 1re Division Russe — a été anéantie

D'autres divisions rouges sont en danger

20 avions soviétiques ont été abattus

Paris, 20 février. — En Finlande, l'activité terrestre se déplace principalement en vue de consolider les dernières positions occupées par les deux adversaires.

En Carélie, à l'est du lac Vuoski, des combats violents se déroulent à intervalles irréguliers.

Les russes ont réussi à pénétrer dans les lignes finlandaises.

L'aviation soviétique a été extrêmement active.

Elle a bombardé presque toute la zone des opérations.

Au cours de différents raids, vingt avions ennemis ont été abattus.

Moscou, 20 février. — Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Leningrad en date du 19 février 1940 :

Sur l'isthme de Carélie, l'offensive soviétique s'est poursuivie avec succès.

Nos troupes continuent à se débarrasser de l'ennemi dans la région fortifiée de Bjorkoe et ont occupé l'île de Rio Ari, à 3 kilomètres à l'ouest de Juhannes, l'île station de Lahtermaki et la station de Hupoljok, sur la ligne ferroviaire maritime.

Sur les autres secteurs du front, aucun changement important.

L'aviation soviétique a bombardé activement les troupes et les objectifs militaires ennemis.

Au cours des combats aériens, 14 avions ennemis ont été abattus.

Helsinki, 20 février. — Les dernières dépêches parvenues du secteur du front au nord du lac Ladoga, annoncent que la 164ème divison soviétique se trouve en danger, près de Kitela.

L'anéantissement de la première division qui vient d'être relevée permet aux forces finlandaises de concentrer leurs efforts contre la 164me division dont l'encerclement se complète.

Il se confirme, d'autre part, que la 54ème division rouge rencontre également des difficultés dans la région de Kuhmo :

Ses lignes de communications seraient coupées.

Il se confirme que les nippons ont subi une grande défaite

Moscou, 20 février. — La radio russe a diffusé des dépêches de Tchoung King annonçant que des troubles auraient éclaté dans différents centres agricoles du Japon.

D'autres dépêches confirment que les troupes chinoises auraient remporté une grande victoire dans la région de Nanning.

HONGRIE

Budapest, 20 février. — Un décret-loi vient d'être promulgué qui prohibe la diffusion de toute publication et de tout manuscrit répandus clandestinement.

URUGUAY

Le Général Alfredo Santos, Président du Conseil, a donné sa démission.

Les distributions de vin aux Armées

par Léon COURSON, Député de l'Indre-et-Loire.

Je suis saisi fort souvent — soit par les mobilisés eux-mêmes, soit par leurs familles, de réclamations concernant les distributions de vin aux Armées.

Aux termes de cette circulaire tous les commandants d'unité doivent obligatoirement distribuer en tous temps et à la totalité de l'effectif :

1/2 litre de vin par jour.

1/4 de vin supplémentaire aux troupiers en manoeuvres ou se trouvant dans les camps ou exécutant des travaux pénibles et enfin 1/4 de vin chaud en remplacement du thé, pendant la période des grands froids.

C'est là une quantité raisonnable et, de l'avis de nombreux officiers avec lesquels je me suis entretenu au cours d'une récente mission aux Armées, il conviendrait ni de la diminuer, ni de l'augmenter.

Ce n'est, d'ailleurs, pas sans de longues et multiples discussions, sans modifications et rectifications que cette fameuse circulaire fut définitivement mise au point et signée par le Ministre de la Guerre. Elle existe, et c'est là l'essentiel.

::::

Je me plais à reconnaître que, dès le début des hostilités, l'Intendance fit l'impossible pour assurer le ravitaillement en vin aux armées tout comme elle le faisait pour la viande, les légumes et les autres denrées.

Elle se heurta à des difficultés sérieuses (tout au moins en ce qui concerne l'approvisionnement des rations de vin supplémentaires du fait que les stations magasins ne recevaient pas toujours, en temps opportun, les quantités de vin livrées au titre de substitution d'alcool.

D'autre part, un autre obstacle se dressa devant elle et quasi insurmontable celui-là : le manque de futaille. Il me sera peut-être permis sur ce point d'ouvrir une parenthèse.

Jadis — et encore récemment d'ailleurs — dans les grandes villes et à Paris en particulier — bon nombre de citadins se faisaient livrer leur vin en fûts. Il en résultait qu'une très grande quantité de tonneaux se trouvaient en circulation. Depuis que de nombreuses maisons livrent à domicile et en n'importe quelle quantité, le vin en bouteilles, les tonneaux ont à peu près complètement disparu.

L'Intendance se trouvait ainsi dépourvue d'une importante partie de matériel vinaire, nécessaire au ravitaillement des unités isolées ou de premières lignes.

Si l'on ajoute à cela que les fûts sont, parfois, renvoyés tardivement ou en mauvais état, que certains ont été brûlés (en quantité insignifiante, je veux l'espérer), il est facile de se rendre compte des difficultés d'approvisionnement rencontrées par les services envisagés.

::::

« Soyez bon pour les tonneaux » nous disait-on au cours de la dernière guerre. Je demande à mes jeunes camarades la permission de leur répéter cette phrase :

« Soyez bon pour les tonneaux » et vous ne tarderez pas à bénéficier des mesures qui ont été récemment prises et que je crois pouvoir résumer de la manière suivante :

1. — Ration réglementaire. — Chaque homme perçoit régulièrement un demi-litre de vin par jour.

2. — Vin supplémentaire. — Indépendamment de ce demi-litre les unités peuvent percevoir à titre remboursable une certaine quantité de vin payé au moyen d'un prélèvement sur l'ensemble de primes qui leur sont allouées et dont le total s'élève actuellement à 1 fr. 87.

Cette somme paraissant un peu faible, il a été demandé qu'une nouvelle prime journalière de 0 fr. 66 soit allouée à chaque rationnaire.

Les crédits nécessaires ont été accordés par le Parlement. La somme de 0,66 doit donc s'ajouter à celle de 1 fr. 87 pour améliorer les conditions de vie de la troupe et permettre à acheter les légumes frais, les épices, le fromage, les confitures nécessaires à compléter les repas.

Les Commandants d'Unité peuvent également se procurer le vin dans le cas où la situation de l'ordinaire le permet et si cette boisson répond, en outre au goût des hommes placés sous leurs ordres.

Vin chaud.

Il a été mis, à titre gratuit, à la disposition du général commandant en chef, un contingent de 250.000 hectolitres de vin livré en substitution d'alcool à l'Administration des Contributions Indirectes par les producteurs d'Algérie astreints à la distillation obligatoire d'une partie de leur récolte.

(LIRE LA SUITE EN 2me PAGE)

L'Union des Parlements Anglais et Français dans la lutte pour la Démocratie

Par François de TESSAN,
Député,
Ancien Sous-Secrétaire d'Etat
aux Affaires étrangères

La récente visite — en Grande-Bretagne — d'une délégation parlementaire française sous la conduite de M. Yvon Delbos, président du Groupe franco-britannique dépasse de beaucoup l'intérêt sentimental que l'on accorde, en temps de paix, à ce genre de manifestation. La coopération des deux assemblées, issues de la volonté populaire est, en période de guerre, une nécessité politique. Quand les représentants de la Chambre des Communes et les députés français se rencontrent afin d'examiner les méthodes propres à nous donner la victoire, ils exercent leur mandat de la manière la plus efficace pour donner à la démocratie, dont ils sont les défenseurs attitrés, la force de triompher de tous les dictatures.

C'est le principe de la liberté que nous défendons en Europe avec nos amis britanniques. Contre l'hégémonie hitlérienne et l'asservissement des nations qui respectent la morale internationale, nous avons entrepris une lutte formidable, une lutte dont l'enjeu est notre propre indépendance. Il est donc logique que nous nous consultions avec nos Alliés et que nous opposions un front parlementaire commun aux ennemis dont le dessein est de nous courber sous la dictature.

Si les gouvernements adoptent des résolutions communes et si les soldats des deux grandes puissances libérales mêlent leur sang sur les champs de bataille, n'est-il pas également logique que les députés anglais et français s'associent étroitement pour exercer le contrôle dont ils sont chargés ?

Le Groupe qui a été fondé, quelques mois avant l'ouverture des hostilités, correspond à ce besoin essentiel.

M. Yvon Delbos en est, pour le moment le chef. Demain, ce sera un de nos collègues des Communes qui le présidera. A tour de rôle, le Français et l'Anglais prendront la place d'honneur. L'esprit qui dominera l'assemblée sera toujours le même. Il est très remarquable de constater le sentiment d'égalité qui inspire les deux sections. L'une et l'autre n'ont qu'un souci : accentuer la compréhension mutuelle, arriver à la fusion complète travailler en pleine harmonie [illegible] séjour à Londres, l'Observer dérivait ainsi les délibérations du groupe franco-anglais : « Les députés français sont venus à nous non pas tels des visiteurs, qui font une démarche de courtoisie ou, même, une démonstration d'amitié académique, mais comme des travailleurs de tous les jours, qui expédient leur besogne quotidienne. Quand les députés français arrivent à Londres, ils accomplissent une fonction aussi normale que lorsqu'ils font à Paris leur tâche [illegible]. Il en est, aujourd'hui, entre nous comme si le sang des deux pays [illegible] fait dans un seul corps. »

Excellente formule qui résume bien notre pensée primordiale. Malgré la différence des langues, chacun, mettant de côté tout préjugé égoïste, s'efforce d'envisager les solutions les plus pratiques pour mener la guerre à bonne fin. Il y a une volonté, très nette, de ne se laisser distraire par aucune des manœuvres de division que multiplie la propagande allemande. Nos collègues anglais constatent, comme nous-mêmes, que cette solidarité s'étende, se développe et continue bien au-delà des opérations actuelles.

L'un d'eux, M. Vernon Bartlett, a carrément déclaré : « Si les deux pays mettent en commun leurs ressources militaires et économiques, il est inévitable qu'avant longtemps ils aient un Parlement commun, dont les avis devront être obligatoirement discutés par les Parlements nationaux. Et ce Parlement commun sera sûrement le commencement de cette plus vaste fédération de Parlements nationaux qui pourrait donner à l'Humanité, base de la guerre, un moyen de régler ses disputes par des débats et des délibérations. »

Cette idée a été éloquemment exprimée par d'autres orateurs de la Grande-Bretagne, notamment M. Anthony Eden, ministre des Dominions dans le cabinet Chamberlain. Il ne s'agit pas seulement, en effet, d'assurer le triomphe de nos armes et d'établir une paix juste. Il importe que la paix vive, qu'elle soit surveillée et consolidée par les champions de l'indépendance européenne.

La base franco-britannique demeure l'élément capital dans la reconstruction du vieux monde. Rien de solide ne sera bâti, si ce n'est sur des fondations garanties par l'alliance indestructible des deux puissances démocratiques.

M. Yvon Delbos, dans son discours à la Chambre des Communes, n'a pas été moins affirmatif, à ce sujet, que M. Eden. Il a traduit, dans les termes les plus heureux, l'espérance de tous ceux qui désirent qu'une longue période de stabilité dans la liberté commune après les épreuves de cette deuxième guerre.

L'union totale de la France et de la Grande-Bretagne nous permettra, d'abord, de vaincre. Elle nous donnera, ensuite, les moyens d'organiser l' « Europe de telle sorte qu'une paix digne de ce nom », selon l'expression de notre président, règne sur le monde.

François de TESSAN,
Député,
Ancien Sous-Secrétaire d'Etat
aux Affaires Etrangères.

A travers la Corse

COMMUNE DE VALLE-DI-ROSTINO

SOUSCRIPTION pour nos soldats du Front placée sous la présidence de MM. Ambrosi, maire, avocat, chevalier de la Légion d'honneur ; de Bernardi Martin, propriétaire ; Bruschini Joseph, retraité, et de Santini Alexis, retraité.

M. Ambrosi, maire 100. Giovannoni Mathieu 20. Casoni Paul François 50. Giovannoni Orlando 50. Bernardi Martin 50. Vve Bernardi Anastasie 10. Vve Giovannoni Félicité 10. Mariani Don Joseph 10. Casoni Jean Bernard 30. Casoni Jean 20. Giovannoni André 10. Vve Moracchini Marie 10. Giovannetti Bastien 10. Casoni Jean Marie 5. Giovannoni Antoine 10. Giovannoni Paul 10 ; Giovannoni Baptiste 20. Giovannoni T. 10. Bernardi Dominique 10. Pasquini Simon Paul 50. Bernardi Antoine 20. Rongiconi Jean André 15. Pavaleili Félicité 5. Cristiani Mathieu 25. Bernardi Toussaint 20. Santini Paul 50. Vve Giovannoni Marie 30. Bruschini Pierre 20. Bruschini Joseph 50. Moracchini Ch. 50. Rongiconi Joseph 10. Pasquini Liberate 15. Mattei Angèle 10. Mattei Lucie 10. Bruschini Pierre Mathieu 10. Vve Bruschini Madeleine 10. Ferrandi J. 50. Filiberti Pierre François 10. Ferrandi Ignace 10. Masceroni Xavier 10. Giovannetti Marie 10. Giovannetti Thomas 10. Rossi Félix 10. Ferrandi Pierre François 10. Mattei Angèle Toussainte 15 ; Vve Leschi Antoinette 15. Vve Filiberti 20. Vve Pasqualini Angèle 20. Filiberti Marius 10. Santini Alexis 50. Giovannoni Ange François 20. Cristiani Victor 5. Santini, instituteur 30. Muglini Charles 20. Rongiconi Charles 50. Favaleili Elisabeth 20. Ferrandi Antoinette 25 ; Susratelli Pierre Paul 25. Luigi Jean-Félix 50. Clavaldini Ange Toussaint 10. Vve Bruschini Rose 10. Vve Giovannoni Jacquette 10. Polifroni Philippe 5. Mattei Antoinette 5. Vve Mattei Françoise 10. Vve Petrignani Liberati 50. Clavaldini Mimi 20. Vve Giovannoni Théodore 20. Favaleili Pierre 20. Vve César Angèle 20. Vve Lemay Innocente 15. Vve Cristiani Claire 10. Vve Bernardi Liline 10. Ferrandi Cristophe 10. Cristiani Jacques Toussaint 10. Ferrandi Sylvestre 10. Muglioni Angèle 5. Emmanuelli Félix 10. Emmanuelli Xavier 10. Bignafieu 10. Ambrosi Pierre 15.

Total : 1.645 francs.

VOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

Les distributions de vin aux armées

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

En attendant l'arrivée de ce vin, le général commandant en chef a été autorisé à prélever journellement pendant 30 jours 6.000 hectolitres de vin dans les S.M. pour permettre de distribuer, à chaque homme, un quart de vin chaud par jour. Ce prélèvement est à valoir sur le contingent de 250.000 hectolitres.

Ce sont là d'excellentes dispositions. Je sais bien qu'il existe encore une ombre au tableau. Indépendamment de la quantité, il faut se préoccuper de la qualité.

La Commission de l'Armée qui veille avec un soin jaloux sur le bien-être du soldat nous a confié la mission — à un collègue et à moi — de nous préoccuper de cette question et, en particulier, de rechercher les raisons pour lesquelles du vin titrant 9 degrés au départ des stations magasins ne pourrait plus que 8, 5 ou 7 degrés lorsqu'il arrive dans le quart du soldat.

La question est facile à poser, il est beaucoup plus difficile d'y répondre.

Quoi qu'il en soit, s'il ne s'agit que de bonne volonté, nous rapporterons cette réponse à nos collègues.

Et nous ne manquerons pas de profiter de l'occasion pour demander que les sanctions rigoureuses soient prises — le cas échéant contre les misérables qui n'hésiteraient pas à s'enrichir abominablement aux dépens de celui qui devrait être sacré pour tous : le Soldat.

Léon COURSON,
Vice-Président
de la Commission de l'Armée.

CROCICCHIA

Les premiers jours du mois de janvier, j'ai reçu de la sous-préfecture un modèle d'arrêté à prendre, fixant le prix de vente du pain. Je suppose que ce même modèle a été envoyé à tous les maires de l'arrondissement qui, après l'avoir approuvé, l'ont comme moi transmis à la gendarmerie pour exécution.

La commune de Crocicchia, en grande partie, est approvisionnée en pain par M. M... boulanger à P... J'ai fourni à ce boulanger la liste des clients qui demandaient à se servir chez lui et lorsque, à un moment donné, la farine faisait défaut, je lui ai remis des bons de farine pour obtenir la ration de chaque client.

Il me semble de ce fait qu'il existait entre le boulanger M... et ses clients un contrat tacite, qui devait durer jusqu'à la fin des hostilités.

Lorsque l'arrêté est revenu visé par la Sous-Préfecture, j'ai prévenu le livreur de M. M... d'avoir à s'y conformer.

Ce boulanger a immédiatement changé son fusil d'épaule et n'a plus paru dans la commune, laissant tous ses clients sans pain pendant une dizaine de jours, c'est-à-dire le temps qu'il a fallu pour trouver un fournisseur bénévole qui en a fourni lorsqu'il a pu.

Les clients de M. M... ont dû bénir nos vieux ancêtres de nous avoir laissé la châtaigne.

Voilà comment aujourd'hui on tourne les arrêtés. Si on veut obliger un négociant à les observer, il a entre ses mains une arme plus puissante, il vous affame.

Aujourd'hui, c'est le boulanger M... qui nous a joué le tour. Demain, ce sera l'épicier qui agira de même si on veut l'obliger à observer la loi.

Cette chanson ne me plaît pas du tout. Il me semble que le boulanger M... n'a pas le droit d'abandonner en temps de guerre ses clients parce que les autorités l'obligent à se conformer aux arrêtés légalement pris.

Les arrêtés, ce n'est pas le client qui les forge et les applique, pourquoi doit-il en supporter les conséquences ?

Les maires des autres communes doivent être affamés, ont dû fermer les yeux ou trouver du goût à laisser écorcher leurs administrés.

Cependant si les maires négligent leurs devoirs, que font les gendarmes ?

Le boulanger M... doit être mis en demeure ou de se conformer aux arrêtés ou de fermer sa boulangerie. Agir autrement, c'est vouloir nous vouer à la faim.

Tant que ma commune sera la seule visée et que ce boulanger continuera à vendre dans les autres localités sans tenir compte des arrêtés, je ne cesserai de crier auprès des pouvoirs publics, jusqu'à ce que j'obtienne satisfaction.

AGOSTINI, Maire.

Pulenta Castagnina

Bella ôrocciu di Magone !
Freschu, nettu, tenderone.
Prestu fenu la pulenta
Per chi panza si distenda.
Sia una bella bomba
Fetta grossa e po longa.

Panaru, u seganinu
L'amava cun figatellu.
Incuiciata nu lu vinu
Crustaloda nu fornellu
La sega era tirada.
La forma mai mancada.

Pulenta cu lu cabrettu !
Una festa in famiglia.
O puru cu lu zarettu
Si magna a maraviglia.
A tavula bè fernita
Pulenta prestu smarita.

Raccogliunu la castagna
Provisione di farina
E chi tutta la montagna
Si passi di la marina
A pulenta invidiata
Da lu ricchu e stimata.

Prestu la pasticcina
Fatta da Pumpusina.

SANTINI D'OREZZA.

ABONNEZ-VOUS,
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

Deuil

LE LIEUTENANT F.-L. STEFANI

Hier après-midi, en la paroisse de Sainte Marie, ont eu lieu les obsèques de notre distingué concitoyen et ami, M. le Lieutenant François-Louis Stefani, Président de la Société des anciens sous-officiers et assimilés, ravi à l'adoration des siens dans sa 71me année.

Le deuil était conduit par son cousin, M. Alfonsi Jean Louis, adjudant en retraite, ses beaux-frères : M. Cesari Laurent, grand mutilé de guerre, M. Olivieri Antoine, électricien, M. Olivieri Xavier, maréchal ferrant aux armées ; M. Orsini Vincent, retraité, son oncle ; M. Stefani Martin ; M. Luccioni Jean, adjudant en retraite, comptable au Comptoir Commercial.

On notait dans la grande affluence : M. Paul Rutali, maire de Rutali ; MM. Rodaro, Conseiller d'arrondissement, Emanuelli, le Dr Flach, Lota et de Zerbi, conseillers municipaux ; les membres de la Société des anciens sous-officiers, de nombreux officiers et sous-officiers de l'active, une délégation des combattants, M. Jean Ajaccio, ancien Président du Tribunal de Commerce ; M. Pascal Ferretti, négociant ; M. Joseph Ferunia, ancien négociant ; M. André Firaja, négociant ; M. Antoine Sessary, Président de la Fédération Musicale de la Corse ; M. Pomonti, Ingénieur des Mines ; M. Bozzano, négociant ; M. Chiesa, ancien conseiller municipal, Administrateur de la Caisse d'Epargne ; M. l'Abbé Zattera ; MM. Raffalli, Vandasi et Luigi, Entrepreneurs ; le lieutenant Raffalli, M. Giudicelli, de la Mairie ; M. Vinciguerra, des Douanes ; MM. Piazzoli, Burani, Vinci, Senati, Montania, Rovinaldi, Filippi, Vincenti des P. T. T., Ogliastro, Mattei, Ducatillon, M. Marcangeli François, d'Ajaccio, etc., etc.

L'absoute a été donnée en grande pompe sous la présidence de M. le Chanoine Cabri, Curé-Archiprêtre de l'antique cathédrale, entouré d'un très nombreux clergé séculier et régulier, de religieuses et d'orphelines du Bon Pasteur.

M. François Rocchesani, Vice-Président de la Société des Sous-Officiers et assimilés, a prononcé l'Adieu suivant :

Monsieur [illegible]

J'ai le douloureux privilège d'adresser au camarade disparu, à l'ami de toujours, au président incomparable, le dernier adieu de la Société des Anciens sous-officiers et assimilés de la Corse.

Depuis de très nombreuses années, notre confiance l'avait placé à la tête de notre belle et importante société qui a vécu [illegible] sa sage administration une période des plus florissantes, se traduisant notamment par un recrutement important de membres, attirés dans une famille où ils savaient que seule n'était admise que la devise « Devoir et Patrie » complétée par un autre mot aussi noble et passionnément cher « Mutualité ». Et, Messieurs, c'est au développement à cet idéal que l'activité de notre président s'est déployée. Aussi, puis-je affirmer que notre caisse se libère avec une ponctualité rigoureuse des obligations contractées envers ses adhérents. C'est je crois le plus bel hommage que je puisse rendre au président défunt, sûr d'exprimer le sentiment unanime.

Si François-Louis Stefani fût un chef modèle, il a été un ami des plus dévoués. Un véritable cercle s'était installé chez lui, où chacun de nous se plaisait de séjourner souvent, car l'on y trouvait l'atmosphère pleine de cordialité si chère aux vieux soldats.

Hélas ! la mort vient de nous ravir cet homme que nous affectionnions. Il emporte dans la tombe avec nos regrets le tribut de notre admiration.

Aussi, c'est avec une grande affliction que je lui dis : Adieu.

L'inhumation a eu lieu dans le tombeau de la famille, au cimetière de la ville.

Le Petit Bastiais prie la veuve éplorée, Mme Angèle Stefani, née Olivieri, Mme et M. Stefani et leurs enfants, et toutes les personnes éprouvées, de vouloir bien agréer ses bien vives condoléances.

OMISSION

Dans l'avis de décès de M. Stefani ont été omis :

M. Alfonsi Jean Louis, négociant à Vescovato ; Me Joseph Parendini, avocat, et sa famille de Venzani ; M. Giudicelli, industriel, et sa famille de Zonza ; Mme et M. Martinetti Charles ; Mme Vve Raffalli Filippa et sa famille de Piedorezza ; Mme et M. Filippini Vincent et leurs enfants de Carcheto.

Informations Locales

MEMENTO

21 FEVRIER 1940 : St-Pépin.

21 Février 1911. — Le Comte de Robillard-Cosnac, l'excellent pilote des Antoinette, a exprimé le désir au Comité du meeting de la Brague d'obtenir le numéro 1 dans la liste d'inscription pour le raid Nice-Corse.

21 Février 1926. — Les citoyens de Montserrato fêtent l'anniversaire de leur République.

IL Y A 25 ANS...

Paris, 21 Février 1915 (7 heures). — En Belgique, et sur tout le front jusqu'à Reims inclus, canonnades et fusillades.

EXPOSITION

Fort remarquée, dimanche, chez J. Catani, une photo en couleurs 60 x 80, représentant M. le Commandant Médecin Fouques, le distingué Médecin-Chef du 173me R. I.

Ce portrait, qui fait grand honneur à l'artiste consommé qu'est J. Catani, est d'une ressemblance absolue et qui, plus est, une véritable création d'une fraîcheur de coloris incomparable.

Ce nouveau procédé de photographie — véritable révolution — est appelé au plus vif succès.

Tous nos compliments à J. Catani.

Etat-Civil

MARIAGES :

Alessandri Jean Baptiste, soldat au 173me et Adela Archiapati, s. p.

DECES :

Sébastiani Catherine, 71 ans, veuve ; Antoni Antoine, 55 ans.

Faits Divers

PERDU

[illegible] déclare avoir perdu son portefeuille contenant la somme de 205 francs.

CONTRAVENTIONS

1 pour stationnement sens interdit ;
1 pour fermeture tardive.

HYGIENE

L'égout situé dans la cour du n° 8, Bd du Palais, déverse des matières fécales.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
12, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone 2-83
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

VOS AMIS LE SAVENT-ILS ?

Il existe un placement sur lequel il n'y a aucun impôt à payer, pas même l'impôt général sur le revenu, ce sont les BONS D'ARMEMENT.

CABINET
A L'ART DENTAIRE
10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10
BASTIA — Tél. : 472

GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRATIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi.
SAINT-FLORENT : dimanche matin
Les autres jours à Bastia
NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

Voulez-vous des nouvelles du jour achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
le plus fort tirage
des journaux insulaires
Relié par fil direct avec Paris

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Antoinette Battesti ; Mme et M. Battesti Emmanuel et leur fils de Paris ; Mlle Marie Battesti ; Mme et M. Battesti Pierre, aux Armées, et leurs enfants ; M. Battesti Jean, aux Armées ; Mme Vve Battesti, née Blondeau et son enfant d'Oran ; M. Battesti Joseph Antoine ;

Les familles Battesti, Bianchi, Mattini, Peloni, Casanova, Luccioni, Poli, Natali de Poggio di Nazza ; Battesti, Santoni, Dominici de Paris ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur BATTESTI PAUL

leur père, grand-père, beau-père, frère, oncle, cousin et allié, décédé à Bastia le 20 février 1940, à l'âge de 81 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

L'enterrement aura lieu le 22 février 1940, à 10 heures du matin.

Maison mortuaire : 10, rue de l'Opéra.

M. Emile Antoni ; M. et Mme Philippe Antoni ; M. et Mme Dominique Antoni et leurs filles ; M. et Mme André Antoni et leur fille ; Mlle Angèle Antoni ; M. et Mme Antoine Antoni et leur fille ; Mme Mauri ce Antoni en religion soeur Marie Elisabeth ;

Les familles Antoni et Damiani ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur le Curé ANTONI
Doyen Honoraire

leur frère, beau-frère, oncle, grand-oncle pieusement décédé le 19 février 1940 dans sa quatre-vingtième année, muni des Sacrements de sa Sainte Mère l'Eglise.

La levée du corps se fera le mercredi 21 février à 9 heures.

Les obsèques auront lieu le même jour à Pietranera.

Maison mortuaire : 4, Rue Notre-Dame de Lourdes.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour Lui

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE

Boulevard de Cardo, Bastia

Le dispensaire antituberculeux (poumon et radioscopie) sera ouvert au public le lundi et jeudi de chaque semaine de deux heures à quatre heures de l'après-midi.

VACCINATION ANTIDIPHTERIQUE

Jeudi 22 février courant, de neuf heures à onze heures du matin, au Dispensaire, Boulevard de Cardo, séance gratuite de vaccination et revaccination.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Séance gratuite au dispensaire les mardi et vendredi de chaque semaine, de neuf heures à midi.

PREMIERE LISTE DES CENTRES DE RECUPERATION DES VIEUX PAPIERS A BASTIA

Pour permettre de répondre à l'appel du Gouvernement en faveur de la récupération des vieux papiers, la population bastiaise est informée qu'elle aura la facilité de se défaire de tous les vieux papiers — vieux emballages, vieilles écritures, vieux registres, vieux bottins, vieux journaux et revues — auprès d'un des trois centres de récupération suivants :

Centre I : Toga (Casino de la Plage) ;

Centre II : Chemin du Fort Lacroix (derrière le Palais de Justice) ;

Centre III : , rue Colonello.

Les possesseurs pourront s'adresser ou écrire à la Direction de l'office des vieux papiers 6, rue Saint Angelo, Bastia, qui recevra les avis pour procéder à domicile, à l'enlèvement de ces papiers. Ces déchets seront payés suivant l'état et la variété des papiers.

Un nouveau Centre fonctionnera prochainement à Ajaccio. 1, rue de la Porta.

Cette récupération généralisée en France permettra pour 1940, l'économie de 5 milliards de francs de cellulose qui seraient versés à l'étranger sans cette initiative.

DERNIÈRES INFORMATIONS

Service télégraphique [illegible] et de nos correspondants particuliers

A LA CHAMBRE

(SUITE DE LA 1re PAGE)

— Ce milliard, estime-t-il, doit être remboursé.

« Par ailleurs, dit l'orateur, il n'est pas possible de continuer à verser des allocations aux réfugiés civils, ceux-ci étant capables de vivre comme tout le monde du fruit de leur travail ».

On aborde ensuite le chapitre de l'Education Nationale au sujet de la question du traitement des fonctionnaires mobilisés.

M. Reynaud donne l'assurance que les instituteurs officiers ne cumuleront pas l'intégralité de la solde et du traitement.

Aux chapitres de la Santé publique, M. Montalembert sollicite la généralisation des allocations militaires, et, aux chapitres de l'Agriculture, M. Reynaud indique que le gouvernement a accompli en matière d'indemnisation des calamités agricoles, tout l'effort compatible avec l'état des finances publiques.

On entend ensuite M. Pietri.

M. Reynaud prend enfin l'engagement de déposer un projet qui accordera des remises et des modérations d'impôts aux propriétaires n'ayant pu, du fait de la guerre, recouvrer le montant normal des loyers.

L'article 12 ter qui avait pour but d'inscrire cette mesure dans le collectif est alors rejeté.

A midi 35, le collectif de février est adopté.

Séance à 16 heures pour fixer définitivement le sort des députés communistes frappés de déchéance.

LA DECHEANCE DES DEPUTES COMMUNISTES

Séance de l'après-midi

Paris, 20 février. — La Chambre s'est réunie à 6 heures sous la présidence de M. Herriot.

Elle est appelée à statuer sur le sort des députés communistes dont elle doit constater la déchéance.

Le gouvernement demandait, dans sa lettre du 29 janvier, la déchéance de tous les députés communistes, à l'exception de MM. Brout, Nicod, Fourrier, Capron, Loudradou, Sausset et Piginnier, à l'heure présente démissionnaire, qui avaient rompu, avant le 26 octobre 1939 avec la 3me Internationale, mais la commission de onze membres chargée d'examiner les dossiers propose le repêchage de MM. Declercq, Dewez, Fouchard, Jardon, Raux et Valat, laissant la chambre libre de se prononcer en ce qui concerne M. Pillot.

Cette attitude est critiquée par M. Ramadier.

Le député de l'Aveyron estime que les intéressés auraient dû être invités à venir se défendre.

Il est battu par 463 voix contre 12.

Après une intervention de M. Barthélemy, la discussion générale est close.

M. Louis Marin défend un contre-projet tendant à priver de leur mandat tous les élus communistes pour lesquels le gouvernement s'est trouvé dans l'obligation de présenter une demande de constatation de déchéance.

M. Barthélemy fait remarquer que le gouvernement lui-même a établi une discrimination en classant en deux groupes les députés communistes déchus.

M. Drouot, en face des deux thèses qui s'opposent, réclame l'avis du gouvernement.

M. Camille Chautemps n'hésite pas à le donner :

— La Chambre doit émettre, pour répondre à l'appel de la Patrie, un vote unanime.

« Si elle n'était pas résolue à le faire, il souhaiterait une nouvelle étude du projet par la Commission ».

M. Georges Barthélemy s'oppose au renvoi à la Commission.

Le contre-projet de M. Marin est repoussé par la Commission et le gouvernement.

Il est finalement rejeté par 292 voix contre 244.

Il reste à voter sur le texte de la Commission.

Par voie d'amendement, M. Becquart suggère de priver de leur mandat MM. Paul Dewez, Vallat et Pillot qui n'ont pas recueilli l'unanimité des voix devant la Commission.

M. Dewez monte à la tribune pour plaider sa cause.

Le député du Nord assure que sa renonciation a été des plus nettes et il fait valoir qu'il est de l'intérêt du pays de conserver au Parlement les élus qui pourront ramener les masses égarées dans le bon chemin.

Par 295 voix contre 217, la Chambre repousse l'amendement de M. Becquart, contre lequel s'était prononcé M. Barthélemy.

Pour la dernière fois, les huissiers font circuler les urnes.

L'ensemble des propositions de la Commission est adopté à l'unanimité des 492 votants.

En conséquence, tous les élus ex-communistes sont déchus, à l'exception de MM. Declercq, Dewez, Fouchard, Jardon, Raux, Fernand Valat et Pillot, qui iront rejoindre MM. Brout, Nicod, Fourrier, Capron, Loudradou et Sausset au sein du groupe de l'Union populaire française.

La séance est levée à 19 h. 15.

Jeudi après-midi, la Chambre reprendra la discussion du projet.

AU SÉNAT

SERVICE DE SANTE MILITAIRE

Paris, 20 février. — La séance est ouverte à 15 heures 10 sous la présidence de M. Jeanneney.

On aborde immédiatement la discussion de l'interpellation de M. Alexandre Lefas sur la nécessité d'adapter à la guerre les ressources du service de santé militaire en personnel et en locaux.

Le sénateur de l'Ille-et-Vilaine, après avoir rappelé qu'au début de la guerre un vaste coup d'épervier avait été donné sur tout le pays et que l'on avait tout capté, le matériel comme le personnel, déclare que les campagnes de ce fait ont été vides de médecins et que beaucoup de villes ont subi le même sort :

— Cette sorte de raréfaction du personnel médical a eu des conséquences d'autant plus graves que l'hiver a été rigoureux.

M. Ducos, interrompant, déclare alors que 2.187 médecins ont été rendus à leurs occupations habituelles, mais M. Lefas estime que ces médecins ne représentent qu'un premier pas et pense qu'on doit en renvoyer un certain nombre par apport aux malades à soigner :

— Il convient donc de procéder à une révision générale des affectations médicales et de renvoyer à l'arrière tous les médecins ayant dépassé un certain âge.

M. Fortmann en arrive à la question du personnel médical, reprenant les critiques de M. Lefas :

— Pourquoi ne pas faire une ventilation du personnel médical entre les diverses régions ?

« Pourquoi ne pas procéder à un nouvel examen des médecins qui ont été exemptés de l'obligation de faire campagne et faire retenir des armées certains médecins âgés.

« Les médecins, comme tous les Français, déclare le sénateur de la Gironde, sont prêts à faire tout leur devoir, mais ici, comme ailleurs, il faut faire cesser le scandale des embusqués, des vieux à l'avant et des jeunes à l'arrière ». (Applaudissements).

M. Georges Ducos, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, monte à la tribune pour répondre aux orateurs :

Il dit que le but à atteindre était, tout en ménageant la vie normale du pays, d'organiser des formations hospitalières susceptibles d'assurer aux militaires blessés ou malades le maximum de soins.

« On s'était préparé pour une guerre immédiatement totale ».

Le sous-secrétaire d'Etat assure qu'il comprend l'intérêt économique qui s'attache à la question des locaux hôteliers particulièrement dans les stations balnéaires et climatiques.

Il se déclare prêt à reconsidérer la question en collaboration avec les intéressés, étant entendu que le service de santé gardera de préférence les hôtels qui, dès avant la guerre, étaient désertés pour des établissements scolaires.

Il pense qu'à la rentrée prochaine, la plupart seront libérés.

— On va ouvrir à Lyon un hôpital militaire de 2.000 lits, à Toulouse un autre de 4.000 lits ; en outre, au Touquet, un projet de cité sanitaire de 4.000 à 5.000 lits, a été mis au point ».

M. Ducos parle ensuite des efforts accomplis pour assurer les soins à la population civile.

Il dit que les préfets se déclarent satisfaits du fonctionnement du régime médical actuel :

— Il n'est pas un département où 15 à 20 médecins au moins n'aient été libérés.

« En nommant 1.800 médecins auxiliaires, on pourra libérer encore 1.800 médecins plus âgés.

« Dans le domaine de la santé, comme dans les autres, je travaille pour les armées, pour la défense du pays et pour le pays tout entier — qui doit, par tous les moyens humains et matériels dont il dispose aider les armées dans leur lutte ». (Applaudissements).

Le débat est ensuite clos par un ordre du jour pur et simple accepté par M. Ducos au nom du gouvernement et qui implique la confiance, proposé par M. Cambouliyes.

Le Sénat décide de siéger jeudi prochain à 15 heures pour la suite de la discussion des interpellations de MM. Hachette et Caillet sur l'organisation économique du pays en temps de guerre.

La séance est levée à 19 h. 35.

Eden Cinéma

PRESENTE

Tous les jours en soirée 21 heures, le jeudi matinée à 15 heures, le samedi matinée à 16 h. 30, dimanche deux matinées permanentes à 13 h. 30 et 16 h. 30 :

2 GRANDS FILMS

Pierre Blanchar et Brigitte Helm
dans
L'ATLANTIDE
d'après le chef-d'œuvre de Pierre Benoit
et
PORTE VEINE
avec
Lucien Baroux et Christiane Delyne
Les dernières actualités Eclair-Journal.

Gaucher malgré lui

Son bras droit était paralysé par les rhumatismes

Atteint depuis deux ans de vives douleurs dans le bras droit, cet employé de bureau avait dû apprendre à écrire de la main gauche. Il était désespéré, lorsqu'un ami lui parla des Sels Kruschen. Il suivit son conseil, et, aujourd'hui, il écrit : « J'en ai pris trois flacons et me voilà presque guéri. Ma femme, qui était très constipée, prend aussi du Kruschen. Elle est transformée. »

M. H... à A... (Rhône).

Pourquoi continuer à souffrir ? Laissez Kruschen stimuler vos reins, votre foie, votre intestin et les obliger à chasser l'acide urique et tous les poisons de votre corps. Bientôt, vos douleurs s'envoleront pour ne plus revenir. Vous ne serez ni constipé ni incommodé par les mauvaises digestions. Vous vous sentirez rajeuni de plusieurs années. Kruschen, le fameux remède anglais, est en vente dans toutes les pharmacies : flacons à 6 fr. 35, 12 fr. 50 et 20 fr. 40.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

QU'EST DEVENUE LA BARONNE EINEM ?

Zurich, 20 février. — Des informations qu'on dit de provenance allemande démentent la nouvelle publiée par le « Daily Herald », d'après laquelle la baronne espionne von Einem, qui s'était enfuie de Paris, aurait été exécutée par la Gestapo, sur l'ordre de Goering.

On ajoute que la baronne vit retirée aux environs de Berlin et qu'elle aurait perdu un de ses fils dans la campagne de Pologne.

IRAK

Bagdad, 20 février. — Le ministère a démissionné ce matin.

On croit dans les milieux politiques que le nouveau cabinet pourra être formé tard dans la journée d'aujourd'hui.

PREFECTURE DE LA CORSE

ARRETE

Nous, Préfet de la Corse, Officier de la Légion d'honneur,

Vu le décret du 20 août 1939, dit « Code de la Route » notamment l'art. 62.

Considérant qu'à la suite de l'écroulement du mur de soutènement du chemin départemental n° 51, dans la traverse de Moncale, entre les p. m. 1832 et 1840, il y a lieu d'interdire le passage des véhicules lourds au point considéré et de prescrire un itinéraire dévié pour les véhicules de cette nature se rendant de la route nationale 844 à la route forestière n° 13 et inversement.

Sur les propositions des ingénieurs du service vicinal ;

ARRETONS :

ARTICLE 1er. — Est formellement interdit le passage des véhicules de toute nature, pesant en charge plus de mille kilos sur la section du chemin départemental n° 51, comprise entre les p. m. 1832 et 1840 dans la traverse de Moncale.

Les véhicules susvisés venant des routes nationale n° 844 et forestière n° 13 et se rendant à Moncale devront s'arrêter respectivement aux points métriques 1770 et 2000, points où il leur est possible de tourner.

ARTICLE 2. — Les véhicules pesant plus de 1000 kilos en charge et se rendant de la route nationale n° 844 à la route forestière n° 13 et inversement devront emprunter l'itinéraire dévié indiqué ci-après :

a) — Véhicules venant de la route nationale n° 844. — Route Nationale n° 844 jusqu'à son terminus sur la route nationale n° 197, lieu dit Sambino, p. m. 4300 ; route nationale n° 197 jusqu'au p. m. 2325, lieu dit Sainte-Catherine, origine de la route forestière n° 13.

b) — Véhicules venant de la route nationale n° 13. — L'itinéraire ci-dessus mais en sens inverse.

ARTICLE 3. — Des panneaux renseignant les usagers sur la déviation de l'itinéraire seront posés aux points suivants :

R. N. 844 p.m. 25.561 (origine du chemin national n° 51).

R. N. 197 p.m. 4.200 (terminus de la R. N. 844).

R. N. 197 p.m. 2.325 (origine de la R.F. n° 13).

R. F. 13 p. m. 7.551 (terminus du chemin d. n° 51).

ARTICLE 4. — Le présent arrêté sera publié et affiché dans les communes de Calvi, Calenzana, Moncale, Zilia, Cassano, Lunghignano, Montemaggiore, Cattieri et Muro.

Il sera en outre inséré dans les journaux de Bastia.

ARTICLE 5. — M. l'Ingénieur en chef du service vicinal de la Corse, M. le Commandant de Gendarmerie de Bastia, et MM. les Maires des communes précitées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio, le 12 février 1940.

Le Préfet,

Signé : J. PETITJEAN.

La Salle Le Paris des Succès

Vous présente ce soir à 21 heures et demain en matinée à 15 heures :
DEUX GRANDS FILMS SENSATIONNELS
Vous pourrez entendre « La Prière de la Tosca » par la grande vedette

En première partie :
JAMES CAGNEY,
DANS
Le Brave — Jonny
Et toujours les actualités parues.

000086

RÉGENT CINÉMA
cette Semaine
PRESENTE

CE SOIR A 21 HEURES :

UN GRAND FILM D'AVENTURES SENSATIONNELLES

ZORRO : le Héros légendaire !
ZORRO : l'Homme au Fouet !
ZORRO : le Justicier vengeur !
ZORRO REVIENT !
dans
LA REVANCHE DE ZORRO

Au même programme :
Le Couple Populaire
Loretta Young et Don Ameche
dans
AVENTURE EN ESPAGNE

LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE
Prix habituel des places

Revue de la Presse

MODES DE GUERRE

De Mme Emma Ricaldi au Canard Enchaîné :

La mode change, dites-vous, mais la mode est justement, pour l'instant, aux belles de ne pas suivre la mode. Quelqu'une qui remettrait aujourd'hui une robe de 1917 jouirait d'une considération admirative.

Mais le malheur est que tout s'use et que les mites s'en mêlent ; quand la plus soigneuse des femmes sort la robe retrouvée, elle pousse un cri :

— Il n'y a plus de cendres ! La jupe est trop longue, la taille est trop courte !

J'en passe ! Votre premier mouvement est de rejeter votre découverte au tas des récupérations et d'avoir un bon prétexte pour commander avec mélancolie une robe neuve. [illegible] La seule vue d'un vêtement neuf jetterait sur vous tous vos créanciers. D'autre part, une robe de guerre serait vraiment trop modeste, la paix venue. S'il y a eu le moindre [illegible] pendant la crise, n'hésitons pas à donner aujourd'hui dans le snobisme de la robe retapée. C'est un appel à votre ingéniosité que vous lance la toilette qui n'est plus mettable.

Il ne faut cependant pas croire que toutes les taches s'enlèvent avec du talc ou de la pierre ponce, mais ne vous laissez pas abattre par une souillure qui a marqué l'étoffe d'une façon que vous jugez indélébile. Découpez-la soigneusement et brodez-en les bords au point de boutonnière. C'est un enjolivement d'une [illegible] sûre. Si vous avez plusieurs taches, qu'importe ! Ce [illegible] tant de fantaisies charmantes qui donneront de petites [illegible] à votre combinaison.

Si la jupe est trop longue, [illegible] hardiment, je ne vous le fais pas dire ; si elle est trop courte, gardez les peaux de lapins dont vous faites une consommation forcenée ces temps-ci et découpez-les en bordures de dix centimètres, qui donneront à votre ensemble un petit chic « patineur ».

Jupes trop étroites ? Mettez des quilles. Coudes percés ? Coupez les manches. Etoffe luisante à l'endroit où vous posez sur les sièges votre croupe mappemondaine ? Cousez à la place même de votre séant un fond de couleur éclatante, en forme de cœur, lequel vous fera au besoin traverser d'une flèche.

Je vous le répète, n'ayez aucune fausse honte.

HISTOIRE BALZACIENNE

De Candide :

Histoire épique. A la Chambre, en fin de séance le camarade Claude Jordéry, membre du parti S.F.I.O., a essayé, profitant de l'inattention de ses collègues, de faire rétablir les fameux appareils à sous qu'un bienfaisant décret, du 31 août 1937, avait abolis.

Sous couleur de ratifier ce décret, la proposition de loi que soutenait le camarade de Jordéry l'abrogeraient.

« Votre commission, écrivait-il dans son rapport, a cru ne devoir négliger aucune mesure susceptible d'heureuses conséquences pour la reprise de l'activité économique. »

Au début, l'opération semblait réussir.

Les articles de la loi avaient été votés à main levée, dans le brouhaha. Quand on arriva à l'ensemble, M. Lamoureux, qui présidait, avertit honnêtement l'Assemblée :

— Lorsqu'il s'agit de textes établissant ou modifiant des impôts, dit-il, la Chambre doit se prononcer par scrutin public.

Le camarade Jordéry se récria. Il voulait un vote à main levée, comme pour les articles. Mais l'affaire était éventée. Dans tous les partis les députés étonnés [illegible] le projet fut repoussé par 454 voix contre 5.

L'affaire était venue de loin.

Depuis plusieurs mois, les rois des « boîtes à sous » préparaient l'abrogation du décret du 31 août 1937.

On se souvient des incidents qui accompagnèrent la promulgation de ce décret. Ce fut la fin du « racket » et des règlements de comptes « entre les bandes qui se partageaient la « clientèle » parisienne.

Quant aux appareils, les uns avaient été expédiés dans les pays voisins, d'autres dans la principauté de Monaco.

— Ce n'est qu'un mauvais moment à passer ! déclaraient leurs propriétaires. Nous allons garer le matériel et importer des nouveautés d'Amérique, en attendant la reprise.

Il en fut ainsi. D'immenses dépôts furent organisés, où les machines étaient revisées et remises à neuf.

L'importation des « nouveautés américaines » se poursuit, par ailleurs. Si aujourd'hui, elles ne procurent à leur loueur que la satisfaction d'allumer tant son adresse, des lampes multicolores, il ne faudrait leur faire subir qu'une légère transformation pour leur permettre de déliver des jetons remboursables.

Les réserves sont pleines. De nouveaux fonds sont en jeu. Il était temps d'agir.

L'affaire avait été préparée de main de maître. Aucune indiscrétion n'avait transpiré. Pour ne pas effrayer le Parlement, l'affaire était venue devant la Chambre sous le titre suivant :

« Ratification du décret du 31 mai 1937, prohibant l'installation dans les [illegible] de tous appareils [illegible] moyennant [illegible] »

[illegible] clair. Avec cette différence qu'il s'agissait de tout le contraire. [illegible] le premier article de la loi [illegible] le décret, les suivants autorisaient à nouveau les appareils au profit de [illegible] avec mises de 0 fr. 25 à 1 franc. On allait revoir les grues électriques et les petits [illegible].

Dans la tribune réservée au public, quelques représentants notoires du « [illegible] », venus surveiller la manœuvre, suivaient discrètement. L'affaire paraissait dans le sac. L'attention des députés n'avait pas été éveillée, d'autant plus que pour faire passer la « [illegible] », l'un des articles prévoyait une taxe sur l'exploitation le paiement d'une licence de trois mille francs, quel que soit le nombre d'appareils exploités.

C'est pourtant cette disposition qui provoqua l'échec.

L'ouverture des grands hangars où sont entreposés les « boîtes à misère » est remise à une date ultérieure.

COIFFEUR Jacques
20, Rue Napoléon, 20

Le meilleur spécialiste pour les teintures, mise en plis, décolorations, coiffures modes et permanentes inégalables avec et sans électricité, depuis ..... 50 francs.

SALON DE MASSAGE
MANUCURE - PEDICURE
Produits de beauté parfumés
Téléphone : 458

LA SITUATION SUR MER

[illegible], 20 février. — A l'occasion des obsèques des six marins de l'« Altmark », M. Braie, ministre [illegible], a prononcé un très violent discours s'adressant [illegible] à l'Angleterre qu'à certains neutres.

Londres, 20 février. — L'Amirauté publie les chiffres suivants s'appliquant à la semaine du 11 au 18 février, à 24 heures :

Nombre total des navires perdus du fait de l'action ennemie :

20, jaugeant 86.000 tonnes.

15 bateaux, jaugeant 47.000 tonnes, étaient neutres.

5, jaugeant 39.000 tonnes, de nationalité anglaise.

L'INCIDENT DE L' « ALTMARK »

Un [illegible]

Oslo, 20 février. — M. Koht, ministre des Affaires étrangères de Norvège, prenant hier soir la parole au Storting, a fait une longue déclaration au sujet de l'incident de l'Altmark :

Il a répété que les navires de guerre britanniques avaient commis une grossière violation de la neutralité de la Norvège :

— L' « Altmark », a-t-il ajouté, était un vaisseau auxiliaire allemand et devait être à ce titre considéré comme bateau de guerre :

« Or, les bateaux de guerre ne sont pas soumis à l'obligation de passer l'inspection et les allégations du capitaine de l' « Altmark » ne pouvaient pas, en fait, être vérifiées ».

M. Koht a relaté l'entretien qui a eu lieu entre le Président du Conseil norvégien et le ministre britannique, entretien au cours duquel le Président du Conseil a déclaré notamment qu'aucun règlement ne figure dans la convention internationale interdisant à une puissance belligérante de transporter des prisonniers à travers un territoire neutre, si le transit par lui-même est licite.

Réponse de M. Chamberlain

Londres, 20 février. — Le Premier Ministre a fait cet après-midi à la Chambre des Communes la déclaration prévue sur l'incident de l' « Altmark », consacrant la plus grande partie de son discours à une réfutation de l'exposé de M. Koht, ministre des Affaires étrangères norvégien, devant Storting.

M. Chamberlain a d'abord souligné que l'action contre l' « Altmark » constitue une opération admirablement conduite qui a abouti à la libération de 279 officiers et membres des équipages des navires marchands coulés par le « Graf Spee ».

Examinant l'attitude de la Norvège, M. Chamberlain a dit que le gouvernement anglais n'a pas reçu, en dehors de la protestation présentée samedi dernier, de communication officielle de ce pays.

Il désire néanmoins présenter quelques commentaires aux paroles prononcées par M. Koht hier soir.

Le ministre des Affaires étrangères norvégien a déclaré que l' « Altmark » n'était jamais entré dans le port de Bergen et qu'il avait été uniquement arrêté par une canonnière en vue de l'examen de ses papiers.

« Lorsque le bateau fut arrêté une seconde fois par une canonnière, son capitaine refusa de laisser examiner les papiers, attitude qui, d'après les paroles de M. Koht, était justifiée. »

Après cette déclaration, M. Chamberlain a dit :

— Il est encore plus difficile de comprendre l'attitude de la Norvège.

« Le gouvernement anglais avait supposé que l' « Altmark » avait été soumis à un examen.

« La protestation britannique était basée sur la présomption que l'examen avait été par trop insuffisant, étant donné que la présence des prisonniers britanniques n'avait pas été découverte.

« Maintenant, il apparaît qu'aucun examen n'a eu lieu. »

Le Premier a rappelé qu'avant de procéder à aucune action quelconque, les navires britanniques avaient proposé au commandant d'une des canonnières norvégiennes que l' « Altmark » fût conduit à Bergen, aux fins d'examen, avec une garde mixte anglo-norvégienne à bord, mais cette proposition a été rejetée.

« Le commandant anglais a ensuite invité les officiers de la canonnière norvégienne à se rendre à bord de l' « Altmark », mais cette suggestion a été également déclinée.

« Ainsi, le gouvernement norvégien n'a pas eu seulement une, mais trois ou quatre occasions pour procéder à une enquête — et il s'est abstenu d'y procéder.

« L'action britannique n'a eu lieu qu'après le refus réitéré des commandants des canonnières norvégiennes ».

M. Chamberlain s'est référé ensuite au passage du discours de M. Koht dans lequel celui-ci a indiqué que la Norvège n'avait pas eu connaissance de la présence des prisonniers anglais à bord de l' « Altmark ».

— Or, ce fait a été annoncé dans la presse mondiale pendant des semaines, de sorte que la déclaration de M. Koht paraît des plus surprenantes.

« Il est difficile, poursuit le Premier, de ne pas voir que les autorités norvégiennes faisaient preuve d'une complète indifférence à l'égard de l'usage de leurs eaux territoriales par la flotte allemande.

« Même si l'on considère que cette attitude est due à la pression allemande, elle est incompatible avec les devoirs d'un neutre à l'égard des belligérants.

« Dans un autre passage de son discours, ajoute M. Chamberlain, M. Koht a défendu la thèse que l' « Altmark » pouvait traverser librement les eaux norvégiennes.

« Ce point de vue, rétorque le Premier, implique que les autorités norvégiennes n'ont aucune objection contre le fait qu'un bateau de guerre allemand traverse pendant des centaines de milles les eaux territoriales de la Norvège.

« Une telle doctrine, contraire aux lois internationales, légaliserait, conclut le Premier, l'abus des eaux neutres par la flotte allemande et créerait une situation que le gouvernement anglais ne pourrait en aucune circonstance accepter ».

Le Premier a été vivement applaudi par toute l'assemblée.

Revue de la Presse

SUITE DE LA 2me PAGE

NEIGE SUR LE FRONT

De M. Picot Pléfran, à l'Action Française.

Sur le front ouest, c'est toujours l'expectative.

Il neige sans discontinuer, ce qui a radouci la température, mais qui n'a pas facilité les opérations militaires.

Sous les flocons blancs, les patrouilleurs circulent dans le « no man's land » et marchent avec difficulté dans cette neige qui dissimule à leurs yeux les ornières et les fondrières.

On aurait pu dire, comme tant de communiqués : « Journée calme », si deux incidents de minime importance n'avaient été signalés dans la Sarre.

Les Allemands, au cours de la journée d'hier, ont tenté un petit coup de main sur la corne d'un bois. Accueillis par une salve de nos mitrailleuses, ils ont aussitôt fait demi-tour sans insister dès la première décharge.

Un peu plus à gauche, à l'ouest de la Sarre, une patrouille ennemie qui s'était approchée un peu trop près d'un de nos ouvrages a été dispersée par nos feux, laissant des morts sur le terrain.

Comme nous le disons plus haut, la neige n'ayant pas cessé de tomber, l'activité des aviations a été complètement nulle.

BOURSE de PARIS

MARDI 20 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.
3 %	73.70
4 % 1917	78.60
4 % 1918	78.80
4 % 1920	112.80
4 % 1925	182.70
4 1/2 % 1932 A	85.35
4 1/2 % 1932 B	85.30
Oblig. Trésor 4 % 1934	895
Oblig. Algérie 5 % 1934	870
Emprunt Young	130
Crédit National 1919	595
Crédit National 1920	506
Crédit National 1923	521
Crédit National 1924	569
Obligations P. T. T.	506
Ville de Paris 1871	385
Ville de Paris 1929	763
Ville de Paris 1930	817
Foncières 1930	712
Comm. 1932	790
Banque de France	7825
Banque de Paris	940
Crédit Foncier	2720
Crédit Lyonnais	1652
Société Générale	731
Suez Cap.	16715
Suez part.	13000
Est	670
Lyon	
Midi	685
Nord	870
Orléans	931
Santa-Fé	669
Energie Litt. Méditer.	610
Kuhlmann [illegible]	300
Kuhlmann	787
Peñarroya	458
Rafia	952
Schneider	1700

VALEURS	
Air Liquide	1352
Gaz	747
Union Européenne	654
La Lucette	
Banque Mexique	267
Banque Ottomane	602
Fonc. Egyptien	2725
Wagons-Lits	41
Central Mining	2455
Rio	2734
De Beers Ord.	2155
Goldfields	443
Huanchaca	43
Malacca Ord.	133
1/5 Monaco	202
Randmines	1335
Banque Indochine	7200
Tanganyika	46.75
Tram. Changhaï	979
Lyonnaise Eaux	2140
Elect. Paris	695
Radio Elect.	188
Bor. Ord.	1345
Huta Bankowa	75
Saint-Gobain	2599
Dist. Indochine	456
Cusenier Jce.	1770
Royal Dutch	62500
Chem. Fer départements	268
Saint-Raphaël	4950
CHANGES	
Londres	176.70
New-York	43.90
Allemagne	
Belgique	740
Espagne	
Hollande	2336
Italie	
Suisse	989

Malades de l'estomac

croquez à chaque repas 4 pastilles de

DIGÉRONAL

Entrep. général, Ets. Labo. : Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris

ANNONCES ECONOMIQUES

LE DIRECTEUR DE LA SCIERIE DE TOGA à Bastia, informe les Entrepreneurs et Exploitants Forestiers, qu'il est acheteur de rondins en pin maritime et laricio et châtaigne.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau, 26 Rue de l'Opéra.

La Maison Robiot, 22, Bd Paoli, Bastia, est acheteur de toutes quantités de planches en bois de châtaignier. Faire offres.

Nous informons annonciers et lecteurs que les petites annonces doivent être soumises préalablement au visa du commissariat central.

LUNETTERIE SOIGNEE

BIEN AJUSTEE

VERRES DE MARQUE

PREMIERE QUALITE

Contre le soleil portez des

FILTRAYS

Verres Français

de réputation mondiale

En vente à la librairie du PETIT BASTIAIS

LES FABLES DE LA FONTAINE

Traduction en vers Corses

par

LOUIS ORSINI

Instituteur

Prix : 5 francs.

EQUITATION

Vue par un Besucheniste

par

MAX DE PISSON DE SEILH

ancien capitaine de Cavalerie

Prix : 5 francs.

ARISTIDE BRIAND

L'Homme, l'Orateur, l'Homme d'Etat

par

JOSEPH SISCO

Avocat à la Cour d'Appel de Paris

Prix : 10 francs.

CORSICA

PAESE PER PAESE

per

MAISTRALE

SERIA I

Prix : 10 francs.

ABONNEZ-VOUS AU PETIT BASTIAIS

BULLETIN DE CLOTURE DE LA BOURSE DE PARIS

Paris, 20 février. — La deuxième séance de la semaine a été moins intéressante que la précédente, en raison du ralentissement des échanges dont l'explication semble devoir être recherchée dans l'ordre technique :

Le marché ne dispose pas en effet, pour le moment, d'éléments d'activité suffisants pour poursuivre un mouvement de quelque durée.

Quant à la tenue de la cote, en dépit d'un certain flottement, elle n'a pas fait apparaître de grands écarts de cours :

C'est ainsi qu'au marché officiel, nos rentes n'ont varié que de quelques centimes, dans un sens ou dans l'autre.

Banques un peu tassées.

Quant aux industrielles, elles ont subi les effets de l'ambiance et marqué un léger glissement.

Les internationales ont manifesté quelque lourdeur.

En coulisse, les écarts de cours ont été si minimes qu'ils ne présentent aucune signification ; tout au plus, faut-il signaler la réaction de quelques trusts aurifères et la résistance persistante de certaines valeurs de caoutchouc.

ABONNEZ-VOUS AU PETIT BASTIAIS

Salon R. Cabrier

4, Bd Albert 1er (1er étage)

INDEFRISABLES

avec et sans electricité depuis

60 fr.

Téléphone : 229

COIFFEUR POUR DAMES

TETE ENTIERE

Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure

Lissac

Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue

Opticien-Spécialiste

Rue Miot — 22, Boulevard Paoli

BASTIA (Corse)

Téléphone : -20

Le Gérant : Henri POLI

Imprimerie du « Petit Bastiais »

GRANDE VENTE RECLAME DE CHRONOGRAPHES PERFECTIONNÉS

FABRIQUES de BESANÇON CHAL, 14, rue C.B. RIVOLI, Paris 4e

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

15 FEVRIER 1940

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N° 65

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

— Oh ! est-ce possible, s'écria tout [illegible] la jeune fille qu'un espoir fou envahissait à cette annonce soudaine.

— C'est l'exacte vérité, mademoiselle, prononça doucement le docteur Steen Lanstedt, répondant en même temps au regard que venait de lui jeter Renée par un hochement de tête plein d'affectueuse assurance. J'ai guéri plusieurs malades semblables.

— ...et il vient de m'offrir de tenter un essai de sa méthode sur votre cher papa ! acheva vivement le docteur Maurin-Deschamps qui paraissait littéralement bouillir d'impatience.

— Oh ! monsieur, fit Renée en s'adressant au Suédois, combien je vous suis d'avance reconnaissante de tout ce que vous pourrez faire pour mon pauvre papa... et comme je vous remercie.

— Non, non, il ne faut pas me remercier... répliqua l'étranger en souriant. C'est moi qui remercie vous. Je manque à présent de malades semblables dans mon pays. De là mon voyage en France et ma visite ici, où votre père va me rendre service.

— Mon honorable confrère, interrompit M. Maurin-Deschamps, dont cet échange de politesses semblait redoubler l'impatience, voudrait se rendre compte dès maintenant, par un premier examen du marquis, de l'état de gravité de son mal. Mais il désirerait que vous n'assistiez pas à cette consultation. C'est d'ailleurs l'usage vous le savez. Et vous n'êtes pas que l'infirmière de M. d'Amfreville, il en serait tout autrement ; mais vous êtes en même temps sa fille... et alors...

— Je n'ai qu'à m'incliner devant cette volonté, fit Renée d'un ton plein de déférence.

Et, s'adressant au médecin suédois :

— Monsieur le docteur, fit-elle, je vous confie mon pauvre malade, avec l'ardent espoir que vous pourrez aider M. Maurin-Deschamps à le sauver. Faites dans ce but l'impossible, je vous en conjure.

— Oui, mademoiselle, oui. Je vais tâcher, balbutia le docteur étranger que les paroles de Renée d'Amfreville avaient comme envahi d'une insurmontable émotion.

Et sans doute pour dissimuler son trouble, il se tournait vers une petite table occupant un des murs de la chambre et sur laquelle il déposait son chapeau et ses gants.

Pendant ce temps, ayant échangé un dernier regard avec le docteur Maurin-Deschamps, la jeune fille effectuait sa sortie.

Aussitôt Steen Lanstedt revenait face en avant et murmurait à son confrère l'aliéniste français — mais à présent sans le moindre accent dans la voix :

— Ouf ! J'ai failli me trahir devant cette brave enfant, tellement j'étais honteux de la voir couper dans le panneau et me considérer comme un véritable médecin... porteur d'une panacée susceptible de guérir son père.

— N'est-ce pas la vérité cependant ! répliqua l'aliéniste sur le même ton. Cette panacée, vous en êtes bien le porteur ; les lettres que vous venez de me montrer en m'apprenant le but de votre visite et la vérité sur votre personne, la confession que vous avez reçue de cette mourante, tout cela habilement mis sous les yeux de mon malade... renferme de quoi le sauver... à condition d'y aller avec prudence... et de revenir souvent à la charge, je vous l'ai dit et je vous le répète.

— Je n'en doute pas, et vous me voyez tout disposé à jouer ici le rôle du docteur Steen Lanstedt de l'Académie royale de Stockholm aussi souvent que cela sera nécessaire, déclara le singulier visiteur.

Ces quelques répliques avaient été échangées à voix basse que le marquis d'Amfreville, en admettant qu'il n'eût pas été complètement absorbé par ses pensées, n'avait certainement pas pu les entendre.

Et lorsque les deux hommes, leur rapide colloque terminé, s'approchèrent ensemble de lui, il ne sembla pas plus les voir qu'il ne les avait entendus parler à quelques pas de lui.

Un instant le pseudo Steen Lanstedt et le docteur Maurin-Deschamps le considérèrent sans mot dire.

— Comment éveiller son attention et la reporter sur nous ? demanda enfin le premier.

— C'est fort simple, vous allez voir, fit le second. Comme je sais quel est l'objet de ses pensées — hélas ! c'est toujours la même — il suffit que j'y associe mes paroles, et l'entretien sera amorcé, au prix, sans doute, d'une crise nouvelle, mais nécessaire. Suivez-moi bien... et ne manquez pas de prendre, de temps à autre part à l'entretien... puisque finalement, c'est vous qui devez en faire tous les frais avec les révélations que vous apportez.

Les deux hommes, sur ces mots, s'assirent de part et d'autre du fauteuil qu'occupait le dément, sans que ce douloureux mouvement ait le moins du monde provoqué chez lui une réaction quelconque.

Ils étaient maintenant tout auprès de lui à le toucher presque, et cependant il continuait à ne pas les voir.

Enfin, le docteur Maurin-Deschamps lui ayant saisi la main avec douceur, attaquait :

— Alors, cher ami, c'est toujours le souvenir des amours criminelles de votre fils Michel et de votre femme Héloïse qui vous met l'esprit à la torture ?

Ces mots étaient à peine articulés que le marquis, le corps agité d'un long frémissement, avait redressé la tête et dévisageait son interlocuteur avec un effarement douloureux.

On eût dit vraiment qu'un courant électrique venait de parcourir son corps et de galvaniser sa pensée, tant il était à présent différent de l'homme effondré sur son fauteuil que ses visiteurs avaient sous les yeux à leur entrée dans la pièce.

— Ah ! fit-il soudain d'un ton rauque, vous connaissez l'histoire.

(A suivre)

ABONNEMENTS

CORSE — 25 45 90

et COL. — 30 55 100

ETRANGER Coût de l'affranchissement en sus

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement à leur expiration si le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.

Joindre une bande et 1 franc à chaque changement d'adresse.

C/C Postaux AJACCIO 183

40 CENTIMES

[illegible] ANNEE — N° 100

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

JEUDI 22 FEVRIER 1940

000087

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS

DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

40 CENTIMES

R. C. N° 2833

Revue de la Presse — QUAND LA DICTATURE PROLETARIAT ETAT SYNDICAL [illegible]

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Le Corsaire Rollier

La guerre de course, dans quelques-uns de ses tenants corses, a été évoquée ici en des articles récent. Lucien Bonaparte s'en occupait activement, et avant qu'il fut cardinal, Joseph Fesch n'y était pas indifférent. On a cité les noms de quelques corsaires Bastiais, Ajacciens, Cap-Corsins. Elle se pratiquait plus particulièrement en Méditerranée, mais nous avons vu que, plus audacieux, un Meuron, natif d'Ajaccio, mais établi à Ancone tout en conservant d'importants intérêts en Corse, avait poussé jusqu'aux Antilles son champ d'action. Elle était, d'ailleurs, la guerre de course, on n'a pas besoin d'y insister, parfaitement licite, ayant même un caractère officiel. Comme il y a, de nos jours, où toutefois, la course privée est interdite, des organismes pour juger les prises. Il y avait alors entre la fin du dix-huitième et le commencement du dix-neuvième siècle, des tribunaux de prises, jugeant à Bastia et à Ajaccio, et faisant sa part au fisc.

Associons un autre nom à ces noms de corsaires, en précisant cependant qu'il s'agit ici d'un armateur en course, non d'un capitaine marin-corsaire, bien que certains armateurs conduisissent leurs propres bateaux sur les routes de l'aventure ; mais ni Meuron, ni évidemment Lucien, n'en étaient. Ils faisaient les fonds, participaient aux bénéfices et aux risques. Ainsi Rollier, dont il a été question comme l'un des agents d'affaires du futur cardinal Fesch, pour l'heure laïc. On remarquera que tous ces noms impliquent un petit réseau familial, au centre duquel se trouve le nouveau vrai chef du réseau, le général en chef, devenu premier consul, puis Empereur : Napoléon Bonaparte. Rollier était lui aussi un peu de la famille, étant le fils d'un entrepreneur de fortifications, venu à Ajaccio avec les Français de Louis XV, et d'une Benielli, cousine des Bonaparte d'Ajaccio et des Arrighi de Corte. Une fille de ce Rollier avait épousé le futur général Lefebvre-Desnouettes ; un garçon s'était établi à Marseille.

Celui-ci, on le voit d'abord, dans la capitale de la Provence, s'occuper du métier de son père : matériaux et constructions, agent de Fesch et des Bonaparte dans cette cité. Quelques années auparavant, comme tant d'autres compromis par le succès éphémère du royaume anglo-corse, il avait fui l'île, et pendant que les Bonaparte résidaient pauvrement à Marseille, il était resté leur commensal dévoué et leur parent fidèle. Lui aussi cherche sa voie, en dehors des matériaux, et croit d'abord l'avoir trouvée dans une reprise de la pêche au corail, qui avait été si prospère en Corse : ce souvenir d'une activité insulaire le guide : à trois, Fesch, Saliceti et, lui, Rollier, ainsi que l'explique M. André Latreille dans son ouvrage sur le cardinal Fesch, ils conçoivent de créer une compagnie pour la pêche du corail sur les côtes d'Afrique. Si ce projet tombe, c'est parce que Napoléon, qui monte rapidement, a d'autres desseins d'utilisation pour Saliceti et pour Fesch : celui-ci va reprendre la soutane, devenir archevêque et cardinal.

Rollier, resté à Marseille, est plus libre d'entreprendre des affaires où le nouveau pouvoir, qui lui est si favorable, l'aidera. Il armera en course. C'était le grand filon du moment. Mais la course, même licite, a besoin d'un paravent, d'une industrie d'armement régulière et professionnelle. Rollier était donc également armateur, dans le sens naturel du mot. Il avait fondé à Marseille une maison de cabotage qui avait des bureaux et comme un autre port d'attache à Bastia. Mieux encore, dans les deux villes, la maison de cabotage se doublait d'une maison de transit avec assurances et d'une banque. La course était un extra du moment, point négligeable. Rollier mettait en chasse, en Méditerranée, des corsaires.

L'un de ces navires, il l'avait appelé le « Bonaparte », et on le sut par un incident de prise, si nombreux à l'époque, auquel il donna lieu : un incident diplomatique. Le « Bonaparte » avait capturé un bateau sous pavillon anglais, chargé de charbon. Le Roi des Deux Siciles voulut le faire passer pour rien, et le cardinal dut intervenir pour empêcher la prise de se perdre dans les complications de chancellerie. Sagement Rollier et le patron maltais du navire capté se mirent d'accord, arrangeant l'affaire à leur manière : le maltais versa une certaine somme à Rollier et reprit son bâtiment.

Que Napoléon, dont l'ascension continuait, commençât à mal voir que des gens à lui comme Rollier fussent mêlés à des incidents de cette nature, cela se conçoit. Et Fesch également ne tenait plus, en raison de sa dignité haute et nouvelle, à s'en occuper. On pria le cousin Rollier de cesser de s'occuper d'armement et de cabotage, avec ou sans course : cela n'allait pas au parent de Napoléon et au beau-frère du général Lefebvre-Desnouettes. Fesch, qui avait apprécié les qualités de Rollier, le fit alors passer comme intendant chez sa sœur, et Madame Mère l'accueillit avec l'empressement qu'elle manifestait à la petite parenté des Bonaparte, nombreuse, mais à ses yeux précieuse.

PB

Déclaration de M. REYNAUD aux anciens combattants

Paris, 21 février. — M. Reynaud a reçu ce matin les représentants des groupes des anciens combattants.

Après avoir répondu aux questions qui lui ont été posées, le ministre a ajouté :

— En pleine guerre, le budget des dépenses civiles, s'élevant à 80 milliards, a été voté en équilibre.

« Malgré nos achats gigantesques à l'étranger, notre réserve d'or et de devises est presque égale à ce qu'elle était au début de la guerre, grâce à des retours de capitaux qui, commencés en novembre 1938, se sont continués depuis le début de la guerre.

« Comme vous voyez, nous maîtrisons la situation et nous continuerons à la maîtriser, si tous les français nous accordent le concours qu'ils doivent à la Patrie en danger. »

Emeutes à Tien-Tsin

Tien-Tsin, 21 février. — Au cours d'émeutes qui se sont produites dans le quartier indigène de Tien-Tsin, 6 personnes ont été tuées par la police chinoise.

Nouvelles inondations dans la région de Smyrne

Smyrne, 21 février. — La région de Smyrne a été désolée par de nouvelles inondations.

On compte plusieurs victimes.

Les dégâts sont considérables.

A l'"Officiel"

CONTINGENT A INCORPORER EN 1940

Paris, 21 février. — Le « Journal Officiel » publiera demain un arrêté modifiant les dispositions antérieures concernant la composition du contingent à incorporer en 1940.

Cette modification porte sur le point suivant :

La prochaine fraction du contingent appelée sous les drapeaux en 1940 dans les formations des armées de terre et de l'air comprendra seulement trois mois au lieu de six mois de la classe 1939.

Il sera composé des jeunes gens nés du 1er juillet 1919 au 30 septembre 1919, ces deux dates incluses.

FRONT FRANÇAIS

Activité terrestre nulle

Paris, 21 février. — Communiqué numéro 341 du 21 février au matin :

Quelques tirs d'infanterie et d'artillerie en divers points du front, notamment dans les Vosges et sur le Rhin.

Paris, 21 février. — Communiqué numéro 342 du 21 février au soir :

Actions locales d'infanterie et d'artillerie.

Reprise de l'activité aérienne.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 21 février. — L'activité terrestre a été réduite ces dernières 24 heures à sa plus simple expression.

Aucune rencontre ne s'est produite en avant des lignes, et, de part et d'autre, on s'adonne à des travaux de terrassement et de tranchées.

En raison du ciel presque complètement bouché, l'action aérienne sur les lignes a été pratiquement nulle.

Dans la mer du Nord, la R. A. F. a poussé une reconnaissance sur l'île d'Helgoland.

De son côté, l'aviation ennemie a bombardé les navires qui circulaient le long de la côte d'Ecosse et au large des côtes de Norvège.

Sur mer, un bâtiment de guerre britannique a attaqué deux sous-marins allemands.

On ignore encore le résultat de cet engagement.

LA GRANDE-BRETAGNE NE CRAINT PAS LES ATTAQUES AERIENNES

Londres, 21 février. — Répondant à la Chambre des Communes, à une question d'un député désireux de connaître le point de vue du gouvernement touchant la possibilité d'une guerre aérienne intensifiée, M. Chamberlain a déclaré tout d'abord n'être pas en mesure de révéler les renseignements qui sont en possession du gouvernement concernant les forces aériennes ennemies.

— Toutefois, a-t-il ajouté, la Royal Air Force et la défense anti-aérienne terrestre, démontreraient, le cas échéant, leur grande valeur, quelle que puisse être l'étendue d'une attaque aérienne.

« Au surplus, les forces de défense sont continuellement renforcées ».

ATTAQUE CONTRE L'ILE DE SYLT

Londres, 21 février. — Les bombardiers britanniques ont déclenché hier une attaque contre l'île fortifiée de Sylt.

Elle a commencé vers 4 heures du matin.

M. KOHT FAIT MACHINE EN ARRIERE

Oslo, 21 février. — M. Koht, ministre des Affaires étrangères, dans une courte déclaration faite à propos du discours prononcé hier par M. Chamberlain a simplement indiqué que le gouvernement de Norvège était uniquement inspiré par le désir de se conformer au régime du droit entre nations.

LIRE LA SUITE EN 2me PAGE

La situation est bien moins critique pour les armées finlandaises

Paris, 21 février. — En Finlande, les opérations militaires paraissent se stabiliser.

En Carélie, où les attaques russes ont pratiquement cessé, la position des deux adversaires demeure imprécise.

Dans le secteur situé à l'est et à l'ouest du lac Vuoksi, le déroulement des opérations reste inchangé.

A Taipale, les Finlandais ont contre-attaqué avec succès et rétabli l'intégrité de leurs premières positions.

En résumé, la situation présente est pour les armées finlandaises, beaucoup moins critique que durant la période du 11 au 15 février.

Moscou, 21 février. — Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Leningrad pour la journée du 20 février :

Les troupes soviétiques ont pris la ville et la forteresse de Koivisto et ont nettoyé la péninsule de Koivisto et de Bjorkö des forces ennemies, prenant un important butin.

Rien d'important à signaler sur les autres fronts.

Au cours d'un combat aérien, 37 avions finlandais ont été abattus.

Helsinki, 21 février. — On dément catégoriquement la prise de Koivisto par les Russes.

Au contraire, les attaques de flanc ont infligé sur ce point des échecs aux Russes.

Helsinki, 21 février. — Deux nouvelles alertes ont été données ce matin sur Helsinki.

Paris, 21 février. — Interrogé pour sa part sur l'attitude de la Suède à l'égard de la Finlande M. Butler, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, a déclaré :

— Le gouvernement suédois a indiqué qu'il ne pouvait admettre le passage de troupes étrangères, mais je crois savoir que cette décision ne s'applique pas aux volontaires se rendant en Finlande.

Stockholm, 21 février. — L'opinion publique suédoise, en effervescence depuis le refus officiel de venir en aide à la Finlande, continue à se manifester par de nombreux articles de presse et par une campagne de meetings, dont plusieurs ont été présidés par M. Sandler.

Cette effervescence a rendu nécessaire l'appui du roi Gustave au gouvernement par son récent message.

Cependant, le Comité spécial, dans lequel figurent le Président du Conseil et le Ministre des Affaires étrangères suédois, vient de publier une proclamation invitant les suédois à s'inscrire en masse comme volontaires pour le front finlandais.

Le message du roi semblerait indiquer qu'il y aurait une forte pression extérieure :

En effet, selon les renseignements recueillis par le correspondant de la Transcontinental Press, l'Allemagne aurait menacé la Suède d'une intervention armée au cas où elle aurait appuyé la Finlande.

D'après certains bruits, les soviets auraient posé comme condition à la signature du dernier accord commercial germano-soviétique, l'appui diplomatique maximum du Reich en vue d'obtenir la victoire des rouges en Finlande.

La presse soviétique, en tout cas, cesse d'attaquer la Suède.

Une certaine détente se manifeste dans les états baltes, où Moscou voulait élargir et accroître ses bases militaires, par crainte d'une intervention suédoise armée éventuelle.

Cette circonstance a provoqué le dernier entretien lettono-estonien.

La pression soviétique exercée sur les états baltes diminue après la déclaration suédoise.

Un geste magnifique de la Ville du Havre

Paris, 21 février. — M. Daladier a reçu ce matin une délégation de la municipalité du Havre, venue remettre au chef du gouvernement la somme de 3.000.000 de francs, destinés aux besoins de la Défense Nationale.

Le Respect des Morts au Champ d'Honneur

L'auteur inconnu des commentaires consacrés au communiqué d'avant-hier a cru devoir annoncer qu'un de nos détachements avait été anéanti par la [illegible] d'un lieutenant, mort [illegible] cette triste circonstance.

De telles précisions sont bien inutiles et de mauvais goût car elles n'ont pour objet que d'ajouter à la douleur des parents.

Nous sommes surpris que la censure parisienne laisse passer des détails odieux de cette nature, propres en outre à porter atteinte au prestige des cadres et à alimenter la propagande allemande qui ne manquera pas d'en tirer parti à l'occasion pour proclamer l'insuffisance des chefs de l'armée française.

On pourrait rétorquer que cette étrange information témoigne de l'objectivité, de la sincérité des communiqués ; témoignage superfétatoire, dirons-nous, car la France a une confiance aveugle en ses chefs militaires comme en son gouvernement ; elle sait qu'ils sont au-dessus, incapables de se livrer à une mascarade quelconque dans le dessein de la tromper.

Elle attend sans impatience l'heure du destin, l'heure de la victoire, persuadée qu'elle sonnera au cadran des démocraties pour couronner l'effort méthodiquement, courageusement entrepris en vue de défendre l'indépendance des peuples et la civilisation contre les appétits déchaînés de la barbarie germano-soviétique.

Berlin et Moscou nourrissent les mêmes ambitions, obéissent aux mêmes mobiles tendant à étendre sur l'Europe l'hégémonie de la matière fatale à la personnalité humaine ; aucun français, digne de ce nom ne saurait songer à faire une discrimination entre la politique de violence, de sectarisme de Herr Hitler et celle non moins brutale du bourreau de la Finlande : désormais tous les français sans distinction, ceux du moins qui ne sont pas à la solde de l'étranger, sont groupés avec ferveur autour du même drapeau, autour des hommes éminents qui ont la lourde tâche de veiller sur les destinées de la patrie.

A ces derniers incombent, en le sait, de graves responsabilités : et le peuple de France ne se soucie pas de leur créer des difficultés en exigeant une justification minutieuse, au jour le jour, des opérations militaires : il n'a pas de curiosité malsaine à ce sujet ; il attend avec l'impression que de grandes choses se préparent, avec la certitude que les initiatives énergiques, fécondes, heureuses, seront prises au bon moment. Sommes-nous à la veille des chocs redoutables ? Le printemps qui jadis éveillait dans les cœurs la joie des renouveaux, des enchantements champêtres est considéré maintenant comme une sorte de héraut, messager redoutable de terribles décisions.

Laissera-t-on plus longtemps à l'Allemagne et à la Russie la liberté de parfaire leurs préparatifs homicides ?

Le peuple de France vit, travaille, prie dans l'attente d'événements extraordinaires : pour le moment, convaincu de la puissance de nos armements et de la solidité inexpugnable de nos fortifications, il ne recherche pas les informations vaines, oiseuses d'ordre militaire ; et si quelques-uns de ses enfants succombent au cours de quotidiennes escarmouches, il en est certes ému et il demande seulement au commentateur inconnu de laisser intacte l'auréole de gloire qui doit consacrer le geste du sacrifice suprême au champ d'honneur.

ANASTASE

Découverte d'un complot communiste en Norvège

Rome, 21 février. — D'après les informations parvenues ici, les autorités norvégiennes auraient découvert, il y a six jours, un complot communiste tendant à la création d'un gouvernement populaire.

Oslo, 21 février. — Voici les premiers renseignements que l'on peut recueillir au sujet du complot dont la presse norvégienne a commencé à parler ce matin.

Des perquisitions ont eu lieu à Kirkenès.

C'est un certain Eranos, communiste notoire, qui avait l'intention de jouer en Norvège le même rôle que Kuusinen joue avec le pseudo-gouvernement de Terioki et de constituer, à son instar, un gouvernement populaire en Norvège. On aurait trouvé la liste des membres de ce gouvernement éventuel, dans laquelle le poste de ministre des Affaires étrangères aurait été réservé à M. Molotov, commissaire soviétique aux Affaires étrangères.

On aurait trouvé également un projet d'appel aux troupes soviétiques pour les inviter à venir en Norvège pour libérer le prolétariat norvégien du joug capitaliste.

NOUVELLES DIVERSES

LE CAS DE M. MARCEL CACHIN

Paris, 21 février. — La Commission spéciale du Sénat chargée de l'examen de la lettre du Président du Conseil demandant à la Haute Assemblée de constater la déchéance de M. Marcel Cachin, sénateur de la Seine, s'est réunie cet après-midi sous la présidence de M. Monnerville.

Elle a entendu les explications de M. Marcel Cachin qui a déclaré maintenir ses positions.

La Commission a désigné comme rapporteur, à l'unanimité, M. Achille Naudin, sénateur de la Seine.

Notons que l'audition de M. Marcel Cachin a duré près d'une heure.

CHEMIN DE FER DU YUNNAN

Tokio, 21 février. — D'une déclaration que vient de faire le porte-parole du ministère de la guerre nippon, on peut déduire que les attaques du chemin de fer du Yunnan par l'aviation japonaise ne se renouvelleront pas d'ici quelque temps.

Ce répit est dû à l'ambassadeur des Etats-Unis en Chine qui doit se rendre à Tchoung-King par l'Indochine française et en empruntant cette voie ferrée.

Il pourra, a formellement assuré le porte-parole du Gaimusho, effectuer son voyage sans rencontrer de difficultés.

Des instructions ont été données pour cela aux autorités militaires et civiles en Chine.

TURQUIE D'ASIE

Istamboul, 21 février. — De nouvelles secousses sismiques ont été enregistrées la nuit dernière, entre une heure et trois heures du matin, sur l'ensemble du territoire de la Turquie d'Asie.

Quatre villages auraient été totalement détruits.

Dès maintenant, on déplorerait la mort de 41 personnes.

Il y aurait en outre une vingtaine de blessés.

Les secours ont été organisés d'urgence.

EQUATEUR

Quito, 21 février. — Un complot ayant pour but le renversement du gouvernement provisoire de M. Cordoba a été découvert hier soir dans la capitale équatorienne.

Trente-trois arrestations ont déjà été opérées.

LE PETROLE ROUMAIN

Londres, 21 février. — Le Foreign Office a reçu la note attendue du gouvernement roumain en réponse aux questions posées par le gouvernement britannique au sujet de l'action du consortium commissariat du pétrole.

Dans les milieux autorisés de Londres, on dit que le gouvernement de Bucarest affirme dans sa note que le consortium garantira la juste répartition du pétrole, en tenant compte à la fois de ses engagements envers l'Allemagne et envers les anglo-français.

La première impression est que cette note contribuera à dissiper les malen-

LA SITUATION [illegible] esse

SUR ME[illegible] RE DU [illegible] APPELLERA [illegible] AL

[illegible] 20 février

[illegible] Jean Zyromski au **Populaire** : [illegible] M. [illegible] action du mouvement syndical ne [illegible] pas se limiter à un aménagement de la société présente, si elle doit viser à une transformation fondamentale des rapports économiques comment donc ne [illegible] exprimer cette « administration des choses » qui doit se substituer au « gouvernement des hommes » ?

Ce serait une conception bien fausse que de penser que la direction de l'économie serait assurée par les organisations syndicales agissant [illegible] ment dans leur sphère respective. La formule célèbre, « la mine aux mineurs » ne saurait exprimer en aucune manière le caractère de la nouvelle constitution de l'économie.

L'« administration des choses » sera assurée par la construction de ces souverainetés syndicales particulières qui ne serait pas plus absolue que les souverainetés nationales au sein de la communauté internationale.

Il y aura une souveraineté supérieure supra-syndicale qui sera l'émanation des fédérations syndicales de chaque branche industrielle.

Une telle combinaison, une telle construction par le contrôle réciproque qu'elle engendre réalisera une institution devenant réellement un centre de direction qui peut remplir des fonctions de coordination et d'arbitrage. C'est ainsi que nous concevons le fédéralisme économique qui conduit à des formes étatiques nouvelles.

Je ne méconnais nullement l'importance de la fonction de la consommation et par cela même la nécessité de la participation des usagers ou consommateurs à la gestion des entreprises. Mais dans le fédéralisme économique tel que nous le voyons, les usagers sont représentés en raison de la structure et du mécanisme de l'« administration des choses » puisque, par exemple, la Fédération du sous-sol et les fédérations agricoles «ont des « usagers » par rapport à la Fédération des chemins de fer ou à la Fédération des Inscrits maritimes.

Le mouvement syndical, en raison de ses ramifications et de ses pénétrations, est parfaitement apte à représenter l'intérêt général, l'intérêt collectif. Le mouvement syndical produit une armature cohérente, solide, qui unit le pouvoir de décision et la compétence technique, union qui élimine toute gestion bureaucratique, un des vices de l'Etat actuel.

PROPAGANDE ET PUBLICITE ARRACHENT L'HOMME A LUI-MEME

De M. Francisque Gay à l'**Aube** :

L'opinion n'est pas sans guide. [illegible] pressions plus ou moins avouées, plus ou moins discrètes s'exercent sur elle. Il semble que tout le talent des [illegible] s'emploie de mille manières [illegible] subtiles à modeler les autres hommes suivant des courbes d'intérêts ou de passions. La plupart des découvertes modernes ont multiplié les instruments lumineux ou sonores qui font le siège de nos yeux et de nos oreilles. La société n'est à certains égards que l'universelle conspiration de l'homme pour imposer à ses vues ou à ses fins d'autres hommes. Au bureau ou aux champs, à l'école ou à l'église, dans la rue ou dans nos foyers, nous sommes de partout sollicités par les appels du commerce et des idéologies, de la politique ou de l'économie. Partis, syndicats, sports, sociétés culturelles, tout et toutes, usent du livre, de l'illustré et du tract, du journal et du périodique, du cinéma, du disque et de la radio, de la vitrine et de l'affiche, de la conférence ou des arts plastiques.

Du reste il est manifeste qu'à l'intérieur des diverses familles spirituelles ou des groupements multiples, on ne se contente pas de subir et d'accepter ces influences, on les recherche, on les sollicite, on les intensifie.

Cela ne veut pas dire que nous choisissons toujours aussi librement que nous nous l'imaginons, le journal auquel nous nous abonnons, le livre que nous achetons ou le spectacle auquel nous assistons.

PATRIOTES ALLEMANDS INUTILEMENT MUTILES

De M. La Fouchardière à l'Oeuvre :

« La police néerlandaise enquête dans le plus strict secret, sur la présence en Hollande de nombreux émigrés de date récente et soi-disant Juifs. On a arrêté à Nimègue quatre de ces prétendus Juifs, pourvus de passeports allemands portant la [illegible] J, mais qui étaient en réalité des agents de la Gestapo ou du service d'espionnage allemand. D'après certains renseignements, seize individus, porteurs de ces passeports surchargés J, les accréditant comme réfugiés juifs, seraient actuellement sous les verrous. »

Ce fut une fameuse idée de la Gestapo, qui pensait que des victimes de la persécution antisémite n'éveilleraient aucune méfiance en Hollande. Ils diraient tout le mal possible d'Hitler et, en échange, obtiendraient des renseignements précieux.

On choisit pour cette mission les meilleurs types, quant aux nez, aux oreilles, aux lèvres, aux cheveux. On réussit à en trouver un certain nombre qui se rapprochaient du modèle Goebbels.

Or, au conseil de révision, se révéla un petit détail qui exigeait une légère modification.

Les candidats, prêts à donner toute leur peau pour le Führer, ne voyaient aucun inconvénient à en sacrifier une petite partie. Mais il n'existe aucun médecin aryen capable de faire proprement cette opération.

Seul est apte et idoine un tailleur spécialiste que les Juifs entre eux appellent le « mohel ».

La Gestapo, toujours admirablement renseignée, connaît les adresses des « mohels » qui habitent encore le Reich. Elle fit venir le plus réputé d'entre eux.

Combien il fut cruel pour les seize victimes du devoir patriotique de se mettre entre les mains d'un tailleur juif pour une opération aussi intime que douloureuse. Ils n'y renoncèrent cependant, pour Hitler !

Le mohel, après avoir officié, fut renvoyé à son ghetto, avec menace du camp de concentration s'il parlait à qui que ce soit de cette séance de coupe collective.

Les seize naturalisés utilisèrent la période de cicatrisation à un stage dans les synagogues pour s'adapter à la loi et aux coutumes du peuple d'Israël.

Puis ils partirent vers le pays des tulipes avec une belle confiance.

Mais la police hollandaise connaît aussi bien son métier que la Gestapo.

Elle chargea un vénérable rabbin d'une vérification portant sur les signes extérieurs. (Relisez Les Lunettes, le fameux conte de La Fontaine, pour vous faire une idée du cérémonial.)

Et le rabbin hollandais, ayant chaussé ses lunettes, s'écria :

— Ce n'est pas un de chez nous qui a fait ce travail-là !

Car le « mohel » allemand, bravant les vengeances de la Gestapo, avait fait du sabotage ; par une maladresse volontaire, il avait apposé sur son travail une sorte de signature dénonçant la supercherie.

C'est ainsi que seize héros du Reich subirent un dégât inutile et irréparable.

PAS DE POISONS DANS VOS REINS PAS DE MAL DE DOS

[illegible]

Exigez les Pilules Foster.

DUNLOP CONTINUE !

Malgré la tempête, le bateau s'est maintenu dans le vent. Oui, en dépit des vides creusés par la mobilisation dans ses ateliers, dans ses services, dans ses succursales, Dunlop s'est adapté aux circonstances nouvelles créées par la guerre.

Aujourd'hui, tout est au point : usines et matériel.

Cette adaptation, effectuée sans bruit sans flottement, permet aux Usines de Montluçon de pousser intensivement toutes les fabrications : pneumatiques, matelas Dunlopillo, bottes, etc.

Dunlop, grâce à un outillage extrêmement perfectionné, grâce à un personnel dévoué et compétent, assure pour sa part, les besoins de la Défense Nationale, tout en continuant à alimenter les demandes de sa clientèle civile.

La centralisation à Montluçon de tous ses services importants lui permet de gagner du temps et de serrer les prix de revient.

Si tous les ateliers travaillent au maximum, les bureaux d'études ne chôment pas non plus. Ils préparent le programme que la clairvoyance de M. Jean Petery, l'Administrateur-Délégué de Dunlop, leur a tracé pour les jours meilleurs.

Dunlop travaille pour l'armée française, Dunlop sert le pays, Dunlop prépare l'après-guerre.

Les Tribunaux

CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Audience du 21 février

PRESIDENCE DE M. GHILINI

Ministère Public : M. l'Avocat Général Goubier.

Greffier d'audience : M. Bonelli.

— **Violences volontaires.** — La demoiselle G[illegible] B[illegible], demeurant à [illegible] ne vit pas en bonne intelligence avec la famille L[illegible] qui habite le même hameau de F[illegible] dans ladite commune.

Le 1er juillet 1939, vers 10 heures et demie du matin, alors qu'elle revenait de la fontaine, G[illegible] B[illegible] reçevait un seau d'eau, paraissant avoir été jeté sur elle de la fenêtre de l'habitation de V[illegible] E[illegible] veuve [illegible]. Complètement mouillée, la demoiselle G[illegible] dut changer de linge, en rentrant chez elle ; elle ressentit aussi pendant plusieurs jours un malaise assez sérieux, et fut dans l'obligation de recourir aux soins d'un médecin.

A la Gendarmerie, de même que devant le Tribunal correctionnel de Bastia, à qui elle fut déférée pour violences, la veuve L[illegible] a nié avoir jeté le seau d'eau et, à l'aide de deux témoignages, elle a essayé d'établir qu'elle se trouvait dans son jardin, à 60 mètres de sa maison.

Deux autres témoins ayant, par contre, confirmé la déclaration de la plaignante, qui s'est d'ailleurs constituée partie civile, le Tribunal condamnait, le 8 décembre dernier, la veuve L[illegible] [illegible] à 100 francs d'amende avec le bénéfice de la loi de sursis, et à payer à la demoiselle [illegible] partie civile, 100 francs de dommages-intérêts.

Toutes les parties en cause ont interjeté appel de cette décision.

Rapporteur à l'audience de la Cour : M. le Conseiller Farinole.

Après avoir entendu Me de Montera conseil de la partie civile, M. l'Avocat Général dans ses réquisitions et Me Tomasi, avocat de la veuve L[illegible], laquelle persiste à nier avoir lancé le seau d'eau sur la plaignante, la Cour, après délibéré, condamne la veuve L[illegible] à 100 francs d'amende avec sursis et à payer 150 francs de dommages-intérêts à Mlle G[illegible].

— **Blessures involontaires.** (Accident d'automobile). — Le 28 février 1939, vers midi, Cesari Michel, ouvrier agricole au Domaine National de Casabianda, territoire d'Aleria, débouchait à motocyclette à une allure modérée, sur la route nationale n° 198 de Bonifacio à Bastia, après avoir dûment corné avec son appareil avertisseur, lorsqu'il fut happé par la camionnette de Grisoni Ange-Geinti, revenant de Ghisonaccia, se dirigeait vers Valle d'Alesani ; Cesari fut projeté sur le côté gauche de la route. Grièvement blessé avec diverses fractures à la jambe droite, aux côtes et à la clavicule, il dut être immédiatement transféré dans une clinique de Bastia.

Traduit devant le Tribunal correctionnel de Corte pour blessures par imprudence, Grisoni, chauffeur, âgé de 19 ans était condamné, le 22 décembre dernier, à 25 francs d'amende avec sursis ; le Tribunal ordonnait une expertise médicale et allouait à Cesari partie civile, 1.000 francs à titre de provision. Grisoni Ange-Marie, père, propriétaire de la camionnette, était déclaré civilement responsable du délit relevé contre son fils mineur.

Le prévenu, le civilement responsable et le Procureur de la République de Corte interjetaient appel de ce jugement.

Rapporteur : M. le Conseiller de Mari.

M. l'Avocat Général requiert dans l'intérêt de la loi ; il estime que les premiers juges ont retenu, à bon droit, à la charge du conducteur Grisoni la responsabilité de l'accident ; la Cour se demandera si, de son côté, Cesari a encouru une part de responsabilité.

Me François Giacobbi, conseil de la partie civile, conclut à la confirmation du jugement. Me de Corsi, avocat des Grisoni, père et fils, s'efforce d'établir qu'une large part de responsabilité incombe à Cesari, qui a imprudemment traversé à motocyclette la route nationale.

La Cour met l'affaire en délibéré et renvoie au 28 février le prononcé de son arrêt.

— **Hausse illicite sur le prix de vente du lait concentré.** — Pour cette infraction prévue par le récent décret-loi du 9 septembre 1939, Balbi Dominique, commerçant grossiste à Bastia, s'est vu infliger le 23 décembre, 16 francs d'amende par le Tribunal correctionnel de notre ville.

Appel de ce jugement a été relevé par Balbi et par M. le Procureur de la République.

Rapporteur : M. le Conseiller Farinole.

M. l'Avocat Général justifie la prévention ; il demande tout au moins le maintien de la décision du Tribunal.

Me Raffalli, avocat, discute le délit reproché à son client et réclame son acquittement.

La Cour, considérant qu'il n'y a pas [illegible] majoration du prix [illegible].

— Au début de l'audience, la Cour, statuant sur une affaire de hausse illicite plaidée devant elle le 14 février, a acquitté Spagnesi Ulysse, négociant à Bastia : [illegible] qu'il n'avait pas majoré le prix des boîtes de lait concentré, après le 1er septembre 1939.

CONSTIPATION

Prenez chaque jour un **GRAIN DE VALS** au repas du soir. Il empêche les fermentations intestinales et régularise les fonctions digestives.

A travers la Corse

AJACCIO

CONTRAVENTIONS

Arrighi Louis, marchand de bois à Ajaccio, pour refus de satisfaire aux demandes de la clientèle ;

Mariani Archange, chauffeur à Ucciani, pour embarras de la voie publique par véhicule automobile ;

Barresi Antoine, demeurant à Ajaccio, pour ouverture d'un bal sans autorisation.

RAVITAILLEMENT. — Nous avons toujours dit que, en fait de ravitaillement, c'est principalement le moral des femmes qu'il fallait surveiller.

Ainsi ces temps-ci, les ménagères se battaient autour du moindre sac de pommes de terre. Lundi dernier, la maison Orazzi en recevait 730 sacs et en distribuait à la vente à tous les revendeurs ; aussitôt, les ménagères cessaient d'avoir besoin de patates : l'offre courait après la demande.

Il en sera ainsi de chaque denrée si la distribution en est faite convenablement.

Ne manquons pas de rendre hommage à l'initiative de la maison Orazzi : c'est elle qui se donne la peine des commandes en gros de toutes sortes ; c'est à elle que nous devons de ne manquer de rien dans le sud de l'Ile, à des prix surveillés de près par les pouvoirs publics.

SORBO-OCOGNANO

Nous avons appris avec beaucoup de regret le décès de Mme Marie Anne Cioni, née Vincighuerra, une femme corse digne de ce nom, une bonne épouse, mère de sept enfants, dont le plus jeune a 12 jours.

Les obsèques de Mme Cioni ont été célébrées hier en l'église paroissiale en présence de toute la population, profondément émue.

Nos condoléances les plus vives vont à l'époux inconsolable, à ses enfants si tôt privés de la meilleure des mamans et à toute leur famille.

MAIRIE DE BASTIA

Sont priées de se présenter au Secrétariat Général les personnes dont les noms suivent :

R. Linale, Place du Marché aux Poissons ; Mme Casabianca, Vve Dary ; Pierre Pierre Noël, rue du Nouveau-Port, 9 ; Pietri Pierre, 2, rue Favalelli ; Santelli Antoine Sébastien, 2, Avenue Carnot ; Const[illegible] Benoite, Veuve Grisostomi, Jun[illegible] de Toga ; Andrei François, 3, rue Miot ; Pietri Joseph, 2, rue Miot, Hôtel Gabrielli.

Au Bureau Militaire :

Casanova Charles, Casanova Irène, Flori Jeannine, Agostini Martin, Balédi Aldo, Agostini Madeleine, Vve Gualtella Eugène, Paita Thérèse ; Vincighuerra Jérôme ; Berna Lucie ; Brunini Innocent, rue Sainte-Croix ;

Au Secrétariat Général (Service Essence) :

Sont priés de se présenter à la Mairie avec leur carnet de consommation tous ceux dont les noms suivent :

Ambroselli Dominique, rue du Nouveau-Port ; Costa Pierre, Bd du Palais ; Mamberti César, Route du Cap ; Rapalle Georges, Bd Auguste Gaudin ; Folli Antoine, Bd de Cardo ; Burés Marie, rue de la Gare ; Orsini Xavière, rue Napoléon ; Ornega Louis, rue Marbeuf ; Giovanelli Joseph, Bd Albert 1er ; Bottoni Sauveur, rue de la Marine ; Spagnesi Ulysse, Bd Auguste Gaudin ; Angeli Edmond, Chemin Fort Lacroix ; [illegible] François, rue Napoléon ; Bianchini Jean Bd du Palais ; Bartoli Pierre, Heberé Albert ; Pacalin Jean, Bd Cardo ; Boullier Marie, Bd Auguste Gaudin ; Simonpoli Philipe, Rue Ct Bonelli ; Giovannoni Orsilius, Toga ; Canarelli Jean, rue de l'Opéra.

La Maison Agricole de la Corse

J. PATRIMONIO, Commandeur du Mérite Agricole, 8, Boulevard de Toga, 8, BASTIA

Service d'achat en commun. Bureau de renseignements agricoles. Analyse des terres. Expertises agricoles gratuites. Engrais chimiques pour toutes cultures. Produits anticryptogamiques. Soufres, Bouillies cupriques, Insecticides, etc., etc... Graines et semences diverses. Outillage horticole et agricole. *Représentation des Maisons Agricoles les plus réputées.*

OUVERTURE : 1er MARS

Informations Locales

MEMENTO

22 FEVRIER 1940 : Sainte-Isabelle.

22 février 1567. — La foudre tombe sur la Rocca et met le feu aux munitions. L'explosion fut si terrible que la tour fut rasée et 25 maisons du voisinage ruinées. Il y eut 132 victimes.

22 février 1790. — Assemblée générale des députés des pièves à Bastia.

Cette assemblée vota des remerciements à l'Assemblée Nationale pour son décret déclarant la Corse partie intégrante de la France.

22 février 1867. — Mort de Santos Gaspari, Banquier, qui légua à l'Hôpital Civil de Bastia une rente perpétuelle de 4.300 francs.

22 février 1911. — Les journaux annoncent que la Princesse Clémentine, la plus jeune fille du feu roi des belges, se trait dans une position intéressante.

La Princesse Clémentine de Belgique a épousé l'année dernière le prince Victor Napoléon Bonaparte.

— Découverte, sur la plage de Lupino, du corps d'un des naufragés de la « Giuseppina ».

IL Y A 25 ANS...

Paris, 22 février, 7 heures. — Canonnade intermittente de la mer à l'Aisne avec des tirs très efficaces de notre artillerie.

Faits Divers

CONTRAVENTIONS

1 pour emploi de main-d'œuvre non munie d'un certificat de bonne vie et mœurs.

1 pour défaut de certificat de bonne vie et mœurs ;

1 pour jet d'immondices ;

2 pour stationnement sens interdit ;

1 pour fermeture tardive et tapage nocturne.

HYGIENE

Les rues Colonella, Campanari, ainsi que le Vieux-Port, sont très sales.

L. MERCIER

Chirurgien-Dentiste D. F. M. P.

11 bis, Bd Auguste-Gaudin

Téléphone 4-50

Consultations tous les jours sauf Samedis après-midi et Dimanches et fêtes

FAUX PAUVRES

Donner aux pauvres, quoi de plus doux, de plus beau ? Lamartine n'a-t-il pas dit : « Faites une oeuvre de charité et vous aurez fait une oeuvre de beauté ».

Hélas, il y a de faux pauvres qui font tomber les plus nobles illusions.

A cette catégorie appartiennent ceux « mendigots » qui n'aiment que l'argent... pour se saouler la gueule, sans doute... ou pour thésauriser (dans une paillasse, il y a quelques années n'a-t-on pas trouvé 19.000 francs en or ?).

On les reconnait vite : si vous leur donnez du pain, ils le laissent au bas de l'escalier ou le jettent dans la poubelle.

Il faut aimer les déshérités de la vie, mais il faut démasquer les faux pauvres.

ED. NICOT

Chirurgien-Dentiste

de la Faculté de Médecine de Paris

22, Boulevard Paoli — BASTIA

Téléphone 2-82

CABINET OUVERT

de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

AVIS

Tout ce qui concerne le journal : Annonces, carnets mondains, roses ou bleus, avis de sociétés, etc., doit être remis aux bureaux du « Petit Bastiais ».

AVIS DE DÉCÈS

CASTELLARE-DI-CASINCA

M. Ange Morellini ; Mme Veuve Vanina Tomasi, née Morellini, ses enfants et petits-enfants ; Mme Vve Morellini, née Bettelani et ses enfants ; M. et Mme Morellini Jean Pierre et leurs enfants ; M. et Mme Pesce Jean Bastien, née Morellini, et leurs enfants ; M. Morellini Antoine, aux Armées ; M. et Mme Laurelli Amédée, née Morellini et leurs enfants ; Mme Vve Serpentini et son fils ; Mme Cangioni et ses enfants ; M. et Mme Queyras ; M. et Mme Rossi Mathieu, leur fille et petits-fils ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur MORELLINI JULIEN

Percepteur-Receveur des P.T.T. en retraite

leur père, grand-père, oncle, beau-frère et cousin, décédé à Castellare-di-Casinca le 21 février 1940 à l'âge de 76 ans.

L'enterrement aura lieu à Castellare di Casinca le 22 février, à 10 heures.

VENZOLASCA

M. Jean-Thomas Filippi ; M. Pierre Filippi aux armées ; Mlle Marie Filippi ; M. Cruciani Jean-Thomas et son fils Pierre ; Mme et M. Orlandi André et leurs enfants ; Mme et M. Filippi Paul et leurs enfants de Toulon ; Mme Vve Filippi Antoinette et ses enfants de Bastia ; Mme et M. le Docteur Marsili aux armées ; Mme et M. Petrignani Jean et leurs enfants ; Mlle Cruciani Antoinette ; Mme et M. Cruciani Dominique de Nimes ; Mme Vve Orlanducci Marie Dominique et ses enfants ; Mme et M. Orlanducci Louis et leurs enfants ; Mme et M. Rocchi Charles Jérôme et leurs enfants ; Mlle Franceschi Antoinette ; Mme Vve Guidi Benoite ; Les familles Filippi, Agostini, Cioni, Docteur Giamarchi, Cipriani, Federici, Luciani Morazzani, Orlandi, Paoli, Charles Nicolai, maire de Campi, Battistini, Giuntini, Petrignani, Orsini Louis ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve FILIPPI XAVIERE
Née ORLANDI

leur mère, grand-mère, sœur, tante, cousine et alliée, décédée à Venzolasca le 21 février à l'âge de 80 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le jeudi 22 février, à 10 heures 30.

ERRATUM.

Dans l'avis de décès de

DON VILFREDO-DELITALA

Marchese di Sedilo e Canales, Conte e Barone di Buroneddu, Norghidio, Seddi, Zuri, Tadasuna e Donnu-Norte

ont été omises les familles Chiarisolo et Raffucci.

Mlle ROCCABIANCA

Sage-femme de 1re Classe

Ex Sage-Femme interne de Maternité

A OUVERT SON CABINET

CABINET

A L'ART DENTAIRE

10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10

BASTIA — Tél. : 472

GEORGES RAPAIRE

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

D. D. S. de l'Université Américaine de Washington

EXTRATIONS SANS DOULEURS

REPARATIONS EN 2 HEURES

GRANDES FACILITES

GARANTIE ECRITE

Succursales :

CERVIONE : samedi après-midi.

SAINT-FLORENT : dimanche matin.

Les autres jours à Bastia

NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

Voulez-vous des nouvelles du jour achetez le « PETIT BASTIAIS » le mieux informé le plus fort tirage des journaux insulaires Relié par fil direct avec Paris

INFORMATIONS

LA SITUATION

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Amsterdam, 21 février. — Le pétrolier « Den Haag », de 9.500 tonnes, parti de New-York pour Rotterdam, n'a pas donné de ses nouvelles depuis une semaine.

On craint qu'il ne soit perdu.

On annonce d'autre part la perte d'un chalutier qui a sauté sur une mine et d'un autre petit bateau.

L'INCURSION BRITANNIQUE DANS LA BAIE D'HELIGOLAND

Londres, 21 février. — On donne ce matin des détails sur l'attaque des côtes anglaises effectuée hier par une escadrille d'Heinkel.

Les avions allemands ont attaqué 2 petits cargos hollandais et des barques de pêche aux environs de Scarborough.

Les avions allemands ont été mis en fuite au bout d'une demi-heure.

Londres, 21 février. — Le communiqué allemand d'aujourd'hui reconnaît que plusieurs appareils de la Royal Air Force ont, par l'ouest et le nord-ouest, pénétré dans la baie d'Heligoland.

Eden Cinéma

PRESENTE

Tous les jours en soirée 21 heures, le jeudi matinée à 15 heures, le samedi matinée à 16 h. 30, dimanche deux matinées permanentes à 13 h. 30 et 16 h. 30 :

2 GRANDS FILMS

Pierre Blanchar et Brigitte Helm dans

L'ATLANTIDE

d'après le chef-d'œuvre de Pierre Benoit

et

PORTE VEINE

avec

Lucien Baroux et Christiane Delyne

Les dernières actualités Eclair-Journal.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU **PETIT BASTIAIS**

PASCAL PAOLI

Agostino-Orso Pietri

Giuseppe-Maria Pietri

Jean-François Galeazzi

par Antoine NICOLAI

Préface de Paul Arrighi

Prix : 5 francs.

ABONNEZ-VOUS AU **PETIT BASTIAIS**

Calculez ! à chaque tranche

316.713 LOTS

1.500.000 Billets

soit 1 CHANCE SUR 5

LOTERIE NATIONALE

J. CATANI

PHOTOGRAPHE

27, Boulevard Paoli — BASTIA

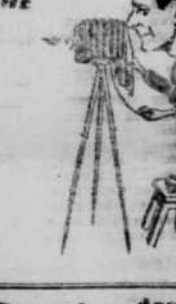

[illegible]

GROUPES DE NOCE

CARTES POSTALES

PHOTOS D'IDENTITE

AGRANDISSEMENTS

CADRES TOUS STYLES

Vente d'appareils et pellicules

Les meilleures Marques

LIVRAISON RAPIDE

D'AMATEURS EN 24 HEURES

OUVERT TOUTE LA SEMAINE

La Salle **Le Paris** des Succès

Vous présente ce soir à 21 heures : Le plus grand succès de l'année :

2e Bureau contre Kommandantur

ou

TERRE D'ANGOISSE

avec Gabriel Gabrio, Junie Astor, Jean Max, Léon Mathot et le chien Rintintin.

En première partie :

TROIS DU CIRQUE

Un grand film d'action

Aujourd'hui à 15 heures : Matinée : 2 grands films sensationnels :

LE COEUR EN FETE avec GRACE MOORE.

LE BRAVE JONNY avec JAMES CAGNEY.

ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PATHE.

La Soirée du Poilu

Sous la Présidence d'Honneur de MM. le Préfet et le Général Gouverneur de la Corse, et la Présidence effective de M. le Sous-Préfet, le Maire et le Colonel Commandant la Subdivision.

Cette intéressante soirée organisée par la Maison des Arts officiellement autorisée, s'annonce comme particulièrement brillante par la qualité des artistes de choix qui prêtent gracieusement leur concours.

Jean Bouval des Bailles Parisiens présentera le programme, et plusieurs scènes chantées de son répertoire parmi lesquelles un dernier poème de Jean Bellatin « Si Hitler avait trois enfants ». Mlle Cerutti, Grand Prix du Conservatoire, qui obtint un si gros succès à la soirée de la Croix-Rouge, nous charmera de sa voix splendide dans : Carmen, Cavalleria, la Virandière, etc... Le Groupe Folklorique de Mlle Poggi, les sympathiques et dévoués « Marchiagiuoli » dans d'autres numéros de leur inépuisable répertoire, nous rappelleront nos chères coutumes ancestrales. Les amateurs de guitare apprécieront M. Antoine dans les acrobaties de la « Patrouille Espagnole » ; et enfin un ravissant groupe vocal échappé d'on ne sait quelle volière : « Les petits moineaux » interprèteront en première audition les toutes dernières créations du Front en français et en anglais. A l'orchestre, nos excellents virtuoses Mlle Poggi, MM. Vannucci, Profumo, Brod, Vallade.

L'aimable Direction du « Régent » complètera ce très beau programme artistique en présentant gracieusement un grand film d'actualité : « Les Cadets de Virginie ». Entièrement tourné dans la plus grande Ecole Militaire des Etats-Unis, au camp de Lexington. C'est la vie des cadets du Saint-Cyr américain avec ses chahuts, ses exploits sportifs, ses flirts ; film plein de jeunesse et d'entrain. Enfin, les anciens combattants sont ou est toujours sûr de trouver le concours assureront les divers services de cette belle fête du « Poilu » à laquelle tout le monde voudra assister.

La recette intégrale sera publiée et versée à la caisse de « Secours aux soldats nécessiteux et à leurs familles », présidé par le Préfet de la Corse.

Les cartes sont en vente dès aujourd'hui chez M. Tavand, Poggi, Tailleur, Poggi, Parfumeur, Syndicat d'Initiative, Fumiani, Piccioli, Bureau de tabacs. Les cartes porteront les deux cachets de la Sous-Préfecture et de la Maison des Arts.

Balcons : 15 frs ; Fauteuils et Réservés : 10 francs.

CHANGEMENT DE L'HEURE

Le Préfet de la Corse informe MM. les Maires que dans la nuit du 24 au 25 février 1940 à vingt-trois-heures, l'heure légale sera avancée de soixante minutes.

En conséquence, dans la nuit du 24 au 25 février 1940, à vingt-trois heures toutes les horloges publiques (horloges de chemins de fer, des bureaux de poste, de tous les établissements relevant de l'Etat, du département et des communes) seront mises à 24 heures.

L'heure ainsi modifiée règlera tous les usages de la vie. En particulier les règlements de police concernant l'ouverture et la fermeture des établissements ouverts au public seront appliqués en se conformant à l'heure nouvelle.

Caru Cumpatriotu !

LETTERA à M. Jean Grimaldi di u so paese a remete per la via di u **Petit Bastiais** à l'armate, u 7 ferraghiu 1940

Caru Cumpatriotu !
Aghiu lettu d'un informatu
La vostra bella poesia
U core qui ci avete messu
Merita tutta la nostra simpatia
Le parole e lu fondu stessu
Anu si uru toccu a foula e a Maria.

A le donne in questa occasione
L'avete tocce ferita in core
Ma, bella ghiè stata la lezzione
Per quelle qui un ane rumore
Poi per qu'elle qui annu l'illusione
Qui curpu tecchiu li facce onore.

Mi sarece zaral stunatu
Qui la vocce di e caffiteraghie
Un avessi risunatu
Da la muntagna a le piaghie
Per fa scherzu a lu salutu
A quale pute tuttu porghie.

E bera, grazia a Dio e a Daladier,
Nun ci manca alcuna cosa,
Ma viete dilli per piacere
Qu'avemo ancu la mitraillosa
Di tutte lu tanta a rel ci fanno
Mette piatti e quarti a l'aritrosa.

Ha... ! Sentu risponde l'ingoate
Simu noi qui avemu causa ?
Allora perchè la guerra voi fatte
Un ci sarà più cafè in casa ?
O pachiarelle sgalabate
State assente l'altra prosa !

Si per affari di giorni stritae a alta [voce
In Allemagna so dice sette anni
Qu'hanu fattu u segnu di la crose
Sopra li filtri, le tasse e poi in de [leagni
U caru cafè mai vede si farce
Una sola cundizione : qui ninnu si [lagni.

Mentre stu regime era stabilitu
Hitler pensava anchu a noi
Avia prumessu e u n'avebe fallitu
S'ellu un n'avia truvatu l'hérof
Di facci pagà so che avemu ingulitu
Mentre si no stavanu li sol !

Dunque pigliemula in patienza
Postu qui per para a tutti sti imbrogli
Mettimu core, anima e sapienza
Per compie di scrive torna fogli
Qui devenu realisa la nostra speranza
Si Hitler a vole o un n'a vogli

O donne, avete rasgiu ? state site
Pigliate nota in la prosa di M. Grimaldi
Triculate di lana assai carvette
Per li vostri fieri suldati
Cusi in silenziu cuntribuerete
A la vittoria, la pace, que mai ricadi.

Orsu Jovani FILIPPI.

Qualqui parte in Francia, due si sente canta i filtri bochi.

Salon Recamier

COIFFEUR POUR DAMES

4, Bd Albert 1er (1er étage)

INDEFRISABLES

avec et sans électricité depuis

60 fr.

TETE ENTIERE

Téléphone : 223

Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure

Billet — Parisien

Si le hasard voulait que l'on vous présentât à Monsieur Johannès Tielroy, dans l'ignorance probable où vous seriez de sa personnalité, vous lui diriez un quelconque : « Enchanté, monsieur... » en lui serrant la main.

Eh ! bien, vous manqueriez la l'occasion de montrer votre déférence à l'égard d'un étranger de marque qui est un grand ami de la France.

Professeur à l'Université d'Amsterdam et docteur ès-lettres de la Faculté de Paris, M. Johannès Tielroy, sur la prière de M. Georges Duhamel, qui le connaît de longue date, est venu parler à la radio française de la situation de son pays. Tout d'abord, il s'est adressé ainsi à ses auditeurs : « Je veux vous dire avec insistance que s'il est vrai que la Hollande se défendrait en tous cas par les armes, elle le ferait avec une force, une indignation, une passion particulière si l'attaque venait des Allemands. C'est que le gouvernement hollandais est neutre et que le peuple hollandais ne l'est pas... Le peuple hollandais, dans sa grande majorité, se range moralement aux côté de la France et de l'Angleterre. La Hollande abhorre, en son âme et conscience, la violence et l'esprit de conquête en lesquels les Allemands mettent actuellement, hélas, toute leur confiance. Elle sait que vous autres, Français, vous n'avez recouru à la violence qu'à votre corps défendant et après que toutes les possibilités de négociation eurent été épuisées. La Hollande, malgré sa neutralité politique nécessitée par des circonstances multiples, ne peut ni ne veut cependant ignorer qu'en fait vous ne vous battez pas seulement pour votre intérêt, mais encore pour l'intérêt, c'est-à-dire pour l'indépendance de la nation hollandaise, indépendance qui serait inévitablement menacée si les Allemands obtenaient l'hégémonie en Europe, mais qui ne le sera jamais si ce sont, au contraire, les Alliés qui gagnent la guerre. »

Ces paroles n'ont pas du réjouir les augures d'outre-Rhin. M. Georges Duhamel a souligné qu'il est facile d'imaginer le sort que les nazis réserveraient au professeur Tielroy si jamais ils envahissaient la Hollande. Et pour le châtier d'avoir exprimé librement sa pensée, ce Néerlandais éminent aux [illegible] œuvres françaises de bienfaisance, les honoraires qu'il avait reçus pour parler devant notre micro national.

Nous n'oublierons ni son attitude courageuse, ni ce geste... **Gabriel Bange.**

EN DEPOSANT LEUR LIVRET DANS UNE BANQUE, LES PENSIONNES PEUVENT ETRE PAYES SANS PRODUCTION DE CERTIFICAT DE VIE ET SANS DONNER QUITTANCE.

L'arrêté du 7 octobre 1929 modifié le 20 décembre a prévu que les titulaires de pensions peuvent obtenir le payement des arrérages de leur pension par versement à un compte en banque en adressant, lors de chaque échéance, au comptable supérieur du Trésor assignataire le coupon à payer ainsi qu'un certificat de vie établi par un notaire ou par le maire de leur résidence.

Ce mode de payement utilisé rarement en raison de l'obligation faite aux intéressés de produire trimestriellement un certificat de vie, pourrait être considérablement développé si les banques ou établissements de crédit spécialement agréés à cet effet étaient autorisés à encaisser les arrérages des pensions de leurs clients sans que ces derniers aient à se présenter ou à justifier de leur existence.

Le projet de décret-loi ci-joint fait partie de l'ensemble des mesures générales destinées à accroître les payements par virements.

LE TEXTE DU DECRET

Article premier

Les arrérages des pensions définitives et de leurs accessoires dont le service est assuré par l'entremise du caissier-payeur central du Trésor public et des trésoriers-payeurs généraux, peuvent être réglés sans que le titulaire ait à se présenter aux caisses des comptables assignataires, ni à justifier auprès d'elles de son existence, ni à donner personnellement quittance, lorsque les carnets à coupons sont déposés dans une banque ou un établissement de crédit spécialement agréé à cet effet. S'il s'agit de la retraite du combattant, le règlement peut être opéré sans que le titulaire soit astreint lors de chaque échéance à la production de la carte du combattant.

Article 2.

Un décret pris sur la proposition du Ministre des Finances et du Ministre des Anciens Combattants et pensionnés déterminera les modalités d'application de la disposition qui précède.

Article 3.

Le présent décret sera soumis à la ratification des Chambres conformément aux dispositions de la loi du 19 mars 1939.

(Journal des Retraités)

000088

RÉGENT CINÉMA cette semaine

PRESENTE

AUJOURD'HUI JEUDI EN MATINEE A 15 HEURES ET EN SOIREE A 21 h.

UN GRAND FILM D'AVENTURES SENSATIONNELLES

ZORRO : le Héros légendaire !
ZORRO : l'Homme au Fouet !
ZORRO : le Justicier vengeur !
ZORRO REVIENT !

dans

LA REVANCHE DE ZORRO

Au même programme :

Le Couple Populaire Loretta Young et Don Ameche

dans

AVENTURE EN ESPAGNE

LES DERNIERES REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE

Prix habituel des places.

BOURSE de PARIS

MERCREDI 21 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.	VALEURS	C. J.
3 %	73.85	Air Liquide	1555
4 % 1917	78.50	Say	713
4 % 1918	71.20	Union Européenne	
5 % 1920	113.10	La Lucette	365
4 % 1925	103.70	Banque-Mexique	238
4 1/2 % 1932 A	83.60	Banque Ottomane	588
4 1/2 % 1932 B	85.50	Fonc. Egyptien	2330
Oblig. Trésor 4 % 1934	861	Wagons-Lits	41
Oblig. Algérie 5 % 1934		Central Mining	2341
Emprunt Young	132	Rio	2941
Crédit National 1919	535	De Beers Ord.	1315
Crédit National 1920	506	Goldfields	492
Crédit National 1921	521	Huanchaca	43
Crédit National 1934	365	Malacca Ord.	135
Obligations P. T. T.	506	1-3 Monaco	200
Ville de Paris 1871	320	Randmines	1383
Ville de Paris 1920	465	Banque Indochine	7260
Ville de Paris 1930	617	Tanganyika	48
Foncières 1930	712	Tram. Shanghai	975
Comm. 1932	396	Lyonnaise Eaux	1140
Banque de France	7750	Elect. Paris	635
Banque de Paris	946	Radio Elect.	190
Crédit Foncier	2919	Bor. Ord.	1364
Crédit Lyonnais	1839	Rota Rainbows	»
Société Générale	751	Saint-Gobain	2420
Suez Cap.	16050	Dist. Indochine	462
Suez part.	12290	Cusenier Jne	1770
Est	855	Royal Dutch	62200
Lyon	898	Chem. Fer départements	270
Midi	885	Saint-Raphaël	4875
Nord	870	**CHANGES**	
Orléans	909	Londres	176,7
Santa-Fe	755	New-York	43,9
Energie Litt. Méditerr.	618	Allemagne	»
Lens	307	Belgique	740
Kuhlmann	599	Espagne	
Penarroya	444	Hollande	2336
Gafsa	980	Italie	»
Schneider	1723	Suisse	989

LUNETTERIE SOIGNEE

BIEN AJUSTEE

VERRES DE MARQUE

PREMIERE QUALITE

Contre le soleil portez des

FILTRAYS

Verres Français

de réputation mondiale

Ciné-Chronique

Au Paris :

TERRE D'ANGOISSE

Tiré du roman de Pierre Nord qui a obtenu le Grand Prix du Roman d'Aventures, « 2me Bureau contre Kommandantur » (Terre d'Angoisse), le film de Claude Dolbert qui sera projeté à partir de ce soir dans la superbe salle de la Promenade des Quais, connaîtra dans notre ville un très brillant succès.

On vivra avec cette excellente production une aventure passionnante, émouvante, et l'émotion du spectateur ira « crescendo » d'images en images jusqu'aux ultimes scènes.

Léon Mathot, le grand artiste du cinéma muet fait une rentrée brillante et le personnage qu'il a créé est remarquable de vérité.

Autour de lui, des artistes connus, tels que Gabriel Gabrio, Junie Astor, Jean Max, Guillaume de Sax, Robert Lorris, Maurice Lagrenée, Lucien Dalsace, Henri Bosc, Hélène Pépée et Paul Azaïs complètent cette production qui fera époque dans les annales cinématographiques insulaires.

BOURSE DE PARIS

BONNE SEANCE

Paris, 21 février. — La séance s'est déroulée dans une ambiance favorable.

Dès le début, en effet, on a constaté une légère avance des cours, notamment sur les valeurs internationales ; cette avance s'est maintenue ou accentuée par la suite.

On a terminé toutefois sur la plupart des valeurs en dessous du plus haut cours.

Au Parquet, nos rentes ont réalisé de légers progrès.

Elles ont été suivies par les valeurs françaises à revenu variable.

Toutefois, une certaine irrégularité persiste dans le compartiment bancaire, où la Banque de Paris a été à peu près la seule à gagner du terrain.

Industrielles calmes, mais soutenues. Bonne avance de certains titres de produits chimiques, notamment Kuhlmann et Pechiney.

Aux Internationales, le Crédit Foncier Egyptien a accentué son avance de la veille.

D'autre part, le Rio Tinto s'est inscrit en avance sensible en gagnant 107 frs au cours de la séance.

Royal Dutch également mieux.

Enfin, de bons achats ont permis aux trusts aurifères de terminer en hausse substantielle.

En coulisse, on a surtout remarqué la vive avance de la Beers, celle de quelques mines d'or et des titres de caoutchouc.

Par contre, les valeurs françaises ont montré une certaine irrégularité.

A l'OFFICIEL

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET GUERRE

Cadre auxiliaire de l'Intendance

Nominations :

Ont été nommés dans le cadre auxiliaire de l'Intendance et par décision ministérielle du même jour ont reçu les affectations suivantes :

Pietri Dominique Antoine, Aspirant 15ème région ;

Marti Pierre François, aspirant, 15ème région ;

Antonetti Marcel Antoine, aspirant, troupes de Tunisie ;

Casanova René Lucien Léopold, aspirant, troupes du Maroc ;

Bacchesani Pierre, adjudant, 15me région ;

Tari Raoul André, adjudant, 15me région ;

Paolini Jean, sergent-chef, région de Paris.

Subsistances Militaires

Guarnieri Charles, sergent, troupes de Tunisie ;

Habillement et Campement

Ardisti Maurice, sergent-chef, région de Paris.

Frattolini Robert, sergent, région de Paris.

PENSIONS CIVILES

Sur le rapport du ministre des Finances, les pensions civiles ci-après sont approuvées :

Bertolacci Don Thadée, inspecteur de police d'Etat de Marseille, services militaires 10 mois 7 jours, services civils et bonifications, 33 ans 2 mois 29 jours. Pension avec jouissance du 1er novembre 1937 : 11.843 francs avec majoration pour enfants.

Rossignoli Antoine Martin, directeur d'école. Services militaires, 5 ans 4 mois 28 jours, services civils et bonifications, 31 ans 4 mois 28 jours. Pension avec jouissance du 1er octobre 1937 : 24.200 francs.

Giudicelli Joseph, directeur d'école. Services militaires 2 ans, 5 mois, 26 jours. Services civils et bonifications 36 ans, 8 mois 22 jours. Campagnes 2 ans 9 mois. Pension avec jouissance du 30 avril 1939 : 19.760 frs. Avec une indemnité pour charges de famille.

Antomarchi Barbe, Vve Chippoul. Le mari directeur d'école. Pension avec jouissance du 17 août 1939 : 17.200 frs.

Carloni François, agent militaire, 17 ans, 3 mois 3 jours (rémunérés). Services civils 10 mois 13 jours. Pension avec jouissance du 7 avril : 3.333 frs.

Coloni Marie Jeanne, institutrice, 33 ans 8 mois, 3 jours de services et bonifications. Pension avec jouissance du 4 septembre 1939 : 12.793 frs.

Olivari Alphonsine Marie, Vve Jaget. Le mari sous-brigadier. Services militaires 3 ans, services civils 18 ans 21 jours : campagnes 5 ans. Pension avec jouissance du 22 janvier 1939 : 3.610 frs avec une pension temporaire.

Bianchetti Antoine Bernardin, Contrôleur. Services militaires 1 an 10 mois 2 jours. Services civils et bonifications 38 ans 1 mois 7 jours. Pension avec jouissance du 23 septembre 1939 : 20.142 frs.

Voici

LE MEILLEUR PLACEMENT POUR VOS ÉCONOMIES

Vous demandez à un placement d'être sûr, vous voulez qu'il vous *rapporte*, que son usage soit *commode*. Alors voyez comment en souscrivant aux Bons d'Armement, vous bénéficierez de tous ces avantages.

SÉCURITÉ ABSOLUE

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, cette question vous préoccupe.

Il n'y a pas de meilleur placement puisque le **remboursement intégral** de votre capital vous est assuré à l'échéance. Vous ne risquez aucune perte, si légère soit-elle, sur les sommes que vous souscrivez.

Et en même temps, en souscrivant aux Bons d'Armement, vous sauvegardez **tout le reste de votre avoir** car votre sécurité dépend de celle de la France ; si celle-ci était ruinée, vous le seriez aussi. Votre sécurité et celle du pays ne font qu'un. **Pensez-y bien.**

BON RAPPORT

Après avoir épargné, vous voulez à juste titre que vos économies vous rapportent un bon intérêt. Souscrivez donc aux Bons d'Armement : non seulement vous recevrez un intérêt important, mais encore vous le toucherez à l'avance et sur ce revenu vous ne payerez aucun impôt, de quelque espèce que ce soit. C'est ainsi que pour un bon de 1.000 frs à 2 ans vous ne versez que 930 frs ; à l'échéance, **c'est 1.000 frs que l'on vous rembourse.**

Du fait que vous ne versez pas tout le capital puisque l'intérêt est payé au moment de la souscription, l'intérêt réel des Bons d'Armement est de :

2,54 % à 6 mois
3,09 % à 1 an
3,76 % à 2 ans

USAGE COMMODE

C'est vous-même qui décidez de la date de l'échéance.

Si vous désirez une échéance courte, souscrivez à 6 mois ; si vous voulez un intérêt plus fort, prenez alors des bons à 1 an ou à 2 ans. Vous n'avez qu'à choisir.

Toujours de l'argent liquide au moment voulu.

L'argent souscrit en Bons d'Armement n'est pas immobilisé et si vous en avez besoin en totalité ou en partie, vous pouvez emprunter sur ces bons ou les revendre.

Même si vous reprenez une grande partie de l'argent souscrit, vous ne perdez rien, votre capital vous sera toujours intégralement remboursé.

UNE BONNE COMBINAISON

Votre intérêt vous dicte : prenez des Bons d'Armement. Votre devoir ne fait qu'un avec votre intérêt.

En souscrivant aux Bons d'Armement, vous défendez notre front financier, vous êtes frères d'armes de ceux qui sont partis pour combattre l'ennemi et protéger notre patrie.

La France ne gagnera cette guerre que si elle est forte, puissamment armée. C'est à vous qu'incombe cette tâche, faites-la bien. Vous devez défendre vous-même vos intérêts en sauvegardant ceux de votre pays.

Souscrivez aux Bons d'Armement.

ÉCOUTEZ LE GÉNÉRAL WEISS

« Qui veut protéger son « foyer ? Qui veut permettre à nos « As de poursuivre leurs victoires « dans le Ciel ? Vous tous sans « exception.

« Tout délai aggraverait le péril. Les « Bons d'Armement sont la condi- « tion de notre victoire comme le « courage de nos soldats. »

Renseignez-vous. Demandez tous les détails qui vous intéressent. Pour cela, remplissez le coupon ci-dessous, adressez-le au MINISTÈRE DES FINANCES, 164, rue de Rivoli, Paris et vous recevrez gratuitement, sans aucun engagement de votre part, une brochure explicative.

NOM ....
PROFESSION ....
ADRESSE .... CF.

CHARON SARON

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

15 FEVRIER 1940

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

Imprimerie du « Petit Bastiais »
Le Gérant : Henri POLI

Lissac

Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.

Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 32, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -20

ABONNEZ-VOUS,
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

ANNONCES ECONOMIQUES

LE DIRECTEUR DE LA SCIERIE DE TOGA à Bastia, informe les Entrepreneurs et Exploitants Forestiers, qu'il est acheteur de rondins en pin maritime et laricio et châtaigne.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau, 26 Rue de l'Opéra.

La Maison Robiet, 28, Bd Paoli, Bastia, est acheteur de toutes quantités de planches en bois de châtaignier. Faire offres.

Nous informons annonciers et lecteurs que les petites annonces doivent être soumises préalablement au visa du commissariat central.

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 67

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

— Oui, car vous me l'avez dite, riposta l'aliéniste. Mais voici un de mes amis qui en a découvert l'épilogue et qui n'en connaît pas le commencement. Vous plairait-il de la lui raconter tout entière ? En revanche, il vous apprendra ce que sont devenus ses principaux personnages.

Un rire nerveux secoua le corps du père de Renée.

— Ce qu'ils sont devenus ! ah ! ah ! ah ! Voilà une chose dont je me moque ! J'espère que Dieu les aura punis comme ils le méritaient. Mais ce n'est pas une raison pour que je cache la vérité à votre ami, docteur. La vérité ah ! ah ! ah ! J'aurais prêt à la crier sur les toits.

— Vous n'avez pas toujours parlé ainsi, observa le docteur.

— Ah... si... toujours ! Oh ! je comprends ce que vous voulez dire. Vous songez à la fable inventée par Renée pour masquer la vérité, l'accident de l'étang. Je n'ai été pour rien dans cette invention. J'aurais tout dit à l'univers moi ! Que m'importait, quand j'avais tout perdu... qu'on le sache !

— Eh bien, nous vous écoutons.

Le dément se tourna vers l'homme qui accompagnait le docteur... et, après l'avoir un instant considéré avec attention, il déclarait :

— Oui, vous n'avez pas l'air d'un méchant homme, vous !... mon histoire vous touchera, c'est certain, la voici :

Avec un geste large et plein de fierté il dessina dans l'espace une sorte de silhouette épaisse, en même temps qu'il prononçait d'un ton saccadé et nerveux :

— Le château d'Amfreville, aux environs de Caen, est une belle demeure, monsieur. C'est là que je suis né et qu'ont été célébrés mes deux mariages : le premier, qui fut heureux, il y a trente ans ; le second, qui fut néfaste, il y a onze ans. Du premier, deux enfants : mon fils...

Il grinça des dents en reprenant :

— ...mon fils Michel, un monstre ... ma famille, Renée, un ange. Du second, avec Héloïse de Guénec, un vieux nom breton, sans tache avant elle, du second mariage, pas d'enfant.

— Pierre d'Amfreville ! fit le docteur avec une brusquerie voulue.

— Pas d'enfant, vous dis-je ! s'écria le fou en se détournant pour le regarder.

— Il existe cependant un Pierre d'Amfreville, fit à son tour le faux Sten Lanstedt.

— Oui, le fils d'Héloïse, et de son amant Michel d'Amfreville, mon propre fils, martela le marquis. Mais le bâtard quoique de mon sang, je ne dirai jamais qu'il est mon fils.

De nouveau tourné vers le soi-disant médecin dont il avait saisi le bras, il développait avec une frénésie soudaine :

— Hein ! monsieur, connaissez-vous une chose aussi ignominieuse que celle-là. Le fils, l'héritier d'un des plus grands noms de France, qui ose lever les yeux sur la femme de son père... et celle-ci... d'une race aussi noble que celle de son mari, cependant, qui se laissait courtiser, séduire... et finalement tombe comme une fille, dans les bras du fils indigne, où je l'ai surprise un jour... oh ! bien longtemps après la chute initiale... et tellement épouvantée de mon apparition qu'elle en perdait connaissance entre les bras de son amant.

Un rire atroce, satanique presque, secoua un instant le dément qui reprenait presque aussitôt :

— Les misérables, les infâmes. Ah ! comme je les ai bien chassés alors, lui le premier, qui partit seul et la tête basse ; elle ensuite, avec son enfant... leur enfant... que j'avais cru si longtemps le mien. J'ai vidé ma maison — avec quelle joie — de ces trois personnes qui la salissaient. Ma fille Renée me suppliait pour que je sois miséricordieux. Ah ! ah ! de la boue envers ces gueux, qui eussent mérité la mort de ma main. Je n'ai rien voulu entendre... et ils sont partis... et je ne devrais plus jamais les revoir, jamais... jamais, et cependant...

Son œil était devenu fixe et son doigt tendu devant lui désignait quelqu'un dans le vide.

— Attention, murmura vivement le docteur Maurin-Deschamps à l'oreille de son compagnon, voici la crise attendue, à moi de la conjurer, si je peux...

Il avait à peine achevé de lancer cet avertissement que le marquis, dans un hurlement achevait sa pensée par ces mots :

— Ils sont là, là, devant moi, toujours...

Il se serait élancé si les deux hommes ne l'avaient maintenu avec force, chacun par un poignet.

En même temps le docteur lui avait imposé une main sur le front, et d'une voix tonnante, lui ordonnait :

— Taisez-vous ! Taisez-vous ! Il n'y a personne ici, que deux amis, avec qui vous vous entretenez de vos chagrins, et qui vont peut-être les dissiper, si vous consentez à les écouter, à les croire...

Comme une détente semblait alors se produire brusquement dans le malade qui, soudain calmé et affaissé sur lui-même, considérait tour à tour les deux hommes d'un œil stupéfait, le docteur Maurin-Deschamps fit vivement à l'oreille de son compagnon :

— J'ai dompté la crise, le moment est favorable. A vous de dire tout ce que vous savez.

VII. — La dernière illusion

« Grand ami cher,

« Que devenez-vous ?...

« Pendant une semaine, vous avez tenu votre promesse de m'envoyer, oh ! bien laconiquement, de vos nouvelles... mais datées tantôt d'un endroit, tantôt d'un autre, en sorte que je n'ai jamais su où je pourrais vous faire parvenir mes réponses.

« Puis, il y a quatre jours, je suis allée faire ce cachet en Touraine... vous vous rappelez...

« Et à mon retour, plus rien de vous.

« J'ai attendu... patienté.

« Aujourd'hui, je n'y tiens plus. Il faut que je sache ce que vous faites... pourquoi vous ne me donnez plus signe de vie.

« Pourvu que vous ne soyez pas malade, surtout. A votre âge, sait-on jamais...

(A suivre)

ABONNEMENTS
CORSE ... 20 42 ...
et COL. ... 20 48 54
ETRANGER ... Coût de l'affranchissement en sus

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement et dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.

Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse

C/C Postaux AJACCIO 183

56ème ANNEE — N. 30?

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

VENDREDI 23 FEVRIER 1940

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

40 CENTIMES

40 CENTIMES

ADMINISTRATION
DIRECTION ET REDACTION
2, Boulevard du Palais
6, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 3-89

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 18, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 62-63 et 62-65

Adresse télég. : Bastiais-Bastia
R. C. N° 3835

000089

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Le Mariage de Pauline

Une information récente relative à la reconnaissance des corps enfermés dans la chapelle Borghese, dont celui de Pauline Bonaparte, presque miraculeusement conservé, doit être rapprochée de ce que nous avons dit ici du goût du Cardinal Fesch pour les acquisitions terriennes, qu'il ne voulut faire, d'ailleurs, que dans sa ville natale. Car ce Suisse d'origine si fraîche par son père, était devenu plus corse que ses nouveaux compatriotes, et sans en porter le nom, plus Bonaparte que les Bonaparte, entièrement dévoué à sa soeur, toujours intimement mêlé à toutes les histoires les plus confidentielles de la famille.

Il n'avait pas attendu d'être rentré en Corse, en 1797, pour commencer la série de ses acquisitions immobilières, des parents, des agents s'en occupant pour lui. Il désira tout de même se rendre compte personnellement de ce qui avait été fait, de ce qui pouvait être fait encore dans ce domaine, et surveiller l'agrandissement et la réfection de la maison Bonaparte, qui avait été dévastée par les paolistes.

Mais au moment de se mettre en route, la famille lui fait signe : une grave affaire se présente, qu'il faut résoudre au mieux. Il s'agit du mariage de Pauline Bonaparte.

La plus jolie des soeurs de Napoléon la plus affectueuse, était également la plus espiègle, et de caractère la plus indépendante. De Napoléon, elle était la préférée, bien que la plus désobéissante ; mais en elle il avait discerné la fidélité.

Pauline donnait à Napoléon et à toute la famille, des motifs d'inquiétude, car quatre ans auparavant, elle s'était amourachée du conventionnel Fréron, le beau Fréron, qui était de bonne famille, fils d'un professeur à Louis-le-Grand, collège de Jésuites, critique et écrivain connu à l'époque. Mais le fils avait mal tourné par l'excès de ses opinions révolutionnaires et de sa conduite à Marseille, précisément, et ailleurs où il avait répandu le sang à profusion par un goût morbide qui n'était pas rare alors, mais que, tout révolutionnaire qu'il était lui-même, Napoléon avait en horreur. De Fréron, il ne voulait pas comme beau-frère, bien qu'ils fussent du même bord, et qu'à Toulon le commissaire Fréron, eût, de toutes ses forces, soutenu les conceptions militaires de Bonaparte contre des généraux ignares.

Fréron partageait la flamme de Pauline, s'il ne l'avait pas provoquée. De 1794 à 1797, malgré les éloignements occasionnés par ses missions, il n'avait pas perdu le contact avec Pauline, et fréquentait chez les Bonaparte : le dessein de Pauline et de Fréron était toujours de s'épouser. Pour le contrecarrer définitivement, il convenait d'abord de sortir Pauline de Marseille, où elle pouvait facilement rencontrer son amoureux, ensuite lui choisir un autre et plus brillant parti, qui se trouva être le général Leclerc.

Fesch est avisé et renonce à gagner la Corse par Marseille, ou Toulon directement. Il ira à Marseille, mais pour y prendre Pauline et la conduire à Milan, plus précisément à Mombello, où le général en chef Bonaparte a constitué une sorte de petite cour familiale, en marge de son état-major. Là on mariera Pauline à Leclerc. Pauline, on le sait, se laisse faire, renonce à Fréron pour Leclerc.

Elle a dix-sept ans, et Fréron, pour cet âge, quoiqu'il fut resté beau, le plus élégant et le plus distingué des conventionnels, avec ses trente-deux ans, est presque déjà un barbon. Quinze ans de différence, c'est déjà un peu trop. Si cet argument ne suffit pas à Pauline, le rappel des atrocités commises par Fréron en est un autre auquel elle ne doit pas rester insensible : par elle, un homme chargé de sang doit-il entrer dans la famille ? Fréron n'a-t-il pas, d'ailleurs, abusé, dans le domaine sentimental, de ses avantages physiques trop connus ? Or, voici Leclerc, non moins avantageux, beau garçon, déjà napoléonien fidèle, assuré d'un grand avenir, et qui n'a que vingt-cinq ans !

L'oncle Fesch sermonne doucement la tendresse, et son autorité est grande, chef spirituel de la famille, ayant avec elle traversé tant de mauvais tournants... Au fait, Pauline était loin de ne pas connaître Leclerc, son second amoureux, après Fréron. En tout, le choix était calculé.

La conversion est vite faite, et Fesch et Pauline arrivent à Mombello, où le mariage est célébré en septembre 1797, en apparat, mais moins officiel que familial, par un petit curé des environs.

Plein de satisfaction intime, Fesch se remet en route pour la Corse, le premier, suivi de Madame Mère, puis de Lucien ; on va là, donner une grande façade à la maison, et l'entourer d'un beau patrimoine terrien.

Quant à Pauline, elle ne reverra plus la Corse, suivant son mari dans ses prouesses, tant qu'elle le put, et, en tout cas, à Saint-Domingue, où, dans l'île de la Tortue mourut Leclerc de la fièvre jaune, dans ses bras. Fréron également était là ; Napoléon l'avait sauvé de toutes les haines qu'il avait accumulées, et envoyé dans l'île avec un emploi civil, une commission de préfet. Et Fréron y succomba également de la fièvre jaune, comme le rival auquel on l'avait préféré, qui était son chef et était resté son ami.

P B

CONSEIL des MINISTRES

Paris, 23 février. — Les membres du gouvernement se sont réunis ce matin sous la présidence de M. Lebrun.

La délibération, commencée à 10 heures, a pris fin à midi 15.

A l'issue de la réunion, le communiqué officiel suivant a été donné à la presse par M. Sarraut :

M. Daladier a fait un exposé d'ensemble de la situation diplomatique et militaire.

Le Conseil a procédé à l'examen de la situation économique et des divers problèmes qu'elle soulève.

Ces derniers feront l'objet de prochaines décisions.

M. Guy La Chambre a soumis à la signature de M. Lebrun un décret-loi aux termes duquel le général Vuillemin, commandant en chef des forces aériennes, est maintenu dans les cadres actifs au delà de la limite d'âge pour une durée de un an et placé dans la position hors cadre.

LE BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 22 février. — Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 8 au 15 février fait apparaître une encaisse-or de 97 milliards 272.254.346 frs contre 97 milliards 271.718.855.

La proportion de l'encaisse-or aux engagements à vue s'établit à 56.97 % contre 57.02 %.

TIRAGES FINANCIERS

COMMUNALES 3 % 1906

Le numéro 227.462 est remboursé par 200.000 francs ;

Le numéro 526.498 est remboursé par 100.000 francs ;

Le numéro 863.123 est remboursé par 1.000.000 francs.

Le numéro 695.735 est remboursé par 100.000 francs.

Le numéro 2.257.340 est remboursé par 1.000.000 francs.

Le numéro 2.080.220 est remboursé par 100.000 francs.

BULGARIE

Sofia, 22 février. — Le ministre des Finances roumain est arrivé ce matin à Sofia.

Le but de son voyage est la conclusion d'un nouvel accord de paiements bulgaro-roumain.

FRONT FRANCAIS

En raison du beau temps,

une certaine activité terrestre a régné sur le front — — —

Nous avons repoussé une attaque ennemie et fait deux prisonniers

Nombreuses reconnaissances de la R. A. F. en Mer du Nord

Deux avions allemands ont été abattus sur la côte nord-est de l'Angleterre

Paris, 22 février. — Communiqué numéro 343 du 22 février 1940 au matin :

Un coup de main ennemi a été repoussé à l'est de la Moselle.

Une de nos patrouilles a fait prisonniers deux sous-officiers allemands.

Paris, 22 février. — Communiqué numéro 344 du 22 février au soir :

Actions des deux artilleries, notamment à l'ouest de la Sarre et à l'est de la Blies.

Activité accrue des deux aviations entre la Moselle et le Rhin et en Alsace.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 22 février. — Le beau temps qui a régné dans la journée de mercredi sur l'ensemble du front a réagi sur l'activité terrestre :

C'est ainsi que les patrouilles de reconnaissances ont été beaucoup plus nombreuses, sans qu'elles aient donné lieu toutefois à des incidents particulièrement importants.

A l'est de la Moselle, les allemands ont lancé un coup de main contre un de nos avant-postes installé dans 3 ou 4 maisons d'un petit village inhabité.

L'attaque a échoué et l'ennemi s'est borné à incendier une de ces maisons.

A l'ouest de la Sarre, une autre patrouille allemande a tenté d'approcher d'un de nos postes avancés.

Elle a été repoussée sans aucune espèce de difficulté et a laissé entre nos mains deux prisonniers, un aspirant et un sous-officier, en même temps qu'un matériel assez important.

L'artillerie a été également très active, notamment dans la région de la Sarre et de la Blies.

Au point de vue aérien, les trois aviations ont montré beaucoup plus d'activité que les jours précédents.

La R. A. F. a effectué de nombreuses reconnaissances en Mer du Nord.

De son côté, l'aviation allemande a bombardé un certain nombre de bâtiments de commerce et des dragueurs de mines.

Sur le front proprement dit, de très nombreuses reconnaissances ont été faites.

AVIATION

Londres, 22 février. — On annonce qu'un avion ennemi a été abattu sur la côte du nord-est de la Grande-Bretagne.

Londres, 22 février. — Le ministère de l'Air annonce que cet après-midi les appareils de la R. A. F. qui avaient déjà abattu un avion allemand au large de la côte nord-est, ont abattu un deuxième Heinkel.

Réunion du Comité Syndical Franco-Britannique

Paris, 22 février. — Le comité syndical franco-britannique s'est réuni cet après-midi au siège de la C. G. T.

En dehors des délégations britanniques et françaises, les membres de la Commission exécutive de la C. G. T. étaient présents.

La séance d'ouverture a commencé un peu tardivement. Elle était placée sous la double présidence du secrétaire général de la C. G. T., M. Léon Jouhaux, et de Sir Walter Citrine, secrétaire général des Trades-Union Council.

Sir Walter Citrine a fait un compte-rendu détaillé de la mission qu'il vient d'accomplir en Finlande avec les représentations des organisations ouvrières anglaises.

Il a insisté d'une façon toute particulière sur la nécessité d'aider activement et effectivement la Finlande.

L'exposé de Sir Walter Citrine a été approuvé unanimement.

La discussion s'est engagée ensuite sur des questions corporatives.

Elle continuera demain matin à 10 heures.

40 membres du comité du syndicat franco-britannique ont quitté le siège de la C. G. T. pour se rendre au haut-commissariat à l'Information, où ils ont été reçus par M. Jean Giraudoux.

A la Chambre

Paris, 22 février. — La séance est ouverte à 15 h. 30, sous la présidence de M. Ferdinand Morin.

Elle est consacrée à la discussion des articles du projet portant suppression de la patente.

Après l'adoption de l'article premier et de l'article deux, un incident surgit à la suite d'une demande en amendement de M. Bonnevay sur l'article 3, M. Bonnevay voulant substituer un nouveau texte au texte de la Commission.

Finalement, après avis favorable de M. Dommange, rapporteur de la Commission, la Chambre adopte avant de se séparer une proposition de M. Machot, tendant à inviter le gouvernement à instituer d'urgence **UNE JOURNEE NATIONALE D'AIDE A LA FINLANDE.**

La séance est levée à 17 heures 15.

Prochaine séance demain, matin et soir, sur le débat au sujet de la censure.

Le Devoir des Neutres

Est-il possible que les nations neutres n'aient pas conscience de l'imminence et de l'importance du danger qui les menace ?

Nous avons peine à le croire après surtout les découvertes de complots nazi ou communiste faites par les polices intéressées dans les pays nordiques, Hollande, Suède, etc. ; le système pratiqué est identique partout : organisation d'une part de bandes chargées d'une besogne de sabotage, institution d'autre part d'un embryon de gouvernement ayant pour mission, comme la formation fantôme de Finlande, de faire appel au moment voulu à Berlin ou à Moscou.

Herr Hitler et M. Staline tentent présentement de saper l'ordre intérieur des pays qu'ils convoitent : que ne convoitent-ils pas d'ailleurs ? N'ont-ils pas rêvé d'étendre leur hégémonie sur toute l'Europe ? l'un dans le dessein de conquérir de l'espace vital, et l'autre avec la ferme volonté de provoquer un chambardement général.

C'est pour endiguer ces mouvements catastrophiques que la France s'est décidée — abandonnant des habitudes de confort, de bien-être et faisant violence à des inclinations pacifiques — s'est décidée à prendre les armes.

La France n'avait pas l'embarras du choix pour la ligne de conduite à suivre : lutter ou disparaître, voilà le dilemme qui se posait avec une rigueur inéluctable.

Aucune illusion n'était permise : la terre, les richesses, les ports, la destruction du patrimoine moral constituaient l'objectif hitlérien.

Cette terrible éventualité qui aurait été la réalité de demain, n'a pas échappé à la perspicacité patriotique des français : ils n'ont donc pas hésité à se dresser unanimes pour écarter la menace d'invasion, estimant qu'il était préférable de subir les épreuves sanglantes de la guerre plutôt que de courir le risque de la servitude aggravée d'un régime d'expropriation ; on est édifié à ce sujet par le sort réservé aux polonais en particulier qui chassés de leurs domiciles et de leur sol natal, sont envoyés en Allemagne en vue d'exécuter les travaux forcés : dépouillés matériellement, ils sont privés en outre de la liberté de culte et d'enseignement : ce sont des épaves ballotées au gré des réactions germaniques de haine et de brutalité.

Les neutres de leur côté ont eu, ont un avant-goût des méthodes hitlériennes par la façon dont sont traitées leurs bateaux, leurs équipages, leurs pavillons, coulés, bafoués sans pitié, sans vergogne au mépris des lois internationales de courtoisie, d'humanité élémentaire ; leurs biens, leurs traditions seraient-ils davantage respectés, si l'Allemagne hitlérienne l'emportait dans la bataille sans merci qui la met aux prises avec les forces franco-britanniques ? Le danger maintenant victorieux pratiquerait à l'égard de ses victimes une politique de sectarisme et de rapacité.

Une éventualité aussi épouvantable ne se produira pas grâce aux efforts héroïques de la France, de la Grande-Bretagne et de la Finlande : la tâche de ces dernières serait rudement facilitée si les peuples actuellement menacés brimés par le nazisme déchaîné consentaient à prêter leur concours : ils contribueraient ainsi à hâter la fin d'une lutte épuisante et le retour à un régime libéral de paix bienfaisante et durable.

La position de spectateur passif ... ne peut se justifier ni en droit ni en fait : il leur ... à prouver qu'elle est conforme au code de l'honneur national.

ANASTASE

Le commandement soviétique

masserait des troupes sur les deux flancs de la Ligne Mannerheim

Paris, 22 février. — En Finlande, l'activité soviétique s'est bornée, dans l'ensemble, à quelques attaques à l'est du lac Vouski.

Dans le secteur de Taipale, les russes ont violemment attaqué avec deux divisions, sans succès, et ont eu des pertes considérables.

L'aviation soviétique continue de manifester une activité considérable.

L'aviation finnoise a bombardé avec succès les voies ferrées.

17 avions russes, dont 11 de chasse, ont été abattus.

Moscou, 22 février. — Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Leningrad en date du 21 février 1940 :

Rien d'important à signaler.

Du 19 au 21 février, les troupes soviétiques ont occupé, compte tenu de Koivisto et de Bjorkoe, 176 positions fortifiées, dont 37 fortins d'artillerie.

L'aviation a effectué des actions de combat contre les troupes et les objectifs militaires ennemis.

16 avions finlandais ont été abattus.

LES VOLONTAIRES ANGLAIS POUR LA FINLANDE

Londres, 22 février. — Sir John Anderson a déclaré cet après-midi aux Communes que l'autorisation de quitter l'Angleterre est accordée sans difficulté aux anglais partant comme volontaires pour la Finlande, à condition qu'ils possèdent l'approbation de la légation finlandaise.

Helsinki, 23 février. — Les tempêtes de neige ont déterminé virtuellement l'arrêt des opérations sur une grande partie du front.

Le commandement soviétique masserait des troupes sur les deux flancs de la ligne Mannerheim.

LA MORT GLORIEUSE DE DEUX GRANDS SPORTIFS

Genève, 22 février. — On annonce que le champion de ski Vannoen et le ... Björkesten ont été tués sur le front de Carélie.

CE QUE VOULAIT L'U.R.S.S. DE LA FINLANDE

Londres, 22 février. — M. Gripenberg, ministre de Finlande à Londres, a donné aujourd'hui des précisions sur les demandes qui avaient été formulées par l'U. R. S. S. au cours des négociations menées avec la Finlande avant l'agression :

Ces revendications étaient :

1° La destruction de la ligne Mannerheim ;

2° La prise en possession par l'U. R. S. S. de certains des principaux ports finlandais ;

3° Le droit de créer deux bases navales ;

4° Le droit d'entretenir des garnisons sur le territoire finlandais.

Le diplomate finlandais a souligné que la Finlande ne pouvait donner suite à ces demandes sans perdre sa liberté ; toutefois, elle s'était déclarée prête à faire des concessions très importantes.

Chronique Féminine Rurale

Produisez de bons poulets

La consommation de la [illegible] est en augmentation constante ; il faut donc produire de la volaille de table.

Nous recommandons aux fermières :

1° De ne pas détruire leurs basses-cours en consommant leurs poules pondeuses.

2° D'augmenter le nombre des poulets qu'elles se proposent d'élever, pour leur alimentation ou pour la vente, en achetant des poussins d'un jour aux accouveurs de leur région.

Dans presque tous les départements, des producteurs spécialisés peuvent fournir, actuellement, des poussins aux fermières qui les leur commandent.

Désireux de satisfaire leur clientèle, les accouveurs font naître des poussins de croisement. Robustes, issus de races précoces, ces poussins ont des aptitudes pour la production de la chair.

Le prix moyen de ces poussins est d'environ 4 francs.

En achetant, à la ferme, des poussins d'un jour, les fermières pourront vendre, au mois de juin, des poulets de lait [illegible] pesant environ 1 kg. 200.

Toutefois, nous prévenons nos lectrices que pour réussir la spéculation envisagée, elles devront :

1° Acheter ou confectionner une petite éleveuse ;

2° Soumettre leurs poussins à un régime convenable d'alimentation et d'hygiène.

Eleveuse artificielle

Il existe dans le commerce de petites éleveuses à pétrole dites « Mères-Poules » n'exigeant que quelques soins pour leur bon fonctionnement (entretien de la lampe, propreté de la caisse d'élevage).

En cette saison, lorsque trente-cinq ces « Mères-Poules », jusqu'à six semaines environ, âge auquel devenus petits poussins peuvent être élevés à l'aide de poulets, ils n'ont plus besoin de chaleur.

Pendant toute la période de l'élevage, une scrupuleuse hygiène doit être observée.

Alimentation

Dans le cas envisagé (production de la viande dans les meilleures conditions économiques), l'aviculteur-fermière doit tout subordonner à l'idée de faire grandir et grossir le plus rapidement possible ses poussins, et de les abriter des accidents ou des maladies.

Evitant l'empirisme habituel, elle doit conduire son élevage avec méthode et avec le souci continuel de la réussite. Pour bien nourrir ses poussins durant les deux premiers mois de leur élevage, la fermière doit s'astreindre à suivre les règles suivantes :

1° Pendant les 15 premiers jours :

Distribution de 5 à 6 repas par jour. Alternativement, ces repas seront faits de mie de pain rassis, très émiettée, et de graines finement concassées. A partir du quatrième jour seulement, l'un des repas comportera : verdure fraîche et bien hachée (salade, chou, poireau, ortie, persil) et de la mie de pain humectée de lait écrémé ou d'eau.

De l'eau devra toujours être laissée à la disposition des animaux.

2° Pendant les 15 jours suivants :

Distribution de 3 repas de pâtée seulement. Mais de la pâtée sèche sera mise à demeure dans des tubes ou auges [illegible].

En outre, une fois par jour, du riz cuit, [illegible], de la verdure hachée et [illegible] du fromage blanc fait avec du lait écrémé [illegible].

3° Pendant le deuxième mois :

Distribution de 3 repas [illegible] par jour :

Le matin : mélange de [illegible].

A midi : pâtée humide et verdure ;

Le soir : mélange de graines ;

4° Pendant le troisième mois de leur vie :

Les poulets [illegible] en [illegible].

5° Engraissement :

A trois mois, pour être engraissés [illegible] leur [illegible], les poulets seront repris et mis en épinette pendant une quinzaine de jours.

A ce moment, les animaux auront à leur disposition, dans deux augettes différentes, de l'eau ou du lait écrémé, des grains (orge, sarrasin, maïs), des pâtées (tourteaux, riz cuit et verdure, farines de céréales).

Ils apprécieront [illegible] pour la chair et [illegible] leur développement s'est poursuivi dans de bonnes conditions, ils pourront alors peser 1 k. 800 environ.

La bonne marchandise trouve toujours preneur sur les marchés. En apportant aux acheteurs des poulets [illegible] tendres et de petit [illegible] excellent, les fermières en retireront [illegible] les meilleurs prix.

Il ne tient qu'à elles de s'assurer une recette appréciable. Qu'elles innovent, cette année, dans leur manière de faire, en achetant une petite éleveuse et des poussins d'un jour et en s'astreignant à obtenir des produits de bonne qualité.

Y. QUINTIN,
Directrice
de l'Ecole Nationale d'Agriculture
pour jeunes filles
de Grignon-Rennes.

Remplacez
Sirops et Potions
par le
SIROP VALDA
antiseptique balsamique
dont l'efficacité est
merveilleuse pour combattre
RHUMES, GRIPPES,
BRONCHITES.
Toutes
Pharmacies

Assurez-vous de belles couvées

Occupons-nous aujourd'hui des poules qui ont pondu, à votre satisfaction, une trentaine d'oeufs pendant les derniers mois d'octobre, novembre et décembre.

Nous vous avions conseillé de baguer ces pondeuses précoces afin de réserver leurs oeufs pour les premières incubations et afin de peupler votre basse-cour de leur descendance.

Or, le moment est proche où l'une de vos poules de deux ans demandant à couver, vous chercherez à lui confier 13 ou 15 oeufs, selon sa grosseur.

Pour vous assurer une bonne couvée prenez, dès maintenant, les dispositions suivantes :

— Réunissez une dizaine de bonnes pondeuses baguées, dans un enclos.

— Donnez-leur un coq vigoureux, bien conformé, âgé de deux ans.

— Retenez que huit jours après l'arrivée de ce coq, vous pourrez disposer des oeufs récoltés dans le parquet, avec l'espoir de bons résultats.

— A partir du huitième jour, examinez, quotidiennement, les oeufs pondus et inscrivez leur date de ponte sur la coquille.

— Mettez de côté les oeufs propres, ceux qui ont une forme régulière et qui possèdent une grosseur moyenne (60 gr.).

— Réservez pour la consommation les oeufs dont la coquille est bosselée, striée, imprégnée inégalement de calcaire, les oeufs qui sont trop gros (75 à 80 grammes) et ceux qui ont été accidentellement salis.

Si vous devez attendre trop longtemps la poule couveuse, consommez les oeufs les plus âgés et ne conservez, pour être mis à couver, que ceux pondus depuis moins de 15 jours.

Pour conclure et afin d'attirer votre attention sur les dispositions pratiques que nous vous demandons de prendre retenez le résumé de ces dispositions.

Nous vous conseillons :

1° De ne mettre à couver que les oeufs frais et bien constitués des meilleures pondeuses de votre basse-cour [illegible] ;

2° De vous assurer de la fertilité de ces oeufs en unissant à ces pondeuses un coq de belle vigueur sexuelle ;

3° De faire éclore des poussins vigoureux à la fin de l'hiver (fin janvier-début mars), pour que le développement de ces sujets soit rapide, à la faveur des conditions particulières du renouveau de la nature ;

4° De faire des incubations précoces en vue d'obtenir des sujets qui vous fourniront à des époques intéressantes de vente soit des poulets à rôtir, soit des oeufs de consommation.

Nous pensons que vous comprendrez que : le choix et la valeur des reproducteurs, l'époque des naissances, l'étude des conditions de production qui rapport aux débouchés, seront déjà des facteurs de réussite de votre élevage.

Y. QUINTIN.

A Travers la Corse

AJACCIO

ETAT-CIVIL DE LA SEMAINE

Naissances :

Maillot Guy Michel Jérôme — Paoletti Nathalie — Dellapina Toussainte — Luciani Isabelle — Tasso Xavier Louis — Jory Rosette — Moresco Ange — Antonietti François — Roche Jeannine Edmée — Drieux Jacques — Tedde Charles — Martini Marie — Antonietti Monique Françoise — Battini Jean Elie Erik Michèle — Antoni Jacques — Mandeloff Ravitsch.

Mariages :

Richard René et Morelli Eugénie Xavière — Poli Jean César et Costantino Joséphine — Torre Ange Marie et Luciani Marie Antoinette — Secchi Roland et Massoni Marcelle Marie — Binet P. et Cau Nicolette.

Décès :

Leca Basile Antoine Jules — Oliva Madame, veuve Paoletti — Tavera Dominique Ignace — Santi Marien — Corolli Joséphine, épouse Passagli — Carta Sauveur — Fieschi Marie — De Bossert Elisabeth — Pierre Charles.

POGGIO-DI-NAZZA

NECROLOGIE

Jeudi matin, 1 février 1940, se répandait dans le village, la triste nouvelle du décès de M. Maximilien Santoni, survenue après une courte maladie.

Vénéré de toute une population et de celles des villages voisins, ce septuagénaire a, durant toute sa vie, donné l'exemple d'un homme de bien et tous ceux qui l'ont connu et apprécié en conserveront un impérissable souvenir.

Homme au coeur généreux et compatissant, se penchant toujours vers ceux qui souffrent, il était souvent appelé auprès des malades pour leur porter secours. Pansant des blessures, réduisant une entorse, soignant ou extrayant une dent ; donnant, dans les cas graves, les premiers soins aux malades avant l'arrivée d'un médecin, Maximilien Santoni, abandonnant ses occupations, se dépensait sans compter pour son prochain.

Aussi sa disparition va-t-elle faire un grand vide, tant dans sa propre famille où une épouse et une fille demeurent inconsolables, que dans tout le village qui vient de perdre un de ses meilleurs concitoyens et un grand bienfaiteur.

D'imposantes funérailles ont été faites au cher défunt dont la bière recouverte de la pèlerine de marguillier de la Confrérie et portée par ses confrères en cagoule blanche, était suivie de toute une population recueillie et émue.

Une messe de Requiem a été célébrée en l'église de Poggio par M. l'Abbé Baroli, curé de la paroisse, et chantée par la chorale de la Confrérie.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille, situé dans la propriété du défunt.

Nous présentons à Mme Vve Santoni, son épouse ; à sa fille Mme Polini, à son gendre M. Ovide Polini, adjudant-chef aux Armées et à toutes les personnes que ce deuil atteint si douloureusement, nos condoléances les plus émues et les plus attristées.

(LIRE LA SUITE EN 4me PAGE)

Renseignement utile

Dans l'arsenal si compliqué de la Pharmacie, il existe un remède simple et peu coûteux qui réussit merveilleusement dans les maladies des bronches et des poumons : c'est la Poudre Louis Legras qui dissipe instantanément les accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Prix de la boîte : 6 fr. 25, dans toutes les pharmacies.

SERVICE DES PRODUITS PETROLIERS

Les consommateurs d'essence inscrits au répertoire de la Ville de Bastia, propriétaires d'un seul véhicule automobile sont priés de se présenter à la Mairie avec leurs cartes grises et leur permis de conduire, avant le 25 du mois courant.

DEFENSE PASSIVE

Les détenteurs de masques à gaz sont priés de se présenter à la Mairie, Bureau de l'Architecte, munis de leur masque samedi 24 courant, de 14 à 17 heures sans faute.

DES TUDORS AU « COURAGEOUS »

La Grande-Bretagne possède quatre écoles de droit également anciennes et fameuses, également fières de leurs traditions : the Inner Temple, The Middle Temple et, de ces quatre, Gray's Inn est Temple, Lincoln's Inn et Gray's Inn. Celle-ci seule à posséder un livre d'or qui porte les noms de ses membres tués à l'ennemi depuis l'époque des Tudors.

Le premier nom qui figure sur ce registre est celui de Sir Philip Sidney, le fameux poète et guerrier du temps d'Elisabeth. Le dernier, celui d'un officier du « Courageous ».

ABONNEZ-VOUS AU
PETIT BASTIAIS

Deuil

M. PAUL BATTESTI

Déjà éprouvée, il y a quelques jours, en la personne de M. Battesti, Adjudant-chef en retraite, d'Oran, la famille Battesti, si honorablement connue à Bastia et à Poggio-di-Nazza, vient de perdre son chef vénéré, M. Paul Battesti.

M. Paul Battesti, un bon et sympathique vieillard, a rendu sa belle âme à Dieu le 20 courant, à Bastia.

Les obsèques de notre ami ont été célébrées hier matin, en la paroisse de Saint Jean, en présence d'une affluence considérable, composée des amis de Bastia et de Poggio-di-Nazza.

Trois magnifiques couronnes ont été offertes par ses enfants, sa belle-fille et ses petits-enfants et par son frère.

Le deuil était conduit par M. Antoine Battesti, son frère, M. Jean Battesti, son petit-fils, par ses neveux : MM. Toussaint et Dominique Martini et Simon Bianchi, par les frères Battesti et M. Louis Casanova, son cousin.

Après l'absoute, donnée en grande pompe sous la présidence de Mgr Morazzani, Protonotaire, l'inhumation a eu lieu dans le tombeau de la famille, au cimetière de la ville.

Le Petit Bastiais offre à Mlle Antoinette Battesti ; Mme et M. Battesti Emmanuel et leur fils de Paris ; Mlle Marie Battesti ; Mme et M. Battesti Pierre, aux Armées, et leurs enfants ; M. Battesti Jean, aux Armées ; Mme Vve Battesti, née Biondeau, et son enfant d'Oran ; M. Battesti Joseph Antoine ; à toutes les personnes atteintes, l'expression de ses regrets très attristés.

AVIS

Tout ce qui concerne le journal : Annonces, carnets mondains, roses ou bleus, avis de sociétés, etc., doit être remis aux bureaux du « Petit Bastiais »

Cour Régionale des Pension

La Cour Régionale des Pensions a tenu hier jeudi son audience bi-mensuelle, sous la présidence de M. André Giuliani, Président de Chambre, assisté de MM. les Conseillers Trani et de Mari.

M. l'Intendant Militaire Domicent occupait le fauteuil du ministère public en qualité de commissaire du gouvernement.

M. Félicien Pieragri était Greffier d'audience.

La Cour a rendu tout d'abord 6 arrêts dans des affaires de pensions, plaidées à l'audience du 8 février ; deux expertises médicales complémentaires ont été ordonnées.

13 affaires furent ensuite examinées : 8 appels émanaient de M. le Ministre des Anciens Combattants et Pensionnés ; 5 appels avaient été interjetés par d'anciens soldats et sous-officiers.

MMes Tomasi, Raffalli, Costa-Marini, Venturini, Pietri et Orsoni, avocats, ont prêté leur ministère aux parties, avec leur dévouement habituel.

M. l'Intendant a conclu au nom du Ministre.

La Cour Régionale a mis 12 affaires en délibéré ; elle a renvoyé au 14 mars le prononcé des arrêts les concernant. Trois autres affaires ont été remises 2 à la même date et 1 au 11 avril à la demande des intéressés.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
22, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone : 2-82
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h

DEUX DECOUVERTES UTILES

Un australien résidant en Angleterre vient de découvrir une nouvelle méthode pour le traitement de la paille et de l'herbe commune, qui permettra de les transformer en une nourriture substantielle pour les bestiaux. La nouvelle méthode est économique : une seule machine peut traiter 10 tonnes de paille ou d'herbe à l'heure pour moins de 135 fr. la tonne. Le Ministère de l'Agriculture fait expérimenter ce nouveau fourrage et si les résultats sont aussi satisfaisants qu'on l'espère, la méthode sera appliquée sur une large échelle et permettra des économies considérables dans les importations aussi bien que dans le budget des fermiers. Une autre invention due à un ingénieur de la Jamaïque permettrait de remplacer le sparte, jonc espagnol utilisé dans la fabrication du papier de luxe, par les roseaux qui poussent en abondance dans les lacs et les étangs d'Angleterre.

Informations Locales

MEMENTO

23 FEVRIER 1940 : St-Florent.

23 FEVRIER 1871. — M. Paul D'Hurmeye est nommé Préfet de la Corse.

23 Février 1911. — Température minima plus 8.

IL Y A 25 ANS...

Paris, 23 Février 1915 (7 heures). — Un zeppelin a bombardé Calais hier matin ; il a lancé dix projectiles, tuant cinq personnes appartenant à la population civile et causé quelques dégâts matériels sans importance.

Nos batteries ont démoli une batterie lourde établie près de Lombaertzyde.

De Passage

Mme et Me Ambrosi, Avocat, Maire de Valle de Rostino, Chevalier de la Légion d'Honneur.

MAIRIE DE BASTIA

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter au Bureau de l'Assistance :

Pusella Marie, rue des Zéphirs, 2 ; Costa Antoinette, rue Campanari, 6 ; Giuliani Antoine Joseph, Bd Auguste Gaudin, 1 ; Tantagna Thérèse, née Filori, rue Saint Joseph, 8 ; Manurichi Laurent, rue de la Marine, 2 ; Malpelli Jean, rue Droite, 15 ; Risticoni Antoinette, rue de la Paroisse, 3 ; Barbier Jeanne Lupino ; Pierre Antoine, rue Sainte Elisabeth, 7 ; Marazzi Noël, rue du Colle, 15 ; Loccini Sophie, rue du Castagno, 2.

Mlle ROCCABIANCA
Sage-femme de 1re Classe
Ex Sage-femme Interne de Maternité
A OUVERT SON CABINET
1, Boulevard Auguste-Gaudin — BASTIA

Etat-Civil

NAISSANCES :

Valentini Angèle Marie ; Casanova Fernand Joseph ; Segurel Jean Dominique François ; Penasco Etienne Antoine ; Geoffroy Olga Marie.

MARIAGES :

Pascal Mangini, garçon de café et Jeanne Mei, s. p. ; Giudicelli Jacques Antoine, soldat au 28me Génie et Marie Dominique Verzura, s. p. ; Paul Toussaint Pruneta, caporal-chef au 15me C. O. A. et Figarella Henriette Barberine, couturière ; Taddei Alfred, mécanicien, et Lucie Sarte, s. p.

DECES :

Paoli Lucie Catherine, 61 ans, célibataire ; Battesti Ours Paul, 81 ans, veuf ; Seragioli Nicolas, 67 ans, marié.

L. MERCIER
Chirurgien-Dentiste D. F. M. P.
11 bis, Bd Auguste-Gaudin
Téléphone : 4-50
Consultations tous les jours
sauf Samedis après-midi
et Dimanches et fêtes

Faits Divers

CONTRAVENTIONS

1 pour stationnement, sens interdit ;

ACTE DE PROBITE

M. Tanari Dominique a déposé au poste de police deux caisses de bouteilles vides qu'il a déclaré avoir trouvées.

Compliments à M. Tanari.

LUMIERE !

Le Commissaire Central constate que les prescriptions relatives à la défense passive sont, en partie, perdues de vue. En effet, de nombreuses personnes, ainsi que quelques commerçants et propriétaires d'établissements publics, ont à peu près rétabli l'éclairage normal, sans y être autorisés.

L'éclairage des appartements doit être invisible à l'extérieur et celui des magasins et autres établissements ne doit refléter aucun éclat sur la voie publique.

La population doit observer une discipline volontaire.

Aucune négligence ne sera tolérée et les infractions caractérisées seront impitoyablement réprimées.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Ange Pellegrini et leurs filles Claire et Mathilde ; M. et Mme Pierre Pellegrini et leur fils Louis, Postes, Marseille ; M. et Mme Jean-Baptiste Onetti et leurs fils de San Nicolao de Moriani ; M. et Mme François Onetti et leur fille ; M. et Mme Joseph Onetti et leur fille ; M. et Mme Charles Onetti et leur fille ; M. et Mme Jacques Onetti et leur fils ; M. et Mme Pascal Soldaini ; M. et Mme Antoine Vincignerra ; Mme Veuve Rose Guelfucci, ses enfants et petits-enfants de Toulon ; M. et Mme Paoli Emilie et leurs enfants ; et Mme Alexandre Caneri de Marseille ; M. et Mme Emile Mazzoni et leur fils de Marseille ;

Les familles Onetti, Guelfucci, Pergola, Delofondi, Luizi de Venaco, Antoine Suzzoni d'Ajaccio, Pergola de Corte, Pergola, curé à Figarella ; Onetti, de Marseille ;

Ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle LUCIE PELLEGRINI

leur fille, soeur et cousine, décédée à l'âge de 15 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu samedi 24 février, à 14 heures.

Maison mortuaire : 3, rue de la Banque.

Priez pour Elle !

REMERCIEMENTS

Madame Vve Joseph Oliva ; M. Ange Oliva et son fils Francis ; Mlle Adèle Oliva ; Mlle Mimy Oliva, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Monsieur NOEL OLIVA

leur frère, oncle et grand-oncle regretté, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grande douleur, et les informent que la messe de sortie de deuil a été dite dans la plus stricte intimité, en la Cathédrale de Sainte-Marie.

CABINET
A L'ART DENTAIRE
10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10
BASTIA — Tél. : 472

GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté
de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine
de Washington
EXTRATIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi.
SAINT-FLORENT : dimanche matin.
Les autres jours à Bastia.

NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

15 FEVRIER 1940

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera suspendu automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

Voulez-vous des nouvelles du jour
achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
le plus fort tirage
des journaux insulaires
Relié par fil direct avec Paris

DERNIÈRES INFORMATIONS

Nous ne répondons pas de l'origine des communiqués et des nouvelles que nous recevons de nos correspondants particuliers

Au Sénat

Paris, 22 février. — La séance est ouverte à 15 heures 10 sous la présidence de M. Jeanneney.

M. Nardin dépose son rapport, établi au nom de la Commission spéciale désignée par le Sénat et tendant à la proclamation de la déchéance de M. Marcel Cachin comme sénateur.

Puis, on reprend la suite de la discussion des interpellations de M. Herlory et de M. Caillier sur l'organisation économique du pays en temps de guerre et les moyens d'augmenter nos exportations.

De nombreux orateurs interviennent qui, presque tous, protestent contre les rigueurs de la loi fiscale, tant sur les exportations que sur les transactions à l'intérieur du pays.

Au sujet du café, M. Queuille est amené à préciser que, en effet, l'approvisionnement en café a été mal assuré pendant un mois, faute de moyens de transports.

— Mais, dit-il, si le régime des libertés avait été maintenu dans ce domaine, les prix auraient été considérablement augmentés.

On entend encore divers orateurs et la suite de la discussion est renvoyée au jeudi 29.

Prochaine séance mardi 27, à 15 heures, pour discuter la proposition de M. Louis Mourier sur l'utilisation rationnelle de tous les mobilisés.

La séance est levée à 18 h. 45.

Paris, 22 février. — M. Jules Jeanneney, Président du Sénat, a fait connaître que M. Charles Reibel, sénateur de Seine-et-Oise, demandait à interpeller le ministre de l'Intérieur sur l'insuffisance des mesures prises contre les menées hitléro-communistes et en particulier sur les conditions dans lesquelles a pu se soustraire à la justice française un ancien membre d'un gouvernement étranger qui était l'objet de poursuites pénales devant un tribunal correctionnel et deux tribunaux militaires.

Cette interpellation sera fixée ultérieurement.

Dans les Commissions Parlementaires

ASSURANCE ET PREVOYANCE SOCIALES

Paris, 22 février. — La commission d'assurance et de prévoyance sociales a adopté le rapport de M. Vaillières sur le projet de loi tendant à la ratification du décret du 28 mai 1939 portant révision du taux de l'allocation militaire.

DE NOUVELLES COTONNADES

Un des résultats de la guerre sera de rendre les étoffes de fil plus rares et plus chères, tout au moins pour l'usage civil. C'est pourquoi les fabriques du Lancashire étudient actuellement de nouveaux emplois du coton, qui serait travaillé de manière à présenter une surface semblable à celles des toiles, linons ou batistes de fil. Ils s'ingénient aussi à combler les vides causés par l'interruption des importations d'étoffes d'ameublement à bon marché fournies avant la guerre par la Belgique et les Pays-Bas. Verrons-nous un nouvel essor des cotonnades anglaises, comparable à celui du 18me siècle, qui nous a légué tant de charmants modèles ?

Le Budget des Colonies

Le Rapport de M. Baréty

Paris, 22 février. — On vient de distribuer à la Chambre le rapport confié par la Commission des Finances à M. Léon Baréty sur le budget du ministère des Colonies de 1940.

Le rapport de M. Baréty, rempli de chiffres, précis et d'idées, est à la fois un compte-rendu et un programme.

Il est particulièrement réconfortant.

Manœuvres de la flotte russe dans la Mer Noire

Frontière allemande, 22 février. — Un communiqué de l'Agence officielle italienne reproduit une information de Moscou suivant laquelle d'importantes manœuvres de la flotte russe ont eu lieu, ces jours derniers, dans la Mer Noire.

L'artillerie soviétique et l'aviation de la marine, précise le communiqué, ont participé à ces manœuvres.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Berne, 22 février. — Le siège de M. Motta, conseiller fédéral, a été attribué, comme prévu, à M. Celio.

Frontière allemande, 22 février. — Le maréchal Gœring a nommé M. Henlein directeur de l'organisation des transports motorisés du pays.

Washington, 22 février. — Les Etats-Unis ont consenti à la Banque de Panama un crédit de 2 millions et demi de dollars.

Ce crédit sera employé à la construction d'une voie stratégique parallèle au canal.

Notre Courrier

FERRAILLES A RECUPERER

Nos scouts et éclaireurs pourraient trouver à s'employer utilement pour la Défense nationale dans un secteur très [illegible] aujourd'hui.

A [illegible] la plage : Tôles, bidons, cuisinières, châssis à eau, vieux lits en fer, roues d'auto, etc., feraient quelques centaines de kgs de minerai à l'état pur certaines pièces étant même du meilleur acier : roues libres de vélos, entre autres.

Nos jeunes volontaires pourraient au retour compléter leur stock en soulageant le terrain à bâtir route du Cap en face les garages Citroën de plusieurs quintaux de vieilles carrosseries et pièces d'auto avant que la terre les ait tout à fait absorbés.

Un invalide de la précédente

ENGRAIS COMPLETS — SUPERPHOSPHATES
DE LA
Cie DE SAINT-GOBAIN
au Capital de : 390 Millions
Renseignements et Dépôt :
Paul LUMBRAYS, 27, Bd Paoli, BASTIA
Téléphone : 122

La Salle **Le Paris** des Succès

Vous présente ce soir à 21 heures : Le plus grand succès de l'année :

2e Bureau contre Kommandantur

OU

TERRE D'ANGOISSE

avec Gabriel Gabrio, Junie Astor, Jean Max, Léne Mathot et le chien Rintintin.

En première partie :

TROIS DU CIRQUE
Un grand film d'action

ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES.

Préfecture de la Corse

AVIS ADMINISTRATIF

Distribution des produits pétroliers

Le Préfet de la Corse a l'honneur d'appeler l'attention des importateurs, grossistes, distributeurs et consommateurs d'essence et de gas-oil sur les dispositions du décret du 5 janvier 1940 relatif aux infractions à la réglementation de la vente et de l'emploi de ces produits.

Aux termes de l'art. 2 dudit décret, il est interdit :

1° — A tout importateur de livrer un produit pétrolier contingenté à un grossiste ou à un distributeur au détail sans que ces commerçants lui remettent le talon d'un bon de réapprovisionnement modèle D ;

2° — A tout grossiste de livrer un produit pétrolier contingenté à un distributeur au détail sans que ce distributeur lui remette le talon d'un bon de réapprovisionnement du modèle D ;

3° — A tout distributeur :

a) de livrer à la consommation un produit pétrolier contingenté sans que le consommateur lui remette le bon ou le ticket de consommation prévus par le décret du 20 septembre 1939 ou, à défaut, lui présente un bon provisoire du modèle K établi et enregistré dans les conditions fixées par arrêté du Ministre des Travaux Publics et des Transports ;

b) de livrer de l'essence ou du gas-oil destinés à la consommation automobile ailleurs que dans le réservoir des véhicules désignés par les carnets des bons de distribution des modèles I et K qui sont présentés (cette disposition ne s'applique pas aux détenteurs de bons du modèle B) ;

4° — à tout consommateur :

a) de contrevenir réciproquement à la disposition du paragraphe 3°b ci-dessus ;

b) d'employer des moyens frauduleux en vue de se faire délivrer pour un même véhicule afin d'augmenter son contingent mensuel, des bons, carnets ou tickets de consommation ;

5° — à tout importateur, grossiste, distributeur ou consommateur de trafiquer des bons ou tickets de consommation aussi bien que des produits obtenus au moyen de ces bons ou tickets.

SANCTIONS :

Outre les peines prévues à l'art. 46 de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la Nation pour le temps de guerre (amendes de 100 frs à 5.000 frs, emprisonnement de 6 jours à 2 mois), toutes infractions aux dispositions de l'art. 2 qui précède, pourront entraîner l'application des sanctions suivantes :

a) pour les titulaires d'autorisations spéciales d'importation, les sanctions prévues au décret d'autorisation ;

b) pour les distributeurs (grossistes, composites ou détaillants, l'interdiction de recevoir les bons de réapprovisionnement ;

c) pour le consommateur, le retrait du carnet et l'interdiction de recevoir des bons ou tickets de consommation.

Les sanctions prévues aux paragraphes b) et c) seront prononcées pour une durée qui ne pourra être inférieure à trois mois.

DES FILMS SUR LE FOLKLORE ANGLAIS

Les cinéastes amateurs de Grande-Bretagne vont avoir l'occasion d'exercer leurs talents, tout en accomplissant un travail qui peut être d'une grande valeur historique. L'Institut Britannique du Film désire se procurer des documents sur le folklore anglais et fait appel à toutes les bonnes volontés. Les cinéastes pourront choisir eux-mêmes leur sujet ou prendre conseil de l'Institut. Un amateur de Shrewsbury a déjà envoyé un excellent film sur la fabrication des pipes en terre qui est une des spécialités de sa province depuis le 17me siècle. On attend des films sur les ravissantes danses galloises, sur la bénédiction de la mer et des filets et autres jolies coutumes qui conservent encore la poésie des vieux âges.

LES RESULTATS DU CONVOI

Depuis le début de la guerre, 117 bateaux neutres ont été coulés par les sous-marins allemands. Pour la même période, sur les 378 bateaux neutres qui ont accepté la protection des convois britanniques, 2 seulement ont été coulés.

ABONNEZ-VOUS,
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

ECHOS

TROIS SUR DEUX MILLE

Le rationnement est accueilli sans murmures par le public anglais, chez qui la bonne humeur est une vertu nationale. Il faut dire que les mesures de restriction n'entraînent aucune affliction : le directeur d'un grand magasin d'alimentation qui comporte de nombreuses succursales déclarait l'autre jour : « Chacun de nos magasins vend deux mille denrées et sur ce nombre trois seulement sont rationnées. Aussi, la seule critique que l'on puisse faire concerne la disposition des coupons : s'ils étaient perforés comme les timbres-postes, leur emploi serait beaucoup plus pratique. »

LE REGIMENT DE LA PRINCESSE PATRICIA

Après 21 ans d'absence, un des plus fameux régiments canadiens, l'unité d'infanterie légère de la Princesse Patricia, a été passé en revue sur le sol anglais par son colonel en chef, Lady Patricia Ramsay, fille du duc de Connaught.

En 1914, ce régiment fut formé en 10 jours. A cette époque, le Duc de Connaught était gouverneur général du Canada et « Princess Pat » était connue et chérie d'un bout du Dominion à l'autre. Ce fut elle qui broda de ses mains l'étendard du régiment avant qu'il s'embarquât pour la France.

Les chevaliers de la Princesse Patricia furent les premiers canadiens qui prirent part à la guerre. Ils montèrent en ligne le 7 janvier 1915. Au mois de juin de la même année, l'effectif initial de 1.000 hommes était réduit à 300.

A la fin de la guerre, le régiment de la Princesse Pat avait vu trois des siens gagner la Victoria Cross, et pouvaient se vanter de n'avoir jamais perdu une position ni manqué un objectif.

Eden Cinéma

PRESENTE

Tous les jours en soirée 21 heures, le jeudi matinée à 15 heures, le samedi matinée à 16 h. 30, dimanche deux matinées permanentes à 13 h. 30 et 16 h. 30 ;

2 GRANDS FILMS

Pierre Blanchar et Brigitte Helm
dans
L'ATLANTIDE
d'après le chef-d'œuvre de Pierre Benoit
et
PORTE VEINE
avec
Lucien Baroux et Christiane Delyne
Les dernières actualités Eclair-Journal.

Comment placer votre argent ?

Comment placer votre argent ? Choisissez le moyen qui vous offre le plus de sécurité et le plus de profit. [illegible]

Souscrivez aux BONS D'ARMEMENT

LIRE EN 4me PAGE :
NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

000090

RÉGENT CINÉMA
cette semaine
PRESENTE

TOUS LES SOIRS A 21 HEURES : UN GRAND FILM D'AVENTURES SENSATIONNELLES
ZORRO : le Héros légendaire !
ZORRO : l'Homme au Fouet !
ZORRO : le Justicier vengé !
ZORRO EST REVENU !
dans
LA REVANCHE DE ZORRO
Au même programme :
Le Couple Populaire
Loretta Young et Don Ameche
dans
AVENTURE EN ESPAGNE
LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE.

A PARTIR DE LUNDI PROCHAIN :
2 GRANDS FILMS
Un prodigieux film d'action
avec
Humphrey Bogart - George Brent
DANS
MENACES SUR LA VILLE
ET
Un film de jeunesse,
avec
Priscilla Lane et Wayne Morris
dans
LES CADETS DE VIRGINIE

ARRETE

Nous, Hyacinthe de Montera, Maire de la Ville de Bastia, Officier de la Légion d'Honneur,

Vu les instructions de M. le Préfet de la Corse,

Vu les prix au détail de la viande de Boucherie fixés par la Commission Départementale dans sa séance du 14 février 1940,

Vu notre arrêté du 10 octobre 1939,

Vu les lois des 19 et 22 juillet 1791 ;

Vu la loi du 5 avril 1884 ;

ARRETONS :

Article 1er. — Les prix de vente au détail de la viande de boucherie sont fixés ainsi qu'il suit :

A. — BOEUF :

Filet	28 frs le kg.	
Faux filet désos., Rumsteak	20	»
Entre-côte désossée	20	»
[illegible] à la noix	17	»
Paleron désossé	14	»
Entre-côte non désossée	15	»
Poitrine, plate-côte, jarret	10	»

B. — VEAU DU MAQUIS :

Escalope	22	»
Côte première sans os	22	»
Côte première avec os	18	»
Epaule désossée	14	»
Poitrine	12	»

C. — VEAU DU CONTINENT :

Escalope	28	»
Côte première sans os	28	»
Côte première avec os	24	»
Epaule désossée	19	»
Poitrine	16	»

Article 2. — Une démarcation parfaitement nette devra être établie dans les magasins de boucherie et les étals entre la viande de veau du continent mise en vente et celle du pays, avec inscription en gros caractères d'un côté « Veau du Continent » et de l'autre « Veau du Pays ». Ces viandes ne seront jamais mélangées dans la présentation.

Toutes les catégories de viandes de veau du continent devront être étiquetées avec les prix de vente.

Les bouchers qui importent de la viande de veau du continent seront en outre tenus préalablement à toute mise en vente, de faire connaître le jour de la réception la quantité reçue à M. le Vétérinaire, Inspecteur Municipal des viandes.

Article 3. — Le présent arrêté n'aura son plein effet qu'à dater de l'approbation de M. le Préfet de la Corse.

Article 4. — MM. le Vétérinaire, le Commissaire Central de Police et le Commandant de la Gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Bastia, le 21 février 1940.
Le Maire :
Signé : DE MONTERA.

Vu pour exécution.
Bastia, le 22 février 1940.
Le Sous-Préfet,
Signé : CAFFALI.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU
PETIT BASTIAIS
PASCAL PAOLI
Agostino-Orso Pietri
Giuseppe-Maria Pietri
Jean-François Galeazzi
par Antoine NICOLAI
Préface de Paul Arrighi
Prix : 5 francs.

Billet — Parisien

De nombreux peintres célèbres n'ont pas dédaigné de s'intéresser aux caprices de la mode en créant des modèles qui, mis au point pour une réalisation pratique, ont fait le succès de plus d'un couturier. Et combien de techniciens de la couture, également, sont allés renouveler leur inspiration en étudiant les toiles des maîtres du passé, lesquels savaient reproduire avec une scrupuleuse fidélité les atours de leurs personnages jusque dans les plus infimes détails. Ce fut nous a valu souvent le plaisir de retrouver sur nos contemporaines certaines particularités des modes de jadis pleines de saveur et adroitement mises au goût moderne.

M. Adolfo Venturi, dans un article récent de l'« Arte », révélait à ce sujet que Léonard de Vinci avait exécuté une quantité considérable de dessins destinés à donner une direction nouvelle à l'art des perruquiers et des coiffeurs. Cela n'a pas lieu de nous surprendre. Le grand Florentin avait un génie universel pour qui, par plus que pour la peinture, la sculpture, l'architecture, la mécanique et la musique n'avaient pas de secrets. Quoi d'étonnant que son pinceau plein de grâce et de charme, qui nous laissa des portraits inoubliables, ait mis la plume parfois au crayon pour multiplier les façons d'embellir davantage par la coiffure ou les ornements les beaux visages féminins ?

Ces dessins appartiennent aujourd'hui à la collection [illegible] à la collection du château de Windsor. Ils sont accompagnés de notes manuscrites qui ne laissent aucun doute sur l'usage auquel ils étaient destinés, et bien qu'ils datent de 1493 ils n'ont pas vieilli et pourraient servir à ceux qui s'accommodent les têtes de nos élégantes. Combien d'entre elles disposent encore leurs cheveux à la Joconde ! Mais il y a cent manières de composer cet arrangement, si simple en apparence. Il semble bien que l'actuelle duchesse de Windsor ait entrepris de les essayer l'une après l'autre, grâce aux cartons qu'elle peut consulter. Et c'est bien la seule femme du monde, et de ce siècle, qui puisse se vanter d'être coiffée par l'immortel Léonard de Vinci !...

Gabriel Bauge.

Voulez-vous des nouvelles du jour
achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
des journaux insulaires
le plus fort tirage
Relié par fil direct avec Paris

Gare aux suites de la grippe

La grippe vous laisse anémié, sans forces et sans appétit. Dans cet état de faiblesse, vous êtes sans défense contre les maladies et les contagions. Pour fuir ce cruel cette dangereuse dépression, prenez avant les repas un verre à madère du délicieux vin fortifiant que vous ferez vous-même en versant dans un litre de vin de table le contenu d'un flacon de Quintonine. La Quintonine, tonique puissant, à effets durables, aura vite fait de vous remettre sur pieds. 4 fr. 85 le flacon. Ttes Phies.

ABONNEZ-VOUS AU
PETIT BASTIAIS

BOURSE de PARIS

JEUDI 22 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.	VALEURS	C. J.
5 %	74	Air Liquide	1555
4 % 1917	79	Say	712
4 % 1918	77,45	Union Européenne	»
5 % 1920	113,60	La Lucette	365
4 % 1925	123,75	Banque Mexique	254
4 1/2 % 1932 A	84,20	Banque Ottomane	605
4 1/2 % 1932 B	80,16	Fonc. Egyptien	3765
Oblig. Trésor 4 % 193	895	Wagons-Lits	
Oblig. Algérie 5 % 193	863	Central Mining	2567
Emprunt Young	129	Rio	2094
Crédit National 1919	635	De Beers Ord.	1227
Crédit National 1920	508	Goldfields	456
Crédit National 1923	527	Huanchaca	42,75
Crédit National 1924	553	Malacca Ord.	132
Obligations P. T. T.	500	1/5 Monaco	300
Ville de Paris 1871	385	Baridaines	1339
Ville de Paris 1928	763	Banque Indochine	7230
Ville de Paris 1930	830	Tanganyika	69,25
Foncières 1930	713	Tram. Shanghai	960
Comm. 1932	709	Lyonnaise Eaux	1134
Banque de France	7770	Elect. Paris	629
Banque de Paris	891	Radio Elect.	190
Crédit Foncier	2665	Bor. Ord.	1384
Crédit Lyonnais	1655	Huta Bankowa	77
Société Générale	727	Saint-Gobain	2420
Suez Cap.		Dist. Indochine	462
Suez part.	13660	Cusenier Jne	»
Est	604	Royal Dutch	6300
Lyon	»	Chem. Fer département	231
Midi	682	Saint-Raphaël	»
Nord	878	CHANGES	
Orléans	910	Londres	176,75
Santa-Fe	665	New-York	43,90
Energ. El. Lit. Médit.	680	Allemagne	»
Lens	308	Belgique	740
Khulmann	622	Espagne	
Penarroya	451	Hollande	2336
Gafsa	975	Italie	»
Schneider	1719	Suisse	989

VOIES URINAIRES protégées par les capsules de PAGEOL
R. D

ANNONCES ECONOMIQUES

LE DIRECTEUR DE LA SCIERIE DE TOGA à Bastia, informe les Entrepreneurs et Exploitants Forestiers, qu'il est acheteur de rondins en pin maritime et laricio et châtaigne.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau, 26 Rue de l'Opéra.

La Maison Robiet, 28, Bd Paoli, Bastia, est acheteur de toutes quantités de planches en bois de châtaignier. Faire offres.

Nous informons annonceurs et lecteurs que les petites annonces doivent être soumises préalablement au visa du commissariat central.

Lissac

Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.

Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 12, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone 3

A Travers la Corse

(SUITE DE LA 2me PAGE)

CALVI

NAISSANCES

Nous avons appris de Pontoise (Seine et Oise) que M. Vial Gabriel, vérificateur électro-mécano des P. T. T., et Mme Jeannine, née Novella, sont depuis quelques jours les heureux parents d'un superbe poupon prénommé « André ». La mère et l'enfant se portent bien. Avec nos plus vifs compliments aux parents et aux grands-parents, Mme et M. Novella Nicolas, secrétaire en chef de la Mairie de Calvi, Mme et M. Vial Emile, retraité à Marseille, nous formons pour le gentil baby mille vœux de bonheur et de longévité.

— M. Joseph Astolfi, soldat aux armées, et Mme, née Marie Catherine Colombani, sont aussi les heureux parents d'une jolie fillette nommée « Toussainte ».

Cordiales félicitations aux parents et souhaits de bonheur à la nouveau-née.

MARIAGES

Tout récemment a eu lieu à Calvi le mariage de notre charmante et jeune concitoyenne Mlle Angèle Marie Coppolani, fille de Mme et M. Antoine Coppolani, patron-pêcheur à Calvi, avec M. Nau Jacques, employé de perception, actuellement soldat aux armées. M. Lucchetti Michel, adjoint municipal, a présidé la cérémonie civile. Ont signé comme témoins : MM. Jean Maraninchi, entreposeur des Poudres et Tabacs et Nau Roger, sergent-chef. Aux jeunes époux, nos sincères vœux de bonheur et aux parents nos félicitations.

— Notre concitoyen M. Cardo Dominique, matelot aux Armées, a contracté mariage à Paris, le 6 du mois courant, avec Mlle Colette Bona, confectionneuse. Vœux de bonheur pour les époux et compliments aux deux familles.

SERVICES D'ASSISTANCE

Par décision de M. le Préfet de la Corse, en date du 17 janvier 1940, M. Mastoni Barthélémy, en résidence à Calvi, a été nommé médecin des services d'assistance et d'hygiène à Calvi pour l'année 1940.

DECES

Du 25 janvier au 19 février, nous avons eu à déplorer les décès de :

Flore Albertini, veuve Maraninchi, originaire de Moncale, décédée à l'âge de 70 ans ; Carlotti Martin, marin pêcheur de Calvi, âgé de 32 ans ; Moncelli Louis, boulanger de nationalité italienne, établi à Calvi depuis plusieurs années, décédé à l'âge de 55 ans.

A tous les parents atteints par ces deuils, nous présentons nos condoléances les plus attristées.

RECENSEMENT

Le Maire de Calvi prie ses administrés qui seraient en possession de chevaux, juments, mulets et mules de tout âge, ainsi que des véhicules hippomobiles et des bâts existant en ville, de vouloir bien se présenter au secrétariat de la Mairie pour y donner tous les renseignements utiles.

En vente à la librairie du PETIT BASTIAIS

LES FABLES DE LA FONTAINE
Traduction en vers Corses
par
LOUIS ORSINI
Instituteur
Prix : 5 francs.

EQUITATION
Vue par un Beauchemiste
par
MAX DE PERCIN DE SEILH
ancien capitaine de Cavalerie
Prix : 5 francs.

ARISTIDE BRIAND
L'Homme l'Orateur,
l'Homme d'Etat
par
JOSEPH SISCO
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Prix : 10 francs.

CORSICA
PAESE PER PAESE
per
MAISTRALE
SERIA I
Prix : 10 francs.

Vient de paraître :

L'ALMANACH DU COMBATTANT

L'Almanach du Combattant vient de paraître. Il n'est pas besoin d'expliquer les raisons qui ont, cette année, retardé sa venue. Il était entièrement composé et imprimé à la fin d'août et il a fallu remettre sur le chantier une bonne partie de l'ouvrage.

Cette refonte complète ne sent cependant en aucun point l'improvisation. On est surpris et charmé par la variété du sommaire. Toute l'actualité est mise en relief : ce qu'est Hitler, ce qu'est l'Allemagne, l'Empire français, la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'exode rural, le problème familial, les journaux du front, les prisonniers de guerre, la jeunesse allemande, la France au Sahara, les lois agricoles, les leçons actuelles de la bataille de Verdun, comment vivre vieux, la législation des Anciens Combattants, les décorations, la liste complète des amicales, etc... Et des contes, et des récits, et des enquêtes et plusieurs centaines d'illustrations.

Nous sommes l'aristocratie de chaque peuple : l'aristocratie du sang versé qui est la plus vraie et la plus ancienne, car c'est le sacrifice qui, dans tous les temps a justifié les privilèges et établi les hiérarchies.

Ces paroles de Carlo Delcroix, mises en épigraphe de l'Almanach, dégagent exactement l'âme de cet ouvrage.

Le maréchal Foch avait pour l'Almanach une estime toute particulière et il n'a pas hésité à écrire lui-même une de ses préfaces.

Achetez aujourd'hui même l'Almanach du Combattant 1940, il est en vente dans les principales librairies et au siège de l'Almanach du Combattant, 47, rue Denfert-Rochereau, Paris (5me).

L'exemplaire : 6 fr., franco : 7 fr. 55.

Pas d'envoi contre remboursement.

BOURSE DE PARIS

SEANCE TRES SATISFAISANTE

Paris, 22 février. — La séance s'est déroulée, comme la précédente, dans une atmosphère réconfortante.

Les développements de l'affaire de l'« Altmark » donnent lieu en effet aux appréciations les plus favorables de la part des milieux financiers qui ont été fort bien impressionnés par l'énergie manifestée par les dirigeants britanniques.

Au marché officiel, nos rentes ont de nouveau fait preuve de bonnes tendances.

Dans le compartiment bancaire, la Banque de France est restée hésitante, mais on a remarqué la bonne tenue du Crédit Lyonnais qui s'est avancé de 1635 à 1656.

Les valeurs industrielles, en particulier, les Electriques, ont été nettement fermes.

Dans le groupe des Internationales, l'emprunt Young et le Crédit Foncier Egyptien ont marqué une certaine réaction ; par contre, le Rio Tinto a largement accentué son avance de la veille suivi par la Royal Dutch, ainsi d'ailleurs que par les autres valeurs hollandaises et par les trusts aurifères.

En coulisse, les dispositions générales ont été un peu plus irrégulières qu'au Parquet.

Ce sont les Cuprifères qui ont montré le plus de fermeté, ainsi que quelques mines d'or.

Par ailleurs, la De Beers et la Shell ont encore gagné un peu de terrain, bien que généralement plus indécises.

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

STROMBONI
Opticien Spécialiste

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

Salon Récamier
COIFFEUR POUR DAMES
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
TETE ENTIERE
Téléphone 223
Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 66

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

« Mais je ne veux pas m'attarder à de semblables suppositions... vous êtes en excellente santé, de retour à Paris, et vous allez dire au porteur de ce mot que je puis compter sur vous ce soir pour dîner... dans mon petit appartement de la rue Berlie.

« C'est convenu, n'est-ce pas ?

« Mes tendres amitiés.

« Gabrielle. »

Le comte Gaston de Vernières, après avoir lu ces mots, leva la tête vers le vieux valet de chambre immobile devant lui, qui venait de lui remettre le billet griffonné par la comédienne.

— Qui a apporté cela, Firmin ? demanda-t-il en même temps.

— Le chauffeur de Mlle Croizy, répondit laconiquement le serviteur, un brave homme qui était au service du comte depuis quarante ans, avait vu naître Claude de Vernières, et eût poussé le dévouement, pour demeurer auprès de son maître, jusqu'à refuser de toucher à ses gages.

— Il est reparti ? demanda vivement Gaston de Vernières.

— Non, monsieur le comte. Il attend la réponse dans l'office.

— Tu lui as dit que j'étais là ? fit le père de Claude après une petite hésitation.

— Dame, oui, monsieur le comte ne m'avait pas donné d'instructions à ce sujet. J'ai cru bien faire en...

Le comte eut un geste résigné, puis soupirant pour lui-même :

— Allons, il faut y aller. Aussi bien... je ne puis rompre ainsi, sans avoir au préalable expliqué ma conduite. Ce silence est indigne de moi.

Le domestique, qui n'avait pas perdu un seul des mots prononcés par son maître et avait pu suivre ainsi le développement de sa pensée avec autant de facilité que s'il lisait dans le cerveau du comte, conclut alors tout naturellement :

— Eh bien, je vais dire au chauffeur de mademoiselle Croizy que vous acceptez son invitation.

Le comte malgré le réel désarroi de son esprit, regarda Firmin d'un air surpris.

— Qui t'a dit qu'il s'agissait d'une invitation ? fit-il.

— Mais le chauffeur qui est chargé, si vous répondez affirmativement, d'aller commander le dîner, alors... comme vous venez de dire : « Il faut y aller », j'ai tout de suite su de quoi il s'agissait, et je n'ai plus qu'à porter votre réponse à ce wattman.

Le comte n'émettant aucune objection, le dévoué valet de chambre s'éclipsa rapidement, laissant son maître en tête à tête avec ses pensées.

C'était dans le cabinet de travail du comte — une pièce meublée avec un goût exquis, dans le style du 18me siècle — que venait d'avoir lieu cette courte scène.

Il était onze heures du matin et, levé tôt, le vieux gentilhomme ruiné avait passé toute sa matinée dans le petit appartement qu'il habitait depuis son veuvage, aux environs de l'Arc de Triomphe, à compulser des notes et à dresser le bilan de sa situation — un travail devant lequel il avait longtemps reculé mais qui, à présent, ne pouvait plus être différé.

L'heure des grandes résolutions avait sonné et elle devait être précédée d'un examen attentif de mille détails.

Parmi ces grandes résolutions, il en était une qui, nous le savons, était déjà prise depuis longtemps.

C'était celle de rompre à tout jamais avec Gabrielle Croizy.

Dix jours auparavant c'était dans ce but, on l'a vu, que Gaston de Vernières avait fait une visite à la comédienne... le soir où il devait se rencontrer dans sa loge avec M. Jules Lestampons dont nous savons désormais ce qu'il faut penser.

Manquant de courage au moment décisif, il s'était éloigné sans avoir rien dit, et pour se donner encore un délai, avait prétexté la nécessité d'un voyage d'affaires qui devait l'éloigner quelque temps de Paris.

Ce voyage, il l'avait réellement fait, demandant à la variété et à l'imprévu d'un déplacement sans but, le dérivatif dont il avait besoin.

Et c'est ainsi que la sociétaire du Théâtre Français avait reçu de lui pendant une semaine, des nouvelles de plus en plus laconiques, où elle puisait bientôt l'impression que le comte cherchait à se séparer d'elle.

Il était rentré à Paris au moment où elle se trouvait à Bougival, la sachant absente, mais toujours persuadé qu'elle était allée en Touraine, tant il était loin de soupçonner le machiavélisme rencontré par lui dans la loge de la comédienne.

Il rapportait de son voyage la volonté qui lui avait fait défaut jusque-là ; il allait rompre à tout jamais avec Gabrielle.

Mais, une sorte de veulerie s'emparant de lui, il avait, tout en cessant de donner signe de vie à Gabrielle Croizy, reculé l'heure d'une explication en somme inévitable, et dont l'invitation de la comédienne allait lui fournir l'occasion.

Certainement elle n'avait invité que lui.

Bien seuls, ils pourraient s'entretenir longuement.

Il lui dirait — non pas qu'il était ruiné, et ruiné par elle — mais qu'il venait de s'apercevoir des atteintes de l'âge, et du ridicule qui entoure fatalement l'amour d'un vieillard pour une jeune femme...

Elle ne pouvait pas ne pas le comprendre, elle qui, dans le billet reçu tout à l'heure, avait négligemment écrit ces mots si cruels et qui lui avaient encore un peu meurtri le cœur : « ... votre âge ! ».

Pour la forme et aussi parce qu'elle était bonne fille, elle protesterait, pleurerait, peut-être, car les femmes ont des larmes toutes prêtes pour n'importe quelle circonstance de la vie.

En prenant un ton paternel, bien différent de la chaleur amoureuse qui lui était naguère habituelle, il la calmerait, la consolerait... et tout serait dit.

L'essentiel était qu'il pût dissimuler soigneusement la peine infinie de son cœur.

Mais il ne désespérait pas d'y parvenir.

Après quoi, il s'éloignerait, plus vieux de cent ans, vers une existence décolorée, sans but comme sans joie.

Au moment où il avait cette désespérante pensée, une image consolante se dressait bien devant ses yeux. Mais elle était si lointaine, si confuse, si irréelle, qu'il y prenait à peine garde, sans songer qu'il venait d'entrevoir un instant la source même d'un bonheur encore inconnu de lui.

(A suivre)

ABONNEMENTS
CORSE — .. — — 30 65 40
... et COL. — — 30 48 84
ETRANGER — .. — Coût de l'affranchissement en sus

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement et, des l'expiration, le journal ne continuera pas avec la mention REFUSE.

Joindre une bande et 3 francs à chaque changement d'adresse
C/C Postaux AJACCIO : 129

SAMEDI 24 FEVRIER 1940

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

2ème ANNEE — N. [illegible]

Le Petit Bastiais

000091

40 CENTIMES

QUOTIDIEN REPUBLICAIN
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

D'INFORMATIONS RAPIDES
RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS

40 CENTIMES

ADMINISTRATION
DIRECTION ET REDACTION
8, Boulevard du Palais, et
1, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 2-53

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE PUBLICITE », 18, Rue Grange Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 62-83 et 83-

Adresse télég. « Petit-Bastiais-Bastia »
R. C. N° 2033

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Sébastiani et Pozzo di Borgo

Un résumé de la brillante ambassade du général Horace Sébastiani à Constantinople, en 1806, paru à cette place, doit être complété par le curieux incident qui le mit en opposition, à cette même occasion, avec Charles-André Pozzo di Borgo. L'action militaire et diplomatique engagée par Sebastiani pour rendre vaines les manœuvres également militaires et diplomatiques des Anglais s'esquissait si favorable que Pozzo di Borgo, au service de la Russie, décida son souverain à envoyer du renfort à l'amiral anglais. Pozzo di Borgo fit mieux : il s'embarqua sur le vaisseau de l'amiral russe Siniavin, jugeant sa propre présence nécessaire pour contrebattre l'action de Sebastiani, dont il connaissait l'entregent et les facultés de persuasion et de séduction auxquelles, effectivement, le Sultan finit par ne plus résister.

Mais l'escadre russe et Pozzo di Borgo arrivèrent trop tard ; l'amiral anglais parvenu devant Constantinople, mais menacé par les 700 pièces de canon qu'en un temps très court Sebastiani avait réussi à placer de manière à foudroyer les navires anglais dans la mer de Marmara, avait repassé les Dardanelles, renonçant à bombarder Constantinople, mais sauvant sa propre escadre du même désastre qu'il aurait pu faire subir à la ville.

L'escadre anglaise de Duckworth et l'escadre russe de Siniavin se rencontrèrent [illegible] Ténédos à la sortie des Dardanelles, et Pozzo di Borgo fit tout son possible pour décider l'Anglais à se remettre dans les Dardanelles et à réapparaître devant Constantinople. L'amiral anglais qui avait eu toutes les peines à sortir du fameux goulet, désormais armé par les soins de Sebastiani, refuse catégoriquement. La flotte anglaise s'éloigne. La flotte russe accepte un combat que lui offre imprudemment, en dépit des conseils donnés par Sebastiani, l'amiral turc qui manœuvre mal et perd la partie, sans autres conséquences politiques, du reste. Les Dardanelles restèrent fermées tant que Sebastiani fut à Constantinople.

Les deux hommes, les deux Corses ne devaient plus s'opposer, ne devaient plus se rencontrer que dans les champs clos de la politique corse, dépendant plus ou moins de leur action respective dans les champs élargis de la politique générale à Paris. On sait que Louis XVIII se montra plutôt ennuyé de l'hostilité que se manifestaient les deux hommes politiques, hostilité d'autant plus acerbe qu'elle s'alimentait aux luttes partisanes insulaires. Charles X, par contre, accorda toute sa faveur à Pozzo di Borgo.

C'est alors, à l'avènement de Louis-Philippe, que se place l'épisode de la réconciliation de Sebastiani et de Pozzo di Borgo, dont il faut rappeler l'origine.

La révolution de 1830 n'avait pas été sans émouvoir les deux compatriotes. Si elle avait pu être aiguillée vers le duc d'Orléans, cela n'avait peut-être pas été sans quelque peine, les ferments restés révolutionnaires ayant été soulevés et ne s'étant apaisés qu'en surface. Si Sebastiani était heureux du départ d'un monarque hostile et de l'arrivée d'un monarque sympathique, il était inquiet de la montée en surface de ces ferments non satisfaits de l'issue monarchique et dynastique de la Révolution.

De son côté, si Pozzo di Borgo avait vu de mauvais œil la chute de Charles X, il avait poussé à l'avènement de Louis-Philippe dans la crainte du pire. Mais restaient en présence les chefs des deux partis corses, et ces mêmes partis.

Fut-il très difficile au nouveau roi dont l'élévation au trône n'avait pas été gênée, au contraire, par l'ambassadeur de Russie, de le réconcilier avec Sebastiani ? On l'a dit, mais sans tenir compte que dans les pourparlers qui assurèrent la montée au trône de Louis-Philippe, Sebastiani et Pozzo di Borgo s'étaient rencontrés, [illegible] d'accord, sinon réconciliés pour un objet aussi délicat que... la politique corse.

Louis-Philippe assure cette réconciliation ; le fait est certain, puisqu'annoncé par les deux chefs dans leurs correspondances à leurs parents. Dans leur esprit, il s'agissait bien d'un apaisement reconduit aux affaires politiques de l'île, aux partisans locaux. On ne comptait pas sans ceux-ci ! On ne comptait pas sans les animosités partisanes...

Le dernier préfet « ultra » avait, quelques semaines à peine avant la révolution, fait élire comme députés le comte Colonna d'Istria, premier président de la Cour d'appel, et un certain Roger, secrétaire général des postes à Paris, inconnu dans l'île, celui-ci passant par 20 voix contre 18 au général Tiburce Sebastiani. Comment, à leur place, sous le nouveau régime, la première élection ayant été annulée comme beaucoup d'autres, furent élus le général Tiburce et le futur ministre de la justice Abbatucci, à l'exclusion d'un candidat de Pozzo, et cela à la suite d'une campagne farouche, il faudrait pouvoir le demander aux mystères et aux calculs de la partisanerie locale qui, du premier coup, négligea totalement jusqu'à l'indication royale. Paris propose...

PB

L'Activité de nos Parlementaires

M. Adolphe LANDRY a reçu du ministre [illegible]

La limite d'interdiction de la pêche de nuit, primitivement fixée à 500 mètres de la côte, vient d'être ramenée à une distance de 300 mètres, et cela dans tous les secteurs de la 3ème région, y compris la Corse.

Notre Courrier

PARIS, le 19 Février 1940.

Monsieur le Directeur,

L'Administration des Monnaies et Médailles, 11, Quai de Conti, Paris-6me, qui complète ses collections de médailles symbolisant nos principales armes, vient de procéder à la frappe d'une nouvelle médaille relative aux « Lignes Fortifiées ».

Cette œuvre due au graveur Delamarre, représente à l'avers, une femme personnifiant la France veillant sur des guerriers porteurs de boucliers ; le revers comporte la reproduction d'une ligne fortifiée, et le nom des principaux ouvrages de nos frontières.

Elle est mise en vente à la Monnaie aux prix suivants :

Module 59 m/m :

Pour commande de 1 à 9 exemplaires (prix de l'exemplaire : argent 120 francs ; bronze 34 francs).

Pour commande de 10 à 49 exemplaires (argent 117 francs ; bronze 27 fr. 20).

Au-dessus de 50 exemplaires (argent 104 francs ; bronze 23 fr. 80).

Pour le Directeur des Monnaies,
Le Chef du Service Commercial,
GIACINTI.

Loterie Nationale

Paris, 23 février. — Résultats du tirage de la 4me tranche 1940 de la Loterie nationale qui a eu lieu cet après-midi à Quimper :

Le billet portant le numéro 715.892 gagne cinq millions de francs.

Les billets portant les numéros suivants gagnent chacun un million de francs : 565.463, 542.274.

Les billets portant les numéros suivants gagnent chacun 500.000 francs : 175.456, 217.649, 266.326, 117.435.

Tous les billets se terminant par 46.813 gagnent 100.000 francs.

Tous les billets se terminant par 12.904 et 58.506 gagnent 50.000 francs.

Tous les billets se terminant par 5.224 gagnent 10.000 francs.

Tous les billets se terminant par 333 gagnent 5.000 francs.

Tous les billets se terminant par 67 gagnent 1.000 francs.

Tous les billets se terminant par 4 gagnent 200 frs.

Tous les billets se terminant par 3 gagnent 110 francs.

FRONT FRANÇAIS

Certaines informations

de source neutre, annoncent de nouveau un mouvement de troupes dans la région d'Aix-la-Chapelle

Paris, 22 février. — Communiqué numéro 345 du 22 février au matin :

Nuit calme.

Paris, 22 février. — Communiqué numéro 346 du 22 février au soir :

Une certaine activité d'aviation, de part et d'autre.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 23 février. — Dans la journée de jeudi, l'action terrestre n'a été marquée par aucun incident important.

Ce fut l'activité normale de patrouilles et de reconnaissances, sans le moindre engagement.

Par contre, les deux artilleries ont effectué des tirs intermittents de contre-batteries, à l'ouest et à l'est de la Sarre, sans qu'on puisse toutefois leur accorder une signification spéciale.

Comme il a fait beau, l'aviation a augmenté son activité.

Les allemands ont fait 5 ou 6 reconnaissances assez profondes dans l'est de [illegible]

La R. A. F. a déployé une activité moins intense que les jours précédents.

Certaines informations de source neutre annoncent de nouveau un mouvement de troupes dans la région d'Aix-la-Chapelle et laisse entendre que le commandement allemand destinerait une opération plus importante.

Ce qui est certain, c'est que le dispositif général ennemi reste absolument inchangé :

Il peut donc s'agir de déplacements de détail ou de relèves.

LE RAID DE LA R. A. F.

SUR HELIGOLAND

Londres, 23 février. — Voici d'après le communiqué du ministre de l'Air, quelques précisions sur le nouveau raid que la R. A. F. a effectué dans la nuit de mardi à mercredi sur la baie d'Heligoland :

Les avions britanniques ont bombardé des navires de guerre ennemis.

Ils ont essuyé le feu des vaisseaux allemands et des batteries de la D. C. A. [illegible] par trois avions de chasse.

Un de ses assaillants a même dû, croit-on, faire un atterrissage forcé.

Pas de changement sensible en Finlande

Paris, 23 février. — En Finlande, la situation reste dans l'ensemble sensiblement la même.

Les Russes ont encore lancé quelques attaques en Carélie, notamment dans le secteur de Kamara, de Vuoski et de Taipale.

Toutes ces attaques ont échoué et l'ennemi a eu de nombreux chars détruits.

Les rouges ont réussi à occuper l'île Hounonsaari, située dans le golfe de Finlande, à une quinzaine de kilomètres au nord de Koivisto.

L'aviation russe est toujours très active.

Dans la journée du 21 février, 13 avions ennemis au total ont été abattus.

Moscou, 23 février. — Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Leningrad pour la journée du 22 février :

Rien d'important à signaler.

Dans l'isthme de Carélie, les troupes soviétiques ont repoussé et occupé 31 positions fortifiées, dont 19 fortins d'artillerie.

En raison des fortes tempêtes de neige, l'aviation a borné son activité à des vols de reconnaissance.

Helsinki, 23 février. — On annonce que huit personnes ont été tuées hier au cours du raid effectué par l'aviation soviétique sur les villes du nord de la Finlande.

L'AIDE ALLEMANDE AUX RUSSES

Londres, 23 février. — D'après des informations de source italienne, des aviateurs allemands combattraient en Finlande aux côtés des aviateurs soviétiques.

LIRE EN 4me PAGE :
NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

La Culture des Vignes
et la main-d'œuvre militaire

Nous avions signalé dès le début des hostilités tout l'intérêt qu'aurait présenté pour l'économie insulaire la culture intensive par les soins de l'armée de la pomme de terre et même du blé ; notre suggestion n'a pas été prise en considération, des empêchements qui nous échappent s'étant opposés sans doute à la réalisation d'un pareil projet.

Nous n'entendons pas reprendre la question du moment que l'autorité militaire, mieux informée que nous sur l'étendue de ses possibilités ou de ses attributions, n'a pas cru devoir donner une suite favorable à notre requête.

Notre propos consiste aujourd'hui à faire part surtout des difficultés réelles éprouvées en Corse pour l'exécution en particulier du labour des vignes : on manque ici de main-d'œuvre et là de mulets, chevaux ou bœufs : comment résoudre ce problème épineux, d'autant qu'il s'agit de travaux de courte durée pour lesquels on ne saurait provoquer un déplacement d'équipes qui serait par trop onéreux.

L'armée pourrait intervenir utilement en l'occurence : nous soumettions volontiers le cas à la bienveillante attention de M. le Général de division Mollard, très attaché, nous le savons, aux choses de Corse ; il nous est agréable d'ailleurs de rappeler qu'aux dernières vendanges notre général gouverneur a autorisé commandants de régiment et de compagnie à détacher des hommes pour la rentrée de la récolte.

Il s'agirait maintenant d'obtenir mêmes concours en vue de cultiver les vignes, alliées naturellement à proximité des cantonnements ; l'opération compliquerait du fait qu'il serait indispensable de mettre aussi des bêtes à la disposition des viticulteurs, cette sorte de prestation ne sera pas effectuée à titre gracieux ; les intéressés verseraient les rétributions demandées en argent et même en nature s'il y a lieu.

Nous ignorons si cette combinaison est réalisable : mais nous sommes convaincu que M. le Général de division Mollard l'examinera avec le désir, la bonne volonté d'accorder satisfaction dans la mesure du possible aux propriétaires vignobles, si modestes soient-ils.

Nous n'apprendrons pas à notre [illegible] divisionnaire que le vin est considéré comme un élément précieux parmi les éléments divers employés pour [illegible] porter la victoire : « les foudres de [illegible] sont les foudres de guerre », déclarait joyeusement le dernier numéro du journal « Le Front » : c'est l'avis unanime des français et de tous les grands stratèges ; cependant, pour avoir du vin il faut cultiver les vignes.

ANASTASI

Les interpellations sur la Censure et la Propagande

Paris, 23 février. — La séance, présidée par M. Gratien Candace, s'ouvre à 9 h. 40.

L'assemblée passe à la discussion au fond des interpellations sur la censure et la propagande.

M. Marcel Hérand monte à la tribune.

Le député de Paris estime notamment qu'en chef unique devrait présider aux destinées de la propagande et de l'information.

Sur la censure, M. Hérand se montre sévère et l'accuse de tuer la presse.

Il assure que le plus grand des maux est la multiplicité des consignes, aggravée par l'absence de direction.

M. Hérand s'attaque à présent à la radiodiffusion :

(LIRE LA SUITE EN 2me PAGE)

Dans les Arcanes de l'Amirauté

Le poste de Premier Lord de l'Amirauté Britannique est comparable à celui du capitaine d'un cuirassé en service actif. Cela signifie 24 heures par jour en service commandé, dormant « à bord », sur un perpétuel qui-vive.

Une simple porte, jamais fermée pour bien longtemps, sépare la vie privée de M. W. Churchill de ses lourdes charges. Située au fond d'un couloir, semblable en tous points aux centaines d'autres portes qui jalonnent le labyrinthe de l'Amirauté, elle sépare les bureaux des appartements d'Amiralty House, résidence officielle du Premier Lord.

On ne saurait même parler de « vie privée » sans exagération : la salle à manger, par exemple, est à peu près aussi intime que le carré des officiers à bord d'un vaisseau amiral. Le Premier Lord a régulièrement à sa table des officiers de haut-grade et autres, dont l'unique préoccupation, l'unique sujet d'entretien, est la conduite de la guerre.

Mr. et Mrs. Churchill ont cédé une partie d'Amiralty House pour le logement de l'état-major naval. Le Premier Lord de la mer, Sir Dudley Pound, y a son appartement, de manière à pouvoir, comme son chef politique, se maintenir nuit et jour en contact avec les activités toujours en éveil de la flotte britannique.

Il est difficile de dire quand commence exactement la journée de M. Churchill. En réalité elle n'est interrompue que par les quatre, cinq heures de sommeil au plus, qu'il dérobe à la nuit.

A 7 heures il est levé et dépouille les journaux, qu'il étudie soigneusement tous les jours, lisant tous les journaux anglais importants notant toutes les critiques, tous les exposés intéressants. A 8 heures 30 il convoque son sténographe dans son bureau et commence à dicter sa correspondance.

De 11 h. 30 à 1 h. 30, a lieu la réunion quotidienne du cabinet de guerre. M. Churchill y assiste avec ses collègues pour décider des mesures importantes.

« Déjeuner » n'est guère qu'un mot pour désigner une conférence où il réunit des hommes politiques, des experts navals, et les membres de son Etat-Major.

Dans l'après-midi, selon une règle infaillible — la seule concession qu'il consente à une exténuante tension physique et morale — le Premier Lord s'accorde à une heure de sommeil.

Pendant ce temps, son antichambre est assiégée de visiteurs à qui un secrétaire doit expliquer avec tact que le carnet de rendez-vous du Premier Lord est déjà comblé pour toutes les heures de la journée.

Il y a là des inventeurs qui veulent à tout prix lui communiquer leur arme secrète ou une nouvelle mesure de défense ; des stratèges amateurs qui veulent lui enseigner une nouvelle tactique navale ; des gens qui connaissent quelqu'un qui connaît le Premier Lord et qui veulent absolument lui parler en particulier.

Le vrai travail de l'Amirauté, la direction jour par jour, heure par heure, minute par minute, des événements qui se déroulent sur les sept mers, ne fait pas antichambre. Les dépêches et radio qui affluent au poste de sans-fil de l'Amirauté circulent comme des globules rouges à travers les veines et les artères de ce grand organisme dont le personnel a été presque doublé depuis le début de la guerre. C'est un véritable organisme vivant, dont le cœur bat régulièrement, dont le cerveau est constamment en alerte.

Nuit et jour, à toute heure, le Premier Lord demeure immédiatement accessible à toutes les communications d'importance. Un bout de papier sur son assiette aux repas, un mot qui le tire de son sommeil et le voilà de l'autre côté de la porte de séparation.

Près de son appartement, le long du corridor, s'ouvrent les bureaux des Lords de la mer. Il fut un temps où le vestibule de marbre résonnait de pas prestigieux ; deux heures avant l'entrée en fonction du Premier Lord, il était recouvert de carpettes d'un goût pas très décoratives, mais d'une certaine...

Son entourage comprend aussi le délégué en chef de l'Etat-Major qui vient immédiatement après le Premier Lord de la Mer dans les décisions concernant les opérations ; les secrétaires parlementaires et le secrétaire financier, le Lord civil et le secrétaire de l'Amirauté, ce dernier, successeur de Samuel Pepys, le célèbre chef auteur du fameux journal.

Le Premier Lord de la mer, Sir Dudley Pound, dirige les opérations de la vaste flotte britannique. Le [illegible] est Sir Charles Little, chef du

Charbon de Belloc

Affections du tube digestif

Désinfectant Absorbant

Régulateur de l'intestin

BOURSE de PARIS

JEUDI 22 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.	VALEURS	C. J.
3 %	74	Air Liquide	1055
4 % 1917	79	Say	712
4 % 1918	77.45	Union Européenne	—
5 % 1920	113.60	La Lucette	365
4 % 1925	133.75	Banque Mexique	254
4 1/2 % 1932 A	84.20	Banque Ottomane	605
4 1/2 % 1932 B	86.10	Fonc. Egyptien	3765
Oblig. Trésor 4 % 193..	895	Wagons-Lits	—
Oblig. Algérie 5 % 193..	863	Central Mining	2567
Emprunt Young	125	Rio	2394
Crédit National 1919	635	De Beers Ord.	1227
Crédit National 1920	508	Goldfields	456
Crédit National 1923	527	Huinchaca	42.75
Crédit National 1924	553	Malacca Ord.	182
Obligations P. T. T.	506	1/6 Mémoire	300
Ville de Paris 1871	385	Randmines	1380
Ville de Paris 1928	763	Banque Indochine	7220
Ville de Paris 1930	830	Tanganyika	49.25
Foncières 1930	713	Tram. Shanghai	960
Comm. 1932	709	Lyonnaise Eaux	1135
Banque de France	7730	Elect. Paris	623
Banque de Paris	881	Radio Elect.	190
Crédit Foncier	2685	Bor. Ord.	1364
Crédit Lyonnais	1655	Huta Bankowa	77
Société Générale	727	Saint-Gobain	2420
Suez Cap.		Dist. Indochine	482
Suez part.	13060	Cusenier Jne	«
Est	604	Royal Dutch	6200
Lyon	«	Chem. Fer département	231
Midi	682	Saint-Raphaël	«
Nord	878	CHANGES	
Orléans	910	Londres	176.75
Santa-Fe	665	New-York	43.90
Energ. El. Lit. Médit.	680	Allemagne	»
Lens	308	Belgique	740
Khulmann	822	Espagne	
Pennaroya	451	Hollande	2336
Gafsa	975	Italie	»
Schneider	1719	Suisse	989

VOIES URINAIRES protégées par les capsules de PAGEOL

R. D

ANNONCES ECONOMIQUES

LE DIRECTEUR DE LA SCIERIE DE TOGA à Bastia, informe les Entrepreneurs et Exploitants Forestiers, qu'il est acheteur de rondins en pin maritime et laricio et châtaigne.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau, 26 Rue de l'Opéra.

La Maison Roblet, 28, Bd Paoli, Bastia, est acheteur de toutes quantités de planches en bois de châtaignier. Faire offres.

Nous informons annonciers et lecteurs que les petites annonces doivent être soumises préalablement au visa du commissariat central.

Lissac

Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.

Opticien-Spécialiste

Rue Miot — 32, Boulevard Paoli

BASTIA (Corse)

Téléphone 25

A Travers la Corse

(SUITE DE LA 2me PAGE)

CALVI

NAISSANCES

Nous avons appris de Pontoise (Seine et Oise) que M. Vial Gaston, vérificateur électro-mécanicien des P. T. T., et Mme Jeannine, née Novella, sont depuis quelques jours les heureux parents d'un superbe poupon prénommé « André ». La mère et l'enfant se portent bien. Avec nos plus vifs compliments aux parents et aux grands-parents, Mme et M. Novella Nicolas, secrétaire en chef de la Mairie de Calvi, Mme et M. Vial Emile, retraité à Marseille, nous formons pour le gentil baby mille vœux de bonheur et de longévité.

— M. Joseph Astolfi, soldat aux armées, et Mme, née Marie Catherine Colombani, sont aussi les heureux parents d'une jolie fillette nommée « Toussainte ».

Cordiales félicitations aux parents et souhaits de bonheur à la nouvelle-née.

MARIAGES

Tout récemment a eu lieu à Calvi le mariage de notre charmante et jeune concitoyenne Mlle Angèle Marie Coppolani, fille de Mme et M. Antoine Coppolani, patron-pêcheur à Calvi, avec M. Nau Jacques, employé de perception, actuellement soldat aux armées. M. Lucchetti Michel, adjoint municipal, a présidé la cérémonie civile. Ont signé comme témoins : MM. Jean Maraninchi, entreposeur des Poudres et Tabacs et Nau Roger, sergent-chef. Aux jeunes époux, nos sincères vœux de bonheur et aux parents nos félicitations.

— Notre concitoyen M. Cardo Dominique, matelot aux Armées, a contracté mariage à Paris, le 6 du mois courant, avec Mlle Colette Bana, confectionneuse. Vœux de bonheur pour les époux et compliments aux deux familles.

SERVICES D'ASSISTANCE

Par décision de M. le Préfet de la Corse, en date du 17 janvier 1940, M. Massoni Barthélemy, en résidence à Calvi, a été nommé médecin des services d'assistance et d'hygiène à Calvi pour l'année 1940.

DECES

Du 20 janvier au 15 février, nous avons eu à déplorer les décès de :

Flore Albertini, veuve Maraninchi, originaire de Moncale, décédée à l'âge de 70 ans ; Carletti Martin, marin pêcheur de Calvi, âgé de 32 ans ; Moncelli Louis, boulanger de nationalité italienne, établi à Calvi depuis plusieurs années, décédé à l'âge de 55 ans.

A tous les parents atteints par ces deuils, nous présentons nos condoléances les plus attristées.

RECENSEMENT

Le Maire de Calvi prie ses administrés qui seraient en possession de chevaux, juments, mulets et mules de tout âge, ainsi que des véhicules hippomobiles et des bâts existant en ville, de vouloir bien se présenter au secrétariat de la Mairie pour y donner tous les renseignements utiles.

En vente à la librairie du PETIT BASTIAIS

LES FABLES DE LA FONTAINE

Traduction en vers Corses par LOUIS ORSINI Instituteur

Prix : 5 francs.

EQUITATION

Vue par un Bouchemiste par MAX DU PERCIN DE SEILH ancien capitaine de Cavalerie

Prix : 5 francs.

ARISTIDE BRIAND

L'Homme l'Orateur, l'Homme d'Etat par JOSEPH SISCO Avocat à la Cour d'Appel de Paris

Prix : 10 francs.

CORSICA

PAESE PER PAESE per MAISTRALE SERIA I

Prix : 10 francs.

Vient de paraître :

L'ALMANACH DU COMBATTANT

L'Almanach du Combattant vient de paraître. Il n'est pas besoin d'expliquer les raisons qui ont, cette année, retardé sa venue. Il était entièrement composé et imprimé à la fin d'août et il a fallu remettre sur le chantier une bonne partie de l'ouvrage.

Cette refonte complète ne sent cependant en aucun point l'improvisation. On est surpris et charmé par la variété du sommaire. Toute l'actualité est mise en relief : ce qu'est Hitler, ce qu'est l'Allemagne, l'Empire français, la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'exode rural, le problème familial, les journaux du front, les prisonniers de guerre, la jeunesse allemande, la France au Sahara, les lois agricoles, les leçons actuelles de la bataille de Verdun, comment vivre vieux, la législation des Anciens Combattants, les décorations, la liste complète des amicales, etc... Et des contes, et des récits, et des enquêtes et plusieurs centaines d'illustrations.

Nous sommes l'aristocratie de chaque peuple : l'aristocratie du sang versé qui est la plus vraie et la plus ancienne, car c'est le sacrifice qui, dans tous les temps a justifié les privilèges et établi les hiérarchies.

Ces paroles de Carlo Delcroix, mises en épigraphe de l'Almanach, dégagent exactement l'âme de cet ouvrage.

Le maréchal Foch avait pour l'Almanach une estime toute particulière et il n'a pas hésité à écrire lui-même une de ses préfaces.

Achetez aujourd'hui même l'Almanach du Combattant 1940, il est en vente dans les principales librairies et au siège de l'**Almanach du Combattant**, 47, rue Denfert-Rochereau, Paris (5me).

L'exemplaire : 6 fr., franco : 7 fr. 55.

Pas d'envoi contre remboursement.

BOURSE DE PARIS

SEANCE TRES SATISFAISANTE

Paris, 22 février. — La séance s'est déroulée, comme la précédente, dans une atmosphère réconfortante.

Les développements de l'affaire de l'« Altmark » donnent lieu en effet aux appréciations les plus favorables de la part des milieux financiers qui ont été fort bien impressionnés par l'énergie manifestée par les dirigeants britanniques.

Au marché officiel, nos rentes ont de nouveau fait preuve de bonnes tendances.

Dans le compartiment bancaire, la Banque de France est restée hésitante, mais on a remarqué la bonne tenue du Crédit Lyonnais qui s'est avancé de 1635 à 1655.

Les valeurs industrielles, en particulier, les Electriques, ont été nettement fermes.

Dans le groupe des Internationales, l'emprunt Young et le Crédit Foncier Egyptien ont marqué une certaine réaction ; par contre, le Rio Tinto a largement accentué son avance de la veille suivi par la Royal Dutch, ainsi d'ailleurs que par les autres valeurs hollandaises et par les trusts aurifères.

En coulisse, les dispositions générales ont été un peu plus irrégulières qu'au Parquet.

Ce sont les Cuprifères qui ont montré le plus de fermeté, ainsi que quelques mines d'or.

Par ailleurs, la De Beers et la Shell ont encore gagné un peu de terrain, bien que généralement plus indécises.

LUNETTERIE SOIGNEE

BIEN AJUSTEE

VERRES DE MARQUE

PREMIERE QUALITE

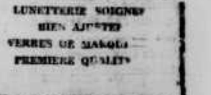

Contre le soleil portez des

FILTRAYS

Verres Français de réputation mondiale

Salon Récamier

COIFFEUR POUR DAMES

4, Bd Albert 1er (1er Etage)

INDEFRISABLES

avec et sans électricité depuis

60 fr.

TETE ENTIERE

Téléphone 233

Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 66

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

« Mais je ne veux pas m'attarder à de semblables suppositions... vous êtes en excellente santé, de retour à Paris, et vous allez dire au porteur de ce mot que je puis compter sur vous ce soir pour dîner... dans mon petit appartement de la rue Boétie.

« C'est convenu, n'est-ce pas ?

« Mes tendres amitiés.

« Gabrielle. »

Le comte Gaston de Vernières, après avoir lu ces mots, leva la tête vers le vieux valet de chambre immobile devant lui, qui venait de lui remettre le billet griffonné par la comédienne.

— Qui a apporté cela, Firmin ? demanda-t-il en même temps.

— Le chauffeur de Mlle Croizy, répondit laconiquement le serviteur, un brave homme qui était au service du comte depuis quarante ans, avait vu naître Claude de Vernières, et eût poussé le dévouement, pour demeurer auprès de son maître, jusqu'à refuser de toucher à ses gages.

— Il est reparti ? demanda vivement Gaston de Vernières.

— Non, monsieur le comte. Il attend la réponse dans l'office.

— Tu lui as dit que j'étais là ? fit le père de Claude après une petite hésitation.

— Dame, oui, monsieur le comte ne m'avait pas donné d'instructions à ce sujet. J'ai cru bien faire en...

Le comte eut un geste résigné, puis soupirant pour lui-même :

— Allons, il faut y aller. Aussi bien... je ne puis rompre ainsi, sans avoir au préalable expliqué ma conduite. Ce silence est indigne de moi.

Le domestique, qui n'avait pas perdu un seul des mots prononcés par son maître et avait pu suivre ainsi le développement de sa pensée avec autant de facilité que s'il lisait dans le cerveau du comte, conclut alors tout naturellement :

— Et bien, je vais dire au chauffeur de mademoiselle Croizy que vous acceptez son invitation.

Le comte malgré le réel désarroi de son esprit, regarda Firmin d'un air surpris.

— Qui t'a dit qu'il s'agissait d'une invitation ? fit-il.

— Mais le chauffeur qui est chargé de vous répondre affirmativement, d'aller commander le dîner, alors... comme vous venez de dire : « il faut y aller », j'ai tout de suite su de quoi il s'agissait, et je n'ai plus qu'à porter votre réponse à ce wattman.

Le comte n'émettant aucune objection, le dévoué valet de chambre s'éclipsa rapidement, laissant son maître en tête à tête avec ses pensées.

C'était dans le cabinet de travail du comte — une pièce meublée avec un goût exquis, dans le style du 18me siècle — que venait d'avoir lieu cette courte scène.

Il était onze heures du matin et, levé tôt, le vieux gentilhomme ruiné avait passé toute sa matinée dans le petit appartement qu'il habitait, depuis son veuvage, aux environs de l'Arc de Triomphe, à compulser des notes et à dresser le bilan de sa situation — un travail devant lequel il avait longtemps reculé mais qui, à présent, ne pouvait plus être différé.

L'heure des grandes résolutions avait sonné et elle devait être précédée d'un examen attentif de mille détails.

Parmi ces grandes résolutions, il en était une qui, nous le savons, était déjà prise depuis longtemps.

C'était celle de rompre à tout jamais avec Gabrielle Croizy.

Dix jours auparavant c'était dans ce but, on l'a vu, que Gaston de Vernières avait fait une visite à la comédienne... le soir où il devait se rencontrer dans sa loge avec M. Jules Lestampons dont nous savons désormais ce qu'il faut penser.

Manquant de courage au moment décisif, il s'était éloigné sans avoir rien dit, et pour se donner encore un délai, avait prétexté la nécessité d'un voyage d'affaires qui devait l'éloigner quelque temps de Paris.

Ce voyage, il l'avait réellement fait, demandant à la variété et à l'imprévu d'un déplacement sans but, le dérivatif dont il avait besoin.

Et c'est ainsi que la sociétaire du Théâtre Français avait reçu de lui pendant une semaine, des nouvelles de plus en plus laconiques, où elle puisait bientôt l'impression que le comte cherchait à se séparer d'elle.

Il était rentré à Paris au moment où elle se trouvait à Soucelles, la sachant absente, mais toujours persuadé qu'elle était allée en Touraine, tant il était loin de soupçonner le machiavélisme rencontré par lui dans la loge de la comédienne.

Il rapportait de son voyage la volonté qui lui avait fait défaut jusque-là ; il allait rompre à tout jamais avec Gabrielle.

Mais, une sorte de veulerie s'emparant de lui, il avait, tout en cessant de donner signe de vie à Gabrielle Croizy, reculé l'heure d'une explication en somme inévitable, et dont l'invitation de la comédienne allait lui fournir l'occasion.

Certainement elle n'avait invité que lui.

Bien seuls, ils pourraient s'entretenir longuement.

Il lui dirait — non pas qu'il était ruiné, et ruiné par elle — mais qu'il venait de s'apercevoir des atteintes de l'âge, et du ridicule qui entoure fatalement l'amour d'un vieillard pour une jeune femme...

Elle ne pouvait pas ne pas le comprendre, elle qui, dans le billet reçu tout à l'heure, avait négligemment écrit ces mots si cruels et qui lui avaient encore un peu meurtri le cœur : « ... votre âge ! »

Pour la forme et aussi parce qu'elle était bonne fille, elle protesterait, pleurerait, peut-être, car les femmes ont des larmes toutes prêtes pour n'importe quelle circonstance de la vie.

En prenant un ton paternel, bien différent de la chaleur amoureuse qui lui était naguère habituelle, il la calmerait, la consolerait... et tout serait dit.

L'essentiel était qu'il pût dissimuler soigneusement la peine infinie de son cœur.

Mais il ne désespérait pas d'y parvenir.

Après quoi, il s'éloignerait, plus vieux de cent ans, vers une existence décolorée, sans but comme sans joie.

Au moment où il avait cette décevante pensée, une image consolante se dressait bien devant ses yeux. Mais elle était si lointaine, si confuse, si irréelle, qu'il y prenait à peine garde, sans songer qu'il venait d'entrevoir un instant la source même d'un bonheur encore inconnu de lui.

(A suivre)

ABONNEMENTS

CORSE ... 90 45 40

CONT. et COL. ... 95 48 50

ETRANGER ... Coût de l'affranchissement en sus

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne continuera pas avec la mention REFUSE.

Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse

C/C Postaux AJACCIO : 189

40 CENTIMES

SAMEDI 24 FEVRIER 1940

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN

LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT

DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

D'INFORMATIONS RAPIDES

RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS

000091

..ème ANNEE — N. 3..

40 CENTIMES

ADMINISTRATION

DIRECTION ET REDACTION

1, Boulevard du Palais, et

2, Rue des Jardins — BASTIA

Téléphone : 2-65

PUBLICITE

La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE PUBLICITE », 16, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).

Tél. : Taitbout 62-03 et 62-..

Adresse télég. : PetitBastiais-Bastia

R. C. N° 2033

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUES DE LA VIEILLE CORSE

Sébastiani et Pozzo di Borgo

Un résumé de la brillante ambassade du général Horace Sébastiani à Constantinople, en 1806, paru à cette place, doit être complété par le curieux incident qui le mit en opposition, à cette même occasion, avec Charles-André Pozzo di Borgo. L'action militaire et diplomatique engagée par Sebastiani pour rendre vaines les manœuvres également militaires et diplomatiques des Anglais s'esquissait si favorable que Pozzo di Borgo, au service de la Russie, décida son souverain à envoyer du renfort à l'amiral anglais. Pozzo di Borgo fit mieux ; il s'embarqua sur le vaisseau de l'amiral russe Siniavin, jugeant sa propre présence nécessaire pour contrebattre l'action de Sebastiani, dont il connaissait l'entregent et les facultés de persuasion et de séduction auxquelles, effectivement, le Sultan finit par ne plus résister.

Mais l'escadre russe et Pozzo di Borgo arrivèrent trop tard ; l'amiral anglais parvenu devant Constantinople, mais menacé par les 700 pièces de canon qu'en un temps très court Sebastiani avait réussi à placer de manière à foudroyer les navires anglais dans la mer de Marmara, avait repassé les Dardanelles, renonçant à bombarder Constantinople, mais sauvant sa propre escadre du même désastre qu'il aurait pu faire subir à la ville.

L'escadre anglaise de Duckworth et l'escadre russe de Siniavin se rencontrèrent à Ténédos, à la sortie des Dardanelles, et Pozzo di Borgo fit tout son possible pour décider l'Anglais à se remettre dans les Dardanelles et à réapparaître devant Constantinople. L'amiral anglais qui avait eu toutes les peines à sortir du fameux goulet, désormais armé par les soins de Sebastiani, refuse catégoriquement. La flotte anglaise s'éloigne. La flotte russe accepte un combat que lui offre imprudemment, en dépit des conseils donnés par Sebastiani, l'amiral turc qui manœuvre mal et perd la partie, sans autres conséquences politiques, du reste. Les Dardanelles restèrent fermées tant que Sebastiani fut à Constantinople.

Les deux hommes, les deux Corses ne devaient plus s'opposer, ne devaient plus se rencontrer que dans les champs clos de la politique corse, dépendant plus ou moins de leur action respective dans les champs élargis de la politique générale à Paris. On sait que Louis XVIII se montra plutôt ennuyé de l'hostilité que se manifestaient les deux hommes politiques, hostilité d'autant plus acerbe qu'elle s'alimentait aux luttes partisanes insulaires. Charles X, par contre, accorda toute sa faveur à Pozzo di Borgo.

C'est alors, à l'avènement de Louis-Philippe, que se place l'épisode de la réconciliation de Sebastiani et de Pozzo di Borgo, dont il faut rappeler l'origine.

La révolution de 1830 n'avait pas été sans émouvoir les deux compatriotes. Si elle avait pu être aiguillée vers le duc d'Orléans, cela n'avait peut-être pas été sans quelque peine, les ferments restés révolutionnaires ayant été soulevés et ne s'étant apaisés qu'en surface. Si Sebastiani était heureux du départ d'un monarque hostile et de l'arrivée d'un monarque sympathique, il était inquiet de la montée en surface de ces ferments non satisfaits de l'âme monarchique et dynastique de la Révolution.

De son côté, si Pozzo di Borgo avait vu de mauvais œil la chute de Charles X, il avait poussé à l'avènement de Louis-Philippe dans la crainte du pire. Mais restaient en présence les chefs des deux partis corses, et ces mêmes partis.

Fut-il très difficile au nouveau roi dont l'élévation au trône n'avait pas été gênée, au contraire, par l'ambassadeur de Russie, de le réconcilier avec Sebastiani ? On l'a dit, mais sans tenir compte que dans les pourparlers qui assurèrent la montée au trône de Louis-Philippe, Sebastiani et Pozzo di Borgo s'étaient rencontrés, ... d'accord, sinon réconciliés pour un objet aussi délicat que... la politique corse.

Louis-Philippe assure cette réconciliation : le fait est certain, puisqu'annoncé par les deux chefs dans leurs correspondances à leurs parents. Dans leur esprit, il s'agissait bien d'un apaisement réconduit aux affaires politiques de l'île, aux partisans locaux. On ne comptait pas sans ceux-ci ! On ne comptait pas sans les animosités partisanes...

Le dernier préfet « ultra » avait, quelques semaines à peine avant la révolution, fait élire comme députés le comte Colonna d'Istria, premier président de la Cour d'appel, et un certain Roger, secrétaire général des postes à Paris, inconnu dans l'île, celui-ci passant par 20 voix contre 18 au général Tiburce Sebastiani. Comment, à leur place, sous le nouveau régime, la première élection ayant été annulée comme beaucoup d'autres, furent élus le général Tiburce et le futur ministre de la justice Abbatucci, à l'exclusion d'un candidat de Pozzo, et cela à la suite d'une campagne farouche, il faudrait pouvoir le demander aux mystères et aux calculs de la partisanerie locale qui, du premier coup, négligea totalement jusqu'à l'indication royale. Paris propose...

P B

FRONT FRANÇAIS

Certaines informations

de source neutre, annoncent de nouveau un mouvement de troupes dans la région d'Aix-la-Chapelle — — — —

Paris, 23 février. — Communiqué numéro 345 du 23 février au matin :

Nuit calme.

Paris, 23 février. — Communiqué numéro 346 du 23 février au soir :

Une certaine activité d'aviation, de part et d'autre

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 23 février. — Dans la journée de jeudi, l'action terrestre n'a été marquée par aucun incident important.

Ce fut l'activité normale de patrouilles et de reconnaissances, sans le moindre engagement.

Par contre, les deux artilleries ont effectué des tirs intermittents de contre-batteries, à l'ouest et à l'est de la Sarre, sans qu'on puisse toutefois leur accorder une signification spéciale.

Comme il a fait beau, l'aviation a augmenté son activité.

Les allemands ont fait 5 ou 6 reconnaissances assez profondes dans l'est de ....

La R. A. F. a déployé une activité moins intense que les jours précédents.

Certaines informations de source neutre annoncent de nouveau un mouvement de troupes dans la région d'Aix-la-Chapelle et laisse entendre que le commandement allemand destinerait une opération plus importante.

Ce qui est certain, c'est que le dispositif général ennemi reste absolument inchangé :

Il peut donc s'agir de déplacements de détail ou de relèves.

LE RAID DE LA R. A. F.

SUR HELIGOLAND

Londres, 23 février. — Voici d'après le communiqué du ministère de l'Air, quelques précisions sur le nouveau raid que la R. A. F. a effectué dans la nuit de mardi à mercredi sur la baie d'Heligoland :

Les avions britanniques ont bombardé des navires de guerre ennemis.

Ils ont essuyé le feu des vaisseaux allemands et des batteries de la D. C. A. ... par trois avions de chasse.

Un de ces assaillants a même dû, croit-on, faire un atterrissage forcé.

L'Activité de nos Parlementaires

M. Adolphe LANDRY a reçu du minis...

La limite d'interdiction de la pêche de nuit, primitivement fixée à 500 mètres de la côte, vient d'être ramenée à une distance de 200 mètres, et cela dans tous les secteurs de la 3ème région, y compris la Corse.

Notre Courrier

PARIS, le 19 Février 1940.

Monsieur le Directeur,

L'Administration des Monnaies et Médailles, 11, Quai de Conti, Paris-6me, qui complète ses collections de médailles symbolisant nos principales armes, vient de procéder à la frappe d'une nouvelle médaille relative aux « Lignes Fortifiées ».

Cette œuvre due au graveur **Delamarre**, représente à l'avers, une femme personnifiant la France veillant sur des guerriers porteurs de boucliers ; le revers comporte la reproduction d'une ligne fortifiée, et le nom des principaux ouvrages de nos frontières.

Elle est mise en vente à la Monnaie aux prix suivants :

Module 59 m/m :

Pour commande de 1 à 9 exemplaires (prix de l'exemplaire : argent 139 francs ; bronze 34 francs).

Pour commande de 10 à 49 exemplaires (argent 117 francs ; bronze 27 fr. 30.

Au-dessus de 50 exemplaires (argent 104 francs ; bronze 23 fr. 80).

Pour le Directeur des Monnaies,

Le Chef du Service Commercial.

GIACINTI.

Loterie Nationale

Paris, 23 février. — Résultats du tirage de la 4me tranche 1940 de la Loterie nationale qui a eu lieu cet après-midi à Quimper :

Le billet portant le numéro 775.892 gagne cinq millions de francs.

Les billets portant les numéros suivants gagnent chacun un million de francs : 585.483, 542.274.

Les billets portant les numéros suivants gagnent chacun 500.000 francs : 175.456, 217.649, 266.336, 117.435.

Tous les billets se terminant par 48.813 gagnent 100.000 francs.

Tous les billets se terminant par 12.986 et 58.566 gagnent 50.000 francs.

Tous les billets se terminant par 5.224 gagnent 10.000 francs.

Tous les billets se terminant par 233 gagnent 5.000 francs.

Tous les billets se terminant par 67 gagnent 1.000 francs.

Tous les billets se terminant par 4 gagnent 200 frs.

Tous les billets se terminant par 3 gagnent 110 francs.

LIRE EN 4me PAGE :

NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

Pas de changement sensible en Finlande

Paris, 23 février. — En Finlande, la situation reste dans l'ensemble sensiblement la même.

Les Russes ont encore lancé quelques attaques en Carélie, notamment dans le secteur de Kamara, de Vuoski et de Taipale.

Toutes ces attaques ont échoué et l'ennemi a eu de nombreux chars détruits.

Les rouges ont réussi à occuper l'île Hounonsaari, située dans le golfe de Finlande, à une quinzaine de kilomètres au nord de Koivisto.

L'aviation russe est toujours très active.

Dans la journée du 21 février, 13 avions ennemis au total ont été abattus.

Moscou, 23 février. — Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Leningrad pour la journée du 22 février :

Rien d'important à signaler.

Dans l'isthme de Carélie, les troupes soviétiques ont repoussé et occupé 21 positions fortifiées, dont 13 fortins d'artillerie.

En raison des fortes tempêtes de neige, l'aviation a borné son activité à des vols de reconnaissance.

Helsinki, 23 février. — On annonce que huit personnes ont été tuées hier au cours du raid effectué par l'aviation soviétique sur les villes du nord de la Finlande.

L'AIDE ALLEMANDE

AUX RUSSES

Londres, 23 février. — D'après des informations de source italienne, des aviateurs allemands combattraient en Finlande aux côtés des aviateurs soviétiques.

La Culture des Vignes

et la main-d'œuvre militaire

Nous avions signalé dès le début des hostilités tout l'intérêt qu'aurait présenté pour l'économie insulaire la culture intensive par les soins de l'armée de la pomme de terre et même du blé ; notre suggestion n'a pas été prise en considération, des empêchements qui nous échappent s'étant opposés sans doute à la réalisation d'un pareil projet.

Nous n'entendons pas reprendre la question du moment que l'autorité militaire, mieux informée que nous sur l'étendue de ses possibilités ou de ses attributions, n'a pas cru devoir donner une suite favorable à notre requête.

Notre propos consiste aujourd'hui à faire part surtout des difficultés réelles éprouvées en Corse pour l'exécution en particulier du labour des vignes : on manque ici de main-d'œuvre et là de mulets, chevaux ou bœufs : comment résoudre ce problème épineux, d'autant qu'il s'agit de travaux de courte durée pour lesquels on ne saurait provoquer un déplacement d'équipes qui serait par trop onéreux.

L'armée pourrait intervenir utilement en l'occurence : nous soumettions volontiers le cas à la bienveillante attention de M. le Général de division Mollard, très attaché, nous le savons, aux choses de Corse ; il nous est agréable d'ailleurs de rappeler qu'aux dernières vendanges notre général gouverneur a autorisé commandants de régiment et de ... à détacher des hommes pour ... à la rentrée de la récolte.

Il s'agirait maintenant d'obtenir ... mêmes concours en vue de cultiver vignes, situées naturellement à proximité des cantonnements : l'opération compliquerait du fait qu'il sera ... indispensable de mettre aussi des ... à la disposition des viticulteurs ... cette sorte de prestation ne sera pas ... fectuée à titre gracieux ; les intéressés verseraient les rétributions demandées ... argent et même en nature s'il y a ...

Nous ignorons si cette combinaison est réalisable : mais nous sommes convaincu que M. le Général de division Mollard l'examinera avec le désir, la bonté d'accorder satisfaction dans la mesure du possible aux propriétaires vignobles, si modestes soient-ils.

Nous n'apprendrons pas à notre ... lant divisionnaire que le vin est considéré comme un élément précieux parmi les éléments divers employés pour porter la victoire : « les foudres de ... sont les foudres de guerre », déclarait joyeusement le dernier numéro du ... « Le Front » : c'est l'avis unanime des français et de tous les grands alliés : cependant, pour avoir du vin, il faut cultiver les vignes.

ANASTASI

Les interpellations sur la Censure et la Propagande

Paris, 23 février. — La séance, présidée par M. Gratien Candace, s'ouvre à 9 h. 40.

L'assemblée passe à la discussion au fond des interpellations sur la censure et la propagande.

M. **Marcel Hérand** monte à la tribune.

Le député de Paris estime notamment qu'un chef unique devrait présider aux destinées de la propagande et de l'information.

Sur la censure, M. Hérand se montre sévère et l'accuse de tuer la presse.

Il assure que le plus grand des maux est la multiplicité des consignes, aggravée par l'absence de direction.

M. Hérand s'attaque à présent à la radiodiffusion :

(LIRE LA SUITE EN 2me PAGE)

Dans les Arcanes de l'Amirauté

Le poste de Premier Lord de l'Amirauté Britannique st comparable à celui du capitaine d'un cuirassé en service actif. Cela signifie 24 heures par jour en service commandé, dormant « à bord », sur un perpétuel qui-vive.

Une simple porte, jamais fermée pour bien longtemps, sépare la vie privée de M. W. Churchill de ses lourdes charges. Située au fond d'un couloir, semblable en tous points aux centaines d'autres portes qui jalonnent le labyrinthe de l'Amirauté, elle sépare les bureaux des appartements d'Amiralty House, résidence officielle du Premier Lord.

On ne saurait même parler de « vie privée » sans exagération : la salle à manger, par exemple, est à peu près aussi intime que le carré des officiers à bord d'un vaisseau amiral. Le Premier Lord a régulièrement à sa table des officiers de haut-grade et autres, dont l'unique préoccupation, l'unique sujet d'entretien, est la conduite de la guerre.

Mr. et Mrs. Churchill ont cédé une partie d'Amiralty House pour le logement de l'état-major naval. Le Premier Lord de la mer, Sir Dudley Pound, y a son appartement, de manière à pouvoir, comme son chef politique, se maintenir nuit et jour en contact avec les activités toujours en éveil de la flotte britannique.

Il est difficile de dire quand commence exactement la journée de M. Churchill. En réalité elle n'est interrompue que par les quatre, cinq heures de sommeil au plus, qu'il dérobe à la nuit.

A 7 heures il est levé et dépouille les journaux, qu'il étudie soigneusement tous les jours, lisant tous les journaux anglais importants notant toutes les critiques, tous les exposés intéressants. A 8 heures 30 il convoque son sténographe dans son bureau et commence à dicter sa correspondance.

De 11 h. 30 à 1 h. 30, a lieu la réunion quotidienne du cabinet de guerre. M. Churchill y assiste avec ses collègues pour décider des mesures importantes.

« Déjeuner » n'est guère qu'un mot pour désigner une conférence où il réunit des hommes politiques, des experts navals, et les membres de son Etat-Major.

Dans l'après-midi, selon une règle infaillible — la seule concession qu'il consente à une exténuante tension physique et morale — le Premier Lord s'accorde à une heure de sommeil.

Pendant ce temps, son antichambre est assiégée de visiteurs à qui un secrétaire doit expliquer avec tact que le carnet de rendez-vous du Premier Lord est déjà comble pour toutes les heures de la journée.

Il y a là des inventeurs qui veulent à tout prix lui communiquer leur arme secrète ou une nouvelle mesure de défense ; des stratèges amateurs qui veulent lui enseigner une nouvelle tactique navale ; des gens qui connaissent quelqu'un qui connaît le Premier Lord et qui veulent absolument lui parler en particulier.

Le vrai travail de l'Amirauté, la direction jour par jour, heure par heure, minute par minute, des événements qui se déroulent sur les sept mers, ne fait pas antichambre. Les dépêches de radio qui affluent au poste de sans-fil de l'Amirauté circulent comme des globules rouges à travers les veines et les artères de ce grand organisme dont le personnel a été presque doublé au début de la guerre. C'est un véritable organisme vivant, dont le cœur bat régulièrement, dont le cerveau est constamment en alerte.

Nuit et jour, à toute heure, le Premier Lord demeure immédiatement accessible à toutes les communications d'importance. Un bout de papier sur son assiette aux repas, un mot qui le tire de son sommeil et le voilà à l'autre côté de la porte de séparation.

Près de son appartement, le long corridor, s'ouvrent les bureaux des lords de la mer. Il fut un temps où le vestibule de marbre résonnait au pas prestigieux ; deux heures avant l'entrée en fonction du Premier Lord il était recouvert de carpettes de ... pas très décoratives, mais d'une ... certaine.

Son entourage comprend aussi ... en chef de l'Etat-Major qui vient immédiatement après ... Premier Lord de la Mer dans les décisions concernant les opérations ; les secrétaires parlementaires et le secrétaire financier, le Lord civil et le secrétaire de l'Amirauté, ce dernier, successeur de Samuel Pepys, le célèbre chroniqueur du fameux journal.

Le Premier Lord de la mer, Sir Dudley Pound, dirige les opérations de la vaste flotte britannique. Le ... est Sir Charles Little, chef du

[...] naval. Le Troisième, chargé de la construction des nouvelles unités, est le Contre-Amiral Fraser. Le Quatrième, chargé des fournitures et des transports est le Contre-Amiral Arbuthnot, et le Cinquième, chef de l'Aéronautique, le Vice-Amiral Royle.

En dehors des conseils officiels qui ont lieu fréquemment au bureau de l'Amirauté, le Premier Lord réunit ses collaborateurs trois fois par semaine, mais en réalité, il est constamment en contact avec eux.

Le grand vestibule est une sorte de salle de conférences, car il relie entre eux les Lords de la Mer qui peuvent, en cas d'urgence, trouver le Premier Lord derrière la « porte à côté ». Plus généralement, des notes circulent sans arrêt de l'un à l'autre.

Instruit à l'école de la dernière guerre, M. Churchill a mis au service de l'Amirauté toute son expérience et il tient à ce qu'aucun détail ne lui échappe. Il veut tout savoir de la moindre action et tout connaître des hommes qui y ont pris part.

Aussi depuis le moment où il s'éveille de sa courte sieste, jusqu'au dîner — autre conférence déguisée — il est au travail dans son bureau avec un personnel entraîné aux exigences de son infatigable énergie.

Pour ses collaborateurs immédiats, il n'existe pas d'« heures de travail ». Après dîner, quelle que soit l'importance de ses hôtes, le Premier Lord retourne à son bureau de l'Amirauté pour de nouvelles consultations avec son état-major et ses secrétaires et il est peut-être deux heures du matin lorsque les dossiers du jour sont expédiés et la valise des dépêches apportée dans le bureau attenant à sa chambre à coucher pour être examinées le lendemain matin dès son réveil.

Les brefs « congés à terre » du Premier Lord consistent en une visite anonyme au cinéma ou un court répit du dimanche dans sa maison de campagne du Kent. Encore cette échappée n'est-elle pas consacrée au repos mais à la rédaction de son livre : « L'Histoire des Peuples de langue anglaise ». Car, bien qu'il ait décliné toute autre proposition d'ordre littéraire, du jour où il a occupé son poste à l'Amirauté, M. Churchill tient à faire honneur au contrat passé avec ses éditeurs et à terminer cet important ouvrage.

Ce qui est vrai du Premier Lord, l'est également des Lords de la mer : Sir Dudley Pound travaille jour et nuit sans repos, à l'exception d'un jour par mois qu'il passe à la campagne, mais tous prennent la faction par [illegible] de « quart ».

Mais il est une porte plus jalousement gardée que la porte privée du Premier Lord. Elle conduit au bureau de la guerre, cette forteresse inexpugnable du sein de laquelle, quoi qu'il arrive, les opérations de la marine britannique seront dirigées sans défaillance, des stations Sud-Américaines aux mers de Chine, de la Baie de Heligoland au Canal de Suez.

RESPIREZ par le NEZ c'est la SANTÉ
NASO VALDA
Pommade antiseptique assure une respiration facile par le nez

ÉGLISE REFORMEE DE BASTIA

Avis aux Protestants

Les personnes de religion protestante sont avisées qu'un culte réformé est célébré chaque dimanche à 10 heures au temple, Rue du Commandant Benelli.

Elles sont priées d'y assister et de se faire connaître à l'issue du Culte.

Presbytère : 6, Boulevard du Palais.

Le Pasteur reçoit chaque vendredi de 9 à 10 heures.

CABINET
A L'ART DENTAIRE
10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10
BASTIA — Tél. : 472

GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRATIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi
SAINT-FLORENT : dimanche matin
Les autres jours à Bastia

NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia. M. RAPAIRE se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

A TRAVERS LA CORSE

CENTURI

Le Marquis de Sedilo

Les obsèques du marquis de Sedilo ont été célébrées à Centuri le 21 février.

La cérémonie a été très imposante. Foule nombreuse et recueillie.

La levée du corps a eu lieu au château de Merlacce (Tour).

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le Chancelier représentant M. le Consul Général d'Italie, H. Fantauzzi, maire de Morsiglia ; Jean Mattei, négociant à Centuri ; Casamatta, Conservateur des Hypothèques à Bastia.

L'office religieux était présidé par M. le doyen Giannoni, curé de Rogliano, assisté de MM. les curés Le Bouvallet, de Morsiglia, et Gianelly, d'Ersa.

M. l'Abbé Barusseau, de Centuri, qui officiait, a prononcé un émouvant panégyrique.

Les orgues étaient tenues avec maestria par M. Paravicini, de Morsiglia.

De belles couronnes ont été offertes par Mme la Comtesse Mattei, sœur du marquis, des amis et le Consulat Général d'Italie.

Le deuil était conduit par MM. Michel Biasini, administrateur du Comptoir Commercial, Dédé Ajaccio, Raffaelli, conseiller d'arrondissement et Me Vitti, notaire de la famille.

L'inhumation a eu lieu dans la chapelle de la famille Franceschi.

A l'issue de la cérémonie, les discours suivants ont été prononcés par MM. Casamatta, Conservateur des Hypothèques à Bastia et Semidei François, du Comptoir Commercial de Bastia :

DISCOURS DE M. F. CASAMATTA

Monsieur le Consul général d'Italie,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec une tristesse profonde que j'apporte à l'ami cher qui disparaît aujourd'hui, le témoignage ému d'une affliction sincère. Wilfrid de Sedilo était une de ces natures d'élite auxquelles on peut donner, sans réserve, l'affection spontanée qui crée l'amitié. Nous avions un pour l'autre, plus que de la sym- [illegible] conceptions et des aspirations, qui nous rapprochaient et rien ne m'était plus agréable que de les analyser ensemble.

Le Marquis de Sedilo n'était pas de ces natures qu'un simple vernis pare d'un charme superficiel ; il n'ignorait rien des problèmes sociaux qui préoccupent tous ceux qui, par leur culture, leur caractère, leur bonté, s'intéressent, même dans une sphère restreinte, à l'heureuse évolution des hommes et des choses.

Il aimait tout ce qui est beau, tout ce qui est honnête. Epris d'art, de littérature, il servait son esprit en éveil et son érudition faisait le charme de sa conversation et de sa personne.

Wilfrid de Sedilo était « un latin » dans le sens le plus élégant de ce mot et l'on comprend qu'il pouvait concilier avec sincérité son patriotisme et ses sentiments de réel attachement à notre pays.

En 1915-1918, il avait servi sous l'uniforme allié. Pour lui l'Italie qui a eu ses dernières pensées restait l'amie de notre grande France. L'une et l'autre étaient ses patries et comme il aurait voulu les savoir unies pour leur prospérité et pour leur gloire.

Des sentiments aussi profonds, une loyauté aussi absolue imposent le respect.

Wilfrid de Sedilo fut un fils modèle, le frère le plus dévoué. Dans le plein âge, il disparaît à l'heure où le monde a tant besoin des activités comme la sienne, mais son souvenir restera vivant dans ce pays qu'il a tant aimé.

Mon cher Wilfrid repose en paix. Tes amis ne t'oublieront pas, ils reviendront fleurir ta tombe et prier pour toi.

DISCOURS PRONONCE PAR M. SEMIDEI

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand serrement de cœur que j'ai appris par la voix du téléphone la fin de M. le Marquis Wilfrid de Sedilo.

Nous pouvons dire que Centuri perd en lui une haute personnalité et un très bon ami sur lequel on pouvait compter.

En effet, quel est celui d'entre nous qui n'a pu apprécier la noblesse des sentiments qui l'animaient ! Il est vrai qu'il avait de qui tenir : issu d'une des plus nobles et illustres familles du Cap, M. le Marquis de Sedilo a toujours su garder son rang, tout en mettant de côté l'orgueil.

D'un caractère affable, il avait toujours le fin mot pour l'ami qui l'approchait et on était heureux et fier de le voir dans nos réunions.

Personnellement, cette mort m'a beaucoup affecté, car le cher disparu m'avait en haute estime et grande affection. Oui, M. le Marquis et très regretté ami, je puis dire que je savais vous rendre la réciproque et que c'est le cœur bien gros que je vous dis au revoir dans un monde meilleur.

Reposez en paix, votre bon souvenir demeurera éternellement parmi nous.

Le Petit Bastiais offre ses sincères condoléances à toutes les personnes endeuillées.

ILE-ROUSSE

Mlle Lucienne Damiani

Le dimanche 18 février, avant l'aube, Mlle Lucienne Damiani s'endormait paisiblement dans le Seigneur à Ile-Rousse, après quatre mois de maladie où elle se prépara sans crainte à mourir tandis que ses amis espéraient que sa robuste constitution et son admirable énergie arriveraient à vaincre son mal.

Ce nom évoque une figure qui eut la sympathie non seulement de ce coin de Balagne où elle fut universellement respectée, mais de tous ceux, de Corse et d'ailleurs, qui eurent le plaisir de la rencontrer à l'occasion des fêtes religieuses du Couvent de Corbara.

Elle appartenait à une des quelques familles les plus anciennes et les plus affinées de la bourgeoisie d'Ile-Rousse. En un monde et en des temps devenus souvent vulgaires et intéressés, elle garda fidèlement, en toute sa manière d'être, les traditions de distinction, de noblesse et de magnanimité de son éducation.

Tous les siens se firent remarquer par leur attachement éclairé et solide à la foi chrétienne ; deux de ses sœurs entrèrent en religion, et l'une d'elles fut, pendant de longues années, une abbesse vénérée du monastère des Clarisses de Bastia.

Un mot, riche de sens, résume toute la vie féconde de Mlle Damiani : la charité, une charité compréhensive et délicate, sans compter, elle donna sa fortune et son dévouement. Nul jamais ne s'est adressé à elle pour quelque service que ce soit sans recevoir un accueil bienveillant et une aide souvent très efficace. Jusqu'aux dernières heures de sa maladie, elle pensa aux autres et ses visiteurs étaient tout surpris de la voir s'intéresser encore et toujours à leurs affections et à leurs intérêts. Elle aima les pauvres et les humbles auxquels elle allait avec une cordialité conquérante et elle fut aimée par eux. Volontiers elle se dévouait près des enfants.

Assez longtemps, elle dirigea un patronage de filles à Ile-Rousse et plusieurs, qui ont bien grandi maintenant, [illegible] pour la désigner comme Présidente de l'Amicale des anciennes élèves du Pensionnat Jeanne d'Arc, dont une de ses sœurs, en des heures critiques, accepta le poste de Directrice. Durant toute l'autre guerre, elle fit partie de la vaillante équipe qui s'en allait très matinalement offrir du café chaud aux soldats qui débarquaient.

Depuis la fondation d'une fraternité de dames du Tiers-Ordre de Saint-Dominique à Ile-Rousse, qui remonte à quelques années, elle en fut la Prieure unanimement agréée. Cette charge et cet honneur, elle les devait avant tout à sa piété, à son entrain apostolique, à son incontestable autorité morale, mais aussi à son dévouement bien connu au Couvent de Corbara. Dès la prise de possession de ce monastère par les Frères Prêcheurs, vers le milieu du siècle dernier, sa famille en devint un des bienfaiteurs les plus notoires. C'est Mlle Damiani qui devait, pendant les années d'absence après les expulsions — qu'on ose à peine encore nommer — rester un lien entre Corbara et ses moines. C'est elle aussi qui fut le lien entre le village et l'Ordre pour préparer leur retour. Et depuis la réouverture du Couvent, c'est elle encore qui, du dehors, l'entoura du dévouement le plus sûr.

Tout ce rayonnement de vie lui vint de sa bonté native très grande, de son éducation parfaite, de sa magnanimité unie à sa simplicité, de sa piété profonde, enfin de sa formation spirituelle par la famille de Saint-Dominique, où le culte de la Vérité tend à libérer les âmes des égoïsmes et des passions étroites de la terre pour les ouvrir au don de soi et aux larges dévouements.

Un mot résume toute cette figure rayonnante et la jeunesse souriante et alerte qu'elle avait gardée dans un âge déjà avancé et que tous admiraient : une grande foi agissant pour une grande charité.

AJACCIO

NOTRE TOUR DE MARCHE

Hé ! la « pensuite » !...

C'est en ces termes presque courtois que les revendeuses m'interpellaient mardi matin au marché ; je croyais rêver ; c'était pourtant vrai.

Lundi matin, les femmes avaient failli mettre à mal un jardinier qui avait porté à la vente un sac de pommes de terre ; on se les disputait à coups d'ongles.

Ce matin, changement de décor ; chaque revendeuse nous offrait des patates ; renseignements pris, M. Horacy en avait reçu un millier de sacs et toute la ville était approvisionnée. Les jardiniers achètent leurs semences par sacs.

Pour la boucherie, un arrêté nouveau majorait la viande de l'île de un franc le kilo.

La surprise de la semaine, c'est la mise en vente de la viande de chèvre par tous les bouchers, au prix du mouton : 20 francs le kilo la côtelette et 24 francs le gigot ; le prix des cornes n'a pas encore été fixé, mais ça viendra, on l'espère.

Malgré la saison qui est avancée, les œufs se maintiennent à 30 sous chez les bergères ; 24 sous pour les marocains ; les œufs du jour, il faut les dénicher sous le cotillon des revendeuses à côté de quelques merles que l'on couve pêle-mêle.

Notons que les vitres de M. Farinacha ont volé en éclats ; cet épicier avait reçu de l'huile ; les femmes ont fait le reste ; à coups de bouteille.

MARINETTE.

MURO

Une grande fête en perspective

C'est celle du T.-S. Crucifix, à Muro. Elle se célèbre tous les ans, le vendredi qui précède le quatrième dimanche du Carême, et elle attire, des divers cantons de la Balagne, de nombreux pèlerins qui, contrits et pénitents, viennent se prosterner devant l'image vénérée du Crucifix des Miracles.

Cette année, la fête tombera le 1er mars et, à cause des circonstances tragiques, aura un caractère spécial de solennité et de supplication. Notre excellent Evêque, toujours disposé à favoriser la piété des fidèles et à répondre à l'appel de ses curés, n'a pas hésité, malgré la distance et la fatigue, à accepter l'invitation pressante du zélé et pieux doyen de Muro et il apportera à cette fête avec l'éclat de sa présence, le grand bienfait de sa parole.

Aussi, la religieuse Balagne se fera-t-elle un devoir de participer à cette grande manifestation de pénitence et de patriotisme. Tous unis, dans la même supplication, ardente cor unum et anima una, nous demanderons à Celui qui est Maître des événements, de nous accorder bientôt la paix par la victoire : Fiat pax in virtute et l'abondance dans les familles de notre douce et belle Balagne.

Nous l'avons connue, cette terre bénie de Dieu, comblée des dons du Ciel et riche des fruits de la terre. La guerre de 1914 et l'après-guerre, avec la crise économique et les mauvaises récoltes qui ont suivi, ont vidé nos paroisses, jadis si prospères, si vivantes, des éléments sains et vigoureux qui devaient en assurer l'avenir ; elles menacent aujourd'hui de tarir, si l'on n'y prend garde, les sources de la vie religieuse et des vocations ecclésiastiques. C'est pourquoi nous irons, nombreux et fervents à Muro, crier notre détresse à Celui qui est le Salut, la vie et la résurrection : in quo est salus, vita et resurrectio nostra. Ce sera faire, à la fois œuvre de chrétiens et de patriotes. — L. A.

PROGRAMME DE LA FETE

Le 29 février, vers 18 heures, arrivée de Mgr l'Evêque ; entrée à l'église ; Salut du T.-S. Sacrement ; confessions.

1er Mars, à 7 heures : messe de communion générale, célébrée par Son Excellence Mgr Llosa.

A 10 heures : messe solennelle, avec assistance pontificale ; allocution de Mgr l'Evêque.

A 14 heures 30 : Procession du T.-S. Crucifix à travers le village. Au retour, sur la place publique, si le temps le permet, prières pour le temps de la guerre, discours de Son Excellence et quête pour l'œuvre si importante des Séminaires ; rentrée à l'église, Salut solennel et baisement du T.-S. Crucifix.

LIRE EN 4me PAGE : NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

Informations Locales

MEMENTO

24 FEVRIER 1940. — Saint Mathias.

24 février 1911. — Le sieur S. J.-B., 4[?] ans, pris de boisson, se munit d'un fusil et parcourt les rues de la ville.

Les agents Pinzuti et Gavi ont mis fin à ses « ébats » en le fourrant au bloc.

IL Y A 25 ANS...

Paris, 24 février, 7 heures. — Journée relativement calme, sauf en Champagne, où le combat continue dans de bonnes conditions ; nous avons enlevé de nouvelles tranchées dans la région de Beauséjour et maintenu nos gains des jours précédents.

Nouvelles Religieuses

POUR L'ORPHELINAT DU BON PASTEUR

Dimanche prochain, 25 courant, en l'Eglise paroissiale du Nouveau-Port, à l'issue des Vêpres qui commenceront à 4 heures un sermon de charité sera prêché par le R. Père Prédicateur de la station quadragésimale, au profit des orphelines de cet établissement de bienfaisance.

La quête sera fait par Mmes Morer, Pierre Battisti, Leta-Filippi et par Mlle Camugli.

Les fidèles bastiais seront très heureux de profiter de cette assemblée de charité pour aider — une fois de plus — ces admirables Religieuses qui se dévouent au service de tant d'Enfants privés de toutes les choses même nécessaires en ce monde.

En ces temps de guerre surtout — où tout est terriblement cher — la Charité seule peut les tirer d'affaire. En retour, les Orphelines prient et prieront toujours pour leurs Bienfaiteurs. Elles les remercient à l'avance.

PAROISSE SAINTE-MARIE

Dimanche 25 Février

Une quête au profit de l'Asile des Vieillards aura lieu à l'issue des Vêpres qui seront chantées à 4 heures.

Elle sera faite par Mmes Bronzini de Caraffa, de Zerbi, Saliceti et Mlle Lazarotti.

Les bienfaiteurs et amis dévoués de l'œuvre sont invités à venir nombreux assister à cette réunion de charité.

Les religieuses de N.-D. des Douleurs leur en expriment d'avance leur pieuse et profonde reconnaissance.

Mlle Bedini et M. Paulucci prêteront leur gracieux concours, sous l'habile direction de M. Kotschalk, organiste.

EGLISE DU SACRE-COEUR

La vente de charité destinée à soutenir (dans les heures difficiles que nous vivons) les œuvres de la Résidence-Eglise du Sacré-Cœur de Bastia aura lieu dans la salle du « Foyer Catholique », 2, Bd Lettéron : samedi à partir de 14 heures, dimanche 25 février de 9 heures à 18 heures et se terminera lundi 26 février par le tirage des lots (de 15 à 16 heures).

Les Pères de l'Eglise du Sacré-Cœur et les Dames Patronnesses remercient vivement les personnes généreuses qui ont contribué à achalander les différents comptoirs et particulièrement le Comptoir que les Dames d'officiers organisent au profit de nos soldats corses et des prêtres mobilisés du diocèse.

Les Bastiais viendront nombreux, comme les années précédentes, à cette vente de charité patriotique et religieuse, où ils recevront l'accueil le plus aimable et le plus reconnaissant.

PHARMACIE DE GARDE

Pharmacie P. A. Quilici, Docteur en Pharmacie, Bd du Palais.

CARTES DE REPRESENTANTS DE COMMERCE

(Rectification)

Comme suite à l'avis publié récemment dans la presse locale, le Préfet de la Corse a l'honneur d'informer MM. les Représentants de Commerce que le certificat de bonne vie et mœurs requis à l'appui d'une demande de carte d'identité professionnelle est soumis au droit de timbre de deux francs au lieu de neuf francs. (Décret du 12 novembre 1938).

AVIS DE DÉCÈS

M. Pinzuti Nicolas et son fils Jeanrot ; Mme Vve Antoinette Marini ; M. et Mme Stefani Marie et leur fille ; M. et Mme Guadagnini Marie ; M. et Mme Guadagnini Charles François et leurs enfants de Toux ; Mme Vve Pinzuti et ses enfants ; M. et Mme Pierre Ulysse et leurs enfants ; M. et Mme Nicolai et leurs enfants de Toux ; Mme Vve Pinzuti Natalie et ses enfants d'Ajaccio ; M. et Mme Luciani Pierre et leurs enfants d'Ajaccio ; M. et Mme Leonetti Marie et leurs enfants d'Ajaccio ; M. et Mme Luciani André d'Ajaccio ; M. et Mme Paoli Hélène de Porto ; Mlle Ferretti Julie de Bastia ; M. et Mme Nicolai Paul et leurs enfants de Toux ; M. et Mme Paoli Dominique et leurs enfants, de Venaco ;

Les familles Pinzuti de Bonifacio, Pinzuti de Feliceto, Stefani de Bastia, Ulysse de Bastia ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame PINZUTI ANTONIA

leur épouse, mère, fille, sœur, nièce, belle-sœur, cousine et alliée, décédée à Bastia à l'âge de 28 ans.

Les obsèques auront lieu dimanche 25 courant. Un avis ultérieur fixera l'heure de l'enterrement.

Maison mortuaire : 2, Place d'Armes.

Priez pour Elle !

MURATO

Mme Vve Robert Murati, née Giorgetti ; M. Paul Murati aux armées ; Mlle Ninette Murati ; Mlle Dévote Murati ; Mme Jean Marchetti, née Murati ; M. Jean Marchetti aux armées ;

Les familles Murati, Ristorcelli et Marcelli de Murato [illegible] ; Pieve, Porgi et Abbati de Pieve ; Vinci de Bastia ; Salicetti de Cervione ; Nicolai de Bastia ; Salicetti de [illegible] ; Franceschi, Paoli et Giuliani de Nonza ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur ROBERT MURATI

leur époux, père, frère, oncle, cousin et allié, pieusement décédé à Murati le 17 février 1940, muni des Sacrements de l'Eglise, à l'âge de 73 ans.

Les obsèques ont eu lieu à Murato le 19 février 1940.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour Lui !

Faits Divers

HYGIENE

L'égout situé rue Pino, 10, déverse des matières fécales.

TROUVE

Un portefeuille contenant une certaine somme a été trouvé et déposé au poste de police par M. Abou Jacques, à qui nous adressons nos vives félicitations.

CONTRAVENTIONS

2 pour tapage sur la voie publique.

MATCH DE FOOTBALL

Les bastiais privés de réunions sportives par les circonstances actuelles se donneront certainement rendez-vous dimanche 25 courant pour assister au match de football qui se déroulera au Stade de Furiani, mettant aux prises l'Ecole normale d'Ajaccio et le Lycée de Bastia.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
23, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone : 2-83
CABINET OUVERT
de 8 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

DERNIÈRES INFORMATIONS

De notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

A la Chambre

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Il demande au vice-président du Conseil de soutenir davantage les esprits éminents qui collaborent à la radio.

Il achève en adjurant le gouvernement de faire de l'information et de la propagande de la radio un instrument puissant avec lequel on enlèvera la victoire.

M. Pinot, député du Morbihan, succède à M. Héraud :

Il déclare qu'on ne remédiera aux imperfections du Commissariat de l'Information que par une réforme complète du statut organique de ce service.

Il conclut en affirmant que lorsque la réforme organique préconisée par lui sera réalisée, le Parlement ne marchandera pas les crédits qui permettront à l'information et à la propagande de jouer leur rôle national.

La suite de la discussion des interpellations sur la censure est renvoyée à cet après-midi.

A la suite d'un échange de vues sur le débat agricole qui doit s'ouvrir jeudi, la Chambre décide, avant de lever la séance, par 382 voix contre 215, que le débat de jeudi sera organisé.

La séance est levée à 12 heures 30.

A 15 heures 30, seconde séance.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 23 février. — La séance est ouverte sous la présidence de M. Edouard Herriot.

La Chambre poursuit la discussion des interpellations sur la propagande et la censure.

Après avoir adopté une proposition de loi tendant à compléter le décret du 26 septembre 1939 qui règle les rapports entre bailleurs et locataires en temps de guerre, M. Gaston Gérard, premier interpellateur de l'après-midi, s'élève contre les manifestations intempestives de la censure, soit qu'elles s'exercent sur la presse, dont elles entravent la mission, soit qu'elles établissent un barrage devant les informations de la radio.

Elle arrête ensuite la production cinématographique française.

« Celle-ci, indique-t-il, est, au point de vue quantité, bien inférieure à la production allemande ».

L'interpellation de M. André Albert se développe sur le mode humoristique :

Le jeune député des Deux-Sèvres cite une série de consignes ahurissantes, venues de la censure :

— On lit dans les journaux que des voitures ont glissé sur le..., car il ne faut pas parler du verglas.

L'énumération continue, soulevant des rires.

M. Giraudoux lui-même ne peut garder son sérieux.

L'orateur présente encore diverses observations, s'étonnant notamment du mutisme du poste de Radio-Andorre et assure que si M. Georges Mandel, dont on connaît l'énergie, avait encore le contrôle de la radio, on ne verrait pas se prolonger une heure de plus les errements qu'il vient d'énoncer.

A M. André Albert succède M. Dommange.

Le député de Paris rejoint dans leurs critiques les orateurs qui ont précédé.

M. Louis Marin, dernier orateur de la journée, estime que ce qui manque surtout à l'information, c'est une direction politique, la collaboration étroite des spécialistes et une liaison entre les divers services.

Une fois de plus, on entend un sévère réquisitoire contre la censure.

A 19 heures, la suite du débat est renvoyée à mardi à 15 heures.

M. Daladier répondra très probablement ce jour-là aux interpellateurs.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

GRANDE-BRETAGNE

Londres, 23 février. — Tard dans la soirée, on apprenait hier que deux explosions avaient eu lieu en plein centre de Londres.

13 personnes ont été blessées.

En même temps, une bombe était lancée d'une fenêtre.

Dégâts importants dans un café, pas d'accident de personnes.

Cet attentat est attribué aux terroristes irlandais.

Londres, 23 février. — Une explosion s'est produite la nuit dernière à la poudrerie de Waltham Abbey, au nord de Londres.

Trois ouvriers ont été légèrement blessés.

ITALIE

Rome, 23 février. — M. Sidorovici a quitté Venise pour rentrer en Roumanie.

Rome, 23 février. — M. Bottai, ministre italien de l'Education nationale, a inauguré aujourd'hui le centre de l'Institut de culture italienne.

ALLEMAGNE

Berne, 23 février. — On apprend que le chargé d'affaires américain a été reçu aujourd'hui par le Dr Weizsaecker, sous-secrétaire d'Etat à la Wilhelmstrasse.

Le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis, interrogé à ce sujet, a déclaré que cette visite n'avait aucun objet précis.

Cependant, on croit savoir qu'elle est en rapport avec la prochaine arrivée à Berlin de M. Sumner Welles, l'homme d'Etat américain qui sera reçu, on le sait, mardi ou mercredi, par M. Von Ribbentrop.

Il aura une entrevue le lendemain avec M. Hitler.

YOUGOSLAVIE

Belgrade, 23 février. — Les journaux yougoslaves soulignent qu'à la cérémonie d'inauguration de l'Institut (Institut de Culture Italienne) qui s'est déroulée hier assistaient la princesse Olga et le prince Paul de Yougoslavie.

La présence du prince régent à cette cérémonie prouve, ajoutent-ils, l'importance qu'accorde la Yougoslavie à l'entretien de bons rapports avec l'Italie.

JAPON

Tokio, 23 février. — Le porte-parole japonais a confirmé que les autorités navales nippones, en procédant au bombardement du chemin de fer du Yunnan, avaient agi en plein accord avec le gouvernement.

Il a ajouté que les attaques seraient répétées si la nécessité stratégique s'en faisait sentir.

La Salle **Le Paris** des Succès
Vous présente ce soir à 21 heures : Le plus grand succès de l'année :
2e Bureau contre Kommandantur
ou
TERRE D'ANGOISSE
avec Gabriel Gabrio, Junie Astor, Jean Max, Léon Mathot et le chien Rintintin.
En première partie :
TROIS DU CIRQUE
Un grand film d'action
ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES.
Aujourd'hui à 16 h. 30, Matinée à prix réduits. Balcons : 7 frs ; Orchestre : 4 frs.
Dernière représentation des films :
LE COEUR EN FETE avec GRACE MOORE.
LE BRAVE JONNY avec JAMES CAGNEY.

LA SITUATION

(SUITE DE LA 1re PAGE)

Aucun des bombardiers britanniques n'a été endommagé au cours du combat, et les équipages étaient tous indemnes.

Cependant, pendant le voyage de retour, les conditions atmosphériques ont été très mauvaises ; ainsi s'explique qu'un des avions de la R. A. F. ne soit pas encore rentré à sa base.

EN L'HONNEUR DES EQUIPAGES DE L' « EXETER » et de l' « AJAX »

Londres, 23 février. — Au cours du déjeuner offert par le lord-maire de Londres au Guildhall en l'honneur des équipages de l' « Exeter » et de l' « Ajax », M. Winston Churchill a prononcé une allocution, après le lord-maire lui-même et les capitaines des deux navires.

Le Premier lord de l'Amirauté a souligné d'abord que ce déjeuner présente un caractère heureux et évoque la bataille du Rio de la Plata, puis il a déclaré qu'il s'agit là d'un combat qui marquera une date dans les annales de la marine britannique qui, dans cet hiver sombre et froid, est susceptible de réchauffer le [illegible].

— L'action glorieuse au Rio de la Plata, poursuit M. Churchill, a trouvé récemment son épilogue dans la délivrance par le « Cossack » des prisonniers anglais, sous les yeux mêmes de l'ennemi, malgré l'opposition d'un pays observant une neutralité unilatérale.

« La délivrance a eu lieu au moment même où les captifs devaient être remis à des geôliers en Allemagne.

« Cette action démontre que la puissance navale anglaise est toujours très étendue.

« Le mot d'ordre donné par Nelson, il y a 135 ans : « L'Angleterre s'attend à ce que chaque homme fasse son devoir », peut maintenant être élargi par la réponse non moins fière donnée la semaine dernière : « La marine se trouve ici ».

SUR MER

Oslo, 23 février. — On annonce qu'un navire allemand de 9.000 tonnes s'est échoué sur la côte norvégienne.

Oslo, 23 février. — Les représentants de la marine norvégienne désignés pour enquêter officiellement sur l'affaire de l'« Altmark » sont partis aujourd'hui sur les lieux où le « Cossack » aborda le navire allemand.

Londres, 23 février. — D'après les informations parvenues de Copenhague, le renflouement de l'« Altmark » s'avère extrêmement difficile.

Dans la journée d'hier, le paquebot allemand « Wiegand » de 5300 tonnes, a essayé sans succès de remorquer l'« Altmark » en eau profonde.

Londres, 23 février. — Des sous-marins et des avions allemands ont, encore aujourd'hui, torpillé, bombardé et mitraillé des bateaux neutres.

A bord d'un de ces derniers, le cargo norvégien « [illegible] », de 1.500 tonnes, un incendie s'est déclaré qui a été cependant maîtrisé, et le bateau a pu poursuivre sa route.

Un autre cargo norvégien, dont on ignore encore l'identité, a été coulé.

D'autre part, un chalutier de pêche belge a été endommagé par le feu des mitrailleuses d'un avion allemand.

Londres, 23 février. — Des avions allemands ont été aperçus aujourd'hui près des côtes de Norfolk, de l'Essex et de Durham.

La D. C. A. est partout entrée en action.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU PETIT BASTIAIS
PASCAL PAOLI
[illegible]
par Antoine NICOLAI
Préface de Paul Arrighi
Prix : 5 francs.

CONSEIL DE CABINET

Paris, 23 février. — Les membres du gouvernement se réuniront demain en Conseil de Cabinet, rue Saint Dominique, sous la présidence de M. Edouard Daladier.

Avis aux contribuables

Paris, 23 février. — Le ministère des Finances communique :

Un décret-loi du 22 février 1940 vient de proroger les délais concernant les déclarations que les contribuables doivent souscrire en vue de l'établissement des impôts cédulaires et de l'impôt sur le revenu.

Pour l'ensemble des contribuables, le délai est uniformément prorogé d'un mois.

Les déclarations devront donc être produites avant le 31 mars 1940, ce délai étant reporté au 30 avril pour les industriels et commerçants dont l'exercice comptable est clos fin décembre 1939.

Pour les militaires appartenant aux formations de l'armée et du territoire, le délai expirera le 30 juin 1940.

Nouvelles secousses sismiques en Turquie

130 morts

Istamboul, 23 février. — Au cours de la nuit, six nouvelles secousses sismiques ont été enregistrées.

On compte plus de 130 morts et de nombreux blessés.

COIFFEUR Jacques
20, Rue Napoléon, 20
Le meilleur spécialiste pour les teintures, mise en plis, décolorations, coiffures [illegible] et permanentes inégalables avec et sans électricité, depuis ... 50 francs.
SALON DE MASSAGE
MANUCURE - PEDICURE
Produits de beauté parfumés
Téléphone : 4..

ABONNEZ-VOUS AU PETIT BASTIAIS

Eden Cinéma
PRESENTE
Aujourd'hui samedi, à 16 heures 30, matinée à prix réduit ; en soirée à 21 heures ;
Demain dimanche, 2 matinées permanentes à 13 heures 30 et 16 heures 30 ; soirée à 21 heures ;
2 GRANDS FILMS
Lucien Baroux et Christiane Delyne dans
PORTE VEINE
et
Pierre Blanchar et Brigitte Helm dans
L'ATLANTIDE
d'après le chef-d'œuvre de Pierre Benoit.
Les dernières actualités Eclair-Journal.
LUNDI :
Changement de programme :
2 GRANDS FILMS :
Corinne Luchaire, Roger Duchesne et Ginette Leclerc dans
PRISON SANS BARREAUX
et Fernandel dans
NUIT DE FOLIES.

000092

RÉGENT CINÉMA cette semaine
Aujourd'hui samedi : Matinée à 16 h. 30 ; Prix réduits : Balcons : 7 frs ; Orchestre : 4 frs ; Enfants : 3 frs. :
Au programme :
Les Actualités Fox-Movietone, et
ZORRO : le Héros légendaire !
ZORRO : l'Homme au Fouet !
ZORRO : le Justicier vivant !
ZORRO EST REVENU !
dans
LA REVANCHE DE ZORRO
EN SOIREE A 21 HEURES :
Au même programme :
Le Couple Populaire Loretta Young et Don Ameche
dans
AVENTURE EN ESPAGNE
LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE.

PRESENTE
A PARTIR DE LUNDI PROCHAIN :
2 GRANDS FILMS
Un prodigieux film d'action
avec
Humphrey Bogart - George Brent
DANS
MENACES SUR LA VILLE
ET
Un film de jeunesse
avec
Priscilla Lane et Wayne Morris
dans
LES CADETS DE VIRGINIE

" TRACOR "

Société d'Exploitation de l'Entreprise EMILE CANART

Société Anonyme au Capital de 200.000 frs

Siège Social : Commune de Ville-di-Pietrabugno (Minelli - Corse)

Aux termes de la délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la Société Anonyme « Tracor », Société d'Exploitation de l'Entreprise Emile Canart au capital de 200.000 francs et dont le Siège Social est à Minelli, Commune de Ville-de-Pietrabugno (Corse), en date du vingt et un février mil neuf cent quarante, dont une copie du Procès-Verbal a été enregistrée à Bastia le vingt-trois février mil neuf cent quarante, r. s. p. Volume 103 A. Folio 15 sous N° 192, aux droits de 35.00 (trente cinq frs) l'Article 37 des Statuts a été modifié comme suit :

Ancien Texte. — Année Sociale - L'Année Sociale commence à compter du 1er juillet, pour se terminer le 30 juin de chaque année. Par exception, le premier exercice comprendra le temps écoulé depuis la constitution de la Société jusqu'au 30 juin 1939.

Nouveau Texte. — Année Sociale - L'Année Sociale commence le premier janvier pour se terminer le 31 décembre. Par dérogation, le premier exercice aura une durée exceptionnelle de dix-sept mois, du 1er avril 1938 au 31 août 1939.

L'Exercice suivant ayant exceptionnellement une durée de seize mois fixée du 1er septembre 1939 au 31 décembre 1940 avec cette réserve que le Conseil sera autorisé à avancer la date de clôture de l'Exercice 1940, ou des Exercices postérieurs pour que celle-ci puisse coïncider éventuellement avec la fin de la législation spéciale de guerre.

2 copies enregistrées du procès-verbal ci-avant rappelé ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia, le 27 février 1940.

Pour publication :
Le Conseil d'Administration.

MAIRIE D'AJACCIO

Avis à la population

Les détenteurs de vieilles ferrailles sont instamment priés de faire connaître à la mairie, Bureau de la distribution des bons d'essence, l'adresse et l'importance de leurs stocks.

Un camion se rendra sur les lieux à des jours désignés et procèdera à leur enlèvement.

En ce qui concerne la collecte des vieux papiers et de la menue ferraille provenant de l'usage ménager (boîtes de conserves, vieux ustensiles, etc., etc.), des instructions particulières seront données ultérieurement.

Ajaccio, le 19 février 1940.

Le Maire : D. PAOLI.

Billet — Parisien

En Angleterre, la campagne des restes bat son plein. Chez nous, elle démarre à peine. Il y a longtemps que nous savions où l'entreprenante et le sens pratique n'avait pas fait défaut à certains grands administrateurs. Quand on sait le profit qu'un chiffonnier retire d'une seule poubelle, on peut évaluer à des millions la valeur des choses usées, récupérées quotidiennement par la nation tout entière pour être transformées en bonnes matières utiles à la défense nationale.

Au lieu de rire de nos ennemis qui ont adopté la politique des ordures, même en temps de paix, nous aurions mieux fait de les imiter plus tôt.

Mais on sait que nous sommes des « as » au redressement, malgré le brouillard... Du moins de ceux et dans tous les domaines, nous savons rattraper le temps perdu. On annonce donc qu'à Paris des camions vont ramasser les paquets séparés où, comme en Angleterre, nos ménagères auront déposé les chiffons, les papiers, les vieux métaux, les os et le verre.

« Très patriotiquement, a dit un personnage municipal de Londres, nos femmes se sont engagées à rendre à la Patrie des services qui sont obscurs et modestes, mais qui donneront des résultats inappréciables. Il faut avoir beaucoup de courage pour s'astreindre à ce petit travail qui ne sera jamais chanté par les poètes... »

Ce courage-là, les femmes françaises l'auront aussi, à Paris comme en province et jusque dans les plus petits patelins où, cependant, les gens ne jettent pas grand'chose à la voirie, habitués qu'ils sont à tirer parti de tout.

Quant aux poètes, n'en déplaise à notre ami de la Cité, il n'est pas impossible qu'il s'en trouve un pour illustrer cette émulation.

Courons, chère amante si blonde,
Récupérer à tour de bras
Dans notre poubelle profonde
Les déchets et les papiers gras...

Le poème est commencé. Quelqu'un le terminera bien. Et que ce premier quatrain vous mette en bonne humeur pour accomplir un petit boulot qui n'est pas très propre, mais qui doit être fait allègrement et régulièrement jusqu'à la victoire ! —

Gabriel Bangé.

ETUDE de Me TOTTI

AVOUE A BASTIA

Boulevard du Palais, N° 3

Assistance judiciaire (décision du 22 juillet 1938).

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal Civil de première instance de Bastia le premier juin mil neuf cent trente neuf, enregistré et signifié,

Au profit de la dame Vincensini Antoinette, épouse Vincensini, sans profession, domiciliée et demeurant à Bastia,

Contre Monsieur Vincensini Toussaint, Préposé des Douanes à Traversang, domicilié de droit à Bastia,

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Vincensini à la requête et au profit de la femme.

Pour extrait :

J. TOTTI.

AFFECTION DES POUMONS ET DES BRONCHES

GOUDRON GUYOT

RHUMES-TOUX CATARRHES EMPHYSÈME

INSTRUCTIONS POUR LA RECUPERATION DES VIEUX PAPIERS A BASTIA

L'économie des déchets de papier est d'une importance nationale non seulement pour éviter les importations, mais encore parce qu'ils sont utilisés pour l'emballage des munitions et de la ravitaillure.

Voici quelques précisions indispensables à la réalisation de cette récupération :

Chaque commerçant et chaque ménagère mettra soigneusement de côté tous les papiers qui lui « tombent sous les mains » : Journaux, sacs à provisions, emballages, catalogues, etc... et en fera des paquets. Ces papiers ne seront jamais jetés à la poubelle ; ils seraient perdus.

Périodiquement et à des dates fixées et publiées dans les journaux locaux, un préposé passera et fera le ramassage à domicile.

Le ramassage sera facilité si les locataires remettent préalablement leurs paquets à un magasinier de l'immeuble à défaut de concierge.

Les personnes qui le désirent pourront également s'adresser à un des trois Centres de récupération :

Centre I : Toga (Casino de la Plage) ;

Centre II : Chemin du Fort Lacroix (derrière le Palais de Justice) ;

Centre III : 5, rue Colonella.

D'autres centres seront créés si les besoins l'exigent.

Pour les quantités plus importantes, les possesseurs pourront écrire à la Direction de la récupération des vieux papiers, 6, rue Saint Angelo, Bastia.

LE CADAVRE D'UNE PASSAGERE DE L' « ORAZIO » DECOUVERT SUR UNE PLAGE CORSE

On a découvert, aux îles Sanguinaires, plage de Minicria, le corps d'une femme portant une ceinture de sauvetage avec les deux inscriptions suivantes : « Italia - Ft - Genova ». Il s'agirait d'une nommée Elisabeth de Bossert, de nationalité allemande, née à Munich, domiciliée à Caracas, Venezuela, et supposée passagère du paquebot italien « Orazio ».

En vente à la librairie du PETIT BASTIAIS

LES FABLES DE LA FONTAINE

Traduction en vers Corses
par
LOUIS ORSINI
Instituteur
Prix : 5 francs.

EQUITATION

Vue par un Beauchemiste
par
MAX DE PERCIN DE SERLE
ancien capitaine de Cavalerie
Prix : 5 francs.

ARISTIDE BRIAND

L'Homme, l'Orateur, l'Homme d'Etat
par
JOSEPH SISCO
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Prix : 10 francs.

CORSICA

PAESE PER PAESE
per
MAISTRALE,
SERIA I
Prix : 10 francs.

LE RHUM SAINT-JAMES
VAINQUEUR DE LA GRIPPE

Le RHUM SAINT-JAMES d'un goût agréable et d'une efficacité certaine est le remède classique dans tous les cas de
RHUMES
GRIPPES ou
REFROIDISSEMENT

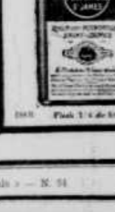

BOURSE de PARIS

VENDREDI 23 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.	VALEURS	C. J.
3 %	73.50	Air Liquide	1575
4 % 1917	78.50	Say	749
4 % 1918	76.45	Union Européenne	703
5 % 1920	113.25	La Lucette	346
4 % 1925	133.85	Banque Mexique	245
4 1/2 % 1932 A	83.60	Banque Ottomane	600
4 1/2 % 1932 B	85.55	Fonc. Egyptien	2650
Oblig. Trésor 4 % 193	894	Wagons-Lits	41.75
Oblig. Algérie 5 % 193	864	Central Mining	2585
Emprunt Young	121	Rio	2860
Crédit National 1919	533	De Beers Ord.	1262
Crédit National 1920	508	Goldfields	453
Crédit National 1923	530	Huanchaca	40
Crédit National 1924	653	Malacca Ord.	183
Obligations P. T. T.	506	1/5 Monaco	195
Ville de Paris 1871	387	Randmines	1415
Ville de Paris 1929	782	Banque Indochine	7220
Ville de Paris 1930	818	Tanganyika	90
Foncières 1930	715	Tram. Shanghaï	960
Comm. 1932	775	Lyonnaise Eaux	1130
Banque de France	7725	Elect. Paris	633
Banque de Paris	947	Radio Elect.	192
Crédit Foncier	2082	Bor. Ord.	1335
Crédit Lyonnais	1682	Huta Bankowa	78
Société Générale	738	Saint-Gobain	2410
Suez Cap.	16700	Dist. Indochine	401
Suez part.	13100	Cusenier Jne	1760
Est	595	Royal Dutch	62400
Lyon	904	Chem. Fer départements	293
Midi	690	Saint-Raphaël	4305
Nord	385	CHANGES	
Orléans	904	Londres	176.75
Santa-Fé	650	New-York	43.90
Energ. El. Lit. Médit.	623	Allemagne	»
Lens	305	Belgique	740
Khulmann	801	Espagne	
Penarroya	446	Hollande	2336
Gafsa	968	Italie	»
Schneider	1730	Suisse	989

Bibliographie

Vient de paraître :
TOUS VOS DROITS ET OBLIGATIONS pendant la guerre 1939
(par Questions et Réponses)
Paul-Albert TELLIER
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Un guide indispensable à tous, mobilisés ou non,

traitant les sujets d'actualité suivants :
Obligations militaires et réquisition civile.
Avis aux exemptés et aux réformés.
Soldes journalières.
Droit à la solde mensuelle.
Indemnité de Combat.
Majoration d'indemnités pour les charges militaires.
Réquisition des personnes.
Défense passive.
Engagements volontaires.
Anciens officiers.
Avancement des militaires non officiers.
Croix de guerre de la guerre 1939.
Renseignements aux familles des militaires décédés ou disparus.
Caisse d'épargne. — Réfugiés. — Remboursement sur livret.
Comptes en banques.
Comptes courants d'épargne militaires.
Transports par chemins de fer.
Permissions aux mobilisés.
Etc., etc...

UNE MINE DE RENSEIGNEMENTS
(Prix : 12 fr. — franco 13 fr.)

En vente : A l'**Almanach du Combattant**, 47, rue Denfert-Rochereau, Paris (5me), chez **M. HUGUENOT**, 33, rue des Jeûneurs, Paris (2me), chez **M. JOFFRE**, 46, rue Général Galliéni, Villiers-sur-Marne (S.-et-O.).

Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement.

BOURSE DE PARIS

SEANCE IRREGULIERE

Paris, 23 février. — La séance a été caractérisée par des dispositions plus irrégulières que précédemment, des dégagements tels qu'il s'en produit souvent en fin de semaine ayant ramené les cours d'un certain nombre de valeurs un peu en arrière.

Au marché officiel, nos rentes ont subi les effets de l'ambiance.

Elles ont été suivies par les banques et les autres valeurs françaises à revenu variable.

Quelques-unes de celles-ci, néanmoins, ont montré de la résistance, le Creusot en particulier.

Les Internationales se sont également alourdies et d'une manière générale elles ont été en s'affaiblissant depuis l'ouverture jusqu'à la fin à l'exception du Rio Tinto.

En coulisse, le marché a été relativement plus animé qu'au Parquet, notamment dans le groupe des mines d'or.

Quelques-unes de celles-ci ont d'ailleurs réalisé des progrès.

Il en a été de même de la de Beers.

D'autre part, les pétrolifères ont fait assez bonne contenance, tandis que les caoutchoutières ont manifesté de l'hésitation.

AVIS

Tout ce qui concerne le journal : Annonces, carnets mondains, roses ou bleus, avis de sociétés, etc. doit être remis aux bureaux du « Petit Bastiais ».

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

15 FEVRIER 1940

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

ENGRAIS COMPLETS — SUPERPHOSPHATES — DE LA —
Cie DE SAINT-GOBAIN
au Capital de : 300 Millions
Renseignements et Dépôt :
Paul LIBERATI, 27, Bd Paoli, BASTIA
Téléphone : 122

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 32, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -29

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

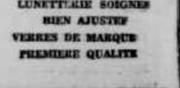

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

Salon Recamier
COIFFEUR POUR DAMES
4, Bd Albert Ier (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans electricité depuis
60 fr.
TETE ENTIERE
Téléphone 223
Teintures - Decolorations - Mise en plis Manucure Pédicure

Imprimerie du « Petit Bastiais »
Le Gérant : Henri POLI

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 54

AIMEZ-VOUS

par JEAN DEMAIS

Il était un peu plus de sept heures du soir, lorsque le comte de Vernières, en smoking sous son macfarlane aux larges revers de soie, sonna à la porte de l'appartement d'une maison moderne de la rue La Boétie, où Gabrielle Croizy résidait depuis l'époque, relativement récente, de son entrée à la Comédie-Française.

La comédienne n'était toujours déplu dans cette demeure et le plus grand plaisir que le comte de Vernières avait pu lui faire — il s'en souvenait à cette heure — avait été le don du petit hôtel du boulevard Suchet, où elle ne fût installée volontiers le jour même de son acquisition si des travaux indispensables n'avaient dû y être effectués, qui retardèrent sa prise de possession de ce logis.

Au fait, se disait Gaston de Vernières, tandis qu'une accorte soubrette l'aidait à se débarrasser de son manteau, les travaux devraient tirer à leur fin ; mais, maintenant que je ne les surveille plus, les ouvriers en ont certainement repris à leur aise.

Il n'était, en effet, jamais retourné boulevard Suchet depuis le jour où il avait fait visiter la charmante villa à son fils.

Après les paroles qui lui avait jetées celui-ci en le quittant, la vue de cette demeure, qu'il avait été si heureux d'offrir à sa maîtresse, lui eût rongé le coeur comme un remords.

Cependant il pénétrait derrière la femme de chambre de Gabrielle, dans le salon de la comédienne... où sa stupeur était grande de trouver assis en face de celle-ci, M. Jules Lestampois.

La face épanouie, l'oeil illuminé, le négociant s'était tout aussitôt levé, et, sans même attendre que le comte eût présenté ses devoirs et demandé de ses nouvelles à la maîtresse du logis, il s'exclamait avec cet accent bordelais sans lequel on aurait difficilement retrouvé les intonations coutumières d'Alexandre Beaumesnil :

— Ah ! ah ! elle est bien bonne, Monsieur le comte ne s'attendait visiblement pas à me rencontrer ici. Eh ! eh ! c'est que mademoiselle Croizy et moi, depuis notre première rencontre, nous avons fait pas mal de chemin ensemble sur la route fleurie et parfumée de l'amitié... tout en nous égarant parfois dans les sentiers tortueux des affaires.

Et, l'air enchanté de sa phrase, il tendait au comte, avec l'exubérance bonhomie qui lui semblait habituelle, non pas une, mais les deux mains en même temps.

Gaston de Vernières n'avait, d'autre raison de manifester de l'antipathie au truyant personnage que sa déception de ne pas se trouver tout seul ce soir-là avec la comédienne, contrairement à ce qu'il avait escompté.

Mais cette déception était telle qu'il ne put se défendre de montrer au négociant une visible froideur en ne lui accordant que quelques doigts d'une de ses mains — ce qui n'empêcha pas Jules Lestampois de serrer ces quelques doigts à les briser.

Mais déjà Gabrielle Croizy, plus en beauté que jamais, expliquait :

— En parlant des rentiers tortueux des affaires, M. Lestampois fait allusion à la vente que je lui ai faite de mon hôtel du boulevard Suchet.

— Hein ! fit malgré lui le comte, qui avait en entendant ces mots, reçu comme un coup de poignard en plein coeur.

— C'est vrai reprit Gabrielle, d'un petit ton négligent. Vous n'êtes pas au courant. Et c'est votre faute, cher ami, car on n'a pas idée d'une fugue pareille. Mais laissons les reproches de côté, et revenons à notre histoire. Oui, me trouvant à court d'argent l'idée m'est venue d'offrir à M. Lestampois, qui paraît ne savoir que faire du bien, de lui vendre l'hôtel en question... Il a accepté... et, au prix qu'il m'en a donné.

Ici Gabrielle Croizy esquissa un sourire avant d'achever :

— ...j'ai mesuré la valeur du cadeau que vous m'avez fait en m'offrant cette demeure ; aussi je n'en ai eu que plus de regrets de m'en séparer sans avoir eu seulement la possibilité d'en jouir même un seul jour.

— Quel prix M. Lestampois vous en a-t-il donc donné demanda le comte de Vernières d'un ton étranglé.

— Cinq cent mille francs.

On se rappelle que le comte avait payé la fameuse villa trois cent mille francs.

Il pâlit soudain... et, à voix brève, il murmurait :

— C'était vraiment un grand besoin d'argent que le vôtre... et il faut, d'autre part, que M. Lestampois soit bien riche pour s'offrir une résidence de ce prix.

— Et elle n'est rien encore auprès de celle qu'il possède en Anjou... en Touraine, veux-je dire. Le château où il m'a conduite, l'autre jour est une pure merveille. Ah ! c'est beau, la fortune, quand on en a beaucoup.

Le comte jeta un regard étonné sur Gabrielle Croizy.

C'était la première fois qu'il l'entendait formuler, sur un ton d'envie, une pensée pareille.

Mais à cet instant la femme de chambre venait annoncer que le dîner était servi, et les trois convives passèrent dans la salle à manger.

Le repas offert par la sociétaire à ses deux invités était parfait en tous points.

Préparé par un traiteur en renom, il ne laissait absolument rien à désirer et M. Jules Lestampois, qui dévorait comme un ogre et buvait comme un trou, affirmait, à chaque nouveau plat, qu'il n'avait jamais rien mangé de semblable.

Mais tout en faisant largement honneur à ce délectable dîner, il prenait très aimablement soin de son co-invité, insistant pour que celui-ci reprit de tout et veillant avec soin à ce que son verre ne restât jamais vide.

Il avait l'air d'être le véritable amphitryon de cette soirée.

Du moins ce fut l'impression qu'il finissait de son mieux aux invités présentes du négociant, se laissant nicoter aller à accepter tout ce que le gros homme lui offrait ou lui faisait offrir par la domestique chargée du service.

(A suivre)

ABONNEMENTS
CORSE — ... — 25 45 90
F. et COL. — 30 55 96
ETRANGER — ... — Coût de l'affranchissement en sus

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement à leur expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.

Joindre une bande et 1 franc à chaque changement d'adresse.

C/C Postaux AJACCIO : 103

40 CENTIMES

6ème ANNEE — N. 303

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

000093

DIMANCHE 25 Février

40 CENTIMES

ADMINISTRATION DIRECTION ET REDACTION
8, Boulevard du Palais, et 1, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 8-83

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 13, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 82-83 et 85-85

Adresse télég. : Bastiais-Bastia
R. C. N° 3033

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Fondation de Calvi

Une note dans un article consacré aux Doria de Gênes et à leurs interventions en Corse a pu surprendre quelques lecteurs non complètement initiés aux chroniques insulaires et aux recoupements qu'elles permettent. Elle était ainsi conçue : « deux ans après (soit en 1284) les Doria vendaient à la commune de Gênes le château de Calvi, qu'ils avaient acquis de Giovanninello, qui l'avait construit. »

Ainsi est évoquée la question de la fondation de Calvi, qui n'est pas résolue par le passage ci-dessus. Essayons de la résoudre en consultant les auteurs, qui n'ont pas précisé leur pensée à ce sujet, mais dont la pensée doit pouvoir être précisée.

Le Giovanninello en question est Giovanninello de Pietra Ellarata, un seigneur corse qui résistait aux prétentions de Giudice de Cinarca d'unifier la Corse sous sa direction. Pour soutenir la lutte contre le grand Giudice, il s'allia aux seigneurs du Cap-Corse, mais fut réduit à fortifier l'île de Centuri et à s'y enfermer. Un jour, Giovanninello réussit à quitter la petite île et, par la voie de mer, passa en Balagne et « se fortifia sur la colline où est aujourd'hui Calvi, laquelle était alors sans aucune habitation ». Giudice, qui avait suivi Giovanninello, ne put le chasser de ce petit promontoire que la mer baignait sur trois côtés et où Giovanninello s'était fortifié, sans doute sommairement. Cela se passait aux environs de 1270. C'est la date que l'on peut fixer de la fondation de Calvi, du moins de sa première fortification, précédant les premières maisons construites dans l'enceinte. Sur ce point, Giovanni della Grossa est formel.

Giovanni confirme son propos en ajoutant que Giovanninello quittant Calvi pour continuer la lutte, laissa ce point à ses alliés, les Avogari, de Nonza « qui peuplèrent ensuite cet endroit de gens venus pour la plupart des environs ». Ainsi, on a l'indication du premier peuplement de Calvi, succédant à sa fortification, et ce peuplement, opéré entre 1270 et 1275, est dû aux Avogari du Cap-Corse, recevant Calvi de Giovanninello, s'en étant faits les seigneurs, mais assez exigeants puisque les habitants mécontents les en chassèrent pour se donner de préférence à la commune de Gênes de laquelle ils espéraient des franchises qui leur furent, en effet, accordées : « Gênes leur accorda les mêmes privilèges et les mêmes exemptions qu'aux Bonifaciens ».

Ici, à propos des Doria, il y a un flou. A la chronique de Giovanni della Grossa, Filippini ajoute un passage où il est dit qu'Oberto Doria restitua Calvi à la commune de Gênes : « il faudrait croire que la terre de Calvi resta quelques années sous l'autorité particulière dudit Oberto ». Cela n'est pas contestable puisque, publiés au Bulletin de la Société des Sciences Historiques de la Corse, on a l'acte, du 2 février 1284, par lequel Oberto Doria céda pour 7.000 livres la ville de Calvi à la commune de Gênes : il avait à Gênes emprunté ces 7.000 livres et ne pouvant les rendre en numéraire, acquitta sa dette par ce moyen. Et comme Giacomo Doria consentit à la cession et la confirma dans les mêmes termes, il faut croire que Calvi était devenue une seigneurie donnée par Gênes aux Doria.

Le processus de Calvi pourrait donc s'établir ainsi :

Giovanninello de Pietra Ellarata occupe le promontoire vers 1269-70, et lui donne une première fortification.

Peu d'années ou de temps après, avant 1275, il cède ce promontoire rocheux et inhabité à ses alliés les Avogari, de Nonza, qui le peuplent, en grande partie avec leurs vassaux ; la nouvelle colonie se révolte, chasse les Avogari et se donne à Gênes.

Gênes, reconnaissante aux Doria qui avaient, en la personne d'Oberto, reçu l'hommage des Cinarchese et gagné la fameuse bataille navale de la Meloria, leur concède la seigneurie nouvelle de Calvi, qu'Oberto, par impécuniosité, rétrocède à la commune de Gênes, deux ans après la Meloria, en 1284.

Deux siècles s'écoulent. Au regard des temps qui perfectionnent leurs moyens et des troubles politiques qui continuent en Corse en s'aggravant même la première fortification de Giovanninello de Pietra Ellarata ne vaut plus grand chose. Les Aragonais secondés par Vincentello d'Istria menacent la conquête insulaire de Gênes, et Calvi qui est prise un moment, est reprise par les Génois grâce à une révolte de la population. C'est alors que l'on se décide à reprendre les fortifications. Giustiniani en parle : « Il y a plusieurs années, l'Office de Saint-Georges y a fait bâtir une très belle forteresse, laquelle a coûté, au dire de quelques-uns, plus de soixante mille livres de Gênes ». Cela se passe vers 1420. Environ cent ans après, avant 1550, l'affaire est de nouveau reprise « la forteresse ayant moins de solidité que d'apparence », et la ville fut entourée, « de solides murailles et de gros bastions, comme c'est l'usage aujourd'hui », précise Giustiniani, qui assistait à ce dernier travail. Il fut exécuté à temps, car Sampiero et les Français d'Henri II s'annonçaient.

Gabriel Baugé.

P B

Billet — Parisien

La censure a réussi à s'aliéner l'indulgence et la sympathie de la presse. L'union sacrée est faite contre elle dans la corporation, et tous les journalistes s'en veulent rien moins qu'à sa peau. Mais Anastasie a la vie dure et se défend avec acharnement du bec, des ongles et des ciseaux.

Personnellement, je n'ai pas encore connu ses rigueurs. Mais il se pourrait bien qu'elle me guettât dans l'ombre et qu'à l'instant propice elle me coupât quelque chose...

Notez bien que la censure, en temps de guerre, est un mal nécessaire, mais l'on accepterait ses excès et ses erreurs de meilleure grâce si son passé était moins lourd et ténébreux.

Les dictateurs n'ont jamais pu se passer de son concours, et sous leur férule son rôle fut toujours de les aider à mettre la lumière sous le boisseau. En bref, on ne peut avoir plus mauvaise réputation que cette vieille personne que Napoléon ne pouvait souffrir.

Une revue rappelait dernièrement qu'à diverses reprises l'Empereur donna de son opinion vis-à-vis d'Anastasie, des motifs auxquels on ne saurait trop souscrire.

Le 12 prairial de l'an XIII, il écrivait de Milan à son ministre de police générale : « Je ne suis pas de l'avis de n'avoir qu'un journal, mais je voudrais une organisation sans censure, car je ne veux pas être responsable de tout ce qu'ils peuvent dire. »

Le 14 janvier 1806, un mois et demi après Austerlitz, il apprend à Munich qu'on imprime désormais les pièces de théâtre à Paris, avec une mention ainsi conçue : « Vu X... permis l'impression et la mise en vente d'après décision de Son Excellence le ministre de la police générale ».

Aussitôt, dit notre confrère, il saisit sa bonne plume et écrit à son ministre : « J'ai longtemps calculé et veillé pour parvenir à rétablir l'ordre social ; aujourd'hui, je suis obligé de veiller pour maintenir la liberté publique. Je n'entends pas que les Français deviennent des serfs. En France, tout ce qui n'est pas défendu est permis et rien ne peut être défendu que par les lois, les tribunaux, ou par des mesures de haute police lorsqu'il s'agit des moeurs ou de l'ordre public. Je le dis encore une fois, je ne veux pas de censure, parce que tout libraire répond de l'ouvrage qu'il débite, parce que je ne veux pas être responsable des sottises qu'on peut imprimer, parce que je ne veux pas, enfin, qu'un commis tyrannise l'esprit et mutile le génie ».

Et cette appréciation est assez catégorique dans sa sévérité, pour que nous jugions utile d'y ajouter le moindre commentaire.

FRONT FRANÇAIS

Pour la deuxième fois

au cours des cinq dernières semaines la R. A. F. a survolé l'Autriche et la Tchécoslovaquie

La Marine Britannique ont coulé deux sous-marins ennemis

Paris, 24 février. — Communiqué numéro 347 au matin :

Rien à signaler.

Paris, 24 février. — Communiqué numéro 348 du 24 février au soir :

Journée calme dans l'ensemble.

Quelques tirs sur le Rhin.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 24 février. — L'activité terrestre a été réduite sur l'ensemble du front.

Par contre, l'activité aérienne a été relativement plus marquée.

La R. A. F. a survolé Vienne et Prague, les bases d'hydravions de l'île d'Héligoland, Wilhelmshafen et en général toute la mer du Nord.

C'est au cours de ces raids qu'un appareil britannique a détruit deux sous-marins ennemis.

De son côté, l'aviation allemande, dédaignant le front proprement dit, a poussé cinq reconnaissances approfondies dans le nord et l'est de la France.

Elle s'est même approchée de la région parisienne.

En outre, elle a effectué 20 raids sur les côtes anglaises.

Aucun combat n'a eu lieu.

Londres, 24 février. — D'après des informations qui n'ont pas été officiellement confirmées, deux sous-marins allemands auraient été coulés la nuit dernière en Mer du Nord par les avions de la défense côtière britannique.

Situation inchangée en Finlande

Paris, 24 février. — En Finlande, la situation reste inchangée sur l'ensemble des fronts.

A Pitkaranta, une contre-attaque russe a été repoussée.

La neige, qui tombe en abondance, a empêché toute activité aérienne.

Moscou, 24 février. — Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Leningrad du 23 février :

Aucun événement important.

Dans l'isthme de Carélie, un fort enneigement et le brouillard ont rendu difficiles les opérations militaires.

Les troupes soviétiques se sont emparées de douze points de résistance fortifiés, dont quatre forts bétonnés équipés d'artillerie.

Par suite du mauvais temps, l'activité soviétique d'aviation s'est bornée à des vols de reconnaissance.

La Conférence d'Oslo

L'attention internationale est tournée de plus en plus vers le Nord de l'Europe où l'héroïque Finlande tient toujours tête au colosse moscovite et où ces jours ci va se réunir la conférence d'Oslo qui est une sorte de réplique de la conférence baltanique ; c'est que les états scandinaves auront à prendre de graves décisions propres à avoir des répercussions sérieuses sur les événements en cours.

L'ordre du jour de cette session ordinaire comprenait tout d'abord une seule question, celle ayant trait à la politique d'intervention ou de non-intervention dans le conflit russo-finlandais. L'incident récent de l'**Altmark** fera sans doute aussi l'objet des débats qui vont s'instituer à Oslo ; il ne faudrait pas que ce fait secondaire qui mérite tout juste d'être soumis au tribunal de la Haye occupât le premier plan dans les préoccupations dirigeantes au point d'amener les membres de la conférence à oublier le principal, c'est-à-dire l'étude approfondie du problème de la solidarité nordique à la suite de l'agression soviétique contre la Finlande : la situation vaut d'être examinée avec attention et sang-froid : un examen de cette nature écarterait probablement la solution de résignation et d'abandon, préconisée par le roi Gustave V ; ce monarque, on se le rappelle, a déclaré, devant le conseil des ministres suédois que son pays n'aurait pas apporté une aide militaire directe à la Finlande.

Pourquoi ?

Le roi Gustave V s'en est expliqué : il craint qu'en intervenant en Finlande, il ne soit entraîné dans la guerre entre les grandes puissances.

Les états scandinaves ont à se demander si en se désintéressant officiellement du sort de la Finlande, si en maintenant une stricte neutralité, ils auraient des chances de sauvegarder leur indépendance ?

Ils devraient être pourtant édifiés par des précédents illustres qui portent les noms de Autriche, Tchécoslovaquie, Pologne.

Pensent-ils que l'Allemagne ait abandonné au profit de la Russie une partie de la Pologne et toute la zone d'influence germanique de la Baltique, sans avoir la promesse ferme d'une compensation substantielle ?

Il est à noter d'autre part que Berlin seconde activement les efforts de Moscou en Finlande ; la conférence d'Oslo est certainement bien documentée à ce sujet.

Il est évident que la collusion germano-soviétique comporte un plan de partage européen d'où ne sauraient être exclus à priori les territoires nordiques aussi bien que les états ayant vue sur la Mer du Nord et l'Océan Atlantique.

Pour la réalisation de ses revendications d'espace vital, Herr Hitler prendra tout d'abord ce qu'il a à la portée de la main une fois que son complice moscovite aura reconstitué l'empire des Tsars : aucun doute ne peut subsister sur les véritables intentions de Berlin, dans le cas où le sort des armes lui serait favorable.

Les peuples européens, soucieux de leur indépendance, ont donc intérêt à faire bloc et à prendre les armes pour arrêter l'invasion des armées germano-soviétiques.

La conjoncture est certes douloureuse ; mais que ne tenterait-on pas dans le noble dessein de rester fidèle aux traditions d'honneur et de liberté, et aussi d'échapper à la menace d'un esclavage dégradant tel qu'il sévit en Pologne ?

Dans son discours d'hier, M. Chamberlain a fait une offre pour ainsi dire fraternelle à tous les peuples de bonne volonté et de bonne foi, celle de participer à la reconstitution libérale, équitable de l'Europe lorsque la victoire aura sanctionné les efforts entrepris par la coalition franco-anglo-finnoise.

Nous voulons espérer que la voix du Premier britannique aura été entendue à Oslo et ailleurs et qu'elle y sera suivie, car elle apporte avec peut-être des épreuves immédiates, passagères, le réconfort de lendemains amplement réparateurs.

ANASTASE

« Nous sommes résolus à faire prévaloir la Libertés. Notre Pays et l'Empire continueront le combat » a déclaré M. CHAMBERLAIN.

Londres, 24 février. — Le Premier Ministre a prononcé cet après-midi, à l'Hôtel de Ville de Birmingham, un discours radiodiffusé qui s'inscrit le dernier dans la série des allocutions hebdomadaires faites par les membres du Cabinet de Guerre anglais.

D'abord, après avoir évoqué les origines de la guerre et parlé en termes élogieux de l'alliance franco-anglaise — alliance qui devra se poursuivre après la guerre, M. Chamberlain a examiné les buts de guerre nazis :

LES BUTS DE GUERRE NAZIS

« Dans le Livre Blanc allemand, M. von Ribbentrop a indiqué que l'Allemagne ne déposerait pas les armes avant d'avoir atteint le but : la destruction des forces militaires des adversaires.

« De son côté, le Dr Goebbels a déclaré, le 19 janvier dernier, qu'il n'existait en Allemagne qu'une seule opinion : celle de détruire et d'anéantir l'Angleterre.

« De plus, il a dit qu'à aucun moment l'Allemagne n'avait eu de perspectives meilleures pour atteindre une position dominante dans le monde.

« Les buts nazis peuvent donc être résumés en deux points :

« Anéantir la nation anglaise et dominer le monde.

« Nous, de notre côté, nous luttons contre la domination du monde par l'Allemagne.

« C'est là un défi que nous avons relevé.

LES ALLIES VEULENT LA PAIX DE L'EUROPE DANS LA SECURITE

« Nous ne désirons l'anéantissement d'aucun peuple.

« Nous luttons pour assurer aux petites nations de l'Europe la possibilité de vivre en sécurité, pour les libérer de la menace constante contre leur indépendance et leur vie.

« Nous ne cherchons pas la domination pour nous-mêmes ; nous ne convoitons pas les territoires des autres.

« Nous voulons que le mal causé à des peuples autrefois libres soit réparé.

« Ce but peut être atteint, sans mettre d'autres peuples en tutelle.

« Nous luttons pour la liberté et la conscience individuelle contre la persécution, où qu'elle se trouve, pour l'abolition de l'esprit militariste qui a amené l'accumulation des armements en Allemagne et en Europe.

« Comment ce but pourra-t-il être atteint ?

« Avant tout l'indépendance de la Pologne et de la Tchécoslovaquie doit être rétablie.

« Ensuite, des preuves tangibles devront être fournies que l'Allemagne, lors qu'elle aura pris des engagements, les remplira.

« Sous le gouvernement actuel de l'Allemagne, aucune sécurité pour l'avenir n'existe.

« Les éléments avec lesquels une collaboration réelle serait possible sont brutalement proscrits.

« La nation allemande est même lésée.

« En ce qui concerne l'opinion des autres, ses dirigeants ont démontré à plusieurs reprises qu'on ne pouvait faire confiance à la parole donnée par eux à des gouvernements étrangers, voire à leur propre peuple.

« C'est donc à l'Allemagne à faire le premier pas et à montrer qu'elle abandonne ses méthodes.

« La France et l'Angleterre sont déterminées à maintenir leur collaboration actuelle qui constituera, après la guerre, une base sûre pour les relations des deux pays.

« Cette collaboration assurera à l'Europe la sécurité nécessaire pour la période de reconstruction et la nécessité du désarmement après la guerre.

« Cependant, la France et la Grande-Bretagne, nations puissantes, ne procéderont pas seules au règlement des affaires de l'Europe, mais d'autres devront les aider.

« Cette observation s'applique en particulier au désarmement qui constituera un des fondements essentiels de toute paix durable ».

(LIRE LA SUITE EN 3me PAGE)

CONSEIL DE CABINET

Paris, 24 février. — Les membres du gouvernement se sont réunis ce matin en Conseil de Cabinet, rue Saint-Dominique, sous la présidence de M. Daladier.

Tous les ministres étaient présents sauf M. Fernand Gentin, ministre du Commerce, légèrement souffrant.

Assistait également aux délibérations ministérielles, M. Daniel Serruys, haut-commissaire à l'Economie nationale.

Paris, 24 février. — Le Conseil de Cabinet s'est terminé à midi 30.

Le communiqué suivant a été remis aux représentants de la presse.

Après un exposé général établi par M. Daladier de la situation économique, le Conseil de Cabinet a arrêté un ensemble de décisions devant faire l'objet de décrets qui seront soumis à l'approbation d'un prochain Conseil des Ministres.

Des trafiquants de devises ont été arrêtés

Paris, 24 février. — Les services de la Préfecture de Police ont arrêté des individus qui se livraient au trafic de devises et qui ont été trouvés en possession de dollars-or.

Les perquisitions faites par M. Badaches, commissaire général de la brigade spéciale, ont permis de découvrir des documents intéressants et des devises étrangères.

LANCEMENT DU « LYON »

Rouen, 24 février. — Le vapeur Lyon a été lancé aujourd'hui aux chantiers de Normandie au Petit-Quevilly, près de Rouen, en présence de M. Edouard Daladier, président de la Chambre des Députés.

REVUE de la PRESSE

LES ESPERANCES DE M. BLUM

De M. Léon Bailby au *Jour* :

M. Gaboriaud, dans l'article leader qu'il écrit à l'*Ere Nouvelle*, examine la situation politique intérieure et constate qu'« aucun doute n'est possible : le Parti Socialiste voudrait revenir au gouvernement ».

Ce désir, en effet, est nettement apparu au « Conseil national du Parti Socialiste » qui s'est tenu le 18 février dernier.

C'est en vertu des opinions émises dans ce congrès que, quelques jours plus tard, M. Léon Blum se demandait si son Parti « tient aujourd'hui dans la vie publique la place qui lui revient de droit, s'il est en mesure d'exercer une influence efficace sur la conduite de la guerre comme sur la préparation de la paix ».

M. Blum concluait que le Parti Socialiste est le plus nombreux de la Chambre élue, que c'est à lui que le suffrage universel avait remis le pouvoir au début de la législation actuelle.

En effet, M. Blum a conduit plusieurs cabinets de Front Populaire à direction socialiste. Mais il oublie de dire, et le directeur de l'*Ere Nouvelle* tient à le lui rappeler, que ce n'est pas tant en sa qualité de chef des S.F.I.O. qu'il a détenu le pouvoir comme délégué d'une majorité de trois partis au moins, dont l'un, le Parti Communiste avec ses 71 élus, a glissé dans la trahison et a mérité la déchéance et dont l'autre, le parti radical-socialiste s'est repris, au contraire, a rompu avec ses alliés de gauche et d'extrême-gauche, et ayant fait peau neuve, cherche aujourd'hui, au milieu de mille difficultés, à conduire le pays dans un sens de restauration nationale, de paix sociale, d'abolition totale de la lutte des classes, en un mot de patriotisme intégral dont il ne paraît pas très clairement démontré que ce soit là le programme du Parti Socialiste Unifié, toujours affilié à la IIme Internationale.

Que M. Léon Blum et ses amis aient dans le passé, trop souvent, toujours par une aberration inconcevable dont on aperçoit aujourd'hui l'étendue, refusé de voter les crédits de la Défense nationale, qu'ils l'aient refusé devant une Allemagne de violence et de rapine qui se pensait qu'à détruire la France et qui s'armait pour arriver à ses fins », cela est encore dans toutes les mémoires.

Enfin — et l'argument nous en est fourni par M. Gaboriaud — le Parti Socialiste S.F.I.O. apparaît comme une minorité devant le Parlement souverain, Chambre et Sénat, qui dans son ensemble est responsable devant le pays.

UN MINISTERE DE L'INFORMATION ?

De M. Jean-Jacques à l'*Ordre* :

Toutes les conversations continuent à tourner autour des bruits de remaniements ministériels. Il serait utile, pensons-nous, que M. Daladier, ou ne tardât pas davantage à procéder aux changements qu'il médite, si vraiment il les médite, ou fit savoir officiellement qu'il n'est nullement question de toucher quoi que ce soit, ni à qui que ce soit.

— Mes compliments, mon cher ministre, disait un député à M. François de Tessan, député de Seine-et-Marne, et mes condoléances !

— Quoi ? Quoi ? bégaya M. de Tessan interloqué.

— Oui, mes compliments pour avoir été nommé ministre de l'Information et mes condoléances pour avoir été débarqué le lendemain.

M. de Tessan a de l'esprit, il fut le premier à rire puis prit par le bras son interpellateur et tous les deux allèrent galamment répéter la scène devant M. Mistler pour la réjouir à trois, une fois de plus, devant M. L.-O. Frossard.

L'histoire remonte à sept ou huit jours ; elle comportera aujourd'hui sept à huit éditions.

NEUTRALITE NOUVEAU STYLE

De M. Léon Blum au *Populaire* :

Ne nous lassons pas de le répéter. La façon dont Hitler et Staline conduisent la guerre est incompatible avec toute conception nette et sûre de la neutralité. Au nord, un neutre a déjà été attaqué et se débat sous nos yeux contre l'assaut, tandis que les autres sentent la menace peser sur eux. A l'ouest, deux Etats neutres ont, à deux reprises, connu l'extrême péril. Au sud-est, toutes les formes de la pression se succèdent ou se combinent. Pas un neutre n'est sûr du lendemain. Mais d'où le danger vient-il : des « démocraties lliées » ou des despotes ? Ce qui risque de les entraîner dans la guerre, c'est cette neutralité nouveau style, cette neutralité vaseline, cette « neutralité totalitaire » à laquelle Hitler et Staline prétendent les assujettir. Ne souffrent donc point qu'on déplace ou qu'on renverse les rôles. Et sans ...

d'injustices, qui ne sont après tout qu'une des formes de l'inquiétude, rétablissons tranquillement la vérité.

LES ENSEIGNEMENTS DE L'HEROISME FINNOIS

De M. Charles Maurras à l'*Action Française* :

Tout ce qui a réussi dans l'histoire du monde est né de l'héroïsme. Mais beaucoup de choses y ont échoué par le fait de la sottise et de la lâcheté. C'est pourquoi toutes les prévisions justes ont calculé, d'abord, la médiocrité des moyennes humaines. Quiconque suppose, dans tous les cas, tous les esprits lucides et tous les coeurs vaillants, forge des projets de papier, et ainsi substitue à la force vivante, — qui doit prévoir le pire, — de simples rêves de puissance et de vagues imaginations d'énergie. Ainsi ne fait-on rien ! Ainsi met-on un principe à la place d'un muscle, une signature au lieu d'un coup d'épée.

Quoi de plus clair ? Quoi de plus net ? La plus ignoble des armées, l'armée de l'Anarchie déferle sur la ligne Mannerheim. Cette ligne défend, à coup sûr, Paris, Londres, ajoutons Bruxelles, Rome, Madrid. Cette ligne finnoise défend l'Occident tout entier. Les chars, les avions, les canons des sauvages moscovites l'écrivent soir et matin, en lettres de feu et de sang. Que Stockholm, qu'Oslo, et Copenhague dès lors soient menacés, il est oiseux de le conclure. Eh ! bien, voyez. Oui, regardez de tous vos yeux. Et mettez-y toute l'attention de vos nerfs et de vos esprits ! Prenez-en acte clairement. Ni Oslo, ni Stockholm, ni Copenhague ne semblent s'apercevoir de ce qui leur est commun avec Helsingfors. Non et non ! Oslo, Stockholm et Copenhague se réfugient dans les confuses supputations que résume le mot neutralité.

Leur en remontrerai-je ? Sur le plan des réalités qui est le nôtre, cela ne me regarde pas, pour l'instant. Je me borne à dire : c'est ainsi, c'est comme ça. Les hommes et les choses étant ce qu'ils sont, ainsi pensent-ils, sentent-ils, réagissent-ils, ou omettent-ils de penser, de sentir et de réagir. Il ne s'agit pas d'un principe qui doive jouer ou ne pas jouer, et qui aurait été souscrit ou (pire !) « abandonné ». Il s'agit d'une manière d'être, de sentir, de vouloir, qui est celle d'hommes mis en présence d'un danger et qui au lieu d'en voir le sens, le centre, l'essentiel, n'en considèrent que les contrecoups dérivés qui comptent pour eux tout d'abord parce qu'ils en seront premièrement atteints.

Je viens de lire la déclaration de Sa Majesté le roi de Suède. Il ne m'appartient pas de la juger. Affaire de basoche ou d'école que notre La Fontaine a si bien qualifiée ! Il m'appartient d'en prendre acte et de dire, ce qui est de ma compétence : — Toute législation internationale du péril de guerre qu'on voudra fonder sur des « principes » de secours mutuels, sera fondée sur l'inexistant et sur l'inopérant.

Partout, toujours, le risque sera le même : « on jugera l'entr'aide, on pratiquera l'égoïsme ». Le vrai remède effectif ne consiste donc qu'à limiter les égoïsmes en parant à toute éventualité l'hégémonie ou même d'hégémonie limitée.

Il faut l'équilibre, il faut d'abord cela. Nulle bienfaisante utopie n'est même concevable sans cette préemption de ne pas donner un éléphant à juger par les libellules ni un jaguar à faire congédier par des écureuils.

LES SPORTS

Cet après-midi, à 14 heures, au Stade de Pietrani, l'Ecole Normale d'Ajaccio, champion de Corse universitaire, rencontrera l'équipe du Lycée de Bastia, champion de Corse scolaire.

Le résultat étant incertain, nous nous attendons de tout pronostic. En bons sportifs, souhaitons simplement que le meilleur gagne.

Départ à 13 heures, rue Miot.

PHARMACIE DE GARDE

Pharmacie P. A. Quilici, Docteur en Pharmacie, Bd du Palais.

LES DEUILS

Mlle LUCIE PELLEGRINI

A l'aube de la vie — 15 ans ! — tandis que la joie et l'espérance auraient dû être ses fidèles amies, Mlle Pellegrini a connu la souffrance injuste, et, parée d'un suprême sourire, elle a rendu sa belle âme à Dieu.

Pendant sa longue maladie, l'angélique jeune fille fit preuve d'une grandeur d'âme peu commune pour ne pas contrister les êtres chéris qui l'entouraient de soins caressants.

Mlle Lucie Pellegrini laissera ici-bas un souvenir tout de lumière et de bonté, tant à l'école qu'elle fréquentait et où elle se distinguait que dans le coeur de tous ceux qui, l'ayant connue, l'ont aimée.

A ses obsèques qui ont été célébrées hier se pressait une affluence très nombreuse et émue, à la tête de laquelle on notait M. le Dr Zuccarelli, conseiller municipal, Me Jean Zuccarelli, avocat-maire de Sainte Lucie de Mercurio, M. Dominique Verrura, négociant, ancien conseiller municipal, Me Ramelli, notaire, conseiller municipal, M. le Percepteur Bambroni, M. le Commandant Busi, membre de la Chambre de Commerce, M. l'Inspecteur Roch Poggi, M. l'Adjudant Ducatillon, M. Poggi, chef d'outillage à la Chambre de Commerce, M. Moretti, chef de train en retraite à la Cie des C. F. D., MM. André et Jean Zattara, etc., etc.

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre jeunes filles.

De magnifiques couronnes, gerbes et bouquets ont été offerts par une amie, les voisins, les camarades de classe et les amis.

L'absoute a été donnée en grande pompe, dans une atmosphère d'indicible émotion, en l'église Saint-Jean.

L'inhumation a eu lieu dans le tombeau de la famille, au cimetière de la ville.

Le Petit Bastiais prie M. et Mme Ange Pellegrini et leurs filles Claire et Mathilde, M. et Mme Pierre Pellegrini et leur fils Louis, ainsi que toutes les personnes qui pleurent l'ange envolé, de vouloir agréer l'expression de sa profonde et douloureuse sympathie.

M. LE DOYEN ANTONI

Ces jours derniers, M. le Doyen Honoraire Antoni est entré dans la paix du Seigneur des suites d'une longue et douloureuse maladie.

Nommé vicaire à Rogliano, puis Curé à Sainte Marie de Lota, à Barrettali, Erbalunga, à Cardo et ..., M. le Doyen Antoni avait fourni une carrière particulièrement bien remplie.

Ses vertus, son activité, sa foi efficiente en avaient fait une des plus belles figures du Clergé Corse.

Lorsque sa santé s'altéra, il dut se retirer dans sa famille, où il trouva soins et tendresse.

Sa mort a été celle d'un saint.

La levée du corps a eu lieu à Bastia en présence d'une affluence des plus considérables, à la tête de laquelle on notait la famille, le clergé des trois paroisses ; MM. les doyens Feira et Franceschi ; M. l'abbé Giudicelli, vicaire à la Cathédrale d'Ajaccio, ainsi que les RR. PP. Supérieurs du Sacré-Coeur, des Franciscains et des Capucins.

Les obsèques ont été célébrées en grande pompe à Pietracorbara, sous la présidence de Mgr le Curé Cacciaguerra, entouré de MM. les Abbés Colombani et Giudicelli.

Les orgues étaient tenues par M. le R. P. Guillaume, Supérieur des Capucins.

Après l'absoute, l'inhumation a eu lieu dans le tombeau de la famille Antoni.

Au frère du vénéré disparu, à ses neveux, à la Mère Marie Elisabeth, du Monastère de Sainte-Claire, à toutes les personnes atteintes vont nos regrets les plus attristés.

Mme HORTENSE ALBERTINI

Il y a à peine dix mois, le 18 avril, M. Albertini Antoine, Inspecteur des C. F. D. rendait sa belle âme à Dieu, sans souffrances, pour s'endormir du sommeil du juste, de l'homme bon et généreux, ayant passé sa vie à se dépenser pour autrui, à faire le bien.

Le 18 février — 18 date fatidique — sa chère femme Mme Albertini Hortense suivait son mari dans la tombe, à l'âge de 74 ans. Un mal impitoyable eut raison, en quelques mois, de son organisme, de sa forte constitution, mais avant et surtout elle ne put résister à la séparation d'avec l'être cher, l'époux incomparable, la consolation des vieux jours.

Mme Albertini était une femme modèle, possédant toutes les qualités, toutes les vertus de la vraie femme corse. Très distinguée aussi, très aimable, elle cherchait à faire plaisir, à rendre service autour d'elle. Les voisins et tous ceux qui l'ont connue ont pu et su apprécier ses qualités. Tous rendent hommage à cette femme admirable qui savait se faire aimer.

Aussi une foule considérable assistait à ses obsèques qui ont été imposantes. De nombreuses couronnes ont été offertes par tous les parents.

L'absoute a été donnée en grande pompe en l'église Saint Jean Baptiste sous la présidence de Mgr Morazzani, Protonotaire Apostolique, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le deuil était conduit par son fils : M. Albertini François, adjudant-chef au Parc d'Artillerie ; son beau-fils M. Ottavy Joseph, adjudant retraité, employé aux C. F. D. ; ses petits-fils : M. Romain Grimaldi d'Esdra, adjudant au Parc d'Artillerie à Corte ; M. Antoine Ottavy, employé d'octroi ; M. Henri Reb, professeur au Lycée, actuellement sous-officier mobilisé, et son neveu germain M. Antoine Mamberti, ex-employé aux grands magasins Orenga et son petit-neveu M. Fabiani.

M. le Chef d'Escadron Tortelier, Commandant le Parc d'Artillerie de Corte, n'ayant pu, à son grand regret, assister aux obsèques, a délégué MM. les Capitaines Michelli, conseiller municipal et Pucini, Lieutenant Nonza, Adjudant-Chef Angeli, Maréchaux des Logis Vidal et Agostini.

Suivaient de nombreux parents et amis et diverses notabilités.

Le Petit Bastiais offre à M. Albertini François, Mme et M. Joseph Ottavy, Mme et M. Grimaldi d'Esdra, Mme et M. Reb, Mme et M. François Ottavy, Mme et M. Paul Giovannoni, Mme et M. Antoine Mamberti, enfants et petits-enfants, à Mme Vve et Mlle Vincensini de Figarelli et toutes les familles en deuil, l'expression de ses condoléances émues et très attristées.

Nouvelles Religieuses

EGLISE DU SACRE-COEUR

L'... des Dames ... a lieu habituellement le dernier dimanche du mois est reportée à cause des prédications dans les paroisses) à demain lundi 26 février, à 16 h. 15.

Service Vicinal

Le public est informé que le jeudi 14 mars 1940, à 10 h. 30, il sera procédé, à Ajaccio, en l'Hôtel de la Préfecture, à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, de plusieurs lots de travaux à exécuter sur des chemins vicinaux.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des pièces des projets dans les bureaux du Service Vicinal à Ajaccio.

DES VOLONTAIRES AFFLUENT PAR MILLIERS

Oui, l'immense armée de souscripteurs aux **BONS D'ARMEMENT** chaque jour, voit ses effectifs augmenter.

L. MERCIER
Chirurgien-Dentiste D. F. M. P.
11 bis, Bd Auguste-Gaudin
Téléphone : 4-50
Consultations tous les jours sauf Samedis après-midi et Dimanches et fêtes

La Maison Agricole de la Corse
J. PATRIMONIO, Commandeur du Mérite Agricole.
8, Boulevard de Toga, 8, BASTIA
Service d'achat en commun. Bureau de renseignements agricoles. Analyse des terres. Expériences agricoles gratuites. Engrais chimiques pour toutes cultures. Produits anticryptogamiques. Soufres. Bouillies cupriques. Insecticides, etc., etc... Graines et semences diverses. Outillage horticole et agricole. *Représentation des Maisons Agricoles les plus réputées.*
OUVERTURE : 1er MARS

Informations Locales

MEMENTO

25 FEVRIER 1940 : Occit.

25 février 1911. — M. Pugliesi-Conti, député-maire d'Ajaccio, a reçu à l'Hôtel de Ville une délégation de cheminots qui lui ont exprimé leur reconnaissance pour les diverses démarches qu'il a faites en leur faveur auprès des pouvoirs publics.

25 février 1929. — M. Baldassari, capitaine au 173me R. I., est affecté à l'Etat-Major du Commandement Supérieur de la Corse.

IL Y A 25 ANS...

Paris, 25 février, 7 heures. — De la Lys à l'Aisne, combats d'artillerie parfois assez vifs, et tous favorables pour nous.

Des rapports complémentaires précisent l'importance particulière de notre succès aux Eparges et l'étendue des pertes ennemies.

Sur une très petite partie du front enlevé par nous, nous avons déjà trouvé plus de 600 morts allemands. D'après les prisonniers faits depuis la fin de l'action, les deux régiments chassés de leurs positions par notre attaque ont perdu plus de 3.000 hommes, c'est-à-dire plus de la moitié de leur effectif.

Les Tribunaux

Tribunal Correctionnel

Audience publique du 23 février 1940

Présidence de M. Giudicelli, assisté de M. Sièdel, juge, et de Me Peraldi, avoué.

Ministère Public : M. Leonelli, Conseiller à la Cour.

Greffier : M. Multedo.

— Grimaldi Pierre, représenté par Me Raffalli, prévenu de hausse illicite. Acquitté.

— Porta Irène, prévenue de défaut de visa de sa carte d'identité, a été également acquittée.

... 1er mars.

— Une affaire de non représentation d'enfants a été renvoyée en continuation.

La Soirée du Poilu

Sous la haute Présidence de
LE PREFET DE LA CORSE
LE GENERAL MOLLARD
Commandant la Défense Supérieure de la Corse
et la présidence effective de MM.
LE SOUS-PREFET,
LE MAIRE,
LE COLONEL
Commandant la Subdivision

au « REGENT » Mercredi 28 février, à 21 heures

Au programme : des Artistes de choix et un très beau film.

LES CADETS DE VIRGINIE

au profit intégral du « Secours aux Soldats nécessiteux et à leurs familles.

VENTE DES CARTES EN VILLE

Balcon : 15 francs — Fauteuils et Réservés : 10 francs.

S

SERVICE DES PRODUITS PETROLIERS

Les consommateurs d'essence inscrits au répertoire de la Ville de Bastia, propriétaires d'un seul véhicule automobile sont priés de se présenter à la Mairie avec leur cartes grises et leur permis de conduire, avant le 28 du mois courant.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
28, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone : 2-03
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

Mlle ROCCABIANCA
Sage-femme de 1re Classe
Ex Sage-femme interne de Maternité
A OUVERT SON CABINET
1, Boulevard Auguste-Gaudin — BASTIA

AVIS DE

DECÈS

M. Pinzuti Nicolas et son fils Jeannot ; Mme Vve Antoinette Marini ; M. et Mme Stefani Marie et leur fille ; Mlle Guadagnini Marie ; M. et Mme Guadagnini Charles François et leurs enfants de Tox ; Mme Vve Pinzuti et ses enfants ; M. et Mme Pierre Ulysse et leurs enfants ; M. et Mme Nicolai et leurs enfants de Tox ; Mme Vve Pinzuti Natalie et ses enfants d'Ajaccio ; M. et Mme Luciani Pierre et leurs enfants d'Ajaccio ; M. et Mme Leonetti Marie et leurs enfants d'Ajaccio ; M. et Mme Luciani André d'Ajaccio ; M. et Mme Parsi-Hée de Pirzio ; Mlle Peretti Julie de Pastu ; M. et Mme Nicolai Paul et leurs enfants de Tox ; M. et Mme Paoli Dominique et leurs enfants, de Venaco ;

Les familles Pinzuti de Bonifacio, Pinzuti de Felicoto, Stefani de Bastia, Ulysse de Bastia ; Belloni ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame PINZUTI ANTONIA

leur épouse, mère, fille, soeur, nièce, belle-soeur, cousine et alliée, décédée à Bastia à l'âge de 28 ans.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui dimanche à 14 heures.

Maison mortuaire : 2, Place d'Armes.

Priez pour Elle !

CORTE

M. et Mme François Antoine Renucci et leurs filles Liline et Lucie ; Mme Veuve Barthélemy Renucci, née Parigi, et ses filles Antoinette, Françoise et Marcelle ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve CESAR RENUCCI Née CICCOLI

leur mère, belle-mère et grand-mère chérie, pieusement décédée à Corte le 22 février 1940 dans la 74ème année de son âge.

Priez pour Elle !

REMERCIEMENTS

Mme Veuve Dominique Suzzarini ; Mme et M. Joseph Suzzarini, chef mécanicien des Ponts et Chaussées, et leurs enfants ; Mme et M. Albert Gillio, Artiste-Peintre, et leurs enfants ; Mlle Marie Suzzarini ; dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Monsieur DOMINIQUE SUZZARINI

leur époux, père, beau-père et grand-père, prient leurs parents, alliés, amis et connaissances de bien vouloir agréer tous leurs remerciements attristés et leur profonde reconnaissance.

La messe de sortie de deuil a été dite dans la plus stricte intimité.

CABINET
A L'ART DENTAIRE
16, Boulevard Auguste-Gaudin, 16
BASTIA — Tél. : 473
GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRATIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi
SAINT-FLORENT : dimanche matin.
Les autres jours à Bastia
NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 16, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

DERNIERES INFORMATIONS

Service de nos correspondants particuliers, des agences et de nos envoyés spéciaux et correspondants particuliers

Discours de M. Chamberlain

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Le Premier a souligné alors les difficultés qui s'opposaient dans le passé au désarmement, aucune nation n'ayant voulu affaiblir ses forces, craignant que d'autres ne puissent en profiter ; mais, une fois que cette crainte sera éliminée, le désarmement sera certain, aussi certain que le jour succède à la nuit.

« Lorsque la confiance sera établie entre les nations, le premier pas dans ce sens pourra être fait, qui pourra être suivi plus facilement par d'autres.

« L'Allemagne pourra faire plus que n'importe quelle autre nation, étant donné que c'est elle qui a le plus contribué à détruire la confiance.

« Lorsqu'elle montrera des preuves de bonne volonté et de sincérité, il ne sera pas difficile de trouver le moyen de l'aider à surmonter les difficultés économiques dans la période de transition qui suivra les hostilités ».

En conclusion, M. Chamberlain a souligné que l'Angleterre n'a le dessein d'humilier personne :

— Elle est prête, dit-il, à rechercher un règlement avec tout gouvernement qui accepterait ces buts et qui donnerait des preuves que l'on puisse compter sur sa sincérité.

« Ce n'est donc pas à nous à faire le premier pas.

« Nous sommes résolus à faire prévaloir la liberté.

« Notre pays et l'empire continueront le combat.

« Avec toute notre armée, toutes nos forces, nous sommes assurés que la liberté est sauvée ».

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen facile de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir longtemps souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un voeu. Ecrire au Lab[re] de M. Auguste VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui enverra gratis et franco les indications demandées.

ITALIE

Naples, 24 février. — Un communiqué officiel publié dans les premières heures de la matinée annonce que le troisième enfant du prince et de la princesse de Piémont a reçu les prénoms de Maria Gabrielle.

Il pèse 4 Kilogs.

La mère et l'enfant se portent bien.

La naissance d'une princesse dans la famille royale ne modifie pas la situation dynastique.

La loi salique excluant les filles du trône, est appliquée dans la Maison de Savoie.

Il n'y a donc qu'un héritier direct du prince de Piémont :

Le prince de Naples, né le 12 février 1937.

Cité du Vatican, 24 février. — Le Pape a été informé de la naissance de Maria Gabrielle par une dépêche du Prince de Piémont.

Le Saint-Père a fait adresser ses voeux au prince et à la princesse et a béni leur enfant.

LA SITUATION

Londres, 24 février. — D'après une information qui n'a pas été confirmée officiellement jusqu'ici, des croiseurs anglais ont saisi le chalutier allemand « Herlichkeit », dans l'Océan Arctique, au large des îles Nofogen.

Londres, 24 février. — On apprend ici qu'un sous-marin allemand a torpillé, au large de la côte irlandaise, le vapeur finlandais « Brita ».

Oslo, 24 février. — Le bateau norvégien du service côtier entre Kyskenes et Bergen a recueilli 17 hommes et une femme rescapés du bateau esthonien « Broglild » qui a échoué sur un rocher au large de Hustadvika.

Londres, 24 février. — Le communiqué ... ministère de l'Air annonce que les appareils de la R. A. F. ont effectué avec succès, la nuit dernière, un vol de reconnaissance sur Prague.

C'est la troisième fois au cours des cinq dernières semaines que les avions anglais survolent la Tchécoslovaquie et l'Autriche.

Oslo, 24 février. — On confirme maintenant dans les milieux bien informés que le gouvernement norvégien envisage de porter l'incident de l'Altmark devant une Cour d'Arbitrage, dans le cas où les pourparlers avec l'Angleterre ne donneraient pas de résultats.

New-York, 24 février. — La commission franco-britannique des achats annonce qu'elle a passé de nouvelles commandes d'avions et de matériel de guerre aux Etats-Unis.

Bruxelles, 24 février. — Un avion anglais a fait un atterrissage forcé cette nuit aux environs de Gambloux.

L'avion a été saisi et l'équipage interné.

LA CONFERENCE DE RIGA

Riga, 24 février. — Dans les milieux politiques bien informés, on déclare que la conférence qui se réunira le 14 mars prochain à Riga ne traitera que des questions d'ordre économique.

UNE REUNION DES INDUSTRIELS ANGLAIS ET FRANÇAIS

Avec l'approbation des gouvernements français et britannique, les industriels des deux pays vont se réunir pour discuter de questions économiques et commerciales d'intérêt commun. La Fédération des industriels britanniques a invité la Confédération Générale de la Production Française à envoyer une délégation à Londres.

Les industriels envisageront ensemble les moyens de resserrer leur collaboration pendant la guerre. Plus tard, ils discuteront ensemble des méthodes qui permettront aux industriels des deux pays de contribuer après la guerre à la création d'un système économique mondial sain et durable.

U. R. S. S.

Londres, 24 février. — D'après une dépêche de Copenhague au « Daily Mail », Staline est arrivé aujourd'hui à Leningrad pour assister à la célébration de l'anniversaire de l'armée rouge.

La Salle Le Paris des Succès
vous présente aujourd'hui deux matinées : 13 h. 15, 16 h. 30, Soirée à 21 heures :
Le plus grand succès de l'année :
2e Bureau contre Kommandantur
ou
TERRE D'ANGOISSE
avec Gabriel Gabrio, Junie Astor, Jean Max, Léon Mathot et le chien Rintintin.
En première partie :
TROIS DU CIRQUE
Un grand film d'action
ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES
LUNDI 26 FEVRIER : DEUX GRANDS FILMS :
LA BATARDE ET LA FIN DE ZORRO

VISAGES DE BASTIA

La Miséricorde

Par CLAIRE-MARY

Comme nous l'avons noté, au début de ces chroniques, toute ville présente des visages divers et multiples, dont les aspects, tantôt curieux, tantôt bizarres, nous offrent d'agréables surprises. Elles se renouvellent le long d'un boulevard, au tournant d'une rue, au seuil d'une place, devant ne vieille demeure, une fontaine, la façade d'une église ou d'un monastère, le socle d'une statue, l'entrée d'une caserne ou la grille d'un palais.

Que n'ai-je la plume élégante et fine de l'immortelle marquise, dont les lettres sont restées la plus belle parure de notre littérature, pour vous dire, à mon tour, combien m'enchante et me ravit cette promenade à bâtons rompus, à travers notre ville ancienne et moderne. L'art de flâner, comme disait Mme de Sévigné est un des charmes de notre vie quotidienne et locale. Grâce à lui, grâce à cet art si fécond en plaisirs intimes, nous pouvons dire comme le pigeon de la fable, celui qui s'ennuyait au logis : « J'étais là, telle chose m'advint ». Grâce à lui, dimanche dernier je me trouvais, poussée par ma curiosité vagabonde, dans la chapelle de Notre Dame de Lourdes, ardente de flammes et d'éloquence saintes et je vous ai livré toutes mes impressions, au choc des souvenirs du passé et des événements du présent.

Me voici aujourd'hui, dans la rue de la Miséricorde, en train de chercher la chapelle du même nom. Je dévale la petite rue qui partant du boulevard du Palais au coin du Lycée, descend en pente vers l'église Saint-Charles. Le nez en l'air, je cherche vainement un fronton, un clocher, une croix. Rien ! presque au bout de la rue près d'une vieille tour génoise décapitée s'ouvre une impasse où je m'engage. Je grimpe quelques marches et je me trouve devant la porte de la chapelle de la Miséricorde, dont j'ai hâte de franchir le seuil pour me convaincre que c'est bien une chapelle, car extérieurement, elle donne plutôt l'impression d'une maison quelconque.

Mais je n'ai qu'à m'agenouiller pour croire et sentir autour de moi l'ambiance d'un sanctuaire chargé d'une vieille et noble tradition.

L'intérieur composé d'une seule nef rectangulaire, n'a aucune prétention d'art. Il y a un pourtour de stalles en bois sculpté et les parois sont recouvertes de damas rouges de fabrication gênoise. Le maître-autel appuyé au mur avec des colonnes en torsades, encadre une toile de la Madone de la Miséricorde qui console un pauvre agenouillé à ses pieds. On remarque à droite, dans une petite chapelle, une peinture noircie représentant la Trinité avec Saint Félix de Valois, St-Jean de Matha, Ste-Agnès et Ste-Catherine.

L'oratoire date de 1611 (XVIIme siècle), tenu par les Trinitaires de la Foi auxquels il appartenait.

La Confrérie des Pénitents noirs dont faisaient partie les plus hautes personnalités de la ville joua un grand rôle à une période critique de notre histoire, au moment des invasions barbaresques. Pirates et corsaires débarquaient sur nos côtes, pillant et incendiant des villages entiers ; hommes, femmes et enfants étaient capturés et enlevés pour être vendus sur les marchés de Tunis et d'Alger comme esclaves. La Confrérie s'était imposée la noble mission de venir en aide à ces infortunés compatriotes, en exil et ses démarches furent souvent couronnées de succès. Un mémoire de l'année 1774 contient une émouvante relation, concernant l'accueil que la Confrérie et les Bastiais firent à quelques-uns de ces malheureux, rachetés après de longues années de souffrances, de misères physiques et morales. Parmi ces rachetés il y en avait deux qui méritent une mention : Jean Mattei, homme de lettres, âgé de 68 ans, du Nebbio, en exil pendant 33 ans, et Sébastien Marchetti, âgé de 50 ans, de Sagone, revenu après 41 ans d'exil.

Mais la Confrérie des Pénitents noirs ne limitait pas là son action bienfaisante et humanitaire. Elle faisait mieux. Elle prenait, sous sa protection, les condamnés à mort auxquels elle prêtait son réconfort, qu'elle accompagnait de la prison à l'échafaud, puis au cimetière où elle se chargeait de l'ensevelissement.

La cérémonie, les jours d'exécution capitale, donnait lieu à un spectacle impressionnant. Les Pénitents noirs, en cagoule, pieds nus et le cierge à la main, défilaient, en chantant les psaumes, derrière le condamné et parmi eux il y avait les Caraffa, les Bonavita, les Lazarotti, les de Lari, les Bonelli, les Gregorj, les Casabianca.

Comme on le voit, l'église de la Miséricorde joua dans nos annales un rôle d'une importance capitale, au double point de vue religieux et philanthropique et la Confrérie, riche de privilèges, fut associée à son homonyme de Rome depuis juillet 1661.

CLAIRE-MARY.

COLOMBIE BRITANNIQUE

New-York, 24 février. — A Summaland, importante cité industrielle de la Colombie britannique, a éclaté un incendie qui a pris des proportions gigantesques.

Les communications téléphoniques ont été interrompues.

Ciné-Chronique

Au Paris :

DEUX GRANDES PRODUCTIONS

A partir de demain, au changement de programme, deux beaux films seront épinglés à l'affiche du « Paris ».

Tout d'abord : **La Fin de Zorro** : Emotion, aventure, action ! Aventures passionnantes avec des héros de la patrouille de la frontière mexicaine et le chien merveille de l'écran Rintintin junior !

En deuxième partie, un film de toute beauté, profondément émouvant, humain : **La Batarde**, tiré du roman de Lisa Wenger : « Le Mariage de Vérène » et porté à l'écran par Jacques Daroy.

Jeanne Boitel dans le rôle de Vérène se montre excellente ; Pierre Larquey nous apparaît sous les traits d'un curieux homme qui, cloué à la maison par de graves douleurs, s'est fait une philosophie un peu trop simple, mais profondément humaine ; Gina Manès (La Noiraude), René Dary, Mady Berry, entourés d'excellents artistes, complètent de façon parfaite cette remarquable distribution.

Un scénario excellent, une mise en scène et des extérieurs superbes font de « La Batarde » un film qu'il faut avoir vu.

COIFFEUR Jacques
20, Rue Napoléon, 20
Le meilleur spécialiste pour les teintures, mise en plis, décolorations, coiffures modes et permanentes inégalables avec et sans électricité, depuis ... 50 francs
SALON DE MASSAGE
MANUCURE - PEDICURE
Produits de beauté parfumés
Téléphone : 406

Eden Cinéma
PRESENTE
Aujourd'hui samedi à 16 heures 30 matinée à prix réduits ; en soirée à 21 heures ;
Demain dimanche, 2 matinées permanentes à 13 heures 30 et 16 heures 30, soirée à 21 heures :
2 GRANDS FILMS
Lucien Baroux et Christiane Delyne dans **PORTE VEINE**
et
Pierre Blanchar et Brigitte Helm dans **L'ATLANTIDE**
d'après le chef-d'oeuvre de Pierre Benoit
Les dernières actualités Eclair-Journal.
Attention ; En soirée à 21 heures : SUR SCENE :
Le Chanteur Bastiais qui chante et qui enchante :
PIERRE COLONNA et ses Guitaristes
LUNDI :
Changement de programme :
2 GRANDS FILMS :
Corinne Luchaire, Roger Duchesne et Ginette Leclerc dans PRISON SANS BARREAUX
et Fernandel dans NUIT DE FOLIES

000094

RÉGENT CINÉMA *cette semaine*
PRESENTE
Aujourd'hui dimanche :
Spectacle permanent de 13 h. 30 à 19 h. 30
SOIREE A 21 HEURES
Le programme complet !
ZORRO : le Héros légendaire !
ZORRO : l'Homme au Fouet !
ZORRO : le Justicier vrai !
ZORRO EST REVENU !
dans
LA REVANCHE DE ZORRO
Au même programme :
Le Couple Populaire Loretta Young et Don Ameche dans
AVENTURE EN ESPAGNE
LES DERNIERS REPORTAGES FOX-MOVIETONE : LA GUERRE FILMEE.
Horaire du Permanent : Les Actualités passent à 13 h. 30 et 18 h. 30 ; Aventure passe à 13 h. 45 et 18 h. 45 ; Zorro passe à 15 heures et 18 heures.
DEMAIN LUNDI :
2 GRANDS FILMS
Un prodigieux film d'action avec Humphrey Bogart - Georges Brent dans
MENACES SUR LA VILLE
ET
Un film de jeunesse avec Priscilla Lane et Wayne Morris dans
LES CADETS DE VIRGINIE
Tous les lundis : changement d'affiche.

Faits Divers

HYGIENE

Les égouts situés rue Porta-Vecchia, quai du Vieux Port et Impasse Bach, déversent des matières fécales.

CONTRAVENTIONS

1 pour défaut d'éclairage à voiture automobile ;

2 pour stationnement sens interdit.

TROUVE

Un paquet, portant l'adresse de Mme Battesti, demeurant à Tallone, a été déposé au poste de police.

ARRESTATION

Selon les instructions du Commissaire Central, le sous-brigadier Pepe et l'agent de la Sûreté Poli ont appréhendé le nommé Poggi Simon, originaire de Saint-André de Bozio, et appartenant au milieu spécial.

Après interrogatoire effectué par M. Vallecalle, commissaire de Police, Poggi a été déféré au Parquet et écroué sous la double inculpation de vagabondage et excitation de femmes à la débauche.

Les services de police veillent rigoureusement à l'éloignement de la ville de tous les indésirables qui seraient un danger pour la sécurité publique.

Hôpital Militaire de Bastia

Une Adjudication restreinte pour l'exécution des travaux de lavage, d'entretien des effets, du linge et la reconfection des matelas et traversins, aura lieu à l'Etablissement, le 8 mars 1940, à 15 heures.

Les demandes d'admission devront être adressées au Médecin-Chef le 7 mars au plus tard.

Pour l'inspection des travaux et tous renseignements complémentaires, s'adresser au Médecin Chef de l'Hôpital Militaire.

Voulez-vous des nouvelles du jour ? achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
des journaux insulaires
le plus fort tirage
Relié par fil direct avec Paris

ECHOS

LES PLANS DU CONSEIL DES EXPORTATIONS

Le Gouvernement britannique a nommé un Conseil des Exportations qui tiendra sa première réunion dès la deuxième semaine de février. Les membres du Comité doivent d'une part discuter de mesures immédiates et d'autre part établir des plans pour un développement à long terme. Leur but est de promouvoir une large expansion du commerce d'exportation de la Grande-Bretagne et cela dans les délais les plus courts possible. Il est probable que les conseillers, tous hommes d'affaires d'une grande expérience, visiteront les divers centres industriels du pays pour établir un contact personnel avec les chefs d'industrie. Le problème n'est pas en effet de trouver des marchés, mais de déterminer la part d'activité dont l'industrie peut disposer sans nuire à l'exécution de ses énormes contrats de guerre.

ARMES A DEUX TRANCHANTS

D'après la radio allemande, l'Amiral Marschall aurait déclaré à l'équipage d'un sous-marin qui venait de rallier sa base : « Les sous-marins et les avions ont été et seront notre arme principale contre l'Angleterre ». Cependant, l'Allemagne n'a pas été jusqu'à présent très heureuse dans l'usage de ces armes.

Dans les deux premières semaines de février, elle a entrepris dix raids aériens contre les bateaux à proximité de la côte anglaise. Au cours du premier, trois avions au moins ont été descendus et deux autres si gravement endommagés qu'ils semblaient hors d'état de regagner leur base. Dans le second raid un autre avion allemand fut détruit et deux endommagés. Le même jour deux sous-marins allemands, qui tentaient d'torpiller un convoi furent coulés par un seul destroyer britannique. En fait, l'Allemagne a perdu des avions chaque fois qu'elle a tenté d'attaquer l'Angleterre sans jamais réussir à descendre un seul appareil de la défense.

Si vous souffrez de Rhumatismes, de Sciatique, d'une Courbature, d'un Rhume, d'une Contusion, de Rhume de Poitrine ou Grippe, votre l'annonce du Liniment Sloan qui se trouve à la page 4 de ce journal. Elle vous indique comment vous débarrasser de vos maux en suivant la méthode la plus sûre et la plus efficace, sans vous droguer l'estomac.

J. CATANI
PHOTOGRAPHE
27, Boulevard Paoli — BASTIA
PORTRAITS
MARIES
GROUPES DE NOCE
CARTES POSTALES
PHOTOS D'IDENTITES
AGRANDISSEMENTS
CADRES TOUS STYLES
Vente d'appareils et pellicules
Les meilleures Marques
LIVRAISON RAPIDE
D'AMATEURS EN 24 HEURES
OUVERT TOUTE LA SEMAINE

ÉCHOS

UN HEROS TRANQUILLE

On vient d'annoncer en Angleterre la mort d'un jeune officier de marine, C.O. Baldwin, tué à l'ennemi moins de deux mois après avoir reçu des mains du Roi la médaille du Distinguished Service.

Quand la première mine magnétique posée par les Allemands eut été repérée près de la côte anglaise, le jeune officier prit la tête d'une équipe de volontaires délégués par l'Ecole de Mines et Torpilles de la Marine Britannique pour découvrir les secrets de l'engin. Ils la ramenèrent à la côte et se mirent au travail, armés de tournevis et de clés anglaises. Un seul faux mouvement, et ils sautaient tous.

Pendant l'opération, un surveillant prenait des notes, destinées à servir d'avertissement aux prochains volontaires qui auraient miné la prochaine mine, au cas où celle-ci eût explosé avec ses [illegible] mécaniciens. Mais la mine fut démontée et c'est grâce au travail du lieutenant Baldwin et de ses aides que l'Amirauté put étudier les contre-mesures qui maîtrisèrent le nouveau fléau.

LES NOUVEAUX PHARES FLOTTANTS

En attaquant les équipages des bateaux phares, l'Allemagne a violé délibérément une convention séculaire. Désormais, les bateaux phares seront remplacés le long des côtes anglaises par des phares flottants non munis d'équipage, et qui seront visités à intervalles réguliers pour le nettoyage des lanternes et le ravitaillement en combustible du système d'éclairage.

LE MOYEN ORIENT EST PRET A TOUTE EVENTUALITE

Bien que la guerre n'ait pas encore gagné le moyen Orient, les populations d'Egypte et de Palestine, d'Irak, d'Iran et d'Arabie se tiennent prêtes à toute éventualité et font bloc solidement avec les alliés. Telle est la conclusion d'un article envoyé au Times par son correspondant au Caire.

« La menace d'une agression russe », dit cet article « a eu pour résultat d'amalgamer les pays musulmans en un bloc inébranlable ; car si l'Hitlérisme était détesté et méprisé, le communisme est considéré comme le suprême l'implacable ennemi de la foi musulmane. Maintenant que la similarité des buts allemands et russes est quotidiennement démontrée, les deux pays ne comptent pas un seul ami du Caire à Kaboul. Si la guerre éclatait dans le moyen Orient, soit avec la Russie, soit avec l'Allemagne, soit avec les deux, tous les musulmans capables de combattre seraient prêts à faire le sacrifice de leur vie ».

La tâche de l'Angleterre a été d'organiser et de discipliner l'ardeur combative de ces peuples d'une bravoure fanatique mais qui manquaient de l'entraînement militaire moderne. D'énormes progrès ont été accomplis. Les frontières d'Egypte et de Palestine et du Soudan sont gardées par de solides garnisons. Quant à la nouvelle armée Egyptienne organisée en coopération par l'Angleterre et l'Egypte sur les bases du traité de 1936, elle est aujourd'hui une force militaire puissante, soutenue par une aviation qui se développe constamment.

ABONNEZ-VOUS,
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

Nouvelles de l'Etranger

ESPAGNE

Madrid, 24 février. — Au cours de la réunion d'hier soir, le Conseil des Ministres a promulgué la loi de répression de la franc-maçonnerie et de persécutions des sociétés secrètes et la loi autorisant à restituer leurs biens aux propriétaires dépouillés par l'Institut de réforme agraire de la République entre 1932 et 1935.

TURQUIE

Istambul, 24 février. — Le nombre des victimes des dernières secousses sismiques est maintenant estimé à environ 200.

Londres, 24 février. — D'après les dépêches d'Ankara, les milieux autorisés turcs démentent catégoriquement les bruits d'une mobilisation lancés par les services de la propagande soviétique et répandus dans certains pays balkaniques, notamment en Roumanie.

Il est donc inexact que 500.000 hommes aient été appelés sous les drapeaux dont 300.000 concentrés à la frontière soviétique.

Istambul, 24 février. — On dément officiellement tous les bruits selon lesquels le gouvernement turc aurait décrété des mesures exceptionnelles nécessitées par la situation internationale actuelle.

Certaines mesures économiques ont été prises, mais elles n'ont aucune portée politique ou stratégique.

Les milieux bien informés précisent que ces bruits, qui sont répandus par la voie des agents allemands, sont aussi peu fondés que ceux qui avaient été propagés par les émissaires soviétiques sur la prétendue mobilisation par la Turquie de 600.000 hommes.

TCHECOSLOVAQUIE

Berne, 24 février. — D'après la « National Zeitung », les radicaux de la Garde de Klinka réclament une dictature.

80 % de la population slovaque serait en faveur du rétablissement de la Tchécoslovaquie, avec autonomie de la Slovaquie.

IMPRIMERIE DU PETIT BASTIAIS

Fournisseur des principales firmes insulaires et de toutes les grandes Administrations

Tous travaux typographiques pour le Commerce et l'Industrie

Travaux de luxe

Le client doit s'adresser sans hésiter à l'Imprimerie du PETIT BASTIAIS qui présente ses imprimés avec le plus d'élégance et de bon goût

8, Boulevard du Palais — BASTIA

UN MATERIEL MODERNE AU SERVICE D'UN PERSONNEL SPECIALISE

AVIS

Tout ce qui concerne le journal : Annonces, carnets mondains, roses ou bleus, avis de sociétés, etc. doit être remis aux bureaux du « Petit Bastiais ».

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE

Boulevard de Cardo, Bastia

Le dispensaire antituberculeux (ponction et radioscopie) sera ouvert au public le lundi et jeudi de chaque semaine de deux heures à quatre heures de l'après-midi.

RECUPERATION DES FERRAILLES

En exécution des circulaires de M. le Ministre de l'Armement et de M. le Préfet de la Corse, un centre de récupération de ferrailles a été créé par la Chambre de Commerce de Bastia.

Ce centre est établi sur le terre-plein du quai du large (2me alignement).

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de l'Outillage du Port, Hangar N° 4, Téléphone : 663.

UN ALBUM DE MODES
avec les
Toutes Dernières Créations de Paris
sera envoyé GRATUITEMENT et FRANCO
à tous ceux qui en feront la demande
à TOUTMAIN
le Grand Couturier des Champs-Elysées
26, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS
Confiez vos Commandes à Toutmain
Tous ses Services sont organisés pour les Exécuter

BULLETIN D'ABONNEMENT AU

PETIT BASTIAIS

Chèque Postal — AJACCIO : 153

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal LE PETIT BASTIAIS à partir du 193 (2)

Je vous adresse en même temps que ce bulletin le montant de cet abonnement, soit la somme de (3) ....

en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms ....

Profession ....

Adresse ....

(1) Biffer les formules inutiles ;
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;
(3) Corse : Un an, 90 fr. ; Six mois, 46 fr. ; Trois mois, 25 fr. ; Continent et Colonies : Un an, 94 fr. ; Six mois, 48 fr. ; Trois mois 26 francs.
(4) Biffer la formule inutile.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « Refusé ».

Une bonne digestion grâce aux pastilles de DIGÉRONAL

NE SOUFFREZ PLUS DE LA SCIATIQUE

La formule du Docteur Sloan supprime la douleur en en éliminant la cause.

Attaquez la douleur à l'endroit même où elle se fait sentir — sans avaler de drogues. Le Liniment du Docteur Sloan offre un remède rapide et infaillible contre cette intolérable torture nerveuse. Quelques gouttes de Sloan appliquées à l'endroit où la douleur se fait sentir suppriment le mal plus facilement que les drogues et sont inoffensives ; de plus, le soulagement que donne le Sloan est bien plus complet. Dès que le Sloan touche le membre endolori, une douce et réconfortante sensation de bien-être se répand dans les tissus torturés. Alors, le mal diminue et puis disparaît avec une rapidité étonnante.

Le Liniment du Docteur Sloan donne ce soulagement incroyablement rapide parce qu'il disperse la congestion qui irrite le nerf sciatique et cause le mal. Ne supportez plus une seule journée de souffrances, une seule nuit blanche ! Achetez un flacon de Liniment du Docteur Sloan chez votre pharmacien et supprimez le mal aujourd'hui même. Toutes pharmacies. Le Flacon : Fr. 9.90.

En vente à la librairie du PETIT BASTIAIS

LES FABLES DE LA FONTAINE
Traduction en vers Corses
par
LOUIS ORSINI
Instituteur
Prix : 5 francs

EQUITATION
Vue par un [illegible]
par
MAX DE PERCIN DE SEILH
ancien capitaine de Cavalerie
Prix : 5 francs

ARISTIDE BRIAND
L'Homme l'Orateur,
l'Homme d'Etat
par
JOSEPH SISCO
Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Prix : 10 francs

CORSICA
PAESE PER PAESE
par
MAISTRALE
SERIA I
Prix : 10 francs

Voulez-vous des nouvelles du jour
achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
le plus fort tirage
des journaux insulaires
Relié par fil direct avec Paris

ABONNEZ-VOUS AU
PETIT BASTIAIS

AVIS A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

15 FEVRIER 1940

de bien vouloir nous faire parvenir [illegible] au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

ENGRAIS COMPLETS — SUPERPHOSPHATES — DE LA — Cie DE SAINT-GOBAIN
au Capital de : 300 Millions
Renseignements et Dépôt :
Paul LIBERATI, 27, Bd Paoli, BASTIA
— Téléphone : 122 —

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
rue Miot — 32, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -28

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

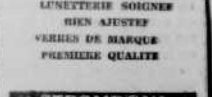

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

Salon Recamier
COIFFEUR POUR DAMES
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
TETE ENTIERE
Téléphone : 223
Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure.

Imprimerie du « Petit Bastiais »
Le Gérant : Henri POLI

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 65

AIMEZ-VOUS

par JEAN [illegible]

Aussi se sentait-il peu à peu gagné par la chaude douceur qui enveloppe tout l'être lorsqu'autour de lui mille choses concourent à le mettre dans un état d'agréable euphorie.

Il n'oubliait pas pour cela la question de sa situation matérielle ni le chagrin que lui causait la nécessité où il était de se séparer de la comédienne.

Mais les embarras comme sa peine lui semblaient devenir légers et nullement insurmontables... et il eût vivement souhaité avoir à cette minute avec Gabrielle Croisy l'entretien décisif qu'il projetait depuis tant de jours sans jamais s'y décider ! car il sentait bien qu'il aurait à présent tout le courage nécessaire pour annoncer à la comédienne la rupture de leur liaison.

Qui sait si, tout à l'heure, après le dîner, quelques minutes de tête-à-tête ne lui permettraient pas d'en finir.

Quelle n'allait pas être sa déception lorsque, une fois le repas terminé et le café servi au salon, Gabrielle Croisy, après une fugue de quelques secondes, réapparaissait avec un manteau de fourrure sur les épaules en déclarant qu'elle devait s'éclipser pendant une heure ou deux — afin, déclarait-elle, d'aller dire des vers dans une réunion mondaine.

Et il n'avait pas eu le temps de prononcer un mot de protestation, ou seulement de regrets, que la belle sociétaire avait déjà disparu, le laissant seul avec Jules Lestampois.

Celui-ci paraissait prendre assez rapidement son parti de cette absence de la comédienne.

Et, ayant avisé des cartes sur une table de jeu, il proposait à Gaston de Vernières :

— Pour tuer le temps, que diriez-vous d'un petit écarté, mon cher monsieur le comte ? Ce n'est pas un peu aussi relevé que le bridge, mais à deux, il faut bien s'en contenter. Je l'ai d'ailleurs vu jouer dans les meilleurs cercles. Et puis, il est amusant. Allons, laissez-vous tenter. Nous jouerons ce que vous voudrez... de quoi intéresser la partie... un louis ou deux le point.

Tout en parlant, l'enveloppant personnage avait déjà battu le jeu puis l'étalait en arc de cercle sur la table où, d'autorité, il tirait une carte.

Machinalement et résigné, plutôt par politesse que par goût, à accepter l'invitation, le comte de Vernières suivit son exemple... et la partie s'engagea, quelconque, semblable à toutes les parties de ce genre, avec des alternatives de gain ou de perte pour chacun des deux joueurs qui, tout en se livrant aux douceurs de l'écarté, dégustaient une excellente fine champagne dont, comme par miracle, le petit verre du comte de Vernières ne restait jamais vide.

Soudain, comme le comte venait de réussir une « vole », Jules Lestampois après avoir regardé tout autour de lui comme s'il craignait que quelqu'un pût entendre ce qu'il allait dire, murmurait :

— Avouez, comte... que la vente du charmant hôtel du boulevard Suchet vous a un peu défrisé... et que vous regrettez fort les trois cent mille francs qu'il vous avait coûté... lorsque vous l'avez offert à votre charmante amie.

De telles paroles avaient tout ce qu'il faut pour piquer au vif l'amour-propre et la fierté d'un gentilhomme tel que Gaston de Vernières... qui assez échauffé au surplus par tout ce que son interlocuteur lui avait fait boire pendant et après le repas, ripostait tout de suite :

— Vous vous trompez étrangement, monsieur. Je suis enchanté que Mlle Croisy ait fait une excellente opération en vendant l'hôtel dont il s'agit... et je ne regrette qu'une chose : c'est de ne pouvoir matériellement pas le racheter pour le lui offrir de nouveau.

Le négociant se mit à rire.

— J'étais sûr que vous me répondriez ainsi, fit-il... bien que je sois, d'autre part, également sûr que vous songez à vous séparer de Mlle Croisy. Oh ! ne dites pas non. Elle l'a senti, et elle ne me l'a pas caché. Or, comme je suis candidat à votre succession...

— Ah ! interrompit le comte stupéfait de la déclaration inattendue du bonhomme, vous...

— Oui... Mlle Croisy me plaît. Dans ma situation, on doit avoir une maîtresse bien en vue. Celle-là fera merveilleusement l'affaire. D'un côté, elle ne paraît pas me regarder avec trop d'antipathie. Bref, mes affaires sont en assez bonne voie... et elle n'attend certainement plus que d'être séparée de vous... pour s'unir avec moi... Voilà.

« Excusez-moi de vous parler avec cette franchise. J'espère que vous ne l'avez pas trouvée déplacée. »

— Comment donc ! au contraire, fit ironiquement le comte qui se sentait tout à coup écœuré par la désinvolture de cet individu, assez peu délicat pour oser lui révéler qu'il aspirait à le remplacer dans le cœur de la comédienne, au su et avec l'agrément de celle-ci.

En même temps, Gabrielle Croisy lui apparaissait toute différente de la charmante créature qu'il avait connue... qu'il avait aimée... et que, depuis une seconde, il se sentait détester de toutes ses forces.

Quelle désillusion !...

Il se remémorait aussitôt l'accent d'envie sur lequel elle avait, avant le dîner, articulé ces mots bien étranges sur les lèvres d'une femme qu'il avait connue désintéressée : « Ah ! c'est beau, la fortune... quand on en a beaucoup ».

Et c'était pour une créature semblable, se révélant soudain à lui aussi vénale que la dernière des filles qu'il avait commis les pires folies, et conduit son fils à la ruine, au désespoir peut-être.

Elle devait s'être renseignée, et ayant appris la situation critique du comte, elle allait d'elle-même au-devant de la rupture qu'il lui coûtait tant, à lui, de provoquer... et qu'elle trouvait sans doute bien lente à venir.

Qui sait si ce n'était pas sur son instigation que Jules Lestampois venait de parler comme il l'avait fait.

Ah ! deux biens vilains personnages, en ce cas... et vraiment bien faits pour s'entendre.

(A suivre)

ABONNEMENTS
CORSE — 90 46 25
CONT. et COL. — 94 48 26
ETRANGER — Coûts de l'affranchissement en sus
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.
Joindre une bande et 1 franc à chaque changement d'adresse
C/C Postaux : AJACCIO : 153
40 CENTIMES

64ème ANNEE — N° 301
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
LUNDI 26 ET MARDI 27 FEVRIER 1940

000095

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI
40 CENTIMES

ADMINISTRATION
DIRECTION et REDACTION
8, Boulevard du Palais, et
6, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 0-09

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 18, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 63-82 et 63-83

Adresse télég. : Bastiais-Bastia
R. C. N° 2833

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Riscamone-Rostino

Une étude sur les revenus des Evêques d'Omessa, une autre sur les règles qui présidaient dans les siècles passés à la dévolution des cures, chapelles, oratoires ont mis en relief l'idée des « bénéfices » précisant l'importance de ces dévolutions ou attributions ; même qu'à présent, l'importance numérique des paroisses correspondait à leur rapport. Par ailleurs, comme il y avait alors plus de prêtres que de paroisses et de chapelles à bénéfices, le problème de leur dévolution était épineux et donnait lieu souvent à des conflits, même sanglants. Pietro Cirneo en fait mention, y ayant été personnellement engagé. Filippini également raconte quelques incidents inhérents à ces bénéfices et à leur administration.

Un des plus graves, qu'il cite page 99 de l'édition Letteron, est celui de Santa-Reparata de Riscamone, qui avait été attribué à un prêtre nommé Priano, originaire du hameau de Colle, dans le Rostino. Le vicaire de l'évêque de Mariana, l'administrant en l'absence de celui-ci, car malgré les décisions du Concile de Trente les évêques de la Corse s'absentaient souvent de leurs diocèses, retira son bénéfice de Santa-Reparata de Rischiamone au prêtre Priano, qu'il accusait de ne pas se séparer d'une concubine. On avait bien averti le vicaire, qui s'appelait Bartolomeo della Torre, qu'il y avait danger pour lui à prendre cette mesure, d'autant qu'on le soupçonnait de ne pas faire preuve en tout cela d'un entier désintéressement, se voulant attribuer à lui-même le bénéfice en question. Les revenus de Santa-Reparata de Rischiamone étaient considérables, et, de plus « à cette église se trouvait encore réuni un titre de chanoine du diocèse de Mariana ».

Les prévisions pessimistes se trouvèrent justifiées : lorsque, quelque temps après, Bartolomeo della Torre effectua une visite dans le diocèse, il fut tué d'un coup d'arquebuse « au-dessus du village des Piazze d'Ortiporio de Casacconi ». Le meurtrier était Luca Antonio, qui était, ou qui passait pour être, le fils de Priano.

Rischiamone, ou Riscamone, semble être un terme générique ne s'appliquant à aucune agglomération habitée de quelque importance, si l'endroit ainsi dénommé n'est pas un village ruiné et complètement disparu, autour d'un château également ruiné qui portant le même nom : Castello di Riscamone. Mgr Marliani, évêque de Mariana et d'Accia, lors de sa visite pastorale de 1646, connaître une notice à la paroisse de Santa-Reparata, qui peut se confondre avec l'église dont était titulaire, un siècle auparavant, le prêtre Priano. Santa-Reparata, de trois ou quatre églises ruinées sur le territoire de la piévanie de Morosaglia de ce centre. Mais, dans ce cas de confusion, pourquoi l'appelait-on, du temps de Filippini, Santa-Reparata de Riscamone ?

Une centaine d'années après, Mgr Marliani ne cite Riscamone que comme un lieu dit, apportant d'ailleurs au curé de Santa-Reparata de Morosaglia les revenus de quelques parcelles de terre. Riscamone n'est pas signalé comme hameau ou quartier habité : ceux de Morosaglia, dépendant de l'église, étaient au dix-septième siècle : Casarova, Poggio, Tabousoli, Sevasi, Fontella, Corbaia, Quercelo, Turguine, Casaromani, Colle, Stretta, Brocca.

Une autre paroisse était appelée : Rostino et comptait les hameaux suivants : la Valle, Gratte, Teriaja, Campili. Le nom de Pastoreccia n'apparaît pas dans cette double énumération.

A la fin du dix huitième, on trouve la commune de Morosaglia, qui comptait sept quartiers : Quercelo, Rocca-Soprana, Stretta, Casalmonca, Terchiol, Rabanoli et Sevasi et la commune de Riscamone, dont le nom revenait ainsi principalement, mais s'appelait également : Gratte ou le Valle : quatre quartiers : Gratte, la Valle, Terlaja et Campili. Valle, qui comptait 183 habitants, est devenue le chef-lieu communal de ce nom : Terlaja avait 111 habitants et Campili 63 (année 1777).

Riscamone, nom usuel de cette commune, ne s'appliquait donc à aucune agglomération particulière, paraissant être celui d'un territoire en altitude, en crête, à la limite de ceux de Morosaglia et de Valle.

Il a dû être surtout en usage dans les vieux temps, le château portant son nom dominant la piève de Rostino. Il donne ensuite son nom à cette piève, et, selon l'habitude, l'église centrale, dédiée à Santa-Reparata, est devenue l'église piévane.

Ce sont là de simples notes soumises à compléments et à rectifications ; elles font état d'un vieux nom et de quelques événements qui y sont attachés, — d'un vieux nom encore en usage, croyons-nous, mais qu'il faut réveiller pour tout ce qu'il signifie ; et d'événements qui prendraient leur place dans la monographie d'une région qui n'en possède pas et qui serait très riche, car à son sort a été lié un peu celui de toute la Corse.

P B

APRES LE GRAND DEBAT

D'importantes réformes sont apportées à la Censure

Nous lisons dans le « Canard Enchaîné » :

Le grand débat sur la Censure aura, [illegible] fruits.

D'ailleurs, s'il en avait été autrement à quoi aurait-il servi ?

Nous sommes en mesure aujourd'hui de donner un aperçu des réformes envisagées.

D'abord, la question des consignes.

Elles sont toutes supprimées.

Et remplacées, bien entendu, par de nouvelles.

Exemple : il était interdit, jusqu'ici, de dire qu'il neigeait.

Eh bien ! maintenant, ce qui sera défendu, c'est d'annoncer qu'il n'a pas neigé.

C'est beaucoup plus logique. Quand il neige, en effet, ça se voit, les oreilles ennemies en sont donc fatalement informées, et peu leur chaut (si l'on ose dire) de le lire ou non dans la presse.

Quand il n'eneige pas, au contraire, on ne voit rien. Le publier dans les journaux constitue donc une véritable indiscrétion préjudiciable à la Défense nationale.

De même on n'a pas manqué de regretter que certaines polémiques personnelles soient autorisées et les ripostes interdites.

Seules, désormais, les ripostes seront permises.

On a dit aussi que les censeurs de province, désobligeamment traités de petits tyrans, supprimaient des articles ou des informations qui avaient été publiées par la presse de Paris.

C'était, à la vérité, intolérable.

A l'avenir, ce sont les journaux de Paris qui ne pourront plus répéter ce que disent leurs confrères de province.

Ainsi l'équilibre est rétabli et l'équité satisfaite.

::::

Ensuite la question des sanctions.

Il était nécessaire d'en prendre.

Ne fût-ce que pour sanctionner le débat.

Rendons cette justice qu'on ne s'est embarrassé d'aucune considération de personne.

Les ciseaux de la Censure fonctionnaient mal.

On n'a fait ni une ni deux.

On a arrêté le rémouleur.

::::

Il va sans dire que journalistes et censeurs vont cesser d'être à ciseaux tirés.

Personnellement, une politesse en valant une autre, nous promettons de nous abstenir de toute plaisanterie sur les Anastasiates aberrants et sur M. Martinaud-Deplat unique.

R. TRENO.

L'Ensemble du Front Français a été beaucoup plus agité que de coutume

Paris, 25 février. — Le Communiqué 349, du 25 février, au matin ne signale rien.

Paris, 26 février. — Communiqué numéro 351 du 26 février 1940 au matin :

Activité accrue des éléments de contact sur plusieurs parties du front entre la Moselle et la Sarre.

Paris, 26 février. — Communiqué numéro 352 du 26 février au soir :

Journée calme dans l'ensemble.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 26 février. — Dans la journée de dimanche, la température s'étant maintenue favorable, l'ensemble des secteurs a été beaucoup plus agité que de coutume.

De nombreuses patrouilles sont sorties, principalement du côté allemand.

L'incident le plus marquant s'est produit en Alsace, entre Lauterbourg et Wissembourg.

Après de violentes préparations de minenwerfer, l'ennemi a lancé un coup de [illegible]

Notre riposte a été rapide et vigoureuse et le détachement adverse n'a pas insisté.

Il s'est retiré en désordre, après avoir subi quelques pertes, dont on ne connaît pas encore l'importance.

Les Allemands ont poussé également plusieurs reconnaissances à l'est de la Moselle, sur la Nied et à l'ouest de la Sarre, mais elles n'ont donné lieu à aucun incident méritant d'être retenu.

L'activité aérienne s'est maintenue assez intense.

La Haye, 26 février. — On annonce qu'un avion néerlandais de chasse a été frappé à trois reprises par des balles de mitrailleuses d'un appareil allemand qui s'est dirigé sur le territoire belge, violant ainsi la neutralité belge après la neutralité hollandaise.

SUR MER

Londres, 26 février. — Dans sa réponse à la note britannique, le gouvernement norvégien précise que l'« Altmark » avait stoppé par trois fois sur l'injonction des autorités norvégiennes.

Les deux premières fois, le capitaine de l'« Altmark » avait déclaré, en réponse à une question qui lui avait été posée, qu'il n'y avait à son bord de ressortissants d'aucun pays belligérants.

La troisième fois, le capitaine a refusé de permettre aux autorités norvégiennes de perquisitionner à bord de son navire.

Amsterdam, 26 février. — Un cotre danois, attaqué en Mer du Nord par des avions de nationalité inconnue, a dû se réfugier dans le port de Dijmuiden.

Londres, 26 février. — Le chalutier « Persian Empire », attaqué le 12 janvier par [illegible] par trois appareils ennemis.

Ces derniers ont disparu immédiatement dès l'apparition des avions anglais et le chalutier n'a même pas eu le temps de mettre en action sa mitrailleuse.

Oslo, 26 février. — Le paquebot allemand « Orizaba », de 4.365 tonnes, s'est échoué sur la côte norvégienne et devrait être considéré comme perdu.

Il y a lieu de croire que ce paquebot s'est évadé du port espagnol de Vigo pour essayer de regagner l'Allemagne.

A LA PRESIDENCE DU CONSEIL

Paris, 26 février. — M. Edouard Daladier a conféré cet après-midi avec M. Camille Chautemps.

A propos de la Mission de M. Sumner Welles

M. Sumner Welles, délégué du Président Roosevelt, a déjà commencé son enquête européenne, puisque depuis son arrivée en Italie il s'est longuement entretenu avec le comte Ciano d'abord, puis avec M. Mussolini, qui était assisté du ministre des affaires étrangères italien ; l'homme d'état américain était accompagné de M. William Philipps, ambassadeur des Etats-Unis.

M. Sumner Welles se rendra ensuite à Berlin, où il arrivera probablement aujourd'hui.

La mission de l'envoyé présidentiel devra se borner à recueillir les déclarations des principaux chefs de gouvernement de l'Europe : bien que limitée, elle est de nature, cependant, à exercer ultérieurement une influence sur la situation internationale, dans la mesure où elle pourra déterminer les causes réelles du conflit et relever les objectifs des belligérants.

Il paraît que M. Sumner Welles se propose de faire vite et bien : cette méthode ne saurait être, à priori, féconde, car elle risque de ne pas réunir toutes les données ou même les données essentielles du problème, ou plutôt du litige sanglant.

De simples auditions non suivies d'investigations tendant à les contrôler, ne donneraient pas les résultats escomptés d'objectivité : il n'aurait pas été nécessaire, dans ces conditions, d'entreprendre un si long périple, les rapports écrits des chancelleries suffisant amplement.

Après l'entrevue de Berlin, [illegible] pour se rendre compte de visu du genre d'existence imposé aux Polonais en général ; pourquoi ne prendrait-il pas le temps aussi de visiter les camps de concentration en vue d'entendre directement, personnellement, hors de la présence de leurs geôliers, les représentants autorisés, religieux et laïques, des populations séquestrées ?

M. Sumner Welles serait ainsi fixé sur la véracité des déclarations hitlériennes ; il s'agit là d'un élément d'appréciation nécessaire, indispensable, sans lequel les informations recueillies — doléances, accusations, revendications — ne présenteraient aucun caractère d'authenticité.

Il est normal, juste, que cette sorte de confrontation successive soit opérée partout, à Paris, à Londres, etc..., partout où l'éminent délégué du président Roosevelt est appelé à interroger les chefs de gouvernement.

L'enquête en résultant serait alors sérieuse, et peut-être très efficace pour la recherche d'une solution équitable du conflit.

Nous sommes convaincus que les Etats-Unis ont à cœur de contribuer, dans un dessein purement humanitaire, à faire cesser l'horrible carnage : mais il est aussi de leur intérêt de mettre un terme, le plus tôt possible, à une débauche de gaspillage, de destruction de richesses qui, si elle se prolonge longtemps encore, peut bouleverser l'économie mondiale au point de supprimer les échanges, de tuer le commerce d'exportations ; une pareille éventualité ne saurait convenir à ce grand producteur qu'est le Nouveau Monde, sur lequel risque de s'abattre un jour le fléau de la surproduction, générateur de misère, de faillite, de désorganisation sociale.

La guerre moderne, quand elle prend ses [illegible] ne devraient [illegible] intervenir pour [illegible] responsables du drame [illegible] étant établies après une enquête impartiale et minutieuse.

ANASTASE.

Comment on vit à Varsovie aujourd'hui

L'article que nous publions aujourd'hui est un « témoignage » et nous croyons qu'il intéressera particulièrement nos lecteurs. Tous les éléments de ce tableau de la vie à Varsovie aujourd'hui ont été recueillis directement, ces jours-ci, par Mme Annie de MONTFORT, auprès de deux voyageurs neutres dont l'autorité est indiscutable. L'exactitude des faits ci-dessous est rigoureuse.

Il y a six mois encore, on appelait Varsovie, le Paris du Nord, pour ses palais, ses églises, son élégance, sa gaîté occidentales. Le trait caractéristique de la capitale polonaise c'était sa vitalité ; tout y était volonté de s'embellir et de s'accroître. Malgré ses quartiers anciens, malgré tant de souvenirs que l'histoire y évoquait à chaque pas, Varsovie était jeune, jeune par la rapidité de son développement, sa confiance en son destin, l'ambition de ses plans, jeune par la foule animée qui remplissait ses rues du matin au soir, jeune par son bruit caractéristique : trot des chevaux sur les pavés de grès, pas pressés des piétons, klaksons impatients des autos.

Aujourd'hui, cinq mois après l'invasion, un journaliste neutre appelle Varsovie la ville-cimetière ; c'est que l'Allemand est passé par là.

Un tiers des maisons a été détruit pendant le bombardement de septembre et un autre tiers endommagé. Ce sont les monuments historiques qui ont le plus souffert puis les édifices modernes, les écoles qui avaient été transformées en hôpitaux, les hôpitaux sur lesquels s'est particulièrement acharnée la cruauté des envahisseurs. Toutes ces destructions ont été systématiques et voulues.

Pourtant, malgré l'immensité des ruines, comparables à celles de certaines villes-martyres de la France envahie pendant la dernière guerre, malgré l'interdiction de procéder à des reconstructions qui sauveraient encore certains monuments (le Zamek, par exemple), malgré les cimetières rencontrés à chaque pas, car tous les squares et jardins publics sont semés de tombes et de croix, ce n'est pas ce lamentable aspect de chantier en démolition qui donne cette impression de mort, mais l'atroce régime imposé par les autorités d'occupation.

Varsovie, capitale d'un pays de trente-cinq millions d'habitants, n'était pas seulement un grand centre administratif, mais aussi un centre de culture, un centre commercial et industriel. Où est-elle aujourd'hui, cette ruche de fonctionnaires qui faisait l'armature du pays ? Où sont ces professeurs, ces artistes, ces écrivains, ces intellectuels qui en étaient l'ornement et l'expression ? Où est cette foule de techniciens et d'ouvriers experts, de commerçants avisés ? Tous ont perdu leur gagne-pain.

Les fonctionnaires chôment. Même ceux qui, logiquement eussent dû conserver leur emploi, sont condamnés à l'inaction, puisque les cent lycées de la capitale, les cent trente-deux écoles professionnelles, les dix établissements d'enseignement supérieur, les dix-neuf théâtres sont fermés. Seuls, quelques cinémas nécessaires à la propagande allemande sont ouverts.

(LIRE LA SUITE EN 4me PAGE)

LIRE EN 4me PAGE :
NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

Situation inchangée en Finlande

Paris, 26 février. — En Finlande, la situation sur l'ensemble du front reste inchangée.

Les Russes n'ont pas poursuivi leur attaque dans l'archipel de Viborg.

Moscou, 26 février. — Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Leningrad :

Sur l'isthme de Carélie, les troupes soviétiques ont occupé vingt-huit fortifications, dont huit ouvrages bétonnés.

Sur les autres secteurs du front, aucun événement important.

Londres, 26 février. — D'après des nouvelles de matin, l'armée rouge concentre ses efforts contre Vyypuri.

Des renforts considérables sont arrivés. La ville est violemment bombardée.

Helsinki, 26 février. — L'état-major finlandais a exprimé l'opinion que Wiipuri ne pourrait être pris par les russes sans qu'ils subissent des pertes effroyables.

De nouvelles fortifications ont été construites par les troupes finlandaises aux approches de la ville.

Le Cabinet Turc a pris d'importantes décisions

Istambul, 26 février. — Le cabinet turc a tenu hier une réunion qui s'est prolongée pendant quatre heures.

D'importantes décisions, notamment en ce qui concerne la défense nationale, auraient été prises.

A la Chambre

LES INTERPELLATIONS SUR LA CENSURE ET LA PROPAGANDE

Paris, 26 février. — La Chambre reprendra et terminera probablement demain après-midi la discussion des interpellations sur la censure et la propagande.

Il ne reste plus à entendre qu'un seul interpellateur : M. Gratien Candace, mais 17 orateurs sont inscrits dans la discussion générale : MM. Raymond Vidal, Pierre-Etienne Flandin, Maurice Delaunay, Léon Frossard, Cayrel, Lafaye, Malroux, Guerret, Mistler, Muret, de Montalembert, Marius Dubois, Renaitour, Salomon Grumbach, Elmiger, Maurice Robert et Scapini.

Il n'est pas impossible toutefois que certains d'entre eux renoncent à la parole.

ECHOS

LE GENERAL FREYBERG, UN HEROS ;

Le major général Freyberg qui commande le corps australien débarqué à Suez, est une grande et [illegible] figure. Ce colosse de près de [illegible] de haut, que des camarades de combat avaient surnommé « Tiny » (le minuscule), accomplit en 1915, aux Dardanelles, un exploit renouvelé de la légende grecque d'Héro et Léandre. Le corps enduit de peinture noire, il se mit à l'eau une nuit et poussant devant lui un radeau porteur de torches, alla débarquer sur la rive opposée à plusieurs kilomètres de là, pour simuler un débarquement, tandis que nos forces débarquaient réellement sur un autre point.

Après les Dardanelles, ce fut le front français, où Freyberg fut neuf fois blessé et gagna la « Victoria Cross » et plusieurs autres décorations. Ses graves blessures n'avaient pu abattre son énergie. Peu après l'armistice, il entreprit la traversée de la Manche mais ses forces l'abandonnèrent à [illegible] mètres du but.

Le général Freyberg qui avait pris sa retraite en 1937, était désigné, non seulement par ses hauts faits d'armes, mais par sa connaissance du Moyen-Orient, pour commander les forces expéditionnaires qui affirment la maîtrise des alliés sur un point stratégique de première importance.

DES CANONS CONTRE LES PIRATES

Devant la barbarie des attaques déclenchées par l'Allemagne contre les navires marchands, l'Amirauté a pris la décision d'armer tous les chalutiers et bateaux de pêche de la mer du Nord.

En annonçant cette décision aux Communes, M. Churchill déclara qu'il avait été impossible de prévoir une violation aussi flagrante de toutes les lois de l'humanité, mais que désormais, devant le fait accompli, tous les navires sans exception seraient équipés de manière à résister aux attaques des pirates.

AMITIE FRANCO-ANGLAISE

Dans un récent discours, Sir Edward Grigg, secrétaire parlementaire au ministère de l'Information, a rendu un chaleureux hommage à la vaillance du peuple français et aux sacrifices qu'il supporte.

« Le peuple anglais, dit-il, ne pourra jamais être assez reconnaissant à la nation avoir [illegible] pour les prévoyants soldats de France qui commencèrent, il y a plus de dix ans, à édifier la ligne Maginot.

LA CONNAISSANCE DE L'ENNEMI

Les appareils de la R. A. F. ont désormais visité toutes les positions stratégiques allemandes sur toute l'étendue du Reich, aussi bien que les îles de la mer du Nord. Les pilotes se sont familiarisés avec l'espace ennemi par tous les temps possibles et imaginables. Ils connaissent la position de tous les aérodromes, l'emplacement des projecteurs et des batteries anti-aériennes. Ils ont achevé un minutieux relevé photographique des centres stratégiques et militaires et grâce à leur travail, accompli avec un souverain mépris du danger, aucune surprise de la part de l'ennemi n'est désormais possible.

D'après leurs observations, le feu des batteries anti-aériennes allemandes est [illegible] britannique qui survola Berlin, rapporte que l'organisation de la défense anti-aérienne [illegible] Bien [illegible] que toutes les batteries avaient été mises en action, pas un seul canon ne porta.

LE TROISIEME CONTINGENT NEO-ZELANDAIS

Vingt-quatre heures après l'arrivée du premier contingent néo-zélandais dans le Moyen Orient, le ministre de la Défense nationale de la Nouvelle-Zélande annonçait qu'un deuxième contingent [illegible] En outre, dans à une semaine, il [illegible] [illegible]

DEUX VOIX - DEUX MESURES

La presse italienne [illegible] [illegible] Le 11 février au soir, le poste de Zeesen [illegible] aux Anglais qu'il était « fantastique » de prétendre que les buts de guerre de l'Allemagne comportaient la restitution des colonies allemandes, la « libération » de l'Inde et de l'Afrique du Sud et la réunion par la Grande-Bretagne de Malte et de Gibraltar. Le même soir, une émission de Munich, destinée à l'Italie, expliquait, en italien, à un article français soulignant l'importance de la [illegible] des buts de guerre par les belligérants. Et voici ce que le speaker avait, en les désignant comme les « négations de guerre des pays » : Gibraltar à l'Espagne, Malte aux Maltais, Chypre aux Cypriotes, l'Inde aux Hindous, l'Alsace aux Alsaciens, la Bretagne aux Bretons, le Soudan aux Soudanais et l'Afrique du Sud aux Sud-Africains. Il n'y avait oublié que trois : « L'Autriche aux Autrichiens, la Tchécoslovaquie aux Tchèques et la Pologne aux Polonais. »

LE GRAIN DE VALS

PREFECTURE DE LA CORSE

— Le Préfet de la Corse, officier de la Légion d'honneur ;

Vu la loi du 5 juillet 1933, notamment l'article 12 ;

Vu le décret du 29 septembre 1933, notamment les articles 27, 29, 30 ;

Vu le rapport en date du 23 février 1940 de M. le directeur des services vétérinaires,

Considérant qu'il importe d'exercer une surveillance active sur les viandes d'agneaux et cabris présentés pour l'exportation, tant au point de vue sanitaire qu'au point de vue des quantités destinées à la sortie,

Considérant que seule l'organisation sanitaire des ports d'Ajaccio et Bastia permet d'organiser cette surveillance.

Arrête :

Article premier. — L'exportation des viandes d'agneaux et cabris à destination de la France continentale se fera exclusivement par les ports d'Ajaccio et Bastia.

Art. 2. — Avant l'embarquement dans ces ports, ces viandes seront soumises à une visite sanitaire et estampillée : le certificat de visite sera joint à la demande d'expédition.

Art. 3. — Les frais de visite sanitaire seront à la charge des exportateurs.

Art. 4. — MM. le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets, le directeur des services vétérinaires, le directeur des Douanes, les maires d'Ajaccio, Bastia, Propriano, Calvi et Ile-Rousse, les commissaires centraux de police, le commissaire de police mobile et les commandants de gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera exécuté immédiatement.

Ajaccio, le 23 février 1940.

Le préfet,

signé : PETITJEAN.

La TOUX vous empêche de dormir, ayez toujours près de vous un flacon de

SIROP VALDA

antiseptique et calmant dont l'usage permettra le sommeil.

Toutes Pharmacies.

L'ENVERS DE LA GUERRE

Il y a la guerre meurtrière. Il y a aussi la guerre économique. Il faut la gagner également. Et on la gagnera grâce aux Bons d'Armement.

LA DEMOCRATIE FRANCO-BRITANNIQUE

« Si l'Angleterre et la France mettent en commun leur effort militaire et économique, il est inévitable qu'avant longtemps elles [illegible] un parlement commun, dont les présidents [illegible] par les parlements nationaux. Ce parlement [illegible] de cette plus vaste fédération de parlement [illegible] à l'humanité [illegible] de la guerre un moyen de régler ses disputes par des débats et des délibérations. »

(M. Vernon Bartlett à l'occasion de la visite en Angleterre des parlementaires français. NEWS CHRONICLE, 22-2-40).

LES NEUTRES

« Bien entendu, nous ne contestons pas un seul instant aux neutres le droit de décider s'ils doivent prendre part au conflit ou rester en dehors ; ni, dans ce dernier cas, quel usage ils feront de la neutralité qu'ils auront choisie. Mais il nous est permis de leur demander, et nous leur demandons en effet, qu'ils soient petits et faibles, ou qu'ils soient grands et forts, de prendre en considération le fait que si, dans l'exercice de nos droits incontestés de belligérants, nous pouvons être amenés à prendre des mesures qui leur causent un certain dérangement ou même une certaine perte, nous n'avons en tout cas jamais coulé un navire neutre, ni sacrifié sciemment la vie d'un seul ressortissant neutre. »

(Discours de M. Chamberlain, Premier Ministre, Londres, 24-2-40).

Nous informons annonciers et lecteurs que les petites annonces doivent être soumises préalablement au visa du commissariat central.

A Travers la Corse

CASTELLARE DI CASINCA

DEUILS :

Depuis quelques semaines, un souffle de destruction et de mort semble planer sur notre village où les deuils se succèdent en telle proportion que l'esprit en est à la fois frappé et confondu.

Il y a à peine quelques jours, notre population accompagnait deux de ses enfants au champ de l'éternel repos.

Aujourd'hui, elle se groupe derrière le cercueil d'une des figures les plus caractéristiques de ses concitoyens, notre ancien Receveur des P.T.T. : Julien Morellini qui s'évade d'un monde bouleversé où presque plus rien ne semble être à sa vraie place.

Julien Morellini s'est endormi pour toujours, à l'âge de 76 ans, après une vie de labeur et de dévouement à la chose publique.

Miné depuis longtemps par une maladie dont l'issue ne paraissait pas douteuse, il a fermé ses yeux à la lumière du jour au moment même où les premiers rayons de l'aurore s'offraient à sa vue épuisée. Il nous a fait ses adieux sans tristesse apparente, sans souffrance et sans heurts, sans même que les êtres chers groupés de son chevet eussent le temps de s'apercevoir que son âme venait de s'envoler vers les cimes éthérées, d'où l'on ne revient plus, sans doute — du moins il faut le croire — parce qu'on y est mieux, et tout à fait à l'abri des agitations terrestres qui nous dévorent et des inquiétudes perpétuelles qui nous accablent.

J. Morellini était originaire de la région pittoresque d'Orezza où l'air vivifiant et pur de ses montagnes est si propice au développement des jeunes intelligences : il nous est arrivé, voici tantôt un demi-siècle, pour occuper à Castellare l'emploi de facteur-receveur, emploi qu'il a tenu, sans interruption, avec compétence et dévouement jusqu'à son admission à la retraite, en 1928.

Conquis par le charme et l'agrément d'un séjour en harmonie avec ses goûts il résolut de s'y fixer définitivement, et fermait souche en s'élevant rapidement, par ses seuls mérites et son propre effort au premier rang de l'échelle [illegible] a pas de sitôt la fine silhouette du sympathique fonctionnaire, à l'abord si facile, à l'accueil si aimable, si séduisant si empressé, ne refusant jamais son large concours pour le règlement des mille petites difficultés auxquelles nous exposent dans les campagnes, les exigences d'un formalisme administratif parfois excessif.

Esprit indépendant et sûr, il professait des idées libérales lui permettant de servir fidèlement l'idéal républicain qu'il mettait à la base de tous ses actes et sans jamais trahir le culte de l'amitié à l'égard de ceux traduisant le mieux ses aspirations et ses sentiments.

Le voilà maintenant sous des cieux plus sereins. Puisse-t-il y trouver la paix sûre et durable que nous rêvons tous et que lui assureront d'ailleurs les hautes qualités dont il était pourvu.

Puisse-t-il aussi projeter parfois son ombre sur ceux qui l'entourèrent de leur estime et de leur affection et qui sauront garder le pieux souvenir de sa mémoire.

Nous renouvelons, en ces douloureuses circonstances, à toute sa famille, et plus particulièrement à ses enfants et alliés, notamment à son fils, Paul-Pierre, vient de service aux Chemins de fer du Cameroun, que l'éloignement a empêché d'être présent pour recueillir les dernières pensées d'un père qu'il chérissait tant, la sincère expression de nos condoléances les plus attristées.

Les obsèques religieuses ont eu lieu sous la présidence du curé Giudicelli, actuellement aux armées, venu spécialement à Castellare pour y prêter le concours de son ministère.

Le deuil était conduit par le fils aîné du défunt, Ange Morellini, et son jeune frère, ainsi que son beau-frère, Pesce Jean-Bastien.

La cérémonie venait à peine de se terminer, et le glas funèbre égrenait encore ses derniers tintements, lorsqu'on apprenait avec tristesse le décès inattendu de Mme Vve Marie Joséphine Emmanuelli, une de nos vénérées femmes du village, âgée de 84 ans, mais encore alerte, enlevée subitement par une attaque d'apoplexie, à l'instant même où elle préparait son repas du matin.

Nous adressons à tous ceux que ce deuil cruel atteint, et plus particulièrement à sa fille, Mme Franceschi, nos condoléances les plus sincèrement émues et attristées. — G.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les formules de déclaration pour l'impôt général sur le revenu dû au titre de l'année 1940 (revenus de 1939) sont à la disposition des contribuables au bureau du contrôleur principal, 12, Boulevard Auguste Gaudin.

Deuil

Mme ANTONIA PINZUTI

C'est avec grande douleur que nous avons appris la mort tout à fait imprévue de Mme Antonia Pinzuti, une de nos plus charmantes bastiaises, arrachée à l'adoration des siens à l'âge de 28 ans.

Femme de notre excellent ami M. Nicolas Pinzuti, des P. T. T., actuellement sergent aux armées, la jeune disparue inspirait dès l'abord la sympathie, mais ses familiers avaient pour elle un culte véritable tant il y avait en elle de qualités.

Le souvenir de cette fervente chrétienne, de cette bonne mère de famille, toujours prête à obliger son prochain, ne s'effacera jamais du cœur et de l'esprit de toutes les personnes qui l'ont aimée et qui la pleurent.

Les obsèques qui ont été célébrées dimanche après-midi ont donné lieu à une imposante et très touchante manifestation de sympathie.

Le cortège était précédé du clergé, des orphelines du Bon Pasteur et des Enfants de la Crèche.

Les cordons du poêle étaient tenus par les amies intimes.

Dix magnifiques couronnes et trois superbes palmes ont été offertes par la famille.

Le deuil était conduit par l'époux inconsolable ; M. Guadagnini, son oncle ; MM. Pinzuti et Stefani, ses beaux-frères, MM. Pinzuti, Luciani et Farsi, brigadier des Eaux et Forêts.

Au premier rang de l'affluence on notait : Me Hyacinthe de Montera, maire et conseiller général ; M. J. B. Leca, conseiller municipal ; une délégation des C. F. D. ; les collègues du regretté brigadier de police Pinzuti ; de nombreux mobilisés ; M. Antoine Parravicini, du Trésor, ancien maire de Figarella ; M. Raffalli, Entrepreneur ; M. l'Abbé Pontevera, Correspondant du Ministère de l'Education Nationale ; M. Antoine Morelli, Industriel ; M. Rocchesani, Président Honoraire des Combattants ; M. Pollacci, Négociant ; MM. Christophe et Bernardin Fattacci, aux armées ; Castagnoli et Negri, négociants ; Albert Berti, et Tiburce Vallicioni, etc., etc.

Après l'absoute, donnée en grande pompe en l'antique cathédrale, l'inhumation a eu lieu dans le tombeau de la famille Pinzuti.

En cette cruelle circonstance, nous prions Vve Antoine Marini et toutes les personnes endeuillées de vouloir bien agréer l'expression de nos vifs regrets.

UN AMI

A ces condoléances, *Le Petit Bastiais* a joute les siennes, bien sincères et affectueuses.

ED. NICOT
Chirurgien Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
28, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone 2-83
CABINET OUVERT
de 8 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h

PAROISSE SAINTE-MARIE

Le R. P. Bastide traitera cette semaine, les sujets suivants :

Mardi : « Pierre : la peur.

Vendredi : « Ainsi vous prierez... ».

Dimanche : L'amour : ce qu'il est.

Vice-Rectorat de la Corse

TIMBRES ANTITUBERCULEUX

Les bureaux du Vice-Rectorat disposent encore de quelques carnets de timbres. Les instituteurs et les institutrices qui désirent en recevoir devront immédiatement en faire la demande au Vice-Rectorat. (Indiquer le nombre exact de carnets).

Les fonds devront être adressés par mandat-chèque à M. J. Lefournier, trésorier, Banque de France, Ajaccio C. C. N° 1.72.

L. MERCIER
Chirurgien-Dentiste D. F. M. P.
11 bis, Bd Auguste-Gaudin
Téléphone : 4-50
Consultations tous les jours sauf Samedis après-midi et Dimanches et fêtes

Informations Locales

MEMENTO

26 FEVRIER 1940 : Saint Nestor.

26 février 1911. — Le général Audry, Commandant le 15me Corps d'Armée, s'embarquera demain à Nice à destination d'Ajaccio.

26 février 1926. — La fille Menez donne un coup de barre de fer à la tête d'une jeune bétaire.

Défendue par Me de Montera, elle s'en tire avec 15 jours de prison.

27 FEVRIER 1940 : Sainte Honorine.

27 février 1803. — Naissance à Bastia, de l'avocat François-Marie Patorni, un des trois défenseurs de Fieschi devant la Haute Cour, auteur, entre autres, de : « Du Jury en Corse » et d'une « Histoire de la Corse », inédite, qui se trouve à la Bibliothèque de Bastia.

27 février 1911. — Energiques protestations de MM. Landry et Pierangeli contre le projet gouvernemental d'assimilation douanière.

IL Y A 25 ANS...

Paris, 26 février, 7 heures. — La journée a été relativement calme sur le front, depuis la Lys jusqu'en Champagne.

A Marie-Thérèse, une attaque allemande a essayé de déboucher ; elle a été arrêtée net par notre feu.

Paris, 27 février, 7 heures. — Canonnades sur tout le front.

La Soirée du Poilu

Sous la présidence d'honneur de M. le préfet de la Corse, M. le général Maillard, Commandant Supérieur de la Défense de la Corse, et la présidence effective de MM. le Sous-Préfet de Bastia, le Maire, le Colonel commandant la Subdivision.

Au profit intégral du « Secours aux soldats nécessiteux » et à leurs familles »

Au Régent, demain mercredi 28 février, à 21 heures.

Prière de faire numéroter les cartes au Regent.

C'EST UN DEVOIR NATIONAL.

Etat-Civil

NAISSANCES :

Figarella Humbert Jean ; Paoli Nicolas ; Paoletti Jeanne ; Simoni Françoise ; Ambrosi Marie Thérèse ; Maréchal Rose Marie.

MARIAGES :

Mariani Pierre Paul, cordonnier, et Rossi Angèle Marie, s. p. ;

Spagnoli Pierre, comptable, et Rose Cataldi, s. p. ;

DECES :

Pinzuti Antonia Benedetta, 28 ans, mariée.

Santoni Cécile, 60 ans, veuve ;

Castelli Anne Marie, 87 ans, veuve ;

Giudicelli Jean Marc, 74 ans, mariée ;

Giudicelli Joseph, 81 ans, veuf.

Faits divers

PERDU

Rocchiaddo Dominique, demeurant route de l'Usine à Gaz, déclare avoir perdu un portefeuille contenant la somme de 155 frs.

TROUVE

Sabbagh Magui dépose au poste de police un porte-monnaie contenant une certaine somme.

Compliments.

CONTRAVENTIONS

1 pour violences légères ;

3 pour tapage sur la voie publique ;

2 pour stationnement sens interdit ;

1 pour défaut de sauf-conduit ;

1 pour avoir laissé jouer aux cartes des jeunes gens mineurs.

HYGIENE

L'égout situé devant le cinéma « Eden » déverse des matières fécales.

ET LA BECANE ?

M. Nerini Olivier a déclaré au poste de police que sa bicyclette, laissée rue du Pontetto, a disparu.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Ocana, née Guaitella, de Marseille ; M. et Mme Montaggioni, née Guaitella et leurs filles ; Mme Guaitella Marie et ses enfants ; M. et Mme Guaitella Innocent et leur fille de Marseille ; M. et Mme Pasqualini, née Guaitella, à Tunis ; Mme Calloni, née Guaitella, et ses enfants, M. Guaitella Apollinaire, aux armées ; M. et Mme Cenetti et leurs enfants de Marseille ;

Les familles Guaitella, Bernardi, Patroni, Antonetti Germain, Merli, Montaggioni, Chipponi et Albertini ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur GUAITELLA JOSEPH

leur père, beau-père et grand-père regretté, cousin et allié, décédé à Bastia à l'âge de 81 ans.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui à 14 heures 30.

Maison mortuaire : 21, Rue de l'Opéra.

Priez pour lui !

MAIRIE DE BASTIA

Sont priés de se présenter à la Mairie, Secrétariat Général, les personnes dont les noms suivent :

MM. Pieraggi Martin, 7, Av. Carnot ; Straboni Françoise, 13, rue Napoléon ; Vve Valeani, 1, Avenue Carnot ; Mariotti Mathieu, 4, Rue de l'Opéra ; Monti François Bd Auguste Gaudin.

Au bureau militaire :

Marazzi Marie, 7, Rue du Môle ; Benettini, 4, rue du Lycée.

Centre d'Accueil

Les membres du Comité du Centre d'Accueil de Bastia continuent leur travail et les soldats qui viennent en Corse, à Bastia trouvent à leur arrivée une réception qui satisfait nos vaillants militaires. Ceux-ci en allant chez eux ne manquent pas de manifester leur satisfaction. Aussi les municipalités de plusieurs villages n'hésitent pas à voter de l'argent pour permettre aux Dames du Centre d'Accueil de continuer leur œuvre patriotique.

Grâce à l'intelligente initiative des autorités locales des cantons d'Orezza et de Valle d'Alesani, il a été souscrit les subventions suivantes :

Communes de :

Brustico : 100 ; Carcheto : 100 ; Carpineto : 150 ; Felce : 100 ; Monacia : 200 ; Nocario : 200 ; Parata : 150 ; Perelli : 200 ; Piazzoli : 150 ; Piazzale : 100 ; Piedicroce : 200 ; Piedipartino : 100 ; Pie d'Orezza : 150 ; Pietricaggio : 150 ; Piobetta : 200 ; Rapaggio : 100 ; Stazzona : 150 ; Tarrano : 200 ; Valle d'Orezza : 200 ; Verdese : 150.

Total : 3.000 francs.

A tous, les remerciements de nos poilus et du Comité du Centre d'Accueil.

CABINET
A L'ART DENTAIRE
10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10
BASTIA — Tél. : 472

GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRACTIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi.
SAINT-FLORENT : dimanche matin
Les autres jours à Bastia

NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

LIRE EN 6me PAGE :
NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

La Maison Agricole de la Corse

J. PATRIMONIO, Commandeur du Mérite Agricole.
8, Boulevard de Toga, 8, BASTIA

Service d'achat en commun. Bureau de renseignements agricoles. Analyse des terres. Expertises agricoles gratuites. Engrais chimiques pour toutes cultures. Produits anticryptogamiques. Soufres. Bouillies cupriques. Insecticides, etc., etc... Graines et semences diverses. Outillage horticole et agricole. *Représentation des Maisons Agricoles les plus réputées.*

OUVERTURE : 1er MARS

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

La Conférence de Copenhague

Copenhague, 26 février. — Le communiqué publié à la fin de la conférence de Copenhague enregistre le profond désir de voir la guerre de Finlande se terminer par une solution qui mentionne intégralement l'indépendance de ce pays.

Le communiqué déclare ensuite que les trois pays sont fermement décidés à maintenir leur neutralité.

En troisième lieu, le communiqué flétrit la guerre sous-marine qui a causé aux neutres des pertes considérables et injustifiées.

Paris, 26 février. — Dans le communiqué publié à l'issue de la conférence de Copenhague, les trois ministres scandinaves des Affaires étrangères rejettent toute assertion selon laquelle leur attitude serait le résultat de pressions d'un côté ou de l'autre.

Lorsqu'on lit attentivement le communiqué, on ne peut pas se défaire d'un certain sentiment de malaise provoqué par l'impression très nette de contrainte qui caractérise le ton du document.

Les trois ministres omettent soigneusement toute affirmation quant au rôle que les pays scandinaves doivent jouer en vue de faciliter la défense de leur indépendance.

Pourquoi tant de discrétion dans tout ce qui concerne la guerre en Finlande et la guerre navale, si ce n'est pas à cause des pressions étrangères ?

Eden Cinéma

PRESENTE
Tous les soirs à 21 heures,
Le jeudi, en matinée à 15 heures,
Le samedi en matinée à 16 h. 30,
Le dimanche deux matinées permanentes à 13 heures 30 et à 16 heures 30 :
DEUX GRANDS FILMS :
avec
Prisons sans barreaux
Corinne Luchaire, Roger Duchesne et Ginette Leclerc
et Fernandel
dans
Une Nuit de Folies
Les dernières actualités Eclair-Journal.
L'Affaire de l' « Altmark ».

UN BON REPAS

Rien n'est plus agréable à la condition de bien digérer. Cela vous sera chose facile avec la délicieuse tisane Vichyflore, judicieux choix de plantes médicinales associées aux sels minéraux des eaux du bassin de Vichy. Une tasse après le repas du soir assure des digestions faciles, évite les lourdeurs, pesanteurs au foie, désagréables migraines et dangereuse constipation. Elle agit comme hépathique, diurétique et laxative et débarrasse votre sang des toxines qui l'empoisonnent. La tisane Vichyflore, délicieuse au goût, se prépare comme une tasse de thé, elle convient à tous les âges et à tous les tempéraments. La Cde Bte : 8 fr. 90. Ttes Phies.

Le pécule du Combattant

Paris, 26 février. — Le Journal Officiel publiera demain un décret constituant obligatoirement un pécule individuel au profit de tous les officiers généraux, supérieurs ou subalternes, aspirants, sous-officiers et hommes de troupes français, étrangers, indigènes, nord-africains ou coloniaux sans troupe ou appartenant aux troupes régulières qui bénéficient de l'allocation de l'indemnité spéciale journalière dite indemnité de combat.

La moitié du montant des indemnités de combat dues à chaque bénéficiaire de cette indemnité est versée aux dits bénéficiaires, en même temps que le prêt ou la solde.

L'autre moitié est réservée en vue de la constitution de pécules individuels.

En cas de décès ou de disparition, les pécules sont attribués :

1° à l'épouse ;

2° à défaut, aux descendants en ligne directe ou, le cas échéant, à leurs représentants ;

3° à défaut de veuve ou de descendants en ligne directe, aux ascendants.

Le décret donne en outre aux militaires bénéficiant d'une permission ou d'un congé de convalescence la possibilité de percevoir une partie de leur pécule fixée à 25 % des sommes successivement inscrites.

Dans ce but, a été prévu l'emploi d'ordres de payement remplis par le corps en campagne et payables au titulaire à vue, sans aucune formalité, par un comptable des finances ou le receveur des postes de la localité où l'intéressé bénéficiera de sa permission.

Le pécule sera remis aux bénéficiaires à leur rentrée dans leurs foyers, ou, en cas de disparition dûment constatée ou de décès, à leurs veuves, ascendants ou descendants en ligne directe.

Réunion interministérielle

Paris, 26 février. — Une réunion interministérielle s'est tenue ce matin, rue Saint-Dominique, sous la présidence de M. Daladier.

Elle était composée de MM. de Monzie, Queuille, Guy La Chambre, Reynaud, Pernot, Campinchi, Dautry, Jules Julien, Pomaret, Serruys et Auboin, du Comité économique France-Angleterre.

Paris, 26 février. — La réunion interministérielle a examiné les principales questions d'économie et d'armement qui feront l'objet de la prochaine délibération du Conseil des Ministres.

La Mission de M. Welles

Rome, 26 février. — M. Sumner Welles s'est rendu ce matin au Palais Chigi, où il a été reçu par le Comte Ciano.

MEXIQUE

Mexico, 26 février. — Un grave accident de chemin de fer s'est produit près de Queretaro, par suite d'une collision entre un train chargé de pétrole et un train de voyageurs.

Les victimes seraient extrêmement nombreuses.

LA SALLE DES SUCCÈS
LE PARIS
vous présente :
Vous présente ce soir à 21 heures : 2 grands films sensationnels :
JEANNE BOITEL, PIERRE LARQUEY, GINA MANES dans
LA BATARDE
ou « LE MARIAGE DE VERENA »
En première partie : Un grand film d'aventures :
La Fin de Zorro
ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES.
PROCHAIN PROGRAMME : Un film français mondial :
« Entente Cordiale »

LES SPORTS

Après le beau match de dimanche, l'équipe du Lycée va rencontrer l'équipe du Sporting, dimanche prochain. L'équipe du Lycée, composée d'un onze très homogène, a battu l'équipe ajaccienne par 11 à 1. C'est donc à forte partie que les doyens (dont la plupart sont militaires) auront affaire dimanche. Les potaches très ardents, très entraînés vont partir au continent disputer le championnat scolaire. Nous sommes certains qu'ils défendront très brillamment les couleurs bastiaises.

Dimanche, en présence d'une foule nombreuse, les potaches ont été frénétiquement applaudis par de nombreuses jeunes filles. Les meilleurs sur le terrain ont été Bacon, Luciani, Rossi, Angeli et Santini.

Nous conseillons à tous les sportifs bastiais de venir voir évoluer cette belle et jeune équipe et à assister à la rentrée de nos chers doyens sur leur stade de Furiani.

Un train spécial sera organisé pour la circonstance.

Billet — Parisien

L'un des monastères les plus isolés du monde était celui de Valamo, situé dans une île escarpée du lac Ladoga. Quelques centaines de moines russes vivaient là, observant les règles les plus sévères de la pénitence. Leur nourriture ne comportait ni viande, ni poisson, ni lait, mais seulement des légumes et des fruits qu'ils cultivaient eux-mêmes.

Cette profonde solitude où toute relation avec le monde civilisé était rompue, n'était troublée de loin en loin que par la visite de quelque voyageur.

Quand éclata la révolution bolcheviste, la partie nord du lac Ladoga revint à la nouvelle république de Finlande, et les moines de Valamo, sauvés des persécutions qu'ils craignaient, purent poursuivre leur existence ascétique. Au surplus, leur changement de nationalité eut d'autres conséquences heureuses pour eux : les Finnois leur apprirent les avantages de la propreté. « Aussi, écrit M. Perret, qui leur a consacré quelques pages dans son « Portrait de la Finlande », les touristes qui ont connu la saleté quasi-légendaire des couvents de la vieille Russie, étaient-ils agréablement surpris de voir à Valamo des moines dont les cheveux et la barbe étaient bien peignés et dont les soutanes noires, si élimées fussent-elles, étaient brossées avec soin ».

Mais à la suite de l'agression de l'U. R. S. S. contre la Finlande, les moines de Valamo ont repris brusquement contact avec le siècle. Le gouvernement finlandais les a évacués, et les plus âgés d'entre eux qui avaient passé près de cinquante ans dans la retraite, se sentirent extrêmement gênés lorsque, logés chez des civils, ils se trouvèrent dans la société des femmes, dont la mission leur échappait, tant ils avaient perdu le souvenir de ces êtres charmants. D'autre part, la radio fut l'objet de leur grande méfiance. N'était-ce pas une invention diabolique ? Bref, tout ce qu'ils voyaient leur arrachait des cris de surprise et ils s'étonnaient que toutes ces choses nouvelles pussent être indispensables au bonheur de la société, oubliant de bonne foi que dans l'existence qu'ils s'étaient faite ils n'avaient jamais eu, eux-mêmes, la moindre utilité pour personne.

Gabriel Bongé

AFFECTATIONS SPECIALES FRAUDULEUSES

Paris, 26 février. — Le sous-secrétaire d'Etat à la Défense Nationale communique :

Du 1er au 20 février, 6.900 radiations de l'affectation spéciale ont été prononcées par les généraux commandant les régions, sur la proposition des commissions de contrôle.

Pendant ce même laps de temps, les commissions ont proposé d'engager des poursuites contre 48 fraudeurs, tant employés qu'employeurs.

Au total, depuis le début, près de 20.000 radiations ont été prononcées et une soixantaine de fraudeurs sont ou vont être poursuivis.

CITE DU VATICAN

Cité du Vatican, 26 février. — M. Myron Taylor qu'accompagnait Mgr Joseph Hurley, Prélat du Nord américain, s'est rendu ce matin à 11 heures 30 au Vatican où il a été reçu par Mgr Maglione, avec lequel il s'est entretenu pendant une demi-heure.

L'ARMEE ROUGE ET LA GUERRE FINLANDAISE

L'une des questions les plus discutées de notre politique extérieure d'avant-guerre fut, sans doute possible, celle de l'alliance avec les Soviets.

Les partisans de cette alliance (et ils étaient nombreux) étalaient avec force détails la puissance de l'armée rouge. L'armée de terre d'une part, par le nombre presque illimité de ses réserves et de son matériel ultra-moderne ; une importante armée de l'air, d'autre part, capable de fondre sur les villes et les centres industriels de l'ennemi, devaient faire réfléchir l'agresseur éventuel.

Mais ici était le revers de la médaille. Ces apologistes de la puissance soviétique se heurtaient à des adversaires divers et de taille. L'argument principal de ceux-ci était l'effectif restreint et médiocre des cadres de cette armée. Pénurie des cadres qu'aggravaient les exécutions périodiques des officiers supérieurs. C'était de plus l'absence d'un bon réseau de voies ferrées et l'insuffisance du matériel roulant. Puis question secondaire et très discutable : l'infidélité au régime. Ces controverses qui en somme gravitaient autour de la question de l'opportunité et de l'efficacité de l'alliance russe donnaient aux yeux du Français moyen un air d'inconnue, de mystère à cette armée ; et le Français moyen, ballotté par ces deux courants opposés, demeurait indécis. Et le mystère subsista jusqu'à l'occupation de la Pologne et jusqu'à la mainmise sur les pays baltes.

Mais vint la guerre de Finlande. Et avec elle les premières défaites soviétiques. Le colosse russe chancela. La légende de la nouvelle « invincible armada » s'évanouit sous les neiges de Finlande en même temps que la légende de l'armée du peuple ouvrier et paysan protectrice des autres peuples, rempart de la paix. Et ces légendes qui firent long feu ne ressusciteront plus malgré des succès futurs (succès problématiques d'ailleurs) et des discours grandiloquents des chefs bolchevistes.

En anéantissant des divisions entières de leurs ennemis, les Finlandais dévoilent le mystère. Et la réalité apparaît éclatante et implacable. Elle rassure, cette réalité, les peuples inquiets. Et par contre elle inquiète les soviets. Aujourd'hui, en effet, le monde est fixé. L'armée rouge est sans chefs dignes de ce nom, sans cohésion, sans [illegible]. Telle elle apparaît sur ces champs de bataille de Finlande. Pourrait-elle seulement servir de réservoir d'hommes, de chair à canon à Hitler ? C'est ce qu'un avenir prochain nous dira.

En tout cas le Français, tout le premier, ne redoute guère les hommes de Vorochilov, qui se sont tout juste révélés des hordes modernes de barbares. Quant aux neutres, ceux du sud-est européen en particulier, ils ne tremblent déjà plus devant ce colosse aux pieds d'argile. Et leur nouvelle attitude sera d'un facteur déterminant dans la politique internationale de demain et un atout formidable dans les mains des alliés.

Voilà donc un premier résultat appréciable de la guerre russo-finlandaise, résultat qui à lui seul suffirait à justifier l'aide que la France apporte à l'héroïque Finlande.

R. ALLEGRINI.

Ciné-Chronique

HIER SOIR :

UN TRIOMPHE AU REGENT

pour la première de :

« MENACES SUR LA VILLE »

« Le film le plus sensationnel qu'on ait vu depuis bien longtemps », telle est l'opinion des nombreux spectateurs qui se pressaient hier soir au Régent-Cinéma pour assister à la première de : « Menaces sur la Ville ».

Admirable document sur la lutte de quelques hommes décidés à combattre de toute leur énergie la terrible bande des « racketeers » qui a mis la main sur le commerce de l'alimentation et menace d'affamer la population d'une grande cité.

Le chef des bandits est le grand spécialiste du genre : Humphrey Bogart. Il est excellent comme est excellent Georges Brent son adversaire dans le film.

« Les Cadets de Virginie » : Succès de rire sans précédent du film le plus drôle de l'année.

Depuis bien longtemps, dans notre ville, on n'avait autant ri qu'à cette première tant attendue du film : « Les Cadets de Virginie ».

Les spectateurs ne furent pas déçus, car les premières scènes déclenchèrent des cascades de rire et des trépignements de joie qui ne cessèrent plus jusqu'à la fin de la projection.

Drôles de gaillards que ces élèves de la plus célèbre école militaire d'outre-Atlantique : flirteurs, casseurs de murs, sportifs, chahuteurs et même... studieux.

Un film d'une drôlerie irrésistible qui déridera les plus moroses.

Une fois encore il faut reconnaître que le Régent-Cinéma tient un programme sensationnel.

PELLICULE

000096

RÉGENT CINÉMA cette semaine

Tous les soirs à 21 heures. Jeudi en matinée à 15 heures :
2 GRANDS FILMS
Un prodigieux film d'action
avec
Humphrey Bogart - Georges Brent
Gloria Dickson
DANS
Menaces sur la Ville
et un film de jeunesse, avec :
Priscella Lane et Wayne Morris
dans
Les Cadets de Virginie
Les derniers reportages Fox-Movietone : LA GUERRE FILMEE.

RETOUR AU PROPRIETAIRE

Pendant plus de vingt ans les canons allemands capturés par les soldats britanniques durant la dernière guerre, ornaient, si l'on peut dire, les places publiques et les squares des villes et des villages d'Angleterre. Ces trophées vont être fondues et renvoyées à leurs propriétaires sous forme d'obus. On en fera aussi des tanks, de nouveaux canons ou des plaques d'acier pour les cuirassés.

DES PNEUS A L'EPREUVE DES BALLES

Un des résultats de la motorisation de l'armée britannique a été l'attention donnée par l'industrie à la fabrication des pneus. La question de la résistance a fait l'objet d'études spéciales et récemment, un camion de l'armée anglaise a roulé pendant soixante-quinze kilomètres, après que l'un de ses pneus eut été, par mesure d'expérience, criblé de balles. Les projectiles avaient pénétré, mais le dégonflement du pneu était si minime, qu'il permit au lourd véhicule de continuer à rouler jusqu'à une station de remplacement.

Quand la paix sera revenue, les automobilistes n'auront plus à craindre les [illegible].

LE RENFORCEMENT DU SERVICE DE PATROUILLE

L'Amirauté recrute chez les pêcheurs 10.000 nouveaux volontaires pour renforcer les services de patrouille. Un nombre égal a déjà été enrôlé au mois de novembre. Cette fois-ci, le honteux massacre des équipages de pêche par les avions allemands stimule encore l'ardeur des volontaires. A la fin de la dernière guerre, la flotille des dragueurs de mines britannique comptait 60.000 hommes en service. Ni les hommes ni les bateaux ne font défaut aujourd'hui.

LES JUSTES PAROLES

Le ministre britannique de l'Air, Sir Kingsley Wood vient de prononcer un important discours à Bristol.

« Nous ne poursuivons dans cette guerre aucun but matériel, a-t-il déclaré entre autres, nous ne revendiquons aucun territoire ; nous n'avons aucun dessein de vengeance ; nous n'exigeons d'aucune nation de livrer quoi que ce soit dont puisse jouir en paix n'importe quel peuple honorable et pacifique. »

Sir Kingsley Wood s'étendit ensuite sur l'énorme puissance militaire des alliés, qui augmente tous les jours et qui se trouve actuellement, de par l'union franco-anglaise, forgée en une armée unique et formidable.

UTILITE DU CONVOI

Les statistiques établies par l'Amirauté pour les cinq premiers mois de la guerre navale nous apportent des renseignements intéressants. On y voit que les pertes de tonnage neutre du fait des sous-marins ont suivi depuis septembre une progression constante, passant de 14.000 tonnes à 94.000 tonnes par mois (chiffre de janvier). Le graphique des pertes anglaises montre, au contraire, une régulière décroissance, tombant de 110.000 tonnes en septembre à 31.000 tonnes en décembre. En janvier, les pertes dues aux sous-marins sont presque nulles. Les experts navals voient dans ces chiffres une démonstration probante de l'efficacité du convoi. Depuis que ce système a été organisé, les pertes de navires marchands convoyés sont inférieures à 0,30 pour cent, soit 10 pour cent de moins que dans la dernière guerre.

LES RELATIONS RUSSO-JAPONAISES

Moscou, 26 février. — Plusieurs journaux russes, commentant les manœuvres de la flotte soviétique dans la Mer Noire, émettent l'opinion que cette flotte ne doit pas être renforcée, tant que les relations entre les Soviets et le Japon ne seront pas stabilisées et que le Japon poursuivra l'accroissement de ses armements navals.

L'ARSENAL HUMAIN DES « ARMES SECRETES »

Dès le début de la guerre, le ministère britannique des Fournitures s'est adjoint une section de recherche scientifique. Elle comprend aujourd'hui neuf cents personnes qui travaillent dans cinq grands laboratoires, pourvus de l'équipement le plus moderne. Cette petite armée de savants, choisis parmi les personnalités les plus remarquables des sciences mécaniques et chimiques, se tient en contact avec tous les groupes scientifiques du pays. Une moyenne de trois cents inventions par semaine est soumise à leur examen.

Pour intensifier la recherche, le ministère a institué récemment un comité de vingt-cinq experts, dont la tâche est d'inventer de nouveaux instruments de guerre, d'améliorer ceux qui existent déjà et d'étudier les moyens de combattre les armes secrètes de l'ennemi. Ce comité travaille en étroite liaison avec la recherche française.

LA « SECONDE VUE » DU LION BRITANNIQUE

Un navire neutre approche de Gibraltar. Son télégraphiste lance un message : « Pas de contrebande à bord. Puis-je continuer ? » Réponse : « Non. Serez soumis à perquisition. » Presque aussitôt après, l'équipe d'inspection britannique arrive à bord. « Mais, proteste le capitaine, je ne transporte pas de marchandises pour l'Allemagne. » « Excusez-moi, répond l'officier anglais chargé de la perquisition, vous avez quatre-vingt caisses de produits chimiques à destination de Munich dans votre cale avant. »

Des scènes de ce genre se produisent tous les jours dans toutes les stations britanniques de la contrebande. Les capitaines neutres déroutés par cette omniscience s'écrient : « On dirait vraiment que ces Anglais ont le don de seconde vue ! »

LE BOMBARDEMENT PAR AVIONS

Aussi étonnant que cela paraisse, il est beaucoup plus difficile aujourd'hui à un avion de bombardement d'atteindre ses objectifs avec précision que durant la dernière guerre. En ce temps-là la défense contre avions était encore dans l'enfance et la vitesse des avions beaucoup moins grande. Ils pouvaient donc descendre à portée de tir presque sans risques et viser aisément l'objectif.

Aujourd'hui, un avion de bombardement est considéré comme « volant bas » à 6.000 mètres d'altitude. A cette hauteur, un pilote qui vole à 500 kilomètres à l'heure doit lâcher ses projectiles à quatre kilomètres environ avant de survoler l'objectif et il doit commencer à viser lorsqu'il se trouve à 4 kilomètres 500 du point de chute. Il lui faut, de plus, se maintenir à une altitude uniforme pendant quatre ou cinq kilomètres sous le feu des batteries ennemies. Ces conditions permettent d'apprécier la valeur des exploits accomplis par les aviateurs britanniques qui ont effectué d'innombrables vols de reconnaissance au-dessus du territoire ennemi, à une altitude assez basse pour prendre des photographies détaillées.

TRACOR

Société d'Exploitation de l'Entreprise Emile Casert
Société Anonyme au Capital de 200.000 francs
Siège Social : Minelli, commune de Ville di Pietrabugno
Rectificatif :
Les 2 copies certifiées du P. V. ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia le 26 février 1940 et non le 23 février 1940 comme annoncé le 24 février 1940.
Pr Publication :
Le Conseil d'Administration.

EXAMEN pour le recrutement de Contrôleurs temporaires des Services extérieurs de l'Administration des Douanes.

Un examen d'aptitude est, par décret, ouvert aux contrôleurs temporaires des Douanes aura lieu le 15 avril 1940, au siège des Directions régionales des Douanes. Le nombre des emplois offerts est de 100 au maximum.

Les candidats doivent être âgés de 18 ans révolus et de moins de 40 ans.

L'examen est ouvert aux candidats pourvus du diplôme complet de bachelier ou du diplôme supérieur soit de l'École des Hautes Études Commerciales de Paris, soit d'une École supérieure de Commerce reconnue par l'État.

La notice concernant les conditions à remplir et les pièces à produire par les candidats peut être obtenue sur simple demande adressée, soit à la Direction Générale des Douanes — Ministère des Douanes — à Chinon (Indre-et-Loire), soit à l'une des Directions régionales des Douanes de : Paris (14, rue de l'Entrepôt), Dunkerque, Lille, Valenciennes, Charleville, Metz, Besançon, Lyon, Chambery, Nice, Marseille, Montpellier, Perpignan, Bayonne, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Brest, Saint-Malo, Rouen, Le Havre, Boulogne-sur-Mer, Bastia, Alger.

La clôture des inscriptions est fixée irrévocablement au 20 mars 194.

Le statut des contrôleurs temporaires a été fixé par le décret du 29 janvier 1940, publié au « Journal Officiel » du 31 du même mois.

Rémunération mensuelle de 1.200 fr. majorée, le cas échéant, d'une indemnité de résidence et des allocations pour charges de famille, les intéressés étant assujettis au régime des assurances sociales.

DELEGATION DE SOLDE

Par circulaire N° 010-4-5 du 2 février 1940, le Président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre a décidé ce qui suit au sujet des paiements de délégations de solde.

Dans un but de simplification et pour éviter tout retard dans l'envoi des chèques postaux, les paiements des délégations seront effectués pendant toute la durée de l'état de guerre par le même centre d'administration territorial ou dépôt de guerre désigné même si le délégataire [illegible] Région.

En conséquence, les délégataires qui viendraient à quitter la Corse continueront [illegible] sans délai leur nouvelle adresse, selon le cas, au commandant du Dépôt d'Infanterie 173, ou au Commandant du Dépôt d'Artillerie 26, qui assureront comme par le passé les paiements de leur délégation de solde.

Comment on vit à Varsovie

(SUITE DE LA 1re PAGE)

Les enfants se réunissent par groupes de trois ou quatre dans des maisons particulières pour y recevoir l'enseignement qui ne leur est plus dispensé à l'école ou au lycée ; les vendeurs de journaux, à l'insistance parfois agaçante, mais qui en se disputant si allègrement la clientèle donnaient aux grandes rues varsoviennes un de ses aspects typiques, n'ont plus à offrir qu'un journal d'inspiration allemande ; il n'y a guère que quelques médecins et un très petit nombre d'avocats pour maintenir le symbole de la profession libérale.

L'industrie marche au ralenti, car les usines qui n'ont pas été détruites ne peuvent se ravitailler en matières premières. Quant au commerce, puisque les trois-quarts de la population sont privés de leur gagne-pain et que les prix augmentent tous les jours, il végète. Une certaine forme de commerce a surgi. Comme en Russie, après la révolution, les Varsoviens passent leur vie à vendre tout ce qu'ils peuvent négocier. A tous les coins de rue, on propose des marchandises, on conclut des marchés. Pour vivre, sans doute, mais aussi pour tuer le temps, pour se donner une forme d'activité, pour ne pas sentir le poids de l'attente. Les neutres qui viennent de Varsovie sont unanimes à dire que l'excès du malheur est une raison d'optimisme. Le Varsovien attend avec confiance l'heure de la délivrance et, malgré le froid, il [illegible]... surtout dans les rues.

Les appartements sont surpeuplés. En dépit de ses ruines, Varsovie compte aujourd'hui plus d'habitants qu'avant guerre, car elle a été envahie, non seulement par de nombreux Allemands pour qui on a réquisitionné des maisons entières, en en chassant les habitants et en confisquant leurs meubles, mais également, par des milliers de réfugiés expulsés les uns de la Pologne occidentale par les Allemands, les autres de la Pologne orientale par les Russes. Comme en Russie soviétique, on quitte les appartements pour fuir l'entassement. On les quitte aussi à cause du froid, plus pénible à supporter dans des maisons non chauffées et trop souvent sans carreaux aux fenêtres, que dehors. En outre, l'on sort de chez soi le matin, il est difficile d'y rentrer avant le soir, car les distances sont longues et les moyens de communication rares, les autobus ont presque tous disparus, les tramways qui ont servi à faire des barricades, en septembre, n'ont pas été remplacés ; de taxis, on ne parle plus. Les moyens de transport les plus hétéroclites sont en usage : surtout les chariots des paysans, ou des sortes de plateformes sur roues, sur lesquelles des conducteurs ingénieux ont aligné des bancs. Tel est le progrès de la « Kultur » allemande !

C'est dans les rues ou dans les cafés où l'on a chaud, que beaucoup de Varsoviens passent le plus clair de leur temps. On s'y chuchote les nouvelles qui donnent de l'espoir, on y escompte la prompte victoire des Alliés et la défaite des tyrans.

Les rues se vident tout d'un coup à huit heures du soir. C'est la « Polizeistunde », à laquelle il faut se conformer sous peine de mort. C'est alors que l'on rentre dans les maisons tristes, sombres, froides, privées de T. S. F., pour vivre le lendemain une nouvelle journée d'attente.

Il faut ajouter à cela la terreur qui pèse tous les jours davantage, les exécutions en masse, les perquisitions et les arrestations continuelles. On aura alors le tableau à peu près exact de ce qu'est aujourd'hui la vie à Varsovie, qui, bien qu'elle ne soit plus que l'ombre d'elle-même, espère calmement dans une défense passive inébranlable, comme elle a espéré héroïquement dans une défense militaire sublime.

Annie de MONTFORT.

BOURSE de PARIS

LUNDI 26 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.	VALEURS	C. J.
3 %	73,75	Air Liquide	1578
4 % 1917	78,20	Say	741
4 % 1918	76,90	Union Européenne	692
5 % 1920	113,65	La Lucette	
4 % 1925	184,20	Banque Mexique	244
4 1/2 % 1932 A	83,75	Banque Ottomane	600
4 1/2 % 1932 B	85,00	Fonc. Egyptien	2660
Oblig. Trésor 4 % 193	809	Wagons-Lits	41,75
Oblig. Algérie 5 % 193	864	Central Mining	2670
Emprunt Young	122,50	Rio	2896
Crédit National 1919	633	De Beers Ord.	1322
Crédit National 1920	508	Goldfields	459
Crédit National 1923	526	Huanchaca	40,35
Crédit National 1924	852	Malacca Ord.	180,50
Obligations P. T. T.	596	1/5 Monaco	»
Ville de Paris 1871	390	Randmines	1415
Ville de Paris 1928	765	Banque Indochine	7210
Ville de Paris 1930	830	Tanganyika	49,75
Foncières 1930	715	Tram. Shanghaï	
Comm. 1932	785	Lyonnaise Eaux	955
Banque de France	7790	Elect. Paris	643
Banque de Paris	950	Radio Elect.	195
Crédit Foncier	3092	[illegible] Ord.	1350
Crédit Lyonnais	1675	Huta Bankowa	77
Société Générale	741	Saint-Gobain	2445
Suez Cap.	17300	Dist. Indochine	460
Suez part.	13340	Cusenier Jce	1600
Est	613	Royal Dutch	61050
Lyon		Chem. Fer département	779
Midi	699	Saint-Raphaël	4023
Nord	859	**CHANGES**	
Orléans	905	Londres	176,75
Santa-Fé	635	New-York	43,90
Energ. El. Lit. Médit.	621	Allemagne	»
Lens	312,50	Belgique	740
Kuhlmann	819	Espagne	
Penarroya	447	Hollande	2336
Gafsa	977	Italie	»
Schneider	1720	Suisse	989

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Séance gratuite au dispensaire les mardi et vendredi de chaque semaine, de neuf heures à midi.

BOURSE DE PARIS

Paris, 26 février. — Le marché s'est montré hésitant à l'ouverture, mais il a été mieux orienté par la suite.

L'activité est d'ailleurs restée limitée pendant toute la durée de la séance.

Au Parquet, nos rentes ont fait montre de bonne orientation.

L'emprunt 4 1/2 1937 a même gagné plus d'un point.

Quant aux valeurs françaises à revenu variable, elles ont terminé en assez bonne tendance, avec des écarts de cours très modérés, comparativement aux cotations de vendredi dernier.

Aux internationales, les dispositions ont été également assez bonnes.

Vers la fin, on a particulièrement recherché les trusts aurifères et quelques-uns de ceux-ci ont gagné un terrain appréciable.

En coulisse, ce sont également les mines d'or sud-africaines qui ont été les plus animées et les mieux tenues.

A noter également quelques achats sur certaines valeurs de pétrole.

L'ACCORD COMMERCIAL FRANCO-ESPAGNOL

« L'Espagne nationale, née de la Victoire militaire, a dissipé, par la seule vertu de sa puissance originelle, toutes les erreurs et toutes les défiances. C'est ainsi qu'après avoir triomphé, elle a pu entrer en conversation avec la République Française sur ce thème des échanges commerciaux, en tenant compte des raisons profondes qui découlent de la situation géographique des deux pays, des produits complémentaires de leurs économies, enfin des exigences inaltérables que devaient affronter de telles négociations. C'est ainsi qu'on est arrivé, après de longs et féconds entretiens, à conclure l'accord.

::::::

« C'est le premier accord de grande envergure qui ait été réalisé après la Victoire. Il ne contient rien de mystérieux et il n'y a pas lieu de lui chercher une signification politique cachée.

« Sa signification, bien claire et nette, est celle-ci : un État fort peut avoir la politique extérieure qui convient le mieux à ses intérêts, sans avoir à regarder en arrière, ni sur les côtés ; sans avoir à tenir compte de considérations sentimentales, tellement exploitées autrefois, sans perdre la tête ni la mémoire. Il peut enfin pratiquer une politique internationale nettement espagnole. »

(« DIARIO VASCO », 28-1-40).

CHINE

Tokio, 26 février. — Dans les milieux généralement bien informés, on assure que les négociations en vue de la constitution d'un nouveau gouvernement central chinois sont en bonne voie et qu'elles ne peuvent plus tarder maintenant à aboutir.

ANNONCES ECONOMIQUES

SECRETAIRE sténo-dactylo cherche emploi ou travaux de copie à domicile. S'adresser au journal.

Salon Recamier
COIFFEUR POUR DAMES
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
TETE ENTIERE
Téléphone : 223
Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure.

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 32, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -20

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE
Boulevard de Cardo, Bastia

Le dispensaire antituberculeux (poumon et radioscopie) sera ouvert au public le lundi et jeudi de chaque semaine de deux heures à quatre heures de l'après-midi.

RECUPERATION DES FERRAILLES

En exécution des circulaires de M. le Ministre de l'Armement et de M. le Préfet de la Corse, un centre de récupération de ferrailles a été créé par la Chambre de Commerce de Bastia.

Ce centre est établi sur le terre-plein du quai du large (2me alignement).

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de l'Outillage du Port, Hangar N° 4. Téléphone : 603.

Imprimerie du « Petit Bastiais »
Le Gérant : Henri POLI

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N° 65

AIMEZ-VOUS

par JEAN OSNAIR

Alors lui... que fallait-il là... où sa présence n'était plus désirée, en tête-à-tête avec ce gros homme ridicule pour lequel il ne se sentait aucune sympathie, mais, au contraire, une sorte de répulsion et qui, pendant que ces réflexions se succédaient dans son esprit, le regardait d'un air satisfait et béat.

En face de lui... une glace lui renvoya à cet instant son image.

Pour la première fois depuis qu'il avait franchi le cap de la cinquantaine, il se vit tel qu'il était... tout blanc... la face déjà sillonnée de rides. Vieil, terne, un vieux, enfin.

Alors, comme mû par une volonté supérieure à la sienne, il se dressa tout d'une pièce... et, sans avoir dit un mot ni jeté un regard à Lestampon, qui le considérait avec un ahurissement sous lequel un observateur avisé aurait peut être vu le signe d'une profonde émotion, il sortit du salon, prenant lui-même ses vêtements au porte-manteau de l'antichambre... et, ayant gagné la rue, sautait dans le premier taxi qui vint à passer.

Quelques instants après, il était de retour chez lui.

Mais là... tout aussitôt... se dressait de nouveau devant ses yeux l'image considérée qu'avant ce dîner chez la comédienne il n'avait fait qu'entrevoir.

A présent, elle n'était plus irréelle et confuse, car, maintenant, il reconnaissait distinctement en elle les traits d'une mâle et douloureuse figure dont le regard était fixé sur le sien.

Alors... éclatant en sanglots... il prononçait d'une voix brisée par l'émotion:

— Mon fils, mon Claude, mon refuge. Je suis maintenant à toi... entièrement à toi, et pour toujours.

Le lendemain, un des premiers trains du matin à destination de la Bretagne emmenait le comte de Vernières vers les riantes et douces plaines du calme Anjou.

Comme ce train venait de quitter la gare du quai d'Orsay, un homme qui avait assisté à ce départ, sans avoir pris d'ailleurs la moindre précaution pour se dissimuler aux yeux du voyageur, s'acheminait vers la sortie en murmurant:

— Pauvre homme. Puisses-tu retrouver auprès de ton enfant le calme et le repos. Et, maintenant que j'ai réussi... non sans te meurtrir le coeur, hélas... à te rendre à ton fils... il me reste à rendre à celui-ci sa fortune et son amour. La fortune, ce sera chose aisée ; mais l'amour, l'amour... Ah ! que j'ai hâte d'être plus vieux de quelques jours pour connaître l'effet de mes révélations de ce matin au pauvre marquis d'Aufreville.

Et Beaumesnil, tout pensif, s'éloigna.

VIII. — La réception de Louise Pommier

— Eh bien, mon vieux, êtes-vous prêts, ta femme et toi.

Alexandre Beaumesnil portant sa tenue habituelle de tous les jours, venait de faire son entrée dans le petit salon de la famille Marcenier, et c'était au seuil de cette pièce où le docteur pénétrait en même temps que lui, mais par une autre porte, qu'il lui lançait jovialement les mots qu'on vient de lire.

— Moi, je suis prêt, tu vois, répliquait le médecin, solennel dans une redingote sous laquelle il disparaissait presque.

— Oui, mais ta femme...

— Ah ! tu sais bien ce que c'est... ou plutôt tu ne le sais pas, puisque tu es [illegible] maîtresse de maison qui nous attend ce répit dont elle peut avoir besoin. La [illegible]... Les femmes sont toujours en retard, surtout quand elles ont six enfants, dont trois au moins sont constamment pendus à leurs jupes. C'est une excuse, cela...

— Mieux, c'est une gloire, fit gravement le chanteur-chansonnier.

Puis d'un ton enjoué, il ajoutait :

— Donnons à Mme Marcenier tout le loisir [illegible] n'est pas formaliste... et, si nous sommes en retard, elle ne nous en voudra pas.

— Elle ne nous en voudra pas, elle ne nous en voudra pas, répéta le docteur d'un ton sceptique. Tout de même... avoue qu'elle aurait lieu de se formaliser, même si nous arrivions à l'heure. Nous sommes déjà d'un sans-gêne assez extraordinaire en acceptant d'aller dîner chez elle, sans même qu'elle nous ait invités... et, à ce propos, je voudrais bien que tu te décides à nous dire...

— Ce que signifie ma conduite dans tout ceci, acheva Beaumesnil. Je laisse à ta perspicacité le soin de la deviner, un jour ou l'autre.

« Quant à ce que peut penser la charmante petite amie chez qui je vous emmène, ta femme et toi, fais-moi le plaisir de ne pas t'en préoccuper. Il n'y aura aucun sans-gêne dans votre venue chez elle, si vous respectez scrupuleusement la consigne que je vous ai donnée et si vous ne démentez pas la petite fable que j'ai forgée pour pouvoir vous amener avec moi.

Comme, à cet instant, Mme Marcenier, aussi cérémonieusement vêtue que son mari, faisait à son tour son apparition, Alexandre Beaumesnil, tout en lui serrant amicalement la main, poursuivait sa pensée par ces mots :

— ...Fable que, profitant de l'arrivée opportune de ta femme, je vais vous redire encore une fois pour éviter toute gaffe ; vous êtes M. et Mme Ridoulet, des cousins de province que je n'ai pas vus depuis fort longtemps, et que je promène à travers la capitale à mes moments perdus... Comme j'étais invité depuis une quinzaine de jours à aller dîner chez cette petite amie...

— Dont tu ne nous as seulement pas dit le nom, observa le docteur Marcenier.

— Tu l'aurais déjà oublié, riposta Beaumesnil. A présent, comme nous serons chez elle dans quelques instants, je puis te le dire, car tu t'en souviendra encore à notre arrivée chez elle : Louise Pommier... elle s'appelle Louise Pommier.

— Louise Pommier, répéta le docteur.

(A suivre)

ABONNEZ-VOUS,
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

ABONNEMENTS
CORSE — — — — 15 40 75
CONT. et COL. — — 20 45 84
ETRANGER — — Coût de l'affranchissement en sus.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.

Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse.

C/C Postaux : AJACCIO : 183

64ème ANNEE — N. 305 — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — MERCREDI 28 FEVRIER 1940

000097

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN BIANCONI

40 CENTIMES — 40 CENTIMES

ADMINISTRATION
DIRECTION — REDACTION
2, Boulevard du Palais, et
3, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 2-52

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 18, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 63-63 et 63-66

Adresse télég. : Bastiais-Bastia
R. C. N° 2033

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE BASTIA

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

PIER-GIOVANNI

On compte quelques Pier-Giovanni dans nos vieilles chroniques, qui, heureusement, dans la plupart des cas, précisent l'origine de ces personnages ; de Calvese, de Sarla, d'Ornano, c'est de ce dernier, le plus fameux, qu'on s'occupe aujourd'hui, fameux par son existence aventureuse comme par sa fin tragique, poignardé au cours d'une querelle par un commissaire génois. Mais constatons d'abord sa position familiale d'après Colonna-Cesari-Rocca, qui a établi la généalogie des Ornano.

Pier-Giovanni était le neveu germain du père de Vannina, Francesco. Ce Francesco avait deux frères, dont Bernardino, qui eut cinq fils, dont Pier-Giovanni, celui-ci donc cousin germain de Vannina et, par alliance, de Sampiero, dont il devait être un des lieutenants, tumultueux, capricieux, inaccible, mais, somme toute, fidèle jusqu'au bout.

L'autre frère du père de Vannina, l'autre oncle de Pier-Giovanni s'appelait Paolo et est la souche des Ornano d'Ajaccio, des ennemis de Sampiero.

Ainsi, Pier-Giovanni avait quatre frères, et celui des quatre avec qui s'entendit le mieux était Angelo-Santo. Leur carrière implique un certain synchronisme : tous deux, protégés par Sampiero, s'engagent dans l'armée française, y deviennent capitaines, et Sampiero les en récompense en leur faisant attribuer la seigneurie de la Rocca, au détriment d'autres intéressés, ce qui créera des histoires. Mais retenons Pier-Giovanni.

Il avait reçu de de Thermes la seigneurie de la Rocca, et, nommé capitaine, débarque au début des opérations contre Bastia à l'Arenella. On le voit ensuite, embarqué sur les navires de Dragut, partir à la conquête du sud de l'île, prendre Portovecchio où Pier-Giovanni s'arrête pour garder la place cependant que le reste de la troupe se présente devant Bonifacio. Le siège durant, Pier-Giovanni vient à la rescousse, employé surtout à tenter de convaincre la garnison de se rendre. On sait qu'elle finit par s'y décider.

Là-dessus, Pier-Giovanni a une malheureuse histoire avec la justice française, ayant prêté son appui à un certain Giovannone de Fozzano qui avait par la violence obligé la veuve de Rinuccio d'Istria à l'épouser. La justice française, malgré les événements, était moins accommodante que la justice génoise : Giovannone eut la tête tranchée et Pier-Giovanni fut banni par Jourdan des Ursins. La même année mourait son frère Angelo-Santo, dont il a été parlé. Sampiero lui-même n'avait pu arranger les choses.

On ne sait à la suite de quelles circonstances Pier-Giovanni, banni, fut capturé par des corsaires turcs et emmené en esclavage à Alger. C'est là, dans la plus lamentable condition, que le rencontra plus tard son cousin Sampiero qui le racheta et l'embarqua pour son propre voyage chez le grand Turc, à Constantinople, le ramenant ensuite avec lui en Corse, mais sans pouvoir alors lui faire rendre la seigneurie de la Rocca revendiquée par les anciens seigneurs de ce nom, car, finalement, la Cour avait donné raison à ceux-ci. Cet incident sépara Sampiero de Jourdan des Ursins.

Les Français partis, Sampiero ayant repris la lutte pour son compte, Pier-Giovanni ne put que rester fidèle à son cousin et protecteur, et avec lui débarque à Valinco, se remet en bataille, mais pour avoir un malentendu avec Sampiero qui avait donné un commandement supérieur à Achille de Campocasso. Si cet accès de jalousie provoque un flottement dans l'attitude de Pier-Giovanni, il ne dure pas et le cousin de Sampiero reprend sa place dans le tourbillon de ces événements dramatiques. Mais il touchait au terme de sa carrière.

Pier-Giovanni, qui avait appris le turc pendant sa captivité, alla rejoindre un corsaire et deux galiotes ayant abordé du côté de Linguizzetta, demandant au chef turc son concours en faveur de Sampiero. Au rapport du chroniqueur Filippini, le commissaire génois Francesco Giustiniani, traqua dans ces parages le chef turc et Pier-Giovanni, et celui-ci fut capturé par les soldats génois, qui se trouvaient être des Sardes, auxquels il crut pouvoir demander sa liberté en des termes dénotant le plus grand mépris pour les Génois. « Irrité de ce langage, Francesco Giustiniani descendit de cheval et poignarda de sa propre main Giovanni, sur le bord de la Bravone. On lui coupa ensuite la tête qui fut portée à Bastia ». Cela se passait en 1565.

On ne sait qui il avait épousé. Il laissa une fille, Serena, qui devint la femme d'Anton-Pietro di Cesare, et le premier des enfants issus de ce mariage porta les prénoms de Pier-Giovanni, en souvenir de son grand-père, le troisième enfant issu du même mariage, Francesco-Maria étant la souche des barons de Cesari. Mais la personnalité de Pier-Giovanni nous intéresse par une autre importante ramification dans notre région en Casinca et dans le Cap-Corse, une autre fille, Luciette, ayant épousé le neveu du chroniqueur Marc-Antoine Ceccaldi, dont sept enfants et la reconduction de la célèbre famille dans la première moitié du dix-septième siècle. Là-dessus, nous reviendrons, cela paraissant en valoir la peine.

P B

Une séance — guignolesque

Par Jean DE PIERREFEU.

Nous lisons dans le journal **Le Front**:

Quand j'étais plus jeune, je passais souvent devant le Guignol des Champs Elysées. Les rires joyeux des bandes de gosses qui, assis sur les bancs du petit théâtre, se délectaient aux mauvais tours de ce sacripant de Guignol et de son compère Gnafron qui, pour n'avoir pas été poilu, aimait bougrement le pinard, me réjouissaient l'âme.

A la longue, je remarquai cinq ou six petits gamins du quartier, un peu plus âgés que la moyenne de l'auditoire enfantin qui, lorsqu'on jouait la scène célèbre où Guignol a des démêlés avec le Commissaire, applaudissaient bruyamment. Je pensais que ces mômes précoces avaient dû avoir maille à partir avec les agents des Champs-Elysées qui veillent sur les plates-bandes, ce qui expliquait leur enthousiasme.

Eh ! bien, vendredi dernier à la Chambre, pendant le débat sur la Censure, en regardant les bancs de l'hémicycle où tant de députés-journalistes étaient assis et la tribune de la Presse où s'entassaient mes confrères, j'ai eu brusquement l'impression de me retrouver au Guignol des Champs-Elysées parmi des enfants malicieux qui se délectaient aux démêlés de Guignol et du Commissaire.

Le plus amusant qu'on n'avait jamais vu aux Champs-Elysées, c'est que pendant que M. Léon Blum qui, à la tribune jouait le rôle de Guignol, administrait à tour de bras une volée de bois vert sur le dos de l'autorité, le Commissaire était dans la salle, en face de la tribune où opérait Guignol, retenu par son devoir et écoutant impassible toutes les impertinences que débitait ce méchant diable de Blum-Guignol.

Et après lui, vint Xavier Vallat qui, avec moins de coups de bâton et plus de verve joyeuse, raconta des histoires de censure tellement drôles que toute la Chambre se tordait de rire. Quelle représentation de gala ! Cela dura trois heures d'horloge. A la sortie, j'étais tellement dans la peau d'un ancien habitué du Théâtre des Champs-Elysées, que je faillis aller chercher mon cerceau au vestiaire.

Au fond, toutes ces histoires de censure qui exaspèrent tant les journalistes de Paris et de la province, je suis sûr que nos jeunes confrères qui rédigent les journaux du front n'en maintiennent pas le sel. Ils sont cependant eux aussi, soumis à la Censure de l'autorité, mais je n'ai jamais observé dans leurs journaux qu'ils en éprouvent la moindre amertume. Si on blanchit leur texte, ils en mettent un autre, et l'on ne découvre jamais dans leurs feuilles, le moindre blanc comme dans les nôtres.

Est-ce à dire que la Censure des censeurs du front est plus intelligente que celle des civils ? Cela m'étonnerait. Partout où opèrent des censeurs, existent les mêmes erreurs, les mêmes craintes exagérées, les mêmes faiblesses.

Le secret de ce mystère, je l'ai découvert en écoutant les histoires de Censure si drôles de Xavier Vallat. Pour bien les supporter, il faut avoir la mentalité du soldat, car toutes ces tracasseries de la Censure, ce sont exactement les mêmes qu'on supporte sans s'en faire une miette quand on est soldat. C'est le pain quotidien de la vie militaire.

Ordre, contre-ordre, je permets d'imprimer cette nouvelle, aujourd'hui je la coupe, demain j'autorise Pierre à faire cette inflexion que j'interdis à Paul, demain j'autoriserai tout le monde à en dire autant, à moins que je l'interdise à tous. C'est comme ça. Faut pas chercher à comprendre, car la raison de tout cela nous échappe, et la vie est trop courte pour chercher à savoir. Un coup de pinard là-dessus, et on n'y pense plus. Voilà quelle est l'attitude du soldat, et c'est celle que nous devrions avoir, chers confrères, pour garder notre sérénité.

Mais la plupart d'entre nous, nous sommes trop vieux pour trouver la magnifique philosophie du soldat que nous fûmes. Et puis, il faut tout dire, ça manque de pinard dans les journaux. Nos directeurs négligent la buvette.

Il faudra que je demande à M. Barthe, patron des viticulteurs et grand prêtre de Bacchus, de faire un effort pour le vin des journalistes. Ça arrangera tout, vous verrez, et ça fera tant de plaisir à M. Martinaud-Deplat, grand chef de la Censure.

Activité terrestre insignifiante

Les aviations alliée et allemande ont effectué de profondes reconnaissances — —

La R. A. F. a abattu 2 avions allemands

Paris, 27 février. — Communiqué numéro 253 du 27 février au matin :

Nuit calme sur l'ensemble du front.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 27 février. — Les dernières 24 heures n'ont été marquées par aucun fait important en dehors des patrouilles habituelles de reconnaissance.

Le seul incident à signaler est la dispersion par un de nos avant-postes d'un détachement allemand qui avait tenté de s'approcher de notre ligne de surveillance.

L'activité terrestre a donc été pour ainsi dire insignifiante.

L'action aérienne a été, par contre, assez mouvementée.

Notre aviation a continué ses missions de prises de vues et de sorties de chasse assez profondément à l'intérieur des lignes allemandes.

Contrairement à ce qu'annonce le communiqué allemand, tous nos appareils sont rentrés à leur base.

L'ennemi a effectué une reconnaissance très profonde dans le nord-est et le nord-ouest de la France et jusque près de Paris.

C'est ce qui explique les tirs de D.C.A. exécutés lundi soir, de 20 h. 40 à 21 h. 15, et l'alerte donnée mardi matin à 4 heures 30.

Londres, 27 février. — Le Ministère de l'Air annonce qu'un avion de la R. A. F. a abattu un avion allemand Heinkel au large de l'embouchure de Firth of Forth.

Un second appareil a été abattu sur la côte de Northumberland.

(LIRE LA SUITE EN 4me PAGE)

Les russes ont ralenti leurs attaques en Carélie

Au nord du lac Ladoga les finnois poursuivent leurs opérations d'encerclement

Paris, 27 février. — En Finlande, les russes ont considérablement ralenti leurs attaques en Carélie depuis le 23 février, et, bien que la situation soit assez imprécise dans tout le secteur ouest, il semble bien que la ville de Viborg soit toujours aux mains des finlandais.

Au nord du lac Ladoga, les finnois poursuivent leurs opérations d'encerclement.

Là, également, les résultats des opérations sont incertains.

L'aviation russe, qui possède vraisemblablement une base à Mourmansk, a bombardé à nouveau tout le nord de la Finlande.

Au cours de ces différents raids, 3 avions soviétiques ont été abattus.

Moscou, 27 février. — Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Leningrad en date du 26 février 1940 :

Dans l'isthme de Carélie, nos troupes ont poursuivi la destruction des positions fortifiées ennemies.

Des tentatives de contre-attaques ont été repoussées avec de grosses pertes pour l'ennemi.

Au cours de la dernière contre-attaque, cinq tanks ennemis ont été mis hors de combat.

Trois de ces cinq tanks ont été pris.

D'après des rapports complémentaires, le matériel pris sur l'île de Koivisto comprend, en dehors de celui mentionné dans le communiqué du 24 février, 26 positions fortifiées, dont 15 ouvrages bétonnés d'artillerie, 2 casemates, 4 dépôts d'armes et de vivres, des grenades et 5 millions de cartouches.

Sur les autres fronts, rien d'important à signaler.

L'aviation a effectué des actions de combat contre les troupes et les objectifs militaires ennemis.

Au cours d'engagements aériens, 13 avions ennemis ont été abattus.

RÉCUPÉRATION

Nous voilà à la fin du sixième mois de la guerre.

La France pacifique, la France privilégiée, fortunée, amplement pourvue, a pris les armes, s'est soumise spontanément à un régime sévère de travail et de restriction pour répondre à la voix du devoir et de l'honneur, pour empêcher des malfaiteurs internationaux de poursuivre une besogne infâme de haine et de destruction.

Nous ne pensons pas que l'histoire de notre pays, si riche pourtant en actions d'éclat et en gestes généreux, connaisse un précédent aussi prestigieux que celui qui nous met depuis septembre dernier aux prises avec la plus forte formation de guerre de tous les temps.

La France de 1939 était à l'apogée du progrès social et du progrès mécanique; jamais à aucune époque de son histoire, elle n'avait connu les satisfactions morales et matérielles dont elle était presque saturée au moment où l'ambition démesurée d'un parvenu germanique porta une main sacrilège sur les principes bien établis de liberté, d'indépendance, de solidarité européenne.

Malgré les aléas et les amertumes de l'opération, la France s'est dressée unanime, décidée à faire respecter la loi internationale.

Tout le pays est donc en guerre ou sur le pied de guerre.

Nos armées de terre, de mer et de l'air accomplissent magnifiquement, au mépris des souffrances et des dangers, leur mission de police et de salubrité.

Il convient d'ajouter que les éléments civils se sont adaptés avec un sans effort aux exigences impérieuses de l'heure ; la transition n'a pas été d'ailleurs trop pénible étant donné la puissance extraordinaire des moyens de ravitaillement de la France ; on se plaint de moins en moins ; on sait restreindre à l'occasion ses besoins ; mais, encore une fois — il faut le proclamer pour rendre hommage à la vérité — les populations sont amplement approvisionnées en ce qui concerne du moins les denrées de première nécessité.

Il s'agit là d'une performance méritoire dont on se doit de féliciter les pouvoirs publics, le gouvernement.

La mise au point n'est pas encore complète, parfaite ; le mouvement d'adaptation se poursuit de façon méthodique avec le souci toujours très louable de la part des dirigeants de pratiquer une politique d'équité, de justice.

On applaudit volontiers à de pareils efforts d'équilibre moral ; mais, on n'atteindra jamais la perfection ; aussi risque-t-on souvent de commettre des erreurs et même des injustices avec les meilleures intentions du monde.

Nous faisons allusion principalement au système de récupération en vigueur non pas des vieilles ferrailles et des vieux papiers, mais des anciens réformés ; le recrutement l'avait prévu en période de paix où déjà l'on promulgait rarement des réformes définitives ; il est donc normal qu'en temps de guerre, il soit procédé à des révisions tendant à relever certaines améliorations possibles de l'état physique des citoyens mobilisables ; c'est juste puisque c'est la loi ; nul ne songe à récriminer ; nous, moins que quiconque.

Nous nous contentons d'en signaler les inconvénients qui sont de nature à paralyser l'activité économique. Le récupéré ou celui qui est sur le point de l'être cesse d'entreprendre un travail de longue haleine ; un agriculteur, par exemple, il ne sème plus, il ne plantera plus, il évitera d'[illegible] l'équipement de la [illegible] dans l'attente — parfois très longue — d'une incorporation éventuelle.

Voilà le fait : il est ce qu'il est.

Ne pourrait-on trouver un joint propre à concilier des intérêts qui ne sont qu'apparemment contradictoires ?

Le français tient à servir, la chose est incontestable, dans toute la mesure de ses moyens ; il suffit, il suffit, il importe cependant de lui faciliter la tâche en balayant du moins l'atmosphère délétère de suspicion qui pèse injustement sur l'ensemble des non combattants.

ANASTASE

Où en sommes-nous après cinq mois de guerre ?

C'est un bilan un bilan bref, que nous nous proposons de dresser.

Pourquoi ? Parce que, dans tous les domaines, sur tous les terrains, notre puissance offensive et nos moyens de défense n'ont pas cessé de s'accroître, méthodiquement, quand ils ne possédaient pas déjà une indiscutable supériorité. Et parce que, chaque jour, depuis cinq mois, a modifié nettement au profit des alliés l'équilibre que l'on pouvait observer, au commencement de la guerre, entre les forces ou les blocs de forces en présence. Mais voyons plutôt les événements et les faits.

SUR TERRE

Au départ, si nous osons dire, nous avions deux atouts majeurs : la ligne Maginot et l'excellence de notre armée, vraisemblablement la première du monde.

Aujourd'hui, nous n'avons pas une, mais plusieurs lignes Maginot. Nos soldats ont inlassablement coulé du béton, de la Mer du Nord jusqu'au Jura. La formidable muraille de fortifications que nous avions construite, face à l'Allemagne, a été prolongée sur ses ailes et développée en profondeur. Dans quelque direction que les Allemands songent à nous attaquer, une barrière infranchissable s'élève désormais sur laquelle se briseront les plus violents assauts.

Quant à notre armée, elle s'est elle aussi perfectionnée. Elle a, sur le front, dans ses contacts avec l'adversaire, dans les combats volontairement limités qu'elle a livrés, pris conscience de sa valeur, de son dynamisme, de son avance matériel et moral. A l'intérieur, l'instruction des réserves s'est intensifiée de même que l'approvisionnement en armes, en munitions. L'armée française est chaque jour, plus forte, plus prête. Et, derrière elle, l'effort magnifique de la nation lui garantit des ressources inépuisables ; l'effort de la métropole, car la France n'est plus qu'un immense chantier où les usines, de plus en plus nombreuses, de mieux en mieux installées et équipées, travaillent à plein rendement pour que l'armement, militaire et économique, soit ce qu'il doit être dans une lutte qu'il faut prévoir impitoyable ; l'effort de notre magnifique empire colonial qui se bat à nos côtés, avec une émouvante ferveur patriotique et ses incalculables richesses en hommes, en matières premières, en produits divers.

Avec la France, il y a l'Angleterre dont l'effort et l'élan ne sont pas moins unanimes et résolus et dont la collaboration survivra après la guerre. L'Angleterre, c'est-à-dire une armée valeureuse qui comptera trois millions de soldats à l'été prochain ; c'est-à-dire aussi l'Empire britannique dont on oublie trop souvent qu'il représente le quart de l'univers avec le Canada, l'Australie, les Indes, l'Afrique du Sud etc., qu'il est, tant par le nombre de ses habitants que par ce qu'il détient ou peut produire, pratiquement invincible.

SUR MER ET DANS LES AIRS

Si l'action sur terre est restée jusqu'ici relativement calme et prudente, sur mer par contre et dans les airs, elle a été assez favorable pour que la primauté des alliés n'y soit plus contestée. Notre maîtrise des mers, en effet, est absolue. Et rien ne l'atteste mieux que le sort lamentable, sans honneur de l'Amiral Graf Von Spee, misérablement sabordé dans un accès d'impuissance où le monde entier a vu l'annonce la plus formelle de la défaite de l'Allemagne.

(LIRE LA SUITE EN 4me PAGE)

Comment réaliser l'Allemagne au dessus de tout?

M. le Docteur Alfred Oberkirch, député du Bas-Rhin, ancien ministre, membre de la Commission des Affaires Etrangères, est un spécialiste du problème posé à l'opinion mondiale par les visées pangermanistes. L'article qu'il donne aujourd'hui aura un vif retentissement.

Cela commence comme un roman...

Nous sommes en 19.. Deux officiers de la Reichswehr préparent sur la carte les directives du grand Kriegspiegel dont le succès permettra à l'Allemagne de réaliser ses aspirations dans l'est européen. Les chefs militaires allemands estiment qu'en raison des divergences et des hésitations des puissances occidentales, il sera possible de localiser la guerre sur la Pologne et la Tchécoslovaquie.

Et de fait, dans les pages qui suivent, le lecteur apprend que la France s'est contentée de l'engagement « généreusement » pris par l'Allemagne, que celle-ci ne touchera pas à la frontière franco-allemande, que l'Angleterre, « toujours en retard », n'arrivera pas à prendre une décision quand il en est temps encore. Dès lors, les événements se précipitent. Les divisions motorisées foncent sur la Tchécoslovaquie et la Pologne. La première est submergée. La seconde est attaquée par l'armée russe, alliée de l'armée allemande, et ne peut faire front dans les deux directions. Elle est écrasée. Il n'y a plus qu'à la partager entre ses deux agresseurs.

Mais le nationalisme polonais et tchèques est vivace. Qu'à cela ne tienne. Le maître de Moscou — c'est déjà Staline — offre à ses associés de la Reichswehr les plaines de l'immense Sibérie pour y installer ces Slaves indisciplinés de Pologne et de Bohême, qui, de la sorte, en reprenant un vers célèbre de Pouchkine, viendront se confondre dans « la mer slave ». Toutes les familles tchèques et polonaises sont enlevées du pays natal et transportées en Sibérie, selon un plan scientifiquement préparé. Alors, dans les terres désormais vidées de population slave de Bohême, de Moravie et de la Pologne occidentale, viennent s'établir les colons allemands. Ainsi se trouve réalisée la revendication présentée en 1918, à Guillaume-II, au moment où l'Allemagne croyait gagner la grande guerre, par les portes de la grande industrie et du grand commerce allemand :

« Il faut... des territoires de colonisation agricole ; des territoires qui nous donnent des paysans sains, cette source de jeunesse pour toute la force du peuple et de l'Etat ; ces territoires qui puissent absorber une partie du surcroit de notre peuple et devenir une nouvelle patrie dans la vieille patrie pour tous ceux des Allemands qui veulent revenir de l'étranger ; des territoires qui augmentent l'indépendance économique de l'Allemagne en lui permettant de se nourrir elle-même, qui constituent un contre-poids nécessaire en face de l'industrialisation systématique de notre peuple... des territoires qui empêchent le recul des naissances, barrent la route à l'émigration, adoucissent la misère des logements et dont la colonisation et la germanisation créent de nouvelles possibilités d'action pour le prolétariat intellectuel ».

Telle est l'histoire des conquêtes allemandes à l'est que contait, voici 11 ans déjà, M. Marc René Hesse, dans un roman anticipation. C'est en effet en 1929 à Berlin, qu'a paru ce curieux livre intitulé Vétraus [illegible] Ceux de nos compatriotes [illegible] Allemagne, qui eurent alors l'occasion de [illegible] eurent dû [illegible] ouvrage [illegible] prouver [illegible] 1929 c'était l'époque où l'on venait de signer à Paris le plan de l'expert américain Owen Young fixant à l'an 1988 le terme des paiements de l'Allemagne au titre des réparations [illegible] de 1929 [illegible] 12 députés au Reichstag [illegible] alors [illegible] Affaires étrangères [illegible] avec l'Allemagne [illegible]

Il est [illegible] aujourd'hui de voir l'exactitude avec laquelle, ce qui en 1929 paraissait du domaine de la pure fantaisie, s'est en partie réalisé aujourd'hui. Car la Tchécoslovaquie et la Pologne ont été rayées momentanément par terre. L'armée russe a [illegible] avec l'armée allemande. Le partage entre l'Allemagne et la Russie est le tracé de la frontière qu'elles ont réalisé est celui qu'avait indiqué Hesse, et il faut, enfin, si elle ne les dirige pas encore vers la Sibérie, l'Allemagne pratique un grand [illegible] de population. Sur un point seulement Hesse s'est trompé : la France et l'Angleterre ne se sont pas laissé manœuvrer. Fidèles à leurs engagements envers la Pologne, elles sont entrées en guerre et elle ont affirmé leur décision de mener jusqu'au bout la lutte qui leur a été imposée. C'est ce point capital, que n'avait pas prévu le prophète national-socialiste de 1929, qui entraînera l'échec du plan de domination allemande.

J'ai relu tout à l'heure un passage du Mémoire confidentiel remis à Guillaume II par les chefs spirituels et économiques de l'Allemagne, au sujet des buts de guerre de l'Allemagne. Ce document, dont il fut beaucoup parlé autrefois, est un peu oublié aujourd'hui. Il est pourtant très clair et il possède encore maintenant une valeur d'avertissement aussi grande que le roman-anticipation de Hesse, une valeur de prophétie. On y lit : « Nous devrons enfin faire table rase du danger français. Toutes les classes de notre peuple sont pénétrées de cette nécessité qu'il faut le faire disparaître par la force et non par des efforts de réconciliation... Dans l'intérêt de notre propre existence, nous devons affaiblir la France politiquement et économiquement, sans aucun ménagement ».

Sans doute, ce document officiel ne nous présentait pas les transportations en Sibérie, comme le roman de Hesse à la Pologne, mais il n'en est pas moins très clair. Pour la réalisation de la domination de l'Europe, par le pangermanisme éternel, la France est un obstacle aussi détesté que la Pologne. Ne l'oublions jamais.

Dr. Alfred OBERKIRCH,
Député du Bas-Rhin,
Membre de la Commission des Affaires Etrangères,
Ancien Ministre.

Billet — Parisien

Le docteur Henri Bouquet annonce que de nombreux cas de scorbut se sont déclarés dans les armées russes qui s'efforcent de briser l'héroïque résistance de la Finlande. Et cela ne saurait surprendre l'éminent praticien étant donné, dit-il, les conditions plus que précaires du ravitaillement de ces troupes.

Et voici réapparue une maladie qui frappa jadis les navigateurs au long cours, alors que les grands voiliers restaient des mois en mer. Le défaut d'aliments frais était à l'origine du mal. Le capitaine Cook eut le premier l'idée de faire servir de temps en temps de la choucroute à ses hommes. Comme nourriture fraîche, il n'avait pas mieux dans sa cambuse. Néanmoins, l'illustre marin dit plusieurs fois le tour du monde sans relever plus d'un cas ou deux de scorbut parmi ses équipages.

Plus tard, on constata que le jus de citron était souverain contre cette affection et dès lors chaque navire emporta d'importantes provisions de ce fruit.

Nous avons découvert, depuis, le rôle prépondérant des vitamines dans l'alimentation de l'homme. En leur absence, apparaissent les maladies dites de « carence », dont le scorbut est le type même. Les troupes russes, éloignées de la voie ferrée Leningrad-Mourmansk et de la route qui la double, seuls chemins par où elles pourraient recevoir des vivres frais, ne pouvaient échapper au scorbut, surtout dans l'état d'épuisement où elles se trouvaient par une température glaciale. Et pourtant, il suffisait qu'elles eussent à leur disposition une quantité infime d'un jus de fruit quelconque. C'est à quoi ne pensèrent pas les grands stratèges qui préparèrent cette campagne désastreuse...

Pareille mésaventure ne menace pas nos soldats, abondamment pourvus par notre intendance de légumes et de viande fraîche. Et puis, le glorieux pinard de France est là pour un coup, même pour deux. Et non seulement il peut préserver des atteintes du scorbut, mais quelques rasades de rouge ont irrémédiablement raison du cafard le plus opiniâtre...

Gabriel Baugé.

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
28, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone 2-82
CABINET OUVERT
« 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 »

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE

Le Dispensaire antituberculeux (poumons et radioscopie) sera ouvert au public le lundi et jeudi de chaque semaine de deux heures à 4 heures de l'après-midi.

VACCINATION ANTIDIPHTERIQUE

Jeudi 29 février de neuf heures à onze heures du matin, au Dispensaire, Bd de Cardo, séance gratuite de vaccination et revaccination.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Séance gratuite au dispensaire les mardi et vendredi de chaque semaine, de neuf heures à midi.

NOUVELLES DIVERSES

Paris, 27 février. — Au cours de la chasse qui a été donnée hier soir à des avions allemands, un obus de la D. C. A. est tombé, vers 20 h. 45, au milieu de la rue Mirbel, à proximité de la station Métro-Censier-Daubenton.

Une excavation de cinquante centimètres de profondeur environ a été provoquée par l'éclatement du projectile.

Les éclats ont causé des dégâts à l'école communale d e la rue Monge et à un débit situé 2, rue Mirbel.

Six personnes qui vaquaient dans la rue, contrairement aux prescriptions de sécurité qui ont toujours été données en pareilles circonstances, se sont trouvées blessées.

Elles ont été transportées aussitôt à l'hôpital de la Salpêtrière où l'une d'elles, M. Léon Manach, âgé de 39 ans, ajusteur, demeurant 27, rue Monge, dut subir l'amputation de la jambe droite.

Les autres blessés, moins grièvement atteints, ont pu regagner leur domicile, après avoir reçu des soins.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Frontière allemande, 27 février. — Les autorités nazies viennent d'approuver le plan de la Croix Rouge américaine destiné à soulager les misères en Pologne.

LE CALVAIRE DES JUIFS ALLEMANDS

Frontière allemande, 27 février. — Il y a quelques jours, 900 israélites étaient mis en demeure de quitter immédiatement leur domicile dans la région de Kœnigsberg.

On les fit monter dans un convoi à destination de Lublin mais, en cours de route, on les fit descendre et on les parqua dans une grange, par une température glaciale.

Le lendemain, plus de la moitié d'entre eux étaient morts.

CITE DU VATICAN

Rome, 27 février. — Sa Sainteté le Pape Pie XII a reçu ce matin en audience M. Myron Taylor, envoyé extraordinaire du Président Roosevelt.

M. Taylor a remis au Saint-Père un message personnel du Président des Etats-Unis.

ETATS-UNIS

Washington, 27 février. — La motion du sénateur américain Lodge (Massachussets), tendant à la suppression du crédit de 17.500 dollars pour l'embassade des Etats-Unis à Moscou, a été repoussée à mains levées par le Sénat.

MEXIQUE

Mexico, 27 février. — A Calaya (Etat de Guanajuato) un attentat contre les synarquistes a fait 12 morts et 20 blessés.

JAPON

Tokio, 27 février. — Un communiqué du Ministère de la Guerre annonce que des officiers ont péri dans un avion qui s'est écrasé au sol.

Deux de ces officiers étaient des généraux des armées du Kwantoung.

La Vie Sportive

Dimanche, notre ville a été le centre de deux manifestations sportives opposant l'Ecole Normale d'Ajaccio et le Lycée de Bastia.

Le matin en basket, Ajaccio eut d'inclure après avoir mené à la mi-temps. Le score final de 40 à 22 fut acquis par : Cristofari (13 paniers), Garsi (6 paniers), Mariani (1 panier) pour Bastia et Lucchini (3 paniers), Mosca et Acquaviva (2 paniers) pour Ajaccio.

En football, la supériorité bastiaise s'affirma davantage encore.

Malgré Levichi, Lucchini et Bisasui, les normaliens durent concéder 11 buts contre 1.

Les buts furent l'œuvre de : Raconi (1), Polacci (2), Orsoni (1), Santini (1), Rossi Charles (1), Rossi André (1) pour Bastia et Marchetti pour Ajaccio.

L'équipe du Lycée de Bastia nous permet les plus grands espoirs et nous lui ferons confiance : elle saura défendre les couleurs corses dans le championnat de France scolaire.

Deuil

M. JOSEPH GUAITELLA

En la personne de M. Joseph Guaitella, notre ville vient de perdre une de ses figures les plus sympathiques, les plus vénérables.

Au cours de sa longue existence, M. Guaitella n'a cessé de donner l'exemple de la droiture, de la serviabilité, de l'activité.

Il était connu et aimé de tous.

A ses obsèques qui ont été célébrées avec pompe hier, en la paroisse de Saint-Jean, on notait la présence de plusieurs notabilités et de nombreux amis accourus de tous les points de la ville.

Le cortège était précédé du clergé, de religieuses et d'orphelines du Bon Pasteur.

Une magnifique couronne a été offerte par la famille.

Le deuil était conduit par son gendre, M. Montaggioni Roland ; par ses cousins, MM. Chipponi Etienne, instituteur en retraite, Guaitella et Bernardini et par M. Albertini, allié.

Après l'absoute, l'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille.

Le Petit Bastiais prie ses enfants et petits-enfants, ainsi que toutes les personnes atteintes, de vouloir bien agréer l'expression de ses regrets les plus attristés.

Nevers, 27 février. — Vers 5 heures, ce matin, l'alerte a été donnée dans le centre de la France.

Elle a duré une demi-heure.

MAIRIE DE BASTIA

Sont priés de se présenter au Secrétariat Général :

MM. Peretti, 3, rue Neuve ; Orenga Ange, 15, Bd Albert 1er ; Rodaro Vincent Louis, Bd Auguste Gaudin, 30 ; Franceschi Luc, 2, rue Sainte Ursule ; Sussoni Lazare ; Mme Vve Fattiori, 21, rue Napoléon ; Corti Alexandre, Restaurant « Les Sablettes », rue Saint Jean ; Reibaldi Pierre, Retraité, rue des Zéphirs ; Mattei Paul, rue de la Gare ; Casella Joseph, Bd Paoli, 40.

Au Bureau Militaire :

Mme Curioli ; Rue Baletti ; Mme Andreucetti Marie Jeanne, Villa Marinette, Chemin de Castagna.

PREFECTURE DE LA CORSE

Le Préfet de la Corse, officier de la Légion d'honneur ;

Vu la loi du 7 juillet 1933, notamment l'article 12 ;

Vu le décret du 30 septembre 1933, notamment les articles 27, 29, 30 ;

Vu le rapport en date du 23 février 1940 de M. le directeur des services vétérinaires,

Considérant qu'il importe d'exercer une surveillance active sur les viandes d'agneaux et cabris présentés pour l'exportation, tant au point de vue sanitaire qu'au point de vue ces quantités destinées à la sorties,

Considérant que seule l'organisation sanitaire des ports d'Ajaccio et Bastia permet d'organiser cette surveillance,

Arrête :

Article premier. — L'exportation des viandes d'agneaux et cabris à destination de la France continentale se fera exclusivement par les ports d'Ajaccio et Bastia.

Art. 2. — Avant l'embarquement dans ces ports, ces viandes seront soumises à une visite sanitaire et estampillée : le certificat de visite sera joint à la demande d'expédition.

Art. 3. — Les frais de visite sanitaire seront à la charge des exportateurs.

Art. 4. — MM. le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets, le directeur des services vétérinaires, le directeur des Douanes, les maires d'Ajaccio, Bastia, Propriano, Calvi et Ile-Rousse, les commissaires centraux de police, le commissaire de police mobile et les commandants de gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera exécuté immédiatement.

Ajaccio, le 23 février 1940,

Le préfet,
signé : PETITVEAN.

Informations Locales

MEMENTO

28 FEVRIER 1940 : St Romain.

28 février 1567. — Cosme de Médicis à Philippe II :

« Les Corses me demandent ma protection ; en cas de refus, ils me signifient qu'ils feront appel aux Français ou aux Turcs ».

28 février 1887. — Théâtre Municipal de Bastia : « Les Cloches de Corneville ».

28 février 1911. — « Le Petit Bastiais » publie un article de fond du maire Gaudin, conseiller général, intitulé : Un cri d'alarme, relatif à l'assimilation douanière.

IL Y A 25 ANS...

Paris, 28 février, 7 heures. — Dans les dunes, près de Lombartzyde, une de nos patrouilles s'est emparée d'une tranchée allemande, a tué les occupants et pris une mitrailleuse.

Conseil Municipal

Réunion du Conseil Municipal, ce jour mercredi 28 février, à 18 heures.

Ordre du jour : Vote du Budget 1940.

Au Palais

M. Joseph Lacombe, ancien élève de l'Ecole libre des Sciences politiques, Licencié en Droit, a prêté serment, hier, devant la Cour d'Appel.

Le Petit Bastiais est heureux d'adresser ses bien sincères félicitations à Me Lacombe.

Faits divers

REPRESSION DE LA PROSTITUTION CLANDESTINE

Le Commissaire Central est informé qu'il y a, en ville, une recrudescence de prostitution clandestine.

Une répression impitoyable s'exercera parallèlement contre les souteneurs et la prostitution clandestine.

Les services de police ont reçu des instructions rigoureuses à ce sujet.

Les femmes ou filles suspectées de se livrer à la prostitution clandestine seront soumises à la visite médicale hebdomadaire ; d'autre part, dans l'intérêt sanitaire de la troupe et de la jeunesse leur éloignement de la ville pourra être ordonné par l'autorité militaire.

Le Commissaire rappelle que suivant les prescriptions de l'article 10 de la loi du 1er octobre 1917 sur la répression de l'ivresse, tous cafetiers, cabaretiers, tenanciers de cafés-concerts et autres débitants de boissons à consommer sur place qui, en employant ou en recevant habituellement des femmes de débauche ou des individus de mœurs spéciales, pour se livrer à la prostitution dans leurs établissements ou dans les locaux attenants, auront excité ou favorisé la débauche, seront condamnés à un emprisonnement de six jours à six mois et à une amende de 50 à 500 frs. Les coupables seront déchus pendant 5 ans de leurs droits politiques. La fermeture définitive du débit sera ordonnée par jugement.

A M. le Commissaire Central, à ses dévoués collaborateurs, vont nos plus vives félicitations.

PORT D'ARME PROHIBEE

Le nommé Agostini François, trouvé porteur d'un revolver chargé, a été appréhendé, boulevard Paoli, par le sous-brigadier Pepe et l'agent de la Sûreté Poli et déféré au Parquet sous l'inculpation de port d'arme prohibée et non déclaration d'arme.

CONTRAVENTIONS

1 pour fermeture tardive ;

Plusieurs P. V. ont été dressés pour jeu de ballon sur la voie publique ;

PERDU

M. Mariani Pierre a déclaré au poste de police avoir perdu son portefeuille contenant la somme de 150 francs et divers papiers.

AVIS DE DÉCÈS

SALICETO

Mme Vve Venturini Marie Jeanne et ses enfants : Jean Quilicus (aux armées), Madeleine, Marie ; M. et Mme Vincensini Michel et leurs enfants de Bastia ; M. et Mme Gaspari Jean et leurs enfants de Francardo ; M. et Mme Fratti Bernard et leur fils de Marseille ; M. et Mme Bartoli Paul Marie de Saliceto ; M. et Mme Tomasi Pierre et leurs enfants de Saliceto ; M. et Mme Tomasi Camille et leurs enfants de Morosaglia ; Mme Vve Ottaviani Hyacinthe d'Erbajolo ; M. et Mme Dami Jean et leur fille de Toulon ;

Les familles Venturini, Tomasi et Muscatelli de Vicinato ; Albertini de Castirla ; Pietrera de Toulon ; Pasqualini de Saliceto ; Filippi et Milani de Vicinato, Fratti de Ponte-Leccia ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Isabelle VENTURINI PAULINE

leur fille, sœur, belle-sœur, nièce, tante et cousine chérie, décédée à Saliceto à l'âge de 21 ans.

Les obsèques ont eu lieu à Saliceto le 25 février 1940.

Priez pour Elle !

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Mlle Antoinette Battesti ; M. et Mme Emmanuel Battesti et leurs fils ; Mlle Marie Battesti ; M. et Mme Pierre Battesti et leurs enfants ; M. Jean Battesti ; Mme Vve Battesti et son fils ; profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Monsieur PAUL BATTESTI

leur père, grand-père, frère, oncle, grand-oncle et cousin regretté, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grande douleur et les informent qu'une messe sera dite en la Cathédrale de Saint Jean Baptiste dans la plus stricte intimité.

UNE NOUVELLE SORTE DE CHEQUES

Ce sont les Bons d'Armement. On sait que les Bons d'Armement peuvent être endossés, escomptés, revendus avec la plus grande facilité. On peut dire que le Bon d'Armement est un chèque qui a toujours sa provision.

CABINET
A L'ART DENTAIRE
10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10
BASTIA — Tél. : 472

GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRACTIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi.
SAINT-FLORENT : dimanche matin
Les autres jours à Bastia

NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

LIRE EN 4me PAGE :
NOTRE TELEGRAMME DE BOURSE

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

A la Chambre

CENSURE, INFORMATION PROPAGANDE

Paris, 27 février. — La Chambre s'est réunie à 15 heures, sous la présidence de M. Herriot.

Elle a repris la discussion des interpellations sur la censure, l'information et la propagande.

Le dernier interpellateur inscrit dans ce débat — qui a déjà occupé trois séances — M. Gratien Candace, député de la Guadeloupe, après avoir rendu un hommage applaudi à M. Mandel, ministre des Colonies, montre quel concours puissant la radiodiffusion coloniale apporte au développement des liens économiques et culturels entre la France et les diverses parties de l'Empire ;

— La voix de la France, assure M. Candace, n'est pas assez entendue.

« Techniquement, les émissions françaises se révèlent inférieures aux émissions étrangères, notamment aux émissions italiennes et allemandes ».

M. Chautemps monte à la tribune et annonce que M. Daladier répondra sur le plan politique.

Pour sa part, il s'efforcera avec une science toute neuve de riposter à quelques critiques.

Le vice-président du Conseil répète que le gouvernement est prêt à mettre bon ordre aux errements signalés avec l'aide des hommes éminents placés à la tête des divers services et l'appui du Parlement.

La Chambre applaudit et M. Chautemps quitte la tribune.

La clôture est prononcée et le Président donne lecture des ordres du jour dont il est saisi :

Le Président du Conseil estime que la Chambre peut se mettre d'accord sur un certain nombre de conclusions.

Il ne songe pas à nier les erreurs qui ont été commises, aussi bien par la censure que par la radio.

M. Léon Blum indique que, s'il est bien entendu que les choses ne peuvent demeurer en l'état actuel et seront modifiées, il répondra volontiers à l'appel de M. Daladier.

— Nous sommes d'accord, déclare le Président du Conseil.

Et, se dressant au banc du gouvernement pour répondre à M. Blum :

— Nous allons faire une expérience, dit-il ; à partir de ce soir, je donnerai l'ordre aux représentants du gouvernement auprès de la presse, aux censeurs, de laisser se manifester la liberté entière des opinions politiques et je formule l'espoir que la presse, à cette occasion, donnera de nouvelles preuves du haut patriotisme qui a toujours été son apanage ».

M. Marcel Héraud sollicite une suspension de séance qui permettrait la rédaction d'un texte unique.

Cette suspension, votée à mains levées, intervient à 19 heures.

Dix minutes plus tard, la séance est reprise.

M. Herriot donne lecture de l'ordre du jour de M. Chichery, légèrement modifié qui, à 19 heures 20, est soumis au scrutin, après que M. Daladier eût annoncé qu'il posait la question de confiance.

Par 481 voix contre 1, la Chambre l'adopta.

La mission de M. Welles

Rome, 27 février. — M. Sumner Welles a confirmé aujourd'hui qu'il s'entretiendra une seconde fois avec M. Mussolini après son voyage à Berlin-Paris-Londres.

Rome, 27 février. — M. Sumner Welles a quitté Rome ce soir pour Berlin.

Il s'arrêtera en Suisse dans la nuit de mercredi à jeudi.

CONSEIL des MINISTRES

Paris, 27 février. — Les membres du gouvernement se réuniront demain matin à 10 heures à l'Elysée, en Conseil des Ministres, sous la présidence de M. Lebrun.

LES MORTS DU JOUR

M. Athos Romanos

Athènes, 27 février. — L'éminent diplomate M. Athos Romanos, ancien ministre de Grèce à Paris, vient de mourir à Athènes.

Il avait été l'ami de M. Venizelos et avait partagé les vicissitudes de la carrière de cet homme d'Etat.

ABONNEZ-VOUS,
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

Eden Cinéma

PRESENTE
Tous les soirs à 21 heures.
Le jeudi, en matinée à 15 heures,
Le samedi en matinée à 16 h. 30,
Le dimanche deux matinées permanentes à 13 heures 30 et à 15 heures 30 ;
DEUX GRANDS FILMS :
avec
Prisons sans barreaux
Corinne Luchaire, Roger Duchesne et Ginette Leclerc
et Fernandel
dans
Une Nuit de Folies
Les dernières actualités Eclair-Journal.
L'Affaire de l' « Altmark ».

ELLE SE BOIT EN FAMILLE

Oui, car tous, petits et grands, adultes comme vieillards, peuvent en prendre impunément. La Quintonine ne présente en effet aucune contre-indication. Tous les estomacs la supportent et tous les organismes trouvent bien de son usage prolongé. La Quintonine donne appétit, forces et santé. Le flacon pour un litre de vin de table : 5 fr. 15. Tites Pluies.

AU SÉNAT

Paris, 27 février. — La séance est ouverte à 15 heures 10 sous la présidence de M. Jeanneney.

Le Sénat adopte un projet de loi tendant à abroger dans les territoires d'outre-mer relevant du ministère des Colonies, les décrets-lois du 8 août 1935, du 21 septembre 1935, du 13 octobre 1935 et du 30 octobre 1935 ayant institué des réductions de 10 % sur le prix des baux et locations et intérêts de certaines créances hypothécaires et privilégiées, puis la haute assemblée aborde la discussion de la proposition de loi de M. Louis Mourier et plusieurs de ses collègues, assurant une utilisation rationnelle et équitable de tous les mobilisés et fixant une affectation aux unités combattantes de tous les officiers, sous-officiers et soldats de l'active et de la première réserve.

Cette intervention donne lieu à de nombreuses interventions.

LES AFFECTATIONS SPECIALES

M. Ducos, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, expose longuement le problème des affectations spéciales et l'utilisation des effectifs du contrôle, affirmant que le gouvernement fait tout son devoir :

— Mais le gouvernement se ralliera, cependant, à toute proposition justifiée ajout M. Ducos.

Il n'a eu d'autre préoccupations que d'éviter les injustices et les abus.

Tout en reconnaissant qu'il y a eu des abus pour les affectations spéciales, M. Ducos montre combien la question est délicate si l'on considère les besoins de l'administration et ceux de la construction du matériel.

Quant aux assimilés à la justice militaire, M. Ducos justifie les mesures prises, affirmant que l'on n'a été aucun cas qui soit une faveur.

Il précise ensuite qu'aucun officier ni sous-officier n'est entré dans l'Intendance s'il appartenait à une arme combattante.

Et M. Ducos, en terminant, dit sa conviction que le gouvernement a fait son devoir :

— On dénonce tous les embusqués pour les envoyer où ils devraient être.

« Déjà, 20.000 affectations spéciales ont été révisées et les hommes renvoyés dans leurs armes ».

La discussion générale est close.

On arrive à l'article 1er, sur lequel M. Ducos présente quelques réserves.

Il voudrait ajouter : Les hommes affectés à la défense aérienne, aux sapeurs pompiers, à la garde républicaine, à la gendarmerie, pour les placer aussi en dehors du champ d'application de la loi et demande le renvoi à la Commission pour une nouvelle étude.

M. Deibel défend le texte de la Commission et s'étonne de l'attitude de M. Ducos.

Finalement, l'article premier est adopté.

On adopte un amendement à l'article 2, puis un débat s'engage à propos des fils de tués, et la suite de la discussion est renvoyée au mardi 5 mars.

Prochaine séance jeudi pour la suite de la discussion des interpellations de MM. Hachette et Caillier sur l'organisation économique de la nation en temps de guerre.

LA SALLE DES SUCCÈS
LE PARIS
vous présente:
Vous présente ce soir à 21 heures : 2 grands films sensationnels :
JEANNE BOITEL, PIERRE LARQUEY, GINA MANES dans
LA BATARDE
ou « LE MARIAGE DE VERENA »
En première partie : Un grand film d'aventures :
La Fin de Zorro
ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES.
PROCHAIN PROGRAMME : Un film français mondial :
« Entente Cordiale »

ENGRAIS COMPLETS
SUPERPHOSPHATES
DE LA
Cie DE SAINT-GOBAIN
au Capital de : 390 Millions
Renseignements et Dépôt :
Paul LIBERATI, 27, Bd Paoli, BASTIA
Téléphone : 122

ETUDE DE Me RAMELLI
Docteur en Droit - Notaire à Bastia

Société d'Exploitation des Bois Corses

Suivant acte reçu par Me Ramelli, Notaire soussigné le 19 février 1940, enregistré, MM. Pierre Olivesi et Jacques Giocondi ont formé entre eux une Société à Responsabilité Limitée ayant pour objet l'exploitation et la vente des bois Corses de toute nature, bruts ou sciés, en Corse, sur le continent ou à l'Etranger ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet ci-dessus.

La dénomination de la Société est « Société d'Exploitation des Bois Corses ».

Le siège social est fixé à Moriani-Plage (Corse).

La durée de la Société et de dix années à compter du 1er février 1940.

Il a été fait apport : 1° Par M. Giocondi de ses connaissances techniques et de son expérience professionnelle ainsi que de tous contrats ou marchés établis en son nom avec tous tiers quelconques et principalement avec toutes administrations civiles et militaires, évalué à 25.000 francs. 2° Par M. Olivesi d'une somme de 25.000 francs en espèces.

Total des apports : 50.000 francs.

Le capital social est fixé à la somme de 50.000 francs et divisé en 500 parts de 100 francs chacunes entièrement libérées.

La Société est administrée par les deux associés gérants nommés pour toute la durée de la Société. M. Giocondi s'occupera plus spécialement de toutes les questions techniques d'exploitation soit en forêt, soit sur les lieux de sciage, comme de toutes opérations de transport et d'expédition.

M. Olivesi sera spécialement chargé de la partie comptable et financière ainsi que de la correspondance avec tous vendeurs et acheteurs.

Chacun des associés gérants aura les pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la Société, mais il ne pourra faire usage de la signature sociale que pour les affaires de la Société à peine de nullité de tous engagements qui y seraient étrangers. Toutefois, pour tous emprunts, aliénations, échanges, acquisitions, nantissements, hypothèques, mainlevées avec ou sans engagement, actions en Justice, la signature des deux associés gérants sera nécessaire.

Deux expéditions de l'acte de la Société ont été déposés le 26 février au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia conformément au Décret du 30 octobre 1935.

Pour extrait :
RAMELLI, Notaire.

A 81 ans, grand-papa coupe encore des arbres

Mais il prend régulièrement sa « petite dose »

Sa modeste retraite ne lui suffirait pas pour vivre. Heureusement qu'il est alerte et peut encore, malgré son grand âge, s'occuper de jardinage. Il lui arrive même de couper des arbres. A 81 ans, c'est assez extraordinaire. Mais il faut dire que cet homme prend des Sels Kruschen. « Depuis longtemps, écrit-il, je suis fidèle à ma « petite dose ». Aussi je me porte comme un charme. Je fais presque chaque jour 10 kilomètres à vélo pour me rendre à mon travail. Je coupe des arbres, je jardine. » M. M... à B... (S-et-O.).

Kruschen fournit à l'organisme vieillissant les sels minéraux naturels qui lui sont indispensables. Grâce à la « petite dose » quotidienne, le foie, l'intestin, les reins, fonctionnent comme à 20 ans. Tous les poisons du corps sont éliminés. Les rhumatismes sont rendus impossibles. Le corps redevient souple et alerte. On se sent rajeuni. Kruschen, le fameux remède anglais, est en vente dans toutes les pharmacies : flacons à 8 fr. 35, 12 fr. 50 et 20 fr. 40.

000098

RÉGENT CINÉMA
cette semaine

CE SOIR A 21 HEURES :
LA SOIRÉE DU POILU
sous la haute présidence de MM. le Préfet de la Corse, le Général Mollard et la présidence effective de MM. le Sous-Préfet, le Maire, le Colonel Commandant la Subdivision.
Au programme :
A LA SCENE : Une partie artistique.
A L'ECRAN : Un film de jeunesse :
Les Cadets de Virginie
Les derniers reportages Fox-Movietone : LA GUERRE FILMEE.
Demain jeudi, matinée à 15 heures : 2 GRANDS FILMS :
— MENACES SUR LA VILLE — ET — LES CADETS DE VIRGINIE —

Où en sommes-nous après cinq mois de guerre ?

(SUITE DE LA 1re PAGE)

Au surplus, les océans restent libres pour nos convois, en dépit des sous-marins et des mines qui portaient les suprêmes ambitions de la piraterie hitlérienne. Les marines anglaise et française, égales en vaillance, en habileté, surveillent et chassent de telle façon que, nonobstant les pertes inévitables dont nous reparlerons dans un instant, nos relations avec le reste du monde ne sont nulle part compromises tandis que l'isolement de l'Allemagne s'aggrave sans répit.

Dans les airs, tandis que plusieurs combats ont prouvé la suprématie des pilotes et des appareils de chasse des alliés, l'aviation franco-anglaise a mené tous les jours à bien des opérations de reconnaissance et d'observation qui ne nous laissent plus rien ignorer des installations industrielles et militaires du Reich. Tous les « centres » importants ont été photographiés. En outre, les raids effectués par les aviateurs anglais contre les bases aéro-navales et la baie d'Héligoland, au-dessus de Berlin et d'autres villes lointaines, démontrent que la réponse appropriée sera faite aux entreprises, quelles qu'elles soient, de nos ennemis. D'ailleurs, ces entreprises se heurteront à des barrages chaque jour perfectionnés puisque nos amis britanniques ont, comme nous-mêmes, considérablement amélioré leurs services de protection et notamment les services côtiers.

NOS PERTES

Nous avons, certes, en regard de ces résultats satisfaisants et prometteurs, à déplorer des pertes.

Pertes en vies humaines : elles ont été publiées au Journal Officiel. Si peu importantes qu'elles soient, elles sont toujours douloureuses.

Pertes en navires : au 30 janvier, 240.000 tonnes franco-anglaises ont été coulées, soit à peu près l'équivalent du tonnage qui entre, en un jour, dans les ports de la Grande-Bretagne et la quarantième partie environ du tonnage total de l'Angleterre, qui s'élevait au début de la guerre à 21 millions de tonnes. Si fâcheuses qu'elles soient, ces pertes apparaissent cependant insignifiantes et elles sont, en grande partie, compensées par les sorties de nouveaux navires dans les arsenaux qui sont tous en pleine fièvre de construction.

Il convient d'ailleurs d'ajouter à ces pertes franco-anglaises celles qu'ont subies les neutres et qui s'élevaient il y a quelques jours à 270.500 tonnes : notamment, 26 navires norvégiens (65.000 tonnes), 15 grecs (46.519 tonnes), 8 hollandais (30.419 tonnes), 21 suédois (30.000 tonnes).

LA SITUATION EN ALLEMAGNE

Bien différente est la situation de l'autre côté du Rhin.

Le contrôle de la contrebande de guerre a permis en effet de saisir près d'un million de tonnes de navires allemands.

Le ravitaillement du Reich est désormais impossible pour le cuivre, l'étain, le nickel, le tungstène, le molybdène, le vanadium, le jute, le coprah, les graines oléagineuses, les huiles de palme, la laine, le coton, tous produits indispensables aux fabrications de guerre à l'alimentation, à l'habillement.

L'embargo sur les exportations allemandes, réduisant celles-ci d'environ 50 % va priver les maîtres de l'Allemagne des devises qui leur sont nécessaires.

L'Allemagne est ainsi condamnée à vivre sur des réserves qui s'épuiseront fatalement un jour.

Et voici que nos ennemis arrivent au pied du mur. Ils le sentent si bien qu'ils ne parviennent plus à masquer leur alarme. Les chefs ne sont pas d'accord. Des flottements sont nettement visibles dans l'opinion publique.

Hitler et ses complices ont besoin d'une victoire militaire mais ils hésitent à déclencher l'offensive qui pourrait la leur procurer. Les ordres sont immédiatement suivis de contre-ordres. Le 12 novembre, le 12 janvier, l'armée allemande devait entrer en Hollande. Au dernier moment, l'agression a été contremandée.

Le Reich comptait beaucoup sur l'appui de l'U.R.S.S. Or, l'armée soviétique après deux mois de combat, est écrasée en Finlande, obligée de suspendre son assaut après avoir subi des pertes sanglantes et abandonné un matériel considérable. Le prestige des Soviets est détruit, une « fermentation » dangereuse pour la dictature de Staline est vraisemblable.

Aussi bien, pour alimenter l'Allemagne en matières premières, la Russie manque de moyens de transport et de spécialistes. Il faudrait des années pour équiper le pays des Soviets de telle sorte qu'il pût fournir au Reich ce que celui-ci attendait, ce dont il a le plus pressant besoin.

CERTITUDE DE NOTRE VICTOIRE

C'est de tout cela qu'est faite la certitude de notre victoire.

Nous avons plus que des raisons d'espérer : notre confiance doit désormais être absolue. Car l'heure de la victoire viendra sûrement. Il suffit que, pour l'attendre, nous pratiquions, avec une inébranlable résolution, la vertu de la patience. L'expectative, la défensive nous auront permis de parer à quelques « déficits » initiaux, de coordonner tous les activités de guerre. Elles auront permis aux neutres, aux non-belligérants, de réfléchir.

Bientôt, la « machine » sera définitivement au point et nous pourrons prendre toutes les initiatives. Alors à la fin de nos sacrifices et portée par notre foi, surgira la victoire : victoire de la raison, de la justice ; victoire de la force organisée, servie par le désir de vivre libres et libres, animée par le plus haut idéal.

Edmond MIELLET
Président de la Commission de l'Armée
Député de Belfort.

COIFFEUR Jacques
20, Rue Napoléon, 20
Le meilleur spécialiste pour les teintures, mise en plis, décoloration, coiffures modes et permanentes inégalables avec et sans électricité, depuis .... 30 francs.
SALON DE MASSAGE
MANUCURE - PEDICURE
Produits de beauté parfumés
Téléphone : 408

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU
PETIT BASTIAIS
PASCAL PAOLI
Agostino-Otto Pietri
Giuseppe-Maria Pietri
Jean-François Galeazzi
par Antoine NICOLAI
Préface de Paul Arrighi
Prix : 5 francs.

DERNIÈRES INFORMATIONS

De notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

La Situation

Un torpilleur français coule un sous-marin ennemi

Paris, 27 février. — Communiqué numéro 354 du 27 février au soir :

Activité locale des éléments de contact et de l'artillerie.

Un de nos torpilleurs a abordé et coulé un sous-marin ennemi.

Londres, 27 février. — Au cours des dernières 24 heures, les pilotes de la R. A. F. ont effectué avec succès plusieurs raids au-dessus du territoire ennemi.

Ils ont survolé notamment Helgoland, la côte allemande de la Mer du Nord, ainsi que de vastes zones de l'intérieur de l'Allemagne du Nord.

D'autres avions, opérant au-dessus de l'Allemagne Centrale, ont poussé jusqu'à Berlin.

Londres, 27 février. — L'Amirauté annonce la capture du cargo allemand Wahene, de 5.800 tonnes.

Au cours de la semaine écoulée, sept bateaux jaugeant ensemble 25.600 tonnes ont été perdus du fait de l'action ennemie.

Quatre étaient des cargos britanniques et trois des neutres.

Oslo, 27 février. — L'équipage du cargo allemand « Orizaba », de 4.300 tonnes, qui s'est échoué hier dans les eaux norvégiennes, a été sauvé par un bateau marchand finlandais.

L'« Orizaba » a coulé et se trouve à environ 60 mètres de profondeur.

Paris, 27 février. — L'alerte a été donnée ce matin à 4 h. 35 dans le bassin parisien.

Les sirènes se sont fait entendre.

Le signal du danger passé a été donné à 5 heures 20.

TIMBRES ANTITUBERCULEUX

Les bureaux du Vice-Rectorat disposent encore de quelques carnets de timbres. Les instituteurs et les institutrices qui désirent en recevoir devront immédiatement en faire la demande au Vice-Rectorat (Indiquer le nombre exact de carnets).

Les fonds devront être adressés par mandat-chèque à M. J. Letournier, trésorier, Banque de France, Ajaccio C. C. 4-172.

EXPOSE DE M. CHURCHILL

Londres, 27 février. M. Churchill a déposé cet après-midi aux Communes le budget de la Marine pour 1940 et a fait à cette occasion un long exposé sur l'évolution de la guerre navale.

Après avoir souligné le succès remporté contre les sous-marins allemands, le Premier Lord de l'Amirauté a annoncé que les cinq cuirassés de la classe du « George V » seront prochainement achevés et viendront renforcer les escadres britanniques.

Examinant les forces relatives en cuirassés de l'Angleterre et de l'Allemagne, M. Churchill a souligné que le Reich dispose à présent de deux vrais vaisseaux de ligne seulement qui ne forment même pas une division.

La Grande-Bretagne peut leur opposer trois ou quatre divisions.

Le Premier Lord de l'Amirauté a révélé alors que le cuirassé « Nelson » a été avarié par une mine magnétique au début de décembre.

Il a pu rentrer au port par ses propres moyens ; il rejoindra prochainement la flotte.

Le secret de l'accident a été bien tenu, quoique plusieurs milliers de personnes en aient eu connaissance.

Ce n'est qu'il y a peu de temps, alors que ces nouvelles ne présentaient plus d'intérêt, que les allemands l'ont su.

Les nouveaux cuirassés anglais seront bien mieux protégés contre les explosions sous la ligne de flottaison.

M. Churchill a mis ensuite en relief que les pertes globales subies par la flotte anglaise, sont relativement peu importantes.

Washington, 27 février. — M. Morgenteau, secrétaire du Trésor, a déclaré que la France et la Grande-Bretagne disposeraient d'avoirs suffisants pour acheter, au cours des 18 prochains mois, du matériel d'aviation pour le montant de un milliard de dollars (44 milliards de francs).

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les formules de déclaration pour l'impôt général sur le revenu dû au titre de l'année 1940 (revenus de 1939) sont à la disposition des contribuables au bureau du contrôleur principal, 12, Boulevard Auguste Gaudin).

AVIS A NOS ABONNES

nement expire le 15 FEVRIER 1940

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement ... de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si dès l'expiration le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

Voulez-vous des nouvelles du jour
achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
le plus fort tirage
des journaux insulaires
Relié par fil direct avec Paris

En vente à la librairie du PETIT BASTIAIS

LES FABLES DE LA FONTAINE
Traduction en vers Corses par LOUIS ORSINI Instituteur
Prix : 5 francs.

EQUITATION
Vue par un Beaujolemiste par MAX DE PERCIN DE SEILH ancien capitaine de Cavalerie
Prix : 5 francs.

ARISTIDE BRIAND
L'Homme, l'Orateur, l'Homme d'État
par JOSEPH SISCO Avocat à la Cour d'Appel de Paris
Prix : 10 francs.

CORSICA
PAESE PER PAESE per MAISTRALE SERIA I
Prix : 10 francs.

ABONNEZ-VOUS AU PETIT BASTIAIS

IMPRIMERIE DU « PETIT BASTIAIS »
Fournisseur des principales firmes insulaires et de toutes les grandes Administrations
Tous travaux typographiques pour le Commerce et l'Industrie
Travaux de luxe
Le client doit s'adresser sans hésiter à l'Imprimerie du PETIT BASTIAIS qui présente ses imprimés avec le plus d'élégance et de bon goût
5, Boulevard du Palais — BASTIA
UN MATERIEL MODERNE AU SERVICE D'UN PERSONNEL SPECIALISE

AVIS
Tout ce qui concerne le journal : Annonces, carnets mondains, roses ou bleus, avis de sociétés, etc. doit être remis aux bureaux du « Petit Bastiais ».

BOURSE de PARIS

MARDI 27 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.	VALEURS	C. J.
3 %	73.50	Air Liquide	1595
4 % 1917	78	Say	749
4 % 1918	76.70	Union Européenne	707
5 % 1920	113.75	La Lucette	355
4 % 1925	134.50	Banque Mexique	245
4 1/2 % 1932 A	83.60	Banque Ottomane	3740
4 1/2 % 1932 B	84.20	Fonc. Egyptien	600
Oblig. Trésor 4 % 193	389	Wagons-Lits	2640
Oblig. Algérie 5 % 193	870	Central Mining	41,75
Emprunt Young	120	Rio	2850
Crédit National 1919	533	De Beers Ord.	1302
Crédit National 1920	«	Goldfields	453
Crédit National 1923	«	Huanchaca	40.25
Crédit National 1924	555	Malacca Ord.	184.50
Obligations P. T. T.	506	1.8 Monaco	199
Ville de Paris 1871	391	[illegible]	1398
Ville de Paris 1928	566	Banque Indochine	7293
Ville de Paris 1930	830	Tanganyika	48.50
Foncières 1930	710	Tram. Shanghai	355
Comm. 1932	735	Lyonnaise Eaux	1149
Banque de France	7790	Elect. Paris	643
Banque de Paris	948	Radio Elect.	195
Crédit Foncier	2730	Bor. Ord.	1340
Crédit Lyonnais	1653	Huta Bankowa	78
Société Générale	740	Saint-Gobain	2445
Suez Cap.	16650	Dist. Indochine	460
Suez part.	13085	Casenier Jee	1800
Est	595	Royal Dutch	61500
Lyon	914	Chem. Fer département	269
Midi	691	Saint-Raphaël	4955
Nord	901	CHANGES	
Orléans	»	Londres	176,75
Santa-Fé	650	New-York	43,90
Forg. El. Lit. Médit.	620	Allemagne	»
Lens	339	Belgique	740
Khulmann	813	Espagne	
Penarroya	445	Hollande	2336
Gafsa	959	Italie	»
Schneider	1667	Suisse	989

Bulletin Financier

Paris, 27 février. — La séance n'a présenté qu'un médiocre intérêt, en raison de la restriction des échanges, restriction sous l'effet de laquelle la tendance a été irrégulière dans tous les compartiments du Parquet et de la coulisse.

Au marché officiel, cependant, nos rentes ont fait assez bonne contenance et quelques-unes d'entre elles ont gagné un peu de terrain.

Banques assez calmes.

Hausse appréciable du Crédit Foncier.

Aux industrielles, les électriques ont été soutenues, de même que les valeurs de produits chimiques, mais les Métallurgiques se sont inscrites en réaction.

Aux Internationales, on a noté une avance appréciable du Crédit Foncier Egyptien et du Canadian Pacific, mais toutes les autres ont fléchi.

En coulisse, les pétrolifères ont montré une fermeté relative, de même que les titres de caoutchouc.

Par contre, les mines sud-africaines se sont repliées, de même que les Cuprifères.

Dans le groupe des valeurs françaises, il faut noter la bonne orientation des moteurs Gnôme.

ABONNEZ-VOUS, DONNEZ VOTRE PUBLICITE COMMANDEZ VOS IMPRIMES AU PETIT BASTIAIS

ANNONCES ECONOMIQUES

A LOUER Villa 6 pièces, jardin, salle de bain. Eau, gaz, électricité. S'adresser : 21, Bd Paoli, 4me étage.

Nous informons annonciers et lecteurs que les petites annonces doivent être soumises préalablement au visa du commissariat central.

Salon Récamier
COIFFEUR POUR DAMES
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES avec et sans électricité depuis 60 fr.
TETE ENTIERE
Téléphone : 223
Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure.

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue
Opticien-Spécialiste
Rue Mot — 32, Boulevard Paoli BASTIA (Corse)
Téléphone : -20

LUNETTERIE SOIGNEE BIEN AJUSTEE VERRES DE MARQUE PREMIERE QUALITE

Contre le soleil portez des FILTRAYS
Verres Français de réputation mondiale

RECUPERATION DES FERRAILLES

En exécution des circulaires de M. le Ministre de l'Armement et de M. le Préfet de la Corse, un centre de récupération de ferrailles a été créé par la Chambre de Commerce de Bastia.

Ce centre est établi sur le terre-plein du quai du large (2me alignement).

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de l'Outillage du Port, Hangar N° 4. Téléphone : 663

Imprimerie du « Petit Bastiais »
Le Gérant : Henri POLI

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 67

AIMEZ-VOUS

par JEAN DUMAIS

— Oui, ça ne te dit rien. Des Pommier il y en a partout, et des quantités. Mais laisse-moi terminer ma petite histoire : donc Louise Pommier m'attendait pour dîner un de ces soirs avec Fougnafon et Pierre. Je lui avais promis que nous ne tarderions pas à profiter de son invitation et je devais lui envoyer un mot pour annoncer ma venue et celle de mes compagnons. Comme ce mot tardait à venir, c'est elle qui m'écrivait la première, il y a deux jours pour me relancer. Je lui répondis aussitôt que je viendrais ce soir, mais qu'à la place de Fougnafon et de Pierre, j'emmènerai les parents de province que j'ai soi-disant la charge de traîner actuellement à mes trousses. Oh ! j'aurais tout aussi bien pu emmener également mes deux gosses, le noir et le blanc, mais nous n'aurions jamais trouvé tous ensemble chez Louise.

— Je voudrais cependant bien savoir, observa en riant Mme Marcenier, quelle utilité il y a à ce que nous allions dîner avec vous chez cette jeune fille, et pour quelle raison vous nous obligez à passer pour un ménage Ridoulet, qui n'a jamais existé que dans votre imagination.

— C'est ce que votre époux me demandait également tout à l'heure, mais en d'autres termes. Je vous répondrai donc ce que je lui ai répondu alors : vous ne tarderez pas à comprendre les raisons de mon acte. D'ici là, laissez-vous guider aveuglément par moi.

— Nous ne faisons pas autre chose, vous le voyez puisque nous nous sommes mis sur notre trente-et-un pour faire honneur à votre jeune amie... et que nous voici prêts à vous suivre.

— Et à ce propos, mon vieux, observa le docteur, je te ferai remarquer que si nous arrivons en retard chez cette demoiselle, ce ne sera pas de la faute de ma femme. Il y a déjà un bon moment qu'elle est là... et que nous pourrions être partis.

— Filons donc, conclut Beaumesnil.

Mais, au moment de sortir, il dissit en jetant un regard autour de lui :

— Au fait... et vos six mioches, qu'en avez-vous fait ?

— Jacques et Jeanne se sont cotisés pour leur payer le cinéma, expliqua le médecin, et, afin que la fête soit complète, je leur ai donné de mon côté de quoi aller dîner tous ensemble dans un petit restaurant du quartier. Personne n'a refusé, je te le garantis, et, on a complètement approuvé, dans ces conditions, ton idée de nous emmener avec toi, en formulant même le voeu que cette idée te reprenne de temps à autre.

— Si j'avais su, formula Beaumesnil, je leur aurais confié Fougnafon et Pierre qui dîneront seuls ce soir et qui, eux, n'ont nullement le désir de me voir recommencer souvent à sortir le soir qui m'est fort arrivé depuis quelques temps entre parenthèses.

Un taxi emmenait un instant après les trois personnages dans la direction de la gare de l'Est et les déposait assez rapidement devant la maison du faubourg Saint-Martin où Louise Pommier avait son modeste logis.

La concierge, interrogée par le chanteur-chansonnier indiqua qu'il y avait six étages à gravir et un couloir à contourner pour arriver devant la porte de la petite ouvrière.

Comme ses explications avaient été suffisamment claires, les trois visiteurs arrivèrent sans encombre à la porte indiquée... sur laquelle Beaumesnil tambourinait violemment pour annoncer leur venue.

Un trottinement léger se fit entendre derrière le panneau de bois, qui s'écartait ensuite lentement, démasquant le minois frais et rose de Louise, laquelle paraissait tout affairée, mais n'en souriait pas moins fort affablement aux trois nouveaux venus.

Paternellement, Beaumesnil l'avait saisie dans ses bras et l'embrassait sur chaque joue en disant :

— J'espère que vous ne vous êtes pas donné trop de mal pour nous recevoir, petite Louisette.

— J'aurais voulu m'en donner beaucoup, au contraire, s'écria la jeune fille. Mais vous ne m'en avez pas laissé la possibilité.

— Comment cela ?

— Faites l'ignorant, allez. Depuis le début de cet après-midi, ça a été ici un défilé de fournisseurs qui n'ont cessé de m'apporter une foule de bonnes choses qui ne leur avaient pas été commandées par moi... mais par quelqu'un que je connais bien, acheva Louise en menaçant le chansonnier du doigt.

— Voyez-vous cela, fit Alexandre en riant.

— Mais vous mangerez tout de même de ma cuisine, conclut la jeune fille.

— Parbleu ! c'est surtout pour elle que je suis venu.

— Merci pour moi.

Mais, s'étant tournée vers le docteur et sa femme qui pénétraient derrière lui dans le petit logement composé d'une seule pièce et d'une cuisine, Beaumesnil présentait :

— Mes cousins Ridoulet, de Bernay.

— ...qui sont confus, mademoiselle, ajouta Marcenier, d'avoir accepté avec un pareil sans-gêne d'être vos convives. Mais le cousin Beaumesnil a tellement insisté.

— Ne vous excusez pas, monsieur, interrompit vivement Louise... c'est plutôt moi qui doit être confuse de n'avoir à vous offrir qu'une très modeste et simple hospitalité.

Elle avait dit ces quelques mots, nullement préparés d'avance, avec une aisance et une bonne grâce délicieuse et vraiment touchantes.

— Hein ! croyez-vous qu'elle est gentille, ma jeune amie ! s'exclama Beaumesnil. Et quel charmant petit intérieur elle a fait de cette modeste chambre.

Le fait était que Louise avait su tirer de la mansarde — l'exigu logis ne pouvait porter un autre nom — tout le parti possible.

(A suivre).

ABONNEMENTS
CORSE ... 25 45 85
... et COL. ... 35 65 94
ETRANGER ... Coût de l'affranchissement en sus
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement si, dès expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.
Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse
C/C Postaux : AJACCIO : 189

54ème ANNEE — N. 206

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

JEUDI 29 FEVRIER 1940

000099

Le Petit Bastiais

40 CENTIMES

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN SIANUCCI

40 CENTIMES

ADMINISTRATION
DIRECTION — REDACTION
5, Boulevard du Palais, et 2, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 8-60

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 18, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 82-83 et 83-49

Adresse télég. : Bastiais-Bastia
R. C. N° 3833

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

La population Corse se redistribue

Quand on reproche, non sans quelques apparences de raison, aux Corses d'abandonner leurs foyers ruraux, il faut au moins atténuer ce reproche par la constatation d'un phénomène semblable et tout aussi et plus intensif dans des départements entiers du Continent français, et non pas seulement dans des départements montagneux, où l'interprétation économique et la proximité de grands centres de consommation rendent l'exode moins excusable. On parle, on l'a compris, de vastes régions du sud-ouest, fertiles et productives.

Mais l'on a en Corse on ne dira pas une autre justification, mais une autre excuse, parmi tant d'autres, à cet exode : il est exact que certains éléments de la population de l'île ont tout fait pour l'éviter en précédant eux-mêmes, sans règles préconçues, sans plans administratifs ou non, intuitivement, à une redistribution agraire de la population qui ne date nullement d'hier, ce qui ramène un peu ce sujet dans notre domaine particulier.

Les changements profonds dans les conditions matérielles de l'existence recherchant la satisfaction de ses besoins nouveaux, créés par le progrès et par la connaissance des avantages que l'on trouve dans les villes et, en général, sur le Continent, ont conduit fatalement les régions surpeuplées de la Corse à se dépeupler, à affaiblir leur densité par la recherche de territoires libres. Ce n'est que lorsque cette recherche dans les limites de l'île s'est révélée vaine ou trop exposée à certains aléas que s'est accusé un peu massivement l'exode sur le continent.

Il faut étudier un peu attentivement les mouvements de la démographie corse en les faisant remonter aussi haut que possible, pour s'en rendre compte. Il est vrai que la tendance à l'exode a toujours existé en Corse, se manifestant, dans les vieux siècles, par les enrôlements militaires, lesquels, bon an mal an, affectaient des centaines et quelquefois des milliers de Corses de toutes les classes cherchant aventures, fortune et solde sur le Continent. Mais l'on se tromperait si l'on croyait que cette tendance résultait d'un préjugé favorable ; bien au contraire, on s'y soumettait mal volontiers ; dans d'autres conditions matérielles, on aurait préféré rester chez soi. Le Corse a toujours eu un grand attachement pour son pays, pour sa terre, à la condition qu'il eut pu y vivre sans une gêne excessive, que seule pouvait éviter la libre disposition de territoires lui pouvant permettre de pratiquer la seule industrie agraire compatible avec un pays isolé, pauvre et aride dans la large mesure de son orographie accidentée : la culture extensive.

Ainsi, même à partir du 16me siècle ou plus haut, toutes les fois qu'un corse était désireux, par son mariage, de concrétiser son souci d'indépendance domestique, il recherchait, dans l'espace voisin, les éléments de cette indépendance, agraires et nécessairement avant tout pastoraux. C'est donc au moins à partir du seizième siècle que commence, insensiblement, la redistribution démographique de la Corse, allégeant les régions surpeuplées, repeuplant celles qui avaient été abandonnées à la suite de circonstances politiques graves et diverses.

D'autres circonstances politiques retardèrent ce mouvement de redistribution, en réalité arrêté au commencement du dix-huitième à la suite de la guerre dite de quarante ans, prolongée par l'incertitude des temps révolutionnaires. Mais dès le commencement du siècle suivant, la recherche de l'espace vital reprend avec une intensité accrue. Chaque année, des centaines de familles nouvelles quittent les vieux foyers de la montagne devenus impraticables à une cohabitation excessive et s'opposant précisément à la formation des familles nouvelles. Elles occupent les fonds de vallées, les plaines, les vastes hinterlands dépeuplés depuis des siècles, par l'insécurité sarrasine, véritable origine du paludisme. Les grands propriétaires facilitent, bien entendu, le mouvement qui affecte également des domaines publics où l'Etat tente, avec plus ou moins de succès, de se réserver des parcelles.

Cette recherche de l'espace vital est malaisée pour certaines régions comme la Balagne, le Cap-Corse, quelques parties trop centrales de la Castagniccia ; mais partout ailleurs, elle réussit, et crée en cinquante ans cinquante villages et hameaux importants, groupés autour des points d'eau découverts, et même hors des points d'eau !

C'est alors qu'il faut étudier de près les statistiques, devenues régulières, de la population : elles éclairent et précisent une redistribution de population confirmant toutes les données susdites et montrant surtout qu'au fond le Corse aime son pays au point d'y vouloir résider s'il ne doit point en pâtir dans ses manières de vivre légitimement améliorées, et, avant tout, dans son instinct humain, universel, de fonder une famille, idée inséparable de celle de son indépendance domestique. Et puisqu'il faut toujours procéder par comparaison pour mieux comprendre les choses, il convient de dire, à notre avantage, que le cas évoqué de certaines régions du sud-ouest continental est tout autre.

P B

GAMELIN — à Bastia

Les journaux locaux du 14 juin 1895 annonçaient le passage à Bastia de M. Gamelin, Contrôleur Général des Armées, accompagné de son fils, Lieutenant au 3me Régiment de Tirailleurs Algériens.

Nous savions que le Général Gamelin admirait la Corse et aimait les Corses, mais nous ignorions l'origine de cette sympathie.

Nous sommes ravis — et nos lecteurs le seront avec nous — de l'avoir découverte.

L'ATTAQUE CONTRE LE CHEMIN DE FER DU YUNNAN

Tokio, 28 février. — Un accord de principe est intervenu entre la France et le Japon, en ce qui concerne l'attaque aérienne du 2 février contre le chemin de fer du Yunnan.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

GRANDE-BRETAGNE

Londres, 28 février. — Deux prisonniers allemands qui s'étaient évadés di manche d'un camp de concentration d'Ecosse ont été repris la nuit dernière.

TURQUIE

Istanbul, 28 février. — Les milieux officiels démentent les informations d'après lesquelles le gouvernement aurait décidé de rappeler les navires marchands de l'étranger et de restreindre leur activité à la navigation dans les eaux turques.

Les autorités envisagent uniquement, est-il précisé, un certain contrôle de la marine marchande pour assurer les besoins du cabotage et du commerce d'exportation.

ITALIE

Rome, 28 février. — Le séjour de M. Myron Taylor à Rome se prolongera jusqu'aux environs du 1er mars.

Rome, 28 février. — Les lois de la race seront appliquées aux diverses professions, à dater du 1er mars.

Attaques violentes des rouges en Carélie

Grande bataille dans le secteur environnant Koivisto et Viborg et dans celui situé à l'ouest du Lac Vuoski —

Les Finnois résistent vigoureusement

Paris, 28 février. — En Finlande, les opérations ont redoublé d'activité dans l'isthme de Carélie, où les russes lancent des attaques fréquentes et extrêmement violentes.

Depuis le 26 février, une grande bataille est engagée dans le secteur environnant Koivisto et Viborg et dans celui situé à l'ouest du lac Vuoski.

A cette bataille participent 14 divisions soviétiques, ce qui représente environ 50.000 hommes.

A l'heure actuelle, les combats durent toujours.

Les troupes finlandaises résistent vigoureusement.

D'autre part, au nord-ouest du golfe de Finlande, les finnois se sont repliés et ont évacué toutes les îles, au sud de Viborg, sauf celle d'Uuras.

Leningrad, 28 février. — Le commandant de la région militaire de Leningrad publie le communiqué suivant correspondant à la journée du 27 février :

Dans l'isthme de Carélie, les troupes soviétiques, malgré la résistance et l'acharnement de l'ennemi, ont continué leur avance, occupant 13 points de défense, dont 9 en béton armé destinés à l'artillerie.

Sur les autres fronts, rien à signaler.

L'aviation soviétique a bombardé avec succès les concentrations de troupes et les objectifs militaires.

6 avions ennemis ont été abattus.

Stockholm, 28 février. — Une unité sanitaire britannique comprenant vingt infirmières auxiliaires et dix ambulances et ayant à sa tête Miss Mary Runciman est arrivée à Stockholm, en route pour la Finlande.

Dans les Commissions Parlementaires

A la Commission des Finances

Paris, 28 février. — La Commission des Finances de la Chambre, réunie ce matin, a repris l'examen du projet de loi tendant à supprimer la patente et à créer des ressources nouvelles pour les départements et les communes.

Elle s'est préoccupée des conditions dans lesquelles il lui appartient, en conformité des votes de la Chambre, de poursuivre l'examen et la discussion du projet de loi sur la suppression de la patente.

Elle a ensuite procédé à un échange de vues sur la situation foncière, à la suite duquel elle a adopté une motion invitant le gouvernement à venir, dès que possible, lui exposer la situation actuelle de nos finances publiques et des mesures susceptibles d'être prises pour y faire face.

AFFAIRES ETRANGERES

Paris, 28 février. — La Commission des Affaires étrangères, réunie sous la présidence de M. Jean Mistler, a entendu un important exposé de M. Edouard Daladier, ministre des Affaires étrangères.

Le Président du Conseil a tout d'abord traité de l'état des forces militaires en présence sur le front occidental et notamment des divers incidents consécutifs aux menaces allemandes sur la Belgique et les Pays-Bas.

Il a ensuite étudié, dans le plus grand détail, les problèmes soulevés par la guerre russo-finlandaise.

La Commission a été heureuse d'apprendre l'importance de l'aide matérielle apportée par la France et la Grande-Bretagne à la Finlande ;

— Malgré cette aide, la disproportion des forces et l'absence de réserves du côté finlandais ont permis aux soviets de remporter certains succès en Carélie.

« Notre assistance sera continuelle ».

M. Edouard Daladier a ensuite dégagé les résultats de la conférence de Belgrade et des conversations qui l'ont accompagnée.

L'activité diplomatique de nos amis turcs se manifeste de la manière la plus heureuse dans les Balkans : la situation y évolue favorablement et une détente se dessine entre Bucarest et Sofia.

Enfin, le Président du Conseil a évoqué les questions d'Extrême-Orient et les incidents du chemin de fer du Yunnan :

— Le ministre des Affaires étrangères de Tokio a exprimé des regrets à notre ambassadeur et a annoncé que les victimes des bombardements seraient indemnisées.

Aux termes de ces explications, M. Daladier, tout en écartant les allusions de ceux qui nous dépeignent l'Allemagne comme un pays à la veille de l'effondrement, a énuméré les graves difficultés intérieures que le Reich s'efforce de camoufler par sa propagande et il a développé, avec une force qui a entraîné des applaudissements unanimes, les raisons qui justifient notre confiance en la victoire.

La mission de M. Welles

Berne, 28 février. — M. Welles, accompagné par le Secrétaire de l'ambassade américaine à Berlin, est arrivé en Suisse.

Frontière allemande, 28 février. — La presse allemande dément aujourd'hui la nouvelle selon laquelle le Chancelier Hitler soumettra un projet de paix à M. Sumner Welles.

LA SOIRÉE DU POILU

Nous en venons : et nous pouvons témoigner de son succès éclatant : La splendide salle du Régent a été prise littéralement d'assaut : les anciens combattants, chargés du service intérieur avaient beaucoup de peine à faire face à l'afflux d'une foule nombreuse et choisie, désireuse d'alimenter la Caisse du Secours aux Soldats nécessiteux et leurs familles : décidément, notre ville répond toujours avec empressement quand il est fait appel à sa générosité en faveur d'une noble cause ; l'appel de la « Maison des Arts » a été entendu pour le plus grand profit d'une oeuvre patriotique : l'assistance a été largement dédommagée par la qualité du programme et le talent des artistes.

L'arrivée des autorités : M. le Sous-Préfet de Bastia, M. le Maire, M. le Colonel Commandant la Subdivision, a été saluée par les accents de la Marseillaise et de l'Hymne anglais.

Puis ce fut sur la scène une invasion de délicieux Moineaux chanteurs ayant à s'y méprendre la voix harmonieuse des meilleurs hôtes de nos bois.

Les Marchiacholi ensuite dans leur captivant ... ont fait revivre pour l'enchantement des spectateurs la vieille Corse dans ses costumes soudains et dans ses airs nostalgiques.

Mlle Orsatti, Grand Prix du Conservatoire, a vaillamment entrepris sans le concours d'un orchestre et des décors appropriés, la lourde tâche de produire des morceaux de Carmen, de la Vivandière, de Cavalleria Rusticana : elle a parfaitement réussi dans sa tentative audacieuse : voix merveilleusement timbrée et souple, qui donnera toute sa mesure dans un cadre plus vaste, digne de sa puissante ampleur.

Puis — mais le terme est inexact — nous avons entendu Jean Bauval, car ce dernier a tenu tout le temps la scène, ayant la délicate mission de présenter ses camarades : il l'a fait avec à-propos et élégance, avec cependant beaucoup de discrétion quand il s'est agi d'annoncer l'artiste des Bouffes Parisiens Jean Bauval qui a su tour à tour égayer et émouvoir : il a lancé enfin « La Suzon », soeur cadette de la Madelon : puisse-t-elle connaître la vogue mondiale de son aînée, dont elle a, d'après nous la verve et l'allant, avec en plus la grâce, d'après le modèle qui est apparu aux côtés de Bauval et d'une fine équipe de militaires.

Bauval n'a oublié personne dans ses présentations : il a consacré une mention spéciale à l'admirable organisatrice de la ..., Mlle Poggi, qui a eu une très large part des applaudissements nourris, ... par lesquels l'auditoire a ... tous les artistes, y compris naturellement les musiciens.

La réunion s'est poursuivie par la projection d'un excellent film « Les Cadets de Virginie ».

Soirée d'élégance, d'art et de bonté, qui a permis à l'âme sensible de Bastia de manifester sa sympathie agissante et reconnaissante à l'égard des défenseurs de la Patrie.

ANASTASE

Les allemands ont tenté d'approcher de nos lignes, mais ils ont été repoussés sans difficulté.

Activité aérienne assez intense

Paris, 28 février. — Communiqué numéro 355 du 28 février 1940 au matin :

Activité de patrouilles avec quelques tirs d'artillerie sur certains points du front.

Paris, 28 février. — Communiqué numéro 356 du 28 février 1940 au soir :

Journée calme.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 28 février. — La journée de mardi n'a été marquée par aucun fait important.

Ce fut l'activité normale des patrouilles et des reconnaissances.

Les allemands ont toutefois tenté d'approcher de très près nos lignes de surveillance et ont fait preuve, par moment d'un très grand mordant.

Notre artillerie a effectué aussitôt quelques tirs d'arrêt et l'ennemi a été repoussé sans aucune espèce de difficulté et sans qu'il ait cherché à entrer en contact.

L'activité aérienne s'est maintenue assez intense.

Notre aviation a continué ses missions habituelles de prises de photos et de sorties de chasse.

L'aviation allemande a de nouveau survolé le nord et l'est de la France et est allée jusque sur les côtes de Grande-Bretagne.

Londres, 28 février. — Les milieux officiels précisent, au sujet des déclarations faites hier par M. Churchill, que plusieurs matelots ont été blessés à bord du « Nelson », lorsque le cuirassé heurta la mine.

On sait que le « Nelson » rejoindra prochainement la Home Fleet.

JAMAIS DEUX SANS TROIS

Londres, 28 février. — Un troisième bombardier allemand aurait été abattu hier, en dehors des deux Heinkel annoncés officiellement par le ministère de l'Air.

M. CHURCHILL EN ECOSSE

Londres, 28 février. — Le Premier Lord de l'Amirauté est parti hier soir de Londres, après la séance des communes, pour l'Ecosse.

M. Winston Churchill va visiter les différentes bases navales et les arsenaux.

UN DISCOURS DE M. LLOYD GEORGE

Londres, 28 février. — Au cours d'un déjeuner, l'ancien Premier Ministre, qui va fêter dans quelques semaines le cinquantième anniversaire de son entrée aux Communes, s'est élevé contre toute paix mauvaise :

— Certes, a-t-il dit, personne ne désire prolonger inutilement la guerre.

« Cependant, toute paix devra être juste et permanente ».

(LIRE LA SUITE EN 4me PAGE)

Bibliographie

NOS POETES
Quelques heures de Corse
par Jacques Muracciole

Sous ce titre, c'est une charmante plaquette que vient de nous offrir (aux Editions de l'« Année Corse »), Jacques Muracciole, le bon poète corse trop peu connu en Corse.

Et pourtant, sociétaire des Ecrivains de l'Afrique du Nord, membre du Syndicat des journalistes et écrivains français, de l'Académie « Pro Arte » et de nombreux autres groupements littéraires, l'auteur de ces excellents recueils poétiques que sont **Dans l'âme neuve, Chakchouka, Arlequinades, En culottant ma pipe**, que publièrent naguère à Paris la **Pensée Latine**, la **Revue des Indépendants** et la **Caravelle**, l'auteur de ces pièces pleines de vie que sont **Bamlys, Comcous I**, le **Père Cafard, Frères**, et de maintes autres revues et saynètes tunisiennes représentées avec succès, mériterait parmi ses compatriotes une plus large notoriété. Son cas n'est pas isolé, d'ailleurs... Mais ne nous laissons pas entraîner à des considérations pessimistes sur la question...

Muracciole vit à Bizerte, partageant son temps entre ses chers travaux poétiques, ses devoirs de fonctionnaire et les douceurs de son charmant et heureux foyer qu'égaient quatre jeunes têtes. Après Guy, Denise et Line, Bernard : ainsi, pétale à pétale s'est formée cette quaternité de tendresse qu'est « Guybernisouline », ce « trèfle à quatre feuilles » selon l'aimable expression du poète.

Mais Jacques Muracciole — son sang ne peut mentir, même quand on est né à Sfax — est demeuré fidèlement attaché au pays paternel. Comme la plupart d'entre nous, il n'en parle qu'avec nostalgie et émotion. Les exigences de la vie l'ont tenu éloigné de la Corse, mais ce ne fut jamais sans espoir de retour. L'été dernier, il put donc réaliser enfin le rêve longtemps caressé : honorer un tombeau paternel inoublié, étreindre une maman vénérée, des soeurs adorées, revoir la vieille maison des aïeux. Et, tout naturellement, les sentiments s'épanchèrent en vers émus et émouvants.

Vite, oublions, maman, que longue fut l'absence.
Laisse-moi caresser l'argent de tes cheveux...

Et le foyer ne fut pas le seul revu avec douceur et chanté avec ferveur. Quelle épigraphe fut jamais plus expressive que celle-ci ; quel « avertissement au lecteur » fut-il plus dense que ce simple quatrain liminaire ?

Des êtres chers dans ma maison,
Ma maison dans un beau village,
Ce beau village dans une île,
Et l'île entière dans mon coeur.

Ainsi allons-nous des limites étroites du foyer au profil puissant de l'Ile, au cours de ces **Quelques heures de Corse** dont les dernières furent troublées par les premiers grondements précurseurs de la tempête. Alors le poète, avec une tristesse accrue par les événements, avec une provision de nostalgie décuplée par l'incertitude du lendemain, quitte la Corse et les siens pour aller endosser l'uniforme... Il a beau, alors, se raisonner et tâcher de consoler la mère inquiète :

Hélas, notre pauvre sagesse
Change mes mots en pleurs et la force en sanglots !

Mais, malgré les difficultés de l'état de guerre, le volume a pu paraître. Trente poèmes — une trentaine — ne sont pas de la même veine. Dans plus d'un on retrouve avec plaisir la spiritualité et séduisante facilité de Jacques Muracciole, ses trouvailles primesautières, cette sincérité dans ... qui rappellent l'excellent Recueil d'**Arlequinades**.

Toutefois, à côté de ces pièces qui ne manquent pas de charme, la plaquette nous offre des poèmes plus appuyés où la réussite de la forme heureusement à une gravité ... une qualité d'émotion qui prouvent que, sous la brillante parure de son habileté verbale et métrique, palpite un coeur très sensible, fidèle aux plus nobles sentiments. Le **Credo** qui portait l'**Année Corse** 1931 nous avait révélé cet idéal élevé. Dans l'actuel recueil, le sonnet en particulier « **Dédicace** » à la Corse, dont presque toutes les strophes sont parfaites :

J'ai livré mon extase aux baisers des instants
Que, seuls, peuvent fixer le songe et la mémoire ;
Pour d'autres lendemains j'ai glané de printemps
Et j'ai relu, tout haut, le Livre de la Gloire...
....
Enivré, j'ai tout vu : les forêts, les torrents,
Les hôtes du soleil et ceux de la ramure
Et je t'ai pris beaucoup, pour le peu que je rends
De toi immense voix à peine ce murmure.

Qu'un lise aussi **Pèlerinage**, inspiré par la tombe paternelle, **Hiver**, **Ce qu'on nomme la vie**, sonnet puissant d'inspiration philosophique et spiritualiste ?

La synthèse ! quel l'homme cherchant sa propre trace, la seuil de n'être plus doute d'avoir été.

Tous ceux qui, comme le poète, sont exilés, liront aussi avec une compréhension fraternelle les quatrains si denses d'émotion, de **Départ**. La préférence donnée à ces pièces ne signifie nullement que je n'apprécie pas telle ou telle des « fantaisies » de Jacques Muracciole, comme **Dans nos montagnes, Orage, Matins Corses** et maints autres. Lisez par exemple **Muracciole** :

C'est un charmant petit village
Aussi charmant qu'il est ancien.
Et je suis fier de ce partage
Il a mon nom et moi le sien.

Ainsi — de la joie trépidante du retour à la tristesse inquiète du départ — en passant par les saisons grandioses du paysage, l'évocation de l'histoire, la douceur des amours et des confidents, l'intimité domestique et même l'indulgence de l'amitié (et l'auteur de ces lignes, trop gâté par le poète, tient à le remercier ici), nous avons, encadré en « quelques heures » intenses, tout un drame. Muracciole est poète, précisément parce qu'il sait capter tour à tour au miroir magique de ses vers, les reflets et les ombres de la vie. N'avait-il pas déjà, dans la préface de **Chakchouka**, justement écrit :

Dans mes poèmes j'ai rendu,
Tantôt badin, tantôt morose,
Tout simplement ce que j'ai vu.
Pas autre chose.

L'existence est faite de tout cela : rires et larmes, figures capricieuses et la folle du logis et retours émus de cette incurable et charmante enfant prodigue...

Paul ARRIGHI.

RESPIRER par le NEZ c'est la SANTÉ
NASO VALDA
Pommade antiseptique assure une respiration facile par le nez

Billet — Parisien

Le directeur du Vélodrome d'Hiver est un homme fort embarrassé. Organisera-t-il, ou n'organisera-t-il pas, les Six Jours Cyclistes de 1940 ? Telle est la question qu'il se pose depuis quelques semaines et à laquelle il n'a pas encore trouvé de solution.

Pour moi, elle est résolue. Je vous dirai pourquoi.

Mais quelles réactions agitent le monde sportif devant l'indécision de M. Delbiat ? Elles sont d'une seule sorte. Les amateurs pensent que les Six Jours devront avoir lieu et, devançant la décision du directeur du Vel' d'Hiv', ils proposent de les fixer du 19 au 25 mars et d'en verser les bénéfices à des oeuvres militaires.

Voilà une bonne idée. Mais se sont-ils demandé quel intérêt présenterait pour le public parisien une épreuve où ne s'affronteraient que des équipes étrangères ? Car j'imagine que tous les coureurs français, géants ou demi-géants de la route et de la piste, tous athlètes complets, sont en ce moment quelque part en France en train de monter bonne garde avec les copains de leurs classes.

— Et les permes ?

Y pensez-vous ! On ne se lance pas dans la ronde des Six Jours sans avoir subi un entraînement long et sévère. Donc, impossibilité majeure pour les coureurs mobilisés de s'exhiber aux Six Jours.

— Et les autres ? disent les têtus.

Les autres ? Quels autres ? Je suppose que ce sont des vétérans chevronnés, les autres. Dès lors, s'exposeraient-ils à faire piteuse mine sur leur bécane rouillée ? Et s'ils sont jeunes, mon Dieu, il vaut mieux qu'ils ne se montrent pas. Il se pourrait, en effet, que le public parfois pointilleux s'étonnât que ces gaillards aux jarrets d'acier et aux poumons puissants se soient attardés à l'arrière, alors que des petits gars comme vous tous qui êtes à l'avant, mes enfants, tiennent le coup depuis bientôt sept mois sans être pour cela des as de la pédale !...

Gabriel Bauge.

Voulez-vous des nouvelles du jour achetez le « PETIT BASTIAIS »
le mieux informé
le plus fort tirage
des journaux insulaires
Relié par fil direct avec Paris

ED. NICOT
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
32, Boulevard Paoli — BASTIA
Téléphone : 2-83
CABINET OUVERT
de 9 heures à 12 heures et de 14 h. à 18 h.

A Travers la Corse

CORTE

AVIS A LA POPULATION

L'attention de la population est attirée sur les diverses prescriptions concernant le camouflage des lumières prescriptions qui sont toujours en vigueur.

Il est rappelé notamment :

1. — Aux commerçants : que si les magasins peuvent, intérieurement, avoir un éclairage normal, aucune lumière ne doit être visible de l'extérieur.

2. — Aux particuliers : que le camouflage des lumières doit être absolu. Le fait, par exemple, de se contenter de fermer des persiennes n'assure pas une protection suffisante puisque des rais de lumière passent à travers les lames des chassis.

La population est avertie que des instructions ont été données à la Gendarmerie et à la Police pour que les contrevenants fassent l'objet de procès-verbaux.

SALICETO

DEUIL

C'est avec une douleur infinie que la population de Saliceto a appris le décès, à l'âge de 21 ans, de Mlle Pauline Venturini, — appartenant à une famille particulièrement honorable — un être tout de grâce, de lumière et de bonté, aimée de tous et dont le souvenir vivra longtemps, très longtemps parmi nous.

Les obsèques de l'angélique jeune fille qui ont été célébrées avec pompe, le 25 courant, en présence de toute la population.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un très émouvant discours a été prononcé par M. Jules Filippi.

A sa mère éplorée, Mme Marie Jeanne Venturini, à ses soeurs, à son frère, à ses oncles et à ses tantes, ainsi qu'à tous ceux qu'atteint ce deuil cruel, nous présentons nos condoléances les plus émues.

ST-PIERRE DE VENACO

DEUIL

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès, à Ajaccio, de Madame Marchetti, une femme de bien dans toute l'acception du terme.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Pierre de Venaco.

De nombreux amis et plusieurs anciens du génie, assistaient à la cérémonie religieuse.

La défunte était la belle-soeur de M. Grigaotti, ingénieur des Ponts et Chaussées en retraite.

A toutes les personnes que ce deuil afflige, le « Petit Bastiais » adresse l'expression de ses regrets bien attristés.

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Les Infirmières de la Croix Rouge et les Jeunes Filles qui veulent bien venir au profit du « Vin Chaud du Soldat » (Journée nationale du dimanche 3 mars) sont priées de se rendre au local de la Croix Rouge, 24, rue de l'Opéra, vendredi 1er mars, à 16 heures.

La Présidente : LOTA-GAVINI.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE
Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".
Votre foie devrait verser, chaque jour un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !
Les laxatifs sont des palliatifs. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les Petites Pilules Carters pour le Foie ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le Foie. Toutes pharmacies : Frs. 11,75.

Utile précaution

A part les rhumes, toutes les affections des bronches tendent à devenir chroniques. Les bronchites, les pleurésies, l'influenza laissent des traces qui causent l'essoufflement, l'oppression, l'asthme, le catarrhe, l'emphysème. On évite les complications en ayant recours à la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle soulage instantanément et guérit progressivement. Prix de la boîte : 8 fr. 25, dans toutes les pharmacies.

Les Tribunaux

CHAMBRE CORRECTIONNELLE
Audience du 28 février

PRESIDENCE DE M. GHILINI

Ministère Public : M. l'Avocat Général Goubier.

Greffier d'audience : M. Bonelli.

— **Blessures par imprudence** (accident d'automobile). — Le 30 juin 1939, vers 15 heures, à Bastia, Luciani François, sergent-chef au ... Régiment d'infanterie, descendait, Boulevard du Palais, d'une camionnette sur laquelle il avait pris place, lorsqu'en traversant la chaussée il fut renversé et blessé par une automobile conduite par M..., âgé de 20 ans, demeurant à Cardo, et appartenant au père de celui-ci.

Le Tribunal de Bastia, qui avait eu à examiner cette affaire le 5 janvier 1940 condamnait M.. à 16 francs d'amende avec le bénéfice de la loi de sursis ; il a estimé que la responsabilité de l'accident devait être partagée par moitié entre le chauffeur et la victime ; avant de statuer sur l'action civile en dommages-intérêts de Luciani, il ordonnait un supplément d'information.

Le Tribunal avait retenu la responsabilité partagée de l'accident pour moitié entre le conducteur et la victime.

La partie civile a relevé appel de ce jugement.

Rapporteur devant la Cour : M. le Conseiller de Mari.

Me de Corsi, avocat de Luciani, a soutenu l'appel interjeté par son client Luciani.

M. l'Avocat Général et Me Raffalli, conseil de M... et du père de celui-ci, civilement responsable, ont conclu ensuite.

Après délibéré, la Cour maintient la peine prononcée ; réformant le jugement, elle impute la responsabilité de l'accident pour 3/4 à M... et 1/4 à Luciani à qui elle alloue 1.000 francs à titre de provision et ordonne une expertise médicale.

— **Blessures par imprudence** (accident d'automobile). — Le 22 février 1939, vers 11 heures, à Pietranera, près de Bastia, Peretti Joseph, âgé de 78 ans, demeurant à Brando, traversait la chaussée de gauche à droite, lorsqu'il fut renversé par une automobile, venant de Bastia, appartenant à M. G..., Professeur, et conduite par lui-même. Peretti eut la jambe droite fracturée ; il fut transporté dans une clinique.

Un jugement du Tribunal Correctionnel de Bastia du 7 juillet 1939 condamnait M. G... à 16 francs d'amende avec sursis ; il allouait à la partie civile 15.000 francs à titre de provision, et ordonnait une expertise médicale, confiée à 3 médecins.

La partie civile et M. le Procureur de la République interjetaient appel de cette décision.

Rapporteur : M. le Conseiller Farinole.

Après avoir entendu Me Raffalli, avocat de Peretti, partie civile ; M. l'Avocat Général et Me de Corsi, conseil de M. G..., la Cour confirme en grande partie le jugement, mais décide que la responsabilité de l'accident sera répartie ainsi : pour les trois quarts à la charge de G... et pour un quart à celle de Peretti.

— **Diffamation et injures par la voie de la presse.** — M. Emile Ripert, docteur-chirurgien à Ajaccio, se sentant diffamé par quatre articles parus en février et mars 1939 dans un journal hebdomadaire de cette ville, citait le gérant du journal, Rossi Pierre-Philippe, demeurant à Sartène, devant le Tribunal correctionnel d'Ajaccio pour diffamation et injures.

Un jugement du 29 septembre 1939 condamnait le gérant Rossi à 50 francs d'amende, c'est-à-dire, suivant le dispositif, à 550 francs d'amende et à payer 3.000 francs de dommages-intérêts à M. le Dr Ripert ; il ordonnait, de plus, l'insertion du jugement dans trois journaux du département. Le Syndicat des médecins d'Ajaccio étant intervenu dans l'instance à l'effet de se solidariser avec le Dr Ripert, était débouté de son intervention, faute de préjudice direct subi par le Syndicat.

Rossi et le Parquet relevaient appel de ce jugement.

Rapporteur : M. le Président Ghilini.

Cette affaire, déjà appelée à l'audience du 6 décembre, était reprise à celle d'hier. Mais Rossi étant mobilisé demande un nouveau renvoi. La Cour renvoie l'affaire à l'audience du 22 mai.

— Au début de l'audience, la Cour d'Appel a rendu son arrêt dans l'affaire plaidée le 21 février et relative à la collision qui s'est produite le 28 février 1939 à Casabianda sur la route nationale entre la camionnette conduite par Grisoni Ange, de Valle d'Alesani, et la motocyclette que montait Cesari Michel, demeurant à Aleria. La Cour a confirmé le jugement du Tribunal correctionnel de Corte du 22 décembre, condamnant Grisoni à 25 francs d'amende avec sursis, ordonnant une expertise médicale et allouant 6.000 francs à titre de provision à Cesari, partie civile, qui eut une fracture de la jambe droite, de plusieurs côtes et de la clavicule droite.

Toutefois, elle a réformé, sur l'étendue de l'action civile, le jugement, qui avait imputé à Grisoni l'entière responsabilité de l'accident. La Cour a décidé que cette responsabilité devait être partagée de la manière suivante : pour les trois quarts à la charge de Grisoni et pour un quart à celle de Cesari. Elle a réduit à 4.500 francs l'indemnité provisionnelle à verser par Grisoni à la partie civile.

La Maison Agricole de la Corse

J. PATRIMONIO, Commandeur du Mérite Agricole.
8, Boulevard de Toga, 8, BASTIA

Service d'achat en commun. Bureau de renseignements agricoles. Analyse des terres. Expertises agricoles gratuites. Engrais chimiques pour toutes cultures. Produits anticryptogamiques. Soufres, Bouillies cupriques, Insecticides, etc., etc... Graines et semences d'eresses. Outillage horticole et agricole. Représentation des Maisons Agricoles les plus réputées.

OUVERTURE : 1er MARS

Informations Locales

MEMENTO

29 FEVRIER 1940 : Mi-Carême.

29 février 1928. — Mort du Père Jérôme Bartoli, Missionnaire Apostolique et gardien du Sanctuaire de Lavasina.

Faits divers

CONTRAVENTIONS

Des procès-verbaux ont été dressés pour avoir secoué un tapis et sali du linge étendu.

3 P. V. pour défaut de carte d'identité.

HYGIENE

La propreté des rues et des cours laisse encore à désirer. Les gradés et agents de service sur la voie publique doivent veiller rigoureusement à l'hygiène de la ville ; verbaliser pour jets et dépôts d'immondices, après le passage des tombereaux.

CABINET
A L'ART DENTAIRE
10, Boulevard Auguste-Gaudin, 10
BASTIA — Tél. : 472

GEORGES RAPAIRE
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
D. D. S. de l'Université Américaine de Washington
EXTRACTIONS SANS DOULEURS
REPARATIONS EN 2 HEURES
GRANDES FACILITES
GARANTIE ECRITE
Succursales :
CERVIONE : samedi après-midi.
SAINT-FLORENT : dimanche matin
Les autres jours à Bastia
NOTA. — Pour éviter les frais de déplacement, écrire : 10, Boulevard Auguste-Gaudin, Bastia, M. RAPAIRE, se rendant à domicile dans n'importe quelle région.

L'ARGENT QUI DORT

L'argent qui dort au fond des armoires est de l'argent qui meurt. En temps de guerre, l'argent aussi doit travailler. Et quoi de plus facile, grâce au Bon d'Armement véritable billet de banque qui rapporte.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Tomasi Marie Antoinette ; Mme et M. Gabrielli Jacques, mobilisé, et leurs enfants ; Mme et M. Tomasi Paul Pierre, Adjoint Technique des Ponts et Chaussées à Bastia et leurs enfants ; M. Tomasi Louis et sa famille à Cannes ; M. Vittori Ange retraité à Isolaccio de Fiumorbo, et ses enfants ; Mme et M. Andreani Noël et leurs enfants ; Mme et M. Defendini, fonctionnaire colonial, et leurs enfants ; Vittori Félix ; Angèle Filippi et les familles Gabrielli ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur TOMASI SUZON

décédé à Bastia le 28 février 1940 dans sa 67me année.

P. F. L.

La levée du corps aura lieu le 29 février 1940 à 7 heures du matin, 2, rue Miot, et l'enterrement le même jour à Isolaccio de Fiumorbo.

Mme Vve Giudicelli Gentille ; Mme et M. Marcel Giudicelli ; Mme et M. Rouvet William et leur fils ; M. Jean Pierre Giudicelli, de Sainte Lucie de Mercurio ; M. Pierre Marie Giordani, de Matra ; Mme Vve Marcel Giordani ;

Les familles Giudicelli, Nicoli, Alibertini, Ceccaldi, Venturini, Sylvani, Valentini, Ottaviani, Cristofari, Zuccarelli de Sainte Lucie de Mercurio ;

Les familles Giordani de Matra ;

Les familles Pietri, Natali, Nardini, Stromboni, Giorgi de Pietra di Verde ;

Ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur GIUDICELLI JEAN MARC

leur époux, père, frère, beau-frère, beau-père, cousin et allié, décédé à Bastia le 26 février.

Les obsèques ont eu lieu à Matra le 28 février.

Priez pour Lui !..

Mme Poggi Lucie ; Mme et M. Poggi Roch, inspecteur de police à Bastia ; M. Cresci Ange ; Mme et M. Casamatta Dominique, Directeur de l'Imprimerie du Gouvernement au Sénégal et leur fille Huguette ; Mme et M. Fabiani Jacques, de Marseille ; Mme et M. Marcelli Pierre, née Cresci, et leur fille Marie ; Mme et M. Cresci Fernand et leurs enfants ; Mme et M. Marietti Philippe et leur fils ; Mme et M. Casamatta Raymond ;

Les familles Poggi de Bastia et de Marseille, Veuve Cantarelli Dominique, Raibaldi de Bastia, Veuve Parodi Joseph, Veuve Gunitella Pascal de Bastia ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve BENOITE POGGI
Née BIANCHI

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et cousine regrettée, munie des Saints Sacrements de l'Eglise à l'âge de 88 ans.

Les obsèques auront lieu le 29 février à 15 heures.

Maison mortuaire : rue de l'Opéra, 14.

Mlle Lolo Ciattini ; Mme Vve Louis Ceccoli et ses enfants ; M. et Mme Sylvestre Sisco et leurs enfants ; M. et Mme Rebora ; M. et Mme Bartoli Antoine ; M. et Mme Vincent Poggi ; M. et Mme Gilbert Rebora et leurs enfants ;

La famille Sanguinetti d'Alger ;

Les familles de feu Nonce Liberotti, Sanguinetti, Guglielmi, Paoletti, Jacques Benigni, Gandolfi, Penchi, Mussoni et Nicolai ;

Ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve CATHERINE CIATTINI
Agée de 76 ans

leur mère et parente regrettée, décédée à Bastia le 28 février 1940, et vous prient d'assister à la levée du corps qui aura lieu vendredi matin 1er mars à 9 heures, impasse Saint Roch, à Bastia.

L'enterrement aura lieu à Erbalunga à 10 heures, dans le tombeau de famille.

P. F. E.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

La Situation

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

M. Lloyd George a d'autre part insisté sur la nécessité d'accroître considérablement la production agricole en Angleterre, en faisant état des progrès réalisés par l'Allemagne qui avait été affamée et forcée de se rendre en 1918 pour avoir négligé le problème de l'alimentation.

Enfin, M. Lloyd George a mis en relief l'utilité de la critique qui constitue le grand avantage dont les démocraties disposent par rapport aux états totalitaires).

— La dernière guerre, a dit M. Lloyd George, a été gagnée par la critique.

LE BLOCUS

Londres, 28 février. — On s'attend à un resserrement du blocus de l'Allemagne, comme conséquence des accords commerciaux que le ministère de la Guerre économique a négociés avec sept états neutres européens.

Trois de ces accords sont déjà conclus.

Il s'agit des traités signés avec la Belgique, la Suède et la Grèce.

La signature des autres est probable pour les jours prochains.

Londres, 28 février. — Le ministre de l'Air annonce que les avions de la R. A. F. ont survolé Berlin au cours de la dernière nuit.

La Haye, 28 février. — Des avions de nationalité inconnue ont été aperçus aujourd'hui au-dessus de la Hollande septentrionale.

A plusieurs reprises, les batteries de la D. C. A. ont ouvert le feu contre les appareils qui ont dû quitter le territoire néerlandais.

Les milieux militaires remarquent que cette activité aérienne coïncide chaque fois avec des signaux lumineux qui sont faits de terre.

Hier soir, à 22 heures, des fusées ont été tirées et l'autorité militaire est immédiatement intervenue.

Tous les carrefours des routes étaient gardés par des motocyclistes et un contrôle sévère a été exercé sur tout le trafic routier jusqu'à minuit.

CONSEIL des MINISTRES

Paris, 28 février. — Les membres du gouvernement se sont réunis ce matin à l'Elysée, en Conseil des Ministres, sous la présidence de M. Lebrun.

Les délibérations, commencées à 10 heures, ont pris fin à midi 35.

Le communiqué officiel suivant a été donné à la presse :

Le Conseil des Ministres a commencé l'examen des décrets économiques élaborés dans le dernier Conseil de Cabinet.

Cet examen sera poursuivi et terminé dans un autre Conseil des Ministres qui aura lieu demain matin.

Paris, 28 février. — En raison de la discussion des interpellations sur la politique agricole, qui commence demain matin à la Chambre, la réunion du Conseil des Ministres qui se tiendra à l'Elysée est fixée à 12 heures.

Ciné-Chronique

Au Paris :

ENTENTE CORDIALE

Le film qui passera à partir de ce soir est tiré de l'oeuvre célèbre d'André Maurois, de l'Académie Française.

En raison des circonstances présentes, cette brillante réalisation de Marcel L'Herbier revêt un caractère de brûlante actualité. On suit l'émouvante fraternité d'armes qui unit sur nos frontières les troupes britanniques et françaises.

Cette fraternité actuelle a été préparée par une quarantaine d'années d'efforts persévérants des deux diplomaties qui surent éviter les obstacles qui se dressaient sur leur route.

Entente Cordiale est le film qui a reçu les commentaires les plus favorables de la presse. Le dialogue subtil et les créations de Gaby Morlay (La Reine Victoria) et de Victor Francen (Edouard VII) sont très remarquées d'autant plus que ce dernier met en valeur une ressemblance étrange avec le roi Edouard VII. Pierre Richard Willm, Bernard Lancret (qui personnifie « Le Tigre »), André Lefaur, Jean Worms, Jean Galland, entourés d'une pléiade d'excellentes vedettes, ont créé dans « Entente Cordiale » des personnages surprenants de sincérité, de puissance qui contribuent au succès de cette exceptionnelle production qui fera les beaux jours des innombrables clients du « Paris » qui connaîtra encore une fois une fin de semaine triomphale.

LES MORTS DU JOUR

Le Dr CHAUVEAU

Paris, 28 février. — On annonce la mort du Docteur Chauveau, sénateur de la Côte d'Or, ancien ministre.

ABONNEZ-VOUS,
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

LA SALLE DES SUCCÈS
LE PARIS
vous présente :
VOUS PRESENTE CE SOIR A 21 HEURES :
UN GRAND FILM A LA GLOIRE DE L'AMITIE FRANCO-ANGLAISE :

En première partie : HARMONIEUX OMBRAGE D'INDOCHINE.
Aujourd'hui à 15 heures, matinée : Deux Grands Films :
LA BATARDE ET LA FIN DE ZORRO
ET TOUJOURS LES DERNIERES ACTUALITES PARUES.

Chambre de Commerce DE BASTIA

RECUPERATION

La Chambre de Commerce a l'honneur d'informer les personnes désireuses d'offrir gratuitement leurs vieilles ferrailles au Ministère de l'Armement, que la récupération aura lieu aux dates ci-après, en ce qui concerne la ville :

Vendredi 1er mars : Quartier de Toga et Nouveau-Port ;

Samedi 2 mars : Bds de Toga, Paoli et Rue Opéra ;

Lundi 4 mars : Bds Albert 1er, Rues Napoléon et des Terrasses ;

Mardi 5 mars : Quartiers du Marché et Vieux-Port ;

Mercredi 6 mars : Bd Auguste Gaudin et quartier Place d'Armes jusqu'à l'entrée du Faubourg St Joseph ;

Jeudi 7 mars : Avenue Carnot, Rue de la Gare et quartier de l'Annonciade ;

Vendredi 8 mars : Quartiers St Joseph et Lupino ;

Samedi 9 mars : Bd de Cardo, quartiers de Paratojo et du Fango.

Les personnes qui détiennent des ferrailles légères (objets usagés en tôle ou en fer, boîtes de conserve, etc.) voudront bien les entasser dans un coin de leur vestibule où elles seront enlevées, avant 9 heures, par une équipe désignée à cet effet.

Pour les ferrailles industrielles, pièces de machines, etc., un avis ultérieur fera connaître les conditions de récupération.

Les envois sont toutefois reçus dès à présent à l'emplacement désigné (Quai du Large, 2me alignement).

Nouvelles Religieuses

EGLISE DU SACRE-COEUR

Jeudi 29 février à 20 heures 30 : Heure Sainte de Carême pour les Messieurs et les Jeunes Gens.

Vendredi 1er mars, à 6 heures 30, messe de communion générale en l'honneur du Sacré-Coeur, pour la victoire et la paix.

Samedi 2 mars, à 20 h. 30 : au Foyer, Bd Letteron : Conférence aux hommes.

Le Foyer : Les numéros suivants sont sortis :

45 1241 1303 2309 1373 2445 3509 2427 3003 3205 4425 4973 2132 1054 5645 2020 2639 5521 4819 5597 874 2473 303 254 2894.

Prière de venir retirer les lots tous les soirs au Foyer de 17 heures à 18 heures.

PAROISSE NOTRE DAME DE LOURDES

Exposition solennelle des Quarante Heures

Vendredi, samedi et dimanche aura lieu à Notre Dame de Lourdes la solennité des Quarante Heures.

Messe d'Exposition à 7 heures.

Le soir, à 16 heures 30, chant des Complies, sermon, salut.

Ce seront trois journées eucharistiques durant lesquelles, devant le T. S. Sacrement exposé, les fidèles viendront prier pour tous les besoins engendrés par la guerre et pour une prompte et glorieuse paix.

EGLISE DE S. FRANÇOIS D'ASSISE
(Capanelle)

Demain vendredi 1er mars, dans la Chapelle conventuelle, on célébrera la fête de Notre Seigneur de la Patience.

Messes basses à 6 et 7 heures ;

A 9 heures : messe chantée avec sermon de circonstance.

Soir à 4 heures : Pieux exercice du chemin de la Croix ; Salut du Très Saint Sacrement.

Les fidèles bastiais sont priés d'assister nombreux et recueillis aux dites cérémonies religieuses et demander à Notre Seigneur cette belle vertu de la Patience essentiellement nécessaire à tous dans les épreuves actuelles.

ABONNEZ-VOUS AU
PETIT BASTIAIS

ENGRAIS COMPLETS
SUPERPHOSPHATES
DE LA
Cie DE SAINT-GOBAIN
au Capital de : 300 Millions
Renseignements et Dépôt :
Paul LIBERATI, 21, Bd Paoli, BASTIA
— Téléphone : 132 —

Quand les savants font joujou !

Il ne faut jamais se fier aux apparences. Quelque part en Angleterre, devant une porte, deux sentinelles en tenue de campagne. A l'intérieur, un vieux monsieur entouré de jouets d'enfants : petites maisonnettes, arbres en copeaux, du carton, de la colle, de la terre glaise, des ciseaux. Puis, une palette aux multiples couleurs. A longueur de journée, le vieux monsieur construit de minuscules villages, des usines lilliputiennes qu'il peint ensuite de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Le spectacle a quelque chose d'imprévu et même d'assez cocasse. Mais l'homme ne fait pas un travail inutile. Malgré leur absurdité apparente, ces petits morceaux de carton, ces bouts de bois ont une importance nationale. La sécurité de milliers d'hommes et de femmes en dépend, car le vieux monsieur aux cheveux gris est un expert en camouflage. Photographiés en couleurs d'une hauteur de 4 mètres, ces modèles montrent exactement ce qu'un aviateur verrait à 4.000 mètres, s'il avait au-dessous de lui des usines, des hangars d'aviation et des villages camouflés de la sorte.

Dans une des nouvelles usines d'aviation, on peut voir un autre expert gonflant de petits ballons, tout semblables à ceux que les grands magasins distribuent aux enfants. A chaque ballon, il attache un peu de matière plastique et il les lâche. Il s'agit de trouver le poids exact qui permettra à ces ballons de se tenir toujours à la même hauteur à quelque trois mètres du toit. L'homme surveille le comportement des ballons et prend de nombreuses notes. L'utilité de ce petit sport n'est pas très apparente, mais au moyen de ces ballonnets on obtient toutes les données nécessaires sur l'aération de l'usine. Selon que l'usine est bien ou mal aérée, le rendement varie de plus de 5 %, ce qui n'est nullement négligeable lorsqu'il s'agit d'un effort industriel poursuivi jour et nuit.

Un autre homme de science ... d'un petit chemin de fer électrique du tout dernier modèle, mais les locomotives et wagons qui circulent sont fabriqués avec différents métaux, différents bois et, sitôt livrés, sont détruits par des collisions ou des déraillements savamment aménagés qui permettent de juger de l'effet d'un accident de chemin de fer. Ailleurs, jour et nuit, d'immenses ventilateurs font passer des tornades de vent à 160 kilomètres à l'heure, par des tunnels spécialement construits devant lesquels sont placés des locomotives, des trains, des automobiles et surtout des modèles d'avions.

Ce sont encore d'immenses piscines, où des hommes font naviguer des modèles de cuirassés, de contre-torpilleurs, de bateaux citernes, cargos et autres embarcations. Tout en ayant l'air de faire joujou, ils travaillent douze heures par jour.

Si vous visitez certaines régions industrielles, vous verrez des experts occupés d'une manière plus étrange encore. Ils insèrent dans une machine placée devant un grand cadran toutes espèces de tissus, de lanières de cuir, en un mot tout ce qui peut servir à l'uniforme du marin ou du soldat. Un morceau de l'étoffe à éprouver est placé dans la machine ; on tire un levier et le savant, crayon en main, regarde le cadran. L'aiguille cesse de bouger, on entend le bruit d'une déchirure, le morceau de drap a cédé... on sait exactement quelle est sa force de résistance. Une autre machine indique la résistance des étoffes au frottement et on peut dire avec précision quel usage fournira l'uniforme fait de cette étoffe.

Tout près de Londres, un savant paraît occupé à faire des pâtés de sable, tout comme les enfants au bord de la mer. Le seau qu'il emploie est peut-être un peu plus grand, mais il passe sa journée à essayer de faire des pâtés qui tiendront debout sur une plate-forme en métal quadrillé au centimètre et qui permet de vérifier l'épatement à la base donné par différentes qualités de ciments destinés aux fortifications. Il a pu ainsi indiquer les ciments les plus appropriés et la meilleure consistance pour les innombrables besoins de la guerre : le ciment qu'il faut employer pour des défenses anti-tank, celui approprié à des nids de mitrailleuses, celui qui convient aux pistes des aérodromes.

Un autre passe tout son temps à casser des bouts de bois. Mais ce sont des bouts de bois carrés ou ronds et d'un diamètre rigoureusement semblable qu'il insère dans une machine qui ressemble assez à une petite grue. Une chaîne tire sur le bout du bâton au milieu duquel est placé une barre de métal. Lorsque le bâton se casse, le savant note le point de rupture et l'on choisit ainsi les bois les plus résistants pour certains usages.

Plus de 300 spécialistes sont occupés à ces différentes expériences. Parmi eux, il y en a qui, au bord de la mer, font sauter des tas de sable au moyen de petites cartouches ; d'autres découpent de la viande en menus morceaux au moyen d'appareils spéciaux qui donnent de précieuses indications sur la valeur alimentaire et la digestibilité de certains produits de boucherie. D'autres soumettent des modèles de certains produits de boucherie.

D'autres soumettent des modèles d'usine à un soleil artificiel et vous disent exactement combien ce soleil l'usine recevra et combien d'ombre elle projettera à n'importe quelle époque de l'année, mois par mois ou jour pour jour, dans n'importe quel endroit du monde. Ces données sont communiquées aux experts en camouflage et aussi aux architectes qui veulent que les usines qu'ils construisent reçoivent un maximum de solarité. Partout en Angleterre les savants sont mobilisés, mais il ne faut pas toujours juger de la valeur de leur travail d'après les apparences.

000100
RÉGENT CINÉMA cette semaine
CE SOIR A 21 HEURES :
Aujourd'hui jeudi, en matinée à 15 heures :
2 GRANDS FILMS
Un film de jeunesse :
Les Cadets de Virginie
et un film prodigieux :
MENACES SUR LA VILLE
avec
Humphrey Bogart - Georges Brent
Les Actualités Fox Movietone.
EN SOIREE A 21 HEURES :
Changement complet de programme :
La célèbre opérette
UN SOIR DE REVEILLON
avec
Henry Garat - Meg Lemonnier et Dranem
et un film d'action et de mouvement :
JUSTICIER DU RANCH
avec William Boy

Les secrets de la bonne cuisine

La morue est un mets de carême familial et délicieux ; mais elle peut constituer des plats excellents et peut paraître dans des repas plus fins quand elle est préparée avec plus d'art et de recherche. Voici une liste des meilleures façons de la présenter, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliquées. Dans toutes ces recettes, il est entendu que la morue avant d'être employée, doit être convenablement dessalée, puis mise à cuire à l'eau froide, aromatisée d'un oignon, d'une feuille de laurier, de poivre et d'épices et d'un filet de vinaigre ou mieux de citron. On l'égoutte ensuite soigneusement et on l'effeuille pour l'employer.

A la Maître d'Hôtel. — Servie chaude avec une maître d'hôtel bien relevée et entourée de croûtons frits.

A la Béchamel. — Présentée en timbale dans une sauce béchamel à la crème. Tranches de citron comme garniture.

Au Gratin. — Même recette que la précédente, mais, recouvert de gruyère râpé et de chapelure, le plat est mis à gratiner à four vif. On peut mettre au fond du plat une couche de fine purée de pommes de terre.

Au Beurre noir. — Laissée en morceaux entiers, la morue est arrosée de beurre noir ou noisette, d'un filet de vinaigre et entourée de branches de persil frit.

A la Parmentier. — Faire sauter au beurre des pommes de terre fermes ; lorsqu'elles sont cuites, y mélanger les filets de morue émincés. Arroser de crème fraîche et saupoudrer de persil haché.

A la Provençale. — Faire faire dans de l'huile d'olive un fin hachis d'ail et de persil ; ne pas laisser roussir. Y faire dorer les morceaux de morue préalablement cuite.

A la Tartare. — En tronçons froids mélangés à une sauce Tartare, la morue forme un excellent hors d'oeuvre ou sur des tranches de pommes de terre à l'huile, une salade appréciée.

En coquilles. — La morue, mélangée à des champignons étuvés au beurre et à des moules et des crevettes préparées, est enrobée dans une béchamel très épaisse, mise dans des coquilles, recouvertes de chapelure que l'on passe au four vif pour les faire gratiner.

En croquettes. — Mélangée à une purée de pommes de terre très serrée, la morue hachée est roulée en forme de croquettes et mise à frire à grand feu. Les croquettes, égouttées, se servent sur une béchamel tomatée.

Brandade de morue. — Voici la brandade à la Nîmoise, que l'illustre poète Mistral se souvint toujours d'avoir mangé, le jour où il était allé « passer bachelier ». Piler la morue cuite dans un mortier en y ajoutant goutte à goutte de la fine huile d'olive et du lait bien chaud. On aura mis dans le fond du mortier quelques gousses d'ail pilées et du poivre du moulin. Opérer sur le coin du fourneau, et, lorsque le mélange est au point, s'il n'est plus suffisamment chaud, le réchauffer au bain-marie avant de le servir sur un plat chaud. On peut parer de lamelles de truffes.

M. DESCHAMPS.

Eden Cinéma
PRESENTE
Tous les soirs à 21 heures,
Le jeudi, en matinée à 15 heures,
Le samedi en matinée à 16 h. 30,
Le dimanche deux matinées permanentes à 13 heures 30 et à 16 heures 30 ;
DEUX GRANDS FILMS :
avec
Prisons sans barreaux
Corinne Luchaire, Roger Duchesne et Ginette Leclerc
et Fernandel
dans
Une Nuit de Folies
Les dernières actualités Eclair-Journal.
L'Alsace de l'« Almark ».

J. CATANI
PHOTOGRAPHE
37, Boulevard Paoli — BASTIA
PORTRAITS
MARIES
GROUPES DE NOCE
CARTES POSTALES
PHOTOS D'IDENTITES
AGRANDISSEMENTS
CADRES TOUS STYLES
Vente d'appareils et pellicules
Les meilleures Marques
LIVRAISON RAPIDE
D'AMATEURS EN 24 HEURES
OUVERT TOUTE LA SEMAINE

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE

Le Dispensaire antituberculeux (poumons et radioscopie) sera ouvert au public le lundi et jeudi de chaque semaine de deux heures à 4 heures de l'après-midi.

VACCINATION ANTIDIPHTERIQUE

Jeudi 29 février de neuf heures à onze heures du matin, au Dispensaire, Bd de Cardo, séance gratuite de vaccination et revaccination.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Séance gratuite au dispensaire les mardi et vendredi de chaque semaine, de neuf heures à midi.

DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE
Boulevard de Cardo, Bastia

Le dispensaire antituberculeux (poumon et radioscopie) sera ouvert au public le lundi et jeudi de chaque semaine de deux heures à quatre heures de l'après-midi.

BOURSE de PARIS

MERCREDI 28 FEVRIER 1940

VALEURS	C. J.	VALEURS	C. J.
3 %	73.00	Air Liquide	1002
4 % 1917	77.80	Say	749
4 % 1918	76.80	Union Européenne	729
5 % 1920	113.85	La Lucette	365
4 % 1925	104.65	Banque Mexique	248
4 1/2 % 1932 A	84.35	Banque Ottomane	604
4 1/2 % 1932 B	85.05	Fonc. Egyptien	3700
Obl. Trésor 4 % 1934	960	Wagons-Lits	41
Obl. Algérie 5 % 1934	870	Central Mining	2610
Emprunt Young	126	Rio	2878
Crédit National 1919	533	De Beers Ord.	1230
Crédit National 1920	510	Goldfieds	451
Crédit National 1923	«	Huanchaca	40.25
Crédit National 1924	555	Malacca Ord.	180.20
Obligations P. T. T.	506	1/5 Monaco	«
Ville de Paris 1871	391	Randmines	1403
Ville de Paris 1928	765	Banque Indochine	6800
Ville de Paris 1930	820	Tanganyika	48.30
Foncières 1930	714	Tram. Shanghai	975
Comm. 1932	775	Lyonnaise Eaux	1140
Banque de France	7940	Elect. Paris	635
Banque de Paris	850	Radio Elect.	192
Credit Foncier	2890	Ber. Ord.	1360
Crédit Lyonnais	1670	Huta Bankowa	71
Société Générale	742	Saint-Gobain	2445
Suez Cap.	16700	Dist. Indochine	460
Suez part.	13005	Cusenier Jce	1805
Est	602	Royal Dutch	63400
Lyon	912	Chem. Fer département	268
Midi	702	Saint-Raphaël	4005
Nord	898	**CHANGES**	
Orléans	«	Londres	176.75
Santa-Fé	637	New-York	43.90
Energ. El. Lit. Médit.	617	Allemagne	»
Lens	314	Belgique	742
Khulmann	818	Espagne	
Penarroya	440	Hollande	2335
Galsa	975	Italie	»
Schneider	1680	Suisse	989

A l'Officiel

PENSIONS CIVILES

Sur le rapport du ministre des Finances, les pensions civiles ci-après sont approuvées :

Angiolini Sophie Jeanne Marguerite, veuve Massat. Le mari, agent des lignes ; services militaires : 7 ans 6 mois 2 jours ; services civils : 7 ans 9 mois 21 jours ; campagnes : 8 ans 9 mois. Pension avec jouissance du 22 juin 1939 : 3.292 francs. Avec une pension temporaire (indemnité).

Luciani Pierre Jean, facteur-chef. Services militaires : 9 ans 5 mois 17 jours ; services civils : 23 ans 6 mois 11 jours ; campagnes : 7 ans 8 mois. Pension avec jouissances du 9 octobre 1938 : 10.845 francs. Avec majoration pour enfants et une indemnité pour charges de famille.

Santini Paul Pierre, commissaire spécial de police, chef de service honoraire. Services militaires : 7 ans 4 mois 24 jours ; services civils et bonifications : 32 ans 4 mois. Pension avec jouissance du 1er juin 1939 : 36.000 francs.

Peretti Antoine, gardien de phare. Services militaires : 2 ans ; services civils : 21 ans 1 mois 15 jours. Pension avec jouissance du 15 janvier 1939 : 7.658 francs. Avec majoration pour enfants et une indemnité pour charges de famille.

Angelelli Marie Dominique Venturina, veuve Penaud. Le mari professeur de Lycée. Pension avec jouissance du 2 septembre 1939 : 11.975 francs.

BULLETIN DE CLOTURE DE LA BOURSE DE PARIS

Paris, 28 février. — Le marché s'est montré hésitant à l'ouverture, mais il s'est raffermi peu après, et le reste de la séance s'est déroulé dans une ambiance favorable, en dépit du manque d'affaires persistant.

Les milieux d'affaires ont commenté favorablement les déclarations de M. Daladier à l'issue du débat sur la censure et l'information, celles de Sir John Simon au sujet du Livre Blanc et l'atténuation intervenue dans la réglementation des échanges franco-britanniques.

Au marché officiel, nos rentes ont fait montre de bonne orientation.

Il en a été de même des banques.

La Banque de Paris s'est montrée particulièrement active, ainsi que les valeurs industrielles.

Aux Internationales, la fermeté a également prédominé.

On a surtout remarqué l'animation de la Royal Dutch.

Au marché en banque, les mines d'or ont de nouveau retenu l'attention, ainsi que les valeurs de pétrole et, de manière générale, de bonnes dispositions ont prévalu en fin de séance.

SÉDENTAIRES
MEFIEZ-VOUS DE LA CONSTIPATION
Prenez du JUBOL
qui rééduque l'intestin
CHATELAIN, 2, Rue de Valenciennes, Paris

R. D.

ANNONCES ECONOMIQUES

Nous informons annonciers et lecteurs que les petites annonces doivent être soumises préalablement au visa du commissariat central.

Salon Récamier
COIFFEUR POUR DAMES
4, Bd Albert 1er (1er étage)
INDEFRISABLES
avec et sans électricité depuis
60 fr.
TETE ENTIERE
Téléphone : 221
Teintures - Décolorations - Mise en plis - Manucure - Pédicure.

Lissac
Ne portez jamais une lunette défectueuse. Des verres mal ajustés sont souvent cause de troubles de la vue.
Opticien-Spécialiste
Rue Miot — 32, Boulevard Paoli
BASTIA (Corse)
Téléphone : -20

LUNETTERIE SOIGNEE
BIEN AJUSTEE
VERRES DE MARQUE
PREMIERE QUALITE

Contre le soleil portez des
FILTRAYS
Verres Français
de réputation mondiale

RECUPERATION DES FERRAILLES

En exécution des circulaires de M. le Ministre de l'Armement et de M. le Préfet de la Corse, un centre de récupération de ferrailles a été créé par la Chambre de Commerce de Bastia.

Ce centre est établi sur le terre-plein du quai du large (2me alignement).

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de l'Outillage du Port, Hangar N° 4. Téléphone : 663.

Imprimerie du « Petit Bastiais »
Le Gérant : Henri POLI

ABONNEZ-VOUS,
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

Feuilleton du « Petit Bastiais » — N. 68

AIMEZ-VOUS

par JEAN [illegible]

C'était sa chambre, et cependant rien ne l'indiquait, car elle avait eu l'excellente idée de prendre en guise de lit, un étroit sommier formant dans le jour un canapé, coquettement garni de coussins faits d'étoffes à très bon marché.

C'était aussi son atelier, et on y eût pourtant vainement cherché la machine à coudre qui en constituait d'ordinaire l'indispensable ornement, la jeune fille l'ayant fait disparaître sous une housse qui devait recouvrir également le travail en cours d'exécution et que dissimulait elle-même une étoffe orientale drapée sur cette housse d'une façon tout à fait heureuse et par une main vraiment artiste.

Et dans un espace de quatre mètres carrés, elle avait réussi à installer, sur sa table encadrée de quatre chaises dont trois avaient été empruntées au voisinage, un couvert coquet et harmonieux que n'eût certainement pas désavoué une maîtresse de maison bourgeoise et que paraient quelques modestes mais fraîches fleurs, qu'elle était allée, de bon matin, acheter au carreau des Halles en même temps que les aliments de son petit déjeuner.

Cependant, après avoir jeté un coup d'œil circulaire sur ce souriant intérieur où la pauvreté éclatait à mille détails, mais se mariait en même temps avec l'ordre et la grâce, Mme Marcenier murmurait à l'oreille de son mari :

— Dis-moi, Lucien, cette petite chambre ne te rappelle rien ?

— Oui... la nôtre, quand nous nous sommes mariés, répondit le docteur avec émotion.

Puis, plus bas encore que ne venait de le faire sa femme, il demandait à son tour :

— Et son habitante, est-ce qu'elle ne te rappelle rien, elle ?

— Si... si... certainement, fit Madame Marcenier avec vivacité.

« Du moins c'est une impression que j'ai eue dès qu'elle a paru devant moi. Tais du diable, si je pourrais préciser où j'ai déjà vu quelqu'un qui lui ressemble.

— A moins, que ce ne soit elle-même que tu aurais déjà vue, fit pensivement le docteur.

— A moins, en effet, que ce ne soit elle-même, répéta sa femme. Mais où... où l'aurai-je vue ?

— Cherche bien.

— Je cherche, mais je ne trouve pas. Tu as trouvé, toi ?

— Oui...

— Bien vrai ?

— Bien vrai... et ce n'a pas traîné. Dès mon entrée ici, j'ai été frappé comme par une apparition. Allons, cherche.

— Je ne fais que cela. Ah ! attends... attends, j'ai trouvé. Le portrait...

— Bravo, tu as trouvé.

— Oui c'est cela, le portrait de jeune fille que Jacques a peint dans les Buttes-Chaumont.

— De chic... et sans modèle, soi-disant ! acheva le médecin d'un ton ironique. Or, le modèle...

— Oh ! que voudrais-tu insinuer ? Tu croirais donc... Non, non, c'est une simple coïncidence, voilà tout. Mais par exemple, elle est extraordinaire.

— Trop extraordinaire, et par-dessus le marché, cette invitation de Beaumenil ne l'est pas moins, non plus que la nécessité de nous transformer en époux Ridoulet. Ah tout cela réunit ne te semble pas louche.

— C'est ma foi vrai, fit Mme Marcenier toute pensive à présent.

Mais la grosse voix du chansonnier populaire venait les tirer de leur mystérieux colloque.

— Ah ça ! faisait Alexandre Beaumenil en riant, qu'est-ce que vous complotez-là, les deux tourtereaux. Si vous voulez que nous sortions, Louisette et moi, dites-le.

— Ce serait excessif, fit le médecin avec bonhomie ; nous sommes tout simplement en train de constater, ma femme et moi, que cette chambrette nous rappelle celle de nos débuts en ménage. C'est tout à fait émouvant.

— Oui, mais ces souvenirs-là ne valent rien pour le potage qui est en train de refroidir, observa Alxandre.

« Ma petite Louisette, voulez-vous nous placer ? »

Sans le moindre embarras, et comme si elle eût passé sa vie à recevoir à dîner des hôtes de marque, Louise indiquait du droite au pseudo cousin Ridoulet, sa gauche à Beaumenil ; puis, désignant aimablement à Mme Marcenier la place vis-à-vis, elle invitait :

— Madame, si vous voulez bien prendre la peine de vous asseoir.

Mais, dès que la femme du docteur eut obéi, elle s'inquiétait :

— Cette chaise vous convient-elle, madame ?... Nous pourrions faire un échange. Excusez-moi, je connais mal ces sièges, qui ne sont pas à moi.

La mère de Jacques se confondait en remerciements.

Elle était très bien ; le siège était excellent et le potage avait un parfum tout à fait engageant.

Mais l'excellente mère de famille ne parlait ainsi que pour dire quelque chose.

Sa pensée était ailleurs, c'est-à-dire aux paroles qu'elle venait d'échanger avec son mari et qui avaient jeté dans son esprit un trouble profond.

Quant au docteur, il n'était pas moins préoccupé que sa femme... et le début du dîner se serait certainement ressenti de leur état d'esprit à tous deux si Louise, qui devait pourtant lutter contre une bien compréhensible timidité, n'avait fait de son mieux pour empêcher la conversation de tomber.

Beaumenil, entre ces trois personnages, dont il démêlait à merveille la pensée intime, s'amusait prodigieusement.

(A suivre).

ABONNEMENTS
CORSE ... 20 40 80
CONT. et COL. ... 20 40 80
ETRANGER ... Coût de l'affranchissement en sus.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance. Ils sont renouvelés automatiquement et dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention REFUSE.

Joindre une bande et 2 francs à chaque changement d'adresse

C/C Postaux AJACCIO : 103

66ème ANNEE N. 307

« LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE »

VENDREDI 1. Mars

000101

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIRECTEUR-REDACTEUR EN CHEF : MARTIN SIANUCCI

40 CENTIMES — 40 CENTIMES

ADMINISTRATION
DIRECTION ET REDACTION
5, Boulevard du Palais, et
2, Rue des Jardins — BASTIA
Téléphone : 2-62

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux de « PRESSE et PUBLICITE », 18, Rue Grange-Batelière, Paris (9me).
Tél. : Taitbout 52-82 et 53-92

Adresse télég. : Baffitais-Bastia
R. C. N° 2273

BIBLIOTHEQUE BASTIA MUNICIPALE

CHRONIQUE DE LA VIEILLE CORSE

Bibliographie de «Giustificazione»

On trouvera ci-après une Bibliographie de « Giustificazione » et des écrits polémiques qui l'ont précédée et suivie.

On sait que : « Giustificazione della Rivoluzione di Corsica », rédigée par Salvini, imprimée à Corte, en 321 pages, en 1758, est le document central et capital de la polémique, devenue européenne, relative aux affaires de Corse, à la lutte des Corses contre les Génois.

Cette répercussion européenne rend la bibliographie de cette polémique infiniment précieuse. Il s'agit de l'établir aussi complètement que possible, mais aussi de savoir où s'en trouvent les exemplaires évidemment devenus rares. Ceux de nos lecteurs qui, après consultation de l'énumération qui va suivre, pourront soit en combler les lacunes, soit indiquer les exemplaires connus d'eux, rendront un réel service à l'historiographie corse dans l'un de ses épisodes les plus importants, car il participe, en effet, à une véritable polémique internationale dont notre pays fut l'objet.

::::

1729. Ragguagli dei tumulti succeduti in Corsica (par un génois, Félix Pinelli ?).

1730. Ragioni che vengono allegate da' popoli di Corsica per loro sollevazione. Rossi, T. VI, pp. 32 à 36 (manuscrit dont une trentaine d'exemplaires aurait été distribuée).

1731. Ragguagli degl'ultimi tumulti seguiti nell'Isola di Corsica sino al presente compilati dal caporal Orazio Buttafoco. In Lucca per E. Marescandoli, 1731, 197 x 100, pp. 126 (O. B. pseudonyme de Pier Simone Ginestra), Bib. d'A. (Ecrit à tendance génoise).

Mémoire du Royaume de Corse ? Collec. Ch. de Giafferi.

Lettera di un Corso ad un suo amico nazionale abitante in terra ferma, in F° pp. 8. Cervioni di Campoloro in Colonia ? Ch. de Giafferi.

Lettera di Incerto autore in cui s'espongono e si confutano le pretese ragioni dei popoli sollevati in Corsica. In F° pp. 12 in Colonia.

1736. Disinganno interno alla guerra di Corsica scoperto da Curzio Tulliano Corso, in 12, Colonia e Treviggi (auteur, J. Natali).

1737. Risposta ad un libello famoso intitulato « Disinganno... », in 8° Friburgo.

1739. 2me édition de « Disinganno », puis 3me édition in Colonia.

1743. Description de la Corse et relation de la dernière guerre. Paris, 145 x 80, pp. 166.

2me édition 1750. Bib. d'A.

1758. Giustificazione... in Corte... nella stamperia della verità (vignette : une galère) 197 x 128, pp. 321.

Giustificazione... in Oletta... nella stamperia della verità (vignette ; papier fleuri), 178 x 117, pp. 403.

1758. Giustificazione... Venezia.

1760. Riflessioni della Rivoluzione di Corsica. Manifesto della Serenissima Republica di Genova con le risposte di un Corso. In Campoloro presso Domenico Ascione, impressore camerale.

Mémoire apologétique au sujet de la dernière Révolution de l'Isle de Corse, à Corte. M. DCC. LX. 200 x 120. pp. 96. Col. L. Carbone.

Memorio apologetico sull'ultima rivoluzione dell'Isola di Corsica, tradotto dal Francese. Anno 1760. Coll. Ch. de Giafferi.

1763. Seconde édition du même, petit in 4°. L'avant propos p. 3 donne le livre comme un résumé de « Giustificazione ». Sans l ni d. pp. 111. Bib. d'A.

1764. Giustificazione... in Corte... per Batini Sebastiano, camerato, pp. 603 (à la suite) Lettera... in Campoloro Francesco Batini stamp. Cam. pp. 12, reliés 230 x 166. Dans le titre armoiries de la Corse à la tête de Mere, avec tenants. Ajoutée à la fin du volume une carte de la Corse portant en haut et à droite de grandes armoiries de la Corse.

1768. Description de la Corse... Paris, 2me édition. Bib. d'A. Saggio, storico del Regno di Corsica della sollevazione del 1729 fino alla metà del 1768. In Venezia M. DCC. LXVIII. Par il Colombani (auteur Domenico Caminer). Deux tomes séparés ou en 1 volume. 170 x 110 1re partie pp. XVI, 124. 2me partie pp. VIII, 135. B. A. Fonds Campi et coll. L. Carbone.

Dates diverses. Publications génoises de cette époque. Varia 3 vol. B. A. Fonds L. Campi.

Ragguagli dell'isola di Corsica, 58 n° in 4° de pp. 4. De juin 1768 à juillet 1769. Bib. de Bastia.

::::

Simple essai, on le répète, de reconstitution d'une bibliographie fameuse laquelle, si elle pouvait être complétée, acquerrait un intérêt considérable.

P B

Comité Secret

Par Edmond MIELLET,
député de Belfort,
Président de la Commission de l'Armée.

Samedi soir, après quarante-huit heures d'un débat qui s'était déroulé en Comité secret et ne s'était pas départi d'une haute tenue, la Chambre des Députés a voté à l'unanimité des 524 votants, cet ordre du jour qu'avaient signé les dix-neuf présidents de groupe :

« La Chambre après avoir entendu le Gouvernement dans les explications qu'il a été appelé à lui fournir au cours du Comité secret, en conclusion d'un débat caractérisé par un haut sentiment de patriotisme, lui rend hommage pour les efforts qu'il n'a cessé d'accomplir en vue de porter nos forces matérielles et morales à la hauteur de l'héroïsme de nos armées, lui fait confiance pour poursuivre cet effort avec la collaboration des Assemblées et conduire ainsi la guerre jusqu'à la victoire, passe à l'ordre du jour ».

On éprouve quelque gêne à prolonger de quelques commentaires, tant ils paraissent superflus, une telle manifestation d'unanimité nationale. Et cependant, on ne saurait trop souligner l'importance et le sens de semblables manifestations.

Un puissant réconfort est, en effet, parti samedi soir du Palais-Bourbon pour se répandre sur le front et à l'arrière, comme un grand souffle purificateur, balayant les inquiétudes, les incertitudes, les relents cocifs de certains pessimismes ou de certaines erreurs.

Ce que le vote du 19 février a proclamé, c'est l'accord total des Français pour la conduite de la guerre jusqu'à la victoire, c'est l'union parfaite de la France derrière la ligne Maginot, rempart de la liberté et de la civilisation, c'est l'échec définitif de cette propagande allemande qui, selon la formule du Président du Conseil, essaie de « **détruire le moral du pays, puisque, au bout de six mois, on n'a pas pu détruire le rempart des poitrines françaises** ».

La colère d'ailleurs fut immédiate à Berlin, où la magnifique conclusion du Comité secret a été ressentie comme un coup droit. La suprême pensée du maître du Reich, — il l'a maintes fois avouée — et son suprême espoir n'étaient-ils pas dans la division, la fatigue, le découragement des Français devant les douloureuses exigences de la guerre ? Il ne reste désormais à cet espoir aucune chance. Hitler avait demandé aux agents de la Gestapo de répondre après enquête à cette question : « M. Daladier est-il aimé dans les masses et quel est le pourcentage des voix qui seraient vraisemblablement en sa faveur dans un vote de confiance ».

La Chambre des Députés a répondu : 524 voix sur 524.

Et derrière ces 524 parlementaires, il y a le pays tout entier.

Colère à Berlin, satisfaction profonde à Londres, à Washington. Le « Daily Telegraph » estime que le vote de la Chambre des Députés « constitue une démonstration éclatante de la solidarité française en ce qui concerne l'ensemble des problèmes posés par le conflit européen, et met en relief la futilité des efforts tenaces de la propagande allemande pour essayer de persuader le peuple de France que le conflit actuel est sans objet pour lui. »

Aux Etats-Unis, on se plaît à constater que cette démonstration éclatante atteste « la concorde française » et prouve la résolution avec laquelle la France unanime « entend poursuivre la guerre jusqu'à sa seule conclusion logique », à savoir la victoire des deux grandes Démocraties associées pour le salut de notre civilisation.

Quant aux neutres, ils ont justement compris que, bien loin d'être lasse ou désorientée, la nation française est plus que jamais décidée à en finir une fois pour toutes avec les barbares et leur certitude n'a pu manquer de s'accroître du triomphe des Alliés.

Le retentissement universel du vote de confiance que le ministère Daladier a obtenu le 19 février, M. le Président Edouard Herriot, à l'issue du scrutin, l'avait en quelque sorte défini avec sa coutumière éloquence :

— « Je crois devoir marquer, a-t-il déclaré, pour nos compatriotes et aussi pour l'extérieur, la dignité et la noblesse des débats que votre vote unanime vient de clore. »

« Ces débats approfondis ont permis de dissiper certaines légendes et d'établir la vérité, la réconfortante vérité ».

« Ils ont permis à M. le Président du Conseil de s'exprimer devant nous en toute confiance d'une façon dont nous le remercions et sur un ton à la fois simple, familier, et par cela même, infiniment émouvant ».

« Ils ont permis enfin à la Chambre de jouer entièrement son rôle d'assemblée qui représente toutes les parties de la France, tous les éléments de notre admirable pays.

« Ainsi, dans ces deux jours, vient de se confirmer d'une façon éclatante, d'une façon décisive, l'unanimité nationale que nul au monde ne pourra briser, parce qu'elle est fondée sur la liberté et sur l'amour passionné de la patrie. »

En effet, nul au monde ne pourra briser l'unanimité française. La guerre est engagée à la vie, à la mort, entre ceux qui respectent la personne humaine et ceux qui la méprisent pour mieux l'accabler. Le pacifisme ne saurait plus être qu'une forme de la trahison.

Notre victoire est certaine. Nous avons pour nous la lumière et la lumière ne peut s'éteindre. Les ténèbres dans lesquelles nous vivons seront dissipées par notre effort ardent et tenace, par nos sacrifices, par les sacrifices de ceux qui sont déjà nos alliés et de ceux qui se rangeront à nos côtés. Car le sublime exemple de l'héroïque Finlande sera suivi.

Ces efforts, ces sacrifices, ces exemples auront leur récompense.

La puissance militaire allemande sera brisée.

Et, désormais, il n'y a plus de répit pour l'Allemagne.

Foch aimait à répéter qu'il faut écraser l'ennemi par la bataille, l'achever par la poursuite et discuter ensuite avec lui. La formule paraît excellente. Le vote d'unanimité par lequel vient de se terminer le premier Comité Secret de cette guerre affirme que, contrainte à prendre les armes, la France n'acceptera de les déposer qu'après cet écrasement que conseillait avec raison le Maréchal Foch.

Aucun changement
sur l'ensemble du front français

Paris, 29 février. — Communiqué numéro 357 du 29 février au matin :

Activité des éléments avancés à l'ouest des Vosges.

Sur le Rhin, tirs de casemates de part et d'autre.

Paris, 29 février. — Communiqué numéro 359 du 29 février au soir :

Rien d'important à signaler.

Reprise de l'activité aérienne.

AUTOUR DU COMMUNIQUE

Paris, 29 février. — Les nouvelles du front restent sans changement et l'activité terrestre se borne aux sorties habituelles de patrouilles sans qu'il y ait eu de prises de contact.

Cet activité a été un peu plus marquée dans le secteur situé immédiatement à l'ouest des Basses-Vosges.

On signale d'autre part quelques rafales de mitrailleuses par dessus le Rhin, entre casemates adverses.

La R. A. F. a survolé à nouveau la baie d'Heligoland.

Le nombre des avions allemands abattus dans la journée de mardi, le long des côtes anglaises serait de 3 au lieu de 2.

Frontière allemande, 29 février. — On apprend que le 14 février, à Bratislava, un détachement de l'armée slovaque a attaqué un détachement allemand.

Deux soldats slovaques et un soldat allemand auraient été tués au cours de cet engagement.

FERMETURE DE LA FRONTIERE GERMANO-BELGE

Eupen, 29 février. — La frontière germano-belge est à nouveau fermée.

Le résultat de la grande bataille engagée entre russes et finlandais
n'est pas encore connu

Paris, 29 février. — En Finlande, on ne signale des fronts que dans la journée du 27 la pression russe s'est considérablement ralentie.

Les attaques ont été moins vives et moins nombreuses.

La grande bataille se poursuit toujours dans le secteur compris entre Amara, Moolajarvi et Salmenkaita, mais les résultats n'en sont pas encore connus.

Leningrad, 29 février — Le commandement de la région de Leningrad publie le communiqué suivant, correspondant à la journée du 28 février :

Dans l'isthme de Carélie, l'avance des troupes soviétiques continue à se développer.

Les troupes soviétiques ont occupé Ristasaari, Boojarvi, Kalneni, Kanela et Alasonne.

Cette dernière localité est située à 6 kilomètres à l'ouest de Viipuri.

Rome, 29 février. — Les télégrammes d'Helsinki font état des déclarations de prisonniers russes concernant la situation dans la région de Mourmansk.

Ces prisonniers auraient confirmé que l'U. R. S. S. a procédé dernièrement à des concentrations de troupes près de Mourmansk.

Helsinki, 29 février. — L'armée rouge se trouve à sept kilomètres de Viipuri.

Elle dispose d'importants renforts et de grandes quantités de munitions.

Néanmoins, elle n'avance que très lentement et au prix de lourdes pertes.

Les avions, envoyés par l'étranger, arrivent continuellement en Finlande, et les Finlandais les utilisent.

(LIRE LA SUITE EN 4me PAGE)

LES MORTS DU JOUR

Frontière allemande, 29 février. — On annonce le décès de M. Hainisch, ancien président de l'Autriche.

A propos du discours de M. Paul Reynaud

M. Paul Reynaud s'est donné beaucoup de peine hier soir à la radio pour justifier l'institution de la carte de rationnement décrétée par le gouvernement ; il a parlé à ce sujet à des convertis, car cette réforme était réclamée depuis longtemps par l'immense majorité des français.

Cela ne signifie pas que l'allocution du ministre des finances ait été inutile ; loin de nous une pensée aussi désobligeante à l'égard d'un homme d'Etat qui en matière financière a opéré un véritable miracle et qui, bien qu'avocat, n'a pas l'habitude de parler pour ne rien dire.

M. Paul Reynaud a exposé avec sa franchise habituelle, avec clarté et avec simplicité la situation économique et financière de la France à la fin du semestre de guerre, et ce à l'occasion des nombreux décrets-lois adoptés en Conseil des Ministres : un seul décret, s'est-il empressé de dire, a trait aux finances pures, celui se rapportant à une nouvelle convention avec la Banque de France ; tous les autres sont d'ordre économique, étant donné, a eu soin d'ajouter le ministre des finances que le domaine économique laisse beaucoup à désirer : comment en serait-il autrement puisque, depuis la guerre principalement, la France consomme autant qu'en période de paix, et produit beaucoup moins en raison de la mobilisation et des réquisitions ; il s'agit naturellement de la production alimentaire, la production industrielle c'est-à-dire, en guerre s'étant développée de façon extraordinaire.

La multiplication des usines a eu pour conséquence déplorable d'enlever de la main-d'œuvre à la terre : M. Paul Reynaud annonce qu'il sera fait appel au concours des femmes pour arrêter l'exode rural.

Nous craignons quant à nous que, ce faisant, le gouvernement n'arrache à l'agriculture les rares femmes qui consentent à exécuter des travaux agricoles.

M. Paul Reynaud a laissé entendre qu'il sera procédé à une sorte de mobilisation féminine si les femmes refusaient de travailler dans les usines ; cette éventualité n'est pas à redouter.

Des mesures aussi rigoureuses devraient être prises de préférence en ce qui concerne l'agriculture, les femmes jeunes, solides se montrant de plus en plus réfractaires aux besognes champêtres les moins pénibles.

La production agricole, ne l'oublions pas, est aussi indispensable que la production industrielle pour assurer la victoire : pourquoi, dans ces conditions, ne pas adopter les mêmes méthodes de discipline et de coercition aux champs que dans les usines ?

La femme a un rôle de premier plan à tenir dans l'économie de guerre du pays, en général ; mais elle pourrait rendre des services énormes, précieux à la campagne en particulier au moment des semailles, des plantations comme des récoltes ; il importe de lui faire comprendre qu'il s'agit d'une obligation patriotique imposée par les circonstances, obligation du genre de celle qui a envoyé le père, le frère, le mari, le fiancé au front : la femme française, dont l'esprit de dévouement et de sacrifice est unanimement reconnu en périodes difficiles ne se déroberait pas à l'accomplissement d'un devoir sacré ; aux associations religieuses ou sociales féminines instituées dans tous les villages, de prendre l'initiative de l'organisation du travail aux champs ; nous sommes convaincu que le mouvement aurait des chances de succès, dans le cas surtout où il serait encouragé, aussi, par les pouvoirs publics.

« La guerre, a dit M. Paul Reynaud, est une épreuve de force » : il faut donc que la France ait recours à toutes ses ressources matérielles et morales pour marquer dans la lutte entreprise la supériorité de ses moyens.

ANASTASE

A la Chambre
Le débat agricole

Paris, 29 février. — La séance est ouverte à 9 h. 30 par M. Herriot.

L'assemblée ratifie les propositions de la Conférence des Présidents consacrant les journées d'aujourd'hui, de demain vendredi, de mardi et de jeudi prochains au problème de la production et du ravitaillement.

On aborde alors le débat agricole.

M. Mathe, député agraire de la Côte d'Or, monte à la tribune.

Il indique sur quels points précis la sollicitude des pouvoirs publics doit s'exercer :

— Il conviendrait notamment d'éviter le gaspillage de viande dans l'armée, de juguler les spéculations scandaleuses, notamment pour ce qui est de la production fromagère, d'organiser le marché laitier, d'interdire la dénaturation du blé propre à la consommation.

M. Mathe reproche à M. Dentry d'immobiliser trop de cultivateurs dans les usines.

Il termine en demandant la généralisation des allocations militaires.

M. Lecacheux, député de la Manche, lui succède :

Il déclare que l'Intendance militaire est tout à fait incapable de régler seule le ravitaillement du pays.

Il préconise une utilisation judicieuse de nos ressources coloniales.

On entend ensuite **M. Lambin**.

Le député de l'Aisne déplore l'antagonisme qui existerait, à l'en croire, entre l'état-major, l'armement et l'agriculture.

M. Thomas le remplace à la tribune et sollicite la mise en affectation spéciale des artisans ruraux.

A 12 heures 15, la suite du débat est renvoyée à 15 heures 30.

Paris, 29 février. — Après avoir adopté la proposition de loi tendant à limiter la faculté pour les naturalisés pendant de modifier leur nom patronymique, la Chambre reprend, à 15 heures 30, en petit comité, la discussion des interpellations agricoles.

M. Paulin, qui préside, donne la parole à **M. Mistler**.

Le député de l'Aube limitera ses observations à deux points particuliers : la main-d'œuvre et les prix agricoles.

M. L'Amoureux, second interpellateur, rappelle que, pour l'agriculture, la dernière guerre, les hauts salaires de l'industrie, la réduction de la durée du travail, une législation sociale hardie, ont arraché près de 2 millions 300.000 agriculteurs à la terre :

— Depuis lors, le gouvernement a tenté de rendre à leurs champs les cultivateurs, mais cet effort a été trop souvent freiné avec mauvaise humeur ou entravé par un formalisme militaire et administratif regrettable.

(LIRE LA SUITE EN 2me PAGE)